Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME V. — 1er SEPTEMBRE 1874.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ANGLETERRE

ET LES

NOUVEAUX COURANS DE LA VIE ANGLAISE

Un Français du directoire et du consulat ne serait pas trop dépaysé, j'imagine, dans la France de 1874 : il y apercevrait facilement des royalistes et des jacobins de connaissance, aussi bien que la troisième chose qui, de son temps, n'était voulue de personne, et qui devait passer entre les deux volontés irréalisables. Quant à l'Angleterre au contraire, un Anglais qui l'aurait quittée il y a une trentaine d'années et qui la reverrait aujourd'hui aurait peine, je crois, à y reconnaître l'atmosphère de son pays natal. Sans doute depuis trente ans l'extérieur des choses n'y a pas beaucoup varié, les tempéramens et la tenue des individus y sont restés à peu près ce qu'ils étaient; mais l'invisible *mens* qui agite la masse fait vite sentir combien elle diffère de l'esprit du passé. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le ton nouveau des esprits à l'égard de la religion. Quoique la nation continue à être foncièrement religieuse par ses instincts, et quoique la foi s'y montre même beaucoup plus à l'état militant ou prédicant qu'elle ne le faisait avant Pusey et Newman, on peut dire qu'au moral aussi l'*acte d'uniformité* a été abrogé. A l'heure qu'il est, la religion n'est plus au nombre des choses imposées par l'opinion publique. A chaque instant, on rencontre des hommes et des journaux qui se posent comme positivistes, comme utilitaires, comme évolutionnistes, et cela ne leur rapporte aucun discrédit, tant s'en faut : c'est là une attitude à la mode, une ma-

nière de se classer et de se faire classer parmi les esprits d'avant-garde.

D'ailleurs le sentiment religieux du pays a perdu lui-même son équilibre. L'Angleterre ne se contente plus en ce moment d'être dissidente ou anglicane à la vieille manière. Les classes marchandes et ouvrières sont restées fidèles au méthodisme ou aux formes les plus exclusives et les plus sectaires du protestantisme indépendant; mais à la place du protestantisme modéré, qui, comme une sorte de compromis parlementaire, était accepté par le gros de la nation, on aperçoit partout maintenant des conflits de tendances contraires. Tandis que les hommes des classes éclairées s'en tiennent généralement à une sorte de morale chrétienne sans théologie ou sont franchement indifférens, une partie de l'aristocratie, du clergé et des femmes intelligentes s'est éprise du *ritualisme*. Pusey est dépassé. Au sein même de l'église établie, il y a un parti fort remuant qui, par le caractère monacal de sa dévotion, rappelle le catholicisme, et qui fait littéralement parade de calquer les cérémonies, les vêtemens sacerdotaux, les pompes mystérieuses du culte romain. J'emploie à dessein ce mot de calquer, car les apparences sont imitées sans grand souci d'en saisir le sens. Devant un autel sur lequel il n'y a pas d'hostie, le ritualisme exécute les génuflexions et les offrandes d'encens qui chez les catholiques s'adressent à l'hostie; il a même dans plusieurs de ses temples des tableaux de chemins de croix qui attendent une dévotion à venir. Que cela indique une propension vers Rome, ce n'est point mon avis. Les ritualistes sont peu portés à se soumettre au pape : ils sympathiseraient plutôt avec le vieux-catholicisme ou avec l'église grecque; mais le ritualisme ne dénote pas moins que le protestantisme pondéré a cessé d'être exigé par le sentiment général. S'il est difficile de dire au juste quelle est la profondeur de ce courant et dans quelle mesure il représente des convictions ou un simple mouvement d'imagination (1), il est certain que l'extrême droite de l'église va au sacerdotalisme le plus prononcé. Elle insiste sur la succession apostolique et fait du prêtre un médiateur nécessaire. Elle encourage la confession auriculaire; elle tend, sinon à rétablir la messe, en tout cas à admettre une sorte de renouvellement constant du sacrifice offert par le Christ et à donner une importance capitale aux sacremens que le prêtre seul peut administrer pour le salut des fidèles. Bref, en Angleterre aussi, il y a une réaction autoritaire, provoquée par l'indifférence

(1) Le *bill* que vient d'adopter le parlement, et qui a pour but de réprimer les cérémonies illégales, semble prouver que le ritualisme a pris assez de développement pour qu'on juge utile de l'arrêter, mais qu'il a trop peu d'importance pour que l'on craigne en l'arrêtant de provoquer une scission.

théologique de l'église moyenne et par le quasi-anabaptisme des dissidens. En regard des partis religieux et laïques qui vont de plus en plus au laisser-faire pur, à la conclusion qu'il faut abandonner les individus à leur conscience ou à leur inconscience, il se trouve un parti à tendances catholiques, qui revient tout simplement à l'idée de rétablir l'unité par la suprématie d'un clergé et par un culte symbolique qui ne s'adresse qu'à l'imagination.

En ce qui touche la politique, l'esprit général n'a pas moins changé : il est devenu sentimental. Jusqu'à ces dernières années, l'Angleterre avait dépensé son esprit de système dans sa théologie, et, sauf un ou deux cas remarquables, réservé son idéalisme pour sa poésie. En politique, elle était surtout gouvernée par son sentiment du possible et du nécessaire. Elle se raillait des peuples enfans qui en sont encore à regarder l'administration d'une société comme un roman, et qui supposent que l'art du législateur ou de l'électeur consiste à imaginer d'abord l'idéal le plus propre à satisfaire leurs désirs, pour ne plus songer ensuite qu'à le faire triompher. Aujourd'hui elle n'a plus guère le droit de jeter la pierre aux autres. Ce que peuvent valoir les transformations radicales qu'elle apporte à sa constitution, ce que peut valoir le renversement qu'elle fait subir à ses traditions en se prononçant, à l'égard de l'Irlande, pour l'indifférence absolue de l'état vis-à-vis de l'éducation religieuse et en créant des priviléges exceptionnels au profit des fermiers, Dieu seul le sait. Les hommes ne le peuvent apprendre que par les fruits qui en sortiront; mais assurément, depuis sa seconde réforme électorale, sa législation intérieure et sa politique étrangère n'ont été qu'un long sacrifice à l'idéal. Ce n'est pas sous la pression d'une agitation dangereuse à braver qu'elle a confié son sort à un nouveau corps électoral, composé en majorité des classes ouvrières, qui n'avaient point fait leurs preuves : elle s'y est décidée sans souci des conséquences et par pur amour pour une théorie. Ce n'est pas non plus d'après les conseils de sa prudence, — et en vérité c'est positivement en dépit de sa prudence, qui en voyait le danger,—qu'elle a dégagé les électeurs de la pression de l'opinion publique en remplaçant le vote à ciel ouvert par le scrutin secret. En cela, elle a simplement pratiqué la méthode française, et elle l'a pratiquée avec cette circonstance aggravante, que, pour réaliser un désir de son imagination, elle faisait table rase des choses qui chez elle avaient le mieux fonctionné. Depuis lors encore, c'est par de pures considérations logiques qu'elle a pris tacitement la résolution d'achever son œuvre. Elle craindrait de se mettre en désaccord avec elle-même en refusant d'étendre aux ouvriers des campagnes les droits politiques qu'elle a accordés aux ouvriers des villes.

Que dire de la foi avec laquelle elle a cru aux idylles de l'école de Manchester, avec laquelle elle a oublié toute l'expérience humaine pour pratiquer à tout prix le dogme de la *non-intervention*, et pour se persuader qu'en ayant elle-même la sagesse de préférer les profits du commerce aux pertes de la guerre, elle ne pouvait manquer en quelques années de convertir le monde entier aux vertus de la paix? Que dire d'un bien autre sacrifice qu'elle a commencé d'offrir à l'inconnu? — Elle a admis les femmes à siéger dans les conseils de l'enseignement primaire; elle est sur le point d'adopter un *bill* qui les appelle, comme les hommes, à élire les ministres de l'église d'Écosse, et par là elle a donné des gages au parti qui la pousse à se livrer corps et âme à la politique d'émotion en ouvrant l'électorat politique lui-même au sexe féminin.

I.

On s'étonnera peut-être des symptômes sur lesquels j'appuie, et, dans ces tendances où je vois l'indice d'un changement organique, on pourra n'apercevoir qu'un simple effet des courans inévitables de notre temps; mais peu importe l'explication à laquelle on s'arrête. Par rapport à l'Angleterre, les symptômes dont j'ai parlé signifient toujours des forces nouvelles qui ont déjà complétement métamorphosé et la constitution du pays et son âme secrète.

Quand nous parlons de la Grande-Bretagne, nous entendons par là le peuple qui a été l'initiateur de la civilisation libérale, celui qui, par ses lois et ses mobiles, est arrivé à fonder le régime de la liberté. Or c'est cette nation-là qui, pour ainsi dire, n'existe plus. L'émancipation catholique et les dernières réformes électorales ont détruit l'ancien agencement des forces sociales, et, quoique le pays soit encore composé d'élémens analogues à ceux du passé, elles en ont fait un organisme d'un genre tout nouveau.

L'Angleterre dont le monde connaît l'histoire était en apparence une monarchie représentative et en réalité une oligarchie tempérée, une société positivement gouvernée par une aristocratie héréditaire. Si elle possédait une chambre des communes, c'est que sa noblesse avait reconnu *elle-même, par sa raison*, la nécessité de partager le pouvoir avec le tiers-état, de se l'attacher comme *junior partner*. D'ailleurs les *bourgs pourris*, les élections en plein soleil, l'influence réelle enfin qu'avaient conservée les maîtres du sol, tout assurait en fait la souveraineté à l'aristocratie protestante, c'est-à-dire à une classe qui, par son éducation religieuse, avait un même esprit politique, qui, par sa position, était indépendante et conservatrice sans frayeur, qui, par sa culture et ses traditions, se

trouvait à l'abri de la fluctuation des penchans individuels, à l'abri des mouvemens contradictoires de colère et de convoitise par lesquels les masses instinctives sont emportées. En un mot, toutes les forces divergentes de la société n'avaient pas cessé d'être dirigées par une corporation que ses intérêts fixes poussaient à vouloir toujours le même but et chez qui se perpétuait une véritable raison législative, une raison collective sans cesse occupée, non pas à imaginer au jour le jour le moyen de contenter tel ou tel entraînement momentané, mais bien à résumer l'expérience de tous les jours pour en déduire des règles générales de conduite, pour accroître son sentiment constant des nécessités et des impossibilités avec lesquelles ses desseins avaient à compter.

L'Angleterre, toujours celle dont l'histoire est connue, était devenue civilement libre, c'est-à-dire que le pouvoir civil avait de plus en plus cessé de réglementer la conduite et les paroles des individus; mais, si les libertés politiques et individuelles avaient pris naissance, c'était parce que les seigneurs, dans leur lutte contre l'absolutisme de la royauté, avaient eu la sagesse de réclamer les mêmes droits civils pour tous, et si ces libertés s'étaient développées de plus en plus, c'est que la classe gouvernante avait réellement fait l'éducation du pays entier. Grâce à son intelligence législative et à son esprit de suite, les autres classes avaient grandi sous une même discipline morale et sous une forme ininterrompue de gouvernement qui avait entretenu chez tous la disposition à respecter l'ordre établi comme une indiscutable nécessité. Avant d'être capables de réfléchir, les couches moyennes et inférieures de la nation avaient été délivrées du gouvernement despotique, qui provoque l'esprit révolutionnaire, et de la religion anti-personnelle, qui jette les personnes dans l'incrédulité. La seule crise réelle avait été toute religieuse, toute relative à l'éducation que recevrait le pays; mais cette crise une fois terminée, la liberté de discussion et de réunion avait pu venir sans entraîner aucun danger politique. Il n'était pas à craindre que les divers groupes en usassent pour se disputer sur le régime qu'il s'agissait d'imposer à tous, car, quant à l'organisation sociale, ils étaient réellement unanimes. La liberté ainsi ne pouvait avoir que des avantages, entre autres celui de contribuer à développer, pour le bien de l'ensemble, les énergies individuelles. Et en effet les Anglais, rendus à eux-mêmes, avaient surtout employé leurs facultés à faire leurs propres affaires. Les ambitions s'étaient tournées vers le commerce; l'intelligence de chacun s'était dépensée à chercher non pas ce que le gouvernement devait lui procurer, mais ce qu'il pouvait lui-même accomplir par ses propres efforts, et les habitudes enfantées par cette manière de pratiquer la liberté

avaient rendu les esprits capables de ne pas s'entre-choquer par leurs théories. La nation dès lors pouvait sans trop de risques arriver à l'âge de la réflexion, à cet âge où la différence des positions et des tempéramens amène des manières différentes de concevoir la société. Les Anglais, tels qu'ils s'étaient formés sous l'influence de leur passé, avaient à l'état de tendance acquise un sentiment commun qui leur permettait vraiment de professer côte à côte toutes les opinions, d'être républicains ou monarchistes, religieux ou irréligieux par leurs dispositions personnelles sans que cela les poussât à briser la société. Ils s'accordaient tous pour ne pas croire à la violence comme moyen de succès politique. Il y avait en eux et tout autour d'eux un esprit public qui les portait à ne vouloir que le régime de la discussion, à ne penser, écrire et parler que pour proposer ce que chacun, avec ses tendances de classe et son intelligence propre, pouvait concevoir comme le meilleur moyen d'atteindre le but voulu par tous.

Je suis loin de prétendre qu'il ne reste rien de ce passé : les conséquences en existent encore à l'état d'habitudes et de traditions; mais je veux dire qu'il ne reste presque rien des institutions qui avaient produit ces résultats. Aujourd'hui ce n'est plus ni l'aristocratie de naissance, ni l'aristocratie de fortune, ni la raison réfléchie et législative du pays qui possède la souveraineté, et l'Angleterre au fond a cessé d'être un ensemble de forces différentes gouvernées par un seul esprit. Elle est maintenant livrée à tous les penchans opposés qu'elle peut renfermer. Après avoir supprimé les conditions religieuses de l'éligibilité, et avoir par là ouvert le parlement à toutes les tendances contraires qui peuvent résulter des divers genres d'éducation religieuse, la classe gouvernante a positivement abdiqué son hégémonie. Sans peut-être se rendre bien compte de ce qu'ils faisaient, les whigs et les tories, les lord Russell et les lord Derby, ont si largement ouvert le corps électoral aux ouvriers et au petit commerce que déjà l'aristocratie et ceux qui subissent son influence y sont en minorité. Implicitement la puissance a passé aux masses qui n'ont pas de traditions, qui n'ont pas de position acquise, et qui sont soumises aux entraînemens insensés des plus étroits appétits.

Que ces nouvelles majorités n'aient pas encore d'organisation et de plan de campagne à elles, cela ne change rien au fait de leur souveraineté; elles n'ont qu'à vouloir pour être en état de dicter la loi. Que la nature de leurs préoccupations et le conflit de leurs tendances irréfléchies les rendent peu capables, et même complétement incapables de s'unir par elles-mêmes dans une volonté commune, cela ne les rend que plus propres à être enrégimentées par

d'habiles généraux. Avec la composition actuelle du corps électoral et par l'effet même des lois contre la corruption, qui tendent à diminuer les frais des candidatures, il se trouvera forcément des candidats intelligens qui, pour pouvoir eux-mêmes parvenir, se chargeront d'en appeler aux désirs latens des groupes les plus importans et de leur fournir un programme de nature à les attirer. Il n'y a pas besoin, pour le croire, de supposer des intentions dépravées. Nous serions trop heureux si les hommes ne faisaient le mal qu'en prenant cyniquement la résolution de trahir leur conscience pour satisfaire leur ambition. Malheureusement c'est leur conscience qui commence par être dupe de leur ambition. Là où la députation n'est réellement possible que pour ceux qui savent s'assurer la popularité, la morale et la prudence des classes bourgeoises, de celles qui aspirent à la députation, se mettent naïvement en accord avec cette nécessité. On voit naître une nouvelle philosophie politique qui consiste à croire honnêtement, par irréflexion, que le devoir de l'homme d'état est justement de n'avoir aucune idée à lui, de ne pas se diriger d'après son propre sentiment des conditions de la vie et du progrès, mais de s'appliquer uniquement à deviner les volontés du peuple et à inventer les choses les plus propres à les réaliser.

Ce n'est pas toutefois que le danger se présente comme chez nous. Il n'y a rien en Angleterre qui ressemble à nos haines de classe à classe, rien non plus qui ressemble à notre socialisme révolutionnaire; les tendances des *sociétés ouvrières* sont à cet égard des plus significatives; mais il ne reste pas moins une marge pour le chapitre des éventualités à redouter. Comme le faisait observer tout récemment M. Greg dans une remarquable étude publiée par le *Contemporary*, il y a tout d'abord la question des impôts. Même en admettant que les classes ouvrières soient animées des meilleurs sentimens, il est évident, si on les arme du pouvoir d'établir à leur gré l'impôt, qu'on les expose à la tentation de diminuer leur propre charge en rejetant le fardeau sur d'autres épaules. En Angleterre surtout, le péril est d'autant plus grand qu'il n'y a rien à inventer. Déjà il existe un *income-tax* qui frappe seulement les revenus supérieurs à un certain chiffre. Déjà aussi il y a une agitation tout organisée contre les impôts indirects, c'est-à-dire contre les taxes qui pèsent également sur le pauvre et le riche. La route est donc ouverte et battue (1). L'instinct de conservation et d'accroissement,

(1) D'ailleurs, depuis les résolutions adoptées en 1860 sur la proposition de lord Palmerston, la chambre des communes est *souveraine* en matière d'impôts. Primitivement les lords se taxaient eux-mêmes, et ils conservèrent pendant longtemps le droit d'amender les lois de finances; mais aujourd'hui la propriété n'a plus d'organe public pour se défendre.

que nulle classe ne peut s'empêcher d'avoir, suffit pour y pousser les nouvelles majorités électorales, et, sans être pessimiste, on peut se demander s'il n'arrivera pas un moment où le privilége de voter et de dépenser l'impôt appartiendra à une partie de la nation qui n'aura pas à le payer. Il y a certainement là de quoi faire réfléchir.

Ajoutons à cela les effets d'une autre réforme dont la portée échappe facilement à un Français; je veux parler de l'adoption du scrutin secret. Le scrutin secret est tellement entré dans nos habitudes, il est si bien la seule méthode d'élection dont nous ayons l'idée, qu'à nos yeux il y a quelque chose de dénaturé à le repousser. Cela nous apparaît comme une détermination qui ne peut pas être fondée en raison, qui évidemment ne saurait provenir que d'un calcul égoïste, d'un hypocrite désir d'escamoter l'indépendance des prolétaires en les forçant par intimidation à voter au gré des patrons dont dépend leur subsistance. En réalité pourtant l'élection publique avait bien d'autres effets que celui de soumettre les classes vivant du salaire à l'influence des propriétaires et des capitalistes. La répulsion que les libéraux mêmes éprouvaient à y toucher, et l'indignation qu'éveillait chez les plus honnêtes penseurs l'idée seule de cette boîte, « où la dissimulation, la lâcheté et l'égoïsme tiendraient en sûreté leurs assises (1), » étaient un de ces avertissemens par lesquels l'instinct de conservation signale des dangers que l'intelligence ne voit pas encore. Il y a peu de temps que le scrutin secret fonctionne, et ce peu de temps a suffi pour montrer qu'en retranchant le vote public on a réellement porté atteinte à la vitalité du système représentatif. On s'aperçoit comment les bons résultats pratiques de ce système étaient liés, beaucoup plus qu'on ne l'avait soupçonné, au vieux mode d'élection; on découvre enfin que la publicité du vote n'était ni plus ni moins que le grand moyen d'organisation moral, que c'était elle qui rendait le pays capable de se gouverner *avec suite* par des parlemens élus, elle qui servait à grouper les intérêts divergens, qui ramenait le pêle-mêle des penchans individuels à deux ou trois partis perpétuels et impersonnels.

Je ne dis pas que l'élection publique n'eût pas l'inconvénient de gêner l'indépendance électorale des classes vivant du salaire; mais le scrutin secret, en voulant assurer à tous la liberté d'obéir à leur conscience politique, a du même coup établi le laisser-faire qui dispense l'individu de toute pudeur, qui le délivre de toute responsabilité envers l'opinion publique, et lui permet de céder sans contrôle à ses entraînemens les plus déraisonnables et les moins avouables.

(1) Ce sont à peu près là les mots que le poète Wordsworth employait pour flétrir le scrutin secret.

Le vote au grand jour faisait régner en matière d'élection ce que les anciens appelaient le *consilium* : il ne laissait passer que les candidatures qui pouvaient soutenir l'épreuve d'une discussion publique; il obligeait les individus à s'enrôler dans l'une ou l'autre des grandes armées reconnues qui avaient un plan de campagne raisonné, et qui au fond représentaient surtout des manières d'entendre les besoins généraux. La seule publicité du vote constituait ainsi une sorte d'assurance nationale contre toute la déraison qui se rencontre forcément dans un peuple. Chacun était plus ou moins libre de s'unir aux conservateurs ou aux libéraux; mais en définitive ce qui déterminait les élections, c'était la double action d'un parti libéral et d'un parti conservateur, qui répondaient l'un et l'autre à des nécessités constantes, qui étaient comme les organes publics de l'ordre et du progrès, de la crainte et du désir, et qui, l'un comme l'autre, étaient dirigés par une sagesse collective impliquant plus ou moins le sentiment de toutes les forces vives du pays. — A droite comme à gauche, les lumières des intelligens concouraient à diriger le gros des forces aveugles vers un but d'utilité commune, et l'individu était protégé contre ses propres faiblesses par un esprit de corps. Pour lui, il y avait enfin une morale électorale, une autorité publique qui, sous peine de discrédit personnel, exigeait de lui la fidélité à son parti, et qui lui imposait le devoir de subordonner ses petits intérêts et ses caprices personnels à un intérêt plus général.

Cette pression a été supprimée, et une fois de plus l'expérience a prouvé que, là où la communauté n'agit pas sur l'individu, les consciences et les intelligences s'en vont, comme les égoïsmes et les penchans, à la débandade. Dès la première élection générale, on a pu observer que le terrain n'appartenait plus uniquement aux partis organisés, à ces partis nationaux qui, dans le choix de leurs candidats, étaient surtout déterminés par des considérations d'ordre général. On a vu apparaître des candidatures d'un nouveau genre qui s'appuyaient sur l'intérêt spécial des cabaretiers, sur les antipathies des sectes dissidentes, sur les idées particulières des groupes qui entendent supprimer par décrets le vice de l'ivrognerie. Bref, le scrutin secret, ajouté à la nouvelle composition du corps électoral, semble menacer de réaliser plus vite les craintes de M. Greg. Jusqu'ici, le parlement avait été une assemblée où les grands types d'opinions, qui constituaient à eux tous la raison nationale, venaient conférer ensemble sur les affaires du pays, — où ils envoyaient des représentans chargés de discuter les meilleures mesures à prendre pour concilier tous les intérêts particuliers. Désormais on a lieu de se demander si le parlement ne risque pas de se changer en un

champ de bataille où viendront se disputer des champions voués à la défense de telles ou telles mesures particulières; le mandat impératif s'y glisse, la nation électorale tend à devenir une simple fédération de sectes, de professions, de petites communes souveraines. Au lieu d'être gouverné par une seule raison législative résultant de la pondération de plusieurs écoles, le pays est exposé à être tiraillé de droite et de gauche par des coalitions de hasard, et à rester comme à l'encan entre Dieu sait combien de prétentions rivales, de partis-pris entêtés, de petites volontés résolues d'avance à ne pas faire de concessions.

II.

Voilà pour les institutions. Quant au travail qui se produit dans les esprits, je crois que M. Greg avait également raison de signaler comme un des *écueils à l'avant* la scission qui se prononce entre l'intelligence et la religion du pays; mais ici il faut de la prudence, car, pour pouvoir apprécier ce qui caractérise l'état intellectuel de l'Angleterre, il importe au préalable de faire la part du courant général qui emporte notre époque, et qui ne dépend en rien de la tendance propre des esprits sur lesquels il exerce son influence.

Jusqu'à un certain point, le mouvement actuel des pensées dans toute l'Europe est une réaction provoquée par ce qu'il y avait d'exclusif et d'excessif dans la morale et la prudence qui nous ont fait le monde où nous vivons, et par ce côté-là il représente quelque chose de parfaitement normal, quelque chose même d'inévitable et par conséquent d'infaillible. Si les systèmes d'aujourd'hui ne sont nullement sûrs d'avoir raison par leurs affirmations, ils sont sûrs d'avoir raison par les démentis qu'ils donnent aux systèmes d'hier et avant-hier. Je pourrais dire, comme Gamaliel, que sous ce rapport ils sont *de Dieu* et ne peuvent manquer de réussir, — car ce qui a produit la réaction, ce sont précisément les lois, les besoins, les sentimens humains qui se trouvaient contredits par les théories de nos prédécesseurs, par les conceptions qu'ils s'étaient formées de la vérité et de la justice. Ainsi il est facile de comprendre comment toute la philosophie novatrice de nos jours est entraînée vers l'idée d'une *évolution nécessaire*, d'une loi de persistance et de développement qui gouverne le monde des pensées aussi bien que celui des espèces physiques. Évidemment cette notion d'évolution n'est qu'une protestation contre le spiritualisme moderne, qui avait basé l'idée de la *responsabilité* sur l'idée du *libre arbitre*, et qui de la sorte, — par le seul fait qu'il présentait les volontés humaines comme l'effet d'une faculté de libre choix, — niait implicitement l'existence

d'une loi régulière de développement que notre expérience nous oblige à reconnaître partout. Évidemment encore, par sa disposition à ne croire qu'à la science et à chercher dans les seules données fournies par les sens l'explication de l'évolution universelle, la philosophie de nos jours est une réaction non moins normale contre toutes les philosophies intuitives qui avaient fait rage vers la fin du XVIIIe siècle et pendant les quarante premières années du XIXe.

Rappelons-nous ces débordemens d'idéalisme et d'imagination. A la suite d'un étroit rationalisme qui, sous le nom de raison, avait attribué à chaque individu une faculté innée pour saisir d'emblée les vérités perpétuelles, — mieux que cela, pour saisir les formes de choses qui étaient le juste et le beau, qui devaient à jamais être reconnues comme la seule bonne forme de gouvernement ou de poème épique, — à la suite, dis-je, de ce rationalisme provoquant, les hommes avaient été rejetés sur leurs sentimens. Sans plus se soucier de ce qu'il faut croire ou admirer, ils n'avaient plus voulu s'occuper que de ce qu'ils éprouvaient en effet, de ce qui réellement se produisait en eux, et malheureusement ils s'étaient si bien absorbés dans leurs sentimens personnels, que la conscience aussi avait eu son orgie. Tour à tour chacune des facultés humaines, chacune des fonctions morales qui peuvent prédominer chez tel ou tel, s'était proclamée comme l'oracle qui méritait seul d'être écouté, comme le guide qui, d'un seul bond, pouvait nous mener à la cause et à l'essence universelles. Il y avait eu les Klopstock et les Hamann arguant des impuissances de la raison spéculative pour affirmer (comme notre Berquin) l'infaillibilité du cœur; il y avait eu le puissant Kant constatant que notre esprit ne peut rien saisir en dehors de lui-même, mais cédant bientôt à la tentation d'ajouter que néanmoins nous avons en nous un *impératif catégorique* qui nous révèle ce qui est pour l'homme de tous les temps le devoir absolu. Il y avait eu les Fries et les Schleiermacher déclarant qu'à côté de son intelligence l'homme possède un *sens de l'infini* qui le met en contact immédiat avec l'inconcevable absolu. Il y avait eu Fichte affirmant que la conscience subjective qui nous révèle les lois du moi pensant nous révèle par là même les lois du non-moi, qui n'est qu'une création du principe pensant. Je ne parle pas des autres philosophies qui ont prétendu trouver le principe universel dans le rationnel absolu, dans le vouloir en soi, ou dans le sentir inconscient.

C'est contre toutes ces hypothèses à la fois que se prononce l'esprit contemporain, ou, si l'on préfère, c'est contre l'hypothèse première impliquée en elles toutes, à savoir contre la supposition que l'homme possède une faculté quelconque qui lui permette d'atteindre

a priori la cause invisible des effets visibles. Dire que notre époque est matérialiste, ce serait adopter une définition trop étroite. En réalité, la réaction qui entraîne toutes les intelligences actives de l'Europe est une disposition commune à ne pas croire au sentiment pas plus qu'à l'imagination ou à la spéculation abstraite; c'est un désenchantement qui nie que l'on puisse mener les hommes à la justice par le cœur ou par le sens moral. Seulement, comme il est impossible de s'en tenir à une négation, notre époque en général tend à conclure que l'intelligence expérimentale doit être la seule source de nos conceptions et de nos principes de conduite. En même temps qu'elle supprime la notion de droit et de devoir, elle affirme volontiers qu'en somme il n'y a pour nous que des faits et des lois, des faits qui sont ce que nous sommes forcés de percevoir en dépit de nos sentimens, et des lois qui représentent simplement les genres d'événemens que l'ensemble de nos perceptions nous oblige à reconnaître, malgré notre raison spéculative, comme ce qui revient constamment se manifester.

Remarquez que cette philosophie nouvelle ne se borne nullement à rejeter ce qu'il y avait d'exclusif dans la philosophie *a priori :* elle exclut elle-même tout ce qui n'est pas une connaissance *a posteriori* déduite des faits perceptibles. Elle est une manière de croire en l'intelligence qui consiste à n'avoir foi qu'en l'intelligence. C'est pour cela que je demanderai la permission de la désigner sous le nom de *positivisme* ou d'*intellectualisme.*

Mais, sous l'influence du courant général, quelle est la direction particulière que prennent les esprits en Angleterre? Qu'est-ce qui caractérise les doctrines que leurs propres dispositions les poussent à substituer aux systèmes qui se sont écroulés d'eux-mêmes? A cette question, je répondrais tout d'abord que le positivisme de l'Angleterre diffère essentiellement de celui que nous connaissons en France. La doctrine de Comte, comme le faisait observer M. Huxley, est simplement du *catholicisme sans christianisme.* Elle a des visées socialistes et des procédés autoritaires; au fond, c'est une théologie qui tend à créer d'autorité un nouvel état social en soumettant les hommes à un nouveau clergé, le clergé des savans, chargés seuls d'interpréter les lois des choses et d'énoncer au nom de la science les règles de conduite qui doivent être indiscutables pour tous. Le positivisme anglais au contraire est plutôt une morale et une prudence à l'usage des individus, morale qui tend surtout à glorifier et encourager l'effort personnel. S'il repousse les religions, c'est parce qu'elles placent au-delà de la terre le but de la vie et de l'activité des hommes. Encore est-il plutôt irréligieux qu'anti-religieux. Il a le sens politique et les habitudes parlementaires de l'Angleterre. Il

sent trop l'importance de la fonction sociale qu'accomplissent en ce moment les religions pour songer à les détruire brusquement, et en général il n'a rien de révolutionnaire dans ses allures. Ce n'est pas lui qui se permettrait d'affirmer que la matière n'est pas seulement le moyen par lequel s'engendrent tous les faits et tous les êtres, mais qu'elle est la cause première, l'agent qui produit tout sans être lui-même un produit. Ce n'est pas le positivisme anglais non plus qui irait, comme M. Taine, jusqu'à expliquer directement les idées humaines par les seules vibrations des nerfs, — ou, en d'autres termes, jusqu'à tâcher de démontrer que les mouvemens des substances perceptibles suffisent pour déterminer des mouvemens de perception et de volonté sans qu'entre ces deux ordres de phénomènes il soit nécessaire de faire intervenir un être voyant, sentant et voulant. Si l'école anglaise cherche à tout expliquer par les seules actions de la matière, c'est en s'efforçant de montrer que les mouvemens mécaniques, chimiques et organiques de la substance visible suffisent pour amener la formation d'un nouvel ordre d'agens chez lesquels apparaît la propriété de penser et de vouloir, — comme les propriétés chimiques apparaissent dans un autre ordre d'êtres appelés oxygène, hydrogène, etc.

Toutefois, si le positivisme anglais est réservé, il ne montre que mieux par là sa décision. On sent qu'il n'est pas purement un mouvement de colère et un moyen de combat, qu'il représente réellement la froide résolution des intelligences, la conviction fixe résultant de tout ce qu'elles renferment aujourd'hui. Tandis que la France est divisée en groupes irréconciliables qui ne pensent qu'à se nier les uns les autres, et tandis que l'Allemagne aussi se fait ses idées du vrai en vue des luttes qui divisent chez elle l'état et l'église, ou en vue de légitimer les appétits de son ambition nationale, — l'Angleterre, libre de ces excitations et de ces ardeurs militantes, semble plus qu'aucune autre nation avoir donné toutes ses pensées au seul souci de satisfaire son intelligence. Comme la patrie de Luther et de Jean de Leyde avait été l'organe européen de la philosophie romantique et subjective, la patrie de Bacon, de Locke et de Bolingbroke semble aujourd'hui en bonne voie de devenir l'organe européen de l'expérimentalisme scientifique. Par ses Bentham, ses Mill, ses Hamilton, ses Bain, elle a déjà créé une nouvelle logique, une nouvelle économie politique et une nouvelle psychologie, qui ne prennent leur point d'appui ou du moins qui croient et veulent ne le prendre que sur les données positives des sens. Par ses Buckle, ses Lecky, elle a relu laborieusement l'histoire humaine avec l'idée fixe de ne voir dans les décisions des peuples et dans le drame de leur destinée qu'un pur résultat de leurs connaissances

ou de leurs ignorances. Par ses Darwin et ses Owen aussi, elle a repris minutieusement les faits de l'histoire naturelle pour y chercher des raisons et des motifs de conclure que les espèces vivantes sont sorties les unes des autres sous la seule action des influences qui peuvent être observées, c'est-à-dire qu'elle s'est appliquée à établir qu'il n'est nul besoin de sortir de l'expérience et de supposer l'action d'une puissance extra-sensible pour s'expliquer la genèse de toutes les formes d'êtres qui se manifestent comme s'étant réellement produites. Par ses Lubbock, ses Tylor, elle a relu les relations de voyage, compulsé les découvertes de l'archéologie et de la géologie, afin de créer une sorte d'ethnographie scientifique destinée à remplacer la philosophie spéculative de l'histoire, et cette ethnographie, qu'elle a déjà poussée fort loin, est éminemment remarquable à plus d'un point de vue. Elle l'est par son érudition et son respect pour la réalité, comme elle l'est par l'horreur de l'*a priori* qu'elle pousse jusqu'au plus étroit empirisme, car elle vise à réunir, comme dans un catalogue, la totalité des faits de nature à éclairer les idées religieuses et morales de tous les peuples passés et présens. En s'efforçant, d'après ce catalogue universel, de reconstruire l'histoire complète des transformations que la morale et la religion ont parcourues à travers l'humanité entière, elle ne s'aperçoit pas assez que l'humanité est non pas un être unique invariable dans sa constitution, mais bien une suite et une ramification de plusieurs manières d'être différentes dont chacune porte et a porté ses propres fruits, dont chacune a eu son enfance, son âge mûr et sa décrépitude.

Enfin je crois que par M. Herbert Spencer l'Angleterre nous a donné le sommet de la pyramide qu'elle construit si patiemment. Je veux dire que, dans son livre des *Principes premiers*, M. Spencer a vraiment réduit en système explicite la théorie qui me semble impliquée dans les conceptions de Mill, de Bentham, de Buckle, de MM. Darwin, Bain, etc. Que ce système représente ou non ce qui est, il représente certainement d'une façon fort complète les meilleures qualités de l'esprit anglais aussi bien que l'étroitesse de ses préoccupations actuelles.

M. Spencer est un esprit large, prudent, doué à la fois d'un vif sentiment des harmonies universelles et d'un vif sentiment des limites de l'intelligence humaine. Loin d'être exclusif, il cherche d'abord à montrer que la science et la religion reposent toutes deux sur le même sentiment nécessaire, sur la notion d'un être infini, *inconditionné*, d'un absolu enfin qui est aussi l'*inconnaissable* absolu. Le propre de la raison humaine est de ne pouvoir connaître et penser que le relatif, le déterminé; mais il lui est impossible

d'admettre des substances particulières ou des mouvemens déterminés sans les concevoir comme les formes que prend une substance ou une force indéterminée. De même il lui est impossible de connaître des perceptions et des pensées définies sans les considérer comme les modifications d'une puissance indéfinie de penser et de percevoir, et, comme le remarque très bien M. Spencer, les données premières que la science appelle *matière, force, espace, temps*, sont aussi inconcevables en soi que la donnée première des théologies. M. Spencer n'a donc nullement la prétention de saisir la cause des causes. Renonçant à dire ce qui pense en nous ou ce qui agit sur nous, il s'en tient aux perceptions qui se produisent dans notre conscience. Son but est de généraliser toutes les lois déjà constatées pour les ramener à une loi qui s'applique à tous les phénomènes, et de faire de cette loi une vraie philosophie, une véritable unification de tout le savoir humain en la rattachant comme un corollaire obligé à une notion première qui se trouve nécessairement impliquée dans toute impression humaine. Ce principe premier, c'est la *persistance de la force*, et la loi suprême où M. Spencer résume toutes les lois particulières des phénomènes peut être décrite comme un mouvement constant de distribution et de redistribution que la matière subit sous l'action d'une force attractive et répulsive qui se compose et se dissipe, — qui amène des condensations de substance en se dissipant et des désintégrations en s'absorbant, — qui détermine enfin, dans l'ensemble et dans les parties de l'univers, une évolution constante allant de l'homogène à l'hétérogène, de l'indéfini au défini, de l'équilibre instable à des équilibres mobiles, destinés eux-mêmes à une destruction finale.

Toujours est-il que, malgré sa largeur apparente, le système de M. Spencer est essentiellement étroit par son point de départ. Il ne faut pas se fier aux réserves de mots comme les siennes. Peu importe que nous le nommions *loi, cause* ou *force*, le dernier facteur auquel notre analyse s'arrête devient pratiquement pour nous la cause par laquelle nous nous expliquons tous les effets. Si M. Spencer ne dit pas positivement que les mouvemens dont il parle soient produits par la seule *activité mécanique* de la matière, et s'il présente seulement sa loi comme *la forme sous laquelle les opérations de l'être inconnaissable se manifestent à nous dans les conditions de notre conscience*, il n'en est pas moins vrai que c'est uniquement d'après les faits physiques, chimiques, physiologiques et mécaniques qu'il se représente la nature de cette loi, ce qui revient en définitive à expliquer tous les phénomènes moraux et sociaux par l'espèce d'opération qu'il n'étudie que dans les phénomènes physiques.

Bref, M. Spencer commence, comme tout le positivisme contemporain, par la résolution de ne se fier qu'à la science physique, à celle qui a uniquement pour objet les substances sensibles en mouvement. Il croit d'avance que cette science a seule droit de nous faire notre idée des lois de l'univers, que ses données à elle sont les seules connaissances *positives*, les seules dont nous devions tirer l'explication totale qui doit être le principe de toutes nos prévisions, de nos décisions, de nos règles pratiques de conduite. Voilà bien le dard du scorpion. Pour parler plus généralement, ce qui me paraît menaçant, c'est la tendance exclusive que j'aperçois non-seulement sous le positivisme matérialiste de l'Angleterre, mais sous l'*intellectualisme* qui est le caractère général de ses diverses écoles modernes. Chez les Buckle et les Mill, chez les penseurs qui ne se sont pas adonnés à expliquer l'évolution de l'univers, je retrouve, comme chez les apôtres de *l'évolution par la seule activité mécanique de la matière*, un parti-pris arrêté de ne tenir compte que des faits perceptibles, c'est-à-dire que des perceptions humaines. Insciemment ou sciemment, tous partent de l'hypothèse que les civilisations n'ont eu pour cause que l'insuffisance ou l'accroissement des connaissances, et, — ce qui est bien plus grave, — que la civilisation ne se transmet que par la science. Tous inclinent à ne voir dans les religions que le mal qu'elles peuvent faire en entravant par leurs dogmes le jugement individuel. Tous croient de confiance que, pour rendre les hommes plus capables de comprendre leurs vrais intérêts, il s'agit de les délivrer des théologies, et que, du moment où ils seront stylés à ne tourner leur attention que vers l'étude des choses utiles et nuisibles, ils ne pourront manquer de s'entendre par leur manière de concevoir l'intérêt général. Tous concluent enfin que le meilleur parti à prendre est de supprimer les dotations des églises et de ne plus s'occuper des religions, de les laisser dans leur coin achever comme il leur plaît leurs rêves chimériques sur les voies surnaturelles de la puissance surnaturelle.

III.

A mon avis, le danger de cet état des esprits revient à ceci, que l'intelligence à son tour se pose aujourd'hui comme le pape-empereur, comme la faculté qui a mission, de droit divin, pour dicter la loi à tous les besoins de notre être. Elle veut tout pour elle et par elle. Elle propose de nous délivrer de l'erreur et du mal en jetant au panier la théologie, la métaphysique, la crainte de l'inconnu, le sentiment de nos limites et bien d'autres choses en vérité, car elle

y jette absolument tous les mobiles et les organes moraux que notre être peut renfermer en dehors du besoin de comprendre, et elle y jette encore tous les moyens d'éducation, de civilisation et de gouvernement qui ne seraient pas exclusivement une application de son savoir à elle.

Or c'est là une grosse présomption qui recouvre une grosse chimère, et qui se prépare une rude leçon. Je ne m'attaque pas,—que l'on y prenne garde, — aux résultats de la science contemporaine. Les résultats sont précieux; les doctrines en elles-mêmes ne sont pas ce qu'il y a d'inquiétant : loin de là, elles représentent la meilleure solution qui ait encore été donnée au problème particulier que les intelligences sont vraiment appelées à résoudre, celui de comprendre toutes nos connaissances en les rattachant à une explication générale déduite d'elles seules, et il est très légitime que les penseurs s'en tiennent à la théorie qui peut seule leur expliquer tout ce qu'ils cherchent à expliquer. Ce qui n'est pas légitime, ce que j'entends dénoncer comme tel, c'est la prétention qui se cache derrière les doctrines, et qui dit tout bas : Il n'y a que cela, — car, par cette négation cachée, la foi que les intelligences ont en elles-mêmes et en leur philosophie n'est certainement qu'une superstition. Il n'est point vrai que notre conception *a posteriori* des lois de la nature puisse jamais représenter tout ce qui est susceptible de nous frapper et dont nous avons à nous garder; il n'est point vrai que notre science des obligations qui résultent pour nous des nécessités à nous connues puisse jamais nous dispenser d'accepter d'autres devoirs fondés sur le sentiment d'une puissance qui dépasse notre entendement. Il n'est point vrai que, pour prospérer ou seulement pour devenir intelligens, nous n'ayons besoin, en fait de mobiles, que du souci de l'utile, et, en fait de facultés, que du jugement utilitaire. Il n'est point vrai enfin que la civilisation consiste en une somme de connaissances, ni surtout qu'elle se transmette d'intelligence à intelligence à l'état d'idées compréhensibles.

Faisons la part large aux connaissances expérimentales, et rendons plein honneur à notre époque en tant qu'elle a su rendre justice à la magnifique faculté de connaître après coup ce que notre déraison nous empêche de prévoir, et ce qui est plus fort que nos volontés insensées. La philosophie contemporaine a eu raison dans ses négations. Elle nous a réellement éclairés en constatant, par une soigneuse étude de l'histoire, que les hommes n'avaient aucun sentiment inné de la vérité qui est toujours vraie, c'est-à-dire des lois perpétuelles de la nécessité et du devoir. Bien plus, elle s'est attaquée à la véritable cause de nos révolutions en nous mettant à même de comprendre que la morale et la prudence publiques n'ont

pas du tout leur source dans les facultés de l'individu, que, tout au contraire, c'est la raison et le sens moral des individus qui ont leur source dans une sagesse publique que l'on peut à bon droit appeler impersonnelle, vu qu'elle se produit précisément par le concours des déceptions et des châtimens de tout genre que les hommes s'attirent faute d'avoir le sentiment du vrai et du juste. La France surtout est payée pour le savoir. Plus que tous les mauvais instincts réunis, ce qui l'a désorganisée, c'est la tendre philanthropie qui, en voyant comment les églises et les gouvernemens avaient mal agi, s'est plu à croire qu'il suffirait de supprimer les autorités et d'abandonner chacun à sa morale naturelle. La France n'en serait pas où elle en est, si, en sentant la nécessité de réformer et de contrôler les autorités humaines, elle eût également senti qu'il n'y avait pas à se fier davantage aux individus humains, parce qu'en fait le propre de l'homme, dans toute condition, est de ne rien avoir en lui qui aspire platoniquement à la justice avant que l'injustice lui ait fait sentir ses crocs, et de ne rien avoir non plus en lui qui cherche seulement à connaître les lois éternelles, avant qu'il en ait appris l'existence en se heurtant contre elles.

Il y a longtemps déjà, Swedenborg avait reconnu en propres termes que l'intelligence est la faculté qui nous rend capables de progrès moral, capables d'être déboutés par Dieu de notre déraison et de nos volontés injustes. Dans la mesure où la philosophie de nos jours a voulu dire cela, elle n'a fait elle-même que renoncer à des erreurs réfutées par l'expérience, et elle est une preuve de plus que l'intelligence, — celle du moins qui s'emploie à comprendre les leçons que nous donnent les lois de la nécessité et de la justice, — est en effet la principale source de la civilisation. Seulement, pour que la destruction des anciennes erreurs n'amenât pas une autre superstition aussi décevante que la foi en un sentiment inné du vrai, il faudrait que l'esprit du jour eût également conscience des impuissances de l'intelligence. Au lieu de la regarder comme suffisant à tout, il faudrait qu'il vît comment tout d'abord elle ne peut pas se suffire à elle-même, comment elle aussi, loin d'être un don de nature, n'est qu'une faculté qui pour grandir a besoin d'être nourrie par d'autres facultés. Malheureusement cela n'a pas lieu. On peut le dire sans exagération, aujourd'hui ce sont les savans et les philosophes qui méconnaissent le plus que nous naissons non pas seulement ignorans, mais inintelligens. Leur propre attention est si exclusivement tournée vers l'intelligence des choses extérieures qu'ils semblent à peine soupçonner la loi première de notre nature, celle qui est à la fois la loi de notre croissance morale et la loi de transmission de la civilisation.

Au XIXe siècle encore, tous les hommes, quand ils viennent au monde, sont des êtres purement sentans, des êtres doués sans doute, dans un sens, de connaissance, mais qui ne peuvent connaître que ce qui se produit en eux, et en eux il ne se produit que des sensations toutes personnelles d'appétence et de répugnance, d'où résultent des craintes et des désirs également personnels. Toujours ainsi le problème de l'éducation, — qui est aussi le problème du progrès, — sera justement de conduire, autant que possible, à la pensée abstraite des multitudes inintelligentes, et en tout cas de faire pénétrer chez des natures qui n'ont encore que des appétences et des répugnances égoïstes la quintessence d'une civilisation dont elles ne peuvent pas comprendre les données. Il s'agit de leur rendre intelligible cette civilisation et par là de les rendre elles-mêmes intelligentes en leur communiquant, autrement que par des connaissances, la conception traditionnelle de la nécessité, qui depuis des siècles s'est peu à peu agrandie de toutes les déceptions humaines, de toutes les défaites qu'ont subies les volontés contraires aux vraies conditions de la vie. D'ailleurs, chez ceux mêmes qui sont appelés à devenir plus tard de savans penseurs, les mobiles qui doivent pendant toute leur vie déterminer leurs volontés, et qui par conséquent déterminent à l'avance le seul emploi qu'ils pourront faire de leur science et leur intelligence, sont déjà formés bien avant l'âge où naît la pensée. Toujours donc il faudra aussi qu'avant l'âge de la pensée la société ait trouvé moyen de civiliser les instincts et l'imagination, qui en sont la préface nécessaire.

Le fait est qu'à cet égard nous n'avons pas de choix : c'est ainsi et seulement ainsi que se transmet la civilisation. Elle consiste non pas dans des opinions de tête, mais dans une tendance publique attachée à une foi publique, à une manière inconsciente de concevoir le bien et le mal, l'impossible et l'inévitable, et cette foi active, que tous ont en eux sans s'en apercevoir, que tous reçoivent sans soupçonner qu'ils l'ont reçue, et qui à leur insu enfante toutes leurs manières de voir, de sentir et de vouloir, — tous aussi sans le savoir concourent par leurs actes et leurs paroles à la propager autour d'eux. Avant d'avoir dix ans, nos enfans sont déjà, par leur caractère, des Anglais ou des Français du XIXe siècle; ils ont déjà reçu du dehors le principe de tous les *genres* d'idées qu'ils concevront plus tard en croyant les puiser dans les choses mêmes. Par l'effet des exemples et des réprimandes de la famille, par suite des obstacles que les volontés des autres opposent aux entraînemens de l'enfant, par les satisfactions et les désagrémens personnels qu'il est sûr de s'attirer chaque fois qu'il se met en accord ou en contra-

diction avec les exigences publiques, ses instincts les plus spontanés sont forcés de prendre la forme d'une espérance ou d'une crainte qui implique déjà la notion de ce qui est approuvé et réprouvé autour de lui. Égoïsme et générosité, prévoyance et étourderie, tout chez lui reçoit l'empreinte de la foi inconsciente dont la vie générale de son époque et son pays n'est qu'une multiple application. Quand la civilisation est ainsi entrée dans son être sentant, il faut encore tout autre chose que des idées abstraites et des connaissances pour la faire passer dans son esprit et en faire le fonds même de son être pensant. Il est nécessaire d'abord qu'elle forme son imagination, et, pour amener ce nouveau progrès, il faut un enseignement qui soit menace et promesse en même temps qu'instruction, un enseignement qui s'adresse encore aux sentimens *personnels*, et qui transforme enfin les mobiles égoïstes en de véritables affections humaines, en des sentimens fixes de devoir, d'amour, d'espérance, de scrupule, attachés à des genres de choses que l'esprit se représente constamment comme ce qui est toujours obligatoire et toujours défendu, comme ce qui entraîne pour tous une malédiction ou une bénédiction.

Mon but toutefois n'est point un but de controverse ni d'apologétique. Je cherche surtout à faire ressortir ce qui caractérise les préoccupations où est engagée l'intelligence de l'Angleterre, et à faire comprendre que ces préoccupations, par ce qu'elles ont d'exclusif, menacent de rompre l'unité que l'esprit public en Angleterre avait si remarquablement conservée. Quand les intelligences cherchent leur satisfaction dans des doctrines qui ne répondent pas à d'autres nécessités de l'être humain, ces nécessités se vengent tout simplement en se faisant à elles-mêmes un moyen de satisfaction qui ne tient pas compte des intelligences. C'est là qu'en est l'Angleterre. Relativement au reste de l'Europe, elle est encore peut-être le pays le plus sage, celui où l'antagonisme des tendances opposées de notre époque se montre le moins immodéré et le moins surexcité par des passions de hasard; mais, par là même, elle ne nous laisse que mieux voir la nature et la gravité de la crise actuelle. Chez elle, nous prenons comme sur le fait l'infirmité inséparable des facultés du XIXe siècle, l'aveuglement qui tient à la direction où les fautes du passé ont jeté les intelligences, et nous pouvons mesurer plus sûrement l'inquiétant écart qui existe entre les connaissances dont notre siècle prétend faire sa seule règle de conduite et l'ensemble réel des besoins humains auxquels, bon gré mal gré, il s'agit de subvenir. L'Angleterre en effet a beau être à l'abri de toute irritation accidentelle, elle aussi, par son développement, n'aboutit qu'à des conflits. Dans sa constitution morale, les

organes vitaux qui s'accordaient hier tendent aujourd'hui à la discorde. Le duel ou, si l'on veut, les rapports de la science et de la religion y sont décidément plus mal engagés qu'ils ne l'avaient été de longtemps.

Ainsi que je l'ai déjà dit, ce n'est pas la science qui a dénoncé la première le traité de paix et de respect mutuel que la raison et la foi avaient signé sur les bases de l'église anglicane; les hostilités ont été engagées par le piétisme méthodiste, qui était lui-même une réaction contre l'indifférence amenée par le rationalisme du XVIIIe siècle, et qui a joué en pays protestans un rôle analogue à celui que l'ultramontanisme jouait dans les pays catholiques. Le réveil religieux a bravé la raison en se laissant aller à une sorte de théurgie spiritualiste, à une piété fébrile qui n'était plus guère que la foi en une opinion magique, par laquelle les hommes pouvaient surnaturellement obtenir la rémission de leurs péchés et les bénéfices de la justice sans avoir aucune condition à remplir. Et à cette religion irrationnelle la raison a répondu comme nous le savons : au lieu de s'en prendre à ce qu'il y avait de déraisonnable dans la façon dont le piétisme se représentait les volontés de Dieu et les devoirs de l'homme, elle s'est prononcée contre la croyance même en une puissance surnaturelle. A l'heure qu'il est, il se trouve que par ce radicalisme elle a simplement poussé la religion à reculer vers le moyen âge. Comme réplique au positivisme irréligieux et matérialiste, il y a le puseyisme et le ritualisme, qui en reviennent tout bonnement à l'idée du salut par une amulette matérielle, par des génuflexions sacramentelles et par la foi aveugle aux pouvoirs surnaturels du prêtre.

Ainsi les deux facteurs du progrès ont pris l'un en face de l'autre des attitudes de combat. La guerre est déclarée entre le passé et le présent, entre la théologie, venue d'une époque d'imagination qui expliquait tout par des influences mystérieuses, et l'intelligence de notre temps, qui n'aspire qu'à concevoir d'après les faits les lois de la nature. Le progrès par l'irréligion, la morale par la déraison, voilà ce qui se lit sur les deux bannières, et dans l'arène j'aperçois des hommes d'église et des hommes de cabinet ou de laboratoire qui discutent gravement si c'est la science seule ou la foi seule qui doit désormais régner, si désormais il n'y aura que des enfans ou que des hommes mûrs, si le monde sera mis au régime exclusif d'une croyance incapable de se faire accepter par les intelligences déjà formées, ou d'une philosophie scientifique incapable de faire l'éducation des inintelligens. Même dans la sage Angleterre les savans et les penseurs me font un peu l'effet de sauvages qui, par dépit contre le manitou de leur tribu, lui auraient donné un coup

de pied, et danseraient une farandole en montrant le poing au ciel. Parce qu'ils sont choqués par les dévotions superstitieuses ou par l'idée que tels ou tels se sont faite de la foi qui sauve, ils déclarent que la sottise consiste à avoir une foi quelconque, et que le dernier mot de la sagesse est de ne plus perdre son temps à se former un juste sentiment des volontés de l'Éternel. Autant déclarer qu'ils veulent poursuivre leurs petites affaires sans regarder s'il y a, oui ou non, des murs devant eux. Parlons franc, la science contemporaine fait d'étranges pèlerinages à Notre-Dame de la Matière, et elle n'est pas pleinement sincère. Les penseurs trahissent leur propre raison en se donnant comme complétement satisfaits par leurs petits mythes matérialistes, par leurs petites légendes sur les prouesses intelligentes de la force inintelligente. J'imagine que, s'ils tiennent cela pour la suprême vérité, c'est surtout parce qu'ils regardent cela comme la meilleure arme de combat; mais l'hypocrisie ne porte pas bonheur. En se persuadant que ces petites cosmogonies sont de force à exterminer le sentiment religieux, et en mettant dès aujourd'hui leur vanité à ne plus s'occuper des religions, les champions de l'intelligence ne travaillent que contre la cause du progrès intellectuel. Si la raison ne voit rien de mieux à faire que de laisser les rêveurs rêver à leur gré leurs rêves surnaturels, c'est elle-même qui le paiera. Au lieu de tuer le sentiment religieux, elle réussira seulement à l'abandonner, faute d'une théologie raisonnable, à toutes les monstrueuses théologies qui peuvent résulter des accouplemens de hasard, de l'aveuglement et des convoitises ou des colères.

Décidément aussi les hommes d'église m'apparaissent comme des somnambules quand, avec leur ritualisme ou leur sacerdotalisme, ils s'imaginent arrêter le torrent qui emporte les esprits, et qui, en les emportant loin de la religion telle qu'elle a été, les expose à se jeter dans l'utilitarisme pur, dans la conviction irréfléchie que le seul emploi fructueux de nos facultés est de les consacrer à découvrir les choses ou les états de choses les plus propres à satisfaire nos désirs. Autant vouloir repousser le Niagara en l'effrayant par des gestes mystérieux. En bonne conscience, la religion elle-même est étrangement matérialiste et utilitaire par les moyens qu'elle emploie pour amener les hommes à reconnaître un maître éternel, et par les recettes qu'elle leur recommande pour détourner d'eux les fléaux et les calamités terrestres. Sous tout cela encore, il y a un machiavélisme inconscient. Les plus croyans ne sont pas tout à fait sincères en se prétendant convaincus de toutes les incompréhensibles efficacités qu'ils proclament comme ce qu'il faut croire. S'ils n'en doutent pas eux-mêmes, c'est peut-être parce que l'irréligion est réellement

ce qui les effraie, et qu'ils ne peuvent rien inventer de mieux que leur ritualisme pour lui faire échec; mais cette habileté, moitié fraude et moitié illusion, est sûre de tourner contre ceux qui s'y laissent entraîner. En se dupant eux-mêmes sur leurs propres sentimens, — en dépensant leur esprit à chercher ce qui peut faire triompher leur volonté, plutôt qu'à découvrir ce qui est vraiment pour eux l'incontestable ou l'incroyable, ils ne peuvent réussir qu'à se cacher la vraie cause qui éloigne les intelligences de la religion et à prendre le poison même pour le contre-poison. De nos jours, tels que sont les hommes, ou du moins tels que les propagandes circulant dans l'air les ont rendus avant qu'ils aient vingt ans, il n'y a plus rien de possible pour eux qu'un scepticisme qui les livre à l'égoïsme, ou qu'une croyance dont ils pourront trouver la confirmation dans tous les faits de chaque instant. Ne pas voir cela équivaut pour les églises à un suicide. Celles-là seules reprendront possession des âmes qui en viendront de plus en plus à annoncer que ce qui sauve, c'est non pas la foi en un homme ou en une classe d'hommes, ni la foi en un gouvernement, ni la foi en des pratiques quelconques, mais la foi qui est un vif sentiment des lois par lesquelles le maître gouverne l'univers et avec lesquelles tous ont à compter sous peine d'être inexorablement frappés.

Que l'on me permette de l'ajouter : le conflit de la science et de la foi a beaucoup moins trait qu'elles ne le pensent l'une et l'autre aux choses d'en haut et aux choses d'outre-tombe. A bien voir, le nœud de la querelle se trouve dans l'idée traditionnelle que les églises nous donnent encore du devoir. La théologie toute la première n'oublie pas la terre, et son principal souci est toujours d'amener les foules à se conformer ici-bas aux conditions nécessaires de la vie; mais la théologie représente l'expérience du passé, et est par là même défiante : elle sait que les foules sont mal capables de discerner les voies par lesquelles toute volonté contraire à ces conditions amène du mal au pécheur lui-même comme à ses voisins. En conséquence, elle est toujours tentée de prendre les aveugles par où ils se laissent saisir pour les détourner des actions malfaisantes dont ils ne peuvent prévoir la douloureuse réaction contre eux-mêmes. Si je ne me trompe, là est la grande pierre d'achoppement, car une telle manière de présenter le devoir donne à croire que le Dieu du ciel n'est pas tout-puissant sur la terre; en tout cas, elle encourage l'idée que ce qui règne sur la terre n'est pas la justice, et c'est bien cette notion-là qui éloigne les intelligences de la religion des églises, comme c'est elle qui, par contre-coup, égare aussi la science. Elle suffit pour discréditer la théologie, parce que les consciences commencent à entrevoir la vraie

justice souveraine, qui a voulu que le mal et le bien ici-bas portassent en eux-mêmes leur rétribution, et qui jamais n'accorde à droite un privilége ou une dispense en considération d'une bonne œuvre accomplie à gauche; mais, d'un autre côté, les consciences ne sont pas encore assez clairvoyantes pour reconnaître que la science la plus utile est la connaissance de cette justice souveraine, et voilà pourquoi les intelligences en restent à l'idée que notre premier intérêt est d'acquérir un ensemble de connaissances pratiques qui nous rende habiles à produire les résultats que nous pouvons désirer.

Pour en revenir à la calme Angleterre, ce qui me frappe en définitive, c'est que, chez elle aussi, la foi et la science sont atteintes d'une seule et même maladie. L'une comme l'autre, elles cherchent à échapper à la vérité, ou plutôt elles n'ont pas plus l'une que l'autre le sentiment de la vérité. Tandis que les hommes préoccupés des intérêts temporels n'estiment que le jugement, les hommes chez qui prédomine la conscience des besoins moraux ne veulent songer qu'à se faire les croyances les plus propres à les consoler, à « griser leur sens de l'infini, » comme disait Schleiermacher, ou à réaliser leurs autres fins. Ni les uns ni les autres ne s'aperçoivent qu'en réalité la grande affaire de l'homme ici-bas est de vivre, et que pour lui la première nécessité ainsi est de parvenir avec ses facultés à subvenir aux exigences de ses besoins, d'arriver par son intelligence ou autrement, par sa science des lois de la nature et par sa crainte de l'inconnu, à reconnaître et accepter en fait une règle de vie qui suffise pour le sauver de tout ce qui lui est intolérable, et lui assurer tout ce qui lui est indispensable. En politique, on n'arrive à rien de bon en dépensant son esprit à décider si c'est le pape, ou le roi, ou le peuple qui a seul le droit de commander, car de toute façon on n'aboutit ainsi qu'à un pouvoir illimité, et en réalité le seul gouvernement qui puisse nous mettre à l'abri des bévues et des folies auxquelles tout pouvoir humain sera toujours sujet est justement le gouvernement illogique résultant de la combinaison de plusieurs pouvoirs, — je dirais volontiers de plusieurs pouvoirs quelconques qui se contrôlent l'un l'autre. Au moral aussi, la seule direction qui puisse pratiquement nous conduire à remplir toutes les conditions de la vie ne peut elle-même provenir que de la combinaison d'une science et d'une foi qui se contiennent et se complètent mutuellement. La science est dévoyée, et elle devient une dangereuse erreur quand elle méconnaît que son rôle est non point de combattre la croyance en une puissance surnaturelle, mais simplement d'empêcher que la foi ne nous donne, sur les volontés de Dieu et sur les conditions auxquelles il a soumis la vie terrestre,

des notions contraires à ce que nos connaissances nous obligent à penser des lois de la nature. La religion s'égare et devient une impiété funeste quand elle méconnaît que son rôle est non point de s'attaquer à la raison qui cherche à connaître comment l'univers est gouverné par ce qui le gouverne, mais simplement d'empêcher que la science prenne son idée des lois de la nature pour l'expression de tout ce qui détermine notre destinée.

Malheureusement, pendant que la science et la foi se querellent, il y a derrière elles le géant aux mille bras, l'hôte qui apparaît aux momens de crise sans être invité et qui se charge de faire prévaloir, malgré les savans et les théologiens, ce qui est seul possible en raison de leurs volontés insensées, ce qui est nécessaire précisément pour déjouer les prétentions qui briseraient la société. En d'autres termes, il y a les masses, que les penseurs cherchent si peu à connaître, et qu'ils mettent si étourdiment en mouvement, — les masses, qui ignorent la science et la théologie, pour qui il n'existe ni compréhensible ni incompréhensible, et qui n'ont pas d'autre mobile que le souci d'éviter la souffrance. Avec une terrible impartialité, elles prêtent leurs bras aux savans tant que les savans attaquent, au nom de la raison, ce qui leur déplaît à elles, ou elles répondent *amen* aux églises chaque fois que les églises promettent de leur faire avoir ce qui leur plaît; — mais quand le mal arrive, quand les penseurs, dans le fol espoir de donner à tous l'intelligence des lois de la nature, ont détruit les manières de croire au surnaturel qui conduisaient au moins les inintelligens à reconnaître des devoirs, et quand ils n'ont réussi qu'à ouvrir la porte aux théologies barbares qui poussent les multitudes à attirer sur elles d'intolérables souffrances, — alors, sous le coup de ces souffrances, le géant aux mille bras, qui est incapable d'en voir la cause et qui au fond ne croit pas à sa propre sagesse, appelle vite à son aide un sauveur de rencontre. Pape ou empereur, peu lui importe; il veut être protégé contre tous les dangers qu'il ne peut pas prévoir, et il prend le protecteur qui se présente en lui donnant le droit de décider seul ce qui doit être fait par tous en dépit de la conscience de ceux qui ont une conscience, et en dépit de la raison de ceux qui ont une raison, comme en dépit des penchans de ceux qui ont des penchans.

Je ne dis pas que l'Angleterre marche à une telle catastrophe; je suis loin de prétendre qu'elle n'ait pas encore assez de sagesse pour se tirer des conflits où elle s'est engagée. Déjà son instinct de conservation s'est réveillé; elle a peur, ce qui est bon signe. D'ailleurs, après tout, son expérimentalisme à outrance n'est que la reprise d'une tentative qu'elle avait déjà faite deux fois, — sous Bacon, sous Locke et Bolingbroke, — et deux fois déjà son caractère l'avait

protégée contre sa tête. L'intelligence spéculative de l'Angleterre n'a jamais été large; mais, grâce à son insouciance pour la logique, l'étroitesse des principes admis par son intelligence ne l'a pas beaucoup gênée. Sans crainte de se mettre en contradiction avec elle-même, elle a toujours su recevoir les leçons de l'expérience et tenir pour nécessaires toutes les choses contraires qu'elles lui indiquaient comme telles. Ajoutons encore à cela que dans son utilitarisme il y a un trait d'excellent augure : sous le nom d'utilité, ce qu'elle poursuit évidemment, ce n'est pas le plaisir de satisfaire ses désirs, c'est plutôt la connaissance des conditions indispensables de la prospérité publique, des lois économiques ou autres que nul désir ne saurait violer impunément.

Toujours est-il, — et je n'ai pas voulu dire autre chose, — que l'Angleterre en ce moment est dans une crise, et que, d'après son passé, on ne peut plus avec certitude prédire son avenir. Elle a eu la gloire, dans la phase qui finit, de créer le type du gouvernement représentatif; mais maintenant les forces qui par leur libre accord lui avaient permis de vivre mieux qu'aucun autre peuple sous le régime de la liberté se séparent l'une de l'autre pour se contrecarrer, et ses institutions n'assurent plus dans ses conseils la prédominance de la sage raison qui jusqu'ici avait dirigé son développement. Aujourd'hui enfin son vieil organisme est ébranlé. L'Angleterre aussi figure au nombre des sociétés tiraillées par des élémens discordans, et il reste à savoir si, parmi les peuples qui ont ainsi à se reconstituer, c'est à elle que reviendra l'honneur de trouver une nouvelle constitution, une nouvelle loi d'ordre de nature à concilier les tendances opposées qui se dégagent de l'état moral de nos jours. A cet égard, les traditions de son passé et le génie même qui l'a rendue capable de ce qu'elle a fait ne sont pas sans m'inquiéter pour elle. En un mot, il y a au soleil couchant de son libéralisme un point noir qui peut annoncer des orages pour le lendemain.

J. Milsand.

HISTOIRE D'UN DIAMANT

RÉCIT DE MŒURS CONTEMPORAINES.

I.

Depuis longtemps j'observais le comte de Louvignac. Je ne sais quel appât singulier cet homme offrait à ma curiosité, mais je ne pouvais m'empêcher de recueillir tout ce qu'on disait de lui. On en disait beaucoup de bien. D'une humeur douce, d'un commerce facile et agréable, d'une politesse un peu froide, M. de Louvignac n'aurait été pour les gens du monde qu'un homme bien élevé, s'il n'eût paru sujet à quelques-unes de ces manies qui éveillent l'attention. Il avait près de quarante ans, une fortune considérable, un grand train de maison, et il ne songeait pas à se marier; il ne voyait qu'un très petit nombre d'amis, vivait seul dans un hôtel à lui, sortait peu et ne donnait point de dîners. On ne pouvait pas l'accuser d'avarice. Il ne refusait pas son tribut à la charité publique et aux œuvres de bienfaisance. Quand la récolte était mauvaise, ses fermiers le trouvaient accommodant. La plus évidente de ses manies était celle de se croire malade, ou sur le point de le devenir, malgré tous les dehors d'une santé robuste. Il faisait bonne chère, mais en se refusant certains mets réputés innocens, certains vins bienfaisans pour tout le monde et nuisibles apparemment pour lui seul. Chaque année, il passait deux mois dans une petite ville des Vosges que la *fashion* ne connaît pas. Les faux malades ne sont en général que des égoïstes qui dissimulent sous le prétexte des infirmités du corps celle de leur âme : n'est-on pas excusable de ne penser qu'à soi lorsqu'on souffre? M. de Louvignac ne se plaignait jamais. On le voyait préoccupé de sa santé, on devinait son inquiétude aux précautions qu'il prenait; mais, que ce fût savoir-vivre ou mystère, il ne parlait pas de ses maux. De ces contradictions le

monde conclut que M. de Louvignac était un original, ce qui n'explique rien.

Cette espèce de grand seigneur, dont la vie correcte témoignait qu'il voulait être estimé, montrait dans la conversation une indulgence extrême pour les fautes et même pour les gros péchés des jeunes gens. Ordinairement cette bonté philosophique est l'effet d'une longue expérience et d'un grand âge. L'homme sur son déclin sourit des erreurs où il ne peut plus tomber, tandis qu'à quarante ans la sagesse est de fraîche date et volontiers sévère. M. de Louvignac ne l'était que pour lui-même. Avec des principes fermes, en matière de délicatesse et d'honneur, il se plaisait à excuser et à pardonner les faiblesses des autres. En maintes occasions, il avait montré du courage, du sang-froid dans le danger; mais la plus légère indisposition le plongeait dans un abattement profond. Son visage était beau, sa taille élégante, et ses yeux noirs semblaient faits pour exprimer toutes les passions, et cependant on y voyait rarement autre chose qu'une mélancolie inquiète. Il prenait soin de sa personne avec des recherches de petite-maîtresse où l'on ne sentait point l'envie de plaire. Enfin dans ses habitudes, ses mœurs et son caractère, cet homme avait je ne sais quoi d'énigmatique et de compliqué, comme si son naturel eût été altéré ou modifié par quelque choc violent du destin, par quelque passion aujourd'hui éteinte, ou comme s'il eût vécu sous l'obsession d'un souvenir accablant et d'une idée fixe. C'est cette énigme qu'il s'agissait de deviner.

Un soir du mois de janvier 1870, dans le petit salon du vieux marquis de C..., nous étions six fumeurs réunis devant un grand feu. Dix heures sonnaient. On apporta le thé. M. de Louvignac se prépara une tasse de cette boisson chaude dans laquelle il versa beaucoup de lait. Le vieux marquis nous racontait ses souvenirs de jeunesse. Mon voisin, qui était un peintre de paysages, se penchant à mon oreille, me dit tout bas : — Je m'étonnerai bien si le marquis ne nous raconte pas ce soir la mémorable histoire du carrick jaune.

— Qu'est-ce que cette histoire? demandai-je.

— Puisque vous ne la connaissez pas, apprêtez-vous à l'entendre.

Le peintre s'approcha de la fenêtre, souleva le rideau et nous annonça que la neige tombait.

— Cette affreuse neige! s'écria le marquis, je la déteste.

— Pourquoi donc? dit le peintre.

— Mauvais plaisant, reprit le marquis, vous savez bien pourquoi; mais ces messieurs l'ignorent, et je vais le leur apprendre. J'avais dix-sept ans lorsqu'il fut décidé que j'entrerais dans la maison militaire du feu roi Charles X. Pour cela, il fallait passer par l'école de

Saint-Cyr et faire des études spéciales. On me mit dans une pension préparatoire. Un domestique m'y conduisait de grand matin et venait me chercher à neuf heures du soir. Tous mes camarades, à peu près du même âge que moi, se destinaient à la même carrière. La moitié environ se composait de jeunes gens nobles; les autres étaient des fils de banquiers, de riches bourgeois ou d'anciens serviteurs de l'empire. Un assez mauvais esprit régnait parmi nous. Le beau d'Orsay faisait alors parler de lui, et menait la mode. Il inventa la soubreveste, le chapeau qui porte encore son nom, et une forme de bottes à l'écuyère adoptée par les *lions* de cette époque. N'étant libres que le dimanche, nous mettions ce jour-là seulement le costume du monde élégant. Ceux d'entre nous qui n'avaient pas de chevaux en louaient au manége, et nous allions grossir l'escorte du comte d'Orsay, persuadés que le beau sexe n'avait d'yeux que pour nous.

Mon père n'approuva point ces manières de dandy; mais ma mère prit plaisir à voir en moi l'enfant se donner des airs de jeune homme. Elle m'encourageait dans cette voie et subvenait secrètement à mes dépenses. Je n'étais encore que ridicule. Vous allez voir où la vanité peut nous entraîner.

La règle de l'institution exigeait qu'on vînt le soir chercher les élèves externes. Le maître de pension ne voulait pas être responsable de notre conduite hors de chez lui, et il tenait à nous remettre entre les mains d'une personne de confiance. Mon père prenait quelquefois la peine de venir me chercher. Un soir, il me fit appeler. C'était en janvier, par un temps de neige et de glace fondante, comme aujourd'hui. Je trouvai mon père vêtu d'un vieux carrick jaune à cinq collets qu'il ne portait plus depuis longtemps. Un de mes camarades montait dans une belle voiture où sa mère l'attendait. Je me sentis mortifié. Drapé dans un manteau à la mode, je marchais en silence à côté de mon père. A ses premières questions, je répondis par des monosyllabes qui trahissaient ma mauvaise humeur. Il me demanda d'un ton ironique si j'avais quelque contrariété.

A ce moment de son récit, le narrateur, oubliant qu'il parlait de lui-même, devint rouge de colère et s'écria : — Ce drôle! cet insolent! ce petit ingrat eut l'audace de répondre : « Oui, monsieur; vous auriez pu m'épargner l'affront de vous montrer à mes camarades sous cet accoutrement. »

Le vieux marquis s'arrêta comme suffoqué par l'indignation, puis il reprit : — Mon père n'était pas homme à supporter mon impertinence. Il me remit à ma place vertement. Ma mère elle-même me gronda, et je finis par comprendre ma sottise. On me la pardonna; mais ma conscience me la reproche encore. Une fois en ma vie, j'ai

manqué de respect à mon père. Il y a plus de quarante ans de cela, et, quand j'y songe, la honte et les regrets me serrent la gorge. Voilà pourquoi j'éprouve le besoin de raconter cette histoire à mes amis et de m'accuser devant eux. Ma confession faite, je suis soulagé pour quelque temps.

— Ce carrick jaune, dit le peintre, est pour vous comme le ruban volé par Jean-Jacques et dont l'esprit de parti a tenté vainement de faire un couvert d'argent.

— Je conçois, dit M. de Louvignac, que la confession vous soulage parce qu'il s'agit d'une peccadille d'écolier; mais l'aveu d'une action criminelle ne calmerait pas votre conscience et ne vous procurerait qu'un surcroît de honte.

— Peut-être, répondit le marquis.

— N'en doutez pas, ajouta Louvignac.

— Mon cher comte, dit le peintre, vous affirmez cela comme si vous le saviez par expérience.

Louvignac ne répondit pas. Il fronça le sourcil et regarda obstinément le tapis de la table à thé. Je me mis à réciter ces vers bien connus d'un poète contemporain :

Crois-moi, parle avec confiance.
Le sévère dieu du silence
Est un des frères de la mort.
En se plaignant on se console,
Et quelquefois une parole
Nous a délivrés d'un remord.

L'attitude du comte attira les regards de tous les assistans. Une pensée commune nous traversa l'esprit pendant ce silence d'une minute, qui nous sembla un siècle : est-ce que cet homme aurait commis un crime ?

— Ces vers sont fort beaux, dit enfin Louvignac en relevant la tête; mais ils font partie d'un dialogue entre le poète et sa muse, et ce tête-à-tête ressemble fort à un monologue. Je ne connais pas de moyen de se délivrer d'un remords. A la répétition générale d'*Iphigénie en Tauride*, lorsque Oreste, tombant épuisé à la fin de son accès de fureur, se mit à chanter : « Le calme rentre dans mon âme, » quelqu'un fit remarquer au maëstro que l'orchestre poursuivait son accompagnement *agitato*, ce qui semblait un contre-sens. Gluck répondit : « Ne vous en mettez pas en peine. Oreste peut dire que le calme rentre dans son âme, mais moi je sais qu'il n'y rentre pas. »

— Il faut convenir aussi, dit le peintre, que tuer sa mère est un cas grave.

— Et heureusement assez rare, ajouta le comte en souriant.

— Allons, mon cher Louvignac, du courage ! s'écria le vieux

marquis. Faites comme moi; soulagez votre cœur. Vous vous en trouverez bien.

— Non, mon ami; cela ne servirait à rien. J'ai commis une faute, il est vrai; mais j'en suis puni, et, quand le châtiment est commencé, la confession devient inutile.

Louvignac prit son chapeau et sortit.

— Monsieur le marquis, dit le peintre, vous avez été trop vite. Le criminel entrait de lui-même dans la voie des aveux lorsque vous l'en avez fait apercevoir, et il a ressaisi son secret qui allait lui échapper.

On devine que Louvignac fut le sujet de la conversation pendant le reste de la soirée. Le marquis l'avait connu enfant; il nous donna quantité de détails sur la famille, la fortune, l'éducation, les débuts dans le monde, les voyages, les goûts et les mœurs de ce personnage. — Quant à son aventure, nous dit-il ensuite, quant à l'épisode mystérieux de sa vie qui lui rappelait tout à l'heure le crime d'Oreste, je l'ignore absolument; mais je puis vous indiquer un homme qui en a été le témoin. C'est le vieux docteur Vibrac, médecin de la famille. Je le crois brouillé avec le comte, il parlera peut-être. Vibrac ne pratique plus; souvent il fréquente le soir un petit café de la rue Jacob. Si vous avez autant de patience que de curiosité, faites-lui votre cour en jouant sa partie de domino, et vous arriverez à la découverte de la vérité. Hâtez-vous seulement, car le bonhomme est octogénaire, et il commence à radoter.

Le peintre et moi, nous suivîmes les conseils du marquis. Nous recherchâmes le vieux docteur en fréquentant le même café que lui, et après deux mois de relations assidues et force parties de domino nous avions obtenu les derniers renseignemens nécessaires pour compléter la biographie du comte George de Louvignac.

II.

Comme le nom l'indique, la famille de Louvignac était du midi de la France. Elle y possédait de grands biens depuis trois siècles. Le comte Jean, père de George, commandait une compagnie de la garde royale lorsque la révolution de 1830 éclata. Le nouveau gouvernement lui offrit de rentrer au service; mais il se tint pour engagé avec la branche aînée des Bourbons, et il se retira dans ses terres. Il habitait ordinairement son château de Breuilmont, situé sur un des affluens de la Garonne dans une vallée charmante. La communauté d'opinions politiques le rapprocha d'un certain nombre de gentilshommes campagnards. Il leur donna des dîners et leur ouvrit la chasse de son domaine. On voisinait jusqu'à la distance

de cinq ou six lieues. Il n'y avait guère de semaine où l'on ne se trouvât réunis vingt ou trente convives, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des châtelains de la vallée. Dans une de ces parties de plaisir, le comte Jean remarqua une jeune fille de dix-huit ans nouvellement sortie de son couvent. Il se mit à côté d'elle à table et fut enchanté de son esprit. Le soir, il la fit danser, et en la reconduisant à sa place il lui adressa tout bas cette question : — Mademoiselle, vous conviendrait-il d'être demandée en mariage?

La jeune fille fit semblant de n'avoir pas entendu; mais elle rougit jusqu'aux yeux et agita fort son éventail. A minuit, au moment du départ, le comte lui donna la main pour monter en voiture. — Vous n'avez pas répondu à ma question, lui dit-il.

Encouragée par l'obscurité, la demoiselle répondit : — Demandez et vous recevrez; frappez et l'on vous ouvrira.

— Bon! pensa le comte. Elle me fait savoir ainsi qu'elle a reçu une éducation bien chrétienne. Tandis que je m'enflamme pour ses grâces, sa jeunesse, sa taille fine, ses cheveux bruns et luisans comme l'écorce du marron d'Inde, ses yeux bleus, ses longs cils et jusqu'à la petite fossette de son menton, elle me rappelle d'un mot que tout cela n'est qu'avantages extérieurs. En empruntant sa réponse à l'Écriture sainte, elle m'apprend qu'elle est plus sage que moi, et que les préceptes de l'Évangile sont gravés dans son cœur. Je suis suffisamment édifié sur ses qualités et son caractère, c'est une femme supérieure.

Le lendemain, le comte sortait à cheval au lever du soleil et se rendait chez le père de la jeune fille. M. de La Fênaie, enfermé depuis trente ans dans son petit château, était un de ces gentilshommes chasseurs pour qui l'univers n'a pas vingt lieues de circonférence, et dont l'écurie et le chenil sont affaires d'état. Ne s'attendant guère à recevoir une visite à sept heures du matin, il était en robe de chambre dans la cour de sa ferme, et contemplait avec satisfaction une copieuse bouillie au pain de son qu'un valet délayait dans une auge pour le déjeuner de la meute. — Mon voisin, lui dit le comte, excusez-moi si je vous dérange de grand matin. Une idée de quelque importance m'a mis la puce à l'oreille. Je sais que je manque à tous les usages, et que j'aurais dû vous envoyer une personne tierce; mais en matière d'ambassade on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Voici le fait : je viens vous demander la main de mademoiselle votre fille.

— Pardieu! j'aime cette franchise, répondit M. de La Fênaie. Voyons un peu. Vous êtes quatre ou cinq fois plus riche que moi, mon voisin.

— Je n'en sais rien; cela m'est indifférent.

— J'ai deux enfans, et mon fils n'a pas envie d'être d'église.

— N'allez pas le contrarier, le pauvre garçon!

— Ma fille Antoinette est bien jeune; mais, puisque vous avez de l'inclination pour elle...

— Mieux que cela : je l'aime.

— Eh bien donc, elle est bonne à marier; je vous la donne.

— Un moment! Il faut d'abord savoir si je lui plais.

— Vous lui plairez. La revue des habitans de la vallée est facile à passer. Vous êtes bien fait, riche, franc comme l'or, vous avez vingt-huit ans, qui diable voulez-vous qu'on vous préfère? Voilà qui est dit : touchez là, mon gendre.

Un mois après, le comte Jean de Louvignac épousait Mlle Antoinette de La Fênaie. Les deux époux firent un voyage en Italie, puis ils revinrent dans leur château. Avant l'année révolue, la comtesse donna le jour à un garçon qu'on appela George. Si la vie est un bien, jamais enfant ne vint au monde sous de meilleurs auspices. Il y eut des réjouissances à Breuilmont pour les relevailles de la comtesse et pour le baptême de son fils, à La Fênaie pour le premier anniversaire du mariage. Les invités donnèrent des retours de noces et des retours de chasse, après quoi la vallée rentra dans le calme. Jean de Louvignac adorait sa femme, et lui témoignait à tout propos son admiration. Rien n'était si beau, si parfait, si aimable qu'elle. Au milieu de la conversation, il ouvrait une parenthèse pour se récrier sur l'esprit, le bon sens, la raison d'Antoinette. Actif et remuant par tempérament, le comte s'absentait souvent, mais jamais, ne fût-ce que pour une heure, sans prendre congé de sa femme. Il ne lui reprochait que de n'avoir point assez de caprices et de ne pas fournir à son mari assez d'occasions de lui complaire. De son côté, Antoinette répondait à ces effusions passionnées par une tendresse douce et enjouée. Plus ingénieuse que lui dans l'art de plaire et de charmer, elle feignait d'avoir du goût pour tout ce qu'il aimait. Un voisin faisait bâtir, et le comte semblait avoir envie de l'imiter. Aussitôt Antoinette témoigna le désir de posséder une serre chaude. M. de Louvignac, transporté d'aise, appela son architecte et dirigea les travaux avec ardeur. Il alla jusqu'à Toulouse pour se procurer des plantes rares, et se mit à étudier l'horticulture. Sa femme sut le faire passer ainsi d'une occupation à une autre, en sorte que l'ennui et l'oisiveté n'entrèrent point à Breuilmont. Enfin les deux époux goûtaient tout le bonheur que peuvent donner le parfait accord, la bonne humeur et l'amour partagé.

Pendant ce temps-là, George grandissait. Son excellente constitution triompha aisément des petites maladies de l'enfance. Il était adroit à tous les exercices, montait à cheval dès l'âge de huit ans et

trottait bravement à côté de son père. Une fois par semaine, le docteur Vibrac venait de la ville voisine sur son bidet pour déjeuner au château, et, après avoir regardé l'enfant, il avait accoutumé de dire : — Si tous les hommes étaient bâtis comme ce garçon-là, le pharmacien fermerait boutique ou se ferait pâtissier.

Ce Vibrac, franc méridional et joyeux convive, avait une affection sincère pour la famille de Louvignac; d'ailleurs, bon praticien, au courant des découvertes nouvelles, doué d'un coup d'œil sûr, il se connaissait en hommes, et, tout en badinant, étudiait aussi bien les caractères que les tempéramens. Il pénétrait les intentions de la comtesse, et la secondait dans ses petites ruses de cœur avec une malice pleine de bonhomie.

Un jour, la comtesse le prit à part. — Mon ami, lui dit-elle, j'ai un service à vous demander. Vous voyez de quels soins touchans je suis comblée par mon mari. Aucune peine, aucun sacrifice ne lui coûte pour satisfaire et prévenir mes moindres désirs. Une fois en ma vie, je voudrais répondre à tant d'amour par autre chose que de la tendresse. Je ne suis pas riche comme lui; mais je possède un joyau de prix qu'il ne connaît pas. C'est un diamant monté en bague, que le cardinal Du Bellay a rapporté de Rome il y a trois cents ans. Ce diamant a une valeur historique. La dernière demoiselle Du Bellay, mon arrière-grand'tante, l'a laissé à ma grand'mère, et c'est ainsi qu'il est venu jusqu'à moi. J'ai remarqué qu'aujourd'hui les hommes portent des cravates longues dont ils croisent les bouts sur la poitrine en les attachant avec une épingle. Prenez ce diamant et rendez-le-moi monté en épingle pour la veille de la Saint-Jean.

La comtesse remit au docteur une petite boîte en vernis-Martin sur laquelle était gravée la devise des Du Bellay : *atavis et armis*. Vibrac l'ouvrit et regarda le diamant. — Je m'y connais un peu, dit-il; cette pierre est d'une fort belle eau. J'irai à Marmande, où il y a un joaillier connaisseur et honnête. Votre mari aura là une épingle magnifique.

Au bout de huit jours, Vibrac revint au château. En donnant le bras à la comtesse pour passer dans la salle à manger, il lui remit en cachette un papier. C'était une lettre qu'il avait reçue la veille, du bijoutier de Marmande.

« Monsieur le docteur, lui écrivait le marchand, sûrement la personne à qui appartient le diamant que vous m'avez confié n'en sait pas la valeur. C'est une pierre rare, de huit carats et sans défaut. De peur de me tromper, j'ai consulté un de mes confrères plus expert que moi. Nous l'avons estimé ensemble valoir douze mille francs. Ce qui en fait le prix, ce n'est pas tant la grosseur que la pureté, la belle forme et l'éclat. Il faut savoir que les diamans an-

ciens ont souvent une supériorité marquée sur ceux récemment découverts. Puisque celui-ci est la propriété d'une dame, je pense qu'elle le devrait porter elle-même; ce serait dommage de le donner à un homme. Avant donc de faire l'ouvrage que vous m'avez commandé, j'attendrai de nouveaux ordres. »

— A merveille! dit la comtesse après avoir lu cette lettre. Mon cher docteur, dites à votre joaillier d'exécuter ma commande. Je voudrais que mon cadeau valût cent mille francs.

— Peste! s'écria Vibrac, il fera bon s'appeler Jean dans cette maison le 24 juin prochain.

Cette année-là en effet, les voisins s'entendirent avec Antoinette pour fêter la Saint-Jean avec plus de magnificence qu'à l'ordinaire. On fit venir de Marmande un feu d'artifice. On dansa dans le parc, dont l'accès fut ouvert aux paysans. Le matin, la comtesse, aux aguets, entra chez son mari au moment où il s'habillait, et lui offrit une cravate neuve en soie bleue, qu'il s'empressa de mettre à son cou. Lorsqu'il en eut fait le nœud et croisé les deux bouts : — Il vous faut une épingle pour les attacher, dit Antoinette en présentant la petite boîte en vernis-Martin.

Le comte examina le diamant, et demeura comme saisi de la beauté du cadeau. La comtesse fixa elle-même l'épingle sur la cravate bleue, et, reculant d'un pas, elle battit des mains en s'écriant : — Oh! que cela vous va bien! que je suis contente! vive M. le cardinal!

Louvignac se mira dans une glace, regarda sa femme avec des yeux humides, et les deux époux s'embrassèrent. Au dîner, tous les hommes étaient en cravate blanche, hormis le comte, paré de son épingle. On admira le diamant, dont l'origine fut racontée. On but à la mémoire du cardinal Du Bellay. Le docteur Vibrac se grisa au dessert et récita un compliment en vers dans le patois du poète Jasmin. Les carrosses ne sortirent de la cour du château qu'au point du jour. Cette fête laissa dans l'esprit du petit George des souvenirs ineffaçables. Pour la première fois, on lui avait permis de veiller. Les lanternes vénitiennes et le feu d'artifice l'avaient transporté dans un monde féerique, dont il chercha les traces le lendemain sur l'herbe foulée. Il n'y trouva que des piquets de bois et des bouts de carton noircis. Le diamant seul brillait encore sur la cravate de son père. George ne pouvait en distraire ses yeux. Il lui sembla qu'une étincelle du bouquet de feu s'était changée en pierre, et fixée à jamais sur la poitrine de l'heureux châtelain dont on célébrait la fête. En se rappelant tout ce qu'on avait raconté du cadeau fait par sa mère et les félicitations des convives, il en tira cette conclusion que le comble du bonheur était de posséder un

diamant, et il se dit tout bas : — Moi aussi, quand je serai grand, j'aurai une belle épingle de cravate, comme mon père.

Le comte se proposait de donner à sa femme un collier de pierres précieuses; mais il n'en garda pas le secret, et la comtesse le supplia de n'en rien faire. — Mon ami, lui dit-elle, vous allez porter le trouble dans les mœurs patriarcales de notre vallée. Si l'on me voit des diamans, toutes les femmes en voudront avoir. Tous nos voisins ne sont pas également riches, ce sera le commencement d'une rivalité fâcheuse dont les hommes se plaindront. Quelques-uns des plus aimables cesseront leurs visites, et nous les regretterons. Ne détruisez pas l'égalité des toilettes. Laissez-nous nos robes blanches; laissez-nous montrer nos bras et nos épaules sans y ajouter rien de brillant et de coûteux pour la bourse d'un mari.

M. de Louvignac se soumit aux sages avis de sa femme. Le cadeau qu'il avait reçu d'elle ne fut qu'un incident sans suites, et le diamant des Du Bellay n'éveilla pas de jalousie dans la vallée, où il brilla sans rival.

III.

Le premier événement qui troubla le bonheur d'Antoinette fut le départ de son fils. Le comte pensait que, pour former un homme, il faut au moins quelques années de collége. George savait tout ce que lui pouvaient apprendre sa bonne anglaise et le curé du village. La comtesse voulait faire venir de Paris un précepteur; mais son mari, appuyé de Vibrac, insista pour l'éducation publique, et Antoinette se résigna. George fut envoyé à Sorèze, dont le collége jouit encore d'un certain renom. Le jeune écolier eut des succès, remporta des prix, et revint toujours chargé de couronnes au temps des vacances. Enfin à dix-sept ans, ayant achevé ses études, il se rendit à Toulouse pour se préparer à subir son examen de bachelier.

Cette année-là, le jour de la Saint-Hubert, il y eut dans la vallée une grande chasse pour laquelle on employa des traqueurs. A la première battue, le désordre se mit dans les rangs des chasseurs. Le brouillard de novembre gênait le tir. M. de La Fênaie reçut un coup de feu dans la tête; on le rapporta chez lui mourant. Un valet maladroit apprit la nouvelle de cet accident à la comtesse. Elle partit à l'instant pour La Fênaie. Vibrac, arrivé avant elle, n'avait eu qu'à constater un décès. Il voulut empêcher Antoinette de pénétrer dans la chambre mortuaire, mais rien ne put la retenir. A la vue de son père dont le visage était horriblement défiguré par la blessure, elle s'évanouit. Rentrée au château, elle se mit au lit avec la fièvre. Le lendemain, le docteur secoua la tête en lui tenant

la main. La fièvre prenait un caractère alarmant. Une médication énergique triompha du premier accès; le second parut moins violent, mais au troisième les symptômes s'aggravèrent; le délire commença, et la malade fut emportée en quelques heures.

Jean de Louvignac reçut ce coup si subit et si imprévu avec une stupeur morne dont Vibrac s'inquiéta d'abord. Bientôt éclatèrent les cris et les larmes, et le docteur se rassura. Quand cette crise fut passée, le comte trouva jusque dans les manifestations de sa douleur l'emploi de son activité, sans quoi il ne pouvait vivre. Il avait dans le cimetière du village une sépulture de famille où le corps d'Antoinette fut déposé provisoirement. Sur un nouveau terrain, il fit construire une autre tombe plus belle en forme de chapelle et pour deux personnes seulement. Il y voulait dormir un jour à côté de sa femme, et quand on y eut transporté les restes de la comtesse, il se plut à venir souvent dans ce monument, dont il gardait la clé, pour y prier devant le petit autel et regarder la place qui lui était destinée. Cependant le tombeau n'avait pas été aussi long à bâtir que celui de Mausole, et le docteur Vibrac, qui n'approuvait point les séances dans le boudoir funèbre, se mit en devoir de chercher au comte une autre occupation. — Monsieur, lui dit-il, depuis vingt ans que vous demeurez dans ce château, vous avez eu peu de souci de ce qui se passait dans le reste de la France. Une nouvelle révolution a éclaté; c'est à peine si vous y avez pris garde. Je ne vous blâme point de ne pas déchirer la bande de votre journal. Cependant le moment me paraît venu de songer aux vivans, et particulièrement à votre fils. George a dix-huit ans; il faudrait lui faire voir le monde et lui permettre de choisir la carrière qui lui plaira, car il n'est pas lié par les mêmes engagemens que vous. On peut bouder un gouvernement, on ne boude pas son pays.

M. de Louvignac adopta toutes les idées du bon docteur. Il partit pour Paris avec son fils. Comme il n'y trouva point d'appartement assez vaste pour lui, il acheta un petit hôtel dans le faubourg Saint-Germain, et fit venir ses chevaux. Il se créa des relations dans la meilleure compagnie, et fréquenta les salons et les théâtres. Afin de surveiller George de plus près, il partagea ses plaisirs et lui servit de compagnon aussi bien que de mentor. La première fois que le jeune provincial s'assit à l'orchestre de l'Opéra, il fut plus ébloui du coup d'œil de la salle que des merveilles de la scène. Les parures des femmes le remplissaient d'admiration. Il ne pouvait détacher ses regards d'une loge d'avant-scène où une vieille dame étalait sur des épaules maigres une magnifique rivière de diamans. George demanda naïvement à son père si ces diamans étaient plus beaux que celui du cardinal Du Bellay. — Je n'en sais rien, répon-

dit le comte. Il faudrait les voir de près; mais je doute qu'il y en ait un seul de la valeur du mien. Si le bijou du cardinal figurait parmi ces pierres, il les éclipserait peut-être par l'éclat de ses feux.

Au bout d'un an de séjour à Paris, George, ayant assez de la vie mondaine, exprima le désir d'embrasser l'état militaire. Il se séquestra volontairement, prit des maîtres de mathématiques et de dessin, et son père lui tint lieu de répétiteur. Ses examens furent brillans. Il entra des premiers à l'école de Saint-Cyr. Après ses deux ans d'études et d'exercices, il en sortit avec le brevet de sous-lieutenant pour aller servir en Algérie dans un régiment de chasseurs, et le comte Jean retourna au château de Breuilmont. Vibrac ne se réjouissait qu'à demi des succès de George. — Tout cela est fort bien, pensait-il, le fils a le pied à l'étrier; mais le père, quelle monture lui ferons-nous enfourcher maintenant? comment lui trouver une nouvelle occupation? Ce moment si beau va devenir pour lui comme une année climatérique.

En effet, le comte, rentré chez lui, tomba bientôt dans le désœuvrement. Lorsqu'il chercha ses goûts d'autrefois, il ne les retrouva plus. La chasse lui était odieuse depuis l'accident qui avait eu des suites si funestes. A quoi bon remettre dans la serre des fleurs qu'Antoinette ne verrait plus? Recommencer à fréquenter les voisins, c'était courir après des souvenirs douloureux pires que l'ennui. Le comte reprit le chemin du cimetière malgré les représentations de Vibrac. Il ajouta quelques embellissemens au tombeau de sa femme, et ne bougea plus de son boudoir funèbre. Ses cheveux blanchirent; sa santé s'altérait visiblement. Il perdit le sommeil et l'appétit. En peu de mois, il devint méconnaissable, et le docteur, remarquant les symptômes d'une fièvre nerveuse, crut devoir écrire à George, afin de l'engager à venir donner des soins à son père. Pendant le délai nécessaire pour obtenir un congé, George reçut une seconde lettre plus pressante que la première. Le comte avait commis une imprudence. Il était resté jusqu'à la nuit dans son caveau par un temps froid, et la fièvre nerveuse se trouvait compliquée d'une pleurésie. Le malade avait reçu les derniers sacremens, lorsqu'il aperçut le visage de son fils penché sur son lit. A cette vue, ses yeux se ranimèrent, et la voix lui revint. — George, dit-il, écoute-moi, et songe à m'obéir. Dans ce coffret qui est là, sur ma cheminée, tu prendras ma vieille cravate bleue et mon épingle en diamant. Quand je serai mort, tu me mettras cette cravate au cou, et tu en attacheras les deux bouts croisés sur ma poitrine avec l'épingle. C'est ainsi que je veux être enseveli. Ces deux objets me viennent de ta mère. Tu es assez riche pour ne point regarder à un diamant, et, quand tu te marieras, tu en donneras d'autres à ta

femme. Cette fantaisie d'un mourant ne fera pas grand tort à mon héritage; je te prie de la respecter.

— Je la respecterai, répondit George.

— Encore un mot, reprit le moribond; n'ayant d'autre héritier que toi, je n'ai pas écrit de testament, cependant je voulais laisser douze mille francs au docteur Vibrac.

— Il les aura, mon père. Je les lui donnerai.

— Fort bien. Tu sais où mon corps doit être déposé; à présent je puis m'en aller. Je ne te souhaite pas de finir comme moi, consumé par les regrets et l'ennui. Mieux vaut mourir dans ses souliers, non comme un brigand corse, mais comme un bon soldat. Sois homme d'honneur, et va avec Dieu.

Le moribond n'essaya plus de reprendre la parole, et au bout d'une heure il s'éteignit.

George, qui connaissait seul les dernières volontés de son père, résolut de les exécuter religieusement, sans témoin, de peur d'éveiller la cupidité de quelque subalterne. Quand les formalités d'usage furent remplies, il ouvrit le coffret et en tira le précieux diamant. C'était le premier objet qui lui eût fait connaître dans son enfance le plaisir de l'admiration. Il le regarda longtemps et le porta respectueusement à ses lèvres. Il prit ensuite la vieille cravate bleue, qu'il mit au cou du défunt, en attacha les deux bouts croisés sur la poitrine avec l'épingle, et dissimula le tout dans les plis du linceul. Sa vénération pour son père, la gravité des circonstances et la perte douloureuse qu'il venait de faire ne laissèrent point de place dans son esprit à d'autres regrets. Le diamant du cardinal Du Bellay fut enfoui et scellé dans la tombe avec le comte Jean de Louvignac, sans que personne en sût rien, hormis son fils.

Les habitans de la vallée, grands et petits, assistèrent au convoi funéraire. Au retour de la cérémonie, George annonça au docteur Vibrac qu'il avait à lui remettre une somme de douze mille francs.

— Qu'est cela? demanda le docteur. Pourquoi me veux-tu payer vingt fois mes honoraires?

— Parce que mon père me l'a ordonné en mourant.

— Si c'est un legs, à la bonne heure. Il faut savoir pourtant en quel état le feu comte a laissé ses affaires. Je les crois un peu dérangées depuis la mort de sa femme. Son hôtel de Paris, qui lui a coûté cher, n'est pas même loué. Les gérans, se sentant la bride sur le cou, auront fait leur main. Commence par rétablir l'ordre dans ta fortune, et nous verrons après.

— Quel que soit l'état de la succession, vous aurez vos douze mille francs.

— Ne te fâche point, mon ami; je les accepterai.

Le docteur remarqua bientôt que George s'entendait parfaitement à remettre en ordre sa fortune, et même qu'il y prenait goût. Le notaire paya les douze mille francs. On corrigea quelques abus. Le petit hôtel de Paris fut mis en location. De la serre chaude, on fit une orangerie, en sorte qu'elle devint lucrative d'onéreuse qu'elle avait été. On vendit les chevaux et voitures, dont un militaire en activité n'avait que faire, par conséquent aussi les provisions de fourrages et tout l'attirail dispendieux de la chasse à courre. En voyant ces réformes exécutées promptement, de la main et sous l'œil du maître, par un jeune homme de vingt-quatre ans, le vieux docteur comprit que l'héritage des Louvignac n'était pas en danger de périr. Au milieu de ces occupations, George avait appris la déclaration de guerre de la France à la Russie et les premiers faits d'armes de la campagne de Crimée. Il retourna en Algérie pour s'embarquer avec son régiment. Sous les murs de Sébastopol, il eut le bonheur de se distinguer en deux rencontres, et de conquérir le grade de capitaine et la décoration de la Légion d'honneur. Son ambition n'en souhaitait pas davantage. La paix une fois signée, George, revenu en France et n'ayant plus en perspective que la vie insipide des garnisons, voulut se reposer de ses fatigues, et donna sa démission. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut un voyage de deux ans en Italie, d'où il passa en Grèce, puis en Orient. Dans une lettre qu'il écrivit de Schiras au docteur Vibrac se trouvait le passage suivant : « Ce qui m'a le plus charmé, c'est le costume de cérémonie du shah de Perse ruisselant de pierres précieuses. J'ai acheté dans ce pays quelques diamans assez beaux. Si vous apprenez par les journaux que je suis élu roi des Tartares comme Tamerlan, faites votre bagage et venez me rejoindre. » Les chances de fortune de Tamerlan ne s'étant pas présentées, George se lassa des mauvais lits et des cuisines nauséabondes. Il revint enfin à Paris, où il reprit possession de son hôtel, après avoir signifié de loin leur congé aux locataires qui l'occupaient.

Dès ses premiers pas dans cette ville de plaisirs, le comte de Louvignac fut frappé des changemens survenus à Paris pendant son absence. La transformation n'était pas encore complète, mais elle marchait à grands pas. Déjà le marteau des embellissemens avait jeté à bas d'anciens quartiers, et sur leurs ruines s'élevaient de longs boulevards tirés au cordeau et bordés de maisons fort belles, mais toutes semblables entre elles. Une véritable révolution s'opérait dans les idées et les mœurs. Tandis que la fortune publique se chargeait de dettes énormes, on entendait parler de fortunes privées faites en un jour, par des coups de main, et atteignant des chiffres scandaleux. De là un luxe toujours croissant dans les équipages,

les meubles, l'argenterie, les toilettes des femmes. George s'étonna de voir les jeunes visages eux-mêmes grossièrement fardés. Il lui sembla qu'ils y gagnaient bien plus en effronterie qu'en beauté. La fièvre dépensière engendre la soif de l'argent. On ne parlait d'autre chose. Il ne servait à rien d'être jeune, beau, bien élevé, pas plus que d'avoir de l'esprit ou d'autres talens que celui de faire fortune. Les hommes se divisaient en deux classes seulement, les riches et les pauvres, par la raison que tout était à vendre.

George de Louvignac, ayant bonne envie de se conformer aux modes et usages nouveaux, se fit présenter dans un cercle d'hommes de son âge. Il va sans dire qu'on y jouait gros jeu. On lui montra un jeune garçon, à peine majeur, qui venait d'hériter de deux cent mille francs, que lui laissait un parent de province; la nouvelle de cet héritage lui était arrivée la veille au matin, et le soir il avait perdu pareille somme au jeu. Cette aventure excitait la gaîté de tout le cercle, et le joueur dépouillé riait aussi haut que les autres. George se laissa mettre à une table de lansquenet. En moins d'une heure, il y perdit douze mille francs. Comme il trouva que c'était assez payer sa bienvenue, il ne voulut plus toucher aux cartes.

Le jeune homme qui lui servait de pilote le conduisit dans une réunion de beautés à la mode. Il y régnait une liberté de langage qui n'allait pas tout à fait jusqu'au mauvais ton. Celles de ces dames dont on se disputait les bonnes grâces n'étaient pas toujours les plus jolies, c'étaient plutôt celles qui, par leur savoir-faire ou leurs extravagances, avaient acquis un certain renom. La maîtresse de la maison singeait assez bien les manières des femmes du monde. Elle donnait à dîner tous les jours à deux ou trois jeunes gens qu'elle avait ruinés et même réduits aux expédiens. Dans cette société-là, les qualités de George, son esprit, son grand air, furent appréciés quand son introducteur l'eut annoncé comme un homme riche. Il adressa ses hommages à la personne la plus jeune parce qu'elle lui sembla moins recherchée que les autres. Au moment où il se retirait, son introducteur lui dit tout bas : — Je reste ici pour m'enquérir des préliminaires du traité de paix, et je vous en ferai part demain matin.

— Va-t-on aussi vite que cela? demanda George.

— Sans doute. A quoi bon perdre le temps en simagrées?

Le lendemain, le négociateur vint déjeuner avec George. — L'affaire dont je me suis chargé n'était pas des plus simples, dit-il. Vous vous tromperiez fort, si vous pensiez que cette jeune femme est délaissée; c'est au contraire parce qu'elle a beaucoup d'occupations qu'on ne s'amuse pas à la pourchasser inutilement. Cependant je lui ai représenté que vous êtes nouveau-venu dans nos réunions,

qu'il nous importe à tous de vous y retenir par des relations faciles et aimables, et qu'il serait malséant de vous rebuter dans votre première inclination. Elle m'a répondu en riant qu'elle consentirait donc à vous écouter pour faire preuve de vertus hospitalières. Voici maintenant à quelles conditions : on ne pourra vous consacrer qu'un jour par semaine, un jour entier, de vingt-quatre heures. Le reste de la semaine appartient à un heureux titulaire qui ne céderait rien de ses priviléges. On saura lui faire accepter cet accommodement. Votre tour de faveur ne vous coûtera que cinq cents francs par semaine; mais on vous demande des diamans pour une somme de douze mille francs environ, c'est ce qu'on appelle en affaires une épingle. Du reste, on n'exige pas de vous le secret. S'il vous plaît d'orner votre voiture d'une jolie femme, on vous accompagnera le matin au bois de Boulogne, le soir au théâtre; votre possession sera donc bien et dûment établie. Réfléchissez et voyez si cela vous convient.

— Mes réflexions sont faites; cela ne me convient pas.

— Mon cher comte, si vous cherchez le placement de votre cœur dans les prix doux, comme dit le commerce, il ne faut pas vous adresser à des femmes que la mode met à l'enchère.

— Laissons la question d'argent, répondit George. Ce que je n'accepte pas, c'est le partage avec cet heureux titulaire dont le cœur se repose un jour par semaine. Si j'étais amoureux, cette condition suffirait à me dégriser.

— Mais puisque cet homme est six fois plus riche que vous, qu'avez-vous à dire?

— Rien absolument, et c'est pourquoi je bats en retraite.

— Vous êtes un grand enfant. Il ne s'agit que de vous accoutumer à cette idée du partage. Vous en verrez bien d'autres quand vous connaîtrez mieux notre monde.

— Je commence à le connaître.

— Il faut être de son époque. Nous appelons cela savoir se mettre *dans le mouvement*.

— Eh bien! je crois que jamais je n'y entrerai.

George comprit qu'il ne pouvait demeurer parmi cette bande de dissipateurs, à moins de se ruiner comme eux. Insensible aux plaisirs de la vanité, n'éprouvant pas le besoin d'afficher des succès achetés ni de promener une femme payée dans sa voiture, il chercha son plaisir ailleurs. Soit par une disposition naturelle, soit sous l'influence des premières impressions de son enfance, il sentit se développer son goût dominant pour les pierres précieuses. La belle industrie des bijoutiers de Paris et les merveilles étalées aux regards des passans l'y invitaient. Il se mit en relations d'affaires

avec un de ces joailliers fameux qui méritent le nom d'artistes. Des curieux apprirent de ce joaillier que George achetait des diamans d'un grand prix. Les hommes ne portant pas de bijoux, on pensa que ce devait être pour en faire des cadeaux, mais à qui? C'est ce qu'on ne put découvrir. Bientôt on remarqua que George entassait ses acquisitions dans un écrin qu'il se plaisait à regarder. Il devenait tout à fait expert en matière de pierres fines. On s'amusait à lui présenter des diamans pour en savoir le prix, et, comme il les estimait en véritable connaisseur, on échangeait des sourires qui signifiaient : « Notre ami est un maniaque. »

M. de Louvignac n'en était pas au point de ne laisser d'accès dans son cœur à aucune autre passion que celle du collectionneur. Tout en se livrant à son occupation favorite, il aimait aussi les plaisirs de l'esprit. Grâce à son nom et aux anciennes relations de son père, il put s'introduire dans un monde moins frivole et moins dangereux que celui des jeunes dissipateurs. On l'accueillit avec distinction, et nous avons des raisons de croire qu'il y trouva le placement de son cœur sans le secours d'un ambassadeur et sans aucun débat d'argent. Le temps que dura cette liaison mystérieuse fut assurément le plus heureux de sa vie; mais un bonheur qu'il faut tenir secret est rarement de longue durée. Selon toute apparence, le comte de Louvignac se vit enlever par un caprice de femme ce qu'un caprice lui avait donné. Sa fierté ne lui permit ni de se plaindre ni de faire la confidence de son déboire, et comme il se sentait tomber dans la tristesse, sans attendre qu'elle fût remarquée par ses amis, il partit brusquement pour son château de Breuilmont afin d'y cacher sa blessure.

Le meilleur auxiliaire du temps pour la guérison des peines d'amour, c'est le changement de lieux. George en éprouva bientôt l'effet salutaire. Il retrouva toutes choses à Breuilmont en l'état où il les avait laissées le jour de son départ. Chaque objet que rencontrait son regard réveillait en lui le souvenir consolant des belles années de son enfance, si bien que les dix ans qu'il avait passés à courir le monde lui semblèrent comme un rêve pénible. Le bon docteur Vibrac, dont la vieillesse n'éteignait point la vivacité méridionale, venait souvent lui tenir compagnie et lui proposer une partie d'échecs. Un jour, Vibrac le surprit absorbé dans la contemplation de ses pierres précieuses étalées sur un tapis de velours vert. — Je ne vois pas, dit le docteur après avoir regardé toute la collection, je ne vois pas dans tout cela l'épingle de ton père.

— Vous ne la reverrez jamais, répondit George.

— Comment! Est-ce que tu l'aurais vendue ou donnée en échange pour un de ces bijoux?

— Non, mon ami; le diamant des Du Bellay a éteint ses feux et ne doit plus éblouir personne.

— Je comprends, tu le tiens caché aux regards des profanes comme une relique sacrée; mais pourquoi dis-tu qu'il ne doit plus briller pour personne? Tes descendans ne seront pas obligés de partager tes pieux scrupules, et franchement ce serait dommage. La nature n'a pas mis un nombre inconnu de siècles à faire cette petite merveille pour qu'elle demeure au fond d'un tiroir. Ce diamant a des droits à la lumière, et tôt ou tard il y reviendra...

— Jamais! répondit George avec un soupir.

Il raconta ce qui s'était passé le jour de la mort de son père, et comment le feu comte de Louvignac avait exigé que le diamant fût enfermé avec son corps dans le cercueil.

— Voilà une singulière fantaisie, dit le docteur; mais c'est la dernière volonté d'une âme noble et belle. Il n'y avait pas à marchander; tu as bien fait de lui obéir. Je vois d'ailleurs que tu as amplement réparé cette perte et que tu t'es mis en mesure de pouvoir un jour offrir à ta femme plus de diamans qu'il n'y en eut jamais dans la famille. Il s'agit maintenant de trouver la jolie paire d'épaules sur lesquelles brillera ta collection.

— Cela ne presse pas, répondit George.

En examinant les papiers de la succession, l'héritier des Louvignac rencontra, parmi les lettres de sa mère, celle du bijoutier de Marmande au docteur Vibrac. Il apprit ainsi que le diamant avait été évalué à douze mille francs. Le prix lui sembla énorme et hors de proportion avec la grosseur de la pierre, dont il croyait se souvenir. Il fallait donc que, malgré son peu de volume, cette pierre fût tout à fait rare par son poids, son éclat et sa pureté. Le plus gros diamant que George eût dans sa collection avait été payé trois mille francs; celui de sa mère valait quatre fois davantage. Assurément ce devait être une merveille, et il l'avait eue devant les yeux pendant des années sans en connaître la valeur! et aujourd'hui qu'il saurait l'apprécier, la vue lui en était à jamais interdite! Tant de beauté dans un objet si petit, et personne au monde ne devait plus le revoir! — Le docteur, pensa George, le docteur lui-même l'a dit : c'est vraiment dommage. C'est une cruauté, une barbarie qui révolte la nature. A-t-on bien le droit de condamner à l'obscurité les plus beaux ouvrages de Dieu? Ma religion n'a-t-elle pas été surprise? Si j'eusse connu le prix de cet objet, n'aurais-je point fait de justes réflexions sur un acte de vandalisme que nul être en possession de son bon sens n'oserait commettre? Décidément je n'en ai pas encore fini avec ce chiffre fatal de douze mille francs qui ressemble à une raillerie du hasard. Ce diamant

venait de ma mère; en bonne justice, n'était-ce pas à moi qu'il appartenait, et un autre pouvait-il en disposer?

Mais George se rappela que sa mère s'était bien volontairement dessaisie du diamant. Il se rappela les derniers momens de son père, la promesse solennelle faite à un mourant, et il fut obligé de convenir avec lui-même qu'il était destitué de tous ses droits sur l'objet de sa convoitise. D'autres sophismes lui revinrent bientôt à l'esprit. Il ne demandait pas à rentrer en possession de cette précieuse relique de famille, ni à l'ajouter à sa collection. Ce qu'il regrettait seulement, c'était de ne l'avoir point regardée avec ses yeux de connaisseur. Ne pouvait-il donc sans crime la revoir une fois, la tenir avec respect dans ses mains, la considérer un moment et la remettre ensuite à sa place? Cette curiosité serait-elle donc si coupable? La main pieuse d'un fils ne pouvait-elle se poser sur les restes d'un père qu'elle avait enseveli elle-même? Et que devient la dépouille mortelle de l'homme après dix ans d'intervalle? Quelques ossemens épars dans un peu de poussière. « La cendre glorieuse d'Alexandre le Grand, dit Hamlet, sert peut-être aujourd'hui à boucher le trou d'une futaille. » Que sera-t-il advenu dans mille ans de cette tombe, de ce village et de ce cimetière? Le diamant seul n'aura rien perdu de sa beauté. Peut-être le soc d'une charrue le fera sortir de terre sous les pieds d'un laboureur. Ne vaudrait-il pas mieux l'en tirer tout de suite? Malgré tous les raisonnemens du monde, George voyait se dresser devant lui les grands mots de sacrilége et de profanation. Si encourageans que fussent le scepticisme d'Hamlet et les doctrines hardies des philosophes matérialistes, il se sentait faiblir à l'idée de plonger sa main dans un cercueil; ce qui ne l'empêcha pas de s'informer exactement, par la lecture et par ses conversations avec le docteur, du degré de décomposition où se trouve le corps humain dix ans après l'inhumation, lorsque ce corps est enfermé dans un caveau et non en pleine terre.

Un matin, George se rendit au cimetière. Il se reprochait de n'avoir pas encore visité la tombe de ses parens. A l'extérieur, le monument lui parut en parfait état; mais, quand il eut ouvert la porte et pénétré à l'intérieur, il fut effrayé des ravages du temps. Quelques vitraux de la toiture brisés par la grêle étaient tombés. La pluie avait ruisselé sur les murs. Une mousse épaisse couvrait les planches de l'autel rongé par l'humidité. Le prie-Dieu souillé par l'eau et la poussière était inabordable. A droite et à gauche de l'autel, les deux pierres sépulcrales qui marquaient les entrées des caveaux étaient sur le point de tomber en avant, et le salpêtre rendait les deux inscriptions illisibles. Quant aux dorures des arceaux

et aux peintures murales, il n'en restait plus de traces. Ce spectacle produisit sans doute une impression sinistre sur l'esprit de George, car il ne prit que le temps de constater les dégâts et rentra chez lui. La porte du château fut fermée aux visites. Les domestiques remarquèrent que leur maître se promenait seul sous les arbres du parc d'un air agité. On l'entendit pendant la nuit marcher dans sa chambre, et sa lampe brûla jusqu'au jour. Il descendit avant le lever du soleil et entra sous une remise où il faisait travailler des ouvriers maçons et paveurs. C'était un dimanche. Les ouvriers ne devaient point venir; mais ils n'avaient pas emporté leurs outils. M. de Louvignac s'empara d'un de ces pics de fer qu'on emploie à desceller les pavés ou les pierres, le mit sur son épaule, et sortit du château par la cour des écuries.

Le docteur Vibrac, allant voir un malade et monté sur son bidet, longeait dans un petit sentier le mur du cimetière. Un bruit sourd frappa son oreille. Il crut entendre de forts coups de pioche suivis d'un éboulement. Il arrêta son cheval, se dressa sur ses étriers et regarda par-dessus le mur. Le cimetière était entièrement désert. On voyait à peu de distance le tombeau du feu comte de Louvignac. La porte en était close. Vibrac écouta un moment, et, n'entendant plus rien, remit son cheval au trot. Cependant George, résolu à reconquérir son diamant, travaillait comme un manœuvre. L'entreprise offrait plus de difficultés qu'il ne l'avait pensé d'abord. Lequel des deux caveaux renfermait le cercueil de son père? il ne s'en souvenait plus. En grattant avec un couteau l'une des pierres sépulcrales, il retrouva sous la couche de salpêtre ces mots de l'épitaphe : *Ici repose*, puis le nom de *Jean*. Suffisamment éclairé par cette découverte, il fit sauter à coups de pic le peu de ciment qui soutenait encore la pierre; mais, comme il ne frappait pas toujours juste, un large pan de moellon se détacha du mur; la pierre le suivit et se brisa sur les dalles avec fracas. George se recula lestement, puis il demeura immobile en face de l'ouverture du caveau.

Lorsque ses yeux se furent accoutumés à la demi-obscurité, il s'aperçut que la voûte détériorée livrait passage à des infiltrations d'eau et à l'air extérieur. Il descendit les marches en se courbant. Le cercueil, déposé sur une table en maçonnerie, n'était plus qu'un amas de poussière, dans laquelle le diamant devait être mêlé. George en prit au hasard une poignée en y enfonçant hardiment la main. Au milieu de cette poussière se trouva un corps dur qu'il examina de près : c'était un petit caillou de couleur roussâtre, d'une surface raboteuse et de forme ovoïde. Il le mit dans sa poche, puis il alluma une bougie pour se livrer à des recherches plus minutieuses. Il ne chercha pas longtemps. A peine la bougie fut-elle suspendue

au-dessus du cercueil que le diamant des Du Bellay, rendu à la vie, lança un jet de lumière éblouissant dans l'œil de son libérateur. George s'en saisit. Dans la joie du succès, il s'enfuit, laissant le tombeau en l'état où il l'avait mis, et rentra au château, son pic de fer sur l'épaule, sans prendre garde aux mines ébahies de ses gens, fort étonnés de le voir passer en cet équipage.

IV.

Le docteur Vibrac venait déjeuner au château si souvent qu'on ne prenait pas la peine de l'annoncer. Il se rendait tout droit à un petit salon où il lisait les journaux en attendant le coup de cloche et l'arrivée du maître de la maison. Un matin, il trouva sur la cheminée du salon l'écrin qui renfermait les bijoux de George. La clé était dans la serrure. Sans penser à mal, il ouvrit la boîte et reconnut aussitôt la fameuse épingle du feu comte de Louvignac. Comme si le couvercle d'argent oxydé lui eût brûlé les doigts, il le laissa retomber, ferma vivement la boîte et se plongea dans un fauteuil pour réfléchir au secret qu'il venait de surprendre. Le bruit souterrain du cimetière lui revint alors à la mémoire, et la vérité tout entière se découvrit à lui subitement. Sa franchise ne s'accommodait point d'une position équivoque. Pendant le déjeuner, ses yeux perçans, fixés sur ceux de George, lançaient des regards pleins d'interrogation. A la fin, n'y tenant plus : — Je ne savais pas, dit-il, que notre pauvre village possédât de bijoutier; cependant ta collection s'est enrichie d'une belle pièce depuis peu.

— Vous avez ouvert mon écrin! s'écria George.

— Assurément.

— C'est une indiscrétion.

— Si j'ai commis une indiscrétion, comment s'appelle ce que tu as fait?

— Appelez-le comme vous voudrez. J'ai repris possession de mon bien.

— De mon temps, dit le vieillard avec des yeux étincelans, de mon temps on croyait que le bien donné ne nous appartient plus. On croyait qu'un chef de famille riche avait le droit de disposer de ses bijoux sans en demander la permission à monsieur son fils. On croyait aussi qu'il pouvait donner des ordres à ce fils, et partir pour l'autre monde avec la conviction que ses volontés dernières seraient exécutées, les engagemens tenus, les promesses fidèlement remplies. Aujourd'hui les jeunes gens ont donc changé tout cela? J'ignore s'ils ont mis le cœur à droite, comme Sganarelle; mais en quelque endroit qu'ils l'aient mis, à coup sûr il est mal placé.

— Doucement! vous m'offensez, docteur.

— Non, poursuivit le docteur, ce n'est pas mon intention; mais si le diamant de ta mère est ta légitime propriété, si tu n'as pu souffrir qu'il fût distrait de ton héritage, pourquoi donc as-tu consenti à me payer les douze mille livres que ton père a voulu me laisser? Rien ne t'y obligeait. Il n'y avait point de testament, point d'écrit, et nous voyons que les paroles ne comptent pas. Ces douze mille livres sont à toi aussi bien que le diamant. Pour les reprendre, il n'est pas besoin de les tirer d'un tombeau. Accorde-moi huit jours de délai, et je te les rendrai. Aussi bien je n'en veux plus. Le legs de ton père est défloré dans mon esprit. J'ai hâte de te restituer ton argent.

— Docteur! s'écria George, ne faites pas cela, je vous en supplie, ou je ne vous reverrai de ma vie.

— Ne plus nous revoir, c'est impossible, reprit le docteur. Je vais trop loin. Je suis injuste; pardonne-moi ma vivacité. Maintenant, fais-moi ta confession entière; à cette condition, je ne t'assassinerai plus de mes remontrances.

George raconta son expédition sans rien omettre. Quand il eut achevé son récit, il montra au docteur le petit caillou qu'il avait tiré du fond du cercueil. Vibrac prit le caillou, le regarda longtemps, le tourna entre ses doigts, le frotta sur sa manche et le gratta doucement avec son couteau. — C'est étrange! dit-il; cela n'a pas pu s'introduire dans le cercueil. La voûte d'un caveau ne contient pas de pierre qui ressemble à cela. Je croirais volontiers... Eh oui! c'est ce que nous appelons un calcul. En vérité, c'est étrange. Le feu comte de Louvignac avait la pierre. S'il eût vécu deux ou trois ans de plus, il s'en serait bien aperçu. Je l'aurais envoyé à quelque célèbre chirurgien de Paris, car ces opérations-là sont toujours difficiles et dangereuses. On emploie aujourd'hui des instrumens d'une grande perfection; mais s'ils viennent à se briser ou s'il y a une adhérence, gare au malade! Diable! voilà qui est grave. La pierre est une maladie héréditaire. Prends garde à toi, mon enfant; il faut te surveiller.

— En êtes-vous bien sûr? demanda George en pâlissant.

— Parfaitement sûr. Un jour tu auras la pierre; c'est plus que probable.

— Mais c'est une affreuse maladie!

— Pas plus affreuse que beaucoup d'autres. D'ailleurs on peut en retarder la marche avec des soins et du régime; il est fort heureux que tu sois averti.

Le docteur voyait bien George changer de visage, mais il feignait de ne point s'en apercevoir, et continuait à disserter sur les infirmités héréditaires, sur les causes, les effets, la formation du calcul, et sur les élémens chimiques dont il se compose. Quand il fut-as-

suré que le coup avait porté, il prétexta sa tournée de visites pour se retirer. — En attendant les maux à venir, dit-il, allons combattre les maux présens. Adieu; nous en reparlerons.

Vibrac sortit, laissant George absorbé dans ses réflexions, les coudes sur la table et la tête dans ses mains. Arrivé à la grille du château, le docteur se retourna, et dit avec le ton de sarcasme auquel le patois du midi prête une force particulière : — *As boutat ta ma din la toumbo; as estat mousségat; tant pis per tu!* (Tu as mis ta main dans la tombe, tu as été mordu; tant pis pour toi!)

On pourrait croire que M. de Louvignac ne goûta plus le même plaisir à regarder le précieux diamant dont la conquête lui coûtait si cher. Cependant il ne laissa pas d'ouvrir souvent son écrin et d'en admirer la plus belle pièce, tout en poussant de gros soupirs. Une fois seulement il tira de la boîte l'épingle de son père et prit le chemin du cimetière, sans doute avec le dessein de la remettre dans le cercueil; mais en route il s'arrêta pour faire briller le diamant et lui dire adieu. L'épreuve était trop forte, il revint sur ses pas en murmurant tout bas : — Quand j'aurai rendu à la terre ce chef-d'œuvre de la nature, je n'en serai pas moins malade et condamné. Si je dois mourir de la pierre, la possession ou la perte de ce joyau n'y changera rien. C'est pourquoi je le garde.

Afin de n'être plus tenté d'enfouir son diamant, il fit réparer les dégâts du monument funèbre, sceller solidement les pierres des caveaux et restaurer les vitraux. A partir de ce moment, George de Louvignac fut travaillé par la crainte d'une maladie héréditaire. Si éloignée ou si lente que dût être cette maladie, la menace lancée par le docteur et nettement formulée n'en était pas moins effrayante. L'attente d'un mal certain ou seulement probable est déjà une souffrance; mais d'abord Vibrac ne se trompait-il pas? Ce médecin de campagne, avec son assurance méridionale, se donnait peut-être des airs d'homme savant. Peut-être même avait-il menti. Ses reproches amers semblaient trahir une intention méchante. Avant de le croire et de se résigner, il fallait consulter d'autres médecins plus savans que lui. George se rendit à Paris. Lorsqu'il présenta son petit caillou au célèbre Trousseau, l'œil sagace de ce grand praticien reconnut tout de suite l'objet soumis à son examen.—Il n'y a pas à s'y tromper, dit le docteur. Ceci est un calcul, ou autrement une pierre biliaire. Comme on ne pratique guère à présent l'opération de la taille et que la lithotritie détruit le calcul, il faut, pour que cette pierre soit venue jusque dans vos mains, qu'on l'ait obtenue par l'autopsie d'une personne morte, de votre père peut-être?

— En effet, répondit George en rougissant.

— Cela est fâcheux pour vous. Ne laissez pas au germe d'une maladie héréditaire le temps de se développer. Je vais vous indi-

quer par écrit le régime à suivre. Si vous l'observez rigoureusement, il pourra vous préserver. Vous êtes jeune encore; le mal est lointain, et vous aurez devant vous assez d'années pour espérer de mourir d'autre chose.

Cette consultation porta le dernier coup aux illusions de George. Le doute n'était plus possible. Chaque mot de Trousseau appuyait sur le trait lancé par Vibrac. Mieux eût valu cent fois ne rien savoir et aller au-devant d'un mal inconnu plutôt que de vivre d'inquiétudes et de précautions. Ce fut alors que George éprouva quelque chose approchant du remords et qu'il regretta d'avoir *bouté* sa main dans la tombe, comme dit le patois des bords de la Garonne. Certainement son aventure était l'œuvre d'un hasard aveugle; mais c'est toujours aux grands coupables que le hasard réserve de telles surprises, et George n'ignorait pas que les bonnes gens de son pays auraient appelé cela une punition de Dieu.

Bientôt la préoccupation constante de sa santé, l'observation d'un régime sévère et le besoin de s'écouter sans cesse donnèrent au comte de Louvignac l'apparence d'un homme distrait, parfois indifférent ou bizarre, souvent mélancolique. De là ce caractère factice et ces mœurs singulières dont les gens du monde ne pouvaient deviner la cause. Vibrac, devenu vieux et hors d'état de pratiquer, céda sa clientèle et vint s'établir à Paris. George, qui lui savait mauvais gré de sa révélation, le reçut froidement, et ils cessèrent de se voir.

Au mois de septembre 1870, M. de Louvignac se trouvait à son château de Breuilmont. Après le désastre de Sedan et l'investissement de Paris par les armées allemandes, il se rendit à Tours pour se mettre à la disposition du gouvernement de la défense nationale. A la bataille de Coulmiers, il se conduisit bravement et reçut deux balles dans la poitrine en attaquant un régiment bavarois. Transporté le soir à l'ambulance, il y rendit le dernier soupir dans la nuit, et la religieuse qui lui donna des soins l'entendit prononcer ces mots : — Dieu soit loué! je meurs d'autre chose.

La fortune du comte de Louvignac fut partagée entre plusieurs cousins au second degré. L'écrin, vendu en détail, rapporta une somme d'argent considérable à la succession, et le diamant des Du Bellay, acheté dix-huit mille francs par un jeune fou, appartient aujourd'hui à une de ces aventurières cosmopolites qui font profession de ruiner les fils de famille.

PAUL DE MUSSET.

UNE

MISSION EN BIRMANIE

— 1873-1874. —

Une ambassade birmane vient de quitter la France, et, bien qu'il n'y ait pas lieu d'attacher à la visite de ces ambassadeurs une importance exagérée, il peut être intéressant de rechercher ce qu'ils sont venus faire à Paris, d'autant plus que les questions de l'extrême Orient touchent de près les intérêts français. Pendant que nous nous débattons chez nous sans pouvoir nous entendre, et que nous semblons chercher à détruire le bon effet produit à l'étranger par nos premières tentatives de renaissance, le temps se passe, et les questions mûrissent. Les événemens dont le Tonkin vient d'être le théâtre en sont la preuve. Peut-être l'occasion eût-elle été belle pour étendre notre influence dans les mers de Chine et notre territoire au nord de la colonie de Saïgon; malheureusement notre situation financière d'une part, notre situation politique de l'autre, ne nous permettent guère de profiter des occasions favorables qui peuvent se présenter dans ces parages lointains. Il importe cependant de ne point perdre de vue ces pays, où la France semble appelée à jouer un rôle civilisateur, et, avant de parler de la mission qui a précédé la récente visite des envoyés du roi de Birmanie, il n'est point inutile d'expliquer brièvement l'origine de nos rapports avec ce souverain asiatique.

I.

En 1857, on vit arriver à Paris un certain M. Girodon, portant le nom et le titre plus sonores de général d'Orgoni, et se disant en-

voyé par sa majesté le roi de Birmanie auprès du gouvernement français. Ce dernier se conduisit sagement en ne reconnaissant pas comme ambassadeur cet aventurier. Le personnage en question avait su plaire au roi de Birmanie, et venait en effet avec une sorte de mission, celle de ramener des hommes capables de créer en Haute-Birmanie des établissemens sérieux, tels qu'ateliers de construction, manufactures d'armes, fonderies, etc. M. d'Orgoni ne créa rien en Birmanie; il ruina les malheureuses familles qui eurent confiance dans ses promesses, et mourut misérable lui-même à Rangoon. Il s'était pourtant fait passer auprès du roi pour un personnage très influent, et avait promis de rapporter, outre sa petite colonie industrielle, un traité d'alliance avec la France. Nous savons comment il s'était acquitté de la première partie de cette mission; quant à la seconde, on a vu que le gouvernement impérial avait refusé de lui reconnaître le titre d'ambassadeur. Revenir auprès du roi sans le traité tant désiré, c'était dur pour l'amour-propre de M. d'Orgoni. Il s'en tira assez habilement. La maison où il demeura lors de son retour à Rangoon vint à prendre feu; il sauva tout ce qui lui appartenait, seule la valise qui était censée renfermer le traité devint la proie des flammes.

D'où vient que le roi de Birmanie rêvait et rêve encore l'alliance d'un peuple puissant ayant une réputation militaire? C'est qu'à la suite de deux guerres malheureuses avec les Anglais, l'une en 1824-1826, l'autre en 1852-1853, le gouvernement birman se vit dépouillé de toutes ses côtes et de la riche province du Pégou. Il dut en outre subir un traité humiliant en vertu duquel le passage d'armes et de munitions de guerre était interdit à travers le territoire anglais, qui constitue avec le Pégou et Rangoon la clé de l'Irawady, la seule voie de communication de ces pays. Le traité impose encore un droit de 1 pour 100 *ad valorem* sur toutes les matières entrant en Haute-Birmanie. Le droit de visite que donne cette clause du traité rend toute fraude impossible en ce qui concernerait le passage d'armes ou de munitions. Il est inutile de rechercher ici les causes de ces deux guerres, on les retrouverait autant dans l'ambition du gouvernement de Calcutta que dans l'arrogance et la vanité de celui d'Ava (1). Qu'il suffise de savoir qu'après la paix de 1826 le gouvernement de Calcutta s'annexa les districts d'Arakan et de Tenasserim, et qu'à la suite de la paix de 1853 il s'annexa le Pégou. Ces trois provinces réunies forment aujourd'hui le commissariat-général de la Birmanie anglaise, dont le chef-lieu est Rangoon; il relève directement du vice-roi des Indes.

(1) Ava était alors la capitale de la Haute-Birmanie.

Il est assez naturel que le roi de Birmanie regrette ses provinces perdues et cherche par un moyen quelconque à s'affranchir du traité humiliant qui lui lie aujourd'hui les mains. Ce souverain est trop sage et trop fin pour parler ouvertement dans ce sens à qui que ce soit, mais je crois que l'on peut, sans grand risque de se tromper, lire ces sentimens au fond de son cœur. Le moindre port de mer ferait bien son affaire.

Avant d'aller plus loin, examinons la situation géographique et commerciale de la Birmanie indépendante, dite aussi Haute-Birmanie. L'Indo-Chine peut se diviser naturellement en trois régions : la première correspondrait au bassin du golfe du Bengale, et comprend trois fleuves principaux dont le cours général a la direction nord-sud, et qui tous trois ont leurs embouchures assez rapprochées l'une de l'autre; ce sont l'Irawady, le Sittoung et le Salouen. La deuxième, qui correspond au bassin du golfe de Siam, comprend deux cours d'eau principaux dirigés aussi du nord au sud, le Meinam et le Mékong. La troisième région correspondrait au bassin de la mer de Chine et du golfe du Tonkin : dans cette partie, les cours d'eau ont une direction générale ouest-est; au nord, on trouve le Sonkoï, rivière importante qui prend sa source dans la province chinoise du Yunnan. Ces trois régions naturelles correspondent à peu près aux trois régions politiques, qui, prises dans le même ordre, sont : la Birmanie, le royaume de Siam et l'empire d'Annam. Deux points seulement font exception au tableau que nous venons d'esquisser de l'Indo-Chine. C'est d'abord la partie méridionale de la presqu'île de Malacca, dont les Anglais sont presque absolument maîtres aujourd'hui; ce sont ensuite les embouchures du Mékong, qui, avec d'autres provinces et le petit royaume du Cambodge, forment la colonie française de Cochinchine.

L'empire d'Annam, dont le souverain réside à Hué, est lié avec nous par un traité qui, tout en lui laissant son indépendance, le contraint à certains égards vis-à-vis de notre pays, et, s'il manquait jamais à ses engagemens et que la France éprouvât le besoin d'une expansion coloniale, elle trouverait dans la vallée du Sonkoï et le long de la côte orientale de l'Indo-Chine un terrain pour ainsi dire préparé à la recevoir.

Le royaume de Siam a de tout temps été en lutte avec la Birmanie au sujet de la suzeraineté à exercer sur les contrées connues sous le nom général d'*états schans*. Aujourd'hui il semble que ces états jusqu'au 20e degré de latitude soient sujets de Siam, tandis qu'au nord de ce parallèle ils dépendraient de la Birmanie, et celle-ci serait ainsi limitrophe de la province du Tonkin, laquelle relève, nominalement au moins, de la cour de Hué.

Les frontières de la Birmanie au nord sont mal définies et peu connues; mais elles ne dépassent pas le 28e degré de latitude. A l'est, la Birmanie est limitrophe de la province chinoise du Yunnan ainsi que du Tonkin; du côté du nord-ouest, elle touche à la province anglaise de Chittagong; au sud-ouest et au sud, elle est baignée par les eaux du golfe de Bengale. Toutefois il y a lieu de distinguer deux Birmanies : la Haute-Birmanie ou Birmanie proprement dite, qui constitue aujourd'hui le royaume indépendant dont le souverain réside à Mandalay, sur l'Irawady, et la Basse-Birmanie ou Birmanie anglaise, se composant de trois provinces : l'Arakan, le Pégou et le Tenasserim.

Depuis la frontière de l'extrême nord jusqu'à la Montagne-Bleue vers le nord-ouest, ainsi que sur toute la frontière de l'est, habitent, au milieu des montagnes privées de routes et couvertes de forêts de bois de teck, des peuplades fort peu civilisées et quelquefois très turbulentes. Dans le nord et le nord-ouest, ces peuplades portent le nom de Kakhyens; dans tout l'est, ce sont des Shans, et dans le sud-est, près de la frontière anglaise, des Karenie. Les Kakhyens sont des tribus très remuantes; pendant l'année 1872, celles des environs de Mogoung ont été particulièrement insubordonnées. Mogoung se trouve au nord-ouest de la ville de Bhamo, située sur l'Irawady, près de la frontière chinoise. C'est un lieu d'exil pour les réfugiés politiques et un foyer d'insurrection. On y trouve un fonds d'Assamites, anciens prisonniers faits en 1820 lors de la guerre entre le roi de Birmanie et les peuples de l'Assam, et que le gouvernement birman avait internés dans ce district. Mogoung est pourtant un point destiné à attirer l'attention à cause de la proximité des mines d'ambre, situées un peu plus au nord, mines qui étaient autrefois exploitées par le roi. Au commencement de 1872, ces Kakhyens attaquèrent une localité dans les environs de Mogoung et mirent à mort le résident birman; le gouvernement central parvint néanmoins à rétablir l'ordre par le simple envoi sur les lieux d'une force de 500 hommes. Les mines d'ambre sont aujourd'hui entre les mains de Kakhyens insoumis qui les exploitent sur une très faible échelle et vont en vendre les produits dans les villages ou sur les bords de l'Irawady. Ces tribus se livrent volontiers au pillage des barques qui remontent l'Irawady au nord de Bhamo. La rivière passe par un défilé qui se trouve à peu près à mi-chemin entre Mogoung et Bhamo; là les pillards s'embusquent dans les hautes herbes et attaquent les barques que les bateliers halent pour remonter le courant. Les barques qui descendent le fleuve et qui suivent le fil de l'eau sont à l'abri de leurs rapines.

Les Shans sont moins turbulens, leurs états sont divisés en une

masse de petites tribus dont les chefs viennent une fois par an, à une époque déterminée, présenter leurs hommages au roi de Mandalay et faire ainsi acte de soumission. Les Shans s'adonnent à la culture plus que les Kakhyens; il existe même chez eux un certain mouvement d'émigration vers la Birmanie anglaise, que les Anglais encouragent en autorisant le résident anglais en Haute-Birmanie à accorder vingt-cinq passages gratuits sur chaque bateau à vapeur postal descendant l'Irawady vers Rangoon. En effet, les bras font défaut au Pégou pour cultiver les terrains fertiles formés par le delta de l'Irawady. A Rangoon, une agence du gouvernement reçoit les émigrans, leur désigne des terrains et leur fait les avances nécessaires; mais il est à observer que la plupart de ces Shans ne profitent pas de ces facilités, ils vont généralement d'eux-mêmes dans les villages où ils savent retrouver d'autres émigrans qui les ont précédés dans le pays. — Les Karenie ont fort peu de rapports avec le souverain de la Haute-Birmanie, dont ils ne relèvent que nominalement; encore cette suzeraineté est-elle fort contestable. Ces régions sont parcourues par des missionnaires qui ne dépendent ni de l'évêque résidant à Mandalay, ni de celui établi à Rangoon; c'est une mission spéciale composée de prêtres italiens.

Le pays des Shans et celui des Karenie ont été visités par un assez grand nombre d'explorateurs. Il suffit de rappeler les voyages entrepris en 1830, en 1834 et en 1857 par le docteur Richardson, ceux du major Mac Leod (1837), du major O'Riley (1855 et 1863), du capitaine Watson et du major Fedden (1864). En 1866, l'expédition française conduite par M. de Lagrée traversa aussi une partie du Laos birman. Aujourd'hui deux jeunes officiers français, les capitaines Fan et Moreau, dans un dessein purement scientifique, sont partis de Mandalay et explorent, en se dirigeant de l'ouest vers l'est, les pays birmans jusqu'à la frontière du Tonkin. Ils ne peuvent manquer de rapporter beaucoup de données intéressantes et compléteront les notions géographiques fournies par les nombreux voyageurs que nous venons de citer.

Disons maintenant quelques mots sur la situation commerciale de la Haute-Birmanie. Étant données d'une part cette ceinture de tribus sauvages qui entourent la Birmanie de l'ouest à l'est en passant par le nord, et de l'autre l'absence de bonnes routes dans l'intérieur du pays, on voit déjà que tout le mouvement commercial doit se faire par le sud et par la voie naturelle de l'Irawady, c'est-à-dire à travers les possessions anglaises. Toutefois certaines relations existent entre la Birmanie et la Chine par la route de Bhamo à Talifou. Il est en principe très naturel que les produits du sud-ouest de la Chine tendent à prendre la route de l'Irawady, plutôt que d'aller

gagner le Yan-tsé-kiang pour déboucher à Shanghaï, d'où les produits, après cet énorme trajet, ont à doubler la presqu'île malaise pour se rendre en Europe. La chambre de commerce de Rangoon a déjà, il y a quatre ans, ouvert un crédit de 75,000 francs pour permettre des études dans ce sens; mais jusqu'à ce jour aucun voyageur en dehors des naturels du pays n'est parvenu à se rendre de Chine en Birmanie ou de Birmanie en Chine. Le gouvernement des Indes se plaint amèrement des difficultés que lui créerait le gouvernement birman. Il peut en effet y avoir quelque chose de fondé dans ces récriminations. On conçoit que le gouvernement birman craigne de voir son indépendance diminuer par l'ingérence des étrangers et particulièrement des Anglais. Il est positif pourtant que le roi avait proposé à la mission française de la faire pénétrer en Chine par cette voie; mais les difficultés du voyage, le manque de garanties au-delà de la frontière, des influences venues du gouvernement même de Yunnan ou d'ailleurs, bien d'autres raisons encore, firent avorter ce projet.

L'Irawady est navigable jusqu'à Bhamo, c'est-à-dire à 900 milles de son embouchure; un bateau à vapeur par mois en moyenne se rend de Mandalay à cette ville frontière. Depuis des siècles, les caravanes chinoises font le trajet entre Bhamo et Talifou; les guerres civiles seules interrompent leur marche de temps à autre. Talifou est au beau milieu de la partie riche du Yunnan et aux portes du Setchouen et du Kouei-tcheou. Les produits chinois qui se rendent de ces parages à Shanghaï par le Yan-tsé-kiang, outre le grand détour que nous avons signalé, ont en outre, si je ne me trompe, à payer un droit à l'entrée de chaque province, tandis que par Bhamo ils n'en ont à payer qu'à la Birmanie. M. Cooper, qui en 1869 tenta de pénétrer de Chine en Birmanie, a depuis habité longuement Bhamo pour y étudier sur place la question; il est d'avis que par cette voie on gagnerait un tiers sur les produits du Yunnan. La partie difficile du trajet est de Bhamo à Momein. Cette dernière place est en communication avec le reste de l'empire chinois par des routes pavées, et n'est distante de Bhamo que de 200 ou 220 kilomètres. Le major Sladen, qui a visité ces pays en 1868, s'exprime de la façon suivante dans son rapport officiel : « Il résulte des dernières études et des derniers renseignemens que les populations qui habitent au-delà de la Birmanie indépendante sont favorables à l'ouverture de voies sérieuses de communication. En outre les mouvemens de terrain qui séparent la Birmanie de la Chine à hauteur de Bhamo ne sont pas de nature à opposer un obstacle sérieux à la construction d'un chemin de fer, de 130 milles de longueur, qui réunirait Bhamo à Momein. Ce chemin de fer entraînerait sur l'Irawady et sur Ran-

goon tout le commerce du sud-ouest de la Chine. En tout cas, il n'y a pas de temps à perdre pour exploiter cette route par caravanes régulières et s'assurer l'amitié des chefs des différentes tribus kakhyennes qui occupent cet intervalle... » Il ajoute que ces contrées offriraient un grand intérêt au point de vue de l'étude des langues, des mœurs, des races et de l'ethnologie en général. Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de l'insurrection musulmane au Yunnan. Les panthays ou mahométans de ces contrées paraissent aujourd'hui réduits, et, eussent-ils maintenu leur autorité, ils se seraient montrés favorables à l'ouverture de relations commerciales du côté de l'Irawady. A l'heure qu'il est, on peut prévoir pour Rangoon un très grand avenir, et il serait à souhaiter que les capitaux français arrivassent à temps pour avoir leur part dans les énormes bénéfices que le commerce est appelé à faire dans ces contrées.

La grande route commerciale de la Haute-Birmanie est donc le cours de l'Irawady, menant par bateaux à vapeur les produits de l'intérieur jusqu'à Rangoon, et réciproquement. Le mouvement d'exportation dans l'année commerciale 1872-1873 s'est chiffré par une somme de 29,776,800 francs, supérieure à la valeur des exportations de l'année précédente de 2,156,000 francs. Les principaux articles d'exportation sont les suivans : les objets classés sous le titre vague d'objets divers, qui figurent pour près de 12 millions, puis les cotons bruts, les huiles de sézame, les soieries, les sucres et mélasses, le cachou, les bois de teck et autres, les huiles de pétrole, les thés secs ou en briques, les pièces de coton, les peaux, les objets en laque, les gommes laques, les graminées, les poneys, les blés, les pierres de jade, les pierres précieuses diverses, les métaux et le tabac. Le mouvement d'importation dans la même année a été de 33,302,300 francs, somme supérieure à celle de l'année précédente de 2,923,600 francs. Les articles d'importation sont les cotonnades, les articles divers, les soieries, les poissons secs et salés, les soies gréges, les riz, le sel, la noix de bétel, les laines, la quincaillerie et les fils de laine ou de coton. La douane anglaise à Thaiet-myo, c'est-à-dire à la frontière de la Haute-Birmanie sur l'Irawady, est un bon thermomètre du mouvement commercial qui existe sur ce fleuve entre la Haute et la Basse-Birmanie. Il suffira de dire que dans l'année commerciale 1872-1873 les droits perçus se sont élevés à 4,320,500 francs; ils vont tous les ans en augmentant : dans l'année 1868-1869, ils n'étaient encore que de 525,000 francs. La valeur totale du commerce en Birmanie anglaise s'est élevée, dans l'année 1872-1873, à la somme de 330,500,000 francs, dépassant de 61 millions l'année précédente.

II.

Avant l'année 1872, la Birmanie n'avait encore de traité qu'avec l'Angleterre, traité qui pèse au gouvernement birman, bien que les Anglais y mettent toutes les formes possibles. Le gouvernement de Calcutta entretient depuis la dernière guerre un résident à Mandalay, capitale actuelle de l'empire birman, et ce résident a un délégué à Bhamo, qui se tient au courant des relations de commerce qui existent avec la Chine. Ce résident est généralement choisi parmi les officiers détachés aux affaires indigènes des Indes. Ce n'est pas se tromper que de dire que l'Angleterre ne rêve de ce côté aucune annexion; seules, une politique carrément hostile aux Anglais ou des émeutes que l'on est en droit de prévoir à la mort du roi actuel, et qui entraveraient le commerce britannique, pourraient décider le gouvernement de Calcutta à intervenir en Haute-Birmanie.

En 1872, le roi de Birmanie envoya une ambassade qui devait se rendre en Italie, en France et en Angleterre, elle avait pour but de jeter les bases d'un traité de commerce avec les deux premières de ces nations et de toucher quelques questions politiques avec l'Angleterre. Depuis longtemps, le roi préparait l'envoi de cette ambassade, et à cet effet de jeunes Birmans avaient, depuis plusieurs années, été envoyés à Paris et à Londres pour y étudier les langues occidentales.

L'Angleterre accueillit l'ambassade avec égards et bienveillance, mais répondit que le vice-roi des Indes était le délégué du gouvernement britannique, et que c'était avec lui que les questions birmanes devaient être discutées. L'Italie conclut un traité de commerce; le terrain avait été pour ainsi dire préparé de longue date par les anciens missionnaires italiens, remplacés depuis par des missionnaires français. Le père Abbona particulièrement, qui avait longtemps vécu en Birmanie, n'avait pas peu contribué à faire connaître sa patrie dans ces contrées. La France mit peu d'empressement à répondre aux propositions des ambassadeurs; cependant M. de Rémusat finit par préparer un traité de commerce pur et simple, qui fut voté par l'assemblée, et dont les ratifications devaient être échangées à Mandalay par l'intermédiaire d'un envoyé français.

Pourquoi les Birmans tenaient-ils tant à un traité avec la France? C'est qu'ils avaient entendu parler de ce pays et de son histoire, de son ancienne influence dans les Indes, de ses vertus militaires. Le bruit de nos désastres était bien arrivé à Mandalay, mais on ne

s'y rendait pas bien compte de ce qu'étaient les Allemands, on n'avait jamais entendu parler d'eux dans l'histoire de ces contrées, et leur pavillon ne s'était guère, jusqu'à ces dernières années, montré dans ces mers lointaines. Enfin, en tenant compte de l'orgueil birman, il est permis de supposer que le roi de Birmanie se flattait de voir son alliance bienvenue comme pouvant être de quelque utilité dans le cas d'une nouvelle guerre avec nos ennemis. Certaines discussions qui eurent lieu à Mandalay lors de l'échange des ratifications permettent d'affirmer que cette illusion existait dans l'esprit du souverain.

Au commencement d'octobre 1873, la mission chargée de porter le traité à Mandalay et d'en obtenir les ratifications s'embarquait à Marseille, et se rendait d'abord à Calcutta. Il était sage en effet d'avoir avec le vice-roi des Indes une entrevue pour lui donner l'assurance que l'on n'allait en Birmanie soulever aucune question politique. La mission était chargée de présens de grande valeur pour le roi des Birmans : c'étaient deux grands vases de Sèvres, une tapisserie des Gobelins, plusieurs armes à feu de luxe, une pendule, des objets de parfumerie, et surtout des poupées mécaniques et des jouets tous plus ingénieux les uns que les autres. Le vice-roi n'était pas à Calcutta; il était à Agra, dans le haut de la vallée du Gange. La mission s'y rendit sur son invitation et reçut l'accueil le plus aimable. Elle profita de son séjour dans ces parages et des facilités qui lui furent offertes pour visiter Delhi et Bénarès, puis s'embarqua pour Rangoon, chef-lieu de la Birmanie anglaise.

Le commissaire-général reçut très hospitalièrement les envoyés français, tout en étant peut-être un peu inquiet sur le véritable but de leur mission. Devant les assurances qu'on lui donna, il put abandonner toute préoccupation, et le 20 décembre la mission française s'embarquait pour remonter l'Irawady jusqu'à Mandalay. Le roi avait frété à cet effet un des bateaux de la compagnie anglaise, qui fait un service régulier et postal sur ce fleuve.

Le 23, le vapeur franchissait la frontière qui sépare la Birmanie anglaise de la Birmanie indépendante et mouillait à Meuhla, premier poste de Haute-Birmanie, situé sur la rive droite du fleuve. A Rangoon, la mission avait rencontré, venant au-devant d'elle pour l'accompagner jusqu'à Mandalay, Mgr Bourdon, évêque de la Haute-Birmanie, homme agréable, instruit, et très digne représentant de l'église catholique dans ces contrées, puis un envoyé du roi dont le rang pourrait être comparé à celui de secrétaire d'ambassade. Ce personnage se distinguait par sa nature joviale et par un appétit formidable. Il avait fait partie de l'ambassade qui avait préparé le traité à Paris; nous avions pour lui la croix de chevalier de la Lé-

gion d'honneur. Son nom est *Meng-la-zéya-thou-tsa-rai-dan-guy*, ce qu'on peut traduire par : « noble seigneur investi de la haute dignité d'écrire des lettres. »

A Meuhla, un premier spectacle ayant véritablement un cachet asiatique nous attendait. Un jeune homme du nom de Pangyet Wondonk y avait été envoyé au-devant de nous par ordre de son souverain. Nous le vîmes descendre la berge d'un pas calme et majestueux, abrité des rayons du soleil par une ombrelle dorée que portait un de ses nombreux suivans. Il était un de ceux qui avaient passé plusieurs années en France; il avait également fait partie de l'ambassade venue à Paris et devait être, comme son compagnon, décoré de la Légion d'honneur. Contrairement à ce qui arrive trop souvent, ce jeune Birman avait su démêler en France la bonne éducation de la mauvaise; il en était revenu avec une certaine instruction, le goût des études et un grand désir de voir son pays entrer dans la voie qui procurait aux nations européennes le travail, le bien-être et les richesses qu'il y avait rencontrés. Ce jeune homme nous accompagna jusqu'à Mandalay, où il devait rester attaché à la mission en qualité d'interprète et d'intermédiaire entre la cour et nous.

Le soir, une représentation théâtrale et un ballet furent offerts aux membres de la mission. L'effet produit par les danses birmanes et le jeu des acteurs est étrange; mais ce genre de plaisir devait se renouveler à peu près tous les soirs pendant les deux mois et demi que la mission française séjourna en Birmanie, et l'on conçoit que, l'intérêt de la nouveauté ayant disparu, il n'en reste guère d'autre. Sans comprendre la langue, on finit par saisir l'intrigue. C'est généralement un prince fort amoureux d'une princesse, mais qui, avant d'obtenir sa main, doit triompher d'un certain nombre d'ennemis plus ou moins redoutables. Toutefois quelques-unes de ces représentations sont bien autrement crues; l'intrigue se passe alors dans la chambre même d'un mari trop aveugle, et Dieu sait jusqu'à quel point il faut qu'il le soit pour ne pas s'apercevoir des scènes, impossibles à dire, qui se passent près de lui et sur lesquelles les rires du public devraient bien attirer son attention. Nous pourrions en dire autant des danses; à côté de véritables ballets, on voit des danses d'un caractère plus que licencieux. Ces représentations portent le nom général de *poë*. La mission en fut rassasiée pendant son séjour dans les états du roi de Birmanie. Parmi les actrices et les danseuses se trouvent des célébrités, et certes Mlles Jendomali et Nengié se croiraient supérieures à nos chefs d'emploi. L'orchestre vaudrait bien la peine d'être décrit, mais les instrumens et le genre d'harmonie qu'ils produisent sont tellement différens

des notions que nous pouvons avoir sur la musique que la tâche serait trop difficile.

Puisque nous en sommes aux représentations théâtrales, pour n'y plus revenir, disons tout de suite que les Birmans ont un autre genre de spectacle. Sur une scène élevée à un mètre de terre environ, et n'ayant que 50 centimètres de profondeur sur environ 20 mètres de longueur, ils font manœuvrer de la façon la plus habile des marionnettes qui ont environ 30 centimètres de haut, et cela à l'aide de ficelles sortant par le haut de la scène et que l'on voit à peine. Un fil différent correspond à chaque articulation de chaque marionnette, chacune d'elles a peut-être dix fils correspondant aux dix doigts d'un homme placé derrière la toile. La représentation commence, et on jurerait que ce sont ces petits personnages qui parlent, tant leurs mouvemens sont naturels; les pieds, les jambes, les bras, la tête, le corps, tout cela se meut facilement et naturellement. Ils s'assoient, se couchent, marchent, s'animent, à faire rêver le Guignol des Champs-Élysées.

De Meuhla, le vapeur était reparti le lendemain matin, s'arrêtant aux principales stations sur la rivière, où chaque fois nous trouvions le gouverneur du district, nous attendant et nous souhaitant la bienvenue.

L'une de ces stations, située sur la rive gauche, porte le nom de Yenangyoung; c'est près de là que sont les mines ou puits de pétrole. Les envoyés français trouvèrent sur le bord de la rivière bon nombre de poneys pour les porter sur le terrain de l'exploitation. La selle est une sorte de coussin double dont chaque moitié repose sur les reins de l'animal de chaque côté de l'épine dorsale, les reins seuls sont couverts, les flancs sont à nu; de chaque côté de ce rudiment de selle, recouvert en drap rouge ou vert, pendent deux petites cordes portant chacune un petit anneau en guise d'étrier. Malheureusement ce genre d'étrivières n'est pas susceptible de s'allonger; à quoi d'ailleurs serviraient ces étriers dans lesquels un pied d'enfant pourrait à peine entrer? Nous dûmes prendre notre parti et les laisser battre contre nos mollets sans songer à nous en servir. Quant aux naturels du pays, vêtus d'une veste blanche en coton très léger, et d'une pièce d'étoffe retroussée à la façon d'un caleçon de bain, ils se tenaient à cheval, les genoux à hauteur du dos de l'animal, et l'orteil seul passé dans l'étrier.

A une distance de 5 kilomètres environ de notre point de départ se trouvent les puits, dans un pays dénudé et triste. Ils étaient au nombre de cent environ, il y a vingt ans, lorsque le colonel Yule se rendit à la cour d'Ava; on en compte aujourd'hui trois cents. La profondeur varie de 30 à 90 mètres. L'air que l'on respire au fond

de ces puits est naturellement malsain et souvent fatal aux travailleurs. On attache le mineur à l'aide d'un câble que l'on déroule ensuite autour d'une sorte de poulie. L'homme descend ainsi avec le vase à remplir et les instrumens nécessaires à cet effet. A côté du grand câble se déroule en même temps une corde plus fine; quand le mineur sent que la respiration va lui manquer, il en donne le signal en tirant la petite corde. Aussitôt ses compagnons le hissent; on le voit bientôt apparaître livide et dégouttant de sueur; on le couche à l'ombre, où il reprend ses sens. Pendant tout ce temps, un autre mineur est descendu et continue à remplir le vase laissé dans le fond du puits par son prédécesseur. Cette manière d'opérer est élémentaire. Il est difficile d'obtenir des renseignemens exacts sur ce que produisent ces puits; ce que l'on peut constater, c'est l'exportation du pétrole de Haute en Basse-Birmanie, exportation notée à la douane anglaise. Or en 1872-73, il est passé, à la maison de douane de Thaiet-myo, 3,429,205 kilogrammes de pétrole, représentant une valeur de 1,182,870 francs.

Le gouverneur de Yenangyoung était venu au-devant de nous : c'est un vieillard de plus de quatre-vingts ans; il était en compagnie d'une assez jolie femme de vingt ans environ, avec laquelle, nous a-t-on dit, il s'était marié depuis quelques jours seulement.

Le 26, vers midi, nous arrivions à Sagain, ancienne ville abandonnée et qui n'est plus qu'un village, située sur la rive droite, en face à peu près de l'ancien emplacement d'Ava. Les barques de combat étaient là nous attendant pour nous escorter jusqu'à Mandalay. Ces barques, dorées de tous les côtés, portent de 30 à 50 rameurs; on distinguait parmi les plus belles celle du roi et celle de la reine; bien entendu, ces augustes personnages ne s'y trouvaient pas. Il fut convenu qu'on passerait la journée entière à Sagain pour donner le temps à Mandalay de faire les préparatifs pour l'entrée solennelle du lendemain.

Vers huit heures du matin, le 27 décembre 1873, le bateau mouillait devant Mandalay. La ville ne se voit pas de la rivière, elle en est environ à 2 kilomètres, les berges sont un peu élevées et couvertes d'arbres, du moins en est-il ainsi à l'endroit où s'arrêta le vapeur. L'exactitude n'étant pas une vertu caractéristique des Orientaux en général et des Birmans en particulier, rien n'était encore disposé pour le débarquement. Peu à peu on vit pourtant arriver un certain nombre d'hommes étrangement affublés, que nous reconnûmes toutefois pour être des soldats au vieux fusil qu'ils portaient entre les bras. Cette arme semblait les embarrasser beaucoup; les alignemens, le pas cadencé, le maniement d'armes, étaient autant de choses dont ils n'avaient jamais entendu parler : aussi pro-

fitaient-ils du moindre temps d'arrêt pour s'agenouiller à terre et s'asseoir sur leurs talons à la façon du pays. Ces braves militaires étaient jambes et pieds nus, portant cette espèce de caleçon de bain qui n'a rien de l'uniforme, chacun en possédant un d'une couleur différente. Le haut du corps était recouvert de vieilles vestes anglaises réformées et complétement en loques, enfin sur la tête un melon en cuivre doré, portant sur le devant un petit miroir, généralement cassé. Ce miroir est là pour réfléchir les rayons du soleil et donner à cette armée l'aspect le plus brillant.

Cependant les éléphans destinés à nous transporter n'arrivaient pas, et en les attendant on devisait de la bonne tenue des troupes, de l'habitude qu'avaient les hommes de se tatouer depuis la ceinture jusqu'aux genoux, du singulier costume des femmes, dont la jupe fendue depuis la hanche jusqu'aux pieds, d'un côté seulement, laissait en marchant voir la jambe entière, etc. A ce propos, nos compagnons de voyage nous racontèrent une légende assez bizarre. Les Birmans n'ont presque pas de barbe, et ils s'attachent à arracher le peu dont la nature les a gratifiés, ils laissent croître tous leurs cheveux, qui, entre parenthèses, sont fort beaux et d'un noir d'ébène, ils les nouent en chignon sur le haut de la tête. Dans cet accoutrement, ils ne laissent pas d'avoir un certain aspect féminin. Or il y eut dans les temps reculés une époque où les habitans s'y trompaient parfois. Un sage monarque, voyant la population de son empire décroître, décréta que tout homme serait tatoué et que toute femme porterait le costume engageant dont nous avons parlé.

Mais voici les éléphans arrivés, la mission, escortée par les troupes, défile pendant une heure et demie à travers champs d'abord, puis à travers les rues de la ville extérieure, se rendant à la résidence que le souverain avait fait bâtir pour la recevoir. L'éléphant qui marchait en tête portait la lettre écrite au roi par le président de la république française.

La ville de Mandalay se compose d'abord d'une petite ville centrale carrée, pouvant avoir 800 mètres environ de côté, ensuite de la « ville intérieure, » vaste carré d'environ 1,800 mètres de côté, enfin de la « ville extérieure, » qui s'étend dans tous les sens. La ville centrale, c'est à proprement parler le palais. Sur chaque face il y a une porte; celle du nord et celle du sud sont les portes vulgaires, celles des habitués du palais ou des ouvriers employés à l'intérieur; la porte de l'ouest est toujours fermée et ne s'ouvre que pour donner passage à quelque reine se rendant à la promenade; celle de l'est est la porte d'honneur par laquelle entrent les personnes qui ont obtenu une audience du souverain ou qui ont à s'entretenir avec les ministres. Dans cette petite ville centrale se trou-

vent la résidence du souverain et celle de ses 300 femmes, les jardins du roi, la salle de conseil des ministres, la résidence du chef de la religion, la haute cour de justice, l'habitation de l'éléphant soi-disant blanc, l'hôtel de la monnaie, l'arsenal secret. Tandis que le palais n'est entouré que d'une haute palissade en bois de teck, la « ville intérieure » est bordée d'un grand mur, sur le haut duquel circulent des patrouilles, et tout à l'entour est un canal plein d'eau qui peut avoir 30 mètres de large. Les rues sont toutes à angle droit, ressemblant à nos boulevards, sauf toutefois sous le rapport de l'entretien, et les chars à bœufs, seuls véhicules du pays, doivent présenter des garanties de solidité toutes spéciales pour résister aux cahots qu'ils éprouvent. Les maisons sont en bois de teck et en jonc tressé; on en voit quelques-unes en maçonnerie, mais c'est l'exception. Sauf dans les quartiers un peu élevés, les maisons sont sur pilotis à cause des inondations périodiques; l'eau circule ainsi sous le plancher, et on sort de chez soi en barque pendant deux mois de l'année. Il y a enfin la ville extérieure, où l'on distingue le quartier des Chinois, celui des Persans, etc.

La résidence construite pour la mission française était dans cette troisième enceinte, mais très près du canal. Elle consistait en une maison sans étages, bâtie sur pilotis, confortablement distribuée, au milieu d'un vaste enclos d'environ 60 mètres de côté. Les cuisines, les écuries et le logement des officiers birmans attachés au service de la mission constituaient trois autres maisonnettes. Cet enclos avait deux portes, et à chacune d'elles était affecté un corps de garde; le rôle de ce dernier ne consistait pas à rendre des honneurs ou à nous préserver des voleurs. Des honneurs, ces excellens soldats ne sauraient par quel bout prendre leurs fusils pour les rendre; quant aux voleurs, nous avons plusieurs fois été victimes de leur industrie, mais la garde ne nous a été d'aucun secours dans ces occasions. Nous pensons qu'elle n'était là que pour épier nos moindres gestes et les rapporter au palais. En effet, pendant près de trois mois de séjour à Mandalay il a été impossible à un membre quelconque de la mission de sortir de la maison sans être suivi par l'un des gardes.

La maison avait été parfaitement montée, avec des attentions délicates; le maître d'hôtel et le cuisinier étaient tous deux Français, et, si la cuisine laissait à désirer, c'était plutôt à cause de la matière première que par la faute de l'artisan. En effet, en Birmanie il n'y a pas de moutons, et il est expressément défendu d'abattre un bœuf. Un jour, fatigués de la chèvre et du riz, nous décidâmes la mort d'un veau. L'exécution eut lieu la nuit, clandestinement; eh bien! croirait-on que la garde qui veillait aux portes de notre pa-

lais entendit les plaintes de la victime? La viande fut saisie, et il fallut presque échanger des notes diplomatiques au sujet de la mort de ce jeune quadrupède, lequel renfermait peut-être l'âme de quelque personnage illustre qui n'avait pas fini la série de ses épreuves ici-bas. Il est cependant permis de manger de la volaille, de la chèvre et du gibier; il faut croire que les âmes qui passent dans le corps de ces animaux sont celles de personnages bien peu intéressans. Toutefois pour la chasse faut-il encore aller à une certaine distance de la capitale et éviter que le roi n'entende les coups de feu. Dans les écuries de la mission se trouvaient une dizaine de poneys à la disposition des envoyés français. Nous avions eu occasion de remarquer combien ces petits chevaux étaient bons, mais nous étions frappés de la maigreur et du mauvais état de ceux de la résidence, bien qu'on nous eût dit qu'ils sortaient des écuries royales. Nous en eûmes bientôt l'explication, et le régime financier et administratif du gouvernement birman nous apparut dans toute sa simplicité. Le roi se dit que, s'il dépensait chaque jour la somme raisonnablement nécessaire à l'entretien de ses chevaux, le ministre des écuries retiendrait pour lui-même la moitié de cette somme; il pense donc mieux faire en ne déboursant que la moitié de la somme nécessaire; mais de son côté le ministre des écuries, à qui le roi joue ainsi un très vilain tour, se rattrape sur la deuxième moitié, et l'on devine ce qui reste aux chevaux pour manger.

III.

C'est dans cet établissement que la mission eut à passer deux mois et demi, tandis que son but véritable n'aurait dû exiger que quelques jours de présence. Les environs de Mandalay sont plats et couverts de rizières; on y rencontre beaucoup de bécassines. Le long du fleuve, on peut chasser le canard, et dans les nombreux étangs qui entourent la ville on rencontre du gibier d'eau de toute nature. A quelques lieues vers l'est ou vers l'ouest commencent les montagnes, et, lorsqu'on s'en approche, la nature change d'aspect; il faut avoir vu ces plantations d'aréguiers pour s'en faire une idée. Cet arbre, sorte de palmier haut et mince, se plante en quinconce, chaque pied n'étant pas à plus de $1^{m},50$ de ceux qui l'environnent. Lorsqu'un Birman ne fume pas un de ces longs et mauvais cigares de son pays, il mâche du bétel, il n'interrompt l'un ou l'autre de ces exercices que pour manger ou pour dormir. Avant chaque repas, il se rince la bouche afin d'enlever tout ce jus noirâtre et hideux que produit la mastication du mélange composé d'une feuille

de bétel, d'un peu de chaux vive et d'une noix de l'aréguier. Tout Birman convenable est suivi d'un serviteur portant l'ombrelle; parmi les nombreux autres suivans se trouvent celui qui porte la boîte à mâcher le bétel, puis celui qui est chargé des cigares, un autre porte l'eau, la coupe pour boire ou pour se laver la bouche, etc.

Il n'est pas exagéré de dire que la Birmanie, à l'exception pourtant des vallées les plus habitées et les mieux cultivées, est remplie de tigres, d'éléphans sauvages, de cerfs et de toute sorte d'animaux dont la chasse aurait été pour plusieurs d'entre nous un bien grand divertissement. Malheureusement l'état de santé de quelques-uns des membres de la mission et des considérations d'un autre ordre s'opposèrent toujours à la mise à exécution d'une de ces parties.

A ce propos, je ne puis résister au plaisir de décrire un spectacle auquel j'ai plusieurs fois assisté; je veux parler de la capture d'un éléphant sauvage dont on veut faire un animal domestique. Quelque invraisemblable que paraisse la chose, j'affirme ne rien exagérer de ce que j'ai vu. Les éléphans domestiques ne se reproduisent pas d'une façon assez régulière pour faire face à tous les besoins : aussi est-on obligé tous les ans de chercher à s'emparer d'un certain nombre d'éléphans sauvages habitant les grandes forêts de bois de teck. On doit porter son choix sur les éléphans jeunes encore; en effet ceux qui sont dans la force de l'âge ont quelque peine à passer d'un régime à l'autre, et meurent généralement dès le début du dressage. Le roi, qui est, pour ainsi dire, maître de tout ce qui existe dans son royaume et se considère par suite comme le propriétaire des éléphans qui vivent à l'état sauvage, possède des troupeaux de femelles qui vivent au sein des forêts dans la plus grande indépendance; mais à une certaine époque de l'année elles sont recherchées par les mâles sauvages. Dès que l'une de ces femelles a fait la rencontre de l'un de ces éléphans, elle l'entraîne à sa suite et va racoler ses compagnes. Le mâle n'y voit pas malice, et s'estime fort heureux de la nouvelle connaissance qu'il a faite; il se complaît au milieu de ce troupeau de dix à douze femelles, qui du reste ont pour lui les attentions les plus délicates. Ces femelles, bien qu'indépendantes et non soumises à la volonté d'un cornac, n'en ont pas moins un certain sentiment d'obéissance à l'homme. Ainsi dans la forêt vivent un certain nombre de cornacs montés sur des éléphans privés, choisis parmi ceux que rien n'effraie, et que la nature a dotés de vigoureuses défenses. Dès que ces conducteurs d'éléphans ont vu le troupeau de femelles réunies autour d'un mâle sauvage, ils impriment à ce troupeau une marche lente et régulière vers la capitale; ils se laissent peu voir afin de ne pas attirer l'at-

tention du sauvage, qui pourrait encore échapper, mais les femelles comprennent à demi-mot. Après un nombre de jours qui varie suivant la distance de la forêt à la ville, voici le troupeau arrivé à quelques kilomètres de Mandalay. Le sauvage commence bien à s'apercevoir de l'étrangeté du spectacle, il n'est plus dans la forêt, il voit des éléphans montés par des hommes à une certaine distance du troupeau, il remarque les gens travaillant dans les champs ou passant sur les chemins : aussi se tient-il au milieu de ses compagnes, aveuglément confiant dans leur affection et dans leurs bons procédés.

La prise de l'éléphant sauvage est fixée au lendemain, le public en est informé, et la foule se transporte au jour prescrit à l'arène disposée à cet effet. Nous n'entreprendrons pas la description détaillée de ce cirque, toutefois il est indispensable d'en dire quelques mots. L'arène proprement dite est limitée par une sorte de palissade en troncs de bois de teck solidement fichés en terre; cette palissade est séparée de l'emplacement qu'occupent les spectateurs par un couloir d'une largeur de 3 mètres environ, et elle n'est pas continue, les troncs de bois qui la forment laissent entre eux un espace d'environ 1 mètre. On voit déjà qu'un homme poursuivi dans l'arène par un éléphant peut se précipiter dans le couloir sans que l'animal puisse l'y suivre. Cette arène a deux portes, l'une d'entrée, l'autre de sortie, comme la plupart des arènes, me dira-t-on, — avec cette différence toutefois que la porte de sortie est double, et chacune des sorties est à environ 5 mètres de l'autre. Ces portes ne sont pas ce que nous pourrions supposer au premier abord. Le passage est fermé par deux troncs de bois de teck mobiles, pouvant glisser dans une rainure pratiquée en terre et susceptibles de pivoter autour d'une cheville qui les traverse dans le haut. Quand la porte est censée ouverte, les deux troncs qui la composent forment une sorte de triangle dont la base serait la rainure; au contraire, si on la suppose fermée, les deux troncs sont parallèles. On maintient les troncs écartés dans le bas ou la porte ouverte à l'aide de cordes qu'il suffit de couper pour que les troncs se rapprochent, c'est-à-dire pour que la porte se referme. L'intervalle compris entre les deux portes fermées constitue une grande cage à claire-voie dans laquelle il s'agira d'emprisonner l'éléphant sauvage. Le cirque est disposé de telle sorte que les spectateurs peuvent voir aussi bien ce qui se passe au dehors qu'au dedans.

L'heure des émotions est enfin venue; la porte d'entrée du cirque est ouverte, on voit au dehors le troupeau de femelles qui s'avance vers cette porte, maintenant au milieu d'elles le sauvage, qui se trouve heureusement être un éléphant dans la force de l'âge; la

prise en sera d'autant plus difficile. Étonné de ce cirque rempli de monde ainsi que de la foule qui, n'ayant pas trouvé de place, se tient à une distance respectueuse à l'entour du troupeau, le sauvage ne quitte pas ses bonnes amies. Celles-ci, arrivées près de la porte, entourent, poussent, pressent leur victime de façon à l'obliger à la franchir. Le sauvage résiste, leur échappe, puis leur revient immédiatement, ne pouvant pas admettre qu'il soit trompé par elles. Enfin, exaspéré par les hurlemens du public, il prend sa course; mais il a compté sans les vieux éléphans de combat dont nous avons déjà parlé. Ceux-ci le chargent en tête et l'obligent à retourner au milieu de ses compagnes. Ces alternatives durent au moins deux heures; enfin la porte est franchie et refermée aussitôt. Dans l'arène commence un exercice semblable à celui des combats de taureaux en Espagne, et on comprend maintenant l'utilité du couloir réservé. L'éléphant agacé, irrité, poursuit les picadors, se précipite furieux contre la palissade, en un mot épuise ses forces. On ouvre alors la porte intérieure de la sortie, et, afin de l'engager à entrer dans cette souricière, on a eu soin d'y faire passer une femelle, que l'on maintient en dehors de la porte de sortie; mais l'éléphant est devenu soupçonneux, et il reste au milieu du cirque, indifférent aux agaceries des jouteurs ainsi qu'à celles de sa compagne sans vergogne. Le voyant ainsi à bout, on prépare un câble avec un nœud coulant que l'on jette près d'un de ses pieds de derrière, car, dans l'état de prostration où il se trouve, il ne s'inquiète plus de ce qui se passe autour de lui; toutefois personne n'oserait s'aventurer dans le rayon d'action de sa trompe. A l'aide d'une lance, on lui pique la jambe postérieure; semblable à un cheval qui voudrait se débarrasser d'une mouche, il lève la patte et finit par la laisser tomber dans le nœud coulant. Or cette corde traverse la double porte et est amarrée à un cabestan qui se trouve au dehors. Aussitôt de virer au cabestan et d'entraîner le pauvre animal dans la souricière.

C'est alors que commence la partie la plus triste du spectacle. Il s'agit, à l'aide de câbles passés sous le ventre et noués sur le dos, de ficeler la malheureuse bête; il s'agit également de lier ensemble les pieds de derrière. L'éléphant se débat, lutte et se met en sang; mais la cage est solide et trop petite pour qu'il puisse y faire de très grands mouvemens; quant aux hommes chargés de l'attacher, ils sont garantis par la claire-voie. L'opération terminée, la porte extérieure est ouverte, et le câble amène cette pauvre bête au-dessous d'une potence à laquelle on lie les cordes qui l'entourent, de manière qu'il ne puisse plus se coucher; on le lie également au montant de la potence, et de cette façon il ne peut plus bouger.

A partir de ce moment, un homme spécial est attaché à son ser-

vice, ce sera son cornac, l'éléphant doit apprendre à le connaître. Ce cornac le met à la portion congrue pendant quelques jours et s'amuse, en passant par le haut de la potence, à descendre sur son dos. L'animal ne peut s'en défendre, d'ailleurs il commence à s'habituer à cet homme qui s'occupe de lui; bientôt on lui délie les pattes de derrière, de façon qu'il puisse reposer mieux, et l'on amène deux vieux mâles montés par des cornacs. Ceux-ci se placent l'un à droite, l'autre à gauche du captif, qui voit ainsi que l'éléphant se laisse monter et conduire sans en paraître pour cela plus malheureux. Enfin après quinze ou vingt jours de captivité, suivant le tempérament de l'animal, on lâche toutes ses chaînes et on l'emmène promener entre ses deux maîtres d'école. A partir de ce moment, on peut considérer le dressage comme terminé. Nous eûmes l'occasion de voir prendre quatre éléphans sauvages. Le vieux qui fut le premier pris ne résista pas à son nouveau régime et mourut avant que le jour de le détacher de sa potence ne fût venu; inutile d'ajouter que jamais ces fêtes n'ont lieu sans que quelques victimes y laissent leur peau.

Il serait trop long de passer en revue tous les usages auxquels on peut appliquer les qualités de l'éléphant; contentons-nous de le suivre sur les chantiers où l'on débite les troncs de bois de teck venus en flottant sur la rivière. Disons tout de suite que chaque éléphant travailleur est monté par un cornac, dont le principal rôle consiste à exciter l'animal plutôt qu'à le diriger. A l'époque de la coupe des bois, les troncs arrivent au barrage en quantité supérieure à ce que peut débiter la scierie, laquelle travaille toute l'année; ils s'entassent donc le long de la berge, il s'agit de les retirer de l'eau et de les mettre en tas suivant leur dimension, pour ensuite de là les prendre et les débiter au fur et à mesure du travail de la machine. Il y a trois tas, c'est-à-dire trois dimensions, les grands troncs, les moyens et les petits. Un premier éléphant est dans l'eau et a pour rôle de débrouiller successivement ces pièces de bois et de les amorcer une à une sur la berge; on le voit examinant ce chaos et procédant à l'aide de ses défenses et de sa trompe pour dégager le tronc qu'il a destiné à être tiré à terre. Le tronc une fois amorcé sur la berge, un autre éléphant qui, celui-là, est le seul dont l'intelligence ne soit pas mise à l'épreuve, est attelé à la pièce de bois et la traîne sur le haut, où il la laisse. Alors arrivent deux autres animaux; l'un d'eux, prenant le tronc par une extrémité, le soulève par sa trompe avec l'aide de sa défense, puis, marchant par le flanc, il entraîne son fardeau vers le tas auquel par ses dimensions il doit appartenir, tandis que son compagnon l'aide en poussant devant lui l'extrémité qui traîne à terre. Arrivé contre le tas,

dont la hauteur ne doit pas dépasser 2m,50 ou 3 mètres, l'éléphant qui est en tête fait un effort pour arc-bouter l'extrémité qu'il tient sur le haut du tas; enfin, desserrant sa trompe, il en forme une sorte d'anneau, aussitôt le compagnon donne un vigoureux coup de tête, et l'arbre vole en l'air pour aller retomber à sa place; mais voici que le tronc qui était à la scierie est débité. Un éléphant attaché spécialement à ce service s'approche du tas et, avec sa trompe, en tire un nouvel arbre qu'il entraîne jusqu'au devant de la scie, et là, avec un coup d'œil extraordinaire, guidé quelque peu par des mouvemens imperceptibles de son cornac, il place le tronc exactement comme il faut, de façon que la scie mécanique le saisisse bien dans sa longueur; des ouvriers le fixent aussitôt avec des coins, et le travail continue. — Voilà ce qui est difficile à croire, mais voilà ce que nous avons tous vu.

IV.

Le 1er janvier 1874, le roi accordait aux envoyés français leur première audience. Ceux-ci se rendirent au palais à dos d'éléphans, précédés des cadeaux offerts au souverain. L'entrée se fit, comme cela a toujours lieu pour les étrangers de distinction, par la porte de l'ouest. Avant de nous présenter à la porte des appartemens du roi, on nous mena à la salle du grand-conseil; pour y pénétrer, il fallut quitter nos souliers. Pourquoi on nous y mena, nous ne le savons pas au juste; peut-être était-ce un moyen de tâter nos dispositions à l'égard de cette formalité. Toutes les ambassades anglaises qui nous avaient précédés s'étant conformées à cet usage ridicule, il n'y avait pas lieu de faire la moindre difficulté. C'est tout au plus si nous échangeâmes entre nous quelques observations à voix basse. Peu de temps après, on vint nous dire que tout était disposé dans la salle royale pour nous recevoir. On remit ses souliers, pour les ôter de nouveau à la porte des appartemens du roi, et on pénétra dans ce palais, qui est un mélange de luxe et de misère. Nous étions en uniforme et en chaussettes, bien entendu. Fallait-il se découvrir ou fallait-il rester couvert, les avis étaient partagés; il paraissait plus naturel de se découvrir, toutefois les plus malins en fait d'usages diplomatiques furent d'un avis contraire, et il fut décidé qu'on resterait couvert. Sur quoi était basée cette étiquette? Nous cherchâmes à le savoir, et on nous dit que deux raisons plus ou moins bonnes exigeaient qu'on gardât les chapeaux ou les képis sur la tête : d'abord parce que le chambellan chargé de lire la lettre du président de la république au roi de Bir-

manie restait coiffé d'une sorte de gâteau de Savoie doré, en très mauvais état d'ailleurs, — cette raison nous parut spécieuse; — ensuite parce que du moment où on saluait en se découvrant les pieds, à la mode birmane, il n'y avait pas lieu de se découvrir la tête, à la mode européenne, — cette deuxième raison nous parut meilleure; mais alors, pour être logique, il aurait fallu rester couvert à toutes les autres audiences que nous accorda le roi. Nous ne tardâmes pas du reste à apprendre que cette façon de procéder avait profondément blessé le roi. Nos débuts n'étaient vraiment pas heureux, nous avions réussi à mécontenter le souverain dès le premier jour, et ce petit événement défraya pendant longtemps à nos dépens la presse anglaise de Rangoon et de Calcutta. La colère du roi se porta sur le malheureux et sympathique Pangyet-Wondonk, qu'on rendit responsable de ce manque à l'étiquette.

Accroupis sur le tapis, les pieds cachés aux yeux du roi, c'est-à-dire placés dans une direction opposée à celle de son siége, nous attendîmes dans cette posture peu commode. Enfin la porte du fond s'ouvrit, et le roi, précédé du chef des eunuques, parut; il s'étendit sur un petit lit préparé à cet effet, entouré des ustensiles qui ne quittent jamais les Birmans de haut rang. Son costume était simple, mais relevé par une rivière de diamans de toute beauté; la lettre du président de la république fut lue, on échangea quelques paroles banales, et le roi se retira.

Nous eûmes dans la suite plusieurs audiences de sa majesté, dans lesquelles la conversation prit des tournures plus sympathiques. Une fois, nous eûmes occasion de voir la rivière de diamans remplacée par une rivière de rubis non moins belle; dans une autre audience, le roi, qui paraissait de fort belle humeur, nous fit voir ses plus belles pierres. Un diamant et surtout deux gros rubis attirèrent notre attention; l'un de ces derniers, probablement unique dans le monde, est de la grosseur d'un œuf de pigeon. Une autre fois, sa majesté, voulant que nous emportions dans nos pays des souvenirs du sien, nous donna différentes choses : c'étaient des boîtes en laque ou en ivoire, des pièces d'étoffes de soie, une coupe en or, etc. Il nous décora également de son ordre dit *tsaloué*. Que l'on se figure quatre plaques en or réunies par un certain nombre de fils du même métal; le tout se porte comme une giberne, de façon que l'une des plaques se trouve sur l'épaule gauche, l'autre contre la hanche droite, tandis que les deux autres sont l'une au milieu de la poitrine et la quatrième au milieu du dos. Enfin, à la dernière séance qui nous fut accordée avant notre départ, le roi nous fit remettre en sa présence de volumineux sacs remplis de roupies, pièces de monnaie de la valeur de 2 fr. 50 cent. l'une.

Nous nous inclinâmes, et, après que sa majesté se fut retirée, nous fîmes comprendre à ses ministres que nos usages ne nous permettaient pas d'accepter cet argent, et nous rendîmes les sacs, tout en insistant pour que sa majesté ne se froissât pas de ce refus. Les mauvaises langues affirment que, loin d'en être piqué, il éprouva un certain sentiment de satisfaction en voyant les six sacs d'argent rentrer au bercail.

En dehors des séances royales, il y avait les séances avec les ministres, et Dieu sait de quelle patience il fallut faire preuve avec ces braves gens. L'excellent père Lecomte, qui nous servait d'interprète, fit preuve d'un dévoûment sans bornes; sa santé, déjà peu florissante, fut fortement ébranlée par les fatigues et les contretemps résultant de ces longues discussions où la saine logique n'entrait pour rien. Que d'heures passées accroupis sur un mauvais tapis, par une chaleur accablante, pour n'arriver à aucun résultat!

Le traité français portait qu'il pourrait être l'objet de négociations ultérieures. Le gouvernement entendait par là que le traité de commerce pourrait être suivi de conventions décidant par exemple l'installation d'un consulat français à Mandalay, préparant quelques concessions importantes à des compagnies françaises, etc., mais la traduction birmane du jeune Pangyet-Wondonk laissait comprendre qu'à ce même traité, déjà voté par l'assemblée et signé par le président, on pourrait ajouter des articles nouveaux et modifier les anciens. C'en était trop, la colère du roi tomba sur Pangyet-Wondonk, qu'on retira d'auprès de nous; il fut disgracié et interné, jamais nous ne le revîmes depuis. Il fut remplacé par un certain Moung-oung-thou, qui avait également passé plusieurs années en France, dont une à Saint-Cyr; mais les allures cavalières et la familiarité de ce personnage nous obligèrent à le tenir toujours à distance. Il avait, pendant son séjour en France, saisi les mauvais côtés de notre éducation, contrairement à ce qu'avait fait son intelligent et malheureux compagnon. Les discussions sur le texte du traité continuaient toujours, et le gouvernement birman, devant la fermeté des envoyés français, en vint un jour à dire que ses ambassadeurs à Paris avaient outre-passé leurs pouvoirs en faisant le présent traité. Le gouvernement français avait donc eu affaire à de mauvais plaisans. — Il ne nous restait plus qu'à partir.

Devant cette décision, le gouvernement birman mit les pouces, et d'un commun accord il fut décidé que le roi signerait le traité tel qu'il était, mais qu'il se réservait le droit de l'annuler, si un deuxième traité préparé par lui n'était pas ratifié par le gouvernement français. Il décida donc l'envoi à Paris d'une ambassade devant obtenir la ratification de ce second traité et offrir des présens

au président de la république en échange de ceux que celui-ci avait envoyés au roi de Birmanie. Le sort de ce deuxième projet de traité était jugé d'avance pour tout esprit clairvoyant; on y voyait percer la politique méfiante à l'égard de la Grande-Bretagne, et on y lisait des clauses contraires à la dignité de la France dans un article qui stipulait que nos nationaux seraient justiciables des tribunaux birmans.

Le gouvernement français a sagement agi en accueillant avec une certaine cordialité les ambassadeurs birmans, mais en enterrant leur ridicule projet. Aujourd'hui le gouvernement de Mandalay reste libre de dénoncer le premier traité, si cela lui convient; mais, au lieu d'en venir là, il est probable qu'il entreprendra de nouvelles négociations, trop tard peut-être pour lui, car la France, malgré tous ses malheurs, peut encore se passer de la Birmanie et ne compte pas sur ses vaillantes troupes pour lui venir en aide. Il ne serait pas étonnant alors qu'on laissât entendre au souverain de Mandalay que nous avons des traités avec beaucoup de puissances tout à l'entour du globe, et qu'il nous est impossible de consacrer notre temps à des négociations stériles avec la Birmanie.

L'ambassade birmane était composée de la façon suivante : 1° son excellence Thadô-menguy-mahâmeng-la-tsithou, keng-woun-menguy, — ministre des affaires étrangères du roi de Birmanie, ambassadeur extraordinaire, grand-officier de la Légion d'honneur, etc. La série de ses noms pourrait se traduire ainsi qu'il suit : enfant royal, grand dignitaire, haut et noble seigneur dont le nom est connu au loin, grand dignitaire maître des postes de police de la frontière (c'est-à-dire des relations extérieures). Il paraît intelligent et rempli de tact. 2° Meng-la-zéya-thou-tsa-ray-dan-guy, — premier secrétaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc., et que nous savons déjà être le noble seigneur investi de la haute dignité d'écrire des lettres, — d'ailleurs bon vivant et également intelligent. 3° Moung-oung-thou, celui dont nous avons parlé, gentilhomme de la chambre royale, faisant les fonctions d'interprète. Avant de partir, nous avions cru devoir attirer sur le manque d'éducation de ce jeune homme l'attention de ses chefs; notre démarche resta sans résultat, peut-être au contraire le gouvernement birman ne voyait-il pas avec déplaisir les fonctions d'interprète confiées à quelqu'un qui n'avait pas la sympathie des envoyés français. Il peut aujourd'hui reconnaître les inconvéniens de son manque de confiance, car, sans cet intermédiaire désagréable, mais obligé, bien des choses auraient pu aboutir. Combien de négocians et de gens intéressés à apprendre quelque chose sur la Birmanie se sont plaints de ses procédés! A un commerçant respectable, qui étudiait la ques-

tion de l'établissement d'une maison française à Mandalay, n'a-t-il pas répondu avec arrogance que la Birmanie ne tenait nullement à des relations de commerce spécialement françaises, mais que bien au contraire c'était la France qui recherchait l'amitié de la Birmanie, et qu'en conséquence il leur était permis de prendre les choses de très haut? 4° Moung-mia, également, croyons-nous, gentilhomme de la chambre royale; ce jeune homme, agréable et parfaitement élevé, parle très bien l'anglais; il a passé à Londres plusieurs années, il y est actuellement retourné en qualité d'agent commercial. Enfin une suite de six individus, parmi lesquels un trésorier, trois sous-secrétaires et deux jeunes catholiques faisant fonction d'aides-interprètes, — ces deux derniers particulièrement intelligens, bien élevés et instruits, mais naturellement rejetés à l'arrière-plan, un peu à cause de leur religion, surtout à cause de la jalousie dominante de Moung-oung-thou, qui ne permettait pas qu'on arrivât à l'oreille du ministre sans passer par son canal.

On se met donc en route, deux d'entre nous restent à Mandalay : ce sont deux jeunes capitaines de l'armée française animés des plus nobles sentimens, et qui vont entreprendre un voyage d'exploration afin d'étudier quelles sont les relations que dans un avenir plus ou moins lointain on peut espérer créer entre la Cochinchine, le Tonkin et la Birmanie. Le roi d'ailleurs leur témoigne un grand intérêt et leur fournit des escortes et des moyens de transport, tant qu'ils seront dans son royaume. A l'heure où nous sommes, il y a lieu de les croire à plus d'à moitié de leur tâche, et il faut espérer que leur entreprise sera couronnée de tout le succès qu'elle mérite. — Trois autres vont rejoindre leur poste diplomatique en Chine, et le quatrième a pour mission d'accompagner les ambassadeurs jusqu'à Paris.

La route choisie est celle de Singapour. Dans cette place, les ambassadeurs sont reçus avec les plus grands honneurs, on les salue à coups de canon, et le gouverneur les invite à dîner. Il était facile de deviner une vague préoccupation chez les agens anglais, qui ne manquaient pas d'affirmer à toute occasion que la France ferait fausse route, si elle venait faire de la politique dans le golfe du Bengale : ces eaux, l'Angleterre les considère comme siennes et les fera respecter comme telles, laissant d'ailleurs, du moins on le dit, la plus grande liberté d'agir à la France de l'autre côté des détroits de Malacca.

A Paris, la conduite du gouvernement fut ce qu'elle devait être. De politique, il n'en fut pas question; de commerce, on en parla peu, la question était réservée et dépendait du retour pur et simple, de la part du gouvernement birman, au premier traité.

L'ambassade eut à se défrayer elle-même de toutes ses dépenses. En effet, pourquoi le gouvernement français prendrait-il à sa charge une ambassade qu'il n'a pas désirée et qui vient pour compliquer plutôt que pour simplifier les questions? Il est vrai qu'à Mandalay la mission française avait été hébergée complétement, mais on peut répondre que, dans cette capitale encore peu connue, les hôtels brillent par leur absence, et que le roi ne pouvait laisser à la belle étoile cette mission qu'il appelait de tous ses vœux.

L'ambassadeur birman n'en fut pas moins traité avec tous les honneurs qui lui étaient dus. Les voitures de gala vinrent chercher les Birmans à leur hôtel, les amenèrent à l'Élysée, où un bataillon, avec le drapeau, leur rendit les honneurs. Le président de la république, entouré de ses ministres et de son état-major, leur fit le plus gracieux accueil, la maréchale leur offrit un goûter, et quelques jours après ils dînaient à la présidence. Des ordres furent donnés pour leur faciliter la visite de tous nos établissemens publics, tant à Paris que dans les environs, les principaux industriels de la ville leur firent voir leurs fabriques et usines. Enfin lorsqu'ils eurent pris congé du président pour se rendre en Italie, ils trouvèrent partout sur leur passage les préfets les recevant avec bienveillance et disposés à leur faire les honneurs de leurs villes. Lyon et Marseille attirèrent spécialement leur curiosité; ils s'arrêtèrent à la Seyne et visitèrent Monaco.

Espérons qu'ils emportent une bonne impression de la France, de ses richesses, de son industrie et de ses forces. Si un jour ils se décident à faire appel à quelque homme intelligent pour débrouiller leur chaos financier et administratif, s'ils désirent quelque ingénieur pour tirer parti de toutes les richesses que contient leur pays, souhaitons qu'ils s'adressent à des Français, qui, agissant en dehors de toute considération politique et de tout appui de notre gouvernement, n'exciteront pas la jalousie des Anglais, qui au contraire verraient avec plaisir ce pays sortir de l'ornière, sachant bien qu'ils seront toujours les premiers à en bénéficier. Le dernier vœu que nous émettons, c'est que la France, déjà si dignement représentée par les missionnaires qui sont en Birmanie, n'arrive pas la dernière pour profiter commercialement d'un terrain que quelque courageux compatriote aurait préparé.

A. Marescalchi.

LES

PEINTURES ANTIQUES

DU MUSÉE DE NAPLES

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES DE POMPÉI.

L'intérêt des états exige souvent de sanglantes hécatombes où périssent par milliers les plus jeunes, les plus braves et les plus dignes; on se réjouit d'une victoire sans trop compter les larmes des mères. Au nom de l'intérêt de la science, non moins indiscutable que l'intérêt des états, les générations modernes ne sont-elles point pardonnables de se réjouir de la grande éruption du Vésuve de l'an 79, catastrophe qui ensevelit cinq villes, qui causa la mort de plus de la moitié de leurs habitans, et qui plongea les survivans dans toutes les misères? Sans cette bienheureuse cendre volcanique, qui a comme embaumé les antiques cités des Osques, que resterait-il de Pompéi et d'Herculanum? Il en resterait ce qu'il reste de Capoue, ce qu'il reste de Corinthe, ce qu'il reste de Brindes : une colonne isolée, les gradins d'un amphithéâtre, les substructions d'un temple, une stèle fruste, une inscription sur la paroi d'un sarcophage, et, à plusieurs pieds sous terre, une poignée de médailles à côté de quelques fragmens de poteries. La vie intime de l'antiquité, à laquelle nous a soudain initiés Pompéi, serait fermée. Il y aurait bien les livres; mais lire est peu, si on ne voit, si on ne touche. A Pompéi, dans ces rues étroites, à hauts trottoirs, parsemées au mi-

lieu de grosses pierres, afin qu'on pût les traverser à pied sec durant les grandes pluies, dans ces maisons et dans ces villas où l'on retrouve la distribution compliquée donnée par Vitruve, où l'on pénètre en client dans l'atrium, en ami dans le peristylum, en maître dans le triclinium et dans le venereum, devant ces fontaines publiques, ces carrefours, sur ces dalles du forum, contre ces murailles historiées des *graffiti* des enfans, des amoureux et des oisifs de la ville morte, il semble qu'on se rappelle avoir vécu au siècle d'Auguste. Ce qui dans les textes était presque inintelligible devient familier.

Sans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, toute une branche de l'art antique, la peinture, serait inconnue. Sauf les quelques fresques trouvées à Rome au XVIe siècle et les quelques décorations découvertes récemment au mont Palatin, on en serait réduit à parler des peintures antiques à peu près comme les aveugles parlent des couleurs. D'ailleurs les dix-huit cents peintures réunies au musée Borbonico, au Vatican, ou encore en place à Pompéi et au Palatin, ne suffisent pas pour connaître la peinture antique; mais elles peuvent servir à l'étudier. Mise en comparaison avec les innombrables œuvres des Polygnote, des Panaenos, des Zeuxis, des Parrhasios et des Apelles, mentionnées par les auteurs, la collection, unique au monde, du musée de Naples, paraît bien pauvre. Telle qu'elle est cependant, c'est une précieuse épave d'un art disparu, et qui fut un grand art. Quelle variété de sujets dans ces peintures! Quelle science et quelle beauté de composition! quelle vigueur, quelle légèreté, quelle souplesse de touche! quelle grâce d'attitudes! quelle noblesse de style! quelle perfection de dessin et quelle harmonie de couleur!

C'est les yeux encore éblouis par les merveilles de la peinture moderne que renferment les musées, les églises, les palais de Parme, de Florence et de Rome, que nous avons vu pour la première fois les peintures antiques du musée de Naples. Une telle préparation aurait pu rendre sévère pour ces peintures : il n'en fut rien; nous n'eûmes pas de désillusion. Les peintures de Pompéi et d'Herculanum sont infiniment supérieures à l'idée que s'en forment même les fanatiques de l'art grec. Et cependant toutes leur sont bien connues : mille fois ils ont feuilleté les recueils spéciaux où ces peintures sont reproduites au trait ou en couleur, et ils ont étudié les savans commentaires qui accompagnent les planches; mais tout autre est l'impression qu'on ressent en voyant les peintures elles-mêmes. A ceux qui les connaissent pourtant bien, ou plutôt qui croient les connaître, elles semblent nouvelles. C'est pour eux comme une révélation. Ils s'aperçoivent que les gravures ne leur

ont rien montré et que les commentaires leur ont appris beaucoup de choses, mais non point ce qu'il eût fallu leur apprendre. Les gravures sont sèches et dures, et dans les contours et dans les passages de tons à tons; au contraire ce qui caractérise les originaux, c'est la morbidesse et l'harmonie. Pour les commentateurs, ils jugent et ils expliquent trop en érudits, pas assez en artistes. Ils s'inquiètent beaucoup plus d'entasser textes sur textes, inductions sur inductions, hypothèses sur hypothèses, afin de découvrir les sujets d'une composition ou la symbolique d'une figure, que de décrire cette composition ou cette figure. Ils font ainsi de très intéressantes dissertations mythologiques et historiques; mais il semble qu'ils aient eu des yeux pour ne pas voir. Chercher à voir et à dire ce que nous avons vu, tel a été notre but. Ceci n'est donc point une étude archéologique; c'est tout simplement ce qu'on appelle un *salon*, un *salon* sous le règne de Néron.

I.

Les peintures antiques exposées au musée Bourbon (1) se divisent en trois grandes classes : les peintures d'histoire, types mythiques, figures héroïques, sujets historiques, — les peintures de genre, scènes d'intérieur, ouvriers et artisans au travail, jeux d'amour, génies ailés, danseuses et musiciennes, grylles, grotesques, mimes, funambules, — les peintures purement décoratives, paysages, marines, animaux, motifs d'architecture, arabesques, masques comiques et tragiques, fleurs, natures mortes.

Au nombre des peintures historiques, il faut placer en première ligne le *Thésée vainqueur du Minotaure*. Le héros athénien, debout au milieu du tableau, est nu. Ses formes sont fortes, mais une proportion parfaite les fait élégantes. La tête très petite et le col massif comme un fût de colonne semblent empruntés au type d'Hercule jeune. Dans la main droite, Thésée tient le bâton noueux qui lui a servi à terrasser le monstre. Il abandonne sa main gauche à un éphèbe qui la lui embrasse; un autre se prosterne à ses genoux, tandis qu'une jeune vierge, aussi sauvée de la mort par le magnanime fils d'Égée, touche religieusement sa massue. A ses pieds gît le Minotaure, vu en raccourci. Son corps de colosse, charnu et musclé, s'étend en pleine lumière, et sa monstrueuse tête de taureau, qui semble mugir encore, se modèle puissamment dans l'ombre. L'ensemble de cette peinture est d'un grand caractère. Le Thésée

(1) Celles du Vatican et du Palatin, ainsi que les nouvelles découvertes de M. Fiorelli à Pompéi, rentrent dans cette classification.

est superbe. Par le calme et la noblesse de son attitude, par l'expression sereine de son visage, par la perfection de ses formes, on dirait une statue de la belle époque. Les enfans sont charmans aussi dans leurs poses variées et pleines de grâce. Il n'y a rien à reprendre à la composition. Les lois classiques y sont observées avec autant de fidélité que d'adresse.

On sait que Hercule, — « le héros au triple talent, » comme il a été dit, — tout en nettoyant les étables d'Augias, séduisit sa fille Augè. Celle-ci eut un fils qu'elle abandonna sur le mont Parthénion pour cacher sa faute. Des bergers recueillirent l'enfant et le firent nourrir par une biche. On le nomma Télèphe en souvenir de la biche. C'est cette scène de l'enfance de Télèphe qui fait le sujet d'une des plus importantes peintures de la galerie, comme dimension et comme valeur. Tout en bas de la composition, à droite, au premier plan, Télèphe, à demi couché et se soulevant sur un bras, tète la biche, tandis que l'animal, peint en demi-raccourci, retourne la tête pour lui lécher les genoux. Rien de plus joli que ce groupe. La flexion du cou de la biche, très habilement traitée, est gracieuse et naturelle. Un énorme Hercule, vu de dos, portant tous les attributs du héros des douze travaux : la peau de lion, le carquois, la massue, regarde tendrement l'enfant. Une figure ailée, qu'on croit être le génie de la Paix ou de l'Abondance, plane au-dessus de l'Hercule. Au second plan se montre assise sur un flot de nuages une femme majestueuse. La tête ornée d'une couronne de fruits, elle est vêtue d'une tunique sans manches, par les échancrures de laquelle sortent de beaux bras cerclés de bracelets d'or, et d'un pallium vert-bronze, dont les extrémités retombent sur les genoux. Les seins se dessinent sous les mille plis transparens de la tunique safranée. Au-dessus de cette belle figure, qui représenterait, selon les commentateurs, Augè ou quelque divinité champêtre, sourit la tête d'un jeune satyre. Sa physionomie, gaie et railleuse, est vivante. On ne peut, en la regardant, ne pas se rappeler le gamin napolitain qui a ouvert la portière de la voiture à l'entrée du musée. Cette œuvre, d'une exécution un peu dure dans certaines parties, a un grand aspect de puissance. Au point de vue de la composition, on ne saurait nier cependant l'effet disgracieux, deux fois reproduit, du satyrisque qui semble émerger de la tête d'Augè, et de l'Abondance qui paraît sortir de la tête d'Hercule, comme Minerve s'élança de la tête de Jupiter. La couleur est d'une belle harmonie. D'ailleurs, sauf les draperies, qui sont vert-bronze, rouge, safran et jaune-brun, les tons peuvent presque se réduire à deux : le brun-rouge pour les deux hommes et les animaux, le jaune tirant sur le rose pour l'enfant et les deux femmes.

Quelle que soit la valeur de *l'Enfance de Télèphe*, il faut admirer plus encore une figure de femme, de grandeur naturelle, qui se trouve dans la même salle. Habillée d'un vêtement de dessus pourpre et d'une de ces longues tuniques à manches portées dans les colonies romaines de l'Afrique, elle est debout sur une terrasse qui peut-être domine la mer. Ses bras tombent le long de son corps, et ses mains, qui se rejoignent et se croisent au-dessous de la ceinture, tiennent par la poignée un glaive dans son fourreau. Cette attitude, qui dans son abandon conserve encore tant de noblesse, et ce visage, d'une si pure beauté et d'une si vive expression de douleur, sont d'une impression indicible. C'est beau et grand comme certaines figures drapées de l'école de Phidias. On croit que le peintre a voulu représenter Didon après le départ d'Énée ou Médée après la trahison de Jason. Peut-être aussi est-ce une Phèdre. Dans l'antiquité, le type de Werther n'existe pas; c'est la femme qui joue le rôle des désespérés d'amour.

Le Centaure Chiron apprenant à Achille à jouer de la lyre est une des œuvres les plus parfaites du musée. Le centaure, monstrueux, le torse à demi couvert d'une peau de bête, entoure de ses énormes bras le corps divin d'Achille adolescent. Il lui montre sur la cithare les cordes qu'il doit toucher. Achille est nu, vêtu seulement d'une légère chlamyde attachée à l'épaule par une agrafe d'or et flottant sur le dos. Qu'on se rappelle le mouvement et la pose de la chlamyde de l'Apollon du Belvédère. La tête fière d'Achille, toute ceinte d'un flot de cheveux bruns et frisés qui font ressortir la pâleur ivoirine de la peau, a le charme et la noblesse. Le corps, dont les formes sont choisies, les contours purs, le modelé moelleux, est élégant et élancé, mais sans gracilité. La tonalité générale est ambrée. Ce qui fait l'originalité de cette composition, bien liée et se tenant comme un groupe de marbre, c'est l'opposition du corps frêle d'Achille et du torse massif du centaure. Chiron est certes trois fois plus grand et quatre fois plus gros que son élève. Or l'éclat, le relief et les proportions accomplies du corps de l'Achille font que dans le tableau on ne voit que lui. Le Chiron, placé presque dans la pénombre, tandis que l'Achille apparaît en pleine lumière, est sacrifié, de même que dans un beau portrait équestre le cheval doit par quelque savant artifice être sacrifié au cavalier.

Non loin de l'*Achille et Chiron*, un simple fragment, une tête de femme très largement peinte, attire le regard. Comme il n'y a pas de parti-pris d'ombre et de lumière et que les demi-teintes se confondent au lieu de se fondre, le modelé manque, et la face paraît plate; mais les traits sont admirablement dessinés, et les cheveux bouclés jetés comme en se jouant.

La belle peinture qui représente les trois Grâces se retrouve trait pour trait dans le célèbre tableau de Raphaël, *les Trois Grâces*, dont les copies sont nombreuses et les reproductions innombrables. Chez Raphaël, les figures sont moins grandes que dans la peinture du musée de Naples, mais c'est la même composition, les mêmes attitudes, les mêmes formes, les mêmes expressions. C'est aussi la même grâce et le même charme. Il ne faut pourtant pas se hâter d'accuser le Sanzio d'avoir copié la fresque, car cette antique ne fut découverte qu'en 1760; mais au temps de Raphaël il y avait dans une église de Sienne le fameux groupe antique des *Trois Grâces*. Sans doute les Siennois prenaient ces trois Grâces pour les trois Vertus théologales, de même qu'aujourd'hui encore les Romains croient faire leurs dévotions à saint Pierre en s'agenouillant pieusement, dans l'église de Saint-Pierre, devant une statue de bronze de Jupiter Capitolin. Quoi qu'il en fût, si Raphaël ne pouvait connaître la peinture des *Trois Grâces*, il connaissait à coup sûr le groupe de marbre. Or la peinture de Pompéi, le groupe de Sienne et le tableau de Raphaël sont identiques. On doit donc croire que la peinture est une imitation, faite par un peintre campanien, du groupe de marbre qui devait plus tard être imité par Raphaël. Comme composition, ces trois œuvres ne se distinguent entre elles que par des dissemblances à peine appréciables; mais, chose tout au moins singulière, le tableau se rapproche certainement plus de la peinture antique, que Raphaël n'avait jamais vue, que du marbre de Sienne, qu'il connaissait bien. C'est que le génie du peintre est différent du génie du sculpteur. Raphaël, en faisant un tableau d'une statue, a appliqué les procédés mêmes qu'un peintre campanien avait employés quinze siècles auparavant.

On ne saurait ne pas s'arrêter devant deux rares spécimens de la peinture archaïque trouvés à Pæstum. L'un, *la Mort de Patrocle*, semble imité de la grande sculpture du fronton du temple d'Égine; l'autre, qui est comme une frise peinte, représente de forts et beaux jeunes gens, armés et vêtus dans le style du célèbre *Soldat de Marathon* et des guerriers grecs figurant sur les plus anciens vases. C'est une sorte de procession d'hommes armés; quelques-uns d'entre eux sont à cheval. Par leur crinière dure et courte, leur large encolure, leurs formes ramassées, les petits chevaux qu'ils montent rappellent ceux de la frise du Parthénon.

Le plus souvent, c'est moins la valeur intrinsèque de l'œuvre que le sujet ou les circonstances de la découverte qui la font célèbre. *Les Noces aldobrandines*, la peinture antique la plus connue, sont bien inférieures à la *Dircé*, au *Sacrifice à Diane*, à la *Pasiphaé* du musée du Vatican, au *Thésée*, à l'*Achille*, aux *Trois Grâces*,

au *Télèphe*, à la *Didon*, aux *Bacchantes* du musée de Naples; mais c'est la première peinture antique importante qui ait été découverte. De même pour *le Sacrifice d'Iphigénie*. Les érudits ont beaucoup disserté sur cette peinture, qui est cependant une des plus médiocres de la galerie Bourbon. La facture en est sèche, le dessin défectueux. Il n'y a pas à parler de la couleur, qui parcourt toute la gamme des tons terreux et des tons ternes; la composition enfin ne se lie pas. A droite, le sacrificateur, tenant un long poignard, attend la victime près de l'autel sur lequel elle doit périr. Au centre, deux jeunes gens portent Iphigénie, qui lève les bras au ciel comme pour implorer l'intervention divine. A la gauche du tableau, Agamemnon s'appuie contre une stèle de marbre qui supporte la statuette de l'Artémis Taurique. Pour ne pas voir l'affreux holocauste, le Roi des rois se détourne et s'enveloppe la tête de son manteau. C'est à cause de cette attitude que les érudits ont tant discuté. Ils ont rappelé que le célèbre peintre grec Timanthe, vainqueur de Parrhasios dans un concours, a peint un *Sacrifice d'Iphigénie* dont Cicéron, Quintilien et Pline nous ont laissé la description. Timanthe représenta Agamemnon la tête couverte. Il agit ainsi, dit Cicéron, parce qu'il ne pouvait pas surpasser les diverses expressions de douleur qu'il avait déjà données aux autres figures, — selon Pline, parce qu'il ne voulait pas violer la loi de l'art qui défend de montrer un visage en larmes. Or, Agamemnon la tête drapée se voyant aussi dans la peinture du musée de Naples, certains archéologues en ont conclu que cette peinture est une copie du tableau de Timanthe. Quelle puissance et en même temps quelle simplicité d'argumentation! Il y a pourtant quelques objections à faire. D'une part, Timanthe n'avait voilé le visage d'Agamemnon ni pour ne pas violer la loi esthétique, ni parce qu'il ne pouvait trouver une expression de douleur assez vive. Il l'avait fait tout simplement parce que la tradition antique le voulait ainsi. Le peintre avait lu sans doute ces vers de son contemporain Euripide : « Agamemnon voit Iphigénie s'avancer vers l'autel fatal. Il gémit, il détourne la vue, il verse des larmes, il se couvre la tête de son pallium. » Ainsi il appartenait autant à un décorateur obscur de la Campanie qu'au grand peintre de l'île de Cythmos de se conformer et à la tradition et au dénoûment de la tragédie d'Euripide. D'autre part, à l'époque où cette œuvre fut peinte, vraisemblablement vers le milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne, le récit de Cicéron et peut-être même celui de Pline étaient connus. Pourquoi donc un peintre ayant à représenter un sacrifice d'Iphigénie n'eût-il pas eu l'idée de prendre une attitude qui avait si bien réussi à Timanthe? Mais pour l'honneur de l'art antique on doit se refuser à voir dans cette fresque d'un ordre

très inférieur la copie d'un des chefs-d'œuvre de la peinture grecque.

Cette étude n'est point un catalogue : aussi devons-nous passer rapidement devant une multitude de peintures d'histoire qui mériteraient de longues haltes et de sérieuses descriptions. Il faut parler seulement d'un certain nombre d'œuvres qui sont pour ainsi dire typiques : sur les autres, on ne pourrait guère que se répéter; mais, parmi celles-ci, combien de compositions originales, combien de figures nobles ou charmantes! *Dircé attachée aux cornes d'un taureau*, imitation du groupe de marbre connu sous le nom de *Taureau Farnèse; Briséis enlevée à Achille*, composition compliquée et d'un habile agencement; *Ariadne abandonnée*, figure d'un profond sentiment de mélancolie qui s'accuse dans l'attitude du corps comme dans l'expression du visage; *Latone et les Niobides*, rare modèle de peinture monochrome, peint sur marbre et signé de l'Athénien Alexandre; un superbe *Génie de Minerve* se détachant en clair sur fond noir; un *Apollon citaœde* d'un ton rouge-brique et d'un dessin dur, à la David; *le Jugement de Pâris*, *le Bacchus et le Faune*, et *l'Hermaphrodite*, peintures restées en place à Pompéi; un *Narcisse* nu, se mirant dans l'eau qui réfléchit son visage; *Thésée, le Centaure et Hippodamie*, peinture monochrome sur marbre d'un très beau mouvement; *Satyre embrassant une bacchante*, figures admirablement groupées; *Vénus pleurant la mort d'Adônis*, œuvre accomplie, malheureusement trop dégradée; *Péronée allaitant son père Cimon dans la prison*, composition d'une belle simplicité, — quelle charmante pudeur dans le geste de la femme qui découvre son sein! — *Hercule entouré de bacchantes*, peinture magistrale, pleine d'expression et de relief.

Dans les galeries du musée Bourbon, on n'est transporté qu'au 1er siècle de l'ère chrétienne, car toutes les peintures datent de ce temps, — de l'an 1er à l'an 79, — et déjà on peut dire : Les dieux s'en vont. Les grands dieux du polythéisme gréco-romain n'ont pas inspiré les artistes campaniens; c'étaient les divinités inférieures, les demi-dieux, les héros, qui les séduisaient. Ils ne cherchaient plus ce qui enseigne et ce qui élève; ils cherchaient ce qui charme et ce qui émeut. Ils avaient abandonné l'*Iliade*, qui était le livre des maîtres grecs, pour les *Métamorphoses* d'Ovide; ils étaient descendus de l'Olympe sur la terre. Leurs types préférés, c'est Narcisse, c'est l'hermaphrodite, c'est Adônis, c'est Ganymède, c'est Omphale, c'est Andromède, ce sont les bacchantes, les nymphes, les néréides, les centauresses, les satyres, les faunes et les amours; ce sont surtout ces femmes que le peintre antique dont on voit les œuvres dans la salle des *Noces aldobrandines*, au Vatican, avait représentées : les amantes malheureuses, Didon, Médée, Dircé, Pasiphaé,

Ariadne. Même lorsqu'ils peignent quelque grand dieu ou quelque héros fameux, bienfaiteur de l'humanité, les peintres de la décadence ne le mettent en scène que dans ses aventures galantes. Minerve et Junon n'apparaissent que pour être jugées par Pâris, Vénus que pour pleurer la mort d'Adônis. Thésée parle à Ariadne, Persée embrasse Andromède, Achille console Briséis; Hercule file aux pieds d'Omphale ou folâtre avec des bacchantes. Ils ne sauraient peindre Jupiter, le maître des hommes et des dieux, que sous la figure du cygne de Léda. Certes quelques peintures du musée de Naples attestent qu'un petit nombre de peintres voulaient encore lutter contre la mode; mais leur talent, qui n'était pas à la hauteur de leurs aspirations, les trahissait. Les rares peintures qui représentent les types divins du cycle homérique sont inférieures, et comme dessin, et comme couleur, et comme composition, à celles dont les demi-dieux et les héros font le sujet. Pour peindre les dieux d'Homère, il faut de grands artistes, comme les maîtres grecs du siècle de Périclès et du siècle d'Alexandre, et les peintres de la Rome impériale n'étaient que de merveilleux ouvriers.

II.

A côté des peintures d'histoire, qui se recommandent par le beau style, la composition sévère, les attitudes pleines de noblesse, il y a les peintures de genre, qui ont la grâce, le charme, l'imprévu, aussi bien dans le sujet que dans la composition.

Comment ne pas s'arrêter de longues heures devant ces adorables figures, si souvent reproduites, mais jamais assez admirées, qu'on désigne sous le nom générique de *Danseuses d'Herculanum?* Ce sont des bacchantes, des nymphes, des néréides, des muses, des heures, des grâces, des canéphores, des erréphores; mais les maîtres de l'antiquité figurée les ont appelées les *Danseuses*, parce que les peintres ont vraisemblablement voulu représenter ces saltatrices, ces tympanistrias, ces aulètrides, ces mimes, ces ludiones, ces joueuses de cythare, de lyre, de harpe syrienne, de crotales et de cymbales, qui, dans les salles de festin et même sur les théâtres, imitaient les danses sacrées des vierges de Sparte et d'Athènes et les danses mythologiques des nymphes et des bacchantes. Un jour que Caton assistait au spectacle des jeux floraux, le respect qu'inspirait cet austère citoyen empêchait la multitude de demander que, selon la coutume, les danseuses se montrassent nues. Caton, averti par un de ses amis assis à ses côtés, sortit aussitôt du théâtre, afin que sa présence n'empêchât pas d'observer les rites accoutumés. Les Parisiens d'aujourd'hui diront que Caton ne pouvait moins faire.

Au musée de Naples, on peut compter jusqu'à quarante de ces danseuses. Plusieurs d'ailleurs semblent être de la même main, et douze d'entre elles ont été découvertes, au siècle dernier, dans des fouilles entreprises sur l'emplacement présumé de la première Pompéi. Elles faisaient sans doute partie d'un système de décoration générale pour quelque grande pièce. Ces figures, traitées décorativement, ne posent pas à terre; elles s'enlèvent en clair au milieu du panneau, sur champ rouge, brun ou noir. Les unes sont à demi nues; autour d'elles flottent des draperies légères, de couleurs rompues, qui ménagent le passage des carnations au ton dur et uniforme du champ. D'autres sont enveloppées de ces tissus transparens, bleu clair, vert-bleu, hyacinthe, pourpre, safran, que les anciens nommaient *vitreæ vestes*. Sous ces voiles de verre, on sent la chair qui palpite, les reliefs qui se modèlent, les dépressions qui s'accusent; on voit le mouvement des membres et le jeu des muscles. D'une main, cette tympanistria tient au-dessus de sa tête un tambourin qui projette une ombre portée très vive sur son buste nu; de l'autre main, dont les doigts se ferment, elle fait résonner l'instrument. Cette danseuse, la jambe droite jetée en avant, la jambe gauche repliée en arrière, écarte de ses deux mains son vêtement safrané, comme si elle voulait apparaître dans sa sublime nudité. Celle-ci, dont la chevelure blonde est dénouée et flotte au vent, renverse la tête; son bras, étendu tout droit, déploie son ample *bassora* vert de mer. C'est une bacchante en proie au délire divin. Celle-là, couronnée de roseaux et vêtue pudiquement, semble dans son mouvement lent se laisser glisser le long de quelque talus humide; c'est une naïade. Cette autre, tout enveloppée d'une draperie flottante formant capuchon au-dessus de sa tête, porte une cassette d'or. Elle paraît planer dans l'éther. On croit voir la grande image de la nuit apportant le repos et les songes heureux aux humains. Ces gracieuses figures, on les voudrait de grandeur naturelle; mais on ne saurait dire leur vénusté, leur souplesse, leur légèreté, leur élégance, leur « enlèvement. » C'est la danse elle-même : la danse des nymphes, la danse des fées, la danse des péris, la danse des elfes, la danse des willis!

La *Néréide* couchée sur un cheval marin et la *Néréide* couchée sur un tigre marin sont traitées de la même façon que les *Danseuses*. Elles se détachent en clair sur champ rouge. Ces deux belles peintures, qui se faisaient pendant et qui semblent du même artiste, ont été trouvées en 1768 dans les excavations de Gragnano. La néréide au cheval marin est nue et vue de face; l'autre, également nue, est vue de dos. Elle tient le tigre par le cou et lui verse à boire dans un plat d'or. L'expression des têtes, la grâce des mouvemens, la

jolie silhouette des figures, qui sont d'ailleurs très bien modelées, font de ces peintures deux œuvres accomplies.

Une des fresques les plus connues, sinon une des meilleures du musée de Naples, est la fameuse *Marchande d'amours*. La gravure l'a popularisée, et un ingénieux peintre contemporain s'en est inspiré. Dans une petite pièce, éclairée d'un seul côté, la marchande d'amours, le sein découvert ainsi que l'ont les nourrices, est assise devant une cage d'osier qui renferme encore un petit amour. La commère tient un autre amour par les deux ailes, à peu près comme les marchandes de la halle tiennent un poulet. Elle le montre à deux jeunes femmes groupées à l'extrémité opposée du tableau. L'une d'elles est assise; l'autre, restée debout, s'appuie sur l'épaule de son amie. Un amour que sans doute ces belles dames ont déjà acheté se penche vers elles et les regarde. La symbolique de cette composition, dans laquelle nous ne voulons pas nous égarer, a longtemps occupé, et sans résultat, la critique savante. C'est le sujet qui a fait la célébrité de ce petit tableau, comme il en fait à peu près tout le mérite. Le parti-pris hardi et original des ombres et des lumières mérite bien d'être loué; mais le coloris est terne, le dessin incorrect (la jambe trop longue de la femme assise), la composition picturale peut-être un peu élémentaire.

La marchande d'amours avait sa place marquée au musée Bourbon. Quand elle aura vendu tous les amours qui remplissent son panier, combien pourra-t-elle encore en vendre! car il y a une nombreuse série de peintures antiques consacrée aux amours et à leurs jeux. Les uns se parent des armes de Mars, les autres tourmentent les colombes de Vénus; ceux-là soufflent dans de doubles flûtes ou embouchent des conques marines, ceux-ci touchent les cordes des lyres hexachordes ou agitent de légers *tympanons*. D'autres courent, dansent, sautent; d'autres tirent de l'arc, chassent, pêchent, domptent des chevaux, montent des dauphins, conduisent des hippogriffes. Il en est qui jouent à cache-cache; il en est qui s'effraient mutuellement avec des masques tragiques. Tous les jeux, tous les exercices, toutes les espièglerie, tous les caprices! La manière dans laquelle sont peints ces amours n'est pas moins variée. Ici il y a la tonalité dorée du Corrége, là la tonalité cuivrée du Giorgione. On retrouve les ombres portées violemment accusées à la Prud'hon, les torses savamment modelés à la Raphaël. Des expressions de têtes ineffables font penser à Greuze, des bras et des jambes potelés, marbrés de mignardes fossettes, rappellent Boucher. Les amours des en-tête et des culs-de-lampe de Moreau le Jeune, d'Eisen, de Gravelot, pour *les Baisers*, *Zélis au bain*, *les Saisons*, *le Décaméron*, *les Chansons de Laborde*, ne sont ni plus spirituels, ni mieux inventés que ceux-ci.

Des scènes de la vie privée, ou, à vrai dire, de la vie très intime, sont rendues et traitées avec une grâce indicible. Le groupe si bien composé du jeune patricien et de sa maîtresse a la pureté des lignes et l'harmonie des couleurs. Dans le *venereum* de la maison du faune, à Pompéi, il y a une peinture du même genre et non moins remarquable. C'est une homme qui tient une jeune femme entre ses bras. Elle se défend, elle est pudique. Ce n'est point la volupté, c'est l'amour. Un autre peintre a représenté la fin d'un repas. Un jeune homme à demi couché sur le *biclinium* vide un rhyton d'un trait, tandis qu'à ses pieds une femme fait un signe à quelque esclave. Comment ne pas admirer aussi cette adorable figure de femme, qui, assise et ses vêtemens tombés jusque sur ses genoux, arrange ses cheveux en se regardant dans un miroir d'acier poli? Elle n'a point l'expression de coquetterie d'une femme moderne. Elle est simple comme une nymphe qui se mire dans une source.

La caricature et cette peinture que les anciens appelaient la *ropographie* et la *rhyparographie* ont leurs spécimens dans les fresques de Pompéi et d'Herculanum. Voici Énée, Anchise et le petit Ascagne, coiffés de têtes de chiens, fuyant Troie mise à sac. Voici un scarabée conduisant un char attelé d'un gros perroquet; on a voulu voir dans cette fresque la satire allégorique de l'empereur Néron. Voici des pygmées luttant contre des sauterelles, des nains se livrant à des danses grotesques. La représentation des métiers est plus intéressante au point de vue de l'étude de la vie antique, sinon au point de vue de l'art, car toutes ces peintures, d'une spirituelle composition d'ailleurs, sont d'une exécution extrêmement lâchée; elles n'ont ni dessin ni perspective. La plupart sont à peine esquissées. Il y a des fripiers qui déplient, lustrent et montrent des étoffes, des cordonniers qui essaient à leurs cliens sandales, crépides et brodequins, des foulons qui trempent, foulent et étendent des tissus. Ici on entre chez un quincaillier; on voit les vases de cuivre, on devine les ciseaux, les pinces et les figules. Plus loin, on visite une boulangerie; on aperçoit dans un four dix rangées de ces pains en forme de barrette dont les pareils sont exposés à l'étage supérieur du musée. On pénètre dans l'école; les élèves, rangés en demi-cercle, écrivent sur leur ardoise, tandis que le pédagogue fouette un écolier indocile. Une jeune femme, assise dans un jardin devant un châssis fixé à un pilastre, palette et pinceaux en main et une boîte à couleurs à ses pieds, copie un hermès à tête de Bacchus. Un jeune homme dessine une statue du Forum. Souvent, au lieu de peindre les artisans mêmes, les peintres de Pompéi ont personnifié les génies des métiers sous la figure de petits amours ailés. Il y a les génies des vignerons qui foulent le raisin, les génies

des menuisiers qui rabotent les planches, les génies des cordonniers qui parent le cuir, les génies des tisserands qui filent le chanvre.

Où les peintres de Pompéi et d'Herculanum étaient passés et sont demeurés maîtres, c'est dans la peinture purement décorative. Leur féconde et capricieuse imagination a créé là tout un monde factice et miroitant de villas idéales, d'architectures fantastiques, de paysages d'outre-terre et d'horizons invraisemblables, à flore inconnue et à faune chimérique, où l'on voudrait vivre. Sur ces grands panneaux, enduits des couleurs les plus vives et les plus variées, depuis le rouge-brun, le vermillon, le pourpre, le lie de vin, le noir-vert, le noir-bleu et le noir-bronze jusqu'au jaune d'ocre, au jaune d'or, au blanc de l'ivoire et au blanc de la laine, leur pinceau a couru librement, n'ayant d'autre guide que la fantaisie. Ici, c'est un gracieux hémicycle de marbre rose émergeant d'une mer céruléenne; là, c'est un édifice compliqué, avec portiques superposés, frontons s'étageant à perte de vue, colonnades interminables, hauts escaliers, tours, *columbarias*, pavillons, balustrades, piédestaux supportant des statues. Les triglyphes, les perles, les rangées de palmettes et d'acanthines, s'incrustent sur toutes les surfaces planes, de même que les algues, les varechs et les fucus s'attachent aux roches sous-marines. Dans d'autres peintures, les plus capricieuses arabesques se tordent comme des serpens, se contournent comme des volutes, fléchissent comme des lianes, grimpent comme des volubilis, pendent comme des stalactites. A des guirlandes de fleurs, longs festons multicolores, grimacent des masques comiques. Homards, lamproies et raies nagent au fond d'une mer transparente. Des paons, au plumage changeant, picorent une énorme grappe de raisin, tandis que des hirondelles rasent la terre et que deux coqs combattent. Une table disparaît presque sous la masse de fruits dont elle est surchargée. Dans une mare s'ébattent des canards; au milieu d'un bois sautent des chèvres. Il y a des paysages et des marines, des prés qui verdoient et des mers qui moutonnent.

III.

Peintures d'histoire, peinture de genre, peintures décoratives de ce musée, on peut retrouver là presque toutes les écoles modernes, sinon à leur apogée, du moins dans leur principe, leurs moyens d'exécution et leurs aspirations. Il y a les musculatures excessives de Michel-Ange, les formes nobles et les compositions simples de Raphaël, les tons ambrés et la vénusté du Corrége, les tons rouges du Giorgione, les contours secs de David, les ombres portées vio-

lemment accusées et la gamme bleuâtre de Prud'hon, les marines animées de Joseph Vernet, les ruines chaudes de Hubert Robert, les amours roses et potelés de Boucher, les inventions capricieuses et charmantes des peintres d'ornemens du XVIIe siècle et des peintres de trumeaux du XVIIIe siècle. Les figures bien dessinées sont de formes choisies, mais le modelé n'est pas poussé aussi loin qu'il le faudrait. La couleur est agréable; il semble que deux écoles de coloristes y aient présidé. Toutes les peintures peuvent se diviser en deux grandes séries : les peintures dont la tonalité est rouge-brique, à la Giorgione, les peintures dont la tonalité est jaune ambre, à la Corrége. Les premières sont généralement dures de dessin; les secondes au contraire ont des contours souples et fondus dans la pâte. D'ailleurs les œuvres des peintres campaniens ont plus d'harmonie que d'éclat. Est-ce parti-pris d'école, action du temps, ou résultat du procédé de peinture employé?

Il convient de dire à ce propos que l'on a reconnu trois procédés divers dans les peintures antiques découvertes à Rome et aux environs de Naples : la fresque, la détrempe, l'encaustique. Les traits des contours imprimés en creux sur l'enduit, qu'on distingue dans certaines peintures, prouvent qu'elles ont été peintes à fresque. D'autres peintures qu'on a laissées en place à Pompéi, exposées à l'air et à la pluie, vont chaque année s'effaçant. Or une des caractéristiques de la peinture à la détrempe est de se dégrader très rapidement à l'action de l'air et à l'action de l'eau. Pour l'encaustique ou peinture à la cire, a-t-on les mêmes certitudes? Il faut le croire, car il n'est pas douteux qu'on ait eu l'idée à Naples de sacrifier quelques fragmens sans importance et de les soumettre à l'analyse chimique; probablement on y a découvert de la cire. Si cette expérience n'a pas été tentée, rien ne peut autoriser à penser qu'il y ait des encaustiques au nombre des peintures du musée de Naples. D'une part en effet, toutes ces compositions semblent peintes d'après le même procédé, et, s'il est assez difficile de distinguer à première vue une fresque d'une détrempe, il serait fort aisé, croyons-nous, de reconnaître une peinture à l'encaustique, car, selon les auteurs, ces peintures étaient d'un éclat surprenant. D'autre part, on ne se servait le plus souvent de l'encaustique que sur des panneaux de bois et sur des plaques d'ivoire ou de toute autre matière dure (1). Pour les peintures sur mur, à l'intérieur ou à l'extérieur,

(1) Nous avons vu, il y a quelques années, une peinture qu'on attribuait à Timomaque de Byzance, et qu'on assurait être peinte à l'encaustique. C'était une *Cléopâtre piquée par l'aspic*, qui avait fait grand bruit à l'époque de sa découverte, sous la restauration. La *Revue d'Édimbourg* et plusieurs recueils d'Allemagne y avaient consacré de longues études. Cette peinture est sur ardoise. La tonalité est toute diffé-

on employait surtout la fresque ou la détrempe. Or, sauf quelques marbres monochromes, il n'y a au musée que des peintures murales. Enfin la peinture à l'encaustique « défiait le temps, » dit Pausanias. Synésius raconte aussi que la *Bataille de Marathon*, peinture à l'encaustique de Polygnote, placée sous un portique découvert d'Athènes, subsista jusqu'au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne. Les peintures de Pompéi et d'Herculanum ne « défient pas le temps, » puisque, laissées à l'air, elles perdent bientôt leurs couleurs. Les objections émises ici n'ont d'ailleurs rien d'absolu, car il y avait trois ou au moins deux procédés différens d'encaustique, et celui qui consistait à peindre avec des pinceaux imprégnés de cires liquéfiées, — c'était celui qu'employaient les décorateurs de Pompéi, comme le plus facile et le plus rapide, — était moins brillant et moins durable que l'encaustique des maîtres grecs. On peut remarquer aussi dans les peintures découvertes en Italie des empâtemens, des tons paraissant obtenus par des glacis, et des parties luisantes qui semblent incompatibles avec la fresque et avec la détrempe.

Groupes ou figures isolées, les peintures antiques sont en général d'une belle composition, simple et grande dans l'histoire, ingénieuse et spirituelle dans le genre. Cependant c'est toujours un peu le style de composition du bas-relief. Il n'y a que trois plans bien marqués. Des figures et des objets qui devraient être au quatrième ou au cinquième plan s'avancent jusqu'au troisième. On ne saurait dire à la vue d'une de ces peintures, gravée au trait, si c'est un tableau ou un bas-relief. Des critiques ont affirmé que les marines et les paysages pèchent par la perspective. Cela est vrai, si on ne regarde qu'à la perspective aérienne; mais la perspective linéaire y est très bien observée. La touche facile, large, ferme, prouve une main merveilleuse. Certaines peintures sont très empâtées par places; d'autres sont absolument lisses. Les carnations sont quelquefois traitées au moyen de hachures dirigées dans le jeu du mouvement. Les draperies sont mieux modelées et mieux peintes que les chairs. Les lumières, les demi-teintes et les ombres sont disposées avec talent. Les peintres campaniens semblent avoir procédé ainsi, pour une draperie jaune entre autres : du blanc dans les

rente de la fresque et de la détrempe; la couleur est d'un éclat au moins égal à celui de la peinture à l'huile. Quelques parties ont près d'un centimètre d'empâtement. Il était avéré que ce tableau était peint à l'encaustique, mais certains critiques pensaient qu'il avait été peint au XVIIIe siècle sur l'ordre et d'après les procédés du comte de Caylus. On sait que le comte de Caylus s'occupa de retrouver les procédés de la peinture à l'encaustique. Le possesseur de cette *Cléopâtre* en demandait un million.

lumières, du jaune pâle dans les demi-teintes, du jaune-brun dans les ombres, puis un glacis jaune roux sur le tout. On ne saurait admettre ce glacis, s'ils ont peint à fresque; mais il devient admissible, si, comme on le pense, ils ont peint à l'encaustique. La cire étant sèche, ils pouvaient glacer rapidement avec une nouvelle couche de cire tiède.

Les peintures antiques trouvées à Pompéi, à Herculanum, à Rome et à Pæstum sont moins une preuve qu'un indice de l'excellence de la peinture grecque. L'impression qu'on ressent dans les vastes salles du musée Bourbon est qu'on est en présence d'un art fait d'habileté et de science, non point d'œuvres de grands maîtres. Quelle que soit la valeur de certaines fresques, il ne faut pas juger l'art de peindre dans l'antiquité sur ces quelques peintures, il faut le juger sur l'ensemble des seize cents œuvres exposées. On peut alors croire qu'avec les puissans moyens d'exécution que possédaient les peintres antiques un grand artiste, un Polygnote, un Zeuxis, un Apelles, a pu faire des chefs-d'œuvre.

Depuis bientôt trois siècles, les tapisseries, les panneaux à compartimens sculptés, les cuirs mordorés, les velours, les étoffes de soie et de laine, ont peu à peu chassé de nos demeures les peintures décoratives sur mur. Aujourd'hui on ne peint plus guère que les plafonds, encore, quand le peintre n'est pas Baudry ou Cabanel, est-ce d'après un poncif dont on ne peut s'écarter. Il faut des teintes légères, des tons vaporeux, des figures de femmes et d'enfans qui n'aient du corps humain que les contours, car un modelé trop accusé et une couleur trop vigoureuse les feraient tomber sur la tête des gens. Dans quelques hôtels particuliers cependant, dans des escaliers par exemple, on voit encore des peintures murales largement exécutées par de simples décorateurs d'une habileté prestigieuse : guirlandes de fleurs, natures mortes, motifs architectoniques, paysages, figures de déesses et d'amours; mais ces sortes de décorations sont trop rares. On est prodigue pour l'industrie, parcimonieux pour l'art.

A Rome, il n'en était pas ainsi. Pour toute décoration intérieure, les anciens avaient les plaques de marbre et les couches de stuc; mais le plus souvent le marbre et le stuc ne montaient que jusqu'à hauteur d'appui. Au-dessus, comme le mur récrépi ou même peint d'un ton uniforme eût été d'un aspect pauvre ou monotone, les Romains de l'empire, qui n'en étaient plus à la simplicité des Romains de la république, avaient imaginé de faire peindre de grandes compositions plus ou moins bien exécutées, qui valaient mieux à tout prendre que le mur nu. Le premier, le peintre Ludius, vivant sous le règne d'Auguste, avait vulgarisé ce genre de décoration. Il avait

orné les murailles intérieures et extérieures des demeures particulières de ces peintures autrefois réservées presque exclusivement par les Grecs aux édifices de l'état et aux temples des dieux. Mais Ludius n'était pas un grand peintre; ce n'était qu'un décorateur des plus habiles et des plus intelligens. Il comprit que, pour que les peintures murales pussent plaire à tous les yeux et convenir à toutes les bourses, il fallait en modifier et les sujets et les procédés. Au lieu des grandes compositions historiques ou mythologiques, il peignit des paysages, des marines, de petites figures, des arabesques, des animaux, des architectures fantastiques. Au lieu de l'encaustique, procédé lent et coûteux, il employa la fresque et la détrempe; peut-être inventa-t-il cette détrempe vernie à l'encaustique dont il est difficile aujourd'hui de retrouver les procédés. Ainsi Ludius put peindre des murailles entières, non pas à la toise, mais presque au mille; il put orner les maisons urbaines et suburbaines de vastes peintures d'un aspect charmant et d'un prix modique, — *blandissimo aspectu, minimoque impendio*. Bientôt, la mode s'en mêlant, il n'y eut pas jusqu'au plus petit marchand qui ne voulût avoir le mur de sa boutique décoré de quelques scènes de son métier ou de son négoce. C'est pour cela qu'on voit à Pompéi tant de pochades de boulangers, de cordonniers, de fripiers, de fleuristes, de marchands de vin cuit.

Ludius, qui fit sans doute fortune, eut de nombreux élèves et de nombreux imitateurs; mais certains d'entre eux avaient une main plus habile et des aspirations plus élevées. Tandis que la masse de leurs confrères, continuant l'œuvre de Ludius, courait la basse clientèle des marchands et des plébéiens, ils se mettaient aux gages des grands et peignaient leurs demeures de la cité et leurs villas de la Campanie. Les uns se contentaient de décorer de spirituelles ébauches les échoppes et les tavernes; les autres peignaient au Palatin ou dans la maison d'Arrius Diomède des héros, des nymphes et des bacchantes. Ils abandonnaient la rhyparographie et l'ornement pour la grande peinture décorative. Faut-il croire pour cela, avec certains érudits, que ces peintres faisaient des copies des tableaux et des fresques des maîtres grecs? Faut-il admettre qu'on peut ainsi retrouver dans les peintures du musée de Naples sinon la touche même, le modelé savant, le contour impeccable, les tons magiques des Parrhasios et des Apelles, du moins leurs compositions, leurs attitudes, leurs dispositions de plans, leur entente de la couleur et du clair-obscur? Nous ne le pensons pas. Cette idée, fort à la mode à la fin du siècle dernier, a été suggérée par l'analogie des sujets. A ce compte, combien de vases peints seraient copiés sur les œuvres des maîtres! Parce que Zeuxis a fait un *Jupiter*, Aristide un

Bacchus, et Timanthe un *Sacrifice d'Iphigénie*, il ne s'ensuit pas de là que tous les Jupiters soient des copies de Zeuxis, tous les Bacchus des copies d'Aristide, toutes les Iphigénies des copies de Timanthe. Tous les Napoléons des images d'Épinal ne sont pas des copies de David ou de Gros; tous les horribles chemins de croix qui déshonorent les plus belles églises de village ne sont pas des copies de Raphaël, de Tintoret et de Rubens. Au temps des empereurs, bien des tableaux des maîtres grecs avaient péri; d'autres étaient restés en Grèce; quelques-uns seulement avaient été transportés à Rome. A la vérité, Néron fit faire au peintre Dorothée une copie de la *Kypris Anadyomène* d'Apelles, qui commençait à se pourrir; mais Dorothée, pour copier cette œuvre, l'avait sous les yeux. Peut-on admettre que le césar laissât à tous les peintres et à tous les décorateurs de l'empire le loisir de copier la *Kypris Anadyomène*, pour qu'ils la recopiassent ensuite sur le mur de l'atrium de quelque affranchi de Germanicus? D'autres peintures grecques, il faut en convenir, exposées dans des endroits publics, étaient toujours visibles; mais les peintres et les décorateurs, qui n'étaient que médiocrement payés à Pompéi, auraient-ils pu gagner leur vie, s'il leur eût fallu, pour chaque peinture exécutée en Campanie, venir d'abord faire une copie à Rome? Qu'il y ait dans les peintures trouvées dans les fouilles des imitations, des réminiscences inconscientes ou voulues des tableaux des maîtres, on peut le croire; qu'il y ait de véritables copies, cela est inadmissible. Ces peintures ne sont que des œuvres décoratives d'une habileté extrême, comparables par plus d'un point aux peintures rapidement brossées de nos décorateurs.

Qu'on suppose donc que dans deux ou trois milliers d'années, Paris détruit ou enseveli par quelque cataclysme, on y découvre inespérément ces rares peintures décoratives qui ornent encore certains hôtels; ces peintures, qui sont non pas des œuvres d'art, mais des œuvres de métier, inspirations et réminiscences des chefs-d'œuvre modernes, ne donneront pas l'idée de ce qu'était un tableau de Raphaël, de Ingres ou de Corot. Néanmoins, grâce à la pratique consommée de l'art, aux puissans moyens d'exécution, à la noblesse et au charme des figures, à la variété des attitudes, à la grande entente de la composition, au coloris même, pourtant bien atténué par le temps, qui y seront manifestes, on pourra avoir une idée de ce qu'avaient pu faire Raphaël, Ingres ou Corot.

Les auteurs citent plusieurs tableaux de maîtres grecs transportés en Italie. Il n'y a cependant pas trop à s'étonner que les fouilles n'aient pas donné au milieu de tant de peintures de la décadence une seule peinture de la grande époque. D'abord y eut-il jamais à

Pompéi et à Herculanum des tableaux grecs? Ils étaient fort rares, ils atteignaient un très haut prix. Les riches Romains ressemblaient à plus d'un amateur contemporain : ils n'avaient des œuvres d'art que pour qu'on en parlât. Il est donc à supposer qu'ils préféraient laisser à Rome, où chacun les voyait, leurs tableaux de maîtres, que de les exiler dans leurs villas de la Campanie. Quant aux Campaniens, ils n'étaient pas assez riches pour acheter de telles choses. Un Pompéien pouvait bien donner quelques as d'argent à un peintre de l'école de Ludius qui avait décoré son atrium; mais pouvait-il surenchérir sur l'empereur Tibère et payer six millions de sesterces *l'Archigalle* de Zeuxis? A Rome, dans les belles fouilles du Palatin, on aurait pu s'attendre avec plus de raison à découvrir quelques œuvres de maîtres, puisque Pline et Suétone parlent des tableaux du palais, ou, à mieux dire, de la ville des césars. Il y avait là le *Héros* de Timanthe, la *Vénus Anadyomène* et deux *Alexandre* d'Apelles, plusieurs compositions licencieuses de Zeuxis et son *Archigalle*, l'*Artamènes* d'Aristide, l'*Ialyse* de Protogènes; mais ces peintures étaient toutes sur panneaux de cèdre ou sur panneaux de mélèze, car il est douteux que les Romains aient jamais enlevé de Grèce des pans entiers de murailles peintes. Le bois s'est pourri, et ainsi s'est évanoui l'œuvre d'Apelles, tandis que, grâce à la muraille avec laquelle il fait corps, le travail hâtif d'un décorateur romain s'est conservé dix-neuf siècles. La matière a vaincu le génie.

On ne possède que les peintures des artistes romains et des artistes hellènes de l'extrême décadence émigrés en Italie. Si malheureusement on n'avait aussi que les marbres et les bronzes des sculpteurs romains, pourrait-on se figurer la *Vénus de Milo*, les *Lutteurs* de la Tribune, la *Vénus du Capitole*, le *Strigille*, le *Torse Farnèse*, l'*Éros* attribué à Praxitèle, la *Psyché*, l'*Illisus*, le bas-relief de la *Victoire Aptère*, la frise des Panathénées? Pour cela, devrait-on qualifier d'hyperboliques les louanges que Platon, Aristote, Cicéron, Quintilien, Vitruve, Lucien, prodiguent aux statuaires grecs? Il faut se garder d'oublier que ces grands esprits ne sont pas moins enthousiastes quand ils parlent des tableaux de Polygnote, de Zeuxis et d'Apelles, que lorsqu'ils citent les statues de Phidias, de Polyclète et de Praxitèle. C'est donc bien plus par un seul marbre grec qu'on jugera du génie des peintres de la Grèce que par toutes les peintures romaines du Vatican, de Pompéi et du musée de Naples.

HENRY HOUSSAYE.

LA

NAVIGATION HAUTURIÈRE

I.

L'art de se diriger en haute mer quand on a perdu la terre de vue est assurément un des problèmes les plus difficiles qui aient jamais été posés à l'esprit humain : aussi a-t-on mis près de trois mille ans à le résoudre. On voit, il est vrai, des sauvages étrangers à toute notion scientifique franchir dans leurs pirogues de vastes espaces, se transporter des îles Tongas aux Fidjis, des Carolines aux Mariannes avec une sûreté de coup d'œil qu'égalerait à peine l'instinct des oiseaux voyageurs, mais la constance des vents qui règnent entre les tropiques seconde merveilleusement ces traversées. Pour arriver jusqu'à la terre lointaine vers laquelle chaque année, à la même époque, il s'élance, le Polynésien n'a besoin que de se rappeler sous quel angle la brise venait, l'année précédente, frapper sa voile. Il n'en saurait être ainsi dans nos parages. Les vents y sont trop irréguliers, trop sujets à des variations que rien d'apparent n'accuse pour qu'il soit possible de conjecturer où leur souffle capricieux conduira le navire qu'il entraîne. A quel indice dès lors se rattacher pour ne pas errer au hasard sur cette plaine uniforme dont le bord paraît reculer au fur et à mesure qu'on avance? On marche, et derrière soi on n'a pas laissé de traces; on n'a guère par conséquent espoir d'en rencontrer. Il n'y a pas en effet de piste à suivre sur la mer. On n'en trouverait pas davantage dans le ciel. Heureusement le ciel n'a pas le morne aspect de la plaine liquide. Chaque jour, le soleil y décrit son orbe triomphal; chaque nuit les constellations y déploient dans un ordre immuable leur réseau lumineux. En les voyant si régulièrement monter et re-

descendre les degrés de la voûte céleste, sans jamais sortir de la route qui leur a été tracée, le marin a dû naturellement se demander s'il ne devait pas songer à les prendre pour guides. Après avoir d'un regard attentif observé leurs mouvemens, il en est arrivé dès les premiers âges de la navigation à savoir quel amas d'étoiles il convenait de laisser à sa droite, quel groupe il importait de tenir à sa gauche, quand on voulait, en certaine saison, se rendre de tel port à tel autre. C'est ainsi qu'impuissant à jalonner sa route sur les flots le navigateur put cependant s'y reconnaître encore en suivant les porte-flambeaux qui semblaient marcher devant lui. Quelques vieux pilotes entourés d'une vénération superstitieuse gardaient alors avec un soin jaloux le dépôt de ces itinéraires qui n'étaient inscrits que dans leur mémoire. Que de fois il fallut employer la ruse ou la violence pour arracher à ces demi-dieux marins leur secret! Ménélas va surprendre endormi dans sa grotte Protée, le pasteur de phoques; Ulysse cherche pendant dix ans, de plage en plage, le chemin qui doit le ramener à Ithaque. Il part enfin, instruit par Calypso. Son regard se promène des « Pléiades au Bouvier, du Bouvier, qui se couche tard, à l'Ourse, qui ne se plonge jamais au sein de l'océan. » Nul n'a pu lui apprendre encore qu'il existe, dans la direction du septentrion, un phare bien autrement sûr, un astre presque immobile et si voisin du pôle qu'il semble avoir été destiné à marquer sur le dôme des cieux le point où irait aboutir l'axe prolongé de la terre. Cette découverte appartient, dit-on, aux Phéniciens; elle leur donna, pendant plus de deux cents ans, le monopole du commerce maritime.

A partir de cette époque l'essentiel pour le navigateur n'est pas tant d'avoir le vent en poupe que de pouvoir discerner l'étoile polaire. « De quels nuages Jupiter a couvert la mer immense! » tel est le premier cri du pilote antique à l'approche de la tempête. Le pilote du moyen âge ne se montre pas moins effrayé dès qu'il est exposé « à perdre la tramontane. » Le danger d'errer à l'aventure et non pas la fragilité des nefs est donc ce qui retient, ce qui enchaîne invinciblement au port, pendant toute la durée de la saison d'hiver, une marine dont l'enfance se prolonge démesurément à travers les âges. Le vaisseau que montait saint Paul, et qui voulut tenter un tardif passage de Gnide à Rome, portait deux cent soixante-seize personnes; rien ne fait présumer qu'il fût moins propre que les grandes jonques chinoises à prêter le flanc à l'orage. Nous le voyons pendant quatorze jours lutter avec succès contre le vent du nord. Emporté par des grains impétueux au large de la Crète, il ne se laisse pas affaler dans le golfe de la Syrte; il s'allége d'une partie de sa cargaison, se débarrasse d'une portion de ses dromes

et tient obstinément le travers. Tout irait bien en somme, si le soleil et les étoiles consentaient seulement à se montrer; mais par malheur le ciel reste obstinément voilé. On s'imagine courir vers l'entrée de l'Adriatique, on tombe à l'improviste sur la côte de Malte. La hourque d'Alexandrie avait eu raison de la tempête; son capitaine la conduit au naufrage par une erreur de route.

Pendant plus de mille ans, la navigation dans la Méditerranée resta stationnaire. Vers le milieu du XIIe siècle, un changement notable se produit : les marins d'Amalfi, de Gênes, de Venise, de Mayorque, ont trouvé le moyen de s'orienter sans le secours des astres. Connue des Chinois dès l'antiquité la plus haute, l'aiguille aimantée vient d'arriver jusqu'aux républiques italiennes par l'intermédiaire des Arabes. Qui n'a entendu parler aujourd'hui de la propriété merveilleuse qu'une pierre, en apparence inerte, peut communiquer au barreau d'acier sur lequel on la promène? Ce fut d'abord une aiguille qu'on imprégna ainsi de l'affinité mystérieuse, du « véhément désir » de se tourner vers le nord. Placée dans un vase, cette aiguille flottait librement sur l'eau, soutenue par un fétu. L'aiguille se transforma bientôt en une lame aplatie; on la fit alors reposer par son centre sur un pivot, on l'enferma dans une boîte recouverte d'une glace et on la chargea d'entraîner le cercle gradué qui ne devait plus seulement indiquer la direction du pôle, mais le cap du navire, — en d'autres termes, l'angle formé par la route suivie et par le méridien magnétique. « La calamite » de Panurge changea dès lors de nom, elle devint « la boussole; » les marins d'aujourd'hui la nomment « le compas. »

Il faut voir sur quel ton les navigateurs en possession de cette invention féconde le prirent dès le début avec les routiniers qui continuaient à en négliger l'usage! « Que me fait, disait en 1433 le célèbre prince Henri de Portugal à ses capitaines hésitans, l'opinion des pilotes flamands dont les scrupules vous arrêtent! Est-ce que ces marins du nord savent se servir de l'aiguille aimantée et des cartes marines? » Le secret des navigations lointaines ne paraît pas cependant dater uniquement de l'apparition de la calamite. Les Dieppois devancèrent, assure-t-on, les Portugais sur la côte d'Afrique; les Scandinaves, dans l'opinion de plus d'un savant, les auraient précédés aux Açores. Quant aux cartes marines, c'est sur des navires majorquins qu'on les rencontre pour la première fois vers le milieu du XIIe siècle. En 1359, le roi d'Aragon voulait qu'on en munît chacune de ses galères. Nous est-il permis de prendre au sérieux ces informes croquis dont nos bibliothèques nous ont gardé plus d'un spécimen? Ce serait bien mal comprendre les difficultés que la cartographie avait à résoudre. Le moyen âge, pour tout ce qui con-

cernait la figure et les dimensions de la terre, héritait des notions qui avaient cours dans Alexandrie au IIe siècle de notre ère. Ptolémée admettait la sphéricité de la terre; ce fut sur des globes sphériques que l'on rapporta d'abord les contours du monde connu. Chaque point essentiel y fut déterminé par la rencontre de deux cercles disposés d'équerre : un parallèle et un méridien. Que faut-il entendre par ces mots, qui reviennent si souvent dans les traités de géographie et de navigation? Je voudrais assurément éviter tout détail trop technique; il me paraît cependant impossible de faire comprendre le rôle qu'a joué la science dans les progrès de la navigation sans emprunter quelquefois à la géométrie son langage.

Si chaque hémisphère terrestre se composait, comme certaines montagnes calcaires, de couches superposées, chaque assise distincte y représenterait un parallèle : la base de la montagne serait l'équateur; au sommet on rencontrerait le pôle. Nous avons du reste tous les jours sous les yeux, dans le dôme arrondi de nos églises, une image bien autrement parlante de la moitié du globe. Les moulures qui descendent du pied de la lanterne à la base de la coupole y figurent en quelque sorte les méridiens. Ainsi que les grands cercles imaginaires que le géomètre a tracés d'un pôle à l'autre de la terre, on peut se représenter ces nervures saillantes comme successivement visitées et éclairées par un astre qui opérerait sa révolution diurne autour du monument. La pensée d'appuyer les déterminations géographiques sur ces deux données fournies par l'astronomie, la hauteur du parallèle au-dessus de l'équateur et la distance du méridien à un méridien principal d'où l'on numérote les autres, n'est pas une pensée précisément moderne; elle remonte à l'époque où pour la première fois on balbutia les mots de latitude et de longitude. Ce qui fut une nouveauté, ce fut l'entreprise de transporter sur une surface plane des dessins primitivement appliqués sur une surface ronde. Nous voyons Toscanelli ne pas hésiter, vers 1460, à étendre ainsi d'un seul coup, sur le papier, près de la moitié de l'écorce du globe. « Il a, dit-il, tracé de sa propre main, sur une carte semblable aux cartes marines, toute l'extrémité de l'Occident à partir de l'Irlande jusqu'à la fin de la Guinée vers le sud, avec les îles qui se trouvent sur la route. » Vis-à-vis, « droit à l'ouest, » il figure hardiment « le commencement des Indes. » De pareilles esquisses ont pu sans doute servir au navigateur à se donner, suivant le naïf aveu de Colomb, l'apparence « d'un homme qui sait où il va et qui s'attend à rencontrer ce qu'il cherche; » elles ne constituaient pas ce que nous appelons aujourd'hui une carte marine.

Pour qu'une carte mérite véritablement ce nom, il faut que le

marin y puisse tracer sa route en ligne droite et y mesurer exactement les distances. A ce prix, le marin se passera d'une représentation fidèle de l'étendue relative des terres. Pour atteindre ce but, suffisait-il, comme on paraît se l'être imaginé au xve siècle dans l'académie de Sagres, de construire un canevas composé de carrés égaux et d'y inscrire les divers fragmens de la mosaïque terrestre? C'eût été fort bien inventé sans doute, si notre planète affectait la forme cylindrique, mais une sphère, un globe ne s'accommode pas de la simplicité d'un si mince expédient. A peu près exactes dans le voisinage de l'équateur, les distances se trouvaient singulièrement altérées quand on se rapprochait des pôles. Il fallut rétablir le rapport qui existe entre les degrés des grands cercles et ceux des cercles moindres qu'une audacieuse fiction avait dilatés outre mesure. La transformation s'accomplit en 1569. Mercator en découvrit la loi mathématique : il laissa tous les parallèles égaux à l'équateur; il allongea en proportion les méridiens. C'est ainsi que « les cartes plates » se trouvèrent converties « en cartes réduites. » Les cartes plates n'avaient qu'une échelle; la projection de Mercator en eut deux : l'échelle des longitudes, où la longueur du degré resta constante; l'échelle des latitudes croissantes, qui fit varier cette longueur en raison du plus ou moins grand rapprochement du pôle. Cette dernière échelle est la seule à laquelle on se puisse confier quand on veut mesurer les distances. Joignez sur une semblable carte le point d'où vous partez à celui où vous vous proposez de vous rendre, vous aurez tracé une ligne droite qui coupera tous les méridiens sous le même angle. Cet angle, relevez-le; il vous indiquera « le rumb de vent auquel vous devrez mettre le cap, » en d'autres termes la division du cercle gradué de la boussole qu'il faudra constamment maintenir ou ramener, à l'aide du gouvernail, dans la direction de la quille.

Le grand problème de la route à suivre sera-t-il par cette seule opération graphique pour longtemps résolu? Il ne le sera, hélas! que pour l'instant même où le navire va s'éloigner du port. A peine en effet les derniers sommets se seront-ils abaissés à l'horizon qu'il faudra trouver réponse à une question nouvelle. Hier on se demandait « où il fallait mettre le cap : » il s'agit de savoir aujourd'hui « où l'on est. » Pour procéder à cet examen de conscience, le moyen le plus simple consiste à supputer le chemin parcouru. De temps immémorial, le marin a fait usage de « l'estime de la route. » On rencontrerait jusque dans Vitruve des appareils destinés à mesurer la vitesse du sillage. « Le loch » est l'instrument dont se servent les marines modernes depuis près de trois siècles; on n'a encore rien trouvé de plus sûr et de plus pratique. Un triangle de bois lesté par

la base est jeté du bord à la mer. Comment constater avec quelle rapidité le vaisseau s'en éloigne? On a pris soin d'attacher aux trois coins du plateau, qui de cette façon se tient vertical, une corde divisée en parties proportionnelles du mille. Laissez la corde se dérouler librement pendant un espace de temps connu, quinze ou trente secondes, je suppose; il vous sera facile de conclure de la quantité de corde filée le chemin que le vaisseau parcourt en une heure.

Muni du loch et de la boussole, sachant dans quel sens il marche, mesurant presqu'à chaque pas la grandeur de ses enjambées, d'où vient que le marin ne puisse, quand il ne recourt qu'à « l'estime, » se rendre un compte exact de sa situation? D'où vient qu'après un certain nombre de jours de traversée il se trouve assailli de tant de doutes cruels? C'est que la vitesse, par suite des inégalités de la brise, n'est jamais uniforme; la route a des flexions qui s'apprécient mal; frappé obliquement par le vent, le vaisseau dérive, des courans inconnus l'entraînent. C'est par centaines de lieues que Christophe Colomb et ses pilotes comptaient leurs désaccords. Qui de nous, — je parle des officiers de ma génération, — n'a pas vu l'estime entachée de 50, de 60, de 80 lieues d'erreur quand on venait du Brésil et avant qu'on fût rendu aux Açores? Suivant la judicieuse remarque du plus grand des navigateurs, il n'existe qu'un moyen « précis et certain » de savoir où l'on est : il faut recourir « à l'astrologie. » Celui qui sait à propos consulter les astres « peut réellement avoir de l'assurance; » les prédictions qu'il fondera sur ses calculs seront en quelque sorte des « visions prophétiques. »

II.

Le soin de propager l'instruction dans toutes ses branches fut longtemps, en pays catholique, le privilége du clergé, et l'on vit, — chose étrange, — la science des mouvemens célestes cultivée pendant près de trois cents ans avec une ferveur toute spéciale par ces corporations qu'on accuse d'avoir méconnu Colomb et d'avoir proscrit Galilée. Jusqu'en 1785 et en 1791, nous trouverons des cordeliers, des chanoines, des abbés séculiers, chargés des travaux astronomiques à bord des navires de d'Entrecasteaux et de La Pérouse. En 1673, c'était un ecclésiastique, l'abbé Denys, qui enseignait, « pour le roy, » l'art « de naviger » aux pilotes de la ville de Dieppe. « La navigation, leur disait-il, a deux pieds sur lesquels elle marche, la latitude et la longitude, » et l'abbé Denys avait parfaitement raison. Il définissait du même coup la méthode que nous employons pour marquer notre point sur la carte et les ser-

vices que nous attendons de l'astronomie. L'observation des astres ne remonte pas pour la marine au-delà du xve siècle. Elle date du jour où les Portugais parvinrent à acclimater sur leurs caravelles l'astrolabe de Raymond Lulle, perfectionné par Martin Behaim. Cet astrolabe, simple cercle divisé muni d'une alidade aux deux extrémités de laquelle se dressait une pinnule, resta en usage sur nos vaisseaux jusqu'aux dernières années du règne de Louis XIV. Pour s'en servir, on le tenait généralement à la main, suspendu verticalement par un anneau. « Il faut prendre garde, disait à ce sujet le bon abbé Denys, il faut prendre garde au branlement du navire et choisir le lieu où il y ait le moins de mouvement, lieu qui est proche du grand mât. Alors, après avoir passé l'anneau dans son doigt, on laissera pendre l'astrolabe avec toute sorte de liberté, puis on baissera ou haussera l'alidade, jusqu'à ce que les rayons de l'astre passent justement par les trous qui sont au milieu des pinnules. C'est ainsi, remarque fort à propos le professeur de Dieppe, que furent faites les premières navigations des Indes; mais tous les jours, a-t-il soin d'ajouter, apportent dans la science de nouvelles lumières. » Après l'astrolabe, après le quartier et l'anneau astronomique, vint enfin cet instrument que nos pilotes appelaient indifféremment la *flèche*, l'*arbalète*, l'*arbalestrine*, le *bâton de Jacob*, — « simple bâton équarri en effet sur lequel, le tenant horizontalement, on faisait couler des traversaires en croix nommées des marteaux. » Le bon abbé ne peut parler de cet instrument qu'avec enthousiasme. « Le marteau, dit-il, qui va et vient le long de l'arbalète, représente le soleil ou les étoiles auxquels on prend hauteur. Plus ce marteau sera proche du bout de l'œil, moins le soleil ou les étoiles seront éloignés du zénith, — le zénith est le point du ciel qui se trouve au-dessus de nos têtes, — plus ils seront élevés sur l'horizon. »

Que l'on disposât, comme Barthélemy Diaz, comme Christophe Colomb, comme Américo Vespuce, de l'astrolabe et du quart de cercle, ou, comme l'abbé Denys, du bâton de Jacob, de quelle façon arrivait-on à se procurer par l'observation et par le calcul les deux élémens dont on avait besoin pour marquer « son point » sur la carte, la latitude et la longitude? « C'est une maxime de la sphère, exposait en son naïf langage aux « écholiers » de Dieppe le professeur choisi par le grand roi, que l'on est autant éloigné de la ligne équinoxiale que le pôle du monde est élevé sur l'horizon. » Observer la hauteur angulaire du pôle, c'est donc en réalité mesurer sa propre distance à l'équateur, autrement dit c'est se procurer par un équivalent la connaissance de la latitude. Y aurait-il vraiment opération plus prompte et plus facile, si l'étoile polaire occupait sur la

voûte céleste la place que son nom semble lui assigner? « Par une providence toute juste, quoiqu'elle nous soit inconnue, Dieu n'a pas voulu nous obliger de cette grâce. L'étoile polaire est proche du pôle, elle n'est pas néanmoins le pôle, » et les pilotes de Dieppe, s'ils n'avaient eu l'idée de s'adresser à une étoile voisine, à la claire des gardes, ne seraient jamais venus à bout « d'ajuster cette affaire. » Ayant supputé de combien de degrés ou minutes l'étoile du nord est au-dessus ou au-dessous du pôle, pendant que la claire des gardes décrit son cercle habituel, « ils composèrent des tables pour y marquer, vis-à-vis de ces rumbs, le nombre de degrés et minutes qu'il fallait ajouter ou soustraire pour tirer de la hauteur de l'étoile la véritable élévation du pôle. »

Du moment qu'il fallait relever une étoile au compas, observer la hauteur de l'autre au-dessus de l'horizon, consulter en outre des tables, autant valait s'adresser au soleil. Pourvu que l'on saisît le moment où cet astre atteignait le point culminant de sa course, il n'y avait qu'un chiffre à soustraire de sa distance au zénith ou qu'un chiffre à y ajouter pour obtenir directement la latitude. Ce chiffre, on le rencontrait déjà dès le XIIIe siècle dans les Tables alphonsines; on le trouvait beaucoup plus exact au XVe dans les éphémérides de Regiomontanus; il s'appelle la *déclinaison*. Le soleil en effet n'est pas tous les jours à la même distance de l'équateur. Suivant la pittoresque expression de l'abbé Denys, « il biaise à la ligne. » Il faut donc, pour conclure de sa hauteur à midi l'élévation du pôle, tenir compte à la fois de sa distance au plan équatorial et de sa position au-dessus de l'horizon. Le dernier des caboteurs ne négligerait pas de nos jours certaines corrections dépendant de la dépression, de la réfraction, de la parallaxe; au XVIIe siècle et à plus forte raison au temps des grandes découvertes, on n'y regardait pas de si près. Quand l'abbé Denys conduisait ses écholiers au bord de la mer pour leur apprendre à observer la hauteur du soleil, il avait remarqué qu'il pouvait se placer indifféremment sur le galet ou monter sur une falaise haute, suivant son calcul, de 84 pieds. « Jamais l'observation n'avait présenté la moindre différence. Chacun trouvait sa latitude aussi bien en haut comme en bas. » Voilà où en était l'astronomie nautique en l'année 1673. Qu'on se garde bien d'imputer la morale facile dont nous lui voyons faire preuve à des notions de géométrie incomplètes; cette morale se mettait simplement d'accord avec l'imperfection notoire des instrumens. La précision ne commence pour les observations nautiques qu'avec l'invention des instrumens à réflexion.

La détermination de la latitude heureusement est peu exigeante. Les erreurs commises dans l'observation de la hauteur ne s'y mul-

tiplient pas. « Si la nature, écrivait en 1673 l'abbé Denys, nous avait donné des moyens de trouver la longitude aussi assurés que ceux dont nous disposons pour trouver la latitude, jamais, sinon par des tempêtes furieuses, il ne se perdrait de navires. » Malheureusement « quantité de beaux esprits » s'étaient sans succès occupés de la question. Améric Vespuce prétendait, il est vrai, dès l'année 1500, l'avoir résolue, à l'aide du mouvement de la lune, *corso più leggier della luna*; mais, en réalité, il avait sans profit « sacrifié son sommeil et peut-être abrégé sa vie de dix ans. » La détermination des longitudes à la mer devait faire pendant trois siècles le désespoir des astronomes, et peu s'en fallut qu'elle n'allât prendre rang, avec le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle, parmi les questions insolubles. Force était donc en 1673 de se tenir pour satisfait quand on parvenait à déterminer sur quel parallèle on avait conduit son navire. En venant « des îles » ou pour y aller, le premier soin était de se porter à la hauteur convenable, de se mettre, suivant l'expression consacrée, en latitude. On courait ensuite soit à l'est, soit à l'ouest, toujours droit devant soi, sans se détourner un instant de son parallèle, jusqu'à ce que l'on rencontrât la terre.

Fallait-il croire, avec l'abbé Denys, « qu'en nous dérobant la connaissance des moyens qui auraient pu nous procurer sûrement et promptement une bonne longitude, Dieu avait voulu obliger les pilotes à veiller sur leur route et chasser par là de leur cœur les mauvaises pensées? » L'excellent abbé prêtait à la Providence un souci qu'elle n'avait jamais eu. La solution du problème des longitudes était difficile; Dieu ne l'avait pas interdite à la science par une loi fatale. De quoi s'agissait-il en somme? D'arriver à connaître, au même instant physique, l'heure de deux points différens. Dans mainte ville de province située à l'est ou à l'ouest de la capitale, nous voyons aujourd'hui des cadrans munis d'un double jeu d'aiguilles se charger d'apprendre aux plus rustres qu'on ne compte pas à la fois la même heure à Paris et à Quimper-Corentin. L'observateur, placé sur la terre ferme, n'en était plus à découvrir en 1673 le secret que cherchait encore le navigateur cent ans plus tard. L'antiquité elle-même avait déterminé des longitudes pour des stations terrestres; on pourrait dire qu'elle dut, dès le principe, les déterminer presque involontairement. Reportons-nous en effet au temps où tout était surprise pour l'humanité. Qu'un de ces phénomènes destinés à rentrer dans l'ordre des choses prévues vînt à se manifester soudainement dans le ciel, l'imagination des peuples en restait vivement frappée. D'accord sur l'événement, les témoins, pour peu qu'ils occupassent des stations sensiblement distantes

l'une de l'autre, s'entendaient moins bien dès qu'il fallait fixer le moment précis où l'on avait vu le phénomène se produire. Les clepsydres n'étaient cependant pas en défaut. Si ces instrumens, au même instant consultés, se refusaient à indiquer la même heure, c'était au mouvement apparent de la sphère céleste qu'il fallait s'en prendre. Les seuls rapports conformes émanaient de spectateurs placés sous un méridien commun. Signaler une heure d'avance ou de retard dans l'apparition du signe céleste, c'était, sans s'en douter, indiquer 15 degrés de différence dans sa longitude. Le soleil en effet qui nous sert à mesurer la durée met vingt-quatre heures à faire le tour de la terre, une heure par conséquent à franchir un intervalle égal à la vingt-quatrième partie de la circonférence. Éclipses d'astres, occultations d'étoiles, tout ce qui peut marquer un court moment dans l'espace et le marquer à la fois pour divers points du globe, conduira de cette façon au résultat cherché; seulement ce qui résout la question pour le géographe est bien loin de l'avoir tranchée pour le navigateur. Ces incidens d'une apparition si rare, le navigateur n'a pas le temps de les attendre. Ajoutons que, pour la plupart, il n'a pas le moyen de les observer. « Le branlement du navire, » pour employer l'excellente expression de l'abbé Denys, ne permet pas aisément de braquer du pont de nos vaisseaux des lunettes sur ces points lumineux dont on ne distingue pas la présence à l'œil nu. Quand, après l'invention des lunettes achromatiques, on eut substitué aux lunettes de 12 et 15 pieds de longueur des lunettes qui n'en avaient plus que trois ou quatre, on crut qu'il allait suffire de soustraire l'observateur aux oscillations du vaisseau pour retenir les astres dans le champ de l'instrument. On reprit donc à ce sujet en 1759 et plus tard en 1771 une idée qui paraît avoir été pour la première fois émise en 1567. Une chaise à double suspension fut construite, on attacha cette lourde machine à une vergue entre le grand mât et le mât d'artimon. L'astronome s'y assit avec sa lunette; mais il trouva bientôt que les mouvemens du fauteuil-mécanique, en dépit du poids considérable dont on l'avait chargé, s'ils étaient devenus moins étendus et plus lents que ceux du navire, étaient en revanche plus irréguliers.

Pour conclure de l'observation des astres la longitude en mer, Américo Vespuce avait eu l'excellente pensée de tirer parti de leurs distances réciproques. L'intervalle qui sépare les étoiles fixes reste, il est vrai, toujours le même; des étoiles aux planètes, il ne se modifie que très lentement; la lune seule a un mouvement propre qui rend ses déplacemens dans le ciel très sensibles. Quand leurs calculs aboutissaient à quelque invraisemblance trop grossière, Amé-

ric Vespuce et Sébastien Cabot ne s'en prenaient ni à leurs observations défectueuses, ni à leurs méthodes; ils accusaient de ces déceptions l'irrégularité des mouvemens planétaires et les erreurs typographiques de Regiomontanus. Le roi d'Angleterre, Charles II, résolut de procurer aux marins des éphémérides plus exactes. Le 4 mai 1675, il fonda l'observatoire de Greenwich et lui donna pour mission « la rectification des tables où se trouvaient inscrits les mouvemens des corps célestes. »

Que pouvait-on faire encore pour hâter l'éclosion du grand œuvre astronomique? Ce que fit Hadley en 1732 lorsqu'il inventa son octant et fournit ainsi aux marins le moyen d'observer avec une précision inconnue jusqu'alors les distances de la lune au soleil, aux planètes et aux étoiles les plus brillantes. Réduites par le calcul à ce qu'elles eussent été, si on les avait observées du centre de la terre, ces distances, on les retrouvait dans le *Nautical Almanach* de Greenwich. Les calculs de l'astronome et l'observation du marin fixaient pour le même instant la position de la lune dans le ciel; mais l'astronome avait en outre marqué dans ses tables l'heure correspondante du méridien de Greenwich; il ne restait plus au marin qu'à en rapprocher l'heure du lieu où il observait pour avoir sa longitude.

Vers la fin du XVIIIe siècle, on ne comptait plus qu'une minute environ d'erreur dans les déterminations des éphémérides, une autre minute du fait même de l'observateur. La lenteur du mouvement de la lune cependant est telle que ces deux minutes emportaient près d'un degré d'indécision dans la connaissance de la longitude. En 1714, le parlement anglais offrit 20,000 livres sterling (un demi-million de francs) à qui découvrirait le moyen d'atteindre à la précision du demi-degré. Une erreur d'un demi-degré ne représente qu'un mécompte de dix lieues sur l'équateur, de sept seulement sur le parallèle moyen.

L'astronomie n'était malheureusement pas en mesure de mériter au temps de la reine Anne un prix si magnifique. Elle le serait à peine aujourd'hui. Sur l'indication de Newton, l'astronomie prit le parti d'appeler la mécanique à son aide. Elle demanda aux horlogers de Londres de lui construire une horloge portative, une montre en un mot, dont la somme des écarts n'excédât pas deux minutes de temps après quarante-deux jours de traversée. De cette façon le master anglais n'aurait plus à demander aux distances lunaires l'heure du méridien de Greenwich; il l'emporterait sous clé à bord de son vaisseau.

L'art de mesurer le temps avait fait un pas gigantesque au XVIIe siècle. Les clepsydres, dans lesquelles la chute de l'eau, mo-

dérée et réglée par certains artifices, servait à diviser le jour en parties égales, les cadrans où l'ombre d'un style retraçait la marche du soleil, tous ces appareils, dont en 1587 on se contentait encore, venaient de faire place au plus merveilleux assemblage mécanique qui soit sorti de la main des hommes, je veux parler de l'horloge à roues dentées, à balancier et à échappement. En 1664, une horloge à pendule fut embarquée par Huyghens sur un vaisseau anglais; en 1669, le duc de Beaufort en emportait une autre dans l'expédition de Candie, mais l'horloge qui devait donner la longitude à la mer ne pouvait être une horloge à pendule; elle devait naître de l'application d'un autre principe. On en fait justement remonter l'invention à la découverte de l'isochronisme du spiral et à celle du balancier compensateur.

Pierre Le Roy en France, Arnold en Angleterre, avaient confectionné des horloges portatives. Seul, Harrison, en 1736, réussit réellement à construire une horloge marine. Vingt-neuf ans plus tard, en 1765, il réclamait la prime promise par la reine Anne; sa montre avait déterminé les longitudes en-deçà des limites de précision qu'exigeait l'acte législatif de 1714. Ce n'était pas une horloge, c'était un système qu'on voulait posséder; Harrison fut invité à développer le sien, et les 20,000 livres sterling ne lui furent adjugées que le jour où il eut mis d'autres fabricans en mesure de reproduire, par l'application de ses principes, les résultats qu'il avait lui-même obtenus. En 1766, un horloger français, Ferdinand Berthoud, fut envoyé par le ministre de la marine, Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pour étudier « cette machine dont la construction était simple, dont l'exécution, en revanche, était très difficile.» Berthoud réussit à en faire une imitation des plus heureuses. Dès 1768, les horloges françaises purent être employées à la rectification des cartes marines. M. de Fleurieu sur l'*Isis*, M. Verdun de La Crenne sur la *Flore*, l'abbé Chappe en Californie, les avaient soumises aux plus concluantes épreuves. « Je crois avoir fait une très bonne carte de la côte d'Afrique, depuis le cap Spartel jusqu'au cap Bojador, en y comprenant les îles Canaries, écrivait en 1776 à Ferdinand Berthoud le chevalier de Borda. Il m'aurait été impossible d'en faire une passable sans vos horloges. »

Arrêtons-nous ici et mesurons du regard le chemin qu'avait fait l'astronomie nautique depuis le jour où Améric Vespuce observait, le 23 août 1499, « la conjonction de la lune et de Mars. » Les plus habiles astronomes ne pouvaient alors réussir à se mettre d'accord sur la position du cap Saint-Augustin. Peu s'en fallut qu'ils ne renonçassent à décider de quel côté de la fameuse ligne de démarcation tracée par le pape tombait cette protubérance du Nouveau-

Monde. Américc Vespuce, le premier directeur-général d'un dépôt des cartes et plans dont l'histoire fasse mention, avait bien pu se charger de dresser, sous le nom de « Padron Real, » le tableau officiel des positions géographiques; il avait bien pu accepter la mission « de veiller à ce que les pilotes, revenant d'un voyage de long cours, indiquassent fidèlement aux officiers de la *Casa de contratacion* de Séville la situation exacte des terres nouvellement découvertes, » la navigation n'en acquérait pas pour cela des allures plus sûres. Il était difficile en effet d'asseoir une hydrographie sérieuse sur les informations de gens qui, au dire de Christophe Colomb, n'auraient jamais pu, si on les eût abandonnés à eux-mêmes, retrouver la route des pays où la fortune les avait fait aborder. Il fallait, — ce sont encore les expressions du grand navigateur que j'emprunte, — il fallait, en ces jours d'enfance astronomique, « constamment découvrir à nouveau. »

Si dans l'Océan-Atlantique, large à peine d'un millier de lieues, les mécomptes atteignaient parfois le tiers de cette distance, qu'on juge des erreurs qui se durent commettre dans cet autre océan trois ou quatre fois plus vaste qu'eurent à parcourir Magellan et ses successeurs. Là, si l'on est quelquefois parvenu, dans un sentiment d'équitable recherche, à restituer aux premiers navigateurs l'honneur de leurs découvertes, c'est parce qu'on a pris très sagement le parti de tenir peu de compte de leurs assertions géographiques. On a reconnu les peuples qu'ils avaient dépeints, les contrées qu'ils avaient décrites; on ne s'est plus inquiété de leurs longitudes. C'est donc une ère véritablement nouvelle que l'on voit s'ouvrir lorsque Cook entreprend en 1772 son second voyage vers les terres australes. Cook emportait à bord de la *Résolution* une montre marine exécutée par Kendall sur les principes que venait d'exposer Harrison. Outre des horloges à pendule pour opérer à terre, des lunettes achromatiques pour observer les éclipses des satellites de Jupiter, La Pérouse, Vancouver, d'Entrecasteaux, possédaient également des chronomètres. Ce furent ces horloges portatives qui, dans leurs longues et périlleuses campagnes, les rattachèrent jusqu'à la dernière heure au méridien absent de la patrie. Aussi jamais le feu sacré n'eut-il pour le veiller et pour l'entretenir des vestales plus fidèles. Quand un vaisseau s'est lancé en plein océan, quand il va surtout à la découverte, de tous les officiers celui qui peut le moins négliger son service, c'est assurément l'officier qu'une honorable confiance a investi du soin de « garder le temps. » Des brisans sous la proue alarmeraient peut-être moins l'équipage que ce cri sinistre : « on a laissé s'arrêter les montres! » Surpris par la révolution qui venait d'éclater en France, les officiers de d'Entrecasteaux se virent

contraints de vendre à Sourabaya leurs navires pour faire subsister les équipages; ils ne se séparèrent pas de leurs chronomètres. M. de Rossel rapporta lui-même en Europe ces dieux lares, et l'autorité de la montre n° 14, chef-d'œuvre d'horlogerie sorti des mains incomparables de Berthoud, est encore la plus ferme base sur laquelle s'appuie l'ensemble des positions géographiques que nous a léguées cette grande expédition.

Ferdinand Berthoud a trouvé dans les deux générations qui l'ont suivi de dignes successeurs, et l'on peut affirmer que, tant qu'il y aura en France des Bréguet, des Mottez, des Winnerl, nous n'aurons pas à craindre de devenir les tributaires de l'art étranger. La marine française possède à elle seule aujourd'hui plus de 400 chronomètres représentant une valeur de près d'un million de francs. Il n'y a pas quarante ans qu'une montre marine, chose à peu près inconnue sur nos navires de commerce, était une rareté même à bord de nos navires de guerre. Les vaisseaux, les frégates en étaient pourvus. On livrait les corvettes et les bricks à l'estime, corrigée çà et là par les distances lunaires. Mais les chronomètres eux-mêmes ne peuvent rien quand les astres font défaut, et l'obscurité du ciel venait souvent aux atterrages rétablir entre les privilégiés et les déshérités de l'administration une égalité de périls. Dans les longs mois noirs de l'hiver, ce n'est plus seulement la longitude, c'est la latitude même qui devient incertaine. On se trouve alors exposé, aussi bien de nos jours qu'au temps de l'abbé Denys, « à s'aller enferrer dans la Manche de Bristol, » quand il faudrait cingler entre la côte de France et la côte d'Angleterre. Pour éviter de semblables méprises, il n'est qu'un seul moyen, et ce moyen, on ne doit jamais hésiter à l'employer : aussitôt qu'on n'a plus la ressource de lire sa position dans le ciel, il faut la chercher en tâtant le terrain sous ses pieds. Nous possédons aussi une topographie sous-marine. Le relief et la nature du fond sont à l'approche des côtes, de certaines côtes surtout, des indices assez concluans pour tenir lieu de l'observation des astres.

Pouvoir jeter la sonde, interroger les dépressions des vallées au-dessus desquelles on passe, examiner les graviers, les débris de coquilles que le plomb en rapporte, c'est rester encore dans les limites de la navigation positive. La navigation conjecturale commence quand tout manque à la fois et qu'on n'a plus pour se diriger que des probabilités. Il arrive souvent, à ce moment même où l'on est dans l'impossibilité la plus absolue de vérifier son point, qu'on se sent poussé en avant par une force invincible. La violence de la brise ne permet pas au navire de rester en place; elle lui laisse encore moins la faculté de rétrograder. L'obscurité est telle que le

regard se fatiguerait vainement à en vouloir percer les ténèbres. Pour se diriger, il ne reste plus que la boussole. C'est sur ce disque tremblant, ce n'est pas sur l'horizon qu'il faut tenir ses yeux attachés. Fatalement condamné à prendre le droit chemin ou à périr, le capitaine joue sa vie et celle de son équipage sur une hypothèse. On ne se laisserait pas autrement tomber dans un gouffre.

Ce sont là pour le marin les suprêmes épreuves. Ajoutons que depuis quarante ans on ne néglige rien pour nous les épargner. C'est pour nous que les astronomes, que les hydrographes, que les horlogers travaillent, pour nous que les ingénieurs, après avoir bâti des phares sur toutes les pointes, élevé des balises ou mouillé des bouées sur toutes les roches, iront chercher jusqu'au milieu du bouillonnement des récifs quelque aiguille de granit qui puisse encore recevoir leur ciment. Le marin d'aujourd'hui n'est plus que l'enfant gâté du siècle. Pour comprendre vraiment les grandeurs de la vie maritime, il faut se rejeter de trois ou quatre siècles en arrière, il faut étudier la navigation hauturière à ses débuts, remonter jusqu'aux jours où, derrière chaque nuage aux contours arrêtés, on croyait deviner une île, où, perdu dans une immensité qu'il était permis de soupçonner sans bornes, on suivait le vol des oiseaux, « lorsque tous se dirigent le soir du même côté, » dans l'espoir de pouvoir comme eux « aller dormir à terre. »

III.

Pareil à ces corps qui se chargent peu à peu d'électricité, l'homme a pu amasser, de génération en génération, une portion tous les jours plus grande de la puissance divine. Et cependant, quand nous reportons nos regards en arrière, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que, si l'humanité aujourd'hui a le bras plus long, l'individu autrefois avait la taille plus haute. Ce n'est pas seulement la trempe des âmes qui était en ces temps déjà éloignés supérieure; celle du corps ne l'était pas moins. On s'étonne de la merveilleuse aptitude à souffrir que possédaient les navigateurs du XVe et du XVIe siècle, ces sybarites qui renouvelaient leurs provisions dans la première anse venue avec des salaisons de pingouins. Quand l'âme dispose ainsi d'un vase de bronze, on conçoit qu'elle le jette plus légèrement dans les aventures. Ce qui doit néanmoins obtenir le premier rang dans notre admiration, lorsque nous étudions les débuts et le développement de la navigation hauturière, c'est le triomphe que l'homme, avant de se heurter à des difficultés réelles, a dû remporter sur son imagination. Les chétifs instrumens qui bravèrent alors le courroux des flots rehaussent à peine pour moi l'audace des anciens décou-

vreurs. Qu'avaient à envier, sous le rapport des qualités nautiques, les navires de Colomb ou ceux de Magellan aux *pilot-boats* que le capitaine Wilkes emmena en 1838 au-delà du cap Horn? La moindre crique leur offrait un abri, la plupart des bancs n'effleuraient pas leur quille, et, un jour de tourmente, je ne sais quel galion eût fait meilleure figure que ces « vaisseaux ronds de médiocre calibre, courts de varangue et à poupe carrée, » dont les dimensions eussent peut-être fait reculer d'effroi les argonautes, mais dont la bonne assiette sur l'eau, la voilure maniable, le gréement à la fois solide et léger, auraient certainement rassuré le regard d'un marin. « Outre les bourcets et les bonnettes à étui, » la caravelle portait « quatre voiles à oreilles de lièvre, » dites aussi « voiles latines. » On citait surtout ce genre de bâtiment pour « son habileté à virer de bord. » Les chebecks que nous prîmes en 1830 au dey d'Alger, ceux qui croisent encore tous les jours sur les côtes de Catalogne ou dans le golfe de Valence, moins hauts de bord peut-être, moins renflés dans leurs formes, peuvent cependant donner une idée des caravelles. Ce sont des caravelles de course; les caravelles étaient des chebecks de charge. Tant que la brise soufflait modérée, elles gardaient leurs grandes voiles triangulaires enverguées sur de longues et fragiles antennes. Pour les gros temps, elles tenaient en réserve un appareil plus sûr, ce jeu de voiles carrées avec lequel un des bâtimens de Colomb, la *Pinta*, quittera les Canaries.

Le port moyen de la caravelle variait entre 120 et 130 tonneaux. L'équipage se composait communément d'une cinquantaine d'hommes : un capitaine, un maître, un contre-maître, un pilote, un tonnelier, un calfat, un charpentier, un canonnier, un bombardier, deux trompettes, quatorze matelots, cinq écuyers et vingt novices. Ce qui eût été téméraire, ce n'est pas d'aller en découverte avec ces navires alertes, bien pourvus de vivres et de mince tirant d'eau; c'eût été de vouloir leur substituer dans une pareille mission des caraques, des galéasses, des mahones ou même ces ramberges que plus tard les Anglais construisirent « pour faire peur. » Avec la caravelle, la boussole et l'astrolabe, on pouvait faire le tour du monde; le difficile était de l'entreprendre.

Les Espagnols ont partagé avec les Portugais la gloire des grandes découvertes du xve siècle; c'est aux Portugais qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir rendu ces découvertes possibles en émancipant les premiers la navigation. Améric Vespuce a pu trouver bon de parler avec dédain de ces voyages « où l'on se traînait le long des côtes » et qui ont abouti « à faire le tour de l'Afrique par le sud, comme tous les auteurs de cosmographie l'avaient indiqué. » Les navigateurs qui ont su atteindre Madère et les Açores ont in-

contestablement frayé la route à ceux qui, soixante ans plus tard, sont arrivés à Guanahani. Ne comparons pas du reste la découverte du Nouveau-Monde et celle du cap de Bonne-Espérance : l'une est le miracle de la foi unie au génie, l'autre est le plus grand exemple de ténacité courageuse que puissent offrir les annales humaines. Tous les marins, je l'espère, me comprendront.

Le 28e degré de latitude septentrionale semblait, au début du xve siècle, limiter du côté du sud, à deux cents lieues environ de Ceuta et du cap Spartel, les rivages accessibles et la terre habitable. Étaient-ce bien, comme on le répète encore tous les jours, de folles terreurs qui arrêtaient le navigateur devant ce promontoire dont le nom même indiquait qu'on ne pouvait passer outre? Du cap Noun au cap Bojador, situé cinquante-trois lieues plus au sud, on ne rencontre que des falaises escarpées ou des dunes de sable. Toute cette partie de la côte est entièrement dépourvue de végétation. Le mugissement des brisans s'y fait entendre à plusieurs milles au large. Lorsque règnent les vents d'ouest, c'est par 16 mètres de fond qu'on voit la mer briser. D'octobre en avril, on évite encore aujourd'hui soigneusement d'approcher de ces parages où la terre est presque constamment enveloppée d'une brume épaisse, et où les vents du large soulèvent en quelques heures des lames monstrueuses. Voilà ce que les explorations modernes nous ont appris sur des rivages qui ont vu périr, en moins de vingt années, une de nos frégates à voiles et trois de nos navires à vapeur. Quand le prince Henri échauffait l'ardeur de ses capitaines, quand il gourmandait, non sans quelque dureté, leur prétendue mollesse, ceux-ci avaient-ils donc si grand tort de lui répondre : « Au-delà du cap Noun, il n'y a probablement ni peuples ni villes. La terre n'est pas moins sablonneuse que dans les déserts de la Libye; la mer est si basse qu'à une lieue de la côte on ne trouve pas plus d'une brasse de fond. Les courans vont au sud avec une telle force que, si nous dépassons le cap Noun, nous ne pourrons pas au retour les refouler. »

La sagesse même parlait par la bouche de ces marins; heureusement elle ne réussit pas à se faire écouter. En sa qualité de grand-maître de l'ordre du Christ, le prince Henri disposait de biens considérables. Il s'était juré que ses caravelles iraient plus loin que n'avaient été « les ancêtres, » et aucune objection n'était capable de lui faire abandonner son dessein. En 1417, sa persévérance reçut une première satisfaction. Deux petits vaisseaux expédiés d'un des ports de la côte des Algarves, avec l'ordre formel de doubler le cap Noun, poussèrent enfin jusqu'au cap Bojador. Là, ils reculèrent encore une fois devant « l'agitation furieuse de la mer. » L'année suivante, une autre tentative fut faite. Jean Gonçalvez Zarco et

Tristan Vaz essayèrent de franchir cette pointe basse de roche que venaient heurter si violemment la houle et les courans contrariés de l'Atlantique. Comme leurs prédécesseurs, Gonçalvez Zarco et Tristan Vaz perdirent courage; comme eux, ils rétrogradèrent, — par bonheur, pour revenir à Lisbonne, ils ne prirent pas la même route. Il était dur de remonter la côte en refoulant constamment un courant contraire. Les Portugais se laissèrent aller à prolonger leur bordée au large. La tempête les saisit et les jeta en quelques jours à près de 120 lieues de la côte d'Afrique. Ils virent tout à coup se dresser devant eux un sommet élevé, dominant d'environ 1,600 pieds le niveau de la mer. Ils se dirigèrent vers cette terre inconnue, y abordèrent et lui donnèrent le nom de Porto-Santo. Quelques jours plus tard, le 2 juillet 1419, ils découvraient une île plus considérable encore; c'était l'île de Madère, qui devint bientôt le siége d'une colonie.

Douze années s'écoulent; ce n'est plus à 120 lieues des côtes d'Afrique, c'est à 250, à 300 lieues du cap Saint-Vincent que nous rencontrons les Portugais. Gonzalo Velho Cabral a découvert les premières vedettes des Açores. D'étape en étape, les Portugais parviennent jusqu'à l'extrémité occidentale de l'archipel, jusqu'à Corvo et jusqu'à Florès. Après Florès, il n'y a plus d'îles. Ceux qui voudraient en chercher plus avant feraient comme Sébastien Cabot en 1497, ils iraient butter aux rives d'un continent.

Remarquez à cette occasion le progrès soudain qui se manifeste dans l'art de naviguer. Jusqu'alors on s'était borné à se glisser le long de la côte, redoutant comme le plus grand péril de la perdre de vue. Si l'on s'était parfois trouvé en pleine Atlantique, loin de tout rivage, c'est qu'on y avait été emporté par la tourmente. Pareille fortune a pu conduire une barque anglaise à Madère dès l'année 1337, et quatre siècles plus tôt deux chefs scandinaves en Amérique. Je ne vois pas là matière à s'étonner. La tempête n'entraîne-t-elle pas journellement des bateaux japonais sur la côte de Luçon? N'en a-t-elle pas poussé jusqu'au Kamtchatka? Et comment se seraient peuplées les Sandwich, les îles de la Polynésie, la Nouvelle-Zélande, si les vents ne s'étaient chargés d'y porter la semence humaine? Toutes ces rencontres fortuites d'îles ou de continens ne sauraient prendre place dans l'histoire de la navigation. Ce qui constitue un progrès, ce qui doit être tenu pour une conquête, c'est la terre nouvelle trouvée par des gens qui sauront en revenir, et qui auront le moyen d'y retourner.

En 1433, l'ambition avouée des Portugais était déjà d'arriver jusqu'aux Indes. Ils voulaient, pour s'y rendre, contourner la pointe méridionale de l'Afrique; avant tout, il fallait réussir à doubler le cap Bojador. Le prince Henri s'adresse à son écuyer, Gil Eannez.

Comme un loyal chevalier qui accomplit un vœu, Gil Eannez va fermer les yeux au péril; il a promis à son maître de venir à bout de son aventure. L'année 1434 ne s'écoulera pas sans qu'une barque portugaise soit parvenue à passer de l'autre côté du terrible cap africain. Quand ce mur est tombé, qu'a-t-on aperçu au-delà? Une côte plus aride et plus désolée encore que celle qui s'étend entre le cap Bojador et le cap Noun, un océan de sable terminé par des bords abrupts, un plateau d'où ont disparu les dernières broussailles et que nivellent incessamment les vents du désert.

Dans son impatience d'apporter au prince Henri la nouvelle d'un succès presque inespéré, Gil Eannez n'avait dépassé le cap Bojador que de 30 lieues à peine. En 1435, c'est 12 lieues plus loin, — 12 lieues seulement, — qu'il s'arrête. En 1436, nouvelle expédition. On ira cette fois 120 lieues plus au sud; c'est toujours du sable, toujours des falaises et des dunes qu'on rencontre; partout un rivage inabordable. Enfin, sous le 24e degré de latitude, les capitaines du prince Henri ont découvert un port. Ils franchissent la barre du Rio do Ouro, et pour la première fois on peut communiquer avec des habitans. La ville de Lisbonne verra de l'or d'Afrique rapporté par ses caravelles. La navigation vers le sud en reçoit une nouvelle impulsion. Enhardis par leurs communications de jour en jour plus fréquentes avec les Açores, les pilotes ont complétement modifié leurs allures. Ils se cramponnaient autrefois à la terre; ils la lâchent aujourd'hui des deux mains. Les promontoires s'effacent l'un après l'autre. On vient à peine de dépasser le Cap-Blanc que déjà d'autres navires signalent l'embouchure du Sénégal. En 1447, on se trouve à la hauteur du Cap-Vert. Il a fallu trente-deux ans d'efforts, l'armement de cinquante et une caravelles pour en arriver là; mais c'en est fait désormais des appréhensions chimériques. On peut revenir du pays des noirs; la zone torride ne consume pas ceux qui la visitent. Quand le prince Henri mourut en 1463, sa persévérance avait donc été couronnée d'un plein succès. Les Portugais n'avaient pas encore touché le rivage des Indes; l'académie de Sagres leur en avait ouvert et jusqu'à un certain point aplani la route.

Le roi Jean II, « le plus grand roi, suivant l'expression du vieux cardinal d'Alpedrinha, qui soit né du meilleur des hommes, » monta sur le trône en 1481. Les îles du Cap-Vert, la rivière de Sierra Leone, le golfe de Benin, Fernando Po, San-Thomè, Annobon, l'île du Prince, étaient déjà connus. Les Portugais se sont établis à El-Mina et dans l'île d'Arguin; le roi de Portugal et des Algarves est en même temps le seigneur de Guinée. Parvenus aux dernières limites de notre hémisphère, les Portugais n'osaient pas toutefois aborder l'hémisphère austral. Une grave considération les retenait :

en partant de San-Thomè, « ils perdaient la vue de leur pôle arctique. » Comment naviguer sous des cieux nouveaux dont les constellations ne figuraient pas dans l'almanach de Regiomontanus? Ce ne fut qu'en 1484 que Diogo Cam et Joam Affonso d'Aveyro s'aventurèrent au sud de l'équateur et dépassèrent l'embouchure du Zaïre. En 1486, Barthélemy Diaz et Joam Infante allèrent plus loin encore. Ils atteignirent le cap derrière lequel s'épanouissait le grand Océan indien. En une seule campagne, ces deux navigateurs avaient reconnu 350 lieues de côtes; pour en gagner pied à pied 1,400, on avait employé plus des deux tiers d'un siècle. Diaz avait cru devoir nommer l'extrémité du continent africain le cap des Tourmentes. Le roi Jean à plus juste titre l'appela le cap de Bonne-Espérance. Les colères de l'Océan austral ne pouvaient rien avoir en effet de bien effrayant pour des marins habitués dès l'enfance à braver celles de l'Atlantique. Les calmes prolongés de la ligne ont souvent mis à plus forte épreuve le courage de ces intrépides navigateurs.

Les dernières années du règne de Jean II furent occupées par la guerre, que le Portugal n'avait pas cessé depuis l'année 1415 de soutenir contre le Maroc. Le 12 juillet 1491, l'infant dom Affonso se tua en tombant de cheval. Depuis cette époque, une sorte de lassitude morale semble s'être emparée de l'esprit du monarque qui avait poursuivi jusqu'alors avec tant d'énergie les glorieuses traditions de la dynastie d'Aviz. L'armement de la flotte de l'Inde demeurait indéfiniment ajourné. Tout à coup le bruit se répand que des bâtimens venant des mers lointaines qui baignent les côtes du Cathay et celles de l'île de Zipangri sont entrés dans le Tage. Ce n'est pas seulement de l'or qu'ils rapportent en témoignage du point qu'ils ont touché; des branches de palmier que la traversée de retour n'a pas eu le temps de flétrir, des oiseaux tels qu'au dire des poètes en peuvent seuls produire les pays où naît l'aurore, des passagers qu'à leur peau cuivrée, à leur face aplatie, Marco-Polo n'eût pas hésité à reconnaître pour des sujets de Khoubilaï-Khan, voilà les gages qui disent plus sûrement encore d'où arrivent les navires ancrés devant Lisbonne. Les Portugais ont été devancés dans les Indes! et par qui l'ont-ils été? Par des bâtimens espagnols! Un certain Christophe Colomb, un Ligurien engagé au service de la reine Isabelle, a trouvé, quand ils le cherchaient encore, le chemin des antipodes. « Il a suivi le soleil vers son couchant jusqu'à plus de 5,000 milles de Gadès; il a vogué pendant trente-trois jours de suite sans apercevoir autre chose que le ciel et l'eau. Ce qui était caché depuis l'origine des choses commence enfin à se révéler. »

Il fut, dit-on, question à Santarem d'arrêter cet aventurier qui, par la plus inattendue des fortunes, menaçait de ravir au Portugal

la palme que le Portugal avait poursuivie sous trois règnes et qu'il était enfin sur le point de cueillir. Jean II, fort heureusement pour sa gloire, ne céda pas à cet odieux conseil. Il préféra demander au pape de partager l'univers entre les Espagnols et lui en deux portions égales. Colomb put donc regagner sain et sauf le 15 mars 1493 le port qu'il avait quitté le 3 août 1492. Quelques jours après, il faisait son entrée triomphale à Barcelone « accompagné de ses Indiens et de ses perroquets. »

IV.

Il fallait raconter avec quelque détail les premiers pas de la navigation hauturière, car ces premiers pas furent les plus difficiles. Ils eurent lieu dans la zone des vents variables, qui est aussi la zone des tempêtes fréquentes. Beaucoup de vieux marins sont d'avis que c'est à la hauteur des Açores que se rencontrent les plus grosses mers et les plus forts coups de vent. Une fois la zone des vents variables franchie, on trouva une température si douce, des brises si égales, si constantes dans leur direction, qu'on se crut un instant sur le chemin du paradis terrestre. On était entré dans la zone des vents alizés. Personne n'ignore aujourd'hui les lois de cette grande circulation atmosphérique qui s'établit des régions polaires vers l'équateur, dévie vers l'ouest en se heurtant à des couches animées d'une plus grande vitesse de rotation, et laisse de chaque côté de la ligne équinoxiale un vaste champ neutre où viennent se mêler les courans des deux pôles. Cet espace, qui oscille, suivant la saison, du nord au sud, a été nommé par les marins « le pot au noir. » Le ciel en effet y est presque toujours chargé de gros nuages opaques, et, quand par intervalles il ouvre ses cataractes, on se croirait revenu aux jours du déluge. Une humidité chaude, pénétrante, envahit le navire : chacun aspire à sortir au plus vite de cette étuve; souvent par malheur on s'y débat longtemps. Des souffles capricieux peuvent durant des semaines retenir sur la limite des deux hémisphères le capitaine novice. Les Portugais, qui avaient découvert le Brésil sans le chercher et sans le vouloir, étaient restés très pénétrés du danger qu'on courait de se voir entraîné par les courans sur la côte d'Amérique. Ils s'obstinaient donc à hanter autant qu'ils le pouvaient la côte africaine aussitôt après avoir dépassé les îles du Cap-Vert. Mal fixés sur la longitude du cap Saint-Augustin, moins bien renseignés encore sur celle de leur navire, ils n'osaient pas prolonger leurs bordées vers l'ouest, où ils eussent trouvé, à l'approche des côtes, une autre influence, celle d'un vaste continent attirant à lui les couches d'air et épurant le ciel. Pendant qu'ils s'attardaient dans les fâcheux parages qu'un

peu plus d'expérience leur aurait fait rapidement traverser, les premiers symptômes de scorbut, les dyssenteries, les fièvres, faisaient leur apparition; les équipages commençaient à être décimés. Les Portugais nous transmirent leurs préjugés; les plus illustres de nos amiraux sous la restauration en étaient encore imbus, tant les idées reçues peuvent conserver d'empire sur les meilleurs esprits. Aujourd'hui ce n'est plus par 16 degrés de longitude, ce n'est plus même par 20, c'est par 29 et 30 degrés que l'on cherche « à couper la ligne. » On y a gagné des traversées infiniment plus promptes et tout aussi sûres.

La prétention de dresser une carte générale des vents est un des espoirs de notre génération. Pour certains parages, quelque nombreux, quelque précis que soient les renseignemens qu'on recueille, il faudra s'en tenir à des probabilités. On aura seulement tant de chances pour cent de rencontrer juste; mais il existe d'immenses étendues de mer où règne soit un souffle immuable, soit un souffle régulièrement périodique. Qui n'a entendu parler des moussons de l'Inde et des mers de Chine? Là, quand le soleil échauffe de ses rayons presque perpendiculaires telle portion de l'Asie, le flot aérien s'y précipite; la mousson du nord-est fait place à la mousson du sud-ouest : celle du sud-est se retire devant l'onde qui revient du rumb opposé. Le soleil s'éloigne, la terre se refroidit; à l'instant l'alizé reprend ses droits. Le moment périlleux est l'époque où les deux courans s'avancent à l'encontre l'un de l'autre. Il se produit alors comme un couple de rotation qui, sous l'impulsion de deux forces adverses, tend à faire tourner l'atmosphère. C'est l'heure des ouragans, des typhons, des cyclones. Quand on le peut, on évite de s'exposer au changement des moussons.

Les tempêtes des tropiques ressemblent à la colère des caractères froids. La nature y sort de ses gonds. On voit alors le vent acquérir une intensité dont rien dans nos climats ne saurait donner une idée. La violence de ces tourbillons, près du centre surtout, semble irrésistible; c'est une trombe gigantesque qui renverse tout. Heureusement on a étudié les lois de ces désastreuses convulsions. On sait dans quel sens se meut la colonne d'air, dans quel sens aussi elle tourbillonne. On l'observe à ses débuts, à ses premières manifestations menaçantes. Il n'y a plus que les fous ou les maladroits qui la bravent, les autres s'en écartent soigneusement. Il faut pourtant que le voisinage de la terre ou quelque autre circonstance impérieuse ne vienne pas contrarier cette manœuvre. Si la prévoyance du capitaine a été surprise, si la liberté de ses mouvemens a été enchaînée, il doit se préparer à une lutte formidable. Le navire, quelque forts que puissent être ses reins, ploiera sous la première étreinte. Il se redressera presque toujours, à une condition toute-

fois : on aura pris toutes les précautions nécessaires pour que l'eau ne pénètre pas dans la cale. L'eau qui gagne les parties basses du navire, c'est le sang qui s'écoule des veines d'un combattant. Il n'est rien de plus lamentable que de voir un navire perdre ainsi ses forces. Le calfat, qui sonde constamment les pompes, ne doit transmettre qu'à voix basse et à l'oreille du capitaine seul les progrès que l'eau fait sur ses engins. Le calfat n'a qu'un jour, mais ce jour-là il est le second personnage du navire. Il existe un secret entre le capitaine et lui. Quand, après avoir lutté pour ainsi dire corps à corps avec la mer, qui s'infiltre lentement pour tout envahir, il a réussi à faire baisser l'ennemi de quelques lignes, son impassibilité habituelle n'y résiste pas; un sourire de triomphe illumine ses traits et avertit le capitaine avant qu'il ait parlé; puis le calfat, l'honnête et modeste calfat, rentre dans son mutisme, il rentre aussi jusqu'à un certain point dans son obscurité. La lutte est ailleurs, elle est sur le pont, où le capitaine, debout près du compas, suit les variations graduelles de la brise. Le vent accomplit son cycle en grondant, paraissant parfois se calmer et tout à coup rugissant de plus belle. Battue, fouettée dans tous les sens, la mer ne se déroule plus en larges volutes; elle se dresse en pyramides qui viennent l'une après l'autre donner l'assaut au navire. Tout a un terme cependant. La furie de l'ouragan s'épuise, le vent regagne peu à peu son poste accoutumé, et la sérénité reparaît dans le ciel.

Les vents alizés, par leur constance, auraient pu devenir un obstacle aux communications des peuples. Favorables pour une traversée, ils auraient rendu l'autre interminable. On s'explique fort bien sur ce point les inquiétudes des compagnons de Christophe Colomb. Cet illuminé, ce rêveur qui entraînait ses pilotes et ses capitaines vers un but chimérique, qui leur promettait les rivages de la Chine lorsqu'à partir des îles Canaries ils auraient parcouru 700 ou 800 lieues, les eût promenés sur les mers pendant 3,000 ou 4,000 lieues encore, si le Nouveau-Monde ne se fût trouvé sur sa route. Ne pouvait-il se faire de semblables illusions sur la possibilité de remonter autrement que par un éternel louvoyage la pente que ses trois caravelles descendaient avec une facilité alarmante? Si Colomb compta retrouver les vents variables en s'élevant de nouveau vers le nord, il ne devait certes pas attendre le secours inespéré que lui apporta le courant du *gulf-stream*. On serait donc vraiment tenté de croire que la Providence favorisa de quelque communication mystérieuse ce nouvel Énée, dont la foi plus encore que la science chercha et découvrit aussi une Italie. Emporté par son ardent désir d'amasser des trésors pour solder une nouvelle croisade et pour délivrer les âmes du purgatoire, Colomb n'avait probablement pas calculé de

très près ses moyens de retour; il fut fort heureux de trouver, pour le ramener vers l'Europe, d'autres vents et d'autres courans que ceux qui l'avaient conduit aux Lucayes.

Dans les mers de l'Inde, on n'eut point à subir de pareilles anxiétés. Les récits de Marco Polo, l'expérience de Pero de Covilham, qui en 1486 se rendit d'Aden à Calicut et de Calicut à Sofala, donnaient à Vasco de Gama l'assurance que, s'il avait vent en poupe pour aller de l'Afrique à la côte de Malabar, il trouverait dès les premiers jours de l'automne un vent non moins propice pour revenir à l'entrée de la Mer-Rouge. Les Romains avaient sous leurs empereurs commercé avec l'Inde, les Arabes n'eurent qu'à reprendre ces relations interrompues. Ils s'arrêtèrent vers le milieu du canal de Mozambique, retenus par la crainte des courans à la hauteur du cap Corrientes, comme les Portugais l'avaient été à la hauteur du cap Noun. Le pays des Ouac-Ouac resta pour eux une contrée fabuleuse; pour en approcher, il eût fallu passer devant les fameuses montagnes d'aimant. Tous les peuples navigateurs ont eu leurs légendes; mais sous la légende se cache généralement un fonds de vérité. Dès le XIIe siècle, on ne doutait pas en Europe que les peuples établis sur les bords de l'Océan indien ne traversassent de longs espaces de mer. On n'attribuait pas encore cette audace à la possession de la boussole et au régime si commode des moussons; on croyait que les Indiens lâchaient au départ des oiseaux qui, en retournant à leurs nids, montraient au pilote la route à suivre.

Tant qu'on voulut se régler sur les saisons, se borner à faire chaque année un voyage, la navigation des mers de l'Inde fut facile, et on rencontra des itinéraires tout tracés; dès qu'on entreprit davantage, qu'on prétendit se servir de la mousson en la prenant de biais ou à revers, on se trouva lancé dans un nouveau genre de découvertes. Au lieu de terres nouvelles, il fallut découvrir des routes. Il se déploya dans cette recherche une imagination, une persévérance, qui le cèdent à peine aux premières ardeurs de la navigation hauturière. C'est alors que les îles se rencontrent à foison et que les grandes solitudes des cartes se peuplent. Il ne se passe pas deux cents ans que le monde tout entier est connu. Aujourd'hui nous trouvons, non sans quelque raison, la planète bien étroite; nous allons partout et nous y allons si vite! La Cochinchine n'est plus qu'à trente jours de Marseille. C'est que depuis un quart de siècle un grand fait est intervenu : le vent a cessé d'être notre maître. Nous avons dans nos flancs les outres d'Éole, et la tension que ces outres renferment, nous la dépensons à notre gré. La navigation hauturière ne pouvait manquer d'être profondément modifiée par un événement aussi considérable.

Trois sortes de navigations sont pour le moment en présence : la

navigation à voiles, la navigation mixte et la navigation à vapeur; chacune a ses itinéraires distincts. La navigation à vapeur va tout droit. Rien ne l'arrête, rien ne la suspend, rien ne la ralentit. Elle possède la force; elle s'en sert. A quel prix? Maint naufrage est là pour le dire. De toutes les navigations, la plus périlleuse est à coup sûr cette navigation puissante qui ne connaît plus de frein, qui traverse les lames qu'elle ne peut franchir, court bride abattue au milieu des brumes et se donne à peine le temps de voir les rochers qu'elle dépasse. Les procédés qui suffisaient aux pilotes de Dieppe ne conduiraient pas au port ce cheval échappé.

Depuis le jour où Colomb découvrit que sa calamite ne marquait plus exactement le nord, la déclinaison de l'aiguille aimantée a tenu une grande place dans les préoccupations du marin. Les Portugais constatèrent avec satisfaction, en doublant le cap de Bonne-Espérance, que l'aiguille et l'étoile polaire avaient retrouvé leur accord. Le cap des Aiguilles, — c'est ainsi qu'ils appelèrent la pointe où avait été observée l'absence de déclinaison, — ne mériterait plus aujourd'hui ce nom, puisque le méridien céleste et le méridien magnétique y présentent un écart de 30 degrés, car tel est le caractère de ce phénomène que, soumis à des lois, il n'obéit qu'à des lois instables. Les cartes ont pris soin de marquer les courbes d'égale déclinaison. Ce fut au temps surtout où l'on espérait déterminer ainsi la longitude; mais ces courbes se déplacent, le tracé s'en altère. Pour connaître la déclinaison de la boussole avec la précision qu'exigent les conditions de la navigation nouvelle, il n'y a pas de courbes à consulter; il faut observer soi-même, il faut observer le soleil, principalement à son lever et à son coucher, ou la direction de l'étoile polaire. L'aiguille ne cède pas seulement aux attractions générales du globe; elle est également sollicitée par les attractions locales qui se manifestent de nos jours avec d'autant plus d'énergie que le fer se trouve en masses énormes à bord de nos navires. A la déclinaison, — donnons-lui le nom sous lequel les marins la désignent, — à « la variation » vient se joindre une autre cause perturbatrice, « la déviation. » Chaque navire a son méridien magnétique, et, ce qui serait fait pour décourager des gens qui n'auraient pas pour premier devoir la patience, — ce méridien s'incline tantôt vers l'est, tantôt vers l'ouest, suivant le cap où gouverne le navire. Avant de quitter la rade, on a soin d'étudier, de constater toutes ces perturbations. On en dresse des tables qui servent à corriger la route. Hélas! ces tables ne sont exactes que pour une certaine latitude. Changez de parages, vous changez de déviation. Revenez donc, après un long oubli, à l'étoile polaire! Consultez-la souvent; demandez-lui sans cesse si vous pouvez encore vous fier à la boussole. Il n'y a que

cet astre qui à toute heure, et sans vous astreindre à de longs calculs, soit constamment en mesure de vous répondre.

J'ai dit toutes les précautions dont la science nous entourait, tous les périls, toutes les misères qu'elle nous épargne; je ne réclame donc pour nous ni l'intérêt, ni l'enthousiasme dont seuls les premiers navigateurs étaient dignes. Néanmoins quelque chose me paraît atténuer un peu le caractère en quelque sorte divin de l'antique marine. Ces hommes, dont la force morale nous humilie, dont les grands exemples semblent sortir de terre comme des ossemens de mammouth, avaient un gage de sécurité qui nous manque : ils prenaient leur temps. Lorsqu'ils n'avaient pu avoir la hauteur du soleil à midi, que depuis plusieurs jours ils naviguaient sur une latitude estimée, ils n'hésitaient pas à mettre en panne à l'entrée de la Manche. On rencontrait alors aux atterrages,—je dis alors, il n'y a pas vingt ans, — des flottes entières qui restaient à la cape, ballottées par la mer en dépit d'un vent favorable. Ces flottes, à l'aide d'un code international de signaux, s'interrogeaient mutuellement sur leur latitude. Si, aux environs de midi, le soleil se montrait entre deux nuages, tous les sextans sortaient de leur étui. Aux mois de décembre et de janvier, époque habituelle du retour des Indes, il y avait chaque jour des centaines d'observateurs qui guettaient, remplis d'émotion, la hauteur méridienne. Parvenait-on enfin à la saisir, on avait bientôt sous les yeux le spectacle d'une débâcle générale. Tous les navires mettaient la barre au vent, tous se couvraient de voiles. — Hourah pour Le Havre ou pour Saint-Malo! hourah pour Hambourg ou pour Rotterdam! hourah pour la vieille Angleterre! Ce n'est pas ainsi que nos paquebots reviennent de New-York et des Antilles. Celui qui ferait preuve d'une pareille prudence passerait bientôt pour un *slow coach*. Tant de circonspection ne conviendrait pas même à un navire de guerre, quoiqu'un navire de guerre ne soit pas tenu d'affronter les risques d'un paquebot. L'état n'autorise pas ses capitaines à tout sacrifier au besoin d'aller vite; il a, — qu'on me passe cette expression, — un respect exagéré pour sa flotte. Il la voudrait sans doute active, entreprenante; il ne la voudrait pas exposer. Les responsabilités qu'en tout pays d'ailleurs l'état crée à ses officiers sont vraiment écrasantes; on comprend difficilement comment leur audace y résiste.

Peu de marines en Europe pratiquent la navigation hauturière avec autant de succès que la nôtre. Nous devons cet avantage à l'activité que nous avons déployée pendant vingt ans et que nous déployons encore. Les campagnes du Mexique et de Chine, la possession de la Cochinchine et de la Nouvelle-Calédonie nous ont valu un corps d'officiers généralement familiarisés avec les voyages de long cours.

Il en est résulté dans la marine française un retour assez vif vers la pratique des observations astronomiques. Ce qui s'était produit aux premières années de la restauration s'est de nouveau produit après nos récens malheurs. Cette fois surtout il y avait urgence. Quand on ne veut pas interrompre sa course, il ne faut pas uniquement compter sur le soleil. Les étoiles ont été de tout temps difficiles à observer, car le bord de l'horizon vers lequel l'instrument à réflexion les ramène est rarement la nuit bien nettement tracé. Nos officiers sont venus à bout de vaincre cet obstacle. Les uns ont perfectionné leurs instrumens, d'autres se sont contentés de perfectionner leur pupille. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aujourd'hui la plupart de nos capitaines aiment autant atterrir sur des observations de nuit que sur des observations de jour.

La marine à vapeur, on le voit, a bien ses mérites. Sans doute la marine à voiles, la marine d'autrefois, n'a pas cessé d'être le regret de ceux qui l'ont connue, — et ils l'ont connue à l'heure bénie de la jeunesse. C'était si beau, ces flancs à trois étages garnis de cent vingt canons, ce nuage de voiles, ces 1,100 hommes rangés sur les bras, sur les amures ou sur les écoutes, ce navire qui ployait sous la brise, cette voix tonnante qui dominait l'orage et enlevait les cœurs! Aujourd'hui on commande dans un tube de caoutchouc, on fait signe de la main aux timoniers qui tiennent le gouvernail. Plus de pompe, plus d'apparat, plus d'activité, — du silence. Et cependant il est difficile de se défendre d'une certaine impression quand on monte sur nos nouveaux navires. Aussitôt on y a le sentiment, je dirai plus, la sensation de la puissance. S'il est quelque chose de disgracieux au monde, c'est assurément une escadre cuirassée. Ne la jugez pas en rade; l'immobilité lui sied peu. Attendez qu'elle ait pris la mer, qu'elle ait, près de la côte, quelque brise violente à refouler; vous serez surpris du majestueux dédain qui fera devant elle reculer la rafale. L'a-t-on rangée en ordre sur une ou plusieurs files, ses vaisseaux bien dressés garderont fidèlement leurs distances et leurs intervalles; vous pourrez sans crainte circuler dans leurs rangs, serpenter avec assurance de l'un à l'autre. Une pareille escadre forme un bloc qui se meut. On sent que, si elle se précipitait en avant, rien ne l'arrêterait, il faudrait lui livrer passage. Et pourtant, à un signal donné, on l'a vue plus d'une fois s'arrêter court d'elle-même, s'arrêter frémissante comme un cheval qui se cabre sous le mors et ploie sur ses jarrets. Pour la figer en quelque sorte sur place, il suffit qu'un pavillon, ce pavillon que vous voyez là-haut flotter sous la girouette, descende brusquement. Dès qu'il aura quitté la pomme, du bossoir de chaque vaisseau tombera une ancre. L'escadre est mouillée, et chaque vaisseau est à son

poste. Ce n'est plus la marine à voiles, cela; c'est tout autre chose, mais c'est beau aussi.

Ce qui place la marine cuirassée hors de son centre, ce qui la montre le plus à son désavantage, il faut bien le dire, c'est la navigation hauturière. Ces lourdes carapaces ne sont pas propres aux aventures lointaines. Elles nous ramènent un peu à la marine des galères. Aussi bien des gens croiraient-ils le moment venu de jeter bas des cuirasses que l'artillerie, de jour en jour plus puissante, va bientôt percer. Je ne partage pas cet avis. Si vous jugez possible de combattre sans cuirasse un navire cuirassé, l'essai est facile. Je ne mets pas en doute que quelques coups de canon tirés sur des buts destinés à figurer les deux adversaires ne rangent à mon opinion ceux qui à cette heure ne la partageraient pas. Pour combattre un adversaire sérieux, il faut le combattre à armes égales, et, jusqu'à nouvel ordre, il ne saurait y avoir de parité entre le navire qui se couvre d'une armure et celui qui s'en dépouille. Le temps viendra peut-être où il n'en sera plus ainsi; il n'est pas encore venu. Le plus convaincu de nous tous à cet égard doit être le brave officier qui commandait devant Kinbourn la *Dévastation*.

Il ne s'agit donc pas de changer les conditions de la lutte; il s'agit, si j'ai bien compris, de la déplacer. Nous approchons ici d'un terrain brûlant; je n'y poserai le pied qu'avec toutes les précautions imaginables. S'attaquer au commerce, éviter les rencontres de guerre, les grandes rencontres surtout, c'est un programme sans doute, mais tout programme qui règle la constitution de nos forces navales touche à la politique. Et ne suis-je pas en droit de vous dire : Regardez autour de vous, voyez comme toutes les marines secondaires grandissent, se font respectables par leur organisation, par leur discipline, par l'esprit d'initiative et de progrès qui les anime? Est-ce bien le moment de songer à la guerre de course, et ne faut-il pas d'abord songer à occuper énergiquement les mers? Quand il n'y aura plus de bâtimens cuirassés qu'en Angleterre, je voterai le décuirassement; jusque-là, attendons. — Oui certes, j'ai confiance en notre marine. Le second empire avait beaucoup fait pour elle. Il semblait qu'il se crût tenu de racheter à cet égard l'indifférence dont on a taxé, un peu injustement peut-être, l'empire de 1804. Aussi la marine française est-elle sortie, comme la marine russe après Sébastopol, plus glorieuse et plus honorée d'un sanglant désastre. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ferme les yeux à ce qui se passe autour d'elle. Qu'elle ait, je le veux bien, une flotte hauturière, mais qu'elle en garde d'abord une qui puisse combattre dans les mers d'Europe de pied ferme, et qui nous réponde au moins de la sécurité de nos côtes.

E. Jurien de La Gravière.

LES RÉVOLUTIONS

DE L'ASIE CENTRALE

IV [1].

LES CONQUÊTES DE LA RUSSIE.

I.

D'après la façon dont on écrit d'habitude l'histoire de l'Europe au moyen âge, il semblerait que les nations occidentales aient vécu isolées du reste du monde, qu'elles se soient suffi à elles-mêmes et qu'elles aient à peine ressenti le contre-coup des grands événemens de l'Asie centrale. Il n'en est pas ainsi. Les croisades ne sont pas seulement un accès passager de ferveur religieuse. Après saint Louis, tous rapports n'ont pas été rompus entre Européens et Asiatiques. Si la France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre dirigèrent dès lors leur activité vers les pays d'outre-mer que l'on venait de découvrir, les états slaves au contraire restèrent en relations suivies avec les populations de l'Orient. Voyez la Russie notamment. A la fin du XIVe siècle, il existe déjà un état moscovite, mais ses princes sont vassaux du khan des Kiptchaks, le descendant de Djozdi, l'un des trois héritiers de Gengis-Khan. Les Kiptchaks, qui formaient la Horde-d'Or, étaient les moins civilisés des Mongols; plus fidèles que leurs frères de la Transoxiane aux habitudes nomades de la race touranienne, ils avaient conservé la rudesse de leur caractère primitif, et, bien que convertis de nom au mahométisme, ils étaient encore adonnés à des superstitions grossières. Sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

les confins des territoires occupés par ces tribus errantes, quelques grandes cités, Kief, Kazan, Novgorod surtout, reliées par le commerce aux villes hanséatiques du nord, servaient de refuge à la civilisation naissante. La conquête de Constantinople par les Ottomans rejeta de ce côté de nombreux émigrans qu'y attirait d'ailleurs la communauté de religion. Vers l'an 1550, le tsar russe est déjà un souverain indépendant; Astrakan lui appartient. Il a dans son armée un corps nombreux de cosaques, Mongols d'origine, dont il se sert d'abord contre ses voisins, et qu'il lance ensuite à la conquête de la Sibérie. C'est, à vrai dire, le moment où la Russie devient puissance européenne, de puissance asiatique qu'elle était d'abord. Dans les provinces reculées du Volga et de l'Oural, dont le reste de l'Europe ne s'occupe pas, la population slave l'emporte décidément sur les Turcs et les Mongols. Quel changement depuis l'époque où les généraux de Timour (deux siècles auparavant) entraient en vainqueurs dans Moscou et réduisaient cette ville en cendres!

Ces événemens du moyen âge sont le prélude des conquêtes modernes de la Russie sur les bords de l'Oxus et du Yaxartes, et c'est par là que les Russes se distinguent des autres peuples européens qui ont pris pied sur le continent de l'Asie. Les colonies françaises, anglaises et portugaises dans l'Inde sont au début l'entreprise de quelques négocians aventureux; Hongkong et Saïgon sont des créations modernes faites de propos délibéré dans un intérêt politique et commercial, tandis que l'entrée des troupes du tsar à Samarcande est l'acte le plus récent d'une lutte de races qui se poursuit depuis des siècles sans interruption.

Pour bien apprécier les obstacles auxquels se heurtaient les Russes dans leur marche progressive vers les contrées de l'Orient, il est nécessaire de rappeler quelle est la nature du sol et du climat. De la Caspienne au Pacifique, entre les 35e et 50e degrés de latitude, il existe de vastes déserts dont quelques cours d'eau et plusieurs chaînes de montagnes peu élevées rompent la monotonie de distance en distance. Pour le voyageur qui vient de la Russie, la steppe commence presque aux portes d'Orenbourg; mais jusqu'à la rivière Emba le désert n'a rien de redoutable. On trouve encore des rivières et des lacs dont l'eau est douce; sur les bords, il y a des prairies, parfois on aperçoit des arbres. A mesure que l'on avance vers le sud, le sol devient plus stérile, l'eau des ruisseaux est saumâtre aussi bien que celle des puits. Çà et là s'offrent d'anciens lacs desséchés dont une épaisse couche de sel révèle l'emplacement. La végétation disparaît; les collines de sable changent de forme au gré des vents. Rien ne surpasse la désolation de ces immenses plaines nues et arides, l'Oust-Ourt, entre la Caspienne et l'Aral, — le Kizil-Koum (sables rouges), entre l'Oxus et le Yaxartes, — le Kara-

Koum (sables noirs), au nord de ce dernier fleuve. Entre le Kharizm, la Caspienne et les frontières de la Perse, la steppe présente encore la même apparence. Il n'y a là ni alimens, ni fourrage, ni combustible. La température est glaciale en hiver, brûlante en été. Pendant la saison froide, le vent soulève la neige en tourbillons sous lesquels tout est enseveli. On rapporte par exemple qu'en 1827 les Kirghiz de la Horde du milieu perdirent dans un ouragan plus d'un million de moutons.

La steppe est en effet habitée malgré l'inclémence de son climat et la stérilité de son sol. Au sud de Khiva sont les Turcomans, au nord les Kirghiz; plus à l'est, au cœur du désert de Gobi, vivent des tribus mongoles; à l'extrémité du continent, dans les espaces peu connus qui séparent le fleuve Amour de la muraille de la Chine, subsistent des Mandchous. Toutes ces peuplades, Turcomans, Kirghiz, Mongols, Mandchous, sont les diverses variétés de la race tartare. Tous sont nomades; le pays ne permet pas d'autre existence. Cependant au temps de leur splendeur les Mongols eurent, dit-on, une capitale du nom de Karakorum. Ce fut là que trônèrent Gengis-Khan et ses fils. Les voyageurs modernes n'ont pas été capables d'en retrouver les ruines, si légères étaient les constructions de cette ville abandonnée. Ne s'étonnera-t-on pas que de ces régions inhospitalières soient sorties les invasions successives qui, bien qu'éphémères, ont bouleversé l'Asie et plus d'une fois ensanglanté l'Europe? Remarquons au moins que ces hordes envahissantes ont toujours subi l'ascendant des peuples qu'ils avaient conquis sans jamais rapporter la civilisation dans le pays d'où ils étaient issus. Khiva, Bokhara, Kachgar, Pékin, n'ont cessé d'être des merveilles de la vie civilisée en comparaison des plateaux stériles d'où venaient leurs conquérans.

Sous Pierre le Grand, les Russes étaient maîtres de la Sibérie, ce qui ne les avançait guère. Ils allaient jusqu'à la Caspienne et au pied du Caucase; quelques tribus kirghises des environs d'Orenbourg reconnaissaient leur suprématie. En somme, ils étaient en mesure déjà d'exercer une certaine influence dans l'Asie centrale. A cette époque, Khiva guerroyait sans cesse contre Bokhara. Vers l'an 1700, les Khiviens envoyèrent une ambassade à Saint-Pétersbourg, chargée d'offrir au tsar l'hommage du khan Mohamed, disent les historiens russes, et de réclamer l'appui des troupes européennes contre leurs ennemis de Bokhara, ou peut-être simplement, comme le racontent les historiens indigènes, pour conclure un traité de commerce. Pierre le Grand comprit que la possession de Khiva lui assurerait la prépondérance sur beaucoup d'autres états; il rêvait même, paraît-il, d'ouvrir à ses sujets dans cette direction

une route vers les riches contrées de l'Hindoustan. Il résolut donc d'envoyer une expédition militaire dans la vallée de l'Oxus. Le programme de cette entreprise était bien complexe : complimenter les souverains de la Khivie et de la Bokharie, rechercher les sables aurifères que l'on prétendait exister dans l'Amou-Daria, reconnaître l'ancien lit par lequel ce fleuve se déversait dans la Caspienne, explorer la route de l'Inde. Tout cela était pacifique, et pourquoi donc alors donner à son ambassadeur l'escorte d'une armée entière? C'est que Pierre le Grand avait lieu de croire que les khans ousbegs avaient quelques démêlés avec leurs propres sujets; il voulait leur offrir généreusement d'installer une garnison russe dans leur capitale.

Le chef de cette expédition était le prince Bekovitch Cherkaski, d'origine kirghise et même, dit-on, l'un des plus importans personnages de ces tribus nomades. Les gouvernemens de Kazan et d'Astrakan lui fournirent 4,000 fantassins et 2,000 cavaliers cosaques. La première campagne fut employée à construire un fort à Krasnorodsk, sur une presqu'île de la côte orientale de la Caspienne que les Russes occupent encore aujourd'hui. L'année d'après, au mois de juin 1717, il se mit en marche à travers le désert d'Oust-Ourt, battit les troupes khiviennes à Karagach, et enfin conclut un traité de paix avec le khan. Celui-ci lui offrit alors l'hospitalité dans son palais de Khiva. Seulement, la contrée fournissant peu de ressources, on lui fit croire qu'il était indispensable de partager ses troupes en petits détachemens. Ce n'était qu'une ruse de guerre. Quand les soldats russes furent disséminés, l'ennemi les attaqua en détail et les anéantit. Bekovitch fut l'une des premières victimes. On raconte qu'il fut écorché vif et que l'on fit un tambour avec sa peau. Cet acte de cruauté n'est rien moins que prouvé; mais, s'il est vrai que Bekovitch était de race mongole, on comprend aisément que les compatriotes de ce transfuge éprouvèrent une vive irritation contre lui (1). Le désastre de 1717 eut de graves conséquences pour les Russes. Les Turcomans qui habitent entre la Caspienne et l'Oxus ne s'étaient prononcés par prudence pour aucun des deux partis belligérans. Lorsqu'ils apprirent la défaite des envahisseurs, ils attaquèrent les forts que les Russes avaient établis sur le littoral. Les garnisons, isolées et dépourvues de vivres, résolurent de se retirer sur Astrakan; la navigation était sans doute périlleuse sur cette mer, dont les rivages étaient peu connus. Aussi n'en réchappa-t-il que quelques individus. En définitive, l'issue de cette malheureuse entreprise fut telle que le tsar s'abstint de la renouveler.

(1) Voyez *le Khiva en mars 1873*, par Ali-Suavi.

C'est un spectacle curieux en vérité que ces nomades mongols qui, après avoir conquis l'Asie sous Gengis-Khan et maintenu leur situation sous ses successeurs, finissent par s'effacer de l'histoire et accepter la suprématie des peuples qu'ils avaient autrefois subjugués. Les Kirghiz de la Petite-Horde, les plus rapprochés de l'Oural, que le contact d'une nation civilisée arrachait peu à peu à la barbarie, conservaient une grande influence dans la steppe. Vingt-cinq ans après la malheureuse expédition de Bekovitch, il advint que Nadir-Shah, souverain de la Perse, s'étant emparé de Khiva, détrôna la famille régnante. Comme ce conquérant aimait à se concilier les Russes, il consentit volontiers à laisser le pouvoir à Nour-Ali, sultan de la Petite-Horde, qui s'avouait lui-même sujet du tsar. Ceci est un fait important, car les Russes partent de là pour prétendre que Khiva leur appartient comme ayant été depuis un siècle l'apanage d'un de leurs vassaux. La vérité est que, postérieurement à Nour-Ali, les Khiviens eurent un khan d'une autre famille qui soumit au contraire les Kirghiz, ou qui du moins disputa avec succès aux Russes la domination sur les tribus les plus rapprochées de son territoire.

Repoussés des bords de la Caspienne par les Turcomans et du bassin de l'Aral par les Kirghiz rebelles, les Russes ne firent pas de progrès sensibles jusqu'à nos jours. La Sibérie, qu'ils transformèrent en colonie pénale, ne se colonisait pas; malgré les 10,000 déportés que l'on envoyait par force au-delà de l'Oural chaque année, le pays restait inculte, sans commerce, sans industrie. Le gouvernement même semblait ne pouvoir trouver des administrateurs habiles et intègres pour cet immense territoire. Là où le sol plus fertile aurait attiré les émigrans, ceux-ci, ne pouvant obtenir aucune protection contre les nomades, se retiraient ou bien menaient une vie de rapine. La province d'Orenbourg, — au commencement du XIXe siècle, la province de l'empire la plus rapprochée de l'Asie intérieure, — contenait les élémens de population les plus divers et offrait l'image du plus complet désordre. On y trouvait des Baskirs, des Kalmouks, des Cosaques, des Kirghiz, toutes les variétés de la race turco-mongole en un mot, quelques-uns chrétiens, la plupart mahométans, d'autres encore simplement idolâtres. De temps à autre, des révoltes éclataient au milieu de ces nomades, qui trouvaient un appui auprès des khans de Khiva et de Bokhara. Le gouverneur-général d'Orenbourg envoyait alors des colonnes mobiles qui avaient peine à joindre les insurgés et souffraient plus du climat que du feu de l'ennemi.

La steppe peuplée de tribus indociles, et au-delà de la steppe les habitans fanatiques du Kharizm, obéissant, comme leurs frères de la Bokharie, aux doctrines musulmanes les plus farouches, c'en

était assez pour arrêter longtemps les Russes. Bien que le commerce par caravanes eût toujours quelque activité, Khiva se refusait à lier des relations diplomatiques avec les Européens. En 1793, sur la demande du khan, le tsar lui envoie un médecin, le docteur Blankenagel; les Khiviens se refusent à le laisser repartir, et, lorsqu'ils ont épuisé tous les prétextes, ils complotent de le faire assassiner en route, afin qu'il ne puisse rien révéler de ce qu'il a vu. Le docteur eut l'adresse de s'enfuir chez les Turcomans, d'où il put regagner Astrakhan. En 1819, le capitaine Mouravief, après avoir exploré les rives orientales de la Caspienne, se voyant bien accueilli par les Yomoudes, a l'audace de se rendre à Khiva sous l'escorte de ces Turcomans. On l'y retient prisonnier six semaines durant. Dans ce temps, les Khiviens se livraient à toute sorte de rapines. Leur capitale était un marché toujours ouvert où les nomades venaient vendre comme esclaves les pêcheurs russes qu'ils avaient enlevés sur le littoral de la Caspienne, ou les Kirghiz soumis à la Russie qu'ils avaient faits prisonniers. Les caravanes venant de Bokhara étaient frappées d'impôts vexatoires et pillées en cas de refus. Les autorités de la frontière avaient un crédit ouvert pour le rachat des captifs. En une seule année, la dépense dépassa 20,000 roubles pour cet objet.

Sur la fin de l'année 1836, le gouvernement russe, voyant que les tribus lui échappaient grâce à leur mobilité d'allures, craignant d'autre part d'entreprendre sans succès une nouvelle expédition contre le khan de Khiva, véritable instigateur de tous les désordres, le gouvernement russe se résolut à manifester son mécontentement par une mesure purement défensive. Il saisit tous les négocians khiviens qui revenaient par Orenbourg ou par Astrakan de la foire de Nijni-Novgorod, puis il avertit le khan que ceux-ci seraient conservés comme otages jusqu'à ce que de son côté il eût fait mettre en liberté les sujets russes retenus en esclavage. Les conséquences immédiates de cet acte de vigueur montrèrent que Khiva vivait en quelque sorte dans la dépendance commerciale de ses voisins du nord-ouest. Le prix des marchandises européennes s'y éleva outre mesure, tandis que la valeur des productions du pays s'abaissait de moitié. Néanmoins le khan Allah-Kouli ne se pressait pas de satisfaire aux réclamations des Russes, espérant toujours s'en tirer par la ruse. Il permit que quelques-uns de ses sujets vinssent protester bruyamment auprès du gouverneur-général d'Orenbourg que les deux états vivraient dorénavant en paix; mais ces envoyés n'avaient aucun mandat, ne pouvaient engager la parole de leur maître. Lorsqu'il s'aperçut que cela ne réussissait pas, il renvoya 25 prisonniers avec quelques présens. Ces prisonniers étaient des vieillards que l'âge rendait incapables de travailler, et d'ailleurs

c'était une démarche dérisoire, puisque les pirates de la Caspienne enlevaient cette même année des centaines de pêcheurs de nationalité russe. Sur ces entrefaites survint l'invasion de l'Afghanistan par les Anglais. On se laissa facilement convaincre à Saint-Pétersbourg que l'armée britannique allait triompher sans délai de tous les états de l'Asie centrale, qu'il ne fallait pas perdre un seul jour, si l'on tenait à partager avec elle. Sans doute Perofski, gouverneur-général d'Orenbourg, était bien aise de s'illustrer par une brillante campagne dans la vallée de l'Oxus. Des transfuges, se disant bien informés, lui assuraient que le khan, ruiné par la suppression du commerce extérieur et des droits de douane qui en découlaient, avait imposé des taxes oppressives sur les Turcomans et les Kirghiz, que ceux-ci menaçaient de piller la ville, que les habitans n'avaient nul désir de se défendre, et que les clés d'or destinées au général russe victorieux étaient déjà fondues.

Perofski avait assez d'expérience des affaires de l'Asie centrale pour comprendre que le véritable ennemi dans une guerre de ce genre, c'était le désert qu'il fallait franchir, ce n'était pas l'armée du khan. Il se disait qu'il suffirait d'arriver sous les murs de Khiva avec 3,000 fantassins et douze pièces de canon, mais qu'il fallait des forces plus considérables pour assurer sa ligne de marche et surtout une quantité de bêtes de somme pour ravitailler ses colonnes. Une fois l'expédition résolue, il fut décidé qu'elle se composerait de 4,400 hommes et 2,000 chevaux avec vingt-deux bouches à feu et un convoi de 10 à 12,000 chameaux. Dans la steppe, le chameau est bien préférable au cheval parce qu'il endure la soif, vit de presque rien et porte un chargement plus lourd. A cette époque, la route à suivre s'imposait d'elle-même. Orenbourg était la seule base d'opérations où l'on pût accumuler les hommes et les magasins. Orenbourg était, il est vrai, à 1,300 kilomètres de Khiva, ce qui supposait au moins cinquante étapes, dont un bon tiers dans le désert d'Oust-Ourt; mais on comptait établir un dépôt d'approvisionnement dans le voisinage de la rivière Emba, presqu'à moitié chemin, et l'alimenter par Astrakan et Gourief ou par le petit poste de Mangichlak, que les Russes avaient créé précédemment sur le littoral de la Caspienne. En somme, le plan de l'expédition avait été bien étudié d'avance dans tous ses détails, à tel point que l'on avait décidé déjà de détrôner Allah-Kouli et de le remplacer par l'un des sultans kirghiz fidèles à la Russie. La chancellerie russe avait adopté cette résolution d'autant plus volontiers qu'elle redoutait quelque peu de porter ombrage à la Grande-Bretagne, et que cette solution ressemblait tout à fait à ce que les Anglais projetaient alors d'exécuter en Afghanistan, où ils allaient substituer Shah-Soujah à l'émir régnant Dost-Mohamed.

Le général Perofski partit d'Orenbourg le 14 novembre 1839. Quoique le temps fût encore doux, la saison était assurément mal choisie, car le corps expéditionnaire allait traverser les steppes à l'époque des neiges et des grands froids. En effet, dès les derniers jours de novembre, le thermomètre descendait au-dessous de zéro. La contrée était tout à fait dépourvue de combustible. Le peu de bois que les soldats traînaient avec eux était réservé pour la cuisson des alimens; il n'y avait donc pas de feux de bivac par ces nuits où l'on observait, dit-on, 20 et même 30 degrés de froid. Les hommes s'épuisaient à marcher sur la neige. Les chameaux succombaient à la fatigue. En approchant de l'Emba, le général en chef apprit que les provisions envoyées d'Astrakan n'y étaient pas arrivées. Les navires qui en étaient chargés s'étaient laissé saisir par les glaces. Les uns furent attaqués par les Kirghiz et brûlés avec leurs cargaisons; d'autres purent décharger au fort Alexandrofsk les vivres qu'ils apportaient. Ainsi Perofski se trouvait à la fin de décembre avec des magasins à moitié vides, des hommes fatigués, un convoi insuffisant. Il se flattait que la neige, au-delà de l'Emba, aurait moins d'épaisseur, que le froid serait moins vif. N'était-ce pas de ce côté que se réfugiaient les nomades quand l'hiver était trop rigoureux dans leurs plaines de campement habituel? Ces prévisions ne se réalisèrent point. Le froid ne diminuait pas; alors les conducteurs du convoi s'insurgèrent. Jusqu'alors ils avaient supporté les fatigues et les souffrances du voyage; mais ils déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin, que l'on ne voyageait jamais par un temps si rigoureux. Perofski fit fusiller quelques-uns des plus mutins, ce qui calma les autres, et il réussit à continuer sa marche jusqu'à Ak-Boulak, à 160 verstes de la rivière Emba. Après deux mois et demi de route, il était alors à moitié chemin à peine de Khiva. Des 10,400 chameaux avec lesquels il était parti, il n'en restait guère plus de 5,000; le reste avait succombé à la fatigue, au froid, aux privations. Si sobre que soit ce patient animal, encore faut-il qu'il ait quelque chose à manger. Fallait-il poursuivre l'expédition? Le convoi ne pouvait plus porter qu'un mois de vivres; ce délai ne suffisait pas pour atteindre la vallée de l'Oxus, où l'on se trouverait au surplus en pays ennemi. Le général dut se résoudre à revenir en arrière. Il ne rentra dans Orenbourg que le 8 juin, ayant perdu le quart de son monde dans cette malheureuse campagne.

Malgré l'insuccès de cette expédition, le khan de Khiva comprit qu'il était imprudent de braver un adversaire tel que le tsar. Il eut donc la sagesse de restituer les esclaves russes qu'il possédait et d'interdire à ses sujets tout acte d'hostilité contre la Russie. Cela fait, Perofski lui envoya un ambassadeur, le capitaine Nikiphorof, avec mission de conclure un traité; cette ambassade ne put abou-

tir. « Le khan et ses ministres, écrivait Nikiphorof, n'ont aucune idée de ce qu'est un traité politique. » L'année d'après, en 1842, un autre envoyé, le lieutenant-colonel Danilefski, fut plus heureux. Le khan Allah-Kouli venait de mourir; son successeur, Rahim-Kouli, plus conciliant, conclut enfin une convention de paix et d'alliance en vertu de laquelle le khan s'engageait à ne plus molester les sujets russes. Il est remarquable que ce document ne fixait aucune frontière entre les deux états limitrophes. Il convenait peut-être de ne pas être trop exigeant envers un potentat si étranger aux usages des nations civilisées. Le résultat le plus clair de ces négociations fut, suivant toute apparence, de fournir aux Russes d'assez bons renseignemens sur les états de l'Asie centrale et sur les routes qui y conduisent. Les successeurs de Rahim-Kouli ne se sentirent nullement liés par la convention qu'il avait signée de son sceau; les tribus n'en continuèrent pas moins leurs déprédations. Dix-sept ans plus tard, lorsque le colonel Ignatief, — aujourd'hui ambassadeur à Constantinople, — se rendit à Khiva pour réclamer l'exécution du traité Danilefski, on lui répondit tranquillement que l'on avait perdu ce document, qu'il n'y en avait aucune trace dans les archives. Pendant cette période, Russes et Khiviens cherchaient de part et d'autre à s'assurer la domination sur les nomades, qui de leur côté ne voulaient reconnaître aucun maître. Si les Européens acquirent alors peu d'influence dans cette région, on l'attribue à la tyrannie et à la corruption des officiers russes, et aussi aux habitudes vexatoires de l'administration, qui prétendait organiser ces tribus, y créer une hiérarchie de chefs indigènes, doubler les taxes de capitation, toutes innovations auxquelles les Kirghiz répugnaient. A dire vrai, l'espace compris entre Orenbourg, Khiva et la Caspienne fut un peu négligé. N'ayant guère à gagner par une attaque directe sur le Kharizm, les Russes allaient en faire le tour par Samarcande et Bokhara.

II.

Les Russes avaient fait fausse route à vouloir pénétrer au centre de l'Asie par la vallée de l'Oxus. Quoi qu'en eût dit Pierre le Grand, ils finirent par reconnaître que Khiva est une impasse qui ne mène à rien, sans compter que l'on n'y arrive pas facilement. Leurs progrès furent au contrare rapides dès qu'ils s'engagèrent dans les vallées du Yaxartes et de l'Ili, plus fertiles, peut-être aussi moins bien défendues.

On a vu précédemment quelles avaient été la puissance de l'émir et la richesse de la ville de Bokhara aux siècles passés. Le commerce annuel entre cette capitale, entrepôt de l'Asie centrale, et les terri-

toires russes, atteignait le chiffre de 8 millions de francs. Souvent rançonnées par les nomades, les caravanes étaient de plus soumises à des droits de douane exorbitans. L'émir n'avait pas d'ailleurs que ce moyen brutal de s'enrichir aux dépens des Russes. Il envoyait de temps en temps des ambassades qui revenaient de Saint-Pétersbourg comblées de présens et en laissaient une bonne partie à leur maître. De leur côté, les Russes vinrent pour la première fois à Bokhara en 1820, avec une mission officielle. M. de Negri, chef de l'ambassade, était accompagné par le baron de Meyendorf, à qui l'on doit le récit du voyage. Ce diplomate avait pour instructions d'obtenir que les marchandises ne fussent pas surtaxées dès qu'elles passaient la frontière, et que les caravanes fussent protégées contre les nomades indisciplinés. L'émir régnant, le terrible Nasroulah, répondit qu'il appartenait à l'empereur Alexandre de protéger lui-même ses sujets; du reste il voulut à peine recevoir M. de Negri, il refusa même de mettre en liberté les esclaves de nationalité russe, au nombre de 600 à 700, qui vivaient en servitude dans le khanat. L'ambassadeur ne put ramener que ceux dont il paya la rançon. Plus tard d'autres envoyés du tsar ne furent pas mieux accueillis. Cependant en 1840 Nasroulah avait peur des Anglais, qui étaient maîtres alors de l'Afghanistan. Le major Boutenief fut reçu d'une façon convenable; celui-ci venait, comme ses prédécesseurs, négocier un traité de commerce et réclamer les sujets russes retenus en esclavage. Il ne put obtenir que ses demandes fussent sérieusement discutées. Puis, lorsque parvint la nouvelle des désastres éprouvés par l'armée anglaise à Caboul, il se vit brusquement éconduit.

Il était clair, après ces tentatives réitérées, que les potentats de l'Asie centrale ne céderaient rien aux Européens, que par la force seule on obtiendrait d'eux quelques garanties. La route ordinaire des caravanes entre Orenbourg et Bokhara contourne la mer d'Aral par l'Orient. A moitié chemin à peu près, vers l'embouchure du Yaxartes, se trouvait à cette époque la limite idéale entre les tribus soumises à la Russie et celles qui se reconnaissaient vassales des khans de Bokhara, de Khiva ou de Khokand. Çà et là se dressaient au bord du fleuve quelques forteresses, d'où des chefs indigènes, plus ou moins soumis à leurs maîtres, rançonnaient les caravanes et pillaient les nomades. Ainsi en 1850 le commandant d'Ak-Mesdjid, qui n'était autre que Yacoub-Beg, devenu plus tard sultan de Kachgar, enlevait 26,000 têtes de bétail aux Kirghiz dans une razzia, 30,000 têtes une autre fois. Afin de protéger ses vassaux contre ces exactions, le tzar se décida enfin à mettre des garnisons permanentes en quelques points de cette région. En 1847 fut fondé le fort d'Aralsk, à l'embouchure du Syr-Daria. C'était une base d'opérations pour de nouvelles entreprises. En même temps, les Russes s'occu-

paient d'explorer la mer d'Aral. Le pays ne fournissant pas de bois, de petits navires furent construits en Suède, démontés et transportés par eau pièce à pièce de Saint-Pétersbourg à Samara par les rivières et les canaux, puis à dos de chameau de Samara jusqu'aux bords de l'Aral. Le lieutenant Boutakof, devenu plus tard contre-amiral, fit une exploration complète de cette méditerranée peu connue et découvrit que le Yaxartes restait navigable à une grande distance de son embouchure. Il est digne de remarque que ces avant-postes du Turkestan, si restreints qu'ils fussent, coûtaient fort cher au gouvernement impérial, parce que le pays ne produisait à peu près rien et qu'il fallait apporter d'Orenbourg tout ce qu'exigeait le ravitaillement des troupes.

Dès le début de leur établissement au fort d'Aralsk, les Russes s'aperçurent que les Khiviens et les Bokhariotes n'étaient pas les voisins les plus gênans. C'était du Khokand que les Kirghiz avaient le plus sujet de se plaindre. Ce dernier khanat avait éprouvé de singulières vicissitudes. Après avoir été longtemps soumis à celui de Bokhara, il était redevenu indépendant sous le sceptre d'un descendant direct de Baber et de Timour. Les circonstances lui furent alors favorables. Il s'étendit vers le commencement du siècle tout le long du Yaxartes. Tachkend et Chemkend, les deux principales villes de cette région, lui appartenaient; Ak-Mesdjid était sa forteresse la plus avancée vers le nord. Le voisinage de ce nid de pirates était intolérable; mais il paraissait assez téméraire de prétendre s'en emparer, car du fort Aralsk à Ak-Mesdjid il y avait un désert de 500 kilomètres à traverser. Cependant le général Perofski, qui était encore à cette époque gouverneur-général d'Orenbourg, se mit en campagne au printemps de 1853 avec 1,700 hommes de troupes. L'un des bateaux à vapeur de la flottille remontait en même temps le fleuve. La place était bien fortifiée; elle ne fut enlevée d'assaut qu'après un siége de cinq semaines, pendant lequel la garnison se comporta vaillamment. C'était la première fois que les Russes avaient une affaire sérieuse contre les habitans du Turkestan; ce fut dans cette première rencontre que la lutte fut la plus vive. Les Russes y eurent plus de morts et de blessés que dans aucun des combats qu'ils soutinrent plus tard contre l'armée entière de Bokhara; mais enfin ils tenaient Ak-Mesdjid et étaient résolus d'y rester. Les tentatives que firent les Khokandiens pour en reprendre possession n'eurent aucun succès. C'était une perte grave pour eux parce que cette importante forteresse, réputée imprenable, était leur point d'appui le plus solide dans la vallée du Syr-Daria.

Dans le même temps, les Russes menaçaient Khokand du côté de la Sibérie. De Semipolatinsk part une route de caravanes, orientée du nord au sud, qui se dirige vers Kachgar et Yarkand à travers le ter-

ritoire occupé par la Grande-Horde. Les forts de Kopal et de Vernoë, construits d'abord pour garantir la sécurité de cette route, devinrent des centres de commerce pour les tribus d'alentour. Deux lignes de postes fortifiés s'avançaient ainsi vers l'Asie centrale, séparées par un intervalle de 1,000 kilomètres environ. N'était-il pas naturel de les relier l'une à l'autre par une troisième ligne transversale, en sorte que cette série de forts engloberait tous les nomades, les isolerait en quelque sorte des états de l'Asie centrale qui les pillaient si souvent? Le projet, adopté par le tsar après mûre délibération, se vit ajourné par la guerre de Crimée. L'occasion était belle pour les émirs de Khiva, de Khokand et de Bokhara de refouler les Russes dans leurs solitudes du nord. La Porte, qui restait en relations diplomatiques avec eux, les y engageait vivement; ils n'eurent garde d'en profiter, absorbés qu'ils étaient par leurs querelles intestines. Aussi, dès que la paix fut rétablie en Europe, les Russes reprirent-ils leur marche en avant. D'année en année, ils construisaient de nouveaux forts, s'assuraient la possession d'une vallée, progressant avec lenteur, mais avec prudence, de façon à ne jamais revenir en arrière. La confiance qu'ils inspiraient aux Kirghiz leur fut sans doute d'un grand secours. Ces nomades acceptaient sans résistance, peut-être même avec empressement, la protection d'un voisin puissant. C'est ainsi que le tsar étendit sa frontière à une époque qui nous est inconnue, probablement vers 1860, jusqu'aux monts Thian-Shan. Entre le lac Issi-Koul et cette chaîne de montagnes, à l'orient de Khokand, se trouvent les sources du Yaxartes. Il n'y a là que des populations pastorales. Les Russes y érigèrent le fort Narim et devinrent ainsi limitrophes de la Kachgarie. Personne n'y fit attention en Europe. Il n'y avait pas alors de contrée moins connue que ce coin du monde où l'on prétend que fut le berceau de notre race.

Cependant les Russes n'occupaient encore que des provinces stériles et presque désertes. La vallée du Syr-Daria est salubre, mais l'agriculture y est presque inconnue depuis la mer d'Aral jusqu'à Ak-Mesdjid. Tout au plus les nomades récoltent-ils de quoi pourvoir à leur propre subsistance; ils n'ont rien à vendre. Tout ce que consommaient ces petites garnisons échelonnées à la frontière devait être amené à travers le désert. Le bois faisait absolument défaut. Les bateaux à vapeur du lac d'Aral n'avaient d'autre combustible que des broussailles bientôt épuisées. Au-delà des avant-postes s'offraient au contraire des plaines bien irriguées, des montagnes où l'on savait déjà qu'il existe des gisemens de houille. Tachkend, l'un des entrepôts de l'Asie centrale, était à quelques journées de marche. Après avoir franchi le désert, les Russes s'étaient arrêtés à l'entrée de la terre promise. Cette situation ne pouvait durer, et de fait elle ne dura pas.

Remarquons qu'il n'y avait pas alors d'unité dans le commandement sur cette frontière lointaine de l'empire. La ligne du fort Vernoë relevait de la Sibérie occidentale, celle du Syr-Daria du gouvernement d'Orenbourg. L'accord nécessaire à établir entre deux généraux fort éloignés l'un de l'autre fut cause sans doute de quelques hésitations. Les documens russes nous apprennent (1) que ces expéditions ne se faisaient pas à l'aventure. C'était à Saint-Pétersbourg, sous les yeux de l'empereur, que se préparaient les plans de campagne. Enfin un nouvel ordre de marcher en avant fut donné au printemps de 1864. Les troupes sibériennes, sous la direction du général Tchernaïef, s'emparèrent d'Auli-Ata, celles d'Orenbourg entrèrent dans Hazret-Sultan, l'une des villes saintes du Turkestan; puis les deux colonnes, réunies sous le commandement de Tchernaïef, prirent Chemkend, et, quelques semaines après, Tachkend, ville de 80,000 habitans, dont la garnison n'opposa qu'une courte résistance. Ces conquêtes coûtaient à peine quelques hommes tués ou blessés. Ainsi Tachkend se rendit à un faible détachement de 1,550 hommes, ce qui démontre avec évidence que la population indigène n'était pas hostile aux Européens.

Parvenu jusqu'au cœur du pays de Khokand, le gouvernement russe sentit qu'il devait justifier sa conduite; c'était surtout une nécessité envers la Grande-Bretagne, qui était seule au reste à s'alarmer des progrès de la Russie dans l'Asie centrale. C'est ce que fit le prince Gortchakof par une circulaire diplomatique du 21 novembre 1864. Ce document mérite de fixer l'attention; il contient en effet, sur les rapports de voisinage entre les états civilisés et les nations barbares, des théories politiques que confirme l'histoire de tous les peuples, mais qu'aucun gouvernement, même ceux qui les avaient le plus pratiquées, n'avaient encore érigées en principe. Toutes les nations civilisées sont tenues de protéger leurs sujets, de réprimer l'esclavage, de châtier les tribus turbulentes qui les entourent: aussi sont-elles contraintes de s'étendre peu à peu. C'est ce qu'ont fait les États-Unis en Amérique, la France en Algérie, la Hollande dans les îles de la Sonde, l'Angleterre aux Indes. Elles ne peuvent s'arrêter que lorsqu'elles rencontrent devant elles des populations sédentaires qui comprennent les avantages du commerce et d'une existence régulière. Il était donc inévitable que la Russie s'avançât jusqu'aux limites des états de Bokhara et de Khokand; la ligne des postes fortifiés par lesquels elle couvre et défend sa frontière et maintient en respect les tribus pillardes ne pouvait subsister que dans une contrée fertile, offrant des ressources suffisantes

(1) Voyez *Khiva and Turkestan,* traduit du russe par le capitaine Spalding; Londres 1874.

pour l'entretien des garnisons. Dans l'état où ses dernières conquêtes l'ont mise, la Russie a enfin atteint une frontière stable; elle est en face d'un milieu social plus compacte, mieux organisé. Elle a atteint la limite géographique où l'intérêt et la raison lui prescrivent de s'arrêter. Quel motif aurait-elle au surplus d'étendre davantage son territoire? Outre qu'elle possède déjà plus de provinces qu'il ne lui en faut, elle sait que le commerce est l'élément essentiel de la civilisation. Elle veut donc vivre en paix avec ses nouveaux voisins, et ne faire usage de la force qu'autant que la justice l'exigera.

Par malheur, ces belles théories étaient déjà démenties par les faits au moment même où le prince Gortchakof les émettait, tant est puissant l'entraînement qu'exerce l'esprit de conquête sur un général victorieux. Quel besoin en effet les Russes avaient-ils d'occuper la ville de Tachkend? Tchernaïef y était entré; on se serait bien gardé de l'en faire sortir, quoiqu'il eût sans doute outre-passé ses instructions en cette circonstance. Au mois de janvier 1865, un ukase impérial institua la province du Turkestan, formée d'une part, aux dépens de la Sibérie occidentale, par le district de Vernoë et les steppes kirghises jusqu'au pied des montagnes neigeuses du Thian-Chan, de l'autre, aux dépens de la province d'Orenbourg, par la vallée inférieure du Yaxartes. Tchernaïef en était nommé commandant supérieur avec les pouvoirs militaires et civils les plus étendus, en raison de ce qu'il devenait responsable de la défense d'un pays presque entièrement inconnu; Hazret-Sultan était la capitale de cette nouvelle province, dont l'ukase déterminait les limites de tous côtés, sauf toutefois vers le sud. Était-ce par ignorance géographique ou par espoir de réaliser bientôt dans ce sens des conquêtes plus étendues? Tachkend restait cependant en dehors du Turkestan. On annonçait l'intention d'en faire une ville libre qui se gouvernerait elle-même sous le protectorat de la Russie. Cette fiction n'eut pas longue durée. Bientôt les habitans pétitionnèrent pour être annexés à l'empire; ils craignaient, disaient-ils, que le retrait de la garnison russe ne les exposât aux représailles des souverains de Khokand ou de Bokhara. Ne nous laissons pas prendre à ces manifestations, qui s'obtiennent on sait comment. En définitive Tachkend fut réuni à la province du Turkestan et en devint même la capitale.

Comment cette extension de l'empire russe était-elle accueillie par les autres puissances? En Europe, une seule nation avait lieu de s'en inquiéter, la Grande-Bretagne; mais, ne pouvant l'empêcher, elle cherchait à se convaincre qu'elle y avait plus à gagner qu'à perdre. « Les Ousbegs, écrivaient les journaux anglais, sont sanguinaires et dépravés. L'état de barbarie dans lequel ils vivent rend

l'Asie centrale inabordable. Les Russes vont ouvrir les routes, porter les germes de civilisation, ils supprimeront l'esclavage, ils renverseront les barrières que le commerce n'osait franchir jusqu'à ce jour. » Encore un peu, ils auraient salué comme un événement heureux la soumission de toute l'Asie centrale aux généraux du tsar. Quelque lointaines que fussent encore les chances d'un conflit entre les Russes et les Anglais sur les frontières de l'Inde, un tel langage n'était que de la résignation. On sait combien était timide à cette époque la politique extérieure du vice-roi, et cependant, s'il lui avait plu d'intervenir, il aurait trouvé sur l'Oxus et sur le Yaxartes des peuples disposés à la résistance. Leur fanatisme religieux avait été surexcité par la perte d'Hazret-Sultan; cette ville, où se rendaient en pèlerinage ceux qui ne pouvaient faire le voyage de La Mecque, appartenait aux infidèles; c'était une profanation dont il fallait tirer vengeance.

L'ambition bien connue de Mozaffer-Eddin, khan de Bokhara, ne lui permettait pas d'ailleurs de rester inactif, bien que ses possessions fussent encore intactes. Jusqu'alors le Khokand était seul entamé. Après bien des révolutions, ce dernier état avait conservé pour souverain un enfant, seizième descendant de Baber, sous la régence d'Alim-Koul, le chef énergique des Kiptchaks, qui forment la tribu la plus belliqueuse de cette région. Alim-Koul résista vaillamment aux Russes et périt à la prise de Tachkend. Un mois après cet événement, Mozaffer écrivit une lettre arrogante au général Tchernaïef pour le sommer d'évacuer Tachkend, le menaçant, s'il ne cédait pas, de soulever contre lui tous les vrais croyans de l'Asie centrale. En même temps, il envoyait une de ses armées à Khokand, en expulsait les partisans des Kiptchaks, et il appelait au trône un certain Khouda-Yar-Khan. Tchernaïef n'avait aucun sujet de défiance contre ce nouveau souverain qu'un caractère faible devait empêcher de devenir un voisin désagréable; mais, comme il voulait avant tout ne pas être troublé dans la jouissance des territoires récemment acquis, il ne pouvait tolérer que l'émir de Bokhara s'adjugeât la partie sud-ouest du khanat, y compris l'importante ville de Khodjend. Pour manifester son mécontentement, le général russe fit arrêter une caravane bokhariote qui était à Orenbourg. Par représailles, l'émir fit arrêter une caravane russe à Bokhara; puis il expédia un khodja à Saint-Pétersbourg pour s'entendre avec le tsar lui-même : il ne demandait aux commandans de la frontière que d'attendre le retour de cet envoyé. Tchernaïef et son chef immédiat, Krijanofski, gouverneur-général d'Orenbourg, discernaient bien le vrai mobile de ces démarches. L'émir voulait gagner du temps, réunir ses troupes et tomber enfin sur les Russes quand il aurait concentré toutes les forces dont il pouvait disposer. Le khodja fut interné dès qu'il mit

le pied sur le territoire russe, et Tchernaïef se hâta d'occuper la vallée du Syr-Daria en amont de Tachkend jusqu'à Chinaz, sous le prétexte qu'il y a là des plaines fertiles et bien cultivées dont les récoltes étaient nécessaires pour l'approvisionnement des garnisons. Khouda-Yar-Khan, auquel appartenait ce territoire, ne fit pas d'opposition. Jugeant bien quelle était sa situation en face des Russes, il leur adressa des protestations d'amitié, et, grâce à cette conduite prudente, il resta possesseur de ce qui subsistait de l'état de Khokand.

Entre Mozaffer et les Russes, l'affaire semblait trop vigoureusement engagée pour se terminer autrement que par la guerre. Il est à croire que le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'inquiéta de cette nouvelle lutte en perspective, d'autant que s'attaquer à l'émir de Bokhara, le chef spirituel de l'Asie centrale, c'était entamer une guerre religieuse dont l'issue n'était pas certaine. Il fut donc décidé de tenter une dernière démarche de conciliation. Sur la fin de l'année 1865, Tchernaïef fit partir pour Bokhara une ambassade pacifique à la tête de laquelle était le conseiller Struve, fils de l'astronome bien connu, avec trois officiers. En réalité, cette démarche était fort imprudente, car on sait que les potentats asiatiques se moquent assez des immunités diplomatiques. En effet, les quatre membres de la mission russe furent enfermés dès leur arrivée à Bokhara. Mozaffer annonça qu'il les relâcherait quand son khodja serait revenu de Saint-Pétersbourg. Là-dessus Tchernaïef se mit en route, en février 1866, avec 14 compagnies d'infanterie, 600 cosaques, 16 canons, en tout 1,700 hommes environ, et un convoi de 1,200 chameaux. Il avait l'intention d'occuper le fort de Djizak, qui commande les défilés par lesquels on passe du Khokand dans la Bokharie. La contrée était dépourvue d'eau, de bois, de fourrage et de vivres. Le général avait mal calculé ses approvisionnemens, Djizak était mieux défendu qu'il ne le supposait. Il se vit donc obligé de battre en retraite, sans le moindre désordre d'ailleurs et sans éprouver de pertes sérieuses. Néanmoins c'était un succès pour Mozaffer-Eddin, qui se crut plus que jamais en état de résister aux Européens.

En conséquence de cet échec, Tchernaïef fut disgracié. Son successeur, le général Romanofski, arrivait dans le Turkestan au printemps de 1866. La situation de cette province était, paraît-il, quelque peu compromise. Il s'y trouvait à peine 13,000 hommes de troupes en tout, dont un quart au plus dans les avant-postes autour de Tachkend pour recevoir le premier choc des armées bokhariotes. Le trésor était vide, l'administration civile des districts récemment conquis existait à peine. Les colonnes mobiles de l'émir harassaient les petites garnisons de la frontière. Cependant, au mois de mai,

Romanofski s'avançait au-devant de Mozaffer-Eddin avec quelques milliers de soldats. La rencontre qui eut lieu à Irdjar, sur les bords du Yaxartes, un peu en amont de Chinaz, fut décisive. En moins d'une heure, les 40,000 hommes de l'émir se débandèrent, abandonnant sur le champ de bataille l'artillerie et les équipages. Les pertes des Russes s'élevaient à douze blessés. Il n'y eut jamais en aucun pays défaite plus complète et moins honorable. Romanofski s'avança tout de suite jusqu'à Khodjend, qui ne fit aucune résistance. Mozaffer alors demanda grâce. Les ambassadeurs qu'il détenait dans sa capitale furent mis en liberté. Les conditions qu'on lui fit n'avaient rien d'excessif : reconnaître les conquêtes de la Russie, réduire les droits de douane en faveur des marchandises russes, payer un million de francs d'indemnité de guerre. La paix parut donc se rétablir.

La Russie avait tant à faire dans ses nouvelles conquêtes qu'une longue période de tranquillité lui semblait être indispensable. Il fallait avant tout pourvoir à l'organisation des territoires qu'elle venait de s'attribuer. Les municipalités existaient déjà dans chaque ville de quelque importance; Romanofski les conserva en les plaçant sous la surveillance d'un officier russe; il délégua même des attributions fort étendues à ces corps municipaux, telles que la perception des impôts et l'administration de la justice. Le commandant de cette province lointaine endossait une si grande responsabilité, il lui était si difficile de consulter ses supérieurs hiérarchiques lorsque quelque chose d'imprévu se présentait, que l'on avait toujours été obligé de lui laisser beaucoup d'initiative. Par cette même raison, le tsar institua, par un ukase du 23 juillet 1867, le gouvernement-général du Turkestan russe dont le siége était dans la ville de Tachkend, définitivement réunie à l'empire. Romanofski était-il un trop petit personnage pour un tel commandement, ou bien avait-il démérité? nous ne savons, mais il rentra dans la vie privée. Le nouveau gouverneur-général était le général von Kauffmann, qui s'était acquis déjà la réputation d'un habile administrateur dans les provinces de la Baltique.

A cette époque, Khouda-Yar, khan de Khokand, s'était résigné au rôle effacé que lui donnaient les événemens. Sous l'apparence bénévole d'un traité de commerce, il avait accepté de fait le protectorat de la Russie; il y a gagné de régner tranquille jusqu'à ce jour. L'attitude de la Bokharie était loin d'être aussi satisfaisante. Non pas que Mozaffer-Eddin eût sérieusement envie de recommencer la guerre, car la journée d'Irdjar lui avait appris la valeur respective de ses troupes et des troupes européennes; mais ses sujets et surtout la caste sacerdotale, toujours influente dans la Transoxiane, ne se soumettaient pas si volontiers. L'émir avait envoyé des ambassa-

deurs au sultan et au vice-roi des Indes pour demander des secours contre les Russes. De Constantinople comme de Calcutta, on lui avait répondu qu'il devait faire les sacrifices nécessaires pour obtenir la paix. Cependant le peuple, excité par les mollahs, refusait d'admettre que la sainte Bokhara dût s'humilier devant les infidèles. Mozaffer-Eddin dut faire les préparatifs de guerre, bon gré mal gré. Au mois de mai 1868, Kauffmann, au lieu d'attendre l'ennemi, se mit en campagne; il rencontra l'armée bokhariote à Serpoul, dans la vallée du Zerefchan, la mit en déroute et, le lendemain, fit son entrée dans Samarcande, qui avait fermé ses portes aux troupes battues de l'émir. Il s'éloigna ensuite pour soumettre d'autres forteresses du voisinage, ne laissant derrière lui qu'une faible garnison. Le beg de Sheri-Sebz reprit alors cette ville; la garnison russe, réfugiée dans la citadelle, ne fut sauvée que par le prompt retour du général en chef. En réalité, la guerre était finie. L'ancienne capitale de Timour, l'un des foyers de la religion musulmane, restait aux mains des Russes.

Cependant le sort de cette antique cité ne fut pas fixé tout de suite. Le traité de paix donnait aux négocians russes toute liberté d'aller et venir dans la Bokharie; il réduisait à 2 1/2 pour 100 le taux des droits de douane sur les marchandises importées, il fixait une contribution de guerre d'un million de francs. Il sembla d'abord que les Russes gardaient Samarcande comme garantie de paiement. Deux ans se passèrent ainsi; puis on prétendit que les Européens y avaient pris pied, que leurs intérêts seraient compromis par le départ des troupes impériales. Enfin, à l'automne de 1870, le général von Kauffmann annonça définitivement que Samarcande était incorporé dans le Turkestan russe. Outre que cette ville est importante de nos jours par le chiffre de sa population et par son histoire, elle occupe une situation topographique que les conquérans ne peuvent négliger. Le peu d'eau que débite le Zerefchan est absorbé par les canaux d'irrigation pendant la saison chaude. Alors, si les cultivateurs des environs de Samarcande abusent de leurs droits, ceux de Bokhara sont affamés; les prairies se dessèchent, les jardins maraîchers deviennent stériles. En un mot, Bokhara ne subsiste que par la tolérance du gouvernement auquel appartient le haut de la vallée. Cela étant, les Russes ne pouvaient abandonner une conquête que personne d'ailleurs n'était en mesure de leur disputer, Mozaffer-Eddin moins que tout autre.

Cet infortuné souverain, victime des fautes commises par son père Nasroulah plus encore que des siennes, avait eu la guerre civile après la guerre étrangère. Exaspéré par des défaites qu'il attribuait à la trahison, le vieux parti musulman accusait l'émir de faiblesse et de lâcheté parce qu'il pactisait avec les infidèles. En même

temps que les begs de Sheri-Sebz et de Karchi, l'héritier présomptif prenait les armes contre son père. Comme il ne convenait pas aux Russes que le khanat fût la proie de nouvelles révolutions, le général von Kauffmann envoya ses troupes au secours du monarque légitime. C'était du reste une occasion pour lui de montrer le drapeau du tsar aux populations méridionales de la Bokharie. Lorsque la paix se rétablit, Mozaffer-Eddin était l'obligé de l'empereur Alexandre, son vassal plutôt, de même que le souverain de Khokand.

III.

Des trois états ousbegs, Khiva seul conservait son indépendance. Il ne restait plus à soumettre que ce khanat et les steppes turcomanes pour que la Caspienne et l'Aral fussent des lacs russes. Le commerce de l'Asie centrale, devenu plus actif depuis que les Européens avaient accès dans les vallées du Yaxartes et du Zerefchan, se plaignait des longs détours que l'hostilité des Khiviens l'obligeait de faire. Les caravanes venant de Tachkend et du fort Vernoë ne pouvaient en effet entrer en Russie que par Orenbourg ou plus au nord encore par les routes détournées de Petropaulosk ou de Semipolatinsk. Déjà le tsar avait une flotte sur la Caspienne. Astrakan et Gourief au nord, Bakou sur la côte de Géorgie, en étaient les principaux ports. Sur la côte sud-orientale, à défaut d'un établissement de terre ferme, que le shah de Perse, possesseur du territoire, n'eût pas autorisé, les Russes avaient une station navale dans l'île d'Achourada, d'où ils exerçaient une surveillance rigoureuse sur les pirates turcomans. En pleine mer, les navigateurs n'avaient rien à craindre de ces sauvages; mais tout navire marchand qui s'approchait du rivage s'exposait à leurs attaques; les cargaisons étaient pillées, les matelots emmenés à l'intérieur des terres et vendus comme esclaves sur les marchés de Khiva. Usant de leur force dans un intérêt d'humanité qui n'a rien que de louable, les Russes s'arrogeaient un droit de visite sur toutes les barques turcomanes afin de s'assurer qu'elles ne transportaient ni prisonniers, ni munitions, ni contrebande de guerre. Ils possédaient encore au nord, dans la péninsule de Mangichlack, le fort Alexandrofsk, qu'ils n'avaient guère cessé d'occuper depuis le temps de Bekovitch; mais la garnison était en butte aux attaques continuelles des Kirghiz, sans compter que le pays d'alentour est si stérile que l'on n'en pouvait rien retirer. Les tribus mêmes de l'Oust-Ourt, qui reconnaissaient la suprématie du tsar, demeuraient turbulentes parce qu'elles se sentaient soutenues, encouragées par le khan de Khiva. En 1869, le gouverneur-général d'Orenbourg obtint la per-

mission de créer une colonie plus au sud, dans la baie de Krasnovodsk, qui n'est pas loin de l'endroit où l'Oxus débouchait jadis dans la Caspienne. En apparence, c'était surtout une station commerciale fondée à la demande des négocians russes pour servir d'entrepôt aux marchandises en provenance ou à destination de la vallée de l'Oxus. Il y existe un mouillage excellent, accessible aux navires d'un fort tirant d'eau, bien que cette côte soit en général très plate. Par malheur, les habitudes des Turcomans ne permettaient pas à cette époque de lancer des caravanes sur la route de Krasnovodsk à Bokhara. Ce nouvel établissement ne laissa pas d'inquiéter la Perse, qui voulut alors, à l'instigation sans doute de la Grande-Bretagne, convenir d'une limite entre son territoire et les possessions russes. D'un commun accord, les deux puissances adoptèrent pour frontière le cours de l'Attrek, et aussitôt, pour ne rien perdre de ce que ce traité lui accordait, la Russie créa un autre fort à Chigichlar, sur la rive droite de cette rivière. Cela fait, il n'y avait plus un saillant du littoral, de Gourief à Achourada, où l'on ne vît flotter le drapeau impérial.

Les Russes n'en étaient pas beaucoup plus avancés, car les nombreuses colonnes que les commandans de Krasnovodsk et de Chigichlar envoyaient aux alentours pour explorer la steppe ne trouvaient qu'un pays désert, dépourvu d'eau et de fourrage, et si ces détachemens rencontraient parfois les Turcomans, ce n'était que pour échanger avec eux des coups de fusil. La complicité du khan de Khiva avec les tribus indigènes était évidente. Le général von Kauffmann lui écrivit donc pour lui demander de relâcher les prisonniers russes qui se trouvaient dans ses états, de protéger les caravanes et de ne plus encourager les déprédations que ses sujets nomades venaient commettre jusqu'en pays russe. Le khan ne répondit pas à cette lettre. L'année d'après, même demande lui fut adressée; cette fois il répliqua d'un ton hautain que le tsar était libre d'agir comme il le voudrait. Cela se passait en 1871. Von Kauffmann aurait voulu marcher sur-le-champ contre Khiva; il en fut empêché par son gouvernement, que l'attitude des Bokhariotes inquiétait encore; il était à craindre en effet que les fanatiques du Zerefchan ne profitassent de la circonstance pour chercher à prendre leur revanche. Cependant Mohammed-Rachim-Khan s'apercevait déjà que le désert n'était pas impraticable pour ses ennemis; il apprenait de temps en temps que les colonnes mobiles de Krasnovodsk s'étaient avancées jusqu'aux confins de son territoire. Avec l'astuce qu'avaient eue certains de ses prédécesseurs en pareille occasion, il tenta d'obtenir la paix sans autre sacrifice que de vaines promesses. Il expédia donc une mission au grand-duc Michel, gouverneur-gé-

néral du Caucase, et une seconde à Saint-Pétersbourg : elles furent renvoyées l'une et l'autre, avec le simple avis qu'il eût à s'adresser au gouverneur-général du Turkestan, par l'intermédiaire de qui les négociations devaient avoir lieu. On lui déclarait en outre qu'aucuns pourparlers ne pouvaient commencer avant qu'il eût livré les prisonniers, ce qui n'était pas une grosse affaire pour lui : il n'y en avait, paraît-il, que 39 dans le Kharizm à cette époque. Mohammed-Rachim eut alors l'idée de réclamer l'assistance de l'émir afghan et du vice-roi des Indes. Tous deux l'engagèrent en retour à consentir aux conditions qui lui étaient faites. Par malheur pour lui, l'une des colonnes mobiles que les généraux russes envoyaient dans le désert subit alors un petit échec. Le commandant, qui, trop confiant dans sa force, ne se gardait pas avec assez de précautions, se laissa surprendre par une bande de Khiviens; il y perdit presque tout son convoi, ce qui l'obligea de se replier en toute hâte vers la mer Caspienne. Enhardis par ce léger succès, les nomades du Kharizm firent irruption dans la province d'Orenbourg, assiégèrent les postes isolés et s'emparèrent d'une grande quantité de bétail appartenant aux Kirghiz fidèles.

Cette fois l'expédition contre Khiva fut résolue. Le gouvernement russe ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise. Entouré de trois côtés par des déserts de sable qui n'offrent aucune ressource à une armée en marche, gardé au nord par la mer d'Aral, dont le littoral est tellement ensablé qu'on ne peut l'aborder qu'avec des bateaux plats, le territoire du khan devait offrir encore d'autres obstacles dès que les troupes seraient arrivées dans la zone cultivée. L'oasis qui constitue la partie habitée du khanat n'est autre chose qu'un vaste marécage sillonné par d'innombrables canaux d'irrigation. Le corps expéditionnaire devait être arrêté par chacun de ces cours d'eau, à moins d'emmener un équipage de pontons. Quant à la résistance que le khan était en état de faire, on ne la redoutait pas beaucoup. Son armée régulière existait à peine; il n'avait pas d'infanterie; les troupes étaient mal armées. A supposer que les Ousbegs et les Turcomans réunis pussent former une troupe de 30,000 cavaliers, quelques milliers d'Européens devaient suffire à les mettre en déroute. Il était connu d'ailleurs que Khiva est entouré de plusieurs murailles en terre et que même chaque village, chaque lieu habité, est protégé par un mur d'enceinte; mais que devaient valoir ces fortifications devant l'artillerie moderne? En réalité, la vraie défense du Kharizm consistait dans les déserts qui l'entourent, déserts que non-seulement il fallait traverser, mais à travers lesquels aussi il était nécessaire de maintenir de poste en poste des lignes de communication. Enfin, quoique l'émir de Bokhara

n'eût pas remué depuis cinq ans, les Russes devaient se tenir en garde contre un mouvement offensif de ce souverain et des fanatiques qui l'entourent.

La conduite des opérations était confiée au général von Kauffmann. Cependant, comme le gouvernement-général du Turkestan n'eût pu fournir les 14,000 hommes qu'il s'agissait de mettre en campagne, comme il valait mieux du reste disséminer les troupes sur plusieurs routes, l'état-major-général de Saint-Pétersbourg décida que le corps expéditionnaire se partagerait en quatre colonnes. La première partait de Djizak et de Kazalinsk, à l'embouchure du Syr-Daria, avec 20 compagnies d'infanterie, 30 bouches à feu, 7 *sotnias* de cosaques et 9,500 chameaux, le Turkestan en fournissait tous les élémens; le général von Kauffmann en avait le commandement immédiat. Une seconde, organisée par le grand-duc Michel, gouverneur-général du Caucase, se réunissait à Krasnovodsk et Chigichlar sous les ordres du colonel Markosof; elle se composait de 8 compagnies d'infanterie, avec de la cavalerie et de l'artillerie à proportion, et 3,000 chameaux. La troisième colonne, à peu près de même force que la précédente, avait la ligne la plus courte à parcourir. Partant de Kinderli, au sud de la péninsule de Mangichlak, sous les ordres du colonel Lamakine, avec des troupes du Caucase, elle devait organiser en route des gîtes d'étapes afin de maintenir pendant tout le cours de la campagne une communication prompte et facile entre Khiva et la Caspienne. Enfin le lieutenant-général Verofkine quittait Orenbourg avec 900 fantassins, 12 canons, 400 cosaques et 5,000 chameaux. C'était à lui qu'incombait la responsabilité du plus long parcours dans le désert. Il était entendu que toutes ces troupes se mettraient en route de façon à se trouver au même moment sous les murs de Khiva, et que von Kauffmann en prendrait alors le commandement suprême. Ce général faisait en outre explorer les embouchures de l'Amou-Daria par la flottille de l'Aral, c'est-à-dire par des canonnières remorquant des barques à voiles avec une douzaine de canons et 260 soldats de marine. Cette escadrille, trop faible pour opérer un débarquement, pouvait du moins effrayer l'ennemi et diviser ses forces.

Vers le 15 mai, après trois mois de marche, la colonne d'Orenbourg arrivait à Koungrad, sur le bras occidental du delta de l'Oxus, et elle y était rejointe par la colonne Lamakine, qui avait quitté Kinderli le 15 avril. Quoiqu'il n'eût aucune nouvelle des autres détachemens, le général Verofkine n'hésita pas à s'avancer davantage. En avant de Khodchaïli, les Khiviens firent mine de résister : quelques coups de canon les dispersèrent promptement, et la ville fut occupée sans autre accident que deux hommes blessés. Quelques

jours plus tard, l'ennemi livra de nouveau bataille à Manghit; sa nombreuse cavalerie semblait envelopper les Russes, qui cependant restèrent maîtres du terrain avec une perte de 9 hommes tués et une vingtaine de blessés. Les habitans ayant pris part à la lutte, la ville fut brûlée à titre de représailles. A la suite de ces deux affaires, les Khiviens n'osèrent plus résister en rase campagne; ils escarmouchaient autour du corps expéditionnaire, attaquaient le convoi, coupant les ponts, s'enfuyant à perte de vue dès qu'ils étaient poursuivis. Verofkine reçut un courrier de von Kauffmann, qui lui donnait rendez-vous sous les murs de Khiva pour le 23 ou le 24 mai. Quant à la colonne Markosof, dont on n'entendait toujours pas parler, disons tout de suite qu'elle avait rebroussé chemin après avoir franchi la moitié du désert. Bien que cet officier eût une grande expérience des voyages à travers la steppe, il ne put découvrir sur la route qu'il parcourait assez de puits pour alimenter ses hommes, et, par crainte de les faire périr de soif, il ne put faire autrement que de les ramener en arrière. Son mouvement eut du moins pour résultat de tenir en respect les tribus des Tekkès, qui probablement se seraient sans cela portés au secours du khan de Khiva.

Le 22 mai, Verofkine recevait une ambassade de Mohammed-Rachim; le danger imminent lui inspirait sans doute le désir de recommencer le stratagème auquel Bekovitch avait succombé. Il priait le général de lui faire l'amitié d'accepter l'hospitalité dans sa capitale; il serait heureux de le recevoir; tout au plus lui fallait-il deux ou trois jours de répit pour achever ses préparatifs et réprimer les Turcomans pillards qui avaient eu l'audace de s'opposer à la marche des Russes. La ruse eût été moins grossière que Verofkine ne s'y serait pas encore laissé prendre; il avait reçu l'ordre formel de se refuser à toute négociation. Il continua donc d'avancer, si bien que le 27 mai au soir il était devant Khiva. Ses instructions portaient qu'il attendrait le commandant en chef; mais n'était-il pas périlleux de retarder l'attaque? Il se laissa volontiers convaincre. Le 28, l'artillerie russe bombardait la ville en même temps que l'infanterie s'aventurait un peu trop hardiment jusqu'au pied des murs; aussi les pertes furent-elles plus sensibles que dans les combats antérieurs. En somme, le résultat de la journée fut satisfaisant, car on vit arriver le soir un envoyé du khan qui s'annonçait disposé à conclure un traité. Le lendemain matin, par un heureux hasard, le général von Kauffmann arrivait par l'est devant Khiva. L'armée, enfin réunie, entra dans la ville et en occupa la citadelle et les principaux points stratégiques. Le khan s'était enfui; mais la population se montrait paisible; le bazar se rouvrit, les habitans firent un accueil amical aux Russes. En définitive, si les troupes avaient eu beaucoup à souffrir

pendant la traversée des steppes par le manque d'eau et d'approvisionnemens, le feu de l'ennemi leur avait fait peu de mal. Le khan de Khiva était forcé de reconnaître, comme ceux de Khokand et de Bokhara, l'immense supériorité des armes européennes.

Le khan s'était enfui avant la prise de sa capitale; c'était peu prudent de sa part, puisqu'il devait connaître les prétentions de certains sultans kirghiz à la couronne de Khiva. Aussi revint-il au bout de quelques jours, disposé à souscrire à toutes les conditions que le vainqueur jugerait bon de lui imposer. Ce que le général von Kauffmann lui fit signer était, à vrai dire, moins un traité de paix qu'une déclaration de vasselage. Le khan se proclame l'obéissant serviteur de l'empereur de toutes les Russies; il renonce au droit d'entretenir des relations directes avec les souverains voisins; il abandonne tout le territoire situé sur la rive droite de l'Amou-Daria avec les habitans sédentaires ou nomades que renferme ce territoire. Bien entendu, tout le khanat est ouvert aux négocians russes avec dispense pour les marchandises des droits de douane ou de transit. Enfin l'esclavage est aboli, et la contribution de guerre est fixée au chiffre énorme de 2,200,000 roubles à payer par annuités. Ce traité porte la date du 25 août.

On prétend, avec raison peut-être, que, dans les expéditions dirigées par les Russes vers l'Asie centrale, les généraux, ambitieux de se distinguer par des conquêtes, ont toujours outre-passé leurs instructions. Von Kauffmann devait en avoir la tentation plus que tout autre, puisque les troupes de Tachkend qu'il conduisait étaient arrivées avec lui juste à temps pour assister à la fin de la dernière bataille; il avait d'ailleurs une excuse. Les tribus turcomanes qui nomadisent au sud de Khiva reconnaissaient depuis longtemps la souveraineté nominale du khan; elles l'avaient assisté dans cette dernière guerre; en réalité, elles n'obéissaient à aucun maître. Non contentes de ne payer aucun impôt dans les temps ordinaires, lorsqu'elles prenaient les armes, elles se conduisaient dans les campagnes du Kharizm comme en pays conquis. Il n'y a pas à s'étonner alors que ces nomades ne se crussent pas liés par le traité du 25 août. Les esclaves persans mis en liberté par les Russes avaient à traverser les steppes pour regagner leur patrie; les Turcomans en massacrèrent un grand nombre : ils voulaient sans doute se venger de ne les plus pouvoir vendre, la prise de Khiva supprimant leur dernier marché. Le gouverneur-général devait réprimer cet acte de sauvagerie. Il lui eût été difficile de punir toutes les tribus; il s'en prit à celles, coupables ou non, qu'il était le plus aisé d'atteindre. Une petite expédition dirigée contre les Yomoudes eut un entier succès; outre un grand nombre de morts et de blessés, ils

perdirent la plupart de leurs troupeaux et payèrent une contribution écrasante. Ils n'en sont qu'affaiblis assurément et reparaîtront quelque jour aussi menaçans que par le passé. Sans doute aussi les Russes se souviendront alors de leur ancienne maxime, qu'une nation européenne ne peut accepter pour voisins des nomades turbulens, et qu'elle doit pousser ses frontières jusqu'à ce qu'elle rencontre des populations stables et paisibles. Cela admis, il leur faudrait placer leurs avant-postes à Meched et Hérat.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les conditions imposées au khan de Khiva se justifient d'elles-mêmes. L'attitude des souverains du Kharizm depuis un siècle et demi prouve autant qu'il est nécessaire que les Russes ne doivent pas se fier à ces potentats indigènes; l'histoire des trois expéditions dirigées contre eux démontre aussi combien il est malaisé de les atteindre. Il est donc indispensable que le tsar ait un pied sur le territoire de Khiva. En quel endroit du khanat convient-il d'arborer le drapeau russe? Le général von Kauffmann dut se poser cette question. Maintenir une garnison permanente dans la capitale, c'était anéantir l'autorité du khan, assumer en conséquence la responsabilité de tout ce que les indigènes feraient à l'avenir de bon ou de mauvais. A défaut d'autre raison, le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait d'ailleurs promis à l'Angleterre de ne pas annexer le Kharizm. Construire un fort à l'embouchure de l'Oxus eût été le meilleur parti, si ce fleuve était navigable en toute saison; mais le delta est marécageux, insalubre; il n'est pas plus facile d'y arriver par eau que par terre. Tout considéré, le gouverneur-général du Turkestan choisit l'emplacement de Chourakhan, sur le bord de l'Oxus, à deux étapes en amont de Khiva. De là les Russes surveilleront toutes les populations d'alentour; leurs colonnes légères s'élanceront à la poursuite des nomades; leurs canonnières remonteront le fleuve jusqu'à Khodja-Salé, où commence le royaume afghan. Auprès du fort que les troupes occupent déjà s'élèvera une ville nouvelle déjà baptisée du nom de Petro-Alexandrofsk, et qui deviendra peut-être plus tard la capitale d'une nouvelle province. De petits postes fortifiés la relieront, s'il le faut, aux établissemens de la vallée du Yaxartes. Enfin les caravanes qui se rendent de Krasnovodsk à Khiva ou à Bokhara sauront que sur leur route elles peuvent y trouver aide et protection. Ainsi se complète la ligne d'investissement que de Chigichlar au Thian-Shan, par Samarcande et Khodjend, les Russes ont tracée autour des états de l'Asie centrale. En un quart de siècle, ils ont avancé de 1,200 kilomètres au sud, de 1,500 kilomètres au sud-est. En résumé, il ne reste plus entre eux et l'Inde anglaise d'autres états indépendans que la Perse et l'Afghanistan.

Il y a dans le traité du 25 août une clause qui mérite d'être louée sans réserve, c'est l'abolition de l'esclavage. Le plus grand avantage en est pour la Perse, dont la population frontière, décimée par les Turcomans pillards, va retrouver quelque tranquillité, et ce sera sans contredit un lien de plus entre cet état et l'empire russe. Seulement il est bon d'observer que cette institution séculaire ne se supprime pas d'un trait de plume dans un pays où les mœurs ne s'y prêtent point. L'émir de Bokhara s'était engagé, lui aussi, à ne plus permettre le honteux commerce des hommes; il assurait même qu'il n'existait plus d'esclaves dans sa capitale, lorsqu'un diplomate américain revint à Saint-Pétersbourg, amenant à sa suite un Persan qu'il avait acheté publiquement dans le bazar de Bokhara. A son retour de Khiva, le général von Kauffmann était en position de dicter de nouvelles conditions à Mozaffer-Eddin, qu'il voulait du reste récompenser d'être resté neutre pendant la lutte. Un nouveau traité fut donc signé entre lui et l'émir. Celui-ci recevait en toute souveraineté une partie du territoire enlevé au souverain du Kharizm; par compensation, il s'engageait, comme Mohammed-Rachim, à recevoir les caravanes et les négocians russes dans toutes les villes de ses états, à interdire le commerce des esclaves, à ne lever aucun impôt de douane sur les marchandises qui transiteraient par son territoire. En un mot, comme l'avaient déjà fait les souverains de Khiva et du Khokand, il signait sa propre déchéance.

Les événemens dont la Transoxiane fut le théâtre depuis une dizaine d'années présentent tant d'importance que les envahissemens de la Russie sur les frontières de la Chine n'ont plus guère attiré l'attention. Un traité entre ces deux puissances, traité antérieur aux insurrections tounganes, avait déterminé la limite commune entre la province chinoise d'Ili et la Sibérie occidentale; les sujets du tsar avaient obtenu de plus la permission de trafiquer avec Kachgar, d'y avoir un consul et des comptoirs. Survint tout à coup, en 1864, la révolte des musulmans contre le gouvernement mandchou de Pékin. Les insurgés, partis, on s'en souvient, du Kansou, se divisèrent en deux bandes, l'une qui produisit un soulèvement général dans la Kachgarie pour aboutir à la création du royaume de Mohammed-Yacoub, l'autre qui se dirigea sur le versant nord des montagnes dans la vallée de l'Ili. Ces derniers ne surent pas se donner un chef, ce qui devait nuire à leurs succès, puis ils eurent le malheur de s'allier aux Calmouks, ennemis des Kirghiz et par conséquent des Russes. Entre autres incidens de la lutte, il advint que des tribus sibériennes furent pillées par les rebelles ou par leurs alliés. Soit par respect des conventions conclues avec les Chinois, soit pour se ménager toute liberté d'action envers des insurgés dont

le succès ne semblait pas durable, les généraux du tsar prirent une attitude hostile aux Tounganes. Ils y trouvèrent leur profit, — car, après de petits conflits sans doute, ils viennent de s'attribuer la ville de Kouldja, ancienne capitale de la province, située dans la fertile vallée de l'Ili, où passera le chemin de fer transasiatique, si jamais on en établit un.

Quant au nouvel émir de Kachgar, le gouverneur-général du Turkestan russe ne pouvait le traiter longtemps en ennemi, puisque le pays était pacifié, et qu'il y a des relations de commerce nécessaires entre les pays situés sur les deux versans des monts Thian-Shan. Cependant il semble que Mohammed-Yacoub se défie des Russes; est-ce par souvenir des luttes que, étant jeune, il a soutenues contre eux dans la vallée du Syr-Daria? Il a bien fini par concéder aux marchands de Vernoë et de Tachkend le droit de séjourner dans ses états, il a réduit à 2 1/2 pour 100, taux ordinaire en ces contrées, les droits de douane que paieront les marchandises russes; mais il entend sans doute ne pas devenir un vassal du tsar, comme les khans de la Transoxiane, et cela suffit à justifier ses défiances.

Plus à l'Orient, entre l'extrémité des monts Thian-Shan et le Pacifique, les Russes, sans avoir fait autant de progrès, ne sont pas du moins restés stationnaires. Au centre du désert de Gobi, ils ont un consul à Ourga; leurs explorateurs tracent de nouvelles routes, dressent la carte du pays, s'assurent l'amitié des indigènes. En Mandchourie, ils se sont fait donner par l'empereur de la Chine un immense territoire sur la rive droite de l'Amour. Le point saillant de leur politique d'une incontestable habileté est de se maintenir toujours en bons termes avec les mandarins de Pékin. Que l'empire chinois se démembre, ils sont en situation d'en prendre un morceau à leur convenance; qu'il se consolide, ils seront ses plus fidèles alliés entre toutes les nations européennes.

En résumé, de la Caspienne au Pacifique, entre les 35e et 50e degrés de latitude, s'étale un quart de la circonférence du globe où le gouvernement russe travaille avec succès à établir sa prépondérance. Quoique cette zone, dont le climat convient fort bien au tempérament enropéen, soit en général peu fertile et que la population y ait maintenant une faible densité, c'est de là que sont sorties les grandes migrations de peuples par lesquelles l'Inde, l'Asie occidentale et l'Europe ont été bouleversées. N'est-ce pas une raison suffisante pour qu'elle joue encore une fois un rôle considérable dans l'histoire du monde? Une fois la paix rétablie, ce qui manquera le plus, ce seront les voies de communication. En l'état présent, les voyages n'ont lieu que par caravanes. De Kachgar, qui est un point central, à Pékin, à Orenbourg, à la Caspienne, les marchands restent

des mois en route; sur de longs parcours, il faut qu'ils emportent des vivres pour eux, des fourrages pour les bêtes de somme. Les Russes ont tout intérêt à transformer ce mode primitif de locomotion. Rendront-ils le Yaxartes et l'Oxus navigables? Détourneront-ils ces fleuves légendaires vers la Caspienne? Traceront-ils un chemin de fer d'Orenbourg à Tachkend, de Tachkend à Kouldja, de Kouldja à la muraille de la Chine? Déjà bien des gens se sont engoués de ce dernier projet sans en pressentir toutes les difficultés. Ce qui précède aura montré, nous l'espérons, que l'idée est au moins prématurée; mais, si ce projet se réalisait, il est certain qu'une grande révolution s'opérerait dans le commerce asiatique, et que la situation de la Russie dans l'extrême Orient s'en trouverait prodigieusement agrandie. Autant dire que cette puissance est en voie de devenir maîtresse d'une moitié de cet immense continent. Que la Grande-Bretagne s'en alarme, elle qui a épuisé sa force d'expansion dans l'Hindoustan, il n'y a rien qui nous étonne, puisqu'elle se sent menacée. Quant à nous, nous ne voyons jusqu'à ce jour dans les progrès de la Russie qu'un gain pour la civilisation. Qu'elle détrône les monarques indigènes ou qu'elle les réduise à l'état de vassaux, qu'elle s'annexe leurs territoires, nous n'y pouvons qu'applaudir. Quelle pitié mériteraient de nous inspirer ces fanatiques potentats que l'on ne connaît que par des actes de cruauté? Qui prétendrait que ces nations abâtardies seraient plus heureuses indépendantes que sous les lois d'un maître européen? Mais il ne suffit pas que la conquête soit légitime; pour être durable, il faut encore que le vainqueur ne mésuse pas des avantages qu'il doit à sa position géographique. Attendons à l'œuvre les sujets du tsar, et voyons ce que deviendront entre leurs mains les territoires qu'une guerre légitime leur a livrés. Au début de cette étude, on a dit ce que les populations hindoues doivent de prospérité à la domination britannique. Chemins de fer et canaux d'irrigation, mesures préventives contre les famines, nouvelles cultures industrielles, liberté du commerce, sécurité, le tout avec des impôts modérés, voilà le programme de ce que les Anglais ont fait dans la péninsule. C'est l'affaire des Russes de nous montrer qu'ils sont capables d'en faire autant, par quoi ils consolideront leur puissance et se rendront dignes des succès que leurs armées ont obtenus.

H. Blerzy.

LES

LIGUES DE LA PAIX

ET

LES LOIS DE LA GUERRE

Ce n'est point un objet de médiocre importance que celui qui réunit les délégués de la plupart des états dans un pays voisin du nôtre. Que l'on ait des congrès en général telle opinion qu'on voudra, qu'on soit ou non porté à les confondre avec les commissions où trop souvent viennent expirer les meilleurs projets, là n'est pas la question pour le moment. Ce qu'on doit envisager, c'est que la codification internationale est vivement demandée depuis longtemps, et qu'en abordant pour la première fois ce problème la diplomatie répond aux plus légitimes préoccupations. Il y a une année à peine à la chambre des communes M. Henry Richard faisait appel à son intervention, et M. Mancini donnait le même exemple à la tribune italienne. Cet appel, paraît-il, a été entendu. Les délibérations ont réclamé le huis-clos, et on l'a assez strictement observé pour que les prolégomènes de la négociation soient, quant à présent, dénués d'intérêt; mais c'est l'occasion peut-être d'examiner par quelques côtés ce vaste sujet, d'en signaler les difficultés, sans négliger de jeter un regard en arrière et de marquer par quelques traits les principales périodes du mouvement qui s'est opéré dans le sens de la paix, et a préparé de longue main la conférence ouverte à Bruxelles. S'il est facile à première vue de conclure de la codification à l'arbitrage et au désarmement général, la marche des choses en cette immense entreprise avertirait au besoin que sous chaque pas est un écueil, si bien que le passé doit ici de toute nécessité éclairer le présent. Les publi-

cations abondent et offrent un précieux contingent à cette étude. C'est un élément qui doit compter dans l'élaboration qui se poursuit, et lorsque la magistrature elle-même a tenu à formuler son avis sur les prétendus droits de la guerre dans des débats récens on doit être convaincu que le moment est venu de prendre un parti sur ces grands problèmes ou tout au moins d'arrêter certaines bases sur lesquelles il soit permis un jour d'élever cette codification internationale que la sagesse commande, mais que la passion de la guerre, si difficile à contenir, s'est toujours plu à entraver.

I.

En un pareil sujet, on serait déconcerté dès le premier pas, s'il était acquis sans réserves que la guerre est dans nos instincts, dans notre sang, pour ainsi dire, et qu'elle constitue comme une des lois de notre destinée. Elle a semé tant de calamités, elle a si souvent et si profondément déchiré le cœur des populations en bouleversant la raison, qu'on s'est demandé en effet si par nous-mêmes nous ne serions pas impuissans à la conjurer. Ce duel entre les nations, où des deux côtés le fait brutal et le droit absolu ont la singulière prétention de se confondre, aurait-il vraiment d'autres caractères que le duel entre les citoyens eux-mêmes? Il soulève les mêmes objections et provoque à peu près les mêmes réponses, — et la question du duel est loin d'être résolue. Vainement est-il proscrit et frappé de peines : l'orgueil, la dignité, le point d'honneur, bravent les défenses. En préparant nos codes au commencement du siècle, Cambacérès disait : « Comme il y aura toujours des procès, comme ils sont aussi inévitables que la guerre, il s'agit de les réglementer par une bonne procédure. » C'était facile à faire après la suppression des combats singuliers et des épreuves judiciaires, où la force avait encore une si large place; malheureusement la guerre n'est point abolie. Tend-elle du moins à disparaître? En l'affirmant, la civilisation serait heureuse d'être moins souvent démentie. Si, de la cabane où elle surgit pour un vil intérêt, la lutte passa aux peuplades, où elle s'engagea pour une liberté, pour une religion, sous la forme de querelles intestines, si les mœurs et le christianisme mirent fin à ces grands pugilats livrés sur les frontières de la tribu, et si de nos jours il n'a fallu rien moins que la question de l'esclavage pour allumer la guerre de la sécession entre les différens états de l'Amérique, la guerre internationale est toujours là et subsiste, plus expéditive dans ses procédés peut-être, mais non moins destructive dans ses effets. Après d'heureuses intermittences sous les gouvernemens de la restauration et de 1830, elle a sévi de nouveau dans ces vingt dernières années, et demeure pour les différens peuples de l'Eu-

rope cette « chose horrible » dont parle Bossuet, et que chaque état envisage avec assez d'appréhension pour que de fabuleux armemens se poursuivent partout sans relâche. C'est dans cette situation, alors que la fonte coule à flots dans les ateliers, que le génie moderne s'évertue à forger l'engin le plus meurtrier et que les budgets de tous les états s'épuisent, qu'un député de Merthyr, dans le comté de Galles, M. Henry Richard, portait la question de l'arbitrage devant la chambre des communes, et était assez heureux pour provoquer le vote qui a mis le gouvernement de la Grande-Bretagne en demeure de le proposer aux autres états comme le dernier et le meilleur moyen de terminer les différends de peuple à peuple. Bientôt le parlement italien suivait cet exemple et se déclarait fier de pouvoir contribuer à rendre le même service à l'humanité. On se tromperait toutefois en n'apercevant là qu'une explosion soudaine, qu'une généreuse motion inspirée par l'affligeant spectacle du développement progressif des armemens, par le récent exemple de guerres désastreuses et la crainte légitime qu'elles font naître en Europe. L'idée de l'arbitrage est une vieille idée qui a son passé et ses enseignemens; elle a survécu à bien des régimes, mais tous les régimes ne lui ont pas fait, on le comprend, le même accueil; elle n'est, à tout prendre, que la protestation des peuples contre l'institution de la guerre, qu'une entreprise résolue et sans trêve contre cette prétendue raison d'état qui ruine les états; à ce titre, elle est élevée et civilisatrice.

L'idée de l'arbitrage est de plus une idée française. A l'occasion de ce mouvement, on a eu raison de rappeler, par de récentes publications, le nom de l'abbé de Saint-Pierre (1). Au milieu de ses utopies, c'était justice de relever et de mettre en relief le projet qu'il avait longuement développé d'une médiation de souverains se réglant entre eux sur les choses de la guerre, et se soumettant, en cas de désaccord, au jugement des plénipotentiaires des autres alliés assemblés à cet effet. Restait le point capital du problème, le mode d'exécution, qui consistait en ceci : « si quelqu'un d'entre les grands alliés refuse d'exécuter les jugemens et règlemens de la grande alliance, négocie des traités contraires, fait des préparatifs de guerre, la grande alliance armera et agira contre lui offensivement jusqu'à ce qu'il ait exécuté les dits jugemens et règlemens, ou donné sûreté de réparer les torts causés par ses hostilités et de rembourser les frais de la guerre suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de la grande alliance. » Le dernier mot de ce projet était donc la guerre encore, mais non plus la guerre d'envahissement

(1) *L'Abbé de Saint-Pierre*, par M. Molinari.

et de conquête; c'était la guerre pour assurer la paix, c'était l'armée internationale protégeant l'ordre public des états.

Que cette idée de l'arbitrage vînt réellement du roi Henri IV, comme le prétendait l'abbé de Saint-Pierre, cela importe peu sans doute. On s'est demandé cependant si, en lui donnant le premier cette origine dans ses *Œconomies royales*, Sully n'avait pas essayé de couvrir ses écrits de la grande personnalité du roi; mais le ministre dit plus dans ses mémoires; ainsi que le fait observer M. Molinari, il affirme que des négociations avaient été engagées avec plusieurs souverains, notamment avec la reine Élisabeth, pour établir une fédération européenne. Si en effet des négociations ont eu lieu, la question serait tranchée, et l'idée de l'arbitrage, qu'on ne rencontrerait dans aucun autre état à cette époque, serait véritablement celle du souverain à qui elle était attribuée dans ces écrits. Rousseau donnait bientôt au *projet de paix perpétuelle* la forme brillante de son style, et Kant s'en inspirait pour un essai semblable. Ce qu'il importe uniquement de signaler, c'est qu'avant toute fédération, selon Kant, chaque état devait se mettre en possession d'un gouvernement représentatif. La raison qu'il en donnait avait son côté plus piquant que pratique : comme ce sont en définitive les citoyens qui supportent le poids de la guerre, eux seuls devaient être appelés à en décider, ce qui ne leur était donné que sous les gouvernemens à forme représentative. Dans un état despotique au contraire, la guerre n'était si facilement résolue que parce qu'elle ne coûtait au souverain, « propriétaire et non membre de l'état, aucun sacrifice ni sur ses biens, ni sur ses plaisirs de table, de chasse, de campagne et de cour. » — C'était là soulever une grave question de droit public qui a fait son chemin depuis, et n'a point été oubliée lorsqu'il s'est agi de rédiger nos constitutions.

C'était au fond la question de savoir à qui appartient le droit de paix et de guerre, question beaucoup moins épineuse en théorie que dans l'application. Il va de soi que ce droit, comme tous les autres, ne peut être exercé que par délégation; seulement, dès qu'il s'agit de le combiner avec la division des pouvoirs, les embarras commencent. Dans une des plus brillantes discussions dont on ait gardé le souvenir, Barnave et Mirabeau se chargèrent de présenter la question sous tous ses aspects, et l'assemblée constituante déclarait que le droit de paix et de guerre « appartient à la nation, » mais que la guerre ne pouvait être décidée que par un décret du corps législatif, rendu sur la proposition formelle du roi. On eut beau dire que la solution manquait de netteté, qu'elle se heurtait à la division des pouvoirs, qu'en voulant être agréable tout à la fois à la nation, à l'assemblée et au roi, elle ne donnait satisfaction à personne, en

définitive le droit du pays était reconnu, proclamé, celui du chef de l'état limité. C'était un frein dont le passé n'avait point offert d'exemple. La convention ne pouvait s'en contenter. Allant plus loin, elle voulut que les déclarations de guerre fussent proposées au peuple et votées dans les assemblées primaires. N'était-ce pas là une folle exagération du droit? Comment l'affirmer, quand on a eu l'exemple d'assemblées votant la guerre ou la laissant faire au mépris des vœux manifestes du pays!

On ne saurait oublier que le *Bellérophon* cinglait déjà sur Sainte-Hélène lorsque le sénat s'aperçut que Napoléon n'avait pas cessé de violer l'article 50 de la constitution, qui exigeait une loi pour les déclarations de guerre. Le grand capitaine n'avait pris l'avis de personne et ne s'était enquis ni du tribunat, ni du corps législatif, ni du sénat; il avait donc forfait aux lois fondamentales et méritait bien la déchéance. Malheureusement la révélation arrivait un peu tard; le sénat, paraît-il, n'avait pas compris non plus que les riches dotations dont il avait été gratifié venaient en ligne directe du domaine extraordinaire, c'est-à-dire du butin de la guerre. Bien que les gouvernemens représentatifs de la restauration et de 1830 n'eussent pas levé un soldat sans la volonté des chambres, la constitution de 1848 exigea, pour les traités de paix passés par le président de la république, l'approbation de l'assemblée nationale, et son consentement pour les déclarations de guerre. Le nouvel empire entendait user du droit de paix et de guerre, et il s'en ressaisit, mais, il faut en convenir, tout se passa dans les formes. Les subsides furent votés conformément à la constitution, et les déclarations de guerre offrirent le cachet de la régularité la plus parfaite. Ce fut là une phase nouvelle dans l'art de faire la guerre sans se soucier du pays, mais aussi sans blesser la constitution. Le jour où le pays se mit à protester, Napoléon III marchait vers Chislehurst, mais il put répondre que lui ne voulait pas la guerre, et qu'il avait eu la main forcée. Les votes du corps législatif lui permettaient de parler ainsi. Alors que nous jetons les bases de notre nouvelle organisation politique, et qu'il s'agit de se prononcer de nouveau sur le droit de paix et de guerre, n'oublions pas de tels exemples, et retenons bien ce que M. Thiers a voulu consigner dans l'enquête ouverte sur les événemens du 4 septembre. « Lorsque, pour s'excuser, a-t-il dit, l'empereur Napoléon III prétend que c'est la France qui l'a entraîné à la guerre, il n'est pas dans la vérité. Si en effet il n'a pas voulu la guerre et qu'à son corps défendant il ait cédé, c'est à son parti qu'il a cédé et non à la France. Quelques hommes de cour et quelques spéculateurs de bourse, très peu nombreux du reste, sentant que les fautes de 1866 pesaient sur les affaires et croyant qu'une campagne de six semaines suffirait pour rendre l'élan aux spécula-

tions dont ils vivaient, disaient que c'était un mauvais moment à passer, quelque cinquante mille hommes à sacrifier, après quoi l'horizon serait éclairci, et qu'alors reprendraient les affaires; mais c'étaient de rares exceptions, et, je le répète, la France ne voulait pas la guerre. C'est un parti aveuglé par son ambition et par son ignorance qui seul l'a voulue, nous l'a donnée, et nous a perdus. » Cependant il fallait le vote de la chambre pour les subsides, et la chambre pouvait tout arrêter; elle pouvait, elle devait surtout contrôler, car il s'agissait d'abord de savoir si véritablement notre ambassadeur avait été l'objet d'une insulte, d'une insulte voulant la guerre. « Convaincu, ajoute M. Thiers, qu'on nous trompait, je demandai la production des pièces sur lesquelles on se fondait pour se dire outragé. J'étais sûr que, si nous gagnions vingt-quatre heures, tout serait expliqué et la paix sauvée. On ne voulut rien entendre, rien accorder. Je fus insulté de toutes parts, et les députés des centres, si pacifiques les jours précédens, intimidés, entraînés dans le moment, s'excusant de leur faiblesse de la veille par leur violence d'aujourd'hui, votèrent cette guerre, qui est la plus malheureuse certainement que la France ait entreprise dans sa longue et orageuse carrière. » Kant avait donc raison lorsqu'il demandait avant toute chose, pour chaque état, des institutions véritablement représentatives, il disait même républicaines, sans attacher à ce mot le sens qu'il a pour nous en matière politique, — ceci pour dire que les guerres en définitive se font souvent sans motif suffisant et au mépris des intérêts des peuples. Quand elle supprimait la délégation pour les déclarations de guerre, que redoutait à son tour la convention, si ce n'est des assemblées muettes et dociles comme le sénat du premier empire, si ce n'est des votes comme celui qui a décidé de la dernière guerre? Ne rejetons point de tels avertissemens; nous n'avons pas le droit en pareil cas de traiter trop légèrement les conceptions de la violente assemblée.

Nous devions dès l'abord signaler les publications qui ont répandu en Europe les premières notions de l'arbitrage, et inspiré à des degrés divers toutes celles qui ont suivi. Arrivons aux sociétés, aux ligues et aux congrès qui, par leur active propagande et l'influence d'un infatigable patronage l'ont introduit dans le règlement des difficultés et des contestations internationales.

II.

Ce fut au lendemain des sanglans combats du premier empire que, par un mouvement spontané, se forma contre la guerre la ligue des hommes de bien, qui dure encore. Dès 1815, la secte des quakers fondait à New-York une *Société des amis de la paix*. L'an-

née suivante, pareille société s'organisait à Londres. Dans toutes les directions s'établirent des succursales que la propagande des brochures étendit rapidement. En 1843, pour toucher plus vite à notre époque, un congrès formé des délégués de la Société de la paix se tenait à Londres, sous la présidence de M. Charles Hindley. Il fut décidé qu'une adresse serait envoyée à tous les gouvernemens civilisés pour les inviter à introduire dans leurs traités de paix ou d'alliance une clause par laquelle ils s'engageraient, en cas de dissentiment, à accepter la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Cette adresse fut présentée au roi Louis-Philippe, qui répondit aux délégués : « La paix est le besoin de tous les peuples, et, grâce à Dieu, la guerre coûte beaucoup trop aujourd'hui pour qu'on s'y engage souvent, et je suis persuadé que le jour viendra où, dans le monde civilisé, on ne la fera plus. » Au mois de janvier 1848, M. Beckwith, secrétaire de la Société centrale de la paix d'Amérique, présentait la même adresse au président des États-Unis. Celui-ci fit observer que les gouvernemens populaires étaient portés à la paix par leur tendance naturelle. « Que le peuple soit instruit, dit-il, qu'il jouisse de ses droits, et il demandera la paix comme indispensable à sa prospérité. » De 1848 à 1851, quatre congrès furent successivement tenus à Bruxelles, à Paris, à Francfort et à Londres. Le plus important fut celui qui s'ouvrit à Londres en 1851, pendant l'exposition universelle. On y voyait figurer des membres du parlement britannique, plusieurs membres de l'assemblée législative et du conseil d'état de France, six corporations religieuses, deux corporations municipales, trente et un délégués des sociétés de paix d'Amérique. A peine la vaste salle d'Exeter-Hall pouvait-elle contenir tous les auditeurs. Des résolutions importantes y furent adoptées; elles proclamaient qu'il est du devoir de tous les ministres des cultes, des instituteurs de la jeunesse, des écrivains et des publicistes, d'employer toute leur influence à propager les principes de paix, et à déraciner du cœur des hommes les haines héréditaires, les jalousies politiques et commerciales, qui ont été la source de tant de guerres désastreuses. En cas de différends, les gouvernemens devaient se soumettre à l'arbitrage de juges compétens et impartiaux; mais le congrès s'élevait surtout contre les armemens : « les armées permanentes, disait-il, qui, au milieu des démonstrations de paix et d'amitié, placent les différens peuples en un état continuel d'inquiétude et d'irritation, ont été la cause de guerres injustes, de souffrances des populations, d'embarras dans les finances des états; le congrès insiste sur la nécessité d'entrer dans la voie du désarmement. »

La propagande ne ralentit point sa marche. Elle étendit sans

cesse son influence civilisatrice, et de larges satisfactions lui furent bientôt données. En 1851, le comité des affaires étrangères du sénat des États-Unis, présidé par M. Foot, émettait un vœu en faveur de l'arbitrage international, et au mois de février 1853 le sénat, sur le rapport de M. Underwood, engageait le président, chaque fois que cela serait pratiquable, à insérer dans tous les traités à conclure à l'avenir un article ayant pour but de faire soumettre tout différend qui pourrait s'élever entre les parties contractantes à la décision d'arbitres à choisir d'un commun accord. Dès 1856, l'occasion se présentait de profiter du conseil. Les grandes puissances avaient à régler le différend de la Turquie. Une députation de la Société de la paix de Londres, composée de MM. Hindley, Joseph Sturge et Henry Richard, fut envoyée à Paris pour recommander à lord Clarendon et aux plénipotentiaires réunis dans cette ville une clause relative à l'arbitrage international. Lord Clarendon en effet proposa au congrès d'adopter l'idée qui était défendue par les sociétés de la paix d'Europe et d'Amérique. Les autres diplomates l'accueillirent, et le traité qui a pris le nom de *traité de Paris* stipula que, si un désaccord venait à s'élever entre la Sublime-Porte et une ou plusieurs des parties contractantes, elles devraient, avant de recourir aux armes, fournir aux puissances signataires du traité le moyen de prévenir une semblable extrémité par leur médiation. Dégageant du traité une règle d'application beaucoup plus générale, le vingt-troisième protocole posait cette première assise de l'arbitrage : « Les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer le vœu, au nom de leur gouvernement, que les états entre lesquels un sérieux dissentiment viendrait à s'élever eussent recours avant d'en appeler aux armes, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices d'une puissance amie. Les plénipotentiaires espèrent que les gouvernemens non représentés au congrès s'uniront au sentiment qui a inspiré le vœu contenu dans le présent protocole. » En effet, quarante états adhérèrent à cette clause. En présence de ce protocole et de la solennité qui en avait amené l'acceptation par toutes les puissances, M. de Laveleye (1) se demande comment l'empire a pu engager la guerre de 1870. Ce protocole était-il déjà oublié? Non sans doute, et il ne fallait qu'un instant pour que, rappelé par une des puissances, sinon par le pays, l'on vît aussitôt surgir une demande de médiation. N'est-ce pas là ce que craignait Napoléon III quand on brusquait si violemment le vote de la chambre, quand on refusait aux instances de M. Thiers les vingt-quatre heures de réflexion qu'il sollicitait si énergiquement pour sauver la paix!

(1) *Des Causes actuelles de guerre en Europe*, Bruxelles 1873.

Il revenait de droit à M. Henry Richard, au délégué de la Société de la paix de Londres en 1856, de porter pour la seconde fois devant le parlement anglais la question de l'arbitrage international. En 1849, pareille motion, présentée par Richard Cobden, avait été repoussée sur les observations de lord Palmerston, qui affecta de la tourner en ridicule; mais les derniers événemens étaient là pour apprendre une fois de plus, et par de saisissantes réalités, à quel point les folles entreprises d'une seule puissance peuvent troubler l'Europe entière. Et puis l'Angleterre n'a cessé de marcher vers la paix. Elle n'avait que médiocrement apprécié l'attitude beaucoup trop expectante de son gouvernement lors de la dernière guerre; elle aurait voulu qu'il se jetât avec des paroles d'apaisement entre les combattans. Aussi saisissait-elle l'occasion de nous témoigner ses vives sympathies au milieu de nos désastres. N'oublions pas qu'à l'armistice des convois de vivres, traversant le détroit, nous arrivaient à Paris comme la manne, et que, de la même provenance, les terres dévastées de nos laboureurs recevaient bientôt les premières semences. Des *meetings* se prononçaient contre la guerre en général et particulièrement contre celle qui, après Sedan, s'était montrée si inexorable. Le 8 juillet 1873, M. Henry Richard n'était donc que l'éloquent organe des manifestations de l'opinion dans son pays alors qu'il obtenait, par un vote du parlement, qu'une adresse fût envoyée à la reine « pour qu'il lui plaise de charger le secrétaire d'état aux affaires étrangères de se mettre en rapport avec les puissances, en vue de perfectionner les lois internationales et d'établir un système permanent d'arbitrage. » Par cette résolution, le gouvernement anglais était mis en demeure de se concerter avec les autres états sur une réforme considérable comprenant deux choses fondamentales, la rédaction d'une sorte de code international et la constitution du tribunal d'arbitrage réclamé depuis si longtemps par les amis de la paix et les publicistes. Le 24 novembre suivant, la chambre des députés italienne, sur la proposition de M. Mancini, proclamait à l'unanimité la même résolution, et formulait le même vœu dans une séance à laquelle avaient été conviés M. Henry Richard et MM. Dudley Field et Miles, jurisconsultes américains non moins dévoués à la cause de la paix. Est-ce à ces manifestations solennelles que l'on doit la conférence de Bruxelles? Nous ne saurions l'affirmer; mais ce que l'on peut dire, c'est que cette conférence se trouve en face de difficultés de plus d'un genre. Tout est à créer en cette matière; non-seulement la guerre est sans règles d'aucune sorte, mais, ce qui peut surprendre, les relations de peuple à peuple sont abandonnées au hasard des interprétations et à l'arbitraire du plus fort. Qu'est-ce donc que le droit des gens, et où en est-il à notre époque?

Il y a plus de trente ans que Rossi gourmandait à cette occasion l'insouciance de la diplomatie. « Tout paraît indécis, disait-il, arbitraire, mobile comme les événemens, comme les intérêts, comme les opinions et les vues de ceux qui président aux transactions politiques des grands états. En un mot, le droit des gens en est encore aux misères de l'empirisme. » Or rien n'est changé. Aujourd'hui comme alors, comme toujours, un conflit vient-il à éclater, l'embarras consiste à trouver une règle qui s'y puisse appliquer, et, comme elle n'existe point, comme elle ne peut être déduite que des faits et gestes de la diplomatie dominante, il ne s'agit de rien moins que de créer cette règle pour la circonstance. Alors on croirait assister à ces discussions juridiques des siècles passés, où Tacite et les pères de l'église, Horace et la Genèse, servaient à résoudre les questions de paternité, de succession ou de mitoyenneté. Ainsi se tranchent encore beaucoup de difficultés internationales à propos desquelles Grotius et Vattel sont renforcés de Cicéron. Veut-on expliquer comment telle ou telle immunité appartient à un ambassadeur ou aux gens de sa suite, on cite un fait qui s'est passé en Angleterre, en Hollande ou en France il y a deux cents ans peut-être, et ce fait, rapporté par Pufendorf, Wicquefort ou Barbeyrac, sert de loi pour peu qu'il concorde avec l'espèce. S'agit-il par exemple d'établir la franchise dont jouissent les hôtels des ambassadeurs, nous ouvrons Merlin, qui, sur la foi de Wicquefort, invoque le fait suivant : « le 21 mai 1649, un officier de l'élection de Paris, accompagné de gardes et de commis de la ferme, voulut pénétrer dans la loge du suisse de l'ambassadeur de Hollande, soupçonné de vendre du tabac râpé, et fut repoussé avec éclat. Plaintes de l'ambassadeur. L'élu fut interdit et emprisonné par ordre du gouvernement. Les commis furent cassés et les fermiers-généraux obligés de faire des excuses. » Tel est aujourd'hui le code des nations; chaque pays est resté dans l'isolement parce qu'aucun autre n'en est sorti. En posant des principes que l'étranger pourrait admettre ou rejeter au gré de ses intérêts, on a craint de stipuler contre soi-même. C'est ce qui nous est arrivé quand à deux reprises nous avons essayé d'asseoir quelques règles relativement aux ambassadeurs et aux agens diplomatiques. C'était, il est vrai, sous le gouvernement qui a le moins contribué au rapprochement des peuples. Premier consul ou empereur, Napoléon détestait la diplomatie et les diplomates, dans lesquels il ne voyait que des conspirateurs et des espions. La rédaction du code civil lui donna l'occasion de s'expliquer à ce sujet. Le projet du code contenait une disposition qui affranchissait de poursuites devant nos tribunaux tous les agens diplomatiques étrangers ainsi que les personnes composant leur famille et leur suite. « J'aimerais mieux, dit le premier consul, que les ambassadeurs

français n'eussent point de priviléges à l'étranger, et qu'on les arrêtât, s'ils ne payaient pas leurs dettes ou s'ils conspiraient, que de donner aux ambassadeurs étrangers des priviléges en France, où ils peuvent plus facilement conspirer parce que c'est une république. Le peuple de Paris est assez badaud; il ne faut pas encore grandir à ses yeux un ambassadeur, qu'il regarde comme valant dix fois plus qu'un autre homme. Les autres puissances n'ont point à cet égard établi des principes aussi formels que ceux qu'on nous propose d'adopter. Il serait préférable de n'en pas parler. » Et la disposition fut écartée.

Au surplus, il faut bien le reconnaître, le point était scabreux. Était-il même susceptible d'être utilement abordé dans les conseils législatifs d'une seule puissance? L'intéressant débat qui eut lieu en 1810 au conseil d'état, débat peu connu et qui rentre à plus d'un titre dans cette étude, permet d'en douter. Toujours à propos de la condition des agens diplomatiques, des regards plus clairvoyans furent portés alors sur ces vastes solitudes du droit des gens que Rossi prenait en pitié. Cette condition avait préoccupé Montesquieu, qui y voyait une source perpétuelle de conflits; elle préoccupait non moins Napoléon : dans l'espèce d'isolement où il se trouvait à l'égard des autres états, elle s'offrait sans cesse à son esprit comme un des plus agaçans problèmes. Il résolut d'en finir et de la soumettre à un examen décisif. Appelé à se prononcer, le conseil d'état dès les premiers pas déclarait qu'en l'absence de lois positives, de conventions expresses entre les souverains, on ne pouvait rechercher de motifs de décision en cette matière que « dans les conventions présumées, dans l'usage le plus ordinaire, dans l'opinion des publicistes, et surtout dans cette raison universelle, principe de toutes les bonnes lois. » C'était beaucoup, et c'était peu. En poussant plus loin son étude, le conseil d'état ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il se perdait dans le vide. Il s'empressa de recourir à l'expérience de l'un de ses membres, M. le comte d'Hauterive, très versé dans la diplomatie, où il avait passé une grande partie de sa vie, et l'invita à lui communiquer ses vues. De son côté, Napoléon chargeait le procureur-général Merlin de présenter le tableau de la législation et de la jurisprudence de l'Europe sur ce grand sujet. Les diplomates se complaisent dans l'ombre favorable que projette l'incertitude des règles et des décisions. M. d'Hauterive ne pouvait échapper à cette pente de son esprit. Au contraire, la doctrine et la jurisprudence ne conçoivent que les points de droit nettement tranchés, et Merlin était jurisconsulte. Le grand capitaine aimait à tout dominer : chacun resta dans son rôle. Le conseil d'état avait timidement proposé de consacrer le principe de l'inviolabilité des ambassadeurs fondée sur le droit des gens; mais, reve-

nant aussitôt sur ses pas, il décidait que l'inviolabilité cesserait dès que les ambassadeurs auraient eux-mêmes violé ce droit. Napoléon repoussa énergiquement le principe de l'inviolabilité; tout ce qu'il pouvait admettre, c'était que les agens diplomatiques ne devinssent justiciables qu'après la décision d'une commission de hauts dignitaires composée par lui. « M'objecterez-vous, disait-il, que les souverains, se trouvant compromis dans la personne de leurs représentans, ne m'enverront plus d'ambassadeurs? Je retirerais les miens, et l'état gagnerait d'immenses salaires fort onéreux et souvent au moins très inutiles. Pourquoi voudrait-on soustraire les ambassadeurs à toute juridiction? Ils ne doivent être envoyés que pour être agréables, pour entretenir un échange de bienveillance et d'amitié entre les souverains respectifs. S'ils sortent de ces limites, je voudrais qu'ils rentrassent dans la classe de tous, dans le droit commun. Je ne saurais admettre tacitement qu'ils pussent être auprès de moi à titre d'espions à gages, ou bien alors je suis un sot, et je mérite tout le mal qu'il peut m'en arriver. Seulement il s'agit de s'entendre et de le proclamer d'avance, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient de violer ce qu'on est convenu d'appeler jusqu'ici le droit des gens et les habitudes reçues. » Le conseil d'état, modifiant son projet, revint au droit commun; seulement il subordonnait les poursuites à l'autorisation préalable du ministre des affaires étrangères.

Cependant la nouvelle proposition ne manquait-elle pas tout à la fois de logique et d'utilité pratique? Il importait fort peu de poser une règle rigoureuse et de soumettre les agens diplomatiques au droit commun, si l'on faisait intervenir l'examen préjudiciel d'un ministre. M. d'Hauterive eut beau jeu contre cette proposition, qu'il repoussait à son tour; mais il se donna le plaisir de faire en règle le siége des théories en cette matière. Les unes soutiennent l'indépendance absolue des agens diplomatiques, les autres subordonnent cette indépendance aux lois d'ordre public. Les opinions sur ce point ont varié selon l'esprit des temps ou la position des écrivains; elles ont été mises en avant pour la plupart « par des hommes de cabinet, » par « des faiseurs de livres, » étrangers aux affaires et peu pénétrés du véritable caractère des fonctions diplomatiques. M. d'Hauterive qualifiait ainsi les auteurs que l'on est habitué à consulter, et auxquels Merlin avait emprunté tous les élémens de son mémoire, et, pour donner plus de force à son observation, il faisait remarquer que Grotius, dans le cours d'une longue vie, n'avait été ambassadeur que pendant dix mois, que Pufendorf, Vattel, Barbeyrac, étaient des gens de lettres, que Bynkershœck était un magistrat, que Mornac, Hofman, étaient des jurisconsultes, Albéric Gentil un prédicant, et Besold un simple professeur de droit.

Il fallait donc se tenir en garde contre tous leurs systèmes. Finalement il n'y avait en tout ceci à considérer qu'une question de « dignité » pour les souverains, et partant de là il fallait laisser les poursuites dans le domaine de la diplomatie. Il n'y avait donc rien à faire, l'exemple du passé devant être regardé comme la meilleure règle du présent et de l'avenir. Le procureur-général Merlin voyait autrement les choses et les voyait mieux. Il convenait, selon lui, de sortir des incertitudes sur des questions de cette importance, mais le terrain fuyait sous les pas; pour lui donner quelque consistance, il était indispensable « de faire adopter par tous les gouvernemens des règles fixes et uniformes. »

Ainsi dès cette époque l'étude seule de la condition des agens diplomatiques conduisait fatalement à la solution que proposent aujourd'hui les parlemens d'Italie et de la Grande-Bretagne; mais l'heure était mal choisie pour jeter les bases d'un code international d'accord avec les autres puissances; le projet rentra, pour n'en jamais sortir, dans les cartons du conseil d'état. En attendant mieux, Merlin voulut du moins utiliser ses recherches. Il fit donc entrer dans son recueil les élémens de son remarquable mémoire, un peu trop persiflé par M. d'Hauterive, et c'est sur ce fond, rajeuni par les travaux de Martens, que vivent encore nos tribunaux, et l'on peut ajouter les tribunaux de l'Europe, quand il s'agit de trancher une question de droit des gens (1). Il a bien été conclu quelques traités avec certaines puissances, on a bien dit dans ces traités que les agens diplomatiques jouiraient respectivement, dans les deux pays, « des avantages de toute sorte, accordés ou qui pourraient être accordés à ceux de la nation la plus favorisée; » mais ces avantages n'ont été définis, que nous sachions, dans aucun traité antérieur auquel les jurisconsultes et les tribunaux puissent recourir. Parfois même on a pris l'engagement, comme dans le traité intervenu entre la France et la Toscane en 1853, de régler les attributions, priviléges et immunités des agens respectifs « et d'en faire l'objet d'une convention spéciale dans le plus bref délai possible; » mais il ne semble pas qu'aucune convention de ce genre ait encore été arrêtée. Chacun pour soi, chacun chez soi, telle est en définitive la maxime qui jusqu'à ce jour a gouverné les peuples.

III.

La codification des lois internationales et la constitution de l'arbitrage ouvrent un si vaste champ aux négociations attendues des bons offices de la diplomatie, que le programme sera réduit, on doit

(1) Voyez, dans le *Répertoire* de Merlin, le mot *ministre public*.

le supposer, en vue du succès même de l'entreprise. Tel qu'il a été compris par certains publicistes, le code international serait une œuvre gigantesque. Dans son mémoire couronné en 1849 par le congrès des sociétés anglo-américaines réunies à Paris, M. Louis Bara proposait, ni plus ni moins, de modeler le code des nations sur nos propres codes (1). Il ne doutait pas qu'il n'existât entre les peuples les mêmes rapports qu'entre les hommes. En conséquence, lois civiles, commerciales, pénales, politiques et administratives, sans oublier la procédure, il faisait tout entrer dans le corps de droit international, *corpus juris gentium,* comme il se plaisait à le désigner. Ramenée à la théorie pure, cette grande division des droits des peuples peut être rigoureusement exacte, mais l'offrir à ceux qui voudraient tenter les premiers rapprochemens entre les différens états, ce serait trop embrasser et courir le risque de mal étreindre; pour aspirer à une codification proprement dite, on compromettrait le sort de négociations déjà assez périlleuses. Il s'agirait avant toute chose de prévenir les principales causes de guerre. Ce sont ces causes qui sont à observer dans leurs grands aspects. Elles ont varié avec les temps et les mœurs. En les énumérant, Grotius signalait notamment le refus de donner des femmes à ceux qui en demandent, l'envie de s'établir dans un meilleur pays que celui qu'on possède, le désir de s'emparer du gouvernement d'un état sous le prétexte que c'est pour son bien, la prétention à la souveraineté universelle. De nos jours, l'enlèvement des Sabines n'est guère à redouter; les états ne sont plus nomades : resterait à savoir si la domination de la Rome antique ne tenterait pas encore des imitateurs modernes; mais d'autres causes de guerre subsistent. M. Paul Leroy-Beaulieu les ramène à trois : l'oppression d'une nationalité par une autre, — les défiances et les jalousies surannées, entretenues par une diplomatie tracassière et par l'enseignement public, — enfin l'ambition des princes, et le besoin de faire oublier par l'éclat des entreprises extérieures la pauvreté des institutions du dedans (2). — La dernière de ces causes n'est pas la moins irrécusable pour nous qui lui devons les désastres accumulés des deux empires. Après avoir étudié les faits contemporains, M. de Laveleye a découvert un plus grand nombre de causes de guerres, toutes actuelles, sans compter, dit-il, « le chapitre très étendu des querelles dont l'origine est si insignifiante qu'on ne peut ni les prévoir ni les décrire, et qu'il faut les grouper sous le titre de conflits sans nom. » Ces causes, selon lui, seraient la soif des conquêtes, la religion, le maintien de l'équilibre européen, les interventions à l'étran-

(1) *La science de la Paix,* par Louis Bara, 1872.

(2) *Recherches économiques sur les guerres contemporaines,* Paris 1873.

ger, les rivalités historiques, les colonies, les disputes d'influence, les obligations des neutres, les hostilités des races, l'imperfection des institutions politiques et la théorie des limites naturelles. On pourra trouver l'énumération bien longue, et cependant elle n'a rien d'excessif; ce sont bien là, il faut le reconnaître, des causes incessantes de guerre dans les temps modernes. La première cependant, l'esprit de conquête, aurait perdu du terrain; les légistes le répudient, et il n'oserait plus lui-même, disent les optimistes, s'affirmer désormais. Ce serait l'occasion certes de le condamner une fois pour toutes dans un code international; mais cette condamnation serait-elle bien définitive, et ne pourrait-il plus s'en relever? Et les secrètes machinations, et les hypocrites entreprises, et les vaines chicanes, qui donc pourrait les déjouer et obliger les souverains à compter avec la justice dans la manière de traiter les autres états? Le tribunal arbitral serait là, dit-on, pour ces cas comme pour les autres. Soit; mais ne se fait-on pas illusion sur ce point?

On répond que dès à présent on est à même de citer de remarquables exemples de conflits réglés par le seul fait de l'arbitrage, et que dans plusieurs traités il est formellement stipulé. Ainsi, en 1853, une convention relative aux pêcheries du Canada intervenait entre les États-Unis et l'Angleterre. Lord Clarendon, à la sollicitation de plusieurs membres du parlement, au nombre desquels était Richard Cobden, fit insérer dans le traité une clause imposant l'arbitrage aux parties contractantes. En cas de différend, chaque partie nommerait un arbitre, et les deux arbitres en désigneraient un troisième, s'ils ne pouvaient tomber d'accord. Les parties contractantes s'engageaient à considérer la décision arbitrale comme définitive et sans appel. La même année, des réclamations restées indécises entre ces deux puissances étaient soumises à une commission mixte qui choisissait un troisième arbitre, M. Joshua Bates, de Londres. C'est une commission arbitrale qui réglait encore certains conflits survenus, en 1860, entre les États-Unis et la Nouvelle-Grenade, en 1861 entre les États-Unis et Costa-Rica. En 1863, la décision arbitrale du roi des Belges terminait un premier différend entre les États-Unis et le Pérou, un second entre le Brésil et l'Angleterre. En 1865, l'affaire du détroit de Puget entre l'Amérique et l'Angleterre était soumise à une commission arbitrale, et en 1870 l'arbitrage de l'Angleterre mettait fin à un différend entre l'Égypte et l'Espagne. Nous arrivons ainsi au traité de Washington, que l'on a considéré non sans raison comme un des actes diplomatiques les plus importans du siècle.

Cinq commissaires désignés par la Grande-Bretagne et cinq choisis par les États-Unis se réunirent à Washington, et formèrent une haute commission ayant pour mandat d'examiner les différends qui

s'étaient élevés entre les deux pays à l'occasion de la guerre de la sécession. Après avoir fixé pour l'avenir un certain nombre de règles de droit qui régiront désormais ces deux puissances et forment les premiers linéamens d'un code international à leur usage, la haute commission décida que toutes les réclamations se rapportant à la question de l'*Alabama* et des autres corsaires (*Alabama Claims*) seraient soumises au jugement arbitral de cinq membres qui se réuniraient à Genève et seraient désignés, un par les États-Unis, un par l'Angleterre, un par le président de la confédération suisse, un par le roi d'Italie et un par l'empereur du Brésil. Dans l'ordre où elles viennent d'être indiquées, les cinq puissances furent représentées par MM. Charles Francis Adams, sir Alexandre Cockburn, Jacob Stæmpfli, le comte Frédéric Sclopis et le baron d'Itajuba. Durant la guerre de la sécession, l'Angleterre s'était-elle conformée aux obligations qui sont imposées aux états neutres? Telle était la question à résoudre et que développèrent M. Bancroft-Davis pour les États-Unis, et lord Tenterden pour la Grande-Bretagne. Les procès-verbaux de ce grand débat ont été publiés à Washington; ils contiennent un véritable traité de droit international et sont curieux à plus d'un titre; mais une fois de plus ils révèlent au plus haut degré le déplorable état du droit des gens à notre époque. La première difficulté fut de définir les obligations qui découlent de la neutralité. Or c'est par des prodiges de recherche et d'argumentation qu'on parvint à ériger les règles qui devaient servir de base à l'appréciation de la conduite de l'Angleterre. Tout fut compulsé, les traités, les actes de la diplomatie, les écrits des publicistes, Vinnius et Bartole, Erskine et Domat, MM. Hautefeuille et Théodore Ortolan, et, qui le croirait? Virgile lui-même. Il s'agissait de définir la faute, de caractériser la négligence qui résulte « de l'absence de diligence, » et la *culpa lata*, la *culpa levis*, la *culpa levissima*, occupèrent plusieurs séances. « Ce que le droit dit *de latiore culpa*, affirmait l'avocat des États-Unis, s'applique parfois à la *lata culpa*, de la même manière qu'un comparatif est employé dans certains cas pour un positif, comme dans Virgile : *tristior et lacrymis oculos suffusa nitentes*. » Ne croirait-on pas assister à une audience du parlement au XVIe siècle? Somme toute, le conflit était grave et de nature à engendrer une guerre désastreuse. Il fut vidé par un jugement qui a plus fait pour l'arbitrage international qu'aucune autre mesure. Le 12 septembre 1872, le tribunal de Genève condamnait l'Angleterre à payer en bloc à l'Amérique 75 millions de francs, attendu qu'en plusieurs points elle avait manqué « aux dues diligences » que lui imposaient les devoirs de la neutralité (1).

(1) En 1872, la question de la baie de San-Juan était encore réglée entre les États-Unis et l'Angleterre par une décision arbitrale.

Le terrain de l'arbitrage semblerait donc assez bien préparé, et de tels exemples s'imposent en quelque sorte à ceux qui sont appelés à organiser définitivement la justice internationale et à en arrêter les bases essentielles. Cependant nos tribunaux eux-mêmes rendraient de vaines sentences, si le pouvoir coercitif n'était là pour en assurer l'exécution. La saisie des biens et l'incarcération jouent un grand rôle dans les moyens employés par la justice. Quel sera donc le pouvoir coercitif entre les puissances? Si la sentence est répudiée par l'une des parties, en quoi consistera la contrainte? Nous avons vu que dans sa diète l'abbé de Saint-Pierre imposait aux souverains médiateurs le devoir de faire respecter leurs décisions. En effet, si l'arbitrage ne peut triompher des résistances, à quoi bon y recourir? C'est l'objection qui se produit habituellement en cette matière. C'est aussi celle sur laquelle s'appuyait M. de Moltke le 16 février 1874, lorsqu'il entreprenait de démontrer au *Reichstag* qu'il importait d'entretenir une armée de 400,000 hommes sur le pied de paix pour douze années. « Un tribunal de droit international, s'il en existait un, disait-il, manquerait toujours de la force nécessaire pour assurer l'exécution de ses arrêts : ses décisions demeureraient, en fin de compte, subordonnées à la décision souveraine du champ de bataille. »

D'abord, à supposer que les résistances ne pussent être brisées que par la force des armes, faudrait-il en principe repousser des décisions qui presque toujours seront acceptées et loyalement exécutées? Dès à présent, on peut citer de nombreux exemples d'arbitrage; quelle est donc la partie condamnée qui a refusé d'obéir? L'état qui répondrait aux juges par un défi aurait indubitablement à compter avec le sentiment public, et c'est là aussi une puissance. Enfin le jour où des états se ligueraient pour dompter la mauvaise foi d'un autre, la guerre aurait-elle donc le même caractère? Cette guerre, entreprise pour assurer la paix, d'après les traités, par mesure de police, qui donc n'y souscrirait dans de telles conditions? Et il est permis de croire qu'il serait très rarement nécessaire d'en arriver là. Qu'adviendrait-il, d'un autre côté, si la diète générale, ainsi que le proposait Bentham, mettait tout simplement l'état réfractaire, après un certain délai, au ban de l'Europe? A notre époque, avec le grand mouvement du commerce, cette espèce d'excommunication, accompagnée de sévères mesures d'interdit pour les libres communications et les échanges, ne paraîtrait-elle pas la plus cruelle, la plus flétrissante et la plus efficace des punitions? Même dans l'ordre de la morale internationale telle que semblent la comprendre ceux qui comptent secrètement sur le droit du plus fort, serait-ce là si peu de chose qu'on le prétend? C'est encore là peut-être ce

que l'on pourrait envisager de mieux dans une matière où, somme toute, on aura fait beaucoup, si l'on parvient quelquefois seulement à empêcher le mal. Après Fontenoy, le marquis d'Argenson, écrivant à Voltaire, lui disait que le triomphe paraissait magnifique, mais que le cœur lui manquait en songeant que « le plancher de tout cela était du sang humain. » C'est l'image qu'on ne devrait cesser d'avoir sous les yeux en traitant un pareil sujet. Une guerre de moins, que de sang épargné!

Nous avons dit que la magistrature était descendue dans la lice, et demandait à son tour l'abolition des restes de barbarie dont témoignent nos relations internationales. Qu'elle y apporte plus particulièrement l'idée du droit dans ses acceptions élevées, on ne saurait en être surpris, puisque là est l'objet de ses incessantes préoccupations. Elle n'admettra jamais qu'il y ait deux morales, la petite, comme on l'a dit, celle des citoyens entre eux, et la grande, celle des nations, — que le droit seul règne ici, et la force là. Un mot sauvage était parti du camp prussien dans la dernière guerre. Avait-il été réellement prononcé par le grand-chancelier? Il méritait dans tous les cas d'être flétri. Alors que l'ennemi foulait encore notre sol, l'un de nos premiers magistrats et de nos plus éminens juristes proclamait, pour l'honneur de la civilisation, que le droit prime la force (1). C'est le titre qu'un autre magistrat de la cour de cassation, M. Achille Morin, aurait pu donner à l'ouvrage étendu dans lequel il a traité, au point de vue juridique, la plupart des questions que fait naître la guerre (2). Joseph de Maistre se plaît à rappeler que, dans le grand siècle de la France, les procédés chevaleresques présidant aux combats, « la bombe dans les airs évitait le palais des rois. » Hélas! c'est pendant que les obus cinglaient à Paris le dôme du Palais de Justice que le magistrat écrivait son livre.

M. Morin se place en face de la guerre déclarée et se demande si elle n'a pas certains principes d'humanité et de justice à respecter. Montesquieu fait dériver le droit de la guerre « de la nécessité et du juste rigide. » Le combat aurait-il d'autres lois? Qui oserait soutenir que le soldat vaincu peut être torturé, que la propriété peut être inutilement dévastée, que le pillage est licite? Qui ne serait indigné à la pensée que l'un des belligérans a fait usage d'engins cruels, de balles explosibles ou empoisonnées? Sur tous ces points, l'œuvre paisible et infatigable des juristes a fait son chemin; elle a pénétré dans tous les pays, répandu la lumière dans

(1) Discours de M. le procureur-général Renouard, prononcé à la rentrée de la cour de cassation en 1872.

(2) *Les Lois relatives à la guerre selon le droit des gens moderne*, Paris 1872.

toutes les consciences, si bien qu'en matière de guerre il est permis de nos jours de faire appel au droit public. De leur côté, nos tribunaux ont proclamé certaines règles avec une grande fermeté et les ont posées comme les premiers pilotis du nouvel édifice à élever sur les terrains fuyans du droit international. C'est bien le moins que nous ayons une jurisprudence de la guerre! L'ennemi, par l'occupation militaire du territoire, acquiert-il sur les domaines de l'état envahi un droit tel qu'il puisse en disposer? Le gouvernement prussien, en possession des forêts domaniales des départemens de la Meuse et de la Meurthe, y avait coupé 15,000 pieds de chênes plus que séculaires qu'il vendit à un banquier juif de Berlin. L'enlèvement était difficile et coûteux; le banquier céda son marché à un habitant de Nancy, qui, mis en demeure d'exécuter la convention, en fit ressortir la nullité. La cour de Nancy et après elle la cour de cassation décident que l'occupation ne confère à l'ennemi que la jouissance provisoire des biens qu'il détient à la place du propriétaire; s'il peut en conserver le produit, il ne peut en disposer en maître. Or, vendre une forêt, c'est disposer de la propriété elle-même. La vente fut annulée. « A cet égard, dit la cour de Nancy dans un remarquable arrêt du 3 août 1872, le droit international, bien plus que le droit civil, pose des règles inspirées par la conscience publique, et dont il appartient à la magistrature, en les appliquant sans faiblesse, d'assurer la diffusion et le succès; il s'agit, non de méconnaître le droit du vainqueur, mais de le maintenir dans les limites que lui assignent les précédens, l'usage, la raison et la justice. » La Prusse aurait été fort en peine de récuser l'autorité de cette décision, que la cour de Nancy avait soin de baser sur l'opinion d'un auteur français, M. le conseiller Morin lui-même, et de deux professeurs distingués de l'école allemande, Bluntschli et Heffter. A propos de bestiaux volés par les soldats prussiens dans une ferme du département de Seine-et-Marne, le tribunal civil de la Seine saisissait à son tour l'occasion de mettre en relief cette autre règle, « que le belligérant, sur le territoire ennemi, n'a pas le droit de s'emparer des biens des particuliers, — que ce principe, contraire au droit ancien, et qui doit avoir pour effet de rendre les guerres moins désastreuses, recevait dans l'espèce son application (1). » Par ce dernier trait, le tribunal de la Seine a marqué avec une grande justesse la révolution profonde qui s'est accomplie dans les idées en cette matière. Le droit absolu du vainqueur tel que l'entendaient les peuples anciens, tel que voudraient l'entendre certains conquérans modernes, a disparu avec tant d'au-

(1) Jugement du 11 décembre 1872, présidence de M. Glandaz.

tres droits qui n'étaient eux-mêmes que l'abus de la force et le privilége de la barbarie. La guerre n'est plus qu'un duel entre les peuples, et la loi du combat proscrit comme des choses déshonnêtes les actes de pillage au même titre qu'elle défend le meurtre, l'incendie « sans nécessité. » Et la justice qui intervient après la lutte pour rappeler à tous le respect de ces règles peut trouver dans la philosophie moderne un code tout fait, qu'elle invoque sans avoir à redouter les protestations d'aucun état en Europe.

Il nous plaît de voir ainsi la magistrature mêler sa voix à celle de la philosophie, et dans la mesure de ses pouvoirs livrer la guerre à la guerre. En cette matière, il convenait de faire énergiquement la part de la morale et du droit. La force a trop longtemps régné, ne laissant après elle que cette trace de sang à laquelle on la suit à travers les gouvernemens et les âges. Qu'on invoque la raison d'état, soit. Dans les cas extrêmes, il ne saurait être interdit de pourvoir à sa propre sécurité par la puissance du bras ou des armes. A ce point de vue, M. de Moltke avait raison de rappeler que le premier besoin des états est d'exister et d'assurer leur existence du côté de l'extérieur; mais gardons-nous de croire avec lui que, « si à l'intérieur la loi protége le droit et la liberté des citoyens, c'est la puissance seule qui peut à l'extérieur protéger l'état vis-à-vis de l'état. » Tout autre est la doctrine qui aujourd'hui, environnée d'un nouvel éclat, triomphera, nous voulons l'espérer, bien qu'elle ait été lente à s'imposer à la vieille politique internationale et à l'aveuglement des peuples. Disons-le donc, il ne saurait exister deux morales pour les états, celle du dedans et celle du dehors; il n'y a point non plus deux justices pour les nations, celle qu'on demande au droit et celle qui viendrait de la force. Si, pour les particuliers comme pour les états, il êst permis d'invoquer la loi suprême de la nécessité, c'est la dernière à laquelle on doive toujours recourir. Aussi acceptons-nous comme un heureux présage ce qui se prépare en ce moment dans un pays voisin. De ce congrès, verrons-nous sortir ce qu'on pourrait appeler avec orgueil le code des nations? Ne demandons pas tant du premier coup aux louables efforts de la diplomatie, et soyons-lui profondément reconnaissans, si elle parvient à nous donner quelques feuillets de ce beau livre, car par là seulement elle aura encore beaucoup fait pour la grande cause de l'humanité.

JULES LE BERQUIER.

LES

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

I.

« Le bien ne fait pas de bruit; le bruit ne fait pas de bien. » Cette parole célèbre, vraie pour la politique et la morale, l'est surtout pour la science, dont l'œuvre patiente et réfléchie réclame cette liberté d'esprit, cette possession de soi-même, si nécessaires au travailleur. L'empressement des gens impatiens de se produire ne vaut rien pour cette lente besogne : ils en compromettent le succès, et, s'ils obtiennent facilement la notoriété dont ils paraissent avides, ils ne sauraient prétendre à la solide renommée réservée au labeur consciencieux. On a tant répété depuis les douloureux événemens de 1870 que personne en France ne savait la géographie, on a tant dit que nos officiers, que nos généraux surtout étaient à peine renseignés sur leur propre pays et sur les frontières mêmes où nos premiers revers avaient transporté le théâtre de la guerre, que beaucoup de ces gens pressés, de ces ouvriers de la première heure, jugèrent opportun, fructueux peut-être, de s'improviser géographes. La liste de la Société de géographie de Paris, qui ne comptait que 580 membres au 31 décembre 1869, en montre avec orgueil plus de 1,000 aujourd'hui. La guerre n'était pas encore terminée qu'on s'était déjà mis en devoir de rédiger au pas de course des programmes d'enseignement, sans même avoir pris le soin de discuter et de fixer les principes essentiels d'une bonne méthode. On se piqua surtout de célérité en livrant à un public moins facile à contenter

qu'on ne le supposait une foule de manuels mal conçus, mal digérés, et de petits atlas en miniature sans aucune utilité pratique; ce même public alors se persuada que les Allemands seuls possédaient de bons livres, de bonnes cartes, et qu'ils avaient raison de nous taxer d'ignorance.

Il est juste d'ajouter fort heureusement que ce ne furent pas seulement des géographes de rencontre ou des spéculateurs qui se mirent à l'œuvre. Des hommes éminens, jouissant d'une légitime autorité dans les autres sciences exactes, offrirent spontanément le secours de leurs lumières et d'une compétence que personne ne se serait avisé de contester dans le domaine spécial où elle s'était exercée jusqu'alors. La géographie a d'ailleurs le rare privilége de comprendre tant de choses dans son cadre incessamment agrandi, qu'à l'exemple de l'ancienne philosophie, qui embrassait, peu s'en faut, toutes les connaissances humaines, elle prétend, elle aussi, donner asile à toutes les sciences descriptives. Le cosmographe, s'appliquant à calculer les révolutions du ciel et à mesurer les surfaces de notre planète, n'est-il pas l'auxiliaire naturel du géographe? le géologue démontrera sans peine qu'une bonne description du globe ne saurait éviter l'étude de la formation, de la nature et de l'histoire des couches inférieures; le zoologue avec sa faune, le botaniste avec sa flore, l'anthropologiste avec ses crânes, réclament aussi leur droit de cité. Tout bon naturaliste d'ailleurs est voyageur, et tout voyageur intelligent est quelque peu géographe; il n'y a pas jusqu'aux représentans de cette science née d'hier, dont le but est de faire revivre l'homme avant les âges historiques, qui ne prétendent aussi à une place auprès du philologue armé de ses cartes glottographiques : il faut donc les admettre dans cette enceinte cosmopolite, où l'ethnologue les a précédés, où il faut dès lors introduire encore, et l'archéologue avec ses monumens recueillis sur tous les points du monde civilisé, et l'épigraphiste, dont les mains sont pleines de révélations sur les divisions administratives et les institutions des empires disparus, et le numismate, qui met sous nos yeux ses médailles frappées aux noms des peuples, des royaumes et des cités. Quant à l'historien, personne ne lui dispute la possession d'un domaine qu'il a de tout temps partagé avec le géographe de profession; mais voici l'économiste, plus exigeant que tous les autres, car il a entrepris de nous persuader que la description de la terre se réduirait à une stérile nomenclature sans son concours, et que la science géographique se trouve logiquement enchaînée à l'étude des intérêts et des besoins de la grande famille humaine. Les premiers occupans, pour dire la vérité, n'ont pas vu sans une certaine inquiétude cette invasion de toutes les sciences dans le champ pai-

sible et restreint de la géographie telle que la comprenaient nos pères; mais ils ont fini par en prendre leur parti d'assez bonne grâce, on s'est même aperçu que tous y gagnaient; tant de connaissances diverses promptement échangées ont reculé les horizons, et, sans perdre de vue sa spécialité, chacun est devenu quelque peu encyclopédiste.

Grâce au calme qui succède à la confusion première, on apprécie aussi plus sainement les événemens militaires de la dernière guerre et les causes de faiblesse qui ont contribué à les rendre si funestes pour nous; on sait maintenant que ces événemens ont moins trahi l'ignorance géographique de nos officiers que l'insuffisance d'un bagage spécial, la pénurie où ils étaient de documens topographiques, et surtout l'imprévoyance des chefs qui, parmi leurs plus graves oublis, s'étaient bien gardés de songer à l'éventualité d'un revers. L'agresseur a toujours cet immense avantage, qu'ayant un objectif déterminé il aborde un théâtre longtemps étudié. Les cartes de la Lorraine et des départemens voisins qu'il avait en si grand nombre entre les mains prouvent surtout que ces documens faisaient partie de son équipement de campagne, et non pas, comme on l'a dit, que les notions scientifiques que nos ennemis semblaient posséder témoignassent d'une instruction préalable très solide et très étendue. Hélas! nos officiers, et surtout dans le corps du génie, connaissaient parfaitement la topographie de Coblentz et même celle de Dantzig; les cartons du dépôt des fortifications étaient bourrés de documens sur les places prussiennes, et le mot du *Times* n'était que trop vrai : « les Français sont partis pour la victoire, non pour la guerre. » Il est bien évident qu'on n'avait ni prévu, ni par conséquent étudié la campagne de France et encore bien moins le siége que nous avons subi en 1870; aussi n'a-t-on rien trouvé sur les environs de Paris, rien sur les abords même de l'enceinte et des forts. C'est l'honneur de M. Levasseur et des colonels Laussedat et Secrétain d'avoir entrepris alors, — avec le concours de quelques professeurs de l'Université, de trois capitaines du génie et du petit nombre des élèves de l'École normale supérieure que leur santé avait empêchés d'être soldats, — d'inscrire à la hâte sur la carte planimétrique de la banlieue les courbes horizontales empruntées aux minutes des plans de nivellemens des compagnies de chemins de fer, et de pouvoir mettre ainsi, en l'espace de vingt jours, à la disposition du général Trochu plusieurs exemplaires d'une carte donnant tous les mouvemens de terrain à une très grande échelle; est-il besoin d'ajouter que ce précieux document ne servit à rien? Il en fut à peu près de même partout. Aussi pendant que l'ennemi, qui comptait dans ses rangs bon nombre de ces espions de la veille,

soldats du lendemain, faisait son entrée sur une scène parfaitement connue de lui, et marchait dans un pays étudié d'avance, vers un but arrêté, beaucoup de nos chefs voyaient les Vosges pour la première fois, mais ils avaient peut-être dans la mémoire sur les bassins de l'Elbe et du Danube des notions aussi justes, sinon aussi détaillées, que les envahisseurs en possédaient dans leurs sacs sur les régions de la Moselle et de la Seine.

Cependant, que la masse de l'armée française fût ignorante en géographie, nous ne songeons pas à le nier, nous avouerons même sans difficulté que notre nation avait montré jusqu'alors un certain dédain pour une science considérée trop généralement chez nous comme une sèche nomenclature propre à exercer la mémoire des enfans. Peut-être ne serait-il pas impossible de découvrir encore aujourd'hui des hommes de bonne compagnie qui se refusent à regarder les connaissances géographiques comme faisant partie, au même titre que l'orthographe et l'histoire, de l'éducation de toute personne bien élevée. Combien ignorent que, depuis Karl Ritter, la géographie est une science philosophique touchant à tous les grands problèmes de la vie matérielle et même de la vie morale de l'homme aussi bien qu'à toutes les lois du monde physique! Cette ignorance superbe et ce dédain suranné font place aujourd'hui au désir général de s'instruire : on en cherche les moyens et l'on commence à demander des livres. Malheureusement on n'a le plus souvent sous la main que ces petits manuels composés sans méthode, sans clarté, mal écrits, dépourvus à la fois d'intérêt et d'agrément, des atlas confus, mal gravés, illisibles ou arriérés de quarante ans comme celui de Brué, dont on essaie vainement de rajeunir les cuivres en les surchargeant, et l'on s'écrie qu'il n'y a en France ni géographes, ni livres, ni cartes. C'est là une grave erreur. Nous avons des géographes, les uns savans, les autres vulgarisateurs, et souvent l'un et l'autre à la fois; nous avons des livres, nous aurons bientôt des cartes, et d'abord, pour ne citer que peu de noms, depuis huit années déjà nous sommes en possession d'une *Géographie générale* qu'on étudie avec fruit à l'École normale supérieure comme à Saint-Cyr. L'auteur, M. Dussieux, possède, il est vrai, le rare mérite de fuir le bruit, il n'est d'aucune société et n'a sollicité les suffrages d'aucune académie. Sans parler ici des travaux purement scientifiques de M. d'Avezac et de M. Vivien de Saint-Martin, qui ont ouvert des tranchées dans plus d'un domaine de la géographie historique, et pour nous en tenir aux livres d'un usage plus général, comment ne pas citer en première ligne *la Terre* de M. Élisée Reclus? Quel autre en Europe, depuis Humboldt et Karl Ritter, a abordé avec plus de

compétence, étudié avec plus d'amour la géographie physique du globe? Doué d'un singulier enthousiasme, amant passionné de la nature et de la science, il a d'abord voyagé, il a voulu jouir du spectacle varié du monde extérieur et en connaître les phénomènes avant de les décrire. Quoi qu'il en soit de ses idées égalitaires et socialistes, M. Élisée Reclus a un autre mérite comme géographe que celui d'avoir produit un bon livre : il a déjà fait école, et, ce qui est fort rare, il a fait école dans sa famille, il a su communiquer à M. Onésime Reclus une partie de l'enthousiasme dont il était lui-même animé. Le meilleur manuel qui ait paru en France, avec la *Géographie générale* de M. Dussieux, est l'attrayant résumé descriptif que ce jeune adepte a publié l'an dernier; ce n'est guère, il est vrai, qu'une description vive, juste et pittoresque, mais elle se lit avec plaisir, se retient aisément, et, n'était quelques écarts de goût et de style, on ne saurait mieux faire que de le recommander dans toutes les écoles.

Quant aux atlas, sans parler de notre carte de l'état-major, qui n'est pas irréprochable assurément, mais qui constitue encore le meilleur ensemble que l'on possède en Europe sur la topographie d'un grand pays, sans parler même de la réduction exécutée au $\frac{320}{1000}$e de ce travail gigantesque, la nouvelle carte du génie au $\frac{500}{1000}$e répondra mieux que ces travaux à grands points au besoin général du public. Deux feuilles, sur les quinze qui doivent la composer, sont achevées et publiées; les autres suivront bientôt. Nous n'avons encore cependant aucun atlas complet et d'un usage commode qui puisse se substituer aux travaux allemands de Kiepert et de Stieler; mais on en aura bientôt, et nous possédons depuis peu une carte murale de France : c'est celle que vient de publier M. Erhard, qui dépasse de beaucoup tout ce qu'on a vu en ce genre, soit chez nous, soit même à l'étranger. L'aspect en est surtout satisfaisant, le relief du sol y est rendu avec une grande vérité par l'heureux emploi de la chromogravure. Cependant nous ne saurions assez déplorer que sur ce splendide panorama, véritable photographie des terres et des eaux, on ait inscrit d'une main aussi lourde les noms des départemens, ceux des villes, et qu'on y ait tracé aussi grossièrement les divisions et les lignes de chemins de fer; il semble qu'on ait pris plaisir à déshonorer ce chef-d'œuvre. Fort heureusement on peut tirer la carte sans les noms, et c'est celle-ci que les connaisseurs choisiront sans hésitation, laissant la carte écrite aux écoles primaires.

Nous ne sommes donc pas, comme on voit, aussi déshérités qu'on le dit communément. Des livres bien faits existent, il faut savoir les découvrir, et c'est là que les conseils désintéressés et sincères doi-

vent paraître précieux. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'on a déjà beaucoup fait depuis quatre ans; mais on a surtout préparé bon nombre de travaux sérieux qui ne tarderont pas à se produire au grand jour, la vraie méthode d'enseignement a été consciencieusement cherchée, de jeunes professeurs ont appris la géographie en l'enseignant, ce qui n'est pas peut-être une garantie de savoir acquis, cela prouve toutefois l'intérêt qu'ils prennent à leurs leçons, et qu'ils ne peuvent manquer de communiquer à leurs auditeurs. Aussi les examens d'admission à l'école militaire de Saint-Cyr témoignent-ils déjà d'un niveau beaucoup plus élevé; il en est de même du concours général entre les lycées et les colléges de Paris et des départemens, qui révèle un progrès très sensible dans ces deux dernières années, surtout en 1874. Qui pourrait se persuader à l'étranger qu'au moment où tout le monde en France commence à comprendre l'obligation patriotique d'encourager ces études, au moment où la Société de géographie fonde des prix pour les lauréats de ce même concours général, où elle organise le congrès géographique de 1875 avec l'appui du gouvernement, un des derniers ministres de l'instruction publique s'est avisé de supprimer pour deux classes de nos lycées, dans les compositions du concours général, ce précieux élément d'émulation qui avait déjà donné de si heureux résultats?

L'intérêt toujours croissant qui se manifeste chez nous pour ces études a inspiré à la Société de géographie de Paris l'idée de réunir un congrès des sciences géographiques en y conviant le monde savant. Il est permis de dire qu'on n'a ni trop présumé de nos forces, ni exagéré les progrès accomplis depuis quatre ans, en décidant que Paris serait au printemps de l'année prochaine le lieu de réunion de ce congrès européen. En passant en revue les divers groupes scientifiques qui se sont formés dans le sein de la Société de géographie pour préparer un programme de questions à soumettre aux discussions du congrès futur, sans nous exagérer d'ailleurs l'importance des résultats qu'on peut attendre en général de ces sortes de réunions, nous aurons du moins un cadre tout tracé pour exposer l'état de la science géographique en France et à l'étranger dans chacune de ces branches d'études.

II.

On se rappelle sans doute qu'un premier congrès international pour le progrès des sciences géographiques avait eu lieu à Anvers le 22 août 1871. C'était un essai tenté dans des circonstances singulièrement défavorables, pour la France du moins, et même

pour l'Allemagne; aussi ces deux pays n'y furent-ils représentés que par un très petit nombre de délégués. Tout fait au contraire augurer favorablement du congrès de Paris. L'amiral de La Roncière Le Noury, président annuel de la Société de géographie, a une grande part à revendiquer dans cette heureuse inspiration; il a consenti en outre à partager avec M. le baron Reille la plus lourde charge, celle de la mise en œuvre et de l'organisation matérielle de la réunion. Les adhésions recueillies jusqu'à ce jour à l'étranger sont des plus honorables. La Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, se sont empressées d'inscrire en tête de leurs listes particulières des noms tels que ceux de lord Derby, du général Kauffmann, du baron de Richtofen, du général Dufour, de MM. Kiepert, Petermann, Peschel, Khanikof, Semenof, Hunfalvy et bien d'autres encore, illustrés par des découvertes, des voyages ou d'utiles publications. Le comité d'organisation se divise en cinq sections, dont la première, dite section scientifique, s'est occupée jusqu'à présent de préparer les questions à soumettre aux délibérations du congrès ou ayant pour but de provoquer soit des travaux, soit des discussions principalement sur les problèmes non résolus, et qui semblent être à l'ordre du jour de la science. Cette section a dû en conséquence se subdiviser en autant de groupes que la géographie forme de branches diverses. Elle est à peu près parvenue à embrasser l'universalité de ces études en les répartissant sous sept titres différens : géographie mathématique, hydrographique, physique, historique, économique, didactique et voyages. Ces groupes se sont réunis chacun séparément et se sont mis en devoir de rédiger un programme de questions; mais les questions de ces divers groupes nous ont paru, quant à présent, fort inégales en nombre et en intérêt.

Nous ne dirons rien ici de celles qui ont été proposées par le groupe mathématique, et dont l'énoncé même ne pourrait être bien compris que par des hommes spéciaux; il n'en est pas de même des questions formulées par le groupe d'hydrographie. On n'ignore pas la tendance à la fois très scientifique et très pratique qu'ont prise en ces dernières années les études relatives à cette branche de la géographie. Depuis les beaux et utiles travaux accomplis en Angleterre et aux États-Unis, nous pouvons citer chez nous ceux de M. Delesse, qui a donné sur le fond des mers et sur le relief, sur la constitution et les variations du sol sous-marin, un livre et un ensemble de cartes très remarqués, les études de M. Charles Martins qui ont paru ici même. Un de nos jeunes ingénieurs hydrographes, M. Germain, a publié cette année sur l'estuaire du Rhône un excellent rapport, auquel on peut reprocher de n'avoir tenu aucun compte

des travaux antérieurs; le procédé de la *table rase* est bon sans doute en philosophie, mais il n'est pas de mise dans les sciences d'observation, surtout quand on arrive à des résultats en beaucoup de points identiques à ceux des devanciers.

Le groupe de la géographie physique promettait de fournir un si grand nombre de questions nouvelles qu'il a fallu le dédoubler. MM. Cosson, Daubrée, de Quatrefages, Delesse, Hamy, Jules Garnier, se sont donc partagés en deux sections, et ont rédigé deux programmes distincts. En faisant maintenir dans le second de ces programmes la question de la lithologie du fond des mers, M. Delesse a vraiment fait preuve de modestie. Le groupe de la géographie physique n'a pas posé moins de quarante questions, parmi lesquelles prennent une large place celles qui touchent aux climats, à la distribution de la pluie, aux gîtes de combustibles, question d'un intérêt capital pour l'avenir du monde, et qui a été traitée avec talent par M. Dupaigne, auteur d'un livre sur *les Montagnes du globe*. On attire d'abord notre attention sur les rapports des animaux et des plantes des époques tertiaire et quaternaire avec ceux de l'époque actuelle. On demande en second lieu quelle influence le climat peut avoir sur la végétation, et quelle part ont les agens de dispersion des semences dans la distribution géographique des espèces végétales. — Les animaux viennent ensuite réclamer leur place dans cet inventaire du monde physique; bien des problèmes restent à résoudre : par exemple les espèces de l'Amérique du Nord et celles de l'Asie septentrionale appartiennent-elles au même foyer de production? Nous touchons ici aux questions qui ont si fort préoccupé Humboldt il y a trois quarts de siècle. Enfin l'homme apparaît à son tour dans le monde, et les animaux suivent ses pas, les plantes elles-mêmes l'accompagnent dans ses migrations. D'autres, attachées au sol où leur premier germe s'est développé, demeurent comme signes caractéristiques des grandes régions naturelles; mais, si la présence de l'homme modifie et renouvelle la face de la nature, quels changemens fait subir son action souvent imprévoyante à la flore d'une région par le déboisement, le défrichement ou la culture?

La distribution des races humaines préhistoriques, leurs rapports avec les races actuelles et la répartition de ces dernières à la surface du globe fournissent une autre série de questions. Une des plus intéressantes est celle qui concerne l'expansion des races humaines depuis les grandes découvertes modernes, leurs migrations, leurs transplantations, leur acclimatement et la substitution des races les unes aux autres. On nous dira peut-être pour quelles causes le fellah languit et meurt loin du ciel sans nuage et des eaux nourris-

santes de la vallée du Nil; pourquoi l'Européen s'étiole, se trouve impropre à toute reproduction, même par le croisement, dès qu'il se transporte sur ces mêmes rives, où le riant et fertile tableau de la nature cache pour lui seul, sous cette trompeuse apparence, la sombre perspective de la stérilité, des extinctions rapides et de la mort. En considérant cet ensemble de questions, nous nous demandons si sur les deux points les plus importans, les races primitives et les migrations, le dernier mot des discussions qui s'apprêtent ne nous ramènera pas à la sage réserve de Humboldt, et au système, plus respectueux envers la Providence qu'entaché de fatalisme, de Karl Ritter. On saura découvrir, disait le premier de ces maîtres, les sources des civilisations diverses, l'origine des institutions, la transmission des systèmes politiques et religieux dans les différens milieux et d'un hémisphère dans l'autre; mais le premier berceau de l'homme, unique ou multiple, le secret de la diversité des races, ce sont des problèmes qu'on ne parviendra jamais à résoudre par les voies et les procédés ordinaires de la science. Ritter de son côté, — prenant pour objet de ses recherches l'homme dans la nature, donnée sur laquelle il a élevé le colossal édifice de sa *Géographie de l'Asie*, — avant même d'avoir étudié sur ce vaste théâtre les lentes évolutions de l'humanité et les ressources que les diverses régions de cette contrée offraient à son industrieuse activité, avait formulé d'avance sa conclusion dans son volume sur l'Afrique, sorte d'introduction et d'exposé de sa méthode : il croyait découvrir un magnifique et providentiel accord entre les besoins particuliers de chacune des races de la grande famille humaine et les richesses naturelles du sol, bien plus, entre la constitution physique de ces races et les conditions de climat de chaque pays. Que restera-t-il de ces théories? L'avenir appartient-il aux doctrines contraires dont paraissent s'être si fort épris les crédules et enthousiastes partisans de l'universelle fusion et de la chimérique fraternité finale? Peut-être la vérité se rencontrera-t-elle entre les deux systèmes, peut-être les lois de la transformation future des races et par suite des sociétés n'ont-elles et ne sauraient-elles avoir rien de général ni d'absolu, comme il arrive le plus souvent dans tout ce qui touche à l'incessante mobilité humaine et à la merveilleuse diversité de la nature. Une autre question que recommande un intérêt plus immédiat et plus étroit est ainsi conçue : « géographie médicale, phthisie pulmonaire, fièvre jaune, choléra. » Pour ce qui regarde ce dernier fléau, le travail est fait, et nous doutons fort qu'on puisse rien ajouter au remarquable rapport, si méthodiquement composé, si rempli de faits et si fermement écrit, qui a été récemment présenté par M. le docteur Barth à l'Académie de médecine de Paris.

Sans prétendre signaler même les principaux ouvrages que ces dernières années ont vus naître pour ce qui regarde la géographie physique, tant en France qu'à l'étranger, nous ne pouvons passer sous silence, quoique déjà anciennes, les publications allemandes qui ont fait faire un pas considérable à cette branche de la science. La Russie, l'Allemagne et surtout l'Autriche avaient déjà exposé l'an dernier à Vienne leurs belles cartes géologiques. L'orographie a été particulièrement étudiée par la Société alpine de Vienne. En France, nous devons mentionner certaines œuvres d'un rare mérite. En première ligne, nous citerons les lumineux rapports de M. Krantz sur les *voies navigables de la France*, publiés comme annexes aux travaux de l'assemblée nationale, et qui sont entrés déjà dans le domaine de l'enseignement public, car ils ont été proposés à la fois comme matière et comme modèles dans les exercices de l'École normale supérieure. C'est par la diffusion de tels ouvrages qu'on répandra le goût de la science sérieuse, et que l'on fera des géographes. On peut en dire autant des travaux de M. Paul Belgrand sur les conditions géologiques et sur le régime des eaux du bassin de la Seine; enfin l'on doit rappeler à cette occasion les belles cartes géologiques des environs de Paris par M. Delesse.

Le quatrième groupe, chargé de préparer les questions de géographie historique, d'histoire de la géographie, d'ethnographie et de philologie, a rédigé jusqu'à ce jour vingt-quatre questions. Les trois premières portent sur les âges préhistoriques sans faire double emploi cependant avec les questions du groupe précédent, qui avait eu surtout en vue l'anthropologie. Le groupe historique a dû, lui, se préoccuper des premiers tâtonnemens, pour ne pas dire de la première éducation de l'homme, et de ce qui a précédé la civilisation la plus primitive; c'est en ce sens qu'il faut entendre la question suivante, suggérée évidemment par les dernières communications de M. Alexandre Bertrand à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « constater sur le territoire de l'Europe aux temps préhistoriques, d'après les monumens, les ustensiles, les œuvres d'art, d'après les matières premières, la mise en œuvre de ces matières, les procédés de travail et l'ornementation, l'existence de communications entre les populations établies aux extrémités opposées de l'Europe et entre ces dernières populations et celles de l'Asie centrale. » On demande en outre, dans la question suivante, s'il est possible d'établir un lien, de retrouver le trait d'union entre les peuples des âges préhistoriques et ceux des plus anciens documens de l'histoire positive. Il ne manque pas de savans capables de répondre à cet appel : à Copenhague, MM. Vorsaae et Engelhart semblent avoir apporté dans ces études nouvelles une rigueur de

raisonnement et une sûreté d'observation jointes à une méthode analytique et synthétique peu commune.

Entrant résolûment dans la période des âges historiques, le quatrième groupe croit que le temps est venu de tracer un tableau géographique de l'Égypte pharaonique au temps de Toutmès III ou de Ramsès le Grand (Sésostris), en comprenant dans cette étude les pays soumis à leur empire tant en Asie qu'en Afrique. On recommande de discuter la valeur des identifications des noms égyptiens avec ceux des textes bibliques et classiques. On peut dire que jamais une question n'est venue mieux à son heure, car tout récemment M. Mariette a découvert le plus précieux texte géographique qu'on ait encore rencontré, tant à cause de sa haute antiquité (18,000 ans avant Jésus-Christ) que par l'abondance des renseignemens qu'il nous fournit. C'est une liste comprenant 628 noms de peuples ou de villes de la terre de Chanaan, de l'Assyrie et peut-être d'autres contrées de l'Asie plus éloignées, puis de l'Abyssinie, de la région des parfums (entre le détroit de Bab-el-Mandeb et le cap Guardafui), enfin peut-être aussi de la région des grands lacs dans le bassin supérieur du Nil (Victoria-Nyanza, Albert-Nyanza), récemment explorés par Speke, Grant et Baker. Pendant que M. Mariette dégage les pylônes géographiques de Karnak, M. Brugsch poursuit ses études sur le pays des pharaons, et il vient de publier tout dernièrement une très-curieuse brochure sur l'exode et la marche des Israélites, accordant ou s'efforçant d'accorder le texte de la Bible avec les documens égyptiens. Cette activité de production dans la science égyptologique donne à penser que la géographie de cette histoire peut être tentée dès aujourd'hui. Sans parler de M. Mariette, qui a entre les mains les plus riches matériaux, il faut se souvenir des belles recherches de M. Brugsch sur les nomes égyptiens, qu'il a entrepris d'identifier avec les noms grecs ptolémaïques, seuls connus de nous jusqu'alors, — que M. Jacques de Rougé vient de donner un bon travail sur les mêmes nomes en prenant pour départ les monnaies et les textes d'Edfou, — que M. Maspero enfin a présenté à la Sorbonne des thèses géographiques remarquables sur l'Égypte et l'Assyrie.

La question suivante porte sur la géographie comparée de l'Asie occidentale avec ses divisions aux deux époques des Sargonides (vers 720 avant Jésus-Christ) et de Darius Ier; elle appelle également un rapprochement entre les textes de Khorsabad, de Babylone, de Persépolis d'une part, la Bible et Hérodote de l'autre. L'Angleterre et la France paraissent surtout à même d'apporter des réponses à cette question.

Se transportant ensuite dans la péninsule italique et dans la vallée

du Danube, le groupe historique demande si les monumens connus sous le nom d'antiquités étrusques n'appartiendraient pas à des peuples d'origines diverses tels que les Pélages, les Ombriens, les Samnites; puis, rappelant que les textes épigraphiques, relevés surtout dans la région du moyen Danube, non moins qu'un grand nombre de noms géographiques anciens, accusent dans la vaste étendue de pays comprise entre la Forêt-Noire et le Pont-Euxin la prédominance de ces mêmes noms gaulois, depuis la vieille *Noviodunum* (Isaatcha) près de l'embouchure du Danube, et *Durostorum* (Silistrie), au sud-est de la Dobrudja, jusqu'à *Singidunum* (Belgrade) et *Vindobona* (Vienne), on demande aujourd'hui si les peuples de notre race qui sont venus en Italie avant Brennus et ont donné leur nom à la Gaule cisalpine ne seraient pas venus directement de la vallée danubienne au lieu de sortir des régions du Rhône, de la Loire et de la Seine, comme on le croit communément. On devra donc rechercher si nos pères ne représentent pas le rameau occidental seulement d'une grande race qui aurait dominé dans tout le centre de l'Europe, au milieu des riches plaines du Danube, avant l'arrivée des Germains, et aurait rayonné à la fois vers l'est et vers le midi, c'est-à-dire en Gaule et en Italie. Cette intéressante question en a amené une autre touchant la même région : elle est relative aux Daces, ce peuple dont l'origine est restée mystérieuse et sur la descendance duquel nous ne sommes pas parfaitement fixés. Cependant les Daces nous sont connus par les textes classiques, et la colonne Trajane nous a même rendu leurs traits familiers; il n'est pas moins assuré que leur langue, dont il ne reste plus que quelques noms géographiques conservés par Ptolémée et par les itinéraires anciens, a été remplacée par le latin, que les légionnaires romains ont répandu dans cette contrée, et qui, insensiblement transformé par les emprunts faits surtout aux langues slaves, est parlé aujourd'hui par les huit millions de Roumains qui peuplent la Moldavie, la Valachie, une partie de la Transylvanie, du Banat et certains districts de la Bulgarie et de la Macédoine, sans qu'il soit cependant permis d'affirmer que les Roumains nous représentent les Daces, et que les Daces soient des Scythes.

Cinq questions relatives à la géographie romaine s'adressent à ceux qui joindront à la pratique des textes grecs et latins des connaissances archéologiques et épigraphiques assez étendues. Il s'agit en effet, dans une de ces questions, d'expliquer ce qu'étaient les onze régions de l'Italie à l'époque d'Auguste, et d'étudier la période de transition qui sépare l'établissement de ces divisions de la création des provinces dans la même péninsule au temps de Dioclétien, — dans une autre, de découvrir l'origine du dédoublement des pro-

vinces impériales et sénatoriales dans l'empire entre les mêmes époques, — dans une troisième, s'il est possible de tracer la ligne des douanes de la Gaule. Pour ce dernier travail, il faudrait d'abord, à ce qu'il semble, expliquer que la douane romaine, percevant sur toutes les marchandises introduites dans ce pays un droit unique s'élevant au quarantième de leur valeur, était désignée sous le nom de *quadragesima Galliarum*, appellation qui servira peut-être à faire retrouver quelques-uns des points où passait cette frontière fiscale. S'inspirant des nécessités nouvelles que la science épigraphique, créée par Borghesi et si largement développée par MM. Léon Renier, Mommsen, Henzen et de Rossi, impose aujourd'hui à tous ceux qui s'adonnent à ces études, le quatrième groupe a dû par de telles questions appeler l'attention de l'Europe savante sur la révolution, disons mieux, sur l'éclosion de la vraie géographie historique. On ne peut plus se contenter désormais des discussions sur l'emplacement d'*Alesia* ou du *Portus Itius*; le temps est passé où la topographie et les identifications des noms et des lieux anciens avec les noms et les localités modernes défrayaient les ouvrages des Valois, des d'Anville, des Mannert, des Ukert, et naguère encore des Walckenaer et des Forbiger. Il faut rendre la géographie plus vivante et plus instructive; nous voulons voir la famille gauloise et romaine organisée en société, nous voulons connaître l'ordre politique, civil et religieux qui la régissait, quels magistrats la gouvernaient, comment se répartissaient les différens services administratifs, militaires, religieux et financiers; nous ne sommes pas moins curieux d'apprendre à quel régime étaient soumises les cités : si Marseille, Lyon, Nîmes et Rennes par exemple avaient reçu la même constitution municipale ou ne possédaient pas au contraire des institutions essentiellement diverses, donnant à chacune d'elles une vie propre et un caractère singulièrement original qu'elles ont perdus dans le système uniforme des temps modernes. Celui qui nous dirait même quelle était la condition des petites gens dans le système municipal de la Gaule romaine, s'ils n'avaient pas leurs corporations, leurs conseils de prud'hommes, leurs colléges ou confréries religieuses, serait, nous le croyons, fort écouté. C'est là qu'est aujourd'hui la science : tout ce qu'on a fait jusqu'à présent n'était que la préparation ou, si l'on veut, l'introduction à la science; on exige en un mot que la géographie romaine nous éclaire sur le pays qu'on doit étudier, aussi complétement que la géographie contemporaine nous renseigne sur les contrées qu'elle décrit. Si nous ouvrons un manuel pour connaître l'Angleterre ou la Russie, nous y cherchons non pas seulement les noms des villes, mais bien tous les renseignemens possibles sur l'administration, le culte, les divisions, les services publics, les res-

sources économiques, le commerce, l'industrie, l'organisation sociale, les armées, la levée des troupes, la marine, l'effectif des flottes, etc. C'est précisément tout cela que nous demandons à une géographie historique de l'Italie ou de la Gaule. Personne n'a encore tenté de faire un livre de ce genre. On répondra que les textes classiques ne sauraient nous en fournir les élémens, que Tacite ou Dion Cassius n'ont pas plus entrepris de nous faire comprendre ce qu'étaient un légat propréteur, un procurateur du *vingtième des successions*, ou du *quarantième des Gaules*, un flamine d'Auguste, des sévirs augustaux, etc., que M. Thiers dans ses *Histoires de la Révolution* ou *du Consulat et de l'Empire* ne nous a expliqué ce qu'était un évêque, un président de tribunal, un sous-préfet, un maire et un conseil municipal, et que les historiens du XVIIIe siècle enfin ne nous ont éclairés sur les pays d'états, les bailliages, les élections, etc., et la raison en est simple : leurs contemporains le savaient trop bien. Dans une géographie de la France actuelle, toute explication sur l'ordre de choses établi paraîtrait oiseuse et même naïve; il en était absolument de même au temps de Tacite et au siècle de Saint-Simon. Malheureusement cet ensemble administratif, que tous les témoins ne connaissent souvent que trop bien, a disparu, cent ans après la révolution qui l'a renversé, personne ne s'en souvient plus; une des questions les plus redoutées de nos jeunes professeurs d'histoire à l'agrégation est le tableau de l'organisation des services publics en 1788, c'est-à-dire d'un système administratif sous lequel nos pères ou tout au moins nos grands-pères ont vécu.

Il nous reste heureusement pour toutes les institutions disparues des témoins officiels et irrécusables qu'il faut savoir interroger; pour l'époque moderne, nous avons les archives et les papiers publics; pour l'époque romaine, nous avons les inscriptions. Il en existe environ six mille pour la Gaule. Quand on les aura étudiées et comparées avec les auteurs classiques et les textes des lois théodosiennes, on pourra aborder la géographie administrative de la Gaule sous la domination romaine. En attendant, il faut que l'archéologue rassemble les bornes milliaires encore subsistantes sur le sol ou dans les collections publiques et privées, et compare les résultats authentiques qu'elles nous fournissent tant pour la chronologie que pour les distances avec les itinéraires connus sous les noms de *Table antonine*, de *Table de Peutinger*, etc., que l'épigraphiste fasse connaître pour toutes les provinces de l'empire les principaux centres religieux du culte officiel de Rome et d'Auguste, l'étendue de ces juridictions sacerdotales, qui étaient de deux degrés, et qu'il recherche s'il n'existe pas quelque rapport entre ces circonscriptions païennes et celles que le christianisme a assignées

aux archevêchés métropolitains et aux diocèses épiscopaux. Par cet énoncé même, on semble donner à entendre que la province romaine avec ses *sacerdotes* ou flamines de degré supérieur, et la cité avec son flamine municipal, sont précisément, comme l'a démontré déjà M. Léon Renier dans son cours du Collége de France, les moules tout préparés dont s'est emparé le christianisme le jour où Constantin a proclamé la paix de l'église; si bien que les provinces métropolitaines ecclésiastiques et les diocèses, ces divisions, — de beaucoup les plus importantes qui aient jamais existé, puisqu'elles ont traversé presque sans altération une période historique de quinze cents ans, de Constantin à la révolution française, — ne seraient autre chose que les provinces et les cités romaines.

La section historique a été ensuite amenée, par un enchaînement tout naturel, à s'occuper des divisions du sol sous les deux premières races de nos rois, et elle s'enquiert de ce qu'étaient la *centaine* et la *vicairie*, subdivisions du *comté*. Elle aurait pu ajouter à cela, — et peut-être le fera-t-elle, — une question de numismatique : ce que la connaissance des monnaies mérovingiennes par exemple peut ajouter aujourd'hui aux renseignemens géographiques et topographiques dont Grégoire de Tours, Frédégaire et les plus anciennes chartes sont si avares. M. Anatole de Barthélemy a publié une liste de 776 noms de localités qui se lisent sur les pièces de cette série; mais sa liste est fort défectueuse, car on en connaît plus de 1,200, dont une notable partie est encore à identifier. M. Ponton d'Amécourt, l'heureux possesseur de la plus riche collection qui existe de ces monnaies, pourrait mieux que personne nous en instruire, et donner suite aux études qu'il a déjà publiées sur la géographie de la première et de la troisième Lyonnaise, refaites pour la Bourgogne et la Touraine à l'aide de ses cartons, disons mieux, de ses écrins numismatiques.

Les dernières questions posées par le groupe historique portent sur les documens relatifs aux navigations européennes, autres que celles des Portugais, le long des côtes d'Afrique au commencement des temps modernes, puis sur la connaissance exacte des terres de la région polaire, et pour l'ethnographie, sur la race blanche dont la présence a été constatée dans l'extrême Orient, sur la population nègre que l'on rattache aux *negritos* océaniens, sur les deux types, noir et blond, qui se trouvent en opposition avec l'unité linguistique chez les peuples de l'Europe et de l'Asie pendant toute la durée des siècles historiques; la dernière question ethnographique porte sur les caractères et l'extension des Gallas en Afrique. On a cru devoir écarter les questions européennes comme touchant de trop près à la politique; nous avouons ne pas bien comprendre en quoi les données d'une science aussi exacte que doit et peut l'être l'ethnogra-

phie, qui repose sur une statistique aujourd'hui parfaitement établie pour les pays d'Europe, peuvent éveiller les susceptibilités les plus ombrageuses. Si les faits admis par tel savant ne sont pas rigoureusement exacts, le congrès offre une belle occasion de les rectifier. S'il est pénible pour les Hongrois par exemple d'entendre proclamer qu'il n'y a que 5 millions de Magyars environ contre 16 millions 1/2 de Slaves en Autriche, s'il est importun pour les 40 millions d'Allemands de voir constater qu'il existe 60 millions de Slaves, alors il faut cacher les belles cartes ethnographiques que la Russie, l'Autriche et la Prusse elle-même ont coloriées chacune en étendant un peu trop peut-être la teinte plate qui désigne la race qu'on avait intérêt à voir prédominer.

Il est à regretter que l'on n'ait pas ajouté au même programme quelques questions sur l'histoire de la géographie; on reconnaît à cette lacune que M. d'Avezac n'a pas assisté aux séances de la commission. L'auteur du mémoire sur *Aethicus* et de tant de travaux sur les découvertes des navigateurs des XVe et XVIe siècles, et sur les rares témoignages qui nous en restent, aurait pu mieux que personne enrichir le programme du quatrième groupe : l'on eût été assuré que tous les problèmes de ce genre dont il n'a pu donner lui-même la solution eussent été bien réellement les *desiderata* de la science. Habitué à creuser les questions qu'il traite, à y revenir sans cesse, exigeant pour lui-même au-delà de ce qu'on peut dire, M. d'Avezac a toujours été fort éloigné d'aborder les périlleuses tâches des grandes publications et des travaux de longue haleine. Il n'a jamais songé par exemple à assumer sur lui la lourde entreprise d'écrire une histoire générale de la géographie. L'homme que des qualités différentes, mais non moins louables, désignaient pour cette œuvre utile de vulgarisation, M. Vivien de Saint-Martin, était le seul peut-être que l'étendue de ses connaissances mît à même de nous exposer en un seul volume l'histoire des découvertes, des systèmes et des progrès de la science géographique depuis Homère jusqu'à nos jours. En effet, M. Müllenhoff, de Berlin, — qui par ses notices sur l'empire d'Auguste, puis par ses études sur les peuples barbares de la Germanie, et surtout par son premier volume des *Antiquités allemandes*, a su conquérir le titre de successeur des Mannert, des Ukert et des Forbiger, disons mieux, M. Müllenhoff, qui est à cette heure le vrai représentant de la géographie historique en Allemagne, — s'est borné jusqu'à ce jour à l'antiquité classique. Quoique le titre de ce premier volume semble nous introduire dans le moyen âge, il ne faut pas s'y tromper, il ne traite guère que de Festus Avienus et de Pythéas de Marseille, qui vivait au IVe siècle avant notre ère, et, à moins que, par une exagération comique du système bien connu des revendications al-

lemandes, il ne veuille faire de Pythéas un Teuton, on ne voit pas bien nettement ce qu'il peut avoir à faire avec les antiquités germaniques. M. Peschel, d'Augsbourg, se borne par contre à l'histoire des découvertes géographiques de la période moderne : ni l'un ni l'autre de ces savans n'était donc appelé à entreprendre le travail d'ensemble que M. Vivien de Saint-Martin vient de publier. On le lira avec plaisir et avec fruit. L'auteur paraît suffisamment maître de toutes les parties de son vaste sujet, mais c'est surtout pour la partie moderne qu'il mérite une approbation presque sans réserve; enfin, dans un sujet où le côté technique ne pouvait être évité, il a su le rendre intéressant et parfois agréable. L'homme qui a consacré plus de cinquante années de sa vie à l'étude de la géographie n'a guère plus rien à apprendre de personne sur la science qu'il professe : aussi les lacunes qu'on remarque dans son livre ne sont-elles pas imputables sans doute à des omissions involontaires. Il n'ignore pas probablement les textes géographiques découverts en 1860 sur les murs de Karnak et les longues listes des contrées de l'Asie déchiffrées dans les salles de Khorsabad, en face de Ninive. Pour notre part, nous n'eussions pas hésité à donner le premier rang à ces découvertes, car nous les jugeons de beaucoup plus intéressantes, même pour le plus grand nombre des lecteurs auxquels s'adresse l'auteur, que ses digressions sur la chimérique géographie d'Homère. La Bible, dont M. Vivien de Saint-Martin parle si bien, est elle-même devancée par ces documens authentiques quarante fois séculaires, et il faut se rappeler que l'Égypte touchait à sa décadence quand la Grèce se nourrissait encore de glands. N'eût-il pas été plus nouveau et plus instructif d'ouvrir par ces respectables monumens des plus anciens âges son vaste inventaire géographique? Ou ne serait-ce pas que son livre, écrit depuis longtemps déjà, ne se trouve plus au courant de la science sur ce point? En revanche, l'Inde occupe la place qui lui est due, et l'importance des conquêtes scientifiques des Grecs, d'Alexandre et des Ptolémées nous a paru bien comprise et bien résumée. On ne peut en dire autant de l'époque romaine, qui est visiblement sacrifiée. Une ou deux pages sur les itinéraires, sur les tables antonine et peutingérienne, ces documens précieux qui nous donnent, pour ainsi parler, la charpente vraie de l'*orbis romanus,* seront jugées d'un avis unanime absolument insuffisantes. La partie de ce livre qui est relative au moyen âge et aux temps modernes ne mérite, nous le répétons, que des éloges à peu près sans restriction; quelques omissions cependant doivent être signalées : ainsi qui croirait que parmi tant de noms de voyageurs contemporains, surtout de voyageurs anglais et allemands, celui de notre regretté collaborateur Guillaume Lejean ne figure pas une seule fois quand personne

à l'étranger, même à Berlin et surtout à Gotha, n'hésite à le mentionner parmi les héroïques chercheurs qui ont ajouté leur pierre à l'édifice de la science, leur champ nouveau aux terres conquises, et le souvenir de leur courage et de leur mâle fermeté à l'histoire des découvertes? Le *Voyage aux deux Nils*, l'exploration du Bahr-el-Ghazal, l'Abyssinie parcourue en entier, l'expédition de Perse et les quatre séjours prolongés dans les Balkans, peuvent paraître des titres plus que suffisans à un mot d'éloge, à une mention tout au moins. Espérons encore que l'omission du nom de Lejean n'est qu'un oubli involontaire.

Nous ne saurions, en terminant l'examen des travaux particuliers à la branche historique, trop recommander aux philologues de ne pas dédaigner le secours précieux de la géographie. Un exemple récent fera mieux comprendre l'opportunité de ce conseil. Un jeune philologue, M. Vinson, qui a pris pour spécialité les études ibériennes, vient de démontrer, après bien des recherches méthodiques, qu'il était parvenu à un résultat absolument nul, que dans l'état actuel de la science il était impossible de dire si les Basques étaient les descendans des Ibères ou de tout autre peuple; il estime qu'on doit également s'abstenir de parler de ces mêmes Ibères, de dire ce qu'ils étaient, d'où ils venaient, à quel système se rattachait leur langue. On ne peut, selon lui, se permettre aucune conjecture, encore moins énoncer la plus timide hypothèse à leur égard, sous peine de rompre en visière avec toutes les règles nouvelles de la saine recherche scientifique. Il va même si loin dans cette voie, et nous donne si peu d'espoir de découvrir l'ombre d'une solution à ce problème qu'on est tenté de se demander si le résultat absolument négatif auquel il est parvenu mérite le quart de la peine qu'il a prise. Cependant, s'il eût étudié avec plus de soin qu'il ne l'a fait la carte d'Espagne, celle du midi de la Gaule et de la rivière de Gênes, il eût été contraint de reconnaître dans tous ces pays la présence de certains noms géographiques qui se rencontrent là précisément où les traditions classiques placent le séjour des Ibères, et il eût constaté que ces mêmes noms ne se trouvent nulle part ailleurs en Europe, qu'ils sont surtout reconnaissables aux formes initiales en *iti*, *ili*, *iri*, comme *Ilipa*, *Ilercao*, *Illergertes*, *Iria*, et aux formes finales en *beris*, comme *Illiberis*; il eût considéré sans doute comme fort remarquable que ces noms géographiques abondassent là où la présence des Ibères est bien prouvée, comme dans l'Andalousie, le centre de l'Espagne, l'Aragon (ancienne Celtibérie), la Haute-Gascogne (Auch s'appelait encore *Elimberis* au temps d'Auguste) et le Roussillon (Elne a porté le nom d'*Illiberis* jusqu'au IVe siècle, où elle reçut celui qu'elle porte encore d'*Helena*, mère de Constantin), tandis qu'ils ne se rencontrent pas dans les contrées mêmes de l'Es-

pagne où les Celtes ont dominé presque exclusivement, comme dans les régions du nord-ouest, en Galice par exemple, et qu'ils sont fort rares sur la côte maritime, où les Phéniciens ont laissé dans d'autres noms géographiques évidemment sémitiques un témoignage non moins parlant de leur domination prolongée. Sans rien préjuger de l'origine des Basques, ne peut-on raisonnablement considérer ces noms géographiques comme les vestiges manifestes des Ibères, *Iberi*, que les Carthaginois et les Romains ont reconnus comme ayant été leurs prédécesseurs en Espagne, et que les Gaulois ont certainement rencontrés dans le sud de notre pays? Il faudrait être bien attaché aux règles, qu'on a d'ailleurs un peu faites soi-même, pour ne pas attribuer un très haut degré de vraisemblance à une présomption aussi satisfaisante *a priori*, bien qu'elle n'ait pas la rigueur d'une démonstration mathématique (1).

III.

Les trois derniers groupes (économique, didactique et des voyages) ne nous paraissent pas avoir fourni jusqu'à ce jour un programme en rapport avec l'état de la science, et il y a tout lieu de croire que les savans qui les composent ne nous ont pas donné leur dernier mot. Les questions du premier de ces groupes portent principalement sur les causes des émigrations et des colonies, et sur la recherche des meilleurs systèmes de colonisation, sur l'association possible des intérêts commerciaux et des intérêts scientifiques; puis viennent des questions d'ingénieurs plutôt que de géographes, sur les percemens des isthmes, les ponts tubulaires et, bien entendu, l'éternel problème du canal interocéanien, — sur les voies projetées entre l'Europe, l'Inde et la Chine, sur les avantages qu'on pourrait retirer de la création d'une mer intérieure au sud de l'Algérie, sur la recherche des régions du globe les plus riches en combustibles miné-

(1) Un jeune professeur de l'Université, M. Luchaire, a parcouru les pays où l'on parle encore cette langue, et il est arrivé à des résultats tout différens. Il y a recueilli des noms de localités modernes tels que *Hiriberri* dans le Labourd, la Soule, la Basse-Navarre, *Uribarri* dans le Guipuscoa et la Biscaye. Il nous écrivait naguère : « Le critique le plus prévenu contre les étymologies ne pourra se refuser à identifier ces noms modernes avec ceux d'autres localités anciennes, telles que *Eliberre* (Table de Peutinger), ou *Elimberris* (Pomponius Mela), nom ancien d'*Augusta Auscorum* (Auch), et d'*Illiberre* ou *Illiberris* (Elne). Les noms géographiques du pays basque fournissent beaucoup d'exemples de ces radicaux, *iri* signifiant ville et localité (formes dialectales *hiri* et *uri*), et terminés en *berri*, signifiant nouveau (forme dialectale *barri*). Dans la nomenclature actuelle de ce pays, on trouve *uli* pour *uri*, *ili* pour *iri*. L'*s* final d'*Elimberris* ou *Illiberis* est une consonne euphonique ajoutée par les latins. »

raux avec la statistique de ces derniers, enfin sur les points de la mer qui offrent le plus de ressources pour la pêche, — toutes questions sur lesquelles les sociétés savantes ne peuvent avoir, il faut bien se l'avouer, qu'une action assez peu décisive. Lorsque de grands intérêts politiques et commerciaux sont en jeu, et surtout lorsque les capitaux se mettent de la partie, les compagnies se forment comme par enchantement, les ingénieurs abondent, tous les hommes compétens sont aussitôt requis par tous les hommes intéressés, et l'on sait bien trouver la meilleure route, percer les tunnels, creuser les canaux, découvrir les gîtes de houilles, sans que les géographes s'en mettent en peine; on ose même, sans leurs conseils, armer des navires pour la pêche, les pêcheurs de Dundee, de Hull, de Dieppe et de Bayonne en savent plus long là-dessus que le cinquième groupe du congrès de géographie de Paris. Combien de mémoires oiseux n'avons-nous pas lus et entendus dans les sociétés savantes sur le percement de l'isthme américain! Les États-Unis, l'Angleterre, la France même, ne se sont pas refusé cet innocent passe-temps; à quoi tous ces discours ont-ils servi? Le jour où il se rencontre un homme résolu, ayant l'obstination héroïque et cette invincible puissance de l'idée fixe, qui a fait la force de M. de Lesseps, le jour où cette volonté de fer aura trouvé l'argent, on saura très promptement si c'est dans le Nicaragua ou à Panama qu'il convient d'attaquer l'obstacle, on saura dans le même temps le moyen le plus pratique et le plus économique de le surmonter, et quels résultats rémunérateurs il est permis d'attendre de l'entreprise, et l'on peut se tenir pour assuré que ce qui aura été dit sur tout cela dans le congrès ne pèsera pas d'un grand poids dans l'affaire. Ces sortes de questions n'ont donc pas un bien sérieux intérêt; on ferait mieux de n'en retenir que la statistique, d'une part, qui doit toujours précéder et éclairer les grandes opérations commerciales, et d'autre part cette espèce de calcul des probabilités sur les résultats qu'on en peut attendre, encore ce dernier point est-il presque toujours bien problématique. Les économistes théoriciens se trompent le plus souvent dans leurs pronostics; témoin ce qui s'est passé pour le canal de Suez, qui a déjoué tant de prévisions en Angleterre surtout, et qui sert presque exclusivement aujourd'hui ceux-là mêmes qui avaient mis tout en œuvre pour en empêcher l'exécution.

Nous nous demandons encore si c'est bien une question de géographie que celle qui est ainsi formulée dans le programme du cinquième groupe : « quels sont les procédés industriels de la Chine, de l'Indo-Chine, du Japon et de l'archipel de la Sonde qui pourraient être utilisés par les fabricans européens? » Le procédé! c'est précisément la chose dont on ne peut trafiquer, qui peut se perdre

assurément, mais qui ne s'échange pas : c'est la teinture rose des satins de Lyon, ce sont les tapis des Gobelins, le reflet métallique des faïences de Pesaro, la pâte, la couleur et le vernis des porcelaines de la Chine et du Japon. On peut dire en un certain sens que le procédé n'est pas même personnel à l'artisan : souvent le terroir est de compte à demi dans le secret; c'est le trésor du sol, c'est le bienfait providentiel qui fixe et retient la fortune dans les lieux où le génie d'un peuple a marqué son empreinte. En tout cas, si nous avions la fantaisie innocente d'être initiés aux mystères des procédés industriels de la Chine et du Japon, ce n'est pas aux savans du congrès de Paris que nous irions en demander la confidence.

La dernière question présentée par ce groupe est ainsi conçue : « quelles sont les lois naturelles, économiques et historiques qui président à la naissance, à la distribution sur le sol, à l'accroissement et au déclin des villes? » Comme cette question a de quoi tenter plus d'un économiste et plus d'un géographe, elle a déjà reçu une solution dans ses parties essentielles, du moins par l'ouvrage allemand que M. J.-G. Kohl vient de publier à Leipzig sur la *Position géographique des capitales de l'Europe*, livre d'ailleurs remarquable autant par la force que par la nouveauté des raisons dont l'auteur appuie ses préférences. Rendons-lui la justice qu'il ne nous a pas rendue, que ce soit là du moins un de nos modestes avantages sur les savans de ce pays.

Les sujets de questions qui incombaient au sixième groupe (didactique) étaient peut-être les plus importans de tous, car ils devaient surtout porter sur l'enseignement de la géographie. Le programme de ce groupe, qui n'est encore qu'à peine ébauché, ne porte guère jusqu'à présent que sur les instrumens matériels, sur l'outillage de l'enseignement, et nullement sur le grand point qui domine tout le reste aujourd'hui, celui de la meilleure méthode d'initiation et de diffusion. Une de ces questions est ainsi conçue : « ne serait-il pas très utile de mettre à la disposition des établissemens d'instruction certains instrumens géographiques? » Il n'y a qu'une réponse à faire à cela, et elle est fort courte : « oui, sans doute! » On peut ajouter que ce serait fort utile pour les élèves, mais ne serait pas mauvais non plus pour ceux qui ont à céder un certain stock de plans en reliefs, de globes, de sphères célestes, etc. En dehors de la question mercantile, nous ne voyons pas qu'il y ait là matière à une discussion, encore moins à un mémoire. Une autre question porte : « ne serait-il pas utile que les sociétés géographiques reçussent communication des catalogues, des cartes, etc., qui appartiennent aux bibliothèques de province? » Il ne peut y avoir de doute à cet égard, mais ce n'est pas à l'Europe savante réunie

qu'il faut adresser cette question : c'est à proprement parler une demande d'autorisation qu'il convient d'envoyer au ministre compétent et aux archivistes ou bibliothécaires obligeans. De semblables questions ne sauraient constituer un programme didactique. Ce qui doit évidemment préoccuper surtout le sixième groupe, c'est, nous le répétons, la question capitale de la méthode. Il faut, au moment où nous sommes, chercher les moyens de rendre l'enseignement de la géographie aussi sérieux que possible, tout en lui donnant l'attrait sans lequel il n'y a ni professeur écouté ni élèves attentifs; il faut intéresser et gagner les enfans comme les hommes, — plus que les hommes. Il est temps de renoncer à exercer exclusivement la mémoire en fatiguant l'esprit par de vaines nomenclatures. Il faut en second lieu rédiger un programme d'études géographiques où les matières s'enchaînent étroitement, où les divisions qu'on croit devoir adopter soient justifiées et les classifications raisonnées. Voilà ce qu'il faut proposer aux méditations des savans du congrès de Paris. Aussi bien quelques-uns ont-ils déjà leurs systèmes tout préparés, éprouvés même et déjà mûris par l'expérience. Comparer entre eux ces divers systèmes, préconiser ceux qui ont donné les meilleurs résultats, c'est là ce qui serait vraiment à l'ordre du jour, et c'est à cette heure la chose capitale à trouver, à formuler et à répandre. Grâce à l'extension extraordinaire qu'a prise la géographie par l'adjonction de tant de sciences autrefois étrangères à ses études, il importe surtout, — on le comprend sans peine, — d'éviter la confusion et le désordre, de ne pas se laisser détourner de son objet principal en contenant dans de justes limites les prétentions envahissantes de certaines branches et de maintenir entre elles un équilibre devenu plus que jamais nécessaire. Osons dire que ce qu'on attend d'une société de géographie française plus que d'aucune autre en Europe, c'est sinon une solution toute faite, au moins un appel intelligent et opportun à cet esprit de méthode qui a toujours dirigé les travaux de nos hommes d'étude, a produit les leçons fructueuses de nos professeurs et fait l'honneur de notre enseignement national.

Ces observations peuvent s'appliquer à aussi bon droit au programme du septième et dernier groupe, celui des voyages. Cependant une des questions qui y figurent, question si vaste qu'elle semble n'avoir d'autres bornes que celles du monde, sollicite toute espèce de relations de voyages en pays peu connus et de descriptions générales des contrées nouvellement explorées. Ceci demandait à être divisé et précisé. Quant au reste, nous ne comprenons guère des questions rédigées comme celle-ci : « quelle conduite doit tenir un voyageur dans un milieu fanatique, particulièrement lorsqu'il est en butte à des menaces? » C'est là le catéchisme du

voyageur, ce ne sont pas des questions scientifiques. On en doit chercher la réponse dans les *Guides*, non l'attendre des délibérations solennelles d'un congrès européen. On pourrait répondre à la première de ces deux interrogations : quand on se trouve dans un milieu fanatique, il faut avant tout du jugement et du tact, comme il en faut dans toutes les circonstances difficiles de la vie; malheureusement cela ne s'acquiert pas. Tout cela n'est pas sérieux; heureusement ces programmes n'ont rien de définitif.

Outre les discussions scientifiques et la lecture des mémoires qui auront lieu dans les salles respectives de chacun des sept groupes susnommés, ces assises européennes des sciences géographiques comporteront une exposition de livres et de cartes. On y pourra prendre une idée peut-être plus favorable qu'on ne le pense communément de nos progrès. L'on verra combien les préjugés accrédités et habilement entretenus dans le public par des rivaux intéressés devront disparaître surtout à la vue des derniers spécimens de la cartographie française. Si l'exposition de Vienne a déjà prouvé que Justus Perthès de Gotha et les maisons de Vienne, de Londres et de Saint-Pétersbourg ne pouvaient disputer le premier rang à notre librairie géographique nationale pour l'importance de la production, le congrès de Paris permettra à quelques-unes d'entre elles, notamment aux éditeurs du grand Atlas de M. Vivien de Saint-Martin et de la carte de France de M. Ehrard, de faire classer ces œuvres nouvelles fort au-dessus des plus beaux spécimens allemands, russes ou anglais. Aucun de ces derniers ne pourra assurément soutenir la comparaison avec la carte de Suisse de l'Atlas Vivien, dont la gravure représente avec une désespérante perfection, qui rappelle à une échelle beaucoup plus réduite le célèbre travail du général Dufour, le relief du sol et la physionomie du pays : l'œil tour à tour plonge dans la profondeur des vallées, plane sur la cime des monts blanchis par les glaciers, et se repose dans les plaines ondulées des cantons du nord, sans que la lettre fine, nette et toujours lisible nuise à l'aspect pittoresque et à l'exactitude des lignes de construction ou aux hachures figurant les projections d'ombres et de lumières. Tout compte fait, l'éternel reproche qu'on nous adresse d'ignorer la géographie cesse d'être vrai aujourd'hui malgré sa banalité, et, si nous n'y sommes pas encore bien habiles, nous sommes du moins en passe de le devenir. Nous commençons à l'apprendre, à la savoir même un peu, et peut-être serons-nous bientôt en état de l'enseigner aux autres.

ERNEST DESJARDINS.

LES

CONTEURS FRANÇAIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

On a souvent comparé, au point de vue des productions de l'esprit, le siècle de Louis XIV et le siècle de Voltaire; mais on a toujours oublié dans le parallèle les romans et les contes, et par cette branche de notre littérature la supériorité appartient sans conteste au dernier venu. Malgré les désastres de la fin du grand règne, malgré les catastrophes financières de la régence, les malheurs de la guerre de sept ans, la bulle *Unigenitus* et les folies mystiques des convulsions, la fantaisie déborde au XVIIIe siècle. Tandis que d'un côté les philosophes, les physiocrates et les publicistes ouvrent une vaste enquête sur les droits des peuples et des gouvernemens, les sources de la misère et de la richesse, la religion et la science, une foule d'écrivains se donnent libre carrière dans le domaine de l'imagination. Placés sur la limite indécise de l'ancien régime et de la société nouvelle qui surgira de la révolution, ils rappellent par certains côtés rétrospectifs Segrais et Mlle de Scudéry, et par d'autres ils annoncent les déclamations des clubs contre la superstition, les doléances des états-généraux contre les abus, et dans tous les cas ils donnent une idée exacte de ce singulier mélange de corruption et d'idées généreuses, de tolérance religieuse et d'intolérance philosophique, de frivolité et d'ardente passion pour la recherche de la vérité, qui est comme le fond même de notre tempérament national. Sous les derniers Bourbons, pour la langue comme pour les idées, l'évolution est profonde, et le même fait se produit dans les relations de l'intelligence internationale. L'Italie et l'Espagne sous Louis XIII et sous Louis XIV avaient seules attiré l'attention des

écrivains français. Sous Louis XV, ils quittent le midi pour le nord, l'Espagne pour l'Angleterre, et peut-être aurions-nous eu des maîtres dans nos voisins, si Lesage, l'abbé Prévost, J.-J. Rousseau, Voltaire, Bernardin de Saint-Pierre, ne leur avaient opposé les chefs-d'œuvre d'observation, de passion, d'ironie, d'analyse profonde qu'on appelle *Gil Blas*, *Manon Lescaut*, *la Nouvelle Héloïse*, *Candide*, *Paul et Virginie*. Comme les comédies de Molière, les fables de La Fontaine, les tragédies de Corneille, ces livres éclatans sont entrés dans la postérité; ils resteront les contemporains de tous les âges; ils appartiennent à tous les peuples, comme *Don Quichotte*, et comme lui ils parlent toutes les langues. Ils n'est pas un lecteur français qui ne les connaisse, pas un critique qui ne leur ait consacré quelques pages; nous n'avons donc point à y revenir ici, car nous ne pourrions que répéter ce qui a été dit vingt fois, et nous nous bornerons à les saluer en passant, pour étudier à côté et au-dessous d'eux le mouvement général de la littérature d'imagination au XVIIIe siècle, comme nous l'avons fait ici même pour le moyen âge et l'époque de Louis XIV (1).

I.

Il faudrait tout un volume pour reproduire les titres des romans publiés durant la période qui s'étend de la régence à 1789. Le genre historique inauguré par Mlle de Scudéry est représenté dans la première moitié du siècle par des écrivains de troisième ordre, complétement oubliés aujourd'hui et bien dignes de l'être. Les personnages qu'ils mettent en scène sont aussi ridicules que Faramond et le grand Cyrus; il faut arriver à Mme de Tencin, à Marmontel et à Florian pour rencontrer des œuvres qui trouvent encore quelques rares lecteurs, ce qu'elles doivent bien moins à leur valeur propre qu'à la réputation dont elles ont joui dans leur temps, car les admirations littéraires se perpétuent comme les préjugés. Le *Bélisaire* de Marmontel, publié en 1767, eut un immense succès. Censuré par la Sorbonne, qui n'y découvrait pas moins de trente-sept impiétés, condamné, comme l'*Émile*, par l'archevêque de Paris, il fut défendu par Voltaire; c'était plus qu'il n'en fallait pour lui faire une grande réputation au moment où l'opinion publique réclamait énergiquement la liberté de la pensée; mais aujourd'hui qu'il n'est plus soutenu par l'anathème, c'est encore lui faire une belle place que de le classer au second rang des médiocrités estimables. Du reste, ce n'est pas dans les romans historiques qu'il faut chercher l'origi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1873 et du 1er mars 1874.

nalité du XVIIIe siècle, c'est dans les romans de mœurs et surtout les romans anti-religieux.

Marivaux, Crébillon fils, Rétif de La Bretonne, Laclos et Louvet de Couvray sont dans le roman de mœurs les maîtres du genre, et parmi ces maîtres Marivaux est le seul qui prête encore à quelques-uns de ses personnages des sentimens honnêtes. Les autres ne font que glorifier la corruption. Crébillon, dans *le Sopha*, dans *les Égaremens du cœur et de l'esprit*, arrache tous les voiles et ouvre tous les rideaux des boudoirs, ce qui n'a pas empêché d'Alembert de dire qu'il a tracé du pinceau le plus délicat les raffinemens, les manies et les grâces de nos vices. Ce sont encore les grâces de nos vices qui ont inspiré Rétif de La Bretonne, l'écrivain le plus fécond de son époque, car vingt ans avant sa mort il se vantait déjà d'avoir mis en circulation mille six cent trente-huit contes, nouvelles et romans. Imprimeur habile, il composait quelquefois typographiquement des pages entières sans se donner la peine de les écrire, et son œuvre complète forme une collection de plus de deux cents volumes. Sur ce nombre, le *Paysan perverti* a seul survécu, parce que la donnée en est juste et qu'on y trouve quelques pages empreintes d'une grande vérité d'observation. Rétif, en écrivant ce livre, avait eu son heure, et pour lui, comme pour bien d'autres, cette heure n'est plus revenue. Quant aux *Liaisons dangereuses* de Laclos, elles rivalisent, en fait d'analyse effrontée, avec le *Faublas* de Louvet de Couvray, et dépassent *le Sopha* de Crébillon, car il est à remarquer que, plus on avance dans le XVIIIe siècle, plus les romanciers en vogue s'attachent, comme on le fait trop souvent de nos jours, à choisir des types moralement dégradés. Par une singulière coïncidence, c'est à la veille même de la révolution que le roman licencieux donne ses plus tristes produits : *les Liaisons dangereuses* ont paru en 1782, *Faublas* en 1789, et l'œuvre insensée qui résume toutes les infamies des débauches païennes, *Justine*, en 1791.

Les femmes tenaient trop de place dans la société pour rester en dehors du mouvement littéraire; mais leurs œuvres forment le plus grand contraste avec celles que nous venons de rappeler. Autant les romans de Crébillon fils et de Rétif de La Bretonne sont brutalement cyniques, autant ceux de Mmes de Graffigny et Riccoboni sont délicats et voilés de grâce discrète jusque dans l'analyse des passions les plus orageuses; c'est qu'en effet la corruption du cœur et de l'esprit était chez les femmes à l'état d'exception. Les filles de théâtre, les courtisanes à la mode, et dans la noblesse et la haute bourgeoisie parisienne quelques beautés faciles défrayaient à elles seules les galanteries de la ville et de la cour, de la robe et de l'épée.

Celles-là pouvaient prendre la devise du régiment de Picardie (1), mais en dehors de ce groupe commun à tous, qui faisait de l'amour banal ou de l'amour payé un perpétuel impromptu, les femmes à Paris comme dans la province se montraient sévères dans leurs mœurs, et sans nul doute plus sévères qu'au moyen âge. Seulement on les a jugées d'après quelques types scandaleux, comme on a jugé le clergé d'après le cardinal Dubois, les abbés apocryphes que Mercier appelle de petits houzards sans rabat ni calotte, et quelques grands bénéficiers tels que le comte de Clermont, qui cumulait le titre de lieutenant-général des armées du roi avec celui d'abbé du Bec, de Saint-Claude, de Marmoutier, de Chaalis, et qui avait trouvé le moyen avec 300,000 livres de rentes de faire 20 millions de dettes qu'il ne paya jamais.

Sous la régence et dans les premières années du règne de Louis XV, *les Récréations des capucins*, *les Nonnes galantes*, *Vénus dans le cloître*, *les Jésuites en belle humeur*, rappellent la verve satirique des trouvères; mais, tout en se moquant des capucins et des jésuites qui s'attardent sur la route du paradis pour prendre gaîment leur part des joies de ce monde, les conteurs ne mettent en cause ni l'institution monastique en elle-même, ni la tradition chrétienne. Ils ramassent çà et là quelques anecdotes grivoises dans les recueils du XVIe et du XVIIe siècle, ils en rajeunissent la langue en leur faisant perdre ainsi la meilleure partie de leur charme, et c'est à peine si l'on rencontre de loin en loin quelques joyeux devis dont l'idée première leur appartienne, comme dans *le Sermon en trois points*. « Certain curé de village, un jour de fête solennelle, monta en chaire et fit le discours suivant à ses paroissiens : — Je vous prêcherais aujourd'hui aussi longtemps que les autres jours, mais la longueur de l'office ne me le permet pas; cependant je vais vous dire un bout de sermon que je diviserai en trois parties. La première, je l'entends, et vous ne l'entendez point. La seconde, vous l'entendez, et je ne l'entends point. La troisième, ni vous ni moi ne l'entendons. La première, que j'entends et que vous n'entendez point, c'est que vous fassiez rebâtir mon presbytère. — La seconde, que vous entendez et que je n'entends point, c'est que je chasse ma servante, et je ne le veux pas. — La troisième, que vous ni moi n'entendons, c'est l'évangile de ce jour. Amen! »

Jusqu'à 1740, c'est là chez les conteurs la note la plus aiguë de la littérature anti-cléricale, mais la croisade ne tarde pas à s'ouvrir. Le roman devient aux mains de Voltaire et de Diderot une arme de combat plus redoutable peut-être que le *Dictionnaire philosophique*

(1) On ne relève pas Picardie sur le champ de bataille.

ou l'*Encyclopédie*; l'irréligion fait plus de progrès en quarante ans qu'elle n'en avait fait en trois siècles, et ce progrès, dans la littérature d'imagination, s'affirme par *Candide*, *la Religieuse* et *Jacques le fataliste*.

Diderot ne s'attaque plus seulement, comme dans le moyen âge, aux moines sacristains qui veulent décevoir les femmes des bourgeois ruinés, aux prélats qui tiennent garnison dans les places démantelées du *pays de Braquerie*, comme sous Louis XIV. Il reprend contre l'institution monastique toutes les accusations des réformés : le célibat, le renoncement, l'ensevelissement dans les cloîtres, sont en contradiction avec les instincts les plus profonds de l'âme humaine; ils conduisent au désespoir, à la révolte désordonnée des sens; ils violent la loi naturelle, et, bien loin de faire des saints, ils ne font que des hypocrites et des victimes. Chaque fois qu'il aborde cette thèse, Diderot la développe avec une verve étincelante, et cette verve ne se montre nulle part plus impitoyable que dans l'épisode du *Père Hudson*. Prieur d'un couvent de prémontrés de Paris, le père Hudson y introduit la réforme la plus édifiante; il en chasse les jansénistes, il fait régner les bonnes mœurs, refleurir les études, et se réserve pour lui-même le privilége des désordres les plus effrénés. Non content de corrompre ses pénitentes, il établit un parc aux cerfs dans une petite maison du faubourg Saint-Médard, et se fait prendre par le guet « chez une de ces créatures qui sollicitent les passans. » Sa conduite est signalée au général de son ordre, des commissaires sont envoyés dans son couvent faire une enquête. « Ils constatent plus de forfaits qu'il n'en fallait pour mettre cinquante moines dans l'*in-pace;* » mais Hudson ne se déconcerte pas pour si peu. Afin d'échapper plus sûrement à l'orage qui le menace, il l'attire par une ruse infernale sur la tête des frères enquêteurs. Il avait séduit une jeune fille qu'il tenait cachée dans un petit logement du faubourg Saint-Médard. Il court chez elle. — Mon enfant, lui dit-il, tout est découvert, nous sommes perdus; avant huit jours vous serez renfermée, et j'ignore ce qui sera fait de moi. Point de désespoir, point de cris! remettez-vous de votre trouble. Écoutez-moi, faites ce que je vous dirai, faites-le bien; je me charge du reste. Demain je pars pour la campagne. Pendant mon absence, allez trouver deux religieux que je vais vous nommer (et il lui nomma les deux commissaires), demandez à leur parler en secret. Seule avec eux, jetez-vous à leurs genoux, pleurez, sanglotez, arrachez-vous les cheveux; racontez-leur toute notre histoire, et la racontez de la manière la plus propre à inspirer de la commisération pour vous, de l'horreur contre moi.

— Comment, monsieur, je leur dirai...

— Oui, vous leur direz qui vous êtes, — à qui vous appartenez, — que je vous ai séduite au tribunal de la confession, enlevée d'entre les bras de vos parens, et reléguée dans la maison où vous êtes. Dites qu'après vous avoir ravi l'honneur et précipitée dans le crime, je vous ai abandonnée à la misère; dites que vous ne savez plus que devenir.

— Mais, mon père...

— Exécutez ce que je vous prescris et ce qui me reste à vous prescrire, ou résolvez votre perte et la mienne.

La jeune fille obéit; elle se rend au couvent, fait demander les commissaires au parloir, se jette à leurs pieds et leur fait des aveux complets. Ils la pressent de signer la déclaration. Cette proposition parut d'abord la révolter; on insista, elle consentit. Il n'était plus question que du jour, de l'heure et de l'endroit où se dresserait cet acte, qui demandait du temps et de la commodité...

— Où nous sommes, cela ne se peut; si le prieur revenait, et qu'il m'aperçût... Chez moi, je n'oserais vous le proposer...

La fille et les commissaires se séparèrent, s'accordant réciproquement du temps pour lever ces difficultés.

Dès le jour même, Hudson fut informé de ce qui s'était passé. Le voilà au comble de la joie; il touche au moment de son triomphe; bientôt il apprendra à ces blancs-becs à quel homme ils ont affaire.

— Prenez la plume, dit-il à la jeune fille, et donnez-leur rendez-vous dans l'endroit que je vais vous indiquer.

Le lendemain, les frères enquêteurs arrivent dans la maison qui leur était désignée. A peine ont-ils commencé de rédiger la déclaration qu'une voix s'écrie du dehors : — Ouvrez! — On ouvre. C'était le commissaire avec des exempts : — Des prémontrés chez des filles! Suivez-moi, mes très chers frères! j'ai l'ordre de vous déposer chez votre supérieur. — Ils arrivent au couvent escortés par la populace, qui court après eux en criant : — Tiens! voilà les prémontrés qui vont sur les brisées des cordeliers et des carmes! — On avertit le prieur Hudson, qui se fait attendre une demi-heure pour donner plus d'éclat au scandale. Il paraît enfin. — Le commissaire lui parle à l'oreille en ayant l'air d'intercéder; Hudson de rejeter durement sa prière. Enfin celui-ci, prenant un visage sévère et un ton brusque, lui dit : — Je n'ai point de religieux dissolus dans ma maison; ces gens-là sont deux étrangers qui me sont inconnus, peut-être deux coquins déguisés dont vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira...

A ces mots, la porte se referme. — Je n'aurais jamais cru le père Hudson si dur, dit le commissaire; mais aussi pourquoi aller chez des filles? — Les pauvres moines étaient plus morts que vifs et cher-

chaient vainement à se justifier. On les conduisit au Petit-Châtelet, et le soir même Hudson se rendait à Versailles auprès du ministre. — A quels dangers, monseigneur, ne s'expose-t-on pas quand on introduit la réforme dans une maison dissolue, et qu'on en chasse les jansénistes! Mes ennemis avaient juré ma perte; un moment plus tard j'étais déshonoré. Et on ne s'en tiendra point là, toutes les horreurs dont il est possible de noircir un homme, vous les entendrez; j'espère cependant... — Je sais, je sais, et je vous plains; les services que vous avez rendus à l'église ne seront pas oubliés, les élus du Seigneur ont été dans tous les temps exposés à des disgrâces; comptez sur les bienfaits et la protection du roi. — Hudson, pour achever d'édifier le ministre par un bel exemple de charité, demanda l'élargissement des deux frères enquêteurs, et peu de jours après il fut pourvu d'une riche abbaye.

On le voit, Tartufe n'est qu'un novice auprès du père Hudson; mais Diderot n'en reste point là. Ami et collaborateur de d'Holbach, il avait travaillé au *Système de la nature*, ce code de l'athéisme, dont Goethe, ainsi qu'il le disait lui-même, avait peur comme *d'un spectre cadavéreux*. Il alla, s'il se peut, plus loin encore dans *Jacques le fataliste*, et l'influence de *Jacques* fut plus grande que celle du *Système*, car d'Holbach, en se renfermant dans la discussion scientifique, ne s'adressait qu'au petit nombre, tandis que Diderot s'adressait à la foule. Il fit école : l'athéisme plus ou moins déguisé s'infiltra dans les publications populaires, et c'est de là que procèdent *le Compère Mathieu* et *le Citateur* de Pigault-Lebrun. Voltaire nepartageait pas les doctrines de d'Holbach et de Diderot; il proteste, en de nombreuses pages, de sa croyance en Dieu, il l'affirme dans des vers magnifiques. Dans ses romans, il semble pourtant démentir lui-même son *credo* déiste; ce « Dieu qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas » s'efface devant le hasard; il abandonne les hommes aux caprices de leurs passions, à leurs faiblesses, à leurs misères, il se joue de leurs vertus, se rit de leurs souffrances, et si *Candide* n'en est pas la négation absolue, il ne reste pas moins le plus violent réquisitoire qui ait été dressé contre le gouvernement providentiel du monde.

Les romans anti-religieux de Diderot et de Voltaire ont exercé dans la seconde moitié du XVIIIe siècle une très grande influence sur les esprits. L'assemblée nationale, en décrétant le 27 février 1790 la suppression des ordres monastiques, s'est armée contre eux des argumens développés dans *la Religieuse* et *le Père Hudson*, comme Robespierre s'est armé de l'ironie de Voltaire et de *Candide* pour remplacer Jéhovah par l'Être suprême, ce Dieu qui n'avait pour temple que le cœur des sans-culottes.

II.

Les contes et les allégories satiriques forment au XVIIIe siècle l'une des branches les plus intéressantes de la littérature d'imagination. Les mémoires et les relations contemporaines ne pouvant paraître qu'avec un privilége du roi, il fallait, sous le coup de la censure, retrancher ou mutiler bien des pages, tandis que les conteurs, quand ils se hasardaient aux vives et franches attaques, se faisaient imprimer à l'étranger ou clandestinement; ils disaient tout, et, s'ils tombent souvent dans l'exagération et la calomnie, ils ne mettent pas moins sur la trace de bien des vérités. C'est ainsi que l'*Histoire du prince de Rélosan*, « où l'on voit sa naissance, son éducation, ses amours, avec son excellent œuvre pour transmuter la lune en le soleil, » donne sur le régent les plus curieux détails. Sous une forme légère et romanesque, l'auteur anonyme retrace les vicissitudes diverses de la vie de ce prince, les causes de la défiance que lui témoigna Louis XIV, le scandale de ses galanteries effrénées; mais il rend en même temps justice aux brillantes qualités de son esprit, à sa haute intelligence, qui en auraient fait l'un des princes les plus remarquables de notre histoire, s'il n'en avait pas été le plus corrompu. On sent en lisant ces pages, écho fidèle de l'opinion publique en 1727, à quel point était affaibli le prestige de la monarchie au début du siècle où devait éclater la révolution. Paris était inquiet de l'avenir; il croyait trouver partout de sinistres présages, et la mort même du régent fut regardée comme un avertissement du ciel.

Avec Antoine Hamilton et le *Voyage en Mauritanie*, nous passons du régent aux princes, et cette fois ce n'est plus à leurs vices, c'est à leur ignorance et à leur frivolité que s'attaque le brillant écrivain. Le troisième jour de mars de l'année dite *de la grande omelette*, leurs altesses sérénissimes Griffonio, Renardin le prudent, Victorin le chevelu, Marc-Antonin le triste, s'embarquent sur le *Visionnaire* pour accomplir un voyage scientifique et diplomatique. « Pendant la traversée, quelques dauphins et quelques merluches, que le prince de Griffonio prit pour des cerfs ou des biches, se mirent à badiner autour du navire. Cela fit naître une dissertation sur la nature des poissons, et, comme ces princes étaient fort savans, ils dirent de très belles choses sur le doute que l'un d'eux proposa, savoir : si la mer était faite pour les poissons ou les poissons pour la mer. Pendant qu'on agitait cette question avec chaleur, le navire s'arrêta tout à coup et surprit les disputans par la nouveauté du prodige. On crut d'abord que quelque remore, pour se divertir de l'étonnement des nautoniers, leur jouait ce tour; mais, comme on mettait un plon-

geur en mer pour s'en éclairer, le pilote se mit à deux genoux et confessa que le nain du prince Chevelu, ayant perdu les bottes de son maître, l'avait conjuré de jeter l'ancre, tandis qu'il les irait chercher. En attendant son retour, les quatre princes firent, au sujet de cet événement, de belles réflexions sur l'instabilité des grandeurs humaines. » Après quelques autres incidens où leurs altesses donnent de nouvelles preuves de l'étendue et de la variété de leurs connaissances, les voyageurs débarquent en Mauritanie, fort étonnés « qu'une si courte navigation n'avait pas été plus longue. » Tandis que les uns se rendent au palais du sultan, Griffonio va faire visite aux chiens. Le soir, on se met à table; un ambassadeur arrive, on lui demande des nouvelles d'un danseur de corde tué d'un coup de pistolet, et de savantes discussions s'engagent pour prouver que mort et trépas ne sont pas synonymes. Le lendemain, on monte à cheval; on prend un cerf dix cors. Griffonio en présente le pied droit : on lui soutient que c'est le pied gauche, et son altesse « se met dans une colère tellement altérée qu'elle boit quinze ou seize grands coups de suite pour se remettre. » Le troisième jour fut donné à la poésie, et l'on envoya par une frégate légère des madrigaux à la reine d'un état voisin; le quatrième jour, on reçut la réponse, et le prince Griffonio la critiqua vivement, sous prétexte qu'il n'en comprenait pas les expressions; le cinquième, on se rendit sur le port pour voir aborder trois gros bâtimens chargés de princes tributaires qui venaient rendre leurs hommages au sultan de Mauritanie; le sixième, les tributaires s'en retournèrent; le septième, grande chasse et long souper; le huitième, on fit quelques couplets, et le neuvième on s'embarqua pour l'Europe. Ainsi se termina le voyage des illustres passagers du *Visionnaire*, et l'on ne saurait mieux peindre la vie princière dans cette triste époque de la régence, où le plus sûr moyen de se déconsidérer dans le grand monde, c'était de travailler, d'étudier et d'apprendre.

L'Ile frivole et *l'Année merveilleuse*, de l'abbé Coyer, rentrent dans le même courant d'idées que le *Voyage en Mauritanie*. Économiste éminent en même temps qu'observateur plein de finesse, l'abbé Coyer est à peu près oublié aujourd'hui, car la renommée, comme la fortune, a d'étranges caprices; mais il ne mérite pas moins d'être placé au premier rang des hommes qui ont pressenti la révolution. Il sait ce qu'il en coûte aux peuples comme aux individus quand ils oublient que la vie a un but plus noble et plus élevé que la richesse, le bien-être matériel, la satisfaction des sens, les amusemens futiles, et, pour ramener ses contemporains aux préoccupations sérieuses, il trace de leur légèreté, de leur insouciante imprévoyance, la satire la plus aimable et la plus piquante. *L'Ile frivole*, c'est la France avilie et ruinée, fardée et musquée,

qui fait mousser le champagne dans les soupers délicats, chansonne ses désastres au lieu de les venger, et répète en riant le mot de son roi : « après nous, la fin du monde. » *L'Année merveilleuse* complète le tableau. D'après une prophétie écrite en caractères hiéroglyphiques dans un temple égyptien, les hommes, dit l'abbé Coyer, seront changés en femmes et les femmes en hommes, le jour où cinq planètes qui se cherchent depuis le commencement du monde entreront en conjonction. Or tout annonce que les planètes se rapprochent, et que le prodige ne tardera pas à s'accomplir, car la transformation qui doit s'opérer dans les corps s'est déjà opérée dans les esprits. Autrefois les dames s'occupaient seules de parure et de toilette; aujourd'hui les hommes professent dans les cercles sur les rubans, les pompons, les aigrettes et toutes les modes. Ils font assaut avec les duchesses d'odeurs et de frisure. Ils dérobent à l'autre sexe ses minauderies, ses caprices, et poussent jusqu'aux vapeurs. On les voit, en boucles d'oreilles, faire de la tapisserie, donner audience dans leur lit à midi, interrompre un discours sérieux pour converser avec un chien, parler à leur propre figure dans une glace, caresser leurs dentelles, entrer en rage pour un magot brisé, tomber en syncope pour un perroquet malade; en bien comme en mal, ils escaladent tous les superlatifs; ils sont enchantés, comblés, furieux, sur des choses qui n'auraient point causé la moindre émotion à leurs aïeux, ni même à leurs aïeules. Leur constitution s'affaiblit, leurs pieds n'ont plus de force, les riches ne marchent plus, et lors même qu'ils vont en carrosse, ils sont excédés. On n'a plus que des moitiés ou des quarts d'hommes. Qu'on les mesure ou qu'on les pèse, on y trouve toujours du déchet, et si quelque Gaulois ressuscité venait se promener à Paris, il ne manquerait pas de leur demander pourquoi ils portent encore de la barbe. Au fur et à mesure que le sexe fort s'affaiblit, ses attributs passent au sexe faible; les femmes disposent de tout, elles règlent tout; les jeunes gens ne sont plus que des pendules où elles marquent les heures : celles du jeu, du spectacle, de la promenade, des grands et des petits soupers; l'âge mûr ne se soustrait pas à cet empire, ni l'importance des emplois. Une fille de seize ans dit à un magistrat de quarante : — Au lieu d'examiner dans votre cabinet si ce malheureux conservera sa fortune ou la perdra, regardez-moi tous les jours pendant plusieurs heures, — il la regarde, — aimez-moi plus que votre femme, — il y consent, — ruinez-vous pour moi, — il se ruine. Les autels et le notaire avaient semblé assurer la domination aux maris; la nature franchit la barrière, et donne aux femmes le premier rôle. On va voir madame, faire la partie de madame, dîner avec madame, madame est servie, le mari peut s'absenter; c'est un personnage que l'on double d'autant plus facile-

ment que les cœurs sont élargis. — Pour peu que les planètes se rapprochent encore, on verra les femmes demander des chapeaux et les hommes des cornettes, une bourgeoise plaider au Châtelet et son mari monter une garniture, « la femme d'un président prononcer des arrêts et le président faire des nœuds, une comtesse donner un mandement et un prélat en couches. » Il est impossible de peindre en traits plus vifs l'abaissement moral et ce que l'auteur anonyme de la *Chronique arétine* appelle l'abâtardissement momentané de la nation.

La *Chronique arétine*, publiée sous Louis XVI, est une sorte de biographie romanesque des femmes galantes et des actrices. Elle ouvre la série des livres du même genre qui se sont produits en si grand nombre de notre temps sous les titres les plus divers : *les Oiseaux de nuit*, *les Filles d'Hérodiade*, *les Pécheresses*, etc. Seulement l'auteur envisage son sujet d'un point de vue plus haut et plus triste. Tout en prodiguant les anecdotes scandaleuses, il ne manque jamais de dresser l'inventaire des imbéciles et des vaniteux que les *impures*, c'est ainsi qu'il les nomme, ont ruinés, déshonorés, et souvent même conduits au crime. Il dévoile les honteuses spéculations auxquelles les hommes les plus haut placés dans l'état ne rougissaient point de les associer, comme Louis XV avait associé ses favorites et ses courtisans aux bénéfices des *croupes*, et il cite entre autres exemples Mlle d'Hervieux de l'Opéra. « L'homme par excellence auquel Mlle d'Hervieux a dû sa plus haute splendeur est sans contredit M. le M. R. Sous le règne de cet amour, Mlle d'Hervieux était la dispensatrice des grâces. La police lui était entièrement subordonnée : des calculs modérés font monter à 800,000 livres les sommes résultantes des intérêts sans mise de fonds que cet amant avait accordés à cette courtisane sur les banques de jeu autorisées par le magistrat. La sévérité déplacée du parlement fit évanouir cette excellente branche de revenu qui, continuée encore quelques années seulement, eût mis Mlle d'Hervieux en état d'élever un monument qui l'aurait disputé à celui de cette célèbre courtisane de Memphis qui édifia, dit-on, une pyramide de deux cents toises dont chaque pierre avait été fournie par un de ses amans. »

Les conteurs du XVIIIe siècle, comme ceux des âges précédens, se montrent sévères pour les femmes; mais les apologies marchent de front avec la satire, et l'on est loin du temps où les théologiens discutaient sur la question de savoir si elles avaient une âme. Florian, dans les *Nouvelles*, Marmontel dans les *Contes moraux*, protestent contre l'impertinence des grammairiens qui prétendent que le genre masculin est plus noble que le genre féminin. Ils représentent tous deux, dans son expression la plus exagérée, le faux sen-

timentalisme qui a trop souvent déteint sur les meilleurs écrivains de leur époque. Florian est l'inventeur des filles qui restent, comme *Claudine*, des modèles de vertu tout en se laissant séduire, et Marmontel, l'inventeur des femmes acariâtres qui deviennent aimables et douces rien que pour plaire à leurs maris, des femmes du monde qui renoncent aux plaisirs, aux bals, à la parure, pour ne s'occuper que de leur ménage et de leurs enfans. Acélie, l'héroïne de l'un des *Contes moraux*, offre dans ce dernier genre un type accompli d'invraisemblance. Elle commence par aider son mari, Mélidor, à manger la plus grosse part d'une grande fortune; mais, comme elle est douée d'une âme *sensible*, elle se ravise un beau matin, se corrige elle-même et ramène au bien son infidèle époux. Celui-ci, fasciné par une courtisane en vogue, lui avait souscrit pour cinquante mille écus de billets. Acélie va trouver l'impure, elle s'adresse à sa *sensibilité*, et la subjugue par le charme de la vertu. L'impure, attendrie jusqu'aux larmes, tombe à ses genoux, la remercie de sa visite et lui rend les billets. Du boudoir de la courtisane, Acélie se rend dans le cabinet du premier ministre; elle obtient ses bonnes grâces sans lui accorder les siennes, chose rare sous Louis XV, et, quand elle a mis ses affaires en ordre et réalisé les débris de sa fortune, elle s'occupe de donner à Mélidor les goûts simples de l'agriculture. L'heureux couple se retire dans une petite ferme qu'il avait laissée en friche au temps de ses folies mondaines. Mélidor se consacre tout entier à sa femme, à ses enfans, à ses bœufs et à ses moutons. La nature, qui n'est jamais ingrate, lui donne la *sensible joie* de voir les terres qui deux ans auparavant « languissaient abandonnées » se couvrir de moissons, de troupeaux, de bois et d'herbages. Quand Acélie eut l'honneur de revoir le premier ministre, il la salua par ce compliment flatteur : « vous êtes le modèle des femmes; puisse votre exemple faire sur les cœurs *sensibles* l'impression qu'il a faite sur le mien! »

La publication des *Contes moraux* donne lieu à une remarque assez curieuse au point de vue de l'histoire littéraire. Le privilége du *Mercure* avait été cédé à Boissy, auteur dramatique plus que médiocre qui était tombé dans une extrême misère. Les articles n'arrivaient pas, et le journal ne pouvait paraître. Marmontel composa les contes pour servir les abonnés, et c'est là l'origine du roman-feuilleton. Ce genre nouveau, en faisant son entrée dans le monde, s'était annoncé comme le défenseur de la morale et de la vertu. On sait comment il a depuis rempli son programme.

III.

A côté des écrivains dont nous venons de rappeler les noms et les œuvres, nous en trouvons, dans le genre du conte proprement dit, une foule d'autres qu'il est fort difficile de classer, car la plupart ont laissé courir leur plume au hasard, sans autre but que de se distraire ou d'amuser le public, et ceux-là ne le cèdent à personne en fait de verve et d'esprit.

Au premier rang de ces fantaisistes aimables et toujours sourians se place Antoine Hamilton, que nous connaissons déjà par le voyage de leurs altesses Renardin et Griffonio. Après s'être égayé aux dépens des princes dans cette piquante allégorie, il s'égaie, dans *Fleur d'épine*, *les Quatre Facardins*, *Zénéide* et *le Bélier*, aux dépens des imitateurs de Perrault et des *Mille et une Nuits*; il écrit des contes de fées pour s'en moquer, comme Cervantès avait écrit *Don Quichotte* pour se moquer des romans de chevalerie, et il donne en même temps une leçon de bon sens et de bon goût aux courtisans qui affectaient de mépriser *Télémaque* parce qu'il déplaisait à Louis XIV, et s'extasiaient devant *les Veillées de Thessalie*, *l'Oiseau bleu* et *le Rameau d'or*.

Tout ce que l'imagination la plus féconde peut inventer en fait de péripéties fantastiques et invraisemblables, de personnages impossibles et solennellement grotesques, se trouve réuni dans *le Bélier*. La scène se passe sous le roi Dagobert. Un druide, fils de Gaspard le Savant et grand magicien, habite à *Pontalie*, près Paris, un palais magnifique, entouré de jardins superbes où le Nil prend sa source. Ce druide a une fille nommée *Alie*, qu'il a dotée par ses enchantemens de toutes les grâces et de toutes les beautés.

Mille amans (ciel! quelle faiblesse!),
Sûrs de mourir, voulaient la voir.
La sage et prudente vieillesse
Y venait languir sans espoir,
Et la florissante jeunesse
N'en avait pas pour jusqu'au soir;
Rien n'échappait à la tigresse.
Tous les lieux d'alentour étaient tendus de noir,
Et l'on voyait périr sans cesse
Quelque amant sec, que la tendresse
Avait réduit au désespoir.

Les bergers qui l'apercevaient de loin dans la campagne étaient saisis d'un amour si violent qu'ils rentraient immédiatement chez eux pour se coucher, et le lendemain on les trouvait morts dans leur lit. Au nombre des adorateurs de cette incomparable *nymphe*, qui ressemblait à Cléopâtre, se trouvait un géant terrible, seigneur des

Moulineaux, près Meudon; sa voix ressemblait tantôt à celle d'un taureau en fureur, tantôt à celle d'un ours chagriné. Il avait en vain tenté de charmer la belle Alie. La fille du druide avait engagé son cœur au prince de Noisy, cousin du roi Dagobert et du vidame de Gonesse. Elle n'eut que du dédain pour le géant des Moulineaux et le repoussa durement en le traitant de nain et de perroquet. Cette insulte entraîna les plus graves conséquences. Le géant avait à son service pour intendant et pour conseiller intime un bélier vraiment extraordinaire. Ce bélier connaissait tous les mystères des sciences occultes, et pouvait, en fait d'enchantemens, le disputer à Merlin. Il mit sa science à la disposition de son maître, et dès ce moment une lutte sans trêve et sans repos s'engagea entre le druide, la belle Alie, le prince de Noisy d'une part, le géant et le bélier de l'autre. Celui-ci était sur le point de triompher, lorsque l'enchanteur Merlin arriva fort à propos de la Basse-Bretagne pour porter secours au druide, qui avait perdu son grimoire, et se voyait toujours battu par le bélier. D'après son conseil, le prince de Noisy provoque en duel le géant des Moulineaux. Il le tue, à la plus grande satisfaction des spectateurs du combat; la belle Alie le récompense de sa fidélité et de sa valeur en lui donnant sa main avec son cœur, qu'il possédait déjà, « et jamais mariés ne furent plus contens. »

Depuis la première ligne jusqu'à la dernière, la raillerie déborde dans les contes d'Antoine Hamilton, dans *le Bélier* aussi bien que dans *Zénéide* et *les Quatre Facardins*. Il en est de même de l'abbé de Voisenon, historiographe de France et grand-vicaire de Boulogne. Le spirituel abbé se rit de tout, excepté de l'église, des femmes lorsqu'elles sont vertueuses, des hommes lorsqu'ils sont honnêtes et sérieux. « Mondor, dit-il dans l'un de ses contes, celui qui porte pour titre : *Il eut tort*, était un jeune homme malheureusement né; il avait l'esprit juste, le cœur tendre et l'âme douce; voilà trois grands torts qui en produiront bien d'autres. En entrant dans le monde, il s'appliqua principalement à tâcher d'avoir toujours raison. On va voir comme cela lui réussit. Il fit connaissance avec un homme de la cour; la femme lui trouva l'esprit juste, parce qu'il avait une jolie figure; le mari lui trouva l'esprit faux, parce qu'il n'était jamais de son avis. La femme fit beaucoup d'avances à la justesse de son esprit; mais, comme il n'en était point amoureux, il ne s'en aperçut pas. Le mari le pria d'examiner un traité sur la guerre, qu'il avait composé, à ce qu'il prétendait. Mondor, après l'avoir lu, lui dit tout naturellement qu'en examinant son ouvrage il avait jugé qu'il ferait un fort bon négociateur pour un traité de paix. Dans cette circonstance, un régiment vint à vaquer. Un petit marquis avorté trouva l'auteur de cour un génie transcendant, et traita la femme comme si elle eût été jolie. Il eut le régi-

ment, le marquis fut colonel. Mondor ne fut qu'un homme vrai, il eut tort. Cette aventure le rebuta; il perdit toutes vues de fortune, vint à Paris vivre en particulier, et forma le projet de s'y faire des amis. Ah! bon Dieu, comme il eut tort! » Ses amis lui empruntèrent de l'argent, et il ne les revit plus. Il fréquenta des gens de lettres et des savans, et ils se fâchèrent contre lui, parce qu'il leur donnait de bons conseils lorsqu'ils le consultaient sur leurs œuvres; il épousa une femme laide pour n'avoir point de rivaux, et la traita avec tous les égards possibles. « Elle prit sa douceur pour faiblesse de caractère, et le maîtrisa rudement. Il voulut se brouiller, il eut tort, cela lui ménagea le tort de se raccommoder. Dans les raccommodemens, il eut deux enfans, c'est-à-dire deux torts : il devint veuf, il eut raison, mais il en fit un tort; il se retira dans ses terres, et de nouveaux malheurs, provoqués par son bon cœur et son bon sens, l'y poursuivirent encore. Il sentit le néant des choses d'ici-bas; il se fit moine, et ce fut là son dernier tort, car il mourut d'ennui. » La morale du conte peut se résumer ainsi : le plus sûr moyen de n'arriver à rien dans ce bas monde, c'est de s'y conduire sagement et honorablement. Cette idée revient souvent, et c'est encore une façon détournée de protester contre le gouvernement d'en haut.

Nous n'avons jusqu'ici vu figurer que des gens de qualité dans les contes du XVIIIe siècle; avec Vadé, nous y voyons figurer les petits bourgeois et les dernières couches sociales. Né à Ham en 1720, Vadé est resté célèbre comme créateur du *genre poissard*; mais ce mot avait sous l'ancien régime un sens qu'on ne saurait lui attribuer aujourd'hui; on n'admettait pas que la littérature s'occupât du peuple, on regardait comme grossières les œuvres où il était mis en scène, et le mot poissard répondait à cette idée, parce que l'on donnait le nom de poissardes aux marchandes des halles, qui épuisaient dans la conversation et les disputes les mots les plus malsonnans et les trivialités les plus cyniques. Vadé dans ses contes n'est point tombé si bas, il a tenté l'étude de ce qu'on appelle aujourd'hui les mœurs populaires, et personne après lui n'a rien écrit dans le même genre de plus naturel et de plus gai que *les Amans constans jusqu'au trépas*. Il se trouvait à la campagne lorsqu'après le dîner on le mit au défi de composer une historiette sur le thème suivant : un jeune homme et une jeune fille s'éprennent d'une vive passion, mais les événemens les plus tragiques viennent traverser leur amour; le jeune homme est brûlé, noyé, pendu; la jeune fille devient enragée, elle passe par les baguettes et se jette par une fenêtre, ce qui ne les empêche pas de se marier. Vadé broda sur cette donnée impossible l'histoire de M. Félix, garçon perruquier, et de Mlle Babet Casuel, nièce de M. Honoré, syndic de la corpora-

tion des boulangers du quartier Saint-Eustache. Il remplit le programme de point en point, et trouva des imitateurs parce qu'il avait réussi.

Un grand archéologue, le comte de Caylus, des académiciens et quelques hommes d'esprit s'associèrent pour exploiter la veine ouverte par Vadé; ils changèrent l'étiquette afin de se mettre en grâce auprès du beau monde, le *genre poissard* devint le *genre badin*, et les salons les plus élégans accueillirent avec une faveur extrême les *Écosseuses* et les *Mémoires des colporteurs*, piquant tableau de la vie parisienne dans le *bas peuple*, comme on disait alors, et la petite bourgeoisie; on peut feuilleter au hasard ces *Œuvres badines* de l'un de nos plus illustres érudits; on y trouvera toujours quelque piquant tableau, quelque trait de vive satire. Dans les *Mémoires du président Guillerin*, un jeune homme veut se marier uniquement pour faire une fin; il se présente chez Mme Chaudron et lui demande la main de sa fille aînée, Mlle Babiche; la demande est accordée. Le jour est pris pour signer le contrat, mais au moment de la signature Mlle Babiche entre en fureur pour une légère contrariété; le jeune homme réfléchit, Mme Chaudron l'engage à épouser la cadette, au lieu de l'aînée, parce qu'elle a, dit-elle, un meilleur caractère. — Si je n'ai point le bonheur d'être votre époux, dit le futur à Mlle Babiche, j'aurai du moins le plaisir d'être votre beau-frère. — Le notaire change les noms, et voilà le mariage conclu. Le lendemain, les nouveaux époux vont se promener à Catimini, bal public fort en vogue sous Louis XV. La mariée reconnaît dans Arlequin une vieille connaissance; elle laisse là son mari, se perd dans la foule et va rejoindre son amant enfariné.

L'histoire de Galichet est l'une des meilleures plaisanteries des *Mémoires des colporteurs*. Un bon bourgeois s'est mis en tête d'épouser la fille d'un sorcier dans l'espoir d'arriver à une grande situation, et pour détourner ses amis de faire la même sottise, il leur raconte ses infortunes. « M. Galichet, mon beau-père, était, dit-il, un des hommes les plus habiles et les plus savans de Paris. C'est lui qui fit teindre un cheval bai et le vendit pour un cheval noir. C'est lui qui fit passer pour l'âme d'un jacobin une grande fille habillée de blanc qui venait toutes les nuits voir le père procureur. C'est lui qui fit pleuvoir des chauves-souris sur le couvent des religieuses de Montereau le jour que les mousquetaires y arrivèrent. C'est lui qui fit paraître tous les soirs un lapin blanc dans la chambre de madame l'abbesse, sans que l'on parvînt à le prendre. Je ne finirais point, si le souvenir des tours qu'il m'a joués ne m'ôtait pas le souvenir de ceux qu'il a joués aux autres. Il est vrai que tout cela ne me serait pas encore arrivé, si je n'avais voulu avoir famille. C'est sans contredit une grande peine pour un honnête homme

que de se marier, tant il y a d'espèces différentes de femmes, sages, sensibles, prudes, coquettes, tristes, gaies, laides, jolies, le choix en est également embarrassant. Les sages n'ont que l'amour-propre : elles se remercient d'une vertu dont la nature fait souvent tous les frais; l'orgueil fait leur sévérité; l'obstination fait leur persévérance, l'aigreur forme leur caractère; elles ne veulent point d'amans, ne peuvent avoir d'amis. Toute la charge retombe sur le pauvre mari, qui est en vérité bien à plaindre lorsque sa femme est impérieuse et qu'elle n'a qu'un serviteur. Je me suis étendu sur ce portrait des femmes vertueuses, parce que c'est le défaut le plus essentiel à corriger dans la société; à l'égard des autres, je n'en dirai qu'un mot. Les femmes sensibles sont à charge, les prudes sont trompeuses, les coquettes sont inquiétantes, les tristes sont ennuyeuses, les enjouées vous raillent, les jolies vous laissent, et les laides vous restent.

« J'avais toujours fait ces réflexions pour demeurer garçon, mais il suffit de faire des réflexions pour être tenté de faire des sottises; j'en suis la preuve, j'ai commencé par les unes et fini par les autres. Je fus possédé du démon du mariage; cela m'en fit acquérir un autre, qui fut ma femme malheureusement : le premier passe, et le second demeure. C'était la fille de M. Galichet, elle s'appelait Claudine Galichet. Elle formait un composé de toutes les dames dont je viens d'avoir l'honneur de parler : elle avait la taille courte, les hanches grosses, les jambes rondes, les cuisses menues et l'humeur revêche. » Cela n'empêcha point un marguillier d'en tomber éperdument amoureux, et, comme M. Galichet n'aimait pas son gendre, il eut recours à son art diabolique pour attirer sur lui d'irréparables malheurs conjugaux; il changea sa fille Claudine en lutrin, le marguillier en livre de plain-chant. Le pauvre mari eut la douleur de voir le lutrin et le livre s'enfuir ensemble du domicile conjugal, et ce ne fut encore là que le commencement de ses malheurs, car il eut lui-même à subir la plus étrange métamorphose. Fort heureusement M. Galichet ne gardait point rancune aux gens. Il rendit bientôt à son gendre sa première forme, et lorsque celui-ci fut désensorcelé, il fit imprimer son aventure et la vendit sur le Pont-Neuf par milliers d'exemplaires. Ce dernier mot nous donne la clé de cette bizarre histoire. Le comte de Caylus, en racontant les mauvais tours de M. Galichet, avait voulu tout simplement se moquer des Parisiens et de leur engouement pour les sciences occultes, car au XVIIIe siècle les esprits faibles étaient bien plus nombreux que les esprits forts, et, par une contradiction singulière, tandis que d'un côté l'irréligion grandissait dans l'ombre, de l'autre on voyait renaître une confiance aveugle dans l'impossible et le merveilleux. Le frère Augustin se faisait passer pour l'agneau sans tache, et trou-

vait une foule de gens qui le croyaient sur parole. De grands seigneurs se ruinaient à payer des charlatans qui promettaient de leur faire voir le diable. Les jansénistes sacrifiaient des oies et se barbouillaient avec leur sang pour attirer les rayons vivifians de la grâce efficace : on croyait aux chiens sorciers, aux vampires, aux miracles du diacre Pâris, à la pierre philosophale, au baquet de Mesmer, et, quand on suit dans leur enchaînement toutes les folies qui se succèdent d'année en année depuis la régence jusqu'à Louis XVI, on comprend que les charlatans de la politique aient poussé sans peine aux folies sanglantes de la terreur un peuple habitué depuis un siècle à se laisser duper par les charlatans de la science et de la théurgie.

Quand nous lisons aujourd'hui les fantaisies ébouriffantes du comte de Caylus, *les Apologues orientaux* de l'abbé Blanchet, *Aline, reine de Golconde*, du chevalier de Boufflers, nous ne pouvons nous empêcher de faire un retour sur nous-mêmes, et de dire, en tournant le dernier feuillet : Décidément, en fait d'esprit, ces gens-là étaient nos maîtres. Ils l'étaient également dans la poésie légère, les contes en vers en sont la preuve.

IV.

Du moment où l'on tenait une plume, on se croyait obligé, pour parler le langage du temps, de tenir en même temps une lyre. Tout écrivain devait au public une épigramme, un madrigal, un conte ou une chanson, et les œuvres de ce genre surabondent. Dorat, Grécourt, Piron, le pseudo-abbé de Colibri, Florian, Gresset, le chevalier de Nigris, Imbert, Du Cerceau, des Fontaines, Grouvelle, Saint-Marc, Pons de Verdun, marchent, en boitant souvent, sur les traces de La Fontaine, et il y a là toute une littérature, fort peu connue, qui donne la mesure de la poésie des salons, dans son expression la plus agréablement futile. Renfermés dans un cadre étroit et toujours écrits avec une grande facilité, les contes en vers participent tout à la fois de la satire et de l'épigramme. Les femmes y jouent les principaux rôles, comme dans les fabliaux, mais elles n'ont plus l'effronterie et la vulgarité des anciens types. Ce sont des coquettes fardées et musquées qui pratiquent avec élégance *l'art d'aimer*, de Gentil Bernard, des bergères en bas de soie, en souliers à boucles d'argent, qui écoutent les timides aveux de Lubin ou de Sylvain. L'amour n'est plus le dieu terrible qui met le poignard aux mains de Clytemnestre et la torche aux mains de Didon, c'est un espiègle aimable et spirituel qui taquine les mousquetaires, les abbés et les nonnes : c'est le *maître des cœurs*. Seulement ses flèches ne les traversent plus, elles ne font que les effleurer, et leur pointe s'é-

mousse contre les habits de soie, tout brillans de paillettes. La langue est toujours élégante et polie; les détails scabreux sont habilement voilés par des périphrases discrètes, et Piron rappelle seul avec Grécourt les trivialités cyniques des trouvères.

Grécourt, homme de talent doublé d'un poète obscène, est, dit l'un de ses éditeurs, une espèce de satyre qui ne se plaît qu'à effaroucher les muses. On ne peut le reproduire qu'après avoir déchiré les trois quarts de ses volumes, mais quand on a jeté dans la corbeille aux rognures les pièces trop nombreuses qui ont sali son nom, il reste quelques morceaux bien frappés qu'on lirait encore avec plaisir, s'ils ne se trouvaient pas en si mauvaise compagnie. Telle est entre autres *la Linotte de Jules XXII*. Il était difficile de rajeunir avec plus de malice la fable de Pandore. — Des nonnes demandent au souverain pontife l'autorisation de se confesser entre elles. — Je comprends, dit le pape Jules, qu'il y ait des péchés dont vous rougissez de vous accuser à un homme. Eh bien! avant de vous accorder l'indult que vous sollicitez, je veux mettre votre discrétion à l'épreuve. Voilà un coffret, mais gardez-vous bien de l'ouvrir. — L'abbesse ne put fermer l'œil, et le lendemain, avant matines, elle assembla les sœurs. — Quel grand secret le pape a-t-il donc à nous cacher? dit-elle; pourquoi ce mystère? ouvrir un coffret n'est pas un cas réservé; ouvrons-le! — Ce qui fut dit fut fait, et l'abbesse avait à peine soulevé le couvercle qu'une linotte s'échappait en sifflant, faisait trois tours dans la salle et filait à tire d'aile par la fenêtre. Le pape entre au même moment. — Eh quoi! dit-il, mon bref s'est envolé?

Mais vous seriez des maîtresses commères
Pour confesser! Adieu, discrètes mères,
Onc ne sera confesseur féminin.
— Tant mieux, reprit tout bas une nonnain,
Je n'étais pas pour la métamorphose;
Un confesseur est toujours quelque chose.

Un autre conte de Grécourt, *le Solitaire et la Fortune*, a inspiré à Béranger l'une de ses plus jolies chansons, ou plutôt Béranger ne fait que reproduire Grécourt dans un rhythme différent. Un solitaire, ennemi de la gêne, vit content avec ses livres, un verre et son Aminte :

Dame fortune elle-même en personne
Frappe à sa porte en lui criant : — C'est moi.
— C'est vous? qui vous? — Ouvrez, je vous l'ordonne.
— Il n'en fit rien. — Comment? dit-elle, quoi?
Vous n'ouvrez pas, vous refusez un gîte
A la fortune, et n'accourez pas vite
La recevoir? — Je ne vous connais pas.

La déesse insiste et supplie. — Je ne peux cependant pas coucher

à la belle étoile avec ma suite, qui est nombreuse et brillante. — Arrangez-vous comme vous pourrez, répond le solitaire : je n'ai qu'un lit, et je le garde au plaisir.

Piron, en fait de gaillardises inavouables, va plus loin que Grécourt, et souvent même il dépasse Rabelais ; mais, lorsqu'il a le bon goût de respecter son talent et ses lecteurs, il rencontre d'heureuses inspirations. Ses vers marchent, comme dans *Rosine*, avec une merveilleuse aisance, et Alfred de Musset est peut-être aujourd'hui le seul qui en rappelle, dans ses poésies légères, la vive et franche allure. C'était là du reste une qualité commune aux contemporains de Piron, et nous la trouvons dans Gresset lorsqu'il décrit les occupations des nonnes, occupées à mettre du rouge à quelques bienheureux, à bichonner une vierge ou à passer au fer le toupet d'un archange, et dans les contes des jésuites, car les révérends pères, que nous nous représentons sous les couleurs les plus sombres quand nous les jugeons d'après les pamphlets jansénistes ou les factums parlementaires, avaient parfois le sourire aimable, et plus d'un s'est égaré dans la compagnie des joyeux rimeurs. Nous y rencontrons entre autres le père Du Cerceau, l'auteur de *la Nouvelle Ève*, qui ne se montre guère dans cette agréable plaisanterie plus respectueux que Voltaire pour le mythe du fruit défendu. Une femme se plaint à son mari de la fatale curiosité de notre mère commune. — Eh ! quoi, dit-elle, avoir précipité son époux et toute sa race dans un abîme de maux pour une pomme? Il fallait vraiment avoir bien mauvais goût. — Ne dites rien, madame, répond le mari, vous auriez fait comme elle. Je vous défends d'ici à deux mois d'aller laver vos pieds dans la mare de la grande place. Vous n'y avez jamais songé, je parie que dès aujourd'hui vous en serez à la rage. — Eh bien ! monsieur, vous perdrez votre pari ! — Le diable s'en mêla dès le jour même et fit si bien qu'avant la fin du mois la dame s'arrêtait devant la mare, en enviant le sort des canetons qui barbotaient dans son eau fétide et noire. Après bien des luttes intérieures, le diable la poussant toujours, elle s'assied sur le bord, retire sa mule, avance un pied, puis l'autre, et finit par les plonger tous deux dans le bourbier défendu. Le mari survient à l'improviste. — Eh bien ! dit-il, que parlez-vous de la pomme? Blâmerez-vous encore notre mère Ève? Je suis heureux vraiment de ne pas vous avoir mise à plus forte épreuve. — Les malicieux détails qui agrémentent le conte du père Du Cerceau prouvent que les jésuites, en confessant les femmes, avaient appris à les connaître tout aussi bien que Crébillon fils.

Les contes en vers forment l'une des branches les plus brillantes de la littérature du XVIIIe siècle, et, tout en résumant l'esprit de l'époque, ils rappellent le moyen âge et la renaissance. L'abbé Le

Monnier se rattache par *l'Enfant bien corrigé* aux *Enfans de maintenant*, l'une des moralités les plus remarquables du XVIe siècle : Florian, dans *le Tourtereau*, fait revivre Racan et Mme Deshoulières; le chevalier de Boufflers, dans *l'Oculiste*, nous ramène aux fabliaux du meilleur temps, au *Boucher d'Abbeville*, au *Vilain Mire*. Le chevalier de Nigris s'inspire d'Anacréon, et le poète de Théos, une première fois rajeuni au XVIe siècle par l'école de Ronsard, reparaît sous Louis XV en toilette pompadour. Les bergères, escortées des colombes de sa mère, le trouvent sous des roses, et se piquent en le dénichant aux épines de son berceau. L'*Almanach des muses*, qui paraît pour la première fois en 1762 comme le journal officiel du Parnasse mythologique, offre un débouché nouveau aux gens d'esprit qui bornent leur ambition littéraire à rimer quelques vers agréables, et les savans eux-mêmes se font un honneur de figurer parmi ses rédacteurs ordinaires. Lorsqu'il n'est pas en voyage pour mesurer le globe, La Condamine quitte le compas pour la lyre, et ne croit pas déroger à la dignité de membre de l'Académie des Sciences en publiant, dans le recueil dédié aux neuf sœurs, *le Souper du prédicateur*, *la Queue du diable* et *l'Ivrogne philosophe*. Grouvelle (1), Saint-Marc, de Chennevières, et d'autres encore, dont les noms sont oubliés comme les œuvres, ont donné quelques jolies pièces à ce recueil, que l'on pourrait appeler le tombeau des *poetæ minores;* Voltaire lui-même n'a point dédaigné de l'illustrer de son nom, et quand on le compare à ses contemporains, aux plus célèbres eux-mêmes, on est frappé de voir à quelle hauteur il s'élève au-dessus d'eux. Cette supériorité se révèle surtout dans les contes en vers, et, quand on lit *Gertrude*, *l'Anti-Giton*, *la Bégueule*, *Ce qui plaît aux dames*, on se demande si La Fontaine n'a pas un rival.

On a dit que, si l'histoire d'un peuple venait à se perdre, on la retrouverait dans son théâtre; il serait plus vrai de dire qu'on la retrouverait dans ses contes, de quelque nom qu'ils s'appellent, romans d'aventures, poèmes chevaleresques ou joyeux devis. C'est là que s'est reflétée à toutes les époques, comme dans un miroir fidèle, *humanæ histrioniæ speculum*, l'image de cette vieille so-

(1) Grouvelle, éditeur des *Lettres de Mme de Sévigné* et des *Mémoires de Louis XIV*, est l'auteur d'un fort joli conte intitulé *Chacun son heure*. Malheureusement Grouvelle tombait parfois dans une afféterie qui eût fait pâmer d'aise Armande et Bélise. *L'Oreiller de Glycère* est un chef-d'œuvre du genre; il débute par cette stance, qui ne le cède en rien au *Sonnet de la princesse Uranie* :

Révèle tes secrets au jour,
Oreiller foulé par Glycère,
Duvet, plumage de l'amour
Et des colombes de sa mère!

ciété française où se heurtaient tous les contrastes, de cette société toujours extrême dans ses enthousiasmes, crédule jusqu'à la folie, sceptique jusqu'au nihilisme, anti-cléricale et catholique, royaliste et révolutionnaire, qui a connu tous les désastres et toutes les gloires. Ce qui frappe avant tout quand on suit à travers les âges la longue série de nos romanciers et de nos conteurs, c'est de voir l'idéal se retirer lentement devant la science, l'infini se voiler aux regards des hommes et la civilisation traîner après elle les désanchantemens du réalisme. Au xe siècle, nous voyons Roland mourir en embrassant les reliques qui sanctifient la garde de son épée et les anges descendre du ciel pour emporter son âme, au XIIIe les mouches du paradis viennent pétrir leur miel dans la main d'Asseneth; mais déjà la voix criarde des trouvères se mêle à l'éternel hosanna, et par une lente transformation nous arrivons des miracles de Gautier de Coinsy à Marivaux, du drame splendide de la chevalerie à *Jacques le fataliste*.

Aujourd'hui le roman est encore, comme au XVIIIe siècle, la branche la plus féconde et la plus populaire de notre littérature. Monopolisé sous l'empire et la restauration par un petit nombre d'écrivains, il a pris vers 1830 un développement extraordinaire, et ce n'est point forcer les chiffres que de porter en moyenne à deux cents le nombre des livres nouveaux qu'il produit chaque année. Malheureusement l'art a été trop souvent remplacé par le métier, et si quelques écrivains se sont maintenus dans les hautes sphères, s'ils ont donné des rivaux à Le Sage, à l'abbé Prévost, à Rousseau, à Bernardin de Saint-Pierre, d'autres, en trop grand nombre, au lieu de s'en tenir à l'étude du cœur humain, aux divertissantes fantaisies de l'imagination, ont exploité les plus tristes scandales, ou se sont adressés aux plus mauvaises passions. Si le curé de village qui dans les *Joyeux devis* confesse les maçons et les bergers venait leur dire en parlant d'une gravité grande : « Or çà, mes amis, je sais bien que vous avez de belles franchises, et qu'il faut être avec vous débonnaire et bénin, mais les bonnes gens vous accusent de plusieurs grands méfaits. Avez-vous point été superbes et ambitieux au-delà de ce qui sied aux gens de votre état? avez-vous pas fréquenté les truands, les houlliers, les femmes folles de leur corps? avez-vous point cherché à tenir vos frères en haine au lieu de paix et concorde? avez-vous point travaillé par empirement de raison et mauvais conseils aux grandes destructions qui ont désolé ce pauvre pays de France? » combien en est-il qui pourraient, comme les bergers ou les maçons, répondre : *Nenni*?

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1874.

C'est la saison des voyages et des fantaisies; c'est le moment où Paris, quelque peu abandonné par les Parisiens, est visité par les provinciaux ou les étrangers, et pour sûr Paris vient de recevoir une visite imprévue, celle du roi Louis de Bavière en personne. Le jeune souverain bavarois aime les arts et le romanesque, il s'est échappé un beau jour furtivement de son royaume d'Allemagne sans avoir consulté les augures, et prenant un habit couleur de muraille, le masque d'un nom d'emprunt, il est venu en bonne fortune auprès des hamadryades du parc de Versailles, qui l'ont fort bien reçu, dit-on. Ce n'est point là certainement une conspiration dangereuse pour la sûreté de l'empire allemand, et il n'y a pas de quoi exciter les nerfs de M. de Bismarck, toujours occupé à surveiller les menées séparatistes ou ultramontaines. Le roi de Bavière est venu sans éclat, il est reparti sans bruit, hôte mystérieux et passager de ce Paris, qui en dépit de tout, pour le monde comme pour les personnages couronnés, est et sera toujours Paris, quelque chose de plus qu'une capitale de Béotie. Le prince allemand pouvait venir sans crainte, visiter à son aise nos parcs, nos palais et nos musées, il était bien sûr de ne pas trouver la politique sur son chemin. La politique, où donc est-elle dans ce temps de villégiature et de dispersion? Elle n'est, il est vrai, ni à Versailles, où tout ce qui reste de vie parlementaire se concentre dans une séance insignifiante de la commission de permanence, ni à Paris, où le gouvernement ne fait que passer. Elle n'est nulle part, si l'on veut, et elle est un peu partout, disséminée, flottante, se mêlant au mouvement intime des choses, nous revenant sous toutes les formes, parce qu'en définitive on a beau se mettre en vacances, aller au bord de la mer, en Suisse ou dans son village, on emporte le souvenir des efforts inutiles d'hier, le souci de demain, le sentiment de l'incertitude universelle.

La politique pour le moment, elle est en province, dans les manifestations des partis, dans des incidens qui ne laissent pas quelquefois

d'être significatifs, dans les communications des membres de l'assemblée avec le pays. Elle est dans ce discours où le président du centre gauche, M. Léon de Maleville, haranguant ses compatriotes de Caussade, a eu l'idée assez inattendue de leur présenter M. Gambetta comme un modèle de « sérénité, » de « calme plein de force. » Elle est aussi, à un autre point de vue, dans ce manifeste de M. le marquis de Franclieu signifiant à la France qu'elle a été tout simplement sauvée de l'abîme le mois dernier par le rejet de la proposition Casimir Perier, mais qu'il ne lui reste plus que trois mois pour choisir entre une mort certaine et le salut infaillible par le rappel du roi. Le septennat lui-même est mis avec quelque irrévérence au nombre des « causes morbides destinées à précipiter notre agonie... » L'honorable M. de Franclieu, depuis trois ans, ne cesse de prédire tout ce qui arrive, il a eu le malheur de voir toutes ses prophéties se réaliser, il l'assure. Maintenant il se croit tenu de donner un dernier avertissement; si on ne l'écoute pas, si on ne rappelle pas avant la fin de l'année M. le comte de Chambord, il n'aura plus qu'à s'envelopper la tête et à périr avec tout le monde. Il y aura eu du moins un juste pour annoncer l'épouvantable cataclysme auquel on ne peut échapper. Décidément la retraite et la réflexion conseillées à l'assemblée par M. le général Changarnier profitent aux légitimistes de l'extrême droite! La politique, elle est encore dans ces élections du Calvados qui viennent d'envoyer au parlement un bonapartiste de plus, comme dans l'élection prochaine du département de Maine-et-Loire, comme dans les huit ou dix élections qui vont se faire d'ici à deux mois et où se reproduira infailliblement la même lutte.

La politique du moment, elle est surtout enfin dans ce voyage que M. le président de la république vient d'accomplir à travers les provinces de l'ouest, et de tous ces faits, de ces manifestations, de ces incidens se dégage une impression unique et invariable, c'est qu'aujourd'hui comme hier, pendant ces vacances si impatiemment désirées comme pendant la session parlementaire, on ne sait ni où nous en sommes, ni où nous allons. Chacun, pour rester dans le programme de M. le général Changarnier, consulte le pays, à la condition, bien entendu, de faire parler le pays à sa manière. Les républicains demandent naturellement la république définitive, comme les monarchistes demandent sans plus de retard la restauration de M. le comte de Chambord. Les septennalistes purs veulent qu'on glorifie le septennat sans le définir. Les constitutionnels voudraient tout au moins qu'on en vînt à régulariser et à consolider le septennat en l'organisant. Les indifférens supplient qu'on leur donne la paix, la tranquillité, et, si l'on veut, un bout de chemin de fer pour faciliter leurs affaires. Là-dessus arrivent les représentans du clergé, et en tête M. l'évêque d'Angers, demandant à M. le président de la république d'associer dans une même œuvre de

salut et de triomphe la France et le pape. En d'autres termes, M. l'évêque d'Angers demande à M. le maréchal de Mac-Mahon de commencer la pacification, la régénération de la France par une croisade pour le pontificat temporel, c'est-à-dire par une déclaration d'hostilité contre l'Italie, — ce qui prouve que la petite remontrance adressée, il y a quelques semaines, par le *Journal officiel* à M. l'archevêque de Paris, n'est point parvenue jusqu'à Angers. Ainsi tout se mêle et se heurte. Au milieu de cette confusion cependant le dernier voyage de M. le président de la république et la dernière élection bonapartiste du Calvados ne laissent pas de trancher sur la monotonie d'une politique de vacances, et de préciser une fois de plus la situation. Peut-être même au fond entre ces deux faits y a-t-il un lien plus intime qu'on ne le croirait. Dans l'un et dans l'autre, c'est toujours la question du gouvernement de la France qui reparaît et se resserre invinciblement.

Quelle est la signification réelle de ce voyage présidentiel qui vient de s'accomplir? quelle en a été l'idée inspiratrice et quel effet a-t-il produit? Assurément M. le président de la république n'a point perdu de temps, il a montré l'activité d'un soldat qui sait employer les heures. En quelques jours, il a visité presque tout l'ouest, Le Mans, Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Nantes, Angers; il a écouté des harangues, passé des revues, inspecté des ports et des arsenaux, exploré le bassin de la Loire, consacrant le jour aux fêtes officielles, montant le soir en chemin de fer au sortir d'un banquet et recommençant chaque matin les cérémonies de la veille. Personnellement M. le maréchal de Mac-Mahon était d'avance assuré de rencontrer partout sur son chemin les respectueuses sympathies qui ne lui ont pas manqué; politiquement on peut dire que ce voyage a gardé jusqu'au bout un certain caractère énigmatique ou diplomatique qui tient sans doute à la situation difficile créée au chef de l'état par les incidens qui ont marqué la fin de la session parlementaire. Au fond, à part les banalités invariables, quelle est la pensée explicite ou atténuée qui revient avec le plus de persistance dans un certain nombre de ces adresses et de ces discours qui se sont succédé au Mans, à Saint-Malo, à Brest ou à Nantes? Cette pensée, exprimée au nom du commerce ou de quelques conseils électifs, c'est que le travail national, languissant d'incertitude, a besoin de cette organisation des pouvoirs publics qu'on ne cesse de réclamer, d'institutions assurant aux affaires des garanties de fixité.

Les intérêts sont ici d'accord avec la politique, et on peut les croire, ils n'ont pas l'habitude de se payer de chimères. Évidemment ce n'est point un sentiment d'hostilité qui inspirait ces discours, puisqu'on ne faisait que reproduire les opinions, les pressantes instances des messages présidentiels. Non-seulement on respectait l'autorité du maréchal de Mac-Mahon dans son caractère, dans sa durée, mais encore ceux qui lui parlaient ainsi se servaient presque de son langage pour exposer leurs

vœux. C'était peut-être par cela même un peu embarrassant. Que pouvait objecter M. le maréchal de Mac-Mahon lorsqu'on semblait lui renvoyer l'écho de sa propre pensée? Il a cru devoir répondre au président du tribunal de commerce de Saint-Malo, qui venait de lui parler au nom des intérêts en souffrance : « Vous avez dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas de gouvernement, vous vous trompez, il y en a un : c'est le mien. » Sans doute ce gouvernement existe, il est reconnu et accepté; on réclame tout simplement l'organisation, la consolidation de ce pouvoir que le chef de l'état lui-même a plus d'une fois demandé inutilement à l'assemblée de régulariser et de compléter. Voilà précisément la question en face de laquelle M. le président de la république s'est trouvé, ne pouvant donner raison à ceux qui sont de son avis, qui lui offrent leur concours, de peur de blesser ceux qui prétendent être ses seuls amis, ses seuls appuis, en lui refusant les institutions les plus nécessaires à son gouvernement. C'est la contradiction intime qui pèse sur tout ce voyage.

La situation est assurément étrange. Ceux dont M. le président de la république reçoit l'adhésion, qui vont au-devant de lui, sont à peu près traités en ennemis, et ceux qu'il ménage sont les premiers à parler lestement de ce voyage en l'honneur du septennat. Les légitimistes ne se gênent guère pour répéter que l'accueil fait au maréchal a été froid, que jamais on n'avait vu si peu d'enthousiasme sur le passage d'un chef d'état. Ce septennat ne dit rien aux populations. « Quels services a-t-il rendus au pays? quels services est-il capable de rendre? Ce qu'il représente, c'est l'incertitude... » Mieux encore, un journal de l'ouest, qui passe pour avoir les rapports les plus intimes avec M. le ministre de l'instruction publique, n'y met pas plus de façons : il n'exagère nullement en vérité le succès du « brave maréchal » auprès des bonnes gens de Bretagne. Ah! « si M. le comte de Chambord fût venu faire ce même voyage, il eût été plus acclamé et plus fêté que le maréchal, car il eût représenté la gloire et l'avenir de la France... » Quant au septennat, il n'en faut pas parler, « c'est une abstraction; » on vient de montrer le « brave maréchal » en uniforme aux bons paysans bretons, il ne leur en faut pas davantage.

Voilà ce qui s'appelle prendre au sérieux le gouvernement de M. le président de la république! Voilà comment le représentent ceux qui prétendent l'avoir créé, qui affectent de se dire ses meilleurs amis, et qui semblent n'avoir d'autre préoccupation que de le suivre pas à pas en l'enveloppant de leurs subtilités, de leurs arrière-pensées et de leurs restrictions! C'est pour ménager ces étranges auxiliaires de son gouvernement que M. le maréchal de Mac-Mahon se croit obligé de se taire ou de répondre avec une certaine mauvaise humeur à ceux qui se bornent à répéter ses messages! En réalité, le résultat le plus clair de ce voyage de Bretagne, c'est de rendre plus sensible la situation difficile qui a été

créée à M. le président de la république, et de mettre une fois de plus en présence deux politiques qui résument tout aujourd'hui. L'une de ces politiques dit : « Que les questions réservées soient résolues. » Organisez ce pouvoir que vous avez fondé, le repos des esprits l'exige, les intérêts le demandent. Il faut « assurer au pays par des institutions régulières le calme, la sécurité, l'apaisement dont il a besoin... De nouveaux délais pèseraient sur les affaires... » L'autre politique semble dire à M. le président de la république : Tenez-vous tranquille, ne faites pas attention! Vous avez un uniforme, allez le montrer aux populations, cela suffit pour le moment, le reste nous regarde!

Soit; on ne voit pas seulement qu'on n'arrive ainsi qu'à épaissir et à prolonger une équivoque des plus dangereuses, qui ne profite ni aux partis monarchiques, ni au septennat, ni à M. le maréchal de Mac-Mahon, ni surtout au pays, — qui ne sert en fin de compte qu'à favoriser cette propagande bonapartiste dont les succès se mesurent justement aux progrès de la confusion et de l'incertitude. Voilà le point délicat; c'est là précisément qu'apparaît le lien intime entre les manifestations qui ont signalé le dernier voyage présidentiel et la dernière élection du Calvados. Évidemment cette élection d'un ancien préfet de l'empire, M. Le Provost de Launay, obtenant 41,000 voix tandis que le candidat républicain et le candidat légitimiste réunis restaient en arrière de 6,000 voix, cette élection est un succès bonapartiste, comme l'élection de M. Bourgoing dans la Nièvre, il y a quelques mois, était un succès bonapartiste. Ce qu'on a obtenu dans le centre de la France et en Normandie, on espère l'obtenir dans l'Anjou, où la lutte est déjà engagée, et dans quelques autres départemens à mesure que les scrutins s'ouvriront. Dans tous les cas, on est activement à l'œuvre; les candidatures bonapartistes refleurissent; l'empire, oubliant le mal qu'il a fait, rentre en scène avec la jactance d'un victorieux parce qu'il a réussi dans quelques élections.

Est-ce à dire que ces victoires partielles de scrutin aient une portée si sérieuse, qu'elles soient le signe d'une recrudescence impérialiste en France? Nullement, le pays n'est pas bonapartiste, il n'a aucun goût pour l'empire; mais il est fatigué d'incertitude et impatient. En définitive, que veut-on que pensent ces masses laborieuses à qui on demande un vote de temps à autre? Elles ne vivent pas d'abstractions, on a raison de le dire, elles sentent simplement et elles ne remarquent qu'une chose, elles voient qu'un gouvernement a été renversé il y a quatre ans et que ce gouvernement n'a pas été remplacé. Non-seulement on ne l'a pas remplacé d'une façon définitive, mais depuis quatre ans les partis ne sont occupés qu'à s'épuiser en luttes stériles, à rivaliser d'impuissance, à se neutraliser mutuellement. Les monarchistes passent leur temps à décrier la république; les républicains démontrent que la monarchie traditionnelle est impossible, et ils n'ont aucune peine à le démontrer,

puisque la légitimité elle-même a signé sa propre abdication, laissant pour le moment en déroute toutes les entreprises de restauration monarchique. Alors les masses, par un aveuglement qui n'a rien d'inexplicable, par une sorte d'habitude qui n'est point encore perdue, reviennent ou du moins semblent revenir au gouvernement qu'on n'a pas remplacé.

Ce n'est pas à lui-même que le bonapartisme doit cette force apparente qu'il s'attribue, dont il se vante; il la doit aux querelles stériles et à l'impuissance des partis, à cet interrègne qu'on prolonge et qui favorise toutes les espérances, à la lassitude du pays. C'est une force toute négative. Et les ruines dont l'empire a couvert la France, et le sang versé, et les provinces perdues, et l'avenir assombri, dira-t-on, le pays oublie-t-il tout cela? Non, le pays ne l'oublie pas, et, sans nul doute, au dernier moment, si la question lui était nettement posée, il reculerait devant un régime qui lui a légué ce funeste héritage sous lequel la France est réduite à se débattre; mais en attendant, puisqu'on ne lui offre rien de saisissable, puisqu'on l'accoutume à être sceptique sur tout, il cède à l'habitude, il vote pour des candidats bonapartistes, de sorte que tout ramène à cette nécessité d'organisation qu'on invoquait, qu'on avait raison de rappeler récemment pendant le voyage de M. le maréchal de Mac-Mahon, et qu'une élection comme celle du Calvados rend d'autant plus pressante.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont, sans se méprendre sur le danger et sans dépasser la réalité par des exagérations qui ne feraient qu'aggraver ce danger. Il faut surtout voir le remède. Croit-on que, s'il y avait un régime organisé, des institutions régulières, une transmission des pouvoirs assurée, une situation définie, et si les partis n'avaient plus le droit de se disputer chaque matin une succession qu'ils prétendent être toujours ouverte, croit-on que, s'il en était ainsi, les bonapartistes auraient les mêmes chances? D'un seul coup, ils perdraient leurs avantages, et ils le savent si bien qu'ils ne sont pas les derniers à combattre la plus simple tentative d'organisation. Ils ne pourraient plus s'adresser aux instincts trompés du pays, leur promettre la stabilité qu'on leur refuse. Ils resteraient avec les souvenirs qu'ils portent dans leur bagage, ils ne seraient que des agitateurs relevant le drapeau d'une cause condamnée devant la France régulièrement constituée. Et d'un autre côté les légitimistes ne voient-ils pas qu'en prolongeant l'incertitude, en s'obstinant à laisser tout en suspens dans l'espérance d'une occasion favorable, ils sont des politiques assez naïfs? Ils croient travailler pour eux ou pour leur principe, et ils travaillent pour d'autres, d'autant plus que le pays les rend, eux, particulièrement responsables de l'indéfinissable anxiété où on le fait vivre. Tranchons le mot, ils font un métier de dupes. Ils ont toute l'impopularité du provisoire sans pou-

voir en recueillir les avantages. Ils sont véritablement singuliers avec leur vigilance jalouse de sentinelles faisant la garde autour d'une situation qui leur échappe de toutes parts. Ne le voient-ils pas? Ils n'ont pu dépasser une minorité presque ridicule dans les dernières élections de la Nièvre, ils sont arrivés jusqu'à 8,000 voix sur 75,000 votans dans l'élection du Calvados. Et c'est pour réserver l'éventualité dont ces chiffres sont la trop significative expression qu'on se plaît à laisser toute une nation dans l'attente d'un régime plus défini!

La dernière illusion de ceux qui voient le danger sans pouvoir se résoudre à l'attaquer de front, c'est de se figurer qu'ils suppléeront à tout, qu'ils feront face à tout par l'organisation d'une sorte de régime tout personnel. Le septennat, c'est le maréchal, dit-on; qu'on arrange un gouvernement pour le maréchal, cela suffit. Depuis six mois, on tourne autour de cette idée, qu'on ne paraît pas avoir abandonnée. Arrivera-t-on à trouver la solution du problème? Dans tous les cas, une combinaison de ce genre ne serait qu'un expédient de plus, et un expédient aussi périlleux qu'inefficace; elle ne ferait que perpétuer justement cette situation dont les bonapartistes sont seuls à profiter. Ne s'aperçoit-on pas que ce serait donner raison à leurs idées et laisser la carrière ouverte à toutes leurs espérances? Ainsi voilà un demi-siècle que la France, victime de toutes les dictatures, est à la recherche de garanties publiques, d'institutions libérales. Pendant vingt ans, elle a subi les mortels effets d'un régime personnel dont la guerre de 1870 a été le dernier mot, et tout ce qu'on aurait à lui offrir comme remède, comme palliatif, comme idéal dans ses misères présentes, ce serait encore une fois le gouvernement personnel! Nous savons bien ce qu'on veut dire : ce serait un gouvernement personnel honnête, se soumettant de lui-même au contrôle, à l'autorité de l'assemblée. Eh bien! alors ce serait un pouvoir sans indépendance, perpétuellement placé entre des impatiences de dictature contenues et une subordination énervante à une souveraineté parlementaire sans responsabilité. On nous permettra d'aller plus loin : cette situation sans garantie, sans sûreté pour le pays, serait peu digne de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même. Elle lui créerait plus d'embarras et de dangers que de facilités de gouvernement. Un journal anglais rapportait récemment une conversation déjà ancienne, datant des années florissantes de l'empire, où M. le maréchal de Mac-Mahon aurait dit qu'il n'était « ni bonapartiste ni légitimiste, » qu'il était avant tout « soldat et Français. » Certes c'est là une patriotique inspiration, c'est en peu de mots presque un programme de circonstance; mais, pour réaliser ce programme, un homme, si honorable qu'il soit, ne suffit pas, surtout lorsqu'il est brusquement transporté des camps dans la politique. Il faut autour de lui un ensemble d'institutions, de lois générales, régularisant, coordonnant l'action de tous les pouvoirs, en un mot cette organisation dont M. le

président de la république n'a pas été le dernier à sentir la nécessité, et que certaines fractions monarchistes de l'assemblée ne lui ont refusée jusqu'ici qu'en méconnaissant les intérêts conservateurs les plus évidens, en tenant peu de compte de la dignité de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même.

Les philosophes, les rêveurs qui ont prétendu bannir l'esprit militaire et les armées permanentes des affaires du monde, ont bien pris leur temps, jamais les armées n'ont eu un plus grand rôle, et c'est par la puissance d'organisation, par une longue et méthodique préparation, qu'elles peuvent être efficaces. Quelles que soient les conditions dans lesquelles elles ont à se déployer, les forces militaires ne s'improvisent pas, et les luttes sont d'autant plus meurtrières, d'autant plus ruineuses, qu'on arrive moins préparé à l'heure où les conflits deviennent inévitables. C'est l'histoire de toutes les guerres, même de cette guerre américaine dont M. le comte de Paris a entrepris le véridique et intéressant récit.

Lorsque les États-Unis, il y a treize ans, se voyaient tout à coup précipités dans cette effroyable crise de la sécession, ils n'avaient qu'un noyau d'armée régulière, quelques institutions modèles, des cadres insuffisans, une élite d'officiers. Tout était à créer, à organiser. C'était, il est vrai, une guerre civile engagée dans des proportions exceptionnelles, démesurées, et les Américains ne tardaient pas à montrer ce que peut une race virile aiguillonnée par le sentiment d'un grand danger national; mais enfin, pour n'avoir pas pu étouffer la rébellion du sud à sa naissance, on était réduit à la suivre sur cent champs de bataille depuis la première déroute de Bull-Run jusqu'aux gigantesques actions de Richmond, où celui qui est encore aujourd'hui président des États-Unis, Grant, finissait par arracher la victoire à l'intrépide Lee. Pour arriver à dominer la terrible crise, il fallait cinq ans de luttes, d'épreuves, d'incessantes improvisations militaires, de prodiges toujours nouveaux, et ce qu'il y avait à dépenser pendant ces cinq ans eût suffi à l'entretien d'une armée permanente depuis un demi-siècle. Que Mac-Dowell, envoyé le premier au combat sur le Bull-Run, eût conduit 40,000 vrais soldats à l'assaut du plateau de Manassas, ni Beauregard, ni Jackson, qui gagnait ce jour-là son surnom de *Stonewall*, « mur de fer, » ni Johnston, n'auraient tenu devant lui, et l'armée sécessioniste était peut-être dispersée à la première affaire. Une victoire opportune pouvait détourner ce conflit de cinq ans; la défaite de Bull-Run déchaînait fatalement cette *guerre civile* que M. le comte de Paris raconte avec la sérieuse conviction d'un esprit éclairé et libéral, avec l'autorité d'un homme qui a vu se dérouler sous ses yeux ce grand drame militaire, avec le sentiment d'un bon Français qui a servi lui-même en volontaire dans cette armée américaine où il allait retrouver les souvenirs de Lafayette.

Certes elle est maintenant bien loin de nous, cette lutte américaine,

elle a été à demi effacée dans l'esprit des hommes par des événemens bien autrement graves, bien autrement saisissans pour l'Europe. Elle ne reste pas moins profondément instructive par les nouveautés militaires qu'elle a produites, comme par ce déploiement de vitalité nationale dont elle a été l'occasion victorieuse pour les États-Unis. Une fois en présence de l'inexorable fatalité, les Américains réparent assurément le temps perdu, et s'ils ont été d'abord pris au dépourvu, s'ils se sont trouvés un instant sans armée, sans un matériel suffisant, ils se mettent aussitôt à l'œuvre avec une inébranlable résolution. Ils portent toute la vigueur, toutes les ressources de leur génie pratique dans l'organisation de ces forces qu'ils sont réduits à improviser, et les premiers ils offrent le spectacle de la plus vaste application de l'industrie aux mouvemens, aux opérations des armées en campagne. L'industrie aide à réaliser les combinaisons conçues par de hardis capitaines. C'est par là que cette guerre de la sécession a toute son originalité, qu'elle a été féconde en innovations dont d'autres armées ont profité, et c'est par là aussi que cette histoire, retracée par M. le comte de Paris avec un zèle scrupuleux d'exactitude, garde un singulier intérêt. Il y a une chose qui n'est pas moins frappante que tous les enseignemens militaires qu'on peut dégager de cette guerre de la sécession, c'est le tempérament moral et politique de ce peuple américain au milieu et à l'issue d'une si terrible crise. Le libéral historien de *la Guerre civile en Amérique* a raison de le dire, on pouvait craindre que le déchaînement momentané des passions soldatesques n'eût pour effet d'altérer les institutions, les mœurs, les traditions de cette puissante démocratie, qu'il ne développât les tentations de dictature militaire, les velléités césariennes de quelque capitaine popularisé par le succès. Qu'en a-t-il été? La guerre civile a laissé intactes les institutions et les mœurs. De tous ces chefs qui se sont illustrés par leur habileté, par leur héroïsme, le plus heureux a été et est encore président des États-Unis. Bon nombre sont rentrés dans la vie privée, revenant à leurs anciennes habitudes. Après avoir concentré tous leurs efforts dans une lutte gigantesque, après avoir respiré pendant cinq ans toutes les ivresses de la guerre, après s'être épuisés de sang et d'argent, les Américains ont trouvé tout simplement qu'il n'y avait pour eux d'autres moyens de se relever que la liberté et le travail. Ils sont libres, et ils se sont remis à travailler. Ils ont réparé une grande partie de leurs désastres, et ils paient chaque jour leur dette, — une dette qui avait pris des proportions colossales. Ils ont donné en deux élections huit ans de pouvoir au général Grant sans faire la moindre révolution. Voilà la moralité virile dont le livre de M. le comte de Paris est la saisissante démonstration, et qui n'est pas seulement à l'usage des Américains. Ce qui est juste et salutaire en Amérique n'aurait-il donc ni application ni efficacité en Europe? M. le comte de Paris pose la question, c'est la France qui serait la première intéressée à la résoudre.

La politique, il est vrai, la politique et la guerre elle-même se ressentent inévitablement de la différence des institutions, du caractère national et des mœurs. Chaque peuple met son génie dans la direction de ses affaires, dans l'organisation de ses forces, et, on pourrait le dire, jusque dans sa stratégie. Il y a malheureusement un point où il n'y a plus aucune différence. Partout, en Amérique comme en Europe, la guerre est toujours la guerre; elle se manifeste par les mêmes désastres, elle offre les mêmes spectacles de misère et de deuil; elle laisse après elle les morts, les blessés, les maisons en flammes, les villes détruites, les terres ravagées. Pour les chefs d'armées, pour les politiques, ces malheurs privés disparaissent le plus souvent dans les résultats d'une bataille gagnée, d'une campagne victorieusement conduite. Ils ne forment pas moins, à côté de la grande histoire qui raconte les événemens publics, une autre histoire plus intime, dramatique, profondément émouvante. C'est ce drame intime, inconnu, des misères de la dernière guerre de France, qui se trouve retracé avec une sincérité absolue, avec une simplicité pathétique, dans un livre, — *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre,* — écrit par M. John Furley, et récemment traduit par Mme E. de Villers. M. Furley est un de ces Anglais dévoués qui accouraient en France dès le mois d'août 1870, et qui, à partir de ce moment, n'avaient d'autre pensée que d'adoucir les maux de la guerre, de soulager toutes les infortunes. Il était membre de la « Société nationale britannique pour le secours des malades et des blessés de la guerre; » il a présidé la « Société de distribution de semences aux fermiers français; » il a été de toutes les associations secourables. S'il a été justement honoré après la guerre par le gouvernement français, on peut dire qu'il avait été à la peine. Pendant neuf mois, M. John Furley brave les fatigues, les souffrances, les dangers, sans se reposer un instant. Il est à Gravelotte, il accourt à Sedan, il va sur la Loire, à Orléans, à Tours, au Mans, il est à Versailles, autour de Paris, souvent dans Paris au moment de la commune; partout il arrive avec ses voitures, avec des vêtemens, des médicamens, des vivres. « Il n'y a que M. Furley qui puisse aller partout sans laisser-passer, » dit un général allemand, et en effet il ne se laisse arrêter ni déconcerter par rien, allant plus d'une fois bravement remplir sa mission jusque sous le feu du champ de bataille. Au milieu des horreurs de la guerre, ce vaillant homme représente l'humanité bienfaisante éclairant de sa lumière ces luttes sanglantes, et la chaleur du dévoûment n'exclut chez lui ni la sagacité de l'observation ni la bonne humeur.

Ce livre des *Épreuves d'un volontaire neutre* est le reflet de cette existence si utile, si accidentée, promenée pendant neuf mois partout où la guerre fait des victimes; c'est l'œuvre d'un des esprits les plus honnêtes, les plus sincères, qui raconte ce qu'il a vu, simplement, sans prétention, et qui, en restant dans son rôle de neutralité, ne craint pas

au besoin de rendre témoignage pour la vérité, pour l'humanité offensée. Certes il en dit assez pour laisser voir le sentiment que lui inspire l'incendie de Bazeilles et de tant d'autres villages brûlés parce que de malheureux paysans ont voulu défendre leurs foyers. S'ils ont agi par ignorance, dit-il avec une émotion généreuse, « c'est une ignorance bien excusable. Si jamais l'Angleterre se voyait soumise aux malheurs de l'invasion, j'espère qu'on me trouverait parmi ces ignorans ! » Ainsi parle un Anglais assistant aux malheurs de la France, défendant son opinion contre des officiers allemands et ajoutant aujourd'hui une page de plus à cette tragique histoire de nos désastres.

Quand on a passé par ces épreuves, on comprend mieux les épreuves d'autrui, on ne se désintéresse pas des malheurs d'un peuple qui en est à se débattre au milieu des violences de la guerre, fût-ce d'une guerre civile. N'y eût-il pas cette raison d'humanité, ce serait encore par un sentiment politique des plus sérieux que la France serait conduite à rester fidèle à ses vieilles traditions de sympathie pour l'Espagne libérale. Comment l'Espagne sortira-t-elle de cette redoutable crise qui se déroule depuis quelques années déjà au-delà des Pyrénées, qui a pris toutes les formes pour finir par se concentrer dans une sorte de duel entre le gouvernement établi à Madrid et le prétendant don Carlos campé à la tête de ses bandes dans les provinces du nord? C'est assurément de toute façon une question des plus graves, qui a pris récemment une certaine importance extérieure par l'intervention de la diplomatie européenne, mais qui après tout garde d'abord un caractère essentiellement intérieur. La vérité est que cette malheureuse guerre civile espagnole, au lieu de diminuer et de paraître marcher vers un dénoûment, ne fait que se développer, s'envenimer et devenir plus acharnée. On peut certainement dire que la mort du général Concha a été une fatalité. Depuis ce moment, l'armée placée sous les ordres du général Zabala est restée sur l'Èbre, se reconstituant, manœuvrant, poussant quelques pointes contre les lignes carlistes en Navarre, mais sans engager en définitive des opérations sérieuses. Moriones a livré l'autre jour un combat sur le chemin d'Estella, puis il s'est retiré aussitôt sur l'Èbre, attendant de meilleures occasions. Pendant ce temps, les carlistes ne restent pas inactifs; ils deviennent au contraire très entreprenans : ils menacent toutes les lignes entre Madrid et le nord, si bien que d'un instant à l'autre les communications de l'Espagne avec la France peuvent être coupées. En Catalogne, ils ont pris la Seo d'Urgel, et ils assiégent Puycerda. A l'ouest, ils battent la campagne autour de Santander. Sur l'Èbre, ils ont pris la petite place de la Guardia, ils sont entrés à Calahorra. Ce n'est pas tout, le gouvernement de Madrid a pris une mesure des plus graves, il a rendu un décret en vertu duquel il emprisonne les suspects de carlisme et confisque leurs biens. Naturellement les carlistes ont riposté en confisquant les biens des libéraux dans les provinces qu'ils occu-

pent, et aux répressions dont leurs partisans sont l'objet ils répondent par des fusillades de prisonniers. Bref, c'est une guerre impitoyable et sanglante qui en se prolongeant finirait par ravager l'Espagne.

L'Europe peut-elle intervenir utilement, efficacement dans cette lutte? Elle ne le peut évidemment qu'en prêtant au gouvernement de Madrid la force morale d'une reconnaissance diplomatique qui lui a manqué jusqu'ici, qui ne paraît plus devoir lui manquer longtemps. Le gouvernement du général Serrano, bien que né d'un coup d'état qu'aucun vote n'a légalisé depuis, bien qu'ayant assez peu réussi dans ses campagnes contre le carlisme, ce gouvernement après tout, tel qu'il est, représente l'Espagne libérale, et ce n'est pas la France qui aurait pu lui refuser l'appui de relations amicales. La France, quoi qu'on en dise, est trop peu intéressée au succès du carlisme pour avoir été son complice. Malheureusement cette question, qui aurait pu être très simple, s'est compliquée de deux choses. Un certain nombre de journaux espagnols ont pris dans toute cette affaire le ton le plus insultant à l'égard de la France, et ce n'est pas seulement à l'égard de la France qu'on prend à Madrid ces libertés injurieuses. Au moment même où l'on brigue la reconnaissance de l'Angleterre, on viole sans façon des engagemens financiers avec les porteurs de bons anglais, de sorte qu'il faut en vérité que le gouvernement anglais et le gouvernement français y mettent la meilleure volonté pour n'écouter que les intérêts nationaux. Ils n'hésitent pas, et ils ont raison; ils soutiennent de leur appui moral l'Espagne libérale dans ses luttes, c'est la meilleure politique. D'où vient cette intempérance des journaux espagnols? Elle est probablement encouragée par l'initiative que M. de Bismarck a prise dans cette question. M. de Bismarck s'est constitué le protecteur du gouvernement de Madrid, et il s'est donné beaucoup de mouvement pour faire reconnaître son protégé. Le chancelier allemand a-t-il eu des raisons particulières de rendre ce service au général Serrano et à son cabinet? C'est une énigme que nous ne nous chargeons pas de déchiffrer. Toujours est-il que M. de Bismarck, pour un homme si habile, n'a pas fait une campagne diplomatique des plus brillantes, et que malgré son insistance, peut-être à cause de ses airs de prépotence, la Russie refuse la sanction diplomatique qu'on lui a demandée. Il en résulte que cette reconnaissance du gouvernement de Madrid ne laisse pas d'être une affaire assez laborieuse. Le général Serrano rendrait un plus grand service à son pays aussi bien qu'à lui-même en faisant un peu moins de diplomatie avec M. de Bismarck et en allant frapper la cause carliste au cœur dans les montagnes de la Navarre.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Le chevalier Daydie d'après sa correspondance (1).

Les amans doivent mourir jeunes; il n'est permis qu'aux gens d'esprit d'atteindre un certain âge. La vieillesse de Voltaire ou de Mme Du Deffand n'a rien de déplaisant, au contraire : l'un, à quatre-vingt-quatre ans bien sonnés, se dresse sur son lit d'agonie pour dicter un billet sublime; l'autre, non moins vieille, a quatre lecteurs qui se relaient nuit et jour, et sa dernière lettre à Walpole, un mois avant d'expirer, est encore un chef-d'œuvre. Le brillant chevalier Daydie, l'amant fameux de Mlle Aïssé, a le tort d'avoir survécu à son amour jusqu'à près de soixante-dix ans. Sans la *Correspondance inédite* que publie M. Honoré Bonhomme, avec sa critique ingénieuse et son érudition bien connue, on aurait pu croire que les destins jaloux avaient au moins épargné au tendre chevalier de Malte la décrépitude sénile et les vulgaires tortures de la goutte. A dire le vrai, on se doutait bien un peu de cette mauvaise fortune en se rappelant certaines lettres du chevalier à Mme Du Deffand (2); mais ne s'était-il point fait vieux et caduc à plaisir, par un habile artifice, en ces épîtres si bien tournées, si polies et de si bel air, qu'on se passait de mains en mains dans le salon de la marquise? Il fallait connaître le fin des choses pour être de tous points édifié.

La première lettre du recueil est de l'année même où Aïssé mourut et fut inhumée à Saint-Roch dans le caveau de la famille Ferriol (1733). Elle avait langui trois ans, en proie à une maladie de consomption; depuis longtemps, elle n'était plus qu'une amie pour le chevalier. La dévotion avait achevé ce qu'avaient déjà commencé les scrupules un peu raffinés de la pauvre Circassienne : elle était bien revenue des courts enivremens de sa jeunesse. On peut croire que, si elle avait eu d'autres ressources que la famille de M. de Ferriol, elle aurait uni sa destinée à celle de son amant. Ce n'est qu'une hypothèse : dès 1727 en effet, il lui échappe de dire, en parlant de l'amour du chevalier Daydie, le père de son enfant : « C'est la passion la plus singulière du monde; cet homme ne me voit qu'une fois tous les trois mois; je ne fais rien pour

(1) *Correspondance inédite du chevalier Daydie,* faisant suite aux lettres de Mlle Aïssé, publiées sur les manuscrits autographes originaux, avec introduction et notes, par Honoré Bonhomme, Paris 1874; Didot. — Nous écrivons *Daydie* pour complaire à l'éditeur, mais nous pensons, avec de bons juges tels que MM. Ravenel et Lot, que l'on peut continuer à écrire *d'Aydie.* Aydie est un village des Basses-Pyrénées d'où la famille du chevalier peut être originaire.

(2) Elles sont reproduites, avec trois lettres de Mme Du Deffand, dans l'excellente édition des *Lettres de Mlle Aïssé,* par M. Jules Ravenel. Cf. l'*Appendice aux lettres de Mlle Aïssé* dans l'édition de M. Eugène Asse, Paris 18 3.

lui plaire; j'ai trop de délicatesse pour me prévaloir de l'ascendant que j'ai sur son cœur, et, quelque bonheur que ce fût pour moi de l'épouser, je dois aimer le chevalier pour lui-même. » Ces sentimens sont admirables; on y démêle toutefois un peu de désillusion, de lassitude, de douce pitié.

Voilà bien ce qu'on éprouve pour ces sortes de grands enfans naïfs, sensibles et généreux. Aïssé en était arrivée là, comme tant d'autres, vers trente-cinq ans. Plus qu'aucune autre, elle avait acquis l'amère expérience de la vie. Enlevée tout enfant par les Turcs, achetée pour quelques louis par l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Ferriol, qui la fit élever à Paris par une belle-sœur « peu scrupuleuse et propre à toute sorte d'emplois, » digne sœur de Mme de Tencin, la pauvre fille grandit sans trop savoir peut-être à quoi « son aga » la destinait. Elle avait seize ans environ quand celui-ci revint à Paris; il habita avec elle l'hôtel de Mme de Ferriol, rue Neuve-Saint-Augustin. C'était un vieillard sexagénaire, nullement près de sa fin, irritable, violent, habitué de longue main à traiter les hommes en Turc et les femmes en pacha : Aïssé n'était qu'une des esclaves qu'il avait achetées, cédées ou revendues. Une première attaque de paralysie générale l'avait naguère fait enfermer comme fou; il était notoirement maniaque, de goûts bizarres, très dangereux. Qu'il en ait usé à l'orientale avec son esclave, voilà un point sur lequel on s'accordait assez au dernier siècle. Sans parler des mœurs bien connues de M. de Ferriol et des mortelles tristesses d'Aïssé, des ineffaçables stigmates de sa flétrissure (1), on a trouvé dans les papiers de M. d'Argental une lettre de l'ancien ambassadeur qui ne permet plus d'hésiter. Sainte-Beuve aimait fort les gageures en un sens ou dans l'autre : il s'était fait le chevalier d'Aïssé. C'était servir une noble cause, mais que le sagace éditeur des lettres du chevalier Daydie déclare aujourd'hui tout à fait perdue.

Qu'importe? Le chevalier rencontra Aïssé dans le monde, chez Mme Du Deffand, dit-on, il aima, il fut aimé. C'était en 1720 ou 1721; le vieil « aga, » tombé en démence, allait trépasser. Mme de Ferriol menait la belle Circassienne dans tous les salons, surtout dans ceux où fréquentait le régent; elle avait son idée. Le duc d'Orléans vit Aïssé chez Mme de Parabère, et, s'il n'en vint pas à ses fins, ce ne fut pas la faute de Mme de Ferriol. Le chevalier Daydie, grâce à son cousin, le comte de Riom, favori en titre de la duchesse de Berry, était de ce monde-là; on l'avait présenté au Palais-Royal et au Luxembourg, la fille du régent avait jeté les yeux sur lui; bref, c'était un cavalier élégant et accort, un homme à bonnes fortunes, un roué, en dépit de ses titres de clerc tonsuré du diocèse de Périgueux et de chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Toute sa vie, le chevalier Daydie ressembla

(1) Voyez lettres XVI, XXXIV et XXXVI.

fort, mais point en mal, au célèbre portrait que Gui Patin a tracé de ces soldats du Christ. « Les chevaliers de Malte, dit-il, sont gens fort simples, fort innocens et fort chrétiens, gens qui n'ont rien de bon que l'appétit, cadets de bonne maison qui ne veulent rien savoir, rien valoir, mais qui voudroient bien tout avoir; au reste, gens de bien et d'honneur, moines d'épée, qui ont fait trois vœux, de *pauvreté*, de *chasteté* et d'*obédience :* pauvreté au lit, ils couchent tout nus, et n'ont qu'une chemise à leur dos; chasteté à l'église... (mais, en citant du Gui Patin, il faut souvent passer quelques mots). Leur troisième vœu est obéissance à la table; quand on les prie d'y faire bonne chère, ils le souffrent; ils mangent... d'une cuisse de perdrix, puis du biscuit, en buvant par-dessus du vin d'Espagne, du rosolis et du populo, avec des confitures ou de la pâte de Gênes, et tout cela par obéissance; *o sanctas gentes!..* »

On ne sait pas les raisons qui portèrent Aïssé à distinguer le chevalier; on ne connaît pas une seule lettre d'elle à son amant. Comment parler d'inexpérience, de séduction, de goût romanesque? Elle avait alors près de trente ans. Cette liaison semble avoir été entourée de quelque mystère; Mme de Ferriol elle-même l'ignorait. Quand Aïssé fut sur le point de devenir mère, deux ans après la mort de « son aga, » elle se fit emmener par une amie, lady Bolingbroke, pour un prétendu voyage en Angleterre. Lord Bolingbroke, qui savait de reste qu'Aïssé s'était retirée dans un faubourg de Paris, poussa la complaisance jusqu'à mander à Mme de Ferriol qu'elle avait eu le mal de mer et « rendu son dîner aux poissons! » La fille d'Aïssé et du chevalier Daydie, Célinie Leblond, fut placée au couvent de Notre-Dame, à Sens, sous le nom de miss Black, à titre de nièce de lord Bolingbroke. Aïssé s'échappait quelquefois de l'hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin pour aller à Sens. Une des deux lettres connues du chevalier à son amie concerne un de ces voyages : il y laisse paraître une sensibilité un peu commune, mais vraie et de bon aloi; il a des entrailles de père; il aime sa fille et déjà travaille à lui faire une dot. Il la mariera, sept ans après la mort d'Aïssé, à un bon gentilhomme de sa province, au vicomte de Nanthiac.

Le chevalier Daydie est l'homme des affections simples et naturelles, des affections de famille, des amitiés viriles et vertueuses. Après sa fille et ses frères, le bailli de Froullay, ambassadeur de l'ordre de Malte à Paris, est l'homme du monde qu'il a le plus véritablement aimé : c'est à ce personnage que sont adressées presque toutes les lettres du chevalier. Leur amitié était célèbre; on avait pris l'habitude de ne plus séparer « les deux chevaliers sans peur et sans reproche, » comme les appelait Voltaire non sans une pointe d'ironie ; au fond, il n'avait guère plus de goût pour Aïssé, pour cette Circassienne « plus naïve qu'une Champenoise. » Tant de simplicité, de tendresse et de fidélité n'allait point à ce maître critique.

D'Aïssé, pas un mot dans la *Correspondance* du chevalier Daydie, pas même un vague souvenir. Jamais héros de roman ne fut plus mal choisi. Il n'y a pas un grain de fantaisie dans ce bon esprit lucide et sain. Il voit juste et écrit fort bien à ses heures, avec l'élégance aisée, l'exquise politesse des gens de qualité au dernier siècle, mais il est par humeur le plus superficiel des hommes. Il effleure toutes choses, il fuit l'étude, redoute la peine. Nulle ambition. Outre son titre de chevalier, il avait pourtant un grade dans les gardes-du-corps et de puissans protecteurs à la cour; le dauphin l'avait remarqué; la reine Marie Leczinska lui donna des preuves particulières de sa bonté : aussi, sans le savoir, n'a-t-elle pas eu de plus dévoué sujet que l'obscur chevalier de Malte. Néanmoins, avant cinquante ans, il prend sa retraite, il s'en va vivre dans les grasses et fertiles campagnes du Périgord, tantôt à Vaugoubert, chez son frère, tantôt chez sa sœur, à Mayac, et il n'existe plus que pour l'amitié, la chasse et les dindes truffées.

Et en effet, comme l'écrivait Montesquieu au chevalier Daydie, que peut-on faire en plein Périgord? On ne peut aller là que pour manger des truffes. Le chevalier ne dit pas non; il reconnaît qu'il « s'empâte » dans l'oisiveté, qu'il croupit dans la paresse et ne pense guère plus qu'une souche. Son imagination ne s'étend pas plus loin que ses sens. « Mon premier objet, disait-il, c'est de me bien porter : c'est là le but de toute ma philosophie. » Aussi se gouverne-t-il comme un prélat. Mère, sœur, fille, gendre, frères, neveux et nièces lui témoignent, lui inspirent les sentimens les plus tendres; il ne voit et n'entend que des choses douces; il se laisse vivre délicieusement et savoure, les yeux demi-clos, les plantureuses voluptés d'une existence abondante, innocente et tranquille. Plus de lectures : il doit toujours lire les ouvrages qu'on lui envoie de Paris; jamais il n'en trouve le temps. Ses citations latines ou françaises sont presque toutes inexactes, quand elles ne sont pas fausses. Un faucon qui meurt ou se casse une aile en fondant sur une perdrix, un lièvre qu'on n'a pu forcer, un cuisinier qui gâte un ragoût, voilà « les grands désastres » du chevalier Daydie. Un bon cuisinier (il se plaint de n'avoir que des empoisonneurs) lui semble « un article très important. » Tous les matins il monte à cheval; l'après-dînée, il joue à quadrille avec ses frères, au volant avec ses nièces, et porte sur ses épaules, à la chèvre morte, son petit neveu. Puis il fait aller les soufflets de forge et tourne la roue pour son frère le chevalier de Ribérac : « C'est surtout dans ce dernier article que j'excelle, c'est là mon vrai talent. Chacun a les siens que Dieu départit comme il lui plaît, et souvent sans aucun souci de l'état auquel nous nous destinons. Quand on tua Néron, il disait que c'était dommage de faire périr un si bon musicien, un si grand joueur de flûte! Moi, quoique je ne sois pas empereur, j'avertis, pour qu'on ait quelque regret de moi quand je mourrai, qu'on perdra un très bon et très diligent tourneur de roue. »

S'il faut tout dire, le chevalier Daydie se rappelait encore un autre talent où il n'excellait pas moins : l'ancien amant d'Aïssé faisait une cour des plus galantes à une veuve d'un certain âge, la comtesse de Tessé, dame du palais de Marie-Josèphe de Saxe. La première lettre à son adresse, dans notre recueil, est datée de Paris, où le chevalier venait quelquefois ainsi qu'à Versailles : c'est un adieu très tendre, un demi-aveu assez transparent où, tout en s'écriant : « Je vous aime, » le chevalier proteste qu'il n'oserait exprimer les sentimens dont son cœur est rempli de peur d'en laisser échapper qui ne paraîtraient point assez mesurés. Le ton des lettres adressées à Mme de Tessé change visiblement l'année suivante : il n'est plus qu'amical et empressé; il y a quelque dépit et une certaine amertume dans les paroles du chevalier. La comtesse, paraît-il, ne lui écrit jamais que « quatre mots bien jolis et bien polis. » Il lui mande de Plombières, où il passa les mois de juillet et d'août 1749 : « Je compte, madame, avoir l'honneur de vous voir à la fin du mois. Je voudrais bien vous paraître rajeuni; j'en doute. C'est néanmoins dans cette intention que je prends les eaux très scrupuleusement. » Veut-on une déclaration en forme? Le chevalier est de retour à Mayac, et c'est de son manoir qu'il écrit à la comtesse de Tessé : « Que n'osé-je porter mes vœux plus loin et imaginer, après m'être associé autant que je puis à vos goûts et à vos inclinations, que je pourrai à mon tour vous conduire à trouver bon que je vous avoue que je ne me contente pas de vous respecter autant que je le dois et que je vous adore aussi, madame, de tout mon cœur. » La phrase singulièrement contournée et embarrassée du pauvre soupirant se ressent de l'émotion où il était. Son épître fut mal reçue; la dame paraît lui avoir défendu de « l'adorer; » on exigea plus de retenue à l'avenir. « Comment accorder cette mesure scrupuleuse que vous exigez, s'écrie-t-il, avec les transports d'un cœur sensible et qui voudrait s'offrir tout entier à vous? » Le chevalier Daydie était incorrigible. L'âge et surtout le premier accès de goutte allaient mettre un terme à ces risibles retours de jeunesse. L'amant d'Aïssé va pour tout de bon « prendre ses grades dans le vénérable collége des vieux, » comme il dit lui-même. Perclus, reclus, « la mâchoire hypothéquée, » c'est presque toujours dans « sa chaise curule, » le pied gauche ou le pied droit tenu en l'air, qu'il recevra ou dictera des lettres.

En vieillissant, le bon chevalier était devenu processif comme pas un Périgourdin; mais, ayant pour principe que « ne rien faire est le premier de tous les biens, » il ne se mettait guère l'esprit à la torture et recommandait tous ses procès au bailli de Froullay. Les plus terribles adversaires du chevalier de Malte étaient les moines qui occupaient son prieuré. Ces maîtres chicaneurs ne lui laissaient point une heure de répit. Dès qu'il s'agissait des moines, — qu'il appelait des *diables*, — il ne savait plus à quel saint se vouer. Il en écrivait à Paris et au monde

entier. Je trouve de piquans détails sur ces luttes héroï-comiques dans deux lettres de Montesquieu qui n'auraient point déparé l'excellente introduction de la *Correspondance inédite :* « Le chevalier d'Aydie m'a marqué qu'il avait gagné son procès. Le père bénédictin dont je savais si bien le nom, et que j'ai oublié, n'avait donc évité des coups de pied dans le ventre que pour tomber dans l'infamie de perdre un procès avec lequel il tuait le temps et le chevalier. » Ainsi s'exprimait Montesquieu le 15 juillet 1751, dans une lettre à Mme Du Deffand. Le 8 novembre 1753, il écrivait de La Brède au chevalier : « Je bus hier, mon cher chevalier, trois verres de vin à la confusion du père de Palène : c'est une santé anglaise. Le pauvre homme aurait bien mieux aimé que vous lui eussiez donné une douzaine de coups de bâton que de signer une transaction qui met le couvent si fort à l'étroit; mais vous n'avez pas suivi son goût. Le père de Palène est le diable de l'abbé de Grécourt, à qui l'on donne une flanquée d'eau bénite. »

Ah! que nous sommes loin du bon temps où les plus grands esprits, un Montesquieu, un Voltaire, se gaussaient ainsi des moines, où les femmes les plus polies se vantaient d'être esprits forts, où le relâchement des mœurs dans les couvens défrayait l'innocente gaîté des honnêtes gens! Ce n'est pas seulement la légèreté d'esprit et de causerie de cette société qui n'est plus : les plus hautes intelligences ne connaissent plus l'audace, le dédain, l'ironie toute-puissante des philosophes du dernier siècle. Le tiers-état, qui a fait la révolution, ne raille plus les moines : il rebâtit les monastères, il lègue ses biens aux églises, il ne demande qu'à se faire ermite. Ainsi va le monde. Quel scandale si un homme pacifique, bien pensant et de la meilleure compagnie, écrivait aujourd'hui à une vraie grande dame : « Une victoire remportée contre les moines réjouit tous les gens de bien! » C'est le chevalier Daydie lui-même qui tenait ce langage à la marquise de Créquy. Il savait surtout gré à cette noble nièce du bailli de Froullay de mêler quelque gaîté et un peu d'indulgence philosophique à la pratique de toutes les vertus.

Le chevalier ne fut jamais dévot : ce n'est point le seul avantage qu'il retira de son commerce avec Montesquieu, Voltaire, d'Alembert et les encyclopédistes. Il est de ceux qui ont pressenti la grande révolution politique et sociale de la fin du XVIIIe siècle. Il comprit que sans ces « cordes d'imagination » dont parle Pascal, sans les préjugés séculaires, sans le respect inconscient et inné qui avait assuré l'empire de la noblesse et des rois sur notre pays, il était impossible que l'ancien ordre de choses subsistât. « J'ai toujours ouï dire, écrit-il en 1753, que l'autorité des rois se conserve surtout par le respect que les sujets ont pour elle et par la persuasion où ils sont qu'on ne peut former aucun doute sur le pouvoir qu'ils s'attribuent, et que, si on commence une fois à en critiquer l'exercice, on ne manquera jamais de raisons apparentes pour troubler tout gouvernement... Il faudra, disent-ils, avec une pareille ad-

ministration ou que l'état périsse ou qu'il se refonde. » Il faudra que l'état périsse! voilà ce qu'on disait tout haut à Versailles même, dans l'entresol de Quesnay, à quelques pas de Louis XV, qui avait lui-même une assez claire conscience que les choses ne dureraient guère après lui. Aussi bien il n'était pas besoin d'être un profond politique pour penser de la sorte; il suffisait de fréquenter certains salons, de causer avec les économistes, les philosophes et les hommes doués de quelque expérience politique, comme le marquis d'Argenson. Aïssé s'exprime à peu près comme le chevalier : « Tout ce qui arrive dans cette monarchie annonce bien sa destruction. » Et Mme de Tencin, en moins bons termes, dans une lettre au duc de Richelieu : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'état ne culbute. » C'est encore à la même société que le chevalier doit d'avoir emporté au fond de sa province quelques notions fort justes de politique générale. Dès 1756, c'est-à-dire dès la première année de la guerre de sept ans, il trace avec une vigueur et une sûreté de main étonnantes un tableau véritable de l'état actuel de l'Europe. On doit lire cette belle page de langue française, aussi fortement pensée que bien écrite, si l'on veut se faire une idée de ce qu'était au XVIIIe siècle l'influence de la société même sur les esprits les plus ordinaires.

« A Mayar, ce 6 février 1756.

« Il est donc bien constant, mon cher bailli, que le roi de Prusse est aujourd'hui l'arbitre et le modérateur de l'Europe. Il faut que les autres potentats, dans leurs démarches et dans leurs projets, commencent par compter avec lui. Il leur prescrit à son gré le repos et le mouvement, marque l'élément et le pays où ils pourront faire la guerre, et donne les bornes qu'il lui plaît à leurs jalousies, à leur ambition et à leur ressentiment. Voilà un beau rôle pour un roi de Prusse. Vous croirez peut-être, en lisant ceci, que j'ai copié quelque prologue des opéras qu'on faisoit autrefois pour flatter Louis XIV. Non, je parle en conscience. Ce prince nous prouve que ce n'est point toujours dans l'étendue de leurs états, dans leur richesse, dans le nombre, l'affection et l'industrie de leurs sujets, que les souverains trouvent l'ascendant qu'ils désirent de prendre les uns sur les autres. »

On sait aujourd'hui que cette guerre de sept ans, avec l'alliance autrichienne, est proprement l'œuvre de Louis XV. Les intrigues de la Pompadour et l'adroite politique du prince de Kaunitz, conseiller de l'impératrice Marie-Thérèse, ne furent pas sans influence sur un monarque aussi naturellement irrésolu, mais, après le marquis d'Argenson et le duc de Choiseul, sans parler de Duclos, on peut affirmer que cette guerre fut proprement une guerre de religion, une croisade contre les hérétiques, et que le roi de France ne souhaita tant d'écraser le roi de Prusse que pour anéantir le protestantisme en Europe. C'est pour ce bel

exploit que la France s'abaissa à n'être plus qu'un « corps de réserve aux ordres de l'Autriche, » comme l'a dit le comte de Broglie, et qu'elle perdit, avec sa vieille réputation militaire, ses colonies de l'Inde et de l'Amérique, 200,000 hommes, plusieurs centaines de millions! L'entreprise était insensée. En France et hors de France, l'opinion publique éclairée, l'esprit du siècle, qui n'était plus un vain mot, condamnait la politique du roi très chrétien. Cette politique ultramontaine est la même qui inspira les coups d'autorité du roi contre les parlemens. L'édit rendu plus tard contre les jésuites ne tire pas à conséquence : Louis XV céda devant l'ouragan qu'il voyait venir; mais de cœur il était et il fut toujours avec les jésuites (1). C'est une fatalité historique de la maison de France d'être demeurée la servante des évêques de Rome, sans vouloir tenir compte des changemens survenus dans l'Occident depuis le XVIe siècle, et d'avoir sacrifié le meilleur sang des Français à cette cause perdue, vraiment digne d'un autre âge, de la domination de l'église catholique romaine dans le monde civilisé.

On le voit, la *Correspondance inédite* du chevalier Daydie n'est point dénuée de tout intérêt supérieur. On est d'abord tenté, et à bon droit, de trouver monotones les épîtres du chevalier au bailli de Froullay, à la marquise de Créquy et à la comtesse de Tessé : ce n'est pourtant pas en vain qu'on a vu de près et entretenu des hommes comme Montesquieu et Voltaire, des femmes comme la marquise Du Deffand et Mme de Tencin elle-même; on en emporte toujours quelque supériorité, certaines façons de penser et de dire qui chez les natures vulgaires elles-mêmes survivent à toutes les défaillances de l'esprit et du cœur. Le chevalier Daydie en est la meilleure preuve. Maintenant qu'on le connaît, on ne voudra certes pas nier qu'il n'eût un cœur sensible, une âme naïve, un jugement sain et le sentiment de l'honneur; mais c'en est fait de l'illusion d'amour, de l'éclair de poésie qui luisait au front de l'amant d'Aïssé. Entre tous les fils des hommes, il n'en est point né de moins propre à faire un héros de roman.

JULES SOURY.

Un Conteur Norrain.

Norske Folke-eventyr, fortalte af P. Chr. Asbjœrnsen, 1871.

Il est un nom aimé entre tous en Norvége, c'est celui de Peter-Christen Asbiœrnsen. Vieux et jeunes, riches et pauvres, ignorans et lettrés, tous connaissent les *folke-eventyr* (contes populaires) et les *huldre-eventyr* (contes de fées), recueillis patiemment de la bouche même du peuple et publiés successivement par le fécond écrivain. Fils d'un pauvre vitrier, M. Asbiœrnsen est né à Christiania en 1812. Ses études furent entravées plus d'une fois par une santé fragile et par la nécessité d'ai-

(1) Theiner, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, 1852, t. Ier, p. 32.

der son père dans la conduite de son atelier. Ce qui le soutenait, c'était sa passion pour le trésor de légendes conservé par la tradition populaire. Très jeune déjà, il avait commencé à les recueillir. Toujours à pied par monts et par vaux, il savait par ses manières simples et franches gagner la confiance des paysans et se faire répéter les contes gais ou fantastiques que leur avaient légués leurs ancêtres. De concert avec Jœrgen Moe, son ami et compagnon d'études, il présenta en 1840 à ses compatriotes les prémices de ses recherches. Plusieurs recueils ont suivi le premier à diverses époques ; le dernier a paru en 1871. Ce qui domine dans les contes de cette nouvelle collection, c'est l'*humour*, — une sorte de goguenarderie naïve où la gaîté entre pour une plus forte dose que l'esprit. Tout en respectant le fonds primitif et la couleur nationale, M. Asbiœrnsen a su façonner ces récits et y imprimer comme un cachet personnel qui leur donne une certaine unité. Ses « contes populaires » sont remarquables par le talent avec lequel il met ses personnages en relief et par ses poétiques descriptions de la nature, qui font sentir et comprendre le mystère de la forêt, le murmure du ruisseau et la solitude de la montagne. Il a exercé une heureuse influence sur la littérature norvégienne, d'abord en signalant les côtés caractéristiques de la vie du peuple et en inspirant aux écrivains le goût des sujets nationaux, ensuite par son style d'une simplicité qui trahit l'artiste. M. Asbiœrnsen ne s'est pas d'ailleurs borné au rôle de conteur ; il a fait paraître une série d'ouvrages sur les sciences naturelles, l'agriculture, l'industrie de la tourbe, la sylviculture, et même sur la cuisine et la conduite d'un ménage ; sa *Cuisine raisonnée* a fait presque autant de sensation dans les pays de langue scandinave que son roman maritime *Ydale*, qui est en partie une satire dirigée contre certaines coutumes surannées que conserve encore la marine de ces pays. Ajoutons que ses nombreux voyages lui ont fourni l'occasion de découvertes importantes relatives à la vie animale au sein des mers ; c'est ainsi qu'en 1853 il a trouvé au plus profond du fiord de Hardanger une magnifique astérie à laquelle il donna le nom de *brisinga*, et qui est comme une descendante directe du monde animal qui vivait à l'âge de la craie. En 1858, M. Asbiœrnsen a été nommé conservateur des forêts, position qu'il occupe encore. Conteur hors ligne et vulgarisateur consommé, il a autant fait pour instruire ses lecteurs que pour les charmer. C'est avec raison que son biographe A. Larsen dit de lui : « Son talent est une plante qui vit en plein air et dont la tige solide porte non-seulement des fleurs embaumées, mais aussi des fruits utiles, agréables, salutaires et fortifians. »

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LE HAYDAMAK

I.

Je venais de m'éveiller. Faute d'un objet plus digne, j'étudiais la toile d'une grande araignée porte-croix qui avait tissé son palais aérien au-dessus de ma tête, lorsque je vis entrer mon cosaque. S'arrêtant sur le seuil, il regarda d'un œil méditatif le bout de ses bottes brillantes. Cette attitude annonçait toujours quelque événement; aussi demandai-je, non sans curiosité : — Qu'y a-t-il donc, Ivach?

— Ce sont des messieurs de Lwow (1) qui désirent aller dans la montagne, répondit-il très haut, — il avait l'habitude, quand le courage lui manquait pour demander quelque chose, d'appeler à son secours toute la force de ses poumons, — voilà! Et, savez-vous, maître, j'ai pensé que nous pourrions, nous aussi, faire une partie. D'ailleurs, ajouta-t-il avec élan, ils ont avec eux des dames, des dames charmantes!

Je m'habillai à la hâte, je pris mon fusil, des provisions, et nous partîmes pour la kartchma (2), où je trouvai en effet un groupe de touristes qui avait quitté la capitale lointaine dans le dessein de visiter nos Carpathes orientales, la montagne et le lac noirs. Je me présentai aux dames d'abord, bien entendu; l'une d'elles, Mlle Lola, était vraiment ravissante avec ses diables d'yeux noirs pétillans et les grâces espiègles que possèdent seuls au même degré une jeune Polonaise et un petit chat. En revanche, sa compagne, Mlle Lodoïska, n'avait rien de remarquable qu'une physionomie ennuyeuse comme celle des vierges de Holbein; elle atteignait

(1) Lemberg.
(2) Auberge.

l'âge où les dames commencent à s'enthousiasmer pour le magnétisme, l'art, la littérature, le microscope, la vocation supérieure de la femme et la découverte des sources du Nil. Un professeur versé dans les sciences naturelles escortait avec beaucoup de dignité les deux Polonaises. Ce professeur avait ce masque de singe qu'on appelle poliment une tête de Socrate, la peau jaune et momifiée d'un pharaon qui aurait dormi cinq mille ans dans sa pyramide, et la plus majestueuse barbe noire; il se distinguait par des habits de nankin, des souliers vernis, un petit havre-sac et deux filets dont l'un, qui était à jour, servait à attraper les papillons, l'autre, en grosse toile, à prendre les coléoptères aquatiques. Deux de nos voisins s'étaient joints à cette société : le curé de Zabie, jeune homme fort intelligent, et le chirurgien, curieux, bavard, galant comme toujours et comme toujours aussi en frac bleu à boutons de métal. Mon offre de les accompagner fut bien accueillie. L'important était de trouver un guide sûr. — Le meilleur est assurément le Houzoule Mikolaï Obrok, déclara notre chirurgien d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Il nous procurera les chevaux et les selles dont nous aurons besoin; c'est un ancien *haydamak*.

— Un brigand?.. s'écria Mlle Lodoïska toute tremblante.

— A peu près, repartit sèchement le chirurgien. Oui, mesdames, cette contrée rappelle les prairies d'Amérique, et nos Houzoules ne le cèdent en rien aux Peaux-Rouges.

— Que signifie, s'il vous plaît, ce nom de Houzoule? pouvez-vous nous expliquer cela?

Le curé fronça les sourcils d'un air capable : — Je vous expliquerai d'abord que nous avons affaire ici à une branche toute particulière de la grande famille slave, qui, malgré la communauté de langue, diffère autant que possible du reste de la Petite-Russie. Tandis que les autres Slaves s'occupent d'agriculture, nos Houzoules, en dépit des rochers où ils perchent, ont gardé, comme le Cosaque, un genre de vie purement pastoral et guerrier. Hommes, femmes, enfans, sont inséparables de leurs chevaux. Intrépides, possédés pour la liberté d'un amour frénétique, ils ont su défendre en tout temps leur indépendance. Jamais un Houzoule ne s'est soumis à aucun servage ni à aucune corvée. Bien que leur sol soit pauvre, leurs demeures, leurs vêtemens, annoncent le bien-être. Ils sont d'une force corporelle extraordinaire; en vain chercherait-on parmi eux des gens rachitiques ou contrefaits. La plupart ont six pieds de haut, et ils atteignent généralement un âge avancé. Les centenaires ne sont pas rares, et moi, qui vous parle, j'ai enterré à Kiribaa en 1852 un certain Piotre Boudzoul qui comptait cent vingt ans, et qui avait servi comme grenadier sous l'impératrice Marie-Thérèse.

Le professeur ouvrit de grands yeux. — Quel est le caractère de ces gens-là? demanda Mlle Lola montrant ses petites dents blanches comme fait une souris qui grignote un biscuit.

— L'orgueil en forme le fond, répondit le curé. Ils appellent les autres *toi* ou *vous* sans plus de cérémonie, mais d'eux-mêmes ils parlent toujours comme des princes en disant *nous*. Rien n'égale leur hospitalité; dans chaque maison, il y a la chambre de l'étranger. Ils sont d'humeur gaie, ne désespèrent jamais : — Ne te soucie de rien, agis toujours, — telle est leur philosophie. En même temps ils sont braves jusqu'à la témérité, francs et incapables de lâcheté ou d'artifice autant que de bassesse. Ils se sacrifieront volontiers à qui leur a fait du bien, mais malheur à qui les offense! Leur vengeance ne connaît pas de bornes.

— Mon Dieu! que j'aimerais vivre ici! soupira Mlle Lodoïska, au milieu de cette nature originale, de ce peuple simple, noble et moral!

— Oh! quant à la moralité!.. — s'écria le chirurgien, mais aussitôt il se donna une tape sur la bouche et alluma un cigare en souriant comme pour dire : — Nous aussi, nous fumons des cigares dans la montagne!

— Pour rentrer dans la question, reprit le jeune curé, nos montagnards se font remarquer par un orgueil national très rare chez des hommes sans éducation. Ils mettent au-dessus de tout ce nom de Houzoule...

— Qui veut dire? interrompit Mlle Lodoïska avec impatience.

— Quelques-uns le font dériver du mot valaque *houz*, fort, expliqua sentencieusement le curé, d'autres racontent que les Houzoules se sont enfuis sur leurs chevaux noirs dans la montagne à l'époque où les Tartares donnaient la chasse aux hommes de la plaine pour emmener ensuite, liés comme un vil bétail, ceux dont ils parvenaient à s'emparer. Je crois plutôt, quant à moi, qu'il y a dans leurs mœurs particulières, dans leurs chants mystérieux, une constante et profonde aspiration vers la patrie primitive avec ses hauts rochers, sa grande mer...

— Où placez-vous cette patrie? demanda le professeur avec intérêt.

— Où la placerais-je sinon au Caucase? Un savant voyageur, le professeur Kolenati, a trouvé chez les habitans de ces contrées non-seulement le même type et les mêmes usages, mais encore la même race de chevaux, les mêmes dessins particuliers de broderie sur les chemises et sur les habits. Il est digne de remarque aussi que les autres Russes, de même que leurs plus proches parens les Germains, sont presque tous blonds, tandis que chez les Houzoules

une autre couleur de cheveux que le noir est si rare qu'ils prêtent des cheveux d'or au vampire des Carpathes, la *letaviza*. De tout cela, il me paraît ressortir que les Houzoules, lors de la grande migration des peuples, à la tête de laquelle marchaient les Slaves, furent refoulés dans nos montagnes. Tandis que leurs frères des plaines étaient divisés, dispersés, asservis par les Germains d'abord, et plus tard par les Huns, les Hongrois, les Tartares, les Mongols, les Turcs, les Houzoules gardèrent pur de tout mélange le caractère originel slave ou, si vous voulez, caucasien. Il est permis de supposer qu'ils occupaient déjà leurs demeures actuelles lors de la fondation de Kolomea (1) par les Romains, car ils conservent encore des souvenirs frappans de cette époque; par exemple les guerriers houzoules s'intitulent *leginsie*, légionnaires; ils jurent toujours par Pluton et invoquent le brave chevalier Mars. Une montagne près de Kuty est appelée *le Mont-Ovide*, et le lac voisin, *le lac d'Ovide*. Peut-être le grand poète latin a-t-il passé le temps de son exil sur le sol classique de Kolomea, riche en pierres romaines et en monnaies frappées à l'effigie de César.

— C'est très probable, affirma Mlle Lodoïska.

— Voilà de belles et bonnes histoires, interrompit brusquement mon cosaque de sa grosse voix enrouée par le *schnaps*, mais il serait temps, avec la permission de vos seigneuries, de nous mettre en marche, si nous ne voulons pas laisser perdre la fraîcheur du matin.

— Tu dis vrai, mon fils, s'écria le chirurgien, et, se levant aussitôt, il entonna la chanson : « Eh! brigands mes frères! »

Ivach marchait devant pour nous montrer le chemin.

II.

— Ici demeure le vieux haydamak, annonça respectueusement mon cosaque.

Nous étions sur une colline abrupte et rocheuse. Au milieu de sapins sombres s'élevaient les vastes bâtimens quadrangulaires formés de gros troncs d'arbres noirâtres, couverts en bardeaux et entourés d'une clôture d'épines. Sous nos yeux s'étendait dans toute sa longueur la cabane basse sans fenêtres, ni portes, ni cheminées apparentes. Alentour régnait un profond silence que troublait seul le bruit d'un ruisseau écumant au fond du ravin. Comme nous grimpions vers l'entrée de la clôture marquée par quelques poutres, se montra soudain une grosse tête blanche à longs poils avec de

(1) En dialecte populaire Kolomiya, du latin *colonia*.

petites oreilles pointues et des yeux d'escarboucle qui nous regardaient tranquillement.

— Mon Dieu! qu'est-ce que cela? s'écria Mlle Lodoïska.

— Un ours blanc, dit Lola.

— C'est le chien-loup du haydamak, fit observer en souriant mon cosaque, dans la journée un agneau, un véritable agneau.

A ces mots, il enlevait la barre tout en caressant la puissante bête. — Hé! Mikolaï! dors-tu? cria-t-il en même temps.

Nous entrâmes et fîmes le tour de la maison, qu'une grande cour séparait de la grange et des étables, qui formaient la limite du jardin potager. Au levant, il y avait deux fenêtres grillées et deux portes; sous les fenêtres, une galerie basse en bois conduisait à la salle aux provisions; du côté sud se trouvaient placées des ruches.

— Vous avez ici la chaumière par excellence d'un Houzoule, dit le curé.

— Mais à quoi sert la haie qui l'entoure comme un rempart? demanda Lola; dans la plaine, on ne voit rien de pareil.

— C'est une défense contre les ours et les loups.

— Mon Dieu! répéta Lodoïska.

En ce moment sortit de la cabane un homme que nous reconnûmes aisément pour le maître, pour le vieux brigand, bien qu'il n'y eût rien de farouche dans son aspect, rien de fantastique dans son costume; mais tout son être révélait une force tranquille, écrasante, mais son visage sillonné par les orages de la vie produisait une impression respectueuse et mélancolique comme ferait un vieux drapeau déchiré par les balles. Il était de haute taille parfaitement proportionnée. Sa poitrine se soulevait robuste sous la grosse chemise d'une extrême propreté, ses mains brunes et maigres aux veines saillantes reposaient immobiles dans une large ceinture de cuir. Son visage blême aux traits expressifs et accentués était encadré d'épaisses boucles de cheveux noirs où brillaient quelques fils d'argent. Les sombres sourcils se réunissaient au-dessus de grands yeux d'un brun clair, des yeux qui semblaient dire : — Ne te donne pas la peine de feindre, frère, je vois en toi comme à travers une vitre, je connais les hommes, je connais la vie. — Ses lèvres d'un beau dessin ferme et mélancolique étaient ombragées par une moustache noire pendante. Son regard passa rapidement sur nous, et il nous reçut avec plus de politesse que de cordialité. Quand le chapelain lui eut fait part de notre demande : — C'est impossible! répondit-il après avoir réfléchi quelques instans. Notre ataman se marie, et nous l'offenserions en manquant à la noce.

— Un prétexte! fit observer Mlle Lodoïska en français; il espère nous extorquer plus d'argent.

— Vous vous trompez, dis-je, il ne nous prendra pas d'argent quand nous serons entrés dans sa cabane, mais pour deux poignées de poudre il fera ce que nous voudrons.

— Essayez, monsieur Sacher, dit le chapelain.

Aussitôt que mon nom eut frappé l'oreille du vieux brigand, un sourire presque imperceptible passa sur son visage flétri. Dès lors il fut tout autre. — J'ai connu votre grand-père, dit-il, son regard pénétrant fixé sur moi, et votre père et votre oncle à Kalisch, votre oncle surtout... Ah! le vieux temps! le vieux temps!.. Mais veuillez donc entrer!

— Et vous consentez à nous conduire?

— Nous verrons, mon cher petit seigneur, nous verrons, nous avons le temps.

Il nous fit visiter sa maison, qui était partagée en deux vastes pièces d'égale grandeur. Dans la salle commune, près d'une grande cheminée qui servait plutôt à fumer les viandes qu'à chauffer, il y avait une solide armoire ornée de fleurs peintes. Le long des murs s'alignaient de larges bancs; dans un coin, on voyait un lit massif, puis un bahut du même style que l'armoire, au milieu de la chambre un table. Le haydamak ouvrit la porte qui donnait dans la *komora* (1) où chaque Houzoule enferme ses habits de fête. A droite se trouvait la chambre des étrangers, sur la muraille de laquelle brillait un trophée admirable : deux fusils turcs damasquinés se croisant au-dessus d'une paire de magnifiques pistolets arnautes, de la poire à poudre en bois, de la *torba* et du *topor* (2). Les murs n'étaient point blanchis, mais rabotés soigneusement de même que le plafond et le plancher. La porte se fermait par une lourde cheville en bois de cèdre; les assiettes, les cuillers, les fourchettes, étaient en bois de tilleul artistement taillé. Partout la même propreté exquise, partout le même ton de boiserie foncée. Parmi les images jaunies qui se détachaient çà et là, un saint Nicolas surtout était remarquable par ses dimensions et son fond d'or byzantin.

Sur un coup de sifflet bref et léger du haydamak apparut, docile comme un chien, une jolie femme aux pieds nus, au jupon de laine de couleur et à la chemise brodée.

— Nous avons des hôtes, lui dit tranquillement le vieillard.

L'instant d'après, un petit garçon de douze ans environ, dont les beaux yeux faisaient penser à ceux d'un jeune chevreuil, entra non pas timidement selon l'habitude ordinaire des enfans, qui se glissent furtifs le long des murs, mais sans aucune gêne et en nous saluant d'une voix claire. — Où allez-vous donc? demanda-t-il en baisant la main du prêtre.

(1) Garde-robe.

(2) *Torba* signifie sac, panetière; le *topor* est une hache.

— A la Tchorna-Hora (1), répondit affectueusement celui-ci.

— Permettez-vous que je vous accompagne?

— Oui, Minda, dit le haydamak avec une douce autorité, tiens-toi prêt.

En un clin d'œil, le petit disparut, et à son tour rentra la jeune femme avec une bouteille de paille remplie de *gorilka* (2), un grand pain noir, un baril de *brindza* (3) et du beurre frais sur un plateau.

— Faites-moi la grâce de vous asseoir, dit le maître du logis d'un air noble et hospitalier. — Quand nous eûmes pris place autour de la table, il remplit une petite coupe, et dit : — Longue vie à nos chers hôtes! — Puis, ayant bu, il lança les dernières gouttes au plafond par un mouvement d'une majesté inimitable.

Le silence s'étant rétabli, mon attention fut attirée par de petits cris plaintifs au-dessus de ma tête. Un hibou gris-d'argent était sorti de quelque recoin de la toiture et se promenait lentement, tel qu'une sentinelle, sur la poutre enfumée qui soutenait la charpente; de temps en temps, il balançait la tête, les yeux à demi clos, et nous regardait en clignotant.

— Eh bien! Mikolaï Obrok, dit mon cosaque, ne croyez-vous pas qu'il soit temps de seller les chevaux?

— Et ne trouverons-nous pas l'occasion de tirer quelques coups de fusil? demandai-je. Je vous donnerais en ce cas de ma poudre anglaise.

— Naturellement nous en tirerons, dit le haydamak. Vous avez donc de la poudre anglaise, mon petit seigneur, de la poudre bien fine? Je vais m'apprêter, si vous le souhaitez.

— Et moi j'irai voir nos chevaux, fit mon cosaque en sortant de la cabane.

— Pourquoi votre demeure est-elle aussi écartée de toutes les autres, Mikolaï Obrok? demandai-je encore. Recherchez-vous donc la solitude? — Il garda le silence. — N'aimez-vous donc pas les hommes?

— Je ne les hais pas non plus.

— Est-ce là votre femme?

— Non.

— Et le jeune garçon est-il votre fils?

— Non.

Il nous salua en baissant gravement la tête et alla se vêtir dans la *komora*.

— Ce vieillard sera-t-il de force à nous conduire? dit le professeur.

(1) Montagne-Noire, sommet des Carpathes.
(2) Eau-de-vie.
(3) Fromage de brebis.

— Obrok? Il est encore le premier à sauter dans le Jourdain, répliqua le curé.

— Dans le Jourdain? qu'entendez-vous par là? demandèrent les dames.

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la consécration de l'eau le jour de la fête des Rois? Eh bien! quand le prêtre et le peuple se rendent en ce saint jour à la rivière voisine, où l'on pratique une ouverture à coups de hache dans la glace pour y faire descendre la croix et bénir l'eau, les gens du peuple, qui nomment ce lieu *le Jourdain*, puisent de l'eau bénite, se lavent le visage, et, rangés en longues files, reçoivent l'aspersion que leur donne le prêtre. Nos Houzoules tirent en cette circonstance des coups de fusil et de pistolet; les plus pieux et les plus hardis plongent dans le fleuve par l'ouverture béante en souvenir du baptême de Notre-Seigneur.

Notre guide ne tarda pas à rentrer dans le costume guerrier des Houzoules; sa chemise courte, sans col, richement brodée de fleurs de couleurs et attachée par une petite boucle en laiton, ne descendait que jusqu'aux hanches, de sorte qu'à chaque mouvement le corps hâlé était visible des deux côtés de la ceinture. Les larges culottes de drap bleu étaient serrées à la naissance des bas rouges, et les pieds, d'une finesse remarquable, chaussés de *hodaki* en cuir cru (1). Par-dessus la veste brune ouverte retombait un *sardak* (2) amaranthe, garni comme un dolman de galons bleus sur les épaules. La poitrine, superbe, était défendue par une sorte de cuirasse romaine; quatre larges bandes de cuir ornées de métal s'y entre-croisaient. A la ceinture étaient passés les pistolets, le poignard, et suspendues par des chaînettes la vessie remplie de tabac, la petite pipe de bois à couvercle de cuivre et la pierre à fusil. Du côté gauche s'accrochait la *torba* brodée, du côté droit la corne à poudre garnie de clous de cuivre et d'os. Sur la poitrine le haydamak portait une grande croix de laiton. Le fusil sur l'épaule, son large feutre enjolivé de boutons, de pièces de monnaie et de plumes d'aigle, enfoncé sur le front, il tenait à la main son *topor*, cette arme menaçante qui rappelle la hache des licteurs.

— Ah! que c'est magnifique! s'écria la jeune Polonaise éblouie, c'est véritablement chevaleresque! — Et elle se mit à jouer avec la corne à poudre et les petites chaînes, tandis que Mlle Lodoïska se tenait à distance respectueuse. — Quel terrible aspect! murmura-t-elle à son tour, les yeux fixés sur les bas rouges du Houzoule. Romantique sans doute, un vrai costume de brigand,... n'a-t-il pas l'air d'avoir marché dans du sang?

(1) Souliers lacés.
(2) Le surtout des Houzoules.

Elle s'empara de sa main, et après y avoir cherché vainement ces gros doigts courts qui sont un signe de cruauté, elle monta sur le banc derrière le haydamak pour examiner en tâtonnant les bosses de sa tête. — La voilà! s'écria-t-elle triomphante, une colline! une montagne!

— Qu'est-ce qu'il y a? demanda le chirurgien stupéfait.

— L'instinct du meurtre,... tâtez plutôt, dit la dame en descendant d'un air pompeux. — Vous avez donc tué bien du monde? demanda-t-elle au brigand avec un long frisson.

Celui-ci ne répondit pas, mais sortit dans la cour.

— Au moins trois douzaines d'hommes, répondit pour lui le chirurgien, et on ne les a pas tous comptés.

— Terrible! vraiment terrible! et c'est avec un tel assassin que nous faisons notre promenade, mon Dieu!

Dans la cour, les petits chevaux houzoules, noirs comme la nuit, hennissaient déjà en grattant le sol de leurs sabots fins, qui, bien qu'ils ne fussent pas ferrés, faisaient jaillir des étincelles. Aucune trace de la maigreur de nos chevaux de paysans dans la plaine; tout au contraire leur élégance arabe n'exclut pas des formes arrondies, et ils ont le poil luisant, sauf la crinière et la queue, un peu ébouriffées comme celles des chevaux corses. Jamais on ne les attelle, de là leur feu, leur douceur et leur gaîté. Mon cheval se trouvait parmi eux; l'œil et les naseaux grands ouverts, les oreilles en avant, il semblait examiner avec curiosité cette société nouvelle. On se mit en selle; le haydamak aida les dames d'abord, puis le professeur. S'élançant à son tour sur l'ami fidèle qui l'attendait, il jeta un dernier regard vers sa maison et vers la jeune femme debout devant la porte, en criant : — Allons! au nom de Dieu! — Le petit Minda s'élança sur ses traces, les prunelles étincelantes. Nous suivions, mon cosaque en tête, son sabre courbe au flanc, puis, formant l'arrière-garde, les dames, le curé, le chirurgien avec son frac et le professeur avec son chapeau de planteur, ses filets, sa boîte à herboriser, tout son bagage scientifique.

Lorsque nous fûmes hors de l'étroite ravine obscurcie par des sapins gigantesques et que, nous dirigeant vers le sud, nous entrâmes dans une large vallée, bordée de chaque côté d'un opulent feuillage, la grande chaîne des Carpathes orientales se déroula devant nous merveilleusement nette. A mesure que nous nous enfoncions parmi les collines hérissées de bois touffus, elle s'élevait de la plaine presque perpendiculairement, escarpée, taillée à pic et paraissant à cause de ses cimes chauves deux fois plus haute qu'elle ne l'est en réalité. Le lointain bleuâtre et vaporeux était dentelé de pointes aiguës qui, s'appuyant sur le velours noir des sapins, donnaient l'idée d'un mur construit par les cyclopes, crevassé par l'incendie

terrestre et encore couvert d'une épaisse fumée. De ces ruines moussues jaillissaient d'immenses pilastres brisés; la Tchorna-Hora avec ses trois créneaux menaçans dépassait ses vingt-sept compagnes comme la tour noire d'un immense château-fort démantelé. Cette sombre muraille était çà et là interrompue par des chutes d'eau, et tout au sommet par des rubans de neige ou par le voile léger des nuages tremblans au soleil.

Tandis que la charmante petite Polonaise bondissait joyeuse sur sa selle en riant, en chantant, Mlle Lodoïska et le professeur échangeaient des exclamations enthousiastes.

Le haydamak bourra tranquillement sa pipe, frappa sa pierre à fusil et posa sur le tabac doré un morceau d'amadou qui répandit une odeur agréable. Nos petits chevaux gravissaient rapidement les rochers couverts de mousse et de fougère, trottant volontiers dans l'eau comme sur les cailloux pointus, de sorte que le professeur dut plusieurs fois se retenir à la crinière. De droite et de gauche, des chênes séculaires étendaient sur nous leurs rameaux, entrebâillant les profondeurs sombres de leurs troncs creux, qui au temps de la glandée servent d'étables à cochons. Plus nous avancions, plus ces arbres superbes se rapprochaient. Enfin l'immense étendue des forêts vierges nous reçut dans son sein, de lourds aromes amers, une ombre froide et humide, oppressèrent notre poitrine; l'aurore touchant les sommets stériles des rochers enveloppés de brouillards y alluma des flammes sinistres. Les sources invisibles chantaient leurs airs lugubres, les coups de marteau du pic semblaient enfoncer des clous dans un cercueil. Quelle différence avec les paysages où tout semble paré pour le plaisir de l'homme dont le cœur peut s'élever joyeux! Les Alpes elles-mêmes, malgré leurs escarpemens et leurs masses formidables, abritent dans le fond des vallées cette riante sérénité; nos Carpathes au contraire sont, comme notre peuple, d'une mélancolie muette, sauvage, inexprimable. Aucun chant d'oiseau, aucun cri clair ni vibrant n'égaie cette austère solitude; l'écureuil seul, blotti sous le feuillage d'un hêtre, nous suit de ses petits yeux ronds éveillés.

Nous montons vers la source d'un large et pur ruisseau qui court entre les roches. Une bergeronnette est perchée sur une grande pierre grise qui, tapissée de mousse fraîche, forme une île charmante où bruit tout un peuple d'insectes. Elle remue la queue, tourne de tous côtés sa petite tête noire et finit par s'envoler pour suivre les ondes argentées. Au milieu d'une riante clairière créée par un orage se dresse un arbre sec; le peu d'écorce qui lui reste est soulevée en écailles, et par les fentes étroites et profondes s'échappe un bourdonnement continuel. Le vieux haydamak arrête son cheval. — Voici, dit-il, un essaim d'abeilles sauvages.— C'est pour

nous autres hommes un spectacle humiliant que celui de ces petites bêtes voletant çà et là en quête du suc des fleurs, puis revenant comme des ouvriers laborieux se ranger devant l'ouverture de la ruche et regagner leur atelier. Tout cela se fait avec une sorte d'empressement et même d'impatience, sans un instant de repos ni d'oisiveté, comme si l'incessant bourdonnement excitait encore tant d'application et de persévérance. Quelle volonté, quelle concorde, quelle union chez toutes ces petites forces animées d'un même zèle pour atteindre le but commun !

Plus loin un grand cercle de pierres grises formant un rempart naturel se présente à nos yeux. — C'est assurément un repaire de brigands, murmure Mlle Lodoïska.

— Non pas de brigands, mais de renard, répond le haydamak avec bonhomie, et, poussant son cheval vers la balustrade croulante, notre guide ajoute après examen : — Il est sorti, il fait le galant, je l'ai vu l'autre soir avec sa belle au clair de la lune. — Après le château du renard, nous gagnons le Tcheremoch, qui se précipite à gros bouillons dans les profondeurs. Une étroite passerelle, de sapins étayés par quelques poteaux grêles, est jetée au-dessus. A la grande terreur des dames et du professeur, nos chevaux franchissent lestement ce pas périlleux. Au loin, la huppe fait entendre ses lamentations. Sur les hauteurs de l'autre rive, nous sommes dans la région des sapins. Leurs arcs sombres ne laissent entrer aucun rayon de soleil; çà et là frémit une lumière pâle. De l'écorce crevassée coule la résine jaune comme du miel. Dans cette obscurité mystérieuse, ce profond silence, rien ne trahit la vie; les aiguilles mêmes qui recouvrent le sol ne craquent pas sous le pied des chevaux, car elles sont à demi pourries. Une tristesse inexprimable, le sentiment de l'isolement et de la mort m'envahit de plus en plus; on croit entrer dans un monde où rien n'a respiré encore, où jamais n'a battu un cœur. Enfin voilà le ciel bleu! — Quel transport de joie! Tout en haut plane un aigle, les ailes éployées, mais immobile; l'air semble le porter aisément. D'âpres rochers entrecoupent par places le taillis désolé; là-bas des sapins d'une hauteur de cent, cent cinquante et même deux cents pieds s'élèvent dans les brouillards du matin. A droite s'ouvre un large précipice où tombe un bruyant cours d'eau qui lance sa blanche écume contre les parois noires, fait jaillir cailloux et coquillages, puis, irisé par le soleil, s'engouffre soudain sous des blocs de pierre.

Plus loin encore, une brèche pratiquée par la tempête interrompt la rampe sombre que nous longeons. Comme sur un champ de bataille blanchissent ici des squelettes d'arbres abattus les uns sur les autres. L'un de ces morts séparé de la souche a roulé sur le chemin; sa tête desséchée crie sous les pieds de nos chevaux. A

cent pas de là, le haydamak nous montre une de ces cavernes qui, enguirlandées de lierre et de pervenche, tapissées de mousse, sont la demeure des démons ennemis ou familiers, des vieilles divinités païennes de notre peuple. Le vieillard fait le signe de la croix en passant et presse le pas de son cheval.

Nous avançons encore quelque temps, jusqu'à ce que le silence monotone soit interrompu par un fracas étrange : ce n'est ni le bruissement des arbres, ni celui du ruisseau, c'est une menace qui grossit jusqu'au grondement du tonnerre. Quand les sapins s'écartent, une turbulente cascade se présente à nos yeux. Les chevaux s'arrêtent d'eux-mêmes. Spectacle magique, l'énorme nappe liquide, passant dans sa chute impétueuse du vert-émeraude au blanc de neige, bondit par-dessus cent écueils qui la déchirent de leurs pointes, la divisent, la repoussent, la font capricieusement bondir en aigrettes, puis retomber en perles éblouissantes, en étincelles argentées. Des fougères de hauteur d'homme escaladent de chaque côté la muraille naturelle et lui prêtent un diadème de palmes frémissantes. Tout est ici fraîcheur, éclat humide. Sur un bouquet d'aulnes flexibles dont le sommet nage comme une île riante dans le sombre océan des sapins, un oiseau chante, sa petite poitrine rouge gonflée d'extase. Les lèvres de Mlle Lodoïska se sont agitées, mais nul n'a entendu ni ses paroles ni l'hymne de l'oiseau; tout est couvert par le roulement de la chute. Le haydamak lève son *topor*, et nous nous remettons en marche, contournant toujours les masses rocheuses de la montagne qui se déploient lentement, pareilles aux brisans que vient frapper la mer; la lumière repose entre elles comme une nappe de chaux, les buissons paraissent être en feu; sous le glorieux soleil qui les baigne, tous les objets flottent dans une vapeur métallique, et le sommet de chaque montagne porte une couronne d'or. Tandis que la chaîne noire des montagnes s'étend sauvage vers l'ouest, une vallée mélancoliquement sereine s'ouvre au sud dans le lointain borné par la douce teinte bleue des forêts.

Un tintement de clochettes annonce le voisinage de demeures humaines. Une croix brille au-dessus du feuillage; une caravane passe : vingt chevaux chargés de peaux, deux Houzoules la pipe à la bouche les suivent; aucun ne porte de fouet, aucun cri n'excite les bêtes, dont le pas cependant ne se ralentit point. Le cheval houzoule n'a nul besoin de ces stimulans. — Les murailles sombres des sapins s'éloignent de plus en plus, le gai murmure du Tcheremoch nous accompagne de nouveau, sur les prairies en fleur paissent des brebis, des vaches, tout un troupeau. — Enfin, le rideau de verdure s'écartant soudain, nous nous trouvons devant Hryniawa, un village houzoule qui s'étend en longueur, coupé par le fil d'argent de la petite rivière. — Chacune des fermes, construites en bois, qui le

composent est isolée sur une colline séparée de celle du voisin par quelques acres de jardin; sans fenêtres ni cheminées, entourée de sa haie d'épines comme d'un rempart, on dirait une petite forteresse. Cela rappelle l'Orient. Cependant la fumée monte de tous les toits vers le ciel en spirales d'un bleu clair. Au centre du village se dresse l'église en bois bruni avec ses cinq coupoles byzantines arrondies et brillantes.

Une femme à cheval s'approche de nous : elle porte sous sa jupe bleue des pantalons turcs, son *keptar* (1) est richement brodé, ses cheveux noirs sont entourés d'une sorte de turban rouge; elle tient une quenouille.

— Loué soit Jésus-Christ! dit-elle.

— Dans l'éternité. Amen.

Encore une centaine de pas et un coup de fusil éclate, répété dix fois par l'écho des rochers, puis un second, puis les sons doux et plaintifs du *trembit* (2). Nous sommes au village.

III.

Après un repas de Lucullus dans la maison de l'ataman, repas qui donna aux dames l'occasion de faire connaissance avec la *mamaliga* et les *pirogui* (3), nous continuâmes notre ascension dans le même ordre et en pressant le pas afin d'atteindre avant le coucher du soleil la *Polonina* (4) de Baltagoul.

Le chemin s'était tellement rétréci que nous ne pouvions passer qu'à la file; les profonds précipices ouverts de distance en distance à nos côtés vomissaient une humidité froide, tandis que des troncs pourris, des rocs calcinés barraient le sentier. Le disque flamboyant du soleil était maintenant visible entre les cimes nues de la montagne qui réverbérait ses rayons; toutes les plantes exhalaient un intense et délicieux parfum qui traversait lentement l'air immobile comme s'il eût retenu son haleine. La neige brillait dans des crevasses remplies d'une ombre éternelle; parfois notre vue plongeait au fond de quelque gorge où les sapins levaient la tête vers nous en couvrant le bruit solennel d'un ruisseau caché; parfois c'était un vallon plus large abritant de vertes prairies, des fermes grises, des coupoles byzantines. Nous passâmes sous l'arc de triomphe que formait un rocher avec sa luxuriante végétation parasite pour déboucher sur des pentes fleuries où paissaient des troupeaux. Les bergers couraient au galop sur leurs chevaux noirs. A de mé-

(1) Jaquette courte sans manches, de forme orientale.
(2) Cor des Carpathes.
(3) Boulettes de pâte, farcies de fromage.
(4) Pacage.

lodieux intervalles vibraient le *trembit* et les clochettes sonores, puis des cris : — Eh! Betyar! eh! Mars! eh! Pluton! — après les chiens. Si deux troupeaux se rencontraient des deux côtés, on sifflait et on tirait un coup de fusil. L'écho répétait le signal, nous donnant l'illusion de deux armées ennemies qui se heurtent. Vers le soir, nous gravîmes, par un sentier herbu qui serpentait à son flanc, la montagne ronde de Baltagoul, sur la frontière hongroise. A cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer nous attendait la *Polonina*, but de notre excursion. Cette immense prairie aérienne se répand en larges flots comme un océan où semblent nager les cavaliers et se noyer les brebis. Un feu d'émeraude se joue à la surface moirée de teintes fantastiques. Sur un point aride et rocailleux du plateau, dans l'intérieur du parc, se dresse comme un château derrière ses remparts le *staj*, une cabane assez grande, abritée contre le vent et la tempête par sa toiture basse chargée de grosses pierres. Devant le *staj* brûlait un grand feu de sapin allumé par les bergers. Lorsque ceux-ci nous aperçurent, ils se précipitèrent à notre rencontre en soufflant du *trembit*, comme pour donner l'alarme, en déchargeant leurs fusils et leurs pistolets. Nous tirâmes aussi quelques coups de fusil, et le haydamak sauta de cheval pour recevoir l'accolade du *watachko* (1).

Les bergers portaient des chaussures lacées, de larges pantalons, des chemises noires enduites de graisse pour les préserver des insectes, sur les épaules le *sardak* noir, et sur la tête des chapeaux à larges bords. De toutes parts retentissaient des cris, des chants, des bêlemens et le son des clochettes. Les moutons broutaient l'herbe avec activité, comme s'ils eussent eu pour tâche de raser avant la nuit la prairie tout entière.

Le professeur cependant ramassait des pierres. — Voilà, disait-il, du calcaire de transition sans fossiles; ceci recouvre le grès primitif qui recouvre à son tour le granit... — Lorsqu'il eut découvert de vieux excrémens de vache, sa joie fut sans bornes au grand étonnement des Houzoules, et il se mit à les fouiller avec zèle en y cherchant des scarabées.

Le *watachko*, aidé par mon cosaque, fit cuire quelques truites pêchées au ruisseau voisin. Nous mangeâmes notre souper à la belle étoile et nous reposâmes ensuite étendus dans l'herbe abondante comme sur des coussins moelleux devant un panorama splendide. Un vigoureux signal du *trembit* indiqua que l'heure était venue de traire les brebis. Tels que des soldats à l'appel, les bonnes bêtes accoururent de toutes les directions et se pressèrent dans le parc. Quelques béliers échangèrent des coups de corne belliqueux; les

(1) Chef.

agneaux criaient et jouaient comme de petits enfans, tandis que bêlaient tendrement leurs mères.

Un vautour avait paru planant avec lenteur. — A toi de l'abattre, vieux brigand! dit le *watachko*, il serait capable d'apporter malheur dans notre *staj!*

Le haydamak leva vers la victime qu'on lui désignait un regard délibéré; au même instant un éclair monta de la terre au ciel, une détonation éclata; l'un des bergers avait fait feu étourdiment. — Que Peroun (1) te frappe! s'écria le haydamak en colère; — mais il rétracta aussitôt sa malédiction par un signe de croix. Le vautour n'avait pas fait un mouvement après le coup de fusil. Étendant les ailes, il s'éleva de plus en plus dans l'espace où la lumière du jour s'éteignait. Bientôt l'épais crépuscule gris monta d'en bas comme un déluge, menaçant de tout engloutir; seul, le sommet des montagnes nageait encore dans un fluide transparent et rose. Il était tout à fait nuit lorsque nous nous levâmes pour nous rendre au *staj*; mais la douce clarté des étoiles illuminait encore le paysage. Tout à coup une grande ombre parut voler vers nous, elle revint trois fois au vieux haydamak qui nous devançait, et par trois fois on entendit un cri semblable à celui d'un nouveau-né qui souffre. C'était sinistre; les dames firent le signe de la croix, personne ne souffla mot. Au troisième cri, le haydamak leva la main, et d'une voix grave : — Je te baptise, dit-il, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen. — Au même instant, l'apparition s'évanouit, et un calme profond régna de nouveau.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Mlle Lodoïska secouée par un tremblement nerveux, est-ce un présage?

— C'était un hibou, répliqua sèchement le naturaliste.

— Ne l'avez-vous pas entendu crier trois fois : Baptême! baptême! baptême! me demanda le haydamak avec l'accent d'une conviction tranquille.

— Qu'est-ce donc? s'écria Lola.

— Une âme en peine, un enfant qui, mort avant le baptême, erre tristement entre ciel et terre. Tous les sept ans, il vient chez ses parens ou chez d'autres chrétiens demander le baptême.

— Et vous l'avez baptisé?

— Je l'ai baptisé, répondit pieusement le haydamak, maintenant il entrera dans le repos.

— Moi, je suis d'avis que vous avez baptisé un hibou, fit le professeur vexé.

— Ils prennent quelquefois cette forme en effet, répliqua le vieillard. — Sa croyance était inébranlable. — Que penseriez-vous de

(1) Divinité antique des Slaves.

passer la nuit au *staj* pour monter demain de bonne heure à la Tchorna-Hora?

Nous entrâmes dans la cabane où les bergers étaient déjà rassemblés, à l'exception de deux qui montaient la garde. Au milieu du *staj* brûlait le feu que, comme les émigrans du monde antique, les bergers avaient emporté de leur foyer en partant pour la *Polonina*, et qu'ils entretiennent fidèlement tant que dure leur séjour sur ces hauteurs, du 15 mai au 15 août. Lorsque le feu sacré s'éteint, c'est le signe d'un grand désastre. Entre les étroites fenêtres était attachée une grande image de saint Nicolas; des bancs et de la paille formaient l'ameublement tout spartiate. Nous prîmes place sur les bancs. Il n'y avait pas d'autre lumière que celle du foyer, et le reflet rouge de l'autre feu allumé dehors devant la porte. Pendant quelque temps, tout le monde se tut, puis soudain l'un des chiens aboya, un second chien ensuite.

A ces hurlemens rauques et féroces se mêlèrent des voix humaines qui approchaient du *staj*. Le *watachko* se leva lentement. Sur le seuil de la porte ouverte apparut, éclairée par le feu extérieur, une créature de la beauté la plus sauvage et la plus originale, une fille élancée, aux grands yeux noirs et dont les dents étincelantes formaient un contraste presque inquiétant avec le visage hâlé. Sa jupe de laine couleur de sang, sa veste ouverte, taillée dans une peau d'agneau au poil noir et frisé, dessinaient nettement ses formes virginales prêtes à s'épanouir; nu-pieds, le *topor* à la main, entourée de ses chèvres, dont les têtes de faunes semblaient tournées vers nous, grimaçantes et railleuses, elle tenait entre ses bras un petit chevreau noir comme Satan. Les dames se mirent à crier.

— N'ayez pas peur, dit le *watachko* en souriant d'un air de pitié, c'est une bonne fille qui paît son troupeau dans la montagne. Que cherches-tu chez nous, Atanka?

— Un abri, répondit la bergère, pour moi et pour mes chèvres.

Le *watachko* sourit de nouveau : — On fait bonne chasse aux environs, dit-il.

— Voulez-vous que les loups me dévorent, moi et les miens?

— Non pas, tu peux rester ici.

— Et mes chèvres?

— Elles passeront la nuit dans le parc.

— Mais les petites, je peux les garder avec moi? reprit-elle timidement.

— Soit!

Atanka disparut dans l'obscurité pour revenir un instant après suivie de trois chevrettes, qui se mirent à folâtrer comme de petits gnomes à travers la cabane en sautant sur les bancs et de là dans la paille.

— Nos nobles hôtes accepteront peut-être un peu de nourriture, dit le *watachko*. Sylvestre, apporte donc de notre meilleur lait.

L'un des pâtres apporta un baquet de lait, l'autre alluma une torche de pin et l'attacha au-dessus du foyer.

— Que Pluton t'écrase! s'écria le *watachko* en colère après avoir regardé le lait, il est tourné! Je parie que le *did* (1) est venu ici. Attends! attends!

— Il n'est pas sage, fit le haydamak, de l'accuser si légèrement.

— Il se vengera! dit le petit Minda.

— Qu'en sais-tu? demanda le *watachko*.

— Je le connais, repartit vivement le jeune garçon, c'est un petit homme, haut d'un pied avec une grosse tête, de longs cheveux, une barbe grise, et qui demeure dans un buisson de sureau.

— L'as-tu donc vu, gamin?

— Je ne l'ai pas vu, répondit l'enfant avec un grand sérieux, mais je l'ai entendu, il aide au ménage, pourvu qu'on ne l'offense pas.

— C'est la vérité, ajouta le haydamak, nous l'avons éprouvé pour nos chevaux et nos vaches.

— Je ne lui veux pas de mal, dit le *watachko* en regardant autour de la cabane, puisqu'il est venu avec vous, qu'il reste; mais s'il gâte le lait, s'il nous fait quelque mal sans raison, il en sera puni à la *Kolenda* (2) par de sévères conjurations; oui, je le chasserai, quand je devrais pour cela faire sauter mes vieux os à travers les flammes du feu de Noël.

Une sorte de ricanement moqueur, parti d'un coin sombre du *staj*, sembla répondre à cette bravade.

— Avez-vous entendu? murmura Minda.

— Une chèvre, déclara le professeur.

— Non, c'était le *did*, riposta l'un des pâtres.

— Ris donc! s'écria le *watachko*, tu sais maintenant à quoi t'en tenir.

Une pause s'ensuivit pendant laquelle le regard d'Atanka, après s'être posé successivement sur chacun de nous, resta rivé au sol avec tristesse : — N'avez-vous pas vu Hrehora? fit-elle enfin sans lever la tête et en affectant un air d'indifférence. Il est parti depuis une semaine.

— As-tu peur pour lui? répliqua le haydamak.

— Il peut arriver qu'un chasseur périsse, murmura la bergère.

— Ce Hrehora est ton amoureux? demanda Mlle Lola avec intérêt.

(1) Nom donné au lutin, à l'esprit familier.

(2) Fête à l'occasion de la Noël.

La pauvre fille garda le silence.

— Eh bien! je te souhaite toute sorte de prospérités; tu es une belle fille!

Atanka s'aperçut que l'œil de la Polonaise était fixé sur elle, tressaillit et cracha vivement.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda la demoiselle piquée.

— Elle veut se garder de malheur, expliqua le curé en souriant, parce que vous avez loué sa beauté, que vous l'avez félicitée. D'ailleurs vous avez ces grands yeux noirs brillans auxquels notre peuple attribue une influence malfaisante. Les enfans et les bêtes tombent malades, les femmes perdent leur beauté, l'amour et le bonheur sont détruits, tout cela par le mauvais œil, et les meilleures personnes peuvent exercer un enchantement sans le vouloir.

Soudain nous entendîmes un cri aigu, puis la brise apporta une mélodie pénétrante, fantastique, accompagnée des sons du *trembit*. C'était le chant sauvage des haydamaks qui traite du seigneur cloué à la muraille pieds et poings liés. Atanka s'était levée; elle écoutait d'un air agité.

— Sont-ce des brigands? demandèrent les dames avec épouvante.

De nouveau l'hymne menaçant de la révolte retentit, chanté par une forte voix d'homme, tout près cette fois, et un jeune Houzoule de haute taille, d'une physionomie ouverte et intrépide, entra tout armé, un chamois mort sur les épaules, suivi d'un grand chien noir. C'était Hrehora le chasseur.

Ici se montra toute la pudeur délicate de nos paysans. La bergère resta debout, les yeux baissés. — Bonsoir, Atanka, lui dit-il. — Il est bon que tu sois revenu, Hrehora, répondit-elle. — Ils ne se touchèrent même pas la main.

Hrehora nous fit voir le chamois, qui, comme tous les animaux chez nous, est plus petit que ceux de l'Occident, mais qui surpasse son frère des Alpes en agilité; puis il prit place auprès de sa fiancée, et les deux jeunes gens se parlèrent tout bas.

— Vous avez raison d'entretenir le feu, dit Hrehora, il y a un ours dans le voisinage; j'ai vu la trace de ses pattes sur le sol et celle de ses griffes aux arbres. Il pourrait bien avoir le projet de nous rendre visite.

— Ce feu allumé dehors est donc pour éloigner les bêtes féroces? demanda le professeur.

— Oui, monsieur, répondit le chasseur, mais l'ours ne le craint guère; les chiens et les fusils lui font plus d'effet. C'est un drôle de camarade, brave, rusé, d'un bon caractère parfois. La faim seule le pousse, comme elle pousse les hommes, à la rapine et au meurtre.

— Et comment le chasse-t-on?

— A dire vrai, je n'ai pas encore chassé l'ours. La chose est sérieuse! Nous avons ici deux chasseurs, Léo Skomatchouk et André Behatchouk, qui ont tué neuf ours en huit ans. Voici comment s'y prend Skomatchouk : il marque deux balles d'une croix, les fait tremper dans l'eau bénite pendant la messe, se confesse, communie, puis charge son fusil et s'en va là-dessus avec l'aide de Dieu. Jamais il n'a manqué son ours. C'est aussi de cette façon que Stephane a tué le Dobosch, ajouta le jeune homme; mais, effrayé de ses propres paroles, il regarda le vieux brigand et ne se rassura qu'en lui voyant l'air indifférent.

— Dobosch? s'écria le professeur; n'était-ce pas un brigand?

— C'était un fier héros, répondit Hrehora.

— Le peuple célèbre ses exploits dans un chant superbe, dis-je à mon tour. Vous qui avez une belle voix, faites-nous entendre cela, Hrehora.

Celui-ci regarda le haydamak pour lui en demander la permission. — Chante donc! dit le vieillard.

Hrehora leva les yeux et commença de sa voix pleine et expressive :

« Sur le vert sommet de la montagne, — A l'ombre noire des sapins, — Sous le pavillon étoilé du ciel — Se tient Dobosch, le jeune héros.

« Le *topor* en main, d'une voix claire — Il appelle les camarades. — Allons, garçons! hardi! faites-vous beaux. — Soyez joyeux et magnifiques.

« Prenez un air de fête, — Nous allons faire la noce, — Souper, rire, — Boire du vin de Hongrie,

« Danser au son du chant de guerre, — A la douce musique des cymbales, — Chez la femme chérie de Stephane, — Belle de visage, fière de cœur..... »

En écoutant cette chanson, le haydamak appuyait sa tête sur ses deux mains, et ses yeux se remplissaient de larmes. — O beau temps de ma jeunesse! murmura-t-il comme en rêve, ô guerre sainte! où es-tu, temps héroïque? — Tout le monde le regarda. Hrehora n'osait plus continuer. — Pourquoi ne chantes-tu plus, légionnaire? lui demanda le vieillard.

Il ne répondit pas.

— Oui, nobles maîtres, continua le haydamak, voilà des choses qui ne sont connues que par ouï-dire. Un temps meilleur sans doute est venu, un temps plus humain, plus tranquille, et nous... nous avons eu à souffrir, à livrer de terribles combats. On devait s'estimer heureux alors de garder la vie, on ne pouvait pas songer à conserver le repos ni une bonne conscience; mais ceux d'aujourd'hui ne jouiraient pas en sécurité du fruit de leur travail, ils ne seraient pas paisibles possesseurs de leurs biens, de leur foyer, ils

n'auraient pas même la liberté du cœur, si nous n'avions pour eux répandu notre sang et celui des autres. Eh bien! croyez-moi, je ne voudrais échanger contre rien au monde ces souvenirs de fidélité, de lutte et de douleur! — Il retomba dans sa rêverie.

— N'y a-t-il plus de brigands? demanda Mlle Lodoïska après quelques instans de silence.

— Des brigands?.. — Le vieillard haussa dédaigneusement les épaules. — Il y a des vauriens, des drôles vulgaires, qui détroussent les voyageurs, mais des brigands comme il faut, il n'en existe plus depuis 1848.

— Qu'appeliez-vous dans ce temps-là un brigand comme il faut? demanda le professeur.

— Un honnête garçon qui allait dans la montagne non pas poussé par la cupidité, mais par la haine contre les oppresseurs de l'humanité, par l'amour de la liberté.

— J'entends de pareilles choses pour la première fois, dit le professeur. Parlez-nous donc, s'il vous plaît, de ces haydamaks.

— Que raconterais-je?.. Ce sont des histoires sauvages et sanglantes... — Il hésita de nouveau.

— Nous vous en prions... tous...

— Père, ajouta Hrehora, pour nous aussi c'est une fête de t'entendre. Quel serait le plaisir des Houzoules, sinon la guerre et les récits guerriers?

— Eh bien! si vos seigneuries l'ordonnent, dit le vieillard en bourrant sa pipe, je vais donc vous raconter cela.

Nous nous pressâmes autour de lui en retenant notre haleine. Il se fit un silence pendant lequel on n'entendit que le pétillement du feu sacré, puis le vieillard soupira, s'inclina par trois fois, et commença en ces termes.

IV.

— Ainsi vous voulez savoir ce qu'étaient les haydamaks, ce qu'ils ont fait, comment ils ont vécu et comment ils sont morts? Moi, je ne suis pas un savant capable de vous expliquer cela d'après les vieilles chroniques; je suis de ceux qui ont porté eux-mêmes le fusil au dos, qui ont mené la guerre dans les montagnes, qui peuvent dire : — J'ai vu, — rien de plus. — Mon avis, c'est que le soleil en a vu aussi se balancer à la potence plus d'un qui était un brave homme. Vous allez dire : — Ce vieux coquin veut justifier des assassinats. — Ne vous hâtez point de juger. Tenez, mes seigneurs, ce n'est pas notre affaire, à nous autres paysans, de lire des livres, mais on se raconte les uns aux autres des choses qui se

transmettent du grand-père au petit-fils et qui ne se trouveraient dans aucun livre. Par exemple, lorsque dans le vieux temps quelqu'un était de bonne origine, brave, exercé aux armes, il s'en allait chercher les aventures, il prenait dans un combat les biens et la vie d'autrui, et on le nommait chevalier; les rois, les tsars, le gratifiaient de chaînes d'or; aujourd'hui on le nomme un brigand, et, si on le charge de chaînes, elles sont de fer, mais c'est plutôt une corde qu'on lui passe au cou. Le *haydamak* n'était autre qu'un rebelle, et jugez si la rébellion était sans motifs : depuis des centaines d'années, il n'y avait pas chez nous de noblesse, on était l'un comme l'autre cultivateur, berger, le peuple choisissait lui-même ses juges, il n'y avait pas de guerre dans le monde à ce que contait mon grand-père. Alors sont venus les Allemands sur leurs bateaux blancs, les Polonais sur leurs chevaux noirs, et par eux la noblesse, des princes à qui tout le pays devait être soumis; nous avons eu nos propres princes à Kief avant de tomber sous le joug polonais. L'oppression commença, le seigneur fit atteler le paysan à la charrue pour ménager ses chevaux. Les faibles courbaient la tête, les braves, s'ils avaient un cheval, décampaient pour gagner les steppes du Don et du Dnieper; s'ils ne possédaient pas de cheval, ils se jetaient dans les marais, dans les forêts, surtout dans la montagne, et, réunis, commencèrent ainsi la guerre contre leurs tyrans, dont ils tirèrent vengeance, c'est vrai! Dans les steppes du Don et du Dnieper, on les nommait *cosaques*, dans notre pays *haydamaks*. Certainement vous avez entendu parler du paysan Mucha, qui rassembla plus de dix mille de ses pareils et massacra la noblesse; ce Mucha n'était qu'un haydamak, et ce Bogdan Hmelnizki, à qui le staroste Tchechrine avait enlevé son bien et sa femme, et qui, ayant en vain demandé justice aux tribunaux et au roi lui-même, envahit le pays avec les Cosaques et vainquit les Polonais en tant de batailles, ce héros dont le nom revit encore dans nos chansons, qu'était-il donc, sinon un haydamak? Et les rebelles de l'Ukraine, les auteurs du massacre de Humany, qui tuèrent plus de cinquante mille nobles, les clouant aux portes comme des vautours, livrant leurs têtes en pâture aux fourmis, les jetant au feu ou les enterrant jusqu'au cou par centaines pour faucher leurs têtes comme des épis de blé, des haydamaks encore, des haydamaks! Oui, nous leur avons fait cela; mais eux, que nous faisaient-ils donc? Ils nous volaient nos champs, nos femmes, si elles étaient belles, ils nous forçaient de travailler pour eux comme des bêtes de somme. Quand nous passâmes sous le régime du tsar, ces horreurs cessèrent, mais il y avait encore la corvée, il y avait encore le fouet du mandataire; les clés de nos églises étaient encore souvent livrées aux

Juifs, qui nous faisaient payer notre entrée le dimanche comme au théâtre. La guerre continua donc dans nos montagnes, quoique moins acharnée, la guerre sainte et juste de l'opprimé contre l'oppresseur! Avant 1848, je vous le dis, c'était une honte de n'être pas haydamak, et même à présent;... mais cela m'entraînerait trop loin.

Vous voulez connaître la vie d'un haydamak. Par où commencer? Mon père était un pauvre Houzoule, et ma mère une pauvre fille de la plaine. Je ne sais comment l'idée leur vint de se marier, mais ils se marièrent, et cela parut d'abord leur porter bonheur. Un cousin de mon père leur légua son bien en mourant, une acre de bois,... c'est-à-dire que les arbres étaient tous abattus et vendus, ne laissant qu'un sol parsemé de racines, de mousse et d'herbes. Comment y bâtir une chaumière? Ils se mirent d'abord à creuser la terre à quelques toises à la ronde; c'était justement en automne, partout les moissons étaient faites. Ils trouvèrent donc du chaume, et, ayant mêlé la terre avec de l'eau, façonnèrent quelque chose de semblable à des briques qu'ils séchèrent au soleil. Ma mère me l'a raconté plus d'une fois. De ces briques, ils firent une maison, sur le toit la paille fut consolidée au moyen des branches d'osier qui croissaient le long du ruisseau voisin; on ne pensa guère aux portes ni fenêtres; par un petit trou dans la muraille entrait le soleil, par un trou plus large entraient et sortaient les hommes. Puis ils attachèrent ensemble des branches d'osier, les enduisirent de limon au dedans et au dehors, et placèrent cet objet, qui avait l'air d'un vaste bonnet de nuit, au milieu de leur chaumière : ce fut le foyer; une cheminée aurait été de trop, la fumée trouvait aisément son chemin par la porte ouverte. Mon père, avec deux souches, se créa un mobilier : deux petits bancs, et, quand tout fut achevé dans ce palais, que le premier feu pétilla dans l'âtre, figurez-vous mes parens au milieu du courant d'air et de la fumée riant et chantant comme des heureux. Puis ils commencèrent le défrichement de leur terre. Il y avait bien une mauvaise petite charrue, mais aucun animal pour la traîner; mon père s'y attela donc, et ma mère labourait avec lui comme avec un cheval. Ils cultivaient du blé, des pommes de terre, du sarrasin; ils s'arrangèrent un petit jardin de légumes, plantèrent quelques arbres fruitiers. Que faut-il de plus à l'homme? A peine savaient-ils qu'ils étaient pauvres.

Mes parens commencèrent seulement à sentir leur indigence lorsqu'arrivèrent les enfans. J'étais l'aîné; il faut avouer que je leur donnai peu de satisfaction. Tout petit, j'étais turbulent et mon cœur aspirait à la liberté. Que voulez-vous? le vrai sang des Houzoules! Aussitôt que je pus marcher, je m'échappais dans la montagne, j'y

passais des heures couché sur le dos à regarder glisser les nuages en songeant à part moi qu'ils avaient l'air de cygnes blancs ou de bateaux qui parcourent les mers. Parfois j'y voyais un grand troupeau ou bien une immense toile blanche étendue pour sécher. Des idées aussi folles ne peuvent naître que dans une jeune tête. J'attrapais des oiseaux au filet, je leur construisais des cages, de sorte que notre maison était remplie de gazouillemens variés. Ceux que j'attrapais au piége, ma mère les faisait rôtir. Une fois aussi je pris un lièvre, et en cette circonstance je vis mon père rire pour la première fois depuis longtemps.

Quand j'eus vingt ans, mes pensées ne se tournèrent point vers les filles, la danse, ni le chant, mais mon cœur battait plus fort si je voyais un fusil et de la poudre. — Il me faut un fusil! dis-je un jour.

— Un fusil! comment parviendras-tu à le payer?

— J'irai faire la moisson chez un seigneur.

— Tu as raison, dit mon père.

Je descendis donc dans la plaine et travaillai chez un comte; j'aidais à couper le blé, à le mettre en grange et à le battre; aussitôt que je tins mon salaire, je me rendis à Kolomea pour acheter un fusil, une belle poire à poudre, tout ce qu'il faut pour fondre des balles. De retour chez nous, je ne m'occupai plus des moineaux, je tuai des vautours, des aigles, des chamois, des chevreuils, et l'hiver des loups, des renards, une fois un loup-cervier et enfin un ours.

C'est à cette époque que je rencontrai Apollonie Berezenko, la femme d'un riche fermier de Hryniawa, une vraie Houzoule, je vous jure, belle, grande, forte et superbe. Elle avait des yeux de flamme, des yeux qui vous brûlaient le cœur. Elle m'aimait; ainsi tout était dans l'ordre, mais elle était la femme d'un autre. Que faire à cela? J'étais timide avec Apollonie, mais elle savait encourager par des éclats de rire. Comment cette diablesse, qui s'entendait à dompter les chevaux les plus fougueux, aurait-elle eu peur d'un homme? — Elle m'invitait donc à lui rendre visite; longtemps le courage me manqua. Enfin,... vous connaissez peut-être notre coutume, à nous autres montagnards, de faire toute sorte de mascarades entre Noël et la fête des Rois? Les garçons se déguisent en rois mages, en Juifs, en vieilles femmes, et aussi en bêtes féroces. Je me fis coudre par ma mère dans une peau d'ours, pris par précaution mon fusil chargé, et me rendis le soir des Rois à Hryniawa. Par la fenêtre, je vis Berezenko à table avec sa femme. J'appuyai mon fusil contre la porte et commençai à grogner d'une façon terrible. Berezenko sortit; me prenant pour un ours véritable,

il appela au secours, et le poltron grimpa dans le grenier comme un écureuil, puis tira l'échelle après lui. J'aurais pu dévorer sa femme qu'il n'eût pas fait d'autre effort que de prier pour sa pauvre âme. Apollonie prit sérieusement la plaisanterie; sans hésiter elle me saisit au cou à l'aide de la fourche dont elle s'était armée, me poussa contre le mur et m'y retint prisonnier. — Hé! cria-t-elle à son mari, descends, j'ai attrapé l'ours; aide-moi vite à le tuer! — Que croyez-vous que répondit le brave homme? — Si tu as sans moi attrapé l'ours, ma chérie, tu pourras aussi le tuer sans moi. — Eh bien! dis-je, Apollonie, vous recevez amicalement vos hôtes! C'est moi... — Elle se mit à rire et me lâcha. Quelque temps après son mari, regardant par la fenêtre du grenier, vit dans la chambre l'ours assis à côté de sa femme. — Apollonie, qu'est-ce que cela veut dire? il ne te dévore pas? — Tu vois, il ne mange que ton souper. — Oh! sorcière que tu es! s'écria Berezenko, je l'ai toujours dit que tu allais à Kief sur un manche à balai. Que Dieu me protége! — Et avec un signe de croix il courut se cacher au fond du grenier.

Nous eûmes tout loisir de nous entretenir, et cela se renouvela dans des temps mieux choisis; mais Apollonie n'en appartenait pas moins à un autre. C'est ce qui me fit haïr les hommes, et je souffrais d'obtenir en mendiant les baisers comme un morceau de pain. Je fis tout pour ne pas la rencontrer; je me cachais dans les rochers comme un hibou, je vivais de racines comme un ermite. Grâce à ce régime, j'acquis la force d'âme du brigand. Au village, j'étais un agneau, mais dans les solitudes de la montagne, en voyant les fourmis mettre en pièces l'escargot, le renard étrangler le lièvre, le faucon déchirer les petits oiseaux, j'eus moi-même le cœur d'un loup et la conscience d'un aigle.

De tristes temps survinrent; mes parens étaient vieux, malades. J'enterrai mon fusil, j'allai travailler, n'importe! nous ne pouvions payer les impôts. Et la sainte église sait, elle aussi, vous tirer de la poche la dernière obole. Tu viens de naître, on te baptise, cela coûte de l'argent; tu prends femme, toujours de l'argent; tu meurs, et pour t'ensevelir encore plus d'argent. Mon père mourut, il nous fallut emprunter au Juif pour payer le prêtre. C'est comme cela! Puis vinrent des disettes, on mangeait du pain d'avoine et de terre. Enfin nous en arrivâmes à cette extrémité qu'on voulut nous enlever notre champ, notre cabane. Ma mère en prit tant de chagrin qu'elle mourut. Elle me donna sa bénédiction auparavant sans savoir pour quel métier elle me bénissait. La voici donc gisante avec son doux visage presque souriant, une croix dans ses mains jointes, et auprès d'elle, pour la pleurer, moi seul sans un liard pour payer l'enterrement. Quand j'eus pleuré à souhait pendant toute la nuit,

je pris entre mes bras ma vieille mère morte et la portai dans la forêt; je creusai une tombe, j'aspergeai la terre avec de l'eau bénite, et je la couchai dessous comme elle était. Ce fut une triste besogne. Je l'enterrai ainsi à la lueur claire des étoiles, puis je déterrai mon fusil, je le chargeai, je mis le feu aux quatre coins de notre chaumière et au blé qui était dans le champ; quand les flammes brillantes montèrent vers le ciel, mon cœur se sentit satisfait.

Cette même nuit, j'allai dans la montagne, droit à Dobosch, qui alors en était roi. Quiconque avait quelque chose à perdre se signait à son nom, car c'était un héros qui cherchait son égal, un juge sévère pour les crimes des nobles et des riches. Au berceau, Dobosch était déjà plus fort qu'aucun homme ne l'a été. On racontait qu'une fois un loup affamé ayant pénétré dans la chaumière de sa mère et sauté sur l'enfant, celui-ci l'avait étouffé de ses petites mains; on racontait aussi que Notre-Seigneur et saint Pierre, pour récompenser la mère de Dobosch de son hospitalité, une nuit d'hiver qu'ils étaient venus frapper à sa porte déguisés en mendians, lui avaient promis de lui accorder un de ses vœux, et que le fils était invulnérable. A vingt ans, Dobosch bravait le feu, le fer et l'eau; par sa taille, il dépassait tous les autres, comme la tour de l'église dépasse les maisons, et, quand il tirait, sa balle frappait toujours le but. En ce temps-là, il arrivait encore aux seigneurs de louer aux Juifs les clés de nos églises. Un dimanche, en venant à la messe, mon Dobosch aperçoit le Juif qui, les clés à la main, se livrait à son infâme trafic; déjà le prêtre montait à l'autel, et les fidèles ne trouvaient pas de quoi payer. Voilà que Dobosch prend le Juif à la ceinture, l'enlève et le jette par-dessus le mur du cimetière en disant : — Nous n'avons que faire de toi et de tes clés. — Puis en un clin d'œil, il fait sortir la porte de ses gonds et la jette après le Juif, qui se sauvait à toutes jambes. Les paysans ce jour-là prièrent Dieu sans payer.

Les injustices, les violences, les outrages, les exactions dont le pauvre était alors victime révoltaient l'âme généreuse de Dobosch. Il rassembla autour de lui les plus déterminés, conduisit sa bande dans la montagne et déclara la guerre aux oppresseurs. Je trouvai en lui l'ataman de tous les haydamaks de la montagne, le juge de la Tchorna-Hora. Assis sur un rocher, le *kolpak* sur la tête, noirci par le soleil, avec des yeux dont personne ne pouvait supporter le regard perçant et sombre, tel il m'apparut au milieu de ses braves; devant lui des paysans, des malheureux, ceux qui ne pouvaient obtenir justice, se tenaient debout, prononçant leurs accusations. Dobosch les écouta, entendit les témoins et ne fit qu'un signe de la tête. Enfin je me posai devant lui et le suppliai de m'accepter parmi

les siens. — Il me regarda, inclina la tête; les autres me donnèrent la main et me firent boire dans leurs gourdes. — J'étais un haydamak.

Dès lors je pris part à plus d'une surprise habile, à plus d'un combat sanglant. Il n'y avait personne que ne pût atteindre le bras de notre Dobosch; aucun monarque n'était aussi puissant. Un prêtre avait fait chasser par ses chiens, dans la nuit de Noël, un pauvre vieux vagabond qui, faute d'abri, fut gelé. Trois jours après, Dobosch surprenait le presbytère, arrachait le curé de son lit, le faisait mettre tout nu, puis inonder d'eau glacée. Quand le misérable fut pour ainsi dire pétrifié, ses hommes le plantèrent devant la porte de l'église et disparurent au grand galop. — Un clerc du prince Sapieha avait fait fouetter à mort, pour une peccadille, un paysan dont la veuve se plaignit à Dobosch. Une semaine après, le clerc était pris par nos haydamaks. Dobosch lui reprocha tous ses crimes; mais l'autre n'eut-il pas l'insolence de lui offrir une rançon, une forte rançon? Qu'était pour Dobosch tout l'or du monde? Il fit clouer le clerc entre deux planches que l'on scia. C'était terrible à voir et à entendre... — Il se passa quelque chose de pire pour un jeune seigneur qui avait fait traîner de force chez lui, par ses gens, une honnête fille du village. Le fiancé de cette fille, s'étant plaint, fut renvoyé du service militaire, un déshonneur s'il en fût! Le père fut dépossédé de sa chaumière et de ses champs, parce qu'il voulait reprendre son enfant, et, quand le seigneur en eut assez de celle-ci, il la chassa. Elle vint au camp des haydamaks demander vengeance. Cela ne se fit pas vite, le jeune baron se tenait sur ses gardes, et il fallut, pour le prendre, donner l'assaut à la seigneurie, qui soutint un véritable siége. Il y eut des morts et des blessés de part et d'autre; enfin nous enfonçâmes les portes avec nos *topors* et fîmes prisonniers tous les survivans. Par ordre de Dobosch, le mandataire fut cloué à la porte de la grange comme un hibou, les serviteurs furent pendus aux arbres voisins. Quant au seigneur, nous l'attachâmes à la queue d'un cheval qui l'emporta dans la montagne jusqu'à une grande fourmilière qui s'élevait comme une tour au pied d'un vieux chêne. Arrivé là, Dobosch fit attacher le coupable, les pieds en haut, de façon que sa tête plongeât dans la fourmilière, puis il fit enduire cette tête de miel...

Il survenait aussi parfois des aventures bien comiques. — Par exemple, l'évêque de Halios était un avare, un usurier sans rival pour la rapacité. Notre Dobosch résolut de lui rendre visite. Un jour, deux moines de la terre-sainte se présentent devant l'évêque entouré de ses chanoines. L'un des deux lui dit : — Tu es un pécheur, frère, tu fais saigner les gens, tu amasses l'argent comme

le blaireau ses provisions d'hiver. Allons! rends tes trésors tout de suite. — L'évêque s'étonne, veut chasser les prétendus moines; mais le plus grand tire deux pistolets de sa ceinture et lui crie d'une voix qui perce la moelle de ses os : — Je suis Dobosch! comprends-tu maintenant ce qu'il faut faire? — L'évêque et les chanoines tombent à genoux, le second moine détache les clés de la ceinture du prélat et cherche l'argent, tandis que Dobosch les tient en respect avec ses pistolets. Ayant pris l'argent, ils se font donner les habits de l'évêque et ceux d'un chanoine; puis Dobosch quitte la ville dans le carrosse même de l'évêque en distribuant des bénédictions. Il bénit la sentinelle qui veillait aux portes; mais le plus singulier, c'est que les hussards lancés de tous côtés arrêtèrent sur la route le véritable évêque, qui, accablé de mauvais traitemens, se fit reconnaître à grand'peine. Cependant Dobosch partageait gaîment sa proie avec ses fidèles. — Oui, mes nobles maîtres, ce furent des temps bien durs pour les seigneurs, les prêtres et les juifs; jamais en revanche nous n'avons touché à un cheveu de la tête d'un brave homme, ni d'un pauvre, ni d'un fonctionnaire du tsar, car le tsar aimait les paysans et la justice, — mais il n'y a que Dieu qui sache tout.

Un soir de la fin de l'été, de grands feux brûlaient dans notre camp; enveloppés de nos capes, nous dormions ou jouions. Les astres étincelaient; Dobosch, étendu sur une pierre couverte de mousse, aussi mollement que sur un lit de duvet, regardait le ciel. Je ne puis vous dire ce qu'il y voyait, mais il était moins sombre que de coutume. Une étoile fila; elle traversa le ciel comme une gerbe de feu, et les ténèbres l'engloutirent avant qu'aucun de nous eût trouvé le temps de prononcer les paroles. Dobosch nous regarda. — Quelqu'un de vous l'a-t-il conjurée au passage? — demanda-t-il. Tous se turent. — Alors, dit notre chef, le mal est fait. La *letaviza* (1) a mis le pied sur la terre, elle s'y est incarnée soit en homme, soit en femme. — Mais on la reconnaît vite à sa beauté, à ses cheveux dorés, répliqua un vieux brigand, et on peut se tenir en garde. — Eh! que veux-tu faire contre la magie de son baiser? Elle se glisse furtivement la nuit près des jeunes garçons et des jeunes filles qu'elle veut séduire, et quiconque a touché ses lèvres se consume et meurt. — Dobosch se perdit dans ses réflexions.

A la première lueur du jour, des coups de feu retentirent. Nous sautâmes tous sur nos armes. — C'est une surprise! criaient les uns. Nous sommes trahis! disaient les autres. On entendait le cor et des aboiemens de chiens. Dobosch leva son *topor* avec calme. —

(1) Le vampire descend sur la terre sous forme d'étoile filante.

Ne craignez rien, amis; tant que je serai avec vous, nous tiendrons la montagne. — Les coups de fusil étaient en effet à notre adresse, mais ils n'avaient pas été tirés par des soldats. Deux paysans nous cherchaient pour déposer une accusation devant Dobosch. Stephane, c'était le nom de l'un d'eux, ne voulait pas exposer sa jeune femme aux fatigues de la corvée, il travaillait pour deux; son seigneur cependant, à qui la femme plaisait, lui avait ordonné de l'amener faire la moisson, et avait puni une première désobéissance par la torture des brodequins. On le menaçait de la bastonnade pour la prochaine fois. — Dobosch écouta Stephane en souriant. Il arriva que le seigneur, au milieu d'une chasse où les paysans poussaient les chevreuils vers son affût, vit soudain s'entr'ouvrir la verte muraille du feuillage et paraître Dobosch. — Stephane s'est plaint à moi, laisse-le tranquille, ainsi que sa femme; autrement c'est toi qui seras bâtonné jusqu'à ce que ton âme s'enfuie vers l'enfer. — Le seigneur répondit en tirant sur Dobosch. — Tire, dit celui-ci, tu ne peux pas me tuer! — En effet, la balle tomba par terre au lieu d'entrer dans la poitrine de notre chef, qui se mit à rire : — Vois-tu? Fais donc ce que je t'ordonne. — Et le seigneur promit d'obéir en tremblant comme une feuille.

La nuit même, Dobosch se rendit chez Stephane pour l'assurer qu'il n'avait plus rien à craindre, du moins il se persuadait que c'était pour cela; mais en réalité une force magique l'attirait, il voulait voir cette femme qu'on disait si belle. Il frappe, Stephane ouvre et le conduit dans la salle des hôtes, puis réveille sa femme et lui dit de mettre la table pour un hôte illustre. Dobosch était assis sur le banc, près du poêle, lorsqu'entra la Dzvinka Stephanova, pieds nus, vêtue d'un seul jupon, car elle avait quitté le lit en sursaut. Il soupira en la voyant et ne trouva rien à dire, mais elle sourit et rejeta en arrière ses cheveux roux, qui tombaient jusqu'à terre comme un manteau d'or. Dobosch pensait à l'étoile filante et se disait : — Si c'est une *letaviza*, c'en est fait de moi. Elle peut sucer tant qu'elle voudra le sang de mon cœur.

Peu après, Stephane partit avec les autres pour la *Polonina*. En son absence, Dobosch rencontra Dzvinka dans un défilé profond et solitaire de la forêt. Elle était à cheval comme lui, parée de corail et de monnaie d'or, éblouissante ainsi. Deux grands chiens blancs sautaient autour d'elle, et elle se tenait en selle à la façon d'un homme. Dobosch la salua; elle arrêta son cheval et rajusta les broderies de sa chemise : — Où allez-vous, Dzvinka Stephanova? demanda Dobosch.

— Stephane est à la *Polonina*, répondit-elle. Que ferais-je? Je me rends au marché de Szigeth.

— Qu'avez-vous à acheter par là? Aussitôt que vous le voudrez, les rois viendront vers vous mettre des présens à vos pieds.

— Je ne demanderais pas mieux, mais qui donc m'apporterait quelque chose?

Dobosch devint pensif. Au même instant, un aigle criait au-dessus de leurs têtes en agitant ses ailes, qu'argentait le soleil.

— Et que me donnerait-on? poursuivit-elle. Un collier de perles peut-être, un mouchoir de tête, des bottes rouges, quoi de merveilleux? Si je me mêlais de faire des souhaits, ce serait pour vivre comme une dame dans une maison à colonnes, où je me tiendrais sur le perron avec la *kazabaïka* des comtesses; j'aimerais battre mes serviteurs, il me faudrait un château impérial, des boïards pour me servir à genoux. Je souhaiterais d'être l'égale de Dieu, de poser mes pieds sur la lune comme sur un tabouret d'or, de faire rouler à terre cet aigle qui plane là-haut, si bon me semblait!

Un éclair avait jailli du fusil de Dobosch, et déjà l'aigle gisait aux pieds de cette femme.

Dobosch releva l'oiseau royal; tandis qu'il lui en faisait hommage, le sang coulait sur ses doigts. Elle resta muette et le regarda de côté.

Depuis lors Dobosch fut changé comme l'est une blague à tabac qu'on retourne. Il ne parlait à personne, et nul ne le vit plus manger ni boire. Les expéditions furent interrompues; jour et nuit, il restait couché la face contre terre à l'écart de ses compagnons, et pourtant il ne dormait ni jour ni nuit. — Il est malade, disaient ceux-ci. — L'amour lui brûle le cœur, prétendaient ceux-là. — D'autres, des vieillards d'expérience, l'avertissaient : — Chef, lui répétaient-ils, ne te fie pas à une femme, fie-toi plutôt à mille hommes qu'à une seule femme. — Mais à quoi bon tout cela? Personne ne peut échapper à sa destinée. De nouveau Dobosch se rendit chez Stephane. Dzvinka était en train de filer. Elle le regarda de ses grands yeux et ne bougea pas.

— Où est Stephane? demanda-t-il.

— Stephane n'est pas ici; as-tu donc oublié qu'il est à la *Polonina*?

Dobosch s'assit sur le banc près du poêle et se tut.

— Si tu es venu le voir, dit Dzvinka après un silence, tu peux t'en aller, il ne rentrera pas de sitôt; mais, si tu veux rester avec moi, je te préparerai à souper.

— Je veux rester avec toi.

— Et tu ne crains rien?

— Que craindrais-je?

— Mais ceux qui te poursuivent!

— Je ne crains rien au monde.

Dzvinka se leva et prépara le souper. Dobosch la suivait du regard et ne pouvait se lasser d'admirer sa belle figure illuminée par la flamme. Quand le souper fut prêt, elle mit sur la table des truites, de la viande, du petit-lait et de l'hydromel, et s'assit pour manger; mais Dobosch ne touchait à rien.

— Pourquoi, demanda-t-elle, ne veux-tu pas manger?

— Je ne puis.

— Attends, je vais te donner du feu.

Elle saisit un petit charbon rouge avec les doigts et alluma sa pipe, mais il la laissa s'éteindre. Il ne mangea, ni ne but, ni ne fuma, il ne fit que regarder Dzvinka, et pourtant ne remarqua pas tout de suite qu'elle soufflait sur ses doigts avec force.

— Qu'as-tu? demanda-t-il.

— Rien.

— Tu t'es brûlé les doigts?

— Qu'importe?

— Sans doute, lorsqu'on se brûle le cœur, on souffre davantage.

— Qui donc serait assez fou pour cela? C'est bien assez de se brûler les doigts.

Dobosch lui baisa longuement la main; elle le laissa faire sans baisser une fois les paupières.

— Dzvinka, reprit le héros, je n'en peux plus.

— Que dis-tu?

— Je voudrais que tu fusses une noble dame, et je voudrais être le serviteur que tu daignerais battre!

— Ce serait curieux.

— Dzvinka, j'ai soif de ta beauté comme le chevreuil de l'eau des sources où se baignent le soleil, la lune et les étoiles.

— Pense au péché, pense à Dieu!

— Je pense à Dieu, soupira Dobosch; mais nous sommes là pour pécher, et lui pour prendre pitié de nous.

— En ce cas, au nom de Dieu, j'aurai aussi pitié de toi, dit-elle, — et elle s'en alla dans sa chambre, où Dobosch la suivit. Elle s'assit sur le coffre, qui était recouvert d'un beau drap rouge, lui présenta son pied comme fait une fiancée le soir de ses noces, et Dobosch le brave, se mettant à genoux, lui ôta les souliers.

A dater de ce jour, Dzvinka vint souvent nous trouver dans la montagne sur un cheval noir richement harnaché, car il lui faisait des présens comme un sultan. Nous prévoyions entre nous que cela ne pourrait bien finir. Cette femme rousse avait enlacé notre chef dans le filet d'or qui pendait sur ses épaules; elle était la *letaviza*, l'étoile filante qui l'attirait aux précipices éternels. Quelques-uns

dirent franchement leur avis à Dobosch; mais il ne voulut rien entendre. Il allait sans cesse chez Dzvinka, et lorsque Stephane y était, il nous emmenait. Les jeunes filles, les femmes du village venaient danser avec nous, les Juifs jouaient du violon, de la basse et des cymbales.

Stephane cependant s'apercevait de toute sorte de choses qu'il n'avait pas remarquées auparavant. Il entendit sa femme fredonner près du foyer : « Sur les pas de mon bien-aimé fleurit la rose et le sureau! » Il l'entendit, tandis qu'elle était assise sous les pois grimpans du jardin, charger le soleil, la lune et le vent qui passe pardessus la montagne de saluer son bien-aimé, et il savait bien que pour le saluer, quant à lui, point n'était besoin de l'intermédiaire de la lune, et que sous ses pieds ne verdissait pas même le chardon ni l'ortie, encore moins la rose. Il secoua la tête et la regarda d'un air mécontent.

— Cette chanson ne te plaît donc pas? demanda-t-elle.

— Non!

Stephane prit la physionomie d'un somnambule; tout le monde l'évitait. Son cœur était tellement bourrelé d'inquiétude qu'une nuit, sa femme ayant crié en rêve, il se pencha pour entendre si elle ne se trahirait pas. Elle reposait sur le dos et sa poitrine se soulevait comme la blanche écume de l'onde; elle respirait profondément. Enfin elle dit : — Toi, je t'aime! viens! — Et lorsque Stephane se fut penché sur elle, Dzvinka passa ses bras autour de son cou en soupirant : — Mon fier Dobosch! — et lui donna un baiser pareil à la morsure d'un serpent. Stephane en savait assez désormais; il sortit et versa des larmes amères.

La Dzvinka n'était pas médiocrement fière d'avoir amené le terrible Dobosch, que tout le monde redoutait, à lui mettre et à lui ôter les pantoufles rouges, car elle avait maintenant des pantoufles rouges comme une comtesse; mais, tout en aimant Dobosch, elle avait pitié de son mari. Une fois que Dobosch venait de partir avec ses camarades, elle vit Stephane serrer les poings et l'entendit crier derrière lui : — Puisses-tu être traîné dans la montagne; puissent tes membres rester sur les rochers... — C'était un samedi; elle s'occupait à laver la tête et à peigner les cheveux de Stephane, immobile comme un saint de bois, comme une souche. Pour le réveiller, elle lui tira les cheveux. Il ne parut pas le sentir. — Ne t'ai-je pas fait mal en t'arrachant les cheveux?

— Qu'importent les cheveux quand on m'arrache l'âme?

— Et qui donc t'arrache l'âme?

— Toi!

— Moi, mon amour?

— Tu es infidèle, toi, ma femme! Tu me trahis avec Dobosch. Penses-tu que je sois aveugle?

— Comment oses-tu croire cela? s'écria cette femme hautaine avec rage, car elle tenait fort à son honneur. Veux-tu que je te jure?..

— Jure, si tu peux...

— Je jure que je te suis fidèle!..

— Pas là-dessus! s'écria Stephane furieux en lui arrachant une pierre de la ceinture, jure sur ton âme! — Dzvinka devint pâle comme une morte. — Jure maintenant!

Elle resta muette. — Te voilà donc prise?

— Eh bien! répliqua la femme adultère avec hauteur, tu m'as forcée à dire la vérité, goûte maintenant ce qu'elle a d'amer, avale-la et qu'elle t'étouffe, pauvre homme! Oui, moi, ta femme, j'aime Dobosch, et nous avons passé un joyeux temps chaque fois que tu t'es éloigné du logis. Es-tu satisfait?

— Donne-moi du poison, tu nous rendras service à tous les deux! fit Stephane d'une voix sourde.

L'impudente leva les épaules. — A quoi bon? je suis tranquille sans cela. Si je t'avais supposé assez de courage pour entreprendre quelque chose contre nous, il m'eût été facile de te faire clouer pieds et poings à ma porte; mais je ne te crains pas.

— Je te dis, femme, que je lui brûlerai la cervelle.

— Tu n'es pas de force, tes balles ne l'atteindraient pas, et ses brigands te feraient mourir dans les supplices.

— Qu'il en soit ainsi! du moins tu ne me traiteras plus de lâche.

— A la bonne heure! repartit Dzvinka, voici que tu parles presque comme un haydamak. Pourquoi n'as-tu pas été toujours aussi hardi? Je n'aurais jamais permis à un autre de m'ôter les souliers. Ah! si tu étais capable de tuer celui que personne ne peut atteindre, ce serait quelque chose! mais il est invulnérable!

Stephane grinça des dents et s'en alla parcourir la forêt tel que le loup qui cherche une proie. Lorsqu'il regagna son logis, il était rompu de fatigue, et tomba comme un mort, mais il ne put pourtant dormir.

Bientôt Dobosch vint chez sa maîtresse, elle l'entendit siffler, et dit à son mari : — Va-t'en, voici Dobosch, décampe!

Stephane sortit comme un voleur par une fenêtre de sa propre maison, et la belle Dzvinka ouvrit la porte à son amant. Lorsqu'elle l'eut enivré de vin, d'hydromel et d'amour au point de lui faire perdre la raison, elle se mit à le questionner, car depuis longtemps elle était curieuse de savoir s'il était vraiment invulnérable.—Quelle

tristesse, mon bien-aimé, lui dit-elle, qu'il me faille mourir, tandis que la mort n'a pas de pouvoir sur toi! Je voudrais vivre ou mourir avec mon cher Dobosch.

— Qui t'a dit que je ne mourrais pas? répondit l'imprudent; je mourrai comme un autre quand mon heure sera venue.

— Tu n'es donc pas invulnérable?

— Pas contre les balles bénites du moins!

Il parlait avec confiance, brave cœur!

— Tu plaisantes?.. Si quelqu'un te tuait, mon Dieu, que deviendrais-je!

— Tu deviendrais une grande dame, car j'ai enterré un trésor qui en ce cas t'appartiendra.

— Quelle folie! Si tu mourais, comment trouverais-je le trésor?

— Sur la Tchorna-Hora, où sont les trois grands chênes : à côté des chênes, il y a trois pierres; quand tu les soulèveras, tu trouveras trois trappes, et sous ces trappes le trésor.

Dzvinka enlaça ses bras blancs autour du cou superbe de Dobosch. — O mère, dit-elle, as-tu donc baigné ton fils dans le miel pour que je trouve une telle douceur à l'embrasser? O mon noir géant, que tu es beau! Je veux me rassasier une fois par un seul baiser. — Et elle le baisa comme mord le serpent.

Lorsqu'il fut parti, elle appela son mari, qui rôdait furtivement autour de la maison. Il vint, et la regarda si douloureusement qu'elle se sentit émue de compassion, mais elle pensait en même temps au trésor de Dobosch, et la perspective d'être une grande dame riche lui plaisait beaucoup plus que ne la touchait l'angoisse de ce malheureux. — Veux-tu toujours faire sauter la cervelle de Dobosch? commença-t-elle.

— Puisqu'il est invulnérable, répondit Stephane avec découragement, qu'importe ma volonté?

— Mais la mienne peut tout; il ne vivra qu'autant que je le voudrai, pas davantage.

— Alors laisse-moi le tuer.

— Oui, Stephane, tu dois le tuer, et nous nous partagerons le trésor.

— Tu sais donc où il cache son argent?

— Oui! tu ne t'attendais pas à cela? Brûle-lui la cervelle, et le trésor est à moi. Je serai parée comme une comtesse, j'aurai cent serviteurs que tu pourras châtier à ta guise, mais moi, je te battrai, cher Stephane.

— Bats-moi, mais laisse-moi tuer Dobosch.

— Viens, dit Dzvinka en passant dans sa chambre, tu peux m'ôter mes souliers.

Et cet imbécile fut trop heureux de la permission qui lui était rendue.

La première nuit, Stephane fondit les balles; la seconde nuit, il y tailla une croix; la troisième nuit, il les mit tremper dans l'eau bénite, les en retira pendant la messe, puis chargea son fusil. — Maintenant, dit-il, Dobosch peut venir.

Voici comment les choses se sont passées. Je les ai vues de mes yeux. Sur la verte montagne, Dobosch nous appelant : — Amis, dit-il, mettez vos habits de fête, car aujourd'hui nous allons chez Dzvinka lui demander à souper. — Lorsque nous arrivâmes vers le soir, Dzvinka avait fermé la porte à clé, Stephane était à son poste, debout sous le toit, le fusil à la main. Au-dessus de la maison tournoyait un aigle.

— Vois cet aigle, chef, dit un ancien, mauvais présage! Retourne-t'en.

Dobosch cependant frappait à la porte : — Dors-tu, cousin, ou nous prépares-tu à souper?

— Le souper n'est pas prêt, répondit Dzvinka au dedans, car Stephane n'est pas chez lui, mais bientôt quelque chose vous sera servi qui étonnera tout le monde.

— Fais-nous donc entrer!

— Non.

— Veux-tu que nous entrions de force? demanda Dobosch riant à moitié.

Elle riait aussi : — Quelle impatience! Il faudrait rassembler ses forces pendant sept ans pour connaître et pour rompre mes serrures de fer!

En haut Stephane le visait.

Dobosch fait voler les serrures de la première porte et ouvre la seconde.

— Retire-toi! lui crie Dzvinka de sa voix claire, retire-toi.

— Pourquoi me fuir? demande Dobosch, la voyant reculer, pâle d'horreur.

— Tu es mort! retire-toi! répète Dzvinka.

Au même instant, Stephane fit feu.

Le coup frappe Dobosch comme la foudre. Il tombe sur la face, et de sa poitrine jaillit un jet de sang. Les camarades accourent, le relèvent, mais il ne peut parler, il fait seulement signe de la main, on le porte dehors, on l'étend sur le gazon. La Dzvinka se jette sur lui en pleurant et se tordant les mains. Alors la voix revient à Dobosch. Il arrête les camarades qui veulent brûler la maison et ceux qu'elle renferme : — Qu'on ne touche à personne, dit-il, je le défends. — Puis, contemplant sa maîtresse, qui sanglote dans

ses cheveux roux épars : — Pourquoi te lamenter, femme, puisque c'est ton œuvre? Ne pleure pas, va-t'en. Tu m'as trahi. Les deux mille ducats enterrés t'appartiennent; te voilà payée de tout.

Nous nous tenions debout autour de lui; personne n'osait respirer. — Allons, braves gens, commanda Dobosch, enlevez-moi sur vos haches et portez-moi à la Tchorna-Hora; partout ailleurs il y a trahison.

Quand nous fûmes devant les trois chênes, nous nous arrêtâmes, mais Dobosch fit un mouvement de tête et avec effort murmura : — Sous le hêtre! — Nous le portâmes où il voulait; debout, appuyé sur deux camarades, le visage couleur de terre et inondant de son sang la mousse verte : — Le temps de la séparation est venu pour nous tous, dit-il. Je meurs, frères, je meurs. Enterrez-moi donc sous ce hêtre, partagez-vous votre argent et puis dispersez-vous... Dispersez-vous dans le vaste monde. Vous ne serez plus brigands, car vous n'avez plus de chef!

Ainsi parla Dobosch. Autour de lui, nous pleurions. Jusqu'au coucher du soleil, son cadavre resta étendu à cette même place; un rocher fut son tombeau; nous lui fîmes les funérailles d'un guerrier, selon la coutume de nos montagnes; auprès de lui furent déposées ses armes, sur sa poitrine une pièce d'or; puis les cors des Carpathes retentirent pour la dernière fois au-dessus de sa tête : eux qui nous avaient appelés si souvent au combat et à la victoire, ils exhalaient maintenant un son plaintif et désolé. Chacun de nous déchargea dans la tombe son fusil et ses pistolets à mesure que se succédaient les pelletées de terre. Les dernières lueurs du soleil couchant se mouraient sur la montagne, et un orage soufflait du nord; on l'entendait gronder au sein des nuées sombres sillonnées d'éclairs. Ainsi fut enterré Dobosch le brigand. Nous nous séparâmes ensuite, mais non pas pour toujours, en nous donnant rendez-vous au prochain anniversaire sur le tombeau de Dobosch. Plusieurs qui étaient descendus dans la plaine ayant été arrêtés et mis en prison, il arriva que le plus grand nombre d'entre nous resta fidèle à la montagne et à la vie de haydamak. J'étais parmi ceux qui, un an après la mort de Dobosch, se retrouvèrent sur la Tchorna-Hora au jour fixé. Quelle réunion! chacun riait ou pleurait de joie, on se jurait amitié éternelle, on promettait de ne plus se séparer, on élut sur la tombe de Dobosch le futur *watachko*, et je ne sais comment il se fit, mes seigneurs, que je fus choisi, quoique indigne de commander à tant de braves gens.

Nous continuâmes la guerre le mieux possible, c'est-à-dire avec plus de précautions qu'auparavant. Nous n'avions plus la même confiance en nous-mêmes qu'au temps de Dobosch; rarement on des-

cendait en plaine, rarement on livrait bataille aux soldats qui nous poursuivaient. Lorsqu'ils étaient ici sur nos talons, nous nous retirions dans les montagnes de la Hongrie; si en Hongrie on appelait les pandours aux armes, nous gagnions la Galicie.

Un soir, on nous avait invités à une fête de village; les camarades mangeaient de bon appétit, ils buvaient sec, quand la musique des Juifs assembla tout le monde en cercle. Quel fils de la Petite-Russie pourrait rester immobile quand résonne l'air majestueux de la *kolomiyka?* O *kolomiyka*, danse sauvage et magnifique, sauvage comme le vol de l'aigle, magnifique comme la danse des astres, tu ne peux appartenir qu'à un peuple brave, agile et belliqueux, à un peuple qui sait se réjouir de toute son âme et pleurer de tout son cœur, souffrir sans se plaindre et combattre jusqu'à la mort! Tandis que filles et garçons voltigeaient pêle-mêle, que les yeux étincelaient, que flottaient les tresses blondes, j'étais assis pourtant à l'écart, les enfans sur mes genoux. Ils se suspendaient à moi, les chers petits, en m'interrogeant sur toutes choses comme on fait à cet âge. Je lissais leurs cheveux et je baisais leur front pur, qui n'avait encore pensé à rien de mal; il me venait non pas du repentir, mes seigneurs, mais comme un souvenir poignant de mes jeunes années, du temps où ma mère baisait, elle aussi, mon front sans tache. De la nuit, je ne pus dormir. Nous avions attisé un bon feu; tout autour reposaient les camarades, et moi j'avais beau regarder le feu, je voyais toujours fixés sur les miens ces yeux d'enfans, ces bons yeux innocens, curieux. Et je pensais, je pensais... oui, pour la première fois l'idée me vint de faire la paix avec les hommes, de laisser rouiller mon fusil. Tout à coup, — il n'y avait pourtant pas un souffle de vent, — les arbres de la forêt commencent tous à s'incliner vers moi, le feu s'éteint, il n'en reste qu'une lourde fumée qui s'élève en tourbillonnant de plus en plus haut comme une colonne grise jusqu'aux étoiles d'or, et retombe condensée pour se tenir devant moi. Je le reconnus bien à son regard désolé, à ses paroles flatteuses, c'était le *Bys* (1). — As-tu perdu la tête, Mikolaï, dit-il, veux-tu quitter la vie d'un brave brigand, tes armes fidèles et les vertes montagnes? Regarde autour de toi, tout ce que tu vois peut t'appartenir, tout le pays. — Je ne le laissai pas achever, je vins à bout du frisson qui m'avait d'abord paralysé; il m'eût été impossible de prononcer un mot, mais je fis le signe de la croix. Là-dessus le voilà qui bouillonne comme l'eau qui tombe sur un fer rouge, il grandit jusqu'aux étoiles, mais, voyant qu'il ne m'effraie pas, se resserre non moins vite et disparaît avec la fumée que

(1) Satan.

les flammes semblent dévorer. Lorsque je regardai autour de moi, le feu brûlait comme auparavant, et les camarades dormaient toujours. De grand matin, je descendis au village. Les gens sortaient des maisons et me regardaient surpris. Je ne tournai la tête ni à droite ni à gauche, mais marchai droit à l'église, confesser au prêtre toutes choses comme elles s'étaient passées et recevoir la sainte hostie. Puis j'allai chez le préfet de la Galicie. On formait alors ces troupes de soldats licenciés, de paysans intrépides et de brigands convertis qui, sous le nom de *chasseurs de montagnes*, combattirent les haydamaks. Vous en avez entendu parler? Lorsque j'eus raconté au préfet comment le *Bys* m'avait tenté, ainsi que le changement qui s'était fait en moi, il me dit : — Je parlerai au capitaine, on ne te fera pas de mal, mais tu deviendras chasseur de montagnes et peut-être *watachko*. — Certes l'intention du seigneur était bonne, mais pour tout l'or du monde je n'aurais pas trahi mes camarades. — Non, dis-je, nous ne voulons pas de cela; mieux vaudrait dormir sur le roc, être traqué comme une bête fauve que de lever la main sur ceux qui ont partagé avec nous le combat et le danger. Nous refusons quand cela ne serait que pour empêcher qu'on ne dise que l'amitié, la fidélité, sont éteintes en ce monde.

Que vous dirai-je de plus? Je restai haydamak, et cela dans un temps, mes seigneurs, où il n'y avait plus de plaisir dans la montagne, car nous y étions traqués comme des loups; mais nous l'avons traversé tout de même avec l'aide de Dieu.

En 1848, lorsque furent abolis le servage et la corvée, que le paysan devint libre, la guerre s'éteignit d'elle-même, les haydamaks, quittant leurs repaires, déposèrent les armes et firent la paix. Je déterrai alors mon argent; personne ne pouvait me le disputer, je ne l'avais pas extorqué par des juiveries, je l'avais gagné les armes à la main, dans de loyaux combats. J'achetai donc un morceau de forêt, je bâtis la ferme que vous connaissez, et j'y vivais pour moi-même, isolé des hommes, avec mon chien et mes chevaux, lorsqu'une famine survint. Les gens tombaient sur les routes et y mouraient de faim. Une nuit devant ma porte, j'entendis gémir; je sortis, je trouvai une femme avec un petit garçon. Dieu me les envoie, pensai-je, et je les fis entrer. Ils ne s'en allèrent plus.

V.

Le vieillard s'arrêta, frappa sur sa pipe et regarda le jeune garçon, qui s'était endormi souriant. — Je crois qu'il est temps que vos seigneuries se reposent, dit-il.

On se coucha comme on put. Les dames disparurent dans la paille, le professeur s'était couché de tout son long sur un banc, les mains jointes comme un de ces chevaliers que nous voyons sur les sarcophages de pierre; le chirurgien ronflait. Quant à moi, le récit du vieux brigand m'avait trop agité pour qu'il me fût possible de dormir. Une fois dans la nuit, un chant lointain, mais assez distinct, frappa mon oreille :

« Et ils trouvèrent Dobosch gisant — Dans son sang, sur la terre, — Sept blessures au cœur, sept à la tête.

« Et il leur dit : « Ce rameau-là — Pousse en quelque lieu qu'on le plante. — Frères, ne vous fiez jamais à une femme, — Ou vous finirez comme moi. »

Fatigué de mon insomnie, je me levai sans bruit et sortis. Des nuages blancs voguaient au clair de la lune, les étoiles scintillaient comme des étincelles éparses.

— Il est minuit, dit une voix, regarde le *Chariot*.

Peu après, les pâtres sortirent du *staj* l'un après l'autre et se dirigèrent vers une hauteur d'où la vue s'étendait immense au-dessus du parc. Longtemps ils gardèrent le silence, tête nue, le visage tourné du côté de l'orient. Enfin le *watachko* commença : — O rochers lointains! ô mer! mer froide, mer bleue, mer lointaine! — Et tandis que les premières rougeurs de l'aurore effleuraient le ciel, ils récitèrent tous ensemble la prière : *tzar céleste!* — puis marchèrent lentement, solennellement, dans le même ordre, droit au ruisseau voisin où la lune mirait sa face d'argent, pour se baigner eux-mêmes le visage en vrais Orientaux. Ensuite l'un d'eux prit le *trembit*, et, le *watachko* ayant dit : — Sonne, fier légionnaire! — le signal mélancolique et guerrier renvoyé par toutes les gorges environnantes retentit à trois reprises. A la même heure, tous les bergers des montagnes houzoules se rappellent l'antique patrie au bord de la mer, et prononcent les mêmes paroles, de sorte que de toutes les cimes des Carpathes, au loin, plus près, du nord au sud, de l'est à l'ouest, l'appel du cor réveilla des répons comme un écho infini.

Les bergers retournèrent au *staj* solennellement, comme ils en étaient sortis. Je ne sais quand je m'endormis, mais il est certain que le vieux haydamak m'éveilla lorsque le jour répandait déjà autour de nous ses flots de clarté vermeille, que j'allai me mettre à l'affût dans le bois voisin avec Hrehora et que je tirai un coq de bruyère. Au retour, je trouvai les dames dehors en train de déjeuner et de caresser les chevreaux d'Atanka. Partout vibrait la joyeuse musique du matin. Nous prîmes congé de nos hôtes et tournâmes la tête des chevaux vers la Tchorna-Hora. Atanka et son fiancé le chasseur nous accompagnaient.

Des brumes roses voilaient la montagne telles qu'un tissu léger, les rochers brillaient d'une forte lueur métallique; en bas s'étendait la forêt primitive, un océan vert foncé qui s'agitait sans cesse en grandes ondes turbulentes; des merles sifflaient dans le feuillage, mais bientôt le silence régna complet, et des nuées blanches s'appesantirent de plus en plus autour de nous, dérobant toute vue. Elles se déchirèrent pour nous montrer une fois, rassemblée sur un rocher lointain, une horde de chamois que Hrehora désigna du doigt en souriant de toutes ses dents blanches, une autre fois pour ouvrir à nos pieds un précipice insondable dont la vue épouvanta les dames et le professeur de sorte que les brouillards compatissans se hâtèrent de le recouvrir. D'après le conseil du haydamak, nous avions jeté la bride sur le cou de nos chevaux. Livrés à eux-mêmes, ces animaux prudens défilaient sans péril sur les rampes les plus étroites.

Nous atteignîmes ainsi le Lac-Noir, qui, entouré de roches, dort tout au sommet d'un plateau, véritable *œil de mer*, selon l'expression répandue dans les Carpathes. — En ce lieu, nous dit le haydamak, nous avons autrefois livré une bataille en règle, puis enseveli pêle-mêle amis et ennemis. Disons un *Pater*. — Nous descendîmes de cheval sous un porche formé par les rochers; deux Houzoules s'élancèrent vers nous, l'un prit soin des chevaux, l'autre nous fit monter dans une nacelle qui ressemblait à l'arche de Noé, car tout le monde y trouva place. En voguant vers le milieu du lac, dont le miroir immobile et sombre ne reflète ni les rochers qui le surplombent, ni les sapins, ni le ciel : — Voyez, monsieur le professeur, quelle encre magnifique, s'écria le chirurgien, de l'encre pure! on pourrait à l'aide de ce grand encrier remplir toute une bibliothèque.

La jolie petite Polonaise trempait sa main blanche dans cette eau ténébreuse; elle fut surprise de la trouver claire comme de l'eau de source. Le professeur lui expliqua que la seule profondeur de ces lacs les fait paraître noirs. — Il faut admettre, dit-il, que ce sont les cratères de volcans éteints dans lesquels les eaux ont pu s'accumuler à ces hauteurs incroyables qui varient de quatre mille jusqu'à six mille trois cents pieds au-dessus du niveau de la mer. La croyance populaire veut qu'ils aient une communication souterraine avec la mer, qui les trouble à chaque tempête, que ce soient pour ainsi dire ses yeux regardant à fleur de terre. Les montagnards prétendent même y avoir trouvé des débris de navires.

Un coup de sifflet perçant dix fois répété nous fit tressaillir. Mlle Lodoïska tremblait de tous ses membres. — Cet homme est bien sûr un brigand, murmura-t-elle en désignant Hrehora, qui avait jeté le coup de sifflet.

Le haydamak secoua la tête : — Il n'y a plus de brigands. La paix règne dans ces montagnes.

— Un bel écho! fit observer le professeur.

Avec empressement, le vieillard déchargea son fusil et ses deux pistolets, dont il sortit des éclairs et un roulement de tonnerre prolongé. Ainsi grondaient les gouffres de la montagne au temps où les haydamaks défendaient celle-ci contre les soldats au son du *trembit* et au hurlement sauvage des chiens-loups. Désormais la guerre n'a lieu qu'en bas, là où demeurent les hommes, d'un foyer, d'un poteau de clôture à l'autre. Nous abordons sur l'autre rive du lac. Au-delà de l'escarpement pierreux, il y a une prairie peuplée de bestiaux. Les gentianes, les violettes, le myosotis bleu foncé des Carpathes nous regardent de leurs doux yeux de fleurs. Nous avons laissé derrière nous nos anciennes connaissances, le sapin lui-même a fini par disparaître, mais en échange nous saluons les nouveau-venus, des arbres nains et tordus, le pin à cinq feuilles, la myrtille, les saxifrages, les fougères sibériennes. La mousse d'Islande revêt les rochers d'une couche d'argent; le rhododendron, que les Houzoules nomment rose des Carpathes, répand son frais parfum. Ainsi la solitude grandiose du désert nous avait reçus. Quand par intervalles les nuages se dissipaient, nous apercevions entourés d'un cadre mouvant des tableaux magiques : les roches escarpées couvertes au sommet de neige étincelante, tantôt d'une blancheur intense, tantôt présentant des murailles granitiques d'un vert pâle, dans lesquelles brillent au soleil, comme des diamans enchâssés, de magnifiques cristaux de quartz. Un serpent se dressa sur la pierre où il se chauffait au soleil et nous regarda. Les dames poussèrent des cris perçans, le professeur accourut dans le dessein de le tuer. Ne frappe pas la sagesse, sinon ta mère est morte, dit le haydamak. — Et lorsque le professeur se fut enfin décidé à laisser l'animal en paix : — Le serpent sur notre chemin, ajouta le vieillard en s'adressant aux dames, porte bonheur, et il faut l'honorer.

En effet, le serpent nous porta bonheur, car, au moment où nous arrivions sur le sommet, une bourrasque sépara tout à coup les nuages, et les mit en fuite comme se rue le loup dans un troupeau de brebis.

Déjà la Tchorna-Hora est devant nous avec ses trois couronnes royales et ses vingt-sept satellites, et voici que notre cœur cesse de battre, tant est saisissante la vue qui se déroule des deux côtés, à l'est, à l'ouest, — par-dessus les pointes chauves de la montagne vivement éclairées et la tête sombre des pins. Nous planons comme l'aigle sur ce lointain sans limites. De blanches nues se bercent dans l'éther étincelant, projetant de grandes ombres ondoyantes. D'un côté, l'œil distingue la Hongrie, de l'autre il embrasse les plaines galiciennes. Les colonnes de brume du matin montent comme la fumée des holocaustes. Entre les masses d'un vert foncé

s'entr'ouvrent de mystérieuses profondeurs. Les pacages veloutés brillent d'une lueur d'émeraude parmi les sapins noirs contre lesquels les flots d'or d'un océan de blé semblent se briser, pour se répandre ensuite sans entrave jusqu'à la ligne rosée de l'horizon et encore au-delà.

Dans cette immensité jaunissante se glissent rivières et ruisseaux pareils à des serpens argentés, et se noient les villages comme autant de navires dont une tour d'église formerait le mât. Des bandes et des points blancs brodent les rubans bleus qui dans un incommensurable lointain semblent flotter au pied des montagnes. Le soleil de sa chaude lumière créatrice inonde les deux mondes de l'Orient et de l'Occident : ici l'Europe épuisée, décomposée comme les pierres qui s'émiettent à nos pieds, avec ses peuples courbés sous tous les maux qu'enfantent la richesse et la caducité ; il n'est rien qu'elle n'ait scruté, classé, défini; cependant l'éternelle Isis la regarde en pitié de ses milliers d'yeux impénétrables ; là au contraire ce jeune Orient qui recueille d'une oreille enfantine les mystères que la création lui révèle, qui les presse amoureusement contre son cœur pénétré de la puissance de la nature et d'une foi profonde dans une destinée immuable, arrêtée de toute éternité; aucun passé ne pèse sur lui, aucun souvenir ne le tourmente, il attend l'avenir sans espérance folle, mais aussi sans crainte.

Mes compagnons étaient descendus depuis longtemps, et j'étais encore là enchaîné par un charme. Au-dessous de moi, j'avais laissé la fumée des villages, les vapeurs pestilentielles des villes, la fiévreuse et tourbillonnante fourmilière humaine, la propriété, la guerre, la haine, le meurtre et le pillage, tout ce monde fardé avec ses riantes misères. Le vieux haydamak disait vrai : ce n'est que dans les montagnes qu'on trouve la paix, dans les hautes régions où ne fleurit plus que la pauvre mousse sur le rocher aride, où le cœur humain ne pourrait longtemps respirer, car chacun de ses battemens ne veut-il pas dire querelle, discorde, agitation, poursuite,... et après quoi?.. Ici s'arrête le domaine des vivans, ici règnent les puissances élémentaires et primitives, la mort! — Tout mon être s'est engourdi, il me semble devenir pierre parmi les pierres. Soudain une voix humaine me réveille et produit sur moi l'impression délicieuse d'un bruissement de source dans le désert.

— Il est temps! prononce le vieux haydamak, pareil lui-même à une pierre majestueuse et grise, il est temps, répète-t-il de sa voix chaude et pénétrante en se séparant avec lenteur du rocher sur lequel il est assis; descendons vers la race de Caïn.

SACHER-MASOCH.

LES DERNIERS

FERMIERS-GÉNÉRAUX

M. de Silhouette, Bouret et les derniers fermiers-généraux,
par MM. Pierre Clément et Alfred Lemoine. Paris 1873. Didier.

On sait avec quel discernement et quelle sûreté de touche M. Pierre Clément s'est occupé, sa vie durant, de matières de finances. Indépendamment de publications de longue haleine comme les *Mémoires et lettres de Colbert*, où il s'est laborieusement voué à un travail d'édition et de restitution, il a donné ici même, dans des pages bien venues et d'un tour aisé, quelques études et portraits où ne manquent ni la justesse des aperçus ni l'abondance des détails. Tant qu'il a tenu la plume, il est revenu sur ces sujets qui lui étaient familiers; elle lui est tombée des mains dans le cours du volume qui va nous occuper. Les deux premières parties, *M. de Silhouette* et *Étienne Bouret*, sont encore de lui; la dernière, où figure le groupe des fermiers-généraux qui a précédé la révolution et en a été victime, ne lui appartient pas; elle est de M. Alfred Lemoine, un de ses collaborateurs au ministère des finances et qui déjà l'avait aidé dans un autre travail. C'est sur cet épisode que nous insisterons avec son historien. Dans les milliers de têtes qu'abattit alors le couperet révolutionnaire, chaque classe privilégiée a eu son lot et n'a point franchi sans honneur ce pas terrible : ainsi en est-il de la noblesse, de l'armée, du clergé, du barreau, de la magistrature; on a recueilli en face de la mort, du sein de cette élite, des actes et des mots empreints d'une grandeur antique. Dans un ordre plus modeste, la finance n'a pas montré moins de dignité et a détaché de ses rangs, même en ces jours de démence, des noms qui malgré

tout resteront immortels, comme celui de Lavoisier. Si beaucoup de ces manieurs d'argent, comme on les nommait, avaient mené gaîment la vie, beaucoup aussi surent courageusement mourir. C'est le cas également, et lorsqu'elles vont disparaître, de jeter un dernier coup d'œil sur ces institutions qui, sous le nom de *fermes-générales*, avaient, pendant près de deux siècles, suppléé en partie l'état dans le recouvrement des impôts, choisi la matière sur laquelle ils devaient porter, réglé les cotes, réuni les élémens d'une comptabilité des détails. Rien de tout cela n'approche, il est vrai, du puissant mécanisme qu'ont peu à peu constitué nos besoins croissans et nos facultés grandissantes : ce n'est ni le même ordre, ni la même régularité, ni la même justice distributive; il y a de l'arbitraire, de l'exaction abusive, de l'empirisme en un mot. On évalue en bloc ce qu'on demandera à la France pour le service du roi, qui fixe lui-même sa part sans oublier celle de ses favoris : la ferme-générale fait là-dessus des avances, souscrit à un forfait qui d'aucune part n'est pris au sérieux, et par voie de répercussion va toujours retomber sur le contribuable, qu'aucune immunité ne protége. Pourtant cet empirisme était déjà l'embryon d'un régime plus méthodique, fondé sur une meilleure répartition des charges, et de ce personnel un peu mêlé formé par les fermes-générales allaient sortir, aux débuts du siècle suivant, les hommes qui ont fait des matières de finances un art chaque jour perfectionné et presque une science. L'émancipation des fortunes suit alors de près l'émancipation des classes : il n'y a plus devant l'impôt de traitemens de faveur; les expédiens ont cédé la place aux principes.

I.

Pour donner aux faits plus de précision, il convient d'abord d'en fixer la date, et ce sera l'année 1774 pour deux motifs. C'est d'abord l'avénement de Louis XVI, qui, avec Turgot et Necker, inaugure dans les finances un âge nouveau, c'est en outre le millésime d'un bail des fermes qui est resté célèbre et qu'on a nommé *le bail de David*. Quand l'heure des proscriptions eut sonné, il fut convenu qu'on ne les ferait pas remonter au-delà de ce bail, qui ouvrait les listes fatales et portait un arrêt de mort pour qui y était inscrit. Ce qui était plus ancien en fait de fermiers échappa par un bénéfice de prétérition, à moins que le tribunal de sang ne les eût retenus sous d'autres prétextes.

Ce qu'était alors la ferme-générale, ce qu'elle représentait dans l'état comme puissance et comme ressource comporterait un trop long détail. En réalité, elle représentait la plus forte branche du revenu public, les grandes et petites gabelles, les gabelles géné-

rales et locales, la ferme du tabac, la régie des droits à l'entrée, à la sortie et à la circulation des marchandises dans le royaume, les entrées de Paris, les aides du plat pays et des salines, en un mot les principaux élémens de nos contributions indirectes et de nos droits de douane. Ces services employaient une véritable armée de fonctionnaires supérieurs ou subalternes, commis et soldats, placés sous les ordres de directeurs provinciaux et obéissant à une discipline à la fois militaire et civile. Certaines immunités leur étaient accordées, et à peine avaient-ils à supporter une légère capitation. Exempts de tutelle, curatelle, collecte, logement de gens de guerre, guet et garde, les préposés de la ferme pouvaient porter l'épée et autres armes; ils formaient une portion de la force publique. La hiérarchie était d'ailleurs régulièrement constituée. Les directeurs provinciaux dépendaient de la direction-générale, composée d'un certain nombre de directeurs, receveurs, inspecteurs et liquidateurs généraux. Au-dessus de ces états-majors étaient les fermiers, constitués par bureaux et ayant chacun des attributions définies. Un d'entre eux, chargé de la feuille des emplois, travaillait avec le contrôleur-général, qui avait, au nom du roi, la haute main sur ces agens de tout grade. Les assemblées des bureaux se tenaient tous les jours, excepté le samedi.

Comme on le pense, cet ensemble de services occupait çà et là de vastes emplacemens. En province, on avait assigné aux fermes les hôtels que la grande noblesse laissait vacans et qu'on prenait à bail quand ils n'étaient pas à vendre. A Paris, les fermiers étaient en même temps propriétaires des locaux qu'ils occupaient. Le principal était établi rue de Grenelle-Saint-Honoré, dans une enceinte qui, malgré des changemens successifs de destination, conserve encore le nom de *Cour des Fermes,* et avait entrée et sortie sur les rues de Grenelle et du Bouloi. Les bureaux mêmes de la ferme-générale tiraient de leur origine un certain caractère de grandeur. Ils avaient été bâtis par Ledoux, architecte du roi, sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons, habité plus tard par le président Séguier, qui, à la mort du cardinal Richelieu, y recueillit les membres de l'Académie française. Reconstruit, dans cette seconde période, par Androuet Du Cerceau, il avait été enrichi de décorations nouvelles, entre autres dans la salle des séances, dont les plafonds mythologiques représentaient Minerve et Bellone. De l'ancien hôtel, il ne restait alors debout que les médaillons de la façade, où le chiffre du comte de Soissons s'entrelaçait à celui de Catherine de Navarre, sœur de Henri IV, et la chapelle restée intacte et qui était l'ouvrage de Vouet, de Lebrun et de Mignard. C'était Lebrun également qui avait orné la galerie où se réunissait l'Académie française avant qu'elle se fût transportée dans les dépendances et sous la coupole du palais Mazarin.

A ce siége de l'installation principale s'ajoutaient de nombreuses annexes : d'abord le grenier à sel, situé rue des Vieux-Augustins et construit sous Louis XV pour cette destination, sur les dessins de La Joue; puis l'hôtel de Bretonvilliers, dans l'île Saint-Louis, qu'occupaient les bureaux des entrées de Paris et aides du pays plat, enfin, depuis 1749, l'ancien hôtel de Longueville, qu'on avait approprié aux divers services de la ferme des tabacs. Cet hôtel de Longueville, si célèbre sous la fronde, et dont il ne reste plus de traces, est un exemple frappant des vicissitudes que peuvent subir les constructions historiques. Insolemment campé entre le Louvre et les Tuileries, avec sa façade tournée vers ce dernier palais, son assiette même ressemblait à un défi permanent jeté à la royauté. Il avait été bâti par un surintendant des finances, le marquis de Lavieuville, et acquis plus tard par Albert de Luynes, qui déjà prenait à tâche de braver le maître, habité enfin par Mmes de Chevreuse et de Longueville, qui poussèrent jusqu'à la révolte ce voisinage et cette rivalité de résidences. Un siècle se passe, un règne s'écoule, et avec lui disparaissent ces ambitions et ces querelles. L'hôtel Longueville, tombé entre les mains de la ferme-générale, ne peut plus porter ombrage à personne; il est devenu un grand magasin, ses beaux jardins ont été découpés en ateliers et livrés à des manipulations commerciales. Sous la révolution, la déchéance va plus loin, on y ouvre un bal public. Napoléon le rachète et l'affecte à sa liste civile; enfin l'heure finale sonne pour les constructions comme pour les jardins : une démolition générale précède, en 1832, les agrandissemens projetés sur la place du Carrousel. M. Alfred Lemoine rattache un dernier détail à cette disparition de l'hôtel Longueville. « Un plafond, dit-il, où Mignard avait peint l'Aurore, reste des splendeurs de cette maison historique, tomba dans la poussière des décombres. »

Ces locaux acquis à grand prix, cette armée d'employés à la solde de la compagnie, ne pouvaient exister sans un instrument financier. Cet instrument était le *bail des fermes*, qui, aux termes de l'ordonnance de 1681, s'adjugeait par publications sur enchères. La durée en était de six années, et vers la fin de la cinquième on composait une moyenne qui servait de base pour la fixation du prix de la période suivante. Comme la ferme comprenait l'administration de plusieurs impôts, le gouvernement se réservait, au moyen d'une ventilation ou revendication partielle, la faculté de distraire du bail, moyennant indemnité, tout ce qu'il aurait intérêt à reprendre. Ce bail, arrêté par le contrôleur-général, était soumis à l'examen du conseil d'état, et plus tard à la sanction des cours souveraines, qui, par la forme de l'enregistrement, lui donnait force de loi. Circonstance singulière, l'affermage était ordinairement concédé à un prête-nom qui ne conservait aucune part dans l'administration,

Cet individu, ce stipendié, après avoir mis sa signature à côté de celle du roi, n'avait plus qu'à présenter des cautions qui se constituaient en société et fixaient le montant du fonds à fournir. Ce fonds servait à désintéresser l'adjudicataire sortant, à payer les marchandises et le matériel d'exploitation, enfin à verser entre les mains du gouvernement le montant de l'avance convenue par le bail. C'est à l'occasion de ce singulier contrat et de cette substitution de personnes que plus tard, dans le *Tableau de Paris*, Mercier publia la boutade suivante. « J'étais, dit-il, dans un café, assis à côté d'un Russe qui m'interrogeait curieusement sur Paris. Entre un assez gros homme en perruque nouée; son habit était un peu râpé et le galon usé. — Vous voyez bien, dis-je à mon voisin, cet homme-là qui bâille et qui n'aura pas fait dans une heure? — Oui, me dit-il. — Eh bien! c'est le soutien de l'état et du trésor royal. — Comment? — C'est lui qui donne au roi de France 160 millions et plus par an pour entretenir ses troupes, sa marine et sa maison. Il a affermé les cinq grosses fermes. Avant-hier il a signé le contrat avec le monarque. Les fermiers-généraux sont ses agens, ses commis; ils travaillent sous son nom, ce nom qui remplit la France entière... Cet homme-là perçoit 160 millions et plus pour 4,000 francs par an. Il faut avouer que le roi de France est servi à bon marché, et qu'il a dans ce personnage un habile et fidèle serviteur. C'est Nicolas Salzard, le successeur de Laurent David et de Jean Alaterre. — Quand le Russe sut que c'était un valet de chambre, jadis portier, qui avait pris possession des fermes-générales et qui en avait signé le contrat avec le souverain en face de l'Europe, quoique poli, il ne put s'empêcher de rire au nez de Nicolas Salzard. Celui-ci n'y fit pas seulement attention. Il se leva pesamment, paya longuement et sortit machinalement et ne sachant de quel côté traîner son existence solidaire des revenus de l'état. »

Ce bail, plaisamment mis en scène, ne fut pas autre pour Laurent David, qui aligna bravement sa signature près de celle du roi et présenta ses cautions. Le fonds d'avances était de 93,600,000 livres, soit pour chaque fermier 1,560,000 livres, portant intérêt de 10 pour 100 sur les 60 premiers millions et de 6 pour 100 sur les 33,600,000 livres restant. Chaque fermier avait en outre, pour droits de présence et étrennes, 26,000 livres et de plus sa part de répartition dans les bénéfices à la fin du bail. Le nombre des fermiers-généraux était alors de soixante titulaires, plus vingt-sept adjoints. Ce fut sous l'abbé Terray que le bail fut renouvelé; il en surveilla minutieusement les articles, voulut savoir le compte exact des fonds appartenant aux fermiers-généraux et ceux des tiers, le nombre des croupiers et le montant de leurs parts. Ces croupiers étaient des associés tantôt imposés, tantôt acceptés volontairement, et qui parti-

cipaient aux profits sans paraître dans les assemblées. Fermiers et croupiers tinrent pour suspecte la curiosité de l'abbé Terray et voulurent y voir la main du roi, mais le contrat n'en fut pas moins mené à bien. Il était concédé moyennant 135 millions, et le ministre reçut pour sa part, selon l'usage, un pot-de-vin de 300,000 livres. Malgré des charges qui y furent ajoutées après coup, ce bail, les circonstances aidant, demeura favorable aux deux parties. Des calculs précis portent à 45 millions le bénéfice qu'en recueillirent les fermiers.

D'ailleurs au mois d'août 1774 Turgot prenait le contrôle général, et dès ce moment tous les détails de l'administration se ressentirent de son influence. Ne pouvant revenir sur un contrat en règle, il s'appliqua à corriger ce qu'il avait de défectueux et de plus vulnérable. C'est ainsi qu'il fit rapporter par l'abbé Terray le pot-de-vin de 300,000 livres et les distribua aux curés de Paris « pour former les avances d'un travail de filature et de tricot dont les ouvrages seraient vendus et dont le prix renouvellerait ainsi le fonds. » Pour lui-même, il refusa la pistole par million que les contrôleurs-généraux étaient en outre dans l'usage de prélever. A ce désintéressement, il ajouta les profits d'une gestion mieux entendue et plus humaine. Par les instructions qu'il répandit et la surveillance qu'il exerça, il fit faire un grand pas aux méthodes d'un bon recouvrement de l'impôt, et en améliora la partie contentieuse. En même temps il portait ses efforts sur un abus qu'il ne put extirper et dont le germe était dans l'existence même de la ferme-générale. Dans une lettre souvent citée et datée de Compiègne, il s'en plaint au roi. « Il y a, dit-il, des grâces auxquelles on a cru pouvoir se prêter plus aisément parce qu'elles ne portent pas immédiatement sur le trésor royal. De ce genre sont les intérêts, les croupes, les priviléges; elles sont de toutes les plus dangereuses et les plus abusives. Tout profit sur les impositions qui n'est pas absolument nécessaire pour leur perception est une dette consacrée au soulagement des contribuables ou aux besoins de l'état. D'ailleurs ces participations au profit des traitans sont une source de corruption pour la noblesse et de vexations pour le peuple, en donnant à tous les abus des protecteurs puissans et cachés. » Louis XVI ne fut pas insensible à ces remontrances, mais il répondit que, par respect pour la mémoire de son aïeul, il ne pouvait retrancher aucune des grâces accordées : il réservait seulement l'avenir, comme si l'avenir lui eût appartenu. C'était pourtant une belle occasion d'agir et de donner un grand exemple. Son règne n'eut que ce moment, bien court, hélas ! où des réformes faites avec suite et habilement ménagées auraient pu conjurer l'orage qui déjà grondait au loin. Après Turgot, il n'y avait plus qu'à en étudier les phénomènes ou à en supporter

les déchaînemens. Une seule éclaircie est à noter, c'est quand Necker arrive aux affaires.

Necker n'y arrivait pas au dépourvu; il avait les mains pleines de projets, des idées générales et des idées personnelles : il avait réussi comme banquier, personne ne mettait en doute qu'il ne réussît comme ministre. Petits et grands croient en lui, on dirait qu'il porte la fortune de la France. Il a toutes les qualités qui imposent à la foule : il disserte, mais en même temps il agit, avec l'abbé Terray il reprend l'idée des rentes viagères, fonde la loterie royale, substitue le crédit de la banque et le sien propre à celui des financiers, cherche à habituer la France au régime des emprunts et tente du même coup la réforme de l'administration; enfin, pour rester dans notre sujet, il essaie de donner à la ferme-générale un moule nouveau, une façon qui la rapproche des mains et du patronage de l'état. Le temps a fait son œuvre; cette perception un peu élémentaire de l'impôt a porté les fruits qu'elle devait porter; il y a eu des plaintes, des procès, et on a plaidé sur toutes les matières qui sont du domaine de la fiscalité, droits d'aides, de contrôle, grandes et petites gabelles, monopoles. Bien mieux, toutes les juridictions ne se sont pas montrées favorables au fisc, et la cour des aides entre autres s'est souvent prononcée contre les prétentions des fermes et les actes abusifs des fermiers. Sur certains points, un cri d'indignation s'est même élevé contre l'excès des peines, entre autres celles qui frappaient la fraude du sel et du tabac. Il y a donc là une série de griefs qui, s'accumulant avec les années, en étaient arrivés à une fermentation qui ne permettait plus de les tenir en oubli.

C'est à quoi répondit la vigilance de Necker quand, en 1780, il s'agit du renouvellement du bail de Nicolas Salzard, qui avait succédé à Laurent David. Salzard avait obtenu sa concession pour 122,900,000 livres; ce fut pour Necker l'occasion de refondre la ferme-générale sur un plan nouveau se résumant en quelques principaux traits. Il divisa l'administration financière en trois compagnies, ferme-générale, régie, domaines. En attribuant à chacune les perceptions du même genre, il réduisait les frais qui avaient fait la fortune de sous-traitans et qui étaient devenus une charge écrasante pour le peuple. Voici comment se partageaient ces élémens reconstitués : la régie, chargée des droits sur les boissons, fut confiée à 25 régisseurs-généraux, — les domaines furent placés sous les ordres de 25 administrateurs, — enfin la ferme-générale eut dans ses attributions les droits d'entrée et de sortie des marchandises et les priviléges exclusifs maintenus ou à maintenir tant aux frontières du royaume qu'aux barrières de la capitale. Entre temps les fermiers furent réduits de 60 à 40; les adjoints supprimés obtinrent la plupart des places dans la régie et dans les domaines.

Necker en outre obtint du roi une partie au moins de la réforme que celui-ci avait refusée à Turgot; il put supprimer un certain nombre de croupes et de pensions qui absorbaient presque les bénéfices des fermiers-généraux. Dans les baux antérieurs, ces croupes formaient, y compris celles du roi, plus de quatorze places, prélevant annuellement une somme de 2 millions. Il faut lire dans le *Compte-Rendu* de Necker, dont l'effet fut si grand, les abus qui en étaient la conséquence. « Les mélanges d'état par alliances, disait-il, l'accroissement du luxe, le prix qu'il oblige à mettre à la fortune, enfin l'habitude, ce grand maître en toutes choses, avaient fait des grâces qui peuvent émaner du trône la ressource générale; acquisitions de charges, projets de mariage et d'éducation, pertes imprévues, espérances avortées, tous ces événemens étaient devenus une occasion de recourir à la munificence du souverain. Comme la voie des pensions, quoique poussée à l'extrême, ne pouvait satisfaire les prétentions, on avait imaginé d'autres tournures, les intérêts dans les fermes, dans les régies... »

Il faut ajouter que la réforme partielle de ces abus vint moins d'exécutions particulières que de la forme même imposée, dans le nouveau bail, au régime de la compagnie. En traitant avec les fermiers, le ministre avait fixé un prix qui ne les exposait pour ainsi dire à aucun risque; aussi ne les admettait-il au partage des profits qu'après les 3 premiers millions. « Par cette forme, disait-il, j'ai épargné à votre majesté tout ce que les particuliers peuvent demander au souverain quand il exige d'eux qu'ils répondent sur leur fortune d'événemens hors de leur atteinte et de leur influence. » En effet, dans les termes du contrat remanié, la ferme-générale allait se rapprocher, autant que le permettait le régime de l'affermage, de l'administration directe des impôts, telle qu'on la pratique aujourd'hui. Le traitement et les bénéfices, devenus moins aléatoires, étaient par cela même considérablement réduits. Les titulaires maintenus reçurent pour les 1,200,000 livres de fonds d'avances fournis par chacun d'eux un intérêt de 5 pour 100, plus 2 pour 100 de dividende, ce qui portait l'intérêt à 7 pour 100. D'un autre côté, il leur était fait remise d'un droit d'amortissement du dixième établi par l'arrêt de 1764. Leurs émolumens fixes s'élevaient à 30,000 livres, et 2,000 livres par place leur étaient attribuées à titre d'étrennes ou de frais de régie. Quant au ministre, il se montra désintéressé jusqu'à l'affectation, et se plut à récapituler lui-même tout ce qu'il avait abandonné. Indépendamment de 200,000 livres de traitement, des frais d'installation, des pensions attachées à cette place, des droits de contrôle annuel et du pot-de-vin fixe à l'époque du renouvellement du bail des fermes, le con-

trôleur-général, et il le rappelle complaisamment, recevait des gratifications ordinaires en entrant en place, des présens de pays d'état, des jetons d'or ou d'argent offerts à chaque renouvellement d'année par des municipalités, des corporations ou des titulaires d'offices de finance, plus de certaines exemptions de droits comme celui que supportait la fabrication de vaisselle que nécessitait sa place.

Cet esprit de renoncement n'était pas d'une âme ordinaire, et la mise en scène contribuait à le faire valoir. En réalité, Necker est alors plus qu'un agent et un ministre du roi, c'est le principal instrument du règne. Non-seulement il rend des services gratuits, mais il avance au trésor de l'argent en son propre nom, et appuie de son crédit personnel les négociations d'emprunt à l'étranger; la garantie de la France n'a de valeur que si Necker y ajoute la sienne. Son calcul en ceci était évident : s'emparer de la popularité à un point tel qu'il pût prétendre à tout et défier la disgrâce. Peu à peu ce directeur, comme on le nommait, devenait un maître. Pour rendre le terrain libre, il s'attaquait à la seule rivalité à craindre, celle des traitans, et ouvrait la première campagne de la banque contre la finance, c'est-à-dire de l'emprunt contre l'impôt. Necker, comme banquier, n'est pas tendre pour ceux qui ne le sont pas; il les qualifie, dans son *Compte-Rendu*, de « gens à argent qui guettent continuellement le trésor royal et sa situation, et qui ne tardent pas à dicter des lois quand l'administration se néglige et n'a plus d'ordre ni de prévoyance. Les financiers, ajoutait-il, sont trop multipliés, et leurs bénéfices sont trop grands. » A quoi ces financiers répliquaient au ministre, non sans quelque humeur, que, « depuis Sully, les rois de France avaient préféré des compagnies de finances, persuadés qu'ils étaient que les banquiers ont deux patries, l'une où ils trouvent de l'argent à bon marché, l'autre où ils le vendent cher. » Des mots amers s'échangeaient ainsi, et des mots Necker passait aux actes; il négociait à l'étranger les billets de crédit qu'il obtenait de la caisse des fermes, et avait porté à leurs bénéfices une atteinte plus grave encore. Sur les 600,000 livres de répartition dues à chacun des 60 fermiers-généraux du précédent bail, il n'avait accordé, par place, que 100,000 livres; restaient 30 millions qu'il garda, avec promesse de les rendre bientôt. Le temps, comme on le pense, mit en oubli sa promesse, convertie plus tard en un prêt gratuit, que les événemens emportèrent avec tant d'autres choses.

Malgré ces récriminations, Necker n'en demeura pas moins, pendant quelques années encore, l'homme le plus populaire qu'il y eût en France; les contemporains ne tarissent pas sur l'engouement

non-seulement de la foule, mais des classes éclairées. On attendait de lui des miracles. Cette vogue gagna jusqu'à la chaire et pénétra jusqu'à la cour. L'abbé Maury, qui un jour y prêchait, ne craignit pas de mettre le nom de Necker à côté de ceux de Sully et de Colbert. C'était beaucoup oser et oublier ce qu'au fond il était et ne pouvait cesser d'être : protestant, il avait contre lui les dévots; républicain, il était, pour ainsi dire, noyé dans une population royaliste. Ces conditions d'origine exigeaient de grands ménagemens; il avait en outre à lutter contre les préventions de la reine, qu'influençait Mme de Polignac. Necker comptait sur l'appui du roi, et, pour forcer cette volonté naturellement indécise, il résolut de frapper un grand coup. Il menaça de se retirer, si on ne lui accordait son entrée au conseil et un lit de justice pour sanctionner l'édit de création des assemblées provinciales. Cette mise en demeure ne réussit pas; le roi le laissa partir le 20 mai 1781. Necker était demeuré en fonctions près de quatre ans.

Il se retira à Saint-Ouen, où son échec auprès du roi devint son véritable triomphe auprès du peuple. Même parmi les hommes qui lui avaient succédé, il n'y avait qu'un cri et qu'un regret; au théâtre, les spectateurs saisissaient les moindres allusions qui pouvaient lui être favorables. Le ministre de la guerre, M. de Castries, disait hautement que jamais le roi ne pourrait le remplacer; appelé après lui aux finances sous le titre de conseiller au conseil royal, Joly de Fleury déclarait aux fermiers-généraux qu'en acceptant ses fonctions il n'avait fait qu'obéir au roi, et qu'il se proposait de marcher sur les traces de son prédécesseur. Partout son éloge était l'objet ou des entretiens ou des brochures; les journalistes n'avaient que son nom à la bouche, les estampes reproduisaient son portrait ou retraçaient des scènes allégoriques dans lesquelles il figurait au premier plan. Tout cela était comme le premier souffle de cette révolution qui allait bientôt envelopper la France entière dans son haleine embrasée. C'est à se demander ici comment avec ces deux noms, Turgot et Necker, et un nom respecté comme celui de Malesherbes, Louis XVI n'a pas pu fixer dans ses conseils et mettre à l'abri de toute intrigue un choix de collaborateurs s'associant à leurs desseins et unis dans la volonté de tirer le pays des rudes épreuves qui étaient en perspective. Il avait sous la main des hommes qui étaient l'honneur du siècle, et qui mieux appréciés, mieux protégés, n'eussent pas laissé leur mission incomplète; qu'en a-t-il fait? Turgot, après quelques mois de faveur, a été livré aux risées des valets de cour et sacrifié à un vieillard dameret, Maurepas. De son côté, Necker portait la peine de sa religion et de sa nationalité, n'entrait dans le cabinet du roi pour ainsi dire qu'à la dérobée, et ne pou-

vait dire un mot, faire un geste, qu'il n'eût à ses trousses tous les écumeurs des faveurs royales. Quant à Malesherbes, ses vertus juraient trop avec un siècle de dépravation pour qu'il y trouvât une place dont il n'eût point à rougir. D'aucun de ces hommes on ne tira tout le parti qu'on aurait pu et dû en tirer. Voyez pourtant la différence des temps et des caractères. Henri IV eut Sully, Louis XIV eut Colbert, qui concoururent l'un et l'autre aux grandeurs de ces deux règnes, Louis XVI eut Turgot, pour ne citer que lui, Turgot qui valait bien Sully et Colbert : il le désavoua après l'avoir encouragé et le laissa mourir sous le coup d'un démenti.

On a vu Joly de Fleury entrer au conseil royal, et c'est la monnaie de Necker qui commence et qui dès lors ne discontinue pas; puis vient d'Ormesson, un des intendans des finances récemment supprimés, et qui dans son passage ne se signale guère que par une étourderie. On ne sait sur quel conseil il imagina de convertir la ferme en régie intéressée. C'était une bien grosse affaire, et le plus curieux, c'est qu'elle eut un commencement d'exécution. Un arrêté du conseil du 24 octobre 1783, rendu dans ce sens, fut signifié à la ferme-générale, et la modification devait avoir lieu à partir du 1er janvier 1784. Il est vrai que les fermiers restaient chargés de la direction nouvelle; aucun ménagement n'était épargné pour leur faire accepter les changemens imposés par le conseil : rien ne serait changé, disait-on, à leur condition antérieure, ils auraient les mêmes perceptions avec les mêmes profits, en les déchargeant de la garantie à laquelle ils étaient tenus; seulement la durée de leur gestion serait réduite à trois ans, et sous le titre de directeurs-généraux ils n'étaient plus que de simples régisseurs.

Si dorée qu'elle fût, la pilule n'était pas moins amère; c'était au fond une rupture de contrat et un abus de pouvoir. Les bailleurs de fonds, pas plus que les fermiers-généraux, n'étaient disposés à passer sous ces fourches caudines; ils concevaient des craintes pour le cautionnement du fonds d'avances qui était toujours exigé des titulaires. On résolut d'agir, et une députation de trois fermiers se rendit à Fontainebleau pour soumettre des représentations au roi, qui y fit droit immédiatement, et redemanda son portefeuille à d'Ormesson. Le donneur de conseils, un commis de finance, nommé Coster, fut exilé en Lorraine par lettre de cachet; enfin un arrêt du 9 novembre déclara que sa majesté reconnaissait le bail de 1780 comme ne contenant aucune clause qui permît d'en modifier les bases. Les fermiers avaient donc amené le ministre à résipiscence; il n'en restait pas moins ceci, qu'à un mois de distance le roi s'était formellement déjugé, et avait dit dans une pièce revêtue de son seing exactement le contraire de ce qu'il avait dit dans une autre.

Ces contradictions ne sont rares sous aucun régime; mais, à raison de l'état des esprits, celle-ci fit plus de bruit et causa plus de scandale.

Sous Calonne, qui vint après d'Ormesson, les fermiers-généraux firent parler d'eux à un autre titre et donnèrent au public parisien un spectacle plein de curiosité. Vers les premiers mois de 1784, ils obtinrent, dans l'intérêt de leurs recettes, la permission d'enclore la ville d'un mur continu, qui à chaque barrière était terminé par un monument de style varié et souvent bizarre où se logeaient les bureaux. Cette enceinte de 12,000 toises, remplaçant les anciennes barrières construites en mauvaises planches, fut l'œuvre d'un architecte ou plutôt d'un maître maçon nommé Pecoul et coûta 3 millions, elle eut moins pour objet un embellissement qu'un empêchement à la fraude, exercée auparavant sur une très grande échelle. C'était là entre les fermiers-généraux et le gouvernement un objet de constantes querelles. Cette fraude pesait principalement sur le tabac et devenait l'objet d'accusations réciproques. Pour Paris, une clôture plus rigoureuse y mit fin; elle n'eut pas lieu, il faut le dire, sans exciter des réclamations, et l'on cite encore le vers qui caractérise cette invasion de maçons sur la limite des grands hôtels qu'habitait en général la noblesse :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

Aux murmures se joignirent tout naturellement et pendant plus de deux années les brochures et les gazettes, qui ne s'occupèrent pas d'autre chose.

Ce travail touchait à sa fin quand arriva, en 1786, le renouvellement du bail des fermes. Cette fois des manœuvres de spéculation s'introduisirent au milieu des négociations régulières. Il se fit, parmi les agioteurs, un commerce qui prit le nom de *bons de places des finances*, et qui n'était qu'une scandaleuse exploitation de la crédulité publique. Il fallut qu'un arrêté du conseil dénonçât ces actes au lieutenant de police et aux officiers du Châtelet en leur donnant le soin d'en rechercher et d'en poursuivre les auteurs et les complices. « Le roi, dit l'arrêt, étant informé que des intrigans et des imposteurs s'efforcent de faire croire que, par de prétendues protections dont ils supposent être assurés, ils peuvent se procurer à prix d'argent des *bons* de places des finances et les faire réaliser, — qu'affectant de répandre le bruit qu'à l'occasion des fermes et régies générales il y aura plusieurs changemens et nominations nouvelles, ils sont parvenus à négocier des promesses chimériques, à entraîner des personnes trop crédules dans des engagemens et des actes de duperie que des notaires ou leurs clercs ont

eu l'imprudence de rédiger ou de recevoir, sa majesté... a résolu d'en punir les auteurs et complices, etc. »

Il est bon de dire que tout n'était pas imaginaire dans ces créations illicites, et que la forme même en avait été empruntée aux contrats passés entre fermiers-généraux. L'usage s'était introduit parmi eux de *bons* pour les places qui pourraient vaquer. On obtenait du roi un bon pour la première place vacante, pour une moitié, un tiers, un quart; mais le roi conservait toujours son initiative, et s'il existait des cessions de bons par suite d'arrangemens privés, ce ne pouvait être que de son consentement et sur une enquête indiquant le motif de la substitution demandée. Les arrangemens que condamnait l'arrêt et que poursuivaient les officiers de police ne pouvaient donc qu'être illusoires et frauduleux, car, si les places des fermiers-généraux étaient obtenues par la faveur, la dignité du gouvernement et les formes de concession du bail ne pouvaient permettre d'y introduire les premiers venus. Le corps se recrutait le plus ordinairement d'anciens fermiers des baux précédens et d'employés supérieurs des finances en cas de décès ou de retraite des titulaires. C'est ce qui eut lieu pour le bail dont J.-B. Mauger fut le prête-nom et qui reproduisait presque tous les mêmes adjudicataires qui six ans auparavant avaient consenti au bail de Salzard. La compagnie était alors composée de 45 membres dont 3 honoraires.

Ce bail d'ailleurs n'eut pour ainsi dire pas d'existence. Il faut à la perception de l'impôt une sanction qui bientôt va lui manquer. Toutes les anciennes formes sont frappées de désuétude, c'est un nouveau pouvoir qui sera l'instrument d'une sanction plus efficace. Le 29 décembre 1786, le roi annonce l'intention de convoquer les notables, et la première séance de cette assemblée a lieu le 22 février 1787. Voilà les juges que le roi se donne sans savoir où le conduira ce pas hasardeux. C'est un duel qui commence entre la nation et lui, et qui ne sera pas longtemps un duel à armes courtoises. C'est également une amende honorable du passé, dont aucune institution ne sortira intacte et où le roi, comme expiation, laissera sa tête. Déjà dans cette assemblée des notables les griefs principaux se produiront et donneront lieu à des sentences sommaires. L'état des finances surtout répand sur le débat une ombre désespérante; on sent le poids d'un déficit chaque jour aggravé, et Calonne, qui ouvrait l'assemblée au nom du roi, ne dissimula ni l'étendue de la plaie ni la profondeur du mal; c'était la banqueroute à bref délai. A quels expédiens recourir encore? L'emprunt? Les marchés du crédit, fort restreints alors, s'étaient fermés un à un pour la France. L'impôt? On 'avait surmené jusqu'à épuisement : les sources en étaient presque taries. Tout cela, d'après

le cri public, ne provenait que des abus. Oui, mais ces abus avaient passé dans le sang de cette génération : comment les réformer quand ils n'avaient pour ainsi dire que des complices, une noblesse qui avait vu sans murmurer les débauches du vieux roi et les prodigalités de ses favorites, un clergé où quelques abbés mondains donnaient le ton, une bourgeoisie frivole qui prenait sa revanche dans quelques épigrammes, et, pour rester dans notre sujet, des compagnies de finances sur lesquelles l'état se déchargeait du souci et du contrôle des recouvremens, laissant ainsi les populations en butte aux tyrannies de la maltôte? Il fut question de toutes ces misères chez les notables, qu'elles touchaient peu; leur susceptibilité ne s'éveilla qu'au moment où leurs intérêts entrèrent en jeu avec l'impôt sur le timbre et la subvention territoriale. Alors ce ne fut plus qu'un sentiment de révolte chez les privilégiés; notables et parlemens firent si bien, que Calonne dut battre en retraite, quoiqu'il eût parlé au nom et avec les instructions du roi. L'opposition avait rejeté tous les projets du ministre : seul, le bureau présidé par Monsieur s'y était montré favorable.

II.

Dès ce moment, tout ce qui restait debout de l'ancien régime dut tomber pièce à pièce : les fermes et régies furent du nombre; un décret du 27 mars 1789 consacra cette suppression. La vente des sels et des tabacs devint libre, et tout le matériel d'exploitation du bail de Mauger passa entre les mains de la nation. La mesure d'affranchissement eut lieu, avec effet rétroactif, au 1er janvier pour les gabelles et à dater du 1er juillet pour le tabac et les entrées de Paris. Les détails de cette liquidation ont été relevés avec le plus grand soin par M. Alfred Lemoine. Les scellés qui avaient été mis sur les caisses et les bureaux furent levés après vérification faite des journaux à souches, et les *debets* portés à la trésorerie nationale avec les fonds en caisse. Plus tard, la loi du 1er août 1791 créait une commission pour statuer sur le remboursement à l'adjudicataire du prix de son matériel d'exploitation et pour présenter le travail d'achèvement des comptes avant le 1er janvier 1793. Une autre loi du 23 août enjoignit aux fermiers-généraux de ne plus faire aucune recette ni dépense, et de ne donner suite à aucune affaire.

Jusque-là, on avait mis dans les actes préliminaires quelques ménagemens. On traitait encore avec une certaine déférence les hommes qui avaient manié de si grandes sommes et employé tant de cliens. La commission nommée se composait même d'anciens fermiers-généraux, auxquels on attribua 1,000 livres par mois d'honoraires. On avait brisé un instrument odieux au peuple; l'heure des

persécutions n'était pas encore venue. Cependant le règlement et l'apurement des comptes rencontraient plus d'une difficulté; il y eut, dans beaucoup de cas, impossibilité de rassembler les documens nécessaires. Des émeutes avaient eu lieu dès les premiers jours de la révolution, où la foule s'était portée sur les barrières, dans les bureaux d'octroi et de douane; un grand nombre de registres avaient été brûlés, et il fallait reconstituer tant bien que mal les élémens des recettes. D'ailleurs la marche des événemens changeait presque du jour au lendemain le rôle de la compagnie et la nature de l'instance. Au début, la compagnie réclamait; peu à peu elle eut à se défendre; de partie au procès, on en fit une accusée. C'est qu'aux assemblées constituante et législative avait succédé la convention, qui voyait d'un tout autre œil les hommes et les choses; quand ses pouvoirs furent bien établis, elle chercha partout, comme dit l'Écriture, quelqu'un à dévorer. Vis-à-vis de la compagnie, elle montra d'emblée où elle irait. Des décrets successifs des 5 juin et 27 septembre 1793 supprimèrent les commissions des fermes, des régies générales et des domaines et déclarèrent les membres de tous ces corps solidaires pour la reddition de leurs comptes, qui durent être présentés au 1er avril 1794 pour dernier délai; jusque-là l'exécution de tous jugemens contre eux fut suspendue et renvoyée à l'examen du liquidateur général. Une seconde fois alors les scellés apposés furent levés en présence des représentans du peuple Montmayon, Réal et Dupin, de l'agent du trésor public et d'un commissaire de comptabilité. De tels préludes n'annonçaient rien de bon, et il s'y joignit, ce qui était inévitable dans ces malheureux temps, une dénonciation de tiers qui, anciens employés de la ferme-générale, lui imputaient des malversations et offraient d'en fournir les preuves. On les crut sur parole, et, formés en commission, ils eurent à examiner les papiers de ceux dont ils avaient été les subordonnés. Une prime leur fut même accordée sur le produit des recettes qu'ils procureraient au trésor. Pour surveiller leurs opérations, la convention nomma deux commissaires, Jack et Dupin : ce dernier surtout allait devenir l'âme d'une affaire qui devait si fatalement aboutir. Dupin avait été, prétendit Lesage (d'Eure-et-Loir) au jour des représailles, le valet des fermiers; les malheureux étaient dès lors en bonnes mains.

Il fallut pourtant qu'un homme d'une notoriété plus sinistre s'en mêlât et fît franchir à ce commencement de poursuites un pas d'où on ne revenait guère, l'incarcération. Cet homme fut Bourdon (de l'Oise). Dans une de ces soirées où la convention, tombant de lassitude, cherchait à se remettre en haleine par la perspective de quelques exécutions, il eut l'idée de lui en offrir toute une série d'un goût raffiné. On était au 3 frimaire an II (23 novembre 1793) :

un membre du comité des finances venait de présenter un projet de décret relatif aux fermiers-généraux. Dans un accès d'impatience, Bourdon (de l'Oise) se lève. « Voilà la centième fois, dit-il avec humeur, que l'on parle des fermiers-généraux. Je demande que ces sangsues publiques soient arrêtées, et que, si leur compte n'est pas rendu dans un mois, la convention les livre au glaive de la loi. »

Ce justicier expéditif vaut bien qu'on s'y arrête; il était coutumier du fait, et l'avait prouvé au 10 août à la prise des Tuileries, au 21 janvier contre Louis XVI, au 31 prairial contre les girondins, toujours du côté du bourreau contre les victimes. Il ne changea même pas quand les rôles s'intervertirent; on le vit avec les thermidoriens contre Robespierre et contre Romme et Goujon. Il ne commit qu'une faute, qu'il paya enfin de sa vie, ce fut de se déclarer au 18 fructidor contre le directoire et pour la faction de Clichy, si bien que ce pourvoyeur dévoué de l'échafaud s'en alla, un jour de la fin du siècle, mourir à Cayenne ou à Sinnamari comme déporté royaliste. Quel que fût l'homme, un mot de lui n'en fut pas moins l'arrêt de mort des derniers fermiers-généraux. Dès le 4 frimaire, un décret ordonnait leur emprisonnement et reproduisait les termes mêmes dont Bourdon (de l'Oise) s'était servi. Il portait « qu'ils seraient mis en arrestation dans la même maison, que leurs papiers y seraient transportés et que leurs comptes seraient rendus dans un mois, faute de quoi la convention prononcerait contre eux ce que au cas appartiendrait. » Le ministre de la justice et la municipalité de Paris ayant été chargés de l'exécution, 32 fermiers-généraux furent saisis et enfermés dans l'ancienne maison de Port-Royal. Dans les premiers jours de captivité, l'émotion chez ces prisonniers ne fut pas en raison du danger réel. Beaucoup d'entre eux trouvaient un motif de sécurité dans leur nombre même; ils ne croyaient pas qu'on pût les frapper ainsi en masse et pour des motifs qui n'étaient pas personnels, ils crurent aux longueurs d'une instruction qui aurait dû, en légalité stricte, porter sur les individus mêmes, non sur le corps, et fournir pour chacun d'eux un nombre déterminé de charges particulières. Le vertige du temps, l'état de l'opinion, trompèrent cet espoir et ces calculs : on entrait en pleine terreur, et bientôt aucune illusion ne fut plus permise. Tout ce qu'on put faire, ce fut de gagner du temps; on sentait déjà qu'une situation aussi violente ne pouvait durer, et qu'une réaction était inévitable. C'est ce qui explique le répit de cinq mois qui s'écoula entre l'arrestation et l'exécution; de tels retards étaient rares alors, aussi fallut-il disputer celui-ci jour par jour par les influences de position et les subtilités de la procédure : armes bien faibles devant le déchaînement des pamphlets et les dénonciations des clubs. Du côté de la con-

vention, il y eut pourtant quelques intervalles de détente : sur des pétitions qui lui étaient adressées par les détenus, elle leur reconnut le droit de défendre leurs intérêts; comme le dit M. Alfred Lemoine, c'était défendre leur vie. Le comité de sûreté générale ordonna qu'ils seraient transférés dans le ci-devant hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré, où serait disposé un local propre à les recevoir tous; ils étaient à même d'y trouver les documens nécessaires à leur défense et les moyens de justifier leur comptabilité. Dufourny, président de l'administration de Paris, et les conventionnels Jack et Dupin furent chargés de la surveillance et du transfert des prisonniers.

Ajoutons que cette surveillance n'était ni stricte, ni tracassière : on laissait aux détenus toute liberté d'agir et de se concerter entre eux; les visites de leurs parens et de leurs amis étaient permises; eux-mêmes, dans quelques cas, furent autorisés à sortir accompagnés d'un garde. En tout cela, on ne risquait pas grand'chose; la haine publique faisait sentinelle autour d'eux, et au dehors ils eussent trouvé difficilement des complices, tant la terreur grandissante glaçait les plus intrépides dévoûmens. Cependant la délivrance serait si proche : encore quelques semaines à passer, voilà tout; mais ces semaines de grâce, les fermiers-généraux ne les auront pas; ils sont entourés d'animosités trop vigilantes. On compte désormais les jours, même les minutes, on est las de toutes ces lenteurs; le soupçon plane sur les commissaires, qu'on signalera aux clubs, qu'on dénoncera, s'ils n'agissent. C'est alors que Dupin, au nom des comités, déposa le 16 floréal an II (4 mai 1794), sur le bureau de la convention, un rapport dans lequel il attaquait avec beaucoup de vigueur la gestion des fermiers-généraux et entrait dans le détail des abus qui leur étaient imputables. Il n'y a pas à insister sur ces abus si ce n'est pour dire qu'ils étaient la moindre partie de ceux dont la vindicte populaire demandait de temps immémorial le redressement, et dont les désastreux effets étaient dans toutes les mémoires : intérêts excessifs sur les avances faites au trésor royal, indemnités onéreuses à propos des traités de 1782, fraudes et excédans de poids sur le tabac par suite d'un mouillage exagéré, étrennes abusives, spéculations illicites sur les fonds provenant de la perception, toutes révélations provenant d'employés disgraciés et qui n'étaient rien moins que justifiées. Ce qui frappait le plus l'esprit dans cette récapitulation des griefs accumulés dans le rapport, c'était la fraude sur le tabac. « La mouillade, dit le défenseur dans le cours du procès, est le cri funèbre qui a conduit au supplice 34 fermiers-généraux. »

C'était beaucoup dire; même sans cet appareil de détails, le ré-

sultat du procès eût été le même, et Dupin avait soin de toucher la convention par des points plus sensibles, afin d'assurer l'effet de ses conclusions. Ce qu'il reprochait en définitive aux fermiers-généraux, c'était d'avoir voulu jouer les pouvoirs publics par des délais calculés, des atermoiemens continus, comme s'ils eussent attendu une sorte de délivrance du retour de l'ancien régime. Comment expliquer autrement qu'ils eussent mis deux ans à obéir aux décrets de la convention, et qu'au moment même où ce rapport allait être déposé ils se déclarassent encore dans l'impuissance de rendre leurs comptes? De là une désobéissance et une mauvaise volonté qui avaient déterminé la convention nationale à user de rigueur envers eux. Ce n'étaient plus des fermiers-généraux que l'on frappait, c'étaient des aristocrates insoumis. Ils n'allaient comparaître devant des juges que pour leur résistance à la loi. Dupin ajoutait que, dans un mémoire adressé aux comités, les commissaires de la comptabilité avaient appuyé ce fait de preuves surabondantes, et de celle-ci entre autres que les pièces de comptes fournies jusqu'alors par ces fermiers n'avaient présenté que des résultats inexacts et des aperçus inintelligibles.

A la suite du rapport venait un projet de décret qui concluait à l'envoi des accusés devant le tribunal révolutionnaire. La convention le sanctionna et se réserva de statuer « sur les reprises à exercer contre les fermiers, ainsi que contre les croupiers, pensionnaires, héritiers, donataires ou ayant-cause. » Immédiatement conduits à la Conciergerie, les accusés y furent rejoints par leurs anciens collègues Douet et Mercier, incarcérés ailleurs. Comme instrument principal au procès, le décret du 16 floréal fut renvoyé à l'accusateur public Fouquier-Tinville.

Nous avons sous les yeux la liste des noms qui comparurent devant le sinistre tribunal. On y retrouve une portion de ceux qui avaient figuré dans les trois baux des fermes, les seuls qui pussent y être compris, bail David, bail Salzard, bail Mauger. Aucun de ces noms n'a de notoriété, si ce n'est celui de Lavoisier. C'était en réalité une collection de gens de finance qui par eux ou leurs amis tenaient de fortes sommes au service du roi, et de père en fils autant que possible se succédaient dans la ferme des impôts comme dans un domaine dont on eût pu difficilement les évincer. Il y en avait de tout âge et moins de jeunes que de vieux. Sur les 34 que Fouquier-Tinville allait envoyer à l'échafaud, 7 avaient dépassé soixante-dix ans, 11 soixante ans, le reste de trente à cinquante ans; le doyen avait soixante-dix-huit ans, le plus jeune trente-cinq. On peut ajouter à leur louange qu'aucun ne semble avoir visé à une célébrité de mauvais aloi ni par de folles constructions ni par des aventures galantes; dans des circonstances ordinaires, la postérité ne

les eût connus ni en bien ni en mal; leur mort seule, en frappant une compagnie entière, pouvait leur ménager une mention fugitive dans l'histoire.

Quant au procès en lui-même, avec deux hommes comme Fouquier-Tinville et Coffinhal, qui ne tenaient compte ni du nombre ni de la qualité des parties, il devait être et fut promptement mené. Un accusateur public et un président si bien dressés, un jury trié sur le volet, comment ne pas aller vite? La défense n'était plus qu'une formalité illusoire; tout homme traduit était un homme condamné. Les fermiers-généraux le furent comme tant d'autres l'avaient été et devaient l'être encore. Le tribunal se départit même de ses usages pour faire cette fois une assez large mesure. Cinq séances furent employées dans les interrogatoires et les plaidoiries, celles des 19, 22 et 25 floréal, 12 prairial et 4 thermidor an II (7, 10, 13 mai, 31 mai, 23 juillet), et voici le résultat général de cette douloureuse instance : 34 fermiers-généraux étaient condamnés à la peine de mort et à la confiscation, 46 autres étaient décédés avant le travail des réviseurs chargés des désignations finales, 4 seulement survécurent, parmi lesquels le fermier-général Verdun, un bon patriote au témoignage de Fouquier-Tinville, qui lui donna publiquement ce certificat. M. Alfred Lemoine ajoute que plusieurs adjoints, entre autres MM. Delaage fils et de La Hante neveu, avaient été compris dans la poursuite. Un décret du 19 floréal, rendu sur la proposition de Dupin, statua que ceux qui pourraient justifier, par un certificat des réviseurs, qu'ils n'avaient eu aucune espèce d'intérêt dans ces baux seraient mis hors des débats, ce qui eut lieu pour de La Hante et Delaage.

Malgré toutes ses iniquités, la sentence emportait par son texte même une sorte de réparation à la mémoire des victimes. Il n'y était plus question de malversations ni de concussions, d'aucun de ces griefs qu'un comité de subalternes avait amassés; il s'agissait d'un crime commun alors à tous les bons citoyens, aux aristocrates, aux suspects, comme on les nommait. On accusait les fermiers-généraux, en vertu d'un article du code pénal, de manœuvres et d'intelligences avec les ennemis de la France, tendant soit à leur livrer des villes, forteresses, ports, vaisseaux ou magasins, soit à leur fournir des secours en hommes, argent, vivres et munitions, etc. C'était absurde, mais une notable portion des classes opulentes était traitée sur ce pied-là; ce n'était plus odieux ni déshonorant. En marchant à l'échafaud, les condamnés n'avaient donc reçu de la loi aucun stigmate; ils y montèrent avec une grande fermeté; seul, Lavoisier se sentit pris d'un regret. Déjà deux fois ses amis l'avaient arraché à la mort, qui sut reprendre sa proie; au dernier moment, il revint à la charge, et de la part d'un tel homme et à un tel moment

chaque mot aurait dû être sacré. Il était sur la voie d'une grande découverte et demandait un court sursis pour l'achever. On s'adressa à Coffinhal. « La république, répondit cette brute, n'a pas besoin de savans. » Qui sait ce que la guillotine emporta ce jour-là? Peut-être un secret de la nature que l'humanité ne retrouvera pas avant des siècles.

Tout ce sang versé criait vengeance, et l'expiation ne devait pas se faire attendre. Quelques semaines après l'exécution de 33 fermiers et cinq jours seulement après celle du banquier de La Borde, qui était venue en dernier lieu, la chute de Robespierre amena la fin du règne de la terreur. Coup sur coup, les revanches arrivèrent à leur tour; Fouquier-Tinville dut s'asseoir sur la sellette où il avait injurié tant de braves gens avant de les envoyer à la mort. Il fut prouvé alors, par l'inspection des pièces, que l'acte d'accusation relatif aux fermiers-généraux avait été antidaté, et que pour la sentence il n'y avait pas eu de déclaration du jury : la feuille signée Coffinhal était restée en blanc; voilà comment on rendait alors la justice. De toutes parts, les récriminations pleuvaient sur les comités spéciaux de la convention; les familles, les tiers, les créanciers surtout s'attachaient à l'envi et avec une sorte d'acharnement aux épaves qui restaient du naufrage de tant de fortunes. Pour les liquidations importantes, il se créa même des conseils et des défenseurs autorisés : ainsi en fut-il d'Antoine Roy, qui devait être un jour ministre des finances et qui alors eut pour cliens les créanciers des fermiers-généraux. C'était une grosse affaire, digne d'un financier aussi consommé. D'après le travail des réviseurs, les sommes répétées sur les fermiers, tant condamnés que décédés ou vivans, sur les croupiers et les pensionnaires se montaient à 130,347,262 livres, ce qui était déjà un joli denier, comme on le voit. Les créanciers contestaient le chiffre comme très inférieur au chiffre réel et demandaient à le débattre contre les réviseurs qui en avaient établi les termes. Le comité des finances fut chargé de vérifier jusqu'à quel point cette prétention était fondée.

De son côté, Dupin, qui ne se sentait pas à l'aise dans ce retour d'opinion, aima mieux affronter le danger que l'attendre, et se mit volontairement en cause dans une motion d'ordre qu'il fit à la convention. Cette pièce est une amende honorable de tout ce qui avait eu lieu et à ce titre un des signes des temps. Dupin avoue ses regrets, même ses remords; il ne se dissimule pas que le décret rendu sur son rapport et au nom des comités par la convention nationale a été le tocsin de la mort des fermiers-généraux, mais il ajoute, comme excuse, que la responsabilité doit en retomber sur « les scélérats, qui, à la faveur d'un masque de popularité, exerçaient sur l'assemblée un despotisme dont les annales d'une nation offrent peu d'exem-

ples. D'ailleurs, ajoutait-il, on n'a rien fait de ce qui avait été indiqué comme formes d'un jugement équitable; on devait soumettre aux prévenus les différens chefs d'accusation, les discuter, leur mettre les pièces sous les yeux, leur faire des interpellations; rien de tout cela n'a été fait. Ils devaient être entendus, ils ne l'ont pas été : ils ont été envoyés à la mort sans avoir été jugés et avant l'impression du rapport. » Une fois entré dans le désaveu de ses propres actes, Dupin n'y mettait plus de fausse honte; il proposait un projet de décret qui annulait la confiscation prononcée contre les ci-devant fermiers-généraux, levait le séquestre mis sur leurs biens, ceux de leurs représentans, adjoints et autres, et les convertissait en une simple opposition sur les immeubles jusqu'à apurement définitif des comptes de la ferme-générale. Il sollicitait enfin cette mesure comme un grand acte de justice. La convention fit tout ce qu'elle pouvait faire pour un coupable touché d'un tel repentir; elle ordonna l'impression de son rapport.

Les veuves et les enfans des morts ne se payèrent, comme on le pense, ni de ces capitulations de conscience ni de ces indemnités équivoques; ils avaient une revanche à prendre et ne pouvaient souscrire à des compromis. Aussi n'eurent-ils point de cesse qu'ils n'eussent soumis Dupin à la loi du talion et ne l'eussent converti en accusé, lui qui avait si cruellement accusé les autres. Un prétexte fut cherché pour faire aboutir une dénonciation formelle au comité de législation, et avec un peu de patience on y parvint. Il n'y avait pas à rechercher le conventionnel pour des actes politiques ou judiciaires, on se rejeta sur sa vie privée. Malheureusement il y eut beaucoup de maladresse dans le choix des moyens employés; on descendit à des commérages qui, vérification faite, se trouvèrent être sans valeur, si bien qu'après un décret rendu à l'aventure, qui ordonnait l'arrestation de Dupin et une mise de scellés chez lui et chez sa belle-mère, il fallut en rapporter toutes les dispositions et enjoindre au comité de sûreté générale de procéder à la levée des scellés. Dupin prouva ainsi à ceux qui, pour les plus légitimes motifs, avaient une vengeance à exercer contre lui, qu'ils ne parviendraient ni à l'intimider ni à le surprendre. D'ailleurs avec le temps les passions s'apaisèrent, et cette liquidation des fermes trouva ses formes définitives. Un décret du 18 prairial an III (6 juin 1795), rendu sur la motion de Boissy et de Lanjuinais, permit enfin aux familles d'un grand nombre de fermiers-généraux de rentrer dans leurs biens. Peu à peu et par divers arrêtés, la situation des créanciers fut successivement réglée jusqu'au moment où tous les séquestres ou oppositions cessèrent et où les créanciers de la ferme-générale, aux termes de l'arrêté du 4 germinal an VIII (12 janvier 1800), eurent fait reconnaître leurs créances dans les formes admi-

nistratives, « attendu que l'actif de la ferme, bien supérieur à ses dettes, avait été versé dans le trésor, qui en avait disposé. »

III.

Cette institution, que nous venons de voir s'éteindre, montre bien par la date de son origine, 1681, dans quel sentiment et pour quels desseins elle avait été fondée. Louis XIV était alors dans la maturité de son âge et en pleine possession de sa puissance; il aimait l'éclat autour de lui et y entretenait une cour qu'il encourageait au faste et obligeait à la dépense. Cette cour s'endettait et ne trouvait pas d'argent pour payer ses dettes. Point ou peu d'instrumens de crédit, à peine quelques gros banquiers, comme Samuel Bernard, qui avaient pour coutume de ne prêter qu'au roi ou à des gens plus riches que le roi. Évidemment il manquait là un rouage pour accélérer cette circulation endormie, donner le branle aux écus qui se cachaient, attacher quelques bailleurs bénévoles à cette cour qui, avant peu, ne pourrait plus vivre que de faveurs. Voilà pour quelles fins une ferme-générale fut créée, et son premier mérite fut d'assurer, sous le nom de croupes, un service de pensions pour les habitués de l'OEil-de-Bœuf. Il y avait même des parts de places que le roi ne craignait pas de s'adjuger, et où il jouait familièrement la partie des fermiers-généraux, perdait ou gagnait comme eux et avec eux, suivant les chances. Un autre fruit de l'institution, c'était de tenir constamment une cinquantaine de grosses bourses à la disposition du roi, de ses amis ou de ses favorites; au besoin et à la veille d'emprunts extraordinaires, on les mettait aux prises avec les banquiers récalcitrans.

Pour indemniser ces bons serviteurs, on leur livrait, il est vrai, le peuple à rançonner; mais la noblesse et le clergé échappaient à l'impôt, à quoi bon dès lors s'inquiéter du peuple? C'était l'affaire des commis de gabelles, et ils s'arrangeraient bien toujours; il était de règle que le roi n'y perdrait rien, et à coup sûr les fermiers non plus. Malgré tout, le but que se proposaient Louis XIV et Colbert était atteint. On avait créé un corps intermédiaire, pour ainsi dire, et, près des deux grandes noblesses de robe et d'épée, une petite noblesse qui avait moins de devoirs et plus de libertés, gardait ses entrées partout et se faisait excuser par les gens vraiment qualifiés en leur rendant beaucoup de services. Le traitant était, pour beaucoup de familles, la cheville ouvrière d'affaires imprévues ou délicates; on l'admettait dans toutes les confidences, on le recevait dans toutes les fêtes, quelquefois à la place d'honneur, toujours avec une familiarité de bon goût. A de certains jours c'était une ressource, dans d'autres une compagnie. Quelquefois, au lieu d'être l'invité,

il était l'hôte, et alors il prenait une revanche qui faisait date dans l'histoire. Il opposait à la morgue du rang ou des titres l'impolitesse de l'argent, et trouvait moyen d'écraser par ses magnificences les grands qui lui avaient fait l'honneur de se rendre à ses invitations. Ces occasions-là avaient pour lui une saveur qu'il eût été bien fâché de perdre et qu'il prolongeait le plus longtemps que les convenances le lui permettaient.

Dès les premiers jours de l'existence de la ferme, cette tradition s'établit dans son sein par un exemple mémorable emprunté à la période qui l'avait précédée, celui de Fouquet, qui au fond n'était guère qu'un traitant. Tout traitant voulut à son tour devenir un Fouquet, moins la disgrâce; ce fut entre eux à qui montrerait le plus d'originalité, jetterait plus de défis à la fortune et imaginerait de meilleures folies. Le vertige s'en mêle, à partir de la régence surtout. Les deux Grimod La Reynière poussent les choses au point d'y exceller; le père veut avoir le salon le plus brillant, le fils la table la mieux servie qui soient en Europe; d'autres, comme Haudry et d'Aucourt, tiennent à honneur de se faire ruiner par des danseuses qui s'y emploient très lestement, d'Épinay en avait fait autant à une date plus ancienne. Boutin, Beaujon et Étienne Bouret ont une autre manie, celle de la truelle, qui ne réussit pas également à tous trois. Beaujon put réunir 100 arpens de terre dans l'enceinte de Paris, Boutin tout l'espace qu'occupait l'ancien jardin de Tivoli : une portion de la banlieue était dans leurs mains; Étienne Bouret n'eut qu'une idée fixe, celle de vendre au roi Louis XV un pavillon où il avait rassemblé toutes les merveilles de l'art, et mourut insolvable sans que son rêve eût été réalisé. Un petit nombre d'entre eux conserva, il est vrai, des goûts et des ambitions plus modestes, Watelet entre autres, qui se contenta de cumuler avec les bénéfices de la ferme les profits de la peinture et de la poésie. Il n'en était aucun qui, après quelques années d'exercice, n'eût son cabinet de curiosités, sa galerie de tableaux et de statues; tous y joignaient de grands airs, quelques-uns une pointe d'incrédulité, comme Sénac, qui, au lit de mort, demanda « qu'on fît venir le bon Dieu de grand matin et sans cérémonie, afin de ne pas faire jaser le quartier. »

Ces prodigalités, cette ostentation, n'étaient pas toujours volontaires; elles étaient les conditions et presque les excuses du métier. Les Juifs au moyen âge cachaient leur richesse en la rendant aussi imperceptible que possible, les traitans faisaient naître des doutes sur la leur en la laissant fondre ostensiblement dans leurs mains. C'était d'ailleurs d'usage constant chez les hommes de la ferme que, dans la vie privée comme dans les actes publics, tout se passât avec une certaine grandeur. La lésinerie y était mal vue, et plus d'un fermier se vit éconduit d'un bail à l'autre pour avoir trop

ouvertement thésaurisé. Il fallait donner à pleines mains cet argent gagné avec si peu de peine. D'ailleurs ce qui entrait dans les caisses des fermiers demeurait, à tout prendre, éventuel et aléatoire; sur un caprice, sur un besoin, le roi en pouvait disposer. Que de fois l'abbé Terray, sans respect des contrats, en changea brusquement les termes! Il suffisait d'un désir des favorites pour qu'on forçât les coffres-forts les mieux gardés. Se voyant exposés à des avanies de ce genre, les fermiers prenaient les devans; ils appliquaient à leurs propres dépenses, à leurs fantaisies, à leurs acquisitions domaniales, ces fonds, qui étaient exposés à tant de convoitises. De là vient sans doute que, parmi ces hommes voués de père en fils depuis plus d'un siècle au maniement de l'argent, il en est peu qui aient fait souche et se soient survécu par quelques établissemens de banque. Quand, sous l'empire, les besoins de la circulation eurent rendu ces établissemens nécessaires, ce fut à la Suisse et à l'Allemagne que la France les demanda surtout, et plusieurs maisons de cette origine et de cette date subsistent encore, tandis que le personnel des fermes s'est pour ainsi dire anéanti.

Ce que nous venons de dire, ces goûts de gentilshommes, ces instincts de prodigalité, ne s'applique d'ailleurs qu'aux grands jours de la ferme, quand elle comptait comme une puissance et pouvait faire avec un certain orgueil le dénombrement de ceux qui figuraient parmi ses tributaires; aux approches de la révolution, rien de pareil. Ce n'est qu'un corps humilié qui n'a plus de conditions à faire et subit celles qu'on lui impose. Turgot lui a porté les premiers coups avec l'esprit d'équité qu'il apportait en toute chose; Necker eut la main plus rude et acheva la déchéance par un dépouillement d'attributs. Dès ce moment, le ton change, la trempe des caractères aussi : ce ne sont plus les mêmes hommes, ce n'est plus surtout le même esprit. En relevant la liste des victimes que l'accusateur public envoya à l'échafaud, on cherche en vain un de ces personnages qui ont compté, fût-ce par leurs défauts, on ne trouve que des noms insignifians. Certes ces hommes sont dignes de regrets, mais il n'y a rien à en dire, si ce n'est pour Lavoisier, qu'on ne saurait trop mettre dans un rang à part, et le marquis de La Borde, qui mérite une mention. Commençons par de La Borde.

Au témoignage des contemporains, la vie de cet homme n'avait été qu'une longue suite de bienfaits et d'actes utiles. Né dans le Béarn, il avait fait sa fortune en Espagne, une de ces fortunes qui dépassent les désirs les plus ambitieux et qu'il avait mise, lorsqu'elle fut bien consolidée, au service de la France. Dans la guerre de sept ans, quand le trésor était à sec, il avait ranimé les services en souf-

france par des avances de fonds très considérables qu'il tirait de ses propres relations et de l'établissement d'une caisse d'escompte qu'il avait créée. Il avait également soutenu de ses deniers (de 1764 à 1765) la maison des Enfants-Trouvés, qui périclitait, par un prêt de 300,000 livres pour lesquelles il ne voulut point accepter d'intérêts. Ce qu'il dépensa en constructions vers le même temps passe toute croyance : deux hôtels à Bayonne, des châteaux à Ferté-Vidame, à La Borde (en Bourgogne), à Méreville (dans la Beauce), trois grands hôtels rue d'Artois, aujourd'hui rue Laffitte, sans compter l'ouverture de la rue de Provence et cette maison en rotonde qui termine sur le boulevard la rue Lepelletier. On le disait également possesseur à Saint-Domingue de vastes domaines couverts de plantations dont il écoulait les produits sur nos marchés au moyen d'une véritable flotte. Pour juger ce qu'il valait, il suffit de rappeler ce qu'en dit Marmontel dans ses *Mémoires*. « Je le voyais honorable, mais simple, jouir de sa prospérité sans orgueil, sans jactance, avec une égalité d'âme d'autant plus estimable qu'il était difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement. De combien de faveurs le ciel l'avait comblé ! Une grande opulence, une réputation universelle de droiture et de loyauté, la confiance de l'Europe, un crédit sans bornes, un intérieur, six enfans bien nés, une femme d'un esprit sage et doux, d'un naturel aimable, d'une décence et d'une modestie qui n'avaient rien d'étudié, excellente épouse, excellente mère, telle enfin que l'envie elle-même la trouvait irrépréhensible. » De ces six fils dont Marmontel vient de parler, deux périrent dans l'expédition de La Pérouse; le troisième, Alexandre de La Borde, mérite seul d'être rappelé, tant comme député dans les chambres de la restauration et du gouvernement de juillet que comme économiste et membre de l'Institut.

Quant à Lavoisier, un volume ne suffirait pas pour récapituler ce que le monde perdit en lui, et c'est moins de l'homme qu'il faudrait parler que de l'œuvre. Nous n'en toucherons que quelques mots, en les empruntant à un discours prononcé récemment par M. Wurtz devant l'Association française pour l'avancement des sciences. En de telles matières, un texte n'a de valeur que dans l'autorité dont il émane. « La chimie, a dit le doyen de la Faculté de médecine de Paris, a été non-seulement agrandie, mais rajeunie par Lavoisier. Vous connaissez l'œuvre de ce maître immortel sur la combustion, qui a donné à notre science une base immuable en fixant à la fois la notion des corps simples et le caractère essentiel des combinaisons chimiques. Dans ces dernières, on retrouve en poids tout ce qu'il y a de pondérable dans leurs élémens. Ceux-ci, en s'unissant pour former des corps composés, ne perdent rien de

leur propre substance; ils ne perdent qu'une chose impondérable, la chaleur dégagée au moment de la combinaison. De là cette conception de Lavoisier, qu'un corps simple tel que l'oxygène est constitué, à proprement parler, par l'union intime de la matière pondérable oxygène avec le fluide impondérable qui constitue le principe de la chaleur et qu'il nommait calorique, conception profonde que la science moderne a adoptée en lui donnant une forme différente. C'est donc à tort que dans ces derniers temps on a accusé Lavoisier d'avoir méconnu ce qu'il y a de physique dans le phénomène de la combustion, et qu'on a essayé de réhabiliter la doctrine du phlogistique, qu'il a eu la gloire de renverser. Il est vrai qu'en brûlant les corps perdent quelque chose : c'est le principe combustible, disaient les partisans du phlogistique; c'est du calorique, dit Lavoisier, et il ajoute, chose essentielle, qu'ils gagnent de l'oxygène. Ainsi Lavoisier a vu tout entier le phénomène dont le grand auteur de la théorie du phlogistique, G.-E. Stahl, n'avait entrevu que les apparences extérieures et dont il avait méconnu le trait caractéristique. Voilà le fondement et, je le maintiens, l'origine de la chimie moderne. »

A lire ce commentaire si savant et si clair, on comprend qu'en face de la mort Lavoisier n'ait pas été détourné de l'étude de tels problèmes, et l'on s'explique que pour les mieux démontrer il ait, au moment fatal, demandé quelques heures de patience au bourreau; mais ce qu'il avait semé était du grain choisi et tombé en bonne terre. Berzélius le reprit pour en tirer tous les développemens qui y étaient en germe, entre autres les affinités chimiques et l'attraction élective. Dalton y ajouta à son tour une hypothèse nouvelle des atomes qui donnait à la chimie un fondement solide, en administrant la preuve de l'immutabilité des proportions suivant lesquelles les corps s'unissent entre eux. Chaque découverte apportait ainsi un élément de plus à la conception initiale de Lavoisier et confirmait sa méthode. Sa mémoire est déjà bien vengée, et plus la science élargira son domaine, plus il en rejaillira d'honneur sur celui qui en a rempli la tâche la plus difficile, celle des commencemens, et de malédictions sur cette poignée de bandits qui ont pu, à la honte des contemporains, trancher avant l'heure cette si précieuse existence. On n'a recueilli d'ailleurs sur un supplice fait en masse et avec une hâte brutale aucun détail qui fût particulier à Lavoisier. La veille pourtant, les professeurs du Lycée des Arts, dont il était le collègue, avaient pu pénétrer dans son cachot pour y déposer une couronne, et Hallé, l'un d'eux, par un courage bien rare alors, avait osé, quelques jours auparavant, faire une leçon publique sur ses travaux. Dans ce désarroi général, les savans du moins lui étaient restés fidèles jusqu'au bout.

Ainsi finirent la ferme-générale et les derniers fermiers-généraux. Quand les hommes tombèrent, l'institution était morte déjà, morte à ne jamais renaître comme instrument de fiscalité. Il y a même lieu de s'étonner qu'elle ait duré si longtemps. Un bail entre l'état et une compagnie, appuyé sur un fonds d'avances déterminé et clos à l'échéance par une distribution proportionnelle des profits, n'avait pas, à tout prendre, coûté un grand effort à l'imagination de Colbert; mais c'était tout ce que comportaient le temps et les circonstances; viser plus haut et plus loin eût été à la fois impolitique et imprudent. Le grand avantage de ce règlement de comptes était de permettre aux deux parties des empiétemens respectifs, empiétemens de l'état sur la compagnie et de la compagnie sur les administrés. Une marge était ainsi laissée à l'arbitraire, à la faveur, aux fantaisies des rois et de leur entourage. On tolérait pour être toléré. On déchargeait en outre le gouvernement des embarras et de la responsabilité des rentrées d'impôt; on dégageait pour ainsi dire les abords de la royauté, on simplifiait les écritures de la chancellerie. Il était bien entendu que les classes privilégiées, à quelque titre que ce fût, resteraient dans tous les cas hors de la portée des agens instrumentaires.

Justifiée sous ces rapports, la ferme-générale n'en gardait pas moins un mal d'origine qui la frappait d'impuissance et dont tôt ou tard elle devait périr; elle ne pouvait s'appliquer qu'à d'insignifians budgets. On a vu, pendant les trois périodes où nous l'avons suivie, à quel chiffre montaient les recettes de la compagnie : à 150 ou 160 millions bruts, auxquels servait de garantie un fonds d'avances de 120 à 125 millions. La fortune de la France allait, en se développant, briser promptement un cadre aussi étroit. Le monopole seul des tabacs, restitué à l'état, devait doubler et tripler cette somme. Tous les impôts suivaient la même marche, et d'année en année arrivaient à un plus formidable total. Déjà en 1830 M. Thiers, dans un bel exposé de finances, avait dit à la chambre des députés, non sans une pointe d'ironie : « Saluez ce premier milliard, messieurs, car vous ne le reverrez plus. » Il aurait pu en dire autant et avec plus de tristesse du second milliard que le dernier empire a plus tard inauguré et qui, sous de poignantes nécessités, n'a fait que s'accroître. Heureux ou malheureux, les événemens obligeaient ainsi la France à plus d'efforts en lui créant plus de besoins et plus de charges en même temps qu'ils la mettaient sur la voie d'une comptabilité plus rigoureuse et de modes de recouvrement mieux appropriés.

LOUIS REYBAUD.

L'ESCLAVAGE A ZANZIBAR

Dans les derniers mois de l'année 1870, un *reporter* d'un grand journal américain, M. H. Stanley, arrivait à Zanzibar, annonçant l'intention d'entreprendre un voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Il prenait rapidement ses mesures et traversait en janvier 1871 le canal qui sépare l'île de Zanzibar de la côte. Continuant ses préparatifs d'organisation à Bagamoyo, village où se forment les caravanes, il se mettait en route au mois de mars. Ses projets, son plan de campagne, n'étaient point connus; il n'en avait fait part à personne. Le chemin qu'il suivait était celui que prennent habituellement les commerçans arabes ou souahélis allant recueillir l'ivoire du Niamouesi ou de la région des lacs. Cette partie déjà explorée ne pouvait offrir l'attrait d'une découverte. La préoccupation du voyageur paraissait être surtout d'arriver vite, et il ne devait pas tarder à reconnaître que son impatiente ardeur, inquiétant ses hommes, devait avoir au début un résultat tout différent de celui qu'il attendait. Les noirs, libérés ou non, qui s'engagent comme porteurs dans un pays où l'on ne peut employer les animaux de charge, succombaient ou l'abandonnaient, les domestiques européens mouraient, les chevaux, qu'il s'était obstiné à prendre pour montures malgré les avis de tous, étaient tués par les *tsetsé*, mouches dont la piqûre est mortelle, et du reste dans les fourrés épais, dans les sentiers sinueux où l'homme se courbe en passant, les chevaux n'eussent été qu'un embarras. Ces renseignemens venus successivement concordaient assez avec l'impression qu'avait laissée M. Stanley. C'était un homme hardi, énergique, ne doutant de rien, peu disposé à solliciter ou à accepter les conseils de l'expérience, ignorant les mœurs, s'étonnant de tout, incapable, après un court séjour, de distinguer la vérité dans les exagérations, aussi surpris d'un fait avéré que d'un récit imaginaire, et finissant par opposer à toutes les observations une réserve ironique. Il lui manquait la connaissance que donne une première épreuve. Cependant tout le monde comprenait que cet homme

avait la volonté. On admirait son mutisme relativement aux motifs de son expédition; mais les intéressés s'en effrayaient. Les marchands se demandaient si une affaire commerciale était en jeu. Parmi les plus émus se remarquait le gérant du consulat d'Angleterre. Soit en effet que les recherches scientifiques, les explorations longues et périlleuses aient été jusqu'à cette heure entreprises par des Anglais, et constituent pour la nation un honneur exclusif, soit qu'il vît avec peine l'attention se porter sur un pays dont les Américains, avec leur sens pratique, ne tarderaient pas à apprécier l'importance, le docteur Kirk éprouvait une certaine inquiétude. La discrétion de M. Stanley lui paraissait justifiée, tout en lui inspirant le vif désir de pénétrer les desseins d'un adversaire : il était en effet disposé à considérer comme adversaire celui qui, ne réclamant pas son concours, devait, à son sens, être dirigé par des intérêts opposés à ceux de l'Angleterre.

Ces craintes furent sans doute manifestées, et l'opinion publique en Angleterre se porta avec plus d'ardeur que jamais vers les contrées de l'Afrique où le docteur Livingstone, perdu pour tous et privé de toute communication, poursuivait ses courageuses explorations. Il fut question d'aller à sa recherche. Une expédition spéciale fut organisée sous le commandement d'officiers de marine, des savans y furent adjoints, le fils du docteur Livingstone en faisait partie. Le bâtiment à vapeur qui les portait arriva à Zanzibar pour assister au retour de M. Stanley, qui faisait enfin connaître le but de son voyage, et en démontrait le succès par les renseignemens qu'il tenait de l'illustre explorateur et par les lettres de ce dernier qu'il rapportait. L'expédition anglaise n'avait dès lors plus d'objet; le jeune Livingstone, les officiers et les savans qu'il avait accompagnés rentraient en Europe sur le bâtiment qui les avait amenés. On apprenait tout à coup que M. Bennett, directeur du *New-York Herald*, avait sans préambule chargé un de ses rédacteurs d'aller à la recherche de Livingstone, en mettant à sa disposition un crédit illimité, — et M. Stanley était parti là-dessus en suivant le chemin des écoliers par l'Égypte, la Turquie, la Perse et l'Inde, pour arriver à Zanzibar et se diriger vers l'intérieur de l'Afrique, treize mois après son départ. Il revenait, porteur de lettres du docteur Livingstone, et le silence qu'il avait gardé sur ses projets était assurément le meilleur moyen de ramener son entreprise à la mesure du succès obtenu.

Le docteur Livingstone retrouvé, le monde savant se flattait d'entrer en possession du fruit de ses pénibles voyages. L'attente générale, il faut l'avouer, fut déçue. En France, où l'on va vite en raisonnement, de la déception on se hâte de conclure à l'imposture. Les lettres de Livingstone publiées par M. Stanley n'offraient pas,

pour les personnes familiarisées avec le style du voyageur, cette conformité qui atteste la personnalité. La Société de géographie de Paris prenait parti contre l'Américain. On contestait qu'il eût voyagé, on révoquait en doute qu'il eût rencontré Livingstone. Il fallut que le gouvernement de la reine et le *foreign office* donnassent leur attestation et un *satisfecit* pour qu'on admît enfin la réalité du voyage. Quant à M. Stanley, fidèle au système de mutisme qui lui avait si bien réussi, il se gardait absolument de répondre aux attaques. C'était moins le dédain des accusations, qu'il se sentait en état de réduire à néant, que le souci de sa célébrité qui le guidait. Quel moyen plus efficace pour donner du retentissement à une question que la discussion passionnée? Le voyageur américain n'a pas précisément abandonné cette allure mystérieuse qui lui permettait de conserver jusqu'en Amérique toute la saveur de ses récits. Il n'a point écrit tout de suite, il a rarement parlé; il réservait à ses compatriotes réunis le compte-rendu de ses voyages, dont on peut dire que la monotonie ne saurait se passer parfois, pour être goûtée avec faveur, du piquant de l'invention. Dans ces étapes de l'intérieur de l'Afrique, à travers un pays où les bois masquent, la plupart du temps, toute perspective, la quête de la vie matérielle de chaque jour, les marchés à conclure pour obtenir, au prix de quelques mètres d'étoffe, les approvisionnemens de la caravane, sont les sérieuses occupations; les fatigues, les privations, sont les épreuves. Des mois de marche se passent sans qu'un incident vienne trancher sur l'uniformité. M. Stanley s'est rendu de Bagamoyo à Oujiji, au point où le docteur Livingstone se reposait de ses excursions; il a fait ce que les caravanes font constamment. Toutefois tenons compte du courage d'avoir entrepris ce qui est réputé dangereux et de l'énergie mise au service de l'entreprise. Cela dit, nous devons convenir que le voyageur américain a été, avec une incontestable habileté, le metteur en scène d'une des plus prodigieuses réclames qu'on ait encore imaginées.

On en était resté en France à l'apparition de l'Américain et à la satisfaction d'apprendre que le docteur Livingstone vivait encore, quand l'attention vint de nouveau se porter sur Zanzibar. La presse française n'avait point été sans recueillir de temps à autre quelques articles de journaux anglais sur la traite; mais jusque-là on n'avait pas constaté cette continuité d'intérêt qui grave un sujet dans la pensée du public. Les gens avisés et réfléchis remarquaient que, si le docteur Livingstone n'avait pas encore dans ses longues pérégrinations donné la solution du problème des sources du Nil, son témoignage était constamment invoqué quand il s'agissait de déterminer les peuplades qui fournissent d'esclaves les pays musulmans. Cette mission, ajoutée à celle du savant, devait être autant que la pre-

mière un titre de gloire. Ses rapports avaient procuré des renseignemens positifs que l'on n'avait pas encore complétement utilisés. On considéra en Angleterre qu'il n'y avait plus de temps à perdre; un comité anti-esclavagiste se réunit à Londres en août 1871, au moment même où M. Stanley accomplissait son voyage mystérieux. Les témoins entendus furent les consuls anglais à Zanzibar et les officiers de marine qui avaient croisé dans ces parages. Des résolutions furent prises, et peu de temps après le retour de M. Stanley, dont l'expédition a de nouveau attiré l'attention publique sur ces problèmes, il fut décidé que sir Bartle Frere, ancien gouverneur de Bombay, qui par sa position comme par ses études était très au courant de la question, serait envoyé comme plénipotentiaire auprès du sultan de Zanzibar pour négocier l'abolition de la traite.

Jamais mission n'aura rencontré plus sympathique concours. On ne redoute pas les difficultés, on ne s'inquiète pas du droit d'intervenir dans une institution sociale. La réprobation commune justifie l'intervention. On s'étonne seulement que le scandale dure toujours. Le plénipotentiaire anglais aura l'honneur d'attacher son nom à l'extinction du fléau de l'esclavage; il l'aura du moins tenté. Il devra réussir à le chasser de Zanzibar, dernier point du monde où le honteux trafic s'exerce ouvertement, s'il n'est malheureusement pas le seul point où il existe. Quel est donc ce pays assez ignoré pour qu'il puisse ne pas être associé au progrès universel, quelle est cette institution de l'esclavage en pays musulman, quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'émancipation, quels sont les moyens qu'on peut employer pour contraindre toute une nation? Ce sont là des questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

I.

Chacun se rappelle les tableaux effrayans qu'un auteur a présentés de l'esclavage. Le roman avait sa part dans les détails, l'ensemble était vrai ou pouvait l'être; cela suffisait. L'esclavage en pays européen était condamné, et les délais de l'émancipation générale ne provenaient que des difficultés que l'on rencontre à bouleverser un ordre social auquel se rapportent des intérêts si graves. Cependant une partie des misères de l'esclave avait été retracée. On analysait ses souffrances alors que, travaillant à la culture d'une habitation ou bien employé au service de la maison, il était soumis, sauf quelques recours illusoires, à la volonté absolue de son maître. On le représentait tantôt en butte aux caprices de l'intendant, marchant sous le fouet, tantôt revendu et devant quitter la famille que le propriétaire, dans un espoir de lucre, lui avait d'a-

bord imposée. Les souffrances physiques s'ajoutaient aux douleurs morales. La dignité de l'homme était atteinte par cette triste situation, que des intéressés défendaient en vain en invoquant des nécessités de climat et la prospérité de la colonie. En regard de la société chrétienne, le travailleur esclave, le domestique esclave, demandaient compte de l'application des grands principes d'amour et de charité. Que d'efforts avaient été tentés avant de faire accepter universellement des vérités qu'on s'efforçait d'obscurcir! Les hommes d'état les plus éminens de notre pays s'étaient mis à la tête d'une croisade où s'illustrèrent les Saint-Aulaire et les Broglie. Grâce à l'activité des croisières, les côtes de l'Afrique occidentale surveillées n'expédiaient plus qu'avec peine les cargaisons de noirs. Le trafic n'était pas pour cela réprimé; ingénieux, il se déguisait sous toutes les formes. Le droit de visite venait encore l'entraver; mais c'était un obstacle de plus, exposant les malheureux noirs, dont le prix augmentait, à des marches pénibles vers des points d'embarquement moins connus, à des traversées sur des bâtimens mal appropriés à leur destination, afin qu'aucun indice extérieur ne les signalât comme négriers. La fraude ne cessa véritablement que lorsque la répression, insuffisante aux contrées de provenance, eut pour auxiliaire l'abolition du marché dans les pays d'arrivée. C'était la solution de la question. Jusque-là, le cultivateur avait toujours su se procurer des travailleurs nègres.

Les diverses nations avaient équitablement subi les sacrifices qui devaient retomber sur les particuliers. Les plus atteintes étaient certainement l'Amérique, l'Espagne, le Portugal, puis la France. L'Angleterre était désintéressée; son initiative ardente ne devait point être modérée par l'évaluation de ses pertes. Elle agissait d'accord avec la France, qui généreusement s'était faite le champion du principe d'affranchissement. Il n'en était pas moins un axiome que nulle colonie n'était possible sans travailleurs noirs; seulement ils devraient être libres. La théorie des engagés parut concilier l'affranchissement avec la nécessité de pourvoir aux besoins de la culture. On préférait dans nos colonies les noirs aux Hindous et aux Chinois, que les colonies anglaises recevaient de Calcutta, de Bombay et de Macao. L'engagement fut adopté. Des navires affrétés par les autorités administratives, et portant un fonctionnaire chargé de contrôler l'opération, vinrent acheter des nègres qui, une fois sous le pavillon français, étaient considérés comme libres. Ils contractaient alors un engagement pour cinq ans, passé lesquels l'homme qui avait aliéné sa liberté se trouvait libre en droit et en fait. Que dans la pratique on ne s'écartât point de ces formalités, que le sujet engagé parût ou non à l'acte, il n'en était pas moins réel que l'engagement était vicié par défaut de consentement, que

le consentement même, en admettant qu'il fût donné, n'était pas libre, puisque le malheureux acheté ou pris dans l'intérieur de l'Afrique, exposé en vente, n'aurait eu que le choix d'un genre de captivité. Cependant le progrès était marqué : le nègre, au cours de son engagement, était une personne civile assujettie à l'obligation du travail, mais garantie par des droits que l'autorité faisait respecter; il était tenu envers son maître comme ce dernier l'était envers lui par les conditions stipulées, et, s'il n'était pas encore son concitoyen, il était au moins son égal devant la loi. Malheureusement la violence persistait; le principe de l'esclavage, qu'une combinaison particulière atténuait ou éludait, n'était point attaqué. On s'émut, on fit remarquer que de telles opérations constituaient un encouragement à la traite. Nos colonies durent renoncer à ce mode de recrutement, et elles n'eurent plus qu'à demander des coulies indiens à Bombay et Calcutta, ou des Chinois à Hong-kong et Macao.

L'engagement, dernier mode d'emploi des nègres, supprimé, il ne restait que deux nations européennes qui contribuassent à favoriser indirectement la traite. La côte occidentale d'Afrique, n'ayant plus de demandes d'envoi, n'avait plus de marché; mais la côte orientale en conservait un à Zanzibar. C'est que Zanzibar alimente les contrées musulmanes. Ce n'était point d'ailleurs, comme en pays européen, le spectacle des misères des esclaves chez leurs maîtres qu'on aurait pu invoquer, le grief se réduisait aux souffrances qu'ils enduraient avant d'être vendus. Les rapports du docteur Livingstone donnent les détails de ces longues routes suivies par les caravanes d'esclaves, tantôt captifs de guerre, tantôt volés par les commerçans, souvent livrés par leurs parens. Les moyens varient peu. Les enfans sont pris au moment où ils se trouvent éloignés de leur cabane, sans que leurs cris puissent attirer du secours; les parens, pour avoir de la poudre ou du plomb, de la cotonnade américaine ou quelque autre denrée, les abandonnent aux traficans. Alors commencent ces longues marches de malheureux attachés entre eux, nus, épuisés de fatigue, nourris d'une poignée de grains par jour. Sur cinq esclaves, dit le docteur Livingstone, un seul arrive à destination. Ces souffrances de la route par terre ne s'interrompent que pour être remplacées par les souffrances du transport par mer. Les esclaves viennent à Zanzibar du sud, d'un point nommé Quiloa; dans la saison de vente, on voit en rade de Zanzibar des barques où les esclaves, parqués par centaines sur un petit espace, présentent un amoncellement bizarre où l'œil ne distingue plus de formes humaines. Le matin, quand au lever du soleil les malheureux absolument nus qui viennent de passer la nuit sur le pont sont saisis d'un tremblement de froid, il n'est pas de spectacle qui serre plus le cœur; parfois, du nombre de ces misérables d'une maigreur affreuse, hommes ou

femmes, que l'on a débarqués en douane, se détache un être n'ayant plus de sexe, un spectre vivant sans valeur marchande, et qui, abandonné, se traîne, cherchant un coin pour mourir. Les yeux démesurément dilatés, la bouche grimaçant le sourire de la mort, il est suivi des rires et des railleries des nègres et des esclaves, comme lui venus autrefois de la côte, et que le séjour à Zanzibar dans la domesticité a engraissés. Pendant l'épidémie du choléra 1869-1870, un crime le plus souvent prévenait ce spectacle hideux. Lorsque les nègres venus de Quiloa et devant acquitter la prime d'entrée à la douane de Zanzibar étaient gravement atteints et qu'on les évaluait au-dessous de la taxe à payer, tandis que d'autre part leur présence à bord eût fait mettre la barque en quarantaine, les négriers les jetaient vivans à la mer. Un membre de la mission anglicane a été témoin du fait; nous-même avons relevé, sur le chemin de Nasimoya qui longe la mer, une femme qui avait eu la force de gagner le rivage et de se traîner jusque-là. Elle put prendre sur-le-champ quelque aliment, et elle fut recueillie par le supérieur de la même mission, l'évêque Toser, survenant à ce moment.

Devant de tels actes, le sang-froid n'est pas possible, on ne consent pas à en demeurer témoin, on s'accuse presque de complicité, si l'on n'y met violemment un terme, on se sent le dépositaire des droits de l'humanité humiliée et révoltée; mais à l'œuvre surgissent les difficultés. Zanzibar n'est qu'un entrepôt, un marché; des 30,000 esclaves qui y seraient amenés, 3,000, 4,000 au plus, sont conservés dans l'île et dans les possessions voisines qui en dépendent. Supprimer l'esclavage, ce n'est pas supprimer le marché, qui se transporterait ailleurs. On s'occupa d'abord du plus pressé, c'est-à-dire des conditions d'embarquement des esclaves. Une mesure, due surtout à l'intervention du gérant du consulat d'Angleterre, de qui relève le fermier des douanes, Hindou protégé anglais, avait mis fin à ces horreurs. Les nègres payaient le droit non plus au port d'arrivée, mais au port d'embarquement. Dès lors il y avait tout intérêt à n'amener que des gens assez robustes pour supporter le voyage, et, s'il en était de gravement malades, il n'y avait plus lieu de s'en débarrasser.

Zanzibar n'est qu'une étape; les esclaves sont achetés pour être conduits en Égypte, en Arabie, en Turquie, en Perse; ils doivent encore être entassés sur une barque, dirigés par des gens qui naviguent le long de la côte, qui s'étudient avant tout à éviter les croisières, subissant toutes les conséquences d'une imprévoyance qui serait le comble de l'inhumanité, si les propriétaires ne devaient eux-mêmes en souffrir. Heureux ceux d'entre ces esclaves qui sont maintenus à Zanzibar! Le pays est riche, le climat égal, le travail modéré. La ville retentit constamment de gaies chansons; les portefaix, les bateliers, les petits marchands, ont leurs refrains; les ouvriers, enfans

de l'un et l'autre sexe, vont par troupes portant les pierres et le mortier, tandis que d'autres les emploient à construire, et que des bandes, suivant le rhythme d'un joueur de flûte, battent en cadence les assises recouvertes de chaux qui seront le plancher ou la terrasse. Jamais on ne voit frapper un homme ou un enfant. C'est la terre promise des nègres, que regrettent tous ceux qui l'ont connue et qui ont ensuite été conduits par les croisières à Mahé, à Aden ou à Bombay. Lors même que l'esclave est transporté dans un autre pays musulman, s'il ne se trouve pas dans un climat qui lui convienne aussi particulièrement que celui de Zanzibar, il ne souffre pas néanmoins, il est musulman, et on le traite avec douceur. Le Coran fait un devoir de cette humanité, que l'Européen a toujours moins pratiquée, et, pour être agréable à Dieu, le musulman riche libère ses esclaves en mourant.

Nous nous trouvons donc en présence d'une situation qu'il faut comprendre en sachant ce qu'est le monde musulman. La religion, les mœurs, les croyances inflexibles, admettent l'esclavage. On voit des esclaves partout en Turquie, en Perse, en Égypte. Des traités prohibent le trafic; il se cache, et il ne s'exerce pas moins. L'islamisme, qui paraît à son déclin dans les pays voisins de nous, s'étend au contraire avec une prodigieuse force d'expansion dans l'extrême Orient. Il tient en échec la puissance anglaise aux Indes, organise les révoltes en Chine, pénètre au Japon. Courbé sous la loi du plus fort, subissant la fatalité qui est un fait, rebelle à l'idée de droit, qu'il ne songe pas à invoquer, le croyant attend avec patience l'occasion, ne doute pas, et est toujours prêt à se soulever. Suivant les races si nombreuses qui obéissent à cette loi uniforme, la révolte est plus rapide, déjoue plus vite la surveillance. La France en a l'exemple; l'Algérie est certes le pays le plus difficile à gouverner, c'est le pays du nomade. La tribu se déplace-t-elle, ses tentes, ses bestiaux, ses animaux, ses intérêts, la suivent partout; pour l'amener à soumission, il faut se mettre d'abord à sa poursuite, l'atteindre, lui infliger un châtiment. Une armée occupe l'Algérie, empruntant, pour la défendre, la tactique de ses adversaires. Si l'on veut sincèrement juger et éviter cette accusation banale qui dépeint notre génie comme impropre à l'œuvre de colonisation, on devrait de bonne foi chercher ailleurs l'argument. Avec l'Arabe bédouin, on ne peut espérer qu'une trêve; le prosélytisme le plus éclairé, les missionnaires les plus infatigables, n'ont jamais obtenu de résultat, et c'était à la religion en effet qu'on devait s'attaquer. La tolérance qui prévaut n'a pas de succès. On ne peut vivre en sécurité avec l'indigène, on ne peut que le refouler et s'en passer.

Le gouvernement anglais pratique deux méthodes à l'égard des colonies. Il s'empare complétement d'un pays et ne cherche point

à sauvegarder les intérêts des habitans qu'il dépossède, il les détruit et il les remplace : c'est ce qu'il fait en Australie. Aux Indes, au milieu d'une race douce, laborieuse, organisée en castes avec des croyances anciennes comme le monde, il se substitue à des gouvernans qu'il paraît admettre dans ses conseils et qu'il dirige. Une conciliation d'intérêts doit prévaloir parce qu'on ne peut déplacer tant de millions d'hommes qui ignorent encore qu'ils sont les sujets de la Grande-Bretagne. On a tenté des réformes sociales; mais on se repent d'avoir agi sur une religion qui n'a rien d'envahissant. Tous les efforts tendent actuellement à repousser l'islamisme, qui pénètre et s'étend avec son dogme simple et son drapeau de révolte contre l'infidèle. Dans cette lutte, où la cause anglaise a failli succomber, que d'appuis cependant dans le caractère des habitans! Le goût des Indiens pour la culture, leur organisation en corps de métiers, leur agglomération dans les villes, font qu'ils ne seront jamais aussi redoutables que les Arabes; ils ne sont pas soldats comme leurs coreligionnaires, ils ne sont point armés; habitués à la toute-puissance de leurs souverains presque divinisés, ils ne sentent pas le poids du joug étranger. Ils devraient s'estimer heureux du secours que leur donnent des lois qui assurent leur sécurité et leurs biens. Ainsi pensent les Indiens, fidèles aux traditions de leurs pères. Les musulmans au contraire n'admettent pas le partage entre les devoirs sociaux et les devoirs religieux. Ils ne relèvent pas de l'autorité qu'ils subissent, pratiquent leur culte dans son intégrité et s'efforcent d'échapper à celles des lois qui leur en interdisent l'exercice. On vend des esclaves à Bombay; on doit en vendre en Algérie.

Quant à l'Égypte, les marchés que l'on voyait encore en 1865 sont sans doute fermés, mais le commerce ne subsiste pas moins. Le souverain a déclaré que des Européens faisaient la traite dans le Haut-Nil et que son impuissance à l'égard des Européens empêchait de remédier à un commerce qu'il s'efforçait de détruire. Il se faisait illusion, ou il avait été trompé. Deux années plus tard, un consul mettait en liberté à la foire de Tantale des centaines d'esclaves; un autre en voyait vendre à Suez. Un traité prohibe l'esclavage; tout esclave peut venir se plaindre à un consulat, qui le fait mettre en liberté par les autorités. Que devient-il? Les plaintes sont encore assez rares dans une population où les grands seigneurs, au su de tout le monde, ont des harems peuplés d'esclaves blanches avec des eunuques pour les garder, et où chaque fils de famille est élevé avec quelque enfant acheté qui grandira avec lui, obéira aveuglément à ses ordres, et lui sera dévoué jusqu'à la mort. On en dira autant de la Turquie, de la Perse; partout la pression des nations européennes a obtenu l'abolition de l'esclavage, qui s'est partout perpétué en fait, qui résistera toujours tant que l'institution, combattue par des lois

que ceux qui les édictent n'observent pas, aura son principal appui dans les mœurs, et, ce qui est le plus immuable, dans la famille.

Par un rapprochement qui ne peut être contesté, la famille musulmane est comparable à la famille romaine en ce qui touche à la condition de la femme. Mêmes conditions de mariage pour la femme, achetée en quelque sorte par le mari, qui donne la dot, même faculté de divorce par formules énoncées une, deux ou trois fois, autorisant dans les deux premiers cas à reformer l'union tout de suite, tandis que dans le troisième cas le mari ne peut reprendre la femme qu'après un mariage intermédiaire, suivi lui-même de divorce. Toutefois, pour ce qui nous occupe, une anomalie étrange distingue la famille mahométane de toutes les autres. Les femmes, dont on connaît la situation inférieure, sont amenées par cette incapacité même à l'égalité entre elles. Dans l'intérieur d'une maison, la mère du maître, et, à son défaut, la femme légitime ou une des femmes légitimes, a sans doute la première place et commande les femmes esclaves; mais qu'un caprice du maître élève une de ses esclaves au rang de favorite, et que de ce commerce naisse un enfant, cet enfant sera appelé aux mêmes droits que les enfans légitimes, il sera chef de la famille au détriment de ses frères cadets nés de mariage légitime. Du reste les parts de succession seront égales. La personnalité du père a seule de la valeur. Comme résultat de cette facilité que la loi donne aux musulmans, l'usage s'est répandu d'acheter une esclave qui devient la mère des enfans, tandis que ces enfans n'auront jamais à rougir de leur origine, ni à s'humilier devant d'autres, survenus plus tard, qui naîtraient d'un mariage. Les plus grands seigneurs connus du monde musulman sont ainsi fils d'esclaves. Qu'on ne suppose pas que ces unions, qui conduisent au même but que le mariage, présument des gens de même race physique. Tel seigneur arabe est blond et blanc parce qu'il a reçu le jour d'une Circassienne; tel autre est bronzé, s'il n'est presque noir, parce que son père l'a eu d'une Abyssinienne ou d'une négresse. D'ailleurs l'état social de la femme n'est pas modifié; elle est esclave, restant encore esclave après qu'elle a donné un fils, et pouvant, ce qui n'arrive que rarement, être cédée et vendue. La femme, soit légitime, libre de demander le divorce et protégée si elle a des parens puissans, soit esclave et obéissant aux fantaisies de son maître, n'a que la mission de donner des enfans, et peu importe à quel titre elle les donne. C'est en général par la femme esclave que la famille se forme; la plupart du temps les alliances se concluent dans un intérêt d'ambition, de solidarité entre deux familles; la paternité peut se passer de liens qui font du mariage en Europe l'acte par lequel on continue la famille. Un enfant musulman est caractérisé par le nom du père; on ne sait pas quelle est sa mère, il n'y a pas lieu

de le savoir. Que l'on abolisse l'esclavage de l'homme, passe encore; si l'on touche à l'esclavage de la femme, on vient se heurter à toutes les croyances, on s'attaque à la famille. Il faut avoir été témoin de l'émotion produite dans une ville d'Égypte quand une femme blanche appartenant à un ministre vint se réfugier chez un consul allemand en demandant d'être mise en liberté, pour comprendre la violence que se fait un musulman en discutant une semblable question. Entre la Turquie et les autres pays musulmans, c'est un échange constant. L'Afrique fournit des esclaves noires, des Abyssiniennes, des Gallas, qui deviendront concubines, des négresses de races inférieures qui seront domestiques; la Turquie envoie à La Mecque des Géorgiennes et des Circassiennes, qui trouveront acquéreur dans ce grand marché annuel.

Pour combattre l'esclavage, on l'a proscrit chez les nations européennes, et du même coup, un côté de l'Afrique, la côte occidentale, a dû fermer ses marchés, au moins en grande partie. Ici on a renoncé à obtenir du monde musulman l'application des traités, que chacun sait être violés et illusoires; force a été de recourir à un autre moyen. On a pensé que, Zanzibar étant le lieu d'un entrepôt, il serait possible d'arrêter la traite et de l'atteindre à sa source. On a essayé de tout, négociations, croisières rigoureuses, menaces, le résultat n'a point répondu aux efforts. Plus les croisières anglaises étaient actives, plus les négriers apportaient au marché de Zanzibar d'esclaves pour combler le vide fait par les prises. Les traités en vigueur, et loyalement exécutés par le sultan de Zanzibar, ne remédient à rien. On se propose d'en exiger d'autres et de prendre des mesures concertées, dont on se promet un grand succès. On marche un peu à l'aventure, et l'on borne l'attaque aux points que l'on voit, sans réfléchir, ce semble, que le mal est plus profond et que les faits qu'on a sous les yeux n'en sont que la manifestation. L'esclavage existe à Zanzibar, un marché y fonctionne, c'est de ce point que l'exportation a lieu. On se hâte donc de faire disparaître le scandale et d'arrêter l'exportation. On oublie qu'une route fermée, d'autres s'ouvriront. Examinons la question de l'esclavage à Zanzibar et les moyens politiques que les Anglais emploient avec une ardeur infatigable pour le comprimer.

II.

Les états de Zanzibar se composent de plusieurs îles faisant face à la côte orientale d'Afrique, et dont les principales, à partir du sud, sont : Quiloa, Monfia, Zanzibar, Pemba, Monbas, Lamoa. Le même système d'îles ou îlots se continue au nord; seulement ces îles, se rapprochant de la terre, permettent parfois le passage à gué

à marée basse. L'île de Zanzibar est la résidence d'un souverain qui détient également les villages échelonnés sur la terre ferme, où il a installé ses douanes. Du reste son autorité réelle ne s'exerce en Afrique que sur une zone de 2 à 3 lieues de large environ, sur des terrains dont les cultures peuvent approvisionner les villages, tandis que l'excédant est facilement transportable au bord de la mer. Les îles sont merveilleuses de fécondité, la terre qui leur fait face n'offre pas moins de ressources; mais, les communications n'existant que par mer, les îles ont pris de tout temps plus de développement. La ville de Zanzibar contient une population évaluée à 60,000 habitans; l'île entière en compterait 100,000. Dans ce nombre, les Européens, résidens étrangers, missions catholique et protestante, chefs de maisons de commerce, employés, figureraient pour 150, les Indiens pour 3,000, les Arabes pour 4,000 ou 5,000; les autres son des noirs libérés ou des esclaves. L'islamisme est la religion dominante.

En dehors des états de Zanzibar, le père du sultan actuel avait la souveraineté de Mascate. Les Arabes viennent de Mascate, et si l'on s'étonne de voir une colonie arabe si éloignée de son point de départ que par les temps les plus favorables on doive passer trois semaines pour aller d'un lieu à l'autre, l'examen de la carte expliquera cette apparente anomalie. En se rendant de Mascate à Zanzibar, on longe d'abord la côte d'Arabie, puis la côte d'Afrique, et on ne perd la terre de vue qu'en traversant le golfe d'Aden. Ce n'est point non plus sans grandes invocations qu'on affronte le passage; d'ailleurs sur toute la côte des abris connus s'offrent aux barques; ces abris sont insuffisans en beaucoup de cas, d'accès difficile par grosse mer; néanmoins le marin arabe se dirige toujours sur terre au risque de briser sa barque sur les récifs, et la plupart du temps il se sauve lui-même. L'imprévoyance et l'insouciance sont extraordinaires. Ces barques ne portent le plus souvent qu'une énorme voile analogue à celle des jonques chinoises ou des barques du Nil. Leur forme même diffère peu; c'est à coup sûr le bateau primitif. Cette voile est d'une manœuvre difficile; sur un bateau de 30 tonneaux, la voile exige au moins 15 hommes pour être hissée en temps ordinaire. La paresse s'accommode d'une manœuvre unique; mais, sans être marin, on voit le danger d'avoir au vent une telle surface de toile et la difficulté de l'amener ou de changer l'orientation par une forte brise. On chavire fort souvent. Toutefois, en raison même de l'uniformité de direction, des chances de secours restent encore. Ces moyens primitifs exposeraient les navigateurs aux risques les plus graves, si des vents régnans, — les moussons, qui se partagent l'année, — ne venaient donner la direction. A la mousson du nord-est, qui commence vers la fin de décembre, les Mascatais arrivent à Zanzibar et vont jus-

qu'au sud de Madagascar; à la mousson du sud-ouest, vers le mois d'avril, la course a lieu en sens inverse. Dans l'intervalle, on fait ses achats et ses affaires; chacun a calculé son temps d'après le voyage qu'il se propose d'entreprendre. Entre les deux moussons existe une période de calme avec vents changeans, et l'on peut, en s'aidant des uns et des autres, naviguer vers le nord ou le sud; mais, dès que la mousson est établie, il serait impossible de louvoyer, et l'on en suit la direction. De là un commerce d'échanges constant entre Madagascar, Zanzibar et Mascate, y compris tous les points intermédiaires de la côte. Madagascar fournit du riz, du bois, Zanzibar des cocos et du doura, le nord des bestiaux, du beurre; Mascate, moins riche, n'a guère que ses dattiers. Un cabotage sur une immense étendue met périodiquement en rapport des gens de même race et de même religion. Les Arabes l'entreprennent de préférence, dédaigneux du commerce des villes, qu'ils laissent aux Indiens, et devant selon leurs lois s'interdire le prêt à intérêt.

Zanzibar et les états qui en dépendent sont plus riches que Mascate; mais Mascate est la terre d'origine, le berceau de la famille, la métropole. Aussi, en divisant son héritage entre ses fils, Saïd-Saïd donne-t-il à l'aîné Mascate, et Zanzibar au second. Seulement, en raison de cette irrégularité de partage dans la succession, une soulte était due par le sultan de Zanzibar à son frère, moins bien partagé. Les gouverneurs de Bombay, pris pour arbitres, fixèrent cette soulte au paiement annuel d'une somme d'environ 200,000 fr. Les arrangemens consentis de 1856 à 1861 n'ont point apaisé les différends entre Mascate et Zanzibar. Le sultan de Zanzibar se plaignait tout d'abord de ce que son frère s'était emparé des propriétés de leur père à Mascate, qui devaient figurer dans l'héritage. En effet, il n'y a point d'état proprement dit, ni de domaine d'état; les palais, les terres, les navires, les effets mobiliers, doivent être évalués en nature ou vendus pour arriver à la répartition édictée par la loi musulmane. Malgré ses protestations, dont il attendait en vain l'effet, Zanzibar payait le subside annuel; mais, le sultan de Mascate ayant été assassiné par son fils, ce dernier fut détrôné, et le sultan de Zanzibar refusa de remplir à l'égard d'un usurpateur une obligation qui devenait un tribut humiliant. Le gouvernement anglais, par ses agens, tenta de faire prévaloir la doctrine que le subside était dû à la souveraineté et non au souverain, ce qui est en désaccord avec la théorie d'hérédité arabe; puis, voyant qu'il rencontrait là une résistance dont il ne serait pas aisé de triompher, il poursuivit, à l'aide de ce débat, la réalisation des projets qui le préoccupaient.

Une des premières mesures fut de s'assurer un intérêt réel à Zan-

zibar. Des Indiens en grand nombre l'habitaient, Indiens musulmans nés à Zanzibar, Indiens originaires de Keutch, province du Golfe-Persique. Keutch était autrefois tributaire du royaume de Delhi; puis, quand Delhi fut pris par les troupes anglaises, il s'y établit un protectorat indien réservant la puissance nominale du souverain. L'empire britannique indien perçut l'impôt des pays tributaires de Delhi et entre autres de Keutch. Il ne nous appartient pas de décider si le lien de protectorat devait s'étendre jusqu'à Zanzibar, pays indépendant. Le gérant du consulat anglais tranche lui-même la question de droit lorsqu'il dit dans sa lettre insérée au rapport de la commission de 1871 : « Sans doute il y a beaucoup de sujets de Keutch ici, mais les sujets de Keutch ne sont pas Indiens anglais, et je pense que sous l'empire des nouveaux actes de naturalisation, les Indiens anglais eux-mêmes peuvent devenir Arabes, s'il leur plaît. Nous retenons en réalité les deux tiers de nos sujets nominaux contre leur gré, c'est-à-dire sous notre juridiction, mais non sous notre protection, car ils ne veulent pas figurer sur nos registres. » La juridiction, sinon la protection, avait d'ailleurs un résultat pratique, indépendamment de l'importance que prenait dans le pays l'agent britannique de Bombay; gouvernant une colonie nombreuse, il usait utilement de son pouvoir pour interdire formellement à ses administrés l'achat et la possession d'esclaves. Comme sanction de cette défense, les contrevenans devaient subir la perte de la protection. Les Indiens, peu soucieux de conserver une situation dont ils ne voyaient pas les avantages et attachés à des coutumes qu'ils avaient toujours conservées, se hâtèrent de s'offrir comme sujets au sultan de Zanzibar, sous les lois duquel ils avaient toujours vécu, sans s'être jamais demandé quels étaient les devoirs et les droits qu'impose la société. Le sultan les admit à protection; mais un patronage n'était pas une sauvegarde.

A l'agent britannique dont le zèle mal dirigé avait ainsi compromis les intérêts de la Grande-Bretagne, succéda un homme plus hardi, qui ne tint pas compte des actes de son prédécesseur, fit construire une prison et déclara que les Indiens possesseurs d'esclaves seraient incarcérés. Il n'était plus parlé de l'abandon de la protection. Agissant en même temps auprès du souverain de Zanzibar, cet agent insistait énergiquement pour le paiement des 200,000 francs et de l'arriéré. Devant la menace appuyée de la force, le sultan renonçait aux droits qu'il avait acceptés sur ses nouveaux sujets, et, sans qu'une stipulation intervînt, il se résignait à l'application de la nouvelle décision.

Ces démêlés n'avaient point été sans appeler l'attention du gouvernement français, et lorsque, par suite d'une accusation que rien ne venait motiver, le ministère anglais parut suspecter des vues

intéressées de la France sur l'état de Zanzibar, notre ministère des affaires étrangères y répondit en proposant une convention qui stipulait de la part des deux états le maintien de l'indépendance de Zanzibar et de Mascate. Cette convention, qui garantissait également l'indépendance des souverains de Mascate et de Zanzibar vis-à-vis l'un de l'autre, fut signée en 1862.

Devant un engagement de cette nature, tout soupçon eût dû être écarté, et une entente recherchée pour assurer à la fois l'abolition de la traite et la sécurité du sultan. Les négociations entreprises ne donnaient pas l'espoir de mener l'affaire à bonne fin. L'opinion s'établit en Angleterre qu'il n'y aurait de possibilité de triompher de la résistance du sultan que par l'emploi de mesures coercitives, qui ne sont rien moins que la prise de possession de Zanzibar ou la diminution du revenu du sultan. Toutefois, pour contraindre un souverain à remplir des obligations nouvelles, il paraîtrait juste d'offrir une compensation des sacrifices qu'on veut lui imposer; ce serait après avoir épuisé tous les moyens amiables qu'on justifierait la violence. Maintenant toutes les précautions ont-elles été prises, les moyens dont on dispose ont-ils été judicieusement employés? Quels ont été les différens systèmes adoptés jusqu'à la mission de sir Bartle Frere, et quelles mesures cette mission devait-elle proposer? Si les projets qu'on veut mettre à exécution sacrifient un des principes stipulés, à savoir l'indépendance du sultan de Zanzibar, tandis qu'ils ne paraissent pas assurer l'abolition de l'esclavage, si tel doit être le résultat, il est nécessaire de prévenir une détermination trop prompte.

Un seul traité, que corroboraient et développaient des engagemens pris par les différens sultans qui se sont succédé à Zanzibar, réglait la question de la traite. Aux termes de cet acte, consenti en 1845, le sultan Saïd-Saïd interdisait l'exportation des esclaves des états de Zanzibar. Par contre, la traite s'exerçait librement dans ses possessions d'Afrique, comprenant la côte et les îles qui lui font face, du cap Delgado à Brana. Au-delà de ces limites, les négriers convaincus de fraude par le fait même de transport d'esclaves devaient être saisis par les bâtimens de la marine anglaise et étaient justiciables des tribunaux d'amirauté. On a vu que les croisières n'ont point eu pour effet d'empêcher la fraude. Plus tard, le sultan Saïd-Medjid, cédant à de nouvelles instances, interdit le transport des esclaves dans ses états mêmes, du 1er janvier au 1er mai de chaque année. C'est dans cette période que les gens du nord venant à Zanzibar, amenés par la mousson du nord-est, se présentaient au marché pour acheter des esclaves qu'ils parvenaient le plus souvent à conduire sur les marchés du monde musulman en dépit des croisières. Le nouveau régime ne produisit pas de résultat appréciable. On

constatait un accroissement constant dans les entrées annuelles des nègres à Zanzibar, partant on devait être assuré que l'exportation annuelle augmentait dans la même proportion. D'ailleurs la mesure ne pouvait être efficace aux regards de ceux qui sont au courant des opérations de la traite. S'il est vrai que les Arabes achètent au marché de Zanzibar de janvier au commencement d'avril, ils ne deviennent pas acquéreurs des esclaves récemment débarqués. Les esclaves à leur arrivée n'ont point de valeur; exténués par les marches de l'intérieur, par les fatigues du voyage en mer, ils ont à recouvrer les forces qui leur permettront de subir un nouveau voyage. Trois mois sont accordés à ce travail de la nature, que favorisent le repos et une nourriture abondante. Ainsi les esclaves qui auraient été débarqués en janvier n'auraient été achetés et par suite embarqués qu'en avril. Les arrivages après janvier exposaient l'acheteur intermédiaire ou le détenteur aux lourdes dépenses d'un long entretien jusqu'au retour des Arabes l'année suivante. En théorie, la prohibition eût été plus raisonnable portant sur les mois d'octobre à janvier, qui précèdent l'arrivée des acheteurs annuels; en fait, les obstacles eussent été également tournés, comme ils le seront constamment sous un régime de compression. Les esclaves eussent été acheminés par terre vers le nord, où seraient venus les prendre les négriers, abrégeant la distance de leur parcours surveillé. L'exportation des états de Zanzibar se perpétuait, et elle augmentait malgré le traité et les arrangemens qui avaient pour but de la prohiber absolument.

Personne n'ignorait cet état de choses. Pouvait-on en rendre le sultan responsable? Certainement non. Il avait sans doute interdit l'exportation; mais il était évident qu'on n'exigerait pas de lui qu'il mît ses ordres à exécution : le gouvernement de la Grande-Bretagne était, tacitement du moins, substitué à ses droits de répression. Les croisières opéraient sur tout le parcours des négriers, en dehors aussi bien qu'au dedans du canal. A Zanzibar même et aux divers points du littoral, des descentes eurent lieu, lorsque plus tard, l'interdiction de transport ayant été admise du 1er janvier au 1er mai, des barques, retardées par le mauvais temps, réussissaient à débarquer clandestinement leur cargaison. Enfin un tribunal ou cour d'amirauté jugeant en matière de prises était institué à Zanzibar, et le consul anglais se prononçait seul sur les captures faites par les croiseurs et ramenées à Zanzibar; mais le plus souvent il rendait un jugement sur des prises que l'éloignement et le mauvais temps n'avaient pas permis de convoyer jusqu'au port, et qui avaient été brûlées en mer après que les esclaves avaient été transportés sur le bâtiment croiseur. Dans l'un et l'autre cas, les marchandises, — s'il s'en trouvait, ce qui était fort rare, les commerçans ne confiant

pas volontiers de marchandises à un négrier, soumis à trop de risques, — devenaient la propriété du capitaine et de l'équipage. La prise donnait droit pour chaque esclave à une prime de 4 livres sterling 1/2, et à une somme égale pour chaque tonneau de jauge de la barque ramenée ou brûlée en mer.

Sans prétendre critiquer un système qui devait paraître le seul praticable au début, on peut constater, par les témoignages des membres de l'enquête, que des irrégularités ont été commises et qu'en plusieurs circonstances des blâmes ont été infligés par le gouvernement à des capitaines de navires qui avaient fait indûment des prises lucratives. Généralement la cour supérieure de Londres a confirmé les jugemens rendus sur la validité ou l'invalidité par le consul. C'est dire que les capitaines et les équipages ont ou n'ont pas touché la prime qu'ils se croyaient en droit de réclamer. Quant aux propriétaires des barques, ils n'étaient nullement indemnisés de leurs pertes, et jusqu'à présent aucun d'eux n'a songé à recourir par voie de dommages et intérêts à la justice de la métropole. La croisière ainsi entendue comporte, pour justifier des pouvoirs arbitraires, un choix d'officiers honnêtes, ne parvenant au commandement qu'après une longue pratique en sous-ordre. La répression prenait le caractère d'une affaire, et l'on remarquait que les officiers de marine d'un grade relativement élevé commandaient les bâtimens les plus petits, de sorte que la part du capitaine devenait plus forte dans la répartition de la prime entre son équipage et lui. Quelle qu'ait été au reste la valeur de ces accusations, chacun était témoin de la mise en vente des marchandises rapportées que les négocians n'avaient le plus souvent confiées au bâtiment négrier que par ignorance de sa destination. Quant aux esclaves, ils étaient envoyés aux Seychelles, à Bombay et à Aden. Parfois, pour éviter les frais d'un nouveau transport, les enfans étaient remis à Zanzibar même à ceux qui consentaient à s'en charger. Aucune protestation n'était élevée, et, ce qui est plus caractéristique, aucune tentative n'était faite par les propriétaires pour troubler la possession des personnes qui, utilisant le travail de ces nègres, paraissaient aux yeux des Arabes s'être mises par force à la place de leurs acquéreurs.

C'étaient d'abord les missionnaires protestans qui choisissaient les enfans, garçons ou filles, pour les catéchiser et les élever; les missionnaires catholiques étaient ensuite pourvus; enfin un grand industriel anglais établi dans le nord de l'île, M. Frazer, en employait le plus grand nombre. Ce dernier avait contracté autrefois avec les propriétaires de l'île pour la fourniture de travailleurs, contrat que le consulat d'Angleterre attaquait après l'avoir permis. L'autorité anglaise ne voulait plus reconnaître de conventions par lesquelles un de ses nationaux exerçait sur des travailleurs esclaves

des droits cédés pour un temps par leurs maîtres; force avait été de demander des travailleurs à la journée. Ainsi font les négocians européens de la ville, qui emploient journellement des milliers d'esclaves venant d'eux-mêmes s'offrir le matin, et entre les mains desquels est payé au coucher du soleil le salaire convenu. On pourrait s'étonner de la bonne volonté de l'esclave, si l'on considérait la situation sociale d'après les idées généralement admises; mais ici l'esclave est intéressé au travail. Du salaire que rapporte le travail journalier, et qui est de 10 peças, environ 40 centimes de notre monnaie, pour le plus grand nombre, enfans ou jeunes gens des deux sexes de douze à vingt ans, l'esclave rend 8 peças à son maître, en garde 2 pour son entretien. Il ne doit que cinq jours de travail par semaine, et il peut disposer à son gré des deux jours qui lui sont accordés; il peut se louer pour son compte, s'il est accoutumé aux travaux de la ville, ou, s'il est sur une plantation, venir apporter le fourrage, qu'il n'a que la peine de couper, les fruits sauvages et les produits du champ que tout esclave de la campagne reçoit de son maître.

Ces conditions si douces du travail de la ville et des campagnes retenaient les esclaves, qu'effrayait en outre la distance à parcourir pour se rendre à la plantation et à l'usine à sucre de l'industriel anglais, et sans doute de grandes difficultés eussent entravé une exploitation dont l'aménagement fait le plus grand honneur à M. Frazer, si les noirs ramenés par les croisières, acceptés comme travailleurs libres sous tempérament et payés, n'avaient reformé le personnel. Les esclaves donnés aux missions catholique et protestante ou remis à des particuliers, devenus libres en principe par le fait du passage en des mains européennes, doivent être traités avec la plus grande douceur; on est heureux de voir les missionnaires consacrer leurs efforts à l'éducation et à la moralisation des enfans qui leur sont confiés. En ce moment, il ne nous appartient que de conclure à la parfaite liberté d'action qu'exerce en pays indépendant et musulman l'agent du gouvernement anglais, investi des pouvoirs d'un gouverneur de colonie. C'est dégager le sultan de la responsabilité qu'on fait peser sur lui.

Une autre accusation consistait à reprocher au souverain sa complicité dans le maintien de la traite en raison du bénéfice qu'il en retirait par les droits acquittés à l'entrée et à la sortie de chaque esclave. Ces droits en effet, s'élevant à la somme de 250,000 francs, représentaient un cinquième du revenu; mais ce revenu n'est pas acquis par perception directe : tous les produits de la douane sont affermés à un sujet anglais, qui pourrait demander une diminution dans le prix stipulé au cas où une réduction surviendrait sur le produit brut. Il est constant qu'en moyenne 20,000 esclaves entrent

par an à Zanzibar, tandis que la culture de l'île n'en exige par an que 2,000 ou 3,000, et il tombe sous le sens que les 17,000 ou 18,000 esclaves non employés sont exportés. C'est là une statistique que la perception à Zanzibar et le marché public permettaient d'établir aisément. Le marché public fermé, le commerce ne se perpétuera-t-il pas néanmoins? Le transport des esclaves à Zanzibar étant interdit, la surveillance devenant assez active pour arrêter tout passage par contrebande et l'île cessant enfin d'être un entrepôt, la traite sera-t-elle efficacement combattue? C'est à ces demandes que sir Bartle répondra dans l'enquête par sa déposition.

III.

Lors de l'enquête de 1871, les dépositions de sir Bartle Frere et de M. Vivian, haut fonctionnaire du *foreign office*, sont particulièrement intéressantes. M. Vivian fait l'historique des négociations poursuivies; il sait à fond la question. Sir Bartle Frere discute les témoignages des personnes entendues, consuls, chefs d'escadres, commandans de bâtimens isolés. Il repousse les conseils qui vont à l'emploi des moyens extrêmes; il s'occupe du sort des malheureux esclaves plus que des profits que la Grande-Bretagne doit retirer d'une intervention active, et il met en avant six propositions qui comprennent les modifications à apporter au système suivi jusqu'alors. C'est aussi l'exposé du régime nouveau qui allait prévaloir, puisque sir Bartle Frere devait recevoir la mission d'appliquer sur les lieux le système qu'il formulait d'après l'expérience acquise au cours de ses fonctions de gouverneur de la présidence de Bombay, de qui dépend en même temps que du *foreign office* le consul et agent politique anglais à Zanzibar. « Notre premier soin, dit sir Bartle, doit être de nous concilier les Arabes, de les gagner à notre opinion et de bien leur montrer que ce que nous voulons est dans leur intérêt. » Il n'admet pas l'intervention dans les règlemens intérieurs du pays et dans la perception des impôts. Repoussant le projet de diminuer le revenu du sultan, comme le projet de l'indemniser par des taxes à lever sur les sujets indiens, sir Bartle propose à son tour une série de mesures préventives conçues dans un autre esprit. La première serait de limiter le transport des esclaves de la terre ferme à Zanzibar. On ne peut s'opposer, au moins pour un temps, à ce que les habitans de Zanzibar recrutent les travailleurs par la traite; mais on doit empêcher que, sous le prétexte des besoins du pays, on n'amène un grand nombre d'esclaves destinés à être transportés au dehors. Sir Bartle désire que des bâtimens légers, à vapeur, aillent chercher les esclaves à la côte, de sorte que les voyages d'une part soient plus rapides que sur les barques à voiles et moins pénibles

par conséquent, et d'autre part que le contrôle exercé par un agent du gouvernement anglais soit facilité à l'arrivée. On réduirait ainsi l'entrée des esclaves dans les proportions de 1,800 à 3,000 au maximum, suivant le chiffre à fixer d'après la demande annuelle. En vue de dédommager le sultan de ses sacrifices, sir Bartle recommande le remboursement des 200,000 francs que le souverain doit payer à son frère, le sultan de Mascate. Cette solution n'imposerait pas aux finances de l'Angleterre et de l'Inde, distinctes, comme on sait, des charges plus onéreuses que ne le sont les frais de la croisière. Il faut aussi, dit sir Bartle, améliorer la situation des agens consulaires, et apporter plus d'attention dans le choix des commandans, afin d'assurer l'efficacité de la croisière. Il rend pourtant hommage au mérite du dernier commodore, sir Léopold Heath, dont tous les officiers de notre division ont apprécié la courtoisie.

Sir Léopold Heath parlait le français avec une grande aisance; il aimait nos officiers et il s'entretenait volontiers avec eux des devoirs de sa mission. « Laissez-nous libres d'agir à Zanzibar, leur disait-il, et nous ne nous occuperons plus de ce que vous ferez à Madagascar. » Le commodore anglais n'était pas chargé d'exprimer la pensée de son gouvernement, il appréciait et il recherchait dans sa franchise de marin la conciliation si désirable d'influences devenues rivales pour s'exercer sur les mêmes points, souvent annulées au détriment du progrès, alors que chacun des deux pays, suivant son génie, aurait dû entreprendre de belles et grandes choses en sachant se borner. Sir Léopold Heath, peu confiant en l'utilité de la croisière, la dirigeait néanmoins très activement; mais il était sans doute mal secondé. Aussi voyons-nous sir Bartle regretter que les commandans des bâtimens ne soient pas assez familiarisés avec les opérations de la traite, que les interprètes soient peu honorables, enfin que les canots montés par les officiers à la tête d'un équipage relativement nombreux ne soient pas en mesure de lutter contre les courans, toujours violens dans les îles, et contre les bourrasques de la mousson. C'est qu'en réalité sur ces embarcations non pontées, où les hommes, fréquemment mis aux avirons, croisent pendant quatre ou cinq semaines à de grandes distances du bâtiment, les risques sont sérieux. Tantôt les embarcations sont jetées à la côte, et les équipages, s'ils ne parviennent pas à sauver les munitions, ont à redouter l'hostilité des indigènes; tantôt des Arabes poursuivis ouvrent le feu en gagnant la terre, où ils abandonnent la barque et sa cargaison. Ce sont là les luttes et les émotions accidentelles; mais il faut subir en tout temps les longues journées sans abri sous un soleil implacable, les nuits passées au mouillage imparfaitement connu avec l'humidité pénétrante, le quart des hommes veillant, les autres couchés dans le fond de l'embarcation, l'officier et le *mid-*

shipman étendus sur les bancs de l'arrière. A ces rudes épreuves, que tous ambitionnent, plusieurs ne peuvent résister. Pour y mettre un terme et revenir honorablement, il faut convoyer une prise. Doit-on s'étonner si dans l'ardeur de la jeunesse quelques erreurs sont commises?

A ce service d'une rigueur extraordinaire, on substituerait la croisière par chaloupes à vapeur, ayant peu de tirant d'eau, pouvant suivre les barques arabes dans les criques et naviguant contre vent et mousson. Cette organisation ne paraît pas cependant réalisable; où trouver le charbon nécessaire? Le plénipotentiaire anglais, signalant le mal, n'a peut-être point suffisamment étudié le remède que la nature des lieux permet d'y apporter. Sa juste appréciation des choses reparaît quand il propose l'établissement d'une ligne à vapeur desservant Zanzibar. Un des titres de gloire de la Grande-Bretagne est de forcer la civilisation par le commerce, c'est-à-dire par le mutuel intérêt. Le pays, essentiellement industriel, trouve partout des débouchés en même temps qu'il demande aux contrées de produit les élémens premiers qu'il transforme. Le commerce est assuré par une communication régulière et rapide. Désormais la côte entière d'Afrique, de Gibraltar au Cap, du Cap à Port-Saïd, de Port-Saïd à Gibraltar, est divisée en escales par les lignes de paquebots anglais. Des subventions du gouvernement viennent en aide au début; bientôt après les compagnies trouvent des ressources dans leur exploitation. Des comptoirs se forment là où des habitudes commerciales ont fait naître un courant d'affaires. Les plages hantées se peuplent, et à chacune d'elles les indigènes viennent à jour fixe apporter leurs denrées et recevoir en échange les cotonnades, les articles européens qu'ils envoyaient chercher au loin. Ces transformations s'opèrent sous le pavillon de la Grande-Bretagne; elles sont plus efficaces qu'une expédition armée qui ne réprésente que la force, et n'inspire même pas la crainte à des peuplades que quelques heures de marche dérobent à toute atteinte. Ce commerce, soutenu par les lignes à vapeur, est pour le pays une cause de prestige et de puissance. En outre ces passages constans de navires amènent la surveillance de la côte et apprennent aux habitans qu'il leur suffit de produire. Déjà la zone étroite de terres cultivées au bord de la mer voit se développer le rendement. Les indigènes comprennent que la valeur de l'homme est attachée au travail qu'il fournit sur place, et non au prix que son maître peut en obtenir en le vendant.

Après avoir indiqué brièvement l'opportunité d'organiser les lignes de paquebots, qui fonctionnent en effet actuellement, sir Bartle revient aux moyens plus directs de combattre l'esclavage. « Un des meilleurs, c'est l'établissement de colonies d'affranchis en terre

ferme. » Sir Bartle voudrait la colonie soumise au contrôle des consuls anglais en même temps que régie par le souverain; l'autorité se diviserait, le consul et le sultan se prêteraient un mutuel concours, et on obtiendrait le résultat que les missionnaires catholiques et protestans ont déjà obtenu. L'erreur ici paraît manifeste. Les missions catholique et protestante ont la direction et la surveillance absolues des enfans qu'elles élèvent; le consul seul a droit d'intervenir, et non l'autorité locale; il ne peut donc se présenter de conflit. Dans la division des pouvoirs au contraire, comment une autorité ne l'emporterait-elle pas sur l'autre? Si un accord supposé peut conduire à la formation de la colonie d'affranchis, pourquoi le sultan et les agens anglais ne tenteraient-ils pas l'épreuve au cœur même du pays esclavagiste, sous leurs yeux, à Zanzibar? L'expérience serait concluante, car on ne peut considérer comme essai l'emploi de travailleurs esclaves fournis par leur maître à un industriel anglais à charge de remplacement, ni l'attribution à ce même industriel d'hommes réunis par les croisières et libérés, mais que l'obligation de travail sans contrat déterminé assimilerait au plus à des engagés. Sir Bartle Frere attache enfin une grande importance à la réunion entre les mêmes mains des pouvoirs diplomatiques et consulaires à Mascate et à Zanzibar. Suivant lui, un agent anglais devrait partager son temps et séjourner successivement dans les deux pays, s'assurer en Arabie du succès des efforts tentés à Zanzibar et devenir le médiateur des conflits qu'il aurait mission d'apaiser ou de trancher par son jugement. C'est en effet le rôle que la Grande-Bretagne a pris aux Indes avec tant de profit, et qui semble être abandonné de même à sa puissante initiative dans la plupart des contrées de l'extrême Orient.

Telles sont les opinions de l'homme d'état dont on a invoqué les lumières. Il a conçu de toutes pièces un système dont il formule sommairement les articles. L'enquête suit son cours. Ce n'est point l'enquête comme nous la pratiquons en France, où chaque témoin, entendu isolément, prépare d'ensemble une déposition dont la correction et la netteté sont les premières qualités. Ici l'important est d'arriver à la découverte de la vérité. Le procès-verbal ne vise à aucun effet de style, c'est une reproduction exacte; rien ne s'éloigne plus d'une forme littéraire. Nous suivons un interrogatoire, et le *chairman* a toutes les apparences d'un juge d'instruction, divisant soigneusement les questions, exigeant réponse précise sur le point posé. C'est la méthode pour conduire à la certitude, celle que nous employons dans notre procédure criminelle, et que nous nous étonnerions par contre de voir abandonnée par la procédure anglaise, si nous ne savions de quelles garanties cette législation, différente de la nôtre, entoure les témoins et les accusés. Si la liberté de la dé-

fense largement comprise apporte des entraves à l'action de la justice, un examen entre gens compétens n'offre pas de semblables inconvéniens. Ce qui caractérise surtout l'enquête, c'est la présence constante de ceux qui doivent y être entendus, et qui, de même que le *chairman* ou président, posent des questions et mettent en cause tel ou tel dont le témoignage porte plus utilement sur un point discuté. Dans une assemblée aussi pratique, on ne pouvait manquer de remarquer d'une part que les pays où la traite s'exerce, principalement sur la côte d'Afrique, sont d'une fertilité merveilleuse, et de l'autre que, partout où les richesses naturelles alimentaient le commerce, la traite disparaissait.

On touchait au nœud de la question. Il s'agit en effet de remplacer un commerce par un autre. Pour les articles d'importation dont une civilisation relative lui a fait connaître le besoin, tissus de coton, poudre, plomb, etc., l'indigène riverain donne en échange ses riz et son *douro;* il cultive et ne fait pas la traite. A vingt lieues de la côte, il peut encore produire les sésames, dont la valeur est assez élevée pour supporter les frais de transport; mais c'est la dernière limite : l'acheteur ne va pas plus loin; pas de demande de produits, partant pas de culture. Que devient le commerce? Dans les contrées où les éléphans sont en abondance, c'est avec l'ivoire que l'on paiera les marchandises. Dans ces contrées même, la chasse étant aléatoire, la traite subsistera; partout ailleurs elle se fera exclusivement. L'expérience ne laisse aucun doute à cet égard. Sur la route fréquentée par les caravanes, il se crée des centres où l'on vend des esclaves sans doute, mais non pas appartenant à la localité ni aux localités avoisinantes, parce que dans ces villages chacun, en vendant aux caravanes ses produits, obtient en retour ce qui lui est nécessaire. Les esclaves sont amenés de points éloignés. Le commerce, la culture, l'établissement de communications, supprimeront la traite dans les pays qui fournissent la marchandise noire, puisqu'il est impossible d'y remédier, ainsi qu'on a fait à la côte occidentale en lui fermant ses débouchés. L'abolition de l'esclavage comporte la conquête commerciale de l'Afrique, entreprise digne du génie anglais et qui est plus avancée qu'on ne se le figure. L'Afrique occidentale n'a plus de marchés; on s'attaque au nord. Les Baker vont aux lacs par l'Égypte; on a frayé la route aboutissant à ces mêmes lacs par Zanzibar. Le docteur Livingstone, que la mort est venue si malheureusement surprendre, consacrait glorieusement sa vie à l'étude des questions de cette nature. Partout la persévérance porte ses fruits; partout on gagne sur la barbarie. Du Cap on remonte à Mozambique, de l'Égypte on descend jusqu'à l'équateur, on surveille d'Aden et de Zanzibar les tribus indomptées du nord-est, Massaï, Gallas, Somalis; vienne enfin une de ces découvertes comme la terre

inexplorée en offre à ceux qui savent pénétrer ses mystères, et voilà d'un coup une contrée ouverte! Les mines de diamans de Natal en fournissent un exemple. Des travailleurs affluent, des villes se fondent, il faut nourrir tout ce monde; les besoins sont impérieux, des gains énormes sont illusoires quand la vie matérielle de chaque jour exige des dépenses également élevées. On assiste à un nouveau roman de la Californie, où l'artisan édifie sa fortune au détriment du chercheur d'or. Rêves! dira-t-on; soit, mais si l'Afrique centrale ne recèle point les trésors de la Californie, de l'Australie, du Cap ou de Natal, une magnifique végétation et un sol que tous les rapports estiment plus fertile que celui des Indes assurent, avec la nourriture d'un nombre incalculable d'hommes, l'échange de produits naturels contre les produits manufacturés de l'Europe.

En opposition avec cet avenir, le présent nous montre une population clair-semée, constamment menacée, et chez laquelle les plus forts d'un jour réduisent leurs adversaires à la servitude pour s'en faire une marchandise. S'il faut donc considérer l'homme à ce triste point de vue, il est nécessaire d'appliquer les lois économiques qui président aux transactions, avec les variations de l'offre et de la demande. Nous avons vu que le monde musulman n'a jamais renoncé qu'en théorie à rechercher des esclaves; il s'approvisionne plus ou moins facilement. Les obstacles sont-ils grands du côté de Zanzibar, les croisières sont-elles actives, l'esclave acquiert une forte valeur en pays d'arrivée, tandis que ces difficultés le déprécient au pays de provenance; mais cette dépréciation engage-t-elle les trafiquans à entreprendre un autre commerce? Nullement, car il est impossible de trouver une matière d'échange; et l'indigène n'a point intérêt à employer aux travaux de culture les esclaves qu'une guerre heureuse a mis en son pouvoir. Il les vend alors à vil prix; ce qu'il obtenait en livrant un homme, il ne l'a plus qu'avec peine en en offrant deux ou trois. Lors de la dernière croisière anglaise, coïncidant avec le séjour de sir Bartle Frere, les esclaves amenés à Quiloa, port de la terre ferme au sud de Zanzibar, ne trouvaient pas marchand à 20 francs, parce qu'au lieu de les embarquer pour Zanzibar, force était de les conduire par terre au nord dans des ports moins surveillés, et que ces marches fatigantes, subies par des hommes déjà affaiblis, devaient coûter la vie à nombre d'entre eux. Toute répression va donc contre le but philanthropique qu'on lui assigne. L'homme d'état ne voit plus qu'une chance de succès : impuissant à atteindre l'esclavage en pays musulman, cédant devant les besoins impérieux auxquels la traite donne satisfaction en Afrique, il ne lui reste plus qu'à entreprendre de civiliser l'Afrique ou de l'occuper. C'est la conclusion à laquelle sir Bartle Frere est logiquement conduit lorsque, interrogé sur l'efficacité des

mesures qu'il propose, il révèle enfin toute sa pensée dans ces paroles, qui renferment évidemment la solution du problème : « vous pouvez arrêter la traite par la force ; mais vous n'obtiendrez qu'un temps d'arrêt momentané, tant que le commerce n'aura pas pris à la côte orientale d'Afrique l'extension qu'il a reçue à la côte occidentale. »

IV.

Comment s'expliquer que des vues si sages n'aient pas été fidèlement suivies? Les résolutions du comité d'enquête, conçues dans un esprit modéré et s'inspirant des besoins du pays qu'on se proposait d'amener à l'abolition de l'esclavage, ne semblent pas avoir déterminé la ligne de conduite du plénipotentiaire de sa majesté britannique. Sir Bartle, le promoteur de l'enquête, le négociateur choisi pour traiter à Zanzibar, était porteur de lettres adressées au sultan par la reine, par lord Granville et par le gouverneur-général des Indes. Aux conseils que donnaient la souveraine et le vice-roi s'ajoutaient les injonctions du ministre des affaires étrangères, déclarant qu'en cas de refus de la part du sultan on n'hésiterait pas à passer outre. Dans le traité proposé, il n'était plus question de la tolérance d'entrée d'un certain nombre d'esclaves à Zanzibar pendant un délai à fixer, précédant la mise en vigueur ; le premier article mentionnait sans condition que le transport des esclaves serait interdit aussi bien des états de Zanzibar aux pays étrangers que de la côte d'Afrique dépendant de Zanzibar à Zanzibar même. Suivaient des clauses édictant la fermeture des marchés publics à esclaves dans les états de Zanzibar, prescrivant au sultan la sauvegarde des affranchis et engageant d'autre part le gouvernement de la reine à veiller à ce que les sujets indiens ne fussent pas possesseurs d'esclaves. En réalité, il n'y avait contestation que sur le premier article. Le sultan, dont le territoire avait été récemment dévasté par un cyclone, se refusait à interdire immédiatement l'introduction d'esclaves, au moment où le remplacement annuel devait être considérable, attendu que les habitans étaient obligés d'employer aux cultures à entreprendre plus de bras que n'en exigeaient des plantations d'arbres en plein rapport, — cocotiers et girofliers qui naguère donnaient à l'île un aspect si riant. C'était si bien la pensée du souverain indigène qu'après avoir discuté le traité que lui soumettait sir Bartle dès son arrivée, le 12 janvier 1873, il autorisait le consul anglais à écrire le 8 février au plénipotentiaire absent : « Je crois que le sultan serait heureux de signer le traité, s'il lui était permis de ne l'exécuter complétement que dans un certain nombre d'années pendant lesquelles l'entrée annuelle des esclaves serait

limitée au chiffre de 3,000. » A cette ouverture si conciliante, il ne paraît pas pourtant qu'aucune suite ait été donnée. Exagérant même la rigueur du traité, qui comportait un délai avant la mise en vigueur, le plénipotentiaire sommait le sultan d'avoir à se déclarer « par oui ou par non. » Le recueil de la correspondance ne mentionne pas cette communication, qui ne nous est connue que par la réponse du sultan en date du 11 février 1873.

Les négociations étaient rompues, et l'on ne songeait plus qu'à contraindre le sultan par des mesures qui devaient avoir leur effet six mois après. Sir Bartle organisa à Mascate le plan de campagne. Le sultan de Mascate cédait au gouvernement anglais la créance litigieuse des arrérages accumulés de la dette annuelle des 40,000 piastres; opposition fut mise entre les mains du fermier de la douane, sujet anglais, sur les revenus du sultan; en attendant, l'escadre veillait à ce qu'aucun esclave n'entrât à Zanzibar, qu'elle bloquait. Les articles du traité étaient exécutés, et avec aggravation, avant qu'il ne fût signé. Enfin le plénipotentiaire menaçait d'ordonner un blocus effectif, qui interdirait l'accès de l'île à tout navire et exposerait le sultan aux réclamations et aux représailles des puissances européennes dont les nationaux auraient à souffrir. Le sultan, en face d'un pouvoir sans limites et sans contrôle, privé de tout appui, signait le 5 juin 1873 le traité présenté par sir Bartle Frere, mais dont on avait retranché la clause favorable du délai d'exécution.

Le traité signé, il fallait en garantir les stipulations. Naturellement il ne fut pas question de laisser ce soin au sultan. Saïd-Bargach était aussi impuissant à empêcher l'importation des esclaves à Zanzibar en 1873 que son père l'avait été d'en empêcher l'exportation en 1842. Le gouvernement anglais continuera de veiller avec ses flottes à l'observation de la parole donnée. Cela doit être, et tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans le cas où la répression ne réussirait pas, il ne faudrait pas accuser le sultan. Si pourtant les griefs invoqués de la complicité du sultan dans les opérations de la traite se reproduisaient sous une nouvelle forme et motivaient une ingérence de plus en plus profonde dans les affaires du pays, ne devrait-on pas faire justice d'argumens soutenus avec plein succès jusqu'ici? Quelques années, quelques mois, nous séparent du moment où les hommes d'état anglais constateront le peu d'efficacité des remèdes qu'ils ont tenté d'appliquer. Cependant il est difficile de s'arrêter dans la voie suivie; à la protection des îles contre l'introduction des esclaves, protection peu aisée à quelques lieues du continent, il faudra ajouter la surveillance de la côte, non point par des bâtimens qu'un coup de vent force à gagner le large, mais par des établissemens fixes aux points connus d'embarquement. On s'occupe de les déterminer. M. Elton, vice-consul d'Angleterre, s'est

rendu sur la côte, il a suivi les routes tracées par les caravanes de nègres, il a constaté que toutes se dirigeaient maintenant vers le nord, mais il n'a pu indiquer leur destination. D'autre part, son rapport donne un tableau navrant des misères des malheureux esclaves; il évalue à 75 pour 100 la perte sur les hommes, réduits déjà, au dire du docteur Livingstone, des quatre cinquièmes du nombre primitif à leur arrivée sur la côte. Ces chiffres sont effrayans. Que faire? Pour s'opposer à l'embarquement, il faudrait occuper une immense étendue de côtes. Est-ce possible? Ne valait-il pas mieux tolérer pendant quelques années encore l'introduction des esclaves à Zanzibar, admettre un régime transitoire, réduire successivement le nombre des travailleurs, et, puisqu'un courant de commerce était établi, ne pas l'interrompre d'un seul coup, le modérer, le surveiller, intéresser les propriétaires et les conduire à se passer du recrutement annuel? La contrainte ne peut au contraire qu'être aggravée. Dans cet ordre d'idées, on est légitimement amené de l'intervention à l'occupation. Aucune mesure ne sera satisfaisante hormis la prise de possession. Cette perspective ne semble pas effrayer la Grande-Bretagne, qui trouverait dans l'Afrique tropicale les richesses dont elle a tiré si grand parti aux Indes. Il n'est plus à propos de songer à la retenir; il serait politique de l'aider et de déterminer d'abord la part qui nous reviendrait dans l'alliance. La situation de la France justifie cet intérêt.

On fait peu de cas chez nous des colonies, et nous nous sommes tenus à l'écart depuis 1840. Internés dans les îles, qui n'ont que de rares communications entre elles, nous nous habituons à dédaigner nos propres possessions. Nous n'avons ni le Cap, ni la colonie de Natal; nous abandonnons l'établissement de Bab-el-Mandeb, à peine formé; il nous reste pourtant la Réunion, plus grande que Maurice, Sainte-Marie de Madagascar et Nossibé, d'où nous avons accès à Madagascar, Mayotte, dans le groupe des Comores, plus voisine de Zanzibar que ne l'est l'île anglaise la plus rapprochée, Mahé des Seychelles. Dans toutes ces îles, françaises ou anglaises, les coutumes, la langue, sont françaises. La plus importante, Maurice, est régie, comme Mahé, par nos lois; les actes de la justice sont dressés en français, si la sentence du juge est rendue en anglais. Faut-il un fait significatif, auquel on a prêté peu d'attention? Une reine de Mohélie, petite île voisine de Mayotte, vient à Paris pour soutenir je ne sais quelle réclamation. Cette souveraine parle le français, et l'on trouve cela bien naturel sans doute, si l'on remarque que les traditions françaises se sont perpétuées là comme elles se sont conservées à la Nouvelle-Orléans ou au Canada. Convenons donc, dût-il en coûter à notre modestie, que dans cet Océan indien, dans ces pays dont on ne s'occupe point, nous avons laissé des souvenirs qui

sont des auxiliaires, et sachons en tirer parti. Puisque l'emploi de la force a prévalu et que nous devons renoncer à demander à la civilisation, lente dans son action, l'ouverture de l'Afrique et l'acquisition de ses richesses, entrons résolûment dans une nouvelle voie, ne nous isolons pas, ne protestons pas en faveur de l'indépendance du pays, vain mot, ne fermons pas les yeux à l'évidence, et comprenons que, sous le couvert de cette indépendance, une organisation anglo-indienne menace de prendre la place qui nous est due. Les événemens sont prochains, il faut s'associer à une entreprise qui a pour but la régénération de l'Afrique par les Européens et non plus par les populations, qu'on ne tente pas d'éclairer.

Sans doute un rôle plus noble était réservé à l'influence européenne. Voici une contrée où, dans une certaine zone du moins, le voyageur se fraie sa route avec pleine sécurité. Il trouve appui auprès des Arabes, dont il dénonce le trafic, empressement à le servir de la part des indigènes, qui le considèrent comme un être d'une race supérieure. Européen, il séjourne de longues années, comme l'illustre Livingstone, au milieu de peuplades qui le respectent, sans que le prestige de la nation et l'appareil de la puissance le protégent. Au contraire, il s'avance sans inquiétude dès qu'il n'inspire pas de crainte. Est-il explorateur, il fraie de nouvelles routes; négociant, il suit les voies tracées par les caravanes. Sa mission est de découvrir et de civiliser. Combien la première de ces nobles tâches a été mieux remplie que la seconde! C'est qu'on ne civilise qu'avec les bienfaits de la civilisation, et non par autorité ni même par persuasion.

L'initiative privée avait été mieux inspirée que la politique des gouvernemens. Des missions religieuses se sont établies à Zanzibar, et l'une d'elles, la mission catholique française, après de grands efforts, a réuni et converti près de cinq cents élèves, garçons et filles. Montrer aux Arabes ou aux indigènes les beautés du christianisme était malaisé; on s'est attaché à faire juger des chrétiens par leurs œuvres. A Zanzibar, des ateliers sont installés : forgerons, menuisiers, charpentiers travaillent avec ardeur sous la direction des pères et des frères du Saint-Esprit. Des ouvriers instruits et laborieux reçoivent les commandes, entreprennent les travaux les plus difficiles, qui nécessitaient naguère l'emploi d'ouvriers européens engagés à grands frais. De l'autre côté du chenal, à Bagamoyo, une véritable colonie agricole s'est fondée sur de vastes terrains donnés par le sultan. Les adultes sont occupés suivant leurs aptitudes; parvenus à un certain âge, ils sont mariés et reçoivent avec la case attribuée au jeune ménage un champ à défricher. Là comme à la ville, l'établissement a formé ses corps de métiers, à qui il doit d'élégantes constructions, chalets, salles d'étude, réfectoires, que do-

mine, au sommet d'une colline, la chapelle surmontée d'une croix. L'aspect est celui d'un de ces villages coquets où chacun embellit sa demeure; puis on est ému à la pensée de la somme de persévérans labeurs auxquels sont dues ces transformations de terrains incultes en terres de plein rapport, de cases infectes en élégantes maisons, d'esclaves en hommes libres et intelligens. Avec le travail vient la gaîté, qui résiste aux cruelles épreuves, tantôt du choléra, plus tard d'un cyclone, qui n'épargna pas un arbre, pas une construction. Deux années ne se sont pas écoulées depuis cet épouvantable sinistre, et le village s'est relevé de ses ruines plus florissant que jamais. Quel exemple pour les travailleurs appelés à l'aide et pour les indigènes du voisinage! En même temps tout ce monde est instruit dans la religion, parle, lit et écrit le français; les études ne sont pas négligées, les arts d'agrément trouvent même leur place. Les noirs ont l'instinct musical, révélé par ces chants qui, improvisés par un auteur anonyme, courent dans toute la ville. C'est sur l'air adopté par la mode que le nègre racontera l'anecdote du jour. A Zanzibar, le chant du passant est la gazette, l'expression de l'opinion publique qui ne connaît pas d'entraves. Nos religieux de Bagamoyo ne laissent pas perdre cette indication. La musique vocale et instrumentale est en grand honneur. Aux jours de réception, quand un bâtiment signalé en mer annonce une visite, la mission entière se dirige vers le rivage par le chemin de 2 kilomètres qui descend en ligne droite du chalet principal. Le bâtiment est mouillé au large au-delà de la centaine de récifs que franchissent les embarcations. Il faut du temps pour gagner la terre. A peine les visiteurs ont-ils quitté vivement le canot que les cuivres éclatent en fanfares. Tout le pays est là jouissant de votre surprise. Des cris de bienvenue se font entendre; on se met en marche, musique en tête; les garçons, vêtus de pantalon et blouse bleue serrée à la taille, coiffés d'un chapeau de paille, ont une tournure leste et pimpante qui contraste avec la misère de la foule accourue. La route toute bordée de fleurs semble avoir une parure de fête. A l'extrémité, de chaque côté de la haie qui forme enceinte, sont rangées les filles en robes bleues, bonnets et fichus éclatans de blancheur, et les modestes et vaillantes sœurs aux traits fatigués par la fièvre, saluant d'un doux sourire. Qui donc n'oserait alors avouer un moment d'émotion?

Les religieux ont entrepris et mené à bien une œuvre de moralisation chrétienne et de civilisation. Les services qu'ils ont rendus et qu'ils rendent constamment, après avoir surmonté la défiance, leur ont concilié les sympathies en pays musulman. Ces services sont plus recherchés en raison de l'état primitif de ceux auxquels

ils les consacrent. De Bagamoyo, où la mission occupe de nombreux travailleurs et répand ses bienfaits sur les malheureux, sa réputation l'a précédée dans l'intérieur, où elle retrouvera partout ses ouvriers nomades et ses pauvres reconnaissans. Son but est de pénétrer; chacun de ses établissemens n'est qu'une étape. Devant cette action persistante, cette volonté qui ne faiblit pas, ces résultats acquis, ne peut-on pas espérer que nos missionnaires contribueront puissamment à préparer l'accès de l'Afrique?

Si la religion chrétienne vient s'adresser, comme à ses premiers jours, aux pauvres et aux déshérités, elle prépare le renouvellement d'une société par la morale et le travail. C'est une œuvre de conviction et d'abnégation. Les gouvernemens ne disposent pas de ces moyens, ils ne peuvent que leur demander un appui. Leur but est le progrès, leur moyen d'action l'intérêt. Ils entendent rendre productives les richesses d'une contrée; ils veulent qu'un immense marché fournisse des produits naturels qu'on paiera en produits industriels. Cette préoccupation légitime dirige surtout la Grande-Bretagne, dont les hommes politiques, ne cédant plus à ces sentimens passionnés qui naissent de la résistance, comprendront bien vite qu'en l'état de leur industrie sans rivale, civiliser, c'est conquérir. Qu'importe à la Grande-Bretagne l'acquisition d'une nouvelle colonie? Ce qui lui importe, c'est de développer son commerce, de se créer de nouveaux débouchés. Ce qu'elle a fait dans cette vue aux Indes, qu'elle l'encourage ici; nul ne s'y oppose. Si l'Angleterre prenait Zanzibar, son premier soin serait de jeter sur la côte les rails d'un chemin de fer. Pourquoi tarder? Le souverain, à qui cette idée était suggérée, ne l'avait-il pas adoptée tout d'abord avec un sens pratique qu'on trouve rarement chez un Arabe? Ici il faut renoncer à établir des routes inutiles, puisque les animaux de charge, succombant à la piqûre des mouches *tsètsé*, ne peuvent traverser qu'une zone de 30 à 40 lieues à partir du rivage de la mer. A défaut d'animaux de charge ou de charrois, les nègres porteurs n'ont besoin que d'un étroit sentier; chacun d'eux porte environ 50 livres. Que l'on calcule ce qu'un homme dépense de force pour pousser un chariot sur rail, et l'on verra qu'avant même que la vapeur entraîne des wagons sur la route d'Oujiji il y aurait beaucoup à gagner au chemin de fer dans son acception primitive. Ne cessons donc pas de le dire, quelques kilomètres de lignes de fer prépareront ce que n'ont pu atteindre les comités anti-esclavagistes ou les philanthropes : avec l'accès de l'Afrique centrale, l'abolition de l'esclavage.

P.-D. Thouvenin.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN ITALIE

I.

Devenue maîtresse d'elle-même après les événemens mémorables qui lui ont fait conquérir son unité, l'Italie a pensé avec raison qu'un de ses premiers besoins était de réformer complétement son enseignement public, afin de le mettre en harmonie avec les nouvelles institutions sociales et politiques qu'elle s'était données. Ce n'était pas une tâche facile : la question de l'instruction publique, indépendamment des difficultés générales qu'elle rencontre dans tous les pays de l'Europe, en offrait de particulières à l'Italie. Les nombreux états dont devait se composer le nouveau royaume avaient été soumis à des régimes et à des gouvernemens si divers qu'il était impossible d'établir quelque unité dans la législation sans avoir à lutter contre les obstacles que rencontrent toutes les tentatives lorsqu'elles ont pour but de faire disparaître des habitudes qu'un long usage semble avoir consacrées.

La plus grande difficulté qu'aient eu à surmonter tous les ministres qui depuis 1859 ont été placés à la tête de l'enseignement public a été de restituer à la société laïque une place occupée presque exclusivement par les congrégations religieuses. Nulle part la lutte engagée contre l'influence cléricale n'a été plus vive qu'en Italie, car nulle part le clergé ne possédait une plus grande puissance, et l'on pouvait prévoir avec quelle énergie et quelle persévérance il chercherait à la conserver. La question de l'enseignement public se rattache nécessairement à celle de la séparation de l'état et de l'église, et c'est sur cette question que la lutte s'est engagée entre les partisans du régime nouveau et les défenseurs des institutions du passé.

En étudiant les documens nombreux qui constatent les efforts du gouvernement italien pour reconstituer l'enseignement à tous ses degrés, depuis la salle d'asile jusqu'aux universités, nous nous trouvons en présence de la plupart des questions qui depuis plusieurs années s'agitent en France. Il importe de signaler les efforts d'un pays voisin ayant à soutenir une lutte à laquelle nous ne pouvons nous-mêmes nous soustraire. Ce n'est pas sans doute ici le lieu de suivre dans tous leurs détails les innombrables réformes qui se sont accomplies dans la péninsule italienne; il nous suffira de mettre en lumière les points les plus essentiels de ces réformes, et surtout de faire apprécier l'esprit général qui les a inspirées. Le grand travail de réorganisation qui se poursuit en Italie depuis dix ans, et qui est encore en ce moment l'objet de plusieurs lois soumises à l'adoption des chambres italiennes, ne peut manquer d'intéresser toutes les personnes qui attendent en France le moment où la lutte des partis aura cessé de mettre en suspens l'étude calme et réfléchie des réformes à introduire dans notre système d'enseignement public.

La plupart des décrets publiés successivement par le gouvernement italien et des lois votées par le parlement ont eu pour point de départ la loi du 13 novembre 1859, présentée par le ministre Casati; elle réorganisait l'enseignement public dans le Piémont et la Lombardie, elle déterminait les attributions de l'administration centrale et des administrations locales préposées à l'instruction publique, elle réglait l'enseignement primaire, celui des facultés, des gymnases, des lycées, des écoles techniques et des écoles normales. Un des articles de cette loi imposait au ministre de l'instruction publique l'obligation de présenter tous les cinq ans un rapport général sur la situation des écoles de tous les degrés dans les différentes parties du royaume. Une première enquête fut faite en 1865 par le conseil supérieur : elle donna lieu à un rapport extrêmement intéressant de son vice-président, M. C. Matteucci, qui, soit comme ministre, soit comme publiciste, soit comme membre du conseil supérieur, a pris une part considérable à toutes les mesures proposées par le gouvernement italien pour la réforme de l'instruction publique (1). Plus tard, le sénat, dans sa séance du 22 juin 1868, ordonna une enquête spéciale sur l'intruction primaire. Les membres chargés de cette enquête furent MM. le comte Mamiani, Michel Amari, Berti, Tenca, Spaventa, Bonghi, Villari et Buonazia. Déjà de nombreux tableaux statistiques avaient été publiés en 1865 et en

(1) La vie de cet homme d'état, que notre Institut de France comptait au nombre de ses membres correspondans les plus actifs et les plus distingués, a été retracée dans un ouvrage ayant pour titre *Carlo Matteucci e l'Italia del suo tempo*, Rome 1874.

1866 par le gouvernement italien sur les établissemens d'instruction primaire publics et privés, les gymnases, les lycées, les instituts techniques, les maisons d'éducation fondées et entretenues aux frais d'associations laïques et religieuses (1). L'enquête ordonnée en 1868 a donné lieu, sur l'instruction élémentaire, à trois grands rapports publiés successivement en 1869, 1870 et 1872.

L'Italie a trouvé beaucoup plus de facilités pour la réorganisation de ses universités et de ses établissemens d'instruction secondaire que pour celle de l'enseignement élémentaire. Là, tout était à créer en quelque sorte; c'est à peine si la société laïque s'en était sérieusement occupée. Les gouvernemens l'avaient abandonnée au clergé, qui malheureusement n'avait pas mieux accompli cette tâche qu'il ne l'avait fait dans les autres états de l'Europe catholique. Dans son ouvrage sur l'*Instruction du peuple*, M. de Laveleye fait observer que dans le royaume de Naples les membres de la commission supérieure de l'enseignement public étaient des dignitaires de l'église ou des personnes alliées à quelque congrégation religieuse. « Le grand-conseil de l'université était composé de membres appartenant aux ordres monastiques, et c'étaient ces ordres qui fournissaient presque tous les maîtres aux écoles primaires. L'enseignement secondaire était aux mains des jésuites. A Parme, la duchesse avait confié l'enseignement primaire aux frères, et l'enseignement secondaire et supérieur aux jésuites. A Modène, c'était la congrégation de Saint-Philippe de Néri qui dirigeait l'instruction. En Toscane, les lois anciennes avaient consacré l'indépendance du pouvoir civil et contribué à répandre l'instruction laïque; mais pendant la réaction qui suivit 1849, un décret du 30 juin 1852 avait abandonné l'enseignement à la direction suprême de l'épiscopat. En Lombardie, le fameux concordat autrichien de 1855 avait donné à l'église les mêmes prérogatives. Ainsi, dans tous les états italiens, successivement réunis au Piémont, le gouvernement trouva l'enseignement abandonné à la direction du clergé séculier et régulier, et il est à remarquer que l'ignorance était d'autant plus générale et plus épaisse que cette domination était plus ancienne et plus exclusive. »

Quelques indications que j'emprunte soit à trois lettres écrites en 1864 au marquis Gino Capponi par M. C. Matteucci, soit à un important rapport adressé en 1865 au roi Victor-Emmanuel par le ministre Natoli, montreront combien il a déjà fallu d'efforts et combien il en faudra encore pour élever l'enseignement populaire en

(1) *Documenti sulla Istruzione elementare nel regno d'Italia*, 3 forts volumes in-8°; — *Sulle condizioni della publica Istruzione nel regno d'Italia*, Milano 1865, 1 vol. in-4°.

Italie au niveau de celui des autres nations européennes, et pour combattre la profonde ignorance où étaient plongées les populations des provinces annexées au Piémont, surtout celles de l'ancien royaume de Naples. M. Matteucci comptait, sur 1,000 individus, 350 illettrés dans le Piémont et la Lombardie, 470 dans l'Émilie, la Toscane, les Marches et l'Ombrie, 802 dans le royaume de Naples et de Sicile. La proportion pour les femmes était bien plus effrayante : 450 sur 1,000 dans le Piémont et la Lombardie, — 593 dans l'Émilie, la Toscane, les Marches et l'Ombrie, — 938 dans le royaume de Naples et de Sicile, c'est-à-dire 94 pour 100.

A la même époque, le nombre des écoles et des enfans de cinq à dix ans qui fréquentaient ces écoles était évalué comme il suit :

Provinces.	Population.	1 école pour
Piémont et Lombardie.	7,106,211 habitans.	521 habitans.
Marches, Ombrie, Émilie, Toscane.	5,338,149 habitans.	1,407 habitans.
Naples et Sicile.	8,778,980 habitans.	2,484 habitans.

Provinces.	Enfans des deux sexes.	Enfans à l'école.	1 enfant à l'école pour
Piémont et Lombardie.	747,083	547,432	13 habitans.
Marches, Ombrie, Émilie, Toscane.	620,164	127,654	42 habitans.
Naples et Sicile.	977,846	120,260	73 habitans.

M. Natoli avait constaté en 1855 que dans la Basilicate 912 habitans sur 1,000 étaient complétement illettrés.

Comment les Italiens ne se seraient-ils pas estimés heureux d'être délivrés d'un régime qui n'avait fait reposer son autorité que sur la grossière ignorance où il laissait croupir les populations? Le mal causé par la politique imprévoyante et fausse des gouvernemens qui supposent que les peuples les moins éclairés sont les plus faciles à gouverner ne pouvait être combattu que par une intervention active et infatigable du gouvernement nouveau. Abandonnées à elles-mêmes, ces riches et fertiles provinces qu'habitaient des populations intelligentes, mais incapables de faire le moindre effort pour sortir de leur torpeur traditionnelle, auraient été pendant de longues années plongées dans l'ignorance, et l'instruction populaire aurait couru risque d'offrir longtemps à la statistique des chiffres tout aussi affligeans. Le gouvernement, en créant partout des écoles au nom de la société laïque devenue prépondérante, n'a pas eu seulement à encourager partout les efforts de l'initiative privée; il lui a fallu soutenir une lutte obstinée contre le clergé, qui a considéré comme une usurpation criminelle, comme une violation de ses droits, les prétentions de l'autorité civile, déterminée à prendre désormais en main la direction de l'instruction publique.

Les mémorables discussions qui ont eu lieu pendant le mois de janvier 1874 dans le parlement italien donneront une idée des questions qu'embrassait le projet de loi présenté par M. Scialoja pour une complète réorganisation de l'instruction primaire. Très énergiquement soutenue par le ministre et par le rapporteur, M. Correnti, la loi a été repoussée à une faible majorité (140 voix contre 107), par suite de l'impossibilité où s'est trouvé le gouvernement de donner une égale satisfaction aux deux fractions de la chambre, partant l'une et l'autre d'idées diamétralement opposées sur les principes mêmes de la loi. Il faut espérer que plusieurs de ses dispositions reparaîtront dans les projets de loi que les successeurs de M. Scialoja ne pourront manquer de soumettre au parlement italien. Elle introduisait dans l'organisation de l'enseignement primaire des améliorations qui avaient reçu de la chambre une approbation unanime. Un de ses bienfaits les plus notables était l'élévation des émolumens des instituteurs et des institutrices.

De toutes les questions relatives à l'organisation de l'instruction publique, il n'en est pas de plus importante et en même temps de plus délicate que celle de l'enseignement religieux dans les écoles. M. Capponi, ministre de l'instruction publique, avait en 1867, dans un rapport adressé au roi, exposé quelques-unes des difficultés que soulève la solution de ce problème. « Les principes qui président aujourd'hui à l'organisation et au développement de la société civile et à la vie politique de la nation, disait-il, font envisager cet enseignement tout autrement qu'on ne l'a fait dans les siècles passés. Il s'est opéré une grande révolution dans les rapports de l'église et de l'école. Nous croyons que la société civile doit elle-même développer ces principes et les mettre en pratique, et qu'elle est peu propre à enseigner la religion; mais, après avoir affirmé le principe de la séparation, il reste d'un côté à rechercher les moyens d'assurer le respect de la liberté, et de l'autre à donner satisfaction aux aspirations des populations qui lui semblent opposées : le parlement seul pourra concilier tous les intérêts. »

L'article 16 de la loi Scialoja substituait dans les états une sorte d'enseignement moral et politique à celui de la religion; il devait soulever et il a soulevé en effet de vives controverses. « Dans toutes les écoles primaires, y était-il dit, devront, conjointement avec les premières notions des plus essentielles institutions de l'état, être enseignées les maximes de justice et de morale sociale sur lesquelles celles-ci sont fondées. A cet effet sera rédigé et rendu obligatoire dans tout l'état un petit manuel approuvé par le gouvernement, ouï le conseil supérieur. » M. Bortolucci avait proposé la suppression des mots *de morale sociale*. « Si par morale sociale,

disait-il, on entend celle que contient le catéchisme chrétien, qui doit être le vrai manuel pour l'enseignement, il est inutile qu'il y ait dans l'article les mots dont je demande la suppression. Que s'il ne s'agit pas de la morale du catéchisme, comment peut-on approuver un article qui parle d'une morale inconnue? La proposition du ministre et de la commission est au moins étrange... En résumé, que veut-on? On veut substituer à la religion le rationalisme, et il est bon que tous le sachent : sans la concurrence du clergé, il n'y aurait pas en Italie 43,000 écoles; sans tant de bons prêtres, les communes se trouveraient dans l'impossibilité d'exécuter la loi sur l'enseignement. Que les syndics répondent et disent si, sans le clergé, tant d'écoles auraient pu être ouvertes. » M. Cairoli, se plaçant à un point de vue tout opposé, avait proposé l'amendement suivant : « les communes sont libres de supprimer l'enseignement religieux dans les écoles. » — « Après avoir proclamé la séparation de l'église et de l'état, disait-il, comment peut-on maintenir l'enseignement religieux dans les écoles? Devant l'état libre, il n'y a pas de croyans, il n'y a que des citoyens. On doit laisser le catéchisme dans les églises et dans les familles. Quand on proclame un principe, on doit en subir aussi les conséquences. » Il est facile de voir pourquoi les députés de l'Italie se sont trouvés dans l'impossibilité de s'entendre sur ce point délicat.

Il faut remarquer qu'aucune prescription légale n'a abrogé ni l'article 315 de la loi du 13 novembre 1859, qui indique l'enseignement religieux comme devant faire partie de l'instruction primaire au premier degré, ni l'article 2 du règlement du 15 septembre 1860, portant que les parties du catéchisme qui devront être étudiées dans chaque classe seront déterminées selon les différens diocèses du royaume par le conseil provincial. Quelques communes ayant plus tard supprimé dans leurs écoles l'enseignement de la religion, le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises que, tout en respectant la liberté de conscience, on devait se conformer aux dispositions de la loi et des règlemens, et qu'il appartenait non aux communes, mais aux pères de famille, de sauvegarder pour leurs enfans la liberté de conscience, qu'en conséquence c'était à eux à déclarer si leurs enfans doivent ou non prendre part à l'enseignement religieux.

L'instruction obligatoire avec une sanction pénale a trouvé dans le parlement plus d'un contradicteur. Ceux qui ont combattu le plus vivement la plupart des dispositions nouvelles introduites dans la loi de 1859 ont soutenu que l'obligation est une violation de la liberté et de l'indépendance du père de famille, et que les familles pauvres, sur lesquelles pèserait particulièrement cette contrainte,

ont besoin, avant tout, de faire apprendre un métier à leurs enfans. Il faut qu'ils produisent et qu'ils produisent de bonne heure. C'est leur faire perdre un temps précieux que de les envoyer aux écoles. Avant de déclarer l'enseignement primaire obligatoire pour tous, il faudrait s'assurer que les écoles sont assez nombreuses, les maîtres suffisamment instruits, et les communes assez riches pour faire les frais de l'instruction primaire et se passer d'une rétribution; il faudrait trouver sur-le-champ 15,000 instituteurs et fonder 15,000 écoles nouvelles. Le ministre créera facilement une caisse; mais il trouvera moins facilement les fonds pour l'entretenir.

On a fait observer que dans les dix années précédentes le nombre des écoles s'était accru dans une proportion surprenante, sans que les familles eussent été contraintes d'y envoyer leurs enfans. Les écoles élémentaires publiques et privées étaient en 1862 au nombre de 28,490, en 1872 de 43,380; les élèves qui les fréquentaient étaient en 1862 au nombre de 801,202, en 1872 de 1,717,351; les instituteurs et les institutrices, qui en 1862 étaient au nombre de 28,173, étaient en 1872 de 43,505, de sorte qu'en dix années les écoles se sont accrues de 14,890, les maîtres de 15,331 et les élèves de 916,179. Les écoles du dimanche et celles du soir, très rares en 1862, avaient en 1872, les premières 5,000 maîtres et 150,000 élèves, les secondes 11,000 maîtres et environ 400,000 élèves.

Cette splendide et pacifique victoire sur l'ignorance avait été remportée sans qu'on eût eu besoin de recourir à cette contrainte légale que l'on doit considérer comme portant atteinte aux droits et à l'indépendance des familles. « Supposons, ajoutait-on, qu'en 1877 la loi ait produit son effet; nous aurons 50,000 écoles au lieu de 38,000, et 4 millions d'élèves au lieu de 1 million 1/2; mais où trouvera-t-on les instituteurs et les institutrices? Quel sera le degré de leur instruction et que vaudra l'enseignement? »

MM. Scialoja, Correnti, Cairoli, ont répondu à ces objections. S'il faut respecter la liberté du père de famille, on ne doit le faire que dans les limites de la justice et de l'utilité sociale. L'ouvrier ne peut considérer son enfant comme un outil qu'il brise, si cela lui convient; il ne lui est pas permis de tuer l'intelligence de son enfant. D'ailleurs la loi de 1859 et le code civil imposent l'obligation de l'instruction. L'état a récemment fait disparaître par son utile intervention le trafic honteux, déshonorant pour l'Italie, dont étaient l'objet de malheureux enfans livrés par leurs parens eux-mêmes pour être transportés à l'étranger, où ils couraient les rues en mendiant au profit de leurs indignes acheteurs! Son ingérence n'est donc pas tout à fait inutile. Forcer les pères à faire instruire leurs

enfans, c'est rendre aux uns et aux autres, ainsi qu'à la société, un immense service. La loi proposée concilie l'obligation avec la liberté, puisqu'elle laisse aux familles le choix des écoles. L'état n'impose nullement celles qu'il fonde : à côté des écoles qu'établissent les communes, tous les citoyens ont le droit d'en fonder d'autres. Quant à l'insuffisance des ressources financières, M. Scialoja soutenait qu'elle est moins réelle qu'on ne l'avait prétendu. L'on ne créera pas tout d'un coup 15,000 écoles et autant de maîtres; c'est avec l'aide du temps que se réaliseront les améliorations dont la nouvelle loi contient déjà le germe.

Les argumens tirés de l'insuffisance des ressources financières de l'Italie sont ceux qui ont fait sur la chambre le plus d'impression. Il est évident en effet que la gratuité de l'enseignement, augmentant considérablement le nombre des écoles et celui des élèves, exigera de la part des communes des dépenses plus considérables, et de la part du gouvernement de plus fortes subventions; mais l'immense bienfait qui résultera de la diffusion des connaissances utiles ne mérite-t-il pas d'être acheté au prix des plus grands sacrifices, et n'y a-t-il pas une foule de dépenses moins urgentes qu'il serait possible de restreindre? »

M. de Sanctis s'est attaché particulièrement à combattre les dispositions qui conféraient aux communes des attributions considérables. « Il ne faut, dit-il, compter ni sur leur zèle ni sur leur intelligence : elles ont besoin d'être dirigées. Si en Prusse chaque commune s'occupe activement de la surveillance de l'instruction primaire, c'est qu'elle est puissamment secondée par les ministres du culte. » M. Scialoja a répondu « qu'il y a sur ce point, entre l'Italie et la Prusse, une grande différence. Si le clergé prussien favorise et a toujours favorisé le développement de l'instruction populaire, il n'en est pas ainsi du clergé catholique en Italie. Le gouvernement ne peut compter sur son appui, puisqu'il trouve au contraire chez lui une opposition systématique à tous ses efforts pour combattre l'ignorance. La société laïque est donc obligée de se passer d'un concours qui lui est refusé, et que d'ailleurs elle ne demande pas. Elle sait que le clergé, qui aujourd'hui réclame la liberté illimitée de l'enseignement, ne la désire que pour reprendre la direction de l'instruction publique et l'enlever à cette société laïque, qui est heureusement bien déterminée à ne plus s'en dessaisir. » Le sentiment exprimé par M. Scialoja s'est manifesté de la manière la plus accentuée, non-seulement dans les chambres, mais encore dans toute l'Italie. M. Correnti a été jusqu'à dire, en répondant à M. Lioy : « Moi aussi, je suis partisan de la liberté; mais je n'admets pas la liberté laissée aux membres du clergé de corrompre les âmes et les

corps de nos enfans, de jeter dans leur esprit les germes de la superstition, de leur inspirer la haine de nos institutions et le mépris des plus nobles choses et des principes les plus saints. » La chambre a couvert ces paroles d'applaudissemens.

M. Correnti avait établi, dans un rapport fait au parlement le 10 juin 1873, qu'il y a encore en Italie 9,000 écoles tenues par le clergé. Plusieurs communes ont confié les leurs aux frères, aux sœurs converses, à des chapelains, à des curés. Les 360,000 élèves que ces écoles réunissent reçoivent une éducation bien inférieure à celle des écoles laïques. Outre ces 9,000 écoles, il y a, sans compter celles de la province de Rome, 570 pensionnats de filles au pouvoir des congrégations religieuses, ayant 2,723 maîtresses, 17,158 pensionnaires et 11,937 externes. Dans tous ces établissemens la discipline est mauvaise, l'enseignement des plus médiocres, et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que l'on y professe un grand mépris pour les nouvelles institutions politiques qui régissent l'Italie.

Les Italiens pensent que le peu de progrès accompli dans un grand nombre d'écoles rurales est dû en grande partie à la difficulté de se procurer de bons maîtres, qui a pour cause principale la malheureuse condition où se trouvent les instituteurs publics et privés. La loi organique de 1859 améliorait leur situation en fixant à 334 livres le minimum de leur traitement; l'état devait le compléter par des subventions annuelles dans les cas où les conseils provinciaux n'y auraient pas déjà pourvu. Une circulaire ministérielle engageait, en 1860, les conseils municipaux à récompenser les maîtres et les maîtresses qui se distingueraient par leur mérite et leur conduite. L'état, donnant l'exemple, avait mis à la disposition de chaque province une certaine somme consacrée à cet objet. C'était bien le moins que l'on pût faire en faveur de ces hommes que le même ministre appelait les « soldats de la science et de la liberté. » A ces encouragemens pécuniaires, on a pensé qu'il était convenable d'ajouter des attributions qui élèveraient leur condition comme citoyens. La loi électorale a refusé aux maîtres d'école le droit à l'élection politique qu'elle accorde aux plus humbles boutiquiers. L'article de la loi présentée au parlement par M. Scialoja avait pour but d'assurer expressément aux instituteurs primaires l'exercice du droit le plus honorable dont puisse jouir le citoyen d'un état libre. L'adoption de cet article aurait pu exercer une grande influence sur la législation, qui tôt ou tard élargira le cercle des électeurs. Malgré des aspirations libérales que l'on ne peut méconnaître sans injustice, il est certain que l'Italie est encore aujourd'hui l'état le plus oligarchique de l'Europe. Elle compte 6 millions d'habitans au moins qui posséderaient toutes les conditions de l'électorat, et l'on n'y trouve

sur une population de 26 millions d'habitans que 528,932 électeurs, c'est-à-dire 2,2 sur 100 habitans. On en compte en France 12,76 sur 100; en Suisse, 10,17; en Allemagne, 9,9. M. Cairoli proposa résolûment, le 16 décembre 1873, l'adoption du suffrage universel. L'article soumis par lui à la chambre des députés italiens était ainsi conçu : « Sont électeurs tous les Italiens domiciliés dans le royaume, ayant vingt et un ans, et sachant lire et écrire. » Il est plus que probable que le parlement ne passera pas tout à coup du système restreint au suffrage universel, au moment où quelques-uns des pays où il est en vigueur sont à la recherche des moyens d'en corriger les inconvéniens, en modifiant les conditions requises pour la capacité électorale.

Les dépenses votées pour l'enseignement populaire, et dont tous les Italiens comprendront la nécessité, ne peuvent aujourd'hui se faire que dans une mesure assez restreinte; elles ne deviendront possibles qu'à la longue, c'est-à-dire lorsque le permettront les finances de l'Italie, dont une partie considérable est absorbée comme dans toutes les nations de l'Europe par le budget de la guerre. Les communes, qui contribuent pour la presque totalité aux frais de l'instruction primaire, sont tellement surchargées qu'il leur est difficile d'augmenter leur contribution. Le gouvernement italien avait proposé d'élever le traitement des instituteurs ruraux, qui aurait été, d'après la nouvelle loi, pour ceux du premier degré de 900, 800 et 700 francs, et pour ceux du second degré de 700, 650 et 600 francs. A cette amélioration devait s'ajouter plus tard l'organisation d'une caisse de retraite. Le rejet de la loi Scialoja a encore ajourné une amélioration si désirable.

En Italie, où il a fallu presque tout improviser en fait d'éducation populaire, il a été plus facile de trouver des écoles et des élèves que des maîtres et des maîtresses. C'est avec le temps seulement que pourront se former les personnes pourvues d'une instruction convenable. On s'est occupé avec un louable empressement de fonder des écoles normales, et à leur défaut des écoles magistrales pour l'enseignement le plus élémentaire. Plus tard, le niveau de l'instruction donnée aux enfans des deux sexes devra s'élever, ce qui exigera dans les maîtres une plus grande étendue de savoir. Plusieurs écoles normales ont déjà élargi les programmes de leur enseignement. On peut signaler comme une des cités qui travaillent avec le plus d'ardeur au progrès de leurs écoles la ville de Florence, administrée par ses autorités municipales avec une rare intelligence. L'année dernière, il a été décidé que des cours complémentaires seraient, dans l'école normale des institutrices, ajoutés à l'enseignement ordinaire. L'histoire et la littérature y prendront un

plus grand développement, et ce qui mérite d'être remarqué, c'est un cours d'histoire de la pédagogie, singulièrement propre à faire comprendre aux aspirantes l'importance de l'art dont elles auront à appliquer les principes.

Les rapports des inspecteurs sont unanimes pour reconnaître qu'il y a une grande différence quant à la discipline, l'assiduité au travail et les progrès entre les jeunes gens et les jeunes filles des écoles normales primaires. Malgré les causes d'infériorité qui résultent pour celles-ci de l'âge où elles sont admises, l'insuffisance en certaines provinces de leur instruction primaire incomplète et souvent interrompue, elles étonnent les maîtres par la rapidité de leurs progrès. D'une nature plus patiente, plus docile et mieux ordonnée, elles s'adonnent à l'étude avec un véritable amour. Elles prêtent aux leçons une attention silencieuse, accomplissent avec exactitude et ponctualité les devoirs qui leur sont assignés; elles lisent avec le désir de s'instruire. Lorsque l'on compare leurs compositions pour les examens de sortie avec celles des jeunes gens, on ne peut, quelque opinion que l'on se forme sur l'éducation des femmes, révoquer en doute leur supériorité. Les examens pour l'obtention des diplômes présentent les mêmes résultats; elles font pour les obtenir de plus grands efforts. L'enseignement public est en effet pour elles la plus honorable et la plus avantageuse des carrières; elle leur assure une position flatteuse pour l'amour-propre, et qu'il leur serait difficile de trouver dans tout autre emploi. Les jeunes gens y attachent moins d'importance, d'autres carrières plus lucratives leur sont ouvertes, et très souvent celle de l'enseignement n'est pour eux qu'un pis-aller. D'ailleurs on peut reconnaître que les femmes sont naturellement douées de toutes les aptitudes qui font d'elles les plus parfaites institutrices. Elles ont la douceur, la simplicité, la patience, qui font souvent défaut chez les maîtres. Il est donc probable qu'en Italie, comme aux États-Unis, le nombre des institutrices dépassera de beaucoup celui des instituteurs. C'est à elles qu'appartient de droit l'éducation de l'enfance. Lorsque l'on pense à l'influence qu'exercent sur toute la vie les premières impressions reçues, on ne peut s'empêcher de faire des vœux pour que les enfans ne soient confiés aux soins des hommes qu'après avoir reçu des femmes qui doivent remplacer leurs mères des leçons qui, en passant par leur bouche, arrivent au cœur des jeunes enfans plus douces, plus persuasives, et par cela même plus efficaces. Déjà cette pensée a fait son chemin en Italie, et tout récemment M. de Lucca, assesseur pour l'instruction publique, proposait formellement au conseil communal de Naples de confier exclusivement aux femmes tous les enfans des deux sexes de deux à sept

ans, qu'elles prépareraient à l'enseignement des écoles primaires. Il existe aujourd'hui dans le royaume d'Italie 23 écoles royales normales, 17 écoles magistrales pour les instituteurs, 26 écoles royales normales et 38 écoles magistrales pour les institutrices, en tout 104 écoles, 40 pour les instituteurs et 64 pour les institutrices. On a aussi établi sur plusieurs points du royaume des conférences pour faire connaître les meilleures méthodes aux instituteurs.

Il se présente chaque année pour l'admission aux écoles normales et magistrales environ 700 jeunes filles et 1,600 jeunes gens. Les 104 écoles normales et magistrales réunissaient en 1873 6,130 élèves : 4,090 pour les premières et 2,040 pour les secondes. Les dépenses pour leur entretien s'élevaient à la même époque, pour le personnel et le matériel, à 1,105,760 livres. Les matières qu'embrasse l'enseignement élémentaire des différens degrés sont celles que présentent les programmes des divers pays. L'important n'est pas de savoir ce que l'on enseigne, c'est la manière dont on l'enseigne. C'est avant tout une question de méthode. La pédagogie est un art encore bien peu répandu, et il est nécessaire d'indiquer aux maîtres la marche qu'ils ont à suivre.

D'après l'*Annuaire* publié par le ministère de l'instruction publique pour 1873-1874, le nombre total des élèves des écoles primaires publiques et privées était de 1,659,107. La population du royaume d'Italie étant de 26,789,000, le nombre des enfans de quatre à douze ans devait donc être de 4 millions environ. A ce compte, il y aurait encore plus de 2 millions d'enfans qui ne fréquenteraient pas les écoles. D'après le dernier recensement, le nombre des enfans de six à douze ans qui ne savaient ni lire ni écrire était de 72 pour 100. Pour ces 4 millions d'enfans de six à douze ans, il faudrait, à raison de 70 élèves par chaque école, 57,142 écoles. Or il n'en existait en 1873 que 43,380 : il eut donc été nécessaire, pour que la loi sur l'enseignement obligatoire pût être exécutée, que l'on créât 13,762 écoles nouvelles, ce que la situation financière des communes ne leur permet nullement de faire. Il est aisé de voir que ces calculs, malgré les efforts éloquens des défenseurs de la loi présentée par M. Scialoja, ont en grande partie déterminé les votes qui l'ont fait rejeter.

II.

L'enseignement secondaire, faisant suite à celui des écoles primaires du degré supérieur, a été donné en Italie, comme chez diverses nations de l'Europe, jusqu'au commencement de ce siècle, dans un seul genre d'établissemens, les colléges classiques. L'in-

struction que l'on y recevait embrassait presque exclusivement l'étude des langues anciennes, et préparait aux professions dites libérales. Peu de pays, malgré d'énergiques réclamations, s'étaient occupés de créer des établissemens où devaient se former des sujets spécialement préparés pour l'agriculture, le commerce ou l'industrie; mais les besoins nouveaux introduits dans la société par l'immense développement des sciences physiques, chimiques et naturelles, ont fait sentir l'insuffisance de l'enseignement classique. Cet enseignement se donne en Italie dans deux sortes d'établissemens, les *gymnases* et les *lycées*. Les cours des gymnases embrassent cinq années, et ceux des lycées, qui en sont la suite et le complément, trois. On a reconnu partout la nécessité d'y introduire de notables modifications; mais, comme il n'est jamais aisé de réformer des institutions que le temps a consacrées, on a pensé que le meilleur moyen de donner satisfaction aux intérêts créés par un ordre social nouveau était de fonder, à côté et en dehors des colléges et des gymnases, des écoles spéciales pour le commerce, l'industrie et les nombreuses professions auxquelles ne peut préparer l'enseignement classique. De là les écoles *réelles* de l'Allemagne, les écoles moyennes ou professionnelles de la France, les *instituts techniques* et les *écoles techniques* de l'Italie.

Ces différens établissemens sont nés du besoin de préparer toute une classe importante de la société à des carrières pour lesquelles l'instruction classique traditionnelle était devenue insuffisante. Les écoles nouvelles se sont remplies sans que la population des colléges, des gymnases et des lycées diminuât sensiblement. Les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences naturelles, les langues modernes, ont remplacé dans le nouvel enseignement celui des langues anciennes, restées la partie principale et essentielle de l'enseignement classique. Or qu'est-il arrivé? C'est que l'enseignement nouveau ne pouvait se renfermer exclusivement dans l'étude des sciences, et l'enseignement classique dans l'étude exclusive des langues et des littératures, par la raison que l'on considérerait aujourd'hui comme incomplète et insuffisante toute éducation dans laquelle ne figureraient pas ces deux élémens. Les deux ordres d'écoles se sont donc peu à peu rapprochés, et le temps n'est pas éloigné sans doute où ils finiront par se confondre. Une fausse idée les avait placés vis-à-vis l'un de l'autre dans un état d'antagonisme plein de péril. Ils devaient avoir une spécialité tellement tranchée que du choix que les parens devaient faire de l'un d'eux dépendait tout l'avenir de l'enfant, voué dès l'âge de dix ans à la carrière industrielle ou à la carrière universitaire.

Dans plusieurs pays, on a cherché à obvier à cet inconvénient en organisant l'enseignement technique sur des bases assez larges pour

que l'élève pût en le quittant se mettre promptement en état de prendre des grades universitaires, et en introduisant dans l'enseignement classique assez d'élémens scientifiques pour que les élèves en le quittant pussent entrer dans la carrière industrielle ou commerciale. C'est ainsi que dans un de nos meilleurs établissemens d'enseignement secondaire spécial, l'École Turgot, les études sont assez étendues pour que ses meilleurs élèves puissent, après une courte préparation, se présenter aux épreuves du baccalauréat, à celles de l'École centrale des arts et manufactures, et même à celles de l'École polytechnique; mais ce ne sont là que des exceptions : elles servent seulement à prouver que l'on comprend partout le besoin de ne point engager d'avance, par une instruction trop spéciale, l'avenir des jeunes gens. L'enseignement secondaire, celui que reçoit l'enfant de dix à quatorze ans, ne doit être ni spécial ni professionnel. C'est le temps pendant lequel il doit recevoir une éducation générale, développant dans tous les sens ses facultés intellectuelles, éclairant sa raison, formant son cœur. C'est à ce résultat que doivent concourir toutes ses études, en attendant qu'il fasse choix de la profession pour laquelle se seront révélés ses goûts et ses aptitudes.

Dans l'état des choses, les écoles techniques de l'Italie préparent spécialement pour les instituts industriels, et les gymnases pour les lycées. Il faudrait que leurs programmes fussent constitués de telle sorte qu'ils pussent préparer indifféremment pour ces deux ordres d'enseignement supérieur. C'est ce qui a été essayé en Autriche, dans les établissemens nouveaux créés sous le nom de *gymnases réels*, réunissant l'école technique et le gymnase. Ce n'est donc pas à la sortie des écoles primaires que s'accomplit alors la *bifurcation* des études : c'est après quatre ans d'études préparatoires, ce qui est bien différent. L'insuffisance des trois années d'enseignement dans les écoles techniques est généralement reconnue, et plusieurs municipalités, celles de Florence, de Venise, de Milan, de Turin, y ont ajouté, sous le titre de *cours complémentaire*, une quatrième année. Par suite de cette amélioration, les jeunes gens ont pu, à la sortie des écoles et sans avoir besoin de passer par l'institut technique, être assez instruits pour occuper dans le commerce, l'industrie, dans plusieurs administrations, celle des télégraphes par exemple, des emplois assez importans. Ainsi constituées, les écoles techniques ont beaucoup d'analogie avec les colléges d'enseignement secondaire spécial, dont la création n'est pas un des moindres services rendus à l'instruction publique par M. Duruy.

L'identification de l'école technique et du gymnase ne nécessitera pas seulement une réforme de leurs programmes respectifs mis en harmonie, elle exigera l'emploi de méthodes d'enseignement appro-

priées à leur véritable nature. Celles que l'on y suit aujourd'hui doivent être réservées pour les lycées et les instituts techniques. Le plan des études se trouverait alors constitué comme celui des États-Unis. Il serait facile d'y établir cet enchaînement qui, depuis le premier degré de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, formât des séries non interrompues, de manière que chacune d'elles fût une préparation pour celle qui la suit. C'est la ligne droite substituée à la pluralité des voies dans lesquelles l'organisation actuelle force les enfans à s'engager, sans savoir si la route qu'ils vont suivre sera bien pour eux la meilleure et la plus sûre.

Cette organisation est conforme au grand principe d'égalité qui régit les états libres, où tous les citoyens, riches ou pauvres, ayant les mêmes droits, doivent trouver dans le système général de l'enseignement public la possibilité de pousser leur instruction aussi loin qu'ils le voudront ou qu'ils le pourront. Il ne sera pas donné à tous sans doute de parcourir tous les degrés successifs de cet enseignement : les uns n'auront besoin que de recevoir l'instruction élémentaire, les autres pourront se contenter de l'instruction intermédiaire; d'autres enfin seront en position d'aller plus loin et de parcourir dans son entier le cercle de l'enseignement public; mais le choix qu'ils auront fait aura uniquement dépendu de leur volonté ou de leur condition de fortune. Cette organisation offrira à chacun d'eux le double avantage de donner à chaque phase de l'enseignement un caractère spécial, puisqu'il se composera des connaissances appropriées aux conditions sociales où devront se trouver ceux qui doivent s'en contenter, et de préparer en même temps à l'enseignement du degré immédiatement supérieur.

C'est ainsi que la crèche conduit à la salle d'asile, la salle d'asile à l'école primaire du premier degré, et celle-ci à l'école élémentaire du degré supérieur. Comme ce degré sera la limite à laquelle s'arrêtera le plus grand nombre, disons-le en passant, il ne faudra pas resserrer l'enseignement élémentaire dans l'étroit espace de trois années. L'éducation populaire qui se bornerait à l'enseignement de la lecture et de l'écriture serait insuffisante. Ce n'est pas la lecture seulement qu'il faut apprendre aux enfans, c'est l'amour de la lecture qu'il faut faire naître en eux. Il est facile de donner à des enfans de six à dix ans des notions exactes les faisant pénétrer sans aucun appareil scientifique dans l'étude de la nature; il est surtout essentiel de jeter dans leurs âmes les germes des vertus morales, d'habituer leurs esprits à observer et à réfléchir.

Les élèves moins nombreux qui participeront à l'enseignement secondaire y seront parfaitement préparés. Que de choses ils pour-

ront apprendre pendant les quatre années qu'ils passeront dans les établissemens où seront habilement fondus les programmes d'études de l'école technique et ceux du gymnase ! Après ces quatre années, les élèves qui devront arrêter là le cours de leurs études auront reçu une instruction complète qui leur ouvrira un grand nombre de carrières; ceux qui pourront les continuer verront s'ouvrir devant eux les instituts supérieurs techniques ou les lycées, les uns pour se préparer définitivement à l'agriculture, le commerce et l'industrie, les autres pour suivre les cours des universités. Enfin le lycée, recevant des élèves préparés pour l'enseignement intermédiaire des gymnases ou des écoles techniques, pourrait donner plus d'étendue et de solidité à son enseignement classique et renforcer encore l'étude des langues et des littératures anciennes.

La distinction, déjà consacrée en Italie, entre le gymnase et le lycée, qui peut rendre facile une bonne organisation de l'instruction secondaire, manque à la France. Notre enseignement classique aurait tout à gagner, s'il était, comme en Italie, partagé en deux périodes et si les lycées ne recevaient que les élèves de quatorze ou quinze ans, sortis de ces établissemens que l'Autriche désigne sous le nom de *gymnases réels*. On n'aurait pas à se plaindre alors d'un système d'éducation appliqué sans distinction à tous les enfans, quelles que soient leurs aptitudes et quelque situation que leur réserve l'avenir, car, il faut bien le dire, la question importante à résoudre n'est pas tant de restreindre les études classiques que de diminuer le nombre de ceux qui y participent et auxquels elles sont parfaitement inutiles et souvent nuisibles. La plupart des réformes proposées, la suppression du grec, du thème ou du vers latin par exemple, la substitution de la traduction rapide à la traduction minutieuse, l'introduction des langues étrangères, sont inspirées ou justifiées par le besoin très légitime de donner, non un enseignement restreint et spécial, utile seulement à un petit nombre de sujets d'élite, mais une instruction générale utile à tous. Ces réformes et ces suppressions sont excellentes pour les gymnases, auxquels appartient ce caractère de généralité, mais elles n'auraient plus la même raison d'être pour les lycées, si, ne recevant que des élèves préparés pour l'enseignement supérieur des universités, ils devaient avoir pour but, comme par le passé, de maintenir dans toute leur étendue ces études littéraires et ce culte de l'antiquité grecque et latine que l'on considère comme la condition essentielle de toute culture intellectuelle, et dont la France doit avoir à cœur de conserver les précieuses traditions (1).

(1) Ce plan d'études est aujourd'hui mis en pratique avec un grand succès dans l'école Monge, fondée à Paris en 1869.

Les écoles de jeunes filles n'ont pas reçu tout d'abord en Italie le même développement que celles des garçons, qui ont attiré en premier lieu l'attention du gouvernement et des hommes d'état, convaincus que c'est sur une forte éducation populaire que doivent reposer les nouvelles institutions. Cependant on n'a pas tardé à comprendre que l'on ne pouvait abandonner l'instruction des femmes dans l'état d'infériorité où elle avait été systématiquement laissée, sans compromettre l'avenir de ces mêmes institutions. Les Italiens pensent, comme nous, que ce sont les mères qui forment la famille et la société, et que le moyen le plus sûr d'élever l'intelligence de l'homme est de développer celle de la femme.

Ces considérations engagèrent la municipalité de Milan à ouvrir, dès l'année 1861, une école supérieure pour l'instruction des jeunes filles; son exemple fut suivi par la ville de Turin, et plus tard par d'autres cités importantes. L'expérience faite dans ces écoles en prouva l'utilité, et montra qu'elles répondaient à un besoin de la population. En peu d'années, elles purent s'élever, soit par la force des études, soit par la valeur et le nombre des professeurs, au niveau des meilleurs établissemens de la Suisse et de l'Allemagne. Ces écoles publiques ont servi de modèle à des institutions privées qui concourent avec elles à maintenir dans un rang convenable l'éducation des femmes italiennes. Le nombre n'en est malheureusement pas encore assez considérable, et l'attention des conseils municipaux et provinciaux a été attirée sur ce point par les divers ministres de l'instruction publique. Ils leur ont fait remarquer que les écoles élémentaires voyaient chaque jour s'accroître le nombre de leurs élèves, et qu'il était nécessaire de leur offrir les moyens de compléter cette première éducation par des cours plus élevés. C'est ce besoin qui attire chaque année dans les écoles normales non-seulement les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, mais un grand nombre d'autres jeunes filles appartenant à des familles riches, qui, par goût pour l'étude, par amour de la science, y viennent chercher une instruction supérieure. Ce sont d'heureux symptômes dont il faut s'empresser de profiter.

On éprouve donc partout en Italie le besoin de créer, pour les jeunes filles des classes moyennes, des écoles professionnelles; mais on songe aussi sérieusement à multiplier les établissemens d'enseignement supérieur semblables à ceux de Milan et de Turin, et ouverts aux jeunes filles qui, après avoir reçu une forte et complète instruction élémentaire, veulent être initiées aux parties les plus élevées de la culture intellectuelle. Les cours d'études devront embrasser, comme le demandait le ministre Bargogni dans une circulaire du 9 juillet 1869, la langue et la littérature italiennes, l'histoire et la géographie générales et la connaissance plus spéciale de

l'histoire et de la géographie de l'Italie, l'arithmétique, les élémens de la géométrie, la tenue des livres, l'économie domestique, l'hygiène, les sciences physiques et naturelles. On y joindra des cours de langues étrangères et au moins de langue française, un cours de morale amplement développé dans ses rapports avec la pratique de la vie religieuse et domestique, le dessin et la calligraphie, le chant, la gymnastique, et enfin les travaux qui sont le mieux appropriés à la femme.

Les Italiens ont raison d'attacher une importance capitale à la part dévolue à la femme dans l'éducation populaire. Le plus sûr moyen de vaincre l'ignorance n'est-il pas de pénétrer par la mère dans le cœur de la famille? Si l'instruction que l'ouvrier ou le commerçant reçoit dans les écoles lui donne une valeur plus grande et fournit à ses travaux d'utiles ressources, il n'y a que l'enseignement qu'il recueille dès son enfance sur les lèvres d'une mère qui puisse développer son intelligence et son cœur. L'avenir de l'instruction primaire ne peut être suffisamment assuré lorsque l'enseignement se répand seulement au moyen des écoles de garçons; il ne pénètre alors que d'une manière superficielle dans les mœurs d'un pays. Le père et son jeune fils, livrés à leurs travaux hors du foyer domestique, qu'ils ne retrouvent que le soir après une journée de labeur, n'ont ni le temps ni la volonté de faire part à leur famille des connaissances qu'ils possèdent et dont souvent ils ont oublié la plus grande partie. Il n'en est pas de même de la mère, qui sait toujours trouver l'occasion de donner à ses enfans des leçons appropriées à leur âge et à leur caractère. Elle complète par des réflexions morales dues à son expérience et à des exemples fournis par la maison elle-même les études élémentaires et les exercices commencés à l'école. « La mission réservée aujourd'hui à la femme dans la diffusion de l'instruction, qui est la condition essentielle de la civilisation, dit un écrivain italien, n'est pas moins importante que celle qu'elle a remplie autrefois en répandant la *bonne nouvelle* parmi les nations s'affranchissant de la servitude antique pour se régénérer dans la liberté chrétienne. »

C'est surtout en ce qui concerne l'éducation des femmes que s'est engagée en Italie la lutte qui met aux prises dans le monde entier la société laïque et l'autorité ecclésiastique. La question religieuse s'est malheureusement compliquée de la question politique, et l'opposition qui s'est produite d'une manière si éclatante en Italie contre l'esprit moderne, l'anathème jeté par l'église contre la constitution de cette unité à laquelle la nation aspirait depuis tant de siècles, ont eu pour résultat de pousser le gouvernement à combattre par tous les moyens possibles l'influence cléricale. Il aurait cru n'obtenir qu'un faible avantage en lui enlevant la direction des écoles

et des colléges de garçons; il a fait les plus grands efforts pour soustraire à son autorité les établissemens féminins sur lesquels une longue possession avait établi sa puissance.

Les Italiens distinguent quatre classes d'institutions consacrées à l'instruction des jeunes filles : les établissemens d'éducation, les établissemens de piété, les conservatoires (*conservatorii*), les colléges de Marie (*collegii di Maria*). Les deux premières sont répandues dans les diverses provinces du royaume, les unes sont publiques et les autres privées. Des conservatoires existent aussi dans plusieurs parties de l'Italie, mais c'est en Toscane que se trouvent les plus florissans et les plus solidement établis. Quant aux colléges dits de Marie, ils ont pris naissance en Sicile.

La loi du 7 juillet 1866 ayant supprimé les congrégations religieuses, les administrateurs de ces colléges, qui étaient ordinairement des ecclésiastiques, produisirent des documens et des actes d'après lesquels ces établissemens, n'étant pas des institutions canoniques, ne tombaient pas sous le coup de la loi. Les colléges de sainte Marie furent donc reconnus comme des établissemens laïques; mais alors surgit une autre question. Étaient-ce des institutions de charité, et à ce titre devaient-ils être administrés et gouvernés d'après les termes de la loi du 3 août 1869, ou étaient-ce des maisons d'éducation, et se trouvaient-ils ainsi dans les conditions déterminées par le décret royal du 6 octobre 1867? Cette question a donné lieu à de longues controverses, et l'on peut aisément se figurer l'insistance avec laquelle l'autorité ecclésiastique a repoussé toute ingérence de l'état dans les maisons dont elle avait eu longtemps la direction exclusive. A quelque catégorie qu'appartinssent les colléges de sainte Marie, il s'y était glissé un si grand nombre d'abus, l'instruction des jeunes filles était dirigée dans un esprit si contraire aux institutions politiques que s'était données l'Italie, qu'il était impossible que le gouvernement ne songeât pas à les faire rentrer dans le droit commun. Des commissaires furent chargés de se livrer à ce sujet aux plus minutieuses enquêtes. Le conseil d'état soumit la question à une étude approfondie. Le décret royal du 20 juin 1871 a décidé que ceux des colléges de sainte Marie qui seraient reconnus comme ayant le caractère d'établissemens d'éducation seraient déclarés institutions laïques, par conséquent placés sous la dépendance du ministère de l'instruction publique. Ceux qui, d'après l'examen de leurs titres de fondation, seront considérés par le conseil d'état comme institutions de charité passeront sous la dépendance du ministère de l'intérieur et des députations provinciales. Les uns et les autres seront administrés par des commissions composées d'un président et de deux conseillers chargés de

faire l'inventaire des propriétés appartenant à chaque collége et des legs auxquels il doit sa fondation.

Les établissemens d'instruction secondaire, d'après une statistique dressée en 1861-1863, étaient au nombre de 1,096, savoir : 177 écoles techniques, 452 gymnases, 123 lycées et 344 séminaires (lycées ou gymnases). Ces divers établissemens (752 laïques et 344 ecclésiatiques) réunissaient 49,185 élèves; 210 appartenaient à l'état, 274 aux communes et aux provinces, 268 aux particuliers, 344 au clergé.

Le plus grand nombre des établissemens dirigés par le clergé régulier et séculier étaient situés dans la Campagne de Rome. La Ligurie, le Piémont, la Toscane et la Lombardie en comptaient plusieurs. Il n'y avait qu'une seule circonscription, les Abruzzes et Molise, qui n'eût que des établissemens laïques. Sur les 5,393 professeurs de l'enseignement secondaire, 2,593 portaient l'habit ecclésiastique; dans le nombre de ces derniers figuraient 1,444 directeurs ou maîtres enseignans; sur les 1,149 autres, 593 appartenaient au clergé régulier et 556 aux séminaires. On voit que la part du clergé dans l'enseignement public était considérable : 593 prêtres étaient employés dans les établissemens de l'état, 664 dans ceux des provinces et des communes, 942 dans les institutions privées.

Sur les 49,185 élèves de l'enseignement secondaire, classique et technique, les gymnases en réunissaient 22,759, les lycées 4,672, les écoles techniques 8,831, les séminaires 12,923. Un tiers de ces élèves (15,090) appartenait aux écoles de l'état.

Les établissemens d'instruction secondaire font face à leurs dépenses au moyen de leurs revenus, des subsides du gouvernement et des sommes fournies par les provinces et les communes. La part du gouvernement est de 2,002,175 livres, celle des communes de 1,828,365 livres; les revenus patrimoniaux s'élèvent à 262,016 livres. En comparant les dépenses faites par l'Italie pour l'enseignement secondaire, classique et technique, avec celles de quelques autres pays, on trouve les résultats suivans pour l'année 1865.

L'Italie.	4,268,451	livres.	15	livres pour 100 habitans.
La France. . . .	10,477,588	—	28	—
L'Espagne. . . .	2,533,400	—	26	—
La Belgique. . .	2,859,409	—	59	—

III.

Les établissemens consacrés en Italie à l'enseignement supérieur sont d'abord les 17 universités royales de Bologne, Cagliari, Catane, Gênes, Macerata, Messine, Modène, Naples, Padoue, Palerme,

Parme, Pavie, Pise, Rome, Sassari, Sienne et Turin, les quatre universités libres de Camerino, Ferrare, Pérouse et Urbino, puis enfin les écoles supérieures suivantes : l'académie scientifique et littéraire de Milan, l'institut technique supérieur de Milan, l'école d'application des ingénieurs de Naples, l'école normale supérieure de Pise, les écoles supérieures de médecine vétérinaire de Milan, de Naples et de Turin, l'institut d'études supérieures pratiques et de perfectionnement de Florence, les observatoires astronomiques et météorologiques de Milan, de Naples, de Forli et de Venise, outre les établissemens du même genre existant dans les universités. Indépendamment de ces grands centres d'enseignement supérieur, il existe des écoles de théologie à Tossano, à Ivrée, à Vigevano, 23 écoles élémentaires de droit civil et de procédure, 4 écoles secondaires de pharmacie et de chirurgie et 9 écoles d'accouchement théorique et pratique, à Aquila, Bari, Catanzaro, Milan, Novare, Parme, Venise, Verceil et Voghera. Il y a auprès des différentes facultés des professeurs *ordinaires*, des professeurs *extraordinaires* et des professeurs *libres*, comme les *privat-docenten* d'Allemagne. Ces derniers étaient en 1873 au nombre de 61.

Les plus célèbres universités du moyen âge ont pris naissance dans l'Italie centrale et principalement dans les villes où la vie municipale a été la plus active et la plus brillante. Les premières, organisées par le puissant génie de Charlemagne, furent placées sous la direction du clergé et le gouvernement des évêques. La papauté exerça promptement sur elles une influence, alors salutaire au point de vue des études. La culture des lettres grecques et latines fut encouragée par plusieurs ordres monastiques. Vers la fin du XIe siècle, Salerne possédait une sorte d'école médicale, dont l'origine semble remonter à une plus haute antiquité.

C'est seulement à la suite du grand mouvement religieux, politique et intellectuel qui, aux XIe et XIIe siècles, ébranla si profondément la société et la constitution intérieure des états, que l'on vit éclore les premiers germes des universités italiennes proprement dites, dans les républiques de l'Italie centrale, si agitées, mais si pleines de vie. C'est à Bologne *la savante* que fleurit d'abord l'enseignement du droit romain. Cette ville comptait, d'après les historiens, plus de 12,000 étudians, accourus de toutes les parties de l'Europe. Les fils des plus grandes familles d'Allemagne, d'Angleterre et de France s'y rendaient pour entendre les leçons des jurisconsultes éminens que Bologne allait chercher dans toutes les parties de la péninsule. Quatorze colléges, fondés et enrichis par des dotations privées, réunissaient des élèves de toutes les nations dont ils prenaient les noms. En 1579, ils avaient 82 chaires; le nombre en

est porté à 104 en 1600, puis à 166. Ce ne fut qu'en 1737 que ce nombre fut réduit à 72. Ces chaires étaient de plusieurs degrés, et les traitemens des professeurs par conséquent assez inégaux. On n'y voyait qu'un très petit nombre de professeurs ordinaires, c'est-à-dire jouissant d'un traitement fixe. Dès cette époque, le corps enseignant de Bologne était organisé comme l'est aujourd'hui celui des grandes universités d'Allemagne. L'éclat de cette université, les avantages que procuraient à la ville le grand nombre des maîtres et des étudians, le mouvement intellectuel que les leçons et les discussions publiques sur la théologie, la philosophie et le droit avaient suscité dans l'Italie, ne tarda pas à se propager dans les villes voisines. L'on vit surgir successivement les universités de Padoue, de Modène, de Plaisance, de Parme, de Ferrare, et plus tard, c'est-à-dire vers le XIVe siècle, celles de Pavie, de Pérouse, de Pise et de Turin.

La brillante réputation dont avaient joui à toutes les époques les universités de Pise, de Sienne, de Bologne, de Turin, de Milan, devait tout naturellement inspirer aux nouveaux législateurs le désir de leur rendre leur ancien lustre. Le décret du 30 juillet 1859 rétablissait la plupart des chaires que les anciens gouvernemens avaient supprimées. D'imposantes cérémonies avaient eu lieu à Sienne et à Pise pour l'inauguration solennelle des nouveaux cours. Le décret du 3 juillet avait créé aussi à Florence un grand établissement pour le perfectionnement des hautes études littéraires et scientifiques. Il se composait de quatre sections : 1° de philosophie et de philologie, 2° de jurisprudence, 3° de médecine et de chirurgie, 4° des sciences naturelles. Le gouvernement de Toscane, dans le désir d'élever du premier coup sa capitale au niveau des anciennes universités les plus florissantes, avait donné à la nouvelle création des proportions grandioses. Le marquis Gino Capponi en avait été nommé directeur honoraire. Le titre de professeur honoraire fut donné à l'illustre astronome Amici. Un traitement de 5,800 livres fut attribué à Maurizio Bufalini en récompense de ses grands travaux, avec l'autorisation de ne donner de leçons que lorsque sa santé le lui permettrait. Centofanti reçut le titre de président de la section de philosophie et de philologie, et les mêmes fonctions de jurisprudence furent attribuées à Giuseppe Puccioni. Atto Vanucci occupa la chaire de littérature latine, et Michel Amari celle de littérature arabe. Onze chaires furent établies pour la section de philosophie et de philologie, cinq pour celle de jurisprudence, douze pour celle de médecine et de chirurgie, six pour celle des sciences naturelles. Les titulaires de ces trente-trois nouvelles chaires recevaient des traitemens de 4,000, 5,000 et 5,500 livres.

Les facultés de théologie ont été supprimées dans toutes les universités en vertu d'une loi présentée au parlement italien par le ministre Correnti, d'abord dans la session d'avril 1870, puis dans celle de 1871, et enfin dans la session des mois de mars et d'avril 1872, où elle a été votée par 148 voix contre 67. Cette loi a donné lieu à une des discussions les plus mémorables de la chambre des députés : elle mettait en effet aux prises les deux principes qui se disputent aujourd'hui le gouvernement du monde, celui de la société ecclésiastique, gardienne des traditions du passé, et celui de la société laïque, qui s'inspire des idées et des besoins du présent. C'était, en d'autres termes, l'éternelle question de la séparation de l'église et de l'état.

Au moment où cette loi fut soumise à la chambre, l'enseignement de la théologie avait lieu dans neuf universités : celles de Cagliari, Catane, Gênes, Palerme, Pise, Sassari, Sienne, Turin et Padoue. Elles ne réunissaient en tout que 24 élèves. Quelques-unes n'en avaient qu'un seul. Les professeurs, plus nombreux que les élèves, étaient au nombre de 27, et leurs traitemens étaient inscrits au budget de l'état pour la somme de 80,887 livres. En 1871, il n'y avait pour toutes les facultés de théologie que 13 inscriptions, lesquelles, en 1872, se réduisirent à 4. Chaque étudiant en théologie coûtait ainsi 20,000 francs à l'état, ce qui était parfaitement ridicule. Le ministre ne demandait donc à la chambre que de prononcer la suppression d'un enseignement qui était déjà tombé de lui-même. Ceux qui ont lu les discours dont a retenti la tribune italienne dans les séances du mois d'avril 1872 ont dû être frappés de la hauteur à laquelle s'est élevée la discussion, de la science profonde et du grand sens politique dont les orateurs, développant en toute liberté leurs principes religieux et politiques, ont fait preuve (1).

Les objections faites à la loi par le rapporteur étaient en substance les suivantes : supprimer l'enseignement théologique dans les facultés de l'état, c'était soustraire d'un seul coup tout le monde religieux aux investigations de la jeunesse italienne; la suppression de cet enseignement, qu'il serait honteux d'abandonner à l'église seule, aurait pour résultat de détruire la merveilleuse unité chrétienne qui embrasse à la fois le clergé et la société laïque, et fait de leur union l'église tout entière; ce serait enfin détruire le sentiment religieux, rendre la nation étrangère aux glorieuses traditions du christianisme, et laisser la jeunesse indifférente aux problèmes

(1) Toute cette discussion a été publiée par le parlement italien, et forme un volume in-8° de 300 pages. Il a pour titre *Discorsi pronunciati alla camera dei Deputati nella discussione del progetto di Legge per l'abolizione delle facoltà theologiche nelle tornate del 25, 26, 27, 29 et 30 april 1872.*

les plus élevés et les plus graves de la vie spirituelle. On a répondu que la suppression des facultés de théologie n'était nullement une lutte engagée contre l'église, car elle-même l'a désirée. Ce n'est pas la chambre qui veut supprimer l'enseignement de la théologie professionnelle dans les universités; ce sont les évêques, ce sont les ordres religieux qui défendent d'une manière absolue aux jeunes ecclésiastiques de fréquenter les facultés de l'état.

Il est facile de voir que, dans cette occasion, comme dans toutes celles où il est question des rapports établis ou à établir entre la société laïque et la société ecclésiastique, c'est la publication du fameux *Syllabus* pontifical du mois de décembre 1864 qui rend entre elles, pour le moment, toute réconciliation impossible.

« Rappelez-vous, messieurs, disait M. Sulis, le *Syllabus* pontifical du mois de décembre 1864, qui a confirmé, en les amplifiant singulièrement, les doctrines de Grégoire VII dans sa bulle *Dictatus Papæ*, et celle de Boniface VIII dans la bulle *Unam Sanctam*. Si vous conservez les chaires de théologie, il est clair que les professeurs de théologie morale, de théologie dogmatique, d'écriture sacrée, qui constituent l'enseignement ecclésiastique proprement dit, ne peuvent être que des prêtres. Alors, ou ces professeurs adopteront le *Syllabus*, ou ils le rejetteront. S'ils le maintiennent, voyez-vous à quelle contradiction flagrante vous allez exposer votre enseignement universitaire? Vous serez obligés de reconnaître comme officiel un enseignement qui tend à la destruction de tout principe d'autorité civile, de tout droit intérieur et direct de l'état. Ces professeurs qui, je le répète, seront nécessairement des prêtres, seront-ils contraires au *Syllabus* de 1864? Dans ce cas, l'état devra soutenir ces représentans officiels des ennemis et des persécuteurs de l'église : ne voyez-vous pas que vous violez ainsi la forme juridique et politique de cette séparation que vous avez proclamée? Et, puisque vous avez reconnu en même temps la liberté de l'église, vous devez lui laisser le gouvernement de ses ordres intérieurs, de sa discipline hiérarchique, de l'enseignement de ses doctrines, qui proviennent toutes ou de l'autorité directe de la révélation, ou de l'autorité indirecte des réponses du chef et des docteurs de l'église. »

Le discours prononcé par M. Correnti dans la séance du 29 mai a fait sur la chambre la plus vive impression. Il répondait principalement aux objections de MM. Buoncompagni et Berti. Le premier avait invoqué les traditions de l'Italie pendant le moyen âge et dans les temps modernes pour démontrer que l'esprit du catholicisme avait inspiré la plupart de ses grands hommes. « Mais cet esprit, lui a répondu M. Correnti, dont la plus haute expression se trouve dans l'auteur de la *Divine Comédie*, tendait précisément

à dégager des luttes confuses du sac erdoce et de l'empire la pensée d'un état autonome et laïque. Telle est la direction de la pensée civile en Italie, telle est la grande tradition nationale. Elle fit son explosion en 1848. Alors l'église fut menacée par l'autorité, non comme institution religieuse, mais comme état italien. Alors guelfes et gibelins, noms ignorés aujourd'hui, mais toujours vivans, se trouvèrent unis et fédérés pour la défense. Personne ne niera que les mots de ralliement acclamés par tous n'aient été ceux de patrie et de liberté! Pour une nation ensevelie depuis tant de siècles dans le sein catholique, enfouie dans le triple monde clérical, le premier besoin était de vivre et de constituer une société laïque, politique et militante. L'honorable Buoncompagni m'a profondément ému en évoquant ces souvenirs de 1848, souvenirs qui sont ce qu'il y a de plus noble et de plus consolant dans ma vie! Il a rappelé qu'avec les batailles de la guerre s'étaient engagées les batailles de la pensée, ayant pour but de défendre la liberté de l'église et la gloire nationale du pape. Je ne le nie pas, je puis ajouter que j'ai vu mes concitoyens courir aux armes, mourir avec le nom du souverain pontife sur les lèvres, que j'ai vu auprès des bannières tricolores improvisées l'image du pape rédempteur plantée sur les barricades comme sur un autel. Ces images reviennent à mes pensées chères et douloureuses comme les souvenirs d'un amour trahi. Hélas! que sont devenues ces visions angéliques, ces flatteuses espérances? »

L'opinion presque générale de la chambre est que le salut de la civilisation dépend de la séparation de l'église et de l'état, que l'Italie en l'établissant dans toute sa portée donnera un exemple solennel à toutes les nations, et elle aura bien mérité du genre humain. Déjà cette séparation a fait un pas immense; la souveraineté temporelle du pape a été abolie. La politique étant ainsi séparée de la religion et l'action de l'état circonscrite dans la défense de l'ordre et de la vie des citoyens, la conduite que devra tenir le gouvernement sera toute tracée d'une manière simple et irrévocable. Elle est comprise dans ce seul mot : *abstention.*

Un député a soutenu que, dans le cas où le pape actuel cesserait de vivre, le gouvernement italien ne devrait pas tenir une conduite différente lorsqu'il s'agirait de lui donner un successeur. Prévoyant le cas où le choix des cardinaux tomberait sur un pape libéral, un nouveau Ganganelli, un Lambertini, un pape enfin qui, unissant la bonté du cœur à la fermeté du caractère, tiendrait en bride les jésuites et le jésuitisme, et se conformerait uniquement aux doctrines de l'Évangile, il a prétendu qu'alors la conciliation entre l'église et l'état serait facile; mais aujourd'hui il n'y faut pas penser. L'instruction que donnent les séminaires est plus que médiocre, l'édu-

cation y est bien pire encore; on y cherche à rendre les enfans étrangers à leurs familles, à éteindre chez eux les sentimens les plus doux, à faire des égoïstes, afin de pouvoir plus facilement faire des soldats de l'église, obéissant aveuglément à leurs évêques. On y réprime tout acte d'indépendance. La patrie? on n'en parle que pour en inspirer la haine. En vérité, entre les prêtres sortis des séminaires et les laïques sortant des universités, où l'on respire un air plus sain, où se donnent des enseignemens bien différens, la concorde et la paix sont impossibles.

Il est un autre point sur lequel ont porté plus d'une fois en Italie les discussions des deux chambres : c'est celui qui concerne la liberté de l'enseignement. Ce n'est pas ici le lieu de traiter ce sujet avec toute l'étendue qu'il comporte; je me bornerai à constater que ce sont les administrations communales et provinciales qui seules fondent, administrent et soutiennent les établissemens d'instruction primaire et les écoles techniques. A côté des gymnases et des lycées qui dépendent du ministère de l'instruction publique, il y a d'autres établissemens d'instruction secondaire fondés par les particuliers ou les administrations locales. Quant aux universités, aux instituts professionnels, aux grandes écoles spéciales, l'état s'y réserve la collation des grades, et il considère qu'il y aurait les plus graves inconvéniens, dans l'état des choses, à donner aux particuliers, aux corporations, aux administrations provinciales elles-mêmes, le droit de créer des établissemens d'enseignement supérieur. Il pourvoit du reste largement à leur entretien : sur les 23,710,144 livres qui figurent dans le budget de 1873 pour la part contributive de l'état aux dépenses de l'instruction publique, plus de la moitié est consacrée aux universités, aux collections scientifiques, aux musées (1).

Dans cette réorganisation de l'instruction populaire et de l'enseignement secondaire et supérieur, l'Italie, comme le prouvent les longues et solennelles discussions que je viens de résumer, a déployé sans doute beaucoup d'ardeur et d'intelligence; mais la tâche qu'elle poursuit est loin d'être accomplie. Il lui faudra longtemps encore lutter contre des difficultés de plus d'un genre. Elle veut l'instruction gratuite et obligatoire, et elle a raison; mais les com-

(1) Les sommes portées au budget sont :

Pour les universités et musées.	12,999,080 livres.
Pour les administrations centrales et provinciales. .	1,071,500 livres.
Pour l'instruction secondaire.	6,069,567 livres.
Pour l'instruction primaire	3,569,997 livres.

Ce sont les communes et les départemens qui contribuent au surplus de ce qui se dépense en Italie pour l'instruction publique, 50 millions environ.

munes et les provinces qui doivent en faire les frais sont bien surchargées, et ne peuvent aujourd'hui subvenir aux dépenses qu'elle nécessite. Le gouvernement voudrait la soustraire à l'influence cléricale, hostile à ses principes politiques; mais ceux qui, pour dégager la responsabilité de l'état et sauvegarder la liberté de conscience, proposent de supprimer l'enseignement religieux dans les écoles et d'en remettre exclusivement la direction aux pères de famille, rencontrent une formidable opposition. Quant à l'enseignement secondaire, les cadres en sont fortement constitués par la distinction établie entre les écoles techniques et les gymnases d'une part, et les lycées classiques de l'autre : j'en ai signalé les avantages.

Les facultés et les hautes écoles spéciales pour les lettres, les sciences et les beaux-arts sont nombreuses; quelques-unes jouissent d'une juste célébrité. En se chargeant de pourvoir seul à leur direction et à leur entretien, l'état assume une grande responsabilité. Ne cherchera-t-il pas cependant à concilier le droit qui lui appartient avec les exigences de la liberté? C'est une question qui se pose en Italie aussi bien qu'en France. Les débats auxquels elle doit donner lieu tôt ou tard dans notre assemblée nationale ne pourront manquer d'exciter un vif intérêt de l'autre côté des Alpes.

Attachera-t-on en France la même importance aux détails que nous venons d'exposer, autant qu'il nous était possible de le faire dans une rapide revue? Nous voudrions pouvoir l'espérer : de trop cruelles leçons ont appris ce qu'il en coûte à une nation pour se renfermer dans une admiration exclusive de ses propres institutions et pour négliger l'étude sérieuse de celles des autres pays. Nous avons dû choisir, parmi les mesures prises par l'Italie pour donner à l'éducation publique une organisation puissante et largement libérale, celles qui touchent de plus près aux questions qui malheureusement ne sont pas encore entièrement résolues pour nous-mêmes. Si elle n'a pu triompher des difficultés qui s'opposent encore à son désir légitime de donner à la société laïque, dans l'éducation nationale, la prépondérance que les conquêtes de l'esprit moderne lui ont assurée dans l'ordre politique, elle les a du moins abordées avec un courage et une résolution dignes d'éloges, et c'est un exemple qu'il nous a semblé utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs français.

C. Hippeau.

L'ANGLETERRE

ET LES

NOUVEAUX COURANS DE LA VIE ANGLAISE

II.

LES TRADITIONS ET LE NOUVEAU LIBÉRALISME ANGLAIS.

I.

Dans une précédente étude (1), j'ai cherché à montrer comment l'Angleterre s'éloignait de plus en plus de sa vieille constitution sociale et morale, comment déjà par suite de ses réformes démocratiques la direction du pays échappait aux mains de la classe qui avait fondé ses libertés, et comment s'était rompu chez elle l'accord de la raison et de la foi traditionnelle auquel elle avait dû sa remarquable unité d'esprit. Il ne faudrait pas pourtant conclure de là que l'Angleterre soit tout simplement entraînée vers une crise sociale et démocratique comme celle où nous nous débattons nous-mêmes. En général, nous sommes beaucoup trop portés à supposer que nos tendances, nos antagonismes, notre esprit révolutionnaire, en un mot tout ce qui existe chez nous ne peut manquer de se produire ailleurs. La France est malade, nous sommes obligés de le reconnaître; mais nous trouvons moyen de tirer de notre maladie même

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

une raison de croire à notre génie. Nous nous représentons volontiers nos luttes et nos discordes comme la suite nécessaire du progrès des temps : ce qui nous semble extraordinaire, c'est plutôt que d'autres peuples continuent encore à respecter leurs gouvernemens, leurs églises, leurs classes supérieures, et nous nous expliquons tacitement cette anomalie par les préjugés qu'ils n'ont pas encore secoués. Nous nous disons que, s'ils ne sont pas arrivés aux rapides du fleuve démocratique, c'est qu'ils ont marché moins vite que nous, c'est que leur intelligence n'est pas aussi éveillée que la nôtre.

Une pareille impression est faite pour nous cacher l'état des choses chez nos voisins. En réalité, l'Angleterre n'est nullement entraînée par les mêmes courans qui nous emportent. Elle est au moral une espèce d'organisme qui a son développement propre, et même, en tant qu'elle cède plus ou moins à des entraînemens européens, elle y est portée par des tendances tout autres que les nôtres. Elle veut des choses analogues par suite d'une intention différente, qui pour elle fait sortir de ces choses des résultats également différens.

Le fait est que, plus on pénètre dans la vie de l'Angleterre, plus on s'aperçoit que chez elle tout se passe presque à l'inverse de ce qui a lieu en France. Ce qui met en jeu l'activité des Anglais, ce qui produit leurs mœurs, ce qui explique leurs libertés, leurs partis, leur état actuel, et les réactions provoquées par cet état, c'est précisément quelque chose qui n'existe pas chez nous et que nous pouvons à peine nous représenter : c'est la prédominance d'un sentiment commun de devoir public. Je ne trouve pas de meilleur mot pour indiquer ce que je veux dire. Si le signe de la vitalité est dans la cohésion, dans l'action que l'ensemble exerce sur les parties, nul pays n'a encore une vie plus forte. L'Angleterre n'est pas gouvernée par sa reine, ni par son parlement non plus; en tout cas, le domaine où le parlement exerce une souveraineté de fait s'est peu à peu restreint, et, quoique aujourd'hui il tende peut-être à s'accroître d'un côté, il se rétrécit encore de l'autre. Je dirais volontiers que ce qui règne, c'est le mot *gentleman;* du moins c'est une opinion publique, une invisible puissance qui n'est nulle part et qui est partout, qui procède en partie de chacun, mais que nul ne peut braver, et qui gouverne toutes les classes, tous les âges, tous les penchans, qui fixe avec une autorité incontestée comment on doit s'habiller, parler, se comporter. Rien n'est assez insignifiant pour échapper à cette dictature. Depuis un certain jour où le prince de Galles est allé sans gants à un dîner, l'invisible autorité qui exige un habit noir et une cravate blanche pour tout dîner invité a décidé que le convenable en pareil cas était de ne pas avoir les mains gantées pour faire son entrée.

Je ne souris pas, et ne songe point du tout à railler, car en cela il y a un grand bien; c'est par là que les individus, au lieu d'être abandonnés à leurs caprices, sont soumis à une tradition et une décision collective qui, socialement parlant, est mille fois moins faillible que les inspirations de la plus belle conscience individuelle; c'est par là en un mot que l'Angleterre, pour éviter le chaos des penchans désordonnés, n'a pas besoin d'être soumise à des règlemens. La nation a une forte digestion morale; elle se fait à elle-même un gouvernement spirituel, et, si ce gouvernement se ressent de toutes les faiblesses et de toutes les prétentions de sa vanité, il n'est pas moins une force qui, du matin au soir, façonne les caractères, et qui impose à tous une même règle où se trouve impliquée aussi la sagesse du pays.

A quel point l'Angleterre est disciplinée (1), nous sommes loin de le soupçonner. La terre de la liberté légale est celle où l'on est le moins libre de vivre sans loi et sans scrupule, au seul gré de ses fantaisies. Un Français transporté dans cet étrange milieu s'y trouve mal à l'aise, à peu près comme le serait un homme ivre marchant entre deux murs rapprochés contre lesquels, à chaque faux pas, il irait donner de la tête. C'est au fond même de son être que l'Anglais porte le sentiment constant de sa dépendance. Il a conscience d'être enveloppé dans une communauté dont il n'est qu'un membre; il se sent soumis à une nécessité omniprésente qui le laisse libre d'avoir pour sa part ses convictions et ses tendances personnelles, mais qui détermine malgré lui la loi des rapports mutuels.

Ce sentiment-là, qui fait partie intégrante de sa personnalité, est bien, à proprement parler, un sentiment de devoir public. Prenons garde que la conscience d'un devoir n'est au fond que la conscience d'une obligation résultant d'une nécessité. Sous le coup d'une morale publique qui attache à tout un blâme ou une approbation, et qui trouve partout des *constables* volontaires pour la faire respecter, il faut que les instincts eux-mêmes se règlent, que les désirs et les craintes reconnaissent des conditions inévitables à remplir pour se satisfaire ou se protéger. On a souvent parlé de l'hypocrisie des Anglais. Sous l'accusation, il y a un fait vrai, mais un fait interprété par des préventions qui sont disposées à lui donner l'explica-

(1) La discipline pour elle a commencé de bonne heure. De toutes les nations de l'Europe, elle est la seule qui dès le IXe siècle ait eu une littérature didactique en langue vulgaire. Ailleurs le clergé écrivait en latin, et le peuple avait ses chants nationaux où il trouvait l'expression de ses propres sentimens. Tout au contraire, du temps d'Alfred, nous voyons surgir une littérature anglo-saxonne qui se propose l'éducation de la nation. La parole appartient à une minorité d'élite qui a reçu du latin sa culture, et qui s'applique à former d'autres classes, à enseigner aux incultes ce qu'ils doivent vouloir.

tion la plus défavorable. Ce qui est réel, c'est que la décence publique a eu la puissance de bannir en quelque sorte d'Angleterre les deux poètes qui par leur génie éblouissaient le plus les imaginations, Byron et Shelley, c'est qu'elle a encore le pouvoir de mettre hors la loi quiconque la brave. Un homme ne pourrait pas vivre avec une femme de rencontre sans que ses domestiques lui demandassent leur compte, et un pareil couple serait exclu des quartiers respectables de Londres. Il n'y a pas à s'en étonner. Les domestiques ne trouveraient plus à se placer convenablement si on savait qu'ils ont servi une femme suspecte, ils perdraient caste, et les habitans d'une rue, c'est-à-dire en général d'une rangée de maisons appartenant toutes au même propriétaire, menaceraient de déménager, s'il permettait que la *rangée* acquît un mauvais renom. Cela ne signifie pas que la vertu et la chasteté habitent seules Londres; mais le désordre aussi y subit la loi de l'opinion publique : il est parqué dans certains quartiers.

Ai-je besoin d'ajouter que cette discipline fait en quelque sorte la boule de neige? Forcément l'éducation de famille s'en ressent. Le père, qui sous la pression de la société a pris l'habitude de se dicter une loi à lui-même, emploie son esprit de suite et de commandement à rendre ses enfans capables aussi de se dominer, de n'agir qu'après avoir considéré ce qui leur est permis ou défendu. Il leur transmet sous forme de principes de conduite la méthode que sa prudence et son amour jugent la plus propre à les sauvegarder dans la vie. L'école et les mœurs des écoliers obéissent à la même influence. L'église transporte dans sa doctrine la même préoccupation. Dans une société où le plus étourdi est forcé d'apprendre que son premier intérêt est non pas de chasser au plaisir, mais bien d'éviter de se mettre en désaccord avec la force irrésistible des autres volontés, la religion naturellement conçoit d'une manière analogue la fonction de l'homme vis-à-vis du maître de l'univers. Si elle n'enseigne pas la doctrine du salut par les œuvres, ou en d'autres termes par des actions enjointes que chacun doit accomplir malgré sa volonté, elle pèse sur les individus pour leur donner le sentiment de la responsabilité personnelle et la volonté de s'imposer eux-mêmes des obligations. Elle leur apprend que le devoir religieux aussi consiste pour chacun à ne pas céder à ses penchans et à se faire une loi d'obéir à sa conscience.

Quant à la presse, c'est-à-dire quant à l'organe par lequel s'exprime l'opinion publique et par lequel se forme l'opinion générale, il suffit de lire un journal anglais pour voir que son objectif est plutôt encore de surveiller les esprits que de critiquer les mesures. A l'égard des questions de salaire par exemple, il est impossible

de ne pas être frappé de l'impassible rudesse avec laquelle elle exerce son office de censeur. Pour maintenir aux ouvriers le droit de s'associer, pour vouloir, en dépit des excès où ils peuvent se laisser aller, qu'ils conservent la liberté de leurs mouvemens, pour être prêts, advienne que pourra, à écouter leurs griefs et à y faire droit, les Anglais sont d'une magnifique générosité à laquelle la France a souvent rendu hommage. Et cependant leur économie politique nous fait l'effet d'une froide lame d'acier. Travailler suivant ses facultés et recevoir suivant ses besoins, voilà l'extrême expression de la tendance française; l'école anglaise au contraire irait plutôt à dire : chacun pour soi et Dieu pour tous! Tout dernièrement encore, à l'occasion de la grève des laboureurs et de la coalition des fermiers, le *Pall-Mall* s'exprimait ainsi sur la défaite des premiers : « Il n'y a pas à parler en cette affaire de justice ou d'injustice; chacun a défendu ses intérêts. Si les laboureurs ont été battus, c'est qu'ils avaient mal apprécié leurs ressources; à eux d'en porter la peine et d'en profiter pour l'avenir. » Je conçois que des peuples étrangers à l'éducation et aux mobiles de l'Angleterre soient choqués de ce langage. Pour des esprits qui font passer en première ligne les bonnes intentions et qui sont portés à raisonner par des *il faut* et des notions de droit, cette rude économie politique semble tout simplement ériger l'égoïsme en loi; mais regardons à l'effet qu'un tel enseignement ne peut manquer de produire, et nous reconnaîtrons vite qu'il renferme aussi une morale des plus fortifiantes. Il ne nie pas le devoir, seulement il ne supprime pas l'inévitable. Il ne veut pas dire que l'individu ne soit pas tenu devant Dieu et devant sa conscience d'être charitable et généreux, seulement il ne permet pas que notre idée de ce qui devrait être nous cache ce qui est. Tout en laissant debout le principe qu'il sera beaucoup demandé à celui qui a beaucoup reçu, il maintient le fait que le monde est un champ de bataille où se disputent des forces opposées. En définitive, cela habitue les hommes à être virils; cela ne leur laisse pas oublier qu'il ne s'agit point de pérorer sur les devoirs de leurs voisins ou sur ce que l'état devrait faire pour eux, que leur rôle est de prévoir ce qui est inévitable et de compter sur eux-mêmes, que chacun enfin a charge de défendre ses propres droits en face de la justice de Dieu et de la société, comme chacun a charge de combattre pour ses besoins en restant dans les limites de l'équité.

J'ajouterai encore que le principe de discipline rayonne jusque dans les domaines les plus éloignés de la vie sociale. Esthétique, critique littéraire, manière d'écrire l'histoire et d'apprécier la conduite des personnages historiques, discussion des actes du gouvernement et commérages quotidiens, tout est législatif et critique,

tout est dominé par la préoccupation de chercher la règle publique qui doit être imposée à tous et d'exiger que nul ne la viole, — si bien que l'Anglais, quel que soit son tempérament de naissance, est contraint de devenir un législateur de lui-même. Un Français, sous l'empire des plus généreux penchans, emploie tout de suite son esprit à imaginer ce qui est nécessaire pour amener le résultat qu'il juge le meilleur; il ne pense qu'en second lieu à considérer ce que la nature des choses et celle des volontés autres que la sienne peuvent lui permettre ou lui défendre. Tel n'est pas l'ordre des pensées d'un Anglais. Jusque dans sa vanité et dans son égoïsme, il n'oublie pas qu'il y a en dehors de lui quelque chose qui fixe des conditions auxquelles il doit se plier pour éviter ce qui lui serait pénible ou se procurer ce qu'il désire. Comme le Juif, il ne peut pas songer avant tout à plaire, ou à se plaire, à réaliser son propre idéal ou celui de sa classe; il se sent sous la main d'un Jéhovah qui est, en dépit de lui, l'arbitre de la vie et de la mort, de la défaite ou du succès, — sa première pensée est d'aviser à se sauver du mal.

A l'heure qu'il est, la physiologie tend à expliquer les caractères des peuples et des individus par leur tempérament physique, et M. Spencer en particulier a beaucoup fait pour élever cette tendance à la hauteur d'une théorie scientifique, en soutenant que l'expérience de l'individu entraîne dans son organisme des modifications susceptibles de se transmettre par la génération. Je crois que, sans rejeter entièrement cette hypothèse, il est bon d'en user avec prudence : elle trouve faveur parce que la question de l'hérédité des tendances morales est mal posée. Il n'y a pour ainsi dire en présence que des spiritualistes qui veulent trouver l'origine de toutes les idées humaines dans le libre jeu d'un principe pensant inhérent à l'individu, et des matérialistes qui veulent en chercher la cause dans les vibrations de l'organisme physique, c'est-à-dire encore dans l'individu seul; mais il me semble que ces explications ne servent qu'à nous empêcher de voir qu'il y a quelque chose à comprendre. Elles nous rendent incapables de reconnaître comment un système d'idées est un esprit public qui se forme par la collaboration de mille individus, et qui se propage par une action incessante de tous sur chacun. Le caractère anglais, d'où qu'il soit venu, ne se transmet certainement pas comme les cheveux blonds ou le tempérament lymphatique; ce qui le communique, c'est l'ensemble des mœurs, qui sont fondées sur une manière nationale de concevoir la vie, et la vie commune. En quoi consiste cette foi publique contre laquelle tous les instincts de l'enfant anglais viennent butter et se mouler? Le dire au juste est impossible, — seulement la chose certaine à mon sens, c'est qu'une foi de ce genre se fait partout sentir en Angleterre.

II.

L'un des plus curieux symptômes de la forte pression qu'exerce l'esprit public en Angleterre est la timidité si marquée des jeunes Anglais. Nos jeunes gens à nous ont sans doute leur respect humain : avec leur vive perception de l'effet qu'ils produisent, ils ont conscience d'avoir affaire à des personnes fort impressionnables, et, quand ils ne sont pas dominés par l'instinct de contradiction, ils ont en général un grand souci de plaire ou une grande inquiétude de déplaire; mais cette préoccupation ne ressemble que de loin à celle du jeune Anglais. Lui, ce qui l'obsède, ce qu'il pressent partout comme son redoutable adversaire, c'est une morale impersonnelle qui exige de lui de la réserve et du respect pour ses aînés, qui lui défend de parler à l'aventure et de sortir du vrai, qui ne souffre pas qu'il manque à mille convenances encore inconnues pour lui, et qui veut qu'il se mette en accord avec mille choses dont il n'a aucune idée, avec la sagesse des hommes mûrs, avec les volontés autres que la sienne. Il y a de l'épouvante dans son silencieux malaise. La timidité anglaise, dirais-je volontiers, c'est de l'imagination qui soupçonne quelque chose qu'elle ne peut pas se représenter. Dans la jeunesse, elle est un bon signe, car elle indique que le caractère est déjà dompté, que le jeune homme n'est plus entièrement emporté par ses impressions personnelles et que son esprit a commencé de s'exercer, pour tâcher de saisir le *fatum* qui est comme l'adversaire omniprésent de sa propre volonté. Si elle est malsaine et de mauvais augure, c'est seulement quand elle persiste dans l'âge mûr et qu'elle dénote positivement une incapacité d'intelligence ou un caractère trop faible pour prendre son parti en face du parti-pris de la société.

Je viens de parler de la timidité du jeune Anglais, mais en vérité le poids des exigences sociales sous lesquelles tout Anglais grandit se lit jusque sur la physionomie de l'enfant de huit ans. Si on lui adresse une question, il y a dans ses yeux je ne sais quelle expression de retour sur lui-même. On voit qu'avant de parler il considère et s'interroge. Au lieu de se laisser aller, il prend une résolution. Il sent déjà qu'il est observé, jugé et responsable. Et pourtant ce qui n'est pas moins frappant, — en tout cas chez les classes cultivées, — c'est que cette réserve imposée à tous est décidément favorable au développement des caractères individuels. Dans cette société, où chacun craint de se livrer à l'étourdie, où chacun est tenu de ne pas attaquer inconsidérément l'opinion d'autrui, les plus étranges idées fixes peuvent en quelque sorte grandir et grossir sans être entravées. Moralement on parle à voix basse; un homme qui est

porté à croire aux revenans, aux esprits frappeurs, aux théologies chimériques, ne rencontre sur son chemin que des objections à peine indiquées; il est libre de s'abandonner avec une suprême naïveté à sa pente. L'exigence qui pèse sur tous n'est bien évidemment qu'une pure loi sociale; elle n'a rien de dogmatique, elle ne statue pas sur ce que les individus doivent penser et vouloir, elle a essentiellement trait aux devoirs communs de bon voisinage que chaque conviction et chaque volonté est tenue d'observer en raison des autres convictions et des autres volontés.

Mais ici-bas tout bien a ses inconvéniens, toute action a sa réaction, et il n'est pas douteux que ce sentiment d'une obligation constante n'ait quelque chose d'oppressif. Le devoir aussi est un commandement qui menace de jeter l'individu hors de lui-même, hors de ses propres sentimens. Autant il développe les esprits qui sont de force à concevoir par eux-mêmes la raison du commandement, autant il risque d'étouffer la conscience et l'intelligence de ceux qui ne peuvent pas comprendre les nécessités où l'obligation trouve sa justification. Le devoir incompris fait prédominer la peur et produit je ne sais quelle inhumanité; il rend superstitieusement docile ou il provoque la révolte.

Et en effet dans cette société anglaise, où la souveraineté appartient à une autorité morale, j'aperçois partout des révoltes morales assez analogues aux révolutions et aux insurrections matérielles qu'ont produites chez nous les dictatures matérielles. Je ne crois pas m'écarter du vrai en disant que ce même sentiment d'un devoir public qui fait la force de l'Angleterre est aussi la source des illusions qui la travaillent et des entraînemens insensés auxquels elle est sujette. C'est lui enfin qui détermine la forme que prennent sa raison et sa déraison, ses penchans et sa bonne volonté, la sagesse qui la porte au vrai progrès et les mobiles qui la poussent au sans-gêne. L'Angleterre est à la fois oppressée et trop rassurée par l'invincible pouvoir qui se charge de maintenir l'ordre et la cohésion; la discipline qu'elle subit fait refluer vers l'indépendance toutes ses aspirations, et la confiance que lui inspire l'esprit public, qui domine encore toutes les volontés et toutes les tendances de classes, la jette dans un optimisme excessif. Elle est si persuadée que les individus et les groupes ont naturellement la sagesse de s'accorder, qu'elle est fort tentée de porter atteinte aux institutions d'où résulte cet esprit commun qui empêche les volontés de s'entre-choquer.

Si cela ne devait pas m'entraîner hors de mon cadre, j'aimerais à m'étendre sur le cours que prennent en Angleterre la poésie, le roman et les rêves de la jeunesse. Notons que la littérature d'imagination, comme les tendances de la jeunesse, sont un excellent indice des mobiles, puisqu'elles représentent précisément la protesta-

tion des désirs froissés et l'idée qu'ils se font de l'attrayant. Pour m'en tenir à une courte indication, on pourrait ramener la poésie et le roman de l'Angleterre contemporaine à trois écoles principales, une école sensuelle ou *sensationnelle*, une école de rêverie ou d'art pur, une école de morale *musculaire*. Ce qui les caractérise toutes les trois à mes yeux, c'est qu'au lieu d'être dogmatiques ou en guerre contre les lois, elles dénotent plutôt une réaction contre la discipline du devoir, un effort des individualités pour se dégager de la pression d'une opinion publique. Chez les natures sensuelles, c'est la sensualité qui cherche à se faire sa part; chez les natures rêveuses et esthétiques, c'est l'imagination qui réclame le droit de concevoir les tableaux les plus séduisans; chez les énergiques, c'est la volonté comprimée qui s'indigne, qui sent que le devoir peut aussi dégrader l'homme en faisant prédominer en lui la peur, mère de l'hypocrisie, et qui tend à soutenir que toute morale, tout génie, toute noblesse consistent à être soi-même, à n'être que soi.

Le ritualisme, qui dans le domaine de la religion représente aussi les entraînemens de l'imagination et du sentiment, a évidemment pour une bonne part la même origine, — et on pourrait en dire autant du mysticisme anti-sacerdotal qui s'est développé vis-à-vis du ritualisme. L'église anglicane, comme je le faisais observer plus haut, a cela de particulier qu'elle a surtout travaillé à faire l'éducation de la volonté : par là même elle a peu donné aux sens, comme elle a peu laissé à la spéculation, et justement ce qui la menace aujourd'hui, c'est le débordement des deux tendances qu'elle comprimait. On pourrait le reconnaître rien qu'aux textes qui sont écrits en grosses lettres sur les murs des divers temples. Le mysticisme évangélique, qui part de l'idée qu'il s'agit de supprimer tout intermédiaire entre l'individu et Dieu, inscrit volontiers dans ses chapelles : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé. » Le ritualisme écrit plutôt au-dessus de ses autels : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux! » Ce qui lui a donné naissance, et ce qu'il cherche à satisfaire par des cérémonies mystérieuses, c'est l'adoration qui s'adresse à quelque chose d'infini et d'incompréhensible. Le sentiment du mystère universel, l'effroi d'une puissance inconnue, le désir de se concilier cette souveraineté invisible, tel est l'instinct naturel qui réagit contre la discipline de l'église anglicane, contre la foi pour qui Dieu est surtout la volonté suprême qui en vue du bien de tous impose à chacun la justice.

Mais, au milieu de ces contre-courans que je viens d'indiquer, il s'en dessine un autre qui n'est rien de moins qu'un torrent. Je veux parler du libéralisme qui a fait à l'Angleterre son individualité politique, ou, pour être plus exact, qui s'est peu à peu développé sous l'influence de tout son passé et qui a de plus en plus refaçonné

ses institutions et sa destinée; seulement à cet égard il y a une méprise à éviter.

Depuis un siècle environ, dans toute l'Europe occidentale on voit s'entre-croiser et plus ou moins se mêler deux mouvemens tout à fait différens d'origine comme de direction, et qu'il importe de ne pas confondre. Il y a d'abord un mouvement démocratique et égalitaire qui est bien plus socialiste que politique, qui malgré ses alliances accidentelles avec le libéralisme ne vise nullement à étendre l'indépendance des individus en diminuant le pouvoir central, mais qui tend plutôt à déplacer l'assiette de la souveraineté pour arriver à changer plus ou moins d'autorité la constitution de la société. Cet entraînement-là s'est produit surtout dans les pays catholiques, et n'est, à bien voir, que la contre-partie de leur civilisation. L'église et l'état, dans l'Europe catholique, s'étaient peu à peu transformés en un pur gouvernement qui au fond laissait les esprits et les volontés sans culture. Pour établir l'ordre, ils avaient commandé ce que tous devaient croire et faire en dépit de leurs sentimens propres, c'est-à-dire qu'ils avaient pratiquement laissé aux individus la licence d'être indifférens, sceptiques et immoraux, en exigeant seulement qu'ils n'eussent aucune conviction personnelle, aucune manière à eux de concevoir le vrai, le juste et le nécessaire. En France surtout, où ce régime n'avait pas réussi à tuer l'activité des intelligences, il en était sorti cette conséquence étrange, que la royauté et l'église étaient devenues officiellement absolues au moment même où les esprits n'y croyaient plus. De là le caractère de l'opposition qui a grandi de plus en plus chez nous, opposition essentiellement anti-religieuse, anti-aristocratique, anti-royaliste et essentiellement autoritaire aussi. Les prétentions dictatoriales des deux pouvoirs ont provoqué une volonté contraire qui repousse la leur; mais, sous cette opposition, il n'y a toujours que le même genre d'esprit qui pouvait seul résulter de l'éducation du pays. Le radicalisme démocratique et irréligieux est héritier du passé par sa foi à la dictature. Quelles que puissent être les intentions des chefs, ce que désirent les masses qui les suivent, c'est simplement de mettre la souveraineté entre les mains des majorités pour qu'à leur tour elles puissent par des décrets refaire la société à leur gré.

L'autre mouvement au contraire a pris naissance dans les pays protestans et est décidément politique par ses visées. Il tend à limiter l'état, à enlever à la société le droit de restreindre par des règlemens l'indépendance des individus. Dans le domaine de la théologie, l'Allemagne avait été le premier champion de ce libéralisme; elle avait nié l'autorité de l'église en réclamant pour chaque fidèle le droit de lire la Bible et d'avoir une foi personnelle; mais les consciences n'étaient pas mûres. Dans une large mesure, les penchans

abusèrent du libre examen pour se faire une religion au profit de leur bon plaisir, et les débauches de l'anabaptisme rejetèrent l'Allemagne, y compris ses églises, sous la domination des pouvoirs civils. Cependant elle conserva au spirituel une forte dose d'indépendance; elle resta même libre de prêcher, sous le nom de christianisme, à peu près toutes les philosophies. Seulement le pays le plus libre en théologie resta asservi en politique au bon plaisir des rois et des princes.

En Angleterre, c'est l'inverse qui a eu lieu. Dès le XVIe siècle, la royauté y avait restreint l'autorité de l'église, et à son tour l'église avait limité la royauté, ou, si on le préfère, elle avait limité la disposition des hommes à se laisser dicter la loi en leur apprenant à se gouverner eux-mêmes. A tout prendre, l'Angleterre est peut-être le peuple qui a été soumis à la plus forte discipline morale; non-seulement c'est celui où la loi civile a le plus contraint les populations à recevoir le même enseignement religieux, c'est encore celui où l'église, mieux maintenue dans ses attributions spirituelles, a été le plus efficace comme instrument d'éducation, et, chose remarquable, l'Angleterre est le pays qui a été le plus tôt et le plus complétement libre en politique. Grâce à l'échec que se faisaient l'un à l'autre le pouvoir civil et l'individualisme protestant, c'est l'indépendance de l'individu qui a gagné ce que perdait l'autorité royale. Grâce aux habitudes d'empire sur soi, la liberté a produit des fruits de vie, et, avec la prospérité qu'elle a amenée, il s'est développé un libéralisme qui est à la fois la révolte des instincts contre la discipline morale à laquelle ils ont été soumis, et la forme d'esprit que le pays a reçue de son éducation.

En d'autres termes, le libéralisme est la foi de l'Angleterre, et il est également ce qui menace de devenir sa superstition. Il est son bon génie en ce sens que l'Anglais a réellement un esprit législatif, qu'il use réellement de ses facultés et de son expérience pour étendre son idée de la nécessité, et que, s'il repousse la réglementation, c'est en grande partie parce qu'il veut être libre de se gouverner d'après la règle qu'il juge la meilleure; mais en Angleterre aussi il y a les appétits et les mécontentemens qui ailleurs se manifestent par des passions démocratiques; il y a les ignorances et les sottises qui ailleurs rêvent des théories chimériques; il y a enfin toutes les antipathies et les colères que les penchans éprouvent contre ce qui les arrête, et ces instincts-là, en se mêlant au libéralisme des esprits, le transforment plus ou moins en une dangereuse insurrection. En somme, les Anglais sont si bien disciplinés qu'ils n'aspirent pas à dicter la loi; ils tendent plutôt à échapper à toute loi. Leur déraison et leurs penchans, au lieu d'aller à la violence et au despotisme, vont plutôt à la désorganisation. Leur folie,

quand ils sont fous, ne consiste pas à croire que le mot impossible n'est pas anglais, et que, pour faire triompher en dépit de Dieu et des hommes tout ce que l'on peut désirer, il suffit d'avoir de l'énergie et encore de l'énergie; elle consisterait plutôt à croire que la liberté suffit à tout, et que, pour assurer l'harmonie, il s'agit de soustraire les esprits comme les personnes à toute discipline publique.

Au fait, quoique l'Angleterre se soit profondément démocratisée, rien n'est plus remarquable que le peu d'entraînement démocratique qui est entré même dans ses réformes les plus radicales. Cela date de loin. Aux momens où elle était mécontente de son parlement, elle aussi, il est vrai, a eu ses illusions chartistes : elle a cru que le mal provenait de son système électoral, et que le spécifique unique était le suffrage universel avec des parlemens annuels. Et franchement ce ne sont pas les rêveries extravagantes qui lui ont jamais manqué. Comme l'écrivait le railleur Sydney Smith (à propos du premier bill de réforme), « les demoiselles qui restaient au bal sur leur banquette ont cru qu'on allait tout de suite leur amener des maris; les écoliers se sont persuadés que les thèmes et les supins allaient être abolis, et que les tartes aux groseilles seraient à rien; les mauvais poètes ont compté sur une masse de lecteurs pour leurs poèmes épiques, et les niais, comme toujours, se sont arrangés pour être désappointés. » Mais qu'un lord Rockingham vînt dire au pays : — Ce n'est pas cela, ce qui vous blesse ne provient point de la façon dont le parlement est élu, le mal tient à ce que les membres élus sont sujets à être corrompus par la couronne, — aussitôt un pareil appel faisait vibrer la corde sensible; l'Angleterre reconnaissait que son vrai désir était non pas de mettre le pouvoir entre les mains de ceux-ci ou ceux-là, mais bien de rendre les individus indépendans du pouvoir central, et elle donnait raison à ses Rockingham.

Ainsi en a-t-il été de nos jours. L'Angleterre a fait comme le reste de l'Europe, elle s'est rapprochée du suffrage universel; cependant je ne vois pas qu'elle y ait été poussée par aucune passion pour la souveraineté des masses, ou par aucune antipathie bien marquée pour le privilége législatif des classes riches. Chose remarquable, c'est sous la pure inspiration de son libéralisme qu'elle a commencé à porter la cognée dans son vieux système électoral. Elle a supprimé les incapacités des catholiques parce qu'elle répugnait à toute contrainte en matière de croyance; puis, une fois en veine de réformes, elle s'est laissée aller avec une sorte d'indifférence bienveillante aux idées du jour. Sans engouement, sans attendre grand'chose du nouveau corps électoral, elle a cédé au courant en partie par amour pour le *fair play*, en partie par un vague sentiment qu'il

était plus prudent de ne pas tout refuser, et avant tout par l'espèce d'optimisme libéral dont je parlais plus haut. Elle n'avait pas peur enfin, elle était rassurée par la force du sentiment social, elle se fiait à la sagesse *naturelle* du caractère anglais, et c'est pour cela qu'elle s'est décidée à suivre la mode de l'Europe, à laisser faire chez elle l'esprit démocratique du jour.

Cela n'empêche pas sans doute que l'Angleterre en fait ne soit démocratisée. Comme j'ai cherché moi-même à le montrer, la prépondérance politique y appartient déjà aux classes qui ont le moins profité de la discipline morale du passé, et qui ont le moins de respect pour les institutions auxquelles le pays doit sa culture; mais, à tout considérer, ce n'est pas cela qui me semble menaçant pour l'avenir. Bien qu'il soit difficile et impossible même de concevoir par quel moyen l'Angleterre pourrait enrayer dans la voie de la démocratie ou revenir en arrière, les classes intelligentes qui l'avaient gouvernée de droit jusqu'ici sont encore par leur influence les arbitres de l'opinion publique, et, tant que l'unité d'esprit qui a fait sa force ne sera pas rompue, j'imagine que l'Angleterre saura se tirer d'affaire. Sa raison est restée saine, et en ce moment même il y a chez elle une réaction contre les entraînemens d'imagination qui ont fait dévier son vieux libéralisme. La chute de M. Gladstone n'a pas d'autre sens. En le renversant, le pays n'a pas cessé d'être libéral; loin de là, ce sont les masses libérales qui ont protesté contre la nouvelle interprétation, moitié mystique et moitié radicale, que le successeur de lord Palmerston donnait au libéralisme. Le parti des réformes est aussi celui qui vient de montrer son peu d'amour pour le radicalisme.

Mais ce qui me paraît à craindre pour l'Angleterre, c'est l'excès de sa propre tendance, ou plutôt c'est le fait que les réformes démocratiques, qui tendent à livrer le sort du pays aux entraînemens des majorités irréfléchies, sont accompagnées chez elle d'un optimisme libéral qui la pousse à détruire pièce à pièce ce qui a produit et entretenu jusqu'ici son unité morale. « Tout homme, dit Jérémie, est abruti par ce qu'il a su faire, tout fondeur est confondu par les images qu'il a fabriquées. » L'Angleterre, pour sa part, a donné au monde l'exemple du régime libéral; en conséquence, elle est portée à croire aveuglément à la liberté. Elle a été sage et continente, en conséquence elle s'imagine volontiers que la sagesse et la continence sont inhérentes à la nature humaine, du moins à la nature de la race anglaise, et que les autres peuples, qui ne lui ressemblent pas, sont des hommes dénaturés, des hommes qui ont été déformés par de mauvaises institutions. Pour tout résumer par un mot de Carlyle, elle est comme le chat qui prend les maisons pour des rochers, et naturellement elle est fort tentée de conclure que les li-

bertés qu'elle a pratiquées avec succès sont en elles-mêmes ce qui ne peut manquer d'assurer à la fois l'ordre et le progrès, d'amener du même coup le développement des forces particulières et leur accord spontané.

Avec cet optimisme, l'Angleterre, sans trop s'en apercevoir, a viré de bord. Maintenant qu'elle est en possession des libertés politiques et civiles, son amour pour la liberté se tourne contre les doctrines et les influences morales qui provoquent des dissidences; c'est le laisser-faire spirituel qui l'attire, et déjà elle a porté de graves atteintes à l'unité d'éducation qui l'a faite ce qu'elle est. Il reste à peine trace des *tests* et des règlemens qui ne donnaient accès qu'à la religion anglicane dans les universités. Aujourd'hui Oxford et Cambridge sont en bonne voie de se séculariser complétement, et par là de s'ouvrir simultanément au catholicisme et au positivisme, au ritualisme et à l'anti-ritualisme, aux disciples de Loyola et à ceux de Jean de Leyde, comme disait M. Fitzjames Stephen. D'un autre côté le même optimisme libéral a livré l'église nationale elle-même aux tendances les plus inconciliables : il y a si bien laissé pénétrer la discorde que les partis qui s'y entre-choquent s'habituent à l'idée de la *désétablir*.

Que l'on ne se lasse pas de me voir revenir encore à cette église anglicane qui, par sa constitution comme par ses vicissitudes, est certainement une des institutions les plus caractéristiques de l'Angleterre. Ailleurs nous voyons des organisations qui sont une volonté humaine réalisée ou une donnée du passé systématisée après coup; mais à quelques lieues de la France, par suite de la proportion insolite dans laquelle le respect du passé s'allie chez nos voisins au sens pratique, nous avons encore un exemple frappant de ces purs et lents produits de l'histoire qui se forment comme par une série d'alluvions, qui représentent une première intention si souvent déjouée, si souvent amendée, que le résultat dernier est comme un démenti donné à tous les systèmes humains. Telle que le cerveau de Henry VIII l'avait conçue, l'église anglicane était un mécanisme monarchique destiné à soumettre les laïques au clergé et le clergé à la suprématie de la couronne; mais depuis longtemps la machine monarchique est décapitée de son monarque. La royauté n'a plus la prétention d'être souveraine au spirituel; le parlement ne songe pas plus à décréter des dogmes qu'à légiférer sur la coupe des habits. Pourtant le clergé, loin d'hériter des pouvoirs abandonnés par la couronne, a vu ses assemblées de plus en plus dépossédées de toute influence réelle; par crainte que les prétentions et les exaltations cléricales ne portassent préjudice à l'indépendance des laïques et à la bonne harmonie du pays, la loi les a réduites à de simples conférences. D'ailleurs les laïques sont restés dans la posi-

tion où ils étaient avant Henry V. Littéralement donc l'église anglicane ne se gouverne pas elle-même pas plus qu'elle n'est gouvernée : elle n'est ni synodale, ni sacerdotale, ni église d'état. Pour la caractériser, il faut ouvrir un nouveau titre de classification, et, quant à moi, je la désignerais comme *contractuelle*. Au point de vue de ses dogmes, elle repose sur un contrat immobile passé entre elle et l'état. Le pays s'est engagé à lui assurer une dotation et une fonction publique à la condition qu'elle-même enseignerait une doctrine spécifiée dans une confession en trente-neuf articles, et qu'elle emploierait une liturgie également arrêtée entre les deux parties.

Sous un autre rapport encore, l'église anglicane ne s'est pas moins éloignée de sa destination primitive. Aux premiers jours de la réforme, alors que plusieurs nations avaient rejeté l'idée d'une autorité ecclésiastique supérieure à tous les pouvoirs nationaux comme aux consciences individuelles, et alors que le protestantisme, effrayé par les excès des masses livrées à la seule inspiration de l'Esprit-Saint, avait senti la nécessité de s'organiser, la nouvelle idée qui s'était peu à peu élaborée était celle d'une église qui, au lieu de renfermer l'état, serait contenue dans l'état. Les circonstances d'abord avaient amené les princes, les peuples et le nouveau clergé à s'unir contre l'anabaptisme en même temps que contre la papauté, et il était sorti de là des établissemens religieux qui, une fois nés, donnèrent naissance à une théorie. Cette théorie revenait à peu près à ceci : que l'état en sa qualité de tuteur a droit de choisir la religion qui doit être enseignée à ses administrés, que c'est lui qui a charge de fixer la croyance que tous doivent avoir comme de la faire prévaloir par des fonctionnaires ecclésiastiques. Plus qu'aucune église protestante, l'église anglicane fut d'abord un instrument d'état pour imposer une orthodoxie; mais il y a longtemps que le pouvoir civil en Angleterre a reconnu la nécessité de renoncer à sa première prétention. Tour à tour les presbytériens, les quakers, les catholiques, ont obtenu la liberté de pratiquer et prêcher leur foi; seulement, avec leur remarquable ténacité, les Anglais n'ont pas renoncé pour cela à leur établissement religieux. Ils se sont bornés à supprimer les lois qui entravaient la liberté de conscience, et sans théorie encore, rien qu'en conservant leur église à côté des libres propagandes, ils l'ont transformée en un pur établissement d'éducation publique. Nul n'est contraint, toutes les croyances peuvent chercher à faire des prosélytes, et pourtant la prudence de la nation a son moyen d'action. Elle n'abandonne pas les multitudes aux influences discordantes, aux théologies superstitieuses et aux fanatismes mystiques qui peuvent avoir le plus d'attrait pour les ignorans ou les mécontens; elle s'est ménagé un corps enseignant qui va offrir à tous l'éducation religieuse que le pays

juge la meilleure, qui a des ressources exceptionnelles pour occuper tous les points du territoire, et qui, sans porter atteinte à la liberté, empêche que l'esprit de discorde ne prenne le masque de la religion pour se propager.

Ce n'est pas tout encore, et les dernières vicissitudes de l'église anglicane ne sont pas les moins étranges. Le pacte qui l'unit à l'état étant un contrat civil, c'est la justice civile qui a droit de prononcer en dernier appel sur les contestations, de décider si les ecclésiastiques accusés d'être sortis de la doctrine de l'église ont, oui ou non, enfreint les trente-neuf articles. Nul doute que ce contrôle exercé par le pouvoir laïque n'ait eu une influence modératrice très marquée. C'était une maxime parmi les hommes d'état qu'il convenait de laisser un libre jeu à diverses tendances religieuses, et comme moyen d'éducation l'établissement ecclésiastique de l'Angleterre avait présenté pendant longtemps une grande analogie avec le gouvernement représentatif du pays. Il renfermait un parti autoritaire tempéré, un parti latitudinaire contenu, un parti individualiste également réservé. Soyons justes, la plus illogique et la plus dénigrée des églises, celle qui est dénoncée comme érastienne par les évangéliques, qui est un objet de répulsion pour les dissidens, qui est traitée de tiède et de mondaine par les sacerdotalistes, a remarquablement réussi à entretenir le sentiment religieux. Elle a été à l'abri des exagérations antagonistes auxquelles sont sujets les laïques et les théologiens quand ils sont abandonnés à eux-mêmes: elle a empêché les cléricaux de conduire les populations à la prostration morale et au servilisme; elle a empêché les mystiques de les laisser sans direction, et par là elle a aussi empêché le parti irréligieux de les jeter dans l'incrédulité et tout ce qui l'accompagne si facilement chez ceux qui n'ont ni bien ni crédit à perdre.

Mais aujourd'hui il se trouve que c'est précisément la manière dont s'exerce le contrôle du pouvoir civil qui contribue à désorganiser l'église et à y déchaîner la guerre. Comme le faisait remarquer un journal que j'ai déjà cité, le *Pall-Mall*, la réforme ecclésiastique, qui avait eu la très louable intention de rectifier des abus en supprimant les sinécures et en répartissant plus également les revenus du clergé, a eu pour conséquence de substituer à la vieille féodalité cléricale une démocratie qui se montre beaucoup plus immodérée et beaucoup plus insubordonnée. Quoi qu'il en soit, le fait est que la bonne entente n'existe plus entre le pouvoir laïque et l'église; des poursuites ont été instituées par les évêques contre des ecclésiastiques qui avaient publiquement arboré les couleurs d'un rationalisme et d'un quasi-catholicisme des moins déguisés, et les juges laïques ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu de leur retirer leurs bénéfices. — On le voit, par suite du libéralisme de plus en plus

confiant de l'Angleterre, par suite de sa répugnance croissante pour tout ce qui ressemble à un empiétement sur l'indépendance spirituelle des individus, par suite d'une disposition marquée à méconnaître l'utilité des confessions de foi, des pactes d'union, des organisations qui visent à prévenir l'antagonisme des croyances pour prévenir celui des volontés, par suite, dis-je, de ces dispositions, les laïques en ce moment tendent à traiter avec indifférence les querelles des théologiens, et la plus haute cour ecclésiastique, en acquittant les opinions extrêmes, les a proclamées légales, — ce qui revenait à leur donner droit de cité dans l'église, et à abroger virtuellement le statut, qu'elles violaient de la façon la plus patente.

C'est la vieille histoire éditée à nouveau. Quand les législations pénales, en attachant au meurtre un châtiment, ont fini par donner aux sociétés la sécurité, les sociétés s'imaginent que c'est le propre de l'homme d'avoir horreur du meurtre, et elles s'ingénient à trouver des raisons pour croire que le châtiment au contraire est la cause de la brutalité. Je ne sais pas ce qu'il adviendra de l'église anglicane. Le pays y tient encore beaucoup, et vient de faire une tentative pour y rétablir un peu d'ordre; mais le désir qu'il peut avoir de la maintenir debout ne suffit pas pour la sauver. Le libéralisme contemporain continue sourdement son œuvre de négation et de dissolution à l'égard des liens moraux qui unissaient les esprits; la répugnance pour la dictature d'une opinion sur les autres devient idée fixe et détermine seule les jugemens; l'amour pour la justice conduit de plus en plus à restreindre et supprimer l'obligation en matière de foi; la prudence enfin admet comme un dogme que les esprits s'entendent d'eux-mêmes, et quand ce ne sont pas les pouvoirs publics qui crient tout haut : Opinions libres, tout est licite, rien n'est responsable, — la masse des intelligences le dit tout bas. Au bout de tout cela, le vieil esprit national, qui se composait d'esprits particuliers unis par une circulation de croyances communes, s'émiette : le courant du jour ne va à rien moins qu'à y substituer un amas de doctrines indépendantes et simplement juxtaposées.

En attendant, les doctrines individuelles, qui se sentent la bride sur le cou, en profitent. Le droit de guerre privée et la lutte des *oui* et des *non* ont déjà détruit dans une large mesure l'esprit de corps de la vieille église. Plus libres de céder à leurs entraînemens, les partis opposés se causent l'un à l'autre plus de froissemens et supportent avec plus d'impatience le reste de gêne que leur occasionne le pacte fondamental. Aujourd'hui c'est le désir de dominer qui se fait libéral à son tour. Le sacerdotalisme s'habitue à l'idée du *désétablissement*, qui le délivrerait de l'opposition des latitudinaires et des évangéliques, et il pense que, s'il était dégagé de toute entrave, ce serait lui qui aurait la puissance de s'emparer des majorités. Pen-

dant ce temps-là, les partis du dehors, qui surveillent l'église établie avec malveillance, font leurs commentaires. Les croyans se disent que la confusion des doctrines ne peut propager que le scepticisme, les politiques demandent s'il est juste que l'état puise dans la bourse des Juifs et des dissidens de tout genre pour mettre un certain nombre d'ecclésiastiques en état de se disputer et de semer leurs agressives chimères dans le monde.

Toute théorie à part, je me demande moi-même ce qui arriverait, si le vieil établissement d'éducation nationale était mis en liquidation, et je ne crois pas que l'Angleterre aurait à s'en applaudir. Les dissidens à côté de l'église ont pu être un élément de progrès, un stimulant; mais rien que des dissidences, rien que des instincts rivaux auxquels la prudence publique n'imposerait plus ni freins, ni devoirs mutuels, ni conditions à remplir, rien que des sectes allant chacune au bout de son penchant, organisant chacune des écoles pour y enseigner à son gré une morale à elle, — franchement, cela ne me semble pas le meilleur moyen de faire l'éducation politique des classes sans traditions, sans philosophie arrêtée, auxquelles l'Angleterre a confié son sort.

III.

Je sens que mes inquiétudes et surtout mes motifs d'inquiétude courent grand risque de ne pas être partagés, car à l'heure qu'il est, tandis que la politique pratique appartient aux passions, aux antagonismes effrénés, le libéralisme optimiste continue chez nous à régner dans les intelligences. — Exaspérées par les abus de pouvoir dont les églises et les états se sont rendus coupables, désespérées de voir toutes les doctrines tourner à la violence ou à la tyrannie, les minorités pensantes, qui ne partagent pas l'emportement des combattans, ne voient rien de mieux à faire pour remédier à tout mal que de mettre partout la liberté, en la proclamant comme la seule fin et le seul moyen de l'institution sociale des gouvernemens et de l'éducation. Ce n'est plus là le libéralisme confiant de l'Angleterre, c'est plutôt un scepticisme qui tourne au fouriérisme. Il part de l'idée qu'aucune opinion n'est la vérité, qu'il n'y a à se fier à rien, et l'espoir qu'il caresse est de rétablir la paix en amenant les hommes à reconnaître que toutes les doctrines ne valent pas mieux l'une que l'autre, et qu'il s'agit de faire résoudre les questions publiques à la majorité des voix par toutes les vérités relatives, c'est-à-dire par toutes les erreurs. Il y a beaucoup de désertions sans doute; mais ceux qui abandonnent cette théorie-là ne la quittent que pour se rejeter vers les anciens systèmes d'autorité,

ce qui signifie toujours qu'en dehors de la foi à la dictature il n'existe pas d'autre foi que le fouriérisme, qui croit que l'ordre, la vérité et la justice se font tout seuls. Il le croit du reste plus que jamais. Dans ces dernières années, il est né une philosophie qui affirme dogmatiquement que le droit de l'individu à la libre disposition de son esprit et de sa personne est le principe même de la morale, de la justice et du devoir. Cela revient assez nettement à soutenir que, pour exister, la société a besoin seulement d'une police qui oblige le bon plaisir de chacun à ne pas entraver le bon plaisir des autres.

Pour ma part, je l'avoue, ce mysticisme sceptique me semble une pauvre sauvegarde contre les frayeurs et les convoitises qui travaillent aveuglément à nous ramener au chaos ou à un brutal absolutisme. Quant aux Anglais, le libéralisme est né chez eux, et ils sont plus en état que nous de savoir ce qu'il signifie. Ils peuvent retrouver en eux-mêmes les sentimens humains qui, en face de certaines circonstances, ont vu des raisons pour conclure comme ils l'ont fait. Si les circonstances changeaient, les Anglais sauraient sans doute changer leur conclusion. Ce que je redoute pour eux, ce sont uniquement les imprudences dont les conséquences seraient irrémédiables; mais, quant à nous, notre libéralisme est chose d'imagination : il ressemble à l'idéal que le jeune homme se fait de la vie d'après des romans, et je crois que les esprits sérieux qui aiment leur pays et ont gardé leur sang-froid feraient bien de revoir soigneusement leurs interprétations. L'Angleterre nous a trompés par son exemple; elle-même, malgré sa sagesse pratique, s'est entièrement trompée en s'expliquant sa prospérité par la sagesse naturelle de l'homme anglais et par les mérites intrinsèques de la liberté. Ce qui lui a donné le double avantage de l'ordre et du progrès, c'est l'usage qu'elle a fait de ses libertés, et le bon usage qu'elle en a fait tenait à un état moral acquis qu'elle devait à son éducation, surtout à son éducation religieuse. Je n'entends point légitimer les moyens de contrainte auxquels l'état a eu recours pour imposer une orthodoxie : ils étaient mauvais, et aujourd'hui encore l'Angleterre les paie, car la haine dont les dissidens poursuivent l'église établie a son origine dans les anciennes persécutions. Toujours est-il que l'Angleterre a grandi sous une même discipline morale, et que l'église chez elle a usé de son monopole pour donner au pays une éducation vraiment propre à développer le genre d'esprit qui permet aux hommes de vivre côte à côte en liberté. Je ne vois pas que, malgré sa sagesse, l'Angleterre ait réussi à s'entendre avec l'Irlande. Si les catholiques irlandais avaient été déversés sur son sol et avaient formé une moitié de sa population, elle n'en serait probablement pas où elle en est. Comme chez nous, on y verrait

face à face des autoritaires et des révolutionnaires, des ultramontains et des athées, des écoles cherchant à baser l'ordre sur le renoncement qui engendre le servilisme et l'instinct de domination, des groupes animés de volontés différentes et ne songeant qu'à décréter, chacun d'après ses volontés à lui, le résultat où tous les autres doivent être conduits malgré leurs volontés, et sans doute au milieu de ces armées en lutte il n'y aurait qu'une imperceptible minorité pour entrevoir que le seul moyen efficace de mener les hommes aux bons résultats consiste à former chez eux les bons sentimens d'où résultent les volontés qui vont d'elles-mêmes à ces résultats.

Il faudrait cependant ne pas nous griser d'un mot. Derrière la rhétorique de nos espérances, il reste un fait inébranlable : c'est qu'un organisme quelconque, organisme collectif ou individuel, ne saurait exister sans une force qui oblige les parties à une action commune. Un autre fait qui me semble également perpétuel, c'est qu'une masse de personnalités différentes ne peuvent être amenées à former une société qu'en étant toutes soumises à une même pression physique ou morale, à celle d'une loi qui dicte un système de conduite que tous doivent suivre malgré la divergence de leurs volontés, ou à celle d'une éducation qui, en donnant à tous une même conception, les amène, malgré la différence de leur tempérament, à reconnaître un même système d'obligations. Vouloir supprimer du même coup la loi qui commande et la discipline morale qui forme les caractères, c'est demander le chaos. — Je ne dis pas précisément qu'il n'y aura jamais de société sans gouvernement et sans éducation commune, — car les institutions créent des formes d'esprit qui peuvent les rendre un jour superflues; — ce que je dis, c'est que certainement nous nous faisons illusion en supposant que, là où les esprits sont en conflit, il suffit, pour les mettre d'accord, de leur donner pleine liberté de propager leurs tendances antagonistes, et d'organiser, l'une en face de l'autre, des armées permanentes. A quoi j'ajouterai encore ceci, que nous ne nous leurrons pas moins en espérant qu'un système d'instruction scientifique pourra nous protéger contre le danger des mauvaises éducations religieuses. En réalité, l'ensemble de nos connaissances pratiques n'est pas ce qui détermine les mobiles d'où procèdent nos volontés; si notre science peut les modifier, c'est seulement en tant qu'elle contribue à modifier notre sentiment permanent du nécessaire et de l'obligatoire.

La grande lacune de l'esprit contemporain, à mon sens, c'est son incapacité de sentir le rôle social des religions; ceux même qui les respectent le plus me paraissent à peine entrevoir ce rôle. Les uns

les regardent comme un instrument nécessaire de police, les autres n'y voient guère qu'un moyen de salut pour l'individu; mais leur influence en réalité s'étend bien au-delà de ces deux fonctions. La religion m'apparaît, à moi, comme la tradition et l'enseignement qui transmettent aux derniers venus une théorie de l'univers où se résument l'expérience et les connaissances de tous les penseurs présens et passés. Il n'y a pas longtemps, un écrivain de vive intelligence examinait de près si un peuple peut exister sans croyances religieuses, et, après avoir passé en revue toutes les traditions de classes, tous les points d'honneur particuliers qui se sont développés dans nos sociétés, il se prononçait pour l'affirmative. Dans un sens, il avait évidemment raison. A donner au mot l'acception que nous lui donnons, l'antiquité païenne, ou en tout cas la Rome de l'empire, n'avait aucune religion; pourtant elle a vécu. Les peuples ne se laissent pas si facilement mourir; seulement la Rome impériale n'a pu vivre que par une centralisation excessive et par l'action universelle d'un pouvoir matériel. Là est le danger : l'absence d'une croyance publique signifie l'absence d'une fonction dans les esprits, et, s'il n'y va pas de la vie, il y va de la liberté. Avant tout, il faut une règle commune, et un peuple ne peut échapper à la nécessité des pouvoirs qui commandent que dans la mesure où il devient capable de se régir lui-même. Plus j'y regarde, plus il me semble que toutes les formes de gouvernement qu'a vues le monde ont eu leur cause et leur raison d'être dans l'écart qui existait entre les devoirs que les individus étaient portés à s'imposer et les conditions qu'ils avaient réellement à remplir pour ne pas s'entre-choquer les uns contre les autres. Après cela, je sais bien que l'on ne peut pas créer par des décrets une croyance commune, et une église officielle qui n'a nulle prise sur les esprits ne vaut pas un fétu de paille; mais toute erreur n'en est pas moins funeste, et si c'en est une de croire que les enseignemens religieux n'ont nulle influence sur les tendances politiques, mieux vaut y renoncer : cela ouvrira la porte à des idées plus justes et par là plus salutaires.

Voilà pourquoi je ne puis m'empêcher d'attacher une grande importance à la question des rapports de l'église et de l'état, et pourquoi je trouve que nous sommes mal préparés pour une crise qui s'approche. D'un moment à l'autre, les liens qui unissent aujourd'hui les établissemens religieux et les pouvoirs civils peuvent se briser ou être soudain tranchés. Les deux parties se heurtent par leurs prétentions; les concordats sont discrédités, et, vu l'état de division où sont les esprits, tous sentent plus ou moins que les églises nationales ont cessé d'être réellement nationales, qu'elles ne représentent plus des croyances communes, et ne peuvent plus

exercer une fonction publique d'éducation à l'égard de la société entière. En dehors des habitudes et des intérêts qui voudraient maintenir ce qui est, je n'aperçois en Europe que deux théories : l'une qui inclinerait à conserver les églises établies et à leur rendre vraiment un caractère national en les ouvrant indistinctement à toutes les opinions qui ont cours dans les nations (il a même été proposé par certains visionnaires d'y admettre les représentans de la chimie, de la médecine, etc.),— l'autre, qui prend le parti de trancher le nœud gordien en demandant que l'état ignore absolument les croyances, et que les religions, comme les propagandes religieuses, deviennent une affaire purement privée. Les hommes de foi aussi, ferai-je observer, aboutissent par d'autres voies aux deux mêmes programmes. Il y a les églises libres, qui penchent vers l'esprit sectaire, et qui, par leur manière d'affirmer l'incompétence absolue de l'état en matière de croyance, me semblent comme l'incarnation moderne de la théocratie. Elles ne prétendent point à la domination; mais elles reposent sur une théologie arrêtée, et elles représentent surtout le parti des théologiens qui ont peur de voir leurs convictions gênées par les hommes autant qu'ils ont confiance que Dieu est pour elles, et qui déclarent, comme l'église libre d'Écosse, que la conscience ne reconnaît pas d'autre chef que le Christ. Puis il y a le libéralisme, ou, à mieux parler, le radicalisme protestant, qui, par répulsion pour le dogmatisme des orthodoxies, soutient que la religion consiste dans un pur sentiment indépendant de tout dogme. Son idéal à lui est de mettre fin au conflit des théologies en réduisant les croyances à une foi indéterminée, à un zèle pour le bien qui laisse à un chacun pleine liberté de concevoir à sa guise les volontés de Dieu et la justice, de les concevoir comme saint Paul ou Assy, comme Loyola ou comme Jean de Leyde. Et Dieu sait quelles bizarres coalitions les circonstances et les passions ont amenées entre les divers groupes!

En Suisse, c'est l'état qui s'est appuyé sur le radicalisme religieux pour désorganiser l'église protestante et l'église catholique. Il a ordonné que toute commune élût son pasteur, qu'elle fût appelée à choisir sans condition aucune la doctrine qui lui irait le mieux, et que le pasteur, une fois nommé, ne relevât que de sa conscience propre. A mon sens, une pareille combinaison est une des curiosités de l'histoire. Que le pouvoir civil, dont la principale attribution est d'assurer l'existence de la communauté, use lui-même de la contrainte des lois pour créer artificiellement des dissidences, qu'il force les diverses localités à se faire des religions antagonistes ou plutôt à se laisser prendre par telle ou telle des théologies étroites et exagérées qui peuvent germer dans une tête

particulière, qu'il emploie enfin son autorité à instituer une nouvelle espèce d'église où toutes les opinions pourront se prêcher aux frais du public et où elles travailleront toutes à propager la discorde, jamais le monde, ce me semble, n'avait vu rien de pareil.

D'autre part, en dehors de la Suisse, ce sont les croyances dissidentes qui s'allient au parti séculier et aux adversaires des religions pour demander la séparation absolue de l'église et de l'état. M. Gladstone s'est montré peu favorable au projet de loi qui avait pour but de réprimer les cérémonies illégales; ses sympathies, dit-on, sont pour les sacerdotalistes, et c'est pour cela même, ajoute-t-on, qu'il incline à la suppression de l'église établie. Que M. Gladstone ait réellement cette intention ou qu'il ne l'ait pas, en tout cas beaucoup d'autres demandent la séparation absolue dans l'espoir qu'elle profiterait surtout à leur théologie, et ce ne sont pas eux peut-être qui raisonnent le moins juste. Ce qui me paraît étrange, c'est que le parti séculier, celui qui redoute les prétentions de l'ultramontanisme, s'imagine l'arrêter en lui jetant la bride sur le cou et en lui disant d'aller enseigner à huis-clos tout ce qui lui plaira. Agir ainsi, ne serait-ce pas simplement débarrasser l'ultramontanisme de toute concurrence, comme de toute surveillance, et lui livrer les multitudes en pleine propriété? Nous avons déjà fait une expérience dont le résultat devrait nous rendre défians.

L'enseignement secondaire a été déclaré libre, et en fait il n'y a guère que les jésuites qui en aient tiré bénéfice. Ils fondent partout des colléges; ils trouvent sans peine des fonds pour rivaliser, à prix réduits, avec les écoles subventionnées par l'état, et dans les mêmes provinces où leur nom était, il y a trente ans, un terme de reproche on ne peut plus franchir pour ainsi dire le seuil d'une maison sans apprendre de la dame du lieu que ses enfans sont chez les bons pères. — Cela est triste à avouer pour un Français; mais, sous un rapport, c'est M. de Bismarck qui a le mieux vu. Malgré ses fautes, malgré l'imprudence de ses moyens, qui pourraient fort bien tourner contre ses projets, il a senti au moins que les croyances se propageaient par l'éducation religieuse, et que c'était là qu'il fallait viser. Sans l'imiter, ne pouvons-nous donc pas trouver un moyen terme entre le régime qui est en force chez nous et un autre régime qui abandonnerait au hasard l'éducation des caractères? La question est trop épineuse pour que je l'aborde en courant. Je veux seulement la recommander aux méditations des esprits qui peuvent se dégager de leurs propres préférences, et tenir compte à la fois de plusieurs nécessités.

J. MILSAND.

LE

MORCELLEMENT DE L'ESPÈCE

EN BOTANIQUE

I. Alexis Jordan, *De l'Origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers*, Paris 1873.
II. A. Jordan, *Remarques sur le fait de l'existence en société à l'état sauvage des espèces végétales affines*, Lyon 1874 (communiqué au congrès scientifique de Lyon).

La question de l'espèce est celle qui de nos jours divise et passionne le plus les naturalistes. Au milieu des mille nuances d'opinion que comporte un problème aussi complexe, il est possible de distinguer trois tendances, trois théories dominantes : d'une part la théorie *transformiste*, qui ne voit dans les soi-disant espèces que des formes transitoires dérivées de types antérieurs par voie de modification brusque ou graduée, — d'autre part la théorie de *l'immutabilité absolue* des types, qui confond la race avec l'espèce, et prétend faire remonter à une création primordiale et unique l'origine de tous les êtres dont les caractères se conservent par voie de génération : entre ces hypothèses extrêmes se place comme système intermédiaire la théorie de la *variabilité limitée*, qui, se tenant volontiers sur le terrain des faits actuels, étudie sans parti-pris les modifications imprimées aux types dits spécifiques soit par l'action des milieux, soit par l'influence de leur tempérament individuel, soit par la combinaison des lois antagonistes de la variation, de l'hérédité et de l'atavisme : comme toutes les théories éclectiques, celle-ci réunit des esprits de tendance assez diverse : ici les doctri-

naires attardés qui couvrent du grand nom de Cuvier leur conservatisme timide, là des libéraux prudens qui, convertis à moitié à la cause du transformisme, refusent d'en suivre dans leurs écarts et leurs audaces les sectateurs compromettans.

Sans entrer d'une manière incidente dans ce débat du transformisme, auquel se mêlent tous les grands noms de la science contemporaine et que d'éminens critiques ont su dégager des attaques de la passion et de l'ignorance (1), nous voudrions mettre en lumière une théorie, un nom, bien familiers aux botanistes et qui sous l'apparence d'un conservatisme absolu introduiraient dans la manière de concevoir l'espèce en botanique une révolution radicale. Le mot de *jordanisme*, par lequel nous désignerons, après d'autres, cette nouvelle doctrine, n'implique dans notre pensée aucune idée de dénigrement ni de blâme; bien au contraire, nous croyons faire honneur à M. Alexis Jordan, de Lyon, en donnant son nom à tout un système dont il peut se dire le fondateur, et qu'il défend avec un talent d'observateur et d'écrivain digne de lui valoir le respect de ceux-là même qui contestent ses idées.

Enfermée dans les limites d'une science spéciale, étrangère par sa nature même au problème de l'origine de l'homme, qui devait soulever contre Darwin tant de passions extra-scientifiques, la théorie de M. Jordan n'a pas fait grand bruit dans le monde. On peut même dire que les botanistes qui l'ont adoptée, presque tous descripteurs d'espèces, n'en ont pris la plupart que l'application pratique, sans en accepter toujours l'idée-mère et surtout le sens mystique à demi voilé derrière la formule scientifique de l'auteur. Pour parler plus clairement, *jordaniser* en botanique, c'est multiplier les espèces et les noms d'espèces aux dépens des espèces linnéennes; mais, pour M. Jordan lui-même et pour ses disciples initiés, c'est substituer à la notion vague d'espèce conçue par intuition, par la ressemblance générale des individus, la notion précise de l'espèce déterminée expérimentalement par voie de semis successifs, semis qui démontreraient le plus souvent la persistance absolue de caractères que presque tous les botanistes regardent comme accidentels et passagers. Enfin le substratum profond de ce système, le fondement caché sur lequel l'auteur l'appuie dans son cœur et sa pensée, c'est que tous les types organiques, même ceux que nous appelons des races, sont sortis d'un coup et de toutes pièces des mains de Dieu : d'où l'idée de création unique, de persistance des

(1) On pourra consulter surtout, comme un modèle d'exposition à la fois savante et claire, d'impartialité, de bonne foi et de courtoisie, l'étude de M. de Quatrefages sur Darwin et ses précurseurs français, dans la *Revue* du 15 décembre 1868, du 1er janvier, 1er et 15 mars, et 1er avril 1869.

types primordiaux, c'est-à-dire juste l'antipode des idées d'évolution progressive, d'action continue des causes secondes, qui forment l'essence même du transformisme.

Appuyé sur des travaux sérieux, consciencieux et prolongés, un tel système est autre chose qu'une élucubration oiseuse. Il mérite à tous les égards qu'on le discute avec attention, qu'on tienne compte de ses argumens, qu'on l'apprécie avec équité. Le temps seul, juge suprême en ces matières controversées, consacrera de cette théorie, comme des autres, les parties vraiment viables; mais la science dès à présent profite de ce qu'il y a d'évidemment utile et pratique dans un travail qui soumet au contrôle de l'expérimentation la valeur relative des caractères de plantes jusque-là souvent définies par quelques phrases simplement diagnostiques, c'est-à-dire ayant tout au plus la valeur d'un signalement de passeport. C'est par ce côté positif et digne d'éloges des travaux de M. Jordan qu'il nous paraît juste de commencer la discussion de son système. Pour cela, nous devons tracer un historique rapide des principales notions que les botanistes ont conçues de l'espèce.

I.

Les anciens, Théophraste en tête, n'ont eu sur l'espèce comme sur le genre que des idées vagues. Sans doute ils durent rapporter à la même espèce des individus qu'ils voyaient reliés les uns aux autres par le double lien de la ressemblance et de la filiation; mais ils en restèrent sur ce point aux notions mal définies du vulgaire et des gens du monde. Pour les grands botanistes de la renaissance, ceux que Linné a si justement nommés *patres*, la connaissance des formes végétales fut une science très précise et très étendue; mais l'idée ne leur vint pas de séparer nettement les formes principales permanentes constituant les vraies espèces des formes secondaires et souvent transitoires constituant les variétés. Richer de Belleval par exemple, l'illustre fondateur du jardin des plantes de Montpellier, sut, au commencement du XVIIe siècle, distinguer parmi les fritillaires d'Europe plusieurs espèces que Linné confondit plus tard sous le nom de *fritillaria meleagris* (fritillaire pintade); mais, si le vieil auteur devançait à cet égard les distinctions dues aux travaux de notre temps, il laissait le nom d'espèce aux fritillaires à fleurs doubles, qui n'étaient que des états monstrueux des espèces véritables. Tournefort lui-même, si versé qu'il fût dans la connaissance pratique des plantes, ne fit qu'entrevoir la distinction entre les espèces et les variétés. Linné, et c'est une de ses gloires, introduisit le premier l'ordre dans la manière de définir et de nommer

les groupes d'individus appelés indifféremment espèces, et qu'il sépara nettement en espèces proprement dites et variétés, regardant à tort ces dernières comme le produit exclusif de la culture. D'ailleurs il ne sut pas distinguer les simples variétés, qui ne se conservent pas de graines, et les races, qui possèdent presqu'à l'égal de l'espèce, et sauf les accidens d'atavisme, la faculté de se perpétuer elles-mêmes par génération. Buffon, étudiant surtout les animaux domestiques, introduisit dans la science cette notion de la race (1). Cuvier, de Candolle, reprirent en les précisant ces distinctions de l'espèce, de la race et de la variété, considérant la première comme le seul type primordial et permanent, la race comme une dérivation de l'espèce artificiellement conservée par les soins de l'homme, et la variété comme une modification de l'espèce à laquelle manque la fixité. Aux caractères de ressemblance et de filiation donnés par Cuvier comme attributs des espèces (races et variétés comprises), de Candolle ajoute comme un nouveau critérium la faculté de donner par fécondation des produits fertiles, tandis que les produits du croisement entre espèces seraient frappés de stérilité (2). Devenues classiques dans la science, modifiées par l'adjonction des termes de *variation*, de *sous-variation*, pour les simples modifications individuelles, de *sous-variété* et de *sous-race* pour des subdivisions des termes correspondans, ces définitions ont fait longtemps et font encore partie du code de la botanique descriptive. On s'y est tenu dans la plupart des ouvrages, alors même qu'on en reconnaissait l'imperfection et qu'on avouait surtout combien il est difficile de marquer dans la pratique la distinction entre les divers groupes d'individus que représente chacun de ces termes.

Ce n'est pas tout en effet, dans une classification, que d'avoir préparé les cases dans lesquelles les êtres doivent entrer; l'essentiel et le difficile, c'est de saisir les limites des soi-disant espèces, variétés, races, etc., en d'autres termes de caractériser chacun de ces groupes, de le définir et d'étendre ce travail de délimitation, tantôt, comme l'avait fait Linné, à la flore du monde entier, tantôt à des flores particulières et à des groupes de plantes traités en détail

(1) « Les races dans chaque espèce ne sont que des variétés constantes qui se perpétuent par la génération. » Buffon, *Histoire naturelle*, suppl., t. IX, p. 361.

(2) Voici cette définition classique de Cuvier : « l'espèce est la réunion des individus descendus l'un de l'autre ou de parens communs et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. » Voici maintenant la définition donnée par de Candolle : « l'espèce est la collection de tous les individus qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à d'autres, qui peuvent, par une fécondation réciproque, produire des individus fertiles et qui se reproduisent par la génération, de telle sorte qu'on peut par analogie les supposer tous originairement sortis d'un seul individu. »

sous forme de monographies. Dans un tel travail, chaque botaniste a naturellement apporté les qualités et les défauts de son propre esprit, et comme, dans la définition de l'espèce, deux des termes, savoir la filiation et la fertilité des produits, sont des élémens biologiques sur lesquels la culture seulement pourrait fournir des renseignemens, il s'en est suivi que la plupart des espèces ont été fondées sur la *ressemblance* des individus, c'est-à-dire que l'arbitraire s'est librement exercé dans ces prétendues délimitations. De là tant de *mauvaises* espèces dont s'encombrent inutilement les catalogues, espèces fondées sur un échantillon desséché, souvent mutilé, incomplet, ne représentant, s'il s'agit d'un arbre ou d'un arbuste, qu'un brin de rameau, donnant de l'être entier l'idée que pourrait donner d'une statue la vue de la tête isolée du corps. Ces défauts dans la manière de définir et de décrire les plantes, tous les botanistes les avouent; on cherche à les atténuer par l'étude sur le vif, et l'on peut dire qu'ils diminuent de jour en jour à mesure que les facilités d'étude et les meilleures méthodes d'observation tendent à se généraliser. Linné les exagéra au contraire, et fit positivement rétrograder la connaissance des formes végétales par des raisons multiples qu'il est juste de rappeler.

D'abord il habitait la Suède, une sorte d'*ultima Thule* par rapport aux autres régions de l'Europe. Ce séjour excentrique, sans l'isoler du monde des idées et des livres, lui ferma malheureusement le monde des plantes vivantes, à l'exception des flores relativement très pauvres du nord-ouest de notre continent. Débutant avec éclat dans la botanique par un voyage en Laponie, il prouva qu'il savait embrasser d'un coup d'œil tous les aspects de la nature vivante. La *Flora lapponica*, œuvre d'imagination et de verve juvénile en même temps que de science sérieuse, est comme la première floraison de ce sympathique génie. Ses premiers pas hors de la Suède furent ceux d'un athlète allant avec assurance à la conquête de la renommée. Jeune d'années, léger d'écus, riche d'espérances, l'amour dans le cœur, la tête brûlante d'idées, il traversa rapidement le nord-ouest de l'Allemagne et trouva sur le sol plat de la Hollande, dans les jardins du banquier Cliffort, une hospitalité généreuse en même temps que de vraies richesses en plantes exotiques vivantes et en livres de botanique. S'enfermant avec délices dans cette studieuse retraite, il en sortit avec deux œuvres de valeur très inégale : l'une, les *Fundamenta botanica*, mince opuscule qui renferme en quelques pages la préface admirable, le prélude de son œuvre de législateur botanique; l'autre, l'*Hortus cliffortianus*, ouvrage de luxe où s'étalent tous ses défauts, la trop grande concision dans la caractéristique des espèces, une déplorable

légèreté dans la détermination des plantes d'après des figures, enfin cette confiance en lui-même qui lui fait de bonne heure regarder comme mal fondées un grand nombre d'espèces légitimes des pères de la botanique, du dernier surtout et du plus grand peut-être, de notre illustre Tournefort, qu'il aurait pu continuer avec honneur, mais qu'il essaya trop souvent de supplanter. En dehors de ses voyages en Suède, de son court passage en Allemagne, de son séjour en Hollande, de rapides visites à Paris et en Angleterre, Linné ne connut rien de la végétation vivante de l'Europe. Les Alpes, les Pyrénées, les péninsules italienne et ibérique, le riche bassin de la Méditerranée, la Grèce, l'Orient, ce vaste théâtre des explorations des Rauwolf, des Clusius, des Lobel, des Barrelier, des Belleval, des Tournefort, tout cela resta lettre morte pour l'esprit essentiellement synthétique qui, dans un coin reculé de la Suède, voyait défiler sur le papier, sous forme de figures parfois grossières, les élémens de la végétation du globe entier.

Le jardin d'Upsal, si soigné qu'il fût, ne pouvait lui donner que de très maigres ressources pour l'étude sur le vif; son herbier, si vanté et dont l'Angleterre s'enorgueillit comme d'une vénérable relique, est un témoignage de misère auprès des herbiers si riches de Tournefort et de Vaillant que conserve notre Muséum. A voir ces maigres brins de plantes, souvent dépourvus de tout certificat précis d'origine, on se demande comment le maître de tant de voyageurs célèbres, le correspondant admiré de tous les naturalistes de son temps, comment le descripteur, le parrain surtout de tant de plantes, a pu rester si pauvre en élémens matériels d'étude. Sans doute, comme plus tard Scheele sut avec des instrumens presque primitifs attacher son nom aux plus grandes découvertes de la chimie, Linné sut avec de pauvres matériaux élever d'imposans édifices; mais la méthode de ces deux hommes illustres fut bien différente : Scheele, dans son obscure officine d'apothicaire, porta jusqu'au génie le don des recherches expérimentales; Linné au contraire, nature brillante et primesautière, esprit plus étendu, plus compréhensif que profond, séduisit ses contemporains par le prestige d'une langue à la fois pittoresque et précise, s'imposa comme législateur en appliquant à tous les êtres son ingénieux système de nomenclature binaire et ces formules concises qui, sous le nom de diagnoses, permettaient de saisir dans une espèce la note caractéristique qui doit la distinguer de ses voisines. Ces formules, si commodes dans la pratique, eurent le tort d'accoutumer les esprits à la simple recherche des noms en les détournant de l'étude profonde et seule féconde des caractères que Linné lui-même appelait *naturels*, c'est-à-dire de l'ensemble des traits et de l'organisation de la

plante. Par là, sans le vouloir et sans le savoir, Linné fit sûrement reculer la connaissance des espèces : il négligea d'ailleurs l'anatomie, la physiologie, la méthode expérimentale en général, et, supérieur à notre Buffon par son génie de classificateur, il lui céda le pas dans l'étude des grandes questions de généalogie des êtres dont notre siècle devait faire le pivot de l'histoire naturelle philosophique.

Une fois lancé dans des entreprises aussi vastes qu'un *Systema naturæ*, qu'un *Genera*, qu'un *Species plantarum*, Linné ne pouvait s'arrêter à l'étude des détails. La force même des choses, s'accordant avec la tendance naturelle de son esprit, le poussait à condenser en un petit nombre d'espèces les nombreuses formes que les anciens botanistes avaient décrites comme espèces différentes. Quelquefois ces réunions se sont trouvées justes, les vieux auteurs ayant souvent mis au même rang les espèces et les variétés; plus souvent elles ont été fausses, et certaines espèces linnéennes, telles que *myosotis scorpioïdes*, *ophrys insectifora*, *fraseria vesca*, n'ont présenté sous le même nom qu'un assemblage forcé d'espèces parfaitement légitimes, déjà distinguées, en partie du moins, par des auteurs antérieurs et reprises à juste titre par des auteurs plus récens.

Hâtons-nous de le dire, ces méprises de Linné ne furent pas acceptées indifféremment comme vérités par tous ses disciples immédiats ou par les admirateurs et continuateurs de son œuvre. A côté des sectateurs serviles qui se contentaient d'appliquer tant bien que mal aux plantes de leur pays les noms linnéens avec leurs diagnoses étriquées, il y eut les travailleurs sérieux et indépendans qui consacrèrent aux plantes des descriptions détaillées et précises. Pendant que Jacquin, Swartz, Vahl, Roth, Ehrhart, perfectionnaient et corrigeaient en ce sens les procédés linnéens, l'esprit des Jussieu se reflétait dans les œuvres de Lamarck, Desfontaines et de Candolle, dirigeant les yeux de ces descripteurs non plus seulement sur les signes *diagnostiques* des plantes, mais sur l'ensemble de leurs traits, y compris certains caractères biologiques auxquels l'ancienne école s'attachait médiocrement. Dans notre siècle surtout, et toujours sous l'influence de la méthode naturelle, l'analyse des caractères des plantes est devenue plus pénétrante; l'étude de leur évolution a révélé dans leurs organes végétatifs ou reproducteurs des diversités que l'on ne soupçonnait pas autrefois : c'est ainsi que les feuilles à demi caduques pendant l'hiver (caractère déjà noté par Clusius) et la maturation bisannuelle des glands ont fait distinguer le chêne-liége des Landes (*quercus occidentalis*, Gay) du véritable chêne-liége du Roussillon, de la Provence et de l'Algérie (*quercus*

suber, Gay). Que de progrès dans cette voie accomplis dans l'espace d'un demi-siècle, et combien les botanistes de nos jours sont loin de l'époque où l'on se croyait très fort parce que, trouvant une ronce dans une haie, on la déterminait, sans souci de ses caractères, *rubus fruticosus* de Linné!

Ce progrès que nous venons de constater, M. Alexis Jordan ne l'ignore pas, et ne songe pas, je suppose, à le nier. Il en est lui-même un des auteurs, et nos flores lui devront assurément un grand nombre de notions précises sur des espèces excellentes qu'il a eu le mérite de mettre en lumière, en les retirant du chaos des espèces collectives de l'ancienne école linnéenne. Et pourtant ce progrès ne suffit pas à M. Jordan. Pour lui, c'est toujours l'école linnéenne continuée, c'est toujours la méthode qu'il appelle d'*intuition* appliquée à la distinction des espèces, — *intuition*, c'est-à-dire tact personnel, appréciation individuelle de la valeur des caractères, en définitive arbitraire, caprice, incertitude, absence de règle fixe et partant d'autorité scientifique. Pour formuler un tel reproche contre la presque totalité des botanistes, il faut que M. Jordan ait une règle bien sûre, une norme infaillible : cette règle, il croit l'avoir en effet; il la pose, il la défend, il compte bien l'appliquer ou la faire appliquer à toutes les flores, dût l'œuvre entière de la botanique descriptive être reprise dans ses fondemens, dût telle plantule vulgaire que nous appelions en bloc *draba* ou *erophila verna* se scinder dans les flores de l'avenir en deux cents espèces ayant chacune son signalement et son nom. C'est le moment d'entrer dans le vif de la discussion de ce système : jusqu'ici nous n'avons vu qu'un progrès, voyons ce que serait la révolution.

II.

Toutes les formes végétales qui se perpétuent, semblables à elles-mêmes, par des semis successifs, sont et doivent se nommer des espèces; telle est la formule inflexible dans laquelle M. Jordan enferme l'idée-mère de sa théorie. Toutes les espèces sont primordiales, immuables, irréductibles; elles se propagent indéfiniment les unes à côté des autres, sans perdre leur autonomie, en donnant tout au plus des hybrides que leur stérilité laissera sans descendans : voilà d'autres points de doctrine qui se rattachent à la donnée principale. On le voit, l'idée de *race*, c'est-à-dire de variété, se propageant par génération avec une fixité relative de caractères, cette idée n'entre pas dans le système jordanien. Tout devient espèce, pourvu que la ressemblance se conserve par l'hérédité. Il y a là un premier point de fait à établir pour être fixé sur la valeur

d'une espèce. Le semis devient le moyen expérimental d'apprécier cette valeur. Voyons donc ce qu'apprend le semis sur la fixité des formes chez les espèces réputées polymorphes.

La croyance ancienne et générale, même de nos jours, c'est que les formes qui constituent nos variétés ne se conservent pas régulièrement par le semis. On refuse surtout cette fixité aux variétés spontanées qui, sans la variabilité qu'on leur suppose, devraient être considérées comme des races. Or l'auteur d'un ouvrage estimé sur l'espèce, M. Godron, a pu se croire l'interprète d'une opinion bien établie, en affirmant « qu'il n'y a pas dans les végétaux sauvages, pas plus que chez les animaux, de races naturelles (1). » C'est dire, en d'autres termes, que les variétés spontanées, telles que la nature nous les offre, restent soumises à tous les caprices de la variation et font retour vers le type dès que les causes qui les en avaient déviées cessent d'exercer leur influence. L'originalité de M. Jordan dans cette question est justement d'avoir su reconnaître et d'avoir prouvé que des formes jusqu'ici réputées de simples nuances dans l'espèce se conservent identiques à elles-mêmes pendant des séries de générations. Cette affirmation présentée avec une assurance tranchante a d'abord trouvé des incrédules : nous la croyons pour notre part excessive en tant que trop généralisée, et prenant trop la forme d'un axiome d'où l'auteur tire des conséquences très contestables; mais la plus simple honnêteté scientifique, comme l'intérêt de la vérité, veulent qu'on vérifie l'exactitude de certains faits, alors même que ces faits dérangent l'équilibre toujours instable des idées du jour dans une science ouverte au progrès.

Le *fait* de la persistance par le semis de certaines formes qui semblaient n'avoir dans l'espèce que la valeur de simples nuances, ce fait est nettement établi par des expériences positives. En supposant qu'on tînt pour suspectes à cet égard, j'entends comme entachées de partialité inconsciente, les propres expériences de M. Jordan (2), le même doute ne saurait atteindre celles de MM. Verlot, à Grenoble, de M. Boreau à Angers, de M. Timbal-Lagrave à Toulouse;

(1) Godron, *De l'Espèce et des races dans les êtres organisés*, Paris 1859.

(2) Voici ce que nous écrit au sujet des cultures de M. Jordan un botaniste très expert : « J'ai eu l'avantage de parcourir ces cultures, et pour moi cette immense collection de *weeds* (mauvaises herbes, comme diraient les gens du monde) est un spectacle des plus curieux et des plus instructifs qu'un botaniste puisse avoir sous les yeux. Lorsqu'on est en face de ce nombre prodigieux d'expériences poursuivies depuis plus de trente ans, on s'explique fort bien l'amertume et le dédain que M. Jordan apporte dans ses discussions. Expérimentalement, M. Jordan sait plus de choses que pas un botaniste, mais il a toujours répété la même expérience et n'a vu qu'un côté d'une question qui en a plusieurs. »

ces botanistes appartiennent, il est vrai, à la tendance dite *multiplicatrice* des espèces, mais tous sont observateurs soigneux, descripteurs exacts, nullement inféodés aux idées théologiques qui sont la racine cachée des raisonnemens de M. Jordan. Encore moins soupçonnerait-on de connivence pour cette sorte d'aveuglement involontaire des esprits aussi fermes, aussi pénétrans, aussi imbus de la vraie méthode scientifique que le sont MM. Thuret et Bornet, d'Antibes. Se délassant de leurs profondes et délicates recherches sur les cryptogames par le soin et l'étude d'un magnifique jardin, ces deux savans ont su de bonne heure demander à la nature vivante ce que les herbiers et les livres ne donnent pas, des notions précises sur l'évolution, la manière d'être, les mœurs, si l'on peut ainsi dire, de chaque plante. Quand M. Bornet voudra publier ses recherches sur l'hybridation des cistes, la science comptera un chef-d'œuvre de plus sur ce sujet du croisement des plantes, illustré par les travaux de Kölreuter, de C.-F. Gaertner et de Naudin. Au lieu de condamner, au nom des principes, la méthode jordanienne, ces botanistes ont choisi la manière la plus équitable de la juger, c'est de soumettre les prétendues nouvelles espèces au critérium de la culture. L'expérience sur bien des points a confirmé les assertions de M. Jordan. « Sept ans de suite, nous écrit M. le docteur Bornet, nous avons semé quatorze espèces d'*erophila*. Elles n'ont présenté ni variations ni hybrides, quoique les pots fussent rangés les uns près des autres. Pendant quatre ans, j'ai ressemé cinq ou six des formes du *papaver dubium* que M. Jordan a décrites (1). Les caractères, principalement ceux de la capsule, se sont montrés les mêmes dans toutes les générations. Toutefois, dans cette série d'expériences, il s'est produit un certain nombre d'hybrides spontanés (2). »

Admettons comme positivement acquis les faits qui précèdent, et portons-les sans hésiter au crédit de M. Jordan. Donnons-lui tout le mérite d'avoir érigé en méthode expérimentale régulière ce moyen d'appréciation de la valeur des caractères des plantes que les botanistes n'ignoraient pas sans doute, mais dont ils ne faisaient usage

(1) Sous les noms de *papaver modestum, vagum, depressum, Lecoquii*, etc.

(2) M. César Sarato, soigneux botaniste de Nice, nous écrit aussi M. Bornet, a fait des semis de diverses plantes affines, et il a constaté que certaines espèces jordaniennes comprennent elles-mêmes des espèces d'ordre inférieur parfaitement fixes et reconnaissables pour un œil exercé. Il faudra attendre la publication de ces expériences encore inédites, mais dès à présent on peut bien dire que ces démembremens d'espèces déjà démembrées, alors même qu'elles ont pour elles la fixité relative et la ressemblance entre individus, ne peuvent entrer dans la botanique systématique générale au même titre que les espèces larges actuelles (collectives ou linnéennes, comme les appelle M. Jordan).

que de loin en loin et sans y donner toute l'attention voulue (1). Est-ce à dire qu'il faille suivre l'auteur dans les conclusions qu'il tire de ces prémisses? Avant d'aller au bout de cette voie, avant même de s'y engager trop avant, les doutes surgissent, les objections se pressent, et l'esprit de saine critique, un moment ahuri par le ton dogmatique du chef d'école, se demande si des interprétations moins tranchantes ne sont pas mieux en rapport avec la nature des choses et avec le courant général des idées sur des sujets obscurs sans doute, mais où le travail et la méditation de tant de naturalistes illustres ont tracé de lumineux sillons.

Et d'abord faut-il laisser admettre en principe que toute forme demeurant fixe à travers un certain nombre de générations a par cela même le droit au titre d'espèce? M. Jordan le veut ainsi, et, grâce à cette définition inflexible, il va jusqu'à prétendre que les soi-disant variétés des botanistes sont le plus souvent les vraies espèces, tandis que les prétendues espèces linnéennes devraient, dans bien des cas, être assimilées aux genres et aux sous-genres, c'est-à-dire à des groupes d'espèces plus vaguement délimités que ne doit l'être l'espèce elle-même. Nous reviendrons sur cette hypothèse de M. Jordan, qui serait un renversement complet des idées reçues sur l'espèce et le genre; mais, avant d'aborder ces considérations théoriques, il faut voir si les variétés des botanistes et les races des jardiniers ou des apiculteurs sont aussi stables que le croit et que l'assure M. Jordan, si surtout elles sont assez équivalentes aux espèces pour que leur existence, dans les idées *immutabilistes* de M. Jordan, doive remonter à une création primitive et unique.

Il faut écarter d'abord du débat ces altérations toutes superficielles du type spécifique, qui, sous l'influence de causes extérieures, ne modifient que les dimensions des individus sans atteindre leurs caractères profonds : ce sont là de pures *variations* auxquelles on n'attache pas de nom spécial, parce qu'on les regarde comme essentiellement contingentes et passagères. M. Jordan lui-même ne les considère pas autrement en théorie, bien que l'école multiplicatrice en général, portée vers les distinctions subtiles, décrive souvent comme espèces ces variations insignifiantes. Écartons également

(1) Il y a trente ans, la vue d'un échantillon unique d'un hélianthème recueilli dans l'île de Man, en Écosse, me fit reconnaître dans cette plantule, jusque-là confondue avec notre *grille-midi* (*helianthemum guttatum*, L.), une espèce particulière (*helianthemum Breweri*, Planche); mais je n'aurais probablement pas osé regarder cette espèce comme autonome, si le même herbier qui en renfermait l'échantillon sauvage n'en avait montré en même temps des exemplaires cultivés par M. Wilson et qui gardaient, avec des dimensions plus grandes, les caractères essentiels de l'espèce. On pourrait citer bien d'autres exemples du même genre à l'appui du secours que les expériences de culture donnent à la recherche de la valeur des espèces.

les hybrides, produit du croisement entre espèces, les métis, produit du croisement entre races. M. Jordan admet l'existence de ces êtres comme déviations monstrueuses : c'est probablement aux hybrides que se rapporte le passage suivant de ses écrits : « On conçoit que les formes typiques (l'auteur entend par là l'essence, ou ce qu'il nomme dans sa langue empreinte de scolastique le *fond substantiel* de l'espèce), on conçoit que les formes typiques puissent se combiner les unes aux autres, de telle sorte que les plus simples deviennent les élémens d'autres plus complexes, qui les absorbent dans leur unité par leur énergie propre, manifestée par des lois spéciales de développement. » Ces hybrides, très souvent stériles ou d'une fécondité bornée, s'éteignent ou reviennent au type des ascendans par la loi de l'atavisme; il en est un pourtant, le *blé ægilops* de Fabre, qui, fixé à l'état de type durant trente-quatre générations, dérange singulièrement l'hypothèse jordanienne sur l'existence primordiale de toutes les formes qui se maintiennent constantes par le semis. Les métis, souvent très fertiles, se confondent avec les races par leurs aptitudes physiologiques et ne s'en distinguent que par le caractère mixte de leurs traits. Un phénomène qui leur est commun avec les hybrides, c'est la disjonction qui s'opère parfois brusquement entre leurs organes, dont les uns reprennent les traits d'un ancêtre et les autres celui d'un autre ascendant (cas du *cytisus Adami*, des oranges *bizarria*, des belles-de-nuit multicolores, etc.). Abstraction faite de ces variations superficielles, de ces mélanges de types et des monstruosités proprement dites, il nous reste encore à soumettre à la théorie de M. Jordan les variétés sauvages, les variétés cultivées et les races, qui presque toujours appartiennent également à la culture.

La plupart des variétés spontanées n'ont été distinguées que par leurs caractères extérieurs, par le procédé d'*intuition*, et cela sans règle bien fixe, la diversité portant sur des organes très différens suivant les plantes, quelquefois sur un seul caractère, d'autres fois sur un ensemble de caractères diversement combinés. Tantôt c'est un simple changement dans le coloris des fleurs (variétés *albiflores* d'une foule de plantes à fleurs normalement bleues, rouges, violettes ou jaunes); lorsque ce phénomène se présente isolé, c'est à peine s'il mérite d'être noté autrement que comme variation accidentelle. D'autres fois c'est le feuillage, qui se montre atteint d'albinisme (panachure blanche ou jaune) ou d'une sorte de *mélanisme* (teinte noir-pourpre du feuillage qui se produit parfois spontanément chez le hêtre de nos bois) : ces déviations, plus fréquentes dans la culture, véritables altérations morbides de la chlorophylle, respectent les vrais caractères spécifiques et constituent à peine des

variétés. Voici maintenant, dans le même bois, des milliers de pieds d'une pivoine appelée *peregrina;* l'ensemble de leurs traits est identique; même feuillage, mêmes fleurs, sauf que chez les uns les feuilles et les ovaires sont tout à fait glabres, chez les autres les feuilles sont pubescentes en dessous et les ovaires couverts de duvet. De Candolle a fait de ces deux formes des variétés; mais il l'a fait sur la simple vue superficielle : l'école jordanienne en fera probablement des espèces, surtout si l'expérience des semis continués montre que ces formes glabre et velue se conservent par voie de génération. Autre cas qui prête au conflit entre l'ancienne école et la nouvelle : voici sur la plage de la Méditerranée un joli *orchis* que ses fleurs délicieusement odorantes ont fait appeler *fragrans :* gravissons les montagnes des Cévennes, nous croirons retrouver le même *orchis*, mais une odeur de punaise nous avertit que c'est l'*orchis coriophora*. Pour le botaniste de l'ancienne école, l'*orchis fragrans* de Pollini n'est qu'une variété de l'*orchis coriophora* (orchis punaise) de Linné; mais le conflit des deux opinions persisterait alors même que les deux formes se reproduiraient de graines, car d'une part le caractère de l'odeur est reconnu pour tout à fait superficiel, et d'autre part l'école de l'espèce large admet dans les types sauvages l'existence de sous-espèces qui seraient l'équivalent spontané des races de plantes de la culture (1). Sans multiplier les exemples du même genre, voici les concessions que nous ferons très volontiers à M. Jordan et à son école : oui, beaucoup de formes inscrites dans les livres avec des noms bien arrêtés de variétés ne sont que de purs accidens qui ne méritent qu'une mention générale; oui, quand les variétés sauvages sont mieux tranchées, quand l'ensemble de leurs traits est modifié de manière à donner prise à une véritable diagnose, de deux choses l'une, ou nous avons affaire à deux espèces méconnues, ou tout au moins serait-il juste de donner à ces formes bien tranchées le titre de *sous-espèces* en laissant chaque botaniste libre de considérer ce titre tantôt comme un nom d'espèce, s'il est jordanien, tantôt comme sous-espèce, s'il se rattache à la tradition linnéenne.

Nous concéderons plus encore à M. Jordan, nous reconnaîtrons que sa méthode d'analyse et de démembrement des anciens types

(1) Nous avons au Pic de Saint-Loup, près de Montpellier, une jolie petite linaire à fleurs jaunes (*linaria supina*, L.) que nos botanistes ont appelée *la violette du Saint-Loup*, parce que ses fleurs sentent délicieusement la violette. La même plante, sur la montagne de la Sérane et ailleurs, est absolument sans parfum. Quant à la forme du *linaria supina* qu'on trouve dans les sables de Fontainebleau, elle est, en apparence au moins, très différente de la nôtre et ne saurait manquer pour un jordanien de constituer une autre espèce.

est plus avantageuse à la science que la méthode trop synthétique des *condensateurs* d'espèces. L'analyse en effet, pourvu qu'elle ne se perde pas en des subtilités insaisissables, fournit à la botanique descriptive, à la géographie des plantes, à toutes les branches de la science des êtres, des élémens en quelque sorte épurés et propres à être mis en œuvre pour les généralisations; une synthèse qui se contente de mettre en bloc, sans discernement et sans choix, des matériaux souvent disparates n'aboutit qu'à la confusion en favorisant la paresse des esprits superficiels. A ce point de vue, il faut le dire, l'école transformiste, si distinguée à d'autres égards, en affaiblissant la croyance à la réalité de l'espèce (1), risque de compromettre la botanique descriptive. Il est en effet bien plus commode de nier l'espèce en général que de chercher des limites, fussent-elles approximatives, aux espèces en particulier; mais aussi ces réunions *in globo* de formes distinctes ne peuvent rien dire de net à l'esprit. L'on se demande par exemple en quoi cela peut servir à la botanique sérieuse d'apprendre par telle flore que le *ranunculus aquatilis* existe dans une contrée; c'est à peu près comme si, ayant à citer la Normandie, le Languedoc ou la Provence, on se contentait de dire la France. Bien renseigné serait le lecteur qui chercherait à s'instruire dans un tel livre! Si l'on me décrit au contraire sous des noms distincts les formes, la plupart bien arrêtées, de l'ancien *ranunculus aquatilis*, je profiterai de ces renseignemens précis, sans trop m'inquiéter si ces formes doivent s'appeler des espèces ou des sous-espèces, ou de simples variétés.

Jusque-là donc, et dans ces limites, nous n'avons que des éloges à faire de l'école jordanienne : elle a secoué la torpeur des botanistes

(1) Nous avons déjà dit quel est pour nous le sens de cette réalité. Les individus en sont seuls l'expression concrète; encore chacun d'eux ne représente-t-il pas l'espèce en entier. L'espèce est le type idéal dont la formule réunirait tous les caractères communs aux individus qui, dans le temps et dans l'espace, sont unis par le lien de la filiation et de la ressemblance, avec les modifications qu'apportent à cette ressemblance les divers états d'évolution, de sexualité, de génération alternante. Cette notion de l'espèce, pour rester pratique et applicable, doit supposer entre les individus une certaine ressemblance générale; sans quoi, si l'on s'en tient à la filiation pure et simple, comme dans les théories transformistes, la notion même d'espèce disparaît, comme aussi celles de genre, de famille, etc. Il ne reste plus que l'idée d'un tronc ramifié, aux diverses branches duquel on cherche bien à donner des noms, mais qui ne représente en réalité qu'un schema souvent arbitraire, un échafaudage artificiel. Aussi Darwin, tout en émettant des idées hardies en théorie, s'est-il tenu sur le terrain des idées courantes en nomenclature et parle-t-il des espèces, des variétés, des races, tout comme si ces choses existaient par elles-mêmes. En signalant ces contradictions entre les idées théoriques et le langage courant des sciences naturelles, nous ne prétendons pas condamner le transformisme; nous montrons seulement qu'il n'a pas trouvé une langue appropriée à ses idées et qu'il la cherchera probablement longtemps.

qui s'imaginaient faire œuvre de science en appliquant plus ou moins bien à leurs plantes les noms et les petites phrases toutes faites des anciennes flores. Dans les genres dits polymorphes, tels que *rubus*, *rosa*, *sempervivum*, etc., elle a introduit, à côté de bien des subtilités, des coupes d'espèces précises et nettes. Bien qu'elle n'ait pas toujours mis en pratique la méthode expérimentale des semis, qu'elle ait à tout moment confondu les variations avec les variétés, les variétés pures avec les hybrides, on peut dire qu'elle a classé en catégories distinctes les formes jusque-là laissées en désordre de la plupart des espèces dites collectives; mais, cette part de l'éloge faite, et faite très largement, il sera bien permis de faire la part des réserves et des reproches. Et d'abord cette école, qui se dit nouvelle, l'est-elle autant qu'elle se le figure? Sur quels principes fonde-t-elle son autonomie, son originalité? Est-ce sur la base pratique du morcellement des anciennes espèces dites linnéennes? Est-ce sur le dogme jordanien de la primordialité, de l'irréductibilité, de l'immutabilité absolue des *formes essentielles* (au sens scolastique du mot, ce que nous appellerions plus volontiers des types, des espèces)? Serait-elle à la fois *multiplicatrice*, comme l'appelle M. Duval-Jouve, et *jordanienne*, comme la *vox botanicorum* l'a spontanément désignée? Dans le premier cas, elle n'est rien moins que nouvelle; ses ancêtres sont partout, ils abondent surtout au XVIe siècle et s'appellent Lobel, Clusius, Dodoens, les deux Bauhin, etc. Au XVIIe siècle, Richer de Belleval, Ray, Tournefort; plus rares au XVIIIe siècle, où Roth, Ehrhart et Pourret représentent cette tendance, ils se multiplient de nouveau dans notre siècle, où Reichenbach et Weihe en Allemagne, Fries en Suède, Schleicher, Gaudin et Boissier en Suisse, Tenore, Gussone, Parlatore en Italie, Webb, Seringe et Spach en France, Dumortier en Belgique, Babington en Angleterre, sans se croire des novateurs, appliquaient l'esprit d'analyse au débrouillement des genres ou des espèces chaotiques. Si les chefs de file de la botanique descriptive, les Robert Brown, de Candolle, Jussieu, Kunth, Auguste de Saint-Hilaire, Hooker, Bentham, Koch, J. Gay, restaient en apparence étrangers à ce mouvement, c'est que, plus naturellement synthétiques par la généralité de leurs vues, ils jouaient le rôle de conservateurs libéraux fidèles à la tradition linnéenne, mais toujours prêts à introduire dans la distinction des espèces les procédés plus rigoureux d'une analyse perfectionnée. C'est cet esprit à la fois prudent et progressif qui doit régner chez les maîtres de la science. L'esprit d'analyse, la recherche des distinctions de détail, sont plus naturellement dévolus aux monographes, aux *floristes*, à ceux qui, moins préoccupés des questions d'ensemble, peuvent appliquer à

l'étude des plantes d'un groupe restreint ou d'une région limitée des facultés d'observation souvent précieuses lorsqu'elles ne se perdent pas dans la minutie. Que l'école *multiplicatrice* soit donc plus modeste, qu'elle se reconnaisse des ancêtres, qu'elle respecte davantage dans ceux qu'elle appelle dédaigneusement des *linnéens* certaines facultés de pondération qui leur font mieux apprécier la valeur relative des caractères : la vérité, c'est qu'il n'y a pas deux écoles tranchées, l'une du passé, l'autre du présent, il n'y a pas même deux esprits irréconciliablement antagonistes, il y a sur ce coin du vaste champ intellectuel ce qui se trouve partout ailleurs dans l'activité humaine, des esprits attardés dans la routine, d'autres avides de nouveautés, puis entre deux les esprits modérés qui pèsent toutes choses, en adoptent ce qui leur en paraît bon, et laissent au temps le soin d'opérer dans les idées un triage définitif.

Ici se présente un contraste qui nous frappe entre ce qui se passe respectivement en entomologie et en botanique, à l'égard des subdivisions des anciens groupes. En entomologie, l'esprit d'analyse porte surtout sur les genres : on en est venu à cet égard à de véritables excès par l'émiettement des genres classiques d'insectes. En botanique, la fureur du morcellement s'est portée de préférence sur l'espèce. Cette différence tient peut-être à des raisons bien peu scientifiques. Les entomologistes en sont déjà à l'encombrement en fait d'espèces; ils en trouvent de nouvelles tant qu'ils veulent, leur désir serait plutôt de les condenser que de les multiplier; dès lors le goût inné de faire du neuf se tourne vers le remaniement des genres : on fonde des genres nouveaux sur des différences qui, chez les plantes, n'auraient qu'une valeur d'espèce. En botanique au contraire, dès qu'il s'agit de flores d'Europe anciennement étudiées, la veine des espèces nouvelles, au sens large ou linnéen, est presque tarie; donc il faut faire du neuf avec le fonds vieux, et l'on se met à donner des noms d'espèce aux moindres nuances de formes, sans garder la juste proportion entre les types vraiment arrêtés et les variations indécises qui ne sont que des états individuels et passagers. On mérite alors ce nom de *trichoscopes*, de compteurs de poils, que les botanistes synthétiques lancent comme une injure aux pulvérisateurs d'espèces.

Le mot pulvérisation n'est pas trop fort, si l'on songe à quels excès de subdivision en est déjà l'école jordanienne exagérée, à l'égard de certains types vulgaires, tels que le *draba verna*. Écoutons là-dessus le maître lui-même. « J'ai signalé, dit M. Jordan, il y a déjà un grand nombre d'années, cinquante-trois espèces d'*erophila* toutes établies aux dépens du seul *draba verna* de Linné. Depuis, ma collection s'étant accrue par des acquisitions successives,

ce n'est plus seulement cinquante-trois, c'est deux cents espèces environ d'*erophila* que je reproduis par semis chaque année. Toutes par exception se conservent parfaitement identiques sans hybridation, sans modification aucune, les individus d'une même forme n'offrant jamais d'autre différence que celle de la taille, suivant qu'ils sont plus ou moins nombreux dans un même espace de terrain ou que le sol en est plus ou moins fertile (1). » C'est très bien, dirons-nous à M. Jordan : vos deux cents espèces sont permanentes; mais sur quels caractères avez-vous établi leur autonomie? Est-ce sur le fruit, sur les feuilles, sur l'inflorescence, sur tout cela combiné? Par quel miracle de langage arriverez-vous à rendre comparatifs et différentiels les signalemens de ces deux cents formes, reposant sur des nuances subtiles? Êtes-vous sûr de reconnaître demain celles que vous aurez étudiées la veille? Et pour des profanes comme nous de la vieille école, pour les novices dans la botanique, faudra-t-il renoncer à parler de l'*erophila verna* avant d'avoir sué toute une journée pour savoir quels de vos *erophila* trichoscopiques sont en question? Certes nous ne refusons pas à M. Jordan le don de savoir saisir et noter des différences même légères; mais, quand on sait qu'il a cru voir deux ou trois espèces dans les fragmens d'inflorescence pris sur le même pied d'asphodèle, on peut bien émettre un doute sur la valeur spécifique de ses deux cents espèces d'*erophila*.

Un des argumens que M. Jordan invoque surtout en faveur de l'autonomie de ses espèces, c'est qu'on les trouve croissant en société, mélangées les unes aux autres dans le même espace de terrain, et conservant néanmoins l'intégrité de leurs caractères distinctifs. Ces formes ne sont donc pas les résultats de l'action du sol ou du milieu ambiant, en d'autres termes ce ne sont ni des variétés dites *locales* (régionales, si l'on veut), ni des variations superficielles dues à des circonstances tout extérieures. L'auteur insiste même sur ce fait, que des espèces rarissimes, telles que l'*alyssum pyrenaicum*, crucifère fruticuleuse, connue sur un seul rocher inaccessible des Pyrénées orientales (à Font de Comps, près de Pradzes), lui a présenté deux formes distinctes qu'il a lieu de croire des espèces. Il cite des exemples analogues tendant à prouver que les espèces réputées les plus uniformes se résoudront en espèces multiples. Or que vaut cet argument de la persistance des formes affines (et pourtant distinctes) en mélange sur le même bloc de terrain? Il prouve une chose que nous sommes prêts à concéder : c'est que la force qui donne à chaque individu sa forme propre est une force

(1) *De l'Existence en société des espèces affines*, p. 13.

interne déjà renfermée en puissance dans l'embryon et qui persiste toujours, alors même qu'elle semble dominée par la pression des forces extérieures. Les *déterministes* les plus décidés eux-mêmes, tels que M. Claude Bernard, ceux qui, comme Lamarck et Darwin, ont fait la part très large à l'action modificatrice des milieux sur les formes extérieures des êtres, ceux-là même ont laissé à la plante une direction innée d'évolution qui sauve les individus des modifications trop brusques et ne subirait de déviation notable que par une série prolongée d'actions lentes et successives. Il n'est pas plus extraordinaire de voir deux formes de la même espèce de plante se développer l'une près de l'autre que de voir le blanc et le nègre coexister sur le même sol et sous le même climat, et cette coexistence n'implique pas mieux la diversité spécifique de ces deux types d'hommes que la coexistence des deux formes d'*alyssum* n'implique leur valeur comme espèces.

Tout ce qui précède s'applique aux plantes sauvages. En abordant maintenant les plantes soumises à la culture, nous examinons de plus près ce qui fait le fond du système de M. Alexis Jordan, savoir la théorie de l'espèce primordiale, immuable, réalisation d'une idée divine prise à l'origine des choses.

Le 14 décembre 1852, lorsque M. Jordan, connu seulement comme descripteur de plantes, lut devant l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, son mémoire sur l'*Origine des variétés ou espèces d'arbres fruitiers*, les temps étaient mûrs pour la reprise de la grande bataille sur l'espèce. M. Naudin venait de publier des considérations qui préludent à beaucoup d'égards à la théorie de Darwin. Dunal avait mis au jour les observations d'Esprit Fabre, concluant à la transmutation de l'*ægilops*, graminée sauvage, en froment. L'idée transformiste se réveillait, grosse de conséquences qui pouvaient échapper aux esprits superficiels, mais que d'autres, plus sagaces, savaient en tirer dans le sens de leurs sympathies ou de leurs implacables répulsions. M. Jordan fut au nombre de ces derniers, et son manifeste, — car le mémoire cité a cette portée, — fut non pas seulement l'exposé d'une théorie, mais la défense du dogme de l'immutabilité des espèces. « Indépendamment des botanistes attardés, il y a toute une école, vivant jusqu'ici dans les abstractions et les chimères, qui est impatiente de pouvoir enfin prendre pied sur le terrain de l'expérience. Les partisans de la philosophie de l'identité absolue sentent tous de quelle importance il serait pour eux que la variabilité de l'espèce fût démontrée par les faits, puisque leurs théories recevraient ainsi la consécration de l'expérience, qui leur a toujours manqué. Aussi voit-on tous les adorateurs du *Grand-Tout*, de ce dieu qui est à la fois nature

et humanité, de si loin qu'on leur montre une petite brèche faite au principe de l'immutabilité des types spécifiques, accourir pour s'y précipiter avec leurs belles doctrines déployées et tous les nouveaux axiomes de logique et de morale qui en sont le cortége obligé, espérant pénétrer par là dans le sanctuaire de la science dont il leur a jusqu'à présent fermé l'entrée (1)... » Ainsi parle un croyant doublé d'un homme de science, mais du savant qui peut écrire les propositions suivantes : « L'observateur qui étudie les faits a besoin d'une lumière pour éclairer sa voie; sans cela il marche comme un aveugle et à tâtons. Cette lumière ne lui viendra pas des faits purement matériels, puisqu'il en a besoin pour les connaître et les juger; elle ne pourra lui venir que des sciences métaphysiques. Selon moi, l'observateur qui veut marcher d'un pas assuré dans la route qu'il doit parcourir doit prendre toujours la philosophie pour guide et la théologie pour boussole. » Toute l'œuvre se ressent de ce ferment d'esprit dogmatique qui lui donne une saveur étrange et corrompt, sans que l'auteur s'en rende compte, ses meilleures intentions de rester sur le terrain de l'expérience. Une confiance hautaine, un ton tranchant, une argumentation serrée, mais ardente, un secret mépris de l'adversaire, l'usage trop commode d'attribuer à des erreurs de fait ou d'observation les objections embarrassantes, tout cela perce dans cet écrit remarquable, où l'on sent qu'une foi profonde anime des convictions tout d'une

(1) *De l'Origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers.* C'est dans ce mémoire que M. Jordan a exposé doctrinalement ses idées sur l'espèce, qui sont d'une nature essentiellement métaphysique. Pour M. Jordan, les êtres véritables sont non pas ceux que nous voyons et touchons, mais bien les entités métaphysiques, les *formes essentielles,* qui sont les causes cachées, primordiales et immuables, des phénomènes accessibles aux sens. « Ce qui fait qu'un être existe, qu'il est soi et non un autre, ce qui le détermine, c'est sa forme : toute substance n'est donc autre qu'une forme essentielle, c'est-à-dire un type, une espèce... Toute forme est représentée et reproduite numériquement dans le monde à l'état d'individu et avec une certaine figure; le monde n'offre donc à nos yeux que des individus chez lesquels la forme spécifique se trouve unie à la forme individuelle ou principe d'individualité qui les distingue entre eux et fait que l'un n'est pas l'autre. Le fond commun, identique chez tous ceux qui représentent une même forme spécifique, c'est l'espèce. » Le genre, selon M. Jordan, est une conception purement idéale qui n'exprime que des rapports d'espèces. — C'est le *réalisme* du moyen âge, borné cette fois à l'espèce au lieu d'être étendu à des catégories supérieures de genre, de classe, etc., et transporté sans hésitation dans les sciences d'observation, d'où l'esprit des Galilée, des Newton et des Lavoisier semblait l'avoir à jamais chassé. Pour nous, qui reconnaissons à tous les systèmes le droit de se produire et de se défendre, nous restons fidèles à l'esprit moderne en considérant les individus comme des êtres, et l'espèce, le genre, comme de pures conceptions de la pensée, ce qui n'exclut pas du reste l'idée d'un plan idéal et de types rationnels cachés sous les phénomènes, mais ce qui n'enferme pas d'avance la pensée du créateur dans les cadres inflexibles d'entités immutables. La loi de mutabilité des formes sensibles, le transformisme est aussi compatible avec un plan divin que l'est la loi de l'immutabilité.

pièce, fermes et tenaces au point qu'on retrouve entières après vingt ans même celles que les faits auraient dû modifier.

L'idée générale du mémoire en question est non-seulement que les espèces sont *immuables*, mais que les *races* elles-mêmes, ces formes relativement fixes des légumes, des fruits de nos cultures, ont une origine antédiluvienne dans le sens biblique du mot. Noé les aurait sauvées dans l'arche en même temps que les animaux domestiques. Doué de cette foi robuste qui méprise des montagnes d'objections, l'auteur n'a pas même l'air de soupçonner combien cette hypothèse renferme d'impossibilités matérielles et de contradictions logiques. Il fait sortir d'un coin de l'Asie tempérée non pas seulement tous nos fruits d'Europe, mais implicitement aussi tous ceux des autres régions même les plus chaudes du globe, puisque, le déluge étant *universel*, le même navire qui aurait sauvé les poires, le raisin, les pêches, aurait dû sauver également le mangostan de l'Inde, l'arbre à pain de la Polynésie, le maïs, le manioc et la pomme de terre de l'Amérique; mais laissons cette partie du système, y insister serait chercher sur le terrain de la science un triomphe trop facile. Voyons plutôt quelle idée M. Jordan se fait des races, soit dans la période antéhistorique, soit dans la période actuelle.

Embarrassé par l'évidence de la création de races d'animaux qui s'est faite et se fait en quelque sorte sous nos yeux, M. Jordan commence à nier qu'il y ait assimilation possible entre les races domestiques animales et les races de végétaux des cultures. Il prétend que les premières, y compris les races humaines, « n'ont qu'une fixité relative et ne sont constituées que par des caractères d'une importance secondaire. » Il en conclut que ces races animales peuvent bien être nées par variation d'un petit nombre d'espèces primitives, tandis que, derrière chaque race végétale, il trouve un ancêtre sauvage spécial dont la race ne serait qu'une modification. Établir ainsi entre végétaux et animaux une différence radicale, c'est violer ouvertement toutes les lois de l'analogie et de la grande unité du règne organique et de la nature elle-même; mais M. Jordan devait le faire pour éviter la conséquence de l'application de son système aux races humaines. Si chaque race en effet n'est qu'une espèce domestiquée, l'espèce humaine elle-même devient multiple, et M. Jordan, polygéniste à outrance en botanique, est logiquement forcé de l'être en zoologie, ou, si l'on veut, en anthropologie. Il croit échapper à ce danger en acceptant pleinement l'idée de race chez l'homme, tandis que toutes les fois qu'il parle de races de plantes, c'est avec l'idée formellement exprimée ou sous-entendue qu'il s'agit de véritables espèces.

Il est vrai que, sur le terrain de la botanique horticole, M. Jordan se sent assez à l'aise pour contester les assertions les plus nettes sur le caractère de race ou de variété attribué aux diverses formes de végétaux d'utilité ou d'ornement. Reprochant avec raison à la plupart des horticulteurs le peu de précision scientifique de leurs soi-disant expériences, il se sert de cette suspicion générale pour contester la valeur des assertions qui le gênent, tandis qu'il accueille avec complaisance les assertions favorables à ses vues. C'est ainsi qu'il jette des doutes sur telles expériences de Vibert, de Knight, de Sageret, démontrant l'apparition par voie de semis de variétés nouvelles parmi les variétés anciennes, et donne au contraire toute créance à Van Mons affirmant que toutes ses nouveautés en fait de poires sont sorties dès la seconde génération de sauvageons pris dans les bois et présentant déjà les caractères typiques de leurs descendans. Il faut dire que le poirier est parmi nos arbres fruitiers l'un des plus favorables à cette thèse, car c'est celui dont les variétés sont le moins fixes et retournent le plus au sauvageon lorsqu'on sème les variétés perfectionnées (1). Mais qui pourrait raisonnablement soutenir que des races nouvelles ne se sont pas formées dans les temps modernes et surtout depuis un siècle parmi les pêches, les abricots, les oranges, arbres dont les types sauvages n'existent pas dans nos bois et chez lesquels les variétés deviennent souvent assez constantes par le semis pour que ce moyen de propagation leur soit appliqué de préférence à la greffe? Pour ce qui est de nos vignes asiatico-européennes, la plupart passées à l'état de race, c'est-à-dire se maintenant de semis, on peut arguer de l'antiquité du plus grand nombre, déjà connues des Orientaux, des Grecs et des Romains, pour supposer que leurs types sauvages existaient jadis dans les bois : on peut ajouter que nos lambrusques ou vignes sauvages ne représentent pas un type uniforme, qu'on en trouve à fruit blanc comme à fruit noir, à saveur de muscat comme sans arome déterminé, qu'il y a même un certain rapport général entre les vignes sauvages d'une région et les types les plus locaux de vignes cultivées; mais d'une part rien ne prouve qu'une partie des vignes de bois ne soient pas des transfuges abâtardis de nos cultures, et d'autre part la fertilité des produits de croisement entre ces vignes y fait reconnaître plutôt des *métis* entre races que des *hybrides* entre espèces. D'ailleurs les vignes cultivées des États-Unis, dérivées en moins d'un siècle de quatre ou cinq types sauvages, sont là pour montrer combien l'art du pépiniériste était nécessaire pour donner naissance à plus de cent variétés, ou peut-être

(1) Voyez à cet égard les belles expériences de M. Decaisne.

races, dont quelques-unes portent des traces d'hybridation, mais qui pour la plupart ont gardé vis-à-vis de leurs parens sauvages des bois les signes incontestables d'une filiation directe. Est-ce dans l'arche de Noé que M. Jordan placerait rétrospectivement le *concord*, le *Norton's Virginia seedling*, le *catawba*, l'*isabelle*, et tant d'autres vignes qui portent dans leur nom le certificat de leur origine toute récente?

Ainsi forcé par les prémisses de son système de chercher à toute forme végétale bien tranchée une origine primordiale antéhistorique, M. Jordan rencontre dans chaque fait de naissance constatée d'une de ces formes un nouvel argument contre ses idées; mieux sera établie l'origine moderne, contemporaine, actuelle d'une race végétale, mieux on connaîtra les circonstances, les conditions de cette sorte de création faite sous nos yeux, plus sera grave l'atteinte portée à la généralité absolue de sa théorie. Or ce caractère scientifique, expérimental, se trouve au plus haut degré chez une forme végétale des plus étranges, née par une double hybridation d'une graminée sauvage, l'*ægilops ovata*, et de la graminée domestique par excellence, le froment de nos moissons. L'histoire de ce *blé ægilops*, comme l'a nommé M. Godron, forme peut-être le chapitre le plus curieux du livre à peine entr'ouvert de l'origine des êtres : elle vaut la peine d'arrêter quelques instans l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions de biologie générale.

III.

Les *ægilops* sont des graminées annuelles qui vivent socialement, c'est-à-dire par masses d'individus, dans les endroits secs et stériles de la région méditerranéenne (1). Une taille plus basse, des épis plus courts, des grains peu nombreux dans chaque épillet et restant cachés dans les valves ventrues de glumes à fortes nervures terminées par plusieurs arêtes divergentes, tels sont les traits qui les font distinguer à première vue des diverses variétés de froment, à côté desquelles elles croissent souvent en bordure. Il faut bien pourtant qu'une certaine ressemblance générale rapproche ces deux types, *Ægilops* et *Triticum*, puisque le célèbre André Césalpin, esprit sagace et philosophique, donne à l'*ægilops ovata* le nom de *triticum sylvestre*, et que, chose plus curieuse, les Arabes de Syrie, au dire du docteur Gaillardot, appellent le même *ægilops*, *oum el ghamme*, *mère du blé*. En Sicile, où cette plante est commune, le

(1) Nous ne parlons ici que de l'*ægilops ovata*, bien que d'autres espèces, notamment l'*ægilops triaristata*, aient donné par croisement avec des fromens (*triticum*) des formes dites *triticoïdes*, c'est-à-dire des hybrides de premier degré.

paysans en mangent le grain rôti dans ses enveloppes mêmes, en mettant le feu aux barbes des épis mis en bouquets (1). C'est justement de Sicile que le professeur Latapie, de Bordeaux, aurait rapporté un *ægilops*, dont les graines, semées pendant plusieurs années dans des pots qu'on ne perdait jamais de vue, ne tardèrent pas, écrit Bory de Saint-Vincent, à donner naissance à une plante plus élevée, d'un port tout différent, et qui, perdant ses caractères génériques, se transforma en blé.

Bien que cette idée de transmutation d'une graminée sauvage en froment fût renouvelée des Grecs, elle ne gagna pas grande faveur parmi les naturalistes modernes. Déjà réfutée par Lamarck en 1786, c'est-à-dire avant qu'il fût lui-même partisan de transmutations plus radicales, elle ne pouvait trouver un appui solide ni sur les assertions un peu superficielles de Bory de Saint-Vincent, ni sur les rêveries et les prétendues observations de Raspail, ni sur les expériences inédites d'un amateur, feu Timon David. La question entra dans une phase scientifique et précise lorsque parurent en 1853, sous les auspices du savant botaniste Félix Dunal, les observations d'un simple jardinier maraîcher qui, presque dépourvu de toute culture littéraire, avait trouvé dans un seul livre, la *Flore française* de A.-P. de Candolle, mais surtout dans une sagacité merveilleuse, dans une application d'esprit indomptable, les moyens de se faire botaniste, d'enrichir la flore de la France des plantes les plus rares qu'on y ait peut-être découvertes dans notre siècle et de débrouiller autant qu'on pouvait le faire avec une simple loupe les phénomènes cachés de la fécondation d'une cryptogame. Doué de cette sorte d'intuition qui fait les inventeurs, Esprit Fabre, d'Agde, sans rien connaître des idées ou des travaux de ses devanciers, fut amené à produire par la voie expérimentale, au moyen de semis successifs, ce qu'il crut être une véritable métamorphose de l'*ægilops* en froment.

Le point de départ de ces semis fut une forme très singulière d'*ægilops* que le botaniste Requien, d'Avignon, découvrit dès 1824, et qu'une certaine ressemblance avec le froment lui fit baptiser *ægilops triticoïdes*. Retrouvant la même plante près d'Agde, Esprit Fabre fit le premier une remarque des plus curieuses et qui devait lui donner l'idée de considérer cette plante *triticoïde* comme un des termes de la transformation de l'*ægilops ovata* en blé. Il vit en effet cette forme à épi long et cylindrique naître d'une graine encore enfermée dans les glumes d'un épi d'*ægilops* qui, par d'autres graines également encloses dans ses glumes, donnait naissance à l'*ægilops ovata*. Il faut dire que l'épi de cet *ægilops* se détache

(1) Sestini, cité par de Theis, *Glossaire de botanique*.

tout d'une pièce de son pédoncule et, s'enfonçant dans le sol par sa base amincie en pointe dure, germe sous l'influence des pluies d'automne, pour fleurir dans le cours de l'été suivant. Ainsi deux formes très distinctes d'*ægilops*, l'une *ovata*, l'autre *triticoïde*, avaient pu naître de deux graines mûries sur le même épi avec lequel leur continuité n'était pas douteuse.

Cherchant avec acharnement chez l'*ægilops triticoïde* des graines que sa stérilité lui refuse presque toujours, Esprit Fabre finit par en trouver un très petit nombre, encore étaient-elles ridées et en apparence imparfaites. Il les sema néanmoins à l'automne de 1838; mûres en juillet 1839, les plantes de ce premier semis se rapprochèrent du blé dit touzelle par leur apparence générale, leur haute taille (70 à 80 centimètres), et la réduction à deux (presque à une) des arêtes de leurs glumes; mais les épis demeurèrent cassans à leur base, comme chez les *ægilops* (on sait qu'ils tiennent au chaume dans les fromens), et les graines, très rares encore, ne dépassèrent pas cinq pour une de semée. Sept années de culture successive dans l'enceinte d'un jardin modifièrent graduellement, en la rapprochant de plus en plus du froment touzelle, les dimensions, les caractères, et surtout la fertilité de la plante en expérience. Bientôt ces caractères semblèrent fixés, et, sauf la désarticulation de l'épi, qui persista chez la plupart des pieds, Esprit Fabre put se faire l'illusion qu'il avait tiré de l'*ægilops ovata*, par le simple perfectionnement dû à la culture, un blé véritable, un vrai froment, qui, cultivé en plein champ pendant quatre années consécutives, avait conservé sa forme et donné des récoltes semblables à celles des autres blés du pays. Telle fut aussi la conclusion de notre vénéré maître Dunal. Il n'hésita pas à voir dans les *ægilops* les ancêtres sauvages des blés cultivés, et fit honneur au modeste jardinier d'Agde de la solution d'un problème que les anciens n'avaient fait que pressentir.

Et pourtant, si les observations de Fabre étaient d'une rigoureuse exactitude, l'interprétation n'en était pas moins erronée : c'est ce que démontrèrent bientôt des observations nouvelles de M. Godron. Frappé de ce fait, que les formes triticoïdes d'*ægilops*, toujours rares et disséminées, se rencontrent exclusivement au bord des champs cultivés en blé l'année précédente, constatant d'ailleurs leur stérilité presque absolue, M. Godron soupçonna là quelque influence d'hybridité. Ce soupçon devint certitude lorsque des fécondations artificielles de l'*ægilops* par le froment lui ont donné comme produit ce même *ægilops triticoïdes* (1), qui se révélait ainsi comme

(1) Cette expérience d'hybridation de l'*ægilops* par le blé fut faite par M. Godron en 1853, et les résultats ont été constatés l'année suivante. Je la répétai avec un succès égal en 1856. M. Groenland, opérant dans les cultures de MM. Vilmorin, obtint égale-

un hybride de premier sang et non comme une simple modification de l'*ægilops*, ainsi que l'avaient cru Esprit Fabre et Dunal, ou comme une véritable espèce, ainsi que l'avaient supposé ses premiers parrains; mais ce résultat même laissait incomplète la solution du problème. Il fallait comprendre en effet comment la forme triticoïde, stérile comme tous les hybrides entre espèces, pouvait acquérir par la culture une taille, un port, des caractères, une fertilité, qui la rapprochaient singulièrement des fromens, en même temps que sa fixité relative par le semis, s'affermissant à chaque génération nouvelle, lui donnait toutes les apparences d'une véritable espèce.

Ici encore l'honneur de l'explication revient à M. Godron. Partant de l'idée que bien des hybrides végétaux, stériles par eux-mêmes à cause de l'imperfection de leurs étamines, conservent la faculté d'être fécondés par le pollen de l'un de leurs ascendans, M. Godron en 1857 féconda de nouveau la forme triticoïde de l'*ægilops ovata* par le pollen du même blé qui lui avait servi de père, et le produit obtenu en 1858 fut exactement le même prétendu blé que Fabre avait obtenu en 1839 des rares graines fertiles de son *ægilops triticoïde* spontané. Ainsi le *blé ægilops* de Fabre, comme M. Godron l'appelle, est un véritable quarteron, ayant dans sa constitution 3/4 de l'influence paternelle (froment) et 1/4 seulement de l'influence maternelle (*ægilops*). Il n'est pas étonnant que ses caractères le rapprochent du blé plus encore que de l'*ægilops*, bien qu'on eût peut-être le droit de conclure avec M. Godron que les prétendus genres *ægilops* et *triticum* ne sont au fond que des nuances d'un même type générique. Quoi qu'il en soit de cette question subsidiaire, le fait important, capital, on peut le dire, c'est l'existence d'un tel hybride de second degré, qui depuis plus de trente ans s'est perpétué semblable à lui-même (1), prenant ainsi les caractères sinon d'une espèce, du moins d'une race à origine mixte, d'une race hybride que rien ne sépare des vraies espèces, sinon la possibilité éventuelle d'un retour brusque ou gradué vers l'un de ses parens primitifs. Cet accident d'atavisme et plus souvent encore l'extinction de l'hybride quarteron par stérilité malgré l'intervention répétée du pollen du blé, se sont produits après un petit nombre de générations, — cinq au plus, — toutes les fois que les fromens employés comme fécondateurs de l'*ægilops* ont été autres

ment plusieurs hybrides en fécondant divers *ægilops* par divers *triticum* (1855-1857). Vers le même temps, M. Regel en Allemagne, M. Henslow à Cambridge, constataient des faits du même genre.

(1) M. Durieu de Maisonneuve en cultive dans le jardin botanique de Bordeaux la trente-quatrième génération.

que le blé touzelle à barbes ou saissette d'Agde, primitivement intervenu dans les fécondations inconscientes de Fabre et dans les fécondations préméditées de M. Groenland et de M. Godron (1). Ainsi donc jusqu'à présent, par une singulière anomalie, le *blé ægilops* de Fabre est le seul hybride connu dont la descendance, à peu près fixée dans ses traits et constante dans sa fertilité, puisse avec quelque raison être considérée comme une race hybride et presque comme l'équivalent d'une espèce.

On conçoit que cette dernière conclusion ne soit pas du goût de M. Jordan. Non-seulement ce botaniste l'a contestée, ce qui était parfaitement son droit, mais il a voulu, contre toute évidence, jeter des doutes, bien plus, opposer des négations peu fondées aux *faits*, aux expériences qui doivent fournir en tout cas une base à la discussion théorique de cet important sujet. Dès 1853, M. Jordan prit vivement à partie Esprit Fabre, en prétendant que l'*ægilops triticoïdes* ne naît pas du même épi que l'*ægilops ovata*. Or sur ce point de fait nous pûmes, grâce aux échantillons de Fabre conservés à la faculté des sciences de Montpellier, confirmer la parfaite exactitude de l'observation contestée. Avec une hauteur dédaigneuse qu'on regrette de trouver trop souvent dans sa polémique, M. Jordan prétendit aussi que les graines d'*ægilops*, semées par Fabre et qui formaient le point de départ des *blés ægilops*, étaient non pas celles de l'*ægilops triticoïdes*, mais bien celles de quelque froment exotique égaré on ne sait comment près d'Agde et que Fabre aurait semé par mégarde en croyant semer de l'*ægilops*. Là encore l'évidence vint donner raison au jardinier dédaigné contre le savant dédaigneux. En 1857, un botaniste éminent, feu J. Gay, reçut du docteur Théveneau un échantillon d'*ægilops triticoïdes* récolté près d'Agde et put en extraire une seule graine fertile, laquelle, confiée à M. Groenland, reproduisit exactement les phénomènes observés par Fabre, savoir la naissance du *blé ægilops* à fertilité croissante jusqu'à la troisième génération. Plus tard, ces résultats furent confirmés par les expériences de fécondation croisée de M. Godron, aboutissant toutes à la production de l'*ægilops blé* fertile. Eh bien! malgré tant de démentis donnés à ses assertions, M. Jordan persiste

(1) Pour le détail de ces expériences, voyez Groenland, *Bulletin de la Société botanique de France*, t. VIII, 1861, et Godron, *Histoire des Ægilops hybrides*, Nancy 1870. Parmi les publications les plus importantes sur cette question, nous citerons : *Des Ægilops du midi de la France et de leur transformation*, par M. Esprit Fabre, avec une introduction par Félix Dunal; Montpellier 1852. — Godron, *De l'Ægilops triticoïdes et de ses différentes formes*, Nancy 1856. — Jordan, *Mémoire sur l'Ægilops triticoïdes et sur les questions d'hybridité et de variabilité spécifique*, etc., Paris 1856. — Id., *Nouveau mémoire sur la question relative aux Ægilops triticoïdes et speltæformes*, 1857.

encore à regarder comme douteuses ces dernières expériences (1). Il continue à donner à l'*ægilops blé* de Fabre le nom d'*ægilops speltæformis*, à le considérer comme une espèce légitime, primordiale, aussi étrangère à l'*ægilops ovata* qu'au blé lui-même : en un mot, il met au-dessus de faits patens, indubitables, les déductions inflexibles d'une hypothèse *a priori*. C'est ainsi peut-être que procèdent les voyans, mais ce n'est pas assurément la méthode à laquelle les sciences doivent leurs progrès.

N'apportant dans ce débat aucune idée préconçue, nous exposons simplement les faits tels qu'ils sont, sans vouloir en tirer des argumens pour ou contre les deux théories rivales du transformisme et de l'immutabilité des espèces. Même avec la persistance absolue de caractères du *blé ægilops*, on n'aurait pas fait absolument du blé véritable, car le *blé ægilops* a le plus souvent l'épi cassant à son point d'attache sur le chaume, il ne répand pas ses graines à terre comme le fait le blé trop mûr, il se sème à peine de lui-même et demande l'intervention de l'homme pour se conserver, enfin on ne l'a pas comparé avec le prétendu blé sauvage, que notre naturaliste Olivier aurait trouvé vers 1787 dans les plaines incultes de la Perse, ni avec d'autres *triticum* signalés comme spontanés en d'autres parties de l'Asie. Aujourd'hui d'ailleurs que l'on connaît l'intervention du blé lui-même dans la production du *blé ægilops*, on ne saurait sans une pétition de principe chercher dans ce dernier l'origine du blé cultivé, puisque ce dernier aurait dû précéder son produit hybride.

Quoi qu'il en soit, et la question d'origine du blé mise à part, l'*ægilops blé* n'en reste pas moins un être des plus remarquables. Placé sur la limite indécise qui sépare l'espèce de la race, il semble ouvrir jour à des recherches pleines d'intérêt sur le rôle que l'hybridation a pu jouer dans la production des formes végétales soit dans la période actuelle, soit aux diverses phases de l'évolution du monde organique.

Il est temps de revenir au système de M. Jordan pris dans son ensemble, car la question des *ægilops* n'en est qu'un épisode important, mais accessoire. Il y a dans cette théorie deux points de vue, l'un pratique, l'autre doctrinal. Pratiquement, elle ne vise à rien moins qu'à remanier les espèces dites collectives ou linnéennes, à les fractionner en nuances nombreuses auxquelles on appliquerait le nom d'espèces, toutes les fois du moins que la ressemblance

(1) J'ai vu en juillet 1868 quelques-uns des sujets mis en expérience par M. Godron, et je puis garantir le soin avec lequel ces expériences ont été faites, dans le jardin botanique de Nancy, sous les yeux de M. Godron, par un de mes élèves, M. Ingelrest, jardinier de cet établissement.

des individus se conserverait entière par le semis. Nous avons dit avec une impartialité complète le bon et le mauvais côté de cette pratique. S'il s'agit de mieux définir les formes, de débrouiller le vieux chaos des types indéterminés, tous les botanistes sérieux sont plus ou moins d'accord avec M. Jordan; s'il s'agit de subtiliser à l'infini, de s'arrêter devant chaque pied de ronce ou chaque pied d'églantier et d'y voir le représentant d'une espèce, alors qu'il n'est souvent que la nuance individuelle d'un ensemble complexe d'hybrides revenant vers leurs ascendans, s'il fallait brouiller sans retour les catégories d'espèce, de sous-espèce, de race, de variété, de variation, d'hybride, de métis, toutes choses sans doute arbitraires, mais nécessaires au classement des idées, si l'on devait surtout révolutionner la nomenclature tout entière en appelant genre ou sous-genre les anciennes espèces classiques, alors le bon sens protesterait contre ces abus de l'analyse trichoscopique, qui feraient perdre dans la recherche de minuties sans valeur les facultés destinées à saisir les vraies proportions des choses. C'est une question de tact, de mesure, qui se dénouera d'elle-même par le libre jeu des tendances opposées, dont la résultante naturelle sera le progrès de la science. Quant au côté doctrinal de la théorie, c'est le dogme intransigent de la primordialité, de l'immutabilité absolue des espèces. Ici la lutte est ouverte entre le dogme, qui ne se discute pas, et l'esprit moderne, qui veut tout discuter avant de rien croire. Que ce dogme s'appelle transformisme ou qu'il s'appelle immutabilité, son sort sera le même : le temps en prendra les parties vivantes pour les fondre dans cette synthèse toujours ancienne et toujours nouvelle où les vérités particulières ne sont que des élémens de vérités plus générales. En attendant, et dans les limites modestes de sa science favorite, M. Jordan a les qualités et les défauts d'un chef d'école chez qui l'ardeur et la foi altèrent, sans qu'il s'en doute, la sûreté du coup d'œil et du jugement. Tenons-lui grand compte de ses qualités, soyons indulgens pour ses défauts, et rappelons-nous cette belle parole d'un grand apôtre qui fut aussi un homme d'ardeur et de foi : « examinez toutes choses et retenez ce qui est bon. »

J.-E. Planchon.

LORD MINTO

Life and Letters of sir Gilbert Elliot, first earl of Minto, from 1751 to 1806.
Edited by his great niece, the countess of Minto; London 1874.

Sir Gilbert Elliot, premier comte de Minto, a tenu une place considérable parmi les hommes de sa génération. En Angleterre, son nom rappelle à tous un loyal serviteur du pays et le représentant le plus illustre d'une famille chez laquelle l'esprit, le patriotisme et la noblesse des sentimens semblent héréditaires. En France, sa notoriété n'est plus la même. A peine avons-nous ouï parler des faits qui ont signalé son administration pendant qu'il était gouverneur-général des Indes. Comme homme politique, il nous est à peu près inconnu; nos historiens, en racontant les événemens de la fin du dernier siècle, ont oublié de lui assigner sa part dans ces luttes ardentes de la parole qui firent du parlement anglais une sorte d'arène ouverte à tous les talens, et ce silence est parfaitement explicable. Concentrée sur les grandes figures des hommes d'état éloquens qui dirigeaient alors le mouvement politique et déterminaient les courans de l'opinion, leur attention n'a pu se porter sur d'autres personnages qui, placés à l'arrière-plan, ont dû forcément se trouver confondus dans l'ensemble du tableau. Une publication récemment faite à Londres vient justement de combler cette lacune en produisant au grand jour un certain nombre de lettres et de documens inédits restés dans l'ombre pendant un demi-siècle. Ces papiers, qui fournissent sur l'histoire du temps des informations nouvelles, et qui mettent en lumière plus d'un caractère dont il est intéressant d'apprécier la valeur, ont été extraits par lady Minto des archives de sa famille, réunies dans plus de quatre-vingts vo-

lumes. Choisissant avec un soin pieux et un rare discernement tout ce qui était de nature à mettre en relief la physionomie remarquable du chef de sa famille, la petite-nièce de lord Minto s'est attachée à nous faire intimement connaître, grâce à cette sorte d'autobiographie, l'homme supérieur par l'intelligence et le cœur, l'ami de Fox et de Burke, qui, tour à tour vice-roi de la Corse, ambassadeur à Vienne et gouverneur-général des Indes, a partout laissé l'idée d'un grand seigneur plein à la fois de mérite, d'honneur et d'agrément. Tel en effet il nous apparaît, non-seulement dans ses propres lettres, mais encore dans celles de toute provenance qui abondent dans les trois volumes que lady Minto a composés avec beaucoup de méthode et d'art. Il n'est pas un détail qui n'y tienne utilement sa place, tandis que par des transitions sobrement ménagées l'habile éditeur a su relier ensemble ses divers matériaux de manière que les parties biographiques, historiques ou anecdotiques s'entremêlent agréablement sans toutefois se confondre. Outre beaucoup de faits ignorés et de rectifications qui ne sont pas sans importance, le lecteur rencontrera, dans les pièces mises ainsi sous ses yeux, un accent personnel qui n'appartient qu'aux choses écrites sous l'impression du moment et dans l'expansion de l'intimité. Les confidences faites de bonne foi et de premier mouvement par les acteurs et les témoins des grands drames historiques éveillent à bon droit notre curiosité; elles servent de plus à éclairer notre jugement, car rien n'est plus instructif que ces indiscrétions posthumes qui, si elles ont perdu leur danger, ont du moins gardé toute leur piquante saveur.

Déjà lady Minto avait acquis des droits à la reconnaissance de ses compatriotes en publiant, il y a quelques années, la biographie de son propre grand-père, l'honorable Hugh Elliot, frère cadet de lord Minto. Les lecteurs de la *Revue* ont pu juger, par l'appréciation qui en a été faite ici même, du caractère original de ce spirituel diplomate, « fier et flegmatique comme les enfans de sa race, brillant et léger comme ceux de la nôtre (1). » Quoique de nature très différente, il y a entre les deux frères un véritable air de famille et des traits communs qui sont de race. Tous deux tiennent de leurs ancêtres, les chefs écossais du *Border*, si prompts aux coups de main, ce rapide coup d'œil et cette décision qui font lestement franchir tous les obstacles. Ils sont animés d'un pareil besoin d'action. Au dire de leurs amis anglais, ils possèdent tous deux au plus éminent degré le *spirit*, mot dont nous n'avons pas l'équivalent en français, car il signifie non pas l'esprit proprement dit, mais une certaine ardeur intelligente et forte, un certain *montant* habituel qui donne

(1) Voyez les *Souvenirs d'un diplomate anglais* dans la *Revue* du 15 mai 1869.

la vie à la pensée et inspire le courage dans l'action. Le goût de la plaisanterie et la vivacité des reparties, si fort remarqués chez Hugh Elliot, se retrouvent chez son frère aîné, mais tempérés par une nuance particulière de douceur. Il n'est pas rare de rencontrer dans sa correspondance intime, sur les personnes et sur les choses qui prêtent à rire, des observations malicieuses. C'est à ce ton d'aimable raillerie que sa belle-sœur, la spirituelle lady Malmesbury, fait allusion lorsqu'elle parle de « sa façon si comique de dire sérieusement des folies. »

Nos voisins ne pouvaient manquer d'accueillir avec faveur cette publication des papiers de lord Minto, car, en dehors des révélations qu'ils contiennent sur la vie parlementaire et mondaine de la grande société anglaise, ils sont pleins de détails qui ont trait à la politique du temps, et surtout à la lutte gigantesque entreprise par le cabinet britannique contre la France de 1789 et contre le premier empire. Lord Minto a été, pendant de longues années, un des agens les plus actifs de son gouvernement. Au point de vue français, il est assez difficile de ne pas se sentir patriotiquement froissé en le voyant mettre constamment ses plus heureuses facultés au service de ces hommes d'état passionnés qui ne croyaient pouvoir travailler à la grandeur de leur pays qu'en poursuivant l'abaissement du nôtre. Il y a des momens où l'on sent renaître involontairement en soi l'esprit du vieil antagonisme tel qu'il existait naguère au sein des générations qui nous ont précédés, alors que, dans les deux camps, la seule impartialité eût été une faiblesse. Hâtons-nous de le dire, lord Minto a été l'un des Anglais les plus exempts des préjugés de son temps. Il n'est donc que juste d'en user avec lui après sa mort comme il a fait avec nous de son vivant. Il y a plus; n'est-ce pas toujours une satisfaction réelle pour les âmes généreuses de se trouver en présence d'un de ces hommes qui savent, de prime abord, inspirer pleine confiance, et dont l'attrait principal est fondé sur le respect dû à leur caractère? Dans la chaleur du combat, on a pu, de part et d'autre, méconnaître certaines qualités dont on aurait tiré gloire, si elles n'avaient pas brillé dans les rangs opposés; telle est cependant l'universelle puissance du bien qu'elle finit par s'imposer comme certaines forces de la nature dont il nous faut bien subir l'inévitable action. C'est une simple règle d'équité que d'oublier les dissentimens politiques et les aversions de peuple à peuple quand il y a au contraire toutes raisons d'honorer chez un homme de race étrangère la droiture des intentions et la noblesse des sentimens. En ce qui regarde lord Minto, l'effort ne saurait coûter beaucoup, car, si nous avons rencontré trop souvent en lui un adversaire, il ne fut jamais pour nous un véritable ennemi.

I.

Aujourd'hui que les rapports entre la France et la Grande-Bretagne sont si faciles et si fréquens, on a peine à comprendre que ce fût autrefois une chose assez rare que de voir des Anglais à Paris, surtout de jeunes Anglais envoyés pour y faire leur éducation, et, protestans, confiés aux soins d'un prêtre catholique. Gilbert et Hugh Elliot, le premier âgé de treize ans et l'autre de dix ans, furent, d'après la recommandation du célèbre David Hume, qui se chargeait de les surveiller, placés par leur père en 1764 chez l'abbé Choquart, directeur d'une pension militaire à Fontainebleau. C'est là qu'ils passèrent deux années à apprendre le français et à faire l'exercice *à la prussienne*. Ils s'y lièrent d'amitié avec quelques jeunes camarades appartenant à de nobles familles françaises, parmi lesquels il suffit de citer le comte de Lamarck, depuis prince d'Arenberg, et le futur tribun de l'assemblée nationale, le chevalier de Mirabeau, dont nous aurons occasion de parler plus tard à propos de ses relations en Angleterre avec la famille Elliot. En 1770, les deux frères firent une seconde apparition à Paris, où les salons de la meilleure compagnie s'ouvrirent pour eux, entre autres celui de Mme Du Deffand. C'était alors le complément nécessaire de l'éducation pour les jeunes gens de l'aristocratie anglaise, et les mieux doués tenaient à honneur d'y puiser ces notions de bon goût dont la société française gardait encore les dernières traces.

Retourné en Angleterre, Gilbert Elliot, à peine âgé de vingt-cinq ans, devint en peu de mois chef de la famille par la mort de son père, membre de la chambre des communes et l'heureux mari de miss Amyand, qu'il aimait depuis longtemps. Cette union apparaît, au cours de la longue correspondance échangée entre les deux époux, comme le type de celles qui font tant d'honneur aux mœurs de nos voisins et contribuent si fort à maintenir la vigueur de leur constitution sociale. Il n'est pas rare en Angleterre de voir une jeune fille, jusque-là indépendante et mondaine, accepter pleinement ses nouveaux devoirs et mettre désormais tout son bonheur dans la considération accordée à son mari et dans le soin qu'elle prend d'élever elle-même ses enfans. Lady Elliot étant obligée de faire de longs séjours en Écosse, au château de Minto, dans le Roxburghshire, sir Gilbert, appelé à Londres durant les sessions, se plaît à lui rendre compte chaque jour de ce qu'il a vu, fait ou entendu dire. Autour de ce correspondant si régulier et si soigneux se groupent encore les parens et les amis, qui échangent entre eux des lettres importantes ou légères, mais toutes si animées et si vivantes qu'on dirait que cette société distinguée n'est disparue que d'hier.

Sans refaire l'histoire parlementaire de cette époque si connue, il nous faudra parfois rappeler les événemens auxquels sir Gilbert Elliot se trouva mêlé, afin d'indiquer la ligne politique qu'il crut devoir adopter, et les motifs qui déterminèrent les résolutions les plus importantes de sa vie. Par éducation et par goût, sir Gilbert était plutôt tory; mais, dès son entrée à la chambre des communes, il fit campagne avec l'élite du parti whig en prenant part au vote qui devait mettre un terme à la guerre d'Amérique, jugée par lui désastreuse pour son pays. Sans doute il se crut lié par ce premier vote, car depuis lors il n'abandonna plus ses alliés et résista aux sollicitations qui lui furent faites du côté opposé. C'est ainsi qu'on peut voir, par le billet suivant adressé à lady Elliot en 1782, au moment de la formation du ministère Shelburne, quelle place sir Gilbert occupait déjà dans le monde politique:

« Hier au soir, en rentrant chez moi, j'ai trouvé un mot de lord Shelburne, qui désirait me voir aujourd'hui. Je me suis rendu à son invitation, et flatteries, promesses, prières, il a tout épuisé pour s'assurer mon concours... Sachez seulement qu'il s'efforçait de me gagner et qu'il n'a finalement obtenu de moi que la déclaration très explicite de ma préférence pour ses adversaires et de ma détermination bien arrêtée de ne pas me joindre à lui. J'ai eu le plaisir, afin de rester fidèle à la cause que je sers, de refuser des offres qui, j'en suis assuré, eussent été suivies d'effet. »

Grâce au jeu de bascule du régime parlementaire, un ministère qu'on a appelé celui de la *coalition* arriva pour quelque temps aux affaires, pendant l'année que sir Gilbert Elliot était allé passer à Nice; mais George III, qui avait eu la main forcée en cette occasion et qui détestait Fox, Burke et leurs adhérens, n'avait pas tardé, par une sorte de coup d'état constitutionnel, à dissoudre la chambre des communes et à rappeler un ministère tory. En agissant ainsi, le roi s'était exposé à créer une opposition formidable dans la nouvelle chambre, irritée du procédé. Les esprits sages s'en alarmèrent et voulurent rapprocher Fox et Pitt, qui, en se réunissant, auraient disposé dans le parlement d'une force considérable. Quelques démarches furent essayées dans ce sens, elles n'aboutirent qu'à rendre plus tranchée la séparation entre les deux *leaders* qui se partageaient la chambre des communes. « Qu'aurait-on dit, fait à ce propos remarquer M. de Rémusat, si l'on avait pu prévoir les conséquences futures de cette rupture, si l'on s'était douté qu'elle traînât à sa suite et la décomposition de l'ancien parti whig, et la naissance d'un torisme nouveau, et la dissidence éternelle, l'éternelle inimitié de Pitt et de Fox, et peut-être, si rien n'est fatalement réglé dans le monde, les longs déchiremens de l'Europe dans une guerre dont le monde n'a pas vu l'égale? »

La vive émotion qui règne dans les lettres écrites à cette date de 1783, par sir Gilbert et son entourage, montre assez quelle ardeur les hommes politiques apportaient à ces querelles de partis. L'ancienne coalition ne se tenait pas encore pour battue. Elle s'efforça, pendant quelque temps, de garder ses rangs serrés, afin de reconquérir le terrain perdu; mais son espérance était entretenue par une singulière erreur. Le coup qui l'avait frappée avait été si inattendu, qu'elle ne pouvait se décider à considérer la nouvelle combinaison ministérielle comme sérieuse. La jeunesse de Pitt, devenu membre du cabinet, prêtait à toute sorte de plaisanteries. « Ce sont jeux d'enfans (*a set of children playing at ministers*), écrivait sir Gilbert, exprimant en cela l'opinion de ses collègues; il faut les renvoyer à l'école, et dans quelques jours tout sera comme devant. » — « On a vu, ajoute avec raison lady Minto, comment ces prédictions si générales se sont réalisées. Le ministre qu'il fallait renvoyer à l'école est resté dix-huit ans au pouvoir, et ses adversaires ont eu le temps de s'user dans une opposition constante avant qu'il cessât d'être maître de la situation. » Sir Gilbert se montra, pendant quelque temps, fort peu soucieux de se lancer de nouveau dans les agitations de la politique. Ce furent ses amis qui, faisant appel à son patriotisme et à ses talens, le décidèrent à se représenter aux élections. « Nous avons besoin de vous, et vous n'êtes pas fait pour le second rang, » lui écrivait Burke dans une lettre des plus louangeuses. En 1786, sir Gilbert était envoyé au parlement par le bourg de Berwick.

Avant de suivre le nouvel élu dans la chambre des communes, nous sommes arrêtés par un nom qui a toujours le don d'exciter la curiosité. Nous rencontrons Mirabeau venant, au milieu de sa carrière aventureuse, demander temporairement l'hospitalité de l'Angleterre et se présentant un peu à l'improviste chez son ancien camarade d'enfance. Voici comment sir Gilbert raconte cette visite :

« J'ai passé la matinée avec Mirabeau, que j'ai trouvé aussi peu changé de visage et d'aspect qu'il est possible de l'être au bout de vingt ans. C'est un ami ardent, je le crois sincère, et j'ai eu un grand plaisir à le revoir. Il est aujourd'hui forcé de vivre uniquement de sa plume. Bien qu'il soit un écrivain très éloquent, si une plume anglaise est une triste ressource, c'est bien pire pour une plume française, même la meilleure!.. La dame (Mme de Nehra) n'est pas sa femme, mais elle n'en est pas moins une femme modeste, comme il faut et vertueuse. Elle est fille d'un chevalier hollandais qui était un homme distingué, appartenant au parti libéral. Il est mort pauvre, et la république, comme en tous pays, croit que les patriotes et leurs familles doivent mourir de faim pour le bien de leur âme et pour encourager les autres. La lle

étant belle et sans ressources, a échappé heureusement aux dangers d'une telle situation en tombant dans les mains d'un honnête homme. Telle est l'histoire que m'a faite mon ami. Cette personne a du moins le mérite de rester fidèle à l'un des coquins les plus laids et les plus misérables qui soient en Europe, et, étant bien née, elle n'a pas les manières que comporte sa position, laquelle est d'ailleurs, selon lui, aussi *sainte* et aussi *honnête* que pourrait l'être un mariage légal. »

Sir Gilbert, rejoignant sa famille à Bath, amena avec lui Mirabeau; mais cet hôte paraît y avoir eu assez peu de succès.

« Il a fait une cour si vive à Harriett (lady H. Harris, depuis lady Malmesbury), qu'il espère séduire en moins d'une semaine ; il a si totalement pétrifié ma *John Bull* de femme, qui ne comprend pas plus un Français que la servante Molly; il a si fort effrayé mon petit garçon en voulant le caresser, il s'est emparé de moi si absolument depuis le déjeuner jusqu'au dîner, et il a tellement surpris tous nos amis, que j'ai peine à les faire revenir favorablement sur son compte. »

Quelques mois plus tard, quand Mirabeau annonça aux Elliot qu'il irait les voir à Minto, l'impression produite était encore si forte que lady Elliot supplia qu'on lui fît préparer deux chambres chez le garde-chasse, déclarant que rien au monde ne l'obligerait à l'admettre sous son propre toit. Voici encore ce que sir Gilbert écrit à son frère Hugh à propos de cet étrange personnage.

« Mirabeau, quoique son talent ait prodigieusement grandi, est toujours aussi despote dans la conversation, aussi disgracieux de manières, aussi laid de figure et difforme de tournure, et, avec tout cela, aussi *suffisant* que quand nous l'avons connu à l'école il y a vingt ans. Je l'aimais pourtant alors et toi aussi, quoiqu'il avoue que tu te fâchais souvent contre lui, étant moins que moi disposé à accueillir ses prétentions excessives. »

Mirabeau resta en Angleterre jusqu'au printemps de 1785. On trouve dans ses mémoires une lettre adressée à Mme de Nehra, alors à Paris. Cette lettre, dans laquelle il décrit, avec l'emphase qu'on lui connaît, les dangers que vont courir les habitans de Londres menacés de la peste, se termine ainsi : « ... Je ne suis pas Anglais, mais je suis homme, et quiconque ne perd pas la tête est homme public au jour des fléaux. Elliot est si bien mon frère, je lui dois un dévoûment si entier et si tendre, et il se serait trouvé dans un embarras si terrible, seul d'homme dans sa famille, surchargé de femmes et d'enfans, que je n'aurais pas eu le courage de l'abandonner. » Le piquant de l'histoire, c'est qu'un faux bruit avait seul donné lieu à l'explosion de ces beaux sentimens qui semblent toujours dé-

clamatoires lorsqu'ils se produisent hors de propos. L'homme qui s'est peint dans les quelques phrases qu'on vient de lire se retrouve encore dans les lignes suivantes, que nous citons parce qu'elles portent l'empreinte de cette pompe passablement prétentieuse que Mirabeau se plaisait à mettre dans le billet le plus simple. Il vient d'assister à l'ouverture du parlement, au moment où l'affaire de Warren Hastings surexcitait les esprits.

« Mon ami, tu peux dire à M. Burke, écrit-il à sir Gilbert, que, placé à quatre pas de Mme Hastings, qui m'a beaucoup gâté la cérémonie peu imposante, et qui devrait être si auguste, de la rentrée du parlement, plein de ces robes rouges, qui, grâce aux diamans de la satrape, me paraissaient dégoutter de sang, je suis rentré chez moi, et qu'à l'ouverture de Pline l'Ancien j'ai trouvé ces mots que je le prie de ne pas oublier (suit une citation du portrait de Lollia Paulina qui peut être appliquée à la circonstance présente). Adieu, mon ami. Souviens-toi de me faire entendre M. Burke et M. Fox, de me faire connaître celui-ci et M. Eden, et surtout de m'aimer. »

Nous apprenons par lady Minto que, peu de temps avant sa mort, en 1791, Mirabeau avait envoyé hors de France ses papiers les plus importans, et les avait confiés à sir Gilbert, qui les a depuis rendus à la famille. Certes il aurait été curieux de connaître par la même voie les relations qui s'établirent à cette époque entre notre fougueux compatriote et les hommes d'état anglais, mais les détails que nous aurions aimé à trouver sur ce sujet font absolument défaut dans les volumes publiés par lady Minto. Toute l'attention de sir Gilbert et de ses correspondans est absorbée à cette époque par ces grands débats de l'*impeachment*, c'est-à-dire la poursuite devant la chambre des lords par la chambre des communes du vénal gouverneur des Indes, sir Warren Hastings. On sait que cette affaire n'a pas duré moins de huit années, et que les plus grands orateurs, s'étant partagé les faits de la cause, y firent assaut d'éloquence. A s'en rapporter à sir Gilbert, il semblerait que le discours de Sheridan ait été celui qui produisit le plus grand effet. La lettre par laquelle il en rend compte à sa femme est encore toute palpitante de l'émotion qu'il a ressentie.

« ..... Bien que la séance ait été levée vers une heure et que je fusse dans mon lit avant deux heures, je n'ai pu fermer l'œil un seul moment, non que je fusse malade, mais ce que je venais d'entendre résonnait encore dans mon cerveau. Sheridan a soutenu l'accusation, et a parlé cinq heures et demie avec une telle facilité et une telle rapidité d'élocution que son discours à le lire prendra probablement le double de ce temps. Vous pouvez juger par là de l'abondance des matières. Je

n'ai rien entendu de plus merveilleusement beau que ce discours, aussi habile qu'éloquent. C'est l'avis *unanime* de tous ceux qui étaient là. Il surpasse, à mon sens, ceux de Pitt, ceux de Fox, et même les plus magnifiques de Burke, et c'est vous dire à quel point il est admirable. Comme il avait la conviction que le sujet était digne de tous ses efforts, il y a mis un sentiment tel que les applaudissemens qu'il a soulevés s'adressaient à l'orateur autant qu'à la justice de la cause. Il est impossible de décrire l'impression produite sur l'assemblée. Quant à moi, j'avais la gorge serrée, les yeux pleins de larmes, tant il avait su émouvoir tous mes sens... La conclusion a jeté l'assemblée, indignée contre les coupables, dans de tels transports d'admiration pour l'orateur qu'au moment où il s'est assis non-seulement une explosion de cris enthousiastes, mais des applaudissemens qui ont duré plusieurs minutes ont salué sa péroraison. Chacun a quitté sa place, et dans l'exaltation du triomphe ses amis l'embrassaient avec des transports de joie. Loin d'être exagéré, ce récit vous donne une faible idée de la scène la plus extraordinaire qui se soit jamais passée chez nous, ou même dans aucune assemblée populaire... »

Sir Gilbert, qui était au nombre des commissaires chargés de soutenir les divers chefs d'accusation, avait reçu pour mission de poursuivre sir Elijah Impey, l'un des agens de Warren Hastings. Dans ces débats, où l'humanité trouva de si ardens défenseurs, sir Gilbert sut se distinguer particulièrement, si l'on en juge du moins par les éloges de ses amis, surtout par ceux de Burke, dont nous ne citerons qu'une partie.

« ..... Il ose dire, écrit sir Gilbert à sa femme, que ce discours (celui que sir Gilbert vient de prononcer) est « la plus belle chose qu'il ait jamais entendue, une chose divine, délicieuse, » et ainsi de suite... Pour l'amour de Dieu, n'en dites rien à personne!.. J'allai dîner chez lui après la séance, et là encore il ne pouvait se contenir. A chaque instant, il traversait la chambre pour m'embrasser. A dîner, sans aucune provocation, il me tendait la main par-dessus les plats pour serrer la mienne... L'opinion de Fox n'est pas moins flatteuse. Parlant d'un des points que j'ai traités, il s'est tout à coup laissé emporter aux formules d'admiration les plus excessives. — Non, pardieu! s'est-il écrié avec un juron, il n'y a jamais eu rien de plus parfait que le discours de sir Gilbert! — Et alors il en a débité des passages comme s'ils étaient de lui-même. »

A coup sûr, ces témoignages d'une si vive admiration, venant d'amis qui, attachés à la même cause, avaient intérêt à se soutenir les uns les autres, peuvent être soupçonnés de quelque exagération. Cependant il doit y avoir du *vrai* dans cet hommage rendu par des

contemporains à un homme modeste, et si défiant de lui-même qu'après avoir reçu tant de chaleureux complimens il écrivait encore à lady Elliot :

« ...Je me sens comme un homme qui a tiré à la loterie un billet gagnant sans avoir contribué en rien à la chance bonne ou mauvaise. Souvent je pensais, avant l'événement, à ce qui m'arriverait si j'échouais, et alors je tournais mes regards vers une retraite sans soucis et sans ambition, — vers mes chemins, mes ponts, mes livres, mes bambins et mes femmes, — ce qui, après tout, ne me paraissait pas une si fâcheuse alternative pour un homme *fini.* »

Malgré ce succès, sir Gilbert, qui dut prendre encore la parole en différentes occasions, notamment à propos des débats sur les affaires de l'Irlande, n'était pas, somme toute, un de ces orateurs propres à entraîner les masses par le don naturel de l'éloquence. Il le sentit parfaitement, et l'effort qu'il lui fallait faire à chaque fois sur lui-même pour se décider à parler en public le portait naturellement à chercher quelque autre emploi à ses heureuses facultés. En attendant qu'il eût, comme on dit aujourd'hui, trouvé sa voie, il n'en continua pas moins à occuper la place que sa naissance et son esprit lui assignaient dans les régions les plus élégantes de la société anglaise, où tant de personnages considérables menaient alors de front les plaisirs et les affaires. C'est à ce goût pour la vie mondaine et à ces qualités à la fois aimables et sérieuses, qui firent rechercher sir Gilbert Elliot par tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes distingués à Londres, que nous devons la partie brillante et satirique de sa correspondance. La société qu'il fréquente y est prise sur le vif et peinte en quelques traits par un esprit modéré en tout, moral sans être trop rigoriste, et qui observe finement des travers ou des vices dont il est exempt lui-même. Peut-être trouvera-t-on que les extraits suivans des lettres de sir Gilbert sont de nature à nous fournir des points de comparaison curieux entre les mœurs de cette époque et celles d'aujourd'hui.

II.

« Le jeu et l'extravagance des jeunes gens de qualité sont arrivés à un degré inoui, » écrivait Horace Walpole en donnant sur les mœurs du temps d'étranges détails qui nous montrent Fox livré aux mains d'une troupe d'usuriers juifs. On connaît les scandales de la conduite du prince de Galles et de ses compagnons de plaisir, parmi lesquels on est étonné de voir figurer des gens que leur caractère public aurait dû préserver de pareils déréglemens. Les

lettres de sir Gilbert confirment absolument les assertions d'Horace Walpole.

« Les hommes de tout âge boivent abominablement, écrit-il à lady Elliot. Comment ces hommes d'état, ces grands orateurs de la chambre des communes parviennent-ils à concilier ces excès avec l'exercice de leurs devoirs politiques, c'est ce que je ne puis comprendre. Fox boit ce que j'appelle *beaucoup,* quoiqu'il n'en ait pas la réputation parmi ses amis, Sheridan *énormément,* et Grey plus que tous les autres. Ils le font cependant d'une manière plus convenable que nos ivrognes écossais, car ils peuvent, en même temps qu'ils boivent, soutenir une conversation animée sur des sujets importans. On m'assure que Pitt ne boit pas moins qu'eux, d'ordinaire plus qu'aucun des amis qui l'entourent, et qu'il est à table un très joyeux convive. »

Durant les débats de l'affaire de Warren Hastings, tandis que sir Gilbert parlait de sa place, il lui arriva d'être à plusieurs reprises interrompu par sir J. Johnstone, qui était ivre. Il est d'autres détails que sir Gilbert épargne avec raison aux chastes oreilles de lady Elliot, mais voici ce qu'il lui raconte (1789) :

« J'ai entendu parler de nouvelles intrigues parmi nos gens à la mode... Quelques-uns d'entre eux affichent ces sortes de relations aussi tranquillement et aussi ouvertement que s'ils étaient mariés. On ne peut répondre de la vertu d'aucune femme, si elle n'est pas horrible. Quelles que soient sa position, ses manières et son apparence, les lois de la nature semblent ici prédominer entièrement sur celles de la société. S'il en doit être ainsi, et s'il est écrit dans nos consciences qu'il n'y a aucun mal à cela, assurément le moins que l'on en pourra dire sera le mieux, et nous aurions tort de prendre ces désordres au tragique, comme on l'eût fait jadis; mais assurément les gens d'autre sorte, je veux dire ceux dont les femmes étaient jeunes quand on se conduisait autrement, ceux-là doivent se tenir pour très heureux... Sheridan est fort galant et très mêlé à toutes ces intrigues de belles dames. Il me paraît singulier qu'il soit du goût de celles qui peuvent *choisir,* ayant une face toute rubiconde et la plus mauvaise apparence qui se puisse imaginer. On dit qu'il emploie beaucoup d'art et prend beaucoup de peine pour satisfaire, si ce n'est sa passion, du moins sa vanité; ses manœuvres pour se démêler ensuite des embarras et des difficultés de toute sorte qu'il s'est créés ressemblent aux imbroglios les plus compliqués d'une comédie espagnole. »

On voit qu'il y a des jours où la plume de sir Gilbert, qui d'ordinaire glisse discrètement sur certains sujets, s'arme parfois de sévérité. La plupart du temps il aime à s'étendre avec complaisance sur ce qui se rapporte plus directement aux habitudes de son exis-

tence mondaine, et nous choisissons de préférence parmi ses récits ceux où des noms connus viennent s'offrir à notre mémoire.

« J'ai soupé chez mistress Crewe, et j'y ai encore entendu mistress Sheridan et mistress Tickell (sœur de mistress Sheridan), qui ont chanté ensemble plusieurs morceaux... Jamais je n'ai rencontré une personne qui me donnât mieux que mistress Sheridan l'idée d'une muse, d'un ange, de quelque créature surnaturelle, presque céleste, et je ne m'étonne pas que M. Mundy en soit si amoureux. Sheridan, à ce que l'on croit, en a pris quelque ombrage, mais on assure que la conduite de cette dame ne donne lieu à aucun soupçon, à l'égard de M. Mundy, ni de qui que ce soit. Je crois que Mundy doit être bien vu de votre sexe, étant beau et de belle humeur, mais il me semble que, si j'étais femme, je le trouverais peu amusant... Le mauvais côté de ces soupers, c'est qu'ils finissent extrêmement tard, et que je ne suis jamais couché avant deux heures et demie...

« ... J'ai traversé le pont pour aller au cirque d'Astley, et, comme ami de la famille, on m'a admis derrière la toile. J'ai soupé ensuite chez Windham avec mistress Siddons, sir Joshua Reynolds, miss Palmer, Dudley Long, un savant, M. Lambton, un critique dramatique, M. Malone, etc. — Mistress Siddons est très belle de près, de la beauté puissante d'une belle Juive; elle ne parle pas beaucoup, s'exprime avec modestie, mais d'un ton lent, un peu théâtral, et en phrases choisies...

« J'allai hier au bénéfice de mistress Jordan, avec mistress Robinson. Toute notre société s'était groupée dans le parterre. On jouait *As you like it*. Mistress Jordan remplit admirablement le rôle de Rosalinde. Je ne me souviens pas d'avoir pris jamais plus de plaisir au théâtre. Kemble jouait aussi très bien le rôle de son amant Orlando. Vous savez comme mistress Jordan est charmante en *travesti*... »

Sir Gilbert, qui se rend ainsi presque chaque soir au théâtre, transmet à lady Elliot toutes ses impressions, mais nous ne transcrirons plus que ce seul passage, dont le sentiment dénote un juge délicat en matière littéraire.

« ... On jouait *le Roi Lear*. Mistress Siddons est toujours admirable dans Cordelia, digne et intéressante au plus haut degré. Le rôle d'Edgar était parfaitement joué par Wroughton, qui dans quelques scènes avec elle, et particulièrement dans Tom le fou, m'a fait le plus grand plaisir, tandis que Kemble était médiocre, presque mauvais dans le roi Lear; il en fait un personnage niais ou comique... Il a inventé un costume singulier... qui le fait plutôt ressembler à un sorcier de mascarade qu'au personnage lui-même... Comme il se trouve dans ces vieilles pièces beaucoup d'absurdités et de grossièretés que rachètent seulement la vigueur et l'énergie des caractères et la beauté de l'expression, la faiblesse et l'insuffisance de Kemble à rendre tel qu'il est conçu un de

ces caractères font de la pièce entière une sorte de rhapsodie pleine d'invraisemblances et de puérilités, qui nous couvraient de honte en voyant que M. de Calonne et d'autres étrangers de distinction pouvaient juger Shakspeare et le génie de notre nation d'après un tel spécimen... Malgré cela, il y eut quelques momens où je pus admirer Kemble et me sentir ému. »

Ces plaisirs de l'esprit n'étaient pas les seuls que recherchait la bonne compagnie anglaise. Il y avait à cette époque des lieux de réunion à la mode, qui sont depuis tellement déchus de leur ancienne réputation, qu'il nous est difficile de n'être pas étonnés en apprenant que le beau monde se rendait journellement au Ranelagh, au Ridotto, au Vauxhall, même à Almack, où l'on jouait un jeu d'enfer avec un masque sur le visage pour cacher ses émotions. Qui ne se souvient des romans de miss Burney, dont les scènes les plus jolies se passent souvent dans quelques-unes de ces assemblées de plaisir? Elle peignait d'après nature le lieu et les personnages. Peut-être, en cherchant bien, y reconnaîtrions-nous quelque part le portrait de sir Gilbert, qui a dû poser devant elle.

« Je suis allé hier au soir au bal masqué du Wauxhall avec les Palmerstons, les Bulverdens, miss Burney, Windham, Pelham, etc. J'y allais, comme toujours, à mon corps défendant; mais je m'en trouvai très bien, et m'y amusai plus qu'il ne m'arrive d'ordinaire. Le local et la décoration en sont réellement magnifiques, et les arrangemens très bien ordonnés, — ni trop chaud, ni trop froid, — beaucoup de monde, sans foule cependant, à cause de la grandeur des pièces. Un excellent souper et une réunion de *bons vivans*, tempérée un peu par les *gens comme il faut*. Nulle querelle tout le temps que nous y fûmes, c'est-à-dire jusqu'à trois heures passées; mais il faut dire que c'est alors que commence l'orgie du Wauxhall, et que les gens y deviennent très tendres et très tapageurs. »

On voit qu'il fallait s'*amuser* à tout prix; c'était une des grandes préoccupations de la société de ce temps, assez semblable, sous ce rapport, à la nôtre, sauf les modifications de costumes et les noms propres. Sir Gilbert Elliot et d'autres que lui ne prenaient sans doute de ces plaisirs que la portion avouable, suivant en cela le courant de la mode sans se brouiller tout à fait avec les lois de la morale. Il ne faut donc pas trop s'étonner s'il soutient ouvertement à cette époque le plus compromis de ceux qui donnaient le ton à ce monde dissolu, nous voulons dire le prince de Galles. Repoussé non sans raison dans les rangs de l'opposition par le parti de la cour, qui lui était très hostile, le jeune prince, fidèle aux traditions de la maison de Hanovre, où le père et le fils ont générale-

ment vécu en rupture ouverte, avait fait des avances notoires aux whigs, et ceux-ci, prévoyant une prochaine vacance du trône, trouvaient également profit à se rapprocher de l'héritier présomptif. Les Anglais, comme les fils de Noé, jettent volontiers un manteau sur les fautes de leurs princes, et cela suffit, indépendamment de l'esprit de parti ou des affections particulières, pour expliquer les respects dont ils se plaisent à les environner. Sir Gilbert Elliot, admis dans la confiance du prince de Galles, s'employa plusieurs fois à le réconcilier avec sa famille; mais plus d'une condition humiliante était d'ordinaire mise à cette rentrée en grâce. Il y a des momens où sir Gilbert devient le conseiller du prince et lui sert de secrétaire. Il ressort des volumes que nous analysons en ce moment qu'il fut le véritable rédacteur de ces lettres importantes que tous les historiens ont à tort attribuées aux chefs de l'opposition. C'est à ce propos qu'il écrit à lady Minto :

« Il n'y a pas un mot du prince dans la lettre à Pitt : elle est toute de moi. Elle avait été originairement écrite par Burke, retouchée, mais non améliorée par Sheridan et les autres critiques. La réponse faite hier par le prince à l'adresse des deux chambres était aussi entièrement de moi; elle a été écrite à la hâte, une heure avant d'être délivrée. »

Nous ne revendiquons pour sir Gilbert le triste honneur de s'être employé en faveur du prince de Galles qu'afin de rétablir la vérité des faits. Cette cause avait d'ailleurs des côtés intéressans pour un whig conservateur qui ne consentait pas à séparer les intérêts de son pays de ceux de la famille régnante. Plus tard, sir Gilbert reconnut qu'il avait trop présumé d'un prince dont il ne cessa pas d'admirer les qualités brillantes. C'est lui qui a prononcé ces paroles sévères : « si la démocratie pouvait s'établir en Angleterre, ce serait la famille royale qui en serait cause. » Une telle réflexion, arrachée à un sujet loyal comme sir Gilbert, ne saurait étonner ceux qui ont présentes à la mémoire les scènes qui se sont passées dans l'intérieur de cette famille désunie dont tous les membres avaient à se reprocher des torts si graves. Invité plus tard par l'infortunée et maladroite princesse de Galles à lui donner des conseils qu'elle se gardait bien de suivre, sir Gilbert nous fait dans une série de lettres datées de cette époque une foule de récits toujours curieux et souvent très comiques; il peint parfaitement le caractère de cette femme dont la destinée a été aussi triste qu'étrange, et qui a trouvé moyen par sa folle conduite de détruire la sympathie qui se serait naturellement attachée à ses malheurs.

Dans l'hiver de 1790, après la dissolution de la chambre des communes, sir Gilbert, deux fois porté, mais sans succès, à la pré-

sidence, n'aspirait plus qu'à la retraite, lorsqu'il fut, presque malgré lui, nommé de nouveau par le bourg de Helstone. C'était le moment où éclatait la grande querelle de Burke et de Sheridan. On en connaît le motif et tous les détails. On sait comment, Burke s'étant exprimé violemment contre la révolution française, Sheridan, qui en avait embrassé les principes avec son enthousiasme accoutumé, lança contre lui « une *philippique* plus outrageante qu'aucune de celles qu'il avait jadis dirigées contre Pitt ou Dundas. » Nous trouvons dans une lettre de M. Elliot de Wells, cousin de sir Gilbert et son correspondant ordinaire en matières politiques, la révélation de certaines circonstances dont à notre connaissance aucun historien n'a encore fait mention, et dans lesquelles les deux personnages mis en scène sont représentés d'une manière assez vive.

« ..... O'Brien s'est rendu chez Burke en qualité de médiateur, et il a été convenu que Sheridan lui-même viendrait chez Burke à dix heures du soir. Burke dînait dehors, et, n'étant pas rentré exactement à l'heure du rendez-vous, il a rencontré dans Gérard-street Sheridan, qui s'en allait. Il est monté dans sa voiture pour se rendre avec lui à Burlington-house. En montant dans cette voiture, Burke avait donné la main à Sheridan, lui disant qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de laisser voir au public que l'incident n'avait aucune suite. Toutefois, durant le trajet, Burke a compris que Sheridan essayait de justifier sa conduite en prétendant qu'il avait eu de bonnes raisons pour tenir un langage aussi vif. Cela a rompu toute négociation, et, bien qu'ils soient restés une heure et demie chez le duc de Portland, ils se sont quittés plus brouillés que jamais. »

Sir Gilbert se trouva dès lors un peu hésitant. Ce n'était pas la conduite à tenir qui l'embarrassait; il souffrait uniquement du partage de ses sentimens, car, s'il approuvait la résolution qu'avait prise Burke de rompre avec la révolution française, il lui en coûtait beaucoup de se séparer des *leaders* de son parti, désormais divisé. Dans cette circonstance pénible, Burke, pour lequel sir Gilbert professe toujours la plus grande admiration, montra aussi l'estime qu'il faisait de ce précieux adhérent. En lui envoyant son pamphlet célèbre intitulé *Réflexions sur la révolution française,* il lui écrivait :

« Mon cher ami, je vous ai fait remettre un livre écrit dans une bonne intention. Si j'avais pu en le composant m'aider de vos conseils, il serait plus digne de vous être offert et plus utile à ceux à qui il est destiné... Si celui qui signe un nom bien doux à mon oreille quand il condescend à me défendre voulait se reporter à quelques-unes de mes déclarations publiques, peut-être y verrait-il que je ne suis pas inconsistant... Mais

quand même j'aurais été toute ma vie d'une opinion contraire à celle que je professe aujourd'hui,... ce qui arrive en France me guérirait radicalement de cette maladie engendrée par les faux raisonnemens. »

Il y a plaisir à citer ces lignes d'un grand esprit, qui, au risque d'encourir le reproche d'*apostasie* que ne lui ménageait pas son ancien parti, osait parler contre la tyrannie des peuples. Sir Gilbert, occupé à consoler le lion blessé, commençait alors à se détacher peu à peu de Fox. Il estimait de moins en moins Sheridan, tout en continuant à admirer en lui l'orateur entraînant, toujours si plein de verve, de sarcasme et de passion. Il aurait souhaité que le duc de Portland, personnage respectable par son caractère et sa position, montrât plus de vigueur dans la direction du parti qui venait de le mettre à sa tête, surtout à propos de cette question de la paix ou de la guerre qui agitait alors si fortement les esprits. Il ne cesse de déplorer sa faiblesse. « C'est un homme, écrit-il, qui admet tout ce que vous dites et se contente de gémir et de sangloter. » Après une conférence où il avait forcé le duc à promettre devant témoins qu'il se prononcerait maintenant en faveur de l'*alien bill*, sir Gilbert n'hésita pas à porter lui-même devant la chambre des communes cette grave détermination du chef des whigs, et le duc de Portland, mis au pied du mur, n'osa pas la démentir. C'était se rapprocher du gouvernement, qui voulait se préparer à la guerre étrangère; c'était aussi pour sir Gilbert rompre avec un groupe de ses amis et avec Fox, radicalement opposé à cette mesure. Toute cette phase de la vie politique de sir Gilbert est intéressante à suivre dans la correspondance presque quotidienne qui en reproduit les moindres incidens. On y voit comment la gravité des circonstances et l'empire d'une conviction sérieuse ont porté cet homme de bien à soutenir, dans les mesures qu'il jugeait utiles aux intérêts de son pays, un gouvernement qui n'avait pas eu d'abord ses préférences.

« Il n'y a plus à douter, écrivait-il à la fin de l'année 1792, de la chaleureuse approbation et du soulèvement de tout notre pays en faveur de la guerre. Bien que personne n'aime la guerre en elle-même, on en comprend la nécessité, et je suis certain que nous n'avons pas d'autre moyen d'éviter de plus grands maux. »

III.

Au commencement de cette terrible année (1793), nous voyons une foule de noms français se presser sous la plume de sir Gilbert Elliot. Ce sont ceux des émigrés qui se réfugient en Angleterre. Avec quelques-uns, il renouvelle connaissance; il en rencontre d'autres pour la première fois dans les réunions où ces échappés du

naufrage apportent l'esprit et les habitudes de la patrie qu'ils ont dû fuir. Sa correspondance nous fait assister à des soirées littéraires où paraissent Mme de Staël, Mme de Flahaut et Mlle d'Osmont, récemment mariée à M. de Boignes, « cette délicate figure de porcelaine, dit-il, qui ornerait mieux une garniture de cheminée élégante que la maison de ce grenadier suisse. » Il fait passer devant nos yeux MM. Malhouët, de Lally-Tollendal, le prince de Poix, etc. Ses récits, toujours agréables, prennent une teinte plus triste quand il vient à parler d'autres émigrés, non moins bien nés, qui se trouvent sans ressources sur une terre étrangère. C'était aussi le moment où certaines modes, donnant aux femmes un faux air de statues antiques ou plus inconvenant encore, leur prêtaient une tournure singulière, dont sir Gilbert s'amuse à faire la plaisante description à lady Elliot. Cette correspondance change fréquemment de ton, comme il arrive dans le commerce des gens qui ne sont ni pédans ni frivoles et prennent un intérêt aimable aux choses qui passent devant leurs yeux. Nous touchons cependant au moment où, la scène venant à changer, sir Gilbert Elliot trouve dans l'activité d'une nouvelle carrière l'occasion de mettre en valeur ses véritables facultés.

A ce moment, Toulon était au pouvoir de l'Angleterre. Par un traité passé avec les royalistes, l'amiral Hood occupait cette ville *au nom du roi de France*. Il était nécessaire d'y envoyer un agent chargé de régler les nombreux intérêts engagés dans cette aventureuse expédition; sir Gilbert, parti au mois de novembre 1793, eut lieu de s'apercevoir en arrivant que la situation n'était pas telle que son gouvernement se l'était représentée; les instructions qu'il avait reçues n'étaient plus applicables. Bloquée du côté de la terre ferme par les troupes républicaines, la ville ne pouvait communiquer avec le dehors. Un mois à peine après l'arrivée de sir Gilbert, l'enlèvement du fort Mulgrave et l'effet de la batterie pointée par le jeune lieutenant d'artillerie Bonaparte ayant menacé leur flotte d'une destruction complète, les Anglais durent se retirer; ils ne pouvaient toutefois s'éloigner sans emmener avec eux environ 4,000 malades ou blessés et 2,000 ou 3,000 Français royalistes qui étaient venus se placer sous leur protection. Dans ses lettres à lady Elliot et dans ses dépêches officielles adressées au ministre Henry Dundas, sir Gilbert raconte les lamentables circonstances de cette évacuation précipitée. On les connaît trop bien pour que nous transcrivions d'autres détails que ceux qui lui sont, pour ainsi parler, personnels, et qu'on ne saurait trouver ailleurs.

« Durant cette journée, les malheureux habitans, terrifiés, se jetaient

en foule dans des bateaux, avec des enfans de tout âge, afin d'échapper à la mort qui les attendait, s'ils fussent restés à terre... La scène était affreuse, et si l'on considère que nous avons maintenant plusieurs milliers de familles à notre charge, l'avenir n'est pas moins inquiétant que ne l'a été le passé. Je me trouve le protecteur d'un grand nombre de veuves et d'orphelins qui n'ont plus d'autre ami que moi. Je vais essayer de leur procurer un asile temporaire quelque part en Italie, et pourvoir aux besoins de leur situation présente jusqu'à ce que le gouvernement ait décidé ce qu'il voudra faire d'eux plus tard. Nous le leur devons bien, et je prends sur moi d'obliger notre gouvernement à les bien traiter... Vous pourriez me voir entouré de cette immense famille, qui semble si reconnaissante de ce que j'ai pu faire, et paraît compter sur moi pour son sort futur. Les petits enfans grimpent sur mes genoux comme mes propres enfans. »

Faut-il mettre en regard de ces sentimens humains ce fragment d'une autre lettre, celle que Fouché a écrite à Collot-d'Herbois, à l'occasion justement de la reddition de Toulon : « Pour nous, nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire. Nous envoyons ce soir 213 rebelles sous le feu de la foudre... Adieu, mon ami, les larmes de la joie coulent de mes yeux; elles inondent mon âme! »

Ces réfugiés français qui avaient échappé au *feu de la foudre* furent déposés sur la côte italienne, et beaucoup d'entre eux restèrent pendant de longues années pensionnaires de l'Angleterre. — Sir Gilbert, ayant pour le moment assuré leur sort, fit voile le 18 janvier 1794 pour la Corse, afin d'y négocier avec Paoli la cession de l'île à l'Angleterre. Le vieux dictateur était positivement aux abois; sans armes, sans munitions, sans argent, il tenait encore dans une portion de l'île, tandis que les troupes de la république française, dont il avait secoué le joug, occupaient les principales villes et les forts de la côte. C'est réduit à cette extrémité qu'il avait de nouveau réclamé l'appui de l'Angleterre, au moment où la levée du siége de Toulon permettait d'envoyer à son secours une flotte et des soldats.

Le côté singulier de la situation de sir Gilbert répondant à l'appel de Paoli, c'est qu'il s'engageait, pour ainsi parler, à l'aventure, n'ayant reçu de son gouvernement aucune instruction, et paraissant négocier pour son propre compte. Chose plus singulière encore, il resta dans cette position équivoque durant des mois entiers, toujours privé de nouvelles, ignorant s'il agissait conformément aux vues du ministère. Il faut supposer que, de son côté, le gouvernement avait pleine confiance dans son mandataire. C'était d'ailleurs, ainsi que sir Gilbert l'apprit plus tard, l'habitude du chef du cabi-

net, le duc de Portland, de laisser languir les affaires les plus importantes. Il ne lui déplaisait pas d'avoir des diplomates capables de se passer d'instructions et toujours prêts, comme sir Gilbert, à aller de l'avant, sur le seul espoir de n'être pas démentis.

Les lettres de sir Gilbert à lady Elliot racontent d'une manière vive ses premières impressions à l'aspect de ce pays pittoresque et de ces mœurs à demi sauvages qui lui rappellent celles de sa chère Écosse. Il l'entretient des relations qu'il a entamées avec les habitans, afin d'assurer à l'Angleterre une île dont la possession lui semble précieuse, soit comme poste d'observation, soit comme base d'opération. Par la convention passée en janvier 1794, le gouvernement britannique s'engageait à aider les Corses dans l'expulsion des troupes françaises, et l'annexion immédiate de l'île à l'Angleterre devait être le prix de cette intervention.

En attendant la mise à exécution de ses plans de campagne, sir Gilbert se rendit auprès des différentes cours de Toscane, de Sardaigne, de Rome. Il y résida durant deux mois, étudiant en secret leurs dispositions, négociant ostensiblement, non sans de grandes difficultés, toutes les affaires concernant les malheureux réfugiés français emmenés de Toulon sur la flotte anglaise. Sa responsabilité à leur égard était entière, car il n'avait encore reçu aucune instruction de son gouvernement. Il réussit toutefois à assurer tant bien que mal un asile à nos malheureux compatriotes, généralement repoussés de partout à cause de leur qualité de Français. Quelques-uns trouvèrent à s'employer; d'autres restèrent à la charge de l'Angleterre, et dans une de ses lettres au ministère anglais sir Gilbert n'évalue pas la dépense qu'ils occasionnent à moins de 150 livres (3,750 francs) par jour.

Au mois d'avril seulement, sir Gilbert reçut enfin, avec l'approbation officielle de son gouvernement, les pouvoirs nécessaires pour agir comme vice-roi de la Corse. Les lettres par lesquelles il raconte à lady Elliot les cérémonies de son installation sont écrites d'une manière naturelle qui fait contraste avec le ton des dépêches diplomatiques où sont traitées les affaires plus sérieuses.

« J'ai été couronné jeudi dernier, 19 juin, et je vous envoie le discours de ma majesté, prononcé en français, et qui a produit sur mes sujets l'effet de toutes les paroles royales... Le beau de l'affaire, c'est que George III est roi de l'île de Corse. Il n'y a pas de pays plus charmant que celui où nous sommes... Jamais d'eau si pure et si transparente que celle de la Restonica, qui coule à Corte : son éclat et sa limpidité feraient lui appliquer l'épithète d'*eau précieuse,* comme on dit des pierres précieuses. De même aussi que l'on dit des diamans d'une *belle eau,* on pourrait croire que celle-ci est formée d'une dissolution de dia-

mans... Quand on marche le long de ses bords, l'air y est littéralement imprégné du parfum suave ou pénétrant des plantes aromatiques. Je me propose de passer les mois les plus chauds de l'été sur la montagne couverte de bois de châtaigniers. Je voudrais m'y bâtir un *palais d'été* tout de jaspe et de porphyre; mais, craignant que vous ne me trouviez trop extravagant, vu votre ignorance de ce que produisent les carrières du pays, je crois que je serai plus modeste et me contenterai de marbre. »

Pendant les premiers temps de son séjour en Corse, sir Gilbert résida tantôt à Corte, tantôt à Orezza, dans le couvent où étaient aussi logés Paoli et quelques députés, entre autres Pozzo di Borgo. Jusqu'au 1er novembre suivant, sir Gilbert, encore dépourvu d'instructions officielles, était, en les attendant, forcé d'assister à la lutte d'une foule d'ambitions personnelles et de mille rivalités de clochers qui, en agitant le pays, mettaient le représentant de l'Angleterre dans une position souvent fort embarrassante; « chaque Corse voudrait être fonctionnaire, » dit-il dans une suite de lettres qui donnent l'idée la plus exacte de l'état de ce petit pays, dans lequel il essaie vainement d'implanter la constitution anglaise. Il est de plus en plus frappé de la nécessité qu'il y a pour les Anglais de s'y maintenir en prévision des événemens qui s'annoncent. Dans son opinion, la Corse est un point indispensable à occuper dans la Méditerranée pour une puissance maritime qui a perdu Minorque et ne possède pas encore Malte. Nelson, qui commandait l'artillerie de la flotte anglaise, et qui avait déjà repris Bastia et Calvi, partageait à cet égard la manière de voir de sir Gilbert. Il est curieux de noter les réflexions pleines de sagacité que la marche rapide des armées républicaines en Italie inspire dès cette époque à l'un des agens les plus actifs de la politique anglaise, et n'est-ce pas une prophétie bien remarquable que cette opinion émise au mois de février 1795 : « si nous ne prenons pas les précautions nécessaires, je ne puis m'empêcher de craindre que nous ne voyions bientôt l'ancien empire romain reconstitué, avec cette seule différence que la métropole en sera sur les rives de la Seine au lieu de celles du Tibre. » Malgré l'esprit de conciliation qui l'animait, sir Gilbert a grand'-peine à se défendre contre les menées de Paoli et de ses adhérens, qui, se regardant toujours comme les maîtres de la Corse, ne lui épargnaient aucune tracasserie. Afin d'y mettre un terme, il se crut obligé de demander à son gouvernement de le délivrer d'un rival aussi incommode, en s'y prenant toutefois d'une manière qui ne pût le blesser. En effet, Paoli reçut, au nom de George III, l'invitation la plus gracieuse de vouloir venir résider en Angleterre, où sa pension, qui était déjà de 1,000 livres, devait être portée à 3,000. Débarrassé de Paoli, sir Gilbert poursuivit son œuvre de réorga-

nisation jusqu'au printemps de 1796, époque à laquelle il reçut tout à coup l'ordre de tout abandonner. En présence des progrès de nos armées, conduites par le jeune Corse auquel les plus fameux généraux autrichiens n'étaient pas en état de résister, l'Angleterre devait pour le moment renoncer non-seulement à garder sa nouvelle conquête, mais à exercer son influence sur les événemens qui allaient se passer dans le nord de l'Italie. Rome n'est pas à sa portée; à Naples, il y a encore quelques velléités de résistance. C'est donc de ce côté que se rallie la flotte anglaise sur laquelle dut s'embarquer sir Gilbert, qui, antérieurement et par prévoyance, avait, pour se ravitailler, fait occuper Porto-Ferraïo, dans l'île d'Elbe : « havre et port excellens, lui écrit lord Nelson, dont je me suis emparé en exécution de vos ordres. » Rassuré par ces précautions, dont on eut lieu de reconnaître l'utilité, sir Gilbert ne quittait pas la Corse sans un amer regret. Quant à la réputation qu'il y a laissée, voici comment s'exprime à ce sujet le commodore Nelson dans une lettre adressée au duc de Clarence : « Je ne puis rendre une justice trop éclatante à la bonne administration et aux sages mesures du vice-roi à l'égard des Corses. Il n'est pas un homme qui ne se soit séparé de lui sans pleurer. Ceux même qui s'étaient montrés le plus opposés à son gouvernement ne pouvaient qu'aimer et respecter un si noble caractère. »

L'histoire et le roman se sont entendus pour nous tracer le tableau de ces derniers jours de fausse tranquillité et de puérile assurance pendant lesquels la cour de Naples semblait prendre plaisir à s'endormir à l'approche de l'invasion menaçante des Français. Nous avons présente à la mémoire la physionomie de tous ces personnages bizarres : le roi, tout occupé de la chasse, aimant son peuple, favorisant l'industrie, bon homme au demeurant, mais dominé par la reine Caroline; celle-ci, intelligente et courageuse, livrée tout entière à ses favoris, le ministre anglais Acton et lady Hamilton. On connaît la folle passion de Nelson pour cette belle parvenue, naguère modèle d'atelier, qui avait réussi à se faire épouser par un très grand seigneur, ambassadeur d'Angleterre, diplomate assez médiocre et mari débonnaire. Toute cette tragi-comédie est racontée avec des détails nouveaux dans les volumes qui sont sous nos yeux. Nous reproduisons seulement quelques-uns de ceux qui se rapportent à la personne la plus originale de ce groupe, nous voulons dire lady Hamilton.

« Elle est, écrit sir Gilbert, le plus étrange composé que j'aie jamais vu. Devenue d'une grosseur presque monstrueuse, qui augmente tous les jours, elle veut se persuader que cette ampleur est favorable à sa

beauté, mais elle se trompe. Son visage est admirable. Elle est toute nature et tout art, c'est-à-dire que ses manières sont parfaitement incultes, quoique pleines d'aisance, mais non de l'aisance de la bonne compagnie, — de très bonne humeur, voulant plaire à tout le monde, voulant que tout le monde l'admire. Douée d'une grande intelligence naturelle, elle a depuis son mariage acquis quelques notions d'histoire et d'art, et l'on est surpris de ce qu'il lui a fallu d'application et de travail pour devenir ce qu'elle est maintenant. Avec les hommes, son ton et sa conversation dépassent tout ce qu'on peut imaginer, et j'ai été confondu de ses manières, qui rappellent son origine, bien que je dusse y être déjà accoutumé par les dames napolitaines... L'autre soir, nous avons eu aux lumières des tableaux vivans. Lady Hamilton s'y est montrée sous un jour nouveau à mes yeux. Rien chez elle dans ses façons, dans son langage, dans sa personne, n'était fait pour annoncer le goût très raffiné qu'elle apporte à la composition et à l'exécution de ce spectacle, et *outre cela,* me disait lord Hamilton, *elle a le talent de me confectionner d'excellens apple-pies.* »

Après avoir été à Rome s'informer des dispositions de la cour pontificale, qui se préparait à une vaine résistance, sir Gilbert quitta Naples définitivement, et, sa mission terminée, il retourna en Angleterre avec l'amiral Jervis et le commodore Nelson. Ce fut durant ce trajet qu'il assista au combat célèbre du cap Saint-Vincent, « où Nelson, dit-il, se montra plus grand que les héros d'Homère. »

IV.

A son arrivée à Londres, sir Gilbert trouva les affaires de son pays en assez mauvais état, tant celles du dedans que du dehors. La plupart de ses amis étaient entrés dans l'administration, mais le ministère était profondément divisé sur la question de la réunion de l'Irlande et sur celle de la continuation de la guerre. Les finances étaient en souffrance; un esprit de révolte avait gagné les populations et s'étendait jusque dans l'armée. Pour lutter contre tant de difficultés, il fallait l'habileté de Pitt. C'est le moment où lord Malmesbury fut envoyé en France en qualité de plénipotentiaire pour y traiter de la paix avec le directoire; mais, ses propositions ayant été reçues avec une certaine insolence, ce que Burke appelait « la paix régicide » ne se fit point. Séparé de tous ses anciens amis par l'ardeur de ses convictions politiques, Burke s'éteignait alors dans un isolement presque complet. Près de sa fin, il se prêta toutefois à une réconciliation suprême. On connaît les détails de son entrevue avec Fox. Il revit aussi sir Gilbert, qui rend compte de cette dernière visite avec une émotion touchante.

Sir Gilbert Elliot, dès son retour en Angleterre, avait été, en récompense de ses services, élevé à la pairie sous le titre de lord Minto, que nous lui donnerons désormais. Après avoir pris part à la discussion des affaires d'Irlande, en se rangeant, comme à son ordinaire, du côté du bon droit et de la liberté de conscience, il dut bientôt s'éloigner encore de son pays, ayant été nommé ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Vienne, et il partit en 1799, accompagné de MM. Bartle Frere et Pozzo di Borgo, qui faisaient partie de son ambassade.

Cette mission demandait à la fois beaucoup de fermeté et de finesse. Sir Gilbert allait avoir affaire à une puissance dont il lui fallait pénétrer la politique, et qui, à ce moment même, jouait un double jeu. Ses instructions portaient qu'il demanderait compte au cabinet autrichien de l'inaction des armées impériales. Campées devant Zurich dans de bonnes conditions, sous le commandement d'un illustre chef, l'archiduc Charles, elles n'avaient pas fait le moindre mouvement depuis le 1er juin jusqu'au milieu d'août. On présumait à Londres qu'elles retardaient l'attaque afin d'attendre les troupes russes, commandées par Souvarof, avec le dessein de leur laisser la responsabilité de la défaite, tandis qu'au fond le gouvernement autrichien se proposait de traiter en secret de la paix avec la république française, moyennant l'agrandissement de ses possessions d'Italie. Peut-être aussi la cour de Vienne ne songeait-elle qu'à ménager son armée afin de la porter sur Mayence, sans avoir concerté ce plan avec ses alliées. Si ces faits lui paraissaient constatés, l'envoyé de l'Angleterre avait ordre d'exiger une explication satisfaisante ou de déclarer tout accord rompu. Il était, dans ce cas, autorisé à suspendre les subsides fournis par le gouvernement anglais pour continuer la guerre. Ces négociations, relatées tout au long dans les dépêches officielles ou secrètes de lord Minto, ont eu pour commentaires suffisans les événemens bien connus qui les suivirent; cependant les appréciations personnelles d'un correspondant aussi judicieux n'en sont pas moins intéressantes à recueillir.

Au début, lord Minto ne sort de ses conférences avec le baron de Thugut qu'extrêmement irrité de la *duplicité* du ministre autrichien. C'est seulement après sa disgrâce qu'il montre quelque estime pour « le seul homme d'état que possédât l'Autriche. » Dans les rapports privés cependant il s'était établi entre eux une assez grande intimité. Le langage diplomatique du baron de Thugut, « ses mensonges, » ne laissent pas de causer au plénipotentiaire anglais un mécontentement dont ses lettres portent la trace malgré la modération habituelle d'un homme « qui ne se mettait jamais en colère. » Au cours de ces nombreuses conférences, lord Minto s'aperçut un

jour qu'il avait touché un point délicat en émettant l'idée de rétablir le roi de Sardaigne en Piémont. Sur cette ouverture, qui contrariait les desseins de l'Autriche, le baron de Thugut entra dans une feinte colère. « Il s'est mis à parler si haut et avec une si grande animation, écrit lord Minto, que je ne pouvais plus suivre l'ordre de ses idées et qu'il me serait impossible de rendre ses paroles... Je ne doute pas que cet emportement ne dût couvrir un sentiment beaucoup plus sérieux et plus arrêté, dissimulé sous les apparences de la colère. » En effet, avant la fin de l'entretien, lord Minto arrivait à cette conclusion, que l'Autriche avait l'intention de retenir à la fois la Savoie et le Piémont. « Je ne crois pas trop dire, ajoute-t-il encore, en affirmant que c'est là le pivot de toute la politique impériale, et que l'empereur voudra choisir uniquement pour alliés la puissance ou les puissances qui pourraient favoriser ses vues, ou lui prêter son aide. » Ailleurs nous trouvons aussi dans les dépêches de lord Minto une curieuse révélation du sentiment qu'entretenait alors l'Autriche à l'égard de la papauté :

« Le baron de Thugut, écrit-il, a fortement insisté sur la possibilité de se passer d'un pape, chaque souverain pouvant de sa propre autorité se faire le chef de l'église nationale, comme en Angleterre. Je lui ai répondu qu'en qualité de protestant je ne pouvais admettre que l'autorité de l'évêque de Rome fût nécessaire au point de vue général, et j'ajoutai que, si tous les catholiques de l'Europe étaient convertis à la même opinion, je ne verrais aucun mal à l'abolition du pouvoir papal; mais, dans l'état présent des opinions religieuses, considérant la seule alternative qui se présentât réellement, à savoir, ou le maintien de la foi catholique romaine, ou l'extinction du christianisme lui-même, je préférais, quoique protestant, le pape à la déesse de la raison. Après tout, l'esprit du baron de Thugut ne comprend pas les considérations d'ordre général quand elles sont en opposition avec des projets de conquêtes ou d'agrandissement. »

Les dépêches de lord Minto ont trait le plus souvent à des incidens journaliers. Il suffit de signaler la sagesse, la clarté, la sagacité dont elles sont empreintes, et nous nous contenterons d'en recommander la lecture à ceux qui voudraient connaître l'histoire de ces négociations difficiles et restées d'ailleurs sans résultat. Ils y verront lord Minto toujours occupé à opposer à la politique tortueuse de son interlocuteur le sens droit et pratique qu'il apportait à la défense des intérêts qui lui étaient confiés. Nous voudrions toutefois ajouter un portrait passablement original à ceux qui ont déjà figuré dans cette galerie des contemporains de lord Minto : c'est celui de Souvarof, que le représentant de l'Angleterre a vu à Prague.

« ...Je ne saurais vous dire à quel point cet homme est extraordinaire... Jamais je n'ai rencontré personne qui me parût plus complétement fou et en même temps plus méprisable. Pour vous donner quelque idée de ses manières, je vous dirai que, rendez-vous pris, j'allai lui rendre une visite de cérémonie. J'étais en grand costume, et, quoique je ne m'attendisse pas à le trouver de même, je n'étais pas préparé à ce que je vis alors. Après avoir attendu assez longtemps dans une antichambre avec des aides-de-camp, une porte s'ouvrit, et un vieux petit individu tout ridé, en chemise et en pantalon rouge pour tout vêtement, s'élança vers moi, m'entoura de ses bras en manches de chemise, et enfila une kyrielle de complimens extravagans qu'il conclut en m'embrassant sur les deux joues, — bien heureux, m'a-t-on dit depuis, qu'il ait épargné la bouche. Sa chemise avait un col boutonné, sans cravate, et elle était faite d'une toile, d'une mode, d'une propreté et d'une blancheur qui rappelaient celles de nos paysans. Quand il est arrivé ici, il a reçu exactement de la même façon le commandant autrichien à la tête de son état-major. Ses manières et sa conversation sont aussi bien d'un fou que son extérieur, et il semble au fond qu'on le soupçonne de l'être, car personne ne le voit seul. Il est constamment accompagné par deux de ses neveux, qui ne le perdent pas de vue, et semblent préposés à sa garde. Ils paraissent éprouver la plus grande inquiétude que son apparence, et ses discours encore plus étranges, ne révèlent son état véritable, et en même temps ils le traitent avec les marques du plus grand respect, en affectant de regarder ses excentricités et les sottises qu'il débite comme les inspirations d'un oracle. Il prétend ou croit qu'il a eu des visions, et j'ai vu de lui une note officielle, adressée à M. Wickham, dans laquelle il dit que son maître Jésus-Christ lui a ordonné de faire telle ou telle chose. Son esprit voyage tellement que c'est avec la plus grande difficulté qu'il peut lier deux phrases de suite, et, pour y parvenir, il met sa main devant ses yeux et fait appel à ses neveux afin de se rappeler un mot ou le sujet même de sa conversation. Ce qu'il dit est inintelligible, ou du moins demande un grand effort d'attention pour être compris. De même ce qu'il écrit, et à travers ces divagations singulières, semblables à celles d'un fou, on croit parfois saisir un sens raisonnable et profond, se rapportant uniquement à l'objet qu'il a en vue, comme il arrive souvent dans la folie même. Avec tout cela, c'est bien l'officier le plus ignorant et le plus incapable qu'il y ait au monde, ne sachant rien faire par lui-même, rien prévoir, ne regardant jamais une carte, n'allant jamais visiter un poste ou examiner un terrain. Il dîne à huit heures du matin, va ensuite se coucher pour toute la journée, se relève pendant quelques heures de la soirée le cerveau troublé et comme hébété. Il n'a dû ses succès en Italie qu'aux excellens officiers autrichiens qui servaient sous lui, il le sait bien, et par conséquent il refuse positi-

vement de mener seul une armée russe, sans avoir auprès de lui quelqu'un de ces officiers. Dans les momens de danger, il perd la tête et se soumet passivement à ceux qui le conduisent. Le danger passé, il recommence à se vanter et à s'attribuer à lui seul toute la gloire.

« Voilà des héros! voilà ceux qui mènent le monde, et c'est à eux que reviennent l'éloge et le profit! Je vous ai fait un portrait fidèle de ce charlatan et de ce maniaque. »

Tandis que lord Minto s'efforçait d'obtenir du gouvernement autrichien une alliance plus franche avec le gouvernement anglais, un incident survint qui était de nature à hâter cette conclusion. On venait de saisir la correspondance échangée entre le général Bonaparte, alors en Égypte, et le directoire. Les vues du gouvernement français et de son plus illustre capitaine s'y trouvaient exposées d'une manière qui était bien faite pour ôter toute espérance de paix aux puissances étrangères. Lord Minto se hâta de profiter de la vive irritation du baron de Thugut pour lui faire signer aussitôt un nouveau traité par lequel l'Autriche et l'Angleterre s'engageaient à réunir leurs efforts contre l'ennemi commun.

C'est sous l'empire de son ressentiment que le baron de Thugut fit alors à lord Minto la confidence d'un fait que nous croyons complétement ignoré, et qui devient plus étrange encore, rapproché d'un autre fait analogue, qu'on trouve dans les mémoires du cardinal Consalvi. Voici la teneur de la dépêche de lord Minto reproduisant les paroles du baron de Thugut :

« Lorsque les préliminaires de Leoben durent être échangés, un duplicata en fut délivré par le ministre d'Autriche au général Bonaparte, qui en remit de son côté la contre-partie. Quand on lut celle-ci, on s'aperçut qu'il y avait été fait des variantes et des changemens très essentiels. Cette circonstance extraordinaire provoqua de vives réclamations de la part des Autrichiens. Son dessein ayant échoué, le général Bonaparte produisit une troisième copie conforme et régulière, qui fut conséquemment acceptée. Quelque malhonnête, impudente et par là incroyable que puisse paraître cette fraude, le baron Thugut m'a affirmé que le fait était parfaitement exact et qu'il en possédait la preuve. »

En 1801, lorsque M. Pitt sortit du ministère à propos de l'émancipation des catholiques d'Irlande, lord Minto, qui avait déjà demandé ses lettres de rappel, insista pour quitter un poste où ses efforts étaient devenus inutiles par l'ascendant qu'avait pris la France en Europe. La société de Vienne, où il s'était fait de nombreux amis, témoigna beaucoup de regrets en le voyant partir. Revenu dans son pays après deux ans d'absence, il retrouvait l'An-

gleterre partagée entre l'espoir de la paix, dont les préliminaires venaient d'être acceptés par le premier consul, et la crainte de voir recommencer une nouvelle guerre, qu'elle pressentait à l'horizon, en voyant les préparatifs inquiétans du camp de Boulogne. La composition du ministère Addington était trop faible pour rassurer les esprits. Quant à l'opposition formée de tant de talens, les uns déjà éprouvés, les autres pleins d'avenir, elle recevait de nouveau lord Minto dans ses rangs. Il y demeura durant cinq années encore, et si nous renonçons maintenant à le suivre pas à pas, c'est pour ne pas insister sur des incidens parlementaires qui n'ajouteraient rien de nouveau à une physionomie dont nous croyons avoir indiqué les traits principaux. Il vaut mieux passer rapidement sur les événemens qui précédèrent le jour où nous devrons prendre congé du futur gouverneur des Indes.

On sait combien l'année 1805 fut fatale à l'Angleterre, qui perdit Nelson, et ressentit en même temps le contre-coup des victoires d'Ulm et d'Austerlitz. Lord Minto, en donnant les détails du combat glorieux de Trafalgar, où lord Nelson, son ami particulier, trouva la mort, se laisse aller à des réflexions empreintes de tristesse et de découragement : « Toute grande et importante que soit la victoire, dit-il, elle est encore trop chèrement achetée, même dans l'intérêt public, par la mort de Nelson; il nous faudrait encore bien d'autres victoires, mais à qui nous adresser ?.. » Lorsque, peu de temps après, Pitt fut lui-même enlevé à son pays, Fox, héritier de cette succession convoitée depuis tant d'années, en formant le cabinet qui fut alors appelé le ministère de tous les talens, s'empressa de nommer lord Minto à la direction du contrôle des Indes. A peine avait-il commencé l'exercice de ses nouvelles fonctions dans ce brillant ministère, dont la mort de Fox devait rendre l'existence si éphémère, qu'un nouvel appel était fait au dévoûment de lord Minto. Le gouvernement des Indes était devenu vacant. Plusieurs compétiteurs se présentaient, et le ministère ne parvint à se mettre d'accord qu'en fixant son choix sur un homme propre à rallier tous les suffrages; pour lord Minto, le sacrifice était pénible, car il fallait se séparer des siens, et la santé de lady Minto ne lui permettait pas de le suivre aux Indes. C'est elle qu'il laissa maîtresse de la résolution à prendre, mais la courageuse femme n'hésita point. Nous ne saurions mieux clore la série des nombreux emprunts que nous avons faits à cette intéressante correspondance du mari et de la femme que par une citation où lord Minto se peint tout entier.

« Venons maintenant, lui écrit-il, aux considérations personnelles, c'est-à-dire au plus grand conflit où se trouva jamais livré mon esprit.

Tout mon bien-être, toutes mes jouissances, tout mon bonheur, sont concentrés dans mon intérieur, près de vous et de mes enfans. D'un autre côté, l'intérêt de ceux qui dépendent de moi, ce que je puis faire pour assurer leur avenir au-delà de ma courte existence se trouve également engagé dans cette décision, et le bonheur suprême de voir par mes yeux ce qu'aura valu ce sacrifice n'est pas improbable. C'est même, j'ose le dire, presque une douce certitude. C'est donc une question si difficile à décider, que je voudrais qu'elle fût résolue par un autre que moi; mais j'ai peine à vous imposer cette tâche. J'ajoute cependant que mon esprit sera entièrement fixé par votre jugement ou votre désir; si, après avoir pesé toutes ces considérations, vous exprimez la moindre répugnance à me voir accepter ces fonctions, votre opinion sera décisive. »

Dans une lettre écrite le jour suivant, discutant encore le pour et le contre, il ajoutait :

« Cette position me laisserait espérer que je puis être l'instrument de votre fortune. Je ne compte pour rien ce qu'elle offre d'honorable et de brillant, car vous me connaissez assez pour savoir que cette sorte d'ambition n'a plus rien qui puisse plaire à mon imagination, et que bien au contraire tout ce qui appartient à une situation élevée ne me cause que fatigue et souci. D'ailleurs j'espère que vous êtes fermement convaincue que nulle ambition personnelle ne pèse un grain dans la balance, mise en regard de mon amour pour vous, de ma tendresse pour mes enfans et du délicieux espoir que je nourrissais de pouvoir désormais jouir de votre compagnie et de la leur plus complétement que cela ne m'est arrivé depuis tant d'années, et enfin que vous comprenez la douleur que j'éprouverais de cette séparation bien plus grande, quant à la distance et à la durée, que toutes les séparations précédentes. »

Quelques jours après, ayant accepté enfin ces fonctions importantes, et assisté avant son départ au mariage de son fils aîné, lord Minto écrivait encore : « Je ne céderai pas aux douloureux sentimens que j'éprouve, mais j'irai en avant aussi bravement et aussi virilement que je le pourrai. »

Au moment où lord Minto quittait l'Angleterre, Fox venait de mourir; le cabinet qu'il avait formé se trouvait naturellement dissous; tous les intérêts pour lesquels lord Minto et ses amis politiques avaient combattu pendant tant d'années semblaient réduits à néant. Ce fut donc avec des préoccupations bien naturelles qu'il lui fallut s'éloigner de son pays et de sa famille. Cependant il se sentait attiré par le besoin d'action vers ces régions immenses dont le nom seul évoque tout un monde d'images presque fantastiques de richesses et de merveilles inconnues. Nous n'avons pas occasion de le suivre

dans cette période nouvelle de sa carrière administrative, qui fera la matière d'une publication séparée que nous promet lady Minto. Rappelons seulement qu'en 1810 la conquête des îles Bourbon et Maurice et de Java par les forces navales de l'Angleterre se fit d'après les ordres et sous la direction de lord Minto. Il prit part à ces expéditions comme *volontaire*, et dans une occasion mémorable agit en qualité de commandant de la flotte anglaise. Cet acte de hardiesse lui fit décerner le titre de comte, qu'il fut le premier à porter dans sa famille.

En 1814, retournant en Angleterre pour y passer quelques mois de congé, lord Minto, prêt à mettre le pied sur le seuil de son *home* chéri, attendu chez lui par tous les siens, fut atteint en route d'un rhume dangereux. Il ne devait pas lui être donné de revoir les lieux vers lesquels, en quittant l'Inde, il s'était acheminé avec tant de joie, afin de goûter, comme il le disait lui-même, « le bonheur suprême de recevoir enfin le prix du sacrifice. »

Quand la mort vient à frapper un homme tout près d'atteindre au but de ses espérances, on demeure plus attristé que si sa vie eût été tranchée au milieu de sa carrière. N'est-ce pas cependant une grâce providentielle que d'avoir pu remplir toute sa destinée? Si nous savions nous persuader que le devoir a plus d'importance que le bonheur, nous accorderions moins de regrets au brusque dénoûment des existences à la fois utiles et belles. Il nous semble que lord Minto, comme tous les caractères élevés, a dû, au moment suprême, ressentir une satisfaction précieuse à l'idée de la tâche accomplie, assuré qu'il était de ne rien laisser d'inachevé derrière lui et de léguer à ses héritiers un nom parfaitement honoré. Ainsi du moins avons-nous compris cette nature généreuse. Nous aurions aimé à l'étudier dans tout son développement, telle que nous l'ont fait connaître les documens mis au jour par lady Minto; mais il nous a fallu forcément négliger ici les demi-teintes, les traits fugitifs, et mille détails familiers qui auraient donné tout son éclat et tout son charme à une mémoire singulièrement attachante. Il nous a été agréable de lui rendre justice, parce qu'effacée peut-être par de plus hautes renommées elle n'a pas jusqu'à présent été prisée à sa juste valeur.

C. Du Parquet.

LES

OBSERVATOIRES ANGLAIS

L'Astronomie pratique et les observatoires en Europe et en Amérique, par MM. C. André et G. Rayet. — Ire partie, Angleterre. — 2e partie, Écosse, Irlande, colonies anglaises. Paris 1874; Gauthier-Villars.

L'astronome royal d'Angleterre possède un dossier fort curieux renfermant des lettres qui lui ont été adressées par des personnes de toute condition et dans lesquelles on lui demande son prix pour tirer un horoscope. De telles naïvetés n'empêchent pas que l'Angleterre ne soit un des pays où le goût de l'astronomie pratique est le plus répandu, et aussi celui où l'on rencontre le plus grand nombre d'observatoires publics ou privés. Ce sont surtout les établissemens de cette dernière catégorie qui pullulent dans le royaume-uni, attestant par leur nombre et leur importance la popularité de la plus sublime des sciences. On compte aujourd'hui dans les îles britanniques quarante observatoires, et quinze dans les colonies anglaises; c'est le quart du total que fournit tout le globe, car il y a en Europe quelque chose comme cent vingt établissemens qui méritent plus ou moins ce nom, et environ deux cents dans le monde entier. La France n'y figure que pour un très petit contingent; mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Sur les cent trente observatoires qui existaient dans les cinq parties du monde vers la fin du siècle dernier, la France en possédait à elle seule une trentaine environ, dont les travaux ont marqué dans l'histoire des progrès de la science. Nous avions à Paris, en dehors de l'Observatoire de l'Académie, dont la direction était héréditaire dans la famille des Cassini, dix ou douze observatoires secondaires, et dans le nombre plusieurs qui étaient célèbres. Il y avait l'observatoire de la

Marine, dans l'hôtel de Cluny, où Messier découvrit plus de vingt comètes, — celui du collége Mazarin, où l'abbé de La Caille a démontré le premier la variation de l'obliquité de l'écliptique, — celui du couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, qui possédait d'excellens instrumens à l'aide desquels Lemonnier observa pendant plus de soixante ans les positions et la figure de la lune. A l'observatoire de Sainte-Geneviève, Pingré étudiait toutes les comètes qui se montraient dans le ciel; au Collége de France, Jérôme de La Lande initiait aux calculs théoriques et à l'astronomie pratique quelques élèves choisis tels que Véron et Piazzi, qui se sont fait plus tard un nom par leurs travaux; à l'École militaire, d'Agelet, Jérôme de La Lande et Michel Le François de La Lande ont préparé la première *Histoire céleste* française, qui sert de base au célèbre catalogue d'étoiles publié par la Société royale de Londres. En province, nous avions les observatoires de Lyon, de Bourg-en-Bresse, de Dijon, de Toulouse, de Marseille, de Viviers, celui de Montpellier, construit aux frais des états-généraux du Languedoc, et une foule d'autres moins connus. La Grande-Bretagne et ses colonies ne possédaient à la même époque que vingt-six observatoires, à peine la moitié du nombre qu'elles déclarent aujourd'hui avec orgueil. Les guerres qui ont ensanglanté les dernières années du XVIIIe siècle et les premières années du siècle actuel réduisirent à l'inactivité la plupart de ces établissemens, et plus d'un fut fermé pour toujours. En France, les corporations religieuses avaient été dispersées, les universités de province étaient supprimées, et l'état jugeait nécessaire de concentrer toutes ses ressources sur un seul établissement, l'Observatoire de Paris; les observatoires de province disparurent presque tous successivement, de sorte que vers 1850 un seul était debout, celui de Marseille, que M. Valz s'efforçait encore de galvaniser par de persévérans efforts. Depuis lors cet établissement, qui ne répondait plus à l'état de la science, a été remplacé par le bel observatoire de Longchamps, et à Toulouse aussi on s'occupe de mettre l'observatoire en état de reprendre son ancien rang; il est question de rétablir les observatoires de Lyon et de Bordeaux, d'en fonder un à Besançon. C'est le moment de nous demander où en est l'astronomie pratique dans les autres pays, et ce qui nous reste à faire pour reconquérir à leur égard notre situation passée. La publication que deux astronomes de l'Observatoire de Paris, MM. André et Rayet, ont entreprise sur *les Observatoires en Europe et en Amérique, depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à nos jours,* ne pouvait donc venir plus à propos. Déjà nous avons sous les yeux l'histoire des observatoires de la Grande-Bretagne et de ses colonies, et on nous saura gré d'y puiser quelques détails curieux.

L'observatoire royal de Greenwich l'emporte de beaucoup, par ses travaux passés comme par sa situation présente, sur les autres établissemens du même genre que possèdent les Anglais. Il a été fondé en

1675, trois ans après l'Observatoire de Paris. C'est sur une colline qui domine la Tamise et le passage des vaisseaux que Charles II fit élever l'édifice d'où ses astronomes devaient, par l'étude des mouvemens du ciel, diriger les courses lointaines des navires à la surface des mers. L'intérêt de la marine fut en effet le mobile principal qui détermina la fondation de cet établissement. L'ordonnance du 4 mai 1673 porte que « l'astronome royal devra s'appliquer à rectifier les tables des corps célestes et les positions des étoiles fixes, afin de donner les moyens de trouver la longitude en mer. » Indiquer d'une manière précise les positions des étoiles, prédire avec certitude la marche de la lune par rapport à ces repères fixes, voilà la grosse part réservée à l'astronome sédentaire dans le perfectionnement progressif de l'art de la navigation. Le ciel est pour ainsi dire un cadran tournant où la lune, en cheminant d'étoile en étoile, marque au navigateur l'heure absolue, l'heure de Greenwich, tandis que la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon lui fournit l'heure du lieu où il se trouve, et c'est par la comparaison qu'il connaît sa longitude, c'est-à-dire le méridien sous lequel il passe. L'observation régulière et suivie des étoiles fixes, du soleil, de la lune, fut donc de tradition dans cet illustre établissement de Greenwich, où se sont succédé comme directeurs des astronomes tels que Flamsteed, Halley, Bradley, Maskelyne, Pond, et George-Biddell Airy, qui le dirige depuis 1835. C'est là qu'ont été posés les premiers fondemens de l'astronomie moderne, c'est-à-dire de l'astronomie de précision. Loin de chercher une gloire facile dans les découvertes plus brillantes que réellement importantes qui frappent l'esprit de la foule, les astronomes de Greenwich se sont invariablement appliqués à l'investigation laborieuse de ces minuties sur lesquelles repose l'édifice de la science, et où se révèle souvent la trace des grandes lois inconnues.

Flamsteed, le premier directeur, avait fait toutes ses observations à l'aide d'un sextant et d'un arc mural qui étaient sa propriété privée; l'impression en eut lieu d'abord sans son aveu et sous une forme si défectueuse qu'il fit brûler tout ce qui n'avait pas été distribué de la première édition pour en faire faire une nouvelle sous ses yeux et à ses frais. Son successeur, Edmond Halley, trouva l'édifice dégarni d'instrumens; les héritiers de Flamsteed avaient tout enlevé. Ce fut peut-être un bonheur pour la science, car Halley, obligé de se procurer de nouveaux instrumens, eut la main heureuse. Dès 1721, il fit construire une « roue méridienne, » semblable à celle que Rœmer et Picard avaient voulu établir à l'Observatoire de Paris et qui, repoussée par Cassini, avait été plus tard installée par Rœmer à Copenhague. La lunette méridienne est devenue la cheville ouvrière des recherches astronomiques, et les observations que James Bradley fit à l'aide de cet instrument sont les points de départ de nos catalogues d'étoiles, car elles nous permettent d'apprécier d'une manière certaine les changemens qui s'opèrent

avec le temps dans la situation relative des fixes, et par conséquent de réduire les observations de chaque jour à une époque donnée.

Lorsque Bradley fut appelé en 1742 à la direction de l'observatoire de Greenwich, il était déjà célèbre par des découvertes de premier ordre et connu comme un observateur consommé. Il en a toujours été ainsi : les savans qui ont été successivement placés à la tête de cet établissement étaient tous, au moment de leur nomination, parfaitement au courant des choses du métier. Aussi les a-t-on vus tous s'attacher surtout à l'amélioration des instrumens et au perfectionnement des méthodes; il en résulte cette heureuse fixité dans les principes, cette continuité dans les travaux, qui est la première condition pour le succès des recherches destinées à nous révéler les lentes variations qui s'opèrent dans le système du monde. Et dire que l'Observatoire de Paris eût pu jouer dans l'histoire de l'astronomie le rôle capital dévolu à l'établissement de Greenwich, si l'abbé Picard avait eu assez de crédit pour faire accepter le plan d'études qu'il avait élaboré pour le futur observatoire, et qu'il avait communiqué à l'Académie des Sciences dès 1669! On lui préféra l'Italien Cassini, et la France perdit l'occasion d'inaugurer une nouvelle ère en astronomie.

Greenwich est d'autant plus libre de concentrer tous ses efforts sur l'astronomie de précision qu'autour de lui de nombreux observatoires, érigés par les opulentes universités ou dus à l'initiative éclairée de quelques riches propriétaires, de gros commerçans de la Cité, se partagent les travaux que l'établissement central laisse en dehors de son programme. Oxford possède un observatoire important, fondé en 1771 à l'aide d'un legs du docteur Radcliffe et placé aujourd'hui sous la direction du révérend Robert Main, et le sénat de l'université a décidé d'en fonder un second. Cambridge a l'observatoire de la Trinité, que M. Airy a dirigé de 1827 à 1835, et qui est maintenant confié à M. Adams; l'université de Durham possède aussi un observatoire très bien organisé, dont la ville a fait les fonds il y a trente ans.

L'observatoire de Liverpool a été créé spécialement pour l'étude des chronomètres de la marine. C'est là que les nombreux navires qui entrent dans le port de la Mersey peuvent faire régler leur garde-temps. La « chambre chronométrique » est une vaste étuve, chauffée par un calorifère à eau; chacune des cent montres marines que peut étudier à la fois l'observatoire est enfermée dans une cage vitrée dont l'air est encore chauffé par un bec de gaz muni d'un régulateur, afin de pouvoir en porter la température successivement de 10 à 18 et à 27 degrés. Après avoir essayé dans cette chambre les chronomètres qui lui sont confiés par la marine, l'observateur les rend avec la table de leurs *marches*.

L'observatoire d'Édimbourg a été construit en 1818 sur la colline de Calton-Hill, située au nord-est de la ville, où il existait déjà depuis la

fin du siècle dernier une vieille tour destinée à des observations de tout genre. La fondation de cet établissement était due à l'initiative d'une société astronomique qui s'était constituée à cet effet dans l'antique capitale de l'Écosse; mais, ne pouvant payer les instrumens commandés ni appointer des astronomes, elle se décida en 1834 à céder l'observatoire au gouvernement. Le premier « astronome royal pour l'Écosse, » chargé de la direction de l'observatoire d'Édimbourg, fut Henderson, qui revenait alors du cap de Bonne-Espérance. Son successeur, M. Piazzi Smyth, a fait établir sur le Calton-Hill un *time-gun*, canon de 20 livres dont la détonation, provoquée à une heure de l'après-midi par un courant électrique, signale l'heure aux marins et leur permet de régler leurs chronomètres. Pendant quelques années, le signal avait été donné par un *time-ball*, comme à Greenwich, à Glasgow et ailleurs; c'est une grosse boule suspendue à une potence élevée et qu'un mécanisme électrique fait tomber à un instant précis (1). Malheureusement l'observatoire d'Édimbourg est victime des tendances centralisatrices qui dominent maintenant en Angleterre; son budget est fort réduit et lui permet à peine de végéter. L'observatoire royal de Dublin, fondé en 1774, et que dirige aujourd'hui M. Brunnow, « astronome royal pour l'Irlande, » n'est pas dans des conditions beaucoup meilleures. Au contraire, l'observatoire de l'université de Glasgow, la plus ancienne et la plus riche des universités d'Écosse, et l'observatoire ecclésiastique d'Armagh, fondé par le primat d'Irlande, que dirige depuis 1825 le révérend Robinson, sont bien outillés et rendent de réels services.

Le célèbre établissement de Kew, qui dépend à la fois de l'Association britannique pour l'avancement des sciences et de la Société royale de Londres, est l'observatoire météorologique central de l'Angleterre : on y étudie les appareils nouveaux et les méthodes nouvelles; en outre, l'astronomie proprement dite y trouve son compte par l'application de la photographie à l'étude des phénomènes célestes. C'est là que M. Warren de La Rue a inauguré son procédé d'observation du soleil à l'aide du *photohéliographe*, — premier pas décisif dans une voie éminemment féconde, dont l'idée première appartient à deux savans français, MM. Fizeau et Léon Foucault.

M. Warren de La Rue, qui tout récemment encore présidait la Société astronomique de Londres, est le plus gros fabricant de papier d'Angleterre, et on lui doit une notable amélioration du papier photographique. Il avait depuis 1852 un petit observatoire dans sa maison de Canonbury, à Londres, où il entreprit ses premiers essais de photographie céleste; cinq ans plus tard, il le transporta au village de Cranfort, à l'ouest de

(1) A Newcastle et à Shields, un courant électrique lancé de Greenwich fait également partir un canon; à Liverpool aussi, le *time-gun* a été substitué au *time-ball*. A Melbourne, en Australie, le signal est une lumière qui disparaît et reparaît brusquement.

Londres, et depuis lors il partagea ses loisirs entre cette résidence, où il étudiait la lune, et Kew, où l'on explorait le soleil sous sa direction. En même temps son attention se portait vers le perfectionnement des instrumens d'optique; il a fait lui-même le miroir d'un télescope qui a servi à la plupart de ses observations. Mais ces travaux ont fini par fatiguer sa vue, et, désespérant de pouvoir plus longtemps observer lui-même, il a légué son magnifique attirail d'instrumens à l'université d'Oxford.

De riches négocians, d'opulens industriels, se sont honorés par la fondation d'une série de petits observatoires qui ont concouru par d'utiles travaux au progrès de la science. Citons celui de M. Bishop, érigé primitivement dans les environs de Regent's Park, puis transporté à Twickenham, où MM. Hind et Pogson ont découvert tant de planètes (1), — celui du brasseur Barclay, à Leyton, près Londres, — puis celui du brasseur William Lassell, dans le voisinage de Liverpool. Comme l'aîné des Herschel et lord Rosse, M. Lassell a fabriqué de ses propres mains les miroirs de ses télescopes, à l'aide desquels il a découvert des satellites de Neptune, de Saturne et d'Uranus. Le dernier télescope construit par lui a 4 pieds d'ouverture et une longueur de 37 pieds. L'atmosphère impure d'un centre manufacturier comme Liverpool n'eût pas permis d'utiliser toute la puissance d'un appareil optique de ces dimensions; M. Lassell résolut donc de transporter l'instrument à Malte, où il avait déjà installé, dix ans auparavant, un télescope de 20 pieds. De 1862 à 1865, le nouveau télescope fut constamment tourné vers le ciel et employé à en scruter les profondeurs. M. Lassell découvrit plus de 600 nébuleuses nouvelles dont le faible éclat, sous le ciel brumeux du nord, avait échappé aux investigations de William Herschel et de lord Rosse. Aujourd'hui M. Lassell ne s'occupe plus que de la publication des nombreux matériaux recueillis pendant ses deux séjours à Malte.

Quel exemple et quel enseignement que cette longue carrière de William Herschel, qui passa un demi-siècle à sonder les abîmes mystérieux de l'univers! Fils d'un pauvre musicien chargé d'une nombreuse famille, il avait embrassé la profession paternelle et était venu, à vingt ans, tenter la fortune en Angleterre. Il gagnait péniblement sa vie à donner des leçons de musique et à diriger des concerts ou des oratorios lorsqu'il fut nommé organiste à Halifax, puis bientôt après attaché en la même qualité à la chapelle octogone à Bath. Il occupait ses loisirs à étudier des ouvrages d'astronomie. Ne se trouvant pas assez riche pour acheter un télescope, il se mit lui-même à l'œuvre, et, après mille tâtonnemens, parvint en 1774 à fabriquer un réflecteur de 5 pieds, avec

(1) C'est là que M. Hind a construit ses belles cartes des étoiles voisines de l'écliptique, destinées à faciliter la recherche des petites planètes. Un riche seigneur irlandais, M. Cooper, avait établi un observatoire dans son château de Markree pour l'exécution d'un travail analogue. Le *Catalogue écliptique* de Markree est entre les mains de tous les astronomes.

lequel il observa l'anneau de Saturne. Encouragé par ce premier succès, l'organiste de Bath aborde la construction de miroirs de 7 pieds, puis de 10 et de 20 pieds de foyer. Il en fabriqua plus de deux cents avant d'atteindre à la perfection voulue, et le nombre total des miroirs qu'il travailla successivement dépasse quatre cents. En 1781, il eut le bonheur de découvrir la planète Uranus, qui reculait les limites de notre monde. Il avait alors quarante-trois ans. Ce début attira sur lui l'attention de l'Europe; le roi George III lui accorda une pension et une habitation voisine du château de Windsor, à Slough. C'est alors qu'il commença cette revue méthodique du ciel qui devait lui faire découvrir plus de deux mille nébuleuses et lui suggérer tant de vues nouvelles sur la constitution de l'univers. La plus grande partie de ses travaux ont été exécutés avec des instrumens de dimensions modérées; on ne fit que rarement usage du grand télescope de 40 pieds, dont le miroir ne tarda pas à se ternir par l'action de l'humidité nocturne; il a cependant servi à la découverte du sixième satellite de Saturne. William Herschel mourut en 1822; l'année avant sa mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il communiqua son dernier mémoire à la Société astronomique de Londres, qui, depuis sa fondation, l'avait choisi pour président. Dans toutes ses recherches, il avait été aidé par sa sœur Caroline, qui était venue le rejoindre à l'âge de vingt-deux ans, et qui l'assistait dans ses observations aussi bien que dans ses calculs; c'est ainsi qu'il put étonner le monde savant par la rapidité avec laquelle se succédèrent ses publications. Caroline Herschel est morte à Hanovre, sa ville natale, en 1849, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans. Sir John Herschel, le fils unique du grand astronome, a dignement continué ces illustres traditions; il a repris et complété l'exploration du ciel commencée par son père, d'abord à Slough, puis au cap de Bonne-Espérance, où il avait transporté un télescope de 20 pieds. Il est mort en 1871, après avoir contribué par des travaux de premier ordre au progrès de la science. Un de ses fils, Alexandre Herschel, s'occupe également de recherches astronomiques.

Le télescope monstre de lord Rosse, qui fut achevé en 1845, l'année même où le noble lord fut élu pair représentatif d'Irlande, a 55 pieds de long et 6 pieds d'ouverture. Le miroir pèse 3,800 kilogrammes, le tube 6,600, le poids total à mouvoir dépasse donc 10,000 kilogrammes. Le *Leviathan*, c'est le nom qu'on a donné à ce télescope géant, a coûté 300,000 francs; il est suspendu entre deux murs de pierre à Birr-Castle, résidence héréditaire des comtes de Rosse, dans King's County (Irlande). Lorsqu'en 1826 le jeune lord Oxmantown (c'est le titre qu'il portait alors) tourna son attention vers l'astronomie pratique, il n'y avait pas de constructeur capable de lui fournir des instrumens comme il eût voulu en avoir. William Herschel avait gardé le secret de l'alliage qu'il employait pour ses miroirs et des procédés par lesquels il les travaillait. James Short, le plus grand constructeur du XVIIIe siècle, si ha-

bile dans la fonte et le polissage des miroirs, avait fait brûler et détruire, avant sa mort, son outillage tout entier, pour rester sans rival. Tout était donc à découvrir à nouveau, et il fallut au comte de Rosse vingt ans d'essais pour arriver à la construction du miroir de 6 pieds qui lui a permis de sonder tous les replis du ciel, et de résoudre en amas d'étoiles la plupart des nébuleuses vers lesquelles il dirigeait son gigantesque instrument. Toutes les nébuleuses pourtant ne sont pas résolubles; il y en a qui décidément ne sont que des agglomérations de matière cosmique non encore condensée. Lord Rosse le premier a démontré que la grande nébuleuse d'Orion, l'une des plus belles du ciel, qui appartient à cette dernière catégorie, a depuis peu d'années changé d'aspect par suite de la concentration de la matière dont elle est formée. Ce célèbre observateur est mort en 1867; son fils continue dignement les travaux commencés par le père avec tant d'éclat et de succès.

Lord Rosse avait préféré les miroirs aux objectifs à cause de la difficulté que présente la fabrication des objectifs de grande dimension. On commence pourtant à l'aborder aujourd'hui; M. Clark, en Amérique, a construit en 1862 une puissante lunette dont l'objectif a 18 pouces 1/2 d'ouverture; MM. Cooke et fils, célèbres constructeurs d'York, ont achevé en 1868 un équatorial de 25 pouces d'ouverture et de 29 pieds (9 mètres) de longueur focale. La lunette de ce gigantesque appareil est montée sur une colonne de fer de 9 mètres de haut, et le tout pèse plus de 9,000 kilogrammes. Cet équatorial a été construit pour le compte de M. Newall, propriétaire de la célèbre usine de câbles sous-marins de Gateshead (près Newcastle); il est destiné à l'île de Madère, où il sera installé en même temps qu'un cercle méridien de très grande dimension. C'est là, sous un ciel d'une transparence exceptionnelle, que ces beaux instrumens serviront à des recherches sérieuses entre les mains d'un astronome expérimenté, M. Marth, ancien assistant de M. Lassell.

La question de la constitution des nébuleuses est entrée dans une phase nouvelle par l'apparition de l'analyse spectrale parmi les méthodes applicables à l'étude des corps célestes. Depuis 1860, MM. Huggins et Miller, à Upper Tulse Hill (près Londres), ont concentré sur ce genre de recherches tous leurs efforts. Ils ont reconnu, par l'étude des spectres, que les nébuleuses non résolubles sont des amas de gaz incandescens : ce sont des soleils en voie de formation, tandis que les nébuleuses résolubles sont des amas de matière solide, des essaims de soleils déjà formés. Il a été constaté aussi, à l'aide du spectroscope, que les comètes ont une lumière propre en dehors de celle qui leur vient du soleil et qui est réfléchie par ces astres errans. Ce sont là des découvertes qui vaudront au petit observatoire de Upper Tulse Hill une mention honorable dans l'histoire de l'astronomie.

De son côté, M. Norman Lockyer, à Hampstead, se livre avec ardeur à l'étude spectroscopique du soleil. Il cherchait depuis longtemps un pro-

cédé qui permît d'observer d'une manière régulière les protubérances roses du bord solaire, qu'on n'avait encore entrevues que pendant les éclipses totales. Espérant que le spectroscope trahirait la présence de ces flammes rouges sur le contour de l'astre en temps ordinaire, M. Lockyer fit construire un appareil à plusieurs prismes, et dès le mois d'octobre 1868 il réussit à découvrir les traces d'une protubérance dans le spectre des bords du soleil. Il est vrai que depuis deux mois déjà un physicien français, M. Janssen, qui était allé dans l'Inde observer l'éclipse totale du 19 août, était en possession d'une méthode analogue pour l'étude des protubérances; mais l'annonce de sa découverte ne parvint en Europe que le jour même où M. Lockyer fit connaître la sienne au monde savant. En élargissant la fente du spectroscope, on peut d'ailleurs voir directement les flammes roses et en suivre les changemens rapides; les astronomes les dessinent maintenant jour par jour. Depuis deux ans, M. Lockyer a même réussi à produire des éclipses artificielles de soleil par l'interposition d'un disque de cuivre qui joue le rôle de la lune dans les éclipses, et il a ainsi obtenu plusieurs dessins de l'atmosphère solaire avec toutes ses particularités.

M. Carrington, à Redhill, a choisi une autre spécialité : il a consacré huit ans à une longue série d'observations des taches solaires, qui l'ont conduit à de remarquables conclusions relatives à la constitution du soleil : la vitesse de rotation inégale des diverses régions du globe solaire prouverait l'existence d'immenses courans dans l'atmosphère de cet astre. L'observatoire de M. Isaac Fletcher, à Tarn-Bank (Cumberland), a été créé en vue de l'étude régulière des étoiles doubles, étude qui avait aussi pendant de longues années occupé l'amiral Smyth, à l'observatoire d'Hartwell, où il s'était installé chez son ami le docteur Lee. L'année dernière enfin, un des riches propriétaires d'Écosse, lord Lindsay, a fondé un splendide obervatoire à Dun-Echt pour l'étude des satellites de Jupiter, que M. Airy avait recommandée comme le meilleur moyen d'arriver à la connaissance de la masse de cette planète. En même temps qu'il installait ses instrumens, lord Lindsay organisait à grands frais, — les dépenses sont évaluées à 400,000 francs, — une expédition pour observer à l'île Maurice le passage de Vénus, qui aura lieu le 8 décembre 1874.

Cette division du travail en de nombreuses spécialités est très importante pour le progrès de la science en général. « Alors seulement, dit Bacon, les hommes commenceront à connaître leurs forces quand non plus tous voudront faire la même chose, mais l'un ceci et l'autre cela. » L'application de la photographie et de la spectroscopie à l'étude des corps célestes par des astronomes indépendans ouvre à l'astronomie physique des horizons tout nouveaux et promet à cette branche un développement des plus rapides. Toutefois il est clair qu'on ne saurait compter sur l'initiative privée pour des recherches de longue haleine

qui réclament le labeur continu de plusieurs générations d'observateurs. La création d'un observatoire public, assuré d'une existence permanente et exclusivement consacré aux recherches d'astronomie physique, paraissait donc désirable et opportune. Cette lacune vient d'être comblée par la fondation de l'*Observatoire savilien* d'Oxford, pour la construction duquel le sénat de cette puissante université a voté l'année dernière des fonds considérables, et auquel M. Warren de La Rue a légué tous ses instrumens, et notamment son fameux télescope à réflexion et sa machine à travailler et polir les miroirs.

L'Association britannique pour l'avancement des sciences et la Société royale astronomique ont exercé une heureuse influence sur le développement des observatoires comme sur celui des autres institutions scientifiques de l'Angleterre, en créant un lien entre les savans portés par les mêmes aspirations, en provoquant une généreuse émulation et en stimulant l'initiative privée par de grands exemples. Par son bulletin mensuel, les *Monthly Notices*, la Société astronomique assure aux utiles efforts des amateurs cette publicité qui est le plus puissant aiguillon d'un dévoûment désintéressé.

Les nombreuses et vastes colonies qui composent l'empire britannique ne sont pas restées, sous ce rapport, en arrière de la mère-patrie. L'Inde anglaise possède aujourd'hui plusieurs observatoires, dont le premier a été fondé en 1819 à Madras par la compagnie des Indes-Orientales. En 1841, le roi d'Oude, encore indépendant à cette époque, érigea un établissement rival à Lucknow, et y installa l'astronome Wilcox avec trois aides indigènes. Huit ans après, Wilcox étant mort, l'observatoire fut supprimé, les registres d'observations furent mangés par les fourmis blanches, et les instrumens furent détruits pendant la guerre qui se termina par l'annexion du royaume d'Oude. Le rajah de Travancore a créé, sur la côte de Malabar, l'observatoire de Trivandéram, qui a surtout fourni de bonnes observations météorologiques et magnétiques. Enfin il existe à Madras un observatoire privé appartenant à M. Eyre Burton Powell.

Le cap de Bonne-Espérance a été une station astronomique longtemps avant qu'on songeât à y établir un observatoire permanent. De 1751 à 1753, le célèbre abbé de La Caille y dressa son catalogue des étoiles du ciel austral, en même temps qu'il mesurait un arc du méridien et qu'il déterminait, avec Jérôme de La Lande, qui avait été envoyé à Berlin, la parallaxe de la lune, au moyen d'une série d'observations simultanées. Les immenses travaux accomplis par La Caille dans son court séjour au Cap méritent d'autant plus d'être admirés qu'il eut à lutter contre un climat peu favorable aux observations, car on n'a sous cette latitude que deux mois et demi de jours calmes et sereins; pendant le reste de l'année, le temps est variable, ou bien un vent violent du sud-est remplit l'air de poussière et le prive de sa transparence. Malgré ces

inconvéniens, le Cap est une station que sa situation géographique désigne naturellement comme l'une des meilleures pour l'étude du ciel austral, sans compter que les besoins de la navigation réclamaient l'entretien d'un observatoire dans ces parages. Toutefois c'est seulement en 1820 que l'amirauté anglaise décida la fondation de l'observatoire du Cap, qui devait être construit sur le modèle de celui de Greenwich. Le premier directeur fut le révérend Fearon Fallows, qui put commencer les observations régulières en 1829; mais bientôt, resté seul par suite du départ de son assistant, il dut se faire aider par sa femme, qui observait au cercle mural pendant que lui-même utilisait l'instrument des passages. Fallows mourut en 1831 et fut remplacé par Henderson, à qui succéda en 1834 sir Thomas Maclear. Mieux pourvu d'instrumens et de personnel que ses prédécesseurs, M. Maclear reprit tout d'abord les opérations géodésiques de La Caille, et mesura à nouveau, avec les moyens dont dispose aujourd'hui la science, un arc du méridien plus étendu que le premier; parmi les autres travaux de l'établissement, il faut notamment citer de nombreuses observations de comètes. M. Maclear a résigné ses fonctions en 1870, et il a été remplacé par un astronome de Greenwich, M. Stone. Il faut dire ici qu'en dehors de l'observatoire royal sir John Herschel a dressé, de 1833 à 1838, au cap de Bonne-Espérance, son célèbre inventaire de nébuleuses et d'étoiles doubles du ciel austral, à l'aide d'un télescope et d'un équatorial qu'il avait apportés avec lui.

Depuis le séjour de l'abbé de La Caille au cap de Bonne-Espérance, aucune tentative sérieuse n'avait été faite pour ajouter à nos connaissances sur la moitié australe du ciel, lorsqu'en 1821 sir Thomas Brisbane, alors gouverneur de la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, résolut de combler cette lacune à ses frais. Il fonda trois observatoires : l'un à Makerstown, où M. Allan Brown, qui est devenu depuis astronome du rajah de Travancore, commença une série d'observations magnétiques et météorologiques, les deux autres à Brisbane et à Paramatta, dans le voisinage de Sydney. De ces deux derniers, celui de Paramatta fut seul utilisé; les astronomes Rumker et Dunlop y formèrent de précieux catalogues d'étoiles pour la plupart invisibles dans notre hémisphère. Délaissé après la mort de Dunlop, cet établissement fut supprimé en 1855 et remplacé par l'observatoire de Sydney, que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud fit construire à ses frais pour donner satisfaction aux réclamations des marins, qui ne trouvaient plus dans ces parages les moyens de régler leurs chronomètres. Déjà, deux ans auparavant, l'accroissement rapide de la navigation entre l'Europe et l'Australie par suite de la découverte des mines d'or avait amené le gouvernement de la colonie de Victoria à créer un observatoire à Melbourne, qui ne tarda pas, sous l'intelligente direction de M. Ellery, à prendre rang parmi les établissemens les plus actifs. Melbourne possède

depuis 1870 un télescope de dimensions colossales. Le tube et le miroir, qui a 4 pieds de diamètre, pèsent ensemble plus de 8,000 kilogrammes, et le mouvement d'horlogerie qui conduit cette immense machine est d'une précision telle que le fil du micromètre suit pendant plus d'une heure une étoile déterminée. Par mesure de précaution, on avait envoyé de Londres deux miroirs de 4 pieds au lieu d'un; malheureusement ils avaient été dégradés l'un et l'autre pendant le trajet, il a fallu les polir à nouveau, et jusqu'à présent, malgré l'impatience et la mauvaise humeur des habitans de Melbourne, on n'a pas réussi à tirer du grand télescope tous les résultats qu'on s'en était promis. C'est que les instrumens de ce genre sont d'autant plus délicats que les dimensions en sont plus considérables, et ils exigent une longue pratique avant d'être employés avec fruit. Jusqu'à présent, la meilleure part des travaux de l'établissement de Melbourne est celle qu'on a exécutée avec l'outillage ordinaire des observatoires sérieux. M. Ellery s'est concerté avec les astronomes de Sydney et du Cap pour l'entreprise d'une grande revue du ciel austral, qui a été divisé en zones dont les trois stations se partagent l'exploration systématique. Une bonne partie de ces observations a été déjà publiée.

Le rapide tableau que nous venons d'esquisser suffit pour donner une idée de l'essor extraordinaire que l'astronomie pratique a pris non-seulement sur le sol des îles britanniques, mais sur tous les points du globe où la race anglo-saxonne a semé ses colonies. Les besoins de la navigation ont été pour beaucoup dans la création de quelques-uns des observatoires anglais les plus importans; mais l'on a pu voir aussi combien était considérable la part des volontaires de la science dans l'œuvre commune. L'aristocratie territoriale, le haut commerce, la grande industrie, tiennent à honneur de se mêler aux savans de profession, ou du moins de coopérer à leurs travaux par une munificence éclairée; peut-on faire de sa fortune ou de ses loisirs un meilleur emploi? On a pu dire, à propos de l'organisation de l'observatoire de Greenwich, que l'esprit essentiellement pratique et utilitaire des Anglais se manifestait aussi dans la science, puisque tous les travaux à Greenwich sont dirigés en vue d'un but spécial, le perfectionnement incessant de cette partie de l'astronomie qui rend de si grands services à la navigation. Pourtant, à voir cette activité multiple qui se déploie dans les nombreux observatoires de la Grande-Bretagne et qui ne laisse en dehors de sa sphère aucune branche de la science du ciel, ne faut-il pas convenir qu'il y a là encore autre chose que la tendance au positif, que la recherche des applications immédiatement utiles?

Il est à remarquer que les efforts des amateurs se sont particulièrement portés vers la réalisation d'instrumens de dimensions insolites, destinés à sonder les profondeurs du firmament. Or la construction de mi-

roirs ou d'objectifs de très grand diamètre est d'un intérêt capital pour le progrès de l'astronomie physique. Non-seulement l'éclat des images est proportionnel à l'ouverture, c'est-à-dire au diamètre de l'instrument, mais le pouvoir optique, ou la faculté de séparer deux points lumineux rapprochés, croît aussi en raison directe de l'ouverture. D'après Léon Foucault, pour pouvoir distinguer l'un de l'autre deux points dont la distance apparente est égale au dixième d'une seconde d'arc, il faudrait une ouverture d'au moins 1 mètre. Les deux Herschel, lord Rosse, M. Lassell, enfin la commission qui a surveillé la construction du télescope de Melbourne, ont donné la préférence aux télescopes à miroir métallique; cette préférence est-elle justifiée? Il est permis d'en douter. Les miroirs de verre argenté, auxquels Léon Foucault était parvenu à donner une si grande perfection, renvoient une proportion plus considérable de lumière que les miroirs de métal; d'après les expériences de M. Wolf, un télescope à miroir argenté réfléchit les 80 centièmes de la lumière incidente, tandis qu'avec des miroirs métalliques on n'en peut utiliser que 40 pour 100, c'est-à-dire moitié moins. En outre, les miroirs en verre sont moins lourds, et il est facile de les argenter à nouveau quand la surface est ternie. Les miroirs de métal ont besoin d'être souvent repolis, ce qui n'est pas une mince besogne; on en a fait l'expérience à Melbourne. C'est donc avec raison qu'en France on préfère aujourd'hui les télescopes du système Foucault. Enfin, pour tout dire, l'avenir est peut-être non pas aux grands miroirs, mais aux grands objectifs. En effet, à ouverture égale, une lunette munie d'un bon objectif l'emporte de beaucoup sur le télescope; les grands réfracteurs de Dorpat et de Poulkova rivalisent avec des télescopes d'un diamètre double ou triple. Nous avons déjà vu qu'une lunette de 25 pouces a été réalisée par MM. Cooke et fils. L'Observatoire de Paris possède depuis 1855 un disque de flint et un disque de crown, dont les dimensions sont suffisantes pour faire un objectif de 75 centimètres (près de 30 pouces) de diamètre, et en 1868 la chambre a voté un crédit de 400,000 francs pour la construction de la lunette qui sera munie de cet objectif et pour celle d'un télescope de $1^{m},20$ d'ouverture. Le miroir du télescope, dont le travail a été confié à M. Martin, est presque terminé; la taille de l'objectif doit commencer prochainement. Ce sera le verre le plus puissant qu'on ait encore entrepris de tailler, et cette fois c'est la France qui aura devancé les autres nations. On peut espérer que ce ne sera pas le seul effort tenté pour faire refleurir chez nous l'astronomie pratique avec un éclat digne d'un glorieux passé.

R. Radau.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1874.

On peut en être assuré, bien des années passeront ramenant invariablement pour l'Europe, comme pour la France, les mêmes préoccupations, le souvenir des mêmes événemens. Les catastrophes comme celle qui a éprouvé notre pays et remué le monde, il y a si peu de temps encore, ces catastrophes ne s'effacent pas si vite de la mémoire des hommes et n'ont pas besoin qu'on les rappelle par le son des cloches. Le tout est de savoir se souvenir. Un journal étranger remarquait récemment que dans une histoire où les prodiges militaires ne manquent pas, aux heures de ses prospérités les plus éclatantes et en apparence les plus continues, la France n'avait jamais choisi une bataille victorieuse, pas plus Iéna qu'Austerlitz, pour en consacrer l'anniversaire par une fête nationale. L'Allemagne, qui est une grande initiatrice, croit devoir faire autrement. Elle aurait pu, en se donnant la même satisfaction d'orgueil, choisir une journée d'un caractère plus politique, plus élevé, celle de la résurrection officielle de l'empire germanique à Versailles, celle de la signature de la paix qui sanctionnait et couronnait ses victoires; elle a préféré perpétuer un souvenir qui ne parle que de la force des armes et dédier ses hommages à la fortune changeante des batailles. Elle a choisi l'anniversaire de Sedan comme fête commémorative de la dernière guerre, — sans doute pour mieux prouver qu'elle est toujours la nation pacifique et humanitaire! Les Allemands ont pu passer tout à leur aise en réjouissances cette journée du 2 septembre qui est désormais inscrite dans leur almanach officiel, et quelques Bavarois ont eu même la pensée de rappeler dans leurs effusions l'incendie de Bazeilles : la fête nationale a été complète! Il y a eu un moment, il est vrai, quelques nuages, quelques désaccords, et M. l'archevêque de Mayence, imité en cela par M. l'archevêque de Munich, a refusé le concours de son clergé et de ses cloches au cérémonial; mais c'est là une affaire de

famille entre prélats allemands et chancelier allemand, qui se retrouveraient parfaitement unis, s'il ne s'agissait que de chanter le *Te Deum* et de sonner les cloches pour nos défaites.

Que les Allemands se réjouissent donc, qu'ils célèbrent leurs anniversaires, ils sont libres. Ils ont vu tourner à leur gloire des événemens dont le résultat a été presque aussi inattendu pour ceux qui en triomphent que pour ceux qui en souffrent. Ils ont eu des succès, ils les savourent, sans se défendre toujours des fumées capiteuses de la victoire; ils saisissent toutes les occasions de se répéter à eux-mêmes qu'ils sont le premier peuple militaire de l'Europe, et pour un peu, en même temps qu'ils fêtent Sedan après quatre années, ils iraient déployer leur flotte dans le golfe de Biscaye, afin de prouver aux carlistes d'Espagne, aux carlistes seuls sans doute, qu'ils sont la première nation maritime de l'univers. Soit, nous n'avons rien à y voir, la France n'a ni à s'étonner ni à s'irriter de ces démonstrations, qui ne sont pas toujours exemptes de jactance. Sa manière à elle de célébrer ces douloureux anniversaires, c'est de savoir profiter de ce passé qu'on lui remet sous les yeux, de raffermir ses résolutions et de retremper ses forces dans ces poignans souvenirs au lieu de se laisser aller à une amertume inutile, ou d'opposer aux fêtes allemandes de médiocres et turbulens anniversaires du 4 septembre. Ce jour-là, il est vrai, l'empire a disparu, il est tombé sous le poids des désastres qu'il avait préparés et dont le pays a été réduit à subir les conséquences. Franchement, si à tout prix on veut voir là une victoire qui compense les victoires prussiennes, une occasion de pavoiser, d'illuminer, de se réunir autour d'une table de banquet ou de manifester, on n'est pas difficile. A quoi servent ces maussades tentatives? Elles conduisent tout au plus à quelques scènes d'agitation dans un village, à des provocations contre des gendarmes obligés de se défendre le pistolet au poing; voilà tout. Non en vérité, la France n'a point à célébrer le 4 septembre, qui se lie à ses défaites, pas plus qu'elle n'a réellement à s'indigner contre une révolution qui était l'irrésistible fatalité du moment.

Ce que la France a de mieux à faire, c'est de rester fidèle à elle-même, de s'éclairer de ce passé d'hier qu'on lui rappelle, dont on célèbre les anniversaires, pour chercher sa force dans une politique de patriotisme, la seule possible et efficace aujourd'hui. Que les victorieux se souviennent pour triompher, ils sont dans leur rôle; les vaincus de leur côté ne peuvent que recueillir ces cruels enseignemens de la mauvaise fortune pour en garder la mémoire, pour s'en inspirer dans leurs actes, dans leurs tentations, au milieu des diversions futiles et des égoïstes compétitions des partis. Lorsque des candidats dans les élections en sont encore à évoquer les grandeurs et les prospérités de l'empire déchu comme une promesse pour l'avenir, la France se souvient nécessaire-

ment; elle voit où ces prospérités l'ont conduite, elle se dit que cette résurrection impériale, à laquelle on ne craint pas de faire appel, ne pourrait qu'achever sa ruine. Lorsque les partis de toutes couleurs se livrent à leurs calculs et recherchent à tout prix, au risque de crises toujours nouvelles, le succès de leurs combinaisons, la France n'a qu'à regarder autour d'elle, à interroger les faits, pour être ressaisie par le sentiment de sa situation, pour être frappée de la bruyante impuissance de ceux qui prétendent la sauver. Les anniversaires, puisque anniversaires il y a, ont du moins cet avantage de rappeler sans cesse à la France qu'elle a désormais une œuvre nationale à poursuivre, qu'en dehors des prétentions, des rivalités des partis et même des formes de gouvernement, il y a le pays, que ce qu'il y a de plus simple, de plus patriotique, c'est de compléter, de consolider ce qui existe dans les conditions où on le peut sans se jeter dans des aventures nouvelles. Que faut-il pour cela? Le sentiment toujours présent d'une situation difficile, un peu de bonne volonté et la décision d'esprits sincères.

On dit qu'au retour de son excursion récente en Bretagne, M. le maréchal de Mac-Mahon, complimenté sur le succès de son voyage, aurait répondu qu'il avait en effet reçu partout des marques de sympathie, qu'il ne tiendrait qu'à lui de se croire populaire, qu'il avait néanmoins compris ce qu'il y avait d'insuffisant dans un pouvoir sans organisation et sans institutions. Ce serait certainement la parole la plus sensée. Dans tous les cas, M. le président de la république n'aurait fait que confirmer ce qu'il a dit plus d'une fois, ce qui est son opinion évidente, écrite dans des communications publiques, dans des messages solennels. Tout récemment encore, non plus en Bretagne, mais à Lille, M. le maréchal de Mac-Mahon, complétant sa pensée, a témoigné l'intention de faire appel aux « hommes modérés de tous les partis » pour accomplir l'œuvre de patriotisme qui lui a été confiée par l'assemblée. C'est encore la libérale parole d'un chef de gouvernement s'élevant au-dessus de tous les antagonismes vulgaires. L'intention est parfaite; qu'arrive-t-il cependant? Lorsque ce n'est pas M. le président de la république qui exprime sa propre pensée, ce sont les préfets qui prennent la parole, et le langage qu'ils tiennent ressemble à l'expression d'une politique qui n'y regarde pas de si près. C'est M. le garde des sceaux qui va visiter une petite cité de Provence, sa ville natale, et qui croit résoudre tous les problèmes en invitant ses compatriotes à pousser « le cri qui est dans tous les cœurs! » C'est fort bien, d'autant plus qu'il y a un « cri dans tous les cœurs » sous tous les régimes possibles. Malheureusement on n'est pas plus avancé. Ce qui apparaît assez distinctement, c'est qu'il y a souvent une sorte de contradiction ou de discordance entre les opinions qu'exprime M. le président de la république lui-même et le soin mis par d'autres à éviter de se prononcer, à résu-

mer toutes les conditions de gouvernement dans l'autorité personnelle de M. le maréchal de Mac-Mahon. Voilà le problème et le danger. Veut-on un établissement politique avec une organisation constitutionnelle ou sans institutions? veut-on gouverner « avec les hommes modérés de tous les partis, » selon le mot du chef de l'état, ou avec l'appui d'un parti? La question est d'autant plus grave que les progrès de la confiance publique tiennent évidemment à une certaine netteté de pensée et de conduite. La solution dépend toujours sans doute de l'assemblée; elle dépend aussi du gouvernement, du ministère appelé à traduire dans ses actes, comme dans les manifestations de tous ses agens, la politique en faveur de laquelle M. le maréchal de Mac-Mahon s'est prononcé plus d'une fois. M. le ministre de l'intérieur depuis quelques jours semble se donner surtout la mission de surveiller les écarts de discussion et même de les réprimer administrativement. C'est un rôle fort délicat, fort épineux, où il n'est pas sûr de réussir. La meilleure manière d'empêcher la discussion de s'égarer, c'est de donner à l'opinion une direction claire et précise, de résoudre les questions qui ne doivent pas demeurer en suspens, pour en venir enfin à une situation où il ne reste plus qu'à s'occuper des affaires nationales.

Assurément, si l'on veut, toute querelle cessante, tout esprit de parti mis de côté, s'attacher aux intérêts supérieurs et permanens de la France, à ce qui peut rapprocher tous les patriotismes au lieu de les diviser, on a de quoi s'occuper. On a par-dessus tout et avant tout l'armée, cette armée à laquelle le pays s'intéresse, dans laquelle il voit la première, la plus saisissante image de la résurrection nationale et comme un gage de son avenir. C'est une justice à rendre à l'assemblée elle-même, au milieu de ses incohérences et de ses divisions elle se retrouve toujours à peu près unanime, elle ne recule jamais dès qu'il s'agit de l'armée, de la reconstitution de notre puissance militaire. Il y a désormais une chose parfaitement claire, inexorable comme un chiffre : le budget de la guerre dépasse 480 millions. Il faut ajouter à cela des dépenses temporaires qui pèsent sur le budget de liquidation. Ce n'est point évidemment une petite affaire, près de 500 millions de budget militaire, 150 millions de plus qu'en 1869! Ce qu'il y a de presque redoutable dans ces chiffres a sans doute une explication aussi plausible que douloureuse. Entre 1869 et 1874 ou 1875, il y a eu les terribles événemens de 1870-1871, dont l'empire a laissé le fardeau à la France, qui ont provoqué tout un travail de réparation, de réforme et de réorganisation. Il a fallu songer à relever nos défenses démantelées, à fermer nos frontières ouvertes, à reconstituer notre matériel, à refaire d'abord une armée, et cet immense travail il a fallu l'entreprendre, l'accomplir par degrés, en même temps qu'on avait à payer 5 milliards pour délivrer le territoire de l'occupation étrangère. Ces dépenses nouvelles, per-

sonne n'a eu la pensée de les éluder. L'assemblée les a votées sans marchander, le pays les accepte en silence, comptant sur son énergie et sur son travail. Tout ce qu'on demande, c'est que les résultats soient proportionnés aux sacrifices, que ce qui a été détruit par la guerre soit reconstitué dans la paix, et qu'avec un si gros budget il y ait réellement une armée. L'essentiel est de ne point laisser s'épuiser cette bonne volonté universelle en efforts mal dirigés ou inutilement coûteux, de porter dans cette rénovation nécessaire, laborieuse, un esprit éclairé et retrempé par des désastres qui ne peuvent et ne doivent être perdus ni pour ceux qui commandent ni pour ceux qui obéissent, ni pour les politiques ni pour les militaires.

Le progrès de ce patriotique travail de réorganisation, on peut le suivre en quelque sorte sur le terrain aujourd'hui dans ces manœuvres où, pour la première fois depuis trois ans, s'essaie notre armée nouvelle. C'est la saison de la petite guerre pour tout le monde. L'empereur d'Allemagne est allé assister aux manœuvres d'une partie de son armée dans le Hanovre. L'empereur d'Autriche est au camp de Brandeis en Bohême. L'armée française est en plein mouvement dans le nord avec le général Clinchant, dans l'est avec le duc d'Aumale, dans l'Argonne, autour de Verdun, avec le général Douai, dans le centre avec le général Ducrot. M. le maréchal de Mac-Mahon a voulu voir par lui-même les opérations du corps du général Clinchant. Rien de mieux. De toute façon, c'est une école de guerre utile, instructive, excitante pour les généraux comme pour les officiers et les soldats. C'est de plus le meilleur moyen de suivre de près, dans la réalité, cette œuvre de transformation qui s'accomplit peu à peu sans doute, qui ne peut être cependant l'affaire d'un mois ni d'une année, et sur laquelle il n'y a aucune illusion à se faire, si l'on veut arriver au résultat qui est le désir intime et ardent de la France. La vérité est que cette reconstitution de notre puissance militaire dépend encore de bien des conditions, de bien des réformes d'organisation, d'administration, de personnel. Depuis trois ans, l'assemblée a certes beaucoup fait, et avant tout elle a commencé par une étude minutieuse de ce qui nous restait au lendemain de la guerre, par une sorte de liquidation morale, politique autant que militaire et matérielle. Elle a fait l'inventaire de notre situation en cherchant les causes qui avaient contribué à de si terribles revers. L'assemblée, à vrai dire, n'a reculé devant aucune investigation ni devant aucune des réformes qui lui ont été proposées. Elle a voté la loi nouvelle de recrutement, la réorganisation de l'armée en corps permanens, les mesures de fortification et de défense pour Paris comme pour la frontière de l'est, une loi sur l'état des sous-officiers. Au moment où elle s'est séparée, il y a six semaines, la loi sur les cadres était prête, le projet allait être présenté. Une commission nommée depuis quelque

temps déjà, sous la présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, était chargée d'étudier une des questions les plus graves, les plus délicates, la réforme de l'administration de l'armée, et les idées, les propositions de cette commission viennent d'être résumées dans un rapport substantiel, habilement mesuré, de M. Léon Bouchard, dont le travail est comme l'exposé des motifs de la loi nouvelle. Assurément c'est beaucoup, c'est surtout la marque de l'intérêt que l'assemblée porte aux affaires de l'armée. Toutes ces lois, celles qui sont déjà votées et celles qui restent à voter, embrassent tous les élémens du problème, touchent à tous les ressorts de l'organisation militaire. Oui sans doute, il reste à savoir si tout marche comme on le croit, si les réformes sur lesquelles on comptait le plus produisent les heureux effets qu'on attendait, si une impulsion féconde et coordonnée préside à l'ensemble, si on ne se laisse pas aller un peu trop dans l'exécution à un vieil esprit d'habitude et de routine.

Les déceptions sont nombreuses et déjà évidentes sur plus d'un point, même sur des points graves. On comptait sur la loi assez libérale votée récemment pour retenir les sous-officiers, pour leur donner le goût de la profession militaire et assurer ainsi une certaine solidité à ces cadres pour ainsi dire élémentaires de l'armée. Il n'en est rien, la loi est insuffisante, les sous-officiers ont hâte de gagner l'heure de la libération légale pour secouer le harnais militaire. Comment reprendre cette question délicate? Il est clair que la solution n'est pas dans l'augmentation de quelques centimes de solde ou dans la promesse de quelques avantages matériels à la fin du service; elle est plutôt dans une amélioration réelle, sérieuse, de la condition des sous-officiers. Une institution à laquelle on attachait une véritable importance, celle du volontariat d'un an, est un nouveau sujet de mécompte plus grave peut-être encore. Par cette institution empruntée à la Prusse, on voulait dispenser du service de cinq ans les jeunes gens intelligens, instruits, destinés par leurs études aux carrières libérales et à la haute industrie. Ces volontaires d'un an devaient être astreints à un examen et à une cotisation dont l'objet était de subvenir aux frais de leur entretien sous les drapeaux, en compensation de l'avantage que l'état leur offrait. Qu'est-il arrivé? L'institution n'a pas tardé à dévier de son but et à se trouver tout à fait dénaturée dans l'application. Le niveau de l'examen s'est abaissé pour laisser la première place à la condition pécuniaire. Le volontariat est devenu quelque chose de très élastique, assez semblable à l'ancienne exonération, un moyen d'éluder le service obligatoire de cinq ans mis à la disposition de ceux qui ont eu 1,500 francs à donner. L'inégalité d'instruction parmi les exonérés a été aussitôt un premier embarras, une complication pour ceux qui ont eu à les former hâtivement. Ce n'est pas tout : une certaine tolérance

a été de mise à l'égard de ces volontaires, qui ont fini par être presque en dehors des règles de la vie militaire, qui, suivant une circulaire ministérielle récente, « ne vivent pas à l'ordinaire de leur corps, ou logent en ville, ou portent des tenues de fantaisie, etc. » On s'est trouvé avoir créé une combinaison dont le résultat a été de jeter dans l'armée des contingens de passage peu sérieux, tout en appauvrissant les levées annuelles d'élémens précieux, de jeunes gens dont on aurait pu faire des sous-officiers. Une institution qui dans d'autres pays a porté les meilleurs fruits a été compromise du premier coup par une application incomplète ou trop complaisante, au point que le principe même a été mis en doute et que des chefs de corps n'ont point hésité à demander la suppression du volontariat d'un an. Voilà le mal contre lequel on est obligé de réagir.

Est-ce la faute des institutions et des lois si les résultats sont souvent si incertains, si lents à obtenir? Évidemment les institutions sont ce qu'on les fait, elles dépendent de la manière dont on les pratique. L'assemblée a beau faire des lois, il y a une chose supérieure à tout : la véritable réforme de l'armée est aujourd'hui dans les hommes, dans un certain rajeunissement de l'esprit militaire, dans la passion de s'instruire et de servir, dans l'initiative des chefs. A coup sûr, il y a partout dans nos corps, à la tête de nos soldats, des hommes intelligens, instruits, dévorés du désir de bien faire, et rien ne le prouve mieux que cette laborieuse et modeste « réunion des officiers » qui s'est formée sans protection, qui continue son œuvre sans bruit, se tient au courant de ce que font les armées étrangères, et publie souvent les travaux les plus sérieux. Ce qui se manifeste de bonne volonté est immense. Il y a aussi en haut et en bas, il faut bien le dire, ceux qui se figurent qu'après les dernières épreuves infligées à notre puissance il n'y a rien de mieux à faire que de reprendre la vie d'autrefois et de revenir aux éternelles routines, aux vieilles habitudes d'indolence ou de méthodique vulgarité. C'est avec cette tradition qu'il faut rompre, et c'est à ceux qui ont un commandement, une influence, de donner l'exemple de cette intelligente activité, de ce réveil d'esprit militaire, qui seul peut aider à vaincre toutes les difficultés en donnant une vive et féconde impulsion à notre réorganisation. Si les grandes manœuvres qu'on poursuit en ce moment favorisent et encouragent ce réveil, elles sont certes tout ce qu'il y a de plus utile.

Qu'on ne s'y trompe pas : l'armée est plus que jamais l'objet des prédilections et des espérances du pays. Là-dessus, il n'y a plus d'opinions opposées, il n'y a qu'un sentiment. On ne refusera rien, on est prêt à tout donner, honneurs, distinctions, argent, moyens de discipline. Il y a surtout un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que cette armée doit rester en dehors de toute politique, parce que la politique a

été peut-être un des plus actifs dissolvans de l'esprit militaire. Le meilleur moyen est de ne faire absolument aucune exception. L'autre jour, lorsque dans la commission de permanence on a signalé au gouvernement un officier qui serait un des chefs d'une certaine propagande et qui dans une réunion récente en Vendée aurait prononcé des paroles un peu vives, M. le ministre de l'intérieur a répondu que ce « militaire distingué » était doué « d'une grande éloquence qu'il consentait à mettre à la disposition des paysans et des ouvriers, » que, s'il y avait eu des paroles blâmables, il aviserait. M. le ministre de l'intérieur y a-t-il bien songé? La question n'est nullement de savoir s'il y a eu des paroles plus ou moins ardentes ni même quel est le caractère des discours qui ont été prononcés. Le danger est dans cette intervention autorisée d'un officier, dans cette interversion de tous les rôles. Un officier n'a point évidemment la mission de « se consacrer à l'éducation populaire. » Ce qu'on permet à l'un, le permettra-t-on ou l'interdira-t-on à l'autre? Où en sera-t-on alors? que devient l'esprit militaire exposé à ces tentations ou à ces conflits? Un officier appartient non à une opinion, mais à l'armée du pays, et à l'armée seule il doit son intelligence, son activité, son dévoûment et son zèle. M. le maréchal de Mac-Mahon, dans son dernier voyage en Bretagne, donnait à tous le plus sérieux exemple d'esprit militaire en interdisant aux soldats toute acclamation, même en sa faveur. On peut avec honneur et avec profit s'inspirer de cet exemple du premier soldat de l'armée, qui, tout en étant chef de l'état, ne fait à coup sûr que la politique qu'il ne peut pas s'empêcher de faire, et qui aime mieux encore sans doute voir comment se conduisent sur le terrain les divisions du général Clinchant.

C'est la saison des manœuvres militaires, c'est aussi la saison des congrès, des conférences, des réunions de toute sorte. Après cela, on peut bien le dire, il y a congrès et congrès. Il y a ceux qui ont un certain caractère sérieux, et il y a ceux qui servent de spectacle à la galerie européenne dans les temps d'automne. Il y a eu le congrès de Stockholm, le congrès de « l'association pour l'avancement des sciences » à Lille, le congrès diplomatique de Bruxelles, qui a terminé ses travaux, qui a rédigé de son mieux le code des lois et des usages de la guerre pour faire honneur à l'initiative de l'empereur Alexandre de Russie; il y a eu aussi à Fribourg en Brisgau un congrès des vieux-catholiques qui ne semble pas promettre les destinées les plus brillantes à l'église nouvelle, puis, à Genève, le congrès de la paix et de la liberté, qui n'aura pas cette fois M. Victor Hugo, qui est obligé de se contenter d'une lettre-homélie, et enfin le congrès des travailleurs socialistes, internationalistes, collectivistes, qui vient de se réunir à Bruxelles. Pour ce dernier, c'est l'exhibition la plus récente et la plus fraîche de l'Internationale, dont on n'avait pas entendu parler depuis quelque temps. Que devient

donc cette association fameuse dont les plus fières victoires sont écrites sur les monumens de Paris incendiés, sur des murs encore en ruines?

Ce n'est pas la bonne volonté qui lui manque non plus que la haine de tout ce qui existe, non plus que le fanatisme de destruction. Elle recommencerait, si elle pouvait; elle referait ce qu'elle a fait à Paris, ce qu'elle a fait à Carthagène, à Valence et dans d'autres villes d'Espagne, ce qu'elle vient d'essayer en Italie, dans cette échauffourée de la Romagne, où elle s'est montrée tout juste assez pour se disperser devant quelques carabiniers. Malgré tout, ceux qui parlent pour elle sont obligés de l'avouer, elle ne fait pas fortune pour le moment; elle est poursuivie ou délaissée, et la lumière du jour ne lui est pas propice. En Belgique, elle est livrée à des querelles de ménage qui affaiblissent sa propagande. En Angleterre, elle ne mord pas sur le bon sens populaire; les grèves, les agitations ouvrières, ont un caractère propre qui échappe à son action. La Suisse, c'est un délégué de la « fédération jurassienne, » M. Schwitzguebel, qui le déclare, la Suisse offre un mauvais terrain, elle ne donne pas d'espérances jusqu'ici. Tous les calculs de la secte sont déjoués par un certain état où le travail est organisé assez simplement et procure des salaires suffisans, où il n'y a point antagonisme de classes et d'intérêts, où les ouvriers ont les mœurs bourgeoises et n'aspirent qu'à être des bourgeois à leur tour. Qu'est-ce à dire? Est-ce que cela peut durer ainsi? Il faut évidemment que la Suisse entre dans le progrès, qu'elle ait bientôt un prolétariat tout exprès pour donner une armée à la secte. Qui sait? une conflagration générale secouera peut-être l'apathie des ouvriers suisses : il ne faut désespérer de rien! Jusque-là toutes ces belles choses, le collectivisme, le communisme ou l'anarchisme, ne fleurissent guère en Suisse. En Allemagne, l'Internationale est traquée par les gouvernemens et compte depuis quelque temps bon nombre de mois de prison. Au-delà des Pyrénées, elle a vu s'évanouir les beaux jours des incendies de Carthagène et d'Alcoy; elle est réduite à se cacher, elle compte encore pourtant quelques « fédérations » qui résistent. La France n'a plus pour l'instant l'initiative révolutionnaire, elle garde néanmoins, on veut bien nous l'assurer, son organisation clandestine. Quant à l'Italie, on s'était trompé, on s'était organisé au grand jour, on était tombé naïvement dans le piége des « libertés du statut. » Il s'agit maintenant de revenir aux bonnes traditions de la conspiration secrète, de discipliner le prolétariat italien, sans nulle immixtion bourgeoise, pour préparer la prochaine révolution sociale.

Voilà donc une fois de plus le bilan de l'Internationale. Quant au programme, à travers toutes ses métamorphoses, à travers toutes les luttes intimes entre collectivistes et individualistes, entre anarchistes et communistes, il ne change guère; il a pour objet la « destruction complète de l'état et de toutes ses institutions malfaisantes, l'anéantisse-

ment de toute espèce d'autorité, la prise de possession, par les masses soulevées, de tous les instrumens de travail, machines et matières premières, y compris la terre et toute la richesse. » L'idéal est toujours la destruction universelle; il s'agit de tout réduire en poussière et en ruine. Comment se propose-t-on de reconstruire? C'est ce qu'un ancien ouvrier, maintenant médecin et jeune encore, M. César de Paepe, s'est fait un devoir d'exposer dans le congrès de Bruxelles en examinant avec le plus imperturbable sérieux « ce que le prolétariat aura à faire le lendemain de son triomphe pour assurer l'existence des services publics locaux et généraux. » Il y a bien d'autres modèles nuancés et variés, quoique procédant invariablement de la même pensée de haine et de destruction; le modèle de M. Paepe est de l'ordre collectiviste, un mélange assez complet d'anarchie et de communisme. Les Belges laissent tout dire sans s'émouvoir, et ce qu'il y a de mieux, c'est que toutes ces divagations se produisaient l'autre jour dans une brasserie, à une tribune directement placée sous un buste du roi Léopold II! On règle en quelques phrases les affaires du monde, de la société, de l'Europe, du prolétariat, des bourgeois, et voilà ce dont s'occupent ces maniaques de révolution qui se prennent quelquefois au piége de leurs propres déclamations en troublant les cerveaux faibles. Les populations ouvrières seraient bien plus avancées, si on parlait un peu moins de la révolution sociale, du triomphe du prolétariat, de l'organisation « des services locaux et généraux, » et si on s'occupait sérieusement, sincèrement, d'améliorer leur condition, sans commencer par déclarer la guerre à la société universelle et à la civilisation.

L'Espagne s'est arrachée à cette tourbe socialiste et incendiaire qui l'avait un moment envahie, et c'est à coup sûr la plus profitable victoire qu'elle ait gagnée depuis depuis deux ans, depuis qu'elle s'est trouvée rejetée dans les révolutions violentes et la guerre civile. Va-t-elle maintenant revenir à des conditions plus régulières où elle pourra compléter par la défaite des carlistes cette sorte de reprise de possession d'elle-même qu'elle a commencée par la défaite des insurrections communalistes? La voilà du moins aujourd'hui rentrée d'une certaine façon dans l'ordre européen! Le gouvernement qui existe à Madrid et qui jusqu'ici n'avait d'autre titre que d'être né d'un coup d'état soldatesque, ce gouvernement est reconnu par presque toutes les puissances de l'Europe. Les représentans de l'Allemagne et de l'Autriche viennent d'arriver à Madrid, non sans peine, non sans avoir couru quelques dangers, à ce qu'il paraît, et ils ont été aussitôt reçus solennellement par le général Serrano. L'ambassadeur d'Espagne à Paris, le marquis de La Vega Armigo, a eu récemment son audience de M. le maréchal de Mac-Mahon, tandis qu'un ambassadeur français, M. de Chaudordy, qui passe de Berne à Madrid, se dispose à partir pour l'Espagne. L'Angleterre n'a pas

encore envoyé son ministre, peut-être attend-elle le règlement définitif de quelques questions financières; la reconnaissance diplomatique n'est pas moins acquise, la Russie seule s'abstient jusqu'ici, elle ne voit pas clair dans la situation de la Péninsule, elle n'a pas de grands intérêts au-delà des Pyrénées et elle reste provisoirement dans l'expectative, mais sans manifester une répugnance de principe ou des dispositions hostiles à l'égard du gouvernement de Madrid. C'est donc à peu près fait. Assurément, dans ces malheureuses affaires d'Espagne il y a toujours de l'imprévu, et les derniers incidens qui ont précédé la reconnaissance du gouvernement de Madrid n'ont pas manqué d'une certaine apparence d'inattendu. Il n'est point douteux que l'Allemagne a joué dans cet imbroglio un rôle particulier. Elle a eu l'air de conduire toute cette affaire; elle a montré pour le général Serrano et pour son pouvoir des attentions, un empressement peut-être un peu compromettans. Encore aujourd'hui elle appuie l'envoi de son ambassadeur à Madrid de quelques canonnières occupées à brûler un peu de poudre avec les carlistes sur les côtes de Biscaye.

Est-ce à dire que l'Europe se soit laissé conduire par M. de Bismarck, qu'elle n'ait fait qu'obéir à une pression plus ou moins intéressée de l'Allemagne en nouant des rapports réguliers avec le gouvernement du général Serrano? Pour la France particulièrement, c'est une étrange manière de comprendre le patriotisme, ou plutôt c'est une singulière faiblesse de l'esprit de parti que de montrer partout la main de M. de Bismarck, de ne voir dans l'acte récent du cabinet de notre pays qu'une prudente résignation devant une prépotence étrangère. Que la politique allemande ait ses vues, des vues intéressées au-delà des Pyrénées, c'est peut-être vrai; dans tous les cas, si elle voulait les pousser jusqu'au bout, elle rencontrerait des difficultés qui ne seraient peut-être pas de nature à l'encourager, et si elle pouvait se faire un complice du général Serrano, ce serait probablement le meilleur moyen de le ruiner dans l'esprit national, sans compter que le pouvoir de Madrid ne resterait pas longtemps maître de se prêter à ce qu'on lui demanderait. Quant à la France, elle n'a pas de vues intéressées au-delà des Pyrénées, mais elle a des intérêts permanens, incessans, traditionnels, particulièrement graves dans les circonstances présentes, et si nous ne nous trompons, elle n'avait pas attendu les suggestions de l'Allemagne pour s'en préoccuper. Dès la délivrance de Bilbao, elle avait elle-même proposé à l'Angleterre de reconnaître le gouvernement espagnol. L'Angleterre hésitait, et les choses en étaient restées là, lorsque le cabinet de Berlin est intervenu. Évidemment ce n'est pas parce que l'Allemagne le lui demandait que la France pouvait reculer devant une politique qu'elle avait proposée à l'Angleterre. Ce qu'elle a fait, elle était déjà disposée à le faire, parce que c'était dans ses intérêts, dans les convenances de sa situation.

Le gouvernement français n'avait sûrement pas besoin de l'influence allemande pour savoir ce qu'il devait penser de la cause carliste, et l'acte auquel il s'est décidé n'était nullement, sous ce rapport, l'expression d'une politique nouvelle. A vrai dire, la reconnaissance du gouvernement de Madrid n'a été que la transformation des relations officieuses qui existaient déjà en relations officielles et régularisées.

Maintenant quelle est la portée réelle de cette reconnaissance? Quelle en est la signification politique? Il n'y a rien à exagérer. C'est une marque de sympathie pour l'Espagne libérale dans la lutte qu'elle soutient contre les carlistes; ce n'est en aucune façon un acte d'intervention dans les affaires intérieures de la Péninsule, et sur ce point jusqu'ici l'Allemagne ne semble pas aller plus loin que la France. Aujourd'hui comme hier la situation reste la même. C'est à l'Espagne de poursuivre la pacification des provinces du nord, de se donner un gouvernement définitif. Qu'elle y réussisse avec la force nouvelle que vient de lui donner la reconnaissance diplomatique de l'Europe, c'est tout ce qu'on peut demander de mieux. Malheureusement le plus difficile est encore à faire; il y a toujours à trouver une armée suffisante pour l'opposer aux carlistes. La question militaire reste entière; elle est assez grave pour que l'Espagne n'ait pas épuisé l'imprévu, pour que toutes les péripéties puissent encore se produire.

S'il y a pour les hommes publics un moment où tous les bruits, toutes les contradictions de la politique doivent se taire, c'est le moment où ils disparaissent après avoir rempli la scène de l'éclat de leurs œuvres. Cette heure a sonné pour un de nos plus illustres contemporains, pour M. Guizot, qui est mort hier au Val-Richer, comblé d'années, exempt d'infirmités, vaincu seulement par l'âge. Cette saine et vigoureuse organisation n'a pas succombé sous l'atteinte d'une de ces maladies qui brisent une existence, elle a vu lentement, gravement, venir la mort qui l'envahissait peu à peu. Jusqu'au bout, M. Guizot a gardé la plénitude de ses facultés, jusqu'au bout il est resté l'homme de travail, occupant ses derniers jours à écrire cette *Histoire de France* qu'il dédiait à ses petits-enfans, qui en réalité est pour l'instruction de tout le monde. M. Guizot avait vu se dérouler sous ses yeux la série de gouvernemens, de révolutions, de guerres, de prospérités passagères, de déceptions, de malheurs qui se sont succédé depuis cette époque du premier empire où il entrait dans la vie publique, dans sa vie d'écrivain et de politique. Comme écrivain, comme professeur, M. Guizot avait été un des rénovateurs de l'histoire; il avait illustré la Sorbonne de l'éclat de sa science et de son éloquence. Comme politique, il avait eu son plus grand rôle sous la monarchie de juillet; il avait été mêlé à toutes les luttes parlementaires et pendant sept ans il était resté le chef réel du dernier ministère du roi Louis-Philippe. Au lendemain de la

chute de la monarchie de 1830, il rentrait dans la retraite pour n'en plus sortir, il redevenait l'historien, le philosophe, le penseur, consacrant au travail sa verte et infatigable vieillesse. De quelque façon qu'on juge le rôle politique de M. Guizot, dans son passage aux affaires, il aura été un des plus puissans athlètes du régime constitutionnel, une des lumières de son temps. Grande intelligence qui vient de s'éteindre! grande carrière qui vient de se clore dans la sérénité d'une calme retraite!

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Les ouvrages de Meyerbeer n'ont jamais eu grand agrément à se produire sur la scène de l'Opéra-Comique. Quand *le Pardon de Ploërmel* fut représenté pour la première fois, le public jugea cette musique trop *savante;* on la reprend aujourd'hui, et il la trouve *vieillie.* « Musique savante! écrivions-nous ici même à ce sujet en 1859, que veut dire cela? Mais toute musique digne de ce nom est savante, et il y a autant de science musicale proprement dite dans *les Diamans de la couronne* qu'il peut y en avoir dans *le Pardon de Ploërmel.* Seulement, pour le public de l'endroit, le motif galant et dansant de M. Auber a sur la phrase de M. Meyerbeer le rare avantage de pouvoir aisément être retenu. — Lorsque je donne trois heures de mon temps à l'audition d'un opéra, nous disait au sortir de cette première représentation un illustre personnage, je prétends en savoir le fond tout de suite et ne pas être obligé d'y revenir. — Musique savante! A quels purs chefs-d'œuvre d'inspiration n'ai-je pas entendu appliquer cet anathème ridicule, quand je pense que cela s'est dit de la symphonie pastorale et de l'ouverture d'*Obéron!* »

Rien ne serait donc plus facile que de réfuter cette double erreur, et de démontrer que le public d'aujourd'hui se trompe comme se trompait celui d'alors; j'aime mieux donner tous les torts à Meyerbeer, lequel n'a que ce qu'il mérite. Qu'allait donc faire à l'Opéra-Comique l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète?* C'est une chose reconnue qu'en France l'art se divise et se subdivise à l'infini; les Italiens, les Allemands, s'en tiennent à l'espèce, nous cultivons, nous, les variétés. Chacun de nos théâtres a son genre, chaque genre son public. Ce qui caractérise le public italien, c'est d'être un public dans la pleine acception du mot; ce que lui apportent ses compositeurs et ses exécutans s'adresse à la population tout entière, qui de bas en haut approuve, critique ou condamne. On n'écrit point en Italie des opéras pour telle ou telle catégorie de spectateurs; qu'il s'agisse de *Semiramide* ou de *Cenerentola,* du *Tro-*

vatore ou de la *Traviata*, c'est le même monde qui juge, en d'autres termes tout le monde. Ici nous avons nos classifications, ici la musique a ses départemens. Vous aurez beau vous appeler Meyerbeer, si vous venez à l'Opéra-Comique et négligez de vous soumettre aux conditions spéciales du genre, qui sont l'esprit, la vive allure, une certaine frivolité piquante et cette façon de glisser sans appuyer particulière aux habitudes de la maison, si vous négligez surtout d'apporter une pièce bien imaginée et d'un intérêt soutenu, vous serez déclaré ennuyeux au premier chef, et votre œuvre courra grand risque de ne s'acclimater jamais.

La musique du *Pardon de Ploërmel* n'a point changé, point vieilli, nous la retrouvons après quatorze ans ce qu'elle était à son origine; c'est l'œuvre vigoureuse d'un puissant génie parvenu au sommet de sa production, de son expérience. Considéré dans ce cadre un peu étroit, le tableau, je l'avoue, manque de proportion; élargissez l'espace, donnez de l'air à cette musique, et, cessant de vous placer au point de vue d'un public d'opéra comique, prenez l'œuvre en elle-même et l'envisagez simplement dans ses rapports avec les autres partitions du maître. Étudié ainsi, *le Pardon de Ploërmel* ressaisira son avantage. Meyerbeer a pu s'élever plus haut dans la passion et le drame, nulle part son style n'a laissé voir plus de cohésion, de caractère et d'unité. Si toutes ses partitions devaient périr, si de ce magnifique répertoire il ne devait rester qu'un seul ouvrage, c'est celui-là qu'il faudrait choisir pour instruire l'avenir de ce qu'était à notre époque la science de l'orchestration dramatique et des sonorités. L'instrumentation moderne ne possède rien qui ne soit dans cette ouverture, véritable *thesaurus linguæ*, véritable *somme*, comme on disait au moyen âge, de toutes les acquisitions des temps nouveaux. Quelle intensité de coloris dans le second acte : la légende chantée par Dinorah, le trio final et ces voix persistantes de la symphonie, — ouragan, pluie et tempête, au travers desquels l'action chemine haletante comme ce voyageur du *Roi des Aulnes!* Vous êtes en pleine sorcellerie et dans une de ces nuits d'enchantement dont Weber a surpris et rendu si puissamment les mystérieuses épouvantes. Dirai-je maintenant qu'une préoccupation trop marquée du *Freischütz* se trahit chez l'auteur à chaque instant, et que la sinistre figure du Casper allemand a fourni la note dominante du caractère d'Hoël? L'air de l'amant de Dinorah au premier acte vous sonne aux oreilles comme un écho lointain du monologue de l'infernal chasseur; mais là n'est point le côté le plus vulnérable de cette partition, assez riche en beautés de toute sorte pour pouvoir supporter qu'on s'attaque à ses défauts sans ménagement.

Meyerbeer avait un démon qui ne le quittait pas et l'a tourmenté jusqu'à son dernier jour; je veux parler de ce besoin de frapper les imaginations, d'éveiller sans cesse et partout la curiosité. Non content

de pourvoir aux grandes situations, il lui fallait inventer mille détails piquans, mille accessoires qui, dans sa pensée, devaient, encore mieux que sa musique, décider le succès. Nous ne rechercherons pas jusqu'à quel point ces raffinemens ont aidé jadis au succès, mais ce que nous savons, c'est qu'ils constituent aujourd'hui la partie vraiment caduque de ses ouvrages. A nous en tenir au *Pardon*, les ingrédiens dont se compose la mixture sont d'un luxe incroyable : cette figure de Dinorah, une pauvre insensée qui ne recouvre un éclair de raison qu'au dénoûment, semble mise là tout exprès pour motiver d'autres extravagances : une chèvre qui va et vient sur le pont du torrent avec sa clochette argentine dont le tintement pittoresque se répercute dans l'orchestre, ces vocalises chorégraphiques où la lumière électrique rehausse d'un amusant prestige les mignardises de la *prima donna*, enfin ce singulier personnel épisodique, chasseurs ambulans, pâtres et pastoures en vacances, moissonneurs en chambre, qu'on dirait sortis d'un recueil de mélodies de Schubert! Meyerbeer, résolu à se passer toutes ses fantaisies, avait prudemment cette fois écarté Scribe. Jamais en effet son collaborateur ordinaire n'eût permis de pareilles écoles buissonnières. Tout en ne demandant pas mieux que de se conformer aux exigences du grand musicien, Scribe cependant maintenait ses droits; il voulait bien aller par momens jusqu'à l'absurde, mais non le dépasser. Le maître, voyant cela, choisit des librettistes plus commodes et qui, n'ayant aucuns précédens à sauvegarder, s'estimeraient trop heureux d'écrire un *scenario* sous sa dictée.

Étonnons-nous ensuite que *le Pardon de Ploërmel* ait tant de mal à se naturaliser à l'Opéra-Comique. A cette plante vigoureuse et de large envergure, ce sol léger ne convient pas; rien de ceci n'empêche que la partition soit un chef-d'œuvre. Chaque fois qu'on l'exécutera, les amateurs accourront, et nous entendrons se ranimer de vives discussions toutes à la gloire de Meyerbeer; mais il ne s'agit là que d'un monde à part, le gros public se montrera toujours réfractaire, et quand vous lui vanterez les beautés de cette musique, il vous dira que ces beautés sont d'un ordre supérieur à son entendement, qu'il y a place pour elles à l'Opéra, mais que l'Opéra-Comique veut un régime moins substantiel et moins riche, et qu'à cet aimable théâtre, quoi qu'on fasse, il en sera toujours des opéras de Boïeldieu, d'Hérold et d'Auber comme du café, du vin de Champagne et de l'esprit français, lesquels, en dépit des prédictions, ne passeront jamais. Je crains un peu que l'administration actuelle n'ait bientôt à regretter de ne pas avoir adopté cette opinion, qui est la bonne; il peut convenir aux Sévigné de se déclarer contre Racine, un directeur de théâtre ne doit point afficher de ces partis-pris.

En arrivant à l'Opéra-Comique, M. Du Locle avait déjà son siége fait. Il s'était dit qu'il chasserait les dieux de la maison, et s'est tenu parole.

Au lieu de ménager, de cultiver un répertoire qui forme, avec celui de la Comédie-Française, le plus beau terrain d'exploitation qu'un directeur puisse rêver, il l'a gaspillé, ravagé, portant toutes ses préférences sur des œuvres conçues dans le style du grand opéra. Monter *Roméo et Juliette,* reprendre *le Pardon de Ploërmel,* il n'y avait rien en cela que d'excellent, rien même qui ne fût dans les traditions d'une scène où la *Médée* et *les Deux Journées* de Cherubini, le *Joseph* de Méhul, alternaient jadis avec *le Calife de Bagdad, Maison à vendre* et *l'Irato.* Ce que je blâme, c'est le système; il fallait élargir sans exclure. Qui pourrait en vouloir à M. Du Locle d'aimer la grande musique? S'il nous a été donné d'entendre à Paris la messe de Verdi, c'est à son goût et à son initiative d'artiste que nous le devons. On n'en regrette que davantage de voir chez lui l'artiste, le dilettante, pousser ainsi le directeur vers une fausse voie. Cette reprise du *Pardon de Ploërmel* me fait l'effet d'être encore œuvre d'amateur, et j'estime que le théâtre en retirera plus d'honneur que d'argent. L'exécution va son train jusqu'au bout sans trop d'éclat, mais sans encombre. Les chœurs marchent droit et juste, l'ouverture est vaillamment rendue, on sent là l'étude et le soin, c'est compris, nuancé, fixé. L'hymne religieux, revenant sur les dernières mesures, en toute puissance et résonnance, enflé et suivi de l'appel des cuivres en fanfare, produit l'effet d'une explosion. Beethoven a certainement composé de plus belles ouvertures, mais comme tableau symphonique, comme page *sui generis*, cette préface du *Pardon de Ploërmel* reste un chef-d'œuvre à part. Le personnage d'Hoël, que représentait jadis M. Faure, a pour interprète aujourd'hui M. Bouhy. Autant dire que rien n'est changé, car deux chanteurs ne sauraient se ressembler davantage, c'est la même période abondante et *phraseuse,* la même voix lymphatique et se prêtant plus volontiers au *spianato* qu'à l'inflexion dramatique. Aussi devait-on peu compter sur lui pour l'air du premier acte qui réclame une grande bravoure d'organe et d'accent. M. Faure, si l'on s'en souvient, n'y brilla jamais que d'un lustre assez mince, portant tous ses efforts sur le délicieux *cantabile* et négligeant les beautés vibrantes auxquelles il ne pouvait atteindre. En revanche, M. Bouhy excelle à rendre la romance du troisième acte, qu'il dit avec une expression pleine de charme et de pathétique. Cette romance, merveille de mélodieux et tendre épanchement, nous l'avons en quelque sorte vue naître sous nos yeux; il s'agissait d'en remplacer une autre qui n'avait point su plaire au chanteur, et Meyerbeer, au feu de ses répétitions, l'écrivit comme il avait, nombre d'années auparavant, écrit en des circonstances semblables l'immortel duo de Valentine et de Raoul dans *les Huguenots,* également venu du soir au lendemain, d'inspiration et d'un seul jet.

Avez-vous entendu la Patti dans ce rôle de Dinorah? Elle le joue en actrice médiocre et sans l'ombre d'intention *caractéristique.* La Patti

n'est et ne sera jamais qu'un gosier. Elle a le geste étroit, saccadé, incorrect, la physionomie ondoyante et diverse, marche mal, et c'est toujours le même personnage de *keepsake* qu'elle interprète, mais aussi quels trilles et quels points d'orgue quand arrive le quart d'heure de la virtuosité! Dans *l'Étoile du Nord*, la flûte concertait avec la voix de femme; dans *le Pardon de Ploërmel*, nous avons la cornemuse, ou, pour mieux dire, la clarinette contrefaisant la cornemuse, et cet assaut puéril se prolonge indéfiniment : roulades sur roulades, échos sur échos, la clarinette dans l'orchestre propose ses passages les plus brillans, et la cantatrice répond sur la scène à cette agacerie par les plus extravagantes vocalises. Que de cadences, de *staccatti*, d'arabesques, de fioritures, et penser qu'un si grand maître se donne ainsi pour tâche d'enfiler des perles! Mme Cabel, qui florissait en 1859 à l'Opéra-Comique, appartenait à cette famille d'oiseaux rares, et Meyerbeer, le plus curieux des hommes de génie, se laissa prendre à la tentation d'écrire pour ses gazouillemens. Ce fut elle qui créa *le Pardon de Ploërmel*, et de toutes les Dinorah que j'ai connues, elle était la meilleure. Seule, Mme Cabel posséda la leçon du maître, qui l'avait assidûment dressée, stylée et serinée. Nulle n'a dit comme elle la *berceuse* de l'introduction et la célèbre valse de *l'Ombre;* et puis ces afféteries musicales étaient dans sa nature même; elle jouait le personnage, ce que négligent trop de faire la plupart de ces cantatrices voyageuses habituées à ne vous débiter que leurs éternelles ritournelles de concert. Après de si fameux exemples, c'est un nom bien modeste à citer que celui de Mlle Zina Dalti, la Dinorah de l'heure actuelle. Mlle Dalti débutait il y a quelques années dans un mauvais ouvrage de M. Jules Cohen, intitulé *Déa*, et qui ne tarda point à disparaître de l'affiche, la jeune cantatrice fit de même. Elle nous revient toujours jolie, mais avec une voix mal posée et chevrotante; le timbre a de l'éclat, une certaine crânerie, et le public applaudit de confiance à toute sorte de tours de force qu'il croit réussis, car toutes les vocalises se ressemblent; entre les bonnes et les mauvaises, il n'existe que des différences dont la foule est incapable de se rendre compte, et presque toujours c'est l'audace qu'elle récompense. A la figure légèrement tragique et poussée au noir de l'amant de Dinorah, Meyerbeer a voulu opposer celle de Corentin, le Raimbault de cette espèce de Robert le Diable villageois. Les lazzis du joueur de cornemuse, sans être bien nouveaux, amusaient assez la galerie grâce à la verve comique de M. Sainte-Foy, auquel succède à présent M. Lhérie. Le rôle a perdu et gagné au change. Dramatiquement c'est peut-être moins drôle, mais dans l'ensemble musical cette voix d'un ténor accoutumé à se prendre au sérieux me paraît mieux convenir. On évite ainsi d'ailleurs les distractions inopportunes. Ce rôle de Corentin, quand c'était M. Sainte-Foy qui le jouait, vous rappelait à chaque instant le fermier

Dickson de *la Dame blanche*. Avec M. Lhérie du moins, cet ennui-là ne se produit plus, et vous pouvez suivre le beau trio qui termine le premier acte sans craindre d'involontaires réminiscences évoquées par l'analogie des situations. Somme toute, nous n'oserions affirmer que cette interprétation du *Pardon de Ploërmel* soit très brillante; telle qu'elle est cependant, on peut s'en contenter, car elle rend l'œuvre du maître : effort puissant d'un génie chercheur et tourmenté, qui, même alors qu'il ne réussit pas complétement, vous remue et vous intéresse. Un grand peintre, beaucoup trop oublié de nos jours, Léopold Robert, essaya aussi d'élever le genre à la hauteur du tableau d'histoire. Les deux opéras comiques de Meyerbeer ont cette tendance, et vous retrouvez dans *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel* la trace de ce besoin inquiet d'un mieux esthétique qui, en d'autres temps et dans un autre art, posséda l'auteur des *Moissonneurs* et du *Départ pour la pêche*.

Que dire maintenant de cette reprise de *Robert le Diable* qu'on vient de faire à l'Opéra! L'œuvre est entièrement méconnaissable, vous croiriez assister à la parodie; pas un mouvement n'est respecté, chacun tire à soi, prend ses aises; l'un chante au-dessous du ton, l'autre au-dessus; l'orchestre oublie la mesure, le chœur néglige ses entrées, les plus fantasques intonations se croisent dans l'air. Le public, qui pourrait se fâcher, se contente de rire, tant lui paraît divertissant ce feu d'artifice roulant de fausses notes, de surcharges et d'ornementations invraisemblables. M. Sylva succombe sous le poids d'un rôle qui l'écrase; sa voix, toute de *médium*, se refuse à monter à l'assaut des notes élevées qui couronnent la plupart des morceaux, et vous le voyez se traîner d'un pas lourd, emphatique; il change tous les traits, multiplie outrageusement les variantes, ralentit, défigure cette musique pour la mettre à son point, chantant sans cesse avec la pleine émission de l'organe. Encore doit-on lui rendre cette justice de reconnaître qu'il est à son affaire, tandis que les autres ne tiennent même pas la scène; Mlle Belval par exemple ne nous montre qu'indifférence et froideur; on sent que les soucis de la princesse Isabelle ne sauraient troubler un seul instant l'inaltérable paix de son âme. Au quatrième acte, dans le duo tragique avec Robert, elle consent à donner la réplique au ténor, mais ses regards distraits vous avertissent que sa pensée est ailleurs; puis, lorsque vient l'air de *Grâce*, elle s'agenouille avec précaution, pose la voix, renfle et diminue le son, arrondit sa phrase, tout cela proprement, décemment, et sans l'ombre d'émotion ni de conviction. M. Vergnet, qui débutait dans Raimbault, est une réputation du Conservatoire. Au théâtre, il en faudra rabattre; la voix a de la solidité, du velouté, le médium est excellent, mais les notes élevées sortent mal, de là un effort continuel, comme si le volume était la seule qualité à mettre en relief. Il est à regretter que M. Vergnet soit réduit à chanter les rôles de demi-caractère, car ses moyens

seraient ceux d'un ténor de force; malheureusement la gaucherie de son jeu, compliquée d'une physionomie toute monacale, l'empêchera de se hausser au rang des héros. Inutile de parler du style : voilà un bon jeune homme à peine échappé des bancs de l'école qui déjà se guinde, se manière, et, content de lui-même, imperturbable d'assurance, vous décoche des traits du goût le plus détestable.

Autrefois il y avait à l'Opéra des maîtres dont la surveillance ne s'endormait pas; ces chefs du chant, — Hérold, Halévy, Gevaërt, — avaient pour tâche de maintenir la tradition et de sauvegarder l'intégrité des chefs-d'œuvre du répertoire; avec eux, des représentations comme celles auxquelles nous assistons n'eussent jamais été possibles. Aujourd'hui tous les grands services sont désorganisés; nous venons de voir où en est le chant; sait-on ce que devient la danse, et quels sujets, quel corps de ballet, représentent cet art charmant, une des gloires de notre Académie dans le passé? On a la Sangalli, qui figure sur les cadres et qui danse à Vienne en vertu d'incessans trafics dont l'administration bénéficie aux dépens du public, condamné à faire de *Coppelia* son régal unique. Partout le vide, la routine, et c'est ainsi qu'on se prépare à prendre possession de la nouvelle salle. Chaque jour apporte son contingent de petits bruits destinés à leurrer la badauderie parisienne. Au Palais de l'Industrie, vingt ateliers fonctionnent en permanence sous les yeux d'autant de commissions occupées du matin au soir à s'extasier devant des prodiges de maquettes et des merveilles de décorations; c'est ensuite la Patti arrivant tout exprès des bains de mer pour venir mesurer de sa voix les conditions locales d'acoustique. On nous entretient aussi des fréquentes visites de M. le ministre des beaux-arts et de sa famille; mais ce ministre, si curieux de parcourir les moindres recoins de la maison, n'éprouve-t-il pas le besoin d'en connaître un peu d'avance le personnel? On lui dit : Nous avons la Nilsson, et peut-être s'imagine-t-il naïvement qu'il s'agit là d'un bel et bon engagement de quatre ou six années, bien en forme, bien en règle et digne en tout point d'un théâtre qui coûte à l'état de tels millions. Ne laissons pas ainsi se propager les illusions, éclairons ce ministre abusé; Mlle Nilsson sera de la fête, rien de plus vrai, mais pour combien de temps? Nous l'aurons pendant quelques semaines à la représentation, au *cachet;* la célèbre Suédoise vient ouvrir l'Opéra, comme on irait ouvrir la chasse, pour repartir le lendemain. Triste chose d'en être réduit à de semblables expédiens, et de voir cette scène qui compte dans le passé de si grands artistes, et dont le répertoire abonde en chefs-d'œuvre, inaugurer l'avenir avec une musique de M. Thomas à laquelle une cantatrice de passage condescend à prêter son gracieux secours! Quoi, parmi tous ces héros qui figurent sur le fronton du temple, n'y en avait-il donc pas un à choisir de préférence? Écartons Meyerbeer tant qu'il vous plaira, oublions qu'il a écrit tous ses

grands ouvrages pour la France, et que toute musique écrite pour la France est française, négligeons Auber et *la Muette*, il est de mode aujourd'hui de passer sa gloire sous silence, de ne plus même prononcer son nom dans les discours officiels récités par le ministre des beaux-arts au Conservatoire; mais Gluck, ce grand ancêtre, ce classique, proscrirons-nous aussi sa nationalité? Un parti était à prendre : monter *Armide*. En pareille occasion, le Théâtre-Français n'eût certes point manqué de se mettre sous l'invocation de Corneille ou de Molière.

Il fallait s'adresser au maître de la tragédie lyrique, faire à son chef-d'œuvre les honneurs magnifiques de cette première soirée. Les convenances, la question d'art, tout l'ordonnait, mais pour réaliser ce beau programme, une troupe ayant de l'ensemble, des traditions, était indispensable. Tout cela réclamait des chefs du chant expérimentés, un corps de ballet, des services largement rétribués et fonctionnant sous une main d'artiste autorisée et ferme, tandis qu'avec des *étoiles* on n'a plus à s'embarrasser de rien, et les grosses recettes, qui sont en définitive le seul et unique objectif, se font sans qu'on y pense. Vous connaissez le marquis de *la Critique de l'École des femmes* et son exclamation qui répond à toutes les objections, c'est absolument la même histoire : tarte à la crème! « De quoi vous plaignez-vous, quand vous allez revoir Ophélie pendant six semaines? vous malmenez ma prétendue troupe de province, comme si les Falcon et les Cruvelli couraient aujourd'hui les cafés-chantans. En citeriez-vous beaucoup de cantatrices capables de chanter Valentine et dona Anna? Peut-être bien me parlerez-vous de Teresa Stolz et de la Waldmann, que l'opinion a voulu m'imposer à l'occasion d'une certaine messe de Verdi, mais on ne cède pas ainsi à l'opinion, et d'ailleurs il sera toujours temps de lier partie avec ces virtuoses à prétentions exorbitantes. Si je n'ai pas de grand ténor, j'ai M. Faure, et l'expérience nous apprend que, dans un opéra, pourvu que l'un des rôles soit brillamment tenu, le reste importe peu. Voyez ce qui se passe à Lyon, à Marseille, à Bordeaux : est-ce que, lorsqu'un artiste de haut vol y vient donner des représentations, la troupe ordinaire déménage? Que fait le public? Il accourt en masse et donne son argent. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Paris? J'aurai demain la Nilsson, qui vous dit que l'année prochaine je ne m'arrangerai pas de manière à vous offrir la Patti également pour quelques représentations et que je ne monterai point à cet effet la *Lucie* avec Sylva et Caron? Vous me parlez d'un général en chef du chant et des études musicales, d'un de ces hommes absolus faisant suite à la dynastie des Hérold, des Halévy, des Gevaërt, je n'en veux pas. Un véritable directeur de l'Opéra se suffit à lui-même, il voit tout, entend tout, est partout, comme le solitaire. D'ailleurs si j'avais besoin d'un conseil, M. Faure ne me le refuserait pas; M. Faure n'est pas seulement un chanteur de

premier ordre, c'est aussi un grand musicien, il a écrit les *Rameaux*, et comme compositeur il vaudra toujours bien M. Gevaërt, tandis que votre Gevaërt ne le vaudra jamais comme baryton. Quant à la question d'art, cessons cette plaisanterie! Jouer des opéras nouveaux, mettre en scène des ballets inédits, allons donc! qui diantre voudrait encourir de pareils frais, alors qu'on n'a pour s'enrichir qu'à montrer pendant un an la nouvelle salle au monde entier? »

Il semble en effet que la vogue ait déjà commencé, tout ce qui se rattache à cette nouvelle salle attire le public, émeut la discussion. Si vous passez devant le Palais des Beaux-Arts où sont exposées les peintures décoratives de M. Paul Baudry, le seul courant vous forcera d'entrer, et comme chacun sait qu'il n'y a personne à Paris en ce moment, vous rencontrerez là tout le monde. Les critiques viendront toujours assez tôt, nous n'en sommes encore qu'aux louanges; vous n'entendez autour de vous que propos flatteurs et joyeux murmures. Le fait est qu'on n'imagine pas spectacle plus charmant : une variété de sujets prestigieuse, éblouissante, la fable et l'histoire, Homère et les livres sacrés; volontiers vous vous écririez : Quoi? tout cela pour un seul théâtre? Partagez au moins avec l'église, et laissez-lui cette *sainte Cécile* si doucement extasiée en son rêve mystique! Du talent, de l'invention, je n'en parle pas, il y en a partout à profusion. Sur le chapitre de la couleur, on ne saurait que se montrer fort discret du moins jusqu'à nouvel ordre; songeons qu'il s'agit ici d'une peinture exécutée dans des conditions spéciales, qui ne rendra bien ce qu'elle veut rendre et ne dira son dernier mot qu'au feu des lustres. Assurément ceux-là qui se font une fête d'admirer au Louvre le plafond d'Apollon goûteront peu cette gamme effacée, d'un gris tendre; mais il importe de se défier et d'attendre les révélations qui nous sont réservées pour le soir où le gaz flamboiera.

Ces peintures forment les différens cycles d'un poème racontant et célébrant les caractères et les effets de la musique et de la danse. Parcourons ce foyer tel qu'il sera au jour de l'ouverture. Au-dessus des portes sont placés dix médaillons représentant les attributs de la musique chez les peuples antiques et modernes, et le long des murs latéraux se déploient dix grandes compositions que séparent des intervalles dont chacun est occupé par une grande figure détachée; saluez, ce sont les muses : Euterpe, Uranie, Érato, Clio, Melpomène, Thalie, Terpsichore, Calliope. En les nommant, je m'aperçois qu'elles ne sont que huit, une manque en effet à l'appel, ainsi l'ont voulu les dispositions de la salle, et c'est la muse même de ces lieux : Polymnie, en maîtresse de maison bien apprise, s'est courtoisement effacée. D'ailleurs la musique ne pose-t-elle point là devant nos yeux sous toutes ses formes : charmant Saül avec la harpe de David, entraînant les guerriers à l'assaut, rhythmant le menuet lascif de Salomé? *Vivos voco, mortuos plango,*

fulgura frango, je m'attendais à la voir quelque part, sous les traits d'une sainte Élisabeth, ensevelir les morts : le sujet, bien qu'un peu lugubre, n'eût pas été moins déplacé que la légende de saint Jean-Baptiste, et puis, à force de talent et d'esprit, on se tire de tout joyeusement, témoin ce grand gaillard tout nu que M. Baudry campe devant un orgue dans son médaillon intitulé *Germania,* sans aucun doute pour représenter la musique éminemment folâtre et bachique des corybantes Beethoven et Mendelssohn. Les anciens adoraient le nu, nous autres nous raffolons des nudités, et les honnêtes gens qui fréquentent le foyer de l'Opéra pourront librement s'en passer le régal. Jamais on n'étala devant « la Grèce assemblée » un si merveilleux fouillis de carnations; notez que presque toutes ces filles d'Ève sont vues de dos et dans des postures accentuant cette amusante ligne serpentine qu'affectent les danseuses du groupe de Carpeaux. Le talent, ai-je besoin de le répéter, éclate et vous émerveille, tout cela est senti, composé, enlevé de verve, mais quel malheur que l'artiste n'ait point voulu s'isoler assez de son temps! A ces maîtres dans la confidence desquels il a vécu en Italie, M. Paul Baudry semble n'avoir demandé que leurs ressources techniques, les secrets du métier. L'idéal, voilà sa plaie sensible; ce n'est certes pas de lui qu'on dira qu'il ennuie son monde, à Dieu ne plaise, il l'intéresse au contraire et l'amuse, mais à quel prix! ses types relèvent de la vie du jour. Au lieu d'interpréter la nature, il la copie telle qu'il l'a sous sa main. C'est assez pour lui d'être ingénieux, spirituel et piquant, alors qu'il faudrait montrer de l'élévation et du style. Ses déesses vous ont des minois à croquer, elles parient aux courses dans l'enceinte du pesage et ne manquent pas une *première* des Variétés ou du Gymnase. Est-ce bien par exemple une muse, cette Érato qui d'un geste fripon cache un billet galant dans son corsage, une muse? En vérité, non, vous jureriez plutôt que c'est Mlle Croizette. J'ignore si, comme l'a dit Musset, la vraie science serait d'oublier ce qu'on sait, mais je crois qu'un artiste ne doit pas se laisser envahir par le réalisme du milieu social où il vit : « les belles formes faisant défaut, écrivait Raphaël, je me sers d'une certaine idée qui me vient à l'esprit. » Ces quelques mots sont un programme. Négliger, oublier les détails de physionomie, suppléer à ce que la nature a d'imparfait, éliminer, choisir, compléter, interpréter, là est le secret des maîtres, et toute œuvre d'art vraiment grande contient l'idée platonique du sujet qu'elle représente en l'individualisant.

F. DE LAGENEVAIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES CONSEILS

D'UN CONSTITUANT DE 89

A LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

« C'était peu de jours après le retour de Varennes;... lorsque j'entrai, la reine dit au jeune dauphin : — Mon fils, connaissez-vous monsieur? — Non, ma mère, répondit l'enfant. — C'est M. Malouet, reprit la reine; n'oubliez jamais son nom. » En empruntant cette épigraphe aux précieuses pages dont il avait le dépôt, l'éditeur des *Mémoires* de Malouet n'a pas obéi seulement à une inspiration de piété filiale et de légitime orgueil; il y a là une pensée politique dont l'application est aujourd'hui plus éclatante que jamais. Lorsque parut, il y a six ans, la première édition de cet ouvrage, notre illustre collaborateur M. Charles de Rémusat en prit texte pour une de ces vigoureuses études où il excelle. C'était le moment où une étrange assertion était devenue le lieu-commun de certains publicistes; on prétendait que la révolution française, indifférente à la liberté politique, n'avait jamais poursuivi d'autre but que l'établissement de l'égalité civile. M. de Rémusat, invoquant les confidences du plus sage, du plus circonspect des hommes de 89, remit la vérité dans tout son jour. Non certes, l'égalité civile, si désirable, si indispensable qu'elle soit, n'était pas le seul bien dont la conquête avait soulevé la France nouvelle contre l'ancien régime. Le despotisme s'accommode parfaitement de cette égalité qui, nivelant tout pour tout abaisser, favorise toutes les usurpations. Si l'on veut que l'égalité ne devienne pas un instrument de servitude, il faut qu'elle ait son contre-poids dans la liberté. Les hommes de 89, dans leur impatience de détruire tant d'odieux priviléges, ont pu ne pas se rendre un compte précis de ces idées; ils ont pu commettre et ils ont commis les fautes les plus regrettables, ils se sont précipités dans

les erreurs les plus funestes au pays; jamais ils n'ont pensé que la liberté politique dût être sacrifiée à l'égalité civile. L'égalité était pour eux la condition première de la liberté, comme la liberté devait être la garantie suprême de l'égalité; *ex unitate libertas*. Voilà ce que M. de Rémusat avait démontré d'une façon magistrale. Précisément à l'heure où il écrivait ici même ces fortes pages, un mouvement irrésistible préparait la transformation de l'empire, et bientôt le retour des institutions libérales était salué par de généreuses espérances. Bien qu'il y eût comme toujours des *intransigens* (on les appelait alors les irréconciliables), les passions des partis semblaient en train de s'apaiser. Voilà le moment que choisit M. de Rémusat pour rappeler à tous, au gouvernement comme au pays, les conditions de cette tentative, c'est-à-dire pour faire apparaître en pleine clarté, d'après les mémoires de Malouet, le véritable but de la révolution française. Le constituant qui avait toujours été un modèle de sagesse et de modération, le monarchiste libéral que Marie-Antoinette présentait à son fils en disant : « C'est M. Malouet, n'oubliez jamais son nom, » un tel homme pouvait être invoqué en témoignage auprès des esprits les plus timides ou les plus circonspects.

Aujourd'hui paraît la seconde édition des *Mémoires* de Malouet (1), et cette édition, avec les documens nouveaux qui la complètent, fournit des applications aux circonstances actuelles, comme la première en fournissait à la France d'il y a cinq ans. En 1869, les leçons du sage Malouet s'adressaient aux hommes qui interprétaient faussement le rôle de la monarchie issue de 89; en 1874, elles s'adressent à ceux qui tant de fois déjà ont rendu impossible la réconciliation de la France avec la monarchie de l'ancien régime. Parmi les hommes qui s'obstinaient à considérer l'égalité civile comme l'unique but de la révolution française, que devaient penser les esprits vraiment sincères lorsqu'on leur faisait voir un Malouet, ce type de droiture et de prudence, inflexiblement dévoué aux principes de la liberté politique? Parmi ceux qui s'obstinent sous nos yeux à faire de la maison de France je ne sais quel cloître fermé au mouvement du dehors, je ne sais quelle chartreuse où s'enfermerait un peuple fatigué de vivre, que penseront les âmes intelligentes et loyales en écoutant les conseils de celui que la reine Marie-Antoinette signalait d'une voix si expressive à la reconnaissance de son fils? J'avoue, pour ma part, que ces paroles de la reine retentissent d'une façon étrange à mes oreilles; quand je les rapproche de tout ce qui a suivi, quand je les place en regard de tant de leçons terribles et d'expiations tragiques, il me semble y voir encore bien plus de

(1) *Mémoires de Malouet, publiés par son petit-fils le baron Malouet*, 2 vol. in-8°, 1874; E. Plon.

force, bien plus de sens, que la scène ne pouvait le comporter, et je crois entendre la malheureuse reine signaler ce grand citoyen, non pas au dauphin seulement, mais à la France de l'avenir.

I.

Malouet venait d'atteindre sa cinquantième année quand la révolution, l'arrachant au demi-jour d'une vie d'études, le jeta sur la scène politique. Ayant beaucoup vu, beaucoup médité, il y apporta dès le premier jour des opinions très fermes qu'il n'eut pas besoin de modifier par la suite. C'est chose rare qu'une telle rectitude au milieu d'une crise qui bouleversait le monde; l'exemple en est peut-être unique. L'impression que donnera la vie entière de Malouet se révèle au début même de ses confidences. Ne cherchez dans le récit de sa jeunesse aucun de ces traits de nature, de ces accens personnels, qui mettent en relief une physionomie et font le charme des mémoires. Il n'y a là ni sentiment d'art, ni talent particulier d'écrire; mais quelle conscience à la fois solide et ingénue! Sa modestie n'a rien d'affecté; c'est le ton d'un homme qui, sachant bien ce qu'il vaut, se préoccupe avant tout du vrai, du juste, et l'exprime le plus naturellement du monde. On est séduit tout d'abord par cette candeur lorsqu'il raconte ses premières années, et si l'on regrette en ce tableau des couleurs plus vives, on est heureux de penser qu'une si complète absence de prétention promet la fidélité la plus scrupuleuse quand il parlera enfin des choses de 89. Témoin et acteur dans cette grande histoire, Malouet a droit à la confiance de tous.

Ce n'est pas à dire que ces *Mémoires*, même dans la partie consacrée aux trente années qui précèdent la révolution, soient dépourvus d'intérêt. Je ne conseillerais à personne d'aller droit au neuvième chapitre, intitulé *les Cahiers*, sans s'arrêter aux études, aux voyages, aux services diplomatiques et administratifs de cet excellent homme. C'est toute une image d'une bonne partie du XVIIIe siècle. On y voit combien cette société, où tant de choses tombaient en ruines, conservait encore de saines traditions et de vertus patriotiques. Né dans une condition médiocre, issu d'une modeste famille de magistrats de province, Pierre-Victor Malouet ne dut qu'à son mérite propre, à sa conscience, à son application infatigable, l'honneur d'être envoyé plus tard aux états-généraux par l'unanime suffrage de ses concitoyens. Il vit le jour à Riom le 11 février 1740. Après des études bien insuffisantes au collége de sa ville natale, il fut appelé à Juilly par son oncle Pierre-Antoine Malouet, oratorien de grand mérite, qui professait la philosophie dans la maison de Malebranche. C'est ce même oncle qui, peu d'annés après, le voyant tout occupé de vers, de tragédies, de comédies, et

beaucoup plus engagé qu'il ne convenait dans les plaisirs de la vie parisienne, l'arracha brusquement à ces dissipations en obtenant du comte de Merle, nommé ambassadeur en Portugal, qu'il l'attachât à ses bureaux. Le bon oratorien mena lestement l'affaire. Un jour, le jeune émancipé est invité à dîner chez le comte et la comtesse de Merle. Dans cet examen qu'il subit à son insu, il plaît à ses hôtes et se trouve agréé sur l'heure. Le soir même, son oncle fait porter chez lui des habits neufs, sans oublier une bourse suffisamment garnie; trois jours après, le jeune chancelier du consulat de Lisbonne est en route pour le Portugal avec son noble patron. Il avait pris son goût du théâtre pour une vocation poétique, il avait cru aussi que les succès mondains suffiraient à sa destinée; avec quelle promptitude il se retrouve lui-même quand il se voit tout à coup placé en face d'une tâche sérieuse! Le voilà s'appliquant aux affaires, étudiant l'histoire, la politique, le commerce. Il a pour compagnon de travail un jeune élève diplomate et pour directeur le secrétaire de l'ambassade. Laissons-le parler un instant, c'est à lui de nous dire comment ce nouveau plan de vie le transforma tout entier. « Je recommençai là mon éducation. Ce fut un bienfait inappréciable pour moi que cette vie intérieure toute différente de celle que j'avais menée auparavant. La nécessité d'une bonne contenance, d'une conduite mesurée et d'une circonspection habituelle dans une société d'un ordre supérieur, redressa tous mes écarts d'imagination et calma une vivacité de caractère qui sans ce secours m'eût fréquemment conduit à l'étourderie. J'appris à me taire, à écouter attentivement ce qui valait la peine d'être retenu, à m'ennuyer quelquefois sans en avoir l'air, enfin à dissimuler mes premières impressions, qui m'avaient jusque-là dominé. J'étais le plus jeune et le plus questionneur de l'ambassade... »

Ce jeune homme grave, attentif, déjà si maître de lui-même et si avide de s'instruire, eut l'occasion de voir de très près un des personnages les plus singuliers du XVIIIe siècle. L'histoire connaît les actes du marquis de Pombal; ni les attaques passionnées ni les apologies ardentes n'ont fait défaut au hardi réformateur portugais. Parmi tant de témoins qui l'ont apprécié en sens contraire, le jugement de Malouet mérite une place à part. Peu de temps avant son arrivée à Lisbonne, deux événemens graves, la conspiration du duc d'Alveiro et la proscription des jésuites, avaient causé une vive émotion dans le pays. Malouet, *le plus questionneur de l'ambassade*, était curieux de renseignemens sur ces deux points; chaque fois qu'il essaya d'en dire un mot, il ne reçut que des réponses évasives et ne vit que des physionomies terrifiées. Cela même était déjà un renseignement assez expressif. Aucun Portugais n'osait parler des affaires publiques, et parmi les étrangers bien peu s'y hasardaient.

Malouet finit cependant par soupçonner que l'on ne croyait guère à la conspiration du duc d'Alveiro, et qu'on y voyait généralement une sinistre comédie arrangée par le marquis de Pombal. L'attaque à main armée dirigée contre le roi Joseph Ier dans la nuit du 3 septembre 1758, le coup de fusil tiré sur la voiture royale, tout cela, selon l'opinion courante, devinée plutôt que recueillie par l'observateur, n'était qu'une mise en scène au moyen de laquelle le terrible ministre avait voulu écraser ses ennemis. Le duc d'Alveiro, accusé de régicide, et cinq autres gentilshommes appartenant, comme lui, à l'illustre famille des Tavora, périrent sur l'échafaud. C'étaient les plus grands seigneurs du Portugal, par conséquent les plus grands adversaires de Pombal et de sa politique niveleuse.

On ne conteste plus aujourd'hui l'attaque nocturne du 3 septembre 1758, on ne nie plus les coups de fusil tirés sur une voiture où se trouvait par hasard le roi Joseph; s'il y a encore bien des obscurités dans cette histoire, ce n'est pas notre affaire de les dissiper. Le témoignage de Malouet n'en a pas moins sa valeur. Les soupçons qu'il avait compris à demi-mot étaient entretenus dans la société portugaise non-seulement par l'idée qu'on se faisait du marquis de Pombal, mais par la manière étrange dont la procédure avait été conduite. C'est ce que Malouet, pour sa part, constate avec autant de loyauté que de précision quand il expose ainsi ses conjectures : « J'ai lu depuis tout ce que les mémoires du temps ont publié, il n'en est point, à ma connaissance, qui accuse le marquis de Pombal, qui mette en doute la conjuration; mais ce que j'ai vu de la faiblesse et de la nullité du roi, de la tyrannie du ministre, de l'audace et de la violence de son caractère, me disposait à croire qu'il n'était point de noirceur dont il ne fût capable. » D'ailleurs, si le marquis de Pombal n'a pas inventé la conjuration du duc d'Alveiro pour décapiter l'aristocratie portugaise, on sait avec quel mélange de fureur et d'hypocrisie il exploita cette aventure pour décréter la proscription des jésuites. Est-il besoin de rappeler la mort du père Malagrida? Accusé d'être le principal instigateur du complot, il fut brûlé trois ans plus tard dans un *auto-da-fé*. L'inquisition portugaise, instrument servile du marquis de Pombal, avait condamné le malheureux jésuite non pas comme régicide, mais comme hérétique. « L'excès du ridicule et de l'absurdité, dit très bien Voltaire, fut joint à l'excès d'horreur. »

Dans ces premières observations que lui fournit le livre du monde, on peut apprécier déjà la justesse naturelle et l'impartialité de Malouet. Ordinairement les apologistes du marquis de Pombal se passionnent pour lui en haine de l'ancien régime; on lui pardonne sa tyrannie parce qu'il a proscrit les jésuites et frappé au cœur la vieille noblesse. Malouet n'a aucune sympathie pour l'aristocratie

portugaise de 1758, il la voit telle qu'elle est, ignorante, barbare, cupide, aussi dure pour le peuple que servile devant le roi. Un jour, assistant à un combat de taureaux dans une loge voisine de celle du souverain, il le vit se pencher en dehors, puis se retirer aussitôt en riant à gorge déployée. Cette manœuvre se renouvela plusieurs fois. Soupçonnez-vous la cause de cette gaîté bruyante? On ne le devinerait pas en cent. La loge au-dessous était celle des chambellans de la cour. « Nous vîmes très distinctement, dit Malouet, le roi cracher sur un de ces messieurs, qui s'essuyait en riant et en regardant son maître d'un air qui semblait dire : *Tant qu'il vous plaira, sire; je suis trop heureux de vous amuser.* » Naturellement c'étaient les subordonnés qui payaient les frais de cette honte; on redoublait de hauteur pour tâcher d'effacer tant de bassesse. Malouet n'est donc pas dupe, comme beaucoup d'autres, de sympathies imméritées pour cette noblesse avilie lorsqu'il accuse le despotisme du marquis de Pombal. Ce terrible homme lui paraît supérieur à tout ce qui l'entoure par la finesse de l'intelligence et la ténacité du caractère. Faut-il dire pour cela que c'était un grand ministre, comme on l'a si souvent imprimé? Non certes. Pombal avait dominé le roi, écrasé la noblesse, réduit la nation à une servile obéissance; mais qu'avait-il fait de ce pouvoir? « Tous les départemens, dit Malouet, marine, guerre, police, commerce, la culture, les manufactures, les sciences et les arts, enfin tout ce qui compose un gouvernement était dans une condition déplorable. » Le jeune diplomate a gardé une telle impression de cette figure sinistre que son récit, ordinairement si pâle, s'anime par instans et se colore. Bien que le portrait soit seulement indiqué, les touches vigoureuses n'y manquent pas. Il lui suffit de quelques traits pour peindre la terreur de tous et l'hypocrisie du despote : « il baisait, dit-il, la main de son confesseur, qui ne l'approchait qu'en tremblant. » Malouet n'eût pas approuvé les historiens qui font du marquis de Pombal un Richelieu barbare. Richelieu avait constamment en vue la grandeur de la France; il n'est pas sûr que le marquis de Pombal ait jamais songé à autre chose qu'à la puissance du marquis de Pombal. Quand la guerre éclata en 1762, le Portugal n'avait pas 10,000 hommes de troupes, aucun régiment n'était complet, les soldats, mal vêtus, mal payés, étaient pris dans la lie de la nation; on les voyait demander l'aumône.

Peu de temps après son séjour à Lisbonne, Malouet quitte la diplomatie pour l'administration. Il entre aux bureaux de la marine. Ayant mis la main sur la correspondance de Colbert, il s'y plonge, il en fait des extraits, il ne se lasse pas d'admirer cette sûreté de coup d'œil et cette sagesse magistrale; c'est Colbert qui lui apprend son métier. Le voilà bientôt commissaire de la marine, ordonnateur

au Cap, et chargé de missions importantes dans les colonies. Ses voyages à Saint-Domingue, à la Guyane, à Cayenne, à Surinam, nous le montrent occupé de grandes affaires et toujours méditant en philosophe pratique sur les meilleures conditions des sociétés humaines. Toutes les épreuves qu'il traverse ne font que développer en lui l'horreur du despotisme avec le goût de l'ordre et de la justice, c'est-à-dire de la vraie liberté. Ces explorations lointaines, entremêlées de retours en Europe, ne durèrent pas moins de vingt années; il y fit quelquefois de singulières rencontres. En 1777, comme il parcourait la Guyane, cherchant un emplacement propice pour l'établissement d'une grande compagnie agricole, il trouva dans un îlot du fleuve Oyapoc un solitaire qu'il ne s'attendait point à voir en pareil lieu. C'était un Français, un soldat des dernières guerres de Louis XIV, qui, blessé à la bataille de Malplaquet, avait obtenu ses invalides; il avait juste cent ans à la date où Malouet le visita dans son désert. En 1730, encore dans la force de l'âge, il était parti pour Cayenne, avait été économe chez les jésuites, s'était ramassé quelque argent, puis était venu établir une plantation dans les solitudes de l'Oyapoc. Il y avait de cela une quarantaine d'années environ; ses affaires n'avaient pas prospéré. De cette plantation assez considérable, il ne lui restait qu'un petit jardin sur le bord du fleuve; de ses serviteurs, infidèles peut-être et qui l'avaient successivement abandonné, il avait gardé seulement deux vieilles négresses qui le nourrissaient du produit de leur pêche et de la culture du petit jardin. « Il était aveugle et nu, assez droit, très ridé, la décrépitude était sur sa figure, mais point dans ses mouvemens; sa démarche, le son de sa voix, étaient d'un homme robuste: une longue barbe blanche le couvrait jusqu'à la ceinture. » Son nom de baptême était Jacques; on l'appelait Jacques des Sauts, du nom même des lieux qu'il habitait, sa cabane étant située tout près des chutes de l'Oyapoc. Le pauvre vieillard fut très heureux de la visite de Malouet. Ses souvenirs de France se réveillèrent; il lui parla « de la perruque noire de Louis XIV, qu'il appelait un beau et grand prince, de l'air martial du maréchal de Villars, de la contenance modeste du maréchal de Catinat, de la bonté de Fénelon, à la porte duquel il avait monté la garde à Cambray. » Touché de respect et de pitié devant cette ruine vivante, Malouet aurait voulu adoucir les derniers jours du solitaire; si Jacques des Sauts avait consenti à se laisser transporter au fort, des soins meilleurs lui eussent été assurés. Il refusa; les bords du fleuve lui étaient devenus une seconde patrie; il avait besoin de sentir la fraîcheur de ses eaux et d'entendre le mugissement de ses cataractes. Il accepta seulement, sans se faire prier d'aucune façon, une ration quotidienne de pain, de vin et de viande salée. « Avec cela, disait-il

naïvement à son bienfaiteur, je n'ai plus rien à souhaiter en ce monde. »

Comment ne pas songer ici au Chactas des *Natchez?* Le scrupuleux éditeur des mémoires de Malouet, qui a rassemblé avec tant de soin toutes les explications réclamées par son texte, nous fournit au sujet de Jacques des Sauts une curieuse indication littéraire. Montlosier, dans la partie encore inédite de ses *Mémoires*, raconte qu'à Londres, pendant l'émigration, on se réunissait souvent chez la princesse d'Hénin. « Là, dit-il, Delille lisait ses vers, Chateaubriand racontait ses voyages, Malouet parlait des colonies où il avait vécu. » Assurément, dans ses récits de la Guyane, Malouet n'a pas oublié Jacques des Sauts, et Chateaubriand à son tour n'a pas oublié le récit de Malouet. Le Chactas des *Natchez* fait pendant au centenaire de l'Oyapoc; il est venu en France, il a été introduit à Versailles, il a vu Louis XIV, il a vu ses maréchaux, ses ministres, et il dit ses impressions à René l'Européen comme Jacques des Sauts a raconté ses souvenirs à Malouet. Seulement quelle différence de ton! Comme la fiction ici est au-dessous de la réalité! Chactas, — je parle toujours de celui des *Natchez*, — est bien plus étrange que poétique lorsqu'il nous peint à sa manière les personnages du grand siècle; au contraire, rien de plus simple, rien de plus touchant que ce vieux soldat de Villars et de Catinat perdu dans les déserts de la Guyane. Aucune recherche, aucune antithèse entre l'ancien monde et le nouveau; l'élève de Jean-Jacques n'a point passé par là. On n'a sous les yeux que la rude poésie des choses.

Malgré ces curieux épisodes, ce qui domine, on le pense bien, dans la première partie des *Mémoires* de Malouet, c'est le tableau des grandes affaires administratives. Le service de la marine et des colonies sous Louis XVI peut réclamer ici bien des pages qui lui font honneur. On ne s'étonne pas de rencontrer un d'Estaing, un Suffren, et à côté d'eux tant de vaillans hommes de mer, quand on voit l'ardeur d'un Malouet en tout ce qui intéresse l'action navale de la France; il est impossible de ne pas sentir à cette date un souffle généreux, un principe de vie énergique et féconde. C'est de là qu'est sorti Cherbourg, et les historiens même les plus hostiles à Louis XVI n'ont pu lui en contester la gloire. Malouet, dans la mesure de ses fonctions, est bien le contemporain et l'auxiliaire de ces grandes choses.

En 1781, il est nommé intendant de marine à Toulon. Ce serait aux écrivains spéciaux de raconter les services qu'il y a rendus. Pour nous, trop étranger à ces détails, et qui cherchons surtout l'homme, le penseur, le sage, dans l'administrateur infatigable, nous ne signalerons qu'un épisode de son séjour à Toulon. Une

dizaine d'années auparavant, tous ceux qui se préoccupaient des réformes intérieures mettaient leur espoir en Turgot, et c'est ainsi que, dès les premiers mois du règne de Louis XVI, l'illustre intendant du Limousin fut appelé au ministère par la voix même de l'opinion; en 1781, tous ceux qui s'intéressaient au développement de notre marine et de nos colonies avaient les yeux tournés vers l'intendant de Toulon. Parmi les défenseurs de ces grands intérêts, on sait quelle place occupait alors l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. L'abbé Raynal jouissait encore d'une renommée qui devait bientôt s'évanouir pour toujours; il était considéré comme un des patriarches de la philosophie. Depuis la mort de Voltaire et de Rousseau, après que Diderot eut disparu à son tour, il n'y avait pas de nom plus populaire dans la littérature militante. Son livre, dont les déclamations sont pour nous illisibles, faisait grande figure avant 89; à regarder les choses en bloc, cet immense répertoire de faits relatifs au commerce, aux colonies, aux établissemens maritimes, avait l'air d'un monument. On savait gré à un philosophe d'avoir tant de connaissances précises et de marcher de pair avec les hommes du métier; on savait gré à l'homme du métier de parler avec tant de feu la langue des philosophes. Ce n'était pas la philosophie assurément, c'était le goût des mêmes études qui avait rapproché Raynal et Malouet. En 1785, l'abbé Raynal, banni depuis quatre années par un arrêt du parlement, avait obtenu la permission de revenir en France. Il était alors auprès de Frédéric le Grand. Il écrivit de Berlin à Malouet pour lui annoncer sa visite. Un jour qu'il y avait brillante réunion dans les salons de l'intendance, on annonça tout à coup l'abbé Raynal. Vous devinez la surprise de tous, ce fut un vrai coup de théâtre. L'escadre hollandaise, commandée par l'amiral Kingsbergen, croisait alors dans la Méditerranée pour la répression des pirates barbaresques. Les hôtes de Malouet ce jour-là, c'étaient l'amiral et son état-major, puis les officiers d'un vaisseau de guerre suédois qui se trouvait aussi en rade, sans compter un grand nombre de nos brillans marins. Pour tous ces hommes, et pour les étrangers autant que pour nos compatriotes, l'abbé Raynal était la philosophie en personne, une philosophie qui avait porté les idées de la France aux extrémités de la terre. « Partout, a dit Michelet, au fond de la mer des Indes, dans la mer des Antilles, on dévorait Raynal. Son livre pendant vingt années fut comme la Bible des deux mondes. » Présenté à l'amiral Kingsbergen, l'abbé Raynal se met aussitôt à l'attaquer sur la question des bouches de l'Escaut, la grande querelle du moment entre la Hollande et l'Autriche. Il résume les argumens des deux parties, expose le pour et le contre, cite les traités, les contre-traités, conclut enfin, à la joie de l'amiral ébloui et charmé, que l'intérêt de la

France est de soutenir les droits de la Hollande. Il parlait depuis trois heures, quand l'idée lui vint qu'il était à jeun depuis le jour précédent; il ne se nourrissait que de lait et n'avait pu en trouver sur sa route.

On pense bien que les soins ne lui manquèrent pas à l'intendance de Toulon. Il était venu faire une visite à Malouet, il demeura chez lui trois ans. Nul hôte n'était moins incommode. Il travaillait dix ou douze heures par jour; Malouet ne le voyait que le soir et « n'en avait jamais trop. » Sa mémoire était prodigieuse ainsi que sa facilité de parole. Il avait sur tous les sujets des anecdotes politiques, littéraires, des exemples tirés de l'histoire, des théories qui se recommandaient de la pratique. Sa tête était une encyclopédie; c'est par là qu'il avait séduit Diderot. Au reste, il était en train de modifier sérieusement ses idées, et plus il s'éloignait de Diderot, plus il se rapprochait de Malouet. Il regrettait bien des pages de son livre. Quand on lui en parlait, il détournait la conversation, comme s'il eût chassé de mauvais souvenirs. Les principes qui se répandaient en France à la suite de la guerre d'Amérique lui causaient une sorte d'épouvante. Ce grand réformateur, en passant ses idées au crible, s'apercevait qu'au fond il était monarchiste; il ne craignait même pas de donner à la monarchie l'autorité la plus forte, à la condition qu'elle fût toujours dirigée par la loi. Il définissait la monarchie *une volonté légale dirigée vers le juste et le bien.* D'un côté, l'exemple de Frédéric le Grand, qu'il avait vu de si près et sur lequel il ne tarissait pas,—de l'autre, les conversations du sage Malouet, semblent l'avoir amené peu à peu à cet essai de conciliation entre les principes opposés.

Aux approches de 89, l'abbé Raynal eut comme une vue prophétique des abîmes de 92. Chose étrange, à l'heure où tant de généreux esprits, même dans les classes privilégiées, saluaient avec enthousiasme les transformations nécessaires, le vétéran des batailles philosophiques avait perdu tout espoir. Lorsque Malouet fut envoyé aux états-généraux par les électeurs de Riom, sa ville natale, il passa par Marseille en se rendant à son poste et y vit l'abbé Raynal, qui s'y était retiré depuis plusieurs mois. L'abbé lui dit : « Je vous aurais détourné de votre projet, si vous aviez fait la même faute que moi, de vous signaler parmi les enthousiastes de la liberté et tous ceux qu'on appelle ou qui se disent les philosophes. Dans l'état actuel des choses, je ne puis servir ni le peuple ni le roi. Le premier croirait que je me suis vendu à la cour, si je parlais autrement que mon livre, et la cour se défierait de moi comme d'un ennemi, si je voulais défendre l'autorité légitime. Ainsi je me refuse obstinément à toute proposition de députation; mais vous, qui m'avez parlé raison quand je m'en écartais, allez essayer son langage; je souhaite

qu'il réussisse, mais je l'espère peu. » Tels furent les adieux de l'abbé Raynal et de Malouet à la veille de la terrible crise. Trois ans plus tard, Malouet, membre de l'assemblée constituante, faisait lire à la tribune la fameuse protestation de son ami contre les actes de l'assemblée; nous aurons à rappeler tout à l'heure cette dramatique séance.

II.

Les dispositions que Malouet apportait aux états-généraux peuvent se résumer en ces termes : aversion profonde pour l'ancien régime, attachement inébranlable à la monarchie. C'était la passion de la justice dans un esprit sensé, pratique, clairvoyant, en garde contre toute illusion. Il avait combattu à Marseille les noirs pressentimens de Raynal; dès son arrivée à Paris, l'effervescence publique, le trouble des idées, les fureurs aveugles mêlées aux aspirations généreuses, lui inspirèrent une véritable terreur. La cause qu'il avait embrassée de toute son âme n'exigeait pas seulement une haute sagesse politique, elle demandait les vertus les plus rares, abnégation, patriotisme, sacrifice de ses intérêts propres à l'intérêt commun, et, chose plus difficile encore peut-être, sacrifice de ses idées personnelles aux nécessités de la situation. Or que trouvait-il partout au lieu de cet esprit de prudence et de ces inspirations de vertu? Des âmes en délire, les meilleurs sentimens pervertis par l'ignorance, la fièvre de l'esprit public entretenue et exaspérée par l'insolence des privilégiés, nul moyen de rester calme, nul espoir de concilier les classes et de constituer enfin une nation maîtresse d'elle-même. Dans le sentiment de son impuissance, Malouet fut tenté de donner sa démission. Il résista par devoir à ces pensées de découragement. Résigné d'avance aux injures de tous les partis, il résolut d'accomplir sa tâche de chaque heure, de travailler sans relâche à calmer les passions, à éclairer les esprits, à poursuivre l'œuvre des Turgot, des Malesherbes, à transformer la vieille monarchie sans la détruire, à fonder la vraie liberté politique. De 89 à 92, voilà le résumé de sa vie; Malouet n'a quitté son poste que le jour où tout s'est écroulé.

Puisque nous n'avons pas le loisir de suivre Malouet dans le détail de ses discussions et de ses votes, nous voulons du moins emprunter à ses mémoires les faits les plus caractéristiques. En voici un qui ne manque pas d'intérêt; il s'agit de la question si controversée des rapports de Mirabeau avec le gouvernement. Est-ce le ministère qui a essayé d'abord d'attirer à lui Mirabeau? Est-ce Mirabeau qui dès 89, effrayé du péril de la France, a offert de se concerter avec le ministère pour défendre la monarchie? Nous laissons de côté la grossière légende démocratique d'un Mirabeau traître à

la cause de la révolution et vendu aux intérêts de la cour. Les circonstances révélées par Malouet sont relatives à l'année 1789 et montrent nettement quel était au début de la lutte le programme politique du grand orateur. M. Thiers affirme dans son *Histoire de la révolution* que Malouet, ami de Necker et lié avec Mirabeau, avait voulu les mettre tous deux en communication, que Mirabeau s'y était refusé, qu'il finit cependant par y consentir, et que Malouet l'introduisit chez le ministre. Or voici la vérité : Malouet n'était pas lié avec Mirabeau, il ne l'estimait point, le regardait comme un homme dangereux, et se tenait éloigné de lui en toute occasion. A ce moment-là même, c'est-à-dire dès les premières semaines de la réunion des états-généraux, Mirabeau avait distingué Malouet dans la foule, sans que Malouet s'en doutât le moins du monde. Un jour, vers la fin du mois de mai 1789, deux Genevois, MM. Duroveray et Dumont, arrivent chez Malouet, qu'ils avaient connu en Suisse, et lui demandent une entrevue pour Mirabeau, leur ami. Mirabeau, disaient-ils, avait à lui parler de choses importantes. L'entrevue aurait lieu soit chez Mirabeau, soit chez Malouet, selon les convenances de ce dernier ; mais c'est Malouet lui-même qu'il faut entendre ici.

« Je leur répondis assez gauchement que j'aurais de la répugnance à recevoir M. de Mirabeau chez moi ou à aller le chercher chez lui, mais que je me rendrais volontiers chez eux le soir même, ce qui fut accepté, et ils assistèrent à la conférence. Voici ce qui s'y passa : — Monsieur, me dit M. de Mirabeau, je viens à vous sur votre réputation, et vos opinions, qui se rapprochent plus des miennes que vous ne pensez, déterminent ma démarche. Vous êtes, je le sais, un des amis sages de la liberté, et moi aussi; vous êtes effrayé des orages qui s'amoncellent, je ne le suis pas moins. Il y a parmi nous plus d'une tête ardente, plus d'un homme dangereux. Dans les deux premiers ordres, dans l'aristocratie, tout ce qui a de l'esprit n'a pas le sens commun, et parmi les sots j'en connais plusieurs capables de mettre le feu aux poudres. Il s'agit donc de savoir si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare, ou si les fautes faites et celles qu'on ne manquera pas de faire encore nous engloutiront tous. — Il s'arrêta là comme pour me laisser le temps de dire quelque chose. L'impression que me fit cette déclaration est difficile à peindre. Je n'y retrouvais point l'homme que j'avais entendu, ni celui qu'on m'avait signalé, ni celui dont je connaissais l'histoire; mais je n'avais pas le droit de lui demander compte de sa conduite? ses talens m'étaient connus. Soit qu'il fût ou non de bonne foi dans l'ouverture qu'il me faisait, je n'eus garde de la repousser, et je lui dis : — Monsieur, j'ai une telle opinion de vos lumières que je ne balance pas à croire ce que vous me dites, et je suis très impatient d'entendre ce que vous allez y ajouter. — Ce

que j'ai à ajouter est fort simple, me dit M. de Mirabeau; je sais que vous êtes l'ami de M. Necker et de M. de Montmorin, qui forment à peu près tout le conseil du roi; je ne les aime ni l'un ni l'autre, et je ne suppose pas qu'ils aient du goût pour moi; mais peu importe que nous nous aimions, si nous pouvons nous entendre. Je désire donc connaître leurs intentions. Je m'adresse à vous pour en obtenir une conférence. Ils seraient bien coupables ou bien bornés, le roi lui-même ne serait pas excusable, s'ils prétendaient réduire ces états-généraux au même terme et aux mêmes résultats qu'ont eus tous les autres. Cela ne se passera pas ainsi, ils doivent avoir un plan d'adhésion ou d'opposition à certains principes. Si ce plan est raisonnable dans le système monarchique, je m'engage à le soutenir et à employer tous mes moyens, toute mon influence, pour empêcher l'invasion de la démocratie qui s'avance sur nous. — Ces paroles m'allaient au cœur. Qui m'eût dit que M. de Mirabeau était le seul homme dans mon sens, qu'il voulait ce que je voulais, ce que j'avais tant et si inutilement conseillé? J'eus de la peine à contenir toute ma satisfaction, car j'étais si prévenu contre lui qu'il me restait l'inquiétude d'un piége, d'une ruse dont il fallait me défendre. Je lui dis que je ne doutais pas de la bonne foi et des bonnes intentions du roi et des ministres, que tout ce qu'il y avait de raisonnable et de possible en améliorations, en principes et moyens d'un gouvernement libre était dans leurs vues. — Eh bien! qu'ils se hâtent donc de le dire et de le prouver, répondit Mirabeau; mais ce ne sont pas des paroles vagues, c'est un plan arrêté que je demande, et, s'il est bon, je m'y dévoue. Si au contraire on veut nous jouer, on nous trouvera sur la brèche. »

On peut dire que c'est ici une scène mémorable, car le récit de Malouet rectifie les points les plus graves non-seulement en ce qui touche Mirabeau, mais en ce qui concerne la révolution elle-même. Notez que la chose se passe au mois de mai 1789, avant que les états-généraux se soient transformés en assemblée nationale constituante, c'est-à-dire à l'heure où un gouvernement fort pouvait encore diriger la révolution au lieu d'être emporté par elle. On connaît cette parole de Mirabeau : « Le vaisseau est battu par une tempête épouvantable, et il n'y a personne à la barre. » Ce qu'il a dit si énergiquement en 1791, il le sentait dès le mois de mai 89, c'est Malouet qui l'atteste, Malouet qui sentait de même, Malouet qui cherchait aussi un homme, qui demandait un plan, qui répétait sans cesse aux ministres : Ayez donc un programme, si vous ne voulez pas que la direction vous échappe. Qu'on se représente ces deux hommes, Malouet et Mirabeau, la sagesse et le génie, la prudence et la force, qu'on se les représente unis pour l'accomplissement de cette grande tâche. Ils auraient échoué peut-être, tant l'ex-

tirpation des abus séculaires devait coûter d'efforts; peut-être aussi le flot des idées, saisi et redressé à sa source, aurait-il suivi un autre cours. En tout cas, si le vaisseau une fois en pleine mer eût été secoué par la tempête, on aurait vu *quelqu'un à la barre.*

Qu'est-il donc advenu de ces ouvertures de Mirabeau à Malouet? Tout ému de ce qu'il vient d'entendre, Malouet court chez Necker, et, apprenant qu'il est chez M. de Montmorin, il s'y rend aussitôt. Il était fort animé, les ministres l'écoutent froidement. « Tous les deux, dit Malouet, détestaient Mirabeau et ne le craignaient pas encore. » Tandis que Necker, selon son habitude, ne dit mot et regarde le plafond, Montmorin éclate en récriminations contre Mirabeau. « C'est un fourbe, il m'a trompé dans telle affaire, et ceci et cela... » Malouet insiste, il sent bien ce que cette heure a de décisif, il s'efforce de prouver aux deux ministres qu'il ne s'agit pas d'apprécier le caractère de Mirabeau; peut-on, dans le désarroi universel, repousser les offres d'un tel homme? Peut-on dédaigner la justesse de ses vues et la puissance de son action? Necker finit par céder, mais la façon même dont il cède montre qu'il ne comprend guère l'importance de l'incident. Ce grave esprit manquait de pénétration et de finesse. « Allons, dit-il, je le veux bien; nous verrons son plan, ses conditions. » Ce dernier mot avait deux sens, Necker l'employait dans le sens méprisant, qui alors était complétement faux. M. de Montmorin eut l'indignité d'ajouter que Malouet ferait bien de ne pas assister à l'entrevue, sa présence devant embarrasser M. de Mirabeau, s'il avait quelque proposition à faire dans son intérêt propre. Malouet ne fit pas assez attention aux sentimens que révélaient ces paroles, et il faut voir avec quelle franchise il s'accuse d'avoir tout perdu par cette étourderie. « J'eus la simplicité, dit-il, de céder à la misérable observation de M. de Montmorin, et par une imprévoyance aussi coupable que celle que je reprochais aux ministres, au lieu de m'établir l'intermédiaire de deux hommes qui se détestaient et qu'il était si important de faire s'expliquer, j'attendis maladroitement le résultat de leur conférence... » Il n'attendit pas longtemps. La conférence eut lieu le lendemain matin; quelques heures plus tard à l'assemblée, Mirabeau, gagnant sa place de bancs en bancs, passait à côté de Malouet, et, tout rouge de colère, lui disait sans plus de façon : *Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles.*

Est-il besoin de dire quel coup ce fut pour Malouet? Il devinait quelque énorme inconvenance dans le langage de Necker. Un sentiment d'humeur et de dégoût l'empêcha pendant quelques jours de retourner chez le ministre. Quand il le revit, il apprit ce qui s'était passé. Vous voyez la scène d'ici : Necker, grave, important, *qui déteste Mirabeau et ne le craint pas encore,* persuadé d'ailleurs qu'il a en face

de lui un mercenaire venu pour faire ses conditions; Mirabeau, sérieux, résolu, tout plein de l'idée qui l'anime, songeant à la fois aux dangers publics et aux chances personnelles que peut lui faire courir cette démarche. Ils se saluent en silence et restent un instant à s'observer. « Monsieur, dit Mirabeau, M. Malouet m'a assuré que vous aviez compris et approuvé les motifs de l'explication que je désire avoir avec vous. — Monsieur, répond Necker, M. Malouet m'a dit que vous aviez des propositions à me faire; quelles sont-elles? » — L'attitude et le ton du ministre donnaient à ses paroles une signification outrageante. Blessé, irrité, Mirabeau se lève brusquement : « Ma proposition, monsieur, est de vous souhaiter le bonjour. » Et il s'en va.

C'est à la suite de cette scène que Mirabeau, passant près de Malouet à l'assemblée, lui avait jeté les paroles menaçantes qu'on a lues tout à l'heure : « votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles. » Depuis ce jour jusqu'à la présidence de Mirabeau, c'est-à-dire du mois de mai 1789 jusqu'au mois de février 1791, ces deux hommes qu'une même pensée de salut public allait si naturellement unir n'échangèrent plus un seul mot. Assurément il y a là autre chose qu'une anecdote curieuse, c'est une page d'histoire. Toutes les fois que Malouet parle de Mirabeau dans ses *Mémoires*, il insiste sur la clairvoyance de son esprit, sur la générosité de ses intentions, à cette heure tragique où l'on pouvait encore diriger la révolution et la rendre aussi légitime qu'elle était nécessaire. Nécessité de la révolution, nécessité d'une direction imprimée à ce mouvement immense par la monarchie elle-même, voilà les deux points sur lesquels Malouet et Mirabeau étaient d'accord. Malouet ne l'a jamais oublié. Sans chercher à dissimuler tant de choses qui ont laissé des stigmates de honte sur le masque du grand orateur, il est heureux de témoigner pour lui devant la postérité. « Mirabeau, dit-il, était né bon, on l'a rendu dangereux. » Il va jusqu'à imputer ses premières fautes politiques à la violence des hommes de l'extrême droite, ceux-là mêmes qui ont perdu Louis XVI; « ses premières intrigues furent motivées par la nécessité de se défendre contre le parti de la cour, qui travaillait à le perdre. » Enfin il ne connaît aucun membre de l'assemblée qui ait eu comme lui, au début de la tourmente, la certitude du désastre universel, et qui ait conçu l'ambition d'y mettre obstacle. « Il est peut-être le seul, dit-il, qui ait vu dès le commencement la révolution sous son véritable esprit, celui d'une submersion totale. » Or il s'en fallait bien que Mirabeau la désirât; comment donc a-t-il concouru à des mesures violentes dont il sentait le péril et l'iniquité? Ce n'est pas Malouet qui excuserait Mirabeau par la sottise du gouvernement et l'insolence de la cour. Si Mirabeau est convaincu d'avoir aggravé le mal

qu'il voyait plus nettement que personne, son irritation, fût-elle plus juste encore, ne saurait l'absoudre. Malouet n'aperçoit qu'une chose dans la contradiction de ses principes et de sa conduite : une éclipse du sens moral.

Un fait qui ressort des confidences de Malouet, c'est le rôle que la peur a joué dans la révolution : d'abord, la peur d'un peuple affolé qui, après les premières heures d'enthousiasme, croit sans cesse à un retour irrité de l'ancien régime, voit partout des complots, des essais de revanche, des projets de Saint-Barthélemy; ensuite, sous le coup des férocités populaires, la peur des libéraux honnêtes qui n'osent plus soutenir leurs propres principes, qui se cachent, se taisent, ou se laissent entraîner dans le camp des hommes qu'ils devaient combattre. Malouet n'a jamais cédé un instant à ces inspirations de la peur; c'est là le trait distinctif de cette loyale figure. Il y a eu dans la mêlée des lutteurs plus véhémens, il n'y en a pas eu de plus courageux. Persuadé que la monarchie transformée est le salut, il défend l'institution monarchique contre des adversaires de tout bord. Comme le guerrier du psaume biblique, il a mille ennemis à sa droite et dix mille à sa gauche. Suspect aux partisans de l'ancien régime, injurié par les défenseurs de la révolution, on le voit toujours sur la brèche. Au mois de janvier 1790, il fonde le club des *impartiaux*, espérant rallier de toutes parts la majorité en déroute, et former un grand parti libéral aussi éloigné du fanatisme royaliste que du fanatisme jacobin. La tentative échoue. Il veut au moins créer un centre autour duquel se grouperont tous ceux qui croient encore à la nécessité de la magistrature royale. La *Société monarchique* se constitue. La première séance est dénoncée par des journaux furieux, la seconde est dissoute par la populace, et, quand Malouet demande protection à l'assemblée, Barnave le voue à de nouvelles violences démagogiques. Rien ne l'ébranle, rien ne peut le faire dévier de sa ligne; si l'on veut avoir le spectacle d'une âme véritablement maîtresse d'elle-même, il faut lire son règlement du club des impartiaux, et surtout la noble lettre qu'il adresse à ses commettans, après le double échec de sa conciliation libérale et de sa résistance monarchique. C'est là qu'il écrit ces fortes paroles, applicables aux radicaux de tous les temps : « on ne retourne pas un royaume tel que celui-ci comme le royaume de Salente. »

La sagesse même de ses principes l'isolait de plus en plus dans l'assemblée. La plupart de ses amis, « maudits par les aristocrates et lapidés par la populace, » comme il le dit énergiquement, s'étaient dispersés peu à peu. Il restait seul sur la dernière brèche de la dernière muraille. Puisqu'au lieu de réformer la monarchie les constituans la démantelaient pièce à pièce, il voulait du moins qu'en toute

occasion propice une voix fît entendre les conseils suprêmes de la raison. Il lui vint un jour un renfort sur lequel il ne comptait plus depuis longtemps. C'était le 11 février 1791. Mirabeau présidait l'assemblée. On discutait un décret relatif aux finances; Malouet, dont la place était près du bureau des secrétaires, à droite du président, demande la parole pour combattre le projet. Mirabeau se penche et lui dit assez haut pour être entendu de plusieurs personnes : « Laissez passer, nous y reviendrons. » Malouet aurait pu voir là un signe d'entente secrète, une sorte d'engagement à demi-mot; mais il avait tellement perdu l'espoir de ramener jamais Mirabeau, qu'il ne craignit pas de l'irriter en lui rappelant une des scènes les plus fâcheuses de sa vie politique. « Sera-ce, lui dit-il, la répétition de l'affaire de M. de Castries? »

L'affaire de M. de Castries, qui avait eu lieu deux mois auparavant, n'avait que trop justifié sa défiance. En deux mots, voici les faits : le 12 novembre 1790, le duc de Castries, fils du maréchal, dans un duel avec Charles de Lameth, l'avait blessé au bras. Le lendemain, l'hôtel de Castries est pillé par la populace, et le même jour, à la séance du soir, cette violence dénoncée à l'assemblée ayant trouvé des apologistes, Malouet s'élance à la tribune. Mirabeau s'y présente avec lui : « Je viens ici, dit-il, pour parler dans le même sens que vous; je suis indigné. Vous savez qu'on m'écoute avec plus de faveur, cédez-moi votre place. » Pendant ce dialogue, que couvre le tumulte, la droite s'imagine que Mirabeau veut étouffer la voix de Malouet; des cris violens éclatent contre lui : « A bas! à bas le scélérat! » Mirabeau, à qui Malouet vient de céder la parole sur sa promesse formelle de flétrir les pillards, entre aussitôt dans une colère rouge. Il apostrophe la droite, l'accuse elle-même de sédition, et, glissant légèrement sur le pillage de l'hôtel de Castries, demande et obtient l'ordre du jour. Malouet était resté à la tribune. Quand Mirabeau eut fini de parler, il lui reprocha vivement son manque de foi. « Vous avez raison, lui répondit le fougueux orateur, j'en suis honteux, mais prenez-vous-en à vos amis, vous venez de les entendre. »

On comprend que Malouet, invité par Mirabeau le 11 février 1791 à lui réserver le soin de défendre certaine cause, lui ait rappelé durement la scène du 13 novembre 1790; mais, chose bien significative, Mirabeau ne s'en fâche pas. « Non, non, dit-il à voix plus haute, je vous le promets, » et il se remet à écrire sans manifester la moindre émotion. Quelques instans après, un huissier apportait à Malouet un billet du président ainsi conçu : « Il y a longtemps que je suis de votre avis plus que vous ne le pensez, je veux enfin vous le prouver. Avez-vous quelque objection contre une conférence que je

vous propose chez un de vos amis, M. de Montmorin, pour demain au soir à dix heures? » Malouet répondit au crayon : « Je m'y trouverai. »

Avant de se rendre à cette conférence, Malouet voulut en parler à M. de Montmorin, qu'il ne voyait plus que de loin en loin et sans aucune intimité. Il apprit là que cette conférence proposée par Mirabeau avait été conseillée par M. de Montmorin lui-même; bien plus, le roi souhaitait vivement qu'elle eût lieu. Par un singulier renversement des rôles, Malouet, qui désirait tant au mois de mai 1789 une alliance raisonnée de Mirabeau et du ministère, n'y avait plus aucune confiance en février 1791. C'est lui qui faisait les objections : n'était-il pas trop tard? Les offres de Mirabeau étaient-elles encore désintéressées comme elles l'étaient au mois de mai 1789? Ne devinerait-on pas quelque chose de ce bon de 2 millions signé d'avance par le roi et payable à Mirabeau après l'exécution de son plan? Quel pouvait être auprès de l'assemblée le crédit d'un orateur suspect d'opinions vénales? Montmorin avait réponse à tout. Le moyen qui lui réussit le mieux pour vaincre les répugnances de Malouet fut de lui communiquer le plan de Mirabeau. En voici les principaux articles : dissoudre l'assemblée, sur la demande exprimée par les départemens; faire élire des députés parmi les hommes les plus sages de la capitale et des provinces; recommencer la constitution; diviser l'assemblée en deux chambres; donner au souverain le droit d'ajourner et de dissoudre les états, ainsi que le droit de *veto* absolu; abolir les priviléges; détruire les clubs; remettre les départemens, les municipalités, les gardes nationales, sous l'autorité immédiate du roi exerçant souverainement le pouvoir exécutif; partager entre le gouvernement et l'assemblée le droit de proposer des lois; décréter la responsabilité des ministres.

Ce mémoire plut beaucoup à Malouet; il se défiait seulement des moyens d'exécution. Ce qui eût été si facile en mai 1789, ce qui eût satisfait la France entière avant la désorganisation générale, pouvait-il réussir sur un sol bouleversé? Il exprima ces doutes dans la conférence du lendemain. Assurément, disait-il, c'était bien là ce qu'il fallait tenter; mais la démoralisation d'un grand peuple armé, l'indiscipline des troupes, l'influence de la plus vile canaille dans ces sociétés populaires qui pullulaient partout, la division de l'assemblée, l'entêtement des uns, la timidité d'un grand nombre, la corruption de plusieurs, tout cela lui inspirait de l'effroi. Dissoudre l'assemblée par la force, quel péril! Espérer que l'assemblée, avant d'avoir terminé son œuvre, consentirait à se dissoudre elle-même, quelle illusion! De quelque côté qu'on se tournât, on ne voyait que des obstacles. « Eh! répondit Mirabeau, il n'est plus temps de calculer les difficultés. Si vous en trouvez à ce que je pro-

pose, faites mieux, mais faites vite, car nous ne pouvons vivre longtemps. En attendant, nous périrons de consomption ou de mort violente. Plus vous insistez sur le mal qui existe, plus la réparation est urgente. M'en contestez-vous les moyens? Nommez celui qui, avec la même volonté que moi, est dans une meilleure position pour agir. Toute la partie saine du peuple, et même une portion de la canaille, est à moi. Qu'on me soupçonne, qu'on m'accuse d'être vendu à la cour, peu m'importe! Personne ne croira que je lui ai vendu la liberté de mon pays, que je lui prépare des fers. Je leur dirai, oui, je leur dirai : Vous m'avez vu dans vos rangs, luttant contre la tyrannie, et c'est elle que je combats encore; mais l'autorité légale, la monarchie constitutionnelle, l'autorité tutélaire du monarque, je me suis toujours réservé le droit et l'obligation de les défendre. » Il ajouta : « Prenez bien garde que je suis le seul dans cette horde patriotique qui puisse parler ainsi sans faire volte-face. Je n'ai jamais adopté leur roman, ni leur métaphysique, ni leurs crimes. »

Pendant cette conférence, qui dura une partie de la nuit, Mirabeau souffrait déjà du mal dont il est mort. Malouet nous le montre dévoré par la fièvre, la flamme et le sang dans les yeux, horrible à voir, mais plus énergique, plus éloquent, plus inspiré que jamais. Sa voix tonne comme à la tribune. Son argumentation est si forte, sa foi si brûlante, que Malouet ne peut y résister. Malouet n'a plus de doutes, plus de préventions; le sage accepte l'alliance du *monstre*. Il l'accepte avec enthousiasme, louant ses projets, approuvant ses moyens, exaltant son courage. Il ajoute seulement avec sa franchise habituelle, qui ne convenait guère en ce moment : « Vous réparerez mieux que personne le mal que vous avez fait. » Mirabeau sent l'aiguillon, il bondit, et la colère lui inspire ce cri superbe, où la justification se tourne en invective : « Non, je n'ai pas fait le mal volontairement; j'ai subi le joug des circonstances où je me suis trouvé malgré moi. Le grand mal qui a été fait est l'œuvre de tous, sauf les crimes, qui appartiennent à quelques-uns. Vous, modérés, qui ne l'avez pas été assez pour m'apprécier; vous, ministres, qui n'avez pas fait un pas qui ne soit une faute, et vous, sotte assemblée, qui ne savez ce que vous dites ni ce que vous faites, voilà les auteurs du mal. Si vous voulez savoir ensuite ceux auxquels j'impute le plus de sottises, de fausses vues et de mauvaises actions, ce sont MM.... (1). » Il était deux heures du matin. Cette conversation mémorable se serait prolongée jusqu'au jour, si le grand orateur, épuisé de fatigue, n'eût senti sa voix lui échapper.

(1) Il est évident que Malouet, en ne citant pas les noms, a voulu ménager les exaltés de la droite. Il écrivait ses mémoires au commencement de la restauration, à une époque où certains énergumènes disaient comme en 89 ce que leurs successeurs répètent aujourd'hui : Point de transaction, tout ou rien!

Quelques semaines plus tard, Mirabeau expirait (2 avril 1791). Avec lui s'écroulaient tous les plans qui auraient encore pu sauver la monarchie. C'est alors que Malouet, obstiné jusqu'au bout à la défense de sa cause, conçut le projet de demander secours à l'abbé Raynal. Mirabeau était le seul homme de l'assemblée qui fût en mesure de faire hésiter ses collègues au moment du vote définitif de la constitution; lui mort, il n'y avait plus qu'à invoquer en dehors de l'assemblée le patriarche de la philosophie. Puisque les constituans s'étaient surtout inspirés des doctrines du *Contrat social*, peut-être un avertissement donné par un continuateur de Jean-Jacques était-il de nature à frapper les esprits sincères. Ce fut l'avis de Malouet. Il se souvenait des confidences que l'abbé Raynal lui avait faites à l'intendance de Toulon; n'était-ce pas un devoir pour l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes* de proclamer enfin devant la France entière ce qu'il avait confié à son ami? Raynal était tout prêt à remplir ce devoir; l'idée d'écrire à l'assemblée, de lui signaler les vices de la constitution, de confesser publiquement ses anciennes erreurs et de faire cette confession en vue du salut de l'état, lui paraissait un grand acte de patriotisme. Il déclarait toutefois qu'il n'écrirait cette lettre qu'à Paris; s'il l'écrivait de Marseille, il serait infailliblement la victime des jacobins, plus féroces dans le midi que partout ailleurs. Il y avait là un obstacle. Raynal, en 1781, après la publication de son livre, avait été décrété de prise de corps par le parlement de Paris, il ne pouvait donc rentrer dans le ressort du parlement sans une décision de la puissance souveraine. Malouet fit une motion à ce sujet; il pria l'assemblée de demander au roi, par l'organe de son président, l'annulation du décret rendu contre le philosophe. On devine l'étonnement de la gauche et de la droite : Malouet protecteur de Raynal! Malouet invoquant en faveur de Raynal la liberté des opinions politiques et religieuses consacrée par la constitution! Malouet développa sa proposition avec une grande habileté, s'appliquant à ne pas trop déplaire aux royalistes et à ne pas trop plaire aux jacobins. La motion fut votée à la presque unanimité, « succès qui m'arriva rarement, » dit Malouet. Le succès fut même plus grand qu'il ne l'aurait voulu; l'assemblée, qui avait commis de bien autres usurpations de pouvoir en des matières plus graves, ne tint nul compte des convenances hiérarchiques recommandées par l'orateur; elle cassa elle-même l'arrêt du parlement et ne renvoya l'affaire au roi que pour assurer l'exécution de son vote.

Voilà donc l'abbé Raynal à Paris, préparant son adresse à l'assemblée en compagnie de Malouet et de M. de Clermont-Tonnerre, les seuls députés qui fussent dans le secret. L'adresse est rédigée, signée, imprimée; Malouet et l'abbé vont présenter le manuscrit au

président et le prient de vouloir bien en proposer la lecture en séance publique. Le président était Bureaux de Puzy, esprit honnête, aimable, « qui pensait comme nous, dit Malouet, mais qui n'osait pas toujours être de son opinion. » Il lit l'adresse et devine aussitôt qu'il y aura des tempêtes. L'adresse est une critique hardie de tous les actes de l'assemblée; c'est à peine si ses deux collaborateurs, M. de Clermont-Tonnerre et Malouet, ont pu lui faire admettre quelques phrases d'exorde marquant sa déférence pour l'assemblée. Il a trouvé ce ton-là trop suppliant; dès la première page le censeur apparaît. Il juge de haut, il parle en maître. C'est une leçon de politique pratique adressée à des rêveurs qui perdent l'état. L'assemblée pourra-t-elle supporter ce langage? N'importe; la lettre est pleine d'idées justes, de conseils salutaires, Bureaux de Puzy s'engage à en proposer la lecture.

La séance vient de commencer, c'est le 30 mai 1791. Bureaux de Puzy est au fauteuil. Dès qu'il annonce une lettre de l'abbé Raynal, une immense acclamation salue le nom du philosophe. Quand le bruit s'est un peu apaisé, le président essaie d'ajouter quelques mots, il veut dire, il dit en effet : l'assemblée sera peut-être étonnée des censures que l'auteur a mêlées à ses hommages. On ne l'écoute pas, on couvre ses paroles, on semble croire qu'il veut modérer l'enthousiasme de la gauche; alors ce devient une frénésie. Lisez! lisez vite! Cris forcenés, gestes impérieux, rien n'y manque, pas même le piétinement usité, dit Malouet, dans les grandes occasions. Enfin l'écrit de l'abbé Raynal est remis au secrétaire, qui monte à la tribune. Un silence profond s'établit. Les premiers mots, les complimens de l'exorde, ceux qui ont été insérés par M. de Clermont-Tonnerre et dont l'abbé ne voulait point, ravissent la majorité de l'assemblée. Quel honneur pour les constituans de recevoir ce solennel hommage du patriarche de la démocratie! on ne doute pas en effet que l'hommage ne continue jusqu'au bout; mais voici des restrictions, des regrets, des blâmes; qu'est-ce à dire? L'étonnement se peint sur bien des visages. On se regarde, on s'indigne, des murmures se font entendre. Cependant on est persuadé que, si le philosophe a cru devoir faire ces concessions au parti monarchique, c'est pour insister avec plus de force sur les grandes œuvres de la constituante. Nullement; il n'est question que de ses fautes. Elle a cru régénérer la France, elle va la perdre. Son œuvre ne durera pas, l'édifice sans fondement croulera au premier vent d'orage... Oh! alors, il n'y a plus d'illusion possible; c'est à la droite d'applaudir, à la gauche de s'indigner. Aux bravos des uns répondent les ricanemens des autres. Le patriarche n'est qu'un radoteur. Enfin on n'y tient plus. Vingt députés se lèvent et réclament la parole. Rœ-

derer demande que le président soit rappelé à l'ordre par l'assemblée. La confusion est au comble.

Il faut bien reconnaître ici que Malouet s'était fait une étrange illusion en comptant sur l'autorité philosophique de Raynal. Vainement affirme-t-il que cette adresse eut un éclat prodigieux dans tout le royaume, il est obligé d'avouer qu'elle resta sans effet. L'abbé Raynal et Malouet ne firent que procurer un succès à Robespierre. « C'est la première fois, dit-il, que je le vis adroit et même éloquent. » Avec une modération perfide, Robespierre reconduisit pour ainsi dire hors de l'assemblée « le vieillard respectable que des malheureux, abusant de sa faiblesse, étaient allés chercher au bord de la tombe pour lui faire abjurer ses doctrines. » Il eut beau délayer ses paroles dans son galimatias accoutumé (je cite encore Malouet), l'impression était produite, et l'assemblée s'empressa de passer à l'ordre du jour. Malouet signale à ce propos ce qu'il y a de machinal dans les mouvemens d'une assemblée tumultueuse. Des impressions subites, frivoles, désordonnées, comme la vanité d'une femme ou la colère d'un étourdi, s'emparent tout à coup de ces grands corps et n'y laissent plus aucune place pour la raison. Malouet ajoute cette remarque bien digne d'être notée : « il n'y avait pas trente députés parmi nous qui pensassent autrement que l'abbé Raynal, chacun d'eux, tête à tête avec lui, aurait trouvé ses censures et ses conseils raisonnables; mais, en présence les uns des autres, l'honneur de la révolution, la perspective de ses avantages, étaient un point de dogme auquel il fallait croire. » Réflexions très sages à coup sûr, il fallait seulement s'en aviser plus tôt et ne pas tenter une aventure qui devait profiter à l'ennemi. L'extrême droite elle-même ne vit là qu'une occasion de s'amuser aux dépens de Malouet et de son *patriarche*. Malouet n'a que ce qu'il mérite, disaient les intraitables; mettre en avant l'abbé Raynal, c'était vouloir donner un coup d'épée dans l'eau; que peut-il sortir de bon d'une tête philosophique?

Malgré toutes les objections, y compris les nôtres, Malouet avait eu du moins le mérite de faire soupçonner à plus d'un esprit sérieux que le mouvement démocratique de la révolution était condamné par la philosophie du XVIIIe siècle. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas une chose touchante de voir ce sage poursuivre obstinément sa tâche sans jamais se décourager? Tout espoir est perdu, il agit comme s'il espérait encore. Il y a un dernier mot à dire, soyez sûr qu'il le dira. Voici l'heure où le roi doit accepter la constitution; plutôt que de prêter ce serment, il cherche à fuir, il est pris à Varennes, ramené à Paris, enfermé dans son palais. Enfermé? Oui, l'assemblée est saisie d'un projet de décret qui mettra le roi et la famille royale

sous la surveillance du commandant de la garde nationale. A ces mots, Malouet se lève, et sans même demander la parole, comme si une force intérieure le poussait, il combat le projet de loi. On l'écoute dans un profond silence, et quand il s'écrie : « Votre intention n'est pas de constituer le roi prisonnier, » toutes les voix de la majorité lui répondent : « Non, non, nous ne le voulons pas. » Il avait obtenu de cette assemblée entraînée par tant de courans contraires un dernier élan de sympathie, un dernier témoignage de respect pour l'institution royale. C'est peu de jours après cette séance que la reine montrant Malouet au petit dauphin lui recommandait de ne jamais oublier son nom. Ces paroles assurément font beaucoup d'honneur à Malouet, j'estime qu'elles en font plus encore à Marie-Antoinette. Si la reine, aux heures frivoles de sa vie, a méconnu Turgot, plus tard, aux heures tragiques, elle l'a reconnu et honoré dans Malouet.

Que de scènes curieuses et neuves nous pourrions emprunter à ces *Mémoires!* Les rapports de Malouet avec Barnave, son entrevue avec Chapelier avant les débats du mois d'août 1791 sur la révision de l'acte constitutionnel, l'engagement pris par celui-ci d'abandonner certains points qui seraient attaqués par Malouet, sauf à dissimuler cette manœuvre aux yeux de la gauche en accablant Malouet de reproches et de sarcasmes sur tous les autres points, la crainte qui saisit Chapelier au moment décisif, ce sont là autant de révélations qui nous font pénétrer d'une manière intime dans la vie parlementaire de la constituante. Enfin l'heure est venue pour le roi d'accepter la constitution ou de la rejeter. Dans un cas si grave, il consulte des députés de tous les partis, les jacobins exceptés. L'abbé Maury et Cazalès conseillent le rejet, par des raisons excellentes peut-être en théorie, mais très mauvaises politiquement, puisqu'elles ne tiennent compte ni de l'état de la France, ni de la situation du roi. Les chefs du parti constitutionnel, Lafayette, Lameth, Barnave, Duport, Thouret, après une longue conférence chez le garde des sceaux, opinent pour l'acceptation pure et simple. Malouet propose d'accepter en réservant l'avenir, c'est-à-dire en faisant appel à la future assemblée législative pour la réforme de ce qui serait reconnu impraticable et funeste; on sait quelle fut la décision de Louis XVI, il suivit le parti constitutionnel.

Après tant d'inutiles efforts, comment l'esprit le plus persévérant échapperait-il aux défaillances? Malouet nous fait ici sa confession en toute sincérité. « Il ne nous restait plus, dit-il, qu'une grande faute à faire, et nous n'y manquâmes pas. C'est la seule à laquelle j'ai coopéré aussi étourdiment qu'aucun autre de mes collègues. » Quelle est donc cette faute? Évidemment, si la constitution, malgré ses vices, pouvait prévenir la ruine totale de la monarchie, c'était

à la condition d'être interprétée et appliquée par ceux qui l'avaient faite. Bien des esprits sincères étaient déjà revenus de leurs erreurs; ils eussent profité de l'expérience et corrigé leur œuvre avec une autorité qui n'appartenait qu'à eux. Seuls, les jacobins et les aristocrates forcenés (je répète l'expression de Malouet) étaient intéressés à ce que les constituans ne fissent point partie de la nouvelle assemblée. Robespierre en avait fait la motion expresse; quand le décret fut mis aux voix, M. d'André, qui présidait, fut tout surpris de voir que la droite se levait avec la gauche pour le faire passer sans discussion. Les jacobins savaient que la constitution, privée de ses défenseurs naturels, ne tarderait point à détruire la royauté; les aristocrates espéraient que le renversement de toutes choses ramènerait forcément l'ancien régime. C'était déjà la doctrine perverse que les fanatiques de nos jours ont exprimée en ces termes : traverser la Mer-Rouge pour atteindre la terre promise. Comment des esprits sensés ont-ils pu être dupes d'une telle manœuvre? « Je l'ai été comme les autres, » dit loyalement Malouet, et la seule excuse qu'il invoque, c'est la lassitude et le dégoût. Ses forces morales l'abandonnèrent un instant, sa raison et sa volonté fléchirent; il était impatient de fuir l'odieuse mêlée, de ne plus être ni acteur, ni témoin : défaillance bien pardonnable chez le vaillant lutteur, et qui ne fut pas de longue durée; à peine le décret voté, Malouet sentit l'énormité de la faute commise, et comprit que la royauté était perdue.

III.

Il est impossible de lire ces *Mémoires* sans que la pensée soit constamment ramenée aux choses présentes. Nous n'avons pas besoin d'aller jusqu'au boût du récit, de considérer le rôle de Malouet auprès de Louis XVI tant que dura l'assemblée législative, d'assister avec lui à la journée du 10 août, de le suivre en exil, de le reconduire en France, de le voir, sous le consulat et l'empire, rendu à ses travaux administratifs et contribuant à la gloire du pays. On peut s'en tenir à ce qui concerne l'assemblée constituante; il n'est pas un jour de cette grande période, pas une page de ces confidences qui ne nous fournisse des rapprochemens inattendus.

La première indication que j'y trouve, c'est la conviction si profonde chez Malouet que toute idée de retour à l'ancien régime est une folie, une criminelle folie. Sur ce point, il ne craint pas de se répéter; on voit que c'est là pour lui à toute heure une préoccupation irritante. Il n'hésite pas non plus à exprimer sans ménagement cette patriotique impatience. Cet homme si grave, si mesuré, si respectueux des sentimens d'autrui, quand il songe à l'entêtement des absolutistes, quand il les montre prêts à tout détruire

pour tirer de l'excès du mal ce qu'ils appellent le rétablissement de l'ordre, il ne recule pas devant l'expression des vérités cruelles. C'est aux membres de l'extrême droite qu'il applique cette sentence : « lorsque les passions ne développent pas l'esprit, elles le rendent stupide. »

Si on relit la *Lettre aux émigrans* que Malouet publia au mois de décembre 1791 et dont Louis XVI le remercia comme d'un service personnel, on est frappé de voir que ses plus vives paroles n'ont rien perdu de leur à-propos. Il y a encore des émigrans, il y a encore des sectaires qui aiment mieux sacrifier la France que d'aviser à ce qui est possible, des fanatiques aveugles auxquels Malouet pourrait dire comme en 1791 : « Je vous invite à écouter d'autres conseils que ceux du ressentiment, à juger froidement votre position, celle de la France, celle de l'Europe. » Ceux dont la politique sénile voudrait remettre en cause la révolution de 89 feront bien de relire ce que Malouet disait à leurs pères. Lui qui a travaillé mieux que personne à régler la révolution, il a le droit d'être entendu quand il parle des choses possibles et des choses impossibles. Il est toujours possible de prévenir une révolution, si l'on est vigilant et ferme, si l'on prend l'initiative des réformes nécessaires, si l'on réprime les abus et les iniquités, si le gouvernement, fidèle à son principe, est et demeure le rempart des libertés publiques. A-t-on manqué à ce devoir et laissé la révolution éclater, il est encore possible de la régler, de la contenir, de la conduire vers le but que poursuit la raison générale. Ce qui est impossible, c'est de rétablir, non pas un régime violemment et injustement renversé, mais un régime qui portait en lui-même des germes de mort et qui a succombé à son heure. Le jour où a commencé la révolution, Malouet le dit expressément, il y avait trente ans qu'elle était inévitable, il y avait trente ans que la mort avait décomposé les organes nécessaires à la vie d'un état. « La vieille monarchie n'était plus qu'une statue aux pieds d'argile. Des enfans vains, étourdis et méchans sont venus lancer des pierres sur le colosse; le colosse s'est écroulé. » Et lui, le sage et obstiné défenseur du trône, mais du trône replacé sur le terrain du droit, il ajoute : « Qu'allez-vous faire maintenant? Croyez-vous que ce soit par les armes et par les argumens de vos pères que vous rétablirez la noblesse, l'autel et le trône? Vous voulez ramasser les pierres que vous ont jetées les enfans! Vous avez aujourd'hui des géans à combattre; cherchez d'autres armes! » Ces géans dont il parle, ce sont les faits, les droits acquis, les principes entrés dans les mœurs, les intérêts nés d'un nouvel ordre de choses. Pour se mesurer avec eux, c'est-à-dire pour les empêcher de se perdre dans l'anarchie et de perdre en même temps la France tout entière, il faut d'autres armes que des maximes abo-

lies et des prétentions caduques. A une nation affamée de justice, la justice seule peut parler un langage efficace. N'insultez donc pas aux événemens que vous n'avez pas su prévenir et que vous n'avez pas voulu diriger : « les violences dont vous êtes victimes ne sont pas la révolution; elle est indépendante des excès qui la signalent.»

Huit ans plus tard, au mois de juin 1799, après de bien autres violences, Malouet revient sur les mêmes idées dans sa *Lettre à l'auteur du Mercure britannique*. La toute-puissance de la terreur et « ses prodiges épouvantables » ne lui font pas croire que la nation soit assez écrasée pour admettre par lassitude le gouvernement de l'ancien régime. Vainement les incorrigibles, enfermés dans leurs prétentions altières, comptent de loin les chances de succès que doit leur fournir l'accroissement de la ruine publique, Malouet voit s'élargir de jour en jour l'abîme qui les sépare de la nation. Il la peint, cette nation, telle que l'ont faite ces huit années de despotisme révolutionnaire, il la peint avec ses vertus et ses vices, ses grandeurs et ses infamies : ici une valeur soutenue à côté de la plus ignoble servitude, là, auprès d'une génération vieillie dans la corruption, une jeunesse audacieuse et guerrière, un désordre universel dans les intérêts et les passions, un peuple étonné de tout ce qu'il a fait, de tout ce qu'il a souffert, l'amour du repos, l'esprit de faction, la bonté, la scélératesse, un spectacle étonnant, une énigme inexplicable, « et cette France-là, s'écrie-t-il, on croirait pouvoir la gouverner par les maximes, par les moyens et suivant les usages de l'ancienne cour! Il me semble que le gouvernement de la Chine lui serait plus facilement adapté... »

Ces avertissemens, nous le savons trop, ne seront pas entendus des hommes auxquels ils s'adressent aujourd'hui; on n'en tenait compte ni en 1791 ni en 1799, les écoutera-t-on en 1874? Heureusement les *Mémoires* de Malouet nous donnent d'autres conseils qui s'adressent à des esprits moins obstinément fermés aux leçons de l'expérience. Malouet, le plus modéré des hommes, est à coup sûr un excellent maître de modération. En le voyant agir, comme en recueillant ses aveux, on apprend que la modération, loin d'exclure la fermeté, a besoin de s'appuyer toujours sur la vigueur du caractère. On apprend aussi que cette vigueur ne doit jamais altérer ni la sérénité de l'esprit ni l'urbanité du langage. Ce sage, si libéral, si respectueux des convictions d'autrui et qui ne demandait qu'à les discuter, il s'accuse d'avoir été parfois trop exclusif, d'avoir trop souvent dit *non* à ses adversaires politiques, surtout de l'avoir dit trop sèchement. La défaveur de l'assemblée s'attachait d'avance à presque toutes ses motions; il s'accuse d'y avoir aidé par sa maladresse. Écoutez-le faire sa confession. « Je n'ai point de raideur de caractère, mais mon premier mouvement est toujours aperçu, et,

s'il est d'improbation, il s'y joint malgré moi je ne sais quoi de repoussant; je dis *non* trop sèchement. On a vu que dès le début je m'étais éloigné même de M. Mounier et de son respectable ami l'archevêque de Vienne, parce que je ne les trouvais pas dans ma mesure; on verra par là combien de fautes du même genre j'ai à me reprocher. » O candeur! ô délicatesse! que dirait-il, le noble lutteur si prompt à s'accuser, que dirait-il de nos polémiques présentes? Il répéterait avec tristesse ces maximes qui reviennent tant de fois sous sa plume, et qui, malgré leur simplicité, n'ont jamais l'air d'un lieu-commun, tant on y sent la forte saveur de l'expérience : soyez toujours ferme sur les principes, mais ne blessez personne, n'irritez personne, ne repoussez le secours de personne.

Quand c'est la société même, et non plus telle ou telle forme de gouvernement, qui est en cause, quand il s'agit de vie ou de mort pour la propriété, pour la liberté, pour la justice, pour la philosophie, pour la religion, pour le droit d'être homme et de vivre selon sa conscience, il semble que les questions soient nécessairement simplifiées; *to be or not to be.* D'un côté les ouvriers de la vie, de l'autre les ouvriers de la mort; ici les conservateurs, en face les destructeurs; rien de plus simple, la lutte ne permet pas d'équivoque, et chacun doit reconnaître son drapeau. Eh bien! non; le drapeau de l'ordre social n'a pas encore rallié ceux qui ont intérêt à le défendre. Il y a des drapeaux de partis, de familles; c'est à ceux-là qu'on s'attache, et on oublie le drapeau de la France! Comment expliquer de telles divisions en face de si grands périls? Elles tiennent souvent aux motifs les plus misérables. On ne veut pas suivre telle ou telle voie, même avec l'espérance du succès, parce qu'on doit y rencontrer un adversaire de la veille. Voici une mesure qui serait utile au pays; oui, sans doute, mais nous nous garderons bien de la voter, elle est soutenue par des hommes qui nous ont combattus avant-hier. Malouet a vu de près les mêmes fautes en des circonstances mémorables. Quelques semaines avant le 10 août 1792, Lafayette, prévoyant les catastrophes prochaines, fait proposer au roi de venir se mettre à la tête de l'armée. Il est sûr de ses troupes comme Luckner, son collègue, est sûr des siennes. Que le roi se rende au milieu d'elles, aussitôt tous ceux qu'épouvante la violence des jacobins, tous ceux qui veulent la monarchie sans la séparer des réformes de 1789, c'est-à-dire la majorité du pays, reprendront confiance et cesseront de s'abandonner à tous les hasards. C'est l'avis de Malouet, c'est l'avis de M. de Montmorin, qui se chargent de recommander au roi le plan du général et de l'introduire lui-même auprès de la reine. La reine le reçoit avec froideur, avec aigreur, lui marquant de la façon la plus amère qu'elle n'attache aucun prix à ses idées et n'accorde aucune créance à ses protestations de dé-

voûment. Témoin de ces fautes de conduite, Malouet en tire une leçon que ses *Mémoires* reproduisent en ces termes : « Dans une querelle de société, il est encore utile et juste de compenser les mauvais procédés par les bons, et de faire céder les ressentimens les mieux fondés à des intérêts majeurs; mais en politique, quand il s'agit du salut de l'état, du monarque et de sa famille, il n'y a pas d'injures et de griefs qui ne doivent s'effacer par des services importans, par des considérations graves. Peut-il être question du passé, quand on a à supporter le poids du présent et l'inquiétude de l'avenir? » Réflexions bien simples, vérités aussi vieilles que le genre humain, mais qu'il faut rappeler à chaque génération et qui s'appliquent surtout à bien des mesquineries de la vie parlementaire.

Ce ne sont là que des conseils généraux de politique et de morale. Condamnation absolue de l'ancien régime et de ses iniquités, horreur du jacobinisme et de ses forfaits, fermeté inflexible dans la défense des grands principes sociaux, ménagemens à l'égard des hommes, sacrifice de ses passions, de ses ressentimens, de ses répugnances même, sacrifice de tout ce qui est personnel, soit aux individus, soit aux partis, et poursuite constante de ce qui peut sauver la cause commune, voilà ce que nous enseignent ou du moins ce que nous rappellent les *Mémoires* de Malouet. Les circonstances présentes réclament des indications plus précises. Assurément, soit que Malouet joue un rôle actif dans le drame de la révolution, soit qu'après la constituante il se trouve réduit à n'être plus qu'un spectateur, il souffre aussi cruellement que personne des calamités de son pays. Au mois de mars 1797, le fils de Mallet Du Pan, qui le voyait beaucoup dans son exil, écrivait de Londres à son père : « M. Malouet est profondément affecté et conserve peu d'espérance; je ne connais aucun homme qui sente aussi vivement les maux de la France; il en est accablé. » Remarquez pourtant qu'à cette date Malouet éprouve du moins la consolation de ne trembler que pour l'état et non pour l'existence même de la France. Les autres gouvernemens sont faibles et incertains; les coalitions ennemies sont vaincues; au milieu de nos convulsions intérieures, Malouet est trop perspicace et trop sincère pour ne pas voir fermenter une séve généreuse. Ce n'est pas là un pays qu'on puisse rayer de la carte. Il l'appelle quelque part une nation, criminelle sans doute, mais triomphante et qui dicte des lois à l'Europe (1). C'était en 1797, au moment où l'armée d'Italie et son jeune général, dans une campagne héroïque, préparaient déjà le traité de Campo-Formio. Si la correspondance de Malouet n'indique pas qu'il ait ressenti aussi

(1) Dans une lettre du 4 mai 1797 adressée de Londres à Mallet Du Pan. Cette lettre fait partie de la correspondance qui enrichit la seconde édition des *Mémoires* de Malouet.

vivement que tant d'autres ces premiers éblouissemens de la gloire, il est certain que ses préoccupations politiques n'étaient point aggravées par les menaces du péril extérieur. On n'avait pas à redouter le démembrement de la patrie; la France était en mesure de tenir tête à ses ennemis les plus acharnés. La Prusse en 1795 avait demandé et obtenu la paix, l'Angleterre voyait l'opinion se déclarer de plus en plus pour la cessation des hostilités, l'Autriche allait se soumettre aux conditions du vainqueur d'Arcole et de Rivoli. Comparez notre situation actuelle à celle qui causait les alarmes de Malouet! Ses conseils étaient pressans, ses avertissemens impérieux; n'ont-ils pas bien autrement de force à l'heure décisive où nous sommes? Si nous persistons à rester désunis, ce n'est pas seulement l'état qui subira une crise comme il en a traversé plus d'une. Nos ennemis sont là, vigilans et prêts à tout. Dans cette tourmente suprême, la France peut disparaître.

Non, il y a encore trop de séve, trop de ressources, trop de patriotisme dans cette généreuse nation pour qu'elle soit effacée du livre de la vie; la Providence ne permettra pas qu'elle périsse. Aidons-nous, le ciel nous aidera. Que faut-il donc pour prévenir la crise meurtrière? Renoncer à nos intérêts de partis, à nos rivalités de coteries, et ne nous occuper que de la France. Et qu'est-ce que s'occuper de la France au milieu de tant de périls? Avant tout, c'est consolider l'ordre, garantir la sécurité publique, favoriser le travail, assurer au pays le temps de se refaire. Les événemens ont confié cette tâche à un vaillant et loyal soldat; ne lui marchandons pas les appuis dont il a besoin. Son gouvernement, aussi bien que le pays, réclame des institutions nécessaires. Il est temps de sortir du système qui met tout le pouvoir législatif dans une seule assemblée. La souveraineté d'une assemblée unique n'est qu'un régime d'exception; justifié par des circonstances extraordinaires, ce régime, s'il se prolonge outre mesure, peut devenir un exemple funeste. Ce n'est pas assez pour l'assemblée de 1871 de s'être dessaisie d'une grande part de la souveraineté en donnant au maréchal président sept années d'un pouvoir placé au-dessus de tous les votes; les mêmes raisons de conservation sociale exigent que la puissance législative ne soit pas tout entière dans une seule chambre. Deux chambres, et avec cela une loi électorale vraiment juste, vraiment sincère, qui assure une plus grande place aux intérêts et restreigne celle des passions, voilà l'affaire urgente entre toutes. C'est le seul moyen de prévenir les conflits entre le président et l'assemblée surtout; c'est le seul moyen d'empêcher le retour d'une convention. Ainsi mise à l'abri des surprises violentes, la noble blessée, pendant les six années que lui garantit la loi, aura le temps de guérir ses plaies et de relever sa fortune.

Et ensuite qu'adviendra-t-il? C'est la question inévitable. Assurément il vaudrait mieux qu'une telle question n'obsédât point notre esprit; il faut pourtant s'accoutumer en politique à s'occuper surtout des choses présentes. A chaque jour suffit sa peine. Le vieil Horace de Corneille dit admirablement :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

Sans renoncer à l'action pour le terme désigné, on peut laisser quelque chose au temps, à la réflexion, ces auxiliaires de la Providence. C'est beaucoup pour un grand peuple que de remplir exactement sa tâche quotidienne. L'avenir, a-t-on dit, appartiendra au parti le plus sage; vienne enfin cette belle émulation, la France entière en profitera, car il en sortira nécessairement des élémens de concorde. Et si l'union est décidément impossible, n'y aura-t-il pas un arbitre suprême entre les prétendans? Les pouvoirs institués par la loi prochaine sauront aviser aux moyens de consulter la France. On peut s'y prendre de telle ou telle façon; quel que soit le procédé, il y aura une issue. Malouet, si dévoué à la monarchie légitime libéralement transformée, était parfaitement décidé dans l'intérêt public à reconnaître tout moyen de salut. C'est le dernier conseil que je lui emprunte. En 1797, un jour que son ami Mallet Du Pan, pris d'un accès de désespoir, ne voyait plus de refuge que dans l'ancien régime, Malouet lui écrivait : « Qu'entendez-vous par la fidélité que nous devons au roi légitime? Certes, s'il pouvait donner asile et subsistance à tous les royalistes, et qu'il ne fallût, pour obtenir une concession dans son territoire, que lui donner de bons conseils, je me ferais inscrire; mais comme il ne peut rien pour moi, ni moi pour lui, tout anti-républicain que je suis, je subirais comme le pape et l'empereur le joug de la nécessité, si je trouvais au sein de la république protection et sûreté. » Ce langage est le bon sens même; il y manque seulement quelque chose pour qu'il soit tout à fait applicable à la France de nos jours. Malouet, j'en suis sûr, compléterait aujourd'hui ses paroles et ajouterait sans hésiter : le pays acceptera tout gouvernement assez fort pour maintenir l'ordre et assez libéral pour justifier sa force. Une chose certaine dès à présent, c'est qu'il n'appartiendra ni à l'ancien régime ni au radicalisme. En dehors de ces deux termes, il y a place pour des institutions tutélaires sous des formes très diverses. La France a souvent étonné le monde par l'imprévu des solutions; on peut bien, sans vaine superstition patriotique, compter encore sur son génie et répéter avec le poète : *fata viam invenient.*

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UN NOUVEAU

SYSTÈME DE PHILOSOPHIE

ALLEMANDE

Philosophie des Unbewussten (*Philosophie de l'Inconscient*), par Édouard von Hartmann. 5e édition; Berlin 1873.

L'Allemagne, dans le cours de ce siècle, réservait au monde bien des surprises et à ses amis du dehors des déceptions douloureuses. Que d'illusions à son sujet brutalement démenties par les faits! Se rappelle-t-on le temps où l'on aimait à se la figurer comme une nation d'idéalistes? Ses poètes, ses penseurs, ses théoriciens politiques nous attiraient par le charme subtil de leurs conceptions nuageuses, mais élevées, par quelque chose d'aérien, d'estompé, qui contrastait avec les productions d'un genre peut-être plus palpable, mais aussi plus terre à terre du génie anglais ou français. La science allemande, l'érudition allemande, nous paraissaient non-seulement les premières par le complet, le sérieux, la sûreté consciencieuse des recherches, elles respiraient de plus une si parfaite probité d'intention, un désintéressement si absolu, que le savant et l'érudit allemands étaient devenus pour nous les types du genre. Nous en étions réduits à envier, sans parvenir à nous l'assimiler, cette quiétude intellectuelle qui leur permettait de s'enfermer dans un compartiment scientifique, de tirer les verrous et d'y travailler toute leur vie sans se soucier du reste du monde. Quant à la philosophie

allemande de notre siècle, nous savions que ses grands jours étaient déjà passés, que désormais les ombres imposantes de Fichte, de Schelling, de Hegel, habitaient les cimes désertes de la Walhalla germanique, et que des tendances très opposées à leur ardeur spéculative avaient envahi tout le terrain naguère soumis à leur domination; mais que de traces de leur passage ils laissaient derrière eux! Comme le sillon hégélien surtout était encore marqué chez ceux-là mêmes qui avaient arboré le drapeau de la révolte, et dans quel autre pays aurait-on rencontré des athées aussi dévots et des matérialistes aussi mystiques! C'est ainsi que, jusqu'à ces derniers temps, trompés par ces efflorescences de la surface allemande, connaissant mal ou ne prenant guère au sérieux les réalités du sous-sol, nous tenions l'Allemagne du myosotis, de la métaphysique et des légendes pour l'Allemagne réelle, et il a fallu les amères expériences dont nous sortons à peine pour nous habituer à l'idée que le trait caractéristique de l'Allemand est précisément de joindre l'idéalisme théorique le plus quintessencié au positivisme pratique le plus calculateur, la sentimentalité rêveuse à la sécheresse, et l'amour de l'humanité à la haine cordiale du voisin. Bien innocent celui qui viendrait maintenant nous vanter la simplicité et la générosité allemandes!

Je suis loin de contester que tout n'a pas été faux dans nos illusions, et que l'Allemagne elle-même, sans s'en rendre compte, a changé sous l'influence de cet esprit prussien, qui n'est allemand qu'en partie, et qui a su très habilement tourner à son profit la grande passion de l'unité nationale. Ou plutôt il me semble évident que, si nous idéalisions trop l'Allemagne d'il y a trente ans, celle-ci démentait moins que l'Allemagne contemporaine les jugemens que nous portions sur son génie et son caractère. Il y aurait un intéressant travail d'ensemble à faire sur les phénomènes d'ordres divers qui attestent les changemens accomplis depuis lors, sous l'action de causes multiples. Aujourd'hui nous nous bornerons à signaler celui qui s'est révélé dans les dispositions philosophiques de l'Allemagne. Il ne s'agit déjà plus de la guerre déclarée à l'hégélianisme pur comme à toute métaphysique par les sciences expérimentales. L'Allemagne est restée au fond sympathique aux travaux de la pensée philosophique; mais, tandis que les grands systèmes de la première moitié du siècle se résolvaient le plus souvent dans un optimisme serein, complaisant même pour l'erreur et le mal, au point que, d'après Hegel, il suffisait qu'une chose existât pour être relativement légitime, on dirait que, par un étrange retour d'idées, la seule philosophie désormais acceptée par l'opinion allemande est le pessimisme, d'après lequel il suffit au contraire qu'une chose

existe pour qu'elle soit mauvaise, son premier tort étant d'exister. On serait vraiment tenté de croire que l'esprit allemand est déjà dégoûté de la vie. N'exagérons rien. Il est clair qu'une pareille disposition ne sera jamais celle de la très grande majorité des Allemands. Toutefois on ne saurait nier le lien par lequel la philosophie dominante se rattache aux tendances générales du milieu où elle éclôt et se propage. C'est à ce titre que le système philosophique de M. Édouard von Hartmann a droit à un examen sérieux. On peut dire que sa doctrine est actuellement en possession d'une véritable popularité. Le gros livre d'environ 900 pages qui la contient sous le titre de *Philosophie de l'Inconscient*, et qui parut pour la première fois en 1869, est parvenu l'an dernier aux honneurs de la cinquième édition. Nous tâcherons d'exposer fidèlement ce nouveau système de philosophie, mais il faut en premier lieu rappeler les antécédens dont il dérive.

I.

M. von Hartmann est disciple et continuateur, du reste assez indépendant, de Schopenhauer, dont il partage, en les modifiant, les vues essentielles, et, parmi les admirateurs du vieux misanthrope de Francfort, il est sans contredit celui qui contribue le plus à venger la mémoire du maître des dédains dont celui-ci fut victime pendant presque toute sa vie.

Nul ne prévoyait en 1819, lorsque parut un volume intitulé *Die Welt als Wille und Vorstellung* (*le Monde comme volonté et idée*), qu'il y avait dans ce livre, accueilli par la plus parfaite indifférence, le germe d'une future école de philosophie. L'auteur, fils d'un négociant de Dantzig, n'avait guère que trente et un ans, et passait aux yeux du petit nombre de ses amis pour un philosophe amateur bien plutôt que pour un réformateur. Après quelques efforts impuissans pour briser la glace de l'insouciance publique, Schopenhauer se confina dans une retraite studieuse et chagrine, maugréant « contre les charlatans et les Calibans intellectuels, » c'est-à-dire contre les illustres titulaires des chaires officielles, et se bornant à développer son système sans y rien changer. Son esprit, naturellement caustique, aigri plus qu'il ne voulait l'avouer par l'obscurité à laquelle il se voyait condamné, limait les persiflages les plus acérés contre les maîtres du jour, et sa manière de traiter les questions les plus sérieuses s'en est toujours ressentie. Si l'on a dit, en s'autorisant de certaines formes dialectiques dont on abusait aisément, que la philosophie de Hegel était celle de la phrase, on pourrait dire de la philosophie de Schopenhauer qu'elle fut celle de la

boutade. Ce côté piquant de son œuvre philosophique contribua peut-être autant que l'extinction de la grande école hégélienne à détourner enfin sur ses écrits les regards du public, et il put jouir quelques années avant sa mort, qui survint en 1860, d'un commencement de célébrité. Il eut surtout des disciples fervens, engoués de sa personne et de ses idées, qui remplirent à son profit les fonctions d'un véritable apostolat, et réussirent à lui faire une réputation que nous inclinons à croire exagérée (1). Quoi qu'il en soit, Schopenhauer est pour le moment un grand homme en Allemagne.—Son livre de 1819 fut réédité en 1844 et en 1859 avec des prolongemens qui ne modifiaient sur aucun point essentiel les vues émises dans la première édition. Nous indiquerons rapidement les lignes principales de sa théorie du monde et de l'homme.

Comme toute l'école allemande de son temps, Schopenhauer se rattachait à Kant et à sa critique de l'entendement. Le monde extérieur, disait-il, n'existe pas pour nous en dehors des formes sous lesquelles il nous apparaît, et comme ces formes sont subjectives, projetées par notre intelligence, il en résulte que nous ne trouverons jamais autre chose dans les phénomènes extérieurs que le reflet de nous-mêmes. Il est donc absurde de chercher hors de nous la *chose en soi*, la réalité substantielle de l'être. Or en nous-mêmes ce n'est pas l'intelligence, faculté secondaire et dérivée, qui constitue le fond de l'être, c'est la volonté. Mais Schopenhauer n'entend pas comme nous par volonté la faculté de déterminer sciemment nos facultés actives sous l'influence de certains mobiles ou motifs. Pour lui, la volonté est essentiellement inconsciente, et ne devient ou ne paraît devenir consciente que dans certaines conditions d'existence. Au fond, la volonté, telle qu'il l'entend, n'est autre chose que la force qui tend à être, à se réaliser, à vivre, et c'est pourquoi nous devons reconnaître l'identité foncière de la volonté que nous constatons en nous-mêmes et des forces diverses qui agissent dans la nature. M. Frauenstaedt raconte qu'un soir, au moment où, en compagnie du maître, il saisissait un verre de vin pour le porter à ses lèvres, celui-ci lui prit brusquement le bras, et lui fit observer que si, au lieu d'une main dirigée par une volonté consciente, un choc mécanique et inconscient eût arrêté son bras,

(1) Parmi les partisans les plus zélés de Schopenhauer, nous pouvons citer M. Frauenstaedt, qui a publié en 1854 sous forme de *Lettres* une sorte de manuel initiateur, et M. Gwinner, qui a mesuré scrupuleusement le crâne et le cerveau de son maître. Qu'on juge de sa joie! il a découvert que Schopenhauer avait la plus forte tête connue, son cerveau dépassant en volume ceux de Kant, de Talleyrand, de Schiller et de Napoléon. Le moyen de résister aux séductions d'un système élaboré par une aussi grosse tête! — Il existe en français un bon exposé de ce système sous le titre de *Philosophie de Schopenhauer*, par M. Th. Ribot, Paris, Germer-Baillière, 1874.

l'effet eût été parfaitement le même. La volonté est donc au centre de notre être et de tous les êtres. La tendance de l'eau vers la cavité où elle se précipite, la persévérance de l'aimant à se tourner vers le nord, les affinités et les répulsions des corps, la force vitale qui gouverne les organismes, l'effort de la plante pour se procurer les conditions de son existence, le désir de l'animal qui cherche à se nourrir et à se propager, enfin les actes réfléchis de l'homme à ses divers degrés de développement, tout provient de cette volonté qui se crée des organes en rapport avec ses besoins, et s'objective ainsi de plus en plus à mesure qu'on s'élève dans la série des êtres. Aussi, en elle-même, est-elle indestructible, tout anéantissement n'est qu'une apparence. Les individus meurent, mais la volonté, qui ne les a voulus que parce qu'elle voulait l'espèce, continue d'agir et se sert d'eux à cette fin, soit en leur inspirant l'effroi de la mort, soit surtout en les poussant par d'irrésistibles penchans à se reproduire, et en les y déterminant malgré tout raisonnement de l'intérêt individuel. Il n'est donc pas étonnant que, dans le grand débat qui roule sur la question des causes finales, Schopenhauer se prononce catégoriquement en faveur de la finalité, dont, comme tous les observateurs, il trouve la preuve la plus claire dans l'organisme animal et végétal. Seulement, au lieu de l'attribuer comme la philosophie ordinaire à un pouvoir agissant du dehors et sciemment sur l'être organisé, il n'y voit jamais autre chose qu'une finalité intérieure, immanente, qui se confond avec l'existence même de cet être. La volonté de vivre produit l'organisme, et l'organisme rend la vie possible. Il n'y a donc rien que de très explicable dans ces instincts merveilleux qui ont l'air de prévoir l'avenir. Le futur et le présent se confondent pour la volonté universelle et éternelle dont chaque être individuel n'est qu'une manifestation temporaire et locale. A présent, il serait insensé de rechercher ce qu'est en elle-même cette volonté une et souveraine qui s'objective dans le monde. Nous ne pourrions la connaître qu'en la soumettant aux formes de l'intelligence, ce qui lui ôterait d'avance son caractère de « chose en soi » en la ramenant à la catégorie des choses moulées par notre cerveau. Au-delà de cette notion de volonté que nous trouvons en nous-mêmes comme le dernier mot de l'être, nous ne pouvons concevoir que l'x inconnue.

De cette théorie métaphysique découle une morale assez curieuse. La volonté, mue par son désir aveugle et inconscient de vivre, parvient enfin à la conscience d'elle-même dans le cerveau humain; mais aussi c'est précisément là qu'elle arrive à perdre toutes les illusions qui l'avaient soutenue ou plutôt égarée jusqu'alors. La volonté découvre dans l'homme que toute réalité est vaine,

que la vie est une douleur et qu'elle ferait bien mieux de s'anéantir; à ce prix seulement, elle pourrait en finir avec tout effort et avec la souffrance inséparable de tout effort. Le comble de la perfection, c'est la négation de la volonté de vivre : aussi le plus bas degré moral est-il représenté par l'égoïsme, qui n'est autre chose que l'affirmation passionnée de cette volonté. La vie morale ne commence que lorsqu'on rend hommage au principe d'après lequel le moi ne vaut rien. C'est seulement alors que l'on ne distingue plus entre les autres et soi-même, qu'on jouit de leurs joies et qu'on souffre de leurs douleurs. La sympathie est donc la base de toute moralité, elle est la source commune de la justice et de la charité, *neminem læde, omnes juva.* On n'y arrive, conformément au principe posé, qu'en détruisant en soi-même par l'ascétisme la volonté de vivre, ainsi que l'ont fait les saints de toutes les grandes religions. La guerre déclarée à l'amour sexuel et à toutes les jouissances d'ordre physique, l'indifférence pour les vaines injures des égoïstes, la disposition à soulager la misère d'autrui, le renoncement à toute activité productive pouvant enrichir la vie collective ou individuelle, telles sont les conditions de la haute moralité, et au nom de cette singulière appétence pour le non-vivre Schopenhauer met le bouddhisme, dont en fait il partage le point de vue essentiel, au-dessus de toutes les religions. Dans le christianisme, bien que reprochant à l'église catholique d'être superstitieuse et oppressive, il la préfère au protestantisme, parce que ses anachorètes et ses moines ont seuls compris la véritable sainteté. Inutile d'ajouter, je pense, qu'il n'en est pas plus catholique pour cela.

C'est surtout au chapitre de l'amour que Schopenhauer tient à se montrer dégagé de toute superstition. Pour lui, tous les genres d'amour, y compris le plus éthéré, sont autant d'illusions dont le but unique est la procréation d'un nouvel individu. La volonté en effet est encore loin d'en avoir fini avec son désir de vivre, et elle a plusieurs moyens de nous priver de notre raison pour nous forcer à procréer. Avec l'animal, elle peut se borner au penchant instinctif; mais à l'homme éclairé, capable de calcul et de prévoyance, et qui ne serait pas entraîné comme l'animal par la simple satisfaction d'un besoin physique, elle réserve des illusions plus décevantes. Voilà tout le mystère, et il faut voir avec quelle ardeur le vieux célibataire, qui eut aussi, paraît-il, sa bonne part d'illusions, dissèque toutes les formes, toutes les variétés imaginables de l'amour pour retrouver partout sa conclusion favorite et passablement cynique. Il n'aime pas les femmes, qui peut-être le lui ont bien rendu. « Ce sont, dit-il, de grands enfans... Elles sont faites pour entrer en relation avec nos faiblesses et nos folies, mais non pas avec notre rai-

son. Elles ont avec les hommes des sympathies d'épiderme, mais fort peu de sympathies d'esprit, d'âme et de caractère. » De toutes les chimères, la plus grande est donc celle dont se berce l'amant qui s'imagine trouver le bonheur infini dans son union avec celle qu'il adore et qui mettrait le feu au monde entier pour l'obtenir. De même la femme va passionnément au-devant des déceptions de tout genre et des tortures en se donnant à l'homme qu'elle aime. Tristesse et tourment, voilà l'inévitable conclusion de tout roman réel, et il y a une ironie grandiose dans cette ruse, toujours la même, toujours victorieuse, de la volonté, qui, pour parvenir à ses fins, réussit à faire croire à l'égoïsme individuel qu'il va plonger dans un océan de délices, tandis qu'en réalité il s'immole sottement à la perpétuation de l'espèce.

C'est du même point de vue pessimiste que Schopenhauer envisage la vie tout entière et les joies qui prétendent l'embellir. Il n'est pas possible de nier le bonheur sous toutes ses formes avec plus d'acharnement. Ce qui seul est réel et constant, c'est la douleur. Tout plaisir est négatif, une diminution ou une cessation temporaire de la douleur, mais jamais un état positif de bonheur. Toute vie est essentiellement souffrance, et comme la vie humaine représente le degré le plus intense de la volonté de vivre, il est naturel qu'elle soit aussi la plus riche en souffrances. Notre monde est nécessairement le plus mauvais des mondes possibles. Ce n'est pas le suicide qui nous délivrera, c'est la connaissance du monde comme foncièrement et nécessairement mauvais. A la fin, cette connaissance déterminera la volonté souveraine elle-même, mais en attendant il y aura une longue série de souffrances, de luttes et de morts, jusqu'à ce que la croûte de notre planète s'écaille en petits morceaux.

Peut-être fait-on malgré soi quelque tort à cette philosophie en la résumant dans ces thèses, qui, détachées d'un encadrement souvent très spécieux, exhalent un parfum si prononcé de paradoxe à outrance. Schopenhauer s'empare aisément de son lecteur par une verve chagrine, mais à facettes miroitantes. Nous ne ferons pas en ce moment la critique de son système, que nous allons d'ailleurs retrouver, heureusement corrigé sur plusieurs points, mais maintenu dans son point de vue général et dans ses conclusions finales par M. von Hartmann. Du maître donc passons au disciple.

M. Karl-Robert-Édouard von Hartmann, fils d'un général prussien, est né à Berlin en 1842. Il embrassa la carrière militaire en 1858, et entra dans l'artillerie de la garde royale. Dès sa jeunesse, il se fit remarquer par un caractère sérieux et même déjà misanthropique. Il fuyait, paraît-il, la compagnie des jeunes gens et ne

recherchait que celle des vieillards. Promu officier en 1860, il fut l'année d'après victime d'un accident, blessé au genou et estropié au point qu'en 1865 il dut quitter le service. Cette infirmité alla même en s'aggravant, et, si je suis bien informé, elle le confina dans sa chambre, si ce n'est dans son lit. Il eut du moins la consolation de pouvoir désormais se vouer tout entier aux études philosophiques qu'il avait cultivées en amateur pendant ses loisirs de garnison. Ses travaux furent même assez remarqués pour que l'université de Rostock lui décernât en 1869 le titre de docteur. Il s'occupa aussi des questions d'art dramatique. Sous ses prénoms de Karl-Robert, il publia en 1870 des *Aphorismen über das Drama*, en 1871 des *dramatische Dichtungen* (poésies dramatiques), savoir deux tragédies intitulées, l'une *Tristan et Iseult*, l'autre *David et Bethsabée*. On nous assure que ce dernier sujet, quelque peu scabreux, est traité avec noblesse, et nous ne demandons pas mieux que de le croire, bien que la noblesse du style et des idées ne soit pas précisément la qualité-maîtresse des œuvres philosophiques de l'auteur. C'est plutôt par ses allures cavalières, par un certain sans-gêne qui ne recule pas devant l'expression crue, que l'ex-officier d'artillerie s'est fait une manière littéraire qui lui appartient en propre, et qui, en tout cas, lui a réussi. Le bon goût en matière d'œuvre scientifique étant encore rare en Allemagne, cette façon de philosopher « à la hussarde » ne lui a fait aucun tort auprès du grand public, qu'il a su intéresser aux questions abstraites; il l'amuse tout en causant métaphysique et morale. Nous sommes désormais à cent lieues de Hegel et de ses hiéroglyphes. Cette philosophie est d'un pessimisme effrayant dans ses conclusions, mais nous n'en connaissons pas dont les détails dénotent plus de bonne humeur. Le mot pour rire n'est pas rare, et la remarque humoristique abonde. Est-ce une qualité ou un défaut, et ce manteau pailleté est-il bien le vêtement qui convient à la muse sévère de la philosophie? Nous ne voulons pas nous prononcer d'avance. Non moins spirituel et caustique, mais plus brillant que son maître Schopenhauer, M. von Hartmann aspire comme lui à la célébrité, et, plus heureux que lui, il l'a de bonne heure obtenue. On peut affirmer que la préoccupation de l'effet à produire sur un public aisément rebuté par les discussions de l'ordre métaphysique n'a pas été sans influer fortement sur sa manière de les traiter. Le portrait joint à la dernière édition de son ouvrage nous offre une belle tête, d'un type plus anglais qu'allemand, aux traits réguliers et fermes, et qui serait tout à fait sympathique, si ce n'était qu'à notre gré elle est décidément trop barbue, et surtout qu'on se demande avec un grain d'inquiétude s'il n'y a pas de la pose

dans l'expression, comme on est tenté d'en soupçonner dans le système philosophique lui-même du pessimiste de Berlin. Werther, avouons-le, comme tous les désolés du romantisme, est bien un peu poseur, et si Werther, au lieu de se suicider, s'était lancé dans la philosophie, il est probable que ses idées sur le monde et la vie n'eussent pas sensiblement différé de celles que nous allons reproduire.

II.

L'*inconscient*, tel est le nom caractéristique donné par l'auteur au principe de la totalité des êtres, c'est-à-dire à l'être unique et identique dont les individus sont les manifestations phénoménales. Cet inconscient est à la fois volonté et idée-objet (*Vorstellung*). Par là se trouve modifié le point de vue fondamental de Schopenhauer, qui n'admettait que la volonté comme principe métaphysique. M. von Hartmann regarde la *Vorstellung*, l'idée-objet ou la représentation, comme inséparable de la volonté et devant être coordonnée avec celle-ci en tant que principe métaphysique d'égale valeur. L'inconscient, ou le principe supérieur, les doit contenir toutes les deux, à peu près comme la substance de Spinoza se résolvait dans les deux modes primordiaux, pensée et étendue. Il ne peut y avoir, dit-il, de volonté sans objet, sans but, les deux notions s'enchaînent, et à la volonté inconsciente correspond nécessairement l'idée ou la représentation inconsciente. Nous nous servirons désormais du mot *idée* pour traduire cette expression de *Vorstellung* en tant qu'elle désigne l'idée-objet de la volonté, mais en priant ceux qui nous lisent de se rappeler jusqu'au bout qu'à moins d'avis contraire il s'agira toujours d'idée inconsciente.

Le fait majeur qui s'impose à notre attention, lorsque nous considérons l'ensemble des choses, c'est la finalité révélée dans la nature, surtout dans les phénomènes de l'organisme et de l'instinct. Le point de vue téléologique a mauvaise réputation auprès des savans modernes. C'est qu'on le comprend mal et qu'on en a fait des applications arbitraires. On ne peut toutefois l'évincer du champ d'observation. Suivant M. von Hartmann, le calcul des probabilités appliqué à une masse de faits instinctifs ou organiques démontre que la vraisemblance de la conclusion téléologique se rapproche de la certitude au point de se confondre avec elle à une imperceptible fraction près. Si par exemple on réfléchit que, pour voir, l'œil doit réunir treize conditions indispensables que l'on pourrait multiplier encore (nerf optique sensible, rétine, contractilité de la sclérotique, iris, pupille, etc.), que ces conditions existent déjà au moment de la

naissance et avant que le nouveau-né ait pu mettre ces organes en exercice, que rien absolument dans la consistance de l'œuf fécondé et des liquides que lui fournit la mère ne peut expliquer la formation régulière et le concours harmonique de ces conditions de la vue, — on trouvera par le calcul des probabilités, en représentant la certitude entière par 1, que la vraisemblance d'une force directrice du développement mécanico-chimique de l'œil est égale à 0,9999985, et ce qui distingue une pareille vraisemblance de la certitude mathématique se réduit à une différence tellement inappréciable qu'on est en droit de la négliger. La téléologie bien comprise ne dispense nullement de l'explication physique des faits naturels; mais, comme l'avait déjà dit Schopenhauer, l'erreur des matérialistes n'est pas de prétendre que tous les phénomènes, ceux même de l'esprit, sont physiques, elle est de ne pas voir que tout fait physique est en même temps métaphysique.

Armés de cette notion démonstrative de la finalité, nous pouvons en toute sécurité rechercher les manifestations de la volonté inconsciente qui nous révèlent son existence et son activité.

Au premier abord, on serait tenté de croire que la volonté ne saurait exister indépendamment d'un cerveau dont elle soit la fonction; c'est une erreur que les faits, plus soigneusement observés, démentent. Ainsi une grenouille décapitée, après être restée quelque temps immobile, fait encore des mouvemens natatoires ou des sauts, et ce ne sont pas là de simples mouvemens réflexes provenant de l'excitation des nerfs coupés et exposés à l'air, car elle varie ses mouvemens selon les objets placés devant elle, elle cherche à les tourner ou à se cacher sous un meuble. Ailleurs un insecte coupé en deux au moment de la copulation mangera encore par sa partie antérieure, tandis que son autre moitié continue l'opération génératrice. On voit des sauterelles mâles décapitées rechercher la femelle pendant plusieurs jours encore. Souvent les deux moitiés d'un perce-oreille ou d'une fourmi australienne, après qu'on les a séparées par une incision, se battent avec fureur jusqu'à extinction. Tous ces mouvemens proviennent évidemment de volontés. Il faut donc admettre que la volonté peut se manifester sans cerveau, que des ganglions ou centres nerveux peuvent suffire pour qu'elle agisse. En fait, la physiologie comparée nous apprend que le cerveau n'est qu'une réunion de ganglions, la moelle épinière une série de nœuds ganglionnaires. C'est ainsi que chez les insectes à métamorphose des ganglions, séparés chez la larve, se réunissent pour former le cerveau dans l'état supérieur; mais il y a plus encore : nous constatons de la volonté chez des êtres où le microscope n'a pu rien découvrir qui ressemble à la moindre fibre nerveuse. Si l'on met un polype

dans un verre d'eau placé de façon qu'une partie de l'eau reçoive directement un rayon de soleil, cet animal sans yeux et sans nerfs se dirige vers la partie éclairée. Si l'on place un infusoire vivant à quelques millimètres de lui, le polype perçoit sa présence et agite l'eau pour l'absorber. Qu'on mette à la même distance un grain de poussière ou de matière végétale ou même un infusoire mort, le polype ne s'en soucie pas. Il faut donc nous habituer à considérer la volonté comme une force bien moins exclusivement liée au cerveau que nous ne nous l'imaginons ordinairement. Il y a en nous-mêmes de la volonté dans ces mouvemens organiques qui échappent à notre conscience comme à notre volonté cérébrale, dans le grand-sympathique par exemple, qui dirige et veut la circulation du sang, dans les organes générateurs, dans l'appareil digestif. L'intestin n'est autre chose qu'un ver fixé à ses deux extrémités, et ses mouvemens, tout aussi bien que les ondulations du lombric, dénotent la volonté. Si l'on admet comme évidente la présence d'une volonté chez celui-ci, il n'y a pas la moindre raison pour la nier chez celui-là. Nous sommes de plus amenés par là à reconnaître en nous la réalité de volontés inconscientes ou, ce qui revient au même, étrangères au cerveau.

Mais il n'y a pas de volonté sans but, par conséquent sans idée à réaliser. Ce qui nous trompe, c'est que nous associons toujours la notion de conscience à celle d'idée voulue. En constatant la volonté inconsciente, nous affirmons par cela même l'idée inconsciente. Ne nous hâtons pas de crier au paradoxe. Comment la volonté consciente agit-elle en nous? Au moyen du cerveau; mais avons-nous conscience de la façon dont elle s'y prend pour agir? Au fond, le cerveau, bien que plus compliqué, ne se comporte pas autrement que les autres centres nerveux. Il contient le clavier des nerfs moteurs, et, pour opérer une volition quelconque, la volonté met en jeu la touche correspondante au mouvement qu'elle veut produire; mais nous ne pouvons pas nous rendre le moindre compte de cette mystérieuse opération. On veut quelquefois expliquer par l'habitude la dextérité merveilleuse de la volonté, c'est-à-dire par la répétition prolongée d'actes originairement indécis ou fortuits; comment soutenir une pareille opinion en présence de ces mouvemens instinctifs et pourtant si compliqués des animaux qui viennent de naître? C'est toujours la même illusion. L'intelligence réfléchie se prend trop aisément pour la reine d'un monde dont elle n'est qu'un phénomène secondaire et accessoire. L'instinct la dépasse de beaucoup, soit par l'étendue de son empire, soit en puissance, soit par la sûreté de ses opérations.

Qu'est-ce qu'un acte instinctif? C'est un acte qui tend à un but

rationnel sans que l'être agissant ait conscience de ce but. Là encore les explications de l'ancienne philosophie pèchent par l'ignorance ou la méconnaissance des faits. Ainsi le matérialisme veut que l'instinct soit uniquement la conséquence de l'organisation; c'est bien plutôt le rapport inverse qu'il faudrait affirmer. Par exemple, toutes les araignées ont le même appareil filateur, et pourtant que de différences dans leur manière de filer! Les unes tissent leurs toiles en rayons, les autres en nids irréguliers, d'autres tapissent un trou et en ferment l'entrée. Tous les oiseaux construisent leur nid avec leur bec et leurs pattes, et pourtant chaque espèce construit le sien à sa manière. Il y a des oiseaux palmés qui ne nagent pas. Le lapin se creuse un terrier, le lièvre n'en fait rien, l'un et l'autre ont pourtant les mêmes organes pour creuser. Des oiseaux à vol très rapide, tels que les oiseaux de proie, demeurent dans la même région; les cailles, dont le vol est très lourd, font d'immenses voyages. On peut en revanche signaler dans plusieurs espèces des instincts identiques à côté d'une très grande différence d'organisation. Comment l'organisme indique-t-il à l'insecte femelle l'endroit propice au développement de ses œufs, ou bien au poisson mâle les œufs de son espèce, sur lesquels seuls il répand sa laitance?

L'école cartésienne au contraire a prétendu que l'instinct n'était autre chose qu'un mécanisme monté par la nature. C'est encore une erreur palpable. Un mécanisme une fois monté agit fatalement, tandis que l'instinct attend pour agir que ses motifs d'action soient là, et cesse d'agir quand ils ont disparu; reviennent-ils, l'instinct agit de nouveau. Les oiseaux pondent un nombre fixe d'œufs et ne s'accouplent plus lorsque ce nombre est atteint; si l'on en retire quelques-uns du nid, leur nombre est complété par une ponte nouvelle. Un mécanisme ne change pas avec les circonstances extérieures; l'instinct sait au contraire se modifier. Il est des oiseaux par exemple qui ne couvent pas du tout dans les pays très chauds, qui ne couvent que la nuit dans les pays simplement chauds, qui couvent jour et nuit dans les zones tempérées. Le coucou femelle sait s'arranger pour pondre des œufs ressemblans de couleur et de forme à ceux de l'oiseau dont il exploite le nid, et il pond dans les nids de plus de cinquante espèces. Les abeilles réparent leurs ruches endommagées, les chenilles et les araignées leur toile déchirée.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les faits qui prouvent que l'instinct dérive d'une volonté agissant rationnellement en vue du but qu'elle se propose, tandis que l'être dont elle se sert pour réaliser ce but n'a tout au plus conscience que des moyens. On ne peut pas même dire que la jouissance qui accompagne l'acte instinctif serve de mobile ou de guide à l'animal; nombre

d'actes instinctifs s'accomplissent dans la douleur, et comment expliquer de cette manière le premier accomplissement de ces actes qu'aucune expérience ne précède? Voilà en effet le grand et admirable caractère de l'instinct; c'est que dès la première heure, dès le moment précis de son éclosion, il est complet, sûr de lui-même, aussi ingénieux, aussi prévoyant chez les animaux inférieurs que chez les plus développés. Le mouvement compliqué de succion qui permet à l'enfant d'aspirer le lait maternel est merveilleux, mais pas plus que l'art avec lequel les larves du ver blanc se fraient un chemin vers les racines indispensables à leur alimentation. Tandis que nos actes voulus et réfléchis, dès qu'ils exigent un peu de combinaison et de dextérité, ne deviennent aisés que moyennant une longue série d'efforts, l'acte instinctif est aussi adroit, aussi bien dirigé la première fois que la dernière. Il est même doué à un haut degré de prévoyance, dans le sens, bien entendu, d'une prévoyance inconsciente de son but final. Les faits de ce genre abondent dans la nature animale, et en réalité toute génération rentre dans cette catégorie. La larve femelle du charançon, quand elle va passer à l'état de chrysalide, se creuse un trou précisément assez grand pour s'y blottir tout entière; la larve mâle en creuse un deux fois aussi grand; pourquoi? C'est qu'il lui poussera des cornes d'une longueur presque égale à celle de son corps, et que la femelle n'en aura pas. Quel est le motif actuel qui a pu déterminer la larve mâle? On a souvent observé que les furets et les buses se jettent sans aucune précaution sur les serpens non venimeux, tels que les orvets et les couleuvres; s'ils attaquent une vipère, ils ont soin de la frapper d'abord à la tête pour ne pas être mordus. De même l'animal, dans l'état de nature, s'abstient des fruits vénéneux, et on peut se servir du singe comme d'un dégustateur accompli quand on parcourt une forêt vierge et qu'on n'ose toucher sans précaution aux fruits inconnus qu'on y découvre. Avant toute expérience, les jeunes animaux reconnaissent leurs ennemis, et dans certaines espèces les mâles reconnaissent leurs femelles malgré la différence complète des formes. Par exemple, on peut citer des *rhipiptères* (ailes en éventail) qui vivent en parasites dans les écailles de la guêpe; la femelle, qui ne vit que peu d'heures, n'est qu'une larve dont la tête, de forme lenticulaire, surgit seule entre deux écailles; le mâle, qui ressemble à une mite, ne l'en reconnaît pas moins et la féconde par une ouverture située immédiatement sous sa bouche. Et quelle prodigieuse prévoyance dans les femelles d'insectes, depuis celles qui vont pondre sur les lèvres du cheval des œufs qui ne se développeront que dans ses intestins, jusqu'à celles qui mettent à la portée des larves qui leur survivront la nourriture dont elles auront besoin après leur éclosion! Il y a dans l'instinct une

« clairvoyance inconsciente de l'avenir, » et c'est parce que, dans certain cas, l'intelligence humaine elle-même reflète plus ou moins confusément le rayonnement des réalités futures qu'elle a pu donner lieu à ces phénomènes de clairvoyance ou de seconde vue qui ont défié la sagacité comme le scepticisme des observateurs les moins disposés à se payer d'apparences.

L'instinct n'est donc le résultat ni d'une intention raisonnée, ni de l'organisation corporelle, ni d'un pur mécanisme cérébral ou plaqué du dehors sur l'être vivant; c'est la fonction propre de l'individu en tant que voulu par la volonté générale et voulant lui-même les moyens qui réaliseront finalement le but qu'il ignore, mais que cette volonté se propose sans en avoir conscience elle-même. La philosophie de Hegel a reconnu la réalité de l'idée, dont elle décrit la dialectique immanente dans le monde et dans l'histoire, elle a oublié que l'idée seule est absolument inféconde. L'idée seule reste idée, c'est-à-dire une non-réalité, la volonté est nécessaire à sa réalisation. Pour que l'être soit, il faut qu'il veuille être. A son tour, la philosophie de Schopenhauer a bien fait de poser en principe souverain la volonté inconsciente, mais elle n'a pas vu qu'une volonté ne peut se passer d'objet, de but, d'idée. Pour vouloir, il faut vouloir ceci ou cela; autrement la volonté n'est qu'un effort dans le vide. C'est ainsi que nous arrivons à juxtaposer, comme se conditionnant mutuellement et indispensables l'une à l'autre, la volonté et l'idée, qui, réunies dans la catégorie supérieure de l'inconscient, forment la clé générale et en quelque sorte le passe-partout de l'univers.

Nous pouvons en effet suivre à la trace l'existence d'une volonté active et d'une finalité inconsciente dans une foule de phénomènes où leur présence ne se manifeste pas d'une manière aussi immédiate que dans ceux dont il vient d'être question. On peut la démontrer dans les mouvemens dits *réflexes*, c'est-à-dire ces mouvemens qui proviennent de l'excitation d'un nerf sensible transmise par celui-ci à un centre nerveux qui la transmet à un nerf moteur, lequel la traduit enfin en mouvement musculaire déterminé. C'est dans cet ordre de faits qu'il faut ranger une masse de phénomènes qui tiennent à la fois de la physiologie et de la psychologie, tels que l'excitation produite sur l'organe vocal par celle de l'oreille percevant des sons (développement de la faculté de parler et de chanter), ou bien le don de la repartie prompte, du trait spirituel partant comme une flèche avant toute réflexion. C'est en se transformant en mouvemens réflexes que nos actes réfléchis deviennent prompts et faciles. Notre volonté cérébrale n'a plus dès lors qu'à donner un ordre général et qu'à laisser le soin des détails à d'autres centres de mouvement. C'est par là que nous pouvons nous livrer à une longue

série de mouvemens identiques en vue d'un but voulu, tout en songeant à autre chose, dans la marche par exemple, ou l'écriture, le tissage, la couture, ou toute autre activité dite machinale. Il y a donc aussi de l'intelligence et de la volonté, bien qu'inconscientes, dans les centres nerveux subordonnés au cerveau. Nous devons tirer la même conclusion des faits nombreux qui dénotent la *vis medicatrix*, la force curative, en vertu de laquelle l'être vivant répare les pertes accidentelles que subit son organisme. L'araignée qui refait sa toile, l'oiseau dont les plumes arrachées repoussent, l'écrevisse qui remplace sa patte enlevée, le polype qui se redonne son tentacule coupé, exécutent au fond la même opération de volonté inconsciente, et l'on peut constater cette force curative du haut en bas de la série animale, dans l'homme lui-même ; toutefois il faut observer que les effets en sont d'autant moins sensibles qu'on s'élève dans cette série.

Un ordre de faits distincts, mais voisins de celui-ci, nous est encore livré par l'influence indirecte de la volonté consciente sur les fonctions organiques. Si par exemple on veut sécréter beaucoup de salive, le vouloir conscient met en jeu le vouloir inconscient qui préside ordinairement à la sécrétion de ce liquide. La mère, en regardant son enfant qui veut être allaité, détermine en elle-même une abondante formation de lait. On peut par l'exercice augmenter indéfiniment cette action de la volonté consciente sur des organes qui passent pour lui échapper. Il y a des gens qui savent pleurer, pâlir, rougir à volonté, et M. von Hartmann affirme qu'il est lui-même parvenu à faire cesser, par la seule action de sa volonté, les hoquets dont autrefois il était fort tourmenté. Aussi faut-il le compter au nombre des croyans au magnétisme animal, et il expliquera de la même manière les cures dites miraculeuses opérées par de saints personnages. Le magnétiseur et le saint ne savent pas plus comment ils guérissent qu'ils ne savent comment ils lèvent le bras. Dans tout cet ordre de phénomènes, une chose est constante, savoir l'existence d'une volonté inconsciente servant de médium entre la volonté consciente et le but voulu. A son tour, l'idée consciente éveille aussi à chaque instant des volontés inconscientes. C'est le cas des gestes contagieux, des effets produits par certaines passions telles que le dépit sur le foie, de la peur sur l'intestin. Plus d'une fois on a vu des personnes purgées par la seule idée qu'elles avaient pris médecine, d'autres qui ont présenté tous les caractères de l'intoxication parce qu'elles croyaient avoir pris du poison, et l'hypocondre souffre de tous les maux que son imagination maladive suggère à sa pensée.

Enfin nous aurions pu commencer nos observations sur les phé-

nomènes de l'instinct par une description de la formation organique. Là encore, la téléologie bien comprise, la volonté inconsciente marchant méthodiquement vers son but se révèle à nous en traits qui s'imposent. Dans la vie fœtale, il y a anticipation évidente de l'avenir, des formations et des combinaisons d'organes virtuellement nécessaires, mais dont la valeur utile ne sera actuelle que longtemps après la naissance. L'organisation embryonnaire et la nutrition de l'individu complétement formé sont des faits absolument du même genre. Et cette finalité, si marquée dans chaque être nouveau qui s'organise, achève de se révéler quand on embrasse d'un coup d'œil toute la série animale. Le but que poursuit la volonté en se déployant dans la nature vivante moyennant la succession ascendante des genres et des espèces, c'est d'arriver non-seulement à la vie consciente, mais à la suprématie de la conscience. Il ne faut pas s'étonner des faits de détail parfois allégués par les adversaires du principe téléologique, qu'ils comprennent mal, tels que la non-finalité de certains organes, les mamelles rudimentaires des mammifères mâles, les vertèbres caudales chez les animaux sans queue, la vessie natatoire de certains poissons vivant toujours sur le fond de la mer, etc. Cette objection s'évanouit quand on saisit le plan d'ensemble, et des faits qui la suggèrent résulte simplement une application entre bien d'autres d'une « loi d'économie, » en vertu de laquelle la volonté souveraine réalise ses idées au prix du moindre effort possible, et par conséquent aime mieux laisser çà et là un superflu qui ne nuit pas que de briser ses moules et entreprendre sur nouveaux frais des formations nouvelles (1).

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, dans l'esprit humain lui-même, où nous inclinons beaucoup trop à croire que la conscience et la volonté consciente sont souveraines, l'observation découvre la prédominance de l'inconscient. L'instinct en réalité ne tient guère moins de place chez nous que chez l'animal; seulement il revêt des formes nouvelles. La répugnance à l'idée de la mort prévue, qui n'est qu'une forme de l'instinct de conservation, — la pudeur, surtout chez la femme, dont elle est la sauvegarde, — le dégoût que nous cause la saleté et qui nous détourne des choses corrompues et malsaines, — l'amour maternel persistant pendant toute la vie, etc., sont positivement des instincts humains, et il n'y a pas de différence profonde entre la tendance qui commande à l'homme de « faire sa

(1) On ne s'attendait guère à voir refleurir en pleine philosophie allemande cette idée chère au brave Maupertuis, qui voulait que la nature se fît une loi de dépenser le moins de force possible pour en venir à ses fins. Cette théorie, combattue par Kœnig, fut l'occasion de la grande querelle de Maupertuis et de Voltaire déguisé sous le pseudonyme de Dr *Akakia* (*Sans-malice*).

maison » au prix de beaucoup d'années de travail et de peine et celle qui pousse l'oiseau à se construire un nid. Quelle place l'inconscient tient encore dans la formation et l'expression de nos sentimens ! La genèse du sens du beau lui-même doit être cherchée dans l'inconscient. C'est pour cela que les grands artistes, les grands créateurs agissent sous l'impulsion d'une force qui échappe à toute analyse : *patiuntur Deum*. La nature en effet est artiste en dehors de toute raison utilitaire. La même volonté qui produit le beau dans la nature en suggère la conception dans notre pensée. M. Darwin peut avoir d'excellentes raisons pour faire intervenir la sélection sexuelle, fondée sur une certaine esthétique animale, dans sa théorie de la formation des espèces ; mais là ne se borne pas, tant s'en faut, l'art inconscient qui se révèle dans les choses. En quoi la beauté de certaines chenilles par exemple peut-elle concourir à leur reproduction ? Nous devons signaler de même tout ce qu'il y a d'inconscient dans la formation des langues, dont l'organisme interne est, dès les premiers temps, d'une richesse philosophique à laquelle par la suite les développemens les plus savans n'ajoutent rien. La logique, bien avant d'être formulée en règles, est inconsciente dans l'esprit humain et n'en fonctionne pas moins. La pensée, la perception sensible, l'état mystique lui-même, qui provient sous toutes ses formes, aisément maladives, d'une intuition de la réalité supra-sensible, sont autant de domaines où la conscience n'établit sa résidence que grâce à d'innombrables conditions où elle n'a rien à voir. L'histoire vue de haut rend le même témoignage. Son miracle permanent, c'est que du conflit des égoïsmes, loi générale des individus, se dégage régulièrement le bien, ou du moins le progrès. Mais avec quelle parfaite inconscience les peuples et leurs conducteurs travaillent à ce qui sera la vie des générations futures ! Le vrai dessein de l'histoire diffère toujours du but que poursuivent ou rêvent les multitudes et les conquérans. Ceux-ci sont les jouets des plus tragiques duperies de l'inconscient. Les grands génies ne viennent pas au monde pour eux-mêmes ; ils naissent pour l'humanité, instrumens d'une volonté à laquelle il est bien indifférent qu'ils soient ou non persécutés et malheureux. Jamais au temps voulu n'a manqué l'homme nécessaire, *der rechten Zeit hat noch nie der rechte Mann gefehlt*. L'histoire, c'est l'écrasement successif des faibles exterminés ou absorbés par les forts. Les races inférieures disparaissent, et, par une singulière ironie, ce sont surtout les missions chrétiennes qui, en les attirant dans l'orbite d'une civilisation qu'elles ne peuvent supporter, contribueront le plus à leur disparition. On peut également prévoir que, grâce aux guerres et à la politique des rois, l'avenir est à la république, la monarchie absolue étant deve-

nue une impossibilité, et la monarchie constitutionnelle n'étant qu'un mensonge officiel. Mais avec quelle effrayante inconscience les hommes du passé ont préparé tout cela !

Du reste, comme son maître Schopenhauer, M. von Hartmann voit une révélation positive entre toutes de la volonté suprême, dont nous ne sommes que des outils, dans le phénomène de l'amour à tous les degrés. Langue des Marguerite et des Mignon, comme tu vas blasphémer ! Apprenons donc à l'école de l'ancien officier d'artillerie que ni l'amant ni l'amante ne savent ce qu'ils font ni pourquoi ils s'aiment. L'amour le plus idéal n'a pas d'autre conclusion que le plus charnel. La nature a pris soin que les amans se trouvent doucement entraînés vers le seul but qui l'intéresse. Aussi, de tous les piéges tendus par la volonté à la naïveté de ses instrumens consciens, l'amour est-il le plus habile et le plus terrible. Il fait à tout instant la torture et le désespoir de l'homme. On se tue par chagrin d'amour; a-t-on jamais vu se tuer pour une amitié déçue? Et lors même que le plus souvent l'amour n'a pas de fin aussi tragique, quelle proportion y a-t-il entre le bonheur fugitif qu'en procure le couronnement normal, et les tourmens qui le précèdent, les déceptions et les soucis qui le suivent? Pour défier ce démon, il faut être ou très âgé ou, comme M. von Hartmann (nous citons ici ses propres aveux), avoir acquis, avant d'être exposé à ses atteintes, la claire notion de ce qu'il a de ridicule, d'absurde, et s'être pénétré de la conviction bien arrêtée que sur ce terrain-là l'humanité est folle à lier. Voyez donc ces égoïstes qui ne pensent absolument qu'à eux-mêmes, et qui, au prix de leur repos, de leur bien-être, de leur santé, peut-être de leur vie, n'aboutiront qu'à produire les élémens d'une société nouvelle dont eux-mêmes seront exclus ! Toute cette partie du livre de M. von Hartmann est écrite avec une verve endiablée, parfois brutale d'expression comme de pensée, et elle a certainement contribué à son succès de popularité.

En résumé, la nature humaine et la nature extérieure nous imposent la reconnaissance d'un colossal inconscient, qui n'en a pas moins des volontés et des idées fixes, à la réalisation desquelles il marche imperturbablement. Il faut voir maintenant la solution que notre philosophe va donner aux grands problèmes du monde et de l'âme.

III.

C'est au chapitre de la métaphysique proprement dite qu'à notre avis M. von Hartmann se montre le plus faible. En réalité, il est observateur, artiste, humoriste, plus que métaphysicien. Ses admi-

rateurs vont peut-être se récrier à ce jugement; je ne sais pas si lui-même en sera très surpris. La clarté, le serré du raisonnement, qui caractérisaient son enquête philosophique, lui font défaut pour ne revenir qu'à la fin, avec ses appréciations pessimistes de la vie humaine. Quelque chose de pénible et d'hésitant a remplacé la désinvolture première. Jusqu'alors nous n'avions reconnu en lui l'Allemand qu'à son grand savoir, à ses prodigieuses lectures, et ce n'est certes pas un reproche que nous lui adressons ici; mais à présent sa pensée va s'enfoncer et disparaître trop souvent dans une phraséologie qui a l'air de contenir beaucoup, et qui parle longuement, obscurément, pour ne pas dire grand'chose.

S'appuyant sur les observations que nous avons résumées, l'auteur postule pour son suprême inconscient un certain nombre d'attributs ou ce que nous appellerions des perfections. Son inconscient est infatigable, inaltérable, suprasensible, car le propre des idées conscientes est de revêtir les formes sensibles. L'inconscient n'hésite ni ne doute, il est supérieur au temps et à l'espace, qu'il concentre dans son intuition immédiate; il est infaillible, et il unit en lui-même dans une indissoluble unité la volonté et l'idée. A la rigueur, tout cela pourrait passer, mais nous attendions notre philosophe aux questions concrètes, à celles qu'il ne suffit pas de discuter avec beaucoup d'esprit, et qui exigent des réponses catégoriques. Nous étions surtout curieux de savoir comment il expliquait le fait lui-même de la conscience, et comment il parvenait à maintenir le caractère inconscient de la volonté créatrice, après lui avoir attribué tant d'intention, d'habileté, de prévoyance et même de ruse. Notre déception a été grande.

Nous devons le reconnaître, jusqu'à présent aucune doctrine philosophique n'a pu nous expliquer le fait proprement dit de la conscience. Être, c'est déjà merveilleux; savoir qu'on est et savoir qu'on le sait, c'est bien plus merveilleux encore. Les matérialistes nous permettront de leur dire que leur explication n'est qu'une mauvaise plaisanterie. Qu'on me répète tant qu'on voudra que la pensée et la conscience sont inséparables du cerveau et des vibrations cérébrales, cela ne m'explique pas le moins du monde comment il se fait que ce cerveau vibrant produit des pensées dont l'être pensant a conscience. Il faudrait en finir avec cet escamotage de la vraie question. Les spiritualistes, je le sais fort bien, ne savent pas mieux donner la clé de ce phénomène des phénomènes; mais ils ont sur leurs adversaires un immense avantage. Plaçant au centre même des choses une conscience éternelle, il ne leur est pas difficile de montrer dans la conscience humaine un fait dérivé, puisant son origine et sa raison dernière dans la cause première; mais, si l'on pose

l'inconscience en principe primordial duquel tout doit provenir, comment parviendra-t-on à faire jaillir la conscience du sein de l'inconscience? Voyons l'essai de solution proposé par M. von Hartmann.

Les matérialistes ne se plaindront pas de lui. Il leur accorde tout ce qu'ils demandent. Le cerveau, les ganglions nerveux, sont la condition *sine qua non* de la conscience animale. Le cerveau est aussi nécessaire à l'apparition de l'idée consciente que le foie à celle de la bile, le cœur à la circulation du sang, l'appareil oculaire à la vision. Tout cela est admis par M. von Hartmann et reçu comme bon argent; mais encore une fois tout cela n'explique rien. Étant donné le sang qui contient tous les élémens de la bile, je me représente fort bien qu'un organe faisant l'office d'un filtre sécréteur puisse extraire ces élémens du liquide qui pénètre ses tissus. Ce fonctionnement de l'organe est pour moi très obscur, et je ne suis pas en état de l'expliquer en détail; cependant ma raison passe sans effort du *terminus a quo*, le sang chargé des substances qui feront la bile, au *terminus ad quem*, le liquide formé de ces substances enlevées au sang qui les contenait; mais poser comme base d'explication le cerveau avec ses circonvolutions, sa matière grise et sa matière blanche, les filets nerveux qui s'y rejoignent, s'y entrelacent et s'y épanouissent, les vibrations continuelles auxquelles, paraît-il, tout l'appareil est soumis, puis me dire, en parlant de la pensée et de la conscience, qu'elles sont le produit de tout cela, franchement c'est trop compter sur ma naïveté. Qu'on me parle de concomitance ou de condition nécessaire, passe encore; mais qu'on prétende identifier la pensée elle-même avec une vibration cérébrale, cela n'est plus sérieux. Quelle raison commune, au nom du ciel! quelle analogie, quel rapport consubstantiel pouvez-vous imaginer entre une vibration et une pensée?

Aussi M. von Hartmann ne s'en tient-il pas là, quand même il aurait peut-être aussi bien fait de s'y tenir. La conscience, selon lui, résulte de l'action de la matière organisée sur l'esprit inconscient. L'esprit individualisé est encore inconscient dans les premiers temps de son individualisation; mais il arrive un moment où il est envahi par une idée qui s'impose à lui du dehors. Cet esprit individuel, jusque-là inconscient, se heurte alors contre ce phénomène inaccoutumé d'une idée pénétrant chez lui sans être voulue par lui; elle éveille en lui une volonté déterminée dont la tendance est de nier l'intruse. Toutefois cette volonté est trop faible pour la nier, elle le sent, et voilà pourquoi le premier fait de conscience s'associe à un certain déplaisir, car l'esprit individuel inconscient est scandalisé de cette intrusion d'une idée qu'il voudrait et ne peut écarter. Telle est l'explication de la conscience... Nous

demandons bien pardon à nos lecteurs de leur servir une pareille logomachie, nous voudrions être clairs, et ce n'est pas notre faute si, dans leur esprit comme dans le nôtre, surgit involontairement la célèbre conclusion d'un galimatias analogue : voilà pourquoi votre fille est muette.

En examinant de près cette théorie alambiquée, on finit par entrevoir qu'au fond elle revient à présenter sous une forme quasi mythologique l'analyse bien connue qui nous montre la conscience prenant possession d'elle-même au contact du non-moi. Celui-ci s'impose au moi, qui s'ignorait encore, et détermine l'acte de réflexion par lequel le moi se saisit et s'oppose à ce qui n'est pas lui. Trop souvent on a érigé ce fait d'expérience en facteur de la conscience, sans s'apercevoir qu'il indiquait bien à quelle condition la conscience s'affirme en nous, mais qu'il n'en expliquait ni l'origine ni la nature intime. L'enfant, pour se mettre à marcher, a évidemment besoin d'un sol résistant; mais ne serait-ce pas un sophisme étrange que de donner la résistance du sol comme la cause génératrice de ses jambes et de ses pieds? Le heurt, cher à M. von Hartmann, de la volonté inconsciente contre l'idée intruse n'est pas autre chose que la résistance du non-moi ressentie par le moi, et ne nous apprend rien de plus sur l'origine proprement dite du moi conscient. Bien loin d'expliquer la conscience, le sentiment du non-moi la suppose existant déjà virtuellement, toute prête à s'affirmer. Qu'on nous permette une comparaison. La chaleur de l'incubation est certainement nécessaire à l'éclosion de l'œuf, pas de chaleur et pas d'éclosion; mais vous aurez beau mettre sous votre poule couveuse autant d'œufs non vivans que vous voudrez, il n'en sortira pas le moindre petit poussin, et ici c'est du petit poussin qu'il fallait rendre compte.

Du reste, M. von Hartmann lui-même reconnaît plus loin qu'il n'a pas expliqué du tout la conscience, et qu'il a seulement décrit la manière dont elle éclôt dans l'esprit humain. « Si l'on exigeait, dit-il page 403, que je montrasse comment et de quelle manière le développement que j'ai retracé a précisément pour résultat ce que nous connaissons comme conscience dans notre expérience interne, autant vaudrait exiger du physicien qu'il montrât comment des ondulations de l'air et de la constitution de notre oreille résulte ce que nous percevons intérieurement comme un son musical. Le physicien nous montre et peut seulement nous montrer que ce qui est perçu subjectivement comme un son consiste objectivement dans une série composée de telles et telles vibrations; de même je peux seulement montrer que ce que nous connaissons subjectivement comme conscience est objectivement un *processus*, une série constituée par tels et tels termes, tels et tels momens. »

A la bonne heure, mais avouons alors que la conscience, ce fait interne, cet état d'esprit ou, si l'on veut, cette faculté-reine sans laquelle nous n'aurions aucune connaissance quelconque, se dérobe à toute explication prenant son point de départ dans l'inconscient, et reconnaissons que la thèse spiritualiste, qui remonte à la conscience divine comme à son origine première, conserve l'immense avantage de donner à la conscience humaine une raison d'être que les autres théories sont impuissantes à remplacer.

Passons rapidement sur d'autres chapitres qui auraient peut-être été mieux à leur place dans l'enquête expérimentale de la première partie, et où l'auteur s'attache à poursuivre dans le règne végétal les traces d'une vie quasi animale, y compris une certaine sensibilité et une certaine conscience. La matière elle-même ou du moins ce que nous désignons ainsi est également volonté et idée, et le matérialisme a tort de nier l'existence du principe psychique inconscient qui la domine. Au fond, l'idée de matière se résout en celle de force, laquelle devient, comme Leibniz l'a déjà très bien dit, la seule vraie substance. Si l'on objecte qu'une force sans matière est une abstraction vide de sens, on oublie que toute matière n'est que l'apparition d'une ou de plusieurs forces. La vérité est que la matière est partout et toujours le résultat de la combinaison ou de la répulsion de forces attractives et répulsives. N'oublions pas que, dans le système, force et volonté, c'est tout un. La force ou la volonté suprême pour se réaliser se brise en quelque sorte en des myriades d'atomes qui, par leurs combinaisons sans nombre, forment la série des êtres grands et petits, mais une série souverainement commandée par la volonté primordiale, par *sa majesté* inconsciente, qui déroule l'opulence de ses idées également inconscientes en combinant les êtres en vue de son but, qui est la formation de la conscience et, par elle, l'acquisition de la certitude que c'est une erreur de vouloir être. Il y a là un mélange pas toujours très lucide, sur lequel Spinoza, Leibniz, Hegel, Schelling, ce dernier surtout, sans parler de Schopenhauer, pourraient réclamer tour à tour leurs droits d'auteur, et dont le seul exposé nous prendrait beaucoup trop de temps. Qu'il nous suffise de savoir que, sans avoir réellement rajeuni ce vieux sujet, l'auteur se prononce carrément pour un panthéisme très accentué ou, selon son expression, pour un *monisme* sans aucune réserve, ne laissant aucune place à la réalité de l'individualité humaine. L'individualité réelle n'existe que dans les forces atomiques. Nous sommes composés de billions d'êtres vivans, corpuscules cellulaires qui eux-mêmes sont le résulta de combinaisons compliquées. Nous sommes des apparitions comme les arcs-en-ciel dans les nues. Ils se ressemblent tous, ils diffèrent

tous, ils disparaissent tous dès que les coïncidences physiques qui les avaient rendus possibles ont disparu. Comme le soleil au-dessus des vapeurs où ses rayons se réfractent, l'inconscient seul plane sur toutes les existences humaines, miroirs éphémères qui le reflètent un instant et s'évanouissent sans retour.

Nous voici donc ramenés à ce gros sujet de l'inconscient, qui joue un si grand rôle dans le système, dont il forme, à vrai dire, l'idée centrale. L'originalité, ou, si l'on aime mieux, la bizarrerie de ce système, c'est qu'il accorde aux partisans des causes finales autant et plus qu'ils en demandent, et qu'en même temps il leur refuse catégoriquement la conclusion en vue de laquelle ils s'attachent à les découvrir dans la nature et dans l'histoire. Tandis que le théisme philosophique fait ressortir les marques d'intention, de prévoyance, de concours harmonique, en un mot de finalité, qui révèlent l'intelligence consciente, créatrice et directrice des choses, la philosophie de Schopenhauer et celle de M. von Hartmann multiplient encore les preuves de la téléologie immanente aux choses, la retrouvent partout, jusque dans la matière la plus brute, et, cela fait, ils en tirent la conclusion que l'inconscient est à l'origine et au centre des choses. Notre pauvre logique en est toute déroutée, car enfin nous sommes faits de telle sorte que là où nous voyons un but prévu, poursuivi, atteint d'une manière ingénieuse et judicieuse, nous ne pouvons faire autrement que de supposer une intelligence qui a conçu le but, échelonné et organisé les moyens. Nous n'admettrons jamais qu'un être qui ne sait ce qu'il fait ait assez d'esprit pour réussir si souvent à faire ce qu'il veut. On nous dira que l'instinct animal nous met à chaque instant sous les yeux des fins réalisées, et toutefois échappant à la conscience de l'animal qui en a exécuté les moyens; raison de plus, répondrons-nous, pour chercher au-dessus de l'intelligence animale l'explication d'une finalité aussi merveilleuse. Ici encore nous ne pouvons que signaler la très grande supériorité de la théorie théiste. En présence des faits innombrables dont le caractère commun est de dénoter une très grande intelligence et d'être accomplis par des êtres qui évidemment n'en possèdent qu'une très faible dose (1), le théisme remonte à l'intelligence créatrice qui

(1) En cherchant à caractériser l'instinct, M. von Hartmann a négligé cette donnée essentielle du problème, savoir que l'instinct joint une subtilité prodigieuse aux limitations de la stupidité. Je citerai un exemple pour me faire bien comprendre. La perche, qui se plaît dans les eaux dormantes et recouvertes de lentilles, se pêche aisément à la ligne au moyen d'un ver de terre ordinaire qui dissimule l'hameçon. Lors même que la partie supérieure de l'hameçon reste à découvert, si surtout le ver se tortille, la perche, qui en est très friande, se jette avidement sur cet appât et y reste accrochée. Toutefois cela n'a lieu qu'à une condition, c'est que la pointe même de l'hameçon soit bien cachée dans l'intérieur du ver. Pour peu qu'elle apparaisse à l'extérieur, ne fût-ce

a voulu les moyens et les fins, et qui a su constituer les êtres de telle sorte qu'ils travaillassent, le sachant ou non, à réaliser ses volontés. Ce qu'il y a d'inconscient dans l'instinct de la créature révèle précisément la volonté consciente du créateur. Aussi les adversaires de l'idée théiste ne s'y sont-ils pas mépris. Ils ont nié la finalité dans la nature, et ils ont tâché d'expliquer par des combinaisons fortuites de substances et de forces physico-chimiques d'abord l'organisation des corps vivans, puis les tendances instinctives de la vie animale qu'ils ont déduites de l'organisation. Nous pensons avec M. von Hartmann qu'ils se sont raidis contre l'évidence, et que, si la recherche des causes finales doit être bannie des sciences d'observation en tant que méthode ou explication, la réalité de ces causes, une fois les faits recueillis et classés, s'impose à tout esprit que le parti-pris n'égare pas. Toutefois ses adversaires ont sur lui l'avantage de rester jusqu'au bout fidèles à leur point de vue. Niant l'intelligence et la raison créatrices, ils ne veulent pas en reconnaître les traces dans des êtres étrangers eux-mêmes à la vie rationnelle; mais commencer par découvrir tant d'esprit, tant d'intention, tant de combinaisons rationnelles dans les choses, et puis reléguer la cause suprême dans la catégorie de l'inconscience, en vérité c'est trop exiger de la ductilité de notre esprit. Notre humble cerveau, qui pèse certainement bien des grammes de moins que celui de Schopenhauer, n'a pas de filets nerveux capables de vibrer à l'unisson de ce colossal paradoxe. Nous le répétons : quand l'inconscience se montre à nous, agissant en vue d'un but défini et usant sans le savoir de moyens judicieux pour y parvenir, nous stipulons nécessairement au-dessus d'elle une direction intelligente et sachant ce qu'elle fait. Qu'il s'agisse d'un organisme, d'un mécanisme, d'une combinaison harmonique quelconque, la conclusion reste toujours la même. La seule différence concerne le mode d'action de la cause supérieure. Jamais une harpe éolienne ne produit rien qui ressemble à une véritable mélodie.

M. von Hartmann objectera peut-être que nous mutilons sa théorie. Il nous dira que son dieu inconscient est à la fois volonté et idée, que l'idée en elle-même est logique, bien qu'elle s'ignore, que par conséquent son système rend hommage à la logique immanente qui pénètre l'univers. Nous lui donnons acte volontiers de cette

que par un point aussi mince que l'extrémité fine d'une aiguille, le ver a beau s'agiter, la perche ne mord jamais. Voilà, d'un côté, une preuve de perspicacité remarquable chez un poisson qui n'est pas haut placé sur l'échelle de l'intelligence; mais comment expliquer d'autre part qu'il donne régulièrement dans le piége que la même faculté d'observation, le même instinct de prudence devrait lui faire également éviter? Ce sont des milliers de faits de ce genre qui nous forcent à maintenir la ligne de démarcation entre l'instinct et l'intelligence réfléchie, et à chercher plus haut que lui le mot de ses admirables aptitudes.

modification heureuse qu'il a introduite dans la philosophie de Schopenhauer; mais une pareille modification la bouleverse. S'il y a dans les choses une pensée logique et si cette pensée est inconsciente, notre esprit postule immédiatement un au-delà qui en contienne le principe conscient, il ne peut s'arrêter à la notion de l'inconscient comme au terme infranchissable de sa pensée. Peut-être cet au-delà se refusera-t-il à des définitions précises et de tous points satisfaisantes; en tout cas, l'esprit humain aimera mieux l'à-peu-près de déterminations nécessairement incomplètes que de se heurter éternellement contre la limitation arbitraire que la philosophie de l'inconscient prétend lui imposer.

C'est par une défaite singulière que cette philosophie voudrait échapper à l'objection fondamentale que le théisme est en droit de lui adresser. Nous pensions, nous autres, dans notre faiblesse cérébrale, que plus un plan était vaste, plus une fin poursuivie par des moyens appropriés était majestueuse, plus ces moyens étaient ingénieux, plus aussi nous devions admirer l'intelligence capable de concevoir et de réaliser tant de merveilles. Nous étions donc très disposés à nous incliner respectueusement devant la pensée divine dont l'incalculable grandeur n'a d'égale que sa sagesse immense: nous n'y entendions rien, et la philosophie de l'inconscient a changé tout cela. La combinaison des moyens et des fins, le déploiement des qualités que nous nommons prévoyance, habileté, sûreté d'opération, faculté de combiner et de mener de front une masse d'agencemens et d'harmonies convergentes, toutes ces belles énergies conviennent bien, d'après elle, à des individus comme nous, qui ne veulent et ne peuvent réaliser que des fins individuelles et qui par conséquent doivent se distinguer nettement des autres individus; mais il ne faut pas reporter la moindre parcelle d'une pareille notion sur l'activité du Tout-Un inconscient, qui ne poursuit que son but absolu comprenant tous les buts relatifs et subordonnés, ce Tout-Un, pour qui l'avenir et le passé sont identiques et qui ne saurait se distinguer de ce qui n'est pas lui, puisqu'il est tout. Ce que nous concevons sous forme de succession logiquement calculée est en réalité l'épanouissement simultané des volontés du Tout-Un. La réponse est superbe, et pourtant une réflexion pourrait bien se jeter à la traverse et la pulvériser. D'après la théorie, le but absolu, qui comprend tous les buts relatifs, doit être atteint par ceux-ci, qui vis-à-vis de lui passent à l'état de moyens. Tous, nous dit-on, sont intuitivement et globalement voulus en dehors de l'espace et du temps. Toujours est-il qu'ils se déroulent dans l'espace et se succèdent dans le temps; il faut donc que d'une manière quelconque la force inconsciente qui les fait surgir les uns des au-

tres les combine harmoniquement avec les conditions d'espace et de temps qui les dominent. C'est une belle chose que la métaphysique, mais cette fois j'ai bien peur que nous ne devions revenir au point de vue des bonnes gens qui consiste à admirer les combinaisons ingénieuses de l'intelligence humaine et à plus forte raison les puissances infinies de l'intelligence divine.

Au surplus nous aurions pu nous épargner cette discussion subtile. Après tant de pages consacrées à nous convaincre que l'inconscient n'a pas besoin de savoir ce qu'il fait pour faire d'admirables choses, on arrive à une page inattendue où M. von Hartmann avoue que son inconscient favori est une désignation très défectueuse de la force mystérieuse à laquelle il faut que tout remonte. Notre inconscient, s'écrie-t-il, n'est pas aveugle, il est clairvoyant, et, à vrai dire, il vaudrait mieux l'appeler *sur-conscient* (*überbewusstes*). La conscience, au sens humain, manque au Tout-Un comme les vésicules vénéneuses manquent au boa constrictor, qui, vu sa force énorme, n'en a pas besoin; mais, au lieu de cette conscience dont l'homme est bien trop fier, — car elle lui coûte beaucoup plus qu'elle ne lui rapporte, — notre Tout-Un possède *die unbewusst-überbewusste reflexionslos-intuitive Intelligenz*, c'est-à-dire l'*intelligence inconsciente-surconsciente irréfléchie-intuitive*... Décidément voilà des définitions qui sentent leur germanisme d'une lieue, et c'est peut-être la faute de notre frivolité gauloise, mais nous renonçons à comprendre.

Qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions. Il serait déplacé de répondre par des railleries à des raisonnemens sérieux. Nous ne pouvons nous défendre d'une certaine estime pour l'homme qui, après tous les naufrages dont les épaves jonchent les bords du grand océan philosophique, se sent encore le courage d'élaborer un système de métaphysique. Il est si certain d'avance que, quel que soit son mérite, ce système échouera finalement comme tous ceux qui l'ont précédé! Et quand, arrivé sur les confins de l'indéfinissable et de l'innommable, cet homme hésite, balbutie, ne sait plus exprimer ce qu'il pense ou ce qu'il conjecture que par des mots qui s'entre-choquent, nous laisserons à d'autres le plaisir douteux de lui jeter la pierre. Si nous relevons ce qu'il y a de comique dans les contradictions où vient s'ensabler à son tour la philosophie de l'inconscient, c'est qu'elle affecte des allures si altières, tant de satisfaction d'elle-même, qu'on est en droit de la rappeler à un peu plus de modestie. Sur plus d'un point de détail, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître la justesse des critiques adressées par M. von Hartmann à la philosophie vulgaire. Nous sommes avec lui persuadés d'une chose, c'est que, quand il s'agit de Dieu, toutes

nos déterminations rationnelles clochent par quelque côté. Il est bien évident que la conscience divine ne peut être exactement semblable à la nôtre, puisque celle-ci, pour s'affirmer, doit se sentir limitée, et que nous ne pouvons admettre de limitation dans l'être divin. Il n'est pas moins certain que, lorsque nous attribuons à Dieu la personnalité, c'est parce que nous ne pouvons concevoir une forme d'existence supérieure à celle de l'existence personnelle : évidemment l'être absolu n'est pas simplement une personne humaine démesurément agrandie; mais que les partisans de l'inconscience et de l'impersonnalité divines prennent garde qu'à leur tour ils appliquent à l'être absolu des notions tout aussi bien empruntées que celles de conscience et de personnalité à la sphère du fini. L'inconscience, l'impersonnalité, mais c'est de la *sous-conscience*, c'est de l'*infra-personnalité*. Ce n'est pas élargir l'idée de Dieu que de la renfermer dans l'inconscience, c'est la rétrécir. Nous n'avons pas, quant à nous, de métaphysique arrêtée, nous prenons l'homme, la nature humaine telle qu'elle se montre à nous dans son histoire avec ses besoins, ses instincts, ses tendances, ses élans spontanés vers un idéal qu'elle croit réel et qui, en fait, s'il n'était qu'une idée, n'exercerait pas sur elle la force d'attraction que nous ressentons tous à divers degrés. Nous ne demandons que deux choses à la philosophie, d'abord des méthodes et des formes de pensée aussi rationnelles que possible pour réduire à leur minimum nos innombrables chances d'erreur, puis des enseignemens qui n'annulent pas nos instincts et nos meilleures aspirations sous prétexte d'en mieux définir les objets. Ces deux exigences satisfaites, nous pensons qu'il faut nous résigner à ne connaître qu'approximativement la vérité que nous ne pouvons saisir complétement.

En cela consiste la supériorité pratique de la religion, prise dans son sens le plus général, sur la philosophie. Nous pouvons avoir le sentiment très pur d'une réalité que nous connaissons très mal, et la religion est essentiellement le sentiment de Dieu. Il est vrai qu'à un certain point du développement de l'esprit nous éprouvons le vif besoin de mettre les notions de notre intelligence d'accord avec les sentimens de notre cœur et réciproquement. Nous n'y parvenons pas toujours, si même nous y parvenons jamais. Quoi qu'il en soit, tout en reconnaissant que nous manquons d'une notion philosophique de Dieu qui fasse un droit égal aux exigences d'une raison sévère et aux postulats non moins impérieux du sentiment religieux, efforçons-nous d'établir de notre mieux l'harmonie entre deux ordres de vérités saisies par ces deux organes de l'esprit, et sachons ignorer plutôt que d'étouffer l'un sous l'autre. On ne gagne jamais rien à se mutiler. Nous avons deux yeux, tous deux

assez faibles, mais constitués de manière à regarder dans l'infini; n'en crevons pas un sous prétexte que nous verrions mieux de l'autre. Quand je pense à tout ce que M. von Hartmann a dit de vrai, d'ingénieux et de beau sur la légitimité, la finalité rigoureuse et certaine de toutes ces grandes impulsions naturelles que nous distinguons sous les noms d'*instincts*, de *tendances*, d'*aptitudes* et d'*aspirations*, et que j'observe dans la nature humaine une impulsion, une tendance aussi prononcée que celle que nous appelons *religion*, je me demande comment il est possible d'admettre que, seule, parmi les impulsions qui font la vie du monde, celle-ci soit sans objet en rapport réel avec elle, sans raison suffisante, et, tranchons le mot, une pure mystification. Quand le jeune oiseau dont les ailes ont frémi au bord du nid maternel s'élance pour la première fois dans l'espace, il trouve l'air qui le soutient tout en s'ouvrant à son vol. L'instinct ne l'a pas plus trompé qu'il ne trompe la masse d'êtres grands et petits qui ne vivent qu'en cédant à ses sollicitations. Et l'homme seul, qu'attire la perfection spirituelle, l'homme qui a pour instinct caractéristique de s'élancer en esprit vers un idéal-réel dont il ne sait décrire suffisamment l'excellence, l'homme, obéissant à sa nature, irait se briser la tête contre le mur en pierres brutes de l'inconscient, de la force aveugle et sourde! En vérité, la nature a trop d'esprit, d'après M. von Hartmann lui-même, pour se permettre une pareille niaiserie, et la philosophie de l'inconscient-surconscient ne parviendra pas à la lui faire endosser.

IV.

Cette philosophie a d'étranges retours qui la compromettent; nous l'avons vu pour la conscience humaine, nous allons le voir encore au sujet de la conscience divine. Dans un chapitre qui n'est pas le moins curieux du livre, l'auteur se décide enfin à reconnaître une espèce de conscience transcendante du malaise que doit ressentir l'inconscient, tout inconscient qu'il est, par le fait même qu'il veut, qu'il veut être et qu'il a tort de le vouloir. Ce malaise doit être même le point de départ du développement du monde qui marche vers son anéantissement. N'oublions pas que ce développement a eu d'abord pour fin l'apparition de la conscience, et que celle-ci doit aboutir à la reconnaissance de la vanité de toute existence, à la soif du néant. Comment cette conscience transcendante s'arrange-t-elle avec l'inconscience du Tout-Un, c'est ce qu'il nous a été impossible de deviner. Seulement nous constatons une fois de plus que les philosophes, aussi bien que le vulgaire, courent aisément le risque de former la divinité à leur image. C'est un dieu mé-

lancolique que celui de M. von Hartmann, et sa philosophie pratique va nous expliquer pourquoi il n'en pouvait guère concevoir d'autre.

Leibniz a dit que ce monde est le meilleur possible, et Schopenhauer qu'il est le plus mauvais possible. M. von Hartmann est de l'avis de Leibniz, c'est-à-dire qu'il ne conçoit rien qui puisse mieux valoir que l'action constante, infaillible et sûre de l'inconscient en vue de la fin qu'il se propose; mais, dit-il, ce monde peut être le meilleur possible et être en même temps fort mauvais. Or celui-ci l'est nécessairement, puisqu'il vient d'une volonté erronée; il n'est et ne peut être que le résultat d'un péché d'origine. C'est pourquoi l'optimisme de Leibniz, qui veut que tout soit bon et que le mal lui-même ne soit qu'un moindre bien, n'est pas soutenable. Il en résulterait en effet qu'un état de bonheur sans mélange auquel viendrait s'ajouter une souffrance serait préférable au bonheur pur et simple; cette souffrance, étant un bien, moindre sans doute, mais encore réel, ajouterait quelque chose de bon au bonheur sans mélange, ce qui est absurde. De son côté, Schopenhauer a dépassé la vérité quand il a voulu que tout plaisir, tout bonheur ne fût qu'un moindre mal, puisqu'il en résulterait que le malheur complet serait encore plus affreux, si une joie quelconque venait s'y adjoindre. La réalité est qu'il y a quelques élémens de bonheur physique et moral dans la vie; mais, quand on se donne la peine de comparer avec quelque précision la somme des maux et celle des biens qui remplissent l'existence, on arrive épouvanté à la fin du calcul, tant la misère sous toutes ses formes l'emporte. On peut dresser une espèce de thermomètre du bien-être et du malaise, le zéro représentant l'état d'indifférence où l'on n'est ni heureux ni malheureux, et il se trouve que rarement, très rarement, il est donné aux existences les plus favorisées de s'élever momentanément au-dessus de zéro, que le plus souvent ce que nous appelons joie ou bonheur n'aboutit qu'à rapprocher de ce zéro des états corporels et spirituels qui étaient fort au-dessous, et qu'en somme la moyenne de toute vie est fatalement marquée du signe négatif. Si donc en théorie M. von Hartmann corrige sur certains points le pessimisme outré de Schopenhauer, il conclut d'une manière identique : le monde est mauvais, la vie est un malheur, la délivrance ne peut se trouver que dans le néant.

Comment donc s'expliquer le prix que la grande majorité des hommes attache à la conservation de leur existence? C'est que l'Inconscient, qui, nous le savons, est très rusé et qui a besoin pour ses fins que l'humanité vive, a pétri la nature humaine d'illusions qui font que l'homme, en dépit de ses désenchantemens successifs, croit avec ténacité à un état de bonheur auquel il ne parviendra jamais. A ce point de vue, l'histoire de l'humanité peut se diviser en

trois grandes périodes d'illusion. Dans la première, on croit pouvoir atteindre le bonheur dans le monde tel qu'il est, dans la vie actuelle et individuelle; dans la seconde, on comprend que ce bonheur actuel est une chimère, mais on s'attend à la félicité dans une existence supérieure au-delà du tombeau. Dans la troisième enfin, on a renoncé aux espérances fallacieuses des deux premières, et on rêve le bonheur de l'humanité future sur la terre moyennant les découvertes de la science, les progrès de l'industrie, les réformes politiques et sociales, rêve non moins illusoire que ceux qui l'ont précédé.

C'est surtout dans l'analyse dénigrante des prétendues joies de la vie que notre philosophe est ingénieux et désolant. Une chose à noter, c'est qu'il reproduit très souvent les lieux-communs de la chaire chrétienne, quand celle-ci cherche à détourner les fidèles de l'attachement aux biens terrestres en leur en démontrant la vanité. Si jamais la philosophie de l'inconscient devenait populaire, comme l'est devenue par exemple celle de Voltaire et des encyclopédistes, de manière à présenter aux prédicateurs un adversaire permanent, la prédication vulgaire devrait modifier singulièrement le ton de ses admonestations traditionnelles. Il arriverait quelque chose de semblable à ce qui s'est vu depuis, que certaines formes grossières du socialisme ont acquis de la puissance au sein des sociétés modernes. Il n'échappe à aucun de ceux qui ont étudié l'histoire de la prédication que, dans les siècles précédens, alors que le principe de la propriété individuelle n'était l'objet d'aucune attaque, les orateurs chrétiens étaient beaucoup plus absolus qu'aujourd'hui dans leurs censures contre les riches. Il est tel passage qu'on pourrait détacher des œuvres de Fénelon ou de Bourdaloue, et qui attirerait des foudres, légales ou autres, sur le journal qui les reproduirait sans en indiquer l'origine. De même, s'il était une fois acquis dans l'opinion générale qu'un dénigrement systématique de la vie terrestre, au lieu d'incliner les esprits vers le désir des biens éternels, ne peut plus être autre chose qu'un acte d'accusation en règle contre le créateur, les apologistes des croyances religieuses se verraient amenés à semer de plus d'une oasis le désert trempé de larmes par lequel d'ordinaire ils veulent que nous passions pendant toute la durée de notre pèlerinage. Si toutefois ils persistaient dans leur dépréciation des joies de la vie, je leur déclare qu'ils ne trouveront nulle part de meilleurs argumens que dans la philosophie de l'inconscient.

La santé, la jeunesse, la liberté, l'aisance, qu'est-ce que cela? Des biens purement négatifs, qui n'élèvent pas au-dessus de zéro ceux qui les possèdent, qui reviennent simplement à l'absence de la maladie, de la vieillesse, de la servitude, de la misère. Ce sont

des « capacités de jouir, » et non pas des jouissances. A quoi sert-il d'avoir de bonnes et belles dents quand on n'a rien à mordre? L'existence elle-même, si rien ne la remplit, est insupportable; mais comment la remplit-on? Le travail, même couronné de succès, est un moindre mal que l'ennui, mais en lui-même il se compose d'efforts nécessairement pénibles. On tâche de se consoler du travail en songeant à l'oisiveté, et de l'oisiveté en songeant au travail. C'est le malade qui se retourne dans son lit. Et qu'est-ce que les jouissances physiques? La satisfaction résultant de l'apaisement de la faim, qui est une souffrance, est sans proportion aucune avec les tourmens qu'elle fait endurer à ceux qui ne peuvent se rassasier. Quant à l'amour, M. von Hartmann est moins misogyne, mais il a tout aussi peu d'illusions que Schopenhauer. Il est évident pour lui que l'amour cause dans l'humanité bien plus de maux que de bonheur. L'homme ne sait remplir que par le vice l'espace de temps qui sépare l'âge de la puberté du moment où les nécessités sociales lui permettent de se marier. L'amour illégitime fait d'innombrables et lamentables victimes. S'il est honnête, son bilan n'est guère plus rassurant. Les peines de cœur sont de toutes les plus violentes, et comme il en inflige! Parvient-il à ses fins, c'est pour s'éteindre dans une amère déception. Quelques éclairs, quelques coups de tonnerre, et le nuage a perdu toute son électricité. Va-t'en, vapeur légère, désormais sans puissance et qui n'as servi qu'à dévaster le canton sur lequel tu as sévi.

« Il est dommage, dirons-nous en citant directement notre auteur pour donner un échantillon de sa manière de raisonner, qu'il n'y ait pas de statistique accusant le tant pour cent des inclinations qui aboutissent au mariage. On serait effrayé de la minime proportion. Même en laissant de côté les vieux célibataires des deux sexes, on trouverait parmi les couples mariés une assez forte proportion d'individus qui ont dans leur passé au moins une petite inclination qui n'a conduit à rien; beaucoup pourraient en avouer plus d'une. Dans la grande majorité de ces cas, l'amour n'a pas atteint son but, et, s'il l'a atteint hors du mariage, il a difficilement rendu les gens plus heureux que s'il ne l'avait pas atteint du tout. Quant aux mariages, le plus petit nombre seulement a l'amour pour cause, les autres sont dus à de tout autres motifs. On peut voir par là combien peu d'inclinations parviennent à gagner le port. Dans ce petit nombre, à son tour, on ne peut ranger qu'une minorité dans la classe des ménages dits heureux, car les heureux ménages sont beaucoup plus rares qu'on ne pense, vu l'art hypocrite que les hommes déploient pour sauver les apparences, et on peut dire qu'en fait ce sont les mariages par amour qui en présentent le moins. Il en résulte que, sur le petit nombre des inclinations aboutissant au ma-

riage, la majorité tourne plus mal que si elles n'avaient pas été couronnées par l'union conjugale. Enfin la très faible proportion des mariages par amour qui font d'heureux ménages le doivent à tout autre chose qu'à l'amour lui-même; ils le doivent seulement à ceci, que les caractères et les personnes se conviennent fortuitement, que par là les conflits sont évités et que l'amour se résout en amitié. Ces cas rares où le bonheur de l'amour passe doucement et sans qu'on y pense dans celui de l'amitié, et qui ne connaissent pas le désenchantement amer, sont si exceptionnels qu'ils se noient dans la masse des mauvais ménages qui ont commencé par l'amour. Quant aux liaisons amoureuses qui ne se terminent pas par le mariage, le plus grand nombre n'atteint pas son but, et la petite fraction qui l'atteint rend les amans, tout au moins les amantes, plus malheureux que s'ils l'avaient manqué. Après ces considérations générales, il ne peut être douteux que l'amour prépare à ceux qui s'y abandonnent bien plus de douleurs que de plaisirs. »

Et cela continue sur ce ton. La vie conjugale à son tour est critiquée, dépecée, disséquée dans toutes ses grandes et petites misères. Lessing a raison dans son distique railleur :

Il n'y a tout au plus qu'une mauvaise femme au monde,
Il est seulement dommage que pour chacun cette femme est la sienne (1).

Et les enfans donc! Jamais en désirerait-on, si en pareille matière on raisonnait ses désirs, si, sur ce point comme sur tant d'autres, on n'était pas la dupe des ruses de l'inconscient? Qu'on ne nous parle pas davantage des joies mensongères qui se rapportent à la vanité flattée, aux honneurs reçus, au pouvoir exercé, ce sont autant de buissons épineux dont on ne cueille les rares fleurs qu'en se déchirant aux piquans. L'amitié elle-même, qui vaut pourtant mieux que l'amour, a ses vers rongeurs, ses susceptibilités, ses jalousies, ses déboires. Les joies de la compassion, de la bienfaisance sous toutes ses formes, reposent sur une comparaison égoïste de son propre sort avec le sort de ceux dont on a pitié, et il est bien plus à déplorer qu'il y ait des gens forcés de tendre la main qu'il n'est réjouissant de savoir qu'il y a des cœurs généreux.

Les émotions religieuses et la volupté pure dont elles sont la source trouveront-elles grâce devant cette mélancolie systématique? Pas plus que les autres. D'abord elles sont rarement assez intenses pour procurer une véritable félicité; puis elles supposent des conditions très pénibles, le renoncement, l'austérité, la séquestration

(1) Comme M. von Hartmann s'est marié lui-même l'an dernier, il y a tout lieu d'espérer que l'expérience lui a déjà inspiré des doutes graves, qui iront en se fortifiant, sur l'exactitude de sa théorie conjugale, et qu'il trouve aujourd'hui qu'avec tout son esprit Lessing a commis une sottise en deux vers.

du monde; enfin ceux-là même qui peuvent en parler d'expérience nous racontent leurs terreurs, leurs doutes, leurs chutes, leurs remords, ce qui prouve que là encore le tourment l'emporte sur le bien-être.

D'autre part, il ne faut pas négliger dans le calcul tous les maux qui proviennent de l'immoralité si profonde et si répandue, toutes ces immolations du bonheur d'autrui froidement accomplies par l'égoïsme universel et qui procurent bien moins de plaisirs aux bourreaux qu'elles n'infligent de douleurs aux victimes, tous ces chagrins, toutes ces tristesses, toutes ces tortures, que la jalousie, la calomnie, la haine, la vengeance, la colère, la cupidité, etc., font pleuvoir à seaux sur le monde. Le sommeil inconscient, voilà l'état le plus heureux : le rêve a déjà tous les tourmens de la veille. Enfin le philosophe s'attend bien à ce qu'on lui objectera avec l'accent du triomphe les jouissances profondes, positives, dont l'art et la science peuvent doter une vie humaine. En effet, son *spleen* se déride un moment. Ce sont les oasis du grand désert, nous dit-il; mais qu'on ne s'abandonne pas à trop de confiance. D'abord ces jouissances sont fort rares, il n'est donné qu'à un petit nombre de les ressentir, et les plus favorisés n'en comptent pas beaucoup dans leur existence. Ils paient d'ailleurs cette supériorité par une capacité de douleur beaucoup plus grande que celle des autres hommes. Et que de victimes l'art par exemple ne fait-il pas! Vocations manquées, calculs déçus, vanités blessées, tourmens infligés à l'enfance et à la jeunesse, carrières brisées par l'indifférence, que de ratures désolantes sur cette page qui de loin paraissait si blanche! Le savant, à son tour, osera-t-il soutenir qu'il n'y a que des roses dans sa vie de labeur? Que de livres ennuyeux il lui faut lire jusqu'au bout, uniquement pour être sûr qu'il n'y a rien à en tirer! combien d'autres, non moins rebutans, pour extraire de leur fatras un grain d'or qui s'y trouve enfoui! Que de fatigues dans les recherches préliminaires, dans l'élaboration d'une œuvre sérieuse, sans compter les doutes, la satiété, l'ennui de son propre travail, qui souvent font de la production scientifique un métier de galérien!

On est souvent tenté de croire que le développement intellectuel augmente le bonheur de l'humanité; c'est une erreur profonde. Plus le système nerveux, condition de l'intelligence, se raffine chez l'être vivant, plus il souffre. « L'expérience nous montre que les individus composant les couches inférieures de la population et les peuples sauvages sont plus heureux que ceux qui appartiennent aux classes aisées ou aux nations civilisées; mais ce n'est certainement pas parce qu'ils sont plus pauvres et plus nécessiteux, c'est qu'ils sont plus grossiers et plus rudes. Je soutiens de même que les animaux sont plus heureux, c'est-à-dire moins misérables, que

l'homme, parce que l'excès de souffrance que comporte la vie animale est moindre que celui de la vie humaine. Qu'on pense seulement au bien-être dans lequel nous voyons vivre un bœuf ou un porc; ne dirait-on pas qu'ils ont appris d'Aristote à rechercher l'insouciance au lieu de courir comme l'homme après le bonheur? Combien la vie du cheval, déjà plus finement constitué, l'emporte en douleur sur celle du bœuf ou du proverbial poisson dans l'eau! Plus enviable encore que la vie du poisson doit être celle de l'huître, et celle de la plante est supérieure à la vie de l'huître. Nous descendons enfin au-dessous de la conscience, et la souffrance individuelle disparaît avec elle. »

Nous avons tenu à traduire cet incroyable morceau pour qu'on voie bien que nous n'exagérons rien en parlant du quiétisme sombre qui représente le dernier mot de la philosophie de l'inconscient. La vie humaine sur la terre, soigneusement pesée dans sa balance, se résume pour elle dans le cri désespéré de l'*Ecclésiaste :* tout est vanité, tout est illusion, tout est néant.

Passons plus rapidement sur les deux autres périodes de l'illusion humaine. Le résumé que nous venons de donner de la première suffit pour qu'on en pressente la tendance et la conclusion. La seconde grande forme de l'espérance est spécialement la forme chrétienne. Son utilité consiste en ce qu'elle a inculqué aux générations croyantes le mépris du bonheur terrestre. Son erreur, c'est de reporter l'espérance dans une vie individuelle ultérieure, à laquelle l'auteur refuse de croire au nom de ses prémisses métaphysiques. Le retrait continu des croyances chrétiennes dissipe un peu plus tous les jours ces espérances, trompeuses comme toutes les autres; mais l'homme, encore tenace dans son goût pour la vie, s'est épris de l'idée du progrès de l'espèce et s'est forgé un paradis terrestre dont jouiront un jour ses arrière-neveux. Dernière illusion! L'humanité, tant qu'elle vivra, aura à compter avec la maladie, la vieillesse, la dépendance, toutes les causes de souffrance qui dérivent de sa constitution même. Le monde marche, en dépit ou plutôt en vertu de ses progrès en connaissance et en puissance, vers un avenir plus triste que son passé. Les classes ouvrières sont plus instruites, mieux payées, mieux logées, mieux nourries, et plus malheureuses qu'autrefois. L'immoralité peut devenir plus élégante, elle est toujours la même et porte toujours les mêmes fruits vénéneux. Les génies dans la science comme dans l'art deviendront plus rares, le nivellement s'établira sur ce domaine comme sur les autres, et la fatigue du savoir en dépassera toujours plus le plaisir. La terre est déjà dans l'après-midi de sa journée planétaire, elle marche mélancoliquement vers le crépuscule du soir. La vieille humanité n'aura pas d'héritiers; elle renoncera enfin à la poursuite chimérique du

bonheur et ne soupirera plus qu'après l'insensibilité, le néant, la nirvâna. Si le lecteur trouve ce résultat désolant, il faut lui apprendre qu'il s'est trompé, s'il a cru trouver dans la philosophie des consolations et des espérances. Il est du reste une espérance qui ne lui est pas interdite, si du moins il parvient à faire du but de l'inconscient son but conscient à lui-même, c'est-à-dire s'il abandonne pleinement sa personnalité au développement logique du monde. Il se réjouira d'avance à la perspective de cette fin qui sera la suppression de toute vie individuelle et collective, et qui accomplira, par le retour au non-être, la grande rédemption, la délivrance universelle et définitive au sein du silence éternel.

V.

Supposons que, pour nos péchés, nous soyons condamnés à rester bien des heures de suite dans un grand salon tendu de noir, meublé d'une manière originale et luxueuse, mais systématiquement lugubre, où des tableaux représentant des scènes de supplice et de mort alternent avec des reproductions grimaçantes de squelettes argentés, où les lustres ressemblent à des cierges, les tables à des cercueils, les glaces à des fosses béantes, le tapis à un drap des pompes funèbres, où guéridons et fauteuils affectent un petit air coquet de corbillard, et où l'on respire, sans pouvoir ouvrir une fenêtre, une odeur capiteuse qui d'abord vous surprend, mais qui bientôt vous fait l'effet de sentir le moisi, puis le cadavre. On aurait beau, n'est-il pas vrai, nous vanter l'harmonie de l'ameublement, la richesse des tentures, le velouté du tapis, le mérite des œuvres d'art, nous ne tarderions pas à soupirer après un peu de ciel bleu, une bouffée d'air frais, et, si l'on voulait prolonger notre captivité, nous aviserions très certainement au moyen le plus expéditif d'enfoncer la porte. Quel bonheur de se retrouver en plein air et de chasser cette vision déplaisante! Telle est notre impression en sortant de l'interminable galerie où nous avons dû promener si longtemps ceux qui nous font l'honneur de nous lire. Un peu de bon rire français ferait vraiment du bien après ce bain prolongé dans la *Schwermuth* germanique. Nous avions des livres sur l'art d'être heureux; mais réellement en voilà un qui pourrait sans dommage changer son titre contre celui de l'art de se rendre malheureux quand on ne l'est pas, et plus malheureux encore quand on l'est déjà.

En thèse générale, il me semble que la vraie valeur de l'existence doit être cherchée ailleurs que dans un calcul purement utilitaire. La vie pourrait avoir encore un très grand prix, lors même

qu'elle compterait plus de souffrance que de jouissance; mais restons sur le terrain circonscrit par l'analyse précédente. Cette analyse n'aboutit pas, parce que la question du bonheur de la vie est insoluble abstraitement : elle dépend trop, pour être ainsi traitée, de la disposition individuelle. Si, malgré les plaisirs qu'il pourrait y goûter, quelqu'un trouve la vie insipide, vous ne parviendrez pas plus par le raisonnement à le faire changer d'avis que vous ne convertirez l'homme qui, malgré maint sujet de tristesse, estime qu'en somme il vaut encore mieux vivre que mourir. Tout revient en pareille matière à la façon dont on prend les choses. Ce qui fait la joie de l'un laisse l'autre indifférent, et tel qui supporte aisément certains maux s'étonne d'en voir d'autres que les mêmes afflictions écrasent. Prenons un exemple familier de ce qu'il y a d'individuel, de subjectif, dans le sentiment du bonheur.

Une foule d'honnêtes gens admettent sans peine que, lorsqu'on est retenu tout l'été à la ville, il est très agréable d'aller passer une journée à la campagne chez de bons amis qui vous attendent bras et cœurs ouverts, qui mettent à votre disposition une chambre confortable, leur jardin tout en fleurs, leurs frais ombrages, et avec qui vous dînerez sous la tonnelle en charmante compagnie. Voilà, n'est-il pas vrai, un gentil programme qui sourit d'avance à tout esprit bien fait; mais Marécat, le personnage grincheux de *Nos Intimes*, ne l'entend pas ainsi. Marécat est l'un de ces désagréables mortels qui trouvent moyen de se déplaire partout. Écoutons-le raconter ses infortunes :

« Ah! j'en ai assez, moi, de la campagne. Les bêtes m'empêchent de boire, les bêtes m'empêchent de manger, les bêtes m'empêchent de dormir. Conçoit-on! on a l'idée de flanquer le couvert sous la tonnelle!.. Je ne veux plus qu'on mette le couvert sous la tonnelle... Il me semblait à tout moment qu'il tombait une chenille dans mon verre et qu'une araignée se balançait sur mon assiette... Là, au bout d'un fil, comme ça... (*Frissonnant.*) Euh!.. Je monte me coucher avec ma bougie. Pin! pan! pan! voilà les papillons qui me tapent dans le nez, qui me tapent dans l'œil!.. Je me déshabille, je me mets au lit, je commence à m'assoupir... Bououou! il faut se lever, c'est une grosse mouche, elle a peut-être le charbon! Je la sens sur mon oreille, je ne bouge plus! (*Se donnant une claque sur l'oreille.*) Bing! je la manque, et je m'applique une taloche!.. Furieux, je cours après, en chemise, mon bonnet de coton à la main, et je saute sur les chaises, sur la toilette, sur la table de nuit. Elle vole à la fenêtre. Boum! je casse un carreau. Au moins la mouche s'en va... Mais ce n'est pas fini. Je me recouche. Les petits cousins se disent : Ah! bon, voilà le moment!..

Et je te pique par-ci, et je te pique par-là! Je bondis à terre, je me frotte d'ammoniaque... Une odeur! Et je cuis partout. Au moins, je ne sens plus les piqûres... Je me recouche, et je commence à sommeiller... Voilà un gueux de chien qui aboie tout au loin, un autre qui lui répond plus près, et celui de la maison qui réplique sous ma fenêtre, et une conversation à trois à devenir fou!.. Quand ils se sont tout dit, je me rendors encore, et cette fois tout à fait... Ah! bien oui, et va te promener! Je suis réveillé en sursaut. Cocorico! c'est le chantre du matin qui m'avertit que le soleil se lève. Et qu'est-ce que ça me fait à moi que le soleil se lève? Jour de Dieu! je fais comme lui, hors de moi, enragé, donnant au diable la campagne et toutes les bêtes qui l'habitent,... moi le premier! »

Marécat est très divertissant, mais il est insupportable. Notez bien qu'en somme tout ce qu'il a raconté là est possible. Il se peut en effet très bien qu'on doive compter à la campagne avec les cousins qui piquent, les chiens qui aboient et les coqs qui chantent à l'aurore; mais, au nom du bon sens, ces inconvéniens sont-ils de nature à assombrir réellement les bonnes heures qu'on y va passer? Eh bien! M. von Hartmann a pris la vie à peu près comme Marécat sa journée à la campagne.

Le sentiment du bonheur, c'est-à-dire en réalité le bonheur lui-même, est donc quelque chose d'éminemment subjectif. Lorsqu'un homme se dit heureux, je peux trouver qu'il n'est pas difficile, j'ai peut-être des argumens superbes pour lui prouver que son bonheur est imaginaire, et que, s'il raisonnait bien, il ne pourrait manquer de s'estimer très malheureux. Changerai-je par là son sentiment intime? La seule question que l'on soit en droit de se poser philosophiquement est celle-ci : la masse des hommes se trouve-t-elle heureuse? Et de nouveau nous voyons que cette question est mal posée, si l'on ne tient pas compte d'un élément très important de la nature humaine, et qui s'oppose à ce qu'on la résolve par un *oui* ou par un *non* pur et simple. Il entre dans la nature humaine d'aspirer au bonheur infini, de reconnaître qu'il est inaccessible dans les conditions nécessaires de la vie humaine, et en même temps de jouir très volontiers du bonheur relatif que ces mêmes conditions lui permettent de se procurer. C'est ce bonheur relatif, suffisant pour entretenir le goût de vivre, qu'il s'agit de mesurer pour savoir jusqu'à quel point le bien l'emporte sur le mal dans l'humanité. Si nous comparons les joies de la vie à notre soif de bonheur sans limites, il est certain que toutes ou presque toutes nous paraîtront mesquines, et à ce point de vue les remontrances de la chaire religieuse conservent toute leur valeur. Il est dangereux en effet de s'abandonner au relatif comme s'il était l'absolu. D'autre part, si nous prenons ces joies en elles-mêmes, et si nous nous deman-

dons : Malgré leur mélange avec des maux nombreux et variés, malgré leurs limites et leur insuffisance, donnent-elles à la vie une saveur telle qu'elle soit préférable au néant? la réponse, ce me semble, n'est pas douteuse. L'immense majorité des hommes tient à la vie, et il ne faut pas nous dire que cet attachement provient uniquement d'un instinct déraisonnable de conservation. Nous voyons tous les jours que la douleur aiguë prolongée ôte complétement le désir de vivre. Les maux de l'existence ne sont donc ni assez intenses ni assez douloureux pour éteindre ce désir. Pour peu que nous jouissions de quelque aisance et que la faculté de comparer soit développée en nous par l'instruction, nous préférerions mourir plutôt que d'être forcés de mener la vie de beaucoup de nos semblables. Ceux-ci pourtant, si on les interroge, répondront comme le bûcheron de La Fontaine. Qu'on s'y prenne comme on voudra, cela prouve toujours que pour eux le thermomètre de l'existence indique un chiffre qui peut être fort bas, mais qui est encore au-dessus de zéro. Dieu nous préserve d'une indifférence égoïste pour les douleurs amères qui font gémir tant de pauvres créatures! mais il ne faut faire entrer dans notre calcul ni sensiblerie ni sécheresse, et du fait patent que l'attachement à la vie est le sentiment le plus général, le plus puissant de l'humanité, le mobile sur lequel comptent en dernier ressort le prince et le juge, le général et l'industriel, le laboureur et le médecin, l'économiste et le prédicateur, c'est-à-dire tous ceux qui dans un intérêt quelconque doivent s'appuyer sur ce qu'il y a de plus résistant, de plus indéracinable dans la nature humaine, je conclus sans hésiter que le témoignage universel donne tort à la thèse qui prétend qu'en somme le genre humain est plus malheureux qu'heureux.

Est-ce à dire pour cela que l'éternel problème de la douleur soit résolu? Certainement non. Il y aura toujours des milliers de faits particuliers qui démonteront l'optimisme le plus assuré de lui-même. Aucune théorie philosophique ou religieuse n'a encore réussi à nous réconcilier avec les amertumes qui empoisonnent tant d'existences; mais la philosophie de l'inconscient n'a pas le droit d'en triompher. Si les théories antérieures laissent trop souvent la douleur inexpliquée, c'est le bonheur, relatif tant qu'on voudra, mais réel pourtant, qu'à son tour elle ne sait pas faire rentrer dans son cadre logique. Je n'ai vu nulle part, ni dans Schopenhauer, ni dans le livre de son disciple, pour quelle raison décisive il faut que la volonté primordiale ait été mal inspirée quand elle a voulu passer du non-être à l'existence. Au fond, c'est là un principe arbitraire, gratuitement imaginé par une philosophie qui est partie d'une notion atrabilaire des choses, et qui s'est arrangée de façon que sa théorie fût hypocondre du commencement jusqu'à la fin; mais, si ce prin-

cipe est une fois admis, il faut aller résolûment jusqu'au bout et passer condamnation, comme le vieux Schopenhauer, sur tous et sur tout, il faut nier absolument toute jouissance, tout plaisir, tout bonheur, ramener comme lui toute joie à un moindre mal, et malgré l'évidence soutenir que l'homme le plus heureux n'est qu'un infortuné. Du moment que, comme M. von Hartmann, on reconnaît, ne fût-ce que des éclairs de bonheur positif dans le ciel noir de l'existence, le principe est par terre. D'où viendraient-ils donc, ces éclairs? De ruses de l'inconscient? Mais qu'est-ce qu'un inconscient qui ruse? Un aveugle qui voit, un muet qui parle, et nous retombons en pleine logomachie.

Cette question de la douleur est donc de celles où les philosophies et les théologies peuvent être renvoyées dos à dos. La religion seule a quelque chose de bon à nous dire, mais ce n'est pas une explication qu'elle nous donne. Elle nous dispose à la résignation, à l'espérance, en nous mettant au cœur la confiance implicite dans la volonté divine. La religion sait ignorer là où le savoir n'est pas possible. A défaut d'une théorie rationnelle, la religion nous rend la paix du cœur, et nous ne devons pas lui en demander davantage.

On pourrait plaider la thèse opposée à celle de M. von Hartmann en déployant le même soin minutieux pour relever les bons côtés de l'existence, même quand elle est loin de nous satisfaire. On trouverait, entre autres lacunes de son analyse, qu'il a négligé un élément très important du problème, celui de l'aptitude humaine à transformer en principe de bonheur ce qui en soi pourrait être relégué dans le domaine de la souffrance. Nous voulons surtout parler de l'*effort*, que la philosophie de l'inconscient déclare toujours plus ou moins douloureux, ce qui est faux. L'expérience de chacun de nous atteste au contraire que nous jouissons des efforts, même pénibles, que nous coûte la poursuite d'un but ardemment désiré, à la seule condition d'être soutenus par l'espoir du succès. Il arrive même que la seule beauté de la fin poursuivie, encore que cette fin se dérobe à notre atteinte, se reflète sur nos tentatives et les embellit au point que nous sommes heureux d'avoir pu nous y livrer. On a raison d'admirer le courage, la persévérance, la généreuse passion qui ont conduit un Livingstone à travers mille dangers, au prix d'immenses privations, d'héroïques renoncemens, d'un bout à l'autre de la terre africaine; mais croit-on que le noble voyageur se soit lui-même rangé parmi les malheureux? N'est-il pas évident au contraire qu'il a pleinement savouré la joie du sacrifice consenti pour l'amour d'un grand idéal? Combien d'applications petites et grandes de la même vérité morale! Il est une vérité qu'en pareille matière on ne devrait jamais oublier, c'est que le bonheur est en tout et pour tous proportionnel à l'intensité de vie qu'on déploie. Les plus modestes

jouissances, comme les plus vives et les plus élevées, rentrent toutes dans cette notion du bonheur, et il n'est pas besoin de beaucoup réfléchir pour s'en convaincre. Or la vie, c'est l'action, c'est la lutte, c'est l'effort. Envie qui voudra la béate félicité d'un porc ou d'une huître, j'aime mieux ma nature humaine malgré les souffrances auxquelles elle m'expose, parce que je vis infiniment plus qu'un pachyderme ou qu'un mollusque, et je sais que plus je vivrai en homme, c'est-à-dire par l'esprit, par l'intelligence, le cœur, le sens religieux et moral, plus je goûterai de vraie joie. Qui ne voit le démenti formel que cette incontestable vérité inflige au principe de cette philosophie qui veut que la vie elle-même soit le malheur en soi? Comment me sentirais-je plus heureux à mesure que je me sens plus vivant, c'est-à-dire, selon le système, plus malheureux?

Il n'est pas un instant douteux que tout esprit non prévenu, qui se donne la peine de suivre les méandres de la philosophie de l'inconscient, voit à chaque instant le spectre du suicide hanter ses bords désolés. Si en effet la vie est un malheur, si la délivrance consiste à ne plus être, au nom de quel principe pourra-t-on me détourner de chercher dans l'anéantissement volontaire la fin de ma souffrance et ma rédemption définitive? Cette rigoureuse conséquence n'a pas échappé à la perspicacité de M. von Hartmann; mais sait-on sa réponse? Au fait, c'est la seule qu'il puisse donner sans sortir du système : elle consiste en ceci, que la suppression d'une volonté individuelle ne change rien à la nécessité qui pousse l'inconscient à continuer la vie dans le monde. Qu'un homme se tue ou qu'une tuile en tombant sur lui l'assomme, la volonté inconsciente n'en persiste pas moins à produire d'autres êtres vivans; si, par impossible, l'humanité s'entendait pour disparaître du globe en renonçant à tout commerce sexuel, il en serait comme aux jours qui précédèrent l'apparition des premiers hommes, l'inconscient saisirait la première occasion de créer un homme nouveau ou un type analogue, et tout serait à recommencer... La belle raison que voilà pour dissuader un malheureux du suicide, et, comme dirait Marécat, qu'est-ce que ça me fait à moi que tout soit à recommencer, pourvu que je n'y sois pas?

C'est un fait étrange et qui donne lieu à réfléchir que cette éclosion d'une philosophie bouddhiste au beau milieu de notre civilisation occidentale. Les partisans de la philosophie de l'inconscient ne cachent pas leur prédilection pour cette religion de la mort et du suicide ascétique qui étend son funèbre linceul sur les populations asiatiques. Il n'en pouvait être autrement, les principes et les conclusions sont les mêmes. Il n'est pas jusqu'à la propension de cette philosophie à personnifier continuellement la volonté tout en la déclarant inconsciente, à lui attribuer des fins, des combinaisons, des

habiletés, des ruses même, qui ne lui donne un petit air païen des plus curieux. Le propre de la mythologie est en effet de personnifier l'inanimé et de dramatiser la vie inconsciente. Par quel singulier remous de l'esprit cette philosophie désolante et désespérée a-t-elle jeté des racines et se propage-t-elle de préférence au sein de cette Allemagne qui s'est révélée de nos jours si jeune et si ardente? L'Allemagne serait-elle destinée à fournir parmi les nations un type analogue à celui de ces hommes arrivés tard à la maturité et qui passent brusquement des illusions de la jeunesse à un désenchantement précoce? L'avenir nous le dira; mais, toute question de rivalité nationale mise de côté, cela n'est pas à désirer pour la civilisation en général. Les nations bouddhistes ou qui le deviennent tournent régulièrement à l'état de non-valeurs. Rien sans doute ne nous autorise à prévoir que le système de l'inconscient se propage au point d'endormir une nation tout entière dans ses vapeurs énervantes. Il n'en demeure pas moins certain que son influence, partout où elle pénétrera, ne pourra jamais être que malsaine. Il ne faut dégoûter personne de la vie, il vaut bien mieux nous encourager tous à vivre et à bien vivre. Au lieu de diviser l'histoire en périodes de désespérances emboîtées les unes dans les autres, il serait plus vrai de dire que l'homme, à mesure qu'il a grandi, a vu ses horizons s'élargir. Il y a du bonheur sur la terre, très insuffisant, nous l'accordons sans peine, mais il y en a, et nous estimons qu'en soi cette insuffisance est une révélation précieuse. Si l'homme était pleinement heureux de sa vie terrestre, cela signifierait qu'il est fait absolument et exclusivement pour elle, comme le bœuf pour son herbage ou l'huître pour son rocher. C'est à cause de cette insuffisance même qu'il est en droit, quelque mystérieuse que soit cette espérance, d'aspirer à quelque chose de supérieur à sa destinée actuelle. Il est aussi licite que facile, tout en nourrissant cette immense espérance qui

Malgré nous vers le ciel nous fait lever les yeux,

de travailler à écarter de soi et de la postérité les causes actuelles de souffrance. C'est à quoi l'on parvient graduellement par l'intensité croissante de la vie individuelle et sociale. Ne renonçons à aucun espoir, ni sur la terre, ni au ciel. Au nom et en l'autorité de la conscience humaine, nous affirmons le Dieu vivant. Le mot d'ordre de la philosophie de l'inconscient est : Mort à la vie! Le nôtre sera toujours : Vive la vie!

ALBERT RÉVILLE.

L'AUTOMNE DANS LES BOIS

IMPRESSIONS ET PAYSAGES.

5 septembre. — Je n'avais pas vu de vrais bois depuis un an, et il y en aura bientôt dix-huit que je n'ai visité ceux-ci. A la descente du chemin de fer, quand, les oreilles encore toutes résonnantes des mille bruits parisiens, je me suis trouvé en pleine solitude sylvestre, j'ai ressenti une brusque commotion, et le vieux forestier qui sommeillait en moi s'est soudain réveillé.

On redevient sauvage à l'odeur des forêts,

a dit un poète contemporain (1). Cette maxime paraîtra peut-être contestable à ceux dont le courant tumultueux des grandes villes a bercé l'enfance et agité la jeunesse, mais elle est rigoureusement vraie pour quiconque a été élevé au milieu des forêts. Ce qui nous prend et nous charme, nous autres *boisiers*, ce n'est pas seulement l'originale beauté de ces nappes de verdure ondulant de colline en colline; ce n'est pas la fière tournure des chênes centenaires, ni la limpidité des eaux ruisselantes, ni le calme des futaies profondes; non, c'est par-dessus tout la volupté des sensations d'autrefois, ressaisies tout à coup et goûtées à nouveau. L'odeur sauvage, particulière aux bois, la trouvaille d'un bouquet d'alizes pendant encore à la branche, ou d'une fleur perdue de vue depuis des années, le son de certains bruits jadis familiers : la rumeur d'une cognée dans les *coupes* lointaines ou les clochettes d'un troupeau vaguant dans une clairière, — toutes ces choses agissent comme des charmes pour évoquer les esprits élémentaires qui dorment au fond de l'homme cultivé. Alors l'habit de théâtre que nous revêtons pour jouer notre rôle

(1) Sully Prudhomme, *Stances et Poèmes*.

dans la comédie de la vie civilisée et raffinée, ce vêtement d'emprunt aux couleurs voyantes, aux étoffes précieusement brodées et artistement taillées, se déchire de lui-même et s'en va par lambeaux pendre aux buissons de la route. L'homme primitif reparaît avec la souplesse de ses mouvemens naturels, la soudaineté de ses désirs, la naïveté de ses étonnemens enfantins. Plongé dans ce bain des verdures forestières, il sent sourdre en lui une séve remontante, et dans son imagination rajeunie les féeries du temps passé se remettent à chanter leurs contes bleus... Peu à peu j'ai éprouvé cette merveilleuse transformation, tandis que la voiture descendait les rampes tournantes de la forêt. Les *sonnailles* du cheval tintaient glorieusement, et glorieusement, entre deux traînées de lumière, les ombres des nuages glissaient le long des pentes boisées. Partout une mer moutonnante de feuillées épaisses; mes regards, réjouis par la variété des verts, tantôt remontaient les rapides couloirs des tranchées abruptes, tantôt plongeaient dans les entonnoirs des combes. Et quelle pacifique et endormante solitude! A peine si de loin en loin une maison de garde ou une ferme isolée dressait ses toits gris à l'abri des hêtres. De minces flocons de brume, suspendus aux cimes des arbres, s'éparpillaient lentement, puis s'envolaient pareils à ces vaporeuses graines des chardons que les enfans nomment des *voyageurs*. L'exquise fraîcheur du soir rendait plus pénétrante la senteur des regains récemment coupés. Cette humidité parfumée des bois au crépuscule, les murmures de l'eau dans le creux des gorges, les grappes noires et appétissantes des mûres sauvages rampant jusque sur le chemin, tout cela me montait au cerveau et me grisait. J'étais tenté de m'élancer de la voiture, d'étreindre un des arbres de bordure dans une embrassade fraternelle, ou de grimper aux sommités feuillues d'un chêne pour jeter de plus haut mon cri de liberté à la forêt... Quand la voiture et son cheval fumant se sont arrêtés devant l'auberge d'Auberive, j'étais de la tête aux pieds redevenu un sylvain.

6 septembre. — Me voici sur la lisière de la Champagne et de la Bourgogne, dans un coin très accidenté de la Haute-Marne : — la *montagne* langroise. Ainsi que l'indique son nom, Auberive est situé au bord de l'Aube, qui prend sa source à deux lieues de là. Bien que sa position géographique en ait fait un chef-lieu de canton, Auberive est à peine un village : une vingtaine de maisons bourgeoises perchées sur les roches qui dominent la petite rivière, deux ou trois fermes, une chapelle, un moulin, puis les vastes dépendances d'une ancienne abbaye de bernardins, c'est tout, mais cela présente à l'œil un ensemble pittoresque et original, surtout quand on suit la chaus-

sée qui relie l'*Abbatiale* au centre du village. Cette allée, plantée de vieux tilleuls touffus, se nomme *Entre-deux-Eaux*. Des deux côtés en effet, l'eau y court le long des talus, limpide, dorée et susurrante. A droite, des lavoirs, creusés dans la roche qui surplombe, sont à demi voilés de lierre, et sous leur ombre babillent tout le jour battoirs et lavandières; la roue du moulin jette bruyamment sa pluie de perles au soleil; les coqs chantent; les jardins en terrasse sont pleins de clématites et de dahlias. C'est comme une note joyeuse au milieu du silence des bois environnans.

Ces bois m'attiraient, j'étais venu pour eux, aussi ne me suis-je guère attardé dans le village. Trois immenses forêts l'enserrent et se prolongent à plusieurs lieues aux entours : Montavoir, Montaubert et Montgérand. Quand les moines bernardins ont jeté ici les premières pierres de leur abbaye, cette solitude a dû leur sembler faite à souhait pour le recueillement et la prière. Aucune route, et les grands massifs des bois arrêtant jusqu'au moindre des échos de la vie mondaine. Aussi pendant longtemps l'histoire de ce monastère a-t-elle été comme celle des peuples heureux : paisible et uniforme. Les moines défrichaient quelques cantons, bâtissaient des fermes dans ces enclaves, et peu à peu les revenus de l'abbaye grossissaient. Avec les gros revenus vinrent des besoins de luxe et de bien-être. On installa des forges le long des cours d'eau, on barra les ruisseaux des gorges étroites pour y creuser des étangs poissonneux. Au XVIIIe siècle, les moines, possesseurs de la forêt et de la plaine, vivaient largement et menaient grand train. On chassait à courre par monts et vallées, et dans les bois de Charbonnière il y a encore un carrefour, nommé la *Belle-Étoile*, au centre duquel se dressent des bancs et une large table de pierre où l'abbé, dit-on, faisait déjeuner ses hôtes entre deux haltes de chasse. Dans la paix de cette abbaye de Thélème, 89 éclata comme un coup de tonnerre; les moines s'enfuirent, l'abbaye fut vendue aux enchères, et, par une singulière raillerie du hasard, elle passa dans les mains de Mme Caroillon-Vandeul, la fille de l'auteur de *la Religieuse*, Angélique Diderot (1).

Ce long règne des moines semble avoir été fort doux. Le joug des bons pères était aimable et léger, et les anciens du village m'ont toujours paru très respectueux pour la mémoire des bernardins. Nulle part on n'entend conter de ces grasses histoires qui défraient joyeusement les fabliaux du XVe siècle, et constituent d'ordinaire la légende des cantons où le clergé régulier a établi ses monastères. Un dicton, qui a une vraie saveur de terroir, marque seul la trace

(1) Aujourd'hui l'ancienne abbaye est devenue une maison centrale de correction.

que le régime monacal a laissée dans les rustiques imaginations de la commune. Je regardais ce matin monter vers les bois une fillette portant dans sa panetière le déjeuner de quelque bûcheron. Comme la laitière de La Fontaine,

Légère et court vêtue, elle allait à grand pas.

— Hé! hé! m'a dit le savetier Trinquesse en battant une semelle racornie, voilà une *gachette* (fillette) *troussée comme un moine qui va au cresson...*

Tandis que je gravissais la sente du Val-Clavin, je ruminais en mon par-dedans cette comparaison toute locale : dans cet endroit où l'eau ruisselle de toutes parts et où les cressonnières abondent, j'essayais mentalement de dessiner l'amusante silhouette d'un moine s'en allant au cresson. Peu à peu, et par un effet de mirage bien connu des rêveurs, ce moine imaginaire se glissa hors de mon cerveau, et il me sembla le voir, grimpant devant moi, avec sa capuce rabattue, sa robe retroussée jusqu'aux genoux, ses jambes velues et nerveuses. Je suivais machinalement son ombre à travers les sentiers herbeux, et je m'imaginais qu'au lieu de gravir les rampes de la forêt, nous remontions ensemble le lit verdoyant où avaient roulé pendant des siècles les flots paisibles de l'existence de ce petit pays. A chaque tournant du ravin, la silhouette d'abord assez vulgaire de mon moine prenait un tournure plus majestueuse et plus sculpturale; le port de sa tête devenait plus fier, son geste plus solennel. Ce n'étaient plus les tiges vertes du cresson qu'il cueillait dans le courant sonore du ruisseau, mais les fleurs légendaires aux tons d'or, d'azur et de pourpre, qui ne s'épanouissent que sur les pages des missels, les herbes merveilleuses des formulaires du moyen âge, les roses mystiques qui ne s'ouvrent que dans les poèmes du Saint-Graal. Chacune de ces plantes me contait en son langage un détail ignoré de l'histoire de la vieille abbaye, et nous nous enfoncions ainsi jusque dans les brumes lointaines de l'époque mérovingienne, au temps ou saint Remy, selon la tradition, vint bâtir cette chapelle en ruine qui se dresse encore à la lisière de Montaubert, et où jamais de mémoire d'homme « on n'a vu une toile d'araignée. » Je parvins ainsi, sans trop savoir comment, jusqu'au milieu d'une futaie où mon moine fantastique me faussa brusquement compagnie, jugeant que j'étais sans doute maintenant suffisamment préparé, pour demeurer seul en contemplation devant le plus bizarre des sites forestiers. — Sur un espace circulaire d'un quart de lieue, le sol bossué et vallonné a l'air d'un cimetière de géans. Dans les plis sinueux de ces circonvallations, au long de ces tertres étranges,

croît une mousse épaisse et spongieuse, et çà et là de vigoureuses fougères y étalent leurs feuilles en éventail. Des hêtres énormes, des chênes trapus et des frênes élancés ont enfoncé leurs racines dans le renflement des monticules et répandent sur ce lieu mystérieux une paix et une ombre profondes. Qu'y a-t-il sous ces mousses silencieuses et dans cette pénombre sépulcrale? Un ancien village gaulois, un camp romain ou des tumulus druidiques?.. Dans le pays, la croyance populaire s'est attachée à l'idée d'un cimetière, et ce canton s'est de temps immémorial appelé *le bois des Fosses*.

C'est qu'en effet, si l'histoire ici est quasi muette pour ce qui intéresse l'ère chrétienne, en revanche le souvenir des invasions romaines s'est conservé singulièrement vivace. On raconte qu'au temps où les Romains envahissaient la Gaule, les gens du pays s'étaient retirés dans les bois et s'y étaient fortifiés. On trouve encore sur les crêtes des forêts de Montavoir et de Montgérand des murs circulaires désignés sous le nom de *murgers* et formés de pierres sèches superposées; dans ces *murgers* envahis par la mousse, les bûcherons veulent voir l'enceinte des villages gaulois. Quand éclata le soulèvement dirigé par Vercingétorix, les Romains, dit-on, quittèrent Langres, traînant à leur suite six mille prisonniers helvètes et vinrent camper à Montaubert, près de la ferme d'Allofroy, au bord d'une combe profonde. Les vivres étaient rares dans ce pays sauvage, et les six mille prisonniers étaient autant de bouches inutiles; on les parqua dans la combe et ils furent massacrés dans la nuit. — En ce moment même, et malgré les deux mille ans de distance, la pensée de cet épouvantable égorgement me fait froid jusqu'aux moelles. — Ce qu'il y a de pis, c'est que l'histoire est cette fois d'accord avec la légende. D'après les *Commentaires* (liv. VII), « Vercingétorix, ayant ramassé de grandes forces et sachant que César marchait vers le pays des Séquanes par la frontière du pays langrois, pour être plus à portée de secourir la province, forme trois camps à environ dix milles de l'armée romaine... César partage sa cavalerie en trois corps et les fait aller à l'ennemi. On se bat partout en même temps... Enfin les Germains (alliés des Romains) gagnent le sommet d'une colline qui est sur la droite, en chassent les ennemis, les poursuivent jusqu'à la rivière où Vercingétorix est en bataille avec son infanterie, et en tuent un grand nombre. Le reste prend la fuite... Ce n'est partout que carnage... *Omnibus locis fit cædes.* »

La disposition des lieux répond exactement aux détails de la narration de César. Les bois d'Auberive se trouvaient aux confins du pays de Langres et du pays des Séquanes; une voie romaine, partant de Langres, passait près de la ferme d'Allofroy, au pied des forêts

de Montaubert et de Charbonnière, dont les Gaulois occupaient les hauteurs, à la droite et à la gauche de l'Aube. Tout fait donc supposer que la tradition ne s'est pas trompée et que le massacre a eu lieu dans les gorges de Montaubert. J'ai voulu voir la terrible combe. Le ciel était demi-voilé, l'air tiède, et les charmes jaunissaient déjà sous le soleil d'automne. Un pacifique nimbe de fumée surmontait les toits de la ferme. — Le vaste entonnoir de la combe est couvert d'une plantureuse végétation; les hêtres poussent drus dans ce terreau formé de six mille corps humains. A part cette vitalité puissante des arbres et cette exubérance de séve végétale, rien ne marque plus la trace de la grande bataille livrée il y a deux mille ans. Les lierres enguirlandent les chênes, les hêtres sont chargés de faînes, des scabieuses fleurissent à foison dans les clairières, et des mésanges gazouillent en becquetant l'écorce des branches. Parfois seulement dans les champs voisins, le fermier avec sa charrue met à nu des pierres tombales, des armes et des ossemens.

Grandiaque effossis miratur ossa sepulcris.

Les bûcherons ignorent le nom du grand conquérant qui a passé là. De toutes les gloires, la gloire militaire est encore celle qui s'efface le plus vite. Les générations qui se succèdent oublient rapidement le nom des vainqueurs et ne gardent plus qu'une tendre et confuse pitié pour les vaincus. Ici, on ne sait plus le nom de César, mais on a conservé la mémoire des six mille prisonniers égorgés en une nuit, et la combe s'appelle encore la *Combe au sang*.

7 septembre. — Mon premier soin a été de me mettre en quête de mon vieil ami Tristan. La joie de revoir la forêt était doublée pour moi du plaisir de la visiter avec lui. Il y a vingt ans qu'il la parcourt dans tous les sens, et pas un braconnier ne la connaît mieux. Il sait à l'avance dans quel canton les charbonniers dresseront leurs fourneaux, il peut vous indiquer la place précise où pousse telle plante rare et les coins ignorés où sont les plus beaux paysages forestiers. Nous avions jadis voyagé ensemble à travers les bois d'Auberive, et je me faisais une fête de l'associer de nouveau à mes excursions. Il faut visiter un pays inconnu avec la femme qu'on aime, mais c'est seulement avec un ami qu'on peut goûter pleinement le charme des paysages déjà vus. Les Allemands disent qu'il ne nous est pas donné de rêver deux fois le même rêve; c'est surtout en amour que le mot est vrai. L'amitié, moins exclusive et plus accommodante de sa nature, redoute moins les comparaisons amères, les retours mélancoliques et les désillusions inséparables de

ces pèlerinages aux lieux où on a vécu heureux. Je n'avais pas prévenu Tristan de mon arrivée, je voulais lui ménager la surprise de cette réunion longtemps projetée et toujours ajournée; mais je ne savais trop où le prendre. Mon ami ressemble fort à l'alouette, qui ne fait pas deux fois son nid dans le même sillon. C'est le marcheur le plus infatigable et le bohème le plus vagabond que je connaisse. Il n'y a pas une auberge du canton où il ait établi son gîte pour plus d'un mois. Dès qu'il est rassasié d'un paysage, il boucle son sac et s'en va à la recherche d'un site plus curieux. S'il trouve en chemin une ferme isolée ou un campement de charbonniers qui soit en harmonie avec son humeur et ses rêves du moment, il s'y installe, bourre sa pipe et s'écrie : « Écrivons ici un chef-d'œuvre! » — car Tristan est poète à ses heures. — Il n'y écrit pas de chef-d'œuvre, mais, au bout de quelques semaines, il sait par le menu l'histoire de ses hôtes et de leur famille, il a lié connaissance avec les oiseaux et les plantes du voisinage; il se dit alors que l'heure de l'éclosion littéraire n'est pas encore sonnée, et il va chercher son aventure ailleurs.

On m'avait assuré la veille qu'il habitait pour le moment une maison de campagne située entre Aujeures et Vaillant, et qui est connue sous le nom un peu prétentieux de la *villa*. D'Auberive à Aujeures, il y a trois bonnes lieues de pays, mais le chemin, qui passe à travers de beaux bois, est facile à suivre. Dès le fin matin, je me suis mis en route. Le soleil s'était levé dans un ciel clair, et les chants aigus des sauterelles annonçaient une chaude journée. Tout le temps que je marchai sous bois, les choses allèrent bien; mais à la lisière de la forêt, je vis onduler devant moi une plaine montueuse où le soleil tombait d'aplomb sur des champs moissonnés. Seuls, au milieu des sillons brûlés, trois tilleuls poudreux entouraient un calvaire de pierre grise où je lus que « Jean Jacquemot, bourgeois d'Aujeures, et Catherine sa femme, avaient élevé en 1780 cette croix comme témoignage de leur piété. » A une portée de fusil du calvaire, un grand bâtiment carré dressait dans la plaine sa toiture de pierres plates. Un paysan m'apprit que c'était la ferme Diderot. — Diderot! Dans ce pays langrois, on rencontre le nom du fougueux philosophe partout, excepté au-dessus de la porte de la maison de Langres où il est né. Est-ce un mesquin sentiment d'animosité religieuse qui a empêché ses compatriotes d'acquitter ce devoir envers l'écrivain le plus original et le plus artiste du XVIIIe siècle, ou bien lui gardent-ils encore rancune de ce qu'il disait d'eux à Mlle Voland? — « La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église en haut d'un clocher; elle n'est jamais fixe dans un point, et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour

s'y arrêter. » — Après avoir déchiffré l'inscription du calvaire demi-ruiné, je me rappelai mélancoliquement un autre passage des lettres à Mlle Voland. — « Deux choses nous annoncent notre sort à venir et nous font rêver : les ruines anciennes et la courte durée de ceux qui ont commencé de vivre en même temps que nous; nous les cherchons, et, ne les retrouvant plus, nous nous replions sur nous... » Cette pensée ramena mon esprit vers mon ami Tristan. Dix-huit ans avaient coulé entre nous depuis notre dernière entrevue; un grand espace de temps pour la changeante espèce humaine! Dans quel état d'âme et de corps allais-je le retrouver?.. Le nouveau courant de ma méditation me conduisit ainsi jusqu'au village. A Aujeures, rien de particulier, si ce n'est cette inscription narquoise charbonnée sur les murs du lavoir public : *café des Bavardes*. Je me fis enseigner une seconde fois mon chemin, et je retombai dans la plaine aride et ensoleillée. De la fameuse *villa* aucune apparence. Quel site maussade, pensais-je, a choisi Tristan pour s'y nicher! — Et je m'épongeais le front. Tout à coup voici un pli de terrain dans les chaumes, un chemin creux et rapide entre des rochers, puis une porte mauresque barrant le sentier, et une fois la porte ouverte, quel éblouissement!

Figurez-vous une gorge étroite s'ouvrant dans la roche ombragée. A la naissance même de cette gorge s'élève la villa, copiée sur le modèle d'une des maisons de plaisance de la Corne-d'Or. Les murs, les fenêtres tréflées, les balcons, sont tapissés de fleurs exotiques; autour de la légère coupole du toit, des hirondelles se poursuivent avec des cris joyeux; au-dessous des balcons, une source vive sort du rocher. A gauche un taillis, à droite la roche nue et chaudement colorée, prolongent en demi-cercle leurs lignes sobres et pures, qui coupent le bleu du ciel horizontalement et font penser aux paysages de l'Attique. Au-delà des vergers, un rideau d'arbres forme une moelleuse rampe de verdure et borde des prés où courent des noyers trapus; puis la gorge s'évase et devient une vallée. Un clocher pointu s'élance d'un fouillis d'arbres : c'est Courcelle-Val-d'Esnoms : un ruisseau miroite sous les aulnes; plus loin, un ruban de route blanche poudroie entre deux collines boisées, pareilles à de verdoyans promontoires. D'une verdure à l'autre, la nappe dorée des champs moissonnés et déserts flambe au soleil, et deux peupliers s'en détachent seuls comme deux sveltes fuseaux. La vallée s'agrandit toujours, les plaines mamelonnées et fuyantes s'élèvent doucement jusqu'aux lignes bleuâtres de l'horizon où se profilent les montagnes de la Haute-Saône. Tout cela est splendidement éclairé, et pour rafraîchir les regards aveuglés de tant de clarté, partout, dans le voisinage de l'habitation, un luxuriant épanouisse-

ment de feuillages verts et de fleurs, un parfum d'héliotrope et d'oranger, un bruit d'eaux vives et un mélodieux bourdonnement d'abeilles. — Une royale fête des yeux!

— Qu'en dis-tu? cria derrière moi une voix joviale, en même temps qu'une large main s'abattait dans la mienne. — C'était Tristan, toujours le même, avec ses grandes jambes solides et sa physionomie originale, qui fait songer à la sérénade de *Don Juan*, où l'accompagnement raille, tandis que la mélodie pleure. Les yeux bleus de Tristan sont noyés de mélancolie, mais sa bouche sensuelle et ironique rit sous sa barbe blonde. Ces dix-huit années ne l'avaient pas changé; on eût dit que l'air salubre des bois lui avait conservé une éternelle jeunesse; pas un fil blanc dans ses cheveux, pas un pli sur son front d'enfant. — Regarde bien, reprit-il, emplis tes yeux de lumière et de couleurs; ensuite nous irons deviser à l'ombre. Le propriétaire de la *villa* est allé aux eaux et m'a laissé maître chez lui. Quand tu te seras bien grisé de soleil et de parfums, je te conduirai près de la source, je te lirai mes derniers vers, et tu t'assoupiras doucement au double ronron de mes rimes riches et de l'onde jaillissante.

9 septembre. — Ce matin, Tristan a remis les clés de la *villa* entre les mains de la femme du jardinier, et nous avons repris le chemin de la forêt. Nous descendions vers les bois de Maigrefontaine à l'heure où le paysage a encore son charme virginal. La fraîcheur de la nuit l'a pénétré d'une vapeur argentée qui est pour les feuillées comme cet humide velouté déposé à l'aurore sur les grappes mûrissantes. Les sentiers sont noyés dans une ombre moite et les gouttes de rosée irisent l'extrémité des branches. La forêt a l'air d'une nymphe qui sort du bain et qui roule dans une gaze transparente son beau corps nu et ruisselant. — Quand nous aurons dépassé la source de l'Aube et que nous approcherons de la Thuilière, me dit Tristan, je te ferai admirer mon jardin, qui est tout autre chose que celui de la *villa*. Lorsque je vais le visiter, je prends en pitié les massifs où mon hôte a si grand'peine à conserver ses fleurs exotiques. Ces plantes du midi sont en définitive de pauvres dépaysées et elles me font toujours l'effet de Mignon regrettant la patrie. Vous autres, gens des villes, vous ne vous doutez pas combien est magnifique la flore de la forêt, même dans ces mois d'arrière-saison. Elle a une grâce et une couleur incomparables, elle est variée et féconde à l'infini; elle a surtout cela pour elle que, poussant à la volonté de Dieu, elle ne peut s'acclimater dans les parterres des philistins.

Une fois sur le chapitre des fleurs sylvestres, Tristan ne tarissait

pas. Il me contait leur histoire, il y mêlait quelque peu de la sienne et finissait par si bien fondre son existence avec celle des plantes qu'on eût dit qu'un fil sympathique et mystérieux allait de son âme aux moindres végétaux des bois. Nous fîmes ainsi deux lieues sans nous en douter, en suivant le berceau verdoyant de l'Aube naissante, dont nous entendions les premiers vagissemens sous les feuilles. Quand nous approchâmes de l'ancien lit de l'étang, je vis que mon ami n'avait point surfait les richesses florales de son *jardin*. La prairie encadrée dans le taillis étalait en plein soleil de joyeuses bordures de fleurs. Au long des buissons, les chèvrefeuilles tordaient leurs brins en compagnie des clématites; le sol humide des prés était jonché de *veilleuses;* au fil de l'eau, les *reines des prés* penchaient leurs panicules à odeur d'amande, et de superbes tiges d'aconit bleu s'élançaient fièrement au-dessus des touffes plus humbles des eupatoires lilas et des salicaires pourprées.

— Ne te gêne pas, s'écria Tristan d'une voix triomphante, fais ta gerbe! Tu trouveras au bord de l'eau la *parnassie* avec ses cinq nectaires d'or et ses pétales blancs qui semblent découpés dans de l'ivoire. Ce que je te recommande surtout, c'est la tribu des gentianes. Nous les avons toutes ici : depuis la grande jaune, dont les indigènes distillent la racine pour fabriquer une détestable eau-de-vie, jusqu'à la petite bleue *ciliée*, qui ouvre à demi ses pétales frangés, comme une coquette lançant des œillades à la dérobée. Voici la *petite centaurée*, rougissante comme une ingénue; la *germanique* violette, qui ressemble à une veuve hasardant sa première toilette de demi-deuil, et la *pneumonanthe* bleu indigo... Est-elle gaillarde et vigoureuse, celle-là, avec ses feuilles en glaive et ses corolles étoffées comme la robe d'une bourgeoise cossue!.. Arrête-toi un moment et salue la perle de l'écrin, *rara avis!*

Il me montra une plante svelte et frêle, aux petites feuilles foncées, aux fleurs en étoile, d'un violet sombre piqueté de noir. Sa physionomie avait je ne sais quoi de hautain et d'étrange. — Mon cher ami, continua Tristan en écarquillant ses yeux bleus, tu vois la *swertia*... On ne la trouve qu'ici. C'est l'originale de la famille; ne jurerait-on pas une magicienne de Thessalie, une Circé ou une Médée?.. — Il garda un moment le silence, et reprit d'un air confidentiel, en baissant la voix : — Ne penses-tu pas que les plantes de la même famille ont des rapports sociaux comme nous autres, et qu'il existe entre elles un échange de bons et de mauvais procédés, suivant leur naturel aimable ou maussade?.. Moi, je crois à la sociabilité des fleurs, comme du reste à celle de toute la nature. Je t'assure qu'il se passe entre les feuilles, les herbes, le vent, les insectes et les pierres, des comédies et des drames auxquels je prends un plai-

sir plus vif qu'à certaines pièces de Shakspeare. Tiens! l'autre jour, je regardais passer une graine de chardon que le vent s'était chargé de voiturer jusqu'à destination... Quel conducteur capricieux, bonté divine! Tantôt il la menait en poste, tantôt il se plaisait à la faire valser sur place; parfois il la déposait mollement sur une feuille en ayant l'air de lui murmurer à l'oreille : « Attends-moi ici, tandis que je vais me rafraîchir à l'auberge voisine, » puis le coup de l'étrier vidé, il reprenait son voyageur et presto le faisait vire-volter jusqu'à la prochaine étape...

Ici, je l'arrêtai net. — Holà! dis-je, ce que tu me débites là est du Cyrano de Bergerac tout pur.

— Hein! riposta Tristan piqué, voudrais-tu insinuer que je tourne à la préciosité?

— Je ne dis pas cela, mais je trouve que, depuis un certain temps, vous autres descriptifs, vous glissez sur cette pente dangereuse en art, qui consiste à prêter à la nature vos façons de sentir et de penser. Nous sommes à une époque de maniérisme, et en matière d'analyse sentimentale nous couperions des cheveux en quatre; eh bien! nous avons aussi une tendance à maniérer et à raffiner le sentiment de la nature. Après l'avoir, au XVIIe siècle, traitée avec une superbe indifférence, nous en venons à l'associer à toutes nos subtilités mystiques. Sois bien persuadé que c'est là une falsification et non une interprétation. La nature n'a rien à voir là dedans. Avec ta théorie, tu me fais l'effet de ces maris qui ont la prétention de façonner leur femme à leur image. Ils y perdent leur façon, et se retrouvent au point de départ quand ils s'imaginent avoir fait cent lieues. La nature est femme et ne se laisse point pétrir à notre gré. Le meilleur procédé pour peindre la beauté d'une rose, c'est encore de dire qu'elle est la rose. C'est l'éternelle histoire de M. Jourdain et de « Belle marquise, vos yeux me font mourir d'amour. » Nous ne décrivons jamais mieux la nature que lorsque nous nous efforçons d'exprimer sobrement et simplement l'impression que nous en avons reçue. Voici, par exemple, quatre vers d'une chanson populaire du Poitou :

Hé! levez-vous, bergère,
Hé! levez-vous, car il est jour;
Les moutons sont en plaine,
Le soleil luit partout...

Il n'y a pas là grands frais de style ni grands raffinemens d'imagination, et pourtant quel mouvement dans ce couplet, et comme ce brave poète rustique inconnu nous donne en deux traits la sensation du réveil laborieux des champs, et de la plaine illuminée de soleil!

Tristan se taisait, mais je sentais bien qu'il n'était pas convaincu. — Nous avions franchi la chaussée de l'étang aux talus fleuris de saponaires et de vipérines. Nous touchions à l'endroit où la gorge de Maigrefontaine débouche dans le val de la Thuilière, et où la vieille forge dresse ses sombres bâtimens ruinés. L'industrie métallurgique, si florissante dans ce pays pendant la première moitié du siècle, a subi depuis vingt ans une crise fatale; les grandes compagnies industrielles de l'Allier et de la Côte-d'Or ont acheté les petites usines qui les gênaient et en ont éteint les feux. C'est ainsi que la Thuilière est depuis longtemps déserte et muette. Le sol de la cour, encore noir de *crasses de fer*, est maintenant envahi par les hyèbles et les chardons; les portes de la forge bâillent entr'ouvertes et laissent voir la nef obscure où dorment les énormes marteaux qui jadis remplissaient le val de leurs voix puissantes; le vent seul s'engouffre et se lamente dans les souffleries et dans la haute cheminée. La toiture s'est effondrée par endroits, et l'aire du foyer, qui jetait dans la nuit de si rouges lueurs, sert maintenant de refuge à des ramiers sauvages. De cette forge réduite au silence et perdue au fond des bois, se dégage la mélancolie particulière aux lieux abandonnés.

— Eh bien! s'écria Tristan, nieras-tu encore les sympathiques rapports qui existent entre les âmes des choses? *Sunt lacrymæ rerum*... Regarde comme les hêtres étendent tendrement leurs branches jusque vers les murs de la forge. Ils ont l'air de vouloir la presser dans leurs grands bras verts pour la consoler. La forêt lui dit : « Les hommes t'ont délaissée, mais moi je te reste. Mes oiseaux remplaceront avec leurs chants les clameurs de tes forgerons; mes ronces et mes clématites s'enlaceront dans l'écluse autour de tes roues immobiles, et feront ruisseler leurs chevelures fleuries à la place où l'eau répandait ses nappes bouillonnantes. Pendant la nuit, le vent et moi nous remplirons de rumeurs ta cheminée et ton aire sonores, et à travers ton long sommeil tu auras encore une confuse vision de ta vie d'autrefois! »

— En route, incorrigible rêveur!

10 septembre. — Nous étions assis, Tristan et moi, sur la crête d'une sorte de falaise qui surplombe au-dessus de Vivey. Du haut de cet observatoire, le village, entouré de trois côtés par les bois, a l'air d'être au fond d'un puits de verdure. Nos regards plongeaient droit au-dessus du vieux château, flanqué de deux tourelles en éteignoir, et environné d'une quarantaine de maisonnettes entre lesquelles serpente le ruisseau. Le bruit des battoirs, les cris des enfans, les chants des coqs, nous arrivaient en accords clairs et joyeux.

— Tu vois ce hameau, dit Tristan, eh bien! toute sa population ne vit que de la forêt : les hommes sont bûcherons, les femmes vont au bois ramasser des fraises en été, des faînes à l'automne, et des branches mortes en hiver. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces pauvres gens sont d'une probité proverbiale. On ne compte point parmi eux un seul délinquant forestier. A peine deux ou trois braconniers font-ils exception à la règle, et encore ce sont de si amusans vauriens, qu'on est presque tenté de leur pardonner leurs méchans tours en faveur de l'adresse qu'ils déploient. Ces gaillards-là vous prennent dans leurs engins un cerf avec la même facilité que s'il s'agissait d'un simple levraut. Ils courbent deux baliveaux à la sortie d'une *coulée* où doit passer le gros gibier, ils y ajustent leurs *collets* de laiton, et au petit jour la bête se trouve pendue haut et court sans qu'elle ait eu le temps de pousser un cri. Ils vous la démembrent sur place, et la transportent nuitamment chez les aubergistes, dont ils sont les fournisseurs attitrés; mais je veux que tu fasses aujourd'hui connaissance avec des travailleurs dont le métier est plus honnête et plus original...

Nous avons pris le chemin du bois des Fosses, et au bout d'un quart d'heure nous nous sommes trouvés sous les grands fûts de la *réserve*. Quelle belle chose qu'une futaie à l'heure du soir où le soleil glisse ses rayons obliques sous le couvert! Les hêtres et les chênes élancent droit vers le ciel leurs troncs sveltes et nus, surmontés d'une ramure opaque. Le sol éclairci et débarrassé de broussailles laisse le regard plonger dans les intimes profondeurs de la forêt; une lumière verdissante et mystérieuse baigne la futaie où les pas et les voix deviennent plus sonores. De tous côtés, les hêtres profilent leurs blanches colonnades. C'est comme un temple aux mille piliers puissans, aux nefs spacieuses et sombres, où, tout au loin, des pluies de rayons lumineux brillent dans l'ombre comme des lueurs de cierges. Tandis que nous cheminions, silencieux et recueillis, une âcre odeur de fumée se répandait sous les branches.
— Les charbonniers ne sont pas loin, dit Tristan.

En effet, nous aperçûmes bientôt les fourneaux à charbon espacés entre les arbres : les uns conservant encore leur forme conique, les autres affaissés et fumans. A quelques pas de la *loge*, construite en ramilles et en mottes de gazon, les charbonniers assis en cercle sur des sacs préparaient le repas du soir autour d'un feu de souches où bouillait la marmite. Ils étaient six : trois gars bien découplés, aux regards intelligens sous le chapeau à larges bords, une fillette de seize ans ayant la beauté agreste d'un fruit sauvage, puis le maître charbonnier et sa femme, déjà ridés, hâlés et crevassés par l'âge et le labeur. Nous demandâmes la permission d'allumer nos pipes au

brasier, et petit à petit nous liâmes connaissance. Les charbonniers sont gens peu expansifs et d'humeur défiante. Cependant, quand ils virent que nous nous intéressions sérieusement à leurs occupations, leurs langues commencèrent à se délier. L'offre d'un paquet de tabac acheva de les apprivoiser ; la petite, qu'on nommait Brunille, et qui d'abord s'était cachée dans l'embrasure de la loge, nous lança un regard moins farouche à travers les grands cheveux dénoués qui voilaient à demi ses yeux. Nous prîmes place sur les sacs, et je fis causer le vieux sur la cuisson du charbon.

— C'est une rude besogne, et capricieuse, dit-il en secouant les cendres de sa pipe; d'abord il faut chercher un bon *cuisage*, abrité du vent et à proximité des routes forestières; puis il y a le *dressage* du fourneau, qui est une opération délicate, exigeant de la patience et du savoir. Sur l'emplacement choisi, on compte huit enjambées; c'est le diamètre du fourneau. Au centre, avec des perches fichées en terre, on ménage un vide qui servira de foyer. Les premiers bâtons ou *attelles* dont on entoure ce vide doivent être secs et fendus par quartier, le haut bout appuyé contre les perches. Tout autour, on place une rangée de *rondins*, puis une seconde, une troisième, et ainsi jusqu'à l'extrémité du cercle. C'est le premier lit; il ressemble quasiment aux grandes toiles rondes des araignées d'automne. Sur ce premier lit, on en élève un second, qui se nomme l'*éclisse*, et on continue de la sorte, toujours rétrécissant les rangées, de façon que le fourneau tout entier prenne la forme d'un large entonnoir renversé. Le troisième lit a nom *le grand haut*, le quatrième et le cinquième s'appellent *le petit haut*. Le dressage terminé, il faut habiller le fourneau d'un épais manteau qui le mette à l'abri de l'air. On le couvre d'une garniture de ramilles sur lesquelles on applique une couche de terre fraîche, épaisse de trois doigts; enfin on répand sur le tout le *frasil*, c'est-à-dire une cendre noire prise sur une ancienne place à charbon. Le sommet du fourneau étant resté à découvert, on y met le feu au moyen de broussailles et de charbons allumés; le courant d'air s'établit, et le bois commence à brûler... Alors seulement, monsieur, viennent les vraies fatigues et les tracas du métier. Le charbon est comme un enfant gâté sur lequel il faut veiller jour et nuit. Quand la fumée, blanche d'abord, devient plus brune et plus âcre, on bouche les ouvertures avec de la terre; puis, douze heures après, on redonne un peu d'air. Le charbonnier doit toujours être maître de son feu. Si le charbon gronde, c'est que la cuisson va trop vite, et avec le râteau on applique du frasil sur les ouvertures; si le vent s'élève, autre souci : il faut abriter le fourneau avec des claies d'osier. Enfin, après mille maux et mille soins, la cuisson s'achève. Le fourneau s'aplatit lentement, on l'éventre d'un

seul côté, et le charbon paraît noir comme une mûre, lourd et sonnant clair comme argent.

— Vous arrive-t-il de manquer une cuisson?

— De fois à autre, et alors nous reversons les rondins mal cuits dans un nouveau fourneau.

— C'est un rude métier, comme vous le disiez.

— Je le croirais! mais on l'aime en dépit de tout. Voilà cinquante ans que je le fais; je l'ai commencé sous défunt mon père, dans les bois de l'Argonne, et depuis ce temps-là j'en ai vu des forêts, je vous en réponds!

— Moi aussi, j'aime votre métier, dit Tristan, et si j'osais, je vous chanterais une chanson que j'ai faite sur les charbonniers.

Au mot de chanson, Brunille avait cligné de l'œil. — Osez tout de même, reprit le père, cela nous fera grand plaisir.

Alors Tristan, de sa voix de stentor, entonna ces couplets, composés sur un vieil air rustique :

Rien n'est plus fier qu'un charbonnier
Qui se chauffe à sa braise,
Il est le maître en son chantier
Où flambe sa fournaise.
Dans son palais d'or,
Avec son trésor,
Un roi n'est pas plus à l'aise.

Il a la forêt pour maison
Et le ciel pour fenêtre;
Ses enfans poussent à foison
Sous le chêne et le hêtre;
Ils ont pour berceaux
L'herbe et les roseaux,
Et le rossignol pour maître.

Né dans les bois, il veut mourir
Dans sa forêt aimée;
Sur sa tombe, on viendra couvrir
Un fourneau de ramée :
Le charbon cuira,
Et son âme ira
Au ciel, avec la fumée.

Tandis que la voix de Tristan montait sous la futaie, les charbonniers écoutaient attentivement, et la vieille mère dodelinait de la tête en mesure. Les yeux de Brunille brillaient comme deux charbons ardens, et les gars souriaient. On sentait que tous avaient bien compris les couplets, et qu'ils en étaient à la fois touchés et flattés.

— Voilà une bonne chanson! fit le maître charbonnier quand Tristan se rassit.

— Est-elle imprimée? demanda l'aîné des apprentis, le Grand Justin, — et sur la réponse négative de mon ami, il manifesta le désir de la posséder.

— Je vais vous l'écrire moi-même, répondit Tristan, chatouillé agréablement dans son amour-propre de poète.

Quand les paroles furent copiées, il leur répéta l'air. Brunille, à demi cachée derrière l'épaule de sa mère, le fredonnait déjà en sourdine. — Ah! je vous assure, dit la vieille, qu'elle sera la première à savoir la chanson!

— Je la chanterai à la fête, dans huit jours! s'écria le Grand Justin en agitant son papier.

— En ce cas, repartit Tristan, pour vous bien mettre l'air en tête, nous allons encore le répéter tous ensemble.

Et le maître, les compagnons, Brunille et la mère, redirent en chœur avec nous la chanson du charbonnier. Jamais la futaie du bois des Fosses n'avait entendu musique si triomphante.

Nous nous quittâmes avec de cordiales poignées de main. La nuit était venue; les six fourneaux jetaient de distance en distance leur rouge lueur, sur laquelle s'enlevaient en noir les fûts élancés des hêtres et les silhouettes des charbonniers. Nous étions déjà loin, que nous entendions encore leurs voix unies entonner le dernier couplet.

— Voilà une bonne journée, murmurai-je, nous avons donné un peu de joie à ces braves gens, et nous nous en retournons nous-mêmes plus légers et plus joyeux.

— Comprends-tu maintenant pourquoi je ne veux pas vivre hors de la forêt? s'écria Tristan, dont la voix vibrait et dont les yeux jetaient des éclairs d'enthousiasme.

11 septembre. — Au fond d'une gorge étroite, fraîche et boisée, la ferme d'Amorey élève ses bâtimens aux toits moussus. Derrière les étables règne un maigre potager bordé de pommiers trapus; en avant s'étendent des prés marécageux où paissent quelques vaches. Les terres du fermier sont enclavées dans les bois environnans, et deux bonnes lieues séparent la ferme du plus proche village. Tristan fume, assis au-dessus d'une source, et ses grandes jambes guêtrées pendent au fil de l'eau. — A mes heures de découragement, dit-il, je rêve parfois de finir mes jours dans cette ferme, enseveli dans un profond oubli. On y est si loin des bruits du reste de la terre! Des générations de paysans s'y sont succédé, couchant dans le même lit antique, en forme d'armoire, récoltant des fruits aux mêmes arbres, poussant la même charrue. Les saisons alternées leur ramènent le même cercle de travaux, que l'habitude et la monotonie ont rendus faciles et doux. Le berceau d'osier qui a bercé les

pères endormira les enfans. Le *piéton* y apporte à peine une lettre en deux ans, et les journaux n'y ont jamais pénétré. Quand d'aventure on y a des nouvelles du monde extérieur, c'est par un colporteur égaré ou un garde forestier en tournée, et encore, en traversant l'épaisse ceinture de la forêt, ces nouvelles prennent une teinte si légendaire qu'elles ressemblent à des récits merveilleux. La vie doit couler ici avec la lenteur d'une eau somnolente, dont les curiosités humaines n'ont jamais troublé la sérénité... Pourquoi secoues-tu la tête d'un air ironique?

— Parce que, précisément dans cette calme solitude, il s'est passé, voilà tantôt quarante-cinq ans, une tragique histoire, et je m'étonne que tu n'en saches rien.

— Absolument rien, reprend Tristan, furieux de voir son rêve pastoral à vau-l'eau; conte-la-moi au lieu de m'agacer avec tes mines railleuses.

— Je voudrais te la dire avec la même simplicité qu'elle me fut racontée autrefois, dans la lande de Vivey, par le *piéton* qui va d'Auberive à Lamargelle. La voici :

Au temps de la restauration, deux familles vivaient dans cette ferme : d'abord le fermier Perdriset, qui l'exploitait avec sa femme et ses deux filles, puis un bûcheron, qui en occupait une dépendance avec son fils, Remy Fleuriot. La plus jeune fille du fermier, nommée Reine, était du même âge que Remy. On les avait élevés ensemble et ensemble ils avaient grandi. Remy était devenu un beau gars, brun, bien découplé et hardi, mais très concentré et sauvage; Reine était une fillette blonde, fort douce, d'une nature calme et un peu moutonnière. Quand Remy atteignit ses seize ans, il devint *coupeur aux bois* comme son père; Reine resta occupée des besognes de la ferme; mais ils se retrouvaient en hiver, à la veillée, et les soirs d'été au bord du ruisseau, où la jeune fille étendait son linge. Leur intimité, bien qu'entravée par les travaux du jour, n'en devenait que plus étroite aux heures de réunion. Ce n'était encore qu'une amitié très vive, mais très pure. L'amour aux champs est semblable à ces plantes des bois qui restent ignorées jusqu'à ce que leurs fleurs s'épanouissent. Tout alla paisiblement jusqu'à l'époque où Remy, courant sur ses vingt et un ans, se rendit à Auberive pour le tirage. Ce jour-là, Reine s'esquiva de la ferme vers le *tantôt* et s'en alla sur la route forestière épier le retour de Remy; quand elle l'aperçut au tournant du chemin, et que le garçon triomphant lui eut montré un bon numéro, épinglé aux rubans rouges qui décoraient son chapeau, Reine, jusque-là si réservée, se jeta à son cou et l'embrassa en pleurant. Remy, très ému, prit les mains de la jeune fille et lui demanda si elle voulait devenir sa femme, et, comme

les yeux de Reine disaient clairement oui, un nouveau baiser scella leurs fiançailles, et ils se promirent de s'aimer jusqu'à la mort.

Remy n'eut plus alors qu'une pensée : gagner assez d'argent pour se mettre en ménage avec Reine; une fois l'automne venu, il s'embaucha parmi des bûcherons qui allaient exploiter une coupe du côté de Grancey. Malheureusement Perdriset, qui n'avait pas été mis dans la confidence, avait d'autres vues pour sa fille cadette. Le même automne, un garçon de Germaine, fils unique et ayant du bien, fréquenta assidûment la ferme; un jour, Perdriset signifia à Reine qu'il l'avait choisi pour gendre, et que c'était affaire conclue. La jeune fille pleura, mais ne sut pas se défendre; sa nature craintive et soumise fit taire son amour, qui se réfugia dans un recoin de son cœur, comme un oiseau effarouché; un matin de mars, quand Remy rentra au logis, le cœur léger et la poche garnie, on lui apprit que Reine appartiendrait à un autre, et que le jour des *promesses* était déjà fixé.

Fleuriot reçut le coup en pleine poitrine avec une apparente résignation; mais en dépit de son caractère renfermé, on sentait que son cœur saignait en dedans. Il était devenu morose, inquiet et ne travaillait plus. A ceux qui lui parlaient du futur mariage de Reine, il se bornait à répondre en secouant la tête : — Elle sait bien ce qu'elle m'a promis... — Quant à Reine, elle semblait éviter de se trouver seule avec lui. Pourtant il la rencontra un soir près du ruisseau, et lui demanda si sérieusement elle ne voulait plus de lui; comme elle baissait la tête sans répliquer, il la saisit dans ses bras, lui donna un farouche baiser, et se sauva en disant : — Si je ne t'ai pas, il ne t'aura pas non plus; il ne t'appellera jamais femme. — Le lendemain était le jour des promesses; dès le matin, Fleuriot partit pour Langres, où il acheta un pistolet, un quarteron de poudre et quatre balles. — On en a toujours besoin quand on va aux noces, répondit-il à l'armurier qui le questionnait. — Il ne revint qu'à la nuit close, s'en fut droit à la ferme et supplia la mère Perdriset de le laisser une dernière fois seul avec Reine. La jeune fille teillait du chanvre dans la cuisine; ils causèrent environ une demi-heure à voix basse, et de la chambre voisine les gens entendaient les sanglots de Fleuriot, mêlés aux soupirs de Reine. Tout à coup une détonation retentit, et la vieille mère, en ouvrant la porte, vit sa fille étendue sanglante sur la pierre de l'âtre. Elle avait été tuée du coup; Fleuriot à son tour avait essayé de se faire sauter le crâne, et s'était manqué; on le garrotta, et le lendemain soir il était enfermé dans une cellule de la prison de Langres. Devant le juge et plus tard aux assises, il avoua tout et conta son histoire d'une façon naïve et touchante. Il y avait eu préméditation, et il fut con-

damné à mort; mais, les jurés ayant signé un recours en grâce, sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. En ce temps-là, on n'avait encore supprimé ni l'exposition publique, ni la marque au fer rouge; le 23 septembre 1829, Fleuriot fut extrait de la maison de justice, mis au carcan sur la place de l'Hôtel-de-Ville, flétri des lettres T. P., puis dirigé sur Toulon.

Alors commença pour lui une terrible vie d'expiation et de misère. Pourtant l'expression de son repentir était si poignante qu'elle émouvait même les argousins. Sa conduite ayant été exemplaire, sa peine, d'abord changée en détention, fut réduite à quinze ans. Il sortit de la maison de Clairvaux en 1845. Un soir de printemps, le notaire d'Auberive, qui revenait de Langres en voiture publique avec un voyageur vêtu d'une blouse de paysan, fut très surpris, quand on atteignit les bois de Montaubert, de voir son compagnon se pencher à la portière et soudain fondre en larmes. C'était Remy Fleuriot, pleurant à l'aspect des grands bois d'où sa jeunesse avait été déracinée par une si effrayante tempête.

Il s'établit avec son père à Germaine, non loin du val d'Amorey, et pendant sept ans les labeurs et les privations qu'il s'imposa comme une pénitence, son front sans cesse courbé, ses yeux rougis, ses cheveux blancs avant l'âge, firent une impression profonde sur les habitans de la commune. Son seul désir, mais un désir fiévreux qui le tourmentait jour et nuit, était d'obtenir sa réhabilitation judiciaire. Les magistrats et les gens influens du pays l'appuyaient, et on allait aboutir quand un obstacle imprévu menaça de tout entraver. Un condamné ne peut être réhabilité que lorsque les frais de sa condamnation ont été payés à l'état. Or, pour Fleuriot, les frais s'élevaient à quatre cents francs. — Quatre cents francs! et il gagnait à peine quarante sous par jour! — Le malheureux se désespérait, quand le juge de paix crut tout aplanir au moyen du biais suivant : tout débiteur de l'état, qui est insolvable et qui subit la contrainte par corps pendant le temps légal, se trouve par le fait de son incarcération libéré envers le trésor. Il ne restait donc plus qu'à avaler cette dernière amertume; deux mois d'incarcération, et puis Fleuriot pourrait reprendre son nom d'honnête homme et respirer librement. Il consentit à tout, et le 11 novembre suivant fut écroué dans la prison de Langres; mais quand il se retrouva dans cette geôle peuplée pour lui de fantômes terribles, quand il revit l'odieuse cellule où on l'avait jeté jadis, tout couvert encore du sang de sa Reine bien-aimée, il sentit que cette suprême épreuve était trop lourde pour ses pauvres épaules. Dans la nuit du 7 janvier 1855, le geôlier entendit un grand cri, suivi d'une plainte déchirante, et en ouvrant la porte de la cellule il vit ue Remy Fleuriot était mort.

Mon histoire était finie; Tristan s'est levé gravement et m'a tendu la main : — Je te remercie de m'avoir conté cela; maintenant chaque fois que je repasserai devant la ferme, je donnerai une pensée à Fleuriot.

12 septembre. — Ce matin, en regardant du haut de Montgérand les pentes du Val-Clavin, qui commencent à se teinter de jaune et de pourpre, je ne pouvais me lasser d'admirer la variété des essences qui croissent dans cette partie de la forêt. — Oui, s'est écrié Tristan, les gens du monde s'imaginent que les bois ne sont peuplés que de trois ou quatre grandes espèces dominantes, comme le chêne, le hêtre, le sapin ou le châtaignier; ils ne se doutent pas qu'à côté de ces races princières il y a le menu peuple des arbres, dont les physionomies sont tout aussi originales. C'est ainsi que, dans la profonde forêt de l'histoire, on ne voit d'abord que certaines personnalités héroïques et absorbantes; mais, si on prend la peine de plonger plus à fond et d'étudier les individualités obscures et négligées, on découvre des caractères curieux et des figures intéressantes. Celui qui écrirait une monographie des essences secondaires trouverait là matière à des observations neuves et utiles. Il y a le charme par exemple, ce cousin germain du hêtre; ceux qui n'ont pas vu une futaie de charmes ne peuvent se faire une idée de l'élégance de cet arbre aux fûts minces et noueux, aux brins flexibles, au feuillage ombreux et léger. Et le bouleau ! que n'aurait-on pas à dire sur la grâce de cet hôte des clairières sablonneuses, avec son écorce de satin blanc, ses fines branches souples et pendantes où les feuilles frissonnent au moindre vent? En avril, toutes les veines du bouleau sont gonflées d'une séve rafraîchissante; nos paysans enfoncent un chalumeau à la base du tronc et y recueillent un breuvage limpide et aromatique. J'en ai goûté une fois, et, grisé par cette pétillante liqueur, je me suis couché au pied de l'arbre en proie à une délicieuse hallucination. Il me semblait que dans mes veines circulait et fermentait la séve des plantes forestières, et que moi-même j'allais verdir et bourgeonner. J'étais devenu un bouleau; l'air jouait mélodieusement dans mes ramures couvertes de chatons en fleur, les fauvettes chantaient dans mes feuilles, et les sauges odoriférantes s'épanouissaient à ma base... C'était un enchantement, je t'assure! — Je ne te nommerai que pour mémoire l'érable, à l'écorce rugueuse et aux feuilles tridentés, le frêne, aimé des cantharides, le sycomore, riverain des sources vives, le tremble, au feuillage argenté; mais je ne veux pas quitter le sujet sans te dire tout le bien que je pense du tilleul, qui peuple nos taillis de son épaisse frondaison.

Le chêne est la force de la forêt, le bouleau en est la grâce; le sapin, la musique berceuse; le tilleul, lui, en est la poésie intime. L'arbre tout entier a je ne sais quoi de tendre et d'attirant; sa souple écorce, grise et embaumée, saigne à la moindre blessure; en hiver, ses pousses sveltes s'empourprent comme le visage d'une jeune fille à qui le froid fait monter le sang aux joues; en été, ses feuilles en forme de cœur ont un susurrement doux comme une caresse. Va te reposer sous son ombre par une belle après-midi de juin, et tu seras pris comme par un charme. Tout le reste de la forêt est assoupi et silencieux; à peine entend-on au loin un roucoulement de ramiers; la cime arrondie du tilleul, seule, bourdonne dans la lumière. Au long des branches, les fleurs d'un jaune pâle s'ouvrent par milliers, et dans chaque fleur chante une abeille. C'est une musique aérienne, joyeuse, née en plein soleil, et qui filtre peu à peu jusque dans les dessous assombris où tout est paix et fraîcheur. En même temps chaque feuille distille une rosée mielleuse qui tombe sur le sol en pluie impalpable, et, attirés par la saveur sucrée de cette manne, tous nos grands papillons des bois, les *morios* bruns, lisérés de jaune, les *vulcains* diaprés d'un rouge feu, les *mars* à la robe couleur d'iris, tournoient lentement dans cette demi-obscurité comme de magnifiques fleurs ailées. C'est surtout pendant les nuits d'été que la magie du tilleul se révèle dans toute sa puissance. Au parfum des prés mûris, la forêt mêle la balsamique odeur des tilleuls. C'est une senteur moins pénétrante que celle des foins coupés, mais plus embaumée et faisant rêver à de lointaines féeries. Le promeneur anuité, qui traverse les longues avenues et à qui le vent apporte l'odeur des tilleuls, se forge, s'il est jeune, quelque idéale chimère, et s'il est vieux, repense avec attendrissement aux heures d'or de sa jeunesse. Les jeunes filles accoudées aux fenêtres des fermes sentent dans leur cœur un enivrement inexpliqué, dans leurs yeux des larmes soudaines, et les écoliers, épris de poésie, se mettent tout à coup à aligner des vers, ce qui porte le désespoir dans le sein de leurs familles... C'est comme cela que je suis devenu un rimeur.

13 septembre. — Le temps était à l'orage, et, au moment où nous quittions la petite cascade des Moulineaux, une violente ondée nous a forcés de nous réfugier dans une hutte abandonnée. La pluie remplissait d'un bruit frais toute la feuillée, et la cascade, gonflée subitement, grondait en dévalant sur les gradins naturels formés par le tuffeau. Vue à travers la porte de la hutte, la forêt avait l'air de fondre en pleurs.

— C'est bien fait pour nous, remarqua Tristan, notre hôtesse nous

avait prévenus; aujourd'hui, vendredi 13, il devait nous arriver quelque mésaventure.

Nous fûmes ainsi amenés à nous entretenir des superstitions rustiques qui se sont conservées dans toute leur intégrité parmi ces populations casanières et naïves. Il y a encore ici un sorcier et deux ou trois *rebouteurs*. Plus d'une bonne femme prétend avoir aperçu le *folletot* (une sorte de feu-follet) errant à la brune dans les fondrières voisines de la *Combe au sang*, et, pendant la nuit de Noël, maint bûcheron attardé et un peu allumé par les réjouissances du réveillon, a entendu les cors retentissans de la *grand'chasse*; agenouillé dans un fossé, il a vu tout à coup chevaucher comme un ouragan, à travers les tranchées, le grand-veneur habillé de feu, suivi de ses piqueurs fantastiques et de sa meute endiablée.

— Parbleu! dit Tristan; moi qui te parle, j'ai passé pour un fantôme. Je me promenais dans les environs de Lamargelle, et j'avais été surpris par un orage comme celui-ci; j'avisai une maison isolée, et je m'y précipitai tout ruisselant, entre deux coups de tonnerre. Une brave femme, seule, filait sous l'obscur manteau de la grande cheminée et se signait à chaque éclair. Je demandai la permission de m'abriter chez elle, et je m'assis sans plus de cérémonie. La vieille, de temps à autre, me dévisageait d'un air effaré. — C'est étonnant, murmura-t-elle enfin, comme vous ressemblez à défunt mon frère, qui était dans les temps garde-vente à Grancey. — Nous nous mîmes à causer du mort, puis peu à peu la pluie cessa, et je songeai à me retirer; mais au moment de partir une lubie me traversa le cerveau, et, sur le pas de la porte, me retournant vers la fileuse, je lui dis d'une voix profonde : « Est-il possible que tu n'aies pas reconnu ton frère?.. Adieu! » et je disparus comme un spectre. Deux jours après, il n'était bruit dans le pays que du fantôme apparu à Lamargelle pendant l'orage, et la vieille fileuse jurait avoir vu de ses yeux l'âme de feu son frère, environnée d'éclairs de soufre... Je t'avoue que j'en ai comme un remords.

— Et voilà comme se sont forgés beaucoup de miracles! repris-je en riant; mais quoi d'étonnant, si dans ce pays l'habitant, vivant sans cesse face à face avec les enchantemens de la forêt, finit par la considérer comme une puissance mystérieuse et y incarne ses craintes, ses désirs et ses plus secrètes espérances? Quand le bûcheron passe au matin par la clairière où les mousserons ont décrit des cercles verts dans l'herbe plus drue, il y croit retrouver les traces de la ronde des fées, et la nuit, lorsqu'il aperçoit à travers un rayon de lune les blanches vapeurs de la cascade, il s'imagine voir les dangereuses et séduisantes *dames des eaux* descendre vers les marais.

— Sais-tu, demanda Tristan, pourquoi de tout temps ce caractère de perfidie et de séduction a été attribué aux ondines?

— Sans doute parce que tout danger renferme en lui je ne sais quel attrait inexplicable.

— Nenni; c'est parce que pour nous tous, paysans ou lettrés, l'ondine est encore la plus exacte personnification de la femme: violente comme les flots du torrent, capricieuse et chatoyante comme un arc-en-ciel dans une giboulée de mars, perfide comme l'eau qui dort...

— Et avec tout cela attirante et irrésistible. Rappelle-toi les figures de femmes du Vinci et de son école : ces ovales allongés et encadrés de fines chevelures crépelées, à reflets changeans; ces flexions serpentines du cou, ces lèvres spirituelles dont le sourire est en même temps une ironie et une promesse; ces yeux longs, voluptueux, où sous des paupières demi-fermées s'allume une lueur mélancolique et provocante... A mon avis, les ondines devaient être faites de la sorte.

L'entretien en était là, quand un bruit de voix venant du dehors a détourné notre attention. Par les fentes de la hutte, nous avons reconnu au bord du sentier le Grand Justin et Brunille, la fille du charbonnier. La petite sauvage avait fait un brin de toilette; ses cheveux, retenus par un peigne d'acier, ne flottaient plus en désordre; ils laissaient voir son profil fier et le brun rosé de sa joue. — Où vas-tu par un temps pareil? lui demanda le Grand Justin d'un ton soupçonneux.

— Tu es bien curieux! répliqua Brunille d'une voix âpre, avec une nuance d'impatience.

— J'en ai le droit, puisque tu seras ma femme dans dix jours.

— Savoir!.. Tant que tu ne m'auras pas mis l'alliance au doigt devant le curé, je ne te permettrai pas de me commander. — Et comme Justin, mécontent, grommelait sourdement : — Pourtant, reprit-elle, je ne t'en fais pas mystère, j'allais au village acheter du ruban rouge pour natter mes cheveux le soir de la fête.

— Afin que les gens te remarquent et que les forestiers te fassent danser, n'est-ce pas?.. Mais nenni, Brunille, tu ne danseras qu'avec moi.

— Je danserai avec qui je voudrai, s'écria-t-elle en frappant du pied avec colère, et je valserai encore, si cela me plaît.

— A ton aise! c'est moi qui n'irai pas à la fête, en ce cas.

— Ne te gêne pas, il y en aura d'autres qui m'y conduiront.

— Grand bien leur fasse!

— Hum! murmura Tristan, je crois que cela se gâte.

— Tais-toi!

Les deux amoureux s'étaient tourné le dos; il y eut un moment de silence, et le Grand Justin fit mine de remonter vers les bois.

— Justin! hasarda Brunille.

— Va quérir tes rubans rouges!

— Peut-on être aussi méchant et colère? continua-t-elle d'une voix plus veloutée... Tu sais bien, grand jaloux, que je ne me fais belle que pour toi seul.

— Et les forestiers? reprit l'autre en faisant un pas en arrière.

— Je me moque d'eux et n'aime que toi! s'écria-t-elle en le tirant par sa blouse. — Elle le regardait droit dans les yeux, puis frottait sa joue contre l'épaule du jeune gars, avec toute sorte de câlineries embobelinantes. On n'est pas de bois, et Justin se laissait faire. Il y eut un nouveau silence, puis un bruit de baisers à travers la pluie.

— Si tu étais gentil, poursuivit Brunille, au lieu de *bougonner*, tu m'accompagnerais un bout du chemin.

— Et mon fourneau? objecta-t-il mollement.

— Michelin le surveillera... D'ailleurs nous ne ferons que l'allée et la venue... Allons, viens! fit-elle avec un joli mouvement de tête, si mignonnement engageant que le Grand Justin ne résista plus, et qu'ils s'éloignèrent bras dessus bras dessous.

— Le lâche! murmura Tristan indigné... La voilà, l'ondine! Partout la même, en haut comme en bas, au village comme à la ville... J'en jure par la forêt, je mourrai dans la peau d'un célibataire.

— Ne jure pas, ami Tristan! qui sait si les *dames des eaux* ne tireraient pas de toi quelque ironique vengeance en te faisant trébucher dans la plus ensorcelante de leurs sources?..

16 septembre.—Les sabotiers sont installés au fond de la *Grand'-Combe*, près d'une *taille* où un ruisseau chante clair comme une flûte. Toute la famille est là : le maître avec son fils et son gendre, les apprentis, la vieille ménagère et les marmots qui pataugent dans les cressonnières. Sous les aulnes s'élève la loge de planches où couche la maisonnée; non loin, les deux mulets qui ont amené l'attirail du campement sont attachés à des pieux et tirent leur longe pour donner çà et là un coup de dent à l'herbe du fossé. L'automne dernier, la troupe était campée sur les hauts plateaux de Perrogney; où ira-t-elle à l'automne prochain? Qui le sait? — Le maître lui-même l'ignore. Tout dépendra de la vente des bois et des chances de l'exploitation, car le sabotier est pareil aux oiseaux de passage, il parcourt successivement tous les cantons de la forêt, s'arrêtant là où une coupe va être exploitée et où il trouve à faire un bon marché. Il a bien, là-bas, dans quelque village voisin, une maison au vieux

mobilier poudreux, mais il ne l'habite guère que dans les mauvaises saisons, et ne s'y retire définitivement que pour s'y aliter et mourir.

Cette année, l'installation est à souhait. On se trouve à l'aise au fond de cette combe verte et paisible, à deux pas de la coupe, où se dressent les arbres achetés sur pied et marqués du marteau de l'adjudicataire. Ce sont de beaux hêtres aux ramures vigoureuses. Ils ont cinquante pieds de fût, un mètre de circonférence à la fourche des branches, et chacun d'eux peut donner six douzaines de paires de sabots. Il y a aussi dans le lot quelques pieds de tremble, d'aulne et de bouleau; mais le sabotier n'en fait pas grand cas; les sabots qu'on fabrique avec ces essences ont le bois spongieux, et l'humidité les pénètre vite. Les sabots de hêtre, à la bonne heure! Ils sont légers, d'un grain serré, et le pied s'y tient sec et chaud en dépit de la neige et de la boue.

Toute la troupe est en mouvement. Sur le seuil de la loge, les femmes jasent en reprisant les vêtemens déchirés. Les hommes abattent les arbres au ras de terre avec la grande cognée. Chaque corps d'arbre est scié en *tronces*, et si les billes sont trop grosses, on les fend en quartiers avec le *coutre*. Un premier ouvrier ébauche le sabot à la hache, en ayant soin de donner une courbure différente pour le pied gauche ou le pied droit; puis il passe ces ébauches à un second compagnon, qui commence à les percer à l'aide de la vrille, et qui évide peu à peu l'intérieur au moyen d'un instrument qu'on nomme la *cuiller*. Pendant toute cette besogne, l'atelier bavarde et chante, car le sabotier n'est point taciturne comme son voisin le charbonnier; les muscles continuellement en action, le travail en pleine lumière après une bonne nuit de sommeil, tout cela vous met en appétit et en belle humeur. Le sabotier chante comme un loriot, en fouillant le bois tendre, d'où sortent de blancs copeaux, fins et lustrés comme des rubans, et l'ouvrage se façonne au milieu des rires et des refrains rustiques.

Les premiers sabots, les plus grands, sont fabriqués dans les larges *tronces*, voisines de la souche. Ceux-là chausseront les pieds robustes du travailleur, qui dès l'aube s'en va par la pluie et le vent vers son atelier. Aux premières heures du matin, ils retentiront sur le pavé de nos rues désertes, aux pieds des balayeurs et des paysans qui viennent au marché, et nous autres, paresseux, nous les entendrons à travers un demi-sommeil. — Dans les *tronces* moyennes sont taillées les chaussures des femmes : le sabot solide, toujours en mouvement, de la ménagère, et le sabot plus léger et plus coquet de la jeune fille. Celui-ci, on l'entend partout battre le sol avec un bruit allègre, sonore et rapide comme la jeunesse : sur les dalles du lavoir, autour du bassin de la fontaine, et la nuit dans

le sentier pierreux qui mène au *veilloir*... — A mesure qu'on arrive au dernier tiers du fût de hêtre, les billes se raccourcissent, on y taille les sabots du petit pâtre, qui s'en va dans les longues friches nues à la suite d'un troupeau de vaches. On y façonne aussi les sabots de l'écolier; lors de l'entrée à l'école, leur bruit lent et mélancolique a l'air de ramper sur les pavés, mais en revanche, à la sortie, quel tapage assourdissant et joyeux! — Les dernières billes sont réservées pour les *cotillons*, c'est-à-dire pour les sabots des petits enfans. Ces derniers ont le meilleur lot; ils sont choyés et fêtés, surtout au lendemain de la Noël, et puis ils ne fatiguent guère, et on les use rarement. Dès que le pied du marmot a grandi, on les garde précieusement dans un coin d'armoire, comme on garde la première dent de lait ou la robe de baptême. Longtemps après, quand le *petit* est devenu un homme ou quand sa place est vide dans la maison, la mère tire le mignon sabot de sa cachette et le montre pieusement, — parfois avec un sourire, trop souvent aussi avec les yeux pleins de larmes...

Tout en creusant le bois, nos sabotiers chantent toujours, et les billes se transforment rapidement entre leurs mains. Une fois le sabot évidé et dégrossi à la *rouette*, le *perceur* en ébarbe les bords, puis le passe à un troisième ouvrier chargé de lui donner la dernière façon à l'aide du *paroir*, qui est une sorte de couteau tranchant fixé par une boucle à un banc solide. Ce troisième compagnon est l'artiste de la bande; il finit et polit le sabot, sur lequel il grave, lorsqu'il s'agit d'une chaussure féminine, une rose ou une primevère, selon sa fantaisie. Il pousse même parfois le raffinement jusqu'à découper à jours le bord du cou-de-pied, de facon que les dentelures du bois laissent transparaître le bas bleu ou blanc de la fille coquette qui chaussera ce sabot de luxe. — A mesure qu'ils sont achevés, les sabots sont rangés dans la loge, sous un épais lit de copeaux qui les empêche de se fendre; puis, une ou deux fois la semaine, les apprentis les exposent à un feu de brins verts qui les enfume, durcit le bois et lui donne une chaude couleur d'un brun doré.

La besogne se poursuivra de la sorte jusqu'à ce que tous les arbres aient été employés. Alors on lèvera le camp. Adieu la combe verdoyante et le ruisseau babillard! On chargera les mulets et on partira à la recherche d'une exploitation nouvelle. Ainsi, toute l'année, la forêt reverdie ou jaunissante, semée de fleurs ou jonchée de feuilles sèches, entendra dans un de ses coins l'atelier bourdonner comme une ruche, et les sabotiers façonner gaîment par douzaines cette primitive chaussure, — simple, salubre et naïve, comme la vie forestière elle-même.

20 septembre. — Aujourd'hui Tristan m'a conduit dans les bois de Charbonnière, du côté du Val-Clavin, en me disant : — Je t'ai montré *mon jardin*, il est juste que je te fasse connaître aussi *mon verger*. — Nous avons traversé un taillis en pente, sillonné de ruisselets d'où les merles et les grives partaient à chaque instant par volées. — Ils viennent, reprit Tristan, s'y baigner et boire frais, quand leur déjeuner d'alizes, de prunelles et autres baies astringentes leur a trop asséché le gosier. Te voilà ici dans le grand *fruitier* de la forêt; de quelque côté que tu te tournes, tu verras des fruits pendre aux branches des arbres et des arbustes. En mère attentive, la forêt donne à ses enfans non-seulement un bon gîte, mais encore un bon souper, et, avec cette grâce aimable qui n'appartient qu'aux mères, elle sème au dessert ses plus belles fleurs sur la nappe verte afin de réjouir les yeux de ses convives, en même temps qu'elle apaise leur appétit. A peine juin est-il à moitié de sa course, que les fraises et les framboises parfument les fourrés; puis viennent les merises noires, chères aux loriots; mais c'est surtout en automne que la forêt prodigue ses largesses. *A la Sainte-Madeleine*, comme dit le proverbe, les noisettes sont pleines, et les coudraies feuillues tendent vers nous les amandes jumelles, encapuchonnées dans leurs cupules si curieusement déchiquetées. C'est là que les écureuils viennent faire leurs provisions d'hiver. Les prunelles bleuissent aux haies; les pommes et les poires des bois étalent leurs fruits âpres, d'un vert pâle, au milieu du feuillage rougissant des sauvageons. Les baies des cornouillers, semblables à des olives vermeilles, achèvent de mûrir à côté des épines-vinettes cramoisies, et du haut des aliziers pendent les bouquets bruns des alizes, pareilles pour le goût et la couleur à de petites nèfles. Les chênes font pleuvoir leurs glands, et les sangliers s'en régalent. De la Saint-Michel à la mi-novembre, le *fruitier* est toujours abondamment rempli; mais le plus riche produit du verger forestier est encore le fruit du hêtre : la faîne. Vers la fin de septembre, les capsules rougeâtres et rugueuses des hêtres s'entr'ouvrent, les faînes s'en échappent, deux à deux, avec un bruit sec; le sol est jonché de leurs graines brunes et triangulaires. Alors tous les bois sont en rumeur; femmes, vieillards, enfans, accourent des villages voisins pour récolter la faîne. On étend sous chaque arbre de grands draps blancs, on secoue les branches à coups de gaule, et les graines anguleuses tombent comme une averse. La faîne est très savoureuse. Nos paysans en font de l'huile en soumettant les amandes, enfermées dans des sacs de toile neuve, à de lentes pressions. Cette huile, extraite à froid, vaut l'huile d'olive; elle a l'avantage de se conserver pendant dix ans sans perdre de sa qualité, et elle sert à confec-

tionner des fritures fines, dorées, affriolantes... Essaies-en, et, comme dit Brillat-Savarin, tu verras merveille !

Je m'étais penché vers les halliers pleins de fruits violets ou vermeils... — En route ! s'écria Tristan, m'interrompant dans ma cueillette de cornouilles et de mûres, maintenant que tu connais le *fruitier*, il faut que tu visites aussi le *potager*.

Nous reprîmes le chemin de la futaie des Fosses. Les pluies des jours précédens avaient détrempé le sol, et, sous les grands couverts, la population étrange des cryptogames avait poussé et grandi en une nuit. Toutes les variétés de champignons étaient là disséminées, soulevant les feuilles sèches, sertissant le pied des arbres, dominant les touffes d'herbe. Il y en avait de toute forme et de toute nuance : gros chapeaux bruns et bossués, frêles parasols gris, larges coupes blanchâtres retenant l'eau de pluie dans leur creux, mitres d'évêque d'un jaune chamois, branches fines ramifiées comme des coraux, boules neigeuses et gonflées...

— Tu vois ici, dit Tristan, le vaste garde-manger toujours libéralement ouvert aux gens de la forêt. Les agarics, les bolets, les chanterelles et les clavaires y poussent à foison; seulement il faut ouvrir l'œil et y regarder de près : l'ivraie se trouve à côté du bon grain, et malheur à ceux qui, trompés par une fausse ressemblance, tombent sur un champignon vénéneux ! Ce qu'il y a de fatal, c'est que chaque espèce comestible a presque toujours un sosie qui végète dans le voisinage, et dont souvent les propriétés sont pernicieuses. Ainsi le cep, ce délicieux bolet qu'on nomme chez nous le *charbonnier*, a pour cousin germain le bolet *meurtrier*, dont le nom indique assez le caractère malfaisant. L'oronge, ce royal champignon jaune comme un soleil, ne croît pas dans nos bois, mais nous avons ses détestables sœurs, deux terribles empoisonneuses : l'amanite *fausse-oronge* et l'amanite *citrine*, dont tu vois d'ici les chapeaux rouges ou verdâtres couverts de taches de lèpre. Le mousseron, hôte des taillis de coudriers, a pour ménechme l'agaric *nébuleux*, qui ne vaut pas cher et qui est la caricature du premier. En général, on peut observer comme règle que les bons champignons ont tous la chair parfumée, blanche et cassante, l'épiderme sain et une mine d'honnêtes gens, tandis que les cryptogames vénéneux ont la physionomie équivoque, la couleur changeante, l'odeur nauséabonde et l'air sinistre des coquins. Malheureusement cette règle n'est pas sans exception, et les gens peu exercés s'y trompent.

— Je voudrais, répondis-je, que dans chaque école primaire il y eût de bonnes planches coloriées, représentant exactement les espèces comestibles ou dangereuses, et indiquant, en regard des

noms scientifiques, les surnoms populaires sous lesquels les champignons sont connus dans les diverses parties de la France. Il faudrait que l'instituteur fût tenu d'apprendre aux enfans assez de botanique pour qu'ils pussent reconnaître les caractères distinctifs de chaque espèce.

— Certainement, au lieu de bourrer les cervelles enfantines d'une foule de niaiseries scolastiques, on devrait leur donner, sous la forme de ces *leçons de choses* introduites dans les écoles américaines, des notions claires et pratiques sur le petit monde qui les entoure; mais la routine, mon ami, la routine!.. Nos instituteurs ignorent l'analyse et la classification de nos plantes usuelles, et même nos médecins de village, pour la plupart, ne savent pas un mot de botanique. Les gens qui connaissent encore le mieux les cryptogames sont nos bûcherons et nos charbonniers... Attention! nous arrivons à un endroit où ne croissent guère que des espèces innocentes, avec lesquelles il n'y a pas de méprise possible. Ce champignon d'un jaune d'or, au chapeau coquettement retroussé et frisé, est la *chanterelle*, connue vulgairement sous le nom de *chevrette;* celui-ci, tantôt gris-perle et tantôt jaune-saumon, qui ressemble à une touffe de coraux, c'est la *clavaire* ou *menotte*. Voici le *lactaire doré*, dont les fines lamelles laissent transsuder une liqueur ambrée, — l'agaric *élevé* ou *colmelle*, avec sa bague et son parasol, — l'*helvelle*, dont le chapeau a l'air d'une mitre d'évêque, et non loin la tribu des *hydnes*. Remarque leurs allures singulières; ils poussent par bandes et décrivent des demi-cercles autour des arbres. L'hydne est peut-être le plus original de nos champignons d'automne. Son pied est excentrique, et son chapeau jaune-paille se jette tout d'un côté; des centaines de fines aiguilles verticales garnissent le dessous du chapeau et lui donnent une physionomie de hérisson. Pendant longtemps on ne ramassait pas les hydnes, et on les regardait comme des champignons dangereux. Heureusement on est revenu de ce préjugé. Dans l'un de mes derniers voyages à Paris, j'en ai aperçu une pleine corbeille à l'étalage d'un fruitier; en revoyant dans une rue sombre et populeuse ces beaux hydnes à odeur d'abricot, encore demi-vêtus de mousse des bois, j'ai été aussi ému qu'un montagnard suisse expatrié qui entendrait tout à coup le *Ranz des vaches*.

Tout en discourant, nous avions ramassé des ceps et des helvelles, et fait une abondante moisson d'hydnes; après y avoir ajouté quelques-uns de ces mousserons blanc de neige à feuillets roses, qu'on rencontre dans l'herbe courte des pâtis, nous avons porté toute notre récolte à nos amis les charbonniers. Naturellement nous avons été les bienvenus. Justement la charbonnière préparait un

civet d'écureuils; Brunille procéda elle-même à la toilette de nos champignons, qu'elle versa ensuite avec du lard et des croûtons de pain dans la poêle brûlante. Elle y ajouta, en guise d'assaisonnement, les feuilles hachées de l'*oxalide petite oseille*, et bientôt une friande odeur de cuisine monta sous les branches des hêtres. Tristan avait avec lui une gourde de rhum qui servit à corriger la crudité de l'eau de la source, et nous fîmes au milieu de ces braves gens le plus gai des repas forestiers. Le ciel riait entre les feuilles, les rouges-gorges fredonnaient dans le voisinage, et la fumée bleue du foyer à demi éteint montait lentement vers les hêtres. Tout en dégustant l'écureuil, dont la chair a un goût de noisette, j'épiais les mines de Brunille et du Grand Justin. Rien qu'à voir les œillades qu'ils se lançaient derrière le dos de la vieille mère, je jugeai que le bal de la fête n'avait pas amassé de nouveaux nuages de jalousie, et que rien n'avait troublé la paix signée à la cascade des Moulineaux.

Au dessert, — un dessert d'alizes et de noix fraîches, — les deux amoureux, excités par Tristan, commencèrent une chanson rustique, une sorte de chant alterné comme dans les idylles de Théocrite; je n'en ai retenu que quatre vers que Brunille modulait avec une coquetterie charmante :

Elle est aussi vermeille
Que la rose en été,
Sa taille est aussi fine
Que l'herbe dans les prés...

Puis tous deux reprenaient en chœur sur un ton plus grave :

Vous m'avez tant aimé,
Vous m'avez délaissé!..

O Théocrite! ô Virgile! J'écoutais ces deux jeunes voix, tantôt séparées, tantôt harmonieusement accouplées; je regardais les lentes spirales de la fumée, les réseaux lumineux sous la voûte des arbres, les figures brunes et accentuées des charbonniers; je me croyais transporté aux temps des *Thalysies* et du *Moretum*, et, en savourant cette heure délicieuse, je songeais avec mélancolie que le temps s'en allait trop vite, et que dans peu de jours tout ce monde enchanté des bois disparaîtrait à mes yeux.

23 septembre. — Il pleut à verse, de grands nuages noirs planent dans le ciel, et le vent avec de plaintives rumeurs les chasse devant lui. Les arbres de la forêt tordent convulsivement leurs branches mouillées, et l'Aube grossie bouillonne sous les tilleuls de

la promenade. A l'auberge du *Lion d'or* d'Auberive, devant une claire flambée, il y a deux heureux compagnons qui se chauffent, assis à une table recouverte d'une nappe blanche, et ces deux heureux, c'est Tristan et moi. Le vin rosé nous sourit à travers les bouteilles, le tournebroche grince agréablement, l'hôtesse avenante va et vient autour de la table et y dépose, dans un grand plat de faïence peinte, le gigot odorant et rôti à point. En ce moment, un rayon de soleil glisse entre les nuées, un bruit de violons et de chansons retentit dans l'éloignement. Nous nous mettons à la fenêtre et, sur un long chariot lancé au galop, nous voyons déboucher du haut de la rue toute la bande des charbonniers endimanchés. C'est la noce de Brunille et du Grand Justin qui se rend à l'église. Le cheval est chamarré de rubans; enrubannés aussi sont les *noceux*. Brunille me paraît d'une beauté moins originale avec son bonnet de fleurs artificielles, mais le Grand Justin est superbe sous son chapeau à larges bords. Ils nous ont aperçus et nous saluent d'un sourire et d'un hurrah! Puis le fouet claque, les grelots tintent, les rubans flottent dans l'air humide, et la noce disparaît comme un tourbillon.

En revenant à table, Tristan remplit nos deux verres jusqu'au bord, et, levant le sien au-dessus de sa tête : — A la forêt! s'écrie-t-il avec enthousiasme, à la forêt, poésie et parfum de la terre, et puissent longtemps ses futaies s'élever vers le ciel et ses taillis moutonner au vent comme une mer verdoyante! Aux grands arbres : chênes, hêtres et charmes, qui conservent sous leurs ramures puissantes l'esprit et les mœurs des anciens âges, et parmi lesquels vit une population robuste, laborieuse et fière! Là où sont les bois, là est le cœur de la patrie, et un peuple qui n'a plus de forêts est bien près de mourir. Aux fruits de la forêt, cette nourricière, et aux fleurs de la forêt, cette charmeuse, la seule maîtresse dont l'amour soit toujours fervent et jamais égoïste! A la forêt enfin, qui a vu notre amitié naître et grandir, solide, joyeuse, vivace comme les plantes qu'elle fait croître!

Nous choquons nos verres et nous nous serrons la main. C'est le dernier toast et la dernière agape. Déjà les claquemens de fouet du courrier qui doit m'emmener résonnent à l'angle de la route; les chevaux hennissent et piaffent tout fumans. J'embrasse Tristan, je m'élance près du conducteur, et la voiture roule à travers la forêt ruisselante. — Adieu! et comme dit la chanson allemande :

Scheiden und alles thut weh,

se séparer, et tout fait souffrir.

ANDRÉ THEURIET.

L'ORIGINE DES ÊTRES

III.

LES CONDITIONS DE SÉJOUR, L'HYBRIDITÉ, L'ÉVOLUTION DES ÊTRES, LE MONDE ANCIEN (1).

I.

Dans l'entreprise difficile d'une reconnaissance de la nature à son origine, c'est fini des mots heureux, des formules qui trompent l'ignorance, des explications aventureuses qui obscurcissent la vérité. On a parlé de la variation sans limites, de la lutte pour l'existence, de la sélection naturelle et de la sélection sexuelle, aucune lumière n'a jailli; beaucoup d'esprits ont été jetés dans l'erreur. Il est temps de considérer simplement les faits acquis à la science par une observation constante et par une longue expérience. Examiner les conditions de la vie des espèces végétales et animales, envisager les résultats d'unions entre des individus d'espèces différentes, suivre l'évolution des êtres, comparer les flores et les faunes anciennes aux flores et aux faunes de l'époque actuelle, c'est l'œuvre nécessaire et indispensable pour entrevoir l'état du monde pendant les âges successifs.

Les défenseurs de l'idée de la variation indéfinie supposent que les êtres se transforment en changeant de milieu : une pure illusion. Des exemples l'ont montré; indifférente au climat et alors très cosmopolite, l'espèce n'est affectée d'une manière sensible ni par

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er août. — *Revue* du 1er août, p. 610, ligne 26, au lieu de *pareilles réserves*, lisez *pareilles rêveries*.

les conditions atmosphériques, ni par la communauté d'existence avec les êtres les plus divers, où elle n'est modifiée que sous le rapport de la taille et de la couleur. M. Alphonse de Candolle suit la propagation du mouron des champs (1) à travers l'Europe, en Afrique, sur le continent asiatique, aux États-Unis, au Mexique, au Brésil; entre la plante cueillie près des chemins du cap de Bonne-Espérance et celle qui pousse au voisinage du Léman, il ne découvre aucune différence essentielle (2). Le séneçon commun en Europe et en Amérique, notre liseron des champs en Suède, en Égypte et à la Chine, conservent la même physionomie. Rares néanmoins sont les plantes et les animaux qui peuvent défier également le froid vif et la chaleur extrême, la sécheresse et l'humidité. Transportée loin de sa patrie, l'espèce animale comme l'espèce végétale languit et meurt; si elle vit, elle cesse de se propager d'une façon naturelle. De nos jours, l'expérience porte sur des milliers d'espèces. Personne ne l'ignore; la culture possible de la vigne, de l'olivier, de l'oranger, du froment, a des limites infranchissables. Au milieu des Alpes, le touriste le moins observateur, en s'élevant sur la montagne, demeure frappé de la différence entre la végétation de la zone supérieure, de la zone moyenne et de la région inférieure. La primevère, l'œillet, la violette, qui se plaisent près des champs de neige et des glaces éternelles, ne supportent point la température favorable à l'aconit et à l'ancolie. Les graines par le vent emportées dans le creux des vallons qu'échauffe le soleil ne donnent jamais naissance à des plantes modifiées; elles ne se développent en aucune façon. Le renne, amené dans un pays où les chaleurs de l'été se font un peu sentir, ne tarde pas à succomber; l'ours polaire résiste mal aux ardeurs du soleil; la truite, qui recherche les eaux limpides, est asphyxiée dans l'étang bourbeux où vit l'anguille.

Pour la foule des végétaux et des animaux, le besoin impérieux de stations particulières, indépendantes du climat, est manifeste. L'étrange orchidée qui semble se cacher sous les hautes futaies ne vient pas sur la terre nue; les herbes dont on tire de la soude ne quittent pas les bords de la mer (3). Le chêne et le sapin peuvent-ils donc prospérer dans la prairie humide, ou le peuplier sur la montagne sèche et pierreuse? Si avec lenteur et par des transitions insensibles la plante s'accommodait du sol où ses graines se trouvent répandues, ne verrions-nous pas les saules et les osiers peu à peu éloignés des rives du fleuve, végétant bien loin des eaux, et

(1) *Anagallis arvensis.*

(2) *Géographie botanique.*

(3) Les espèces du genre *Salsola,* de la famille des chénopodiacées.

par une gradation continue offrant à tous les regards de notables modifications?

Le jour où l'on détruit une forêt périssent en foule des plantes et des animaux; sur le terrain découvert, l'existence est impossible pour les créatures qui recherchent la fraîcheur et l'ombrage. Lorsqu'on dessèche des marais, une végétation particulière est anéantie; insectes et mollusques qui ont besoin de la terre mouillée disparaissent. Certaines espèces phytophages se repaissent d'une manière assez indifférente de plusieurs sortes de plantes; elles ne se modifient en aucune façon, si elles changent de régime. Beaucoup d'autres au contraire se montrent tout à fait exclusives dans le choix de la nourriture; faute du végétal qu'elles recherchent comme aliment, elles se laissent mourir de faim au milieu d'une abondance de plantes variées. Chacun constate que les végétaux étrangers qu'on cultive dans les parcs et les jardins de l'Europe échappent à la voracité de nos insectes indigènes. En présence de ces faits si concluans, on s'étonne de voir avec quelle légèreté les défenseurs de l'idée de l'évolution perpétuelle déclarent les êtres capables de se plier aux circonstances et de s'adapter à de nouveaux milieux. Que l'on songe aux pucerons, aux kermès, aux cochenilles, qui s'établissent sur une tige ou sur une feuille pour ne jamais la quitter. Mieux encore que pour d'autres insectes, ici la vie de chaque espèce est liée à celle d'une espèce particulière de végétal ou à quelques espèces du même groupe botanique. On pourra transporter le puceron du rosier sur le pêcher, celui du fusain sur le rosier, celui du sureau sur l'un ou l'autre de ces arbustes, le kermès du laurier-rose sur une plante différente, le sort des petites bêtes sera le même : la mort dans l'espace de quelques heures ou de peu de jours. Tout animal est exposé à devenir la proie d'affreux parasites; aucun mammifère, aucun oiseau n'est épargné; l'homme n'échappe à une semblable humiliation que par un soin perpétuel. La vermine règne chez les peuples qui n'ont pas souci de la propreté. Chaque espèce, en un mot, a ses parasites qui ne sont pas ceux d'une autre espèce; la loi est très générale. Jamais on ne vit le parasite de l'homme sur le singe, celui du sanglier sur le cerf, celui de l'aigle ou du faucon sur les colombes ou les canards.

Dans la mare où la végétation prospère, dans l'eau altérée par des débris organiques en décomposition, pullulent les animalcules microscopiques que l'on nomme les infusoires. Selon que l'eau est claire ou croupissante, selon la nature de la matière que contient le liquide, les espèces d'infusoires ne sont pas les mêmes. Disséminés par l'air, les germes tombent au hasard, le milieu réalisant des conditions spéciales est nécessaire pour leur développement. A ce

sujet, les expériences sont nombreuses, elles ne laissent nulle place soit au doute, soit à l'hypothèse. L'eau des mers a le degré de salure qui convient à la plupart des êtres marins; sur les points où l'eau douce est versée en abondance, la vie est en grande partie éteinte. Très peu d'espèces végétales et animales s'accommodent des eaux saumâtres. Sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, c'est merveille de voir en quelle profusion s'agitent des créatures de toute sorte; la vie se manifeste sous les formes les plus variées, avec une richesse dont on n'a guère d'exemples sur les terres. Dans la Mer-Noire et la Baltique, qui reçoivent d'énormes quantités d'eau douce, la salure se trouve affaiblie, c'est presque le désert; la faune est d'une extrême pauvreté. D'après cela, on juge de l'effet sur le plus grand nombre des êtres d'un changement dans les conditions d'existence.

A toutes les époques sans doute, la pensée humaine s'est arrêtée sur les vers intestinaux; une sorte de répugnance, une véritable surprise, étaient excitées par ces êtres qui habitent les profondeurs de l'économie d'autres êtres. Dès l'instant que les phénomènes de la nature commencent à devenir l'objet d'investigations sérieuses, on médite sur le genre de vie et sur la naissance des vers parasites. Rien encore ne permet d'expliquer l'introduction des vers dans l'organisme; pour la satisfaction de la vanité, un mot qui dissimule l'ignorance est prononcé; on répète : génération spontanée, lorsqu'il s'agit d'animaux dont la puissance de reproduction est inouie. L'œuvre scientifique se poursuit; on constate que chaque espèce de parasite est propre à une espèce particulière ou de mammifère, ou d'oiseau, ou de poisson, et les zoologistes en déterminent les caractères extérieurs. Scruter l'organisation de créatures aussi étranges devient le désir de plus d'un investigateur; longtemps les tentatives des anatomistes ne donnent que de pauvres résultats : on se persuade alors que les vers parasites ont une structure des plus simples. Quelques observations très imparfaites sur le développement et le mode de propagation de ces animaux procurent les premières notions de faits extraordinaires. Enfin l'état général de la science invite à un grand effort; l'organisation des créatures qui comptent parmi les plus étranges est reconnue, les ressemblances avec les espèces libres exactement appréciées. Des vers toujours dépourvus d'organes de génération se logent dans les muscles ou sur les viscères; les naturalistes les regardaient comme des êtres particuliers (1), et demeuraient bien en peine quand ils cherchaient à se figurer la naissance de pareilles créatures. On démontra que les vers

(1) Dans les classifications, ces vers agames formaient l'ordre des *Cystiques*.

incapables de se reproduire représentent simplement un état de la vie des ténias (1); des expériences devaient bientôt fournir de curieuses révélations.

Il y a moins d'un quart de siècle, en présence des ténias, des douves, des ascarides, qui habitent le corps des mammifères, des oiseaux, des poissons, il était constaté que chaque espèce de ver est propre le plus souvent à une seule espèce de vertébré ou à quelques espèces du même genre, mais une présomption pouvait troubler l'esprit. Si l'on supposait que les ténias de l'homme, du chien, du chat, de l'écureil ont la même origine, et ne sont différenciés que par l'influence du milieu, l'opinion contraire ne trouvait à s'appuyer que sur des analogies. Depuis cette époque, la science a fait un grand pas; les observations et les expériences sur les vers intestinaux ont apporté une preuve éclatante de la fixité des espèces. Les phases de la vie et le développement d'un ténia donnent l'exemple de l'un des plus surprenans phénomènes de la nature. L'animal habite successivement le corps de deux êtres fort différens. Le ténia, ou, suivant l'expression vulgaire et très impropre, le *ver solitaire* vivant dans l'intestin de l'homme porte un nombre d'œufs incalculable; chaque anneau contient un ovaire abondamment garni. Les derniers anneaux du ver se détachent et sont entraînés au dehors; c'est le mode de propagation du désagréable parasite. En aucun cas, l'œuf du ténia ne se développe dans le corps humain, — il doit être avalé par un porc. Dans l'estomac du pachyderme, le petit ver éclôt; sa tête est garnie de crochets; il perfore les tissus et va s'établir entre les couches musculaires chargées de graisse. Un kyste se constitue et le ver demeure emprisonné dans sa loge; il grossit sans dépasser des proportions assez médiocres. Son corps terminé par une sorte d'ampoule ou de vésicule ne présente que peu d'annulations; c'est le *cysticerque*, qui n'acquiert point d'organes de reproduction. Incapable de sortir de sa retraite, le cysticerque y vivra sans changement, et, comme tout en ce monde, finira par périr dans l'endroit où il s'est fixé. Vienne le jour où le porc est sacrifié, puis livré à la consommation, le cysticerque est introduit dans l'estomac d'un l'homme. Une existence nouvelle commence pour le ver; parvenu dans l'estomac, il s'accroche contre la paroi à l'aide de l'armature qui couronne sa tête; la vésicule éclate et disparaît. Le jeune animal grandit rapidement, les anneaux se multiplient, sur les plus développés apparaissent les organes reproducteurs, un ténia est en pleine jouissance de la vie. Le même être est donc pendant la pre-

(1) Voyez *Recherches anatomiques et zoologiques faites pendant un voyage sur les côtes de la Sicile et sur divers points du littoral de la France*, par MM. Milne Edwards, de Quatrefages et Émile Blanchard, t. III.

mière phase de son existence le cysticerque du porc, pendant la seconde le ténia de l'homme.

Le phénomène peut sembler extraordinaire, mais la réalité en est mise hors de toute contestation imaginable par des expériences concluantes. Lorsque les cysticerques sont nombreux, ils déterminent chez les porcs l'affection connue sous le nom de ladrerie; partout où l'on débite la chair de ces animaux malades, le ténia abonde bientôt dans la population. En Allemagne, un habile investigateur, M. Küchenmeister, obtint l'autorisation de faire sur un condamné à mort une épreuve décisive. Des cysticerques de diverses espèces et surtout des cysticerques du porc furent introduits dans les alimens quatre jours avant l'exécution. Lorsque le naturaliste examina les intestins du supplicié, les cysticerques du porc seuls vivaient; déjà ils avaient pris tous les caractères du ténia de l'homme. M. van Beneden, l'éminent professeur de l'université de Louvain, et beaucoup d'autres zoologistes, firent avaler des œufs du ténia de l'homme à des porcs, la plupart de ces animaux ne tardèrent pas à se montrer atteints de ladrerie. Des chiens, des chats, des lapins, des moutons, purent ingérer des mêmes œufs tout à fait impunément; gorgés de cysticerques du porc, ils n'en conservèrent aucune trace.

Le chien héberge deux sortes de ténias; on ignore encore le premier gisement de l'un de ces vers, on connaît parfaitement celui de l'autre. Sur les viscères du lapin se voient très fréquemment de petits globes semi-diaphanes; ce sont des kystes. Chacun renferme un cysticerque qui deviendra ténia, s'il passe dans le canal digestif d'un chien. Ici, pour s'assurer du fait, l'expérience était facile; cent fois elle a été renouvelée. Le chat avale sans inconvénient les cysticerques du lapin; il a un ténia, et celui-ci est d'abord le cysticerque des rats et des souris.

Nos poissons blancs : ablettes, gardons et rotengles, ont souvent dans la cavité abdominale des vers connus sous le nom de *ligules*. De même que les cysticerques des mammifères, les ligules des poissons sont des êtres imparfaits, toujours stériles; mais le poisson sera peut-être mangé par un canard, c'est l'accident heureux pour la ligule. Dans l'intestin de l'oiseau, elle acquiert promptement les perfections qui lui manquaient.

Des vers appartenant au même ordre que les ténias (1) se rencontrent logés dans des kystes chez des poissons osseux (2); c'est aussi d'une circonstance propice que dépend la fin de l'évolution de ces êtres. Si le poisson est mangé par une raie, dans l'intestin du nouvel hôte il achève un développement qui demeurait arrêté dans

(1) L'ordre des cestoïdes.

(2) Ces vers, sous leur première forme, ont été nommés des *Tétrarhynques*.

le premier séjour (1). Les vers parasites composant l'ordre des trématodes ont une évolution encore plus extraordinaire que les précédens, et cette évolution ne s'accomplit ni avec moins de régularité, ni dans des conditions moins strictement déterminées. Parmi les trématodes, les espèces du genre distome sont les plus nombreuses, et quelques-unes d'entre elles ont été fort étudiées par les zoologistes. M. van Beneden a très habilement observé les métamorphoses et les transmigrations de ces singuliers animaux (2). Adultes, les distomes, selon les espèces, sont hébergés par des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des batraciens, des poissons; en général, ils habitent le canal intestinal, quelquefois les poumons. De l'œuf du distome nait une larve couverte de cils, elle nage. Une métamorphose s'effectue; maintenant fixée dans les tissus d'un mollusque tel qu'un limnée ou une paludine, la larve grossit, devient un ver immobile, se nourrissant pour les besoins du développement d'une progéniture. A un moment, l'animal affecte l'apparence d'un sac rempli d'embryons. Les jeunes sujets pourvus d'une nageoire caudale s'échappent; ce sont, suivant le terme consacré, des cercaires. Un instant libre dans l'eau, la cercaire ne tarde pas à s'établir sur une larve d'insecte, un mollusque ou un poisson; n'ayant plus l'usage d'un instrument de natation, elle perd son appendice caudal et s'enferme comme dans une prison. Elle deviendra distome parfait le jour où, l'animal qui l'héberge étant mangé, elle se trouvera introduite dans le corps de l'espèce appelée à être sa dernière demeure; elle périra, si le sort l'entraîne ailleurs.

Le spectacle offert par la vie des vers parasites n'est-il pas un grand enseignement dans le débat sur la fixité ou la variabilité des espèces? Une série de hasards propices est nécessaire pour que l'évolution de l'être s'accomplisse. Les chances d'accidens sont prodigieuses, mais la fécondité est extraordinaire; comme le dit très justement M. van Beneden, de 100,000 œufs un seul individu peut-être parvient au terme de son évolution. Pour le ténia, la première phase de son développement s'effectue chez un herbivore particulier, la seconde dans l'intestin d'un carnassier d'espèce déterminée. Pour le trématode, le phénomène est plus complexe; tour à tour larve libre, larve fixée et féconde, larve libre et immobilisée, le distome n'arrive à l'état adulte qu'après une suite de transmigrations. Dans tous les cas, l'espèce reste invariable. En général, les vers parasites ne trouvent l'existence possible que dans le corps de tel ou tel animal : quelques-uns s'accommodent d'animaux de plusieurs genres; de la diversité de séjour ne résulte pas le moindre

(1) Sous leur forme dernière, ces vers sont appelés des *Rhynchobotries*.

(2) *Mémoires sur les vers intestinaux*, Paris 1858.

changement dans les caractères extérieurs ou dans l'organisation du parasite.

De l'ensemble des observations et des expériences sur la nature vivante se dégage un fait qui frappe les yeux : pour la vie de chaque espèce végétale ou animale, la nécessité de conditions plus ou moins strictement déterminées. On a supposé les êtres capables de se modifier lorsqu'ils subissent des influences nouvelles, et nous voyons que toutes les créatures périssent, si les conditions ordinaires de leur existence et de leur propagation ne sont pas réalisées. Les diverses espèces de plantes et d'animaux se montrent inégalement exclusives dans le choix de l'habitation et du régime; en changeant de milieu, disons-le encore, les plus indifférentes ne subissent pas de variations sensibles ou ne sont affectées que dans les traits superficiels; des milliers d'exemples le prouvent. On n'est pas encore parvenu à découvrir un seul fait qui puisse rendre douteuse cette vérité absolument générale; selon toute apparence, la découverte se fera beaucoup attendre.

II.

Depuis l'antiquité, on sait qu'un animal peut s'unir à un animal d'espèce voisine et donner des produits. Les unions du cheval et de l'ânesse, de l'âne et de la jument, ont été sans doute observées chez tous les peuples en possession de ces précieux auxiliaires de la civilisation. On n'ignorait pas que les produits sont condamnés à mourir sans postérité; en général, le mulet est stérile. Dès les temps anciens, on s'était assuré de la fécondité des mariages du bouc et de la brebis. L'individu hybride étonne; le mélange plus ou moins capricieux des caractères d'un père et d'une mère à certains égards fort dissemblables est une bizarrerie qui excite l'intérêt des naturalistes et la curiosité de tout le monde. Aussi l'imagination s'est-elle donné carrière au sujet de prétendus animaux issus de types zoologiques fort divers. Longtemps on crut à l'existence des jumarts, nés du taureau et de la jument ou du cheval et de la vache. Si personne ne les avait vus, cela n'empêchait pas de les décrire, il est vrai d'une manière un peu vague. A l'égard des hybrides, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1) a rappelé les folles croyances qui existaient pendant le moyen âge et même à une époque beaucoup plus récente. Avec le progrès de la science s'est éteinte l'idée d'unions possibles et surtout d'unions fécondes entre des animaux d'organisation très différente. D'un autre côté, les exemples du mulet et des oiseaux provenant du mariage du chardonneret avec la se-

(1) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, p. 141.

rine enracinèrent beaucoup trop l'opinion que les hybrides sont condamnés à l'état stérile. Les expériences se sont multipliées; la certitude a été acquise que les produits d'espèces voisines demeuraient souvent féconds. En même temps, on s'est convaincu que la fécondité diminue rapidement chez la descendance des hybrides et qu'elle s'éteint au bout de quelques générations. Rien donc ne semble mieux prouver l'impossibilité de constituer une nouvelle forme permanente et rien ne paraît attester davantage que chaque espèce a une constitution propre. En effet, si les espèces voisines qui peuvent se mêler sortaient de la même souche, est-il croyable que leur postérité manquerait alors de la faculté de propagation dévolue aux créatures issues de parens d'espèce semblable?

Des individus hybrides présentent souvent une superbe constitution : néanmoins on observe dans la plupart des cas une dégénérescence; une atrophie des organes ou des élémens reproducteurs se manifeste; elle se prononce plus tôt ou d'une façon plus sensible chez les mâles que chez les femelles. Le phénomène est analogue parmi les animaux et parmi les végétaux. Ce n'est pas tout encore : lorsqu'on maintient la fécondité d'un hybride en l'unissant à un individu normal, on voit bientôt disparaître dans la descendance les traces de la parenté originelle dont la part reste la plus faible. On finit par en chercher vainement l'indice; tous les individus sont pareils à ceux de l'espèce qui a joué le rôle prépondérant; l'autre élément semble avoir été éliminé de l'organisme comme sont éliminées les substances introduites par accident. Plus on observe, plus on expérimente, et plus on se persuade que tout dans la nature est mis en jeu pour la conservation des espèces. Sur la question de l'hybridité, les faits acquis à la science sont nombreux; il convient de s'arrêter aux plus remarquables.

La stérilité n'étant pas absolue, une fécondité plus ou moins grande pouvant persister durant quelques générations chez des êtres issus de parens d'espèces distinctes, les partisans de l'idée des transformations indéfinies s'emparent volontiers de ces exemples pour défendre une hypothèse qui ne s'accommode guère avec la réalité. Nous voyons les formes hybrides disparaître, ils veulent croire qu'elles pourraient se perpétuer. Un premier indice important de l'indépendance originelle des espèces apparaît dans la répugnance des animaux à s'unir à un individu qui n'est pas de leur espèce, tandis que les individus de races différentes se mêlent sans difficulté, témoignant même parfois d'une sorte de prédilection les uns pour les autres. « La nature, disait Cuvier, a soin d'empêcher l'altération des espèces qui pourrait résulter de leur mélange par l'aversion naturelle qu'elle leur a donnée; il faut toutes les ruses,

toute la puissance de l'homme pour faire contracter ces unions, même aux espèces qui se ressemblent le plus (1). » Présenté en termes un peu trop absolus, le tableau reste vrai. Dans l'état de nature, on le sait aujourd'hui, naissent parfois des hybrides, mais ils sont d'une rareté extrême; des circonstances très exceptionnelles sont nécessaires pour amener des unions anormales. En captivité, l'isolement, l'impossibilité de choisir, l'ardeur qu'excite un besoin impérieux à satisfaire, finissent souvent par l'emporter sur la répugnance instinctive. L'alliance néanmoins restera sans résultat, si le mâle et la femelle ne sont pas d'espèces voisines.

Dès qu'il s'agit de l'hybridité, l'animal issu de l'âne et du cheval devient le premier exemple. Le mulet se voit en Orient et en Europe depuis une époque fort ancienne, partout son nom est devenu synonyme d'être stérile. C'est en effet la condition ordinaire du produit de l'âne et de la jument comme de celui du cheval et de l'ânesse; il est donc avéré que les mulets sont incapables de propagation. On assure, il est vrai, depuis longtemps que des mules d'Andalousie parfois deviennent mères en s'unissant soit au cheval, soit à l'âne; tout récemment ce phénomène s'est réalisé au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Toutes les espèces du genre cheval produisent entre elles : l'hémione, le zèbre, le couagga, le dauw, avec l'âne et le cheval; on cite des mulets provenant du croisement de l'âne et du zèbre, du zèbre et du cheval, dont la fécondité mise à l'épreuve a été reconnue. Dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, où l'on entretient des hémiones, des hybrides de cette espèce et de l'âne sont nés à diverses époques; par l'ensemble de la conformation, l'hémione des montagnes de l'Asie centrale est plus près de l'âne que celui-ci ne l'est du cheval; les produits des deux animaux ont été souvent féconds. Un mâle né d'un hémione et d'une ânesse « a fécondé, rapporte Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, les deux espèces dont le croisement l'avait produit; mais, ajoute le savant naturaliste, des expériences multipliées nous ont appris que cet *hémione-âne*, s'il est plus fécond qu'un mulet ordinaire, l'est moins qu'un individu de race pure. » Les hybrides de la seconde génération se montrèrent absolument stériles. Aujourd'hui, grâce aux soins de M. Milne Edwards, on voit pour la première fois au Jardin des Plantes un hybride issu de l'hémione et de la jument. En résumé, les espèces très distinctes d'un genre fort naturel donnent naissance à des hybrides, les uns stériles, les autres d'une fécondité médiocre appelée à s'éteindre dans la descendance immédiate.

Il y a vingt ans, le consul de France en Chine, M. de Montigny,

(1) *Recherches sur les ossemens fossiles. Discours préliminaire.*

amenait à Paris un troupeau d'yaks : le bœuf à longue toison, domestique chez les habitans des montagnes de l'Himalaya, alors à peine connu en Europe. Du croisement des yaks mâles avec les vaches de notre espèce bovine, on a eu d'assez nombreux produits. Ces animaux parurent d'abord aussi féconds que des individus de race pure, mais les individus qui naquirent des hybrides se montrèrent généralement stériles. Des zoologistes n'avaient pas regardé comme inadmissible que notre bœuf sortît de la même souche que l'yak; le résultat des expériences semble décisif en faveur de l'opinion contraire, adoptée du reste par presque tous les auteurs. En Asie, on voit, paraît-il, assez communément des hybrides de l'yak et du zébu; connus dans l'Inde sous le nom de *dzos*, ces bœufs, unis à un individu de l'une ou l'autre espèce, ne sont pas, assure-t-on, de très mauvais reproducteurs; on n'imagine pas néanmoins qu'un troupeau de *dzos* soit capable de propagation. Le croisement du bélier et de la chèvre, du bouc et de la brebis, est signalé comme assez ordinaire. Les Romains ont parlé des produits de ces deux sortes de ruminans. Buffon a obtenu des hybrides du bouc et de la brebis; néanmoins l'expérience souvent répétée en Europe n'a pas eu le moindre succès. Au Chili et au Pérou, réputés faciles, les croisemens des deux espèces seraient d'une pratique habituelle, les peaux des hybrides étant estimées pour certains usages. On ne cite aucun cas de fécondité des produits soit du bouc et de la brebis, soit du bélier et de la chèvre.

Il y a juste un siècle, un expérimentateur italien, Amoretti, annonçait la reproduction du lapin mâle et de la femelle du lièvre, la hase. On resta fort incrédule; de nombreuses tentatives de rapprochement entre le lapin et la hase, entre le lièvre et la lapine, faites par des personnes très familiarisées avec les mœurs de ces animaux, n'avaient pas réussi. Depuis quelques années cependant, on affirme que l'union du lièvre mâle et du lapin femelle est non-seulement possible, mais féconde. Les produits, désignés sous le nom de léporides, présentant un mélange des caractères du père et de la mère, avec quelque prédominance de ceux du lapin, conserveraient la faculté d'engendrer. A la seconde génération, les signes caractéristiques du lièvre seraient déjà très effacés; à la troisième génération, on en chercherait vainement la trace, — les léporides ne se distingueraient plus des lapins ordinaires. Les zoologistes n'ont pas eu l'occasion d'étudier les léporides; c'est avec réserve que nous rappelons les faits consignés par les observateurs (1). En tout état de cause, ces faits ont une importance considé-

(1) M. Gayot, de la Société centrale d'agriculture, s'est particulièrement occupé des léporides.

rable dans la question qui nous occupe, car il demeure avéré maintenant qu'on n'est pas parvenu, malgré de grands efforts, à créer un type persistant, intermédiaire entre le lièvre et le lapin.

Nous ne songeons pas à citer les résultats des alliances de plusieurs mammifères d'espèces différentes, dont les produits se sont éteints dans les ménageries sans avoir eu de postérité. Il est au contraire d'un intérêt très réel de s'arrêter aux expériences qui ont eu pour objet la reproduction du chien avec d'autres mammifères du même genre. Les unions du chien et de la louve, du loup et de la chienne, ont été assez fréquentes pour être connues de tout le monde. Les chiens-loups sont féconds, on le sait; Buffon a suivi quatre générations, issues d'un braque et d'une louve. C'est la fécondité la plus longue constatée chez les hybrides des deux espèces. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a entretenu au Muséum d'histoire naturelle des métis de chacal et de la chienne pendant trois générations, et Flourens pendant quatre générations. La mort frappa dans le groupe des chiens-chacals; les curieuses expériences s'arrêtèrent trop tôt pour être vraiment concluantes. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire pense que les métis placés dans de bonnes conditions auraient continué à reproduire; peut-être a-t-il raison : les loges d'une ménagerie ne sont pas un séjour favorable pour les animaux. La fécondité des produits du chien et du chacal maintenue pendant plusieurs générations fournit un argument en faveur de la croyance souvent manifestée par des naturalistes et des voyageurs que le chacal est en réalité le chien sauvage. On est ici en présence d'une question pleine d'intérêt, car, nous l'avons dit, l'opinion que les chiens domestiques disséminés par le monde ont pour origine différentes espèces de chiens sauvages, loin sans doute d'être justifiée, n'est pas non plus dénuée de toute vraisemblance (1). On regrette que tant d'obstacles s'opposent à la poursuite méthodique de recherches et d'expériences dont les résultats feraient la lumière sur un des importans problèmes de la zoologie et de la physiologie.

Les notions acquises sur les effets du croisement de mammifères d'espèces différentes sont faciles à résumer. La reproduction est impossible entre les espèces n'ayant pas une étroite parenté zoologique; les unions sont fécondes, si les espèces sont très voisines; mais en général les produits demeurent stériles; — la stérilité néanmoins n'est pas absolue. Tout à fait exceptionnelle chez certains

(1) Le genre chien, *canis* des naturalistes, comprend, outre les chiens domestiques, les animaux sauvages qualifiés de loups et de chacals. Les zoologistes distinguent plusieurs espèces de loups et de chacals. Le renard, dont on n'a jamais pu obtenir de reproduction avec le chien, est considéré comme le type d'un genre particulier.

hybrides, la fécondité est ordinaire chez d'autres; elle peut persister pendant quelques générations. Ces divers degrés étant reconnus, aucun naturaliste ne voudrait probablement affirmer que la faculté procréatrice ne peut durer indéfiniment dans la descendance d'hybrides d'espèces extrêmement voisines. La question reste indécise à l'égard des mammifères du genre chien. Si les investigations ultérieures apportent la preuve d'une fécondité sans limites dans la suite des générations de certains animaux issus de parens d'espèces distinctes, la stérilité amenant la disparition plus ou moins prompte des hybrides n'en restera pas moins le fait qui domine d'une manière presque exclusive dans la nature. M. Darwin lui-même se rend à l'évidence; « les hybrides, dit-il, sont généralement, mais non pas universellement stériles; la stérilité est de tous les degrés. »

Parmi les oiseaux, les exemples d'hybridité sont fort nombreux, ils sont aussi très concluans. Tous les faisans produisent ensemble, et les faisans avec notre espèce galline domestique. Le coq avec la pintade et même la pintade avec le paon ont donné des hybrides; quelques espèces de perdrix, de tétras et du genre hocco, propre à l'Amérique, paraissent avoir aisément des unions fécondes; il en est de même pour les colombes et les pigeons. Les croisemens de plusieurs sortes de moineaux, le canari avec le tarin, la linotte, le chardonneret, le pinson, le verdier, même avec le bruant et le bouvreuil, ont été fréquemment observés. Les hybrides de canards et d'oies d'espèces différentes, du cygne noir avec le cygne domestique, ont été plus d'une fois signalés; Frédéric Cuvier a parlé d'un produit du cygne sauvage et de l'oie domestique. Des naturalistes se sont émerveillés de voir des unions fécondes entre des oiseaux de divers genres; à ce sujet, il est utile de rappeler que dans cette classe du règne animal les distinctions génériques ont été souvent établies entre des types remarquables, il est vrai, sous le rapport des particularités du plumage, mais très semblables par l'ensemble de la conformation. Les oiseaux hybrides plus ou moins communs dans les ménageries et les volières sont presque toujours stériles, et c'est un enseignement dont il faut tenir grand compte. La fécondité est rare chez ces êtres issus de parens d'espèces différentes; il est certain que jamais on ne la vit persister durant une longue suite de générations. Un seul auteur cite une famille de linots-serins dont il obtint trois générations. Les hybrides du coq et du faisan ou du faisan et de la poule, connus sous le nom de *coquarts*, ont été très multipliés; ces oiseaux, rapportent les observateurs, ne pondent que des œufs clairs.

Chez les poissons, la possibilité de féconder les œufs d'une espèce

par la laitance d'une autre espèce est démontrée; jusqu'à présent, les individus hybrides n'ont été l'objet d'aucune étude suivie. Parmi les insectes, on a obtenu le croisement de nos deux bombyx indigènes : le grand paon et le petit paon de nuit (1), celui de quelques espèces de la famille des sphinx (2). Tout le monde a entendu parler du bombyx du ricin, fort répandu dans l'Inde, et du bombyx de l'ailante, originaire de la Chine, introduits en France il y a une vingtaine d'années (3). Les deux lépidoptères sont très voisins, et, venant à se mêler, ils donnent des produits presque exactement intermédiaires entre les deux formes soit à l'état de chenilles, soit à l'état de papillons. Ces hybrides se sont montrés aussi féconds que les individus de race pure; mais, peut-être à raison d'une prédominance du bombyx de l'ailante, il est bientôt devenu impossible de retrouver dans les générations successives le moindre indice de l'intervention du bombyx du ricin. En vérité, les observations et les expériences sur les hybrides paraissent témoigner fortement qu'il n'est guère possible ni de modifier une espèce, ni de constituer une forme nouvelle qui soit durable.

Dans l'état de nature, les hybrides sont d'une rareté inouie; on n'en a jamais rencontré parmi les mammifères; seulement on assure que des chiennes errantes ont été parfois fécondées ici par un loup, là par un chacal. Les oiseaux ont offert quelques exemples d'hybrides sauvages dans des localités où une espèce se trouvait en abondance, et les individus d'une espèce voisine très isolés; ceux que les ornithologistes signalent particulièrement provenaient de la corneille noire et de la corneille mantelée, du merle et de la grive, des bergeronnettes grise et noire, de l'hirondelle de fenêtre et de l'hirondelle de cheminée, de tétras à queue fourchue et du lagopède des saules. Les hybrides de quelques insectes sont fort connus. Certaines coccinelles, petits coléoptères que chacun appelle des *bêtes à bon Dieu*, se mêlent parfois, et alors naissent des individus offrant la confusion des caractères de deux espèces. Des zygènes, charmans papillons aux ailes de bronze, ornées de taches du plus beau rouge, contractent aussi par hasard des mariages irréguliers; les produits sont fort recherchés dans les collections. A une époque, des entomologistes découvrent dans les Alpes du Dauphiné des sphinx comme on n'en avait jamais vu; ils les jugent d'espèces encore inobservées. Les années suivantes, il devient impossible d'en rencontrer un seul individu; en effet, les apparitions sont tout à fait accidentelles. Ces

(1) *Attacus pavonia-major* et *Attacus pavonia-minor*.

(2) Les *Smerinthus populi* et *ocellata*, connus sous les noms vulgaires de sphinx du peuplier et de sphinx demi-paon.

(3) *Attacus arrindia* et *Attacus cynthia*.

sphinx sont des hybrides; on a fini par surprendre les relations des parens (1). Tous ces hydrides sauvages meurent, selon toute apparence, sans postérité; leur présence passagère ne vient-elle pas attester qu'un trouble dans l'ordre naturel n'amène aucun changement dans la condition des êtres?

Les observations et les expériences ne montrent pas moins sur les plantes que sur les animaux l'impossibilité de produire de nouvelles formes permanentes ou de fondre deux espèces en une seule. A l'état de nature, malgré le vent et les insectes qui transportent le pollen au hasard, les végétaux hybrides demeurent fort rares. Quelques botanistes reconnaissent de temps à autre des plantes issues de deux espèces distinctes, surtout des primevères et des saxifrages; il ne paraît pas que ces végétaux se propagent d'une façon régulière. C'est en 1737 qu'un Anglais, Bradley, annonça pour la première fois le croisement fertile de deux espèces de primevères. Depuis cette époque, les botanistes ont fait une foule d'expériences; celles des auteurs allemands Kölreuter et Gärtner ont apporté la preuve que la fécondité des plantes hybrides ne tarde pas en général à s'éteindre. Si les résultats des observations ne s'accordent pas dans toutes les circonstances, c'est que, parmi les plantes comme parmi les animaux, la stérilité des individus provenant de deux espèces différentes ne s'accuse pas d'une manière absolue. Sur ce sujet, on doit à M. Charles Naudin des expériences singulièrement instructives; elles ont été poursuivies sans relâche pendant huit années avec tous les soins et toutes les précautions qu'exige l'investigation scientifique (2). Une belle-de-nuit est fécondée par le pollen d'une autre espèce du même genre (3); de l'opération pratiquée sur deux fleurs, on n'obtient que deux graines, une seule produit un hybride remarquable. Cette plante devient énorme, elle se couvre d'une immense quantité de boutons, les trois quarts tombent sans s'ouvrir; elle donne néanmoins plus de trois cents fleurs dans l'espace de deux mois et demi : toutes demeurent stériles malgré les soins que prend l'opérateur pour féconder les ovaires. La primevère commune reçoit le pollen de la primevère à grandes fleurs (4); les graines donnent des plantes qui dénotent à tous les yeux le mélange des deux espèces : une seconde génération s'élève alors. On voit dans le même semis des fleurs presque sem-

(1) Ces sphinx, nommés *Deilephila epilobii* et *Deilephila vespertilioïdes*, naissent de l'union d'une espèce très commune, le *Deilephila euphorbiæ*, avec le *Deilephila vespertilio* et le *Deilephila hippophaes*.

(2) *Nouvelles Recherches sur l'hybridité dans les végétaux. — Nouvelles Archives du Muséum d'histoire naturelle*, t. Ier.

(3) *Mirabilis jalapa*, fécondé par le *mirabilis longiflora*.

(4) *Primula officinalis* et *primula grandiflora*, l'une et l'autre cultivées dans les jardins.

blables à celles de la primevère commune, d'autres à peine différentes de celles de la primevère à grandes fleurs; le retour aux types primitifs devient évident. Dans les jardins d'agrément, les deux plantes sont cultivées ensemble, elles se croisent avec facilité; les hybrides étant fécondées par le pollen des fleurs de race pure, les variétés se multiplient de la sorte et se renouvellent sans cesse. Différentes espèces du genre *Datura* sont fécondées l'une par l'autre; souvent les hybrides prennent des proportions magnifiques, mais en général les dernières fleurs seules persistent, beaucoup de graines se constituent d'une manière imparfaite; à la seconde génération, plus encore à la troisième, l'un des élémens s'efface; c'est tantôt la paternité originelle, tantôt la maternité qui domine. Une nicotiane reçoit le pollen d'une autre espèce du même genre (1). La plante hybride, remarquable par le mélange des caractères, prend un beau développement, néanmoins elle est stérile, son pollen ne consiste qu'en poussière blanche impropre à la fécondation.

M. Ch. Naudin poursuit ses expériences sur les nombreuses espèces de nicotianes : les plus dissemblables donnent naissance à des hybrides stériles; les plus voisines ont des produits fertiles, et toujours à la seconde et à la troisième génération le végétal revient à l'un ou à l'autre des deux types primitifs. Ce dernier phénomène fut également observé à l'égard des pétunias. Un hybride, issu de deux espèces de digitales (2), se montre absolument stérile; des produits de la linaire commune, fécondée par la linaire pourpre, fournissent cinq générations (3); on observe une grande diversité parmi les plantes de même origine, c'est tantôt un état à peu près exactement intermédiaire entre les deux types, tantôt une grande ressemblance soit avec l'un, soit avec l'autre; plus on s'éloigne du point de départ, plus les formes primitives reparaissent dégagées de tout mélange appréciable. L'hybride de deux groseilliers est stérile (4); répandu dans quelques jardins, les botanistes savent qu'il ne fructifie jamais. Les plantes de la famille des courges ayant des fleurs unisexuées se prêtent admirablement aux expériences de fécondation, M. Naudin a beaucoup profité de cette condition favorable. Une espèce est imprégnée du pollen d'une autre espèce bien distincte (5). Chez les produits, la dégénérescence des organes reproducteurs est très prononcée, les fruits viennent en petit nombre; ils n'acquièrent pas le volume ordinaire et ne contiennent que peu de graines; à la seconde génération, le végétal s'appauvrit encore; un hybride de la

(1) Le genre *Nicotiane*, de la famille des solanées, a pour type le tabac.
(2) Les *Digitalis lutea* et *D. purpurea*.
(3) La *Linaria vulgaris*, fécondée par la *linaria purpurea*.
(4) Les *Ribes palmatum* et *R. sanguineum*.
(5) Le *Luffa cylindrica*, fécondé par le *Luffa acutangula*.

première génération fécondé par un sujet de la seconde donne des plantes vigoureuses, mais les individus qui en proviennent portent des fruits presque semblables à ceux de l'espèce maternelle. Diverses sortes de melons et de courges fournissent des résultats analogues; d'autres, dont la distinction spécifique est incertaine, se mêlent avec une extrême facilité, et dans la descendance la fécondité se maintient aussi parfaite que dans les types originels. En résumé, les hybrides d'espèces végétales séparées par des caractères d'une certaine importance demeurent stériles, les étamines étant dépourvues de pollen bien constitué et l'ovaire incapable d'être fécondé par le pollen le mieux organisé. Dans les produits d'espèces plus ou moins voisines, la fertilité est variable depuis le cas où le sujet n'est fertile que par l'ovaire jusqu'à celui où le pollen est parfait comme celui des espèces pures. Enfin les hybrides qui continuent à se propager reviennent plus ou moins promptement aux formes des espèces productrices. Voilà ce que démontrent les laborieuses recherches de M. Naudin.

A son tour M. Godron, le savant botaniste de Nancy, adonné depuis plus de vingt ans à des expériences sur les végétaux, constate que les hybrides en général demeurent stériles. En fécondant ces mêmes hybrides avec le pollen de l'un des parens, il voit renaître la fertilité et en même temps se produire plus ou moins vite un retour au type prédominant. Toutes les investigations tendent donc à prouver que chez la plupart des espèces végétales les altérations ne prennent aucun caractère stable. De même, il est vrai, qu'il peut exister des doutes à l'égard de la fécondité durable de quelques hybrides issus d'animaux d'espèces très voisines, il règne encore dans la science une incertitude au sujet de la fertilité continue de plusieurs hybrides végétaux. En divers endroits, rapporte M. Godron, se trouvent rapprochés le sorbier des oiseaux et tel ou tel sorbier d'espèce différente; au milieu d'eux s'élèvent des arbres qui offrent une sorte de mélange des signes caractéristiques de l'un et de l'autre; aux yeux du botaniste, ce sont des hybrides dont la naissance s'explique par les visites incessantes des insectes mellifères qui transportent le pollen sur toutes les fleurs. D'ordinaire ces sorbiers ont peu de graines; s'ils étaient isolés, la race sans doute s'éteindrait. Un poirier sauvage est regardé comme un hybride, et M. Decaisne reconnaît qu'il fournit également très peu de graines. Jusqu'ici la loi générale est incontestable; mais, en présence de saules, de rosiers, de ronces, offrant à peu près tous les intermédiaires entre les formes les plus tranchées, la discussion est possible; ces végétaux prospèrent aux mêmes lieux et témoignent d'une égale fertilité, aussi des botanistes se persuadent qu'il existe en réalité quelques espèces de saules, de rosiers, de ronces, très voisines et

néanmoins bien distinctes, capables de produire des hybrides jouissant d'une fertilité égale à celle des types primitifs. Défendue avec force par un naturaliste, M. Regel, cette opinion reste cependant douteuse; ainsi que le fait remarquer M. Naudin, l'expérience même laisserait peut-être la question indécise. L'origine hybride de divers saules et de plusieurs rosiers deviendrait extrêmement probable, si ces végétaux ne se reproduisent pas fidèlement par la voie des semis et s'ils changent de physionomie d'une génération à l'autre; dans le cas au contraire où ces formes se conserveraient intactes, les botanistes se trouveraient disposés à les considérer comme autant de types particuliers. Une conclusion se dégage fatalement des résultats des nombreuses expériences entreprises dans le dessein de reconnaître les résultats du mélange de deux espèces végétales, c'est qu'il est impossible de maintenir les formes hybrides. Si par une très rare exception des formes hybrides persistent quand elles proviennent d'espèces extrêmement voisines, chose encore fort incertaine, la fixité absolue de presque tous les types n'en demeure pas moins le grand fait qui s'impose avec le caractère de l'évidence.

III.

De tous les phénomènes qui tombent sous l'observation des hommes, l'évolution des êtres est l'un des plus merveilleux. Une cellule apparaît, un œuf se constitue, un embryon se développe, et par une suite de changemens identiques chez tous les individus, dans un temps contenu dans des limites plus ou moins circonscrites, un animal vient reproduire les traits de ses parens. C'est l'évolution comme l'entendent les naturalistes. Le cycle s'accomplit d'une façon si régulière que tout est prévu depuis les découvertes de Charles-Ernest de Baer et d'une foule d'investigateurs, qui ont déterminé pour les divers types d'animaux les conditions du développement. M. Darwin et les adeptes de sa doctrine supposent que l'évolution n'est pas arrêtée chez les êtres parvenus à la forme définitive. A cet égard, ont-ils donc apporté une preuve ou seulement entrevu une probabilité, surpris un indice? Nullement. Les partisans des transformations indéfinies, selon la juste remarque d'Agassiz, « n'ont rien ajouté à notre connaissance de l'origine de l'homme et des animaux. » Ils citent des faits connus de tout naturaliste instruit et se jettent dans des interprétations de pure fantaisie. « Nulle découverte, nul fait nouveau ou encore inaperçu, » constate avec une entière vérité l'illustre professeur de Cambridge.

M. Darwin et les défenseurs de ses idées insistent sur l'étonnante ressemblance des êtres durant les premières phases du développement. Si aucun doute ne subsiste à ce sujet, ce n'est certes

point à leurs recherches que la science en demeure redevable. Afin de frapper le lecteur qui n'a pas vécu dans la familiarité des études zoologiques, ils extraient des ouvrages des observateurs les images représentant les formes embryonnaires de plusieurs types d'animaux, et alors ils s'écrient : Voyez jusqu'où va la ressemblance. L'opération n'a pas coûté grand effort. Ainsi que nous l'avons déjà rappelé, on sait à merveille combien les rapports des êtres au point de départ sont saisissans. Par l'étude comparative des premières phases du développement ont été déterminées pour une foule d'animaux des relations naturelles que les caractères des adultes ne permettaient pas de soupçonner. La ressemblance de tous les vertébrés au début de la vie embryonnaire est donc parfaitement connue; mais cette ressemblance ne signifie pas l'identité. Rapprocher d'un embryon humain l'embryon d'un chien, pour conclure que l'homme et le chien ont une origine commune, devient une pure fantaisie. De l'œuf d'une carpe, de l'œuf d'un moineau, de l'œuf d'un chien ou d'un lapin, ne se développera jamais autre chose qu'une carpe, un moineau, un chien ou un lapin. Toutes les influences imaginables ne modifient en rien l'évolution des êtres; un trouble profond n'amène qu'une monstruosité.

Les animaux à métamorphoses ne font nulle exception à la règle générale. La grenouille, comme la salamandre, est d'abord un têtard vivant à la manière des poissons; elle ne prend sa forme définitive que par une suite de changemens qui frappent tous les yeux; le cycle ne s'accomplit pas moins avec une régularité fatale. Depuis une dizaine d'années, on a beaucoup parlé des axolotls. Ces batraciens, de taille assez forte, ressemblent aux salamandres d'eau, les tritons, avant la dernière métamorphose; en un mot, les axolotls, animaux aquatiques, portent des branchies. On savait qu'ils se reproduisent, et cette circonstance les faisait considérer comme des êtres adultes; on les classait parmi les batraciens à branchies persistantes : les pérennibranches. L'espèce du Mexique apportée au Muséum d'histoire naturelle devint l'objet d'observations très suivies de la part de M. Auguste Duméril. A la grande surprise des naturalistes, on vit des axolotls perdre leurs branchies, et se transformer comme se transforment les tritons qui abondent dans nos étangs. Ces batraciens avaient achevé un développement qui n'est pas nécessaire pour la propagation; on les reconnut tout aussitôt pour des amblystomes, ainsi qu'on avait nommé le type parfait avant d'être instruit de la métamorphose des axolotls. Jusqu'ici les amblystomes ne se sont pas reproduits en captivité. Que l'espèce perde ou conserve la faculté d'engendrer lorsqu'elle acquiert le développement ordinaire des batraciens à longue queue, l'évolution s'effectue toujours suivant la loi générale. Les exemples d'êtres

capables de reproduction avant d'avoir atteint l'état adulte sont nombreux dans la nature. M. Darwin s'arrête à ces exemples; mais en vérité qu'un animal devienne fécond à une période plus ou moins avancée de son développement, rien dans le fait ne paraît pouvoir modifier la condition de l'espèce. Nous avons déjà rappelé que les représentans d'un même groupe zoologique n'atteignent pas une égale perfection organique; des femelles surtout parmi les insectes restent dans un état d'infériorité remarquable. La punaise des lits s'arrête dans son évolution plutôt que les autres types du même ordre : pendant sa croissance, quatre fois seulement elle change de peau; elle a de simples rudimens d'ailes. La punaise de bois subit cinq mues; elle devient un insecte parfait, elle a de grandes ailes. La punaise des lits se propage dans un état comparable à celui de l'axolotl. Parfois on l'a vue avec des ailes : des circonstances exceptionnelles avaient amené un développement inusité; la punaise s'était transformée en insecte parfait, comme l'axolotl se transforme en amblystome. Dépourvue d'ailes ou munie d'organes de vol, la punaise des lits ne cesse d'avoir toutes les conditions d'une espèce dont les phases de l'existence demeurent entre des limites infranchissables.

A un moment de l'année, on voit sur les végétaux des pucerons des deux sexes; ils multiplient à la façon des autres insectes, les femelles pondent des œufs. De ces œufs naissent de jeunes sujets; ce sont tous des femelles, bientôt aptes à la reproduction sans le secours d'aucun mâle; elles mettent au monde des petits vivans et les générations se succèdent ainsi pendant le cours de la belle saison. Chaque espèce est alternativement ovipare et vivipare, — le fait est aujourd'hui de connaissance presque vulgaire; — malgré la singularité du phénomène, les diverses sortes de pucerons restent immuables. Les cécidomyies sont de petits diptères, des mouches, si l'on veut, de la famille des tipulides, qui naissent sous forme de larves et la plupart subissent des métamorphoses comme tant d'autres insectes. Parmi ces êtres chétifs, une étrange faculté de propagation a été découverte chez une espèce par un professeur de l'université de Kazan, M. Nicolas Wagner. Au printemps, paraissent les cécidomyies : elles pondent des œufs; des larves éclosent, et ces larves sans sexe ont la faculté d'engendrer; dans des loges particulières de leur abdomen se développent d'autres larves qui en naissant déchirent le corps de leur mère. A leur tour, celles-ci multiplient de la même manière, et les générations ne s'arrêtent pas tant que dure la saison chaude. A l'automne, les larves existantes se transforment en nymphes, et dès les beaux jours de l'année suivante se montrent de nouveau les insectes ailés.

Tout le monde connaît un peu les méduses, ces zoophytes gélati-

neux que souvent le flot jette sur les grèves. La méduse produit des œufs; de ces œufs sortent de petites larves couvertes de cils vibratiles. Bientôt fixée sur une roche, la jeune larve devient un polype, ce dernier se multiplie par des bourgeons. A un moment, une transformation a lieu, des disques se détachent du polype et demeurent libres; ce sont autant de méduses. Voici des plantes inférieures par la structure, des algues abondantes dans les eaux douces, fort bien étudiées par M. Sirodot de Rennes. Pendant la première phase de la vie, le végétal n'a pas d'organes sexuels, il se propage néanmoins par des cellules qui viennent à s'isoler; dans la seconde phase, il prend une physionomie nouvelle, et la multiplication s'effectue par des pores. Partout le cycle offre une merveilleuse régularité. Malgré des particularités fort diverses, l'évolution suit une marche invariable et s'arrête pour chaque espèce à une limite qui n'est jamais dépassée. Rien donc dans la nature n'autorise à supposer une évolution perpétuelle.

IV.

Contre l'idée de modifications continuelles parmi les êtres, il faut bien opposer que, depuis le temps des premières observations, les espèces n'ont pas subi le moindre changement. Une période de quelques siècles est jugée insignifiante! — Les tombeaux de l'Égypte nous ont conservé des plantes et des animaux; mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, sont identiques à ceux qui vivent de nos jours. Si plus de trente siècles n'ont pas suffi pour imprimer à l'un ou l'autre des types une variation appréciable pour les yeux les plus exercés à découvrir d'imperceptibles nuances, est-il donc croyable qu'une période dix fois, vingt fois, cent fois plus longue exerce une influence considérable? Trois mille ans! cela compte à peine dans les calculs des partisans de l'évolution perpétuelle; on doit songer à une accumulation de milliers de siècles. L'exemple des plantes et des animaux de l'antique Égypte est déclaré de peu de valeur; les espèces jetées sur ce coin du monde, étant demeurées soumises aux mêmes conditions depuis l'époque historique, ne devaient pas se modifier. Si les anciens peuples des autres parties du globe avaient enfoui des plantes et des animaux, la comparaison que nous pourrions faire de ces restes avec les individus actuels donnerait certainement lieu aux mêmes remarques et suggérerait de pareilles réflexions. Peut-on douter en effet que les Hindous et les Chinois qui vivaient il y a cinq ou six mille ans aient vu autour d'eux une flore et une faune à peu près de tous points semblables à la flore et à la faune que les naturalistes observent aujourd'hui dans l'Inde et à la Chine? Assurément non. Quelques espèces

dont la dissémination s'est étendue peuvent avoir été introduites dans diverses localités, d'autres disparues en certains endroits à la suite de défrichemens et de l'extension des cultures; mais c'est le seul changement qui paraisse s'être produit depuis plusieurs milliers d'années. Abandonnant le monde actuel, nous nous reportons aux âges géologiques; de l'avis de la plupart des investigateurs modernes, la durée des périodes a été immense. M. Darwin, on ne l'a pas oublié, croit utile pour la défense de sa théorie de ne pas se montrer avare du temps; il rappelle que d'après les supputations fort légitimes de l'un de ses compatriotes, M. Croll, certains dépôts sédimentaires ne se sont pas formés en moins de six millions d'années. Nous croyons que les périodes géologiques ont été en effet très longues. Qu'on en exagère encore la durée, peu importe, on n'en trouvera moins encore la preuve que les types du règne animal et du règne végétal ont donné naissance à des formes très diverses.

De notre temps, la période glaciaire a été l'objet de patientes recherches et de grandes préoccupations de la part des zoologistes et des géologues; un froid intense régnait alors dans l'Europe centrale. Le climat a changé, les conditions de la vie se sont modifiées, des êtres ont disparu, des espèces se sont éteintes. L'existence sur notre sol du mammouth, de l'ours et de l'hyène des cavernes, et de tant d'autres mammifères, n'est attestée que par des ossemens exhumés. Cependant plusieurs espèces, dont les débris ont été observés en quantité considérable aux mêmes lieux, vivent encore dans des parties du monde où elles retrouvent un climat qui n'est plus celui des pays qu'elles habitaient autrefois; c'est le renne, qui ne se voit de nos jours qu'en Laponie, c'est le bœuf musqué, à présent confiné dans les plus froides régions de l'Amérique septentrionale, c'est la marmotte, qui maintenant n'établit sa demeure que sur les hautes montagnes, c'est la chouette blanche ou le harfang, aujourd'hui relégué sur les terres boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Des comparaisons minutieuses ont été faites entre les os recueillis en France et ceux des animaux qui à l'heure actuelle foulent le sol des régions glacées, une certitude est acquise : les rennes, les bœufs musqués, les harfangs des contrées du nord, sont bien tout pareils aux individus de la période glaciaire. Ces animaux ont pu changer de patrie, ils ont conservé la même physionomie, la même organisation, les mêmes besoins. Au reste, la plupart des créatures vivantes à l'époque quaternaire, crabes, mollusques, végétaux, se retrouvent dans les faunes et les flores du monde moderne sans offrir le moindre signe de variation; personne, croyons-nous, n'y contredit, il faut remonter plus loin dans le passé.

Au début des recherches, les explorateurs avaient conçu de l'his-

toire du globe une idée assez étrange; frappés de certains traits de l'écorce terrestre, et du caractère de divers types de végétaux et d'animaux, ils se figuraient de grandes périodes nettement tranchées; à chaque époque, une création nouvelle finissant par une extinction générale de la vie. Longtemps persista cette croyance; convaincus que toutes les espèces anciennes étaient anéanties, les paléontologistes comparaient les êtres fossiles aux êtres vivans pour en déterminer simplement les principaux rapports; chaque espèce fossile était jugée distincte d'une espèce actuelle malgré les apparences contraires, par la seule raison qu'elle appartenait à une autre époque.

Les découvertes récentes ont fait ouvrir les yeux; maintenant zoologistes et botanistes constatent la continuité de la vie d'espèces nombreuses. M. de Saporta, qui s'est occupé avec tant de succès du caractère des flores anciennes, reconnaît la persistance des types à travers les âges (1); elle est absolument démontrée à l'égard de bon nombre d'animaux marins. Les explorations des grandes profondeurs de la mer ont en effet procuré la connaissance de polypiers et de mollusques dont les coquilles ne présentent aucune différence appréciable avec des coquilles et des polypiers fossiles appartenant aux formations de la période tertiaire, même aux plus anciennes (2). Ceux qui ont comparé les individus vivans aux restes enfouis dans un temps infiniment reculé sont des naturalistes profondément exercés à discerner les plus infimes détails de la conformation des êtres. N'oubliant pas sans doute l'opinion naguère encore universellement accréditée, il a fallu l'évidence pour les convaincre d'une similitude que personne ne prévoyait. Des animaux ont résisté à des changemens énormes survenus dans la configuration des terres et des mers, et ils n'ont pas varié : individus vivans et individus fossiles présentent une parfaite identité. Si vraiment des millions d'années se sont écoulés depuis l'origine de la période tertiaire, la preuve de la fixité des caractères spécifiques n'est-elle pas d'autant plus éclatante?

Après le monde de la mer, les habitans de la terre appellent l'attention. Les insectes des terrains tertiaires ont été l'objet d'études sérieuses et pleines d'enseignemens. Des empreintes trouvées et recueillies en nombre assez considérable dans les schistes d'OEningen en Bavière, dans les gypses des environs d'Aix en Provence, dans les marnes calcaires de l'Auvergne permettent d'apprécier le caractère des faunes (3). On reconnaît les types que nous sommes

(1) *Mémoire sur l'état de la végétation à l'époque des marnes heersiennes de Gelinden*, Bruxelles 1873.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1871, *la Vie dans les profondeurs de la mer*.

(3) Les insectes des terrains tertiaires d'Aix, d'OEningen et de Radoboj en Croatie

accoutumés à voir dans la nature actuelle. Divers groupes sont peu représentés, d'autres se distinguent par la multiplicité des espèces; mais l'absence de certaines formes s'explique d'une façon toute simple. Les insectes plus ou moins conservés à l'état fossile vivaient dans les eaux ou près des rivages; les hyménoptères, qui recherchent les fleurs, des créatures frêles comme des papillons, durent laisser peu de traces. La détermination spécifique absolument rigoureuse des insectes fossiles présente d'ordinaire des difficultés presque insurmontables. Sur les empreintes, les éminences, les sillons, les parties les plus délicates, parfois les plus caractéristiques, sont effacées. Si l'on parvient sans trop de peine à reconnaître le genre, il reste malaisé d'acquérir la certitude que l'espèce fossile offre soit une ressemblance parfaite, soit quelques différences avec l'espèce vivante. Néanmoins il est impossible de ne pas être frappé des analogies.

Un tableau saisissant de la vie dont on trouve les témoins dans la grande formation lacustre d'OEningen a été tracé par le professeur Oswald Heer de Zurich. Plus de 5,000 échantillons d'insectes ont été recueillis dans la localité; 844 espèces ont été distinguées; pour nombre d'espèces, les plantes qui les nourrissaient ont été reconnues; c'est assez pour faire concevoir l'idée très exacte d'un pays. Un grand lac couvrait une partie de la contrée, une forêt s'étendait jusqu'auprès du rivage. Dans l'eau s'agitaient des dytiques analogues à ceux de nos mares, de grandes et de petites espèces, des larves de libellules et de chironomes (1), ainsi que des nèpes et des bélostomes, sortes de punaises aquatiques (2). Sur les bords du lac s'élevaient des roseaux, et la chrysomèle qui grimpait sur les tiges a laissé des empreintes. Il y avait des ombellifères à OEningen, et l'on retrouve les charançons (3) qui fréquentaient ces fleurs à côté d'abeilles, de bourdons et des jolies mouches tachetées de jaune qu'on appelle des syrphes. Des espèces de la famille des cétoines (4) sortaient du tronc des boûleaux et des saules comme celles de l'Europe moderne. Sur des frênes chantaient des cigales, une cantharide en dévorait le feuillage, des saperdes rongeaient des peu-

ont été particulièrement étudiés par le professeur Oswald Heer de Zurich. Un jeune naturaliste du Muséum d'histoire naturelle, M. Oustalet, vient de mettre au jour un travail important sur les insectes fossiles de la Provence et de l'Auvergne : *Recherches sur les insectes fossiles des terrains tertiaires de la France,* 1874.

(1) Petits diptères de la famille des tipulides très abondans dans les eaux stagnantes. La larve toute rouge du plus commun de nos chironomes est bien connue des pêcheurs sous le nom de ver de vase.

(2) Dans le monde actuel, les bélostomes n'habitent que les parties chaudes du globe.

(3) Des lixes.

(4) *Trichius amœnus* et *Valgus œningensis.*

pliers. Les pins, qui abondaient dans la riche végétation, servaient de pâture à des charançons et à des taupins; une sorte de vigne était rongée par un rhynchite de même que l'arbuste de nos vignobles. Les restes de petites mouches attestent la présence des champignons dans la forêt où des punaises de bois se montraient sur les plantes basses. Des fourmis et des termites creusaient leurs habitations dans les vieux troncs, les libellules rasaient l'eau, les sauterelles et les criquets se cachaient dans les herbes, les coléoptères carnassiers erraient à l'aventure. Le spectacle est-il bien différent dans telle contrée de l'époque actuelle? Parmi les insectes dont les restes se trouvent dans les schistes d'OEningen, les uns appartiennent à des types européens, beaucoup d'autres à des formes américaines, quelques-uns à des genres aujourd'hui propres à l'Afrique. De l'ensemble de la flore et de la faune, M. Heer conclut que la région n'avait pas un été tropical, mais un hiver doux, en un mot le climat d'une terre voisine du littoral. Dans les schistes d'OEningen, la présence d'une salamandre de proportions colossales a été dès longtemps reconnue; les débris de l'animal ont été de la part de Cuvier l'objet d'une étude approfondie. L'attention s'est portée de nouveau sur le curieux batracien fossile, lorsqu'en 1829 Franz de Siebold fit au Japon la découverte d'une salamandre vivante, d'une taille également gigantesque (1); on peut en voir aujourd'hui deux individus dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle. La faune du Japon, disions-nous dans une communication à l'Académie des Sciences, offre de grandes ressemblances avec les faunes européennes; si l'on se souvient que la salamandre des schistes d'OEningen a été trouvée avec des restes de poissons ne différant pas des espèces qui peuplent nos lacs et nos rivières, on peut supposer que le grand batracien qui vécut autrefois dans les eaux de l'Europe centrale est celui-là même qui vit encore au Japon. Certes la probabilité est grande; nous avons donc ici une nouvelle preuve que des espèces ont traversé les âges géologiques sans éprouver le moindre changement.

Transportons-nous en Auvergne : les marnes calcaires de Gergovie et du Puy de Corent nous révéleront dans une localité un état de la nature sur un coin de la France pendant la période tertiaire (2). Au milieu de débris de roseaux et de diverses plantes aquatiques abondent les coquilles de limnées et de paludines, les coquilles d'un tout petit crustacé du genre *Cypris*, analogue à ceux qui fourmillent dans nos eaux stagnantes, les larves bien caractérisées d'un type de diptères (3) et surtout des fourreaux de phry-

(1) *Sieboldia maxima.*
(2) Époque miocène.
(3) Les *stratiomys.*

ganes (1). Ce sont aussi, avec des poissons de la famille des cyprins, des insectes aquatiques tels que des dytiques et des hydrophiles. Les espèces qui fréquentent le voisinage des eaux sont en grand nombre; il y a en quantité des charançons, des tipules, et beaucoup d'autres diptères, puis quelques abeilles solitaires et des libellules. L'ensemble, remarque M. Oustalet, présente une association de types indigènes et de types maintenant étrangers à l'Europe; c'est dans le bassin de la Méditerranée que se trouvent de nos jours plusieurs des types représentés dans l'ancienne faune du Puy de Corent. La présence de végétaux tels que des figuiers, des eucalyptes, des *smilax* (2) mêlés à des séquoias et à des pins, annonce que la région de l'Auvergne, où les marnes calcaires se sont déposées, jouissait d'une agréable température. Dans les flores et les faunes anciennes, il est ordinaire de rencontrer à côté des formes européennes des formes qui, à l'heure présente, existent seulement dans de lointaines parties du monde. M. Alphonse Milne Edwards a montré qu'à l'époque tertiaire vivaient sur notre sol, en même temps que des oiseaux palmipèdes, des échassiers, des rapaces plus ou moins voisins de nos espèces actuelles, un solitaire peu différent de celui de l'Afrique australe, des couroucous, même des perroquets (3). Pour les mammifères, des associations analogues sont partout signalées.

Les gypses d'Aix en Provence, plus anciens que les schistes d'OEningen et que les marnes calcaires de l'Auvergne, nous ont conservé les empreintes d'une infinité de plantes et d'un grand nombre d'insectes (4). M. de Saporta, qui a fait du terrain et de sa végétation une étude profonde, a décrit avec bonheur l'aspect que devait offrir la contrée à une époque reculée de la période tertiaire. « Sur l'emplacement occupé par la ville d'Aix existait un lac limpide aux bords escarpés sur quelques points, dit le savant paléontologiste, dominé d'un côté par une sorte de promontoire, bordé au sud par une plage sinueuse dessinant une baie où des eaux thermales mêlaient leurs eaux à celles du lac; plus loin, une plaine s'élevait d'une manière insensible, pour disparaître sous une vaste forêt tantôt impénétrable, fleurie et touffue, tantôt presque entièrement dépouillée. La végétation elle-même, poursuit le botaniste, aurait ménagé bien des surprises et découvert à son visiteur une foule de contrastes. Il aurait aperçu des pins, des thuias, des sabines mêlées à des palmiers grêles, çà et là des dragonniers courts et massifs, variés de ton, d'aspect et de port. Il aurait remarqué la ra-

(1) Insectes névroptères dont les larves aquatiques se construisent des fourreaux avec de petites pierres, des coquilles ou des fragmens de végétaux.

(2) Végétaux dont les espèces vivantes sont américaines ou asiatiques.

(3) *Recherches zoologiques et paléontologiques sur les oiseaux fossiles.*

(4) Ils appartiennent à la fin de l'époque éocène.

reté des plantes herbacées, et au sein des eaux des colonies de ces bizarres rhizocaulées (1) aux tiges dressées et multipliées, soutenues par des myriades de radicelles descendant de tous côtés et se frayant un passage à travers les feuilles. Un peu plus loin, il faut placer des forêts composées surtout d'acacias au feuillage grêle et menu, de *diospyros*, de juglandées tropicales (2), d'ailantes, de magnolias, de lauriers... » L'harmonie entre les plantes et les mammifères que l'on observe dans certaines régions du monde actuel est aussi un trait de la nature à l'époque qui nous occupe; « seulement, dit avec raison M. de Saporta, tandis que les identités génériques ne sont pas rares dans la flore des gypses d'Aix, où les types éteints sont moins nombreux que les autres, la proportion est inverse pour les mammifères. Parmi ces animaux, les carnassiers n'étaient pas abondans (3); il y avait des chauves-souris qui poursuivaient les mouches et les papillons nocturnes, des écureuils et des loirs, beaucoup de pachydermes : les uns, ayant une ressemblance avec les tapirs, fréquentaient les bords des lacs et les marécages (4), les autres se tenaient dans les eaux à la manière des hippopotames (5); quelques-uns se plaisaient sur les rochers et dans les taillis (6). Sur les rivages se montraient des palmipèdes, des échassiers, dans la forêt de petits oiseaux; dans les eaux habitaient une sorte de perche et une quantité de lébias (7). Les insectes fourmillaient certainement sur les bords comme au milieu de la belle végétation; les empreintes recueillies l'attestent. Il y avait des coléoptères carnassiers et des staphylins que volontiers on confondrait avec des espèces de l'époque actuelle, de petits bousiers, une multitude de charançons, les uns vivant aux dépens d'une massette (8), les autres rongeant des graines ou mangeant le feuillage des arbres; beaucoup d'entre eux ressemblent à des espèces de l'Europe centrale, quelques-unes se rattachent à des types aujourd'hui particuliers à l'Afrique ou à l'Amérique; les chrysomèles étaient abondantes. Les gypses d'Aix fournissent des empreintes de perce-oreilles et de taupes-grillons, de libellules, de punaises de bois et de cicadelles, tous insectes représentés dans notre faune actuelle. Les papillons ont laissé des vestiges; il y a des formes européennes et des formes asiatiques.

(1) Plantes de la famille des légumineuses-papilionacées qui végètent aujourd'hui dans les Antilles.

(2) Arbres dont le noyer peut être considéré comme le type.

(3) Ils appartiennent aux genres *Hyænodon* et *Cynodon*.

(4) Les *Palæotherium* et les *Paloplotherium*.

(5) Les *Anoplotherium*.

(6) Les *Aphetotherium* et les *Xiphodon*.

(7) Petits poissons de la famille des cyprins.

(8) *Typha latifolia*.

Assurément on ne possède des restes que d'une bien faible partie des insectes enfouis dans les gypses de la Provence, on en connaît assez néanmoins pour apprécier le caractère général de ce petit monde. En présence d'une collection des insectes fossiles d'Aix, un entomologiste célèbre de l'Angleterre, Curtis, se montrait frappé de voir tant dominer les formes européennes les plus communes et de retrouver les types génériques qui existent encore. Les espèces étudiées sont à présent plus nombreuses, et l'observation du naturaliste anglais n'a pas cessé d'être exacte. Pictet, l'éminent zoologiste de Genève, ne put s'empêcher de constater que l'histoire paléontologique des insectes ne fournit guère d'argumens en faveur de l'idée d'un développement graduel des êtres.

Selon toute vraisemblance, la suite des recherches apprendra que beaucoup de ces frêles créatures vivantes à notre époque ne se distinguent par aucun trait des individus des âges géologiques. Dans l'ensemble, du reste, les flores et les faunes de la période tertiaire ne sont-elles pas singulièrement instructives? Elles diffèrent moins de celles des temps modernes que la flore et la faune actuelles de l'Europe ne diffèrent de celles d'une région de l'Afrique ou de l'Asie. Il y a, comme aujourd'hui, sur une étendue même restreinte, des végétaux d'une infinité de groupes; comme à présent, il y a des mammifères, des oiseaux, des poissons, des insectes, des araignées, des vers, des mollusques. Des types se sont éteints, surtout, semble-t-il, parmi les grands animaux; mais la plupart subsistent, sinon dans les mêmes lieux, du moins dans d'autres parties du globe.

Une végétation de l'époque la plus reculée de la période tertiaire est exhumée aux environs de Sézanne (1). M. de Saporta y remarque à la fois des espèces analogues aux plantes tropicales des temps modernes et des peupliers, des bouleaux, des aulnes, des ormes, des viornes, des cornouillers, des lierres, qui se distinguent à peine des nôtres par la grande dimension des feuilles. En vérité, si la forêt éocène de Sézanne pouvait un instant renaître toute verdoyante, le botaniste ne serait pas autrement impressionné qu'il ne l'est en comparant le paysage du nord de l'Europe à ceux de l'Europe méridionale et de l'Afrique. Sur le sol de l'Islande, au Groënland, au Spitzberg, sur les bords du fleuve Mackensie, des fouilles amènent la découverte de nombreuses empreintes végétales qui datent de la période tertiaire. Des arbres magnifiques ont couvert autrefois des terres où maintenant la végétation est misérable; une douce température régnait donc alors dans les régions polaires. Un pareil état de l'atmosphère en ces contrées cause sans doute une profonde

(1) Le dépôt est à la base des terrains éocènes, au voisinage de la craie.

surprise, néanmoins les espèces végétales ne sont-elles pas presque semblables à celles de nos forêts? M. Oswald Heer les a décrites (1); des échantillons superbes forment un des trésors du musée de Zurich. Ce sont des chênes, des hêtres, des platanes, des coudriers, des peupliers, des saules, des noyers, des nerpruns, des *sequoia*, qui la plupart prospéraient en même temps dans l'Europe centrale; toujours les mêmes formes génériques. Si les espèces ont varié, n'est-il pas évident que les traits superficiels seuls ont été affectés à peu près comme il arrive de nos jours à des êtres soumis à des influences diverses? M. Darwin insiste sur la pauvreté de nos connaissances paléontologiques et, par suite, de la vie dans le monde ancien; il a raison. Bien restreintes en effet sont les parties du globe où des fouilles ont été pratiquées avec méthode. Il est donc permis d'attendre de recherches assidues de nouvelles lumières; mais déjà on prévoit, d'après les découvertes récentes, que la filiation du monde ancien au monde nouveau deviendra de plus en plus sensible.

Examinons l'époque de la craie; elle est antérieure à la période tertiaire. Des types remarquables caractérisent les formations crétacées, et beaucoup d'entre eux paraissent avoir cessé d'exister. Le fait n'est pas mis en doute pour de grands reptiles; jusqu'ici nul indice de la présence dans les faunes marines de certains mollusques céphalopodes, des ammonites par exemple, ne s'est révélé. Il ne faut pas cependant se hâter de croire à l'extinction totale de tous les êtres dont les débris se trouvent dans les terrains crétacés. Des explorateurs des fonds de la mer ont observé une vase offrant tous les caractères de la craie; les dépôts contiennent à l'état de vie une multitude de foraminifères, surtout des globigérines semblables à celles des anciennes formations; sur cette vase, on a tiré de grandes profondeurs une sorte d'encrine (2) et une sorte d'oursin qu'on croyait disparues avant la période tertiaire. L'espérance manifestée par Agassiz de voir vivans d'autres animaux de l'époque géologique de la craie pourrait donc n'être pas entièrement déçue. D'ailleurs il est essentiel de ne jamais perdre de vue que, si des formes singulières ont été anéanties vers la fin de cet âge, des crustacés, des zoophytes, des mollusques tels que des térébratules, des huîtres, des peignes, des spondyles, des moules, des nautiles et tant d'autres, sont représentés dans le monde actuel par des espèces plus ou moins voisines. La végétation de l'époque de la craie contraste sans doute avec celle des temps postérieurs. Les fougères, les cycas, les coni-

(1) *Flora fossilis arctica.*

(2) Le genre *rhizocrine* de la famille des encrines appartenant à la classe des zoophytes échinodermes.

fères abondent, et il y a des palmiers et des arbres appartenant aux familles dont les bouleaux, les saules, les érables, les noyers, sont choisis comme les types. Malgré l'imperfection des connaissances paléontologiques relatives à l'époque, la diversité des formes dans le règne végétal et dans le règne animal est assez grande pour donner l'idée d'un état de la nature sous de nombreux rapports comparable à celui dont plusieurs régions du globe offrent aujourd'hui le spectacle. Même dans des couches de la terre que les géologues s'accordent à regarder comme antérieures à la formation de la craie (1), on a trouvé des insectes fossiles; les naturalistes n'ont pas hésité à les rapporter à des genres établis pour des espèces vivantes.

Les réflexions que suggère la période crétacée s'appliquent à la période jurassique; les dépôts marins attestent une grande diversité parmi les mollusques et les poissons, les uns assez éloignés, les autres au contraire peu différens de ceux qui peuplent les mers à l'époque présente. Pendant cet âge vivaient les ichthyosaures et les plésiosaures. Au milieu des formations marines, des dépôts lacustres révèlent l'existence d'îles où s'élevaient des fougères, des sagoutiers, des cycas, des araucarias. Des crocodiles erraient sur les rivages, les insectes abondaient en ces lieux; on a recueilli des empreintes de libellules, de punaises de bois, d'hyménoptères, de coléoptères de familles diverses.

Comme nul vestige de mammifères n'a été observé dans les plus anciennes couches de la terre, on a volontiers répété beaucoup trop vite que seuls des êtres d'organisation très simple avaient peuplé le globe pendant les premiers âges. Or dans le monde actuel se trouvent l'amphioxus, l'animal vertébré dont l'organisme est le plus imparfait, et les lamproies, qui occupent le dernier rang parmi les poissons. « Nécessairement, dit Agassiz, s'il y avait quelque vérité dans le transformisme, les plus anciens vertébrés connus seraient des êtres très imparfaits, au contraire ce sont des sélaciens et des ganoïdes (2), les plus élevés de tous les poissons par la structure. L'existence des sélaciens à l'aube de la vie, ajoute excellemment l'illustre professeur de Cambridge, est en contradiction avec un développement graduel et progressif; ils abondent dans les couches palæozoïques (3), et ces formes fossiles sont tellement semblables aux représentans actuels du même groupe que ce qui est vrai de l'organisation et du développement des derniers est, sans contesta-

(1) Les couches d'eau douce de Purbeck et les argiles de Weald.

(2) Les raies et les requins sont les types du groupe des sélaciens; les esturgeons un des types de l'ordre des ganoïdes.

(3) Les plus anciennes couches renfermant des restes fossiles.

tion possible, également vrai pour les premiers. » Sollicité par l'évidence des faits, Agassiz dira encore : « Les poissons inférieurs ne se montrent qu'à la dernière période de l'histoire de notre globe, à celle qu'on appelle la période actuelle, à celle dont nous datons nous-mêmes. Voilà qui est loin certes de ressembler à une série bien enchaînée, commençant par les formes les plus basses pour finir par les plus parfaites, car les poissons supérieurs arrivent les premiers, et c'est seulement à la fin que viennent les espèces inférieures. » Sur ce point, la réserve cependant paraît nécessaire. On n'a pas trouvé dans les anciennes formations géologiques de poissons analogues à nos lamproies, mais un jour peut-être on en trouvera. La coexistence prouvée des types d'organisation inférieure et des types comptant au nombre des plus riches organismes n'occasionnerait aucune surprise ; elle est du monde actuel ; d'après l'ensemble des notions acquises, elle a été plus ou moins de tous les âges. Les compagnons des sélaciens, aux périodes géologiques, étaient ces curieux ganoïdes qui font partie des représentans les plus élevés de la classe des poissons; ce sont aussi des mollusques, des crustacés étranges, comme les trilobites et d'autres formes offrant une parenté zoologique avec les limules (1). Les crustacés sont en quantité dans les terrains siluriens et devoniens qui reposent sur les couches où l'on a observé les premières traces de la vie sur le globe. Les trilobites dénotent une structure très complexe; le principal historien de ces curieux animaux fossiles, M. Barrande, a recueilli en Bohême de si nombreux individus de certaines espèces qu'il a pu reconnaître les changemens qui survenaient dans les formes extérieures par les progrès de l'âge. Qu'on juge maintenant si les êtres marins des temps les plus reculés peuvent être pris pour les formes embryonnaires des poissons, des mollusques, des crustacés répandus dans les mers du monde moderne.

V.

Les vues du savant qui essaya d'expliquer l'origine des êtres ont été rappelées, des faits mis en lumière par l'observation et l'expérience ont été signalés ; une contradiction perpétuelle est apparue. Dans un cadre étroit, mettons encore un instant en présence l'hypothèse et la réalité.

Supposant les êtres capables de se modifier dans les plus larges limites et admettant qu'un type est l'origine de formes très diverses,

(1) Il existe aujourd'hui dans les mers deux espèces de limules qu'on désigne vulgairement par le nom de crabes des Moluques. L'une en effet habite les parages de la Malaisie et l'autre les côtes d'Amérique.

on invoque la variabilité des espèces au sein de la nature. Nous soumettons à l'examen le plus scrupuleux une foule de plantes et d'animaux, toute incertitude est écartée; il y a souvent une étonnante ressemblance entre les individus disséminés sur de vastes espaces, parfois des variations dans la taille, dans les couleurs, dans l'aspect, mais aucun caractère important n'est affecté, partout le type spécifique demeure; le naturaliste ne peut hésiter à le reconnaître lorsque l'étude a été suffisante. Les curieuses modifications qui surviennent chez les animaux domestiques et chez les plantes cultivées sont décrites, les résultats de la sélection sont rappelés dans le dessein de convaincre que les êtres peuvent subir d'énormes changemens. Portant une sérieuse attention sur le sujet, nous n'apercevons que de simples altérations des traits superficiels, nous reconnaissons la dégénérescence, nous constatons des anomalies de l'organisme et toujours l'empreinte de la domesticité chez les animaux, les signes de la culture chez les plantes. Le retour presque immédiat à l'état primitif des créatures qui échappent à l'action de l'homme rend manifeste à tous les yeux la persistance des types; l'impossibilité de dénaturer une espèce se prouve par la multitude et par la durée des expériences. A la lutte pour l'existence, on impute la mort des individus chétifs, la survivance des individus les plus robustes ou les mieux doués; par suite, on imagine un continuel accroissement de perfection pour les êtres. Nous nous assurons que, dans les combats pour la vie, les hasards servent les faibles aussi bien que les forts, que la ruse supplée à la vigueur souvent avec succès, que la faculté procréatrice pour toutes les espèces est dans un rapport merveilleux avec les chances de destruction. Avec un art consommé et d'habiles détours, on attribue à la sélection naturelle des métamorphoses à la fois lentes et infinies; oubliant combien l'hérédité se montre capricieuse, on veut croire que chaque avantage obtenu par la créature se transmet à sa postérité et se prononce de plus en plus dans les générations successives; on considère les heureuses appropriations de certains êtres à des conditions de la vie très particulières, et l'on déclare qu'elles ont été acquises par l'influence des milieux. Le spectacle de la nature nous emporte loin de ces rêves. Les exemples de sélection inconsciente ne se découvrent nulle part. Les individus les plus disparates s'unissent, les extrêmes se mêlent dans la masse; tout concourt à maintenir les types. Les êtres jouissant de signes extérieurs propres à les garantir contre les périls ne les perdent à aucun degré dans les circonstances où ils vivent et se propagent sans graves dangers; lorsqu'ils habitent des localités où le vêtement cesse de les dissimuler, ils ne s'approprient point au milieu.

L'idée, juste selon toutes les apparences, que des mammifères, des oiseaux, des insectes, éprouvent le charme de certaines beautés physiques est développée; alors, dans l'entraînement à donner un rôle prépondérant aux êtres qui d'une manière accidentelle auraient reçu quelques faveurs de la nature, et à chercher le perfectionnement continu au sein de la création, on finit par prêter à des animaux les sentimens les plus exquis de l'âme humaine, qui sont dans l'humanité de très rares exceptions. Sur la scène du monde, c'est autre chose; nous remarquons fréquemment des unions se contracter entre de beaux individus et des sujets fort déshérités, entre les plus grands et les plus petits, presque toujours nous voyons mâles et femelles profiter de toute rencontre et ne s'occuper nullement d'un choix. De telles alliances sont favorables à la conservation des types.

On indique la possibilité de modifications dans l'origine des êtres avec un changement d'habitudes ou de conditions d'existence. L'observation nous force de reconnaître que des espèces indifférentes, dans une certaine mesure, soit au climat, soit au régime, ne subissent pas de variations bien sensibles, que la plupart meurent faute du régime et du séjour ordinaires. La pensée d'une communauté d'origine soit pour des espèces d'un même groupe, soit pour des types très caractérisés, sollicite sans trêve l'attention. Mainte fois les expérimentateurs s'efforcent de faire multiplier les produits de deux espèces végétales ou animales distinctes, les hybrides s'éteignent; plus ou moins tôt, la stérilité arrête la propagation. Un doute ne subsiste dans la science que pour la descendance de quelques espèces extrêmement voisines. Dans les circonstances où prédomine l'un des élémens de la production des hybrides, l'autre s'efface. Ainsi se révèlent le caractère indépendant des types spécifiques et l'impossibilité de fondre deux espèces ou de constituer une nouvelle forme permanente. On déclare l'évolution des êtres incessante. L'hypothèse se montre encore absolument dénuée de fondement; simple ou complexe, l'évolution de toute créature s'accomplit avec une invariable régularité; jamais elle ne se prolonge au-delà d'une limite nettement tracée pour chaque type.

Songeant à l'état de la vie sur le globe durant les périodes géologiques, et s'appuyant de notions incomplètes, on présume que des êtres primitifs sont les ancêtres de plantes et d'animaux de l'époque actuelle, tellement éloignés des formes originelles que la filiation a été méconnue. Portant le regard sur les flores et les faunes de la longue période tertiaire, flores et faunes nous apparaissent vraiment comparables à celles d'un pays encore inexploré, où l'on observe des types qui n'existent point ailleurs et des formes voisines ou même

semblables à celles qui se rencontrent en d'autres régions. Aurions-nous donc autre chose, si, la vie tout à coup s'éteignant sur une portion de l'Afrique, de l'Amérique ou de l'Australie, on ne pouvait plus étudier les plantes et les animaux de ces contrées que sur des restes plus ou moins imparfaits? Pour les premiers âges du monde, seules des stations restreintes, des formations marines, sont tombées sous l'observation; les animaux dont elles recèlent les débris, se rattachant à des types très variés, n'étaient ni plus étranges ni moins bien organisés que ceux des mers actuelles. A la grave objection, souvent adressée aux défenseurs de l'idée des transformations indéfinies, qu'on ne voit nulle part de passage insensible entre les formes spécifiques bien caractérisées et surtout entre les types de groupes, l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* répond que sans doute les intermédiaires ont disparu. On rappelle l'absence de ces intermédiaires jusque dans les flores et les faunes éteintes, il insiste sur la pénurie des connaissances paléontologiques. Si la vérité était de son côté, ne faudrait-il pas s'étonner néanmoins qu'aucun exemple de transition réelle n'ait encore été découvert? car les fossiles exhumés sont déjà en nombre considérable. On possède les restes fossiles de plusieurs singes; ces quadrumanes ne se distinguent point des espèces vivantes par une plus proche parenté avec l'homme.

En résumé, si l'on considère la nature, l'esprit libre de toute idée préconçue et dégagé de toute préoccupation étrangère à la science, accordant confiance seulement aux faits mis en lumière par l'observation et l'expérience, les espèces végétales et animales s'annoncent comme ayant eu dès leur apparition sur le globe tous les caractères qui les distinguent dans le temps actuel. Que l'espèce ait commencé par un simple germe, nous l'ignorons; s'il en est ainsi, tout nous dira que l'évolution n'a pas pu être longue. Que les différentes sortes de plantes et d'animaux soient venues dans le même moment, on ne peut guère le croire. Il y a grande probabilité que les naissances ont été successives; l'absence de restes de mammifères et surtout de vestiges humains dans les anciennes couches de la terre paraît une preuve convaincante. On n'a jamais vu et l'on ne saurait se figurer l'apparition d'un être ne dérivant pas d'un autre être; ce serait donc folie de prétendre expliquer la création. Si, comme le supposent les adeptes du transformisme, toutes les espèces provenaient de quelques types primitifs ou même d'une seule cellule primordiale, l'apparition ou de ces types ou de cette cellule mère du monde vivant ne serait ni plus explicable, ni moins extraordinaire à nos yeux que l'apparition d'une multitude de créatures. L'investigateur, ainsi que Cuvier le voulait pour lui-même, ne doit jamais avoir « besoin d'autre chose que ce qui est. » Si, au

lieu de preuves contraires, il avait un indice que des êtres simples à l'aube de la vie sont les premiers parens des êtres les plus parfaits, très volontiers il l'admettrait. Si, encore dépourvu de preuves contraires, il voyait une probabilité que l'homme descend d'un singe ayant pour premier ancêtre un misérable mollusque, sans peine il le proclamerait. Pour ceux qui poursuivent la recherche de la vérité, toute vérité découverte est une noble et précieuse conquête. Si l'homme descendait d'une forme animale inférieure, l'histoire de ses transformations nous jetterait dans une sorte d'extase; notre pensée plongeant dans l'avenir nous ferait voir l'homme atteignant après de nouvelles transformations un état de perfection surpassant l'état actuel, comme celui-ci surpasse la condition du ver de terre. Ce serait un beau sujet de philosophie; mais assurément on n'aura jamais à le traiter.

Le succès des ouvrages de M. Darwin n'est pas très difficile à comprendre. Vraiment habile dans l'exposition, sans fracas le savant promet à son lecteur de l'acheminer vers la solution d'un grand problème, c'est assez pour séduire. Rappelant une infinité d'observations, donnant carrière à l'imagination, paraissant répondre d'avance à des objections, il marche avec la lenteur calculée de l'homme qui entreprend un long voyage, sûr d'atteindre le but; de la sorte, il inspire confiance. Affirmer l'origine commune des espèces, c'était déclarer à peu près inutiles les distinctions qui ont coûté un prodigieux labeur. L'idée de voir détruire l'œuvre de quelques milliers d'investigateurs et d'un seul coup anéantir un incomparable monument de la patience humaine dut causer bien des joies secrètes. Une préoccupation bornée à l'avantage personnel n'a pu manquer d'assiéger plus d'un esprit. Il faut un travail très persistant pour faire l'étude des êtres d'une seule classe; comment ne pas admirer une doctrine qui permet à chacun de se croire avec peu d'effort en possession de la science, et encore de la science de l'avenir? C'est ailleurs peut-être cependant qu'on doit chercher la cause principale de la renommée de M. Darwin : des personnes pieuses se sont émues, d'autres ont été ravies, à la pensée que, l'origine de la vie découverte, d'antiques croyances recevraient de graves atteintes. Des naturalistes certes bien éloignés de croire à la transformation indéfinie et au perfectionnement continu des êtres estiment que le savant anglais aura rendu service à la science en appelant l'examen sur la variation des espèces. Il aura occupé les esprits de mille sujets pleins d'intérêt, de hautes questions, d'un grand problème; c'est assez pour rendre nécessaire la discussion de sa doctrine.

ÉMILE BLANCHARD.

LA

GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

LE PARTI CARLISTE ET LES PROVINCES BASQUES.

I.

L'Espagne a fait beaucoup parler d'elle dans ces derniers temps, justifiant une fois de plus le vieil adage, que les seules nations heureuses sont celles dont on ne parle pas. Ébranlée par les convulsions politiques, déchirée par les factions, en proie à une horrible guerre civile qui désole ses provinces les plus florissantes, elle est devenue pour l'Europe un sujet d'inquiétude, et récemment on a pu croire que de la Péninsule allait, comme en 1870, partir le signal d'un immense conflit. Toutefois il ne faudrait point la rendre responsable des passions politiques et religieuses qui divisent le monde moderne et qui cherchent partout un champ de bataille. Il suffit d'étudier un peu l'Espagne, son esprit, ses mœurs, son histoire, pour voir que la lutte entreprise par le prétendant n'a pas l'importance internationale qu'on s'est plu à lui accorder, et qu'à tout prendre elle rentre dans les proportions plus modestes d'un acte ordinaire de rébellion.

La sympathie du parti légitimiste en France pour don Carlos vient d'un malentendu. Beaucoup de gens en effet croient de bonne foi que le carlisme représente au-delà des Pyrénées les mêmes idées qu'ils soutiennent de ce côté, et que la légitimité et la religion sont intéressées à son triomphe; ainsi prévenus, ils sont portés à tout excuser, à voir dans chaque chef de bande un chevalier chrétien. Ils ne comprennent pas que les carlistes, aux yeux de tout bon Espagnol, représentent bien moins le droit et la religion que la réaction et la violence. Peut-être eux-mêmes, à les mieux connaître, rougiraient-ils d'une alliance aussi compromettante, et s'étonne-

raient-ils d'avoir pu montrer autant de sympathie pour des factieux dont le caractère et les façons répondent si peu à leurs propres traditions de loyauté, d'honneur et de patriotisme.

S'il fallait en croire les princes carlistes et leurs partisans, ils n'auraient pris les armes que pour défendre leurs droits; mais leurs droits, quels étaient-ils, quels pouvaient-ils être sous Ferdinand VII, frère aîné de don Carlos? Or de son vivant, en 1827, ils ont osé faire circuler un *manifeste adressé au peuple espagnol par une fédération de royalistes purs sur l'état de la nation et la nécessité d'élever au trône le sérénissime infant don Carlos!* Dira-t-on que le roi ne pouvait avoir d'enfans? Il en a eu depuis. Savait-on qu'il n'aurait pas d'enfans mâles? Ne cherchons pas si loin : le parti théocratique ou apostolique, inquiet des velléités libérales de Ferdinand et craignant pour sa propre influence, sacrifiait vaillamment le devoir du sujet au triomphe de l'idée, et, trouvant dans l'étroit fanatisme de l'infant un instrument à souhait pour ses vues de domination farouche et de réaction impitoyable, l'armait contre son frère et son roi. Au manifeste en effet succède la rébellion ouverte, bientôt réprimée par la force; don Carlos, coupable d'y avoir prêté les mains, est exilé en Portugal. Sept ans après, lorsque Ferdinand mourut, ce même parti qui avait pris les armes contre le roi se révolta contre sa fille au nom de la légitimité. Or, pour quiconque accepte le principe monarchique, entre don Carlos et Isabelle II le droit ne pouvait être douteux. De tout temps, les femmes furent habiles à succéder à la couronne de Castille, ou plus simplement à la couronne d'Espagne, puisque le royaume de Castille a absorbé tous les autres. Philippe d'Anjou, qui tenait ses droits des femmes, — car l'agnation rigoureuse transférait aux princes de la maison d'Autriche l'héritage de Charles II, — trouva bon d'implanter en Espagne la loi salique. Cependant il n'ignorait point combien l'ancienne coutume était chère aux Espagnols; il s'était heurté déjà à l'opposition du conseil d'état et du conseil de Castille; prévoyant une résistance des cortès, il n'osa pas les convoquer régulièrement. Il rendit leurs pouvoirs à d'anciens députés qui se trouvaient alors à Madrid et dont le mandat était expiré, après s'être au préalable assuré de leur adhésion, puis il leur notifia son nouveau règlement de succession avec ordre de l'enregistrer. Le décret par cela même est entaché de nullité au premier chef; il fallait qu'il eût été discuté et voté en pleines cortès élues *ad hoc*, et alors seulement promulgué. Le petit-fils de Philippe V, Charles IV, rendit une pragmatique rétablissant la succession des femmes à la couronne; mais pour diverses raisons politiques, il ne la promulgua point : elle ne pouvait donc faire loi. En 1830, Ferdinand VII reprit le décret de son père, et le fit promulguer dans les cortès au

milieu de l'assentiment général. S'il existe, comme on l'a dit, quelque vice de forme dans la promulgation, si plus tard, affaibli et malade, Ferdinand VII put songer un moment à se rétracter, la reconnaissance de doña Isabel comme héritière du trône par les cortès solennellement réunies à cet effet n'a-t-elle pas rendu au décret toute la validité dont il était susceptible (1)?

Aussi bien la légitimité n'a été que le prétexte de la guerre civile. Ce qu'il faut voir dans cette guerre, c'est la lutte de l'absolutisme contre le libéralisme, c'est l'esprit d'intolérance aux prises avec les idées nouvelles de civilisation et de progrès, c'est le fanatisme armé se mettant au service d'une branche cadette, avide, ambitieuse, sans scrupules, et luttant avec elle sous le manteau de la religion contre les lois du royaume. L'insurrection de 1827 ne permet pas de s'y méprendre. Ceux qui dès lors prenaient le nom de *carlistes* ont essayé de se substituer, eux et leur chef, au souverain légitime. Ce qu'ils avaient tenté contre un roi viril et peu enclin à la clémence, ils devaient le tenter à plus forte raison au milieu de la faiblesse et des embarras d'une minorité; ils se fussent révoltés contre un successeur mâle de Ferdinand VII, de même qu'ils l'avaient fait contre celui-ci. L'insurrection de 1827 est la même qui se continue en 1833 et renaît de nos jours; mais à la mort du dernier roi elle prend un masque de légalité qu'elle n'avait pas à l'origine, et qu'elle s'obstine à garder depuis.

Un dernier argument, tout moral, contre la légitimité des prétendans, c'est la conduite de l'aristocratie espagnole dans les deux guerres civiles. Quel est l'intérêt de cette noblesse? Don Carlos lui promet ce qui peut le mieux la séduire : la perpétuité des biens, la conservation de l'éclat et de la grandeur, en un mot les substitutions, les majorats; les libéraux lui imposent au contraire le partage égal entre les enfans, le code civil français, l'égalité, la disparition prochaine, et cependant elle n'hésite point. Le marquis de Villafranca, duc de Medina-Sidonia, deux ou trois grands noms avec lui, suivent la cour de don Carlos en 1834. Les autres, à commencer par les ducs de Medina-Celi, légitimes héritiers de la couronne comme descendans par les femmes de l'infant don Alphonse, petit-fils de saint Louis, dépossédé par un usurpateur (2); après eux, les diffé-

(1) Remarquons au surplus que, par une condition expresse, Philippe V exigeait que l'héritier mâle de la couronne fût né sur le sol de l'Espagne ou des colonies espagnoles et y eût été élevé; or le prétendant actuel est né en Italie et a toujours vécu à l'étranger. S'il invoque son titre de citoyen espagnol comme fils d'un père espagnol, ce ne peut être qu'en vertu de la constitution de 1845, qui elle-même reconnaît la légitimité d'Isabelle II.

(2) Les ducs de Medina-Celi avaient jusqu'à ces derniers temps dressé dans leur jardin une potence leur annonçant le sort qui les attendait, s'ils songeaient jamais à faire valoir leurs droits.

rentes familles de souche royale, telles que les comtes de Trastamara, les ducs de Villahermosa, et les représentans de ces grands vassaux qui tenaient en tutelle les rois de Castille, les connétables et les almirantes, les ducs de Frias, d'Albe, d'Alburquerque, de Najera, d'Osuna, les descendans du grand Gonzalve et de Christophe Colomb, les familles même qui à des époques plus récentes avaient acquis une illustration de premier ordre, tous enfin viennent se ranger sous la bannière d'Isabelle II. Évidemment ils ne peuvent se faire d'illusion : un premier essai de liberté, de 1820 à 1823, leur a trop bien appris les douloureux sacrifices qu'on exigera d'eux, et malgré tout, pour eux qui ont suivi la discussion des pragmatiques, pour eux qui ont vu de près les tentatives illégales des carlistes sous Ferdinand VII, il n'y a pas de doute possible, le droit l'exige, l'honneur le commande, et sans hésiter ils sacrifient ce que l'aristocratie, comme corps, a de plus cher au monde, ses espérances de perpétuité, au sentiment du devoir. On a peine à comprendre après cela comment les légitimistes français ont pu se tromper au point de prendre les émigrés carlistes pour l'élite de l'aristocratie espagnole. Sans doute la plupart étaient nobles et de noblesse d'épée : les gens de qualité abondent chez un peuple qui a fait une croisade de huit siècles; mais il y a loin de là à l'éclat des noms cités plus haut, comptés partout parmi ceux des plus grands seigneurs d'Europe, et qui tous embrassaient la cause libérale et légitime d'Isabelle II.

Aujourd'hui, il est vrai, le parti carliste compte quelques nouvelles recrues parmi les membres de la noblesse espagnole. Au lieu d'une famille du rang du marquis de Villafranca, on en pourrait citer trois ou quatre; la proportion est la même pour les autres branches de la hiérarchie nobiliaire. Encore ces défections, si peu nombreuses qu'elles soient, n'auraient-elles pas eu lieu, si la restauration du prince des Asturies avait paru plus prochaine. En l'absence du véritable drapeau monarchique, au milieu de l'affreux désordre qui suivit l'abdication d'Amédée de Savoie, ils furent amenés, presque malgré eux, à se rallier au carlisme. Dans plusieurs provinces d'Espagne, Estramadure, Andalousie, Valence, les *partageux* se sont effectivement partagé les terres, et, bien que ces tentatives aient eu le sort qui les attendait inévitablement, la répression fut si lente et si molle que beaucoup ne se croient à l'abri du renouvellement de pareilles scènes que par le retour à une monarchie quelconque, pourvu qu'elle soit nationale.

On sait la lutte qui éclata vers la fin de 1872 entre les officiers d'artillerie et le gouvernement : ce corps des artilleurs passe pour le plus aristocratique de l'armée espagnole. Le général Cordoba, alors ministre de la guerre, ayant voulu leur imposer le général

Hidalgo, capitaine en 1866 et accusé par eux de connivence avec les sergens qui, dans une émeute (22 juin 1866), égorgèrent leurs supérieurs, ils refusèrent d'obéir : 700 officiers d'un même coup furent mis à la retraite; le roi Amédée, comme souverain constitutionnel, signa cette impolitique mesure, mais il en comprenait toute la portée, et de la même plume il écrivit son abdication. Sur ces 700 officiers, beaucoup n'avaient que leur épée pour vivre; ils durent attendre un an la réorganisation de l'armée par Castelar; outragés, réduits à la misère, repoussés par le gouvernement qu'ils voulaient servir, ils pouvaient, semble-t-il, avec quelques prétextes, passer dans le camp carliste, où leurs titres, leur rang, leur éducation militaire, les assuraient d'avance du meilleur accueil; à peine en est-il une vingtaine qui eurent cette faiblesse, tant la vraie noblesse espagnole a peu de sympathie pour la cause du prétendant. Don Carlos du reste ne s'y trompe pas, et, s'il faut en croire les paroles qu'on lui prête, désespérant de la gagner jamais, il songerait déjà à la punir. « Arrivé dans Madrid, a-t-il dit, je donnerai quinze jours aux grands d'Espagne pour venir me baiser la main; passé ce délai, leurs noms seront rayés du livre de noblesse, leurs titres feront retour à la couronne, et seront donnés à des paysans qui les auront mérités sur les champs de bataille. »

Une autre erreur singulière serait de croire que don Carlos combat pour la foi, et que l'intérêt du catholicisme est le moins du monde lié au succès de sa cause. Par tradition, par éducation, par caractère, tout Espagnol est sincèrement catholique : il n'est pas de pays peut-être où la religion ait des racines plus vivaces et plus profondes que dans la Péninsule. C'est au nom de la foi que pendant huit siècles le peuple espagnol a lutté contre les Maures et versé son sang sur tant de champs de bataille; c'est au nom de la foi que plus tard il a abdiqué ses libertés et subi le joug pesant de l'inquisition. Sauf quelques républicains exaltés, les plus libéraux en Espagne tiennent à leurs croyances. Aussi s'indignent-ils à bon droit de voir les carlistes associer Dieu à leur tentative impie et se faire une arme de la religion dont ils observent si mal les préceptes, et pour leur part ils prétendent rester bons chrétiens en chassant don Carlos. Sans doute les prêtres basques jouent un grand rôle dans l'insurrection : plusieurs dirigent des bandes armées et comptent parmi les plus redoutables *cabecillas;* mais à aucun titre le clergé des provinces basques ne saurait être pris plus particulièrement comme un guide d'orthodoxie; il s'est fait toujours remarquer par son caractère inquiet et remuant. Pendant ce temps le reste du clergé d'Espagne respecte le gouvernement établi; dépouillés de leurs biens, privés de la rente qui avait été stipulée en retour, la plupart de ses membres vivent dans une véritable misère et supportent cette in-

justice avec la plus grande dignité, sans conspirer, sans se plaindre. Qu'on se rappelle la noble conduite de l'évêque de Cuenca et de son clergé pendant le sac de la ville par les bandes carlistes : on les vit à travers le massacre et l'incendie s'élancer au-devant de la soldatesque en fureur, lui disputer ses victimes, soigner et consoler les blessés; puis, comme le prélat, s'adressant à doña Maria de las Nièves, femme de don Alphonse, frère du prétendant, la suppliait au nom du Christ de mettre un terme à tant d'horreurs, et que la jeune princesse, excitée par la victoire, s'était laissée aller à des paroles de colère et de menace : « Madame, répondit l'évêque avec une éloquence prophétique, digne d'un père de l'église, ce n'est pas ainsi que l'on conquiert un trône sur la terre ni des couronnes dans le ciel. »

Du reste, la cour de Rome n'a jamais appuyé, même indirectement, les prétentions de don Carlos. Pour un prince cependant qui se dit le soutien de l'orthodoxie, l'approbation du Vatican semblerait nécessaire, et il est permis de croire qu'il a tout fait pour l'obtenir; mais Pie IX est le parrain du fils d'Isabelle II; c'est lui qui a fait accomplir au prince Alphonse ses premiers devoirs religieux. De tout temps, le pape a montré pour la reine d'Espagne la plus affectueuse bienveillance; bref il verrait avec plaisir la restauration de son filleul, et il ne s'en cache pas. En dépit de quelques influences puissantes dans son entourage, qui depuis longtemps déjà travaillent en faveur du prétendant, il n'a pas même voulu accorder à l'armée carliste la nomination d'un aumônier-général qu'on réclamait de lui.

A défaut de la foi et de l'orthodoxie, le parti carliste au moins représente-t-il le patriotisme? Mais on l'a vu en toute occasion profiter des malheurs ou des embarras du pays pour lever l'étendard de la révolte. En 1860, l'Espagne se trouvait en guerre avec le Maroc, jamais expédition ne fut plus populaire dans la Péninsule; c'était un premier effort, une première preuve de vitalité après tant d'années d'apathie et d'abaissement; l'armée entière était en Afrique. Le comte de Montemolin, fils de Charles V, et son plus jeune frère, don Fernando (1), choisirent un pareil moment pour débarquer en Catalogne avec quelques soldats et un général Ortega qu'ils avaient gagné. On réunit à la hâte le peu de troupes qu'on avait sous la main, et en quelques heures le gouvernement d'Isabelle eut raison de cette équipée, où l'odieux le dispute au ridicule. Ortega, qui avait trahi, — il commandait les Baléares, — fut passé par les armes; on fit grâce aux princes et au général Elio. Cette tentative est

(1) Le prétendant actuel est fils aîné d'un deuxième frère, don Juan, qui renonça en faveur de son fils aux prétendus droits à lui transmis par la mort du comte de Montemolin.

du reste l'unique signe d'existence qu'ait jamais donné Charles VI; à peine conçoit-on que les siens l'intercalent dans la liste de succession à la couronne après un pareil exploit, et que le prétendant consente à le rappeler sans cesse en adoptant le chiffre VII.

S'il importait à l'honneur de l'Espagne de terminer sans préoccupations intérieures la guerre contre le Maroc, du moins ses intérêts n'eussent-ils pas été sérieusement compromis par une défaite; il n'en est pas de même de la lutte qu'elle soutient aujourd'hui contre les insurgés de Cuba. Ici l'intérêt et l'honneur sont également engagés. Plusieurs des provinces et des grands ports de commerce de l'Espagne vivent exclusivement de leurs rapports avec La Havane, Santiago, Matanzas; qu'elle perde sa belle colonie, les conséquences en seront désastreuses pour Barcelone et la Catalogne, Santander et la Vieille-Castille, Cadix et l'Andalousie. Cette question de Cuba est des plus complexes : les États-Unis, sous divers prétextes, aident les insurgés, et il semble bien difficile qu'après tant de sang versé l'accord se fasse jamais sincère entre la colonie et la mère-patrie. Cependant, si depuis six ans, malgré les désordres de la Péninsule, l'Espagne a su se maintenir à Cuba, libre de toute complication domestique, disposant d'un plus grand nombre de soldats, elle eût fait mieux et davantage; elle eût pu dès le début comprimer le soulèvement, et tout aussi bien faire droit à ce qu'il y a de juste et de légitime dans les réclamations des créoles. La diversion opérée par don Carlos a divisé ses forces, distrait son attention, et favorisé les progrès de l'insurrection cubaine. Si jamais la grande Antille est perdue pour l'Espagne, la responsabilité doit en retomber en grande partie sur les carlistes.

Ce manque de patriotisme, cette propension à mettre à profit les maux du pays ne rend que trop probable les bruits qui coururent l'été dernier sur la connivence du parti carliste avec les insurgés de Carthagène. Il est certain que ces derniers, en soulevant l'est et le midi, faisaient le jeu de don Carlos dans le nord; mais il est un indice plus frappant encore. L'amiral Anrich, ministre de la marine sous Pi y Margall, c'est-à-dire sous le ministère le plus anarchique qu'ait eu l'Espagne et dont le chef n'était pas sans entretenir des relations avec les insurgés de Carthagène, a passé cet hiver au prétendant après avoir lancé un manifeste où il se vantait d'avoir été et d'être resté toujours carliste; ainsi ce défenseur de l'absolutisme avait consenti à partager le pouvoir avec un ami de Contreras; tout le parti néanmoins l'a accueilli à bras ouverts.

Don Carlos, dans ses manifestes, déclare bien haut qu'il apporte à l'Espagne l'ordre, la sécurité, la richesse; mais en attendant, sans parler de tant de combats qui coûtent chaque jour à l'Espagne le plus pur de son sang, sans parler des sommes immenses dépen-

sées par le gouvernement de Madrid pour la continuation de la lutte, et qui augmentent d'autant la dette publique, déjà si lourde, le commerce est complétement suspendu dans plusieurs provinces; 500 fabriques chôment en Catalogne; Bilbao, jadis si prospère, est aujourd'hui ruiné, car les mines de fer ne s'exploitent plus, et le port ne reçoit aucun navire; Saint-Sébastien, la ville d'eaux, ne voit pas un seul étranger; les exportations, dans toute la zone que desservaient les chemins de fer du nord, de Pampelune et de Bilbao, sont paralysées; les magnifiques récoltes des dernières années n'ont pas été vendues, tout le pays riverain de l'Èbre regorge de produits qu'il faudra laisser perdre : tels sont les résultats les plus immédiats des promesses de don Carlos.

Encore si les carlistes cherchaient à ménager autant que possible ce malheureux pays qu'ils prétendent gouverner un jour; il semble au contraire qu'ils veuillent se venger d'un échec prévu et inévitable, détruisant pour détruire et tuant pour tuer. Il n'est pas de jour qui ne nous apporte la nouvelle de quelque acte de vandalisme et de cruauté. Une fois ils renversent les murailles de La Guardia, merveilles de l'architecture militaire du temps de Charles-Quint, intactes dans leur beauté; un autre jour, conduits par un prêtre, sur le chemin de fer de Saragosse, entre Arcos et Medina-Celi, ils coupent les fils télégraphiques, mettent en pièces le matériel, font sauter les ponts, détruisent la voie. C'est là du reste un de leurs exploits les plus fréquens : arrêter les trains en marche ou les faire dérailler, tirer sur les voyageurs sans défense, incendier les gares et les wagons, emporter la caisse des compagnies, fusiller les employés de chemin de fer coupables uniquement de faire leur service, voilà comment les carlistes entendent et pratiquent la guerre. L'envahisseur le plus barbare oserait à peine sur un sol étranger ce qu'ils commettent dans leur propre patrie.

Tout le monde connaît ce trop fameux curé Santa-Cruz qui si longtemps tint la campagne, arrêtant les convois, dépouillant les voyageurs, fusillant ceux qui lui étaient suspects, redoutable à tous, même aux partisans de don Carlos. Aujourd'hui interné en France, il a laissé sur plusieurs points des émules dignes de lui. Outre les bandes les plus importantes, qui, réunies, concourent à des opérations militaires comme la prise de Cuenca et l'attaque de Teruel, il en est d'autres, de quelques hommes, plutôt brigands qu'insurgés, dont la mission trop bien remplie consiste à dévaster le pays. Poursuivis, ils font leur soumission, et, leur pardon reçu, malgré tous les sermens, ils recommencent. Deux *cabecillas* de la Manche, compatriotes de l'honnête don Quichotte, s'illustraient récemment de cette manière. L'un d'eux, surnommé

Telaraña (toile d'araignée), ne manquera plus à sa parole : il vient d'être frappé d'une balle dans un engagement.

Un des traits distinctifs du parti carliste, c'est ce mélange d'ignorance et d'ineptie, cette haine instinctive de la civilisation, cette horreur du progrès qui le rend plus odieux encore. Un honorable Irlandais, M. O'Donovan, mû par un sentiment de charité chrétienne, peut-être aussi par ses sympathies politiques, s'était rendu auprès des carlistes pour soigner leurs blessés. Sur le soupçon le plus futile, parce qu'il portait avec lui un flacon de laudanum, on l'arrête, on l'accuse d'avoir voulu attenter aux jours de sa majesté Charles VII; puis, sans autre enquête, on le jette dans la prison d'Estella; il y resta six mois en proie à toutes les souffrances, à toutes les privations, jusqu'à ce qu'enfin, mourant de fièvre, il fut porté à l'hôpital. C'est là qu'un de ses compatriotes, qui dirige les ambulances carlistes, le trouva, apprit son histoire et le fit mettre en liberté. Deux associations furent formées l'hiver dernier par les dames de Madrid pour soigner les blessés. L'une avait à sa tête la marquise de Miraflores et s'occupait exclusivement des blessés de l'armée libérale : c'est celle qui rallia le plus grand nombre de souscripteurs, surtout dans l'aristocratie; il semblait plus généreux pourtant de s'intéresser aux blessés des deux camps, comme le voulait l'autre société, présidée par la duchesse de Medina-Celi. L'événement montra qui connaissait le mieux les gens auxquels on avait affaire. Les ambulances de la duchesse furent saisies par les carlistes à Orduña, le personnel insulté, maltraité même; du matériel restant, — c'était heureusement la plus grande part, — la société fit cadeau à l'armée libérale. Et qu'on n'aille pas dire que le parti tout entier n'est pas responsable de ces violences, qu'elles sont le fait de quelques soldats exaspérés par la lutte, que les chefs suprêmes les condamnent et les désavouent : ceux-ci au contraire semblent avoir pris à tâche de justifier les plus odieux de leurs *cabecillas*. N'est-ce pas don Alphonse, le frère du prétendant, qui en compagnie de sa jeune femme assistait au sac de Cuenca? N'est-ce pas don Carlos lui-même qui à Estella souffrit qu'on décimât de malheureux prisonniers sans défense? Dans son dernier manifeste, adressé aux puissances chrétiennes et daté du quartier-général de Lequeitio, n'a-t-il pas revendiqué hautement la responsabilité de cet acte de Dorregaray et, par un singulier abus de mots, flétri du nom de *condamnés* de braves soldats que les hasards de la guerre avaient jetés en son pouvoir? Si fort qu'il fasse sonner son titre prétendu de souverain légitime, il s'adresse bien moins à la conviction qu'à la crainte.

La même remarque, il est vrai, peut s'appliquer au premier pré-

tendant, car ce parti de tout temps s'est distingué par une incroyable férocité. On n'a qu'à lire tout au long dans Antonio Pirala, écrivain honnête et impartial, le récit de la première guerre civile et des horreurs qui s'y commirent. Certes les libéraux ne furent pas toujours exempts de reproches, et se laissèrent trop souvent entraîner à des excès impardonnables; il faut convenir pourtant que, dans cette affreuse lutte de représailles, les carlistes se montrèrent de beaucoup les plus implacables et les plus acharnés. Un O'Donnell, colonel au service d'Isabelle II, était tombé aux mains du général Zumalacarregui, le seul homme vraiment supérieur qu'aient eu les carlistes. Celui-ci le reçoit avec toute la considération due à son rang : ils s'étaient connus autrefois, la conversation fut des plus cordiales; le carliste, par mille promesses, essayait de gagner son prisonnier à sa cause; mais, comme O'Donnell refusait, alléguant la foi jurée et la reconnaissance qu'il devait à la reine, sans plus tarder il est passé par les armes. Ses compagnons, au nombre d'une centaine, eurent le même sort; l'un d'eux, un officier, Clavijo, connu dans l'armée libérale, était mourant de ses blessures : on l'arrache du lit de paille où il gisait pour le fusiller. C'est ce même Zumalacarregui qui quelques jours plus tard faisait mettre à mort en une fois 120 soldats pris à Gamarra les armes à la main. Tel chef de bande à l'occasion allait plus loin encore.

L'esprit se refuse à croire de pareilles horreurs, et cependant, si invraisemblables qu'elles paraissent, les scènes de la dernière guerre se sont renouvelées de nos jours. Que dire en effet de cette épouvantable exécution d'Olot, où sur les ordres du *cabecilla* Saballs près de 200 prisonniers de l'armée libérale ont été fusillés? On se rappelle le triste sort de la colonne Nouvilas, qui fut au mois d'avril dernier cernée, prise en partie ou rejetée sur la frontière. Les prisonniers comptaient déjà trois mois de captivité quand Saballs ordonna de procéder au massacre. Voulait-il ménager ses vivres? voulait-il simplement faciliter la marche de sa troupe en se défaisant de ceux qui l'embarrassaient? Toujours est-il que 75 carabiniers, soldats de douane, mariés pour la plupart et pères de famille, furent passés par les armes, et avec eux 112 soldats de ligne, soit un sur cinq des autres prisonniers. Bien que les carlistes aient essayé d'étouffer le bruit de cette épouvantable affaire, des récits de témoins oculaires se sont produits; il y a là sur les derniers momens des carabiniers, leur désespoir, certains détails qui font frémir.

Les carlistes argueront du droit de représailles, ils diront qu'ils ont été provoqués, poussés à la violence par les nécessités de la lutte et la barbarie de leurs ennemis. Or, soit dit à leur honneur, les libéraux ont aujourd'hui complétement répudié les traditions cruelles de la guerre qui se termina en 1840. Que l'on compare les

proclamations parties des deux camps, celles du maréchal Concha, celles de Dorregaray, et l'on verra de quel côté se trouvent la modération et l'humanité. « Notre mission est de vaincre et non d'assassiner, » disait Concha dans sa dernière proclamation adressée à l'armée du nord devant Estella. On sait les événemens qui suivirent, la mort du vieux maréchal, la retraite de son armée. Dans la lutte, quelques maisons d'Abarzuza et de Zabal avaient pris feu; comment rendre un chef responsable d'excès de cette sorte commis pendant une bataille de trois jours par des soldats en retraite? Dorregaray néanmoins part de ce prétexte pour mettre ses menaces à exécution et décimer ses prisonniers. Depuis lors, pour répondre à ses adversaires, le gouvernement de Madrid a décrété que les biens des carlistes en armes et de tous ceux qui favoriseraient l'insurrection seraient séquestrés, et sur les revenus des indemnités allouées aux familles des prisonniers mis à mort. Ce sont là sans doute des mesures injustifiables, et plusieurs feuilles libérales en Espagne même les ont énergiquement blâmées comme dangereuses et iniques. Après avoir depuis deux ans, avec une indulgence voisine de l'apathie, souffert les excès des rebelles, on pouvait recourir à d'autres moyens pour les frapper, eux et leurs adhérens, et les priver des ressources qui prolongent la guerre; mais ce décret, si blâmable qu'il soit d'ailleurs, est précédé d'une déclaration expresse de ne jamais user de représailles. Pendant ce temps, les carlistes font revivre l'horrible loi des otages. Le brigadier Andres Ormaeche, commandant général de Viscaye au nom de don Carlos, s'adresse ainsi aux magistrats de sa province : « immédiatement après le reçu de cet ordre, vous mettrez en prison tous les libéraux qui habitent la côte de votre district; vous informerez les prisonniers que, pour chaque coup de canon que les navires ennemis tireront sur les villes et les villages de la côte, il sera passé par les armes un des prisonniers que le sort désignera. » Cette façon de faire la guerre répugne trop aux idées du monde moderne; l'Europe, par son silence, ne pouvait l'autoriser plus longtemps; l'opinion publique s'est émue, elle a demandé qu'on désavouât en son nom une cause qui ne s'appuie que sur la terreur, et les grandes puissances, en reconnaissant officiellement le gouvernement de Madrid, lui ont donné, en même temps qu'une preuve d'estime au peuple espagnol, l'autorité et la force morale qui doivent hâter sa victoire.

II.

Le résultat en effet ne saurait être douteux : don Carlos sera vaincu; ses partisans eux-mêmes n'oseraient lui promettre le succès, ils connaissent trop pour cela le sentiment du pays. L'immense

majorité de la nation espagnole est fortement attachée à l'idée de liberté; elle en déteste les exagérations, elle déplore les troubles que lui ont causés les divers essais de pratique tentés depuis six ans, mais plus encore elle déteste l'absolutisme traditionnel représenté par don Carlos et les siens. Il y eut un moment où le carlisme avait quelques chances de l'emporter : c'était pendant l'été dernier, alors qu'avaient lieu les scènes de cannibalisme d'Alcoy et que les cantonalistes tenaient Carthagène. Tel était l'effroi qu'inspiraient les doctrines de ces furieux, tel était le désarroi du gouvernement, la désunion des partis, la désorganisation de l'armée, tout autre solution semblait si difficile, que beaucoup, libéraux encore, mais avides surtout d'ordre et de sécurité, étaient déjà prêts à se jeter dans les bras du prétendant. Si don Carlos avait su secouer l'influence de son entourage et adopter des idées libérales, peut-être maintenant régnerait-il à Madrid. Depuis lors un nouveau gouvernement s'est fondé, plus solide et plus ferme, mieux obéi en tout cas, l'armée a repris des habitudes de discipline, et le carlisme a perdu sa dernière chance de succès.

L'annonce de la prise de Cuenca a causé en Europe un grand étonnement. On y a vu l'indice d'une force redoutable chez les carlistes. A 30 lieues de Madrid et presque sous les yeux du gouvernement, une ville importante venait d'être enlevée par les troupes du prétendant. Or que dirait-on, si l'on voyait Mendiri ou Dorregaray partir des provinces basques, traverser toute la Vieille-Castille, la Manche, l'Andalousie, être partout vainqueur et revenir avec plus de soldats qu'il n'en emmenait au départ? Que dirait-on encore si, après une expédition de ce genre, don Carlos lui-même avec toute son armée se présentait aux portes de Madrid? Ne croirait-on pas que tout est fini et que l'Espagne n'a plus qu'à subir le roi que la victoire lui a donné? Ces choses-là pourtant sont déjà arrivées. Qu'on ouvre l'histoire de la guerre civile de 1833 à 1839 : on y lira les expéditions de Gomez et de Zariategui, prodiges d'audace; on y verra don Carlos, l'aïeul du prétendant actuel, près d'entrer dans Madrid, qui se trouve pour ainsi dire sans défense, et tout à coup cet appareil formidable s'évanouit en fumée. Il en serait de même aujourd'hui : cela tient à la supériorité réelle des élémens qui luttent contre le carlisme et qui, convaincus de la nécessité d'un effort sérieux, seront irrésistibles; les ressources de quarante et une provinces, restées fidèles au gouvernement, auront raison des huit autres. Cela tient aussi à l'antipathie profonde qu'inspirent à la généralité du pays le carlisme, ses idées, son programme, et qui, plus forte encore que les armes, ne lui permettra point de s'établir.

Du temps de Prim, caractère énergique, un premier soulèvement carliste fut réprimé en quelques jours. Plus tard, sous le règne

d'Amédée, surpris à Oroquieta, le prétendant, précipitamment, repassa la frontière; ses partisans continuèrent faiblement la lutte, et au bout de trois mois tout se termina par le traité d'Amorevieta, pâle copie de celui de Vergara. Vint la république; les républicains, de tout temps, avaient promis l'abolition de la conscription et la suppression de l'armée. Quand ils arrivèrent au pouvoir, au mois de février 1873, le général Cordoba venait, entre autres mesures, de dissoudre le corps d'artillerie. Il n'était pas possible, à cause des carlistes qui tenaient encore en Catalogne, de décréter la suppression complète de l'armée; on prit du moins un moyen terme, on en conserva ce qui restait pour l'opposer au carlisme, mais par tous les moyens on travailla à détruire chez elle les traditions d'honneur et de discipline. Le brigadier Cabrinetti, — c'est le grade au-dessus de colonel, — tué plus tard devant l'ennemi, descendait de cheval et se mettait à marcher à pied quand ses soldats lui en donnaient l'ordre en raillant. Certes Cabrinetti était un homme de cœur, il ne se ménageait pas à l'occasion, comme le prouve sa fin; mais il croyait sans doute plus utile ou plus glorieux de mourir de la sorte que dans une tentative de rétablissement de la discipline, alors que le gouvernement central, bien loin de lui prêter appui, favorisait publiquement les fauteurs de l'insubordination. Le colonel Martinez voulut essayer ce que Cabrinetti jugeait inutile; il fut assassiné par ses soldats au mois d'avril 1873, et les coupables ne furent punis qu'au mois de mai de l'année suivante; jusque-là, ils n'avaient pas même été inquiétés. On comprend les effets d'un pareil système. Les soldats refusaient de se battre; dès qu'ils apercevaient les carlistes, prétextant la grande portée de leurs armes, ils se couchaient à plat ventre sur le bord du chemin et commençaient le feu. Ils brûlaient ainsi 15,000 ou 20,000 cartouches, chacun ensuite reprenait sa marche, et la *Gazette de Madrid*, tout au long, racontait le combat livré en tel ou tel endroit : ni morts ni blessés! Cela dura jusqu'en septembre, et pendant six ou huit mois les carlistes eurent le temps de se recruter, de s'organiser, de s'aguerrir. Dans une population aussi dense que celle des provinces basques, il est facile de réunir un millier d'oisifs, d'esprits aventureux; les contrebandiers sont nombreux, grâce aux tarifs de douane élevés qui rendent la fraude lucrative. Tels étaient les élémens dont se composait la bande du curé Santa-Cruz : physiquement splendide, moralement prête à tout. 3,000 ou 4,000 hommes, — le général Castillo, illustré plus tard par la défense de Bilbao, n'en demandait pas davantage, — auraient eu bon marché, au début, de ces embryons d'armée : ils ne vinrent pas; alors quelques bandes de forcenés se mirent en devoir de parcourir toutes les provinces basques; sans rencontrer un ennemi, ils arrivaient dans les vil-

lages et forçaient les habitans paisibles à les suivre, abandonnant leurs travaux agricoles : une discipline rigide ôtait ensuite jusqu'à la pensée d'une désertion. De proche en proche, les laboureurs, devenus soldats, ont converti en soldats le reste des laboureurs, à tel point que les hommes mariés et les hommes de cinquante ans sont aujourd'hui sous les armes. Voilà comment don Carlos est arrivé à réunir une armée. Grâce à la mollesse ou à l'impuissance du gouvernement, 1,000 hommes lui ont suffi. Ce qui doit le plus étonner, c'est que l'année dernière il n'ait pu marcher sur Madrid ou tout au moins sur Burgos. Cette absence d'initiative prouve son peu de force réelle.

On ne saurait nier d'ailleurs que diverses causes n'aient puissamment contribué à propager le mouvement et à favoriser les progrès du carlisme dans les provinces basques. On a parlé des *fueros* menacés, on a dit que les Basques s'étaient levés pour défendre leurs priviléges, qu'après le traité de Vergara le gouvernement avait cru devoir respecter dans trois des provinces et qu'on voulait leur ravir. Ces priviléges, pour ne citer que les principaux, consistent dans l'exemption de tout impôt direct et de la conscription. Quelques-uns des impôts indirects n'existent pas, les autres sont perçus d'une façon différente que dans le reste de l'Espagne. Le préfet ou *gobernador civil* n'a que fort peu d'attributions, chose considérable eu égard à la manie de centralisation qui a prévalu dans les autres provinces. L'administration intérieure est complétement entre les mains d'un conseil-général élu à différens degrés, suivant différens modes d'après les provinces, et absorbant la direction de toutes les affaires. Ces conseils sont des assemblées souveraines : de leur sein et nommé par elles sort le pouvoir exécutif, composé de plusieurs membres dont le chef porte le nom de *diputado general* ou *foral* pour se distinguer du *diputado à cortès*. Ce mécanisme, qui fonctionne admirablement et avec une incroyable économie, date d'un temps immémorial. Les trois provinces qui jouissent des *fueros* dans toute leur plénitude sont Viscaya, Guipuzcoa et Alava; la Navarre s'en est vu enlever en 1840 la plus grande partie, mais elle garde encore quelques immunités, celle du papier timbré par exemple. Sécurité absolue, criminalité extrêmement réduite, routes nombreuses et bien entretenues, agriculture et industrie florissantes, tels sont pour les provinces basques les fruits de ce régime vraiment patriarcal, et l'on comprend qu'elles y soient sincèrement attachées. Plusieurs de leurs priviléges, il est vrai, sont insoutenables et devraient disparaître, comme l'exemption d'impôts et du service militaire, car ils font peser d'autant les charges sur le reste de la nation, — et cependant personne en Espagne ne parlait de les abolir. Chose à noter, la révolution de 1868, si radicale en tout le reste, n'y avait

pas touché : elle avait bien négligé de faire nommer les municipalités conformément au *fuero*, mais c'était tout. Le mécontentement se conçoit chez les Navarrais; quant aux Basques, il semblait que la prudence la plus vulgaire leur commandât de jouir en paix de leur sort et de ne pas se montrer ingrats envers l'Espagne, dont ils n'avaient eu jamais qu'à se louer; chaque année, la population riche de Madrid venait passer l'été dans le nord, et y laissait des sommes considérables.

Ils se sont soulevés pourtant, ils ont cédé inconsidérément aux excitations du fanatisme, et la faute en est surtout aux propriétaires, à qui revenait de droit la mission de les éclairer et de les diriger. L'absentéisme, malgré les dommages incalculables qu'il amène, se comprend et s'excuse dans les provinces de l'Espagne où la sécurité est à chaque instant menacée et où le propriétaire n'a généralement pas d'habitation; mais ici, la sécurité était complète, et à chaque propriété est attachée une maison. Les propriétaires, pour la plupart, ont des idées libérales : s'ils résidaient sur leurs terres, au moins quelques mois de l'année, ils annuleraient ou balanceraient l'influence du curé, qui aujourd'hui joue sans conteste le premier rôle. Les relations de propriétaire à fermier sont excellentes dans ce pays : presque jamais de discussion d'argent, les fermages n'ont pas été augmentés depuis fort longtemps, les familles des fermiers sont aussi anciennes dans les fermes que la constitution des majorats, et s'y succèdent de père en fils ni plus ni moins que les propriétaires. Ceux-ci ne manquent jamais de venir en aide à leurs colons dans un cas de besoin. Qu'on ajoute à cela la supériorité d'éducation, et l'on comprendra avec quel respect un propriétaire pourrait se faire écouter. Tout le monde est noble dans les provinces basques, comme on l'a répété souvent, et, à bien voir, cette égalité dans la noblesse constituerait plutôt une sorte de démocratie; l'inégalité consiste ici dans l'ancienneté de richesse et d'illustration. Ceux qui ont possédé la terre il y a plusieurs siècles, ceux qui ont rempli les charges publiques, sont reconnus de plein gré et par tout le monde comme supérieurs. Jusqu'à ces derniers temps, ils acceptaient volontiers les charges de leur position, et leurs priviléges étaient peu de chose, ou, pour mieux dire, charges et priviléges ne faisaient qu'un, et consistaient à exercer gratuitement et par élection les emplois publics. Les fortunes territoriales étaient du reste assez médiocres. Quand par héritage ou par alliance il arrivait de l'argent à un propriétaire, le meilleur emploi qu'il en trouvait était d'ordinaire la construction d'une maison plus massive que l'ancienne ou ornée de peintures à l'extérieur, l'achat de meubles, d'argenterie pour les usages domestiques et autres choses de ce genre; en revanche, nul ne songeait

à conserver les vieux édifices, indices ou berceau des origines de la famille.

Cette aristocratie, modeste dans sa fortune et dans ses goûts, était modeste aussi dans ses manières, dans son abord, dans ses prétentions. Satisfaite du droit qu'on lui reconnaissait, ou mieux de l'hommage tout à fait volontaire qu'on lui rendait en lui décernant les emplois gratuits auxquels du reste tout le monde était éligible, elle les exerçait en conscience et pour le bien de tous. Le caractère distinctif de ces provinces était la sérénité, l'existence paisible, la satisfaction universelle. Hors de chez lui, on voit le Basque ardent, ambitieux, insatiable; de retour dans ses foyers, cette atmosphère de calme l'envahit et le domine. Inutile d'ajouter qu'autrefois tous les propriétaires résidaient chez eux, vivaient en communication constante avec le curé et leurs paysans, et que ceux-ci n'étaient pas plus respectueux à leur égard que celui-là. De cette présence continuelle des familles distinguées venaient en grande partie le contentement et la tranquillité du pays.

Insensiblement une grande altération s'est produite. La tendance générale de notre siècle, qui pousse vers les villes tout ce qui peut y vivre, s'est fait sentir ici. Ceux qui possédaient assez de fortune sont allés à Madrid, les autres ont voulu habiter la capitale de leur province ou quelque ville de second ordre; les maisons seigneuriales, qui, rebâties successivement, n'étaient plus des châteaux, sont demeurées désertes, et personne n'y a reparu. En même temps l'antagonisme des villes et des campagnes prenait des proportions dangereuses. Lors du dernier siége de Bilbao, des paysans, curé en tête, sont accourus voir le bombardement et l'incendie qu'on leur avait annoncés. Cet antagonisme s'explique sans peine. Lorsque les chefs naturels des campagnes y résidaient, celles-ci, toujours maîtresses des élections, étaient fières et satisfaites d'imposer aux villes leurs représentans pour *diputados*, c'est-à-dire pour conseillers-généraux et chefs du pouvoir exécutif, et les élections avaient lieu d'ordinaire dans un sens conciliant. Les villes d'ailleurs étaient bien moins peuplées et bien moins riches que de nos jours. Depuis lors les capitaux des négocians se sont énormément accrus, les fortunes territoriales au contraire sont demeurées stationnaires; mais, chose plus douloureuse encore pour les campagnes, leurs représentans sont allés augmenter l'importance des villes, où ils n'ont pas tardé à être éclipsés. Grâce à la forme de l'élection, les campagnes imposaient encore leurs candidats, mais de moins en moins elles choisissaient les gens concilians, s'adressant surtout aux propriétaires antagonistes des hommes nouveaux et des idées nouvelles. De leur côté, les villes, à mesure que s'accroissait leur richesse, supportaient moins patiemment la prépondérance des campagnes et commen-

çaient à élever la voix contre les *fueros*, dont elles avaient à souffrir : c'était blesser chez les paysans la fibre nationale. Les curés habilement surent profiter de ces dissensions; devenus les plus influens par l'absence des propriétaires, ils excitèrent les rancunes et attisèrent l'incendie.

On peut se demander pourquoi le clergé basque a contribué si activement à l'insurrection; sa situation en effet, comparée à celle de tout le clergé espagnol, était des plus avantageuses : il a conservé ses biens, perçoit la dîme, reçoit en outre une allocation de la *diputacion*, vit en un mot dans le bien-être et l'abondance. La raison de son mécontentement, c'est que depuis la révolution de 1868, dans quelques grandes villes d'Espagne, beaucoup de gens, sous couleur de libéralisme, se plaisaient à attaquer la religion : ces attaques allèrent parfois jusqu'à profaner les sanctuaires et à maltraiter les prêtres; en même temps éclataient les révoltes de Montilla, d'Alcoy et de Carthagène. Le clergé basque ne sut pas prévoir et attendre la réaction inévitable que ces excès devaient amener. D'autre part, le trône était vide, et cette coïncidence dut influer sur des esprits peu éclairés, intimement convaincus que le trône est le seul boulevard possible contre le désordre, le socialisme et l'impiété. Les monarchistes libéraux étaient réduits à l'inaction; le retour d'Isabelle II était devenu impossible; son fils, le prince Alphonse, n'était encore qu'un enfant; le clergé basque se jeta dans les bras du seul parti monarchique qui fît en ce moment preuve de vitalité. Cette cause d'ailleurs par elle-même leur était déjà assez sympathique; quelques vieux curés avaient tenu pour l'aïeul et n'étaient pas fâchés de jouer de nouveau un rôle sous le petit-fils; les plus jeunes, ordonnés à Rome pendant que l'Espagne manquait d'évêques à cause de la suspension de ses relations avec le saint-siége, en avaient rapporté certaines idées politiques empruntées aux ultramontains. Enfin le carlisme s'est posé comme l'unique défenseur de l'orthodoxie, il a exagéré la dévotion, multiplié les promesses, excité tour à tour dans une partie du clergé le fanatisme et l'ambition, et c'est ainsi que les prêtres basques ont été conduits à prêcher la guerre sainte contre leur propre pays.

Moitié de gré, moitié de force, les paysans ont suivi. Il était encore parmi eux quelques carlistes de vieille roche, mais, quoi qu'on en dise, le carlisme n'existait plus dans les provinces à l'état de parti, et en 1869 ils se fussent soulevés bien plus volontiers pour Alphonse XII que pour don Carlos : ils trouvaient en effet dans la restauration de la branche aînée la satisfaction de toutes leurs idées royalistes, religieuses et conservatrices. C'est l'absence d'un autre drapeau monarchique et national qui les a poussés, eux aussi, vers le prétendant. Depuis deux ans déjà, ils se battent avec un courage

et une énergie dignes d'une meilleure cause, et cependant, quels que soient l'enthousiasme religieux et l'esprit d'obéissance de ces braves gens, ils désirent fort un motif de rentrer chez eux et de voir la paix rétablie. On a dit que le pays basque était épuisé, cela n'est pas exact. La population y est très dense relativement à la superficie et répandue dans des fermes isolées. Ces fermes en général n'ont pas plus de 1 ou 2 hectares. Là-dessus une famille, souvent nombreuse, vit et paie une forte rente; en réalité, le propriétaire tire de son capital un intérêt très minime, parce qu'avec ces 2 hectares de terre il est obligé de fournir une maison : il n'en est pas moins vrai que la culture doit être très perfectionnée pour arriver à de tels résultats, et suppose l'existence d'un nombreux bétail. Donc la viande, dont ils mangent d'ailleurs fort peu, ne leur manque pas, et, quant à la culture, elle se fait à peu de chose près comme si le chef de la famille n'était pas sous les armes, les femmes étant accoutumées de tout temps au travail des champs.

En vertu des priviléges de ces provinces, comme on n'y paie pas de contributions, tout le produit de la terre se répartit entre le propriétaire et le colon. Aujourd'hui, pour subvenir aux frais de la guerre, les carlistes sont obligés d'imposer fortement les populations des campagnes, à qui ils enlèvent en outre les bras les plus robustes. Ainsi en quelques endroits un fermier qui paie 250 francs à son propriétaire se trouve imposé par les carlistes à 15 fr. par mois, plus 15 autres francs pour le compte du propriétaire, mais avancés par le fermier; il faut noter de plus tous les menus frais, tels que paiement des milices locales, sorte de garde nationale sédentaire, le logement, l'entretien des troupes en campagne. Est-il étonnant que ces pauvres gens appellent de tous leurs vœux la fin d'une guerre qui leur coûte de si grands sacrifices? Les Basques espagnols n'iraient à aucun prix coloniser l'Espagne, où il existe des déserts aussi fertiles que ceux du Nouveau-Monde, car ils ne veulent pas renoncer aux *fueros;* ils vont dans l'Amérique du Sud, l'excès de la population a établi l'émigration comme un courant régulier. Or depuis la guerre ce mouvement d'émigration s'est énormément accru; tous les jeunes gens qui peuvent s'échapper passent l'Océan; les carlistes en retour accablent d'amendes, de vexations et même de mauvais traitemens les pères et les mères des émigrans. Après la levée du siége de Bilbao, la lassitude se trahissait dans les rangs des soldats; Elio dut faire paraître un ordre du jour, menaçant d'un conseil de guerre *verbal* quiconque parlerait d'une façon décourageante pour la cause carliste. Pressés dans Estella, beaucoup croyaient tout perdu et ne songeaient qu'à préparer leur soumission; la mort du maréchal Concha leur a redonné confiance, mais pour un moment, et quelques succès des libéraux, importans

ou non, mais suivis, rendraient de plus en plus visibles ces désirs de paix encore contenus.

La Catalogne est après les provinces basques le principal foyer de l'insurrection; les hostilités s'y poursuivent sans interruption depuis 1872, et le traité d'Amorevieta fut ici comme nul et non avenu. Elle se compose de quatre provinces de la division nouvelle, qui en admet quarante-neuf en comptant les Baléares et les Canaries, et ces provinces sont les plus peuplées, les plus industrieuses de l'Espagne. Les grandes villes y sont nombreuses, gagnées aux idées libérales, même démagogiques et socialistes, là où se trouvent des manufactures. Aussi les carlistes n'y dominent-ils pas exclusivement comme dans les provinces. La partie montueuse du pays est la moins peuplée, compte moins de villes, obéit davantage à l'influence du clergé : c'est celle qui a fourni le plus grand nombre de rebelles. Les Catalans sont fiers, énergiques, travailleurs, entendus aux affaires, âpres au gain, indépendans, toujours prêts à se soulever contre Madrid dans un sens ou dans l'autre, et toujours retirant quelque profit plus ou moins direct de ces soulèvemens. Pour protéger leur industrie, ils imposent aux autres provinces des tarifs de douane excessifs, et, par la contrebande pratiquée en grand, inondent le pays de produits anglais, qu'ils donnent pour leurs. Aussi sont-ils peu aimés du reste de l'Espagne, aussi bien que les Basques, qui abusent de leurs priviléges pour se révolter, et peut-être ce sentiment entre-t-il pour beaucoup dans l'énergie avec laquelle on repousse leur prétendant. La guerre d'ailleurs dans ce pays n'a plus le même caractère qu'en Viscaye : grâce aux opinions de leurs habitans, toutes les villes de quelque importance sont au pouvoir des libéraux; les carlistes tiennent la campagne; depuis le mois de février 1873, ils ont pris l'offensive, attaquant tantôt une ville, tantôt une autre; les troupes régulières de leur côté sont toujours en mouvement pour secourir ou ravitailler les places et rétablir la circulation sur les lignes de chemin de fer coupées par l'ennemi. Dans le royaume de Valence (provinces actuelles de Valence, Alicante et Castellon), dans une partie de l'Aragon (province de Teruel), la guerre se fait à peu près de même façon, et lorsque le gouvernement aura soumis les Basques, la pacification de la Catalogne et des autres provinces insurgées sera beaucoup plus facile, car il s'y trouve dès maintenant sur le pied de l'égalité au moins avec don Carlos.

Une partie de la presse en France et à l'étranger s'est plu à exalter l'importance et le mérite des généraux carlistes. Cependant, à prendre les plus connus, on ne voit pas qu'aucun d'eux ait ce coup d'œil, ce génie militaire qui entraîne le succès et force la victoire. Le maréchal Concha, tué en héros, leur était de tout point supé-

rieur; il l'a prouvé devant Bilbao. C'est le général Elio qui commandait alors les troupes assiégeantes : vétéran de l'ancienne guerre, Elio s'était trouvé mêlé successivement à toutes les tentatives du parti carliste depuis 1840; pris dans la dernière en compagnie du comte de Montemolin; il reçut d'Isabelle II grâce de la vie. Il est vieux, cassé, et, bien que d'une bravoure incontestable, on lui reproche de trop aimer ses aises et de manquer d'activité. Le fait est que, peu après la levée du siége de Bilbao, il s'empressa de quitter la place et rentra en France chargé d'une mission diplomatique; Dorregaray lui a succédé, et la mission durait encore quand le gouvernement français a pris le parti de le faire interner. Le marquis de Valdespina est un seigneur des provinces basques qui a passé toute sa vie dans ses terres; homme à convictions, honnête, respectable, fort distingué dans ses façons, mais n'ayant rien de militaire; il s'est trouvé improvisé général. Mendiri serait peut-être plus redoutable; natif de la Navarre, il connaît admirablement le terrain des provinces où se fait la guerre; il a toujours servi avec honneur, mais il est vieux, il sort de la troupe, et manque de l'instruction nécessaire à un général en chef. Lizzaraga également, malgré des qualités réelles, ne peut aspirer au premier rang. De mœurs rigides et sévères, le sentiment religieux, plus encore que les convictions politiques, l'a entraîné parmi les carlistes : c'est lui qui, pour rester fidèle au règlement, fait réciter chaque soir le rosaire à ses troupes; mais chef d'état-major de Catalogne, il laisse exécuter les massacres d'Olot. Viñalet, ancien officier de marine, aujourd'hui diplomate et ministre des affaires étrangères auprès de don Carlos, est uniquement connu pour avoir perdu deux navires de guerre dans les eaux de Cuba. Plus que les précédens, Dorregaray est jeune, ambitieux; la guerre du Maroc le trouva capitaine d'une compagnie de forçats armés; à son retour de Cuba, où il était allé en 1865 comme lieutenant-colonel, il passa aux carlistes; même dans le parti on espère peu de ses capacités militaires. Quant à Saballs et à ce Tristañy Francisco dont il a été beaucoup parlé dans ces derniers temps, le premier fut capitaine des zouaves pontificaux, le second a commandé une bande dans la Calabre au nom de François II : tous les deux viennent d'échouer devant Puycerda. En somme, on ne trouverait parmi eux aucun homme réellement supérieur, capable de diriger de vastes opérations : ainsi s'explique l'absence de stratégie des généraux carlistes; ils s'en tiennent tous au système de *guerillas*, procédant par surprises et par coups de main, sans plan de campagne bien arrêté. Naturelle au début de l'insurrection, cette tactique n'a plus sa raison d'être, aujourd'hui que les bandes se sont accrues au point de former des armées.

Il est un homme cependant dont la présence eût pu sinon assurer

au carlisme un triomphe impossible, du moins imprimer aux événemens une marche un peu plus active : c'est Cabrera. Vétéran, lui aussi, de la première guerre carliste, il s'était fait un nom à côté de Zumalacarregui, et, bien que trop souvent il eût déshonoré ses victoires par d'atroces cruautés, son énergie, son courage, son expérience des choses militaires, lui assuraient sur les siens une incontestable autorité. Il était un des rares qui fussent restés fidèles jusqu'au bout à la cause vaincue, et qui, même après Vergara, n'eussent jamais voulu profiter d'une amnistie. Retiré en Angleterre, il avait épousé une protestante; la haute position de fortune qu'il dut à son mariage augmentait encore son prestige; mais cette vie à l'étranger, au milieu d'un peuple libre et hérétique, n'avait pas été sans influer beaucoup sur les tendances de son esprit; il s'était ouvert peu à peu aux idées libérales; peut-être aussi se souciait-il médiocrement de recommencer, vieux et riche, l'existence aventureuse de ses premières années. Quand en 1870, à Vevey, se réunit cette assemblée où s'agitèrent les projets et les espérances du parti carliste, Cabrera se montra contraire aux plans du plus grand nombre; il paraît même probable qu'il désavoua la guerre civile. On ne l'écouta pas, et il rentra sous sa tente. Aujourd'hui, tout le parti affecte pour lui un profond dédain, et, dans des lettres rendues publiques, don Carlos ne veut voir en lui qu'un rebelle. Il est hors de doute cependant que des démarches ont été faites à plusieurs reprises auprès du vieux *guerillero*, et qu'il a toujours imposé, pour prix de ses services, des conditions qu'on a jugées inacceptables, en premier lieu l'élimination des influences apostoliques. Le carlisme y a perdu le plus expérimenté de ses généraux.

Du reste, dans ce parti, tout homme de quelque valeur, à supposer qu'il pût percer, serait bientôt sacrifié; il se heurterait au mauvais vouloir, à la jalousie des familiers qui forment la petite cour et occupent l'oreille du prétendant. Si les libéraux ont à souffrir des divisions intestines, cette cause d'affaiblissement existe encore bien plus pour leurs adversaires. C'est la *camarilla* qui fait et défait les généraux; les intrigues se croisent, les alliances se forment, se dénouent, et l'armée subit le contre-coup de ces révolutions de palais. A peine un général garde-t-il trois mois son commandement, puis est aussitôt disgracié. Plusieurs tendances se trouvent en jeu : d'abord les représentans des vieilles idées carlistes, les successeurs du groupe apostolique, prépondérant autrefois dans les conseils de l'aïeul comme ils le sont aujourd'hui dans ceux du petit-fils. On peut voir chez les historiens ce que fut de 1833 à 1840 ce groupe apostolique, ses doctrines, ses tendances, son incapacité, sa tyrannie, son hostilité constante contre tout homme intelligent de son propre parti et le mal qu'il fit à sa cause. Les

mêmes préjugés subsistent encore maintenant, les mêmes passions, et les trente années écoulées n'ont fait que les surexciter davantage. Énervée d'ailleurs par une trop longue abstention systématique, ce que les Espagnols eux-mêmes appellent le *retraimiento*, cette fraction manque d'hommes : pas un financier, pas un administrateur, pas un politique. Quant aux carlistes libéraux, peu nombreux, peu influens, carlistes pour ainsi dire en dépit d'eux-mêmes, antipathiques et suspects aux leurs, ils sont une cause de faiblesse plutôt qu'une force pour le parti. Un nouvel élément est venu ajouter aux complications. Dans les dernières années d'Isabelle II, les carlistes s'étaient ralliés à elle et avaient fait alliance avec une secte politique, les *neo-catolicos*, dont quelques membres avaient des antécédens plus que libéraux, mais qui récemment s'étaient convertis aux doctrines les plus extrêmes d'absolutisme et de dévotion. Comme tous les néophytes, ils faisaient preuve d'une ferveur incroyable. La reine, fatiguée des insurrections, ne pouvait manquer de les regarder avec une certaine faveur; à sa chute cependant, tout ce contingent se rangea sous le drapeau carliste relevé, et, comme ils avaient mis la main aux affaires du temps où ils étaient libéraux, ils acquirent bientôt parmi les partisans de don Carlos une véritable influence : cette intrusion, en blessant les apostoliques, a eu surtout pour effet d'accroître les dissensions du parti et de les rendre de plus en plus profondes et incurables.

Tels sont les élémens divers avec lesquels don Carlos a entrepris la conquête de l'Espagne; mais les Espagnols savent à quoi s'en tenir sur les bienfaits qu'amènerait pour eux, en dépit de toute charte et de toute promesse, le règne du roi absolu; ils connaissent trop bien les principes qu'il représente, et l'on ne s'expliquerait pas sans cela comment une nation troublée, inquiète, désireuse d'ordre, monarchique par tradition et par tempérament, ne saisit pas l'occasion qui lui est offerte de mettre un terme à ses stériles agitations. Jusqu'ici le carlisme n'a pu se maintenir, fût-ce une semaine, non pas seulement dans une capitale de province, mais dans aucune ville de troisième ordre, et il en fut ainsi pendant toute la première guerre. Pour que le carlisme pût triompher, il faudrait l'abdication, ou, pour mieux dire, le suicide des partis libéraux et de la nation entière. Or ce péril semble aujourd'hui écarté : l'obéissance de quarante et une provinces aux ordres partis de Madrid, dans ce pays classique des *pronunciamientos*, est significative. D'ailleurs, alors même que le hasard ou la jalousie de ses adversaires entre eux élèverait don Carlos sur le trône, les mêmes causes qui rendent aujourd'hui son triomphe improbable rendraient la durée de son règne impossible. Comment concevoir en effet que le carlisme avec ses idées d'un autre temps, avec son inexpérience complète en admi-

nistration, en finances, en tout ce qui concerne la conduite d'un état, avec les excès qu'il serait inévitablement porté à commettre, avec la répulsion qu'il inspire à la grande majorité de l'Espagne, les défiances qu'il ferait naître chez les puissances étrangères comme l'Allemagne ou l'Italie, le dégoût que lui témoignerait l'Angleterre, l'éloignement que bientôt lui montreraient la France libérale et les légitimistes eux-mêmes, étonnés de l'avoir si longtemps méconnu, — comment admettre qu'il pût se maintenir au pouvoir? Ne serait-il pas bien vite débordé, usé, renversé?

De tout cela, on ne saurait néanmoins conclure que le carlisme doit être facilement vaincu. On a perdu en 1873 le moment propice pour l'écraser; maintenant il ne compte pas moins de 70,000 hommes sous les drapeaux. Avant la mort de Concha, la population madrilène paraissait se douter à peine qu'on se battît dans le nord; aujourd'hui, avec cette facilité d'impression du caractère méridional, du moment qu'elle daigne s'en occuper, elle voudrait que la guerre se terminât comme par enchantement. Il faut d'ailleurs connaître le théâtre des hostilités pour savoir combien la lutte y est ardue et périlleuse. La chaîne des Pyrénées, du côté de la France, se termine assez brusquement au nord; du côté de l'Espagne au contraire, les contre-forts sont nombreux et occupent une largeur de 60 à 80 kilomètres; en longueur, la chaîne s'étend bien au-delà du pays insurgé, puisque, outre la Navarre, le Guipuzcoa, l'Alava et la Viscaye, elle embrasse à l'est l'Aragon et la Catalogne, à l'ouest la province de Santander jusqu'à Santoña. Sur cette largeur moyenne, qu'on se figure, non point une chaîne principale avec des ramifications, mais une série innombrable de collines ou mamelons de 200 à 500 mètres de haut, gardant entre eux une certaine uniformité. Il y a sans doute quelques bassins principaux; mais les rivières sont si peu considérables qu'elles ne changent guère le caractère général du pays. Qu'on place maintenant au milieu de ces montagnes des hommes robustes, agiles, fanatisés, abrités derrière des ouvrages en terre, armés du fusil à tir rapide; ne voit-on pas quel désavantage présente l'attaque? Les tourner n'est pas toujours praticable : Concha y réussit à Bilbao et y périt à Villatuerta. Ils sont aujourd'hui prévenus; ils connaissent le pays mieux que leurs adversaires, ils ont de meilleurs espions et éclaireurs : on ne peut guère les surprendre. L'armée du nord vient tout récemment de leur donner le change en attaquant Oteiza pour masquer le ravitaillement de Vitoria, deux opérations exécutées simultanément à 80 kilomètres de distance; cette feinte a parfaitement réussi, mais il n'y a rien là de commun avec l'attaque de front de positions retranchées : une semblable attaque ne peut être tentée qu'avec des forces triples au moins de celles des carlistes, et encore le succès serait-il souvent incertain.

Il faudrait donc changer de méthode, prendre patience pendant quelques mois, se battre peu, éviter toute rencontre à moins d'avoir accidentellement les avantages du nombre et de la position, et de pouvoir utiliser l'artillerie. Pendant ce temps, la vie des camps, les marches, les escarmouches, aguerriraient l'armée libérale, composée en trop grand nombre de jeunes soldats. Telle a été la tactique des carlistes au début, et en cela ils ont fait preuve d'habileté, refusant le combat jusqu'à ce que leurs bataillons fussent devenus solides; aujourd'hui les vieilles troupes sont de leur côté. Il faudrait, leur dérobant quelque marche, menacer une de leurs fabriques d'armes ou tout autre endroit auquel ils tiennent, les forcer ainsi à l'offensive et les attendre derrière des tranchées comme les leurs qui se font en une nuit. Ce système de temporisation serait le plus sûr moyen d'user et de vaincre l'insurrection; les carlistes ont fait leur dernier effort, les libéraux au contraire commencent à peine à s'organiser. On objectera peut-être le mauvais état des finances, qui ne permet pas de perte de temps. Or à ce point de vue la situation était pire encore pendant la guerre de sept ans; les ressources matérielles de l'Espagne étaient beaucoup moindres, elle n'avait pas, comme aujourd'hui, un système de contributions directes exactement calqué sur le système français; personne n'était payé, le soldat était nu; il se battait pourtant, et il a su vaincre à la fin. La ténacité n'est pas le privilége exclusif des carlistes; c'est une qualité espagnole, et nul des libéraux ne reculera devant les privations les plus prolongées.

En même temps qu'on traînerait la guerre en longueur, on isolerait les provinces insurgées. Il est difficile de faire une statistique exacte des douanes carlistes et des produits qu'elles donnent; toujours est-il qu'un certain courant d'importations a lieu sur plusieurs routes à travers le pays rebelle, et que les agens royaux perçoivent là-dessus des droits assez forts; il faudrait à tout prix les priver de ce revenu, arrêter tout commerce, ne rien laisser entrer ni sortir, faire par terre le blocus le plus strict possible, garder soigneusement la ligne de l'Èbre; sur mer, multiplier les croiseurs afin d'empêcher efficacement l'introduction du matériel de guerre. A bien dire, cet isolement ne sera jamais absolu, grâce à la topographie de la frontière française, qui, en dépit de toute surveillance, rend la contrebande beaucoup trop facile; mais la contrebande ne s'applique qu'à des objets de valeur sous un faible poids, le trafic des denrées les plus usuelles et les plus nécessaires sera arrêté. Par là, on fera sentir à ces populations trop nombreuses pour le territoire les inconvéniens de la guerre, on les dégoûtera de la lutte, on rendra irrésistible ce besoin de paix qu'elles éprouvent déjà, et qui se fût

manifesté si bruyamment sans la mort malheureuse de Concha.

Et maintenant, en admettant que les libéraux l'emportent, comment vont-ils user de la victoire? Tout se terminera-t-il, comme dans la première guerre carliste, par un traité ou *convenio* cherchant à ménager les susceptibilités et les ambitions de chacun? On sait qu'une vingtaine d'officiers d'artillerie, deux ou trois d'état-major, autant du génie, ont passé aux insurgés. Dans l'infanterie, les désertions ont été plus nombreuses, et encore aujourd'hui on lit de temps en temps dans la *Gazette officielle* de Madrid qu'un ou deux officiers ont, pour cause d'absence, été rayés des cadres, cela veut dire qu'ils sont allés chez les carlistes. Sans doute il y a dans le nombre beaucoup de gens convaincus, carlistes par traditions de famille, par sympathies, mais la plupart ont obéi à des considérations d'une autre nature : une des clauses du traité de Vergara reconnut aux chefs et officiers carlistes les mêmes grades qu'ils avaient dans l'armée du prétendant; or dans celle-ci l'avancement avait été en général plus rapide, et il arriva souvent que deux anciens camarades, de même grade en 1833, se retrouvaient après 1840 et en vertu du traité, l'un colonel, l'autre lieutenant-général : le premier pour avoir été fidèle à ses devoirs, le second pour avoir trempé dans une insurrection. Il y a plus : quelques-uns s'obstinèrent à ne point accepter les bénéfices de Vergara; émigrés, ils continuèrent à organiser des tentatives de soulèvement dont la dernière fut celle de San-Carlos de la Rapita en 1860, et cependant à mesure qu'ils perdaient l'espoir et voyaient le trône d'Isabelle II plus affermi, ils demandaient l'application du traité de Vergara et l'obtenaient toujours. C'est ce précédent funeste qui contribue à entretenir la guerre civile et fournit aux rebelles des officiers instruits et expérimentés. Les transfuges dont nous parlions trouvent dans le camp carliste le meilleur accueil; généralement on leur donne un grade comme bienvenue. Si au moment de faire la paix, lorsque les carlistes, épuisés d'un effort hors de proportion avec leurs ressources, se verront dans l'obligation de se soumettre, le gouvernement libéral montre envers eux la même indulgence et la même faiblesse, il sèmera pour l'avenir dans le pays, comme ses prédécesseurs de 1840, un germe de nouvelles discordes.

On peut en dire autant des provinces basques et des *fueros*. Ces ingrats conserveront-ils, en dépit de toute justice, leur situation exceptionnelle et imméritée? Les dépenses de la guerre pèsent lourdement sur le trésor; elles achèvent de l'épuiser, elles l'obligent à un accroissement onéreux de la dette publique. N'est-il pas élémentaire de faire retomber pour leur part sur les rebelles le poids de l'intérêt perpétuel qu'il faudra payer? Verra-t-on se main-

tenir le scandale de l'exemption quand les charges du pays sont ainsi augmentées du fait des exemptés eux-mêmes? Pour ce qui est de la conscription, si elle avait existé dans les provinces basques, elle aurait eu un triple effet : les soldats ayant fait leur temps auraient rapporté dans leurs foyers des idées moins exclusives et plus espagnoles, la fusion des races aurait fait un pas, les soldats basques sous les armes auraient pu servir à combattre l'insurrection cubaine, enfin on aurait diminué d'autant le nombre des carlistes armés.

Donc, tout en conservant, si l'on veut, aux provinces basques une certaine indépendance administrative, car la centralisation absolue présenterait peut-être moins d'avantages que d'inconvéniens, il faut les soumettre à l'impôt et à la conscription : ce qu'on a fait en 1840 pour la Navarre, la plus redoutable des quatre provinces, peut se refaire encore. A la vérité, si dès aujourd'hui le parti libéral se décide à toucher aux *fueros*, son intention, une fois connue, risque de prolonger la lutte, de même que la volonté formelle de ne point reconnaître les grades : cette dernière considération influera sur l'esprit des chefs, la première sur l'esprit des soldats. D'autre part, il faut l'avouer, un *convenio* serait bien mieux dans les mœurs et les traditions de l'Espagne entière, on satisferait ainsi à son désir, à son besoin le plus impérieux en accélérant la conclusion de la paix, et les injustices que nous signalions tout à l'heure ne choqueraient pas énormément après celles qu'on a vues déjà; mais, comme le gouvernement de Madrid par la reconnaissance des puissances européennes vient d'acquérir une plus grande autorité morale, comme de jour en jour la nécessité d'un effort vigoureux est mieux comprise par tous, gouvernans et gouvernés, comme l'armée, composée aujourd'hui de conscrits, ne peut que s'améliorer, les chances de la lutte sont de plus en plus en faveur des libéraux à mesure qu'elle se prolonge, et il serait imprudent, pour vouloir l'abréger, de consentir à des concessions dont l'immense danger a été reconnu et se touche au doigt chaque jour. De la persistance, un peu d'énergie encore, et la victoire ne sera pas stérile; de la mollesse au moment décisif, et tous les sacrifices déjà faits l'auront été en pure perte.

III.

Les armées à notre époque ont d'immenses besoins, et quelles que soient la sobriété et l'énergie des paysans basques, bien qu'ils fassent surtout la petite guerre, la guerre de partisans, l'existence et l'entretien d'un effectif aussi nombreux que le leur resteraient un mystère, s'ils ne tiraient du dehors les ressources de toute nature,

armes, vêtemens, munitions, qu'ils ne sauraient trouver dans leur propre pays. Ils possèdent, il est vrai, plusieurs fabriques d'armes qui fonctionnent régulièrement, car, outre celles que les carlistes ont créées eux-mêmes, les libéraux, en abandonnant les provinces, négligèrent d'emporter ou de détruire le matériel; mais, pour la plupart, les canons ou les fusils dont ils se servent ont été achetés par leurs agens à l'étranger. On sait l'échange de notes diplomatiques auquel ont donné lieu récemment entre les deux gouvernemens de France et d'Espagne les facilités plus ou moins déguisées que trouveraient les carlistes sur le territoire français. M. le duc Decazes a pu dire non sans raison qu'à plusieurs reprises des saisies importantes d'objets prohibés avaient été opérées par les autorités françaises à la frontière, que la contrebande de guerre avait lieu non-seulement par terre, mais aussi par mer, où, en dépit de la surveillance exercée par les croiseurs espagnols, des navires anglais et américains étaient venus débarquer leur chargement sur la côte insurgée, qu'enfin le bon vouloir des douaniers français est trop souvent rendu inutile par la négligence des agens espagnols ou l'état même du pays, en grande partie occupé par les carlistes et si difficile à garder. Ce que le ministre ne pouvait dire, c'est que les Basques français ont avec les Basques d'au-delà des monts des liens étroits d'origine et de sympathie; il y a là en outre une question d'intérêt. La guerre ayant tué le commerce habituel, les carlistes par leurs achats de matériel de guerre sont les seuls clients des négocians des Basses-Pyrénées; ils prodiguent l'argent, ils achètent, on leur vend : les négocians de Londres ou d'Hambourg n'ont guère été plus scrupuleux; mais, cela mis à part, sans aucun but intéressé, beaucoup dans le pays font loyalement des vœux pour la cause de don Carlos, et après tout l'Espagne aurait mauvaise grâce à trop s'étonner que les habitans de deux ou trois départemens français aient des opinions conformes à celles d'un si grand nombre d'Espagnols. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que les insurgés n'aient à certain moment trouvé en France une tolérance qui les dispensait presque du titre de belligérans. Dans toutes les villes frontières jusqu'à ces derniers temps étaient établis des *juntes* ou comités carlistes qui avaient leurs bureaux et délivraient des passeports, des permis; au vu et au su de tous, les achats d'armes, de munitions, de chevaux, se faisaient journellement pour le compte de l'insurrection; les transports s'effectuaient à dos d'homme ou de mulet par les défilés presque impraticables de la montagne, plus souvent encore par les eaux de la Bidassoa, qui appartient de moitié aux deux peuples et où des barques carlistes stationnent continuellement. Un journal carliste, *la Voix de la Patrie*, rédigé moitié en espagnol, moitié en français, paraît encore à

Bayonne; dans tel magasin de la même ville, on vend des revolvers et d'autres fournitures militaires portant les initiales et le chiffre de Charles VII. La princesse Marguerite enfin, femme de don Carlos, se tient sur la frontière; petite-fille de Henri IV, protégée par les souvenirs glorieux de sa famille, elle ne s'occupe, a-t-on dit, que de procurer des secours aux blessés et aux malades; en réalité, sa présence est une sauvegarde pour les agens et les comités carlistes.

Comme il fallait s'y attendre, l'opinion publique s'est vivement émue au-delà des Pyrénées de cette indifférence excessive d'une nation amie et alliée, et si, dans ses réclamations, le représentant de l'Espagne à Paris a su conserver toujours le langage de la plus fine courtoisie, il n'en est pas ainsi d'une grande partie de la presse, qui s'est laissé emporter contre la France et les Français jusqu'à l'outrage et aux menaces. On a oublié les services tout récens encore que la France avait rendus à sa voisine pendant l'insurrection de Carthagène; on a oublié avec quel empressement elle avait restitué la *Numancia* aux autorités espagnoles, comment elle avait à ses frais logé, nourri, habillé les fugitifs, livré les condamnés non politiques et interné les autres, comment enfin, seule parmi les puissances dont les nationaux avaient souffert dans les bombardemens de Carthagène, de Valence, d'Alicante et d'Almeria, la France ne s'était point fait payer de dommages-intérêts alors que l'Angleterre, l'Allemagne surtout, ont réclamé avec une certaine vigueur le paiement immédiat d'une indemnité; on n'a tenu aucun compte des difficultés intérieures qu'elle traverse et qui font un devoir au gouvernement de ménager les opinions d'un parti puissant; on l'a accusée de déloyauté et de perfidie, on a rajeuni contre elle les vieux griefs qui datent de la guerre de l'indépendance. Au dire des journaux madrilènes, la France se serait rendue coupable d'une violation ouverte du droit des gens et comme d'une intervention en faveur des carlistes : un d'eux ne parlait-il pas de dénoncer officiellement le fait aux puissances étrangères? Grâce à ces attaques incessantes et passionnées, l'opinion en Espagne s'habituait à voir dans le gouvernement français un ennemi de la cause libérale. Bref, quand la Prusse est intervenue dans le débat et s'est offerte à provoquer en Europe la reconnaissance du gouvernement de Madrid, tous les Espagnols sont allés à elle non moins dans le désir de répondre ainsi à l'hostilité supposée de la nation voisine que de se ménager pour l'avenir un utile et puissant allié.

Et pourtant, plus qu'aucun autre peuple en Europe, la France est intéressée à demeurer avec l'Espagne dans les termes d'une bonne et franche amitié; il lui importe que l'Espagne soit heureuse et prospère et puisse exploiter librement les ressources sans nombre d'un sol privilégié. L'exubérance de richesse qui se manifesta en

France à partir de 1852 servit en grande partie à favoriser le développement industriel et commercial de la Péninsule; des entreprises par actions furent fondées où afflua l'argent des souscripteurs français: pour ne citer qu'un exemple, les chemins de fer de l'Espagne ont été presque entièrement construits avec des capitaux français; ce fut de ce fait une dépense de plus de 2 milliards 1/2 de francs. Aujourd'hui les actions des chemins de fer espagnols sont à peine cotées sur la place, grâce aux exploits des bandes carlistes, qui journellement coupent la voie, détruisent le matériel, incendient les stations et pillent les caisses des compagnies. En même temps le commerce par la route de terre avec le centre et le sud de la Péninsule est devenu impraticable, bien des maisons françaises ont à souffrir cruellement de la prolongation de la guerre; mais il est une considération plus grave encore.

Si l'on songe à l'état précaire des relations entre les divers gouvernemens de l'Europe, aux complications politiques qui peuvent surgir d'un moment à l'autre, on reconnaîtra sans peine que la sécurité de la France lui commande d'entretenir tout particulièrement de bonnes relations avec cette voisine ombrageuse. Il y a soixante ans, Napoléon Ier, perdu dans les neiges de la Russie, comprenait que son plus grand danger était le peuple soulevé qu'il avait laissé derrière lui à l'autre extrémité du continent, et ce fut en effet la fin de sa fortune. Depuis lors au contraire, dans les différentes guerres que la France a eu à soutenir, rassurée qu'elle était du côté des Pyrénées, elle a pu porter ailleurs toutes ses forces. On voit donc les inconvéniens d'une politique qui, en prolongeant l'insurrection carliste, porterait atteinte aux intérêts des nationaux français et détacherait de la France les sympathies du peuple espagnol. Les légitimistes eux-mêmes, qui veulent fonder sur le retour de la monarchie légitime le rétablissement de la puissance française en Europe, sont allés contre leur but; la solidarité qu'ils ont travaillé à établir entre leur prince et don Carlos leur a aliéné bien des esprits, et du jour où la restauration de Henri V serait un fait accompli, l'Espagne, elle aussi, comme la Prusse et l'Italie, serait pour lui une ennemie assurée. Puisque le carlisme ne peut triompher et qu'il n'est bon qu'à ruiner le pays, puisqu'il y est détesté et avec lui tous ceux qui le favorisent, puisqu'en France la guerre civile paraîtrait un crime aux yeux même des plus impatiens, et qu'après tout le parti légitimiste, libéral encore en un sens, ne voudrait pas ici d'un absolutisme fanatique et intransigeant, il fallait que le gouvernement français prît ouvertement l'initiative de la reconnaissance du gouvernement de Madrid, et, sans intervenir en propre, l'aidât de tout son pouvoir à rétablir l'ordre au-delà des monts.

Ce rôle que la France avait négligé de prendre, la Prusse adroi-

tement s'en est emparée; le cabinet de Berlin s'est présenté en protecteur et défenseur de l'Espagne libérale; même il s'est employé à lui trouver des alliances. D'intervention armée, quoi qu'on en ait dit, il ne pouvait être question. L'Espagnol, on le sait, est jaloux entre tous de son indépendance, il tient à régler lui-même sa destinée, il veut ne devoir la défaite du carlisme qu'à ses propres efforts, et rien n'égale son orgueil que sa ténacité. Au moment même où les carlistes entraient à Cuenca, à 30 lieues de la capitale, le gouvernement donnait l'ordre d'envoyer un renfort de 12,000 hommes à La Havane pour combattre l'indomptable insurrection de Cuba. Bien loin de témoigner la moindre reconnaissance envers le pacificateur étranger, la nation entière rougirait de sa présence comme d'un affront.

Est-ce à dire que la Prusse veuille soutenir l'Espagne d'une façon toute désintéressée, et qu'elle cherche seulement dans des triomphes diplomatiques une satisfaction d'amour-propre? Il faudrait mal connaître l'histoire et le caractère de la politique allemande dans ces dernières années pour croire qu'elle n'a pas, en ceci comme en tout le reste, un but sérieux et bien défini. On a dit, sans aucune preuve, il est vrai, qu'elle songeait à se faire céder par l'Espagne, en retour de ses bons offices, un point quelconque de territoire, le port de Santoña par exemple, qui deviendrait un Gibraltar germanique, ou bien encore Porto-Rico, les Philippines; mais là encore le grand-chancelier risquerait de voir ses plans contrariés par le patriotisme espagnol. Son ambition est plus habile, sinon plus modeste. De tous côtés et par tous les moyens, il cherche des alliés; à tout le moins veut-il isoler la France, et pour cela il exagère à dessein les conditions de solidarité qui existent entre les différens pays et les questions qui s'y agitent. Il n'est peut-être pas de contrée en Europe dont on n'ait pas dit au-delà du Rhin qu'elle avait un intérêt direct et indiscutable à s'unir avec l'empire allemand contre la France; l'Espagne à son tour deviendrait le théâtre de la lutte unique et universelle que la Prusse veut voir engagée dans toute l'Europe. Peu s'en est fallu que l'exécution du capitaine Schmidt ne fût présentée comme un incident de la querelle des vieux-catholiques d'Allemagne et comme une attaque directe à l'établissement de l'empire. Une chose des plus curieuses à notre époque, c'est la confusion que la question religieuse a introduite dans la politique européenne : les conservateurs anglais sont les ennemis de la hiérarchie catholique et de la cour de Rome, qui trouve ses alliés dans les whigs et les radicaux; les gouvernemens conservateurs de Berlin et de Saint-Pétersbourg sont de même en guerre avec cette religion plus que conservatrice, immuable; la France, démocratique et voltairienne, se trouve le principal appui du Va-

tican, dont les idées sont si opposées aux siennes. En Espagne cependant, où l'on peut s'abstenir des querelles internationales, pour ce qui touche à la question religieuse, les divers partis sont demeurés logiques. Sans doute le carlisme a voulu faire prendre le change en se donnant comme le représentant de l'orthodoxie catholique, et du même coup il a enveloppé tous ses adversaires dans une accusation d'hérésie; mais ceux-ci, nous le savons, n'acceptent pas le reproche. Les persécutions contre l'église d'Allemagne blessent profondément les sentimens religieux de la presque unanimité du peuple espagnol; à moins de se renier lui-même et de mentir à son passé, ce peuple ne souffrira pas qu'aujourd'hui, sous un prétexte plus ou moins spécieux, on violente sa liberté de conscience, et toutes les subtilités de la diplomatie ne parviendront pas à lui arracher du cœur cette foi, cet amour de la religion qui constitue, pour ainsi dire, un des principaux caractères de sa nationalité.

En politique, la conduite de l'Espagne semble tracée d'avance. Que la Prusse, qui s'étonne elle-même de sa prodigieuse fortune, cherche à se faire des alliances dont elle sent le besoin, c'est son droit; mais l'Espagne évidemment est désintéressée dans le débat. La lutte entre le carlisme et l'Espagne libérale avait commencé bien longtemps avant la restauration par la Prusse de l'antique empire d'Allemagne, avant Sedan et Sadowa; cette question est purement espagnole, ne touche en rien à l'autre, et l'on ne saurait y voir, à moins d'un parti-pris, le contre-coup des événemens qui se sont passés sur le Rhin. Par sa langue et ses origines, par sa position surtout, l'Espagne peut rester en dehors de toute complication européenne; elle ne songe point à étendre ses frontières, et nul ne pense à les altérer; la neutralité de la ligne des Pyrénées qui importe tant à la France n'importe pas moins à l'Espagne, puisqu'elle l'affranchit de la menace des conflits futurs, et lui permet de suivre une politique vraiment nationale et indépendante. L'Espagne libérale et catholique prendra-t-elle pour tuteur et représentant le césarisme protestant de Berlin? Acceptera-t-elle ce vasselage diplomatique que le grand-chancelier essaie d'imposer au reste de l'Europe? engagera-t-elle pour l'avenir sa liberté d'action? fera-t-elle de ses destinées futures un incident secondaire des conflits franco-allemands? Quels que soient les services qu'ait pu lui rendre l'Allemagne, ou ceux qu'elle en attend encore, elle les paierait bien cher, si ce devait être au prix de son indépendance.

En résumé, l'Espagne n'avait avec la Prusse aucun lien commun d'intérêt ou de sympathie; tout au contraire, ses origines, son histoire, sa religion, sa position géographique, ses intérêts industriels et commerciaux semblaient la rapprocher de la France. C'est le tort de cette dernière de s'être par sa politique aliéné l'une après

l'autre ses alliées naturelles, et d'avoir de sa propre main rompu le fameux faisceau des nations latines. Quoi de plus naturel si dans sa détresse, délaissée de tous, ne rencontrant auprès des cabinets européens qu'indifférence et mauvais vouloir, l'Espagne a accueilli les avances du seul allié qui s'offrît à elle? De guerre lasse, on peut le dire, elle s'est jetée dans les bras de la Prusse.

Il faut convenir pourtant que de toutes les puissances, c'était la France dont l'initiative importait surtout au peuple espagnol : en premier lieu, l'effet moral eût été bien plus grand des deux côtés des monts, les carlistes et leurs amis eussent été découragés, aucun doute n'eût été possible sur le bon vouloir du gouvernement français et la sincérité de ses intentions. Distraite par des préoccupations intérieures, la France jusqu'ici avait accordé peu d'attention aux troubles espagnols; aujourd'hui, mieux instruite de ses vrais intérêts, elle répudiera toute solidarité avec le carlisme, et bientôt on ne pourra plus nier que le gouvernement, d'accord en cela avec l'opinion publique, ne soit décidé à prêter aux libéraux un loyal appui. M. le duc Decazes, dans sa réponse à M. le marquis de La Vega de Armijo, s'était engagé à donner aux agens français à la frontière les instructions les plus fermes et les plus détaillées; le nombre des saisies d'armes ou de munitions destinées aux carlistes augmente chaque jour; deux canonnières, l'une espagnole, l'autre française, stationnent à l'entrée de la Bidassoa, visitant les barques qui s'y présentent; tous les postes de douane ont été plus que doublés, et l'autorité militaire entretient à grands frais un fort cordon de troupes le long des Pyrénées pour rendre la surveillance plus active et plus efficace; enfin, lors du dernier siége de Puycerda, les carlistes qui s'avançaient sur le territoire français, près de Bourg-Madame, ont été reçus à coups de fusil. Cette franche attitude du gouvernement fera renaître, il faut l'espérer, la bonne harmonie qui n'eût jamais dû cesser entre les deux peuples. Sûre de trouver chez la nation voisine un bienveillant concours, l'Espagne, qui lui est unie par tant de besoins et d'intérêts, n'ira pas chercher ailleurs de redoutables alliances; elle redoublera d'efforts et d'énergie contre l'ennemi qui la désole. Quant au carlisme, réduit à ses seules forces, isolé et traqué dans ses montagnes, il ne pourra tenir tête à la majorité du pays, armée contre d'injustes prétentions, et cette insurrection criminelle, qui s'est présentée trop longtemps sous le couvert du droit et de la religion, succombera comme elle le mérite, ne laissant après elle que des ruines sanglantes et d'odieux souvenirs.

***

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

IV.

LES VALEURS ORIENTALES, LES FINANCES DE LA TURQUIE ET DE L'ÉGYPTE.

A un degré qui dépasse l'étendue des relations que notre commerce et notre industrie entretiennent avec l'Orient, l'épargne française s'est portée vers les placemens égyptiens et turcs. Moitié par sympathie, moitié par l'appât des gros intérêts, — sensible surtout à la moyenne des demi-fortunes, qui sont le propre de nos classes bourgeoises, — le marché français est de tous le plus ouvert aux titres émis par les gouvernemens du sultan et du khédive. Cette préférence date de loin : la guerre de l'affranchissement de la Grèce, le règne de Méhémet-Ali, le plus populaire des vice-rois d'Égypte, la réforme de Mahmoud, dont il semblait que nous eussions à revendiquer l'initiative, enfin la guerre de Crimée, ont successivement dirigé nos pensées vers ces pays où depuis les croisades jusqu'à l'expédition de Bonaparte le nom français a retenti avec tant d'éclat. Aidée par ces dispositions favorables, l'émission successive d'emprunts à revenus élevés, toujours payés régulièrement, a créé une clientèle de plus en plus nombreuse et fidèle aux négociations trop multipliées de rentes, dont le moment est venu d'examiner la sécurité dans l'intérêt général et surtout dans celui de nos nationaux. Plus heureux de ce côté que de l'Occident par exemple,

où le souvenir des arrérages suspendus sur la rente espagnole a toujours éloigné de ce mode de placement les petits capitaux, les porteurs français d'obligations turques ont jusqu'à présent touché annuellement des arrérages qui ont encore développé leur heureux penchant à l'économie. Une étude sur les finances de l'Égypte et de la Turquie se rattache ainsi aux habitudes de la France en matière de placemens. Après avoir donné d'exacts renseignemens sur la situation présente de ces pays, nous rappellerons quelques circonstances particulières de l'émission ou de la souscription des emprunts égyptiens et turcs dans ces dernières années, propres à faire comprendre le succès qu'ils ont eu ou doivent avoir, en nous contentant de laisser parler les chiffres.

I.

La dette publique en Turquie est de date récente : il y a trente ou quarante ans, le gouvernement usait encore des procédés dont les souverains au moyen âge se servaient pour se créer des ressources en temps de guerre ou de calamités publiques, l'altération des monnaies par exemple. De 1819 à 1839, sous le règne de Mahmoud, le titre et la forme de la monnaie changèrent pour l'or trente-cinq fois, et trente-sept pour l'argent. Plus tard, on eut recours à des moyens plus perfectionnés, à l'émission de papier-monnaie et à quelques essais de création de rente intérieure. Celle-ci se contractait sous forme de *serghis*, obligations sans intérêt ni échéances fixes, et de titres de rentes perpétuelles. Un rapport de M. Baron, secrétaire de l'ambassade anglaise, estime qu'en 1854 l'émission du papier-monnaie s'élevait à 150 millions de francs, et à 281 en 1863, époque où il fut retiré de la circulation et payé partie en or, partie en bons consolidés. A la même date de 1854, la dette intérieure (obligations et rente perpétuelle) montait à 400 millions, et dix ans plus tard à 500. C'est à ce moment, en 1865, qu'eut lieu la conversion de toutes les dettes intérieures en un fonds unique de 5 pour 100 appelé *dette générale de l'empire*, payable en medjidiés d'or en Turquie, en livres sterling à Londres, en francs à Paris; le total s'élève à plus de 900 millions, dont 652 ont été appliqués à la conversion des anciennes dettes intérieures; le reste, réservé pour de nouveaux besoins, fut émis à 50 francs. La dette générale 5 pour 100 se cote aujourd'hui à notre Bourse aux environs de 48 francs, le cours le plus bas a été en 1866 celui de 25 fr., et le plus haut, 57 francs, a été coté en mars 1873.

Cette dénomination de *dette générale*, cette facilité de paiement des intérêts dans les capitales de l'Europe, cette cote du 5 pour 100

turc sur les premiers marchés, feraient supposer qu'il s'agit bien du principal engagement de la Turquie; il est loin d'en être ainsi. Antérieurement à l'opération de 1865 existaient déjà comme dette extérieure des emprunts émis à des taux, sous des formes, avec des gages différens et sur des places diverses, mais principalement à Londres et à Paris. Il faut être très familiarisé avec les opérations de Bourse pour se reconnaître dans toutes ces appellations variées, pour savoir où se négocient ces titres, où l'on en perçoit les intérêts; ils ont un caractère commun, c'est d'avoir été émis en obligations dont la coupure ordinaire est de 500 francs. Le plus ancien, celui de 1854, se composait d'obligations rapportant 6 pour 100, émises à 80 pour 100 de la valeur nominale, pour une somme de 75 millions de francs, par la maison Dent Palmer de Londres, qui fut aussi chargée d'une négociation semblable pour 125 millions en 1858. Entre ces deux premiers emprunts Dent Palmer, se place le seul titre turc qui se soit maintenu à un taux élevé; il est vrai que cet emprunt, en rentes 4 pour 100, avait, pour le paiement des intérêts et de l'amortissement, la garantie de la France et de l'Angleterre; il était destiné à payer les dépenses de la guerre de Crimée, et M. de Rothschild de Londres fut chargé de l'émission.

Les deux emprunts Dent Palmer avaient pour gage la douane de Constantinople. En 1871, un troisième emprunt a été émis par les mêmes banquiers avec le gage du tribut de l'Égypte, pour une somme nominale de 142 millions; il en a produit 104. Les trois emprunts Dent Palmer se cotent et se paient exclusivement à Londres; mais dès 1860 un autre bailleur de fonds avait dû pourvoir aux besoins du trésor ottoman : M. J. Mirès fut chargé de la négociation d'un emprunt de 50 millions, garanti par le revenu de douanes et de dîmes multiples, et qui ne produisit que 31 millions. C'est alors que la création de la banque ottomane, fondée au capital de 101,250,000 francs par le concours des plus grands capitalistes français et étrangers, avec siéges à Constantinople, Londres et Paris, introduisit dans les affaires turques le plus puissant des groupes financiers auxquels le sultan eut successivement recours. Quatre emprunts ont été déjà émis par cet établissement, tant à Londres qu'à Paris, en 1862, 1863, 1864 et 1865, à des taux peu différens et avec des garanties variées : le dernier est connu sous le nom d'*emprunt des moutons* parce qu'il avait entre autres gages le tribut perçu sur les moutons de Roumélie. Le chiffre nominal de ces emprunts s'élève à 550 millions; ils en ont produit 377. La Société générale et le Comptoir d'escompte à Paris conclurent ensuite en 1868 et 1869 deux nouvelles opérations avec la Turquie : le premier de ces établissemens se chargea de l'émis-

sion de 300,000 bons de 500 francs rapportant 30 francs, souscrits à 415 francs, qui devaient être et qui ont été remboursés en cinq ans; le second négocia sur le prix d'émission de 315 francs des obligations de même nature pour un capital nominal de 555 millions 1/2, mais remboursables en trente-trois ans, garanties par le revenu de dîmes diverses et l'excédant de la taxe des moutons.

Toutes ces opérations d'emprunts à l'étranger n'avaient eu qu'un seul objet apparent, les déficits du trésor. En 1870, une nouvelle voie fut ouverte; il s'agissait d'emprunter pour se livrer à des dépenses fructueuses : on voulait relier Constantinople aux autres états européens par des chemins de fer. La construction des chemins de Roumélie fut décidée; on créa des obligations rapportant 12 francs pour un capital nominal de 400 francs, remboursables en cent cinq ans, participant à des tirages de lots dont les plus importans étaient de 600,000 francs. Une première série de lots fut émise en 1870 sur le cours de 180 francs et une seconde en 1872 sur celui de 170 francs. La première émission avait eu un grand succès, il n'en fut pas de même de la seconde; ces valeurs à lots ne sont cotées ni à la Bourse de Paris ni à celle de Londres, l'empire d'Allemagne leur a récemment fermé l'accès de ses frontières. Les lots turcs, malgré la garantie du gouvernement, l'appât des tirages au sort, celui d'un remboursement plus de deux fois supérieur, sont tombés un moment au-dessous de 100 francs, mais ont regagné une partie de leur valeur depuis la hausse récente de tous les titres turcs.

Le besoin de construire des chemins de fer en Asie aussi bien qu'en Europe fit naître en 1873 la pensée de contracter un emprunt spécial pour cet objet, garanti par les chemins de fer eux-mêmes; il devait s'élever à 1,250 millions de francs. Deux des plus importans établissemens qui se sont créés depuis quelques années en vue des affaires turques ont pris à l'avance une part ferme de 75 millions de cet emprunt à un taux qui paraissait avantageux; le désarroi survenu peu de temps après dans les valeurs ottomanes a fait ajourner la suite de cette opération, qui devait être répartie en cinq années successives et dont la première partie prise ferme était payable par à-comptes mensuels; depuis le mois d'octobre 1873, les contractans ont cessé tout versement, et le prêt reste à l'état de contrat particulier avec le gouvernement; il ne figure pas sur la liste des emprunts extérieurs, qui se clôt par un emprunt de 278 millions d'obligations à 9 pour 100 remboursables en trois ans à partir de 1876, avec la garantie du revenu des vilayets du Danube, d'Andrinople et de Salonique, enfin par l'emprunt de 1873 émis en obligations 6 pour 100, qui, au taux de l'émission à 54 francs, repré-

sente un intérêt de près de 12 pour 100. Nous ne le faisons figurer dans le total de la dette extérieure que pour la partie prise ferme par les contractans, soit 42 pour 100; le surplus, 58 pour 100, pris seulement à option, ne sera pas émis; le solde des titres non placés a été rendu au gouvernement. Il s'agissait d'un emprunt nominal de 695 millions de francs devant en produire 375, et dont 157 1/2 seulement ont été souscrits. Une dernière opération est conclue et arrêtée, l'émission publique a lieu au moment où nous écrivons, mais pour une partie seulement; elle aura peut-être pour résultat de modifier entièrement le type et les conditions des dettes extérieures de la Turquie en substituant aux anciennes obligations amortissables à court terme de la rente 5 pour 100 non remboursable et en faisant précéder cette émission de la réforme complète de l'administration financière. L'ensemble de la dette intérieure et extérieure, moins l'emprunt nouveau dont il s'agit en ce moment et qui serait de 1 milliard nominal, représentait jusqu'ici 4 milliards 4 millions de dette nominale sur lesquels la Turquie n'a reçu réellement que 2 milliards 429 millions. Il en restait 3 milliards 465 millions à rembourser en 1873.

Les dix-sept emprunts anciens qui composent la dette consolidée intérieure et extérieure de la Turquie n'en constituent pas tous les engagemens. C'est ainsi que des hommes au courant des affaires ottomanes soutiennent qu'il existe encore pour quelques centaines de millions de ces *seimés* ou bons à l'usage des seuls musulmans, dont la conversion a été comprise dans la création de la dette générale intérieure de 1865. Enfin, à l'intérieur comme à l'extérieur, se renouvelle toujours une dette flottante qui atteint un chiffre considérable. Un rapport du ministre des finances du mois de février 1872 portait à 223 millions la dette flottante proprement dite (emprunts à courts termes), et à 73 millions les obligations en souffrance, — dépenses intérieures, appointemens des employés, solde des troupes, non payés. C'est pour éteindre cette dette qu'avait été émis à Londres l'emprunt 9 pour 100 dit *des vilayets;* mais les découverts de 1872 et de 1873 sont venus s'ajouter à la dette flottante existant en février 1872, et l'on suppose généralement qu'aujourd'hui avec le déficit de l'exercice courant elle ne peut guère être moindre de 500 millions, ou de 400, si l'on en retranche deux annuités payées pour l'amortissement des anciennes dettes.

Ce chiffre toutefois n'est pas celui que donne la commission extraordinaire chargée en février dernier de contrôler le budget de 1874, et composée de hauts fonctionnaires de l'état et des représentans des principaux établissemens de crédit de Constantinople. D'après la commission, la dette flottante ne s'élevait à cette date qu'à 340 millions

de francs environ. Quoi qu'il en soit, ces emprunts à court terme, contractés par anticipation sur les émissions en cours de rente consolidée, dont on escompte les versemens à venir, ces négociations de traites sous le coup de paiemens immédiats à faire, d'arrérages de rentes ou de bons du trésor à solder, constituent le plus lourd et le plus onéreux de tous les embarras du gouvernement ottoman. Depuis deux ans, le taux minimum d'intérêt ou d'escompte des bons des ministères est de 18 pour 100; c'est celui des bons émis par le ministère de la guerre, ceux des autres sont bien plus élevés : 20 pour 100 pour la marine, 40 ou 45 pour 100 pour les bons de la grande-maîtrise de l'artillerie, de 25 à 50 pour 100 pour ceux du palais impérial. On sait les dépenses excessives, pour ne pas dire désordonnées, qui sont faites pour des fournitures de fusils, de canons, etc., surtout pour les besoins du harem et les constructions de palais nouveaux; on affirme que la liste civile coûte plus de 100 millions par an.

La commission dont nous venons de parler a signalé en termes excellens la nécessité de connaître d'abord, de consolider ensuite cette dette dont les intérêts énormes « abaissent le crédit de l'empire, et, ajoutés au capital, l'augmentent dans une proportion qui ne peut aboutir qu'à des difficultés insurmontables; » elle a donné d'utiles conseils pour accroître les recettes et diminuer les dépenses, elle a indiqué les causes de l'accroissement du revenu d'une année sur l'autre, mais elle n'a pu, ce qui était le plus nécessaire, certifier *ne varietur* le total de l'actif et du passif.

Le budget tel qu'il a été présenté pour 1874 est-il un document qui présente plus de sécurité que les précédens, émanés de la complaisance capricieuse du gouvernement turc, faisant, quand il lui plaisait, sur la situation financière une lumière intermittente et douteuse? Nous n'oserions l'affirmer. Ce qui permet d'ajouter foi aux publications officielles, c'est la régularité du mécanisme administratif d'où elles émanent et la sécurité du contrôle. En consultant les rares ouvrages écrits sur le régime intérieur de la Turquie, dont le plus important est celui de M. Collas, publié en 1861 et entièrement refait en 1864, si nous trouvons un ensemble d'institutions analogues à celles des pays d'Occident, il reste à se demander comment fonctionne cette organisation en apparence perfectionnée. Au sommet est placé le ministère, pourvu dans chacun de ses départemens d'un conseil spécial, formant lui-même le conseil privé ou divan, que domine et dirige le conseil général de l'empire. L'empire est divisé en trente gouvernemens subdivisés en provinces, comme les provinces en districts et les districts en communes : du gouvernement à la commune, partout un conseil siége auprès du représentant du pouvoir exécutif, lequel est nommé par

le gouvernement, sauf dans la commune, où les habitans le choisissent eux-mêmes. Dans les provinces, à côté des caïmakans qui gouvernent à l'aide de troupes de police, la force militaire a, comme chez nous, un commandant propre : les finances sont confiées à des agens spéciaux depuis les receveurs particuliers des districts chargés de surveiller la rentrée des droits du fisc, jusqu'au payeur-receveur-général des provinces et au gouverneur-général en rapports directs avec le ministre des finances. Un registre clos chaque année, signé par les conseils provinciaux, transmis aux conseils des gouvernemens, parvient au grand-conseil de l'empire. Rien ne manque, on le voit, à cette hiérarchie. Il est vrai que de la théorie à la pratique la différence est grande; à tous les degrés du pouvoir, ces *conseils* ne fonctionnent ni pour contrôler ni pour régler; l'arbitraire le plus absolu règne dans l'assiette et le recouvrement des impôts; le système de fermages auquel sont soumises certaines taxes se prête aux déprédations les plus graves. La bonne volonté du gouvernement lui-même se trouve contrariée par les mœurs, plus fortes que la loi, par l'abus de la contrebande en matière de douanes, par la diversité du régime politique sous lequel vivent les sujets musulmans pourvus de certains priviléges et les sujets non musulmans défendus de leur côté par les capitulations qu'on peut appeler une vraie prise de possession du territoire ottoman en faveur des puissances étrangères, enfin et surtout par l'ignorance et la haine de tout progrès enracinées au cœur des fils du prophète.

Comme aucun changement sérieux ne s'est fait dans cet état de choses, il n'y a pas encore lieu, ce nous semble, d'attribuer une importance décisive au dernier budget présenté en février 1874 : il faut attendre l'effet de la nouvelle organisation décrétée il y a deux mois à peine, qui, si elle est sérieusement appliquée, donnera aux chiffres publiés une signification authentique. Le budget de 1874 se solde en recettes par 5 millions de *bourses* en chiffres ronds, soit, en calculant la bourse turque à 112 francs 50 cent., 562 millions 1/2 de francs; c'est, dit le document officiel, une augmentation de plus de 82 millions sur l'année précédente. Les dépenses dépassent un peu le chiffre des recettes; le déficit ne s'élèverait qu'à 7 millions 1/2 de francs, résultat d'autant plus satisfaisant que d'une année sur l'autre la diminution des dépenses atteindrait près de 23 millions de francs. Le principal article des contributions directes est le *verghi*, impôt sur le revenu, qui donne 73 millions de francs. Le verghi frappe tous les revenus immobiliers et commerciaux; les premiers, qui paient en outre la dîme sur leurs produits en nature, sont plus chargés que les seconds. L'évaluation des uns et des autres, arbitrairement faite dans chaque localité au

gré du fonctionnaire intéressé ou non dans le résultat, laisserait une marge considérable aux accroissemens du revenu public, si l'on pouvait procéder non pas même à une révision exacte de cet impôt, mais si le gouvernement recevait tout ce que paient les contribuables. On nous affirme que le verghi leur coûte 180 millions, tandis que le trésor n'en reçoit que 73. Les concussions des agens intermédiaires s'exerceraient, on le voit, dans de larges proportions.

Une autre amélioration consisterait à soumettre à l'impôt foncier les biens *vacoufs*, qui appartiennent aux corporations religieuses et qui forment près des trois quarts du territoire de l'empire; elles sont exemptes de toutes charges comme l'étaient aussi les immeubles situés à Constantinople et dans toute sa province par un privilége datant de la conquête. Les impôts directs ont été accrus récemment d'un droit de patente sur les commerçans, et d'un droit foncier sur le produit des maisons et sur les autres revenus à Constantinople. Le budget nouveau en bénéficie d'une somme de 16 millions 1/2 de francs.

La condition des sujets non musulmans en Turquie a été l'objet de bien des débats : sous la pression des puissances européennes, la Porte a consenti à leur accorder le droit de propriété et l'entrée dans quelques fonctions publiques; mais le droit de porter les armes, s'il ne leur est plus absolument interdit, se change pour eux en une taxe d'exemption du service militaire, qui est obligatoire, et dont les chefs des différens cultes religieux perçoivent le montant qu'ils versent au trésor. La capitation, abolie par le *hatti-humayoun* de 1856, subsiste donc et s'appelle l'exonération militaire; le produit en figure aux contributions directes, et on l'évalue à 18 millions 1/2 de francs.

L'ensemble des contributions indirectes constitue la plus forte ressource du budget, il dépasse 371 millions. Les dîmes y figurent pour la moitié; elles ont été augmentées d'un quart l'année dernière; avec la taxe sur les moutons, sur les porcs, on a tout ce qui compose le revenu perçu pour ainsi dire en nature et ce qui donnait lieu aux concessions des *fermes*, objet de tant de fraudes. Le gouvernement en quelques localités a établi la perception directe : l'arbitraire des fonctionnaires de l'état vaut-il mieux que la rapacité des fermiers? Ceux-ci, qu'on appelle les *dîmiers*, étrangers pour la plupart, fournissent à Constantinople un garant solidaire, sujet musulman, et revendent à un deuxième, troisième ou même quatrième spéculateur le droit de perception, que ce dernier va exercer sur les lieux avec les agens de l'autorité, Dieu sait à l'aide de quelles vexations pour les producteurs! Les imposés s'associent quelquefois entre eux, rachètent leur dîme et la paient directement en argent ou en nature à l'agent de l'autorité locale. Dans les provinces où

le gouvernement perçoit lui-même la dîme, on prétend que les concussions de ses propres agens font encore plus perdre au trésor que la spéculation des dîmiers.

Quelques droits imposés sur les soies, sur les spiritueux, un nouvel impôt sur le papier timbré, ne donnent que de faibles résultats. Le revenu des douanes enfin ne dépasse pas 46 millions de francs pour 1874; il y a de ce chef une diminution prévue de près de 4 millions, contre une augmentation de plus du double dans le produit des tabacs. La diminution des douanes vient de l'abolition des douanes intérieures, qui frappaient la circulation des denrées de province à province, et l'augmentation du produit des tabacs d'un essai de régie à Constantinople et d'un impôt perçu sur toute la consommation intérieure. La Turquie a pratiqué bien avant nous le régime de la libre introduction des marchandises étrangères; par une singulière anomalie, quand les objets importés payaient à l'entrée 3 pour 100 seulement de leur valeur, les objets exportés acquittaient un droit de 9 pour 100 à la sortie des provinces et acquittaient en outre 3 pour 100 de droit d'embarquement en prenant la voie de mer, la seule praticable jusqu'ici. Le produit des douanes serait susceptible d'une grande augmentation, si les moyens de contrôle et de perception ne faisaient pas défaut, c'est-à-dire s'il y avait des quais, des docks, des octrois, surtout des douaniers possibles, en un mot si le matériel et le personnel existaient. Il en est de même du produit des tabacs.

Parmi les réformes que M. Collas préconisait dès 1864, et dont la plupart ont été adoptées ou tentées, l'établissement d'un régime sur les tabacs analogue à celui qui donne en France de si merveilleux résultats a été indiqué comme suffisant seul à restaurer les finances turques. Dans un pays où le tabac est un produit indigène, où tout le monde fume, même les femmes et les enfans, où la qualité spéciale du produit se prête à l'exportation, le revenu de la taxe qui le frappe devrait dépasser de beaucoup la somme de 33 millions qu'on a prévue pour 1874. La production du tabac pour tout l'empire était évaluée par M. Collas à 38 millions 1/2 de kilogr.; le revenu pour l'état n'atteignait pas 6 millions de francs, non parce que le droit perçu était trop minime, mais parce que la plus grande partie du tabac consommé échappait à l'impôt, grâce à la contrebande; d'autre part M. Collas montrait que la taxe était bien au-dessous des droits perçus dans tous les autres pays; il estimait que le tabac pouvait facilement procurer au trésor 150 millions par an. Nous sommes bien loin de ces chiffres malgré les augmentations des dernières années, mais les mœurs opposent encore sur ce point un invincible obstacle à tout progrès. La régie établie à Constantinople

n'empêche pas la contrebande, et les évaluations du budget risquent de n'être pas atteintes. On désespère de pouvoir jamais établir, comme en France, le vieux système du monopole et de la fabrication par l'état; si au moins l'on atteignait partout la consommation, cela suffirait à rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

De tous les impôts indirects qui forment la deuxième section du budget des recettes, le moins connu de nous est le *tapou*, sorte de droit sur la possession et la transmission de la terre. C'était l'impôt féodal, c'est le tribut annuel payé au sultan par les agriculteurs, qui aujourd'hui encore ne sont que de simples propriétaires du produit du sol, mais non du sol lui-même, sur lequel ils ne peuvent ni construire, ni changer la nature de la culture sans la permission du gouvernement. Le *tapou* frappe aussi la transmission de la terre; lorsqu'un agriculteur meurt, ses héritiers n'ont que le droit de préemption sur les champs mis aux enchères. Le gouvernement propose de faire réviser tous les titres de possession, et, dans le budget de 1874, il suppose une augmentation de 50 pour 100 sur le produit du *tapou*, qui produirait alors 16 millions 1/2.

Les recettes diverses qui comprennent le revenu des salines, des forêts, des télégraphes et des postes, ne donnent qu'un chiffre de 52 millions en tout, triste résultat de la stagnation où ces services, ailleurs si importans, ne cessent de languir. Que l'on ajoute les tributs des états rattachés encore à la Sublime-Porte par un lien de vassalité et qui s'élèvent à 18 millions, on aura le total des recettes de ce budget de 1874, qui, si on le compare par exemple à celui de 1863 montant seulement à 313 millions, présente en dix ans une augmentation de près de 250 millions, soit 75 pour 100. C'est assurément un très grand progrès, que l'on voudrait attribuer au développement de la prospérité intérieure de la Turquie, mais dont il convient, pour être juste, de faire surtout honneur à une fiscalité plus sévère et plus exigeante. L'état de l'agriculture et de l'industrie en effet ne justifie point cette augmentation du revenu. Que l'on consulte par exemple les publications des consuls anglais, on se convaincra que l'agriculture n'est pas en progrès. Depuis la guerre de Crimée, les chiffres de l'importation et de l'exportation entre l'Angleterre et son alliée n'ont guère varié; ils oscillent entre 12 et 13 millions de livres sterling. En 1864, l'exportation pour l'Angleterre est de moins de 6 millions, et en 1872 de 5 millions 1/2. L'importation en Turquie de provenance anglaise atteint 8 millions de livres sterling. En signalant cette langueur de l'agriculture, les consuls anglais réclament tout un changement radical dans la constitution de la propriété; au lieu des *émiriés*, anciens fiefs militaires soumis aux dîmes féodales, des *vacoufs*, biens du clergé, exempts de charges, ils demandent pour tous, musulmans ou autres, non plus

la location pour ainsi dire de la terre qui appartient selon la loi turque à l'état, parce qu'elle appartient à Dieu, mais la véritable propriété du sol, transmissible par vente ou par succession.

L'industrie ne semble pas en meilleure voie que l'agriculture; le peu de développement des chemins de fer le démontre. L'état a construit en Asie 234 kilomètres de chemins de fer et en Europe 625, avec une dépense moyenne de 250,000 francs par kilomètre. Cette création, qui représente 215 millions de dépenses, est l'œuvre des quatre dernières années; mais dans le même espace de temps la Turquie a emprunté sept fois cette somme et ne l'a pas employée toute en dépenses utiles. Dans les autres pays, l'ouverture des chemins de fer donne une grande impulsion à l'industrie intérieure métallurgique, minière ou autre : c'est à l'étranger que la Porte s'est adressée pour toutes les fournitures des chemins de fer, de même que pour cette fabrication des armes qui a entraîné de si grosses dépenses dans les derniers exercices. Le peu de rendement des droits sur les objets fabriqués prouve surabondamment l'atonie industrielle et commerciale. Comment en pourrait-il être autrement dans un pays qui, malgré sa situation privilégiée, possédant 1,100 lieues de côtes marines, n'a pas de routes pour aboutir aux ports, pas de vaisseaux même pour le cabotage, encore moins pour la grande navigation, et avec une population de 40 millions d'âmes ne peut établir une recette bien assise de plus de 560 millions de francs?

Ces détails au sujet des revenus de la Turquie suffisent assurément pour montrer quelle marge ils laissent à la progression : nous ne pourrons être aussi explicites au sujet des dépenses. La commission chargée de l'examen du dernier budget s'est abstenue sur ce point de toute remarque; elle n'a ni vérifié ni critiqué les dépenses, elle s'est bornée à recommander l'économie afin de rétablir l'équilibre et de donner une base sérieuse à l'espoir du remboursement de la dette flottante. En dix ans, les dépenses de la Turquie, d'après les budgets publiés, se sont élevées de 326 millions à 557, sur lesquels les intérêts de la dette entrent pour 212, non compris le service à faire du nouvel emprunt 5 pour 100, les dotations pour 45, les services ministériels pour le surplus; celui de la guerre en réclame seul plus de 90, celui des travaux publics n'en obtient pas 45. Le ministère de l'instruction publique se contente d'une somme inférieure à 3 millions de francs.

A côté des chiffres officiels, de ce qu'on peut appeler l'histoire écrite du gouvernement impérial, ce qui instruirait plus sûrement sur l'étendue des ressources et la progression des dépenses, ce seraient les mémoires secrets des financiers accrédités auprès de la Sublime-Porte, la nomenclature des procédés mis en œuvre pour parer aux besoins momentanés; toutefois la liste des emprunts suffit à en

donner une idée exacte, et, si aride qu'en soit l'énonciation successive, on ne comprendrait pas sans elle la question financière en Turquie. Les dix-sept emprunts contractés de 1854 à 1873 n'ont eu d'autre but que de parer aux déficits annuels, et, comme l'argent obtenu n'a pas été employé en dépenses utiles, comme la dette flottante n'a pas diminué, il faut bien en conclure que le déficit est toujours l'état normal et que le gaspillage des ressources disponibles n'a pas cessé. Le gouvernement ottoman a eu recours à deux sortes de prêteurs pour subvenir à ces prodigalités, les banquiers européens établis depuis longtemps à Constantinople ou les établissemens de crédit spécialement créés pour les affaires turques avec des succursales sur les principales places de l'Europe, et le public, principalement en France et en Angleterre. Si l'on faisait le compte exact de ce que l'Europe a prêté à la Turquie et de ce qu'elle en a reçu sous forme d'intérêts, de primes, etc., on verrait que l'Europe n'a jamais rien touché de sa débitrice qu'en le lui avançant elle-même, et on se demanderait ce qui en définitive adviendrait du capital dû et des intérêts eux-mêmes, si banquiers et public fermaient leur bourse à la Turquie. Plusieurs fois les embarras ont été si grands que le moment de la crise finale a pu sembler proche. La proclamation du *hatti-humayoun* de 1856, les réformes de 1867 sur la propriété, ont marqué dans les avant-dernières crises le point culminant de difficultés qui ne cessent jamais, mais, comme des maladies chroniques après un état latent, éclatent tout d'un coup et appellent les soins immédiats du médecin. Les puissances européennes ont donc été, à diverses reprises, appelées à sauver le malade. Sans parler des interventions politiques de la France, qui depuis Louis XIV a préservé bien des fois la Turquie du démembrement, le concours de nos administrateurs (1), l'initiative de commissions financières inspirées ou présidées par des Français, ne lui ont pas fait défaut. Dans chacune de ces périodes aiguës, les symptômes morbides étaient les mêmes, dette flottante énorme, engagemens trop lourds pour être tenus, intérêts usuraires perçus par des prêteurs à bout eux-mêmes de ressources; qui ne se souvient, à l'avénement d'Abdul-Aziz, de ce qu'on appelait la « dette de Galata, » c'est-à-dire les avances faites par les maisons de Galata à 50 pour 100 d'intérêts, agio compris! L'an dernier, la Turquie vient de repasser par une crise à peu près aussi violente; ce n'est pas sans hésitation que le sultan s'est décidé à l'adoption du remède énergique qu'on s'efforce en ce moment d'appliquer au mal avec un vif espoir de le guérir.

(1) On ne saurait oublier les services rendus à Constantinople par M. le marquis de Plœuc, alors inspecteur-général des finances, aujourd'hui sous-gouverneur de la Banque de France.

L'emprunt de 1873 en 6 pour 100 au cours de 54 venait à peine d'être émis que le gouvernement turc était forcé d'escompter à l'avance la partie ferme de l'emprunt payable à divers termes par les contractans et les versemens successifs à faire par le public. Malgré de premières avances destinées à payer les échéances des dettes extérieures, on douta pendant quelques jours du paiement, en janvier 1874, du coupon de la dette générale intérieure 5 pour 100, et en même temps qu'on y faisait face, non peut-être sans difficultés, les mandats du gouvernement (bons des ministères, etc.) échéant aussi en janvier étaient inutilement protestés; les mandats échus et présentés depuis lors ont subi longtemps le même sort, ils n'ont été admis au remboursement que dans ces derniers jours. Le gouvernement ottoman est donc, à vrai dire, resté huit mois en suspension de paiement pour tous ses engagemens particuliers. En juillet dernier, quelques-uns des prêteurs habituels de l'empire, lassés d'atermoiemens indéfinis, n'ont pas craint d'exécuter leur débiteur et de vendre à la Bourse de Paris les gages qu'eux au moins avaient eu la prudence de se faire remettre; mais ce qui importe plus que les engagemens particuliers, ce sont les engagemens avec le public : de janvier à avril, il fallait aviser à ceux-ci et notamment au paiement des intérêts et des lots des emprunts de chemins de fer. Le gouvernement pouvait-il encore compter sur ses prêteurs ordinaires? Avait-il épuisé sinon les ressources, du moins la bonne volonté des établissemens de crédit dont il était le principal client? Pour s'en assurer, une mission fut confiée à un haut fonctionnaire ottoman, Sadyck-Pacha, très capable par son intelligence et son expérience des affaires de mener à fin une mission aussi délicate. Sadyck-Pacha obtint tout d'abord quelques nouveaux prêts qui ont permis de faire face aux besoins du premier trimestre de 1874; les lots des obligations de chemins de fer furent payés, mais les mandats particuliers ne l'étaient pas encore, et les échéances de juillet arrivaient à grands pas.

On comprit alors la nécessité de recourir à des bourses mieux garnies que celles des plus riches banquiers, c'est-à-dire à celles de tout le monde. Ce n'était pas, il est vrai, chose facile que de prendre, même en ce moment où la hausse des fonds français et le paiement achevé de nos gros emprunts rendaient l'épargne disponible, la mesure des émissions à ciel ouvert, du franc appel aux petits capitaux. Le public était devenu méfiant, il avait connu les bénéfices des traitans étrangers ou nationaux avec le gouvernement turc, de ces syndicats dont nous parlerons tout à l'heure, enfin il savait les dernières défaillances du trésor ottoman; on devait donc croire qu'il ne prêterait plus, non-seulement qu'à gros intérêts, mais qu'à bon escient. S'il lui faut du profit, il lui faut plus encore de la sécurité; l'insuccès de l'émission de l'emprunt 1873

l'a bien prouvé. Sur 375 millions effectifs à recouvrer, 42 pour 100 seulement ont été pris ferme par les concessionnaires, et ceux-ci n'ont pu les revendre que partiellement au public; le solde a été colporté de mains en mains pour servir de gage aux prêts temporaires que le gouvernement avait pu obtenir à Londres et à Paris. Donc, pour faire un nouvel emprunt et n'avoir pas à craindre un second échec, d'autres précautions étaient nécessaires. Et d'abord il n'y avait plus lieu de compter sur le moyen précédemment employé des grandes réformes légales plutôt promises d'ailleurs qu'exécutées. De bonnes lois sur la propriété, comme le demandent les consuls anglais, assureraient sans nul doute le développement de la prospérité intérieure; mais les effets s'en feraient attendre. On objecte d'ailleurs en Turquie à ceux qui demandent l'égalité de fait et non pas seulement celle de droit, qui existe entre tous les sujets musulmans ou non, cette inégalité bien plus choquante que les capitulations ont créée au profit des étrangers; mais d'autre part tous les Européens qui séjournent en Turquie répondent que, le jour où les *capitulations* auraient cessé de les protéger, leur vie, celle de leur famille, leurs biens ne seraient plus en sûreté, et qu'ils n'auraient qu'à fuir devant la haine des musulmans. Un moyen plus sûr que la réforme législative consistait dans des réformes administratives, dans la remise par exemple en des mains expérimentées de la perception et de la concentration de tous les revenus de l'empire. Si le trésor pouvait réellement recevoir tous les impôts payés, il deviendrait facile d'éteindre la dette flottante, de rétablir l'équilibre du budget et sinon de refondre toutes les dettes extérieures de garanties et de types divers en une dette générale pour le dehors semblable au 5 pour 100 intérieur, au moins de créer une nouvelle rente extérieure sans remboursement immédiat et ruineux. Sadyck-Pacha avait à Paris et à Londres arrêté tout un ensemble de mesures qui devaient amener ces heureux résultats. Le gouvernement turc ne ratifia pas d'abord les engagemens de son envoyé; il le rappela même, et le public put croire que les projets de Sadyck avaient échoué. Il n'en fut rien; trois mois plus tard, le plan tracé était définitivement adopté avec quelques modifications, ainsi que n'avaient jamais cessé de l'espérer les financiers habiles qui traitent d'ordinaire avec le divan; celui-ci concédait la création d'une banque d'état, une réforme entière des administrations, enfin un emprunt à un taux favorable.

La création d'un banque d'état a eu pour objet principal de constater d'une manière certaine la remise en des mains sûres de tous les revenus de l'état et le paiement exact de toutes les dépenses autorisées. A cet effet, la banque impériale ottomane, avec ses trois siéges de Constantinople, Paris et Londres, avec le pouvoir d'ouvrir

des succursales dans les provinces, est devenue, en s'adjoignant la banque austro-ottomane de Vienne, la banque de l'état : elle remplira les fonctions de trésorier-payeur-général de l'empire. Elle doit recevoir directement dans ses succursales tous les revenus publics, et dans les provinces où elle n'a pas de succursales, les agens du trésor seront directement responsables envers elle des sommes qu'ils auraient encaissées. Quant aux dépenses, la banque prendra d'abord les sommes nécessaires au paiement des intérêts de tous les emprunts, de la dette intérieure et extérieure, des garanties pour les chemins de fer, puis de toutes les autres dépenses inscrites régulièrement au budget.

Pour remplir ce rôle si important, la banque a élevé son capital à 250 millions de francs dont la moitié seule est versée : elle pourra ainsi faire au gouvernement jusqu'à concurrence de 60 millions, et avec des garanties indiscutables, les avances que tous les gouvernemens reçoivent de leurs receveurs-généraux. Il va sans dire qu'elle touchera sur toute somme encaissée ou payée un droit de commission rémunérateur.

L'utilité incontestable de la création de la banque d'état sera d'autant plus à l'abri de tout soupçon qu'elle n'aura à payer que des dépenses régulières et surtout des dépenses contenues dans les plus étroites limites. Au point de vue de la régularité, la nouvelle réforme introduite en août dernier établit que la banque ne paiera pour chaque ministère que les sommes inscrites au budget lui-même au profit de chaque ministère séparément. Si des dépenses exceptionnelles surgissent, on y pourvoira par un ordre émanant de la même commission qui aura dressé le budget, ordre contenant en même temps l'indication des moyens prévus pour couvrir ces dépenses. La haute commission dont le rôle est de dresser le budget, d'établir entre les recettes et les dépenses l'équilibre et la conformité d'où dépend le crédit de l'empire, doit d'après sa composition donner toutes garanties aux créanciers de l'état; aussi se compose-t-elle, en outre de fonctionnaires spéciaux nommés par le conseil des ministres, de plusieurs des administrateurs de la banque de l'état « et de personnes compétentes en matière financière, comme le dit la loi, et jouissant de la confiance du gouvernement impérial. » Après avoir examiné les budgets présentés par chaque ministre, elle appellera devant elle, si elle le juge convenable, tous les fonctionnaires qui pourraient lui donner des renseignemens utiles, elle se livrera à toutes les investigations nécessaires pour arriver à constater le chiffre exact des recettes, ainsi que l'opportunité des dépenses, et remettra ses propositions au conseil des ministres pour que le budget ainsi réglé puisse recevoir la haute sanction du sultan. L'exercice fini, restera l'examen à faire par la cour des comptes

de tous les états de recettes et de dépenses, et la déclaration de conformité rendue par elle sera soumise à la sanction du sultan et publiée par ses soins.

Ces deux premières parties du projet préparé par Sadyck-Pacha et récemment adopté, la création de la banque d'état et les réformes administratives, sont déjà des faits accomplis : les actionnaires de la banque ottomane ont ajouté leur ratification à celle du sultan. La nomination des membres de la haute commission chargée de réviser le budget a suivi la promulgation de la loi; reste la conclusion de l'emprunt, qui n'est pas encore complète. Le gouvernement a décidé l'émission d'un emprunt de rente 5 pour 100 en tout semblable au 5 pour 100 intérieur, jusqu'à concurrence de 40 millions de livres sterling, sur lesquels la banque ottomane en a tout d'abord pris 15 millions ferme au taux de 42 francs avec 2 francs de commission, soit 40 francs net. On conçoit qu'un établissement particulier, obligé d'ailleurs à faire de grosses avances à l'état, ne puisse garder sans les écouler dans le public des rentes 5 pour 100 pour 150 millions de francs. Une souscription a donc été ouverte le 16 septembre dernier à Londres, Berlin, Vienne, etc., pour le placement à 43 1/2 de près de 16 millions sterling du nouveau 5 pour 100 : c'est toute la partie prise ferme par la banque; sur les 24 millions sterling formant le solde de l'emprunt projeté, 8 serviront de gage aux avances de la banque, 16 seront l'objet d'émissions ultérieures. Le succès de la souscription de la première partie permet d'espérer un bon placement du solde. Ce sera dans ce cas la véritable pierre de touche de l'excellence des plans adoptés. La composition de la commission du budget, dans un pays où moins qu'ailleurs les sujets se hasardent à contredire le souverain, la faculté pour celui-ci d'autoriser les dépenses excédant les crédits ouverts et avec cette autorisation de se faire ouvrir un compte nouveau à la banque, peuvent, nous devons l'avouer, inspirer quelques appréhensions sur la portée des réformes nouvelles. En tout cas, elles améliorent la situation en ce sens qu'elles apportent au gouvernement turc le concours d'hommes compétens, intéressés à la bonne gestion des finances publiques, et qu'elles soumettent de plus en plus le gouvernement lui-même au jugement de l'opinion publique, cette force devant laquelle plus d'une volonté despotique a fléchi. Au fond, ce ne sont pas les ressources qui manquent à la Turquie, c'est la connaissance du meilleur emploi à en faire. Les réformes actuelles peuvent la lui donner. Pour le moment, les embarras les plus pressans ont disparu : il reste encore avec le solde de l'emprunt à placer des ressources considérables qui laissent le temps aux progrès de s'accomplir, et aux nouvelles institutions de produire tous leurs résultats. Grâce à elles, les anciennes dettes si lourdes, à échéance si brusque, se transforme-

ront-elles en une dette perpétuelle à intérêt de moins en moins élevé? Cet intérêt sera-t-il toujours exactement payé, de même que les dépenses inutiles prendront-elles fin? Nous n'osons ni le prévoir ni le prédire, mais nous osons encore moins affirmer le contraire.

II.

Il est plus difficile encore de voir clair dans les finances de l'Égypte que dans celles de la Turquie, car en Égypte une cause spéciale doit produire un grand embarras dans la situation de l'état. Cette cause de trouble et de confusion, c'est la juxtaposition de deux budgets, de deux trésors, qui se mêlent, s'enchevêtrent et se nuisent : le trésor et le budget du gouvernement égyptien, de l'état lui-même, et ceux du souverain, — ce qu'on appelle le budget public et le budget de la *daïra*. Cette séparation ne date guère de plus de dix années. Le vice-roi Ismaïl-Pacha, en succédant à Saïd en janvier 1863, eut pour premier soin de liquider la situation très embarrassée de son prédécesseur tant au point de vue des finances de l'Égypte que de sa propre fortune et d'en faire deux comptes séparés. Dans l'examen des finances égyptiennes, il faut donc faire la part du khédive et celle de l'état.

Le premier emprunt d'état égyptien a été émis en 1858. Saïd-Pacha négocia avec la maison de banque Charles Laffitte un emprunt de 28 millions de fr., qui est remboursé depuis 1865. Trois ans plus tard, on créa pour liquider les dettes de deux sociétés, — celle de la Medjidié, société pour la navigation à vapeur, et la caisse des veuves et orphelins, — des obligations à 10 pour 100, amortissables en dix ans, qui ne circulèrent qu'à l'intérieur. En 1862, le marché anglais fut ouvert pour un chiffre bien plus important, — 72 millions de francs, — au 7 pour 100 égyptien (type désormais invariable de la dette extérieure), émis à 82 et 84 pour 100, garanti par les revenus du Delta, amortissable en trente ans, et qui avait pour objet de diminuer la dette flottante. Cette nécessité, qui s'imposait déjà à Saïd, devint bien plus pressante pour Ismaïl-Pacha, qui trouvait à son avénement un découvert de 250 millions. En 1864, il dut négocier à Londres une émission de 170 millions remboursables en seize ans, et deux ans après un autre emprunt de 75 millions, applicable à la création des chemins de fer, dont l'amortissement fut rapproché à huit ans seulement. Enfin en 1868 l'emprunt dit de la Société générale ouvrit le marché de Paris pour une somme de 296 millions au 7 pour 100 égyptien, au taux d'émission de 75 fr., remboursable en trente ans. L'importance de ce chiffre indique bien que le nouvel emprunt avait pour principal but la consolidation des dettes flot-

tantes que le déficit annuel et la création des chemins de fer avaient successivement accrues. Par une stipulation expresse, le gouvernement s'interdisait d'une manière absolue toute émission de rente consolidée avant un délai de cinq années.

Cette mesure eût été irréprochable et fertile en heureuses conséquences, si, en s'interdisant les emprunts publics, le gouvernement égyptien n'eût pas eu recours aux emprunts particuliers et aux émissions de dettes flottantes dans des proportions considérables. Il en fut malheureusement ainsi. Tandis que la Turquie émettait tous les ans des emprunts publics auprès desquels le chiffre de la dette flottante pouvait sembler minime et que le taux de ces emprunts s'abaissait de plus en plus, le 7 pour 100 égyptien, maintenu pendant cinq ans à un total fixe, s'élevait jusqu'à 93 francs; mais par contre la dette flottante croissait dans une mesure que ne justifiaient pas entièrement les entreprises auxquelles elle était destinée. Les quatre emprunts de 1862, 1864, 1866 et 1868 représentaient 597 millions de capital nominal à 7 pour 100; mais de son côté la dette flottante en 1873 atteignait, d'après les renseignemens les plus autorisés, 750 millions dont l'intérêt ne devait pas être moindre de 12 pour 100, sans compter les frais de change, etc. D'après la publication officielle qui accompagnait le budget de l'exercice 1873-74, au commencement de ce même exercice, c'est-à-dire vers le milieu de septembre 1873, le chiffre de la dette flottante ne dépassait pas 635 millions; mais peut-être le gouvernement égyptien ne fait-il figurer dans ce total que les acceptations du trésor ayant leur échéance en 1874, tandis qu'un certain nombre ont des dates plus éloignées. Cette dette était représentée en effet par des bons à échéances diverses, de trois mois, six mois ou un an, dont chaque renouvellement aggravait le poids, escomptés par de riches maisons de banque d'Alexandrie, de Paris ou de Londres, ou par des sociétés financières parmi lesquelles on peut citer l'*Anglo-egyptian-Bank*, les banques italo-germanique, franco-égyptienne, l'austro-égyptienne, la banque impériale ottomane, etc.

Hâtons-nous de dire que le gouvernement égyptien a beaucoup fait pour les travaux d'utilité publique. Outre le percement de l'isthme de Suez, auquel il a consacré plus de 210 millions, il a ouvert 849 kilomètres de chemins de fer dans la Basse-Égypte et 417 dans la Haute-Égypte, en tout 1,266, dont 326 kilomètres à double voie sur la ligne d'Alexandrie au Caire et à Ismaïlia, la grande station sur le canal entre Port-Saïd et Suez. Ces travaux représentent une dépense de près de 300 millions et procurent un revenu net qui figure pour 22 millions dans les recettes de l'état au budget de 1874. On doit aussi mentionner parmi les entreprises utiles la construction de 7,235 kilomètres de lignes télégraphiques

et la canalisation agricole exécutée depuis 1863, les ponts sur le Nil, les phares, le port et les cales de radoub à Alexandrie, etc.; la totalité de ces dépenses représente la moitié des sommes fournies tant par la dette consolidée que par la dette flottante. Malheureusement la plus grande partie coïncide avec l'époque où la dette flottante était la plus faible en proportion, c'est-à-dire avant 1868, l'emprunt l'ayant réduite cette même année à 100 millions. Depuis lors, et dans les cinq années qui l'ont portée au chiffre de 750 millions, on ne pourrait guère mentionner en dépenses de travaux publics qu'une somme de 170 millions, dont 100 millions pour les chemins de fer achevés au commencement même de cette seconde période.

Il n'y a donc pas à chercher d'autres causes aux progrès de la dette flottante que le déficit annuel du budget; mais ce chiffre de la dette flottante lui-même, qui en garantit l'exactitude? Si les informations officielles font défaut pour connaître la situation approximative des recettes et des dépenses publiques, à plus forte raison manque-t-on de données certaines pour savoir le total de ces engagemens qu'il importe de tenir secrets, qui se contractent sans publicité et qui ont pour objet de pourvoir à des nécessités souvent pressantes. Néanmoins toute personne un peu mêlée aux affaires comprendra la facilité avec laquelle on se tient au courant des marchés passés ou à passer, des négociations d'argent en cours et des prêts consentis entre les gouvernemens obérés et leurs fournisseurs habituels. L'esprit de concurrence ou de spéculation, secondé par la perspicacité des intermédiaires, pénètre aisément les mystères, non pas seulement des chancelleries, mais des cabinets d'affaires, et le total des engagemens pris ne reste pas longtemps secret. Depuis 1868, le gouvernement égyptien a eu recours à des prêts à courts termes, incessamment renouvelés, onéreux toujours, mais surtout pendant la guerre de 1870-1871, qui avait fermé le marché de Paris aux bons égyptiens, empêché les sociétés de crédit de compléter des avances antérieurement consenties et laissé le khédive face à face avec les seuls prêteurs indigènes. Nous ne suivrons pas à la trace chacune de ces opérations de conversion de bons à échéance prochaine en bons à échéance reculée, chacune de ces affaires diverses conclues en 1871, 1872 et 1873, dont l'importance varie de 2 millions 1/2 à 50, mais dont quelques-unes aussi dépassent 100 millions. Il nous suffit de présenter ce total d'une dette flottante surpassant celui de la dette consolidée comme universellement admis dans le monde des affaires et justifiant l'opération par laquelle, au commencement de l'année dernière, le gouvernement égyptien, rentré en possession de sa liberté d'emprunt, fit appel aux capitaux pour régulariser une situation devenue intolérable.

Le projet du gouvernement égyptien comportait une émission nominale de 800 millions de francs, destinée à en procurer 600 effectifs, au cours de 75 francs pour 7 francs de rente, remboursables en trente ans et garantis par les revenus des chemins de fer, qui deviennent libres cette année même à la suite de l'amortissement de l'emprunt de 1866, par les rentrées de l'impôt personnel et indirect, par tous les excédans que pourra procurer l'amortissement des autres emprunts, enfin par les avances du *mokabala*, — on appelle ainsi l'anticipation demandée aux fellahs pendant le dernier trimestre de 1871 et depuis le commencement de 1872 sur six années de leurs taxes foncières, grâce à laquelle les sujets du khédive peuvent racheter une partie de la propriété foncière dont ils ne sont même pas les usufruitiers. Ces arrangemens ont produit 125 millions de francs en 1872, plus de 75 en 1873. Malgré les anticipations sur le paiement des six années, les exercices postérieurs recevront encore de ce chef un certain accroissement de recettes. L'emprunt de 1874 a été concédé à l'importante maison Oppenheim-Alberti à des conditions naturellement inférieures à celles de l'émission publique, mais la moitié seulement de l'emprunt a été souscrite par les concessionnaires et rétrocédée d'abord par eux à une réunion de capitalistes ou d'établissemens de crédit appelée à courir avec eux-mêmes les chances de gain ou de perte; ce n'est que plus tard que le public a été appelé à y prendre part au cours de 82 fr. 50 cent. et pour la moitié seulement, soit pour les 300 millions effectifs pris ferme par les concessionnaires eux-mêmes, le surplus devant faire l'objet de négociations nouvelles.

Le succès de l'émission publique n'a pas répondu à l'attente du gouvernement égyptien. Malgré le haut cours du 7 pour 100, qui avait atteint 93 fr., les obligations émises à 421 fr. 85 c. pour 35 fr. de rente n'ont pas tardé à être l'objet d'une baisse persistante qui les a fait tomber un moment à 326 francs au plus bas; elles sont remontées récemment à près de 400 francs. Les concessionnaires, pressés par le vice-roi non-seulement d'acquitter leur part prise ferme, mais de consentir, comme leur contrat les y obligeait, des avances sur la seconde moitié de l'emprunt à réaliser, ont dû exiger de lui des conditions plus avantageuses encore que les premières, afin de se garantir contre les mauvaises chances que l'indifférence du public faisait tout d'abord courir à leurs capitaux. On a parlé d'une combinaison qui faisait ressortir pour les preneurs ferme le prix du 7 pour 100 à un taux notablement inférieur au prix de 75 francs, qui figurait au contrat. Cela ne suffisait pas encore, et, les besoins du trésor égyptien devenant plus pressans, il fallait pourvoir au vide laissé par l'insuccès de l'emprunt de 800 millions nominaux. C'est alors qu'on vit se produire l'émission d'un emprunt

de 125 millions de francs réservé aux seuls sujets du khédive, et dont le succès parut d'autant plus assuré qu'il avait tous les caractères d'un emprunt forcé, perçu non plus sur les pauvres fellahs à bout de ressources, mais sur les capitalistes, les négocians, les personnages les plus puissans, même les proches parens du souverain. Des bruits d'une nature au moins étrange ont couru sur les mesures de violence employées pour le recouvrement de l'emprunt : cette émission a eu du moins l'avantage de faire monter le taux des obligations de 1873, de donner un gage certain aux prêteurs, qui depuis lors ont renouvelé leurs prêts à court terme sur la garantie des obligations émises et non placées (en juillet, un prêt de 100 millions a été consenti par la maison Pastré), et de permettre, grâce à l'élévation des cours, de tenter plus tard l'émission de la seconde partie de l'emprunt, dont le syndicat, preneur à option, s'est décidé récemment, les cours lui paraissant favorables, à s'assurer par avance la totalité pour la revendre ensuite au public. Avec ces 125 millions de l'emprunt forcé, le chiffre de la dette consolidée au 1er juillet 1874 s'élèvera donc, jusqu'à l'émission de la seconde partie de l'emprunt 1873, à 950 millions, mais le principal objet de la consolidation dernière, c'est-à-dire la réduction de la dette flottante à un chiffre supportable, ne sera obtenu que lorsque l'émission de la seconde moitié de l'emprunt sera définitive et que le produit en aura été employé à cet objet.

Avant de pousser plus loin cette étude des finances égyptiennes, de rechercher quelles sont les chances d'amélioration que présentent les revenus publics, il ne faut pas oublier de parler de la dette particulière du vice-roi. La *dette de la daïra* se compose en dette consolidée de quatre emprunts, dont le plus ancien remonte à 1863, et n'atteignait pas 8 millions de francs; il avait été contracté sur les anciens biens d'Halim-Pacha. Vint ensuite l'emprunt de 1866, dit de Selim, parce qu'il avait pour objet de payer les engagemens laissés par Selim-Pacha : il s'élevait en nominal à 84 millions, et il eut pour garantie 215,000 hectares des terres du vice-roi. En 1867, Mahmoud-Pacha contracta un nouvel emprunt de 52 millions qui porte son nom, et qui est garanti par le gouvernement égyptien; enfin l'*emprunt du khédive*, de 178 millions nominaux, a été émis en 1867, hypothéqué sur 88,000 hectares de propriétés.

La dette consolidée de la daïra à 7 ou 9 pour 100 s'élève en nominal à 323 millions, dont 249 restent encore à amortir; elle en a produit 271 effectifs. Le service des intérêts et de l'amortissement absorbera en 1874 plus de 33 millions. Les trois premiers emprunts devront être remboursés en quinze ans et le dernier en vingt; la dette consolidée, à moins de nouvelles émissions, aura donc pris fin en 1890; dès 1881, elle sera réduite de moitié. A côté

de la dette consolidée se trouve aussi une dette flottante qu'on évaluait à 100 millions, contractée avec des maisons égyptiennes et françaises, et quelques sociétés de crédit (1). L'intérêt en est naturellement plus élevé que celui de la dette consolidée; mais il est souvent inférieur à l'intérêt de la dette flottante du gouvernement. Cela est tout naturel : le vice-roi est plus riche que l'Égypte, les emprunts qu'il contracte ont aussi un meilleur emploi, étant destinés en général à améliorer ses propriétés et à pourvoir au paiement des commandes faites à l'industrie étrangère. On évalue en effet à 600,000 hectares les biens immobiliers du khédive, et ce ne sont pas les terres les moins bien cultivées. L'exploitation des plaines si fertiles de la vallée du Nil se fait à l'aide des machines les plus perfectionnées : la culture du coton a d'abord donné d'énormes produits, dont les progrès ont été arrêtés seulement par la baisse survenue depuis quelque temps dans les prix; pour y suppléer, le vice-roi a voulu développer sur la plus grande échelle la production du sucre. On évalue à 50 millions de francs les dépenses qu'il vient de faire pour l'établissement des sucreries, dont le principal soin a été confié à l'importante maison française Cail et Cᵉ. La valeur en capital de la fortune du khédive peut bien atteindre 500 millions, et on ne craint pas d'en évaluer le revenu à 70 ou 80 millions. Ce n'est donc pas de ce côté que viendraient les plus grands embarras pour les finances de l'état. Comment alors expliquer la crise qu'elles ont subie, et dont les périls ne sont pas encore entièrement conjurés?

Deux causes principales y ont contribué : d'une part, des dépenses trop considérables et trop rapidement faites; de l'autre, le mode des emprunts contractés à trop courts termes, d'où des déficits toujours croissans et un cercle vicieux d'embarras insurmontables. Le budget de 1873-74 porte en recettes 257 millions et en dépenses 229. L'impôt foncier seul entre dans les revenus pour 150 millions, les douanes pour 15 et le revenu net des chemins de fer pour 22; un nouveau droit, celui de l'entrée sur les tabacs, donne 13 millions. C'est une grande augmentation sur le budget publié de 1872, qui ne se chiffrait qu'à 189 millions en recettes, et en dépenses à 184. Le premier article des dépenses est l'intérêt de la dette, 76 millions; les plus gros chiffres qui viennent ensuite sont : le tribut à la Porte pour 17 millions, le ministère de la guerre pour 19, et les travaux publics pour 26. Quand on connaît la fortune personnelle

(1) Une très récente opération pour le placement de 30 millions de bons de la daïra échéant en 1875 a été conclue en juin dernier avec la maison Pastré; par contre, on a offert de rembourser par avance des bons échéant en 1874. Ce n'est donc pas une nouvelle dette.

du vice-roi, on est surpris de trouver encore dans les dépenses publiques une somme de près de 8 millions pour la liste civile du khédive et près de 4 pour celle du prince héritier.

Une grande amélioration de ce dernier budget sur les précédens, c'est que, par un scrupule tout nouveau, on y fait figurer 31 millions pour le service de la dette flottante, jusqu'à la rentrée de la partie à option de l'emprunt 1873, dont l'intérêt de la moitié figure seul dans le service de la dette consolidée; mais cette somme est évidemment insuffisante eu égard au chiffre des bons de toute sorte émis et non convertis. Il y a aussi chaque année à faire face aux sommes énormes destinées aux amortissemens à court terme, d'où il résulte que le déficit en numéraire, c'est-à-dire les sommes à se procurer pour payer les dépenses obligatoires, dépassent singulièrement chaque année les sommes perçues. Ce n'est pas être pessimiste que d'évaluer encore à 40 millions le déficit actuel; la proportion est forte pour un budget de 250 millions.

A côté de ces mauvais élémens de la situation, il faut cependant citer les bons. L'Égypte n'est un état ni très peuplé ni très étendu; elle ne renferme que 5,200,000 habitans environ, ne possède ni bois, ni fer, ni charbon; mais ses terres sont d'une fertilité merveilleuse. Sur 2,100,000 hectares cultivés, dont 600,000 appartiennent au vice-roi, la production dépasse de beaucoup les besoins de la consommation. Avec des travaux de desséchement ou de canalisation, on pourrait livrer 840,000 hectares de plus à la culture et surtout à la culture industrielle, qui donne lieu à des exportations si fructueuses. Les 88,000 étrangers qui habitent l'Égypte n'y entretiennent pas ces antagonismes de races, de cultes, qui s'opposent à la prospérité intérieure de la Turquie. Il y a bien en Égypte comme en Turquie une question *judiciaire*, c'est-à-dire que les étrangers y jouissent aussi de certains droits de juridiction spéciale dont le gouvernement voudrait s'affranchir; mais, s'il attache à cette revendication une certaine importance théorique, l'inconvénient en fait est moindre à cause du naturel des habitans, qui rend les conflits très rares entre eux et les étrangers. Les sujets du vice-roi se distinguent par une douceur, une sobriété et une docilité sans égales, comme on l'a bien vu à propos des avances du *mokabala*. Déjà une loi rendue par Saïd-Pacha en 1857 avait promis de concéder l'entière propriété du sol aux fellahs qui pendant cinq ans mettraient une terre inculte en valeur; Mahmoud-Pacha ne tint nul compte de cet engagement, ce qui ne l'empêcha pas de demander une anticipation de six années d'impôts, moyennant l'obtention de ce même droit de propriété accordée aux fellahs sur les terres qu'ils cultivent. Ils se sont prêtés à cette nouvelle charge

comme à la première, comme à toutes celles dont on les accable, se contentant de protester par l'éloignement quand le fardeau est trop lourd, et d'aller camper au désert quand l'habitation de leurs villages les soumet à trop d'exigences. En dehors de la fortune personnelle du khédive, l'état possède encore une très grande partie du sol, qu'il ne vend ni ne loue, et qu'il fait travailler directement par des ouvriers maigrement payés. Nous avons sous les yeux les chiffres de la culture en 1833 et en 1870 : le produit des terres cultivées en blé a augmenté de 16 pour 100 (5 millions d'hectolitres contre 4,300,000), — celui de l'orge, des fèves, etc., de 316 et de 272 pour 100. Le coton a donné, en 1870, 63 millions de kilogrammes contre 5 millions en 1833, et le sucre 20 millions contre 400,000 kilogrammes. Le gouvernement égyptien possède en outre deux choses qui ne sont pas sans valeur : une part dans le canal de Suez et les chemins de fer. Il a droit à la moitié du produit des terrains vendus par la compagnie de Suez, et a touché de ce fait 1 million en 1872. Il possède 176,000 actions de la compagnie, dont il a aliéné les coupons pour vingt-cinq ans; mais, à partir du 1er janvier 1895, il en recouvrera l'entière disposition, enfin il a droit à 15 pour 100 sur les bénéfices de la compagnie après les charges payées. Dans un certain délai, tous ces droits représenteront un actif important. Quant aux chemins de fer, dont le produit est porté au budget pour 22 millions, le revenu brut dépasse aujourd'hui 37 millions, et l'on suppose que, s'ils étaient livrés à l'industrie privée et exploités par elle, l'état pourrait en obtenir plus de 25 millions de produit net. En raison de ces sources de revenus, avec l'amortissement des anciens emprunts et une plus sage répartition des dépenses, l'avenir des finances de l'Égypte pourrait se présenter sous des couleurs d'autant plus favorables qu'elle semble à l'abri des vicissitudes intérieures ou des complications politiques qui menacent le trône du suzerain lui-même du vice-roi. Le khédive actuel a certainement fait beaucoup pour l'amélioration matérielle du pays, et en particulier pour l'agriculture; mais on ne doit pas se dissimuler que le moment est grave, que le dernier emprunt de 800 millions nominaux constitue une lourde charge pour l'avenir, et qu'il faut changer brusquement les vieilles habitudes. Au lieu des expédiens temporaires, ruineux, des intermédiaires favorisés, des renouvellemens de prêts à courts termes d'autant plus coûteux qu'ils sont plus répétés, aujourd'hui que le gouvernement s'adresse au public dans de larges proportions, il est nécessaire qu'il lui donne toutes raisons de se fier à lui. Au premier abord, il semble téméraire d'imposer à 5 millions de fellahs sans propriétés ni industries des budgets de 257 millions, dont la moitié est absorbée par le

service de la dette consolidée, avec une dette flottante qui n'est pas encore près de s'éteindre, si les dépenses laissent toujours un déficit annuel sur les recettes.

Réforme radicale de l'administration, de la législation, de la propriété, c'est là, de même que le contrôle dans la perception des impôts et dans l'ordonnancement des dépenses, le seul moyen, — en laissant bien entendu de côté les procédés sommaires des exactions et des emprunts forcés, — pour sortir des embarras actuels, maintenant que le temps des emprunts partiels est passé et que les gouvernemens orientaux prennent le parti de s'adresser au public après n'avoir eu d'abord recours qu'aux syndicats.

III.

Le mot de *syndicat* actuellement usité dans le langage financier est loin de représenter les opérations par lesquelles se règlent les litiges d'un commerçant malheureux vis-à-vis de ses créanciers; c'est une association de capitalistes faite en vue d'une entreprise particulière analogue à celle qui réunit pour des desséchemens ou des prises d'eau des propriétaires voisins. Le but des syndicats financiers est ordinairement l'écoulement de titres achetés à un état, à une province, à une ville. Distribués peu à peu ou brusquement écoulés, ces titres sont, comme on l'espère, avidement recherchés par le public, tenu quelque temps en suspens et jaloux de participer aux bénéfices des premiers preneurs. Le succès des syndicats tient donc à la valeur intrinsèque des titres, aux avantages qu'ils procurent, à la notoriété des hommes ou des établissemens réunis, et aussi aux circonstances générales qui règlent les transactions sur les marchés des fonds publics. C'est à ce point de vue surtout qu'il convient de consulter les habitudes, les mœurs financières des pays où l'on veut naturaliser de nouvelles valeurs ou en émettre qui sont déjà connues.

Il n'y a pas longtemps qu'en France les valeurs étrangères ont été spécialement recherchées par l'épargne. Avant la négociation active des titres de nos chemins de fer, qui remonte à une trentaine d'années, les maisons de banque seules s'occupaient de la souscription des titres d'états étrangers, espagnols, napolitains, autrichiens, etc. L'entreprise de nos grandes lignes leur a ensuite ouvert une voie d'associations fécondes, et de grandes fortunes se sont élevées par des participations en commun à la concession, à la construction, à l'exploitation des chemins de fer. L'ère brillante de ces entreprises une fois passée, les établissemens de crédit qui s'étaient fondés pour en répandre le bienfait en France et à l'étranger, les hautes notabilités de la banque qui avaient tenu à honneur d'y attacher

leur nom, ont de nouveau reporté leur attention vers les emprunts d'état. Le royaume de Naples, l'Espagne, l'Autriche, furent les premiers à attirer la spéculation des banquiers et prirent une part énorme des économies du public; la Russie, la Belgique, la Hollande, vinrent ensuite, puis les gouvernemens orientaux; tout dernièrement enfin le capital français passa l'Atlantique pour pénétrer jusqu'aux territoires de l'Amérique méridionale, au Mexique et au Pérou.

De cette longue odyssée, dont les résultats ne furent pas également heureux, un seul trait reste à noter, c'est la méthode universellement suivie. Quelques acheteurs plus ou moins hardis, plus ou moins puissans, créent les premières relations : dans les pays où l'argent se prête à gros intérêts, ils emploient leurs capitaux avec une facilité merveilleuse et un grand profit. Leur exemple aidant, d'autres parties prenantes se proposent, c'est l'ère des syndicats; enfin il faut bien s'adresser à celui qui est plus riche que Crésus et a plus d'esprit que Voltaire, c'est-à-dire au public, auquel les nouvelles valeurs sont encore offertes à un taux bien autrement avantageux que les titres sur lesquels il portait précédemment ses préférences.

Dans cette seconde période, on a vu, comme sous la première, — alors qu'il s'agissait de la construction de nos chemins de fer, — de nombreuses sociétés de crédit se former, dont le but a été cette fois de diriger les efforts de l'association vers les combinaisons financières avec les états étrangers. Depuis la guerre de Prusse, notre cote de la Bourse de Paris contient les noms de sociétés nouvelles qui offrent bien ce caractère. La première, la Banque de Paris et des Pays-Bas, avait été à son origine la consécration d'un syndicat de banquiers très expérimentés et très puissans, dont les relations s'étendaient partout, et principalement en Espagne, en Turquie et en Égypte. Après le succès de la Banque de Paris, on a vu surgir les banques franco-austro-hongroise, franco-égyptienne, franco-hollandaise, française et italienne, la banque de l'union franco-belge, qui sont venues se mettre à la suite de la banque ottomane, de la Société générale de crédit ottoman, etc., pour former un réseau d'associations qu'on pourrait appeler le second, alors que toutes les sociétés de crédit mobilier et foncier françaises et étrangères, déjà cotées à Paris, formaient le premier réseau. Sans aucun doute, de même que les aînées, dont la création des chemins de fer fut le principal objet, ne s'interdisaient aucune autre opération financière, les cadettes, fondées pour l'émission des emprunts d'état, ne se sont refusées à aucune immixtion dans les entreprises industrielles et autres. Il n'en est pas moins vrai que cette éclosion si rapide d'établissemens spéciaux, bien moins nombreux toutefois que ceux dont l'Allemagne

et l'Italie en particulier ont vu la création simultanée, a pour raison d'être ce que nous appellerons la mise en valeur des concessions d'emprunts faites à des personnalités privilégiées, le partage des bénéfices qui avaient enrichi celles-ci, et l'appel adressé au public pour en fournir les élémens définitifs. Il ne saurait entrer dans les limites de cette étude d'exposer les conséquences de ce système et de faire l'histoire financière de chacune de ces sociétés se groupant entre elles, se disputant ou se divisant successivement les emprunts à obtenir et les émissions à faire. Il suffira de faire ressortir le résultat nécessaire que la concurrence ou l'entente elle-même ont dû produire. L'agglomération des forces chez les prêteurs a permis tout d'abord de remplacer les premiers emprunts assez modérés par des opérations énormes, de substituer des centaines à des dizaines de millions, en même temps que la facilité de les obtenir faisait croître l'avidité ou favorisait l'incurie des emprunteurs. C'est l'éternelle histoire des fils de famille qui dépensent encore plus vite qu'ils ne rencontrent de gens disposés à satisfaire à leurs fantaisies; mais, à mesure que les emprunts ont grossi, les risques se sont accrus et l'argent est devenu plus cher. Ce n'a pas été trop pour se garantir de la gêne, sinon de l'insolvabilité du débiteur, que de lui demander des rémunérations en proportion avec les embarras qu'un remboursement retardé pourrait occasionner : à cet égard, aucun taux d'escompte, si usuraire parût-il, ne compense, pour une société de crédit par exemple, l'immobilisation d'une trop grosse partie de son capital; mais d'autre part, plus les avantages obtenus du débiteur étaient grands, plus son crédit s'abaissait, et moins il y avait de chances de faire souscrire par les capitaux privés à un taux comparativement élevé, avantageux tout à la fois à l'état emprunteur et à ses concessionnaires, les emprunts dont ceux-ci ne s'étaient chargés que dans le but de les écouler dans le public. Il y a là un cercle vicieux dont la logique dit qu'on ne peut sortir, surtout quand il s'agit d'états à crédit médiocre, de ceux précisément avec lesquels on trouve, ce semble, le plus d'argent à gagner. C'est en vain qu'on a recours aux procédés les plus habiles, à des prises ferme et à option d'emprunts concédés. Un syndicat s'engage-t-il à prendre ferme le tiers ou la moitié d'une émission de titres, cette portion lui est donnée à un prix relativement faible, et dans un délai stipulé l'autre partie doit être ou prise à un taux plus élevé ou entièrement abandonnée. Les contractans ont ainsi le temps d'écouler la partie prise ferme par eux, de faire monter les cours et de préparer l'émission du solde dans le public. Assurément la combinaison peut réussir, et souvent il en a été ainsi; mais combien de circonstances doivent concourir à ce résultat! Qu'un événement important se produise, qu'un temps d'arrêt survienne dans le mouvement des

capitaux vers les valeurs de cette sorte, qu'une agitation quelconque trouble le cours de ces spéculations, et le fond se laisse voir, c'est-à-dire l'embarras inextricable de l'emprunteur, et l'indispensable nécessité pour le concessionnaire d'exiger des conditions de plus en plus rigoureuses, à peine suffisantes à sa sûreté, quoique mortelles au crédit de l'état obéré. Une autre conséquence logique de ces opérations a été la publicité qu'elles ont reçue, publicité nuisible au succès même; aussi les capitaux privés sont-ils devenus non-seulement plus méfians, plus prudens, plus hésitans à se livrer, mais, jaloux de l'avantage concédé aux concessionnaires et partagé par les syndicats, ils ont augmenté leurs exigences et ne se livreraient plus au même prix. La conclusion forcée, en allant à l'extrême, serait que, devant les demandes légitimes des prêteurs, la dette, aggravée par le taux de l'intérêt, par la rapidité de l'amortissement, finirait par paraître si écrasante qu'à aucun prix les états ainsi obérés ne trouveraient à emprunter.

Telle est, sans mentionner aucun fait et sous la forme d'un simple raisonnement, l'histoire d'un des phénomènes les plus curieux du monde financier actuel. Sur cette scène, où, comme sur la scène politique, s'agitent tant de passions, se déploient tant de ressources d'intelligence, de science même, où les victoires et les défaites ont une si grande influence sur le sort des masses, il a paru curieux et instructif de saisir au passage un trait de nos mœurs contemporaines et d'expliquer au lecteur une des locutions qui l'ont sans aucun doute le plus vivement frappé.

L'ère des syndicats n'est pas close, il s'en faut, et l'on ne saurait prétendre que le système de l'association ne sera plus mis en usage pour spéculer sur des fonds publics, comme pour lancer des entreprises particulières; toutefois nous inclinons à croire que, pour les deux pays notamment dont nous avons retracé la situation financière, on ne trouvera plus aujourd'hui à mettre en usage autant que par le passé des procédés dont la logique démontre l'impuissance finale quand on s'en sert à outrance. La Turquie et l'Égypte ont fait abus des emprunts particuliers, des combinaisons officieuses; c'est au public qu'elles essaient et qu'elles ont besoin aujourd'hui d'avoir recours; mais, pour réussir dans cette voie, d'autres conditions devenaient nécessaires et urgentes.

L'Égypte n'offre pas de ressources supérieures à celles de la Turquie, mais les créanciers de l'Égypte sont moins nombreux; en France particulièrement, les valeurs égyptiennes n'ont pas un grand courant d'acheteurs. Avec un peu d'ordre, des économies pendant quelques années, l'Égypte pourra retrouver l'équilibre du budget, sans lequel le crédit n'existe pas.

Quant à la Turquie, il ne faut pas se dissimuler que la situation

est moins bonne, même avec les réformes qu'elle vient d'opérer. Le nombre de ses créanciers est immense chez nous, ils se rencontrent jusque parmi les plus modestes fortunes. Les ouvriers, les domestiques, ont acheté volontiers de ces valeurs à lots ou à gros intérêt qui ont bien aidé aux dépenses de leurs ménages. Jusqu'à présent, la Turquie, une fois seulement et temporairement, s'est montrée mauvaise débitrice pour les mandats des ministères, sortes de billets escomptés par de gros capitalistes : ceux-là ont protesté à l'échéance des traites impayées, mais ils n'ont pas fait grand bruit; à l'exception du cas tout particulier que nous avons signalé, et qui ne s'est appliqué qu'à une petite partie d'une opération de 40 millions, ils ont au contraire continué jusqu'au bout de soutenir leur débiteur, faisant le très bon calcul qu'en agissant ainsi, en consentant à de nouvelles avances, ils sauvegardaient leurs intérêts antérieurs et donnaient aux anciens prêts une chance de remboursement. L'événement leur a donné raison, et la conclusion de l'emprunt nouveau en 5 pour 100, après avoir assuré le remboursement de tous les mandats particuliers et le fonctionnement de l'exercice 1874, peut inaugurer une ère de véritable prospérité pour la Turquie. L'ingérence dans le règlement de ses finances d'hommes de compétence et d'honorabilité incontestables, comme les administrateurs français et anglais de la banque ottomane, doit inspirer au public toute la confiance nécessaire et amener ainsi la conversion des anciennes dettes en 5 pour 100 extérieur; c'est le cas surtout pour l'emprunt des vilayets, qui va exiger en trois exercices à partir de 1876 un amortissement de 278 millions. Une conversion entière sauverait la Turquie : mais il n'y a plus pour elle de faute à commettre; il lui faut à l'avenir payer exactement ses dettes sous peine de mort. Il ne s'agit plus en effet aujourd'hui seulement du crédit, il s'agit de l'existence même de l'empire : si la question de l'équilibre européen, sur laquelle la diplomatie du commencement du siècle a tant discouru, semble mise à l'écart, la protection des prêteurs étrangers de la Turquie peut donner lieu à des complications prochaines. Nous venons de voir en Égypte une commission internationale forcer la main au sultan et au khédive pour résoudre violemment et dans un sens contraire aux décisions de la justice française le litige particulier soulevé entre la compagnie du canal de Suez et les propriétaires de navires étrangers sollicitant d'être admis à la faveur du passage; un tel précédent ouvre la voie à de bien autres interventions : plus encore que l'Égypte, la Turquie a tout à craindre, si elle blesse, et surtout contre le droit et la justice, les intérêts européens, qu'elle aura de plus en plus associés à ses destinées.

BAILLEUX DE MARISY.

LE

PRÉDICATEUR AMBULANT

RÉCIT DES TEMPS HÉROÏQUES DANS L'OUEST AMÉRICAIN [1]

I. — LE VANNAGE.

Tout ce qui paraît invraisemblable dans cette histoire est vrai. Le récit que je vais faire étonnera sans doute ceux de mes lecteurs qui ne savent rien de la vie sociale dans l'ouest au commencement du siècle; ils refuseront peut-être de croire à ces contrastes de fêtes pastorales, de sauvages orgies, de *revivals* non moins sauvages, à ces rapprochemens du bandit et du prédicateur, à ce mélange de simplicité primitive, de choses grotesques et féroces, de crimes et de piété. Quant à moi, nourri tout enfant sur le sol même où mon grand-père avait défendu contre les Indiens sa famille retranchée dans une hutte bâtie de ses mains, au milieu d'un désert, la vie sauvage m'a été de bonne heure familière. Vers l'âge où d'autres prêtent l'oreille à des fables et à des contes de fées, mon imagination était déjà hantée par les combats livrés aux Indiens et aux brigands. Au lieu du *Petit Chaperon rouge*, nous nous racontions les aventures de la génération précédente, ses luttes contre les

(1) On n'a pas oublié le curieux récit de mœurs de l'Indiana du sud que la *Revue* a publié sous ce titre : *L'École du Flat-Creek*. Cette fois M. Eggleston nous présente les recrues que les prédicateurs méthodistes des *revivals* (*réveils*, réunions religieuses sous forme de campemens) ont faites dans ces mêmes régions, où ils chevauchaient hardiment sans souci des Indiens, des brigands, ni des épidémies meurtrières, argonautes à leur façon, mais enflammés d'une fièvre spirituelle, comme les héros de Bret Harte le furent de la fièvre de l'or. L'auteur du *Circuit Rider* avait subi lui-même la contagion : dès l'âge de dix-neuf ans (1856-57), il entreprit une mission qui faillit lui coûter la vie. Plus que personne il a donc le droit de célébrer le zèle souvent excessif de ces intrépides pionniers de la foi dans les *backwoods* (territoires non encore défrichés).

bêtes féroces sur le chemin même que nous suivions pour aller à l'école. Dans beaucoup d'intérieurs régnaient encore les anciennes coutumes; la laine était cardée, filée, teinte, tissée, les vêtemens faits à la maison, et les vieilles solennités agricoles n'étaient pas tombées en désuétude. Le vannage de blé que je vais peindre remonte cependant plus loin que mon enfance, à une cinquantaine d'années peut-être, à l'âge d'or où les représentans du congrès étaient incorruptibles et où le sergent d'armes les empêchait à grand'peine de s'entre-tuer.

La cérémonie du vannage chez le capitaine Lumsden dans la colonie d'Hissawachee (Ohio méridional) ouvrait toujours la saison; elle donnait le branle à un nombre incalculable d'autres vannages de grain, coupes de bois, pelages de pommes, etc., sans parler des réjouissances pures et simples qui marchent de front avec l'utile. Le blé du capitaine Lumsden s'entassait prêt à être vanné en un monceau de cinq à six pieds de haut. Le capitaine n'était point insensible aux considérations d'économie, il savait parfaitement qu'il y aurait avantage à faire vanner son blé par les gens de la ferme, car la dépense des rafraîchissemens et l'obligation de prêter la main en retour à tous les travaux du même genre contre-balançaient et au-delà le travail gratuit; mais qui peut se soustraire à la tyrannie de l'usage? Le capitaine Lumsden passait déjà pour un homme dur et injuste; vanner son blé tout seul, c'eût été perdre l'honneur, descendre au niveau d'un colon *yankee* établi plus haut sur la rivière, et qui osait pratiquer certaines économies défendues, vendre même à prix d'argent les moindres bagatelles, le beurre ou les œufs par exemple. Plus d'une fois il avait été question de condamner au plongeon cet être méprisable. Être « serré comme l'écorce au tronc d'un hêtre, » et *yankee* par-dessus le marché, équivalait presque à la qualité de voleur de chevaux.

Il y avait donc vannage chez Lumsden; les dames de l'établissement profitaient de l'occasion pour étendre une couverture sur des cadres et passer l'après-midi à piquer en babillant. Chacune d'elles rougissait de crainte et d'espérance toutes les fois que certains noms d'hommes étaient prononcés. Qui pouvait prévoir l'issue des divertissemens de la soirée, les révélations qu'ils amèneraient?

Il faisait nuit, la pleine lune s'élevait comme un feu de joie parmi les arbres qui couronnent la colline, quand les vanneurs se rassemblèrent autour du tas de blé. Les premiers arrivés attendaient les autres et passaient le temps à calculer le nombre de boisseau x qu'il tireraient de là. Le capitaine, petit homme irascible, toujours agité, accueillait ses voisins à la façon d'un *gentleman* de la vieille Virginie, en leur tendant la main avec une condescendance secrète qui se faisait sentir sous l'apparente familiarité. Quand nous par-

lons du capitaine Lumsden comme d'un *gentleman* virginien, nous nous plaçons à son propre point de vue. Dans le comté qui l'avait vu naître, sa position sociale n'avait rien d'élevé, son père était un parvenu dont la fortune se fit par des moyens suspects, mais tel est l'avantage de l'émigration que, parmi ces barbares des défrichemens, le seul fait d'être né dans la vieille Virginie équivalait à des lettres de noblesse. Lumsden, sans que personne y trouvât à redire, se tapait donc fièrement la jambe de sa cravache en parlant de parenté avec les plus anciennes familles. Il y avait dans ces hâbleries une ombre de vérité; il était allié par sa femme au vieux sang dont il tirait gloire.

La réunion est enfin à peu près complète; il s'agit de se partager le tas. Deux juges sont choisis à cet effet : M. Butterfield, personnage lent, qui passe pour savoir beaucoup parce qu'il parle peu et qu'il examine attentivement les choses, et M. Sniger, qui jouit de la même réputation parce qu'il est au contraire beau parleur et tout de premier mouvement. Butterfield mesure la montagne de blé sous toutes ses faces en comptant ses pas, secoue la tête, recommence, louche, compare, ferme un œil, tandis que les jeunes gens l'observent avec respect. Sniger prend une vue panoramique de l'ensemble avec son dédain ordinaire pour les minuties, et, indiquant le côté gauche, fait remarquer à ses admirateurs que la pile est une idée plus haute par là, mais que le grain, beaucoup plus beau, se vannera sans peine, tandis que de l'autre côté c'est du fretin de blé, dur comme le diable à séparer de la balle. En conséquence, il est d'avis de partager le tas par le milieu, et, chose étrange, Butterfield, après son interminable examen par poids et mesures, arrive à la même conclusion savante et complexe, ce qui confirme pour le public l'infaillibilité des deux juges. On divise donc le tas; il s'agit maintenant de nommer des chefs. Bill Mac-Conkey est présent, il n'y a pas de vanneur plus habile, mais quelqu'un objecte dans la foule que parmi les personnes présentes nul n'est de force à lutter contre lui.— Où est Mort' Goodwin? demande Conkey. C'est le seul qui puisse me tenir tête; j'aimerais le battre.

— Le voilà qui vient là-bas! dit Sniger, désignant de loin un grand garçon bien découplé qui s'avance en toute hâte à travers champs. Arrivé devant la barrière, il y appuie ses deux mains et la franchit d'un bond.

— C'est bien lui, c'est son saut! dit le petit Kike, nn neveu du capitaine.

— Holà! Mort'! — s'écrient-ils tous en chœur, tandis que le jeune homme approche, son large chapeau de paille à la main et en s'essuyant le front. — Nous t'attendions; vous êtes choisis, toi et Conkey.

Le sort décide que Conkey sera le premier à choisir les hommes

et Goodwin à choisir sa part de blé. Goodwin déclare qu'il prend le plus mauvais bout, et, le signal étant donné, tous les bras s'escriment à l'envi.

Le capitaine fait circuler la bouteille, Conkey hurle de bruyans encouragemens entremêlés de jurons; ce système excite peut-être l'ardeur de ses hommes, mais il a le même effet sur leurs adversaires. Morton, plus prudent, vanne lui-même de toutes ses forces, qui égalent au moins celles de deux travailleurs ordinaires réunis. — Allons, camarades! dit-il, ne craignez rien,... le souffle qu'il dépense en cris, nous le dépenserons en besogne. Surtout point de tricheries de ce côté! A vos postes! ne perdez pas une seconde pour courir vérifier où en sont les autres!

Pendant une heure, la lutte continue, énergique, sans interruption. La montagne de grain non vanné a diminué considérablement, une vague immense de balle se gonfle derrière les deux camps.

— Pourquoi ne bois-tu pas? demande Sniger à Morton.

— Il veut se garder l'haleine fraîche pour Patty Lumsden! dit en riant l'un des garçons. — Celui-là n'a jamais su combien près il avait été de recevoir un solide coup de poing.

Conkey en revanche boit un peu trop, et ses appels au courage de ses hommes deviennent de véritables vociférations. Déjà il crie victoire, et en effet les chances longtemps équilibrées des deux côtés paraissent pencher vers le sien, lorsque Morton donne un coup de collier presque surhumain, et dont l'exemple est contagieux pendant quelques minutes suprêmes. Le dernier grain est épluché à temps pour permettre au camp de Morton Goodwin de fondre sur celui de Conkey, où deux douzaines d'épis environ restent aux mains des triomphateurs. Conkey, furieux, prétend qu'il sait bien ce que son adversaire a fait de son blé en indiquant la pile de balle. Goodwin, avec le calme d'une conscience nette, propose une vérification générale, qui n'est point acceptée par raison de prudence. Tout ce qui reste à faire pour les vainqueurs comme pour les vaincus, c'est de se rendre à la maison, vieux bâtiment hybride, moitié cabane, moitié blockhaus. Après les ablutions nécessaires, on rejoint les dames, qui ont quitté leurs cadres à piquer et préparé un souper substantiel dans la salle commune. Elles sont toutes rangées contre le mur d'un air modeste, très préoccupées au fond de l'effet que produisent leurs robes de tiretaine sur la partie masculine de l'assemblée, car à quoi bon carder, filer, tisser, tailler et coudre une robe neuve, si ce n'est pour qu'on l'admire?

Le souper ne fut pas long; les vanneurs mangeaient maladroitement et avec embarras, comme font toujours en public, fût-ce en compagnie les uns des autres, ces hommes de frontière. Les piqueuses avaient soupé une heure auparavant, la table n'étant pas

assez grande pour les deux sociétés. Le couvert enlevé, elles se réunirent, et les plus braves proposèrent quelques jeux campagnards qui rompirent la glace. Morton Goodwin, qui passait pour l'esprit brillant du cercle, imposait des gages où les baisers tenaient naturellement une grande place. Goodwin apportait sa part d'entrain dans les jeux bruyans qui se succédaient avec fureur; cependant il ne laissait pas d'être inquiet. Patty Lumsden ne voulait pas jouer. Au fond, il en était bien aise : il n'aurait pu souffrir de la voir embrassée par ses camarades; mais Patty ne serait-elle pas mécontente de la part qu'il prenait à ces ébats rustiques? La mission qui lui avait été confiée de prononcer, les yeux bandés, l'arrêt de chacun, lui évitait, jusqu'à un certain point l'épreuve des baisers; mais si un malicieux hasard voulait que le gage tiré fût le sien? — Sa bonne fortune l'empêcha heureusement de se condamner lui-même.

Enfin, les gages épuisés, on passa d'un commun accord à un jeu d'enfant qui a existé sans doute en Angleterre de temps immémorial : tout le piquant de ce jeu consiste à s'agenouiller sur un mouchoir pour embrasser celle qu'on aime. Conkey s'empara du mouchoir le premier au milieu du refrain :

« Où poussent l'orge, les pois, les fèves et l'avoine? — Ni vous ni moi ne le savons; mais le fermier sait — où poussent l'orge, les pois, les fèves et l'avoine. »

Bien qu'il affectât de regarder autour de lui d'un air perplexe, les demoiselles échangèrent des coups de coude et se montrèrent Jemima Huddlestone d'un air significatif. Naturellement il embrasserait Jemima; c'était prévu..., tout le monde le savait, excepté les deux acteurs principaux. Conkey se croyait fort indécis, et Jemima détournait sa large face rouge pour étudier attentivement un nœud du plancher; mais ses paupières baissées ne faisaient que rendre son attente plus visible, tandis que les chuchotemens de la société avivaient les couleurs de ses joues. Conkey, s'arrachant par un effort soudain à ses apparentes incertitudes, tourna sur lui-même, étendit le mouchoir aux pieds de cette Hébé des défrichemens, et s'agenouilla craintif sur un ourlet, tandis que, d'un air contraint qui ne trompa personne, Jemima s'agenouillait sur l'autre bord pour recevoir un baiser si vif et si bruyant qu'une explosion de bravos et d'hilarité le salua. Conkey s'était relevé avec la mine d'un homme qui a fait son devoir dans des circonstances difficiles; Jemima reprit le mouchoir, et, tandis qu'on répétait le refrain, embrassa de la même façon l'un de ces messieurs pour le laisser ensuite porter ses hommages à une nouvelle divinité. Ces alternatives duraient depuis quelque temps; en vain la grosse Semantha Britton avait-elle adressé un appel souriant à chacun des possesseurs successifs du mouchoir. Semantha n'avait jamais compris pourquoi ses sou-

rires n'avaient pas plus de succès. Sur ces entrefaites, quelqu'un choisit, comme on devait s'y attendre, la jolie Betty Harsha, et tout le monde devina qui choisirait Betty. Morton Goodwin était l'élu de son cœur : elle s'habillait pour attirer ses regards, elle ne le quittait pas des yeux à l'église, elle se plaçait adroitement sur son chemin, elle le forçait à la reconduire, et, maintenant qu'elle tenait le mouchoir, chacun regardait Goodwin. Trop jeune pour être insensible au charme de cette petite figure ronde aux yeux brillans, aux lèvres boudeuses semblables à une cerise, il n'eût pas été fâché d'être l'objet d'une si flatteuse préférence, si au moment même Patty Lumsden, délivrée enfin des soins de maîtresse de maison, ne fût venue suivre les péripéties du jeu. Elle se tenait derrière Jemima, et le contraste était charmant entre cette robuste beauté campagnarde et la frêle Patty, blanche avec des yeux noirs et une chevelure de jais qui faisaient ressortir encore sa blancheur, la démarche fière, des traits délicats, une physionomie aussi résolue qu'intelligente. Patty faisait, comme on dit, honneur à sa mère, personne hautaïne et d'habitudes distinguées, qui, par sa réserve, s'était attiré une réputation de bégueule, à la grande satisfaction de son mari. L'apparition de Patty dans sa robe d'indienne, — un luxe extraordinaire à cette époque, — fit donc désirer à Goodwin que Betty Harsha en attaquât un autre pour cette fois; mais Betty, sans attendre le signal, se précipita sur le mouchoir aux pieds de Morton, qui prit son temps pour s'agenouiller. Bon gré mal gré cependant, après avoir reçu le baiser de Betty, il se trouva debout le mouchoir à la main, l'air ahuri, au milieu des fous rires.

Ces rires blessèrent Goodwin comme s'ils eussent été excités par l'angoisse très réelle qu'il éprouvait. Déclarer sa préférence pour une autre femme, fût-ce par plaisanterie, Patty étant présente, était au-dessus de ses forces, et s'agenouiller devant Patty elle-même au-dessus de son courage. Soudain ses yeux rencontrèrent le sourire avide de la pauvre Semantha Britton. Une issue se présentait : Patty ne pouvait être jalouse de celle-là. Il étendit le mouchoir devant Semantha et lui donna ainsi le droit de choisir un partenaire. L'élégant de la bande était le petit Gab, c'est-à-dire Gabriel Powers fils. Le vieux Gab passait pour le fermier le plus avare du voisinage; mais son fils, s'étant enfui tout jeune de la maison paternelle, avait gagné les montagnes, et en avait rapporté de l'argent acquis on ne savait comment. Tout ce capital passa en vêtemens d'apparat; il portait des moustaches, innovation qui dans ces temps primitifs révélait assez un homme qui a vu le monde. Chacun se moquait de ce fat et chacun l'admirait. Nulle jeune fille n'avait encore osé jeter son dévolu sur le petit Gab; mais Semantha, certaine qu'elle n'aurait plus

de longtemps la chance de choisir un amoureux, prit bravement son parti de frapper au plus haut. Les joueurs se gardèrent de rire quand elle se prosterna aux pieds de Gab; ils furent épouvantés de tant d'audace. Le petit-maître fit bonne contenance. Tombant gracieusement sur un genou, il daigna recevoir ce baiser imprévu, puis releva le mouchoir avec un geste délicat de la main qui portait un diamant ou tout au moins une pierre transparente que son propriétaire faisait passer pour tel. Toutes les filles sentirent aussitôt battre leur cœur, car les dames vêtues de tiretaine ne sont pas plus exemptes d'une certaine prédilection pour les fats que les dames parées de satin et de velours. Gab avait son plan secret : c'était un de ces hommes qui, ayant fait beaucoup de choses par miracle d'effronterie, croient que ce moyen suffit pour atteindre à tout, pourvu qu'on ne soit pas impudent à demi. Il savait que miss Lumsden se tenait à l'écart des jeux prétendus innocens; il savait aussi qu'elle faisait grand cas de Morton Goodwin et avait vu clair dans les luttes de celui-ci.

Tandis qu'on chantait les couplets d'usage, il conserva le calme du savoir-vivre, puis, au moment voulu, passa rapidement derrière la chaise de Jemima et alla saluer Patty. Tout le monde retenait son haleine. Les joues de Patty devinrent non pas rouges, mais très pâles; se détournant, elle cria vers la cuisine : — Que voulez-vous? Je viens! — et sortit tranquillement. Le pauvre garçon, qui avait déjà fléchi le genou, ne put se relever à temps pour échapper aux quolibets de ses camarades. — Il répliqua, en suivant des yeux Patty avec une moue de dédain, qu'il avait voulu la faire courir; mais sa déconfiture était évidente.

Quand on fut sur le point de se disperser, Morton essaya d'échanger un mot avec Patty. Il la trouva seule dans la cuisine, et la pensée qu'elle l'attendait peut-être le bouleversa. La lueur rouge des tisons dans la large cheminée se jouait sur les murailles de bois et animait le teint blanc de la jeune fille; mais, au moment où Morton allait parler, le pas rapide et impérieux du capitaine Lumsden retentit, et avec son petit rire métallique : — Morton, lui dit-il, que fais-tu de ta politesse? Il n'y a plus personne pour accompagner Betty Harsha.

— Le diable emporte Betty! murmura Morton, ce qui ne l'empêcha pas de l'escorter une fois de plus.

II. — LE COMBAT.

Chaque histoire a une qualité en commun avec l'éternité. Commencez-la où vous voudrez, il y a toujours un commencement antérieur au vôtre, de même que le dénoûment véritable se perdra

toujours dans un vague brouillard par-delà votre dénoûment. Tout le monde ne se souciant pas de remonter à la création, force est bien de pratiquer une trouée quelque part à travers les fils entrelacés des aventures humaines, amours, mariages, naissances, morts, craintes, espérances, succès et déceptions; mais, en quelque point que vous la pratiquiez, il y a toujours, je le répète, en-deçà du commencement quelque chose d'essentiel à dire. Il est indispensable par exemple que le lecteur sache comment Morton avait depuis l'enfance adoré plutôt qu'aimé Patty Lumsden. A l'école, Patty était toujours première et Morton second; une fois, par exception, Patty se trompa en épelant, Morton fit aussitôt une faute volontaire pour ne pas l'éclipser. Quand elle regagna ensuite la place d'honneur, il eut soin de marcher sur ses talons. On a dit que l'amour était le purificateur de notre jeunesse; Morton en effet, malgré sa passion pour la chasse, les courses, le jeu et autres plaisirs en vogue, fut préservé de vices plus graves par son amour. Si ce culte eût été moins respectueux, Morton aurait vu depuis longtemps la fin de ses incertitudes, mais il était trop profondément pénétré de la suprême noblesse de Patty; d'ailleurs il y avait un dragon gardien du trésor : Morton tremblait devant le capitaine Lumsden. Celui-ci, l'un des premiers colons, était aussi à beaucoup près le plus gros propriétaire. Il avait par des prêts habiles étendu sa domination à vingt milles à la ronde. Les juges eux-mêmes étaient ses débiteurs, et, dans les rares circonstances où l'on s'était permis de lui faire quelque opposition, le capitaine avait su frapper avec un tel dédain des moyens et des conséquences qu'il était devenu l'objet de la terreur générale. Deux ou trois familles furent forcées par les persécutions de cet homme vindicatif d'abandonner la colonie, de sorte que son nom s'associait à une sorte d'autorité royale.

Le père de Morton Goodwin n'était, lui, qu'un petit fermier. Comment le fils aurait-il pu faire des avances directes à une fille aussi fière que Patty? Malgré tout, Morton s'obstinait à compter sur quelque événement improbable qui le placerait dans une situation moins désavantageuse. D'abord Lumsden n'avait nullement favorisé les rêves du jeune Goodwin; il l'avait traité avec cette arrogance protectrice d'autant plus blessante qu'on n'y peut répondre franchement comme à une insulte; mais depuis peu, ayant remarqué la force et l'indépendance croissante de ce caractère, l'ascendant qu'il exerçait sur les autres hommes de son âge, le capitaine avait compris la nécessité de se l'attacher en vue des élections qui devaient avoir lieu à l'automne. Non qu'il eût la moindre intention de lui donner sa fille, —il ne voulait que souffler le chaud et le froid pendant quelque temps et laisser à l'ardent jeune homme juste assez de confiance pour l'amener à servir ses intérêts. Morton, étonné d'abord du change-

ment de Lumsden, ne tarda pas à conclure qu'on en arriverait bientôt à l'entente la plus parfaite.

Dans la matinée du dimanche qui suivit le vannage, Morton se rendit à l'écurie. Avez-vous jamais eu le bonheur de passer un paisible dimanche d'automne dans les forêts vierges? C'est un calme, une solitude, une douceur de brise et de lumière incomparables. Les volées de merles se préparent en sifflant à leurs migrations, les lents croassemens des corbeaux se mêlent de loin aux cris moqueurs de l'écureuil grignotant les faînes. Morton n'observait rien de tout cela, n'étant point d'un tempérament poétique. Il pensait aux courses qui devaient avoir lieu ce jour-là, aux chances de victoire de sa belle Dolly, le seul bien qu'il eût en ce monde, une jument pur sang, capable de tous les succès, croyait-il, par suite de son origine aristocratique, et il s'était levé dès l'aube pour aller l'admirer, tâter ses jambes fines, s'assurer enfin qu'elle était dans de bonnes conditions.

— Cela va bien, n'est-ce pas? lui disait-il, tu battras toutes ces bêtes de rien, ma vieille?

Hélas! Morton parut au déjeuner de famille pour voir s'écrouler ces riantes chimères. Sa mère lui demanda doucement de la conduire à l'office, et refuser quelque chose à sa mère lui eût coûté autant que de renoncer aux courses. Une rude vie avait fait de Goodwin un homme rude; il était parfaitement capable de jurer, de parier, de ne pas observer le repos du dimanche et même de boire avec excès. On ne disait pas de lui : « C'est un jeune homme qui promet beaucoup; » mais ses défauts se mêlaient aux plus nobles qualités, il témoignait surtout à sa mère un dévoûment chevaleresque. Il faut dire qu'elle était vraiment digne de vénération : fille d'un de ces vieux *gentlemen* irlandais, gens de grandes manières, d'habitudes extravagantes, d'impulsions généreuses et d'esprit brillant que leurs qualités mêmes conduisent à la banqueroute finale, elle avait épousé Job Goodwin, ancien soldat de la révolution, qui, faute de prévoyance, perdit son patrimoine; malheur plus grave, il perdit aussi courage, et un lourd fardeau échut par conséquent à sa femme. Elle l'avait porté avec une résignation et une dignité qui expliquaient le tendre respect que lui vouait son fils. Néanmoins Morton ne pouvait prendre aisément son parti de renoncer à un triomphe caressé, préparé depuis des mois. Quand elle le pria de l'accompagner, il ne répondit pas; il s'en alla revoir sa pouliche et, tout en l'embrassant, déchargea sa mauvaise humeur en jurons. — Un instant, la pensée lui vint de jeter une selle sur le dos de Dolly et de s'enfuir aux courses; il eût cédé à la tentation, sans un mot de son petit frère Henry, qui l'avait suivi à l'écurie. — Mort', lui

dit le gamin, à ta place j'irais; je voudrais battre le cheval bai de Conkey, qui croira que tu as peur, s'il ne te voit pas venir. La mère n'a pas le droit de te forcer à t'asseoir pour écouter le vieux Donaldson par une belle journée comme celle-ci.

Morton s'arracha brusquement à la contemplation des beautés de sa pouliche. — Assez! dit-il, et que je ne t'entende jamais parler ainsi de la mère. Si cela pouvait la consoler un peu, j'irais à l'église tous les jours de la semaine. Je deviendrais ministre pour la voir sourire de joie en y songeant. — Et il acheva de seller Blaze, le vieux cheval de Mme Goodwin, tandis qu'Henry, tout en tirant la sangle, répondait :

— Moi, je n'aime pas qu'on me gêne, je veux faire ce qui me convient. — Le petit drôle méditait plus d'un mauvais tour à jouer pendant que sa mère serait à l'église.

Morton mit le pied de Mme Goodwin à l'étrier, arrangea avec soin la longue jupe d'amazone, puis il enfourcha Dolly, qui se mit à faire des siennes, comme s'y attendait son cavalier. Celui-ci eût trouvé fort maussade la promenade d'une dizaine de milles jusqu'à l'église, n'eût été le plaisir de faire sentir à l'orgueilleuse bête qu'il était son maître.

Ce jour-là, il trouva le sermon plus intéressant que de coutume. La controverse, antérieure à la révolution, qui divisa les presbytériens n'était pas éteinte dans l'ouest, et le curé Donaldson était un presbytérien « du vieux côté. » Son visage anguleux, sa voix dure, tout révélait en lui la *combativité*. Ses attaques furent dirigées en particulier contre les *meetings* de méthodistes. Le camp du Grand-Champ-de-Cannes subsistait encore dans la mémoire de chacun, et pour la centième fois M. Donaldson tonna contre ces rassemblemens de fanatiques, affirmant que les prédicateurs ambulans n'étaient que des vagabonds illettrés, des braillards, des traîtres au protestantisme, puisqu'ils niaient la doctrine de la justification par la grâce, enseignant de préférence le salut mérité par les œuvres. Dans son zèle, le bon curé calomniait un peu ses adversaires, c'était chose reçue dans ce temps-là des deux côtés. Morton, que l'esprit de combativité possédait, lui aussi, au plus haut degré, fut fort échauffé par ce discours, et en retournant au logis déclara qu'il irait volontiers à l'église, quelque temps qu'il fît, si le prédicateur voulait chaque fois distribuer de ces coups de massue. Il faut avouer qu'après le sermon Morton avait rendu visite au presbytère, et que l'eau-de-vie de cerises de M. Donaldson, flatté de voir un jeune homme venir de si loin pour l'entendre, contribuait peut-être à exalter ces vaillantes résolutions. Quoi qu'il en fût, l'occasion de lutte tant désirée ne tarda pas à se présenter. Comme

sa mère et lui passaient par un chemin de traverse peu fréquenté, Morton, qui, tout en maîtrisant les caprices de Dolly, fouillait le bois avec la curiosité naturelle au chasseur, aperçut une affiche attachée à un arbre. Une affiche dans ce lieu écarté était assurément chose surprenante; il s'efforça d'approcher de l'arbre, mais les chevaux de sang sont sujets aux visions : Dolly s'effraya, on ne sait de quoi, et se montra rétive. Chaque fois que Morton la tournait vers l'arbre, elle se jetait de côté. Enfin Mme Goodwin pria son fils d'y renoncer et de continuer sa route. — Continuez si vous voulez, lui dit-il, mais il y a une question à vider entre moi et Dolly. Ou elle se tiendra tranquille auprès de cet arbre, ou nous lutterons jusqu'à ce que l'un de nous reste sur le flanc.

La mère se contenta de laisser son vieux cheval brouter le long du chemin, triste au fond de l'âme que Morton passât les heures saintes du dimanche d'une telle façon, mais fière aussi du courage et de la volonté qu'il déployait. Morton cependant contraignait la rebelle à faire le tour de l'érable dans un sens, puis dans un autre, jusqu'à ce qu'elle fût étourdie au point de ne plus voir clair; alors il se mit à lire l'affiche. Jusque-là, il ne s'en était que médiocrement soucié; le peu de curiosité qui l'avait poussé à la lire s'était évanoui dans la chaleur du combat avec Dolly; mais, quand il vit la signature d'Enoch Lumsden, administrateur des biens de feu Ézéchias Lumsden, l'intérêt que lui inspira ce document lui fit oublier sa victoire. L'affiche annonçait la mise aux enchères publiques, par ledit administrateur, d'une pièce de terre dûment désignée, appartenant au défunt. — Tonnerre! s'écria Morton avec indignation, quelle vilenie! Ce n'est pas assez pour le capitaine de maltraiter ce pauvre Kike, il faut encore qu'il le vole! Il va sans doute acheter la terre, ou, ce qui est la même chose, la faire acheter par un complice. Voilà pourquoi il a collé son affiche dans ce désert. Et le juge prête les mains à une pareille action! Il a peur de lui comme tout le monde. Pauvre Kike! Il ne lui restera pas un dollar à sa majorité!

— Quelqu'un devrait prendre son parti, dit Mme Goodwin. C'est une honte pour une colonie tout entière de montrer tant de poltronnerie et de se laisser gouverner par un seul homme; autant vaudrait avoir un roi!

Morton aimait le petit Kike, et cet appel à ses sentimens républicains l'émut. Il ne put supporter la pensée que sa mère le crût poltron. Son orgueil était déjà froissé par les airs protecteurs de Lumsden et par la malice que celui-ci avait mise à l'empêcher de causer avec Patty. Pourquoi n'irait-il pas au secours de Kike? mais intervenir en pareille circonstance, c'était renoncer à Patty.

En y songeant, il tomba dans une méditation que sa mère inter-

préta selon ses souhaits, supposant que quelque passage du sermon avait frappé son âme et dessillé ses yeux. En réalité, Morton se disait : — Que faire? Je n'ai pas de crédit auprès du juge, pas d'argent pour acheter la terre, pas d'amis influens; quand je sacrifierais ma plus chère espérance, ce serait sans résultat. — Et tandis qu'il se donnait toutes ces bonnes raisons pour assister passif à une spoliation inique, sa conscience le réprimandait sévèrement : — Ainsi, répondait-elle, tu fermeras les yeux, tu te croiseras les bras pour ménager un coquin dont tu veux épouser la fille!

La colère qu'il éprouvait contre sa propre faiblesse rendit Morton si nerveux que, ne pouvant tenir en place, il alla le soir à Forks, où avaient eu lieu les courses, boire plus que de raison au cabaret. Ensuite son idée fixe du moment le poussa comme malgré lui vers la cabane habitée par la mère de Kike.

Kike Lumsden avait seize ans; c'était un de ces garçons maladifs au teint blême, aux cheveux noirs, lisses et droits. Vêtu de culottes de peau de daim et d'une chemise de coton, il était en train de traire sa vache quand Morton l'aborda. Les lignes soucieuses de son visage mélancolique se détendirent, et il se leva souriant. — Te voilà, vieux! entre vite!

Mais Morton ne quitta pas le dos de Dolly, que Kike se mit à caresser : il serait si content de posséder une telle bête! — Bah! un de ces jours, quand je serai un peu plus fort, je défricherai ce ravin le long de la rivière, et j'aurai de quoi m'acheter aussi un cheval de sang, peut-être un poulain de Dolly, qui sait? — Son sourire devenait rayonnant à cette pensée. Morton n'avait pas le courage d'y répondre, et il n'osait lui dire que le capitaine se préparait justement à fondre sur le terrain où il bâtissait de si beaux châteaux en Espagne. — As-tu toujours les fièvres? lui demanda-t-il.

— Oui, répondit le jeune garçon. J'en étais presque débarrassé quand je suis allé travailler chez mon oncle, et il m'a fait piocher sous la pluie. « Allons, Kike, me disait-il, — tu sais sa façon de vous jeter des ordres comme il jetterait des pierres, — la pluie te fera du bien. Ta mère t'a gâté en te tenant au coin du feu. Moi, je t'habituerai à la pluie, mon garçon; l'eau fait pousser même les mauvaises herbes de ton espèce. » N'empêche qu'il a manqué me tuer...

Les libations que Morton venait de faire à Forks n'avaient pas contribué à le rendre prudent. — Ton oncle est une canaille! s'écria-t-il. — Kike rougit et garda le silence. — Il volerait ses propres enfans; il te ruinera, si tu n'y prends garde, et tu seras forcé de t'exiler comme bien d'autres.

— Morton, tu es plus excité que de coutume contre mon oncle; t'aurait-il défendu de parler à Patty?

— Quant à cela, non! répondit le jeune homme, et ce nom de Patty lui fit regretter de s'être autant avancé.

— Alors pourquoi t'emporter contre lui?.. Tu feras mieux de parler net. Qu'y a-t-il?

— Oh! rien, répliqua Morton avec amertume; seulement ton bon oncle met en vente le ravin dont tu parlais tout à l'heure. L'affiche est dans le trou Jackson, sur l'arbre le plus éloigné de la route. Voilà! C'est ainsi apparemment que se conduisent les *gentlemen* de la vieille Virginie. Damné voleur, va!

Quand Morton eut ainsi livré le secret qu'il avait voulu garder pour lui, Kike pâlit jusqu'aux lèvres. — Je ne lui pardonnerai jamais, et il le verra bien, murmura-t-il secoué par un tremblement convulsif. — Il dit ces mots avec une lenteur haineuse et implacable. — Tu me prêteras Dolly demain, n'est-ce pas?

— Où iras-tu? demanda Morton.

— A la ville, arrêter cette vente, si je puis; d'ailleurs j'ai le droit de choisir un tuteur, et j'en prendrai un qui tiendra mon oncle en respect,... le colonel Wheeler, son ennemi mortel!

Morton pensa, non sans tristesse, que, si Kike montait Dolly, le capitaine pourrait en être informé, et alors adieu Patty! Mais, regardant le visage navré de Kike, il n'osa refuser tout à fait.

Ce soir-là, sa mère le trouva par exception d'une humeur détestable au souper; elle continua d'espérer qu'un grand combat se livrait en son âme préludant à sa conversion. Morton regagna, plein de mépris pour lui-même, le grenier où il couchait. La lâcheté est le dernier des crimes pour un homme de la frontière.

De grand matin, il pansa Dolly afin que Kike la trouvât prête, mais Kike ne vint pas; enfin une forme frêle se dessina gravissant la colline de l'autre côté de la rivière. Était-il possible que Kike songeât à faire vingt milles à pied, délicat comme il l'était et malgré la fièvre? Morton se maudit lui-même de lui avoir à demi refusé son cheval; pour un être sensitif comme l'était Kike, le demi-refus équivalait à un non formel. Quelques minutes après, Dolly, lancée à fond de train, le conduisait auprès du jeune voyageur. — Tu ne m'échapperas pas ainsi, lui dit-il. Voici Dolly.

— Je n'en veux pas, et je n'aurais jamais dû te la demander... à cause de Patty.

— Tais-toi, et prends la jument, ou je t'assomme; je me suis conduit hier comme un lâche.

— Je te dis, ami, que je veux marcher.

— Tu m'as l'air d'en avoir la force vraiment; mais tu seras mort à moitié chemin, petit imbécile! Si tu ne prends pas Dolly, je te suis pour enterrer tes os.

Sur ces entrefaites passa Jack Sniger, connu pour sa servilité à l'égard de Lumsden.

— Vous voilà donc en route, les gars? demanda-t-il avec un sourire insidieux.

Quand il fut passé, Morton dit : — L'huile est sur le feu! Quand le capitaine aura connaissance de ta démarche, Sniger ne manquera pas de lui dire qu'il nous a vus ensemble. On m'en voudra, quoi que tu fasses; prends donc Dolly.

— Non! répliqua Kike. — Mais ses genoux fléchissaient déjà.

— Tu consentiras toujours bien à la tenir une minute pour me rendre service, dit Morton mettant pied à terre.

Aussitôt que Kike eut obligeamment saisi la bride, le rusé garçon s'enfuit en chantant à pleins poumons. Il ne se retourna que sa chanson finie, au sommet de la colline, et alors il eut la satisfaction de voir Kike en selle, riant de bon cœur du tour que lui avait joué son ami. Morton agita son chapeau, Kike le menaça de la tête, puis disparut emporté dans un temps de galop.

Mme Goodwin éprouva une certaine déception en s'apercevant, lorsque rentra son fils, qu'il n'était plus soucieux; elle craignit que les bonnes impressions de la veille ne se fussent évanouies. Mais bientôt Morton fut de nouveau obsédé par une pénible inquiétude. Le repas de midi achevé, il prit son fusil et sortit chasser le daim, ou plutôt chercher l'oubli de cette anxiété qui l'étouffait. Pour la première fois de sa vie, la chasse ne l'absorba point. Quand un des hommes de la frontière se met à aimer, c'est de tout son être; les intérêts de sa vie sont en petit nombre, et l'amour, s'il lui lâche la bride, ne tarde pas à consumer tout le reste. Après deux heures de marche dans la forêt, il fit partir un daim, et ne s'en aperçut pas à temps pour tirer. Il lui était bien prouvé que tout effort pour donner le change à ses vrais sentimens ne servirait à rien; il fallait voir Patty, lui ouvrir son cœur avant qu'une volonté ennemie ne les séparât peut-être. En une heure, Morton pouvait atteindre la demeure du capitaine, tandis que celui-ci serait encore absent. A moitié chemin, il tomba au milieu d'une bande de dindes sauvages, qui prirent la fuite en plusieurs directions, mais non pas avant qu'un double coup de feu eût abattu deux jeunes mâles au plumage satiné; les liant par la patte au moyen d'un lambeau d'écorce, il les porta triomphalement au bout de son fusil, heureux de n'avoir pas à se présenter les mains vides.

Morton Goodwin avait vraiment bonne mine lorsqu'il entra par cette après-midi d'automne dans la cour du capitaine Lumsden : haut de six pieds, carré d'épaules, il marchait d'un pas élastique, sa démarche trahissait autant que son visage un caractère ferme;

il avait le sourire doux et fier, les cheveux bouclés de sa mère irlandaise. Son bonnet en peau de raton lui donnait une physionomie pittoresque. La blouse de chasse retombait sur des culottes de peau de daim rentrées dans des bottes de cuir cru. Le bourdonnement d'un rouet l'attira du côté de la cuisine. Au moment où l'ombre de Goodwin effleura le seuil, Patty, donnant à la roue une impulsion nouvelle, la fit tourner jusqu'à ce qu'elle rugît, et en même temps adressa un joyeux signe de tête au visiteur.

— Comment cela va-t-il? Bonne chasse à ce que je vois... des dindes?..

— Oui, en voici un pour vous; l'autre est pour ma mère.

— Pour moi? Bien obligée. Entrez donc et prenez une chaise.

— Je suis bien là, dit Morton s'asseyant près du seuil, son bonnet sur les genoux; continuez votre besogne, Patty, j'aime à vous voir travailler.

En réalité, le pauvre Morton était trop agité pour pouvoir soutenir une conversation suivie. Rien ne fait ressortir les grâces d'une jolie femme comme cette vieille roue à filer. Les formes de Patty n'étaient défigurées par aucun artifice de toilette, et lorsqu'elle courait à reculons, la tête rejetée en arrière, le bras gauche à demi déployé, la main droite occupée à diriger le mouvement de la roue, cette taille souple, élancée, avait quelque chose d'aérien. Morton, qui, sous le soleil d'une belle soirée d'octobre, regardait voltiger ces petits pieds encore pleins d'énergie après l'exercice fatigant de toute la journée, ne se disait pas que la vieille cuisine avec son métier à filer dans un coin, et sa vaste cheminée où se balançaient à la grue de fer des crémaillères chargées de marmites, la vieille cuisine bâtie de bois avec ses hautes solives recouvertes d'écorce et festonnées de guirlandes de courges desséchées, eût tenté le pinceau d'un maître hollandais. Il n'avait aucune idée de cela; mais, en dévorant des yeux ce charmant visage qui lui souriait par-dessus la roue presque invisible, il pensait que Patty Lumsden était au-dessus de lui comme les anges du ciel, et il frissonnait à l'idée de ne pouvoir jamais parvenir jusqu'à elle. Tandis qu'il écoutait Patty parler avec son enjouement ordinaire, le capitaine rentra en brandissant sa cravache. — Ah! te voici, Morton? Tu as tort de perdre ainsi ton temps. Un garçon capable de faire son chemin dans le monde ne passe pas les heures de l'après-midi à caqueter avec les filles. Garde cela pour les veillées et le dimanche.

Tout le plaisir de Morton fut dissipé par cette apparition et ce langage. Il se leva pour partir en laissant sur le seuil le dinde destiné à Patty. Cependant le capitaine se désaltérait au puits, sa gourde en main. — J'ai vu Kike tout à l'heure, dit-il entre deux gorgées. — Morton se sentit rougir au seul nom de Kike. — J'ai vu

Kike traverser la rivière sur ta jument. Tu ne devrais pas lui permettre de la monter, elle lui cassera le cou. Tiens ! le voici. Je me demande d'où il vient.

Morton, en levant les yeux sur ceux de Kike, les vit flamboyer de colère; mais Lumsden ne regarda même pas son neveu. — Je me demandais, cria-t-il de loin au jeune gars, ce que tu avais été faire sur le dos de cette diablesse. Un de ces jours, il y aura, grâce à elle, un sot de moins dans le monde. — Là-dessus le capitaine éclata de son petit rire sec et cassant : — Eh bien! qu'est-ce qui te prend de donner un coup de pied à mon chien, polisson! Un de ces jours, je me mêlerai de t'élever à ma façon.

— Vous n'en avez pas le droit, et vous ne l'aurez jamais. — A peine distinguait-on les paroles de Kike, il était livide.

— Allons, pas d'insolence, s'il vous plaît!

— Je ne sais ce que vous appelez de l'insolence, dit Kike, se redressant de toute sa hauteur et tremblant comme s'il avait la fièvre; mais je vous dis que vous êtes un tyran et un misérable.

— Moi? tu es fou...

— Vous voulez me voler ma terre, et l'avez fait afficher sans consulter ni moi ni ma mère; aussi ai-je été à Jonesville aujourd'hui : mon tuteur sera dorénavant le colonel Wheeler.

— Le colonel Wheeler? C'est m'insulter. — Le capitaine cessa de rire et devint pourpre.

— Je l'entends bien ainsi. Je n'ai pu obtenir du juge qu'il défendît la vente; il est trop poltron; mais laissez-moi vous dire encore une chose, Enoch Lumsden. Si vous vendez ma terre par ordre de justice, vous y perdrez plus que vous ne gagnerez. Je n'ai pas peur du diable, moi, ni d'aucun de ses suppôts! Cela vous coûtera plus de granges brûlées, plus de chevaux, de vaches et de cochons que vous ne croyez; vous avez agi en fripon avec mon père, mais vous ne viendrez pas si aisément à bout du petit Kike! C'est la loi indienne que je vous appliquerai, vieux voleur...

Le capitaine fit un pas en avant et brandit sa cravache : — Il te faut une leçon, petit drôle!

Kike frissonna de la tête aux pieds, mais ne bougea pas.

— Touchez-moi, si vous l'osez, et il y aura du sang entre nous. Cette année verra un Lumsden de moins. Nous irons, vous ou moi, au cimetière.

Patty avait arrêté sa roue et se tenait épouvantée auprès de Morton. Celui-ci s'avança et saisit le bras de Kike. — Allons! calme-toi! dit-il à son ami.

— Ne me touche pas, dit Kike en secouant son étreinte. J'ai un compte à régler.

— Inutile de t'en mêler, Mort', ricana le capitaine. Je sais bien

qui a monté la tête de ce gamin, et c'est avec vous deux que le compte se réglera un jour. — Puis il rentra dans la maison tandis que les deux jeunes gens descendaient la route. Morton n'osa pas tourner la tête du côté de Patty; quant à Kike, lorsqu'il eut perdu de vue le capitaine, une réaction terrible se produisit en lui. Il se laissa tomber sur un fagot en sanglotant de douleur et de colère.

— Le pire de tout, c'est que j'ai détruit toutes tes chances, Mort', balbutiait-il.

Morton ne répondit pas. Il reconduisit son camarade en silence, et retourna chez son père. Le vieux Goodwin, hypocondriaque, dur d'oreilles, aussi lent à se mouvoir qu'à penser, était au coin du feu. Il regarda pendant quelques instans son fils assis en face de lui sur un escabeau cassé, puis commença : — Tu es malade? tu vas avoir la fièvre?

— Non, mon père.

— Tu as l'air tout abattu, dit le vieillard en bourrant sa pipe d'une feuille de tabac qu'il broyait entre ses doigts. Je suis de même; nous aurons sûrement les fièvres ici cette année, ne penses-tu pas?

Morton trouva difficile de répondre convenablement à son père, et lui laissa voir qu'il n'était pas en veine de conversation, ce qui fit que le vieillard revint à sa pipe et à la joyeuse rêverie qui lui montrait les fièvres, déclarées déjà à Chilicothe, se répandant jusqu'au creux d'Hissawachee. Mme Goodwin remarqua bien la tristesse de son fils, mais elle croyait au travail divin qui s'opérait en lui. Comment un si beau garçon n'aurait-il pas été prédestiné aux gloires du ciel de toute éternité? Le sermon de M. Donaldson l'avait plus que jamais pénétrée de l'efficacité de la grâce répandue sans conditions sur les pécheurs; elle le repassait pieusement dans son esprit tout en préparant le thé de sassafras. Les tasses jaunes étaient alignées sur la table lorsque le jeune Henry entra brusquement, portant un dinde.

— Où as-tu trouvé cela? demanda la mère.

— C'est le capitaine Lumsden qui l'envoie par son nègre avec les complimens de Patty.

— Les complimens? murmura le vieux père ébauchant un faible sourire. — Eh bien! tu vas vite en besogne dans cette maison, Mort'! Par quel hasard Patty t'envoie-t-elle un dinde?

La mère leva vers son fils un regard inquiet, et Morton se vit obligé d'expliquer le plus brièvement possible la mésintelligence survenue entre lui et le capitaine. Bien entendu, le nom de Patty n'avait été mêlé au refus de son cadeau que pour le blesser davantage.

— Mauvaise affaire! répliqua le père en chargeant de nouveau

sa pipe après souper. Une querelle avec Lumsden! Il nous chassera. D'ici à l'hiver, rappelez-vous ce que je dis, nous aurons tous pris la fièvre et quitté le pays. — Les maux que rêvait l'imagination de Job Goodwin devenaient aussitôt inévitables à ses yeux. Il appuya son coude sur son genou, sa tête sur sa main, et, partant de ce nouveau point de vue, s'empressa d'évoquer tout ce qui pouvait le conduire à un profond désespoir. Peu à peu il s'assoupit; alors la mère, qui avait réfléchi sans parler, dit à Morton que la meilleure chose à faire pour lui et pour Kike serait de quitter la colonie de manière à laisser au capitaine le temps de se calmer. — Il faut emmener Kike avant qu'il ne se compromette davantage. Nous avons besoin de provisions d'hiver, et, quoique la saison ne soit pas encore bien avancée, tu peux partir pour la chasse dès demain, dit-elle.

La chasse ne manquait jamais de tenter Morton, et il saisit volontiers l'occasion d'aller cacher dans les bois sa déception et sa tristesse. En un clin d'œil, il eut sellé Dolly et pris le chemin de la maison de Kike. Il trouva ce dernier dans un état d'épuisement et de souffrance douloureux à voir. M. Brady, le maître d'école irlandais, à qui tous les gars de la colonie devaient d'avoir été instruits et fouettés, s'efforçait de son mieux d'apaiser ses idées de vengeance. Il faut noter dans l'histoire de l'ouest que le plus grand nombre des premiers maîtres d'école furent des Irlandais d'un passé peu clair.

— Ah! c'est toi, Morton! s'écria-t-il avec l'accent caractéristique de sa patrie, je suis content de te voir. Depuis une heure, je me tue à demander au mioche que voici comment il se fait qu'il ne m'ait pas brûlé la cervelle une douzaine de fois, puisqu'il menace de tuer son oncle pour peu qu'il le touche du bout de sa cravache. Si je m'étais douté qu'il eût tant de salpêtre dans le sang, je ne me serais pas aventuré à lui enseigner l'alphabet! Il aurait pu me faire payer cher l'audace de lui avoir soutenu que *A* n'était point *B* et ainsi de suite.

Morton ne put s'empêcher de sourire de cette saillie du bonhomme. La mère de Kike, femme ignorante, mais pleine de bon sens et fort rusée, entama les admonestations à sa manière. — Je voudrais seulement que tu fusses plus petit ou plus vieux, disait-elle; si tu étais plus petit, je te donnerais le fouet; si tu étais plus vieux, tu ne dirais pas tant de bêtises. Il n'y a rien de sot comme les gens entre deux âges, ni homme ni gamin. Ils sont toujours gamins; mais, ayant grandi de quelques pouces, ils se croient des hommes, tout cela, Dieu me pardonne, parce qu'on ne peut plus les tenir sur les genoux! Quant à Enoch Lumsden, je ne serais pas fâchée qu'il reçût un coup de fusil, mais d'une main plus solide que la nôtre. C'est ma consolation de penser que nous le rencontrerons

tôt ou tard devant un juge à qui ses menaces ne feront pas peur... A mon avis, voilà tout ce que nous verrons de vraiment amusant au jour du jugement. Il aura beau parler de ses alliances avec les premières familles; qu'en dites-vous?

Brady se mit à rire bruyamment; quand il eut fini, Morton proposa le plan de sa mère, qui fut d'abord repoussé par Kike.

— Je ne reculerai pas! s'écria-t-il. Jamais! Il croirait que je me sauve. — Cependant la perspective de partir pour la chasse en compagnie de Morton le séduisait fort.

— Allons! dit Brady, tu ne résisteras point à l'envie de te pommader avec de la graisse d'ours. Si le capitaine vend tes propriétés, tu auras toujours le temps de mettre le feu aux siennes à ton retour. Les greniers sont neufs; ils seront bien mieux garnis dans ce temps-là. D'ailleurs tu t'exerceras sur les ours pour ne pas manquer ton cher oncle.

Cette façon de présenter les choses plut à Kike et calma ses scrupules. Tandis qu'il hésitait encore, la mère déclara qu'il partirait, et, longtemps avant le lever de l'aurore, les deux jeunes gens, après une nuit d'insomnie provoquée chez chacun d'eux par des causes différentes, partirent le fusil sur l'épaule. Le vénérable Blaze portait leurs bagages, Dolly étant trop jeune et trop étourdie pour qu'on lui confiât une aussi grave besogne.

III. — RÉCONCILIATION.

Après deux semaines remplies par ces alternatives de déceptions et de succès que connaissent les chasseurs, Morton et Kike trouvèrent nécessaire d'interrompre la vie errante l'espace d'une journée pour renouveler leurs munitions dans la colonie la plus proche. Le magasin auquel ils s'adressèrent et qui formait le centre de cette colonie était une cabane où l'on vendait à la fois de la poudre, du plomb, deux ou trois chapeaux de femme, quelques aunes de rubans à bon marché, quelques écheveaux de fil, des fleurs artificielles, de la faïence, du drap commun, du tabac à fumer et à chiquer, un peu de thé, beaucoup de whisky et d'eau-de-vie de pomme. A l'un des bouts du bâtiment était une grande chambre éclairée par une étroite fenêtre. Dans cette chambre, qui renfermait trois lits, et dans le grenier au-dessus, le nommé Wilkins demeurait avec sa famille et tenait auberge.

Si nos chasseurs rendirent visite à l'établissement en question, ce ne fut pas par besoin de repos, mais ils commençaient à se sentir un peu isolés, et le dimanche devait infailliblement leur procurer quel-

ques distractions d'autant plus précieuses lorsqu'on les rencontre à cinquante milles du pays natal. Ils trouvèrent, en arrivant chez Wilkins vers dix heures du matin, une foule de flâneurs, et purent se mêler à tous les plaisirs de la journée, sauts, luttes, courses à pied, tir, jeux de cartes et de palet, où ils se distinguèrent de façon à mériter l'épithète de bons camarades. C'est le plus grand compliment dans la bouche des gens de frontière. Être un bon camarade, c'est savoir perdre au jeu sans murmurer les fourrures péniblement conquises à la chasse, se montrer toujours prêt à échanger les peaux de ratons contre des boissons variées pour la foule et toucher la cible à deux cents pas de distance du premier coup. Au moment où ces joyeux exercices commençaient à perdre de leur charme, la porte de la taverne fut franchie par un homme vêtu de laine grossière, l'un de ses souliers à la main, et qui cependant ne ressemblait pas à un simple colon. Il paraissait âgé d'un peu plus de trente ans; un observateur aurait lu sur son visage d'étranges vicissitudes, toutes les luttes qui peuvent s'engager entre une grande force physique et une certaine faiblesse de caractère, entre les bonnes intentions et les passions mauvaises stimulées par des connaissances plus détestables encore. La foule se pressa autour de l'étranger, qui parlait à chacun aussi familièrement que s'il l'avait toujours connu, offrant à boire comme le plus sûr moyen de se mettre en bons rapports avec tous. Quand il fallut payer, ce singulier personnage s'acquitta non pas en peaux de bêtes, mais en monnaie d'argent. — Eh bien! vous savez vous y prendre, lui dit malicieusement Morton. Qu'est-ce que vous venez chercher?

— Vous m'avez deviné, messieurs, dit l'étranger en affectant le dialecte local pour se rendre plus populaire, je cherche à être nommé shérif aux prochaines élections.

— Et quel est ton nom? demanda l'un des assistans.

— Marcus Burchard, quand je suis chez moi, à Jenkinsville. Ayant débuté misérablement dans la vie, j'ai si bien pris l'habitude d'aller pieds nus que les souliers me gênent et que j'en porte presque toujours un à la main, comme vous voyez.

Morton promit au nom de l'assemblée de voter pour lui, et le candidat se mit aussitôt à divertir ses nouveaux amis par une collection choisie d'anecdotes piquantes qui avaient déjà circulé dans toutes les tavernes du comté; mais rien ne fatigue aussi vite que le désœuvrement, aussi finit-on par en avoir assez, même de l'esprit de M. Burchard, et la soirée s'avançant, quelqu'un proposa d'aller, pour tuer l'ennui, faire tapage au prêche méthodiste qui avait lieu deux milles plus loin. Burchard s'excusa, la place de shérif lui était disputée chaudement, et les votes méthodistes même ne devaient

pas être dédaignés. Les deux chasseurs au contraire se joignirent avec entrain à l'expédition, et Morton se distingua parmi les plus turbulens.

Après cette trêve à leurs fatigues, ils se remirent à faire provision de chair d'ours et de daim. Cette absence parut longue à plusieurs. Job Goodwin ne cessait de prédire que son fils périrait dans les bois, Mme Goodwin redoutait les mauvaises influences auxquelles vous livre l'excitation de la chasse, elle tremblait que Morton ne prît les habitudes funestes qui avaient conduit son aîné à une mort violente et prématurée. Et Patty! Le jour où le capitaine, dans un accès de colère, renvoya au pauvre Morton le dinde qu'il avait tué pour elle, Patty se comporta en fille fière. Elle ne laissa pas échapper un mot de blâme, également incapable d'avouer ses sentimens secrets pour Morton, ni de témoigner à son père une basse soumission. Ce calme souverain de Patty faisait l'admiration du capitaine; il y voyait un signe de race. Patty termina sa tâche accoutumée et mit le ménage en ordre avec un soin aussi minutieux qu'à l'ordinaire. Cependant, lorsqu'elle fut remontée dans sa chambre, son petit miroir lui montra, au lieu du visage insouciant qu'un effort d'énergique volonté lui avait permis de garder devant le monde, un visage tout différent, pâli, triste et fatigué. Elle réussit à se contenir encore; mais, la lumière éteinte et sa tête enfoncée dans l'oreiller, elle fondit en larmes.

A mesure que s'écoulait le temps, et lorsque son père eut cessé de prononcer jamais les noms de Kike et de Morton, partis elle ne savait où, Patty sentit croître en elle le désir de revoir l'absent qu'elle aimait... Elle ne pouvait plus en douter maintenant; plus elle cherchait à étouffer cet amour, plus il prenait possession de tout son être. Des chasseurs passaient-ils devant la porte, elle courait involontairement les regarder; l'instant d'après, il est vrai, elle se reprochait sa curiosité... Que lui importaient les chasseurs? Un soir enfin, ceux qu'elle attendait passèrent à leur tour, les vêtemens déchirés aux ronces, le pas lourd et traînant, car ils voyageaient depuis l'aube. Patty reconnut aussitôt le vieux Blaze, quoiqu'il fût surchargé de venaison et de peaux. Elle remarqua aussi le long regard que fixa Morton sur la maison du capitaine, car une vive rougeur couvrit ses joues; mais, son père étant parti au galop dans la direction qu'avaient prise les jeunes gens, son plaisir se changea vite en crainte. De leur côté les deux camarades, quand ils entendirent un cheval les poursuivre à fond de train, et qu'ils reconnurent Lumsden, ne laissèrent pas d'éprouver une vive émotion. Morton s'étonna, sachant que ce n'était pas l'habitude du capitaine d'attaquer l'ennemi en face. Kike serra les lèvres après avoir

examiné avec soin l'amorce de son fusil. — Pendant toute la chasse, ils avaient éloigné le plus possible d'un commun accord le souvenir de leurs chagrins, mais sur le chemin qui les ramenait au foyer, ils n'avaient pu s'empêcher d'en parler de nouveau et d'échanger des confidences. Morton avait déclaré à Kike son projet de quitter la colonie et d'aller vivre en ermite dans le désert, s'il fallait décidément renoncer à Patty. Kike avait avoué à Morton que son parti était pris dans le cas où la spoliation préméditée contre lui serait accomplie : se venger, puis s'enfuir et vivre comme il pourrait avec les Indiens. Kike et Morton n'auraient pas été les premiers à chercher soit dans une solitude, soit parmi les sauvages, un refuge contre le désespoir. Au moment où Lumsden les accosta, ils étaient prêts à toute extrémité.

— Hé les gars! Comment cela va-t-il? Vous rapportez là un fameux paquet de fourrures. L'expédition a été bonne.

— Assez bonne, monsieur, je vous remercie, dit Morton stupéfait de tant de cordialité, mais trop heureux au fond de se retrouver en pareils termes avec le père de Patty. Kike ne dit pas un mot, il blanchit de colère.

— Beau quartier de venaison! continua le capitaine, touchant la pièce du bout de sa cravache. Et un ours, ma foi! Qui l'a tué?

— Kike, dit Morton.

— Très bien, Kike! as-tu fini de bouder? — Le gosier serré de Kike se refusait à laisser sortir un mot. — Quelle sottise d'avoir fait tant de bruit pour rien! Elle n'est pas vendue, ta terre, cela va sans dire, puisque tu n'y consentais pas; mais je t'engage à prendre des façons de parler plus convenables. Viens me voir une autre fois au lieu de courir droit au juge et à ce vieux Wheeler. Si tu es raisonnable, tu trouveras tes meilleurs amis dans ta famille. Quant à toi, Mort', je t'attends demain. Nous avons affaire ensemble; bonsoir!

Là-dessus le capitaine repartit au galop. Rentré chez lui, il ne manqua pas de remarquer le regard plein de questions émues que Patty leva vers lui et dit assez haut pour être entendu d'elle : — Ce Kike est la petite brute la plus boudeuse que je connaisse.

Patty passa la nuit à interpréter une phrase aussi vague de mille façons différentes. C'était ce qu'avait souhaité son père. Il aimait tenir les gens en suspens sous sa griffe.

L'accueil imprévu du capitaine ne fit pas moins travailler l'imagination de Morton Goodwin, mais il en eut bientôt la clé. Le soir même, pendant un joyeux souper en famille, Brady, accouru pour célébrer la bienvenue de son élève, lui raconta comment il avait réussi à détourner la fureur du capitaine. Brady était une véritable commère, mais une commère pleine d'esprit et de finesse, ayant

beaucoup lu sans le moindre ordre, se plaisant à raconter et possédant des qualités d'*humour* qui, dans la colonie, lui valaient l'importance d'une gazette locale.

— Écoute, dit-il à Morton, un œil malicieusement fermé. Quand vous avez été promener vos têtes sans cervelle dans la forêt, je suis allé, moi, trouver l'ennemi et je lui ai dit : — Capitaine, vous devriez représenter ce comté au conseil législatif. — Le croyez-vous, Brady? — Mon Dieu, je l'ai répété aux gens de Forks jusqu'à ce qu'ils se soient tous rangés à mon avis, et j'ai encore quelque influence en réserve, comptez-y. — Le capitaine mord à l'hameçon, cela va sans dire. — Brady, me dit-il, je vous suis obligé. — Surtout n'allez pas donner la moindre prise aux gens qui vous veulent du mal. — Soyez tranquille, je serai prudent, me répondit-il. — Cette affaire de Kike par exemple, si vous me permettez d'y faire allusion... — Eh bien? — Elle serait une arme terrible contre vous; on en parle déjà beaucoup trop. — Là-dessus le capitaine me dit : — Brady, je crois que je peux me fier à vous... — On peut toujours se fier à l'honneur d'un *gentleman* irlandais. — Je me suis mis dans un mauvais pas, Kike s'est assuré la protection du vieux Wheeler. Comment me tirer de là? — En faisant la paix avec Kike et Morton. Pour ce qui est de Morton, il est, vous pouvez m'en croire, le plus habile jeune homme de l'endroit, et si vous faisiez une alliance avec lui, vous le plus habile des hommes de votre âge, à quoi n'atteindriez-vous pas! — Mais le moyen de le ramener?.. dit-il. — Votre charmante fille Patty, cette divine personne, vous indiquera ce moyen et celui de le tenir en bride pour la vie, répondis-je en clignant de l'œil. — Il se mit à rire et me dit : — Votre tête irlandaise est une bonne tête en somme, vieux Brady. Nous y penserons! — Pourvu que cet animal de Kike ne gâte pas mon ouvrage! soupira le rusé maître d'école.

Brady avait raison de craindre Kike, dont l'humeur vindicative ne s'était pas ralentie le moins du monde. Il était bien aise que sa terre ne fût point vendue, mais, glorieux de cette victoire, il haïssait son adversaire plus que jamais.

IV. — UN PRÉDICATEUR MÉTHODISTE.

Le colonel Wheeler portait le drapeau de l'indépendance dans le creux d'Hissawachee. Il était devenu capitaine durant la révolution; mais les titres révolutionnaires eurent une tendance marquée à grandir pendant le quart de siècle qui suivit la guerre, et les voisins de l'ancien officier lui accordèrent de l'avancement à mesure

qu'il vieillissait. C'est pourquoi Wheeler, capitaine au Maryland, était passé major dans la Pensylvanie occidentale pour devenir colonel lors de son installation au creux d'Hissawachee. Les épaules du colonel avaient une manière chronique de se hausser qui, jointe à l'expression opiniâtre de son menton proéminent, indiquait une humeur récalcitrante. Son attitude semblait commander l'attaque. Il était entré dans le parti de l'opposition dès son enfance; antagoniste né des rois et de tous ceux qui gouvernent, Wheeler se vantait d'avoir été fouetté tout petit pour avoir tiré des pétards contre un portrait de souverain régnant. A peine installé dans la colonie, il avait cherché un tyran à combattre et n'avait pas tardé à reconnaître le pire de tous dans la personne de son voisin le capitaine Lumsden.

Lutter contre Lumsden fut désormais tout l'intérêt de l'existence du colonel. Il trouvait d'inexprimables délices à se dire qu'il passerait ses vieux jours en face d'un ennemi puissant dont les abus de pouvoir lui fourniraient d'incessantes occasions de révolte. Le colonel n'était pas heureux en ménage selon son goût, car il ne lui avait jamais été possible d'amener sa femme à la moindre querelle. Il trouva d'abord quelque dédommagement à lutter contre les convictions méthodistes de sa douce moitié; mais, le méthodisme étant fort impopulaire dans le creux d'Hissawachee, le colonel, dès qu'il en eut la preuve, prit naturellement les armes pour défendre ce qu'il persécutait naguère. Tel était l'homme que Kike avait choisi pour tuteur. Tout désagréable qu'il fût, cet homme était au moins honnête, et seul il eût osé braver Lumsden en acceptant la tutelle.

Le lendemain du retour des chasseurs, un étranger arrêta son cheval devant la cabane qu'habitait Wheeler sur le versant de la colline. C'était un grand et vigoureux gaillard basané, l'air austère et agressif tout ensemble, portant un chapeau à larges bords, un habit de gros coutil coupé droit et boutonné jusqu'au cou, des bottes de cuir cru et des guêtres. Son cheval, lourd et robuste comme lui-même, était chargé d'une double sacoche. — Hé, la maison! cria-t-il à la mode de l'ouest.

Un quatuor d'aboiemens furieux répondit à cet appel. — Hé, la maison! répéta l'étranger.

Le colonel, ouvrant la porte, écarta les chiens en les menaçant de son bâton, et salua l'étranger non sans méfiance : on ne pouvait être trop prudent avec les inconnus. — Vous descendez, n'est-ce pas? — demanda-t-il cependant, et, son interlocuteur ayant répondu en mettant pied à terre, il appela l'un de ses fils pour conduire le cheval à l'écurie.

— Monsieur, dit le nouveau-venu, je suis un prédicateur métho-

diste, et j'ai entendu dire que votre femme appartenait à mon église; je suis donc venu vous prier d'ouvrir vos portes pour un sermon. J'ai compris dans ma tournée le creux d'Hissawachee, puisqu'il me reste deux ou trois jours libres.

— Monsieur, répondit le colonel, je ne partage pas toutes les idées des méthodistes, mais je crois qu'ils font beaucoup de bien, et je ne permets jamais à personne de les attaquer en ma présence. Entrez donc parler à ma femme.

Mme Wheeler, une femme remarquablement digne au visage placide, interrompit un savonnage et s'essuya les mains au plus vite afin d'échanger une bonne poignée de main méthodiste avec le frère Magruder, le premier prédicateur ambulant qu'elle eût rencontré depuis son départ de Pittsburg. Du reste le colonel ne laissa pas à sa femme le temps d'intercéder. Il accorda de lui-même la permission demandée. Les méthodistes, dit-il, avaient dans un pays libre les mêmes droits que qui que ce fût. La colonie d'Hissawachee n'appartenait point, Dieu merci, à un seul homme... D'ailleurs Mme Wheeler était méthodiste, et il était, quant à lui, l'ami de toutes les religions sans en pratiquer aucune. Si Mme Wheeler prétendait ne pas porter de bijoux, c'était de l'argent de plus dans la poche de son mari, et il voudrait voir qu'on la critiquât!

Les fils du colonel furent chargés d'annoncer à toute la colonie le sermon pour le soir même. Cette grosse nouvelle se répandit jusqu'à Forks, où abondaient toujours les flâneurs; chaque flâneur en retournant chez lui dans l'après-midi ne manqua pas de crier : « Hé la maison! » devant les cabanes éparpillées sur sa route afin d'avoir le plaisir d'apprendre quelque chose d'extraordinaire aux habitans de ces lieux. — Seigneur! répondait-on de toutes parts, est-ce possible? Un méthodiste, dites-vous, un de ces enragés qui prêchent à coups de poing? Que dira le capitaine, lui qui place les méthodistes au-dessous des serpens? Il y aura du bruit! J'irai, quand ce ne serait que pour me moquer.

Lumsden fut averti l'un des premiers. — Ah! ah! dit-il, Wheeler prend les méthodistes sous sa protection. Nous allons voir. Où est Patty?.. Patty!.. Bob, cours vite chercher miss Patty.

Le petit nègre auquel s'adressait cet ordre se mit à courir de tous côtés en appelant sa maîtresse. Où était Patty?

Mes lecteurs civilisés ignorent peut-être ce que nous appelons une *spring-house*. C'est la laiterie par excellence. Qu'on se figure une petite cabane de six pieds de long sur cinq de large, sans plancher et construite à l'endroit même où l'eau d'une source jaillit claire et glacée de la montagne. Poussez la porte basse : la source bondit impatiente hors de sa prison souterraine, inondant de son pur cristal

les flancs des terrines de laitage. Patty était là remplissant des jarres qu'elle avait mises dehors pour prendre l'air, puis les replaçant parmi les pierres de façon qu'elles fussent immergées à demi dans le courant sous leur couvercle de sapin retenu par des cailloux. Tout en passant le lait et en rangeant les jarres, elle pensait à Morton, elle se demandait quelle conduite tiendrait son père envers lui, et pour la première fois elle se promettait de secouer le joug contre lequel on ne l'avait jamais encore vue en révolte. Morton au même instant se rendait gaîment chez le capitaine, poussant devant lui en grosses vagues les feuilles sèches des hêtres et chantant une chanson de Burns que sa mère lui avait apprise. Le sentier qu'il suivait à travers bois passait auprès de la laiterie, et Patty saisit les paroles amoureuses que sa belle voix jetait au vent. Il chantait bas cependant à mesure qu'il approchait de la maison de peur qu'elle ne l'entendît, mais avec plus d'expression que jamais. La porte de la laiterie était entr'ouverte. Abritant ses yeux de sa main, Morton regarda si Patty n'y serait pas. Il l'aperçut, lui tendit la main; mais ses yeux, qui n'étaient pas accoutumés encore à la demi-obscurité, ne purent distinguer la rougeur de la charmante fille. Elle tremblait qu'il ne devinât ses rêves; néanmoins la pensée que son père avait été sans doute dur pour lui fit qu'elle lui marqua plus de bonté qu'elle n'eût osé le faire en d'autres circonstances. Morton s'enhardit donc, et sur le seuil de la cabane, tenant toujours la main de Patty, il lui parla dans le sens de sa chanson. Elle ne le repoussa pas, loin de là. Ce fut alors que le petit nègre Bob la découvrit enfin. Roulant de gros yeux blancs et ses lèvres noires écartées en un large sourire : — Miss Patty, fit-il, votre papa vous demande. — Là-dessus il adressa un regard d'intelligence à Morton.

— Ha! ha! bonjour, dit le capitaine, qui suivait Bob de près. Tu retiens à la laiterie ma fille, qui devrait être à son rouet. Écoute, Patty, voici que Wheeler introduit dans la colonie un de ces misérables prêcheurs méthodistes qui défendent la danse et les chansons, et les lectures amusantes, et ce qui en général égaie les gens. Je t'ordonne de tout disposer pour un bal ce soir. On dansera sous le nez du prédicateur, qui enragera, et le bal fera peut-être justice de son sermon.

Patty ne demandait pas mieux que de danser. — Si Morton veut m'aider pour les invitations,... dit-elle.

— Volontiers, répliqua le jeune homme allégrement.

— L'un de ces jours, nous nous débarrasserons de Wheeler, n'est-ce pas? lui dit le capitaine avec un ricanement interrogatif.

Mais cette offre ne sourit pas à Morton, car, en dépit de quelques différences théologiques au sujet de la grâce, Mme Wheeler était la

meilleure amie de sa mère. Il évita de répondre en pressant Patty pour les préparatifs du bal.

On dansa presque toute la nuit; Morton, cela va sans dire, ne quitta guère Patty, qui, sûre d'être aimée, confiante dans la réconciliation avec son père, rayonnait comme une jeune reine, parée d'antiques pendans d'oreilles qu'on se transmettait par héritage dans la famille de sa mère, et d'une robe neuve de percale anglaise que lui enviaient ses compagnes. La jolie Betty Harsha ne manqua pas de cavaliers; mais elle les aurait donnés tous pour danser une fois avec Morton Goodwin.

Pendant ce temps, M. Magruder prêchait. Brady, en accompagnant le soir au *meeting* Kike et sa mère, chez laquelle il logeait, leur avait déclaré son opinion sur le compte des méthodistes : — Je ne suis pas de ces gens-là. Mes parens m'ont fait baptiser membre de l'église épiscopale, mais il me semble cependant que les méthodistes sont les seuls qui puissent faire du bien à des gens de notre espèce. Que deviendrait ici un curé de la vieille école? Il parlerait grammaticalement que personne ne s'en trouverait mieux. Avec toute ma grammaire, je ne peux empêcher mes élèves de placer le nom de Dieu au nominatif avant de très vilains mots, n'est-ce pas, Kike? Les méthodistes sont étroits; soit! il n'y a de courant bien fort que dans les lits bien resserrés. J'ai lu l'histoire, et, croyez-moi, les méthodistes, comme les vieux puritains d'Angleterre, ne sont des torrens irrésistibles qu'à cause de cela. Si Magruder décide nos gars à renoncer au jeu, à l'ivrognerie et au blasphème, je ne vois pas grand mal à ce qu'il les convertisse. Peut-être, une fois convertis, ne seront-ils pas si pressés de scalper leurs oncles; qu'en dis-tu, Kike?

Kike put se dispenser de répondre, car déjà ils avaient atteint la porte du colonel Wheeler. En dépit du bal chez le capitaine, la maison de son ennemi était pleine; on était venu de loin. Entre les deux chambres, qui communiquaient, une place avait été réservée pour le prédicateur, qui non sans peine se fraya passage à son retour de cet oratoire favori du dévot méthodiste : la forêt. Magruder conduisit lui-même le chant d'une voix de stentor en secouant frénétiquement ses cheveux hérissés, il pria de façon à faire trembler les vitres, comme un homme qui parle face à face au juge tout-puissant des générations. La conviction la plus profonde vibrait dans son accent, et, à un point de vue pratique, ce cri d'un cœur auquel le doute fut toujours inconnu est plus efficace que la théologie et la logique conjurées. Quand il lut son texte, qui était « n'affligez point le Saint-Esprit, » il parut à ces âmes simples qu'un prophète mît leur cœur à nu. Magruder ne savait ni l'hé-

breu ni le grec, ni l'exégèse, mais, ce qui importait davantage, il était du sang et de la race des êtres sauvages qu'il instruisait. Le sermon commença par une sortie véhémente contre le bal et un portrait satirique du capitaine lui-même, qui firent sensation. Les gens du monde auront de la peine à se rendre compte des élémens qui produisirent de si violentes révolutions aux premiers temps des prêches méthodistes, à s'expliquer par exemple comment dans certain camp *revivaliste* cinquante hommes furent saisis, pendant le sermon, d'une telle terreur qu'ils criaient merci à Dieu, quelques-uns tombant en catalepsie, beaucoup d'autres changeant de vie, comme si la parole les eût transformés; mais ces sauvages colons de l'ouest prenaient feu à la façon de l'étoupe, ils ne délibéraient pas, ils se laissaient emporter vers le ciel avec une foi absolue dans les récompenses et surtout dans les châtimens éternels.

Ce soir-là, Magruder appela tour à tour chacun de ses auditeurs à la barre de sa propre conscience avec une si solennelle indignation qu'un grand tumulte régna parmi la foule : quelques-uns se révoltaient contre tant de rigueur, prêts à l'injurier lui-même, d'autres sanglotaient tout haut quand il parlait de promesses faites aux morts, de vœux prononcés sur la tombe fraîche de leurs petits enfans. Quand il en vint au chapitre de la vengeance, Kike, très attentif dès le début, contint des deux mains sa poitrine haletante. Le prédicateur peignit l'homme qui nourrit une pensée homicide comme un meurtrier de fait, aussi coupable déjà que s'il eût tué son ennemi et caché le cadavre ensanglanté dans les feuilles de la forêt, où les loups seuls peuvent le découvrir. A ces mots, il se tourna par hasard vers le coin de la chambre où Kike était assis, prêt à s'évanouir. Magruder, qui épiait toujours l'effet de ses coups, remarqua cette émotion et fit une pause. Le silence était absolu; de temps à autre seulement s'élevait le sanglot d'une âme torturée; tout ce peuple semblait attendre son arrêt, et la vive imagination de Kike lui montrait Enoch Lumsden déjà flairé par les loups, sous les feuilles mortes. Jusque-là, le prédicateur avait parlé avec emportement; quand il reprit, les larmes l'étranglaient; d'une voix entrecoupée, les yeux toujours fixés sur Kike : — Malheureux! s'écria-t-il, je vois des taches de sang sur tes mains! Comment oses-tu les lever devant notre juge à tous? Tu es Caïn, Dieu t'envoie aujourd'hui son messager pour te demander compte de celui que tu as déjà tué dans ton cœur. Tu es un meurtrier! Rien, sinon la miséricorde de Dieu, ne peut t'arracher de l'enfer.

Kike crut que le Seigneur lui-même l'interpellait et dénonçait ses crimes; cachant sa tête entre ses mains, dans un paroxysme

de terreur repentante : — Oh Dieu! s'écria-t-il, quel misérable je fais!

La pénitence de Kike fut contagieuse : des gémissemens éclatèrent de tous les coins de la maison. Les plus forts s'enfuyaient pour cacher leur trouble, la plupart priaient prosternés jusqu'à terre. Le prédicateur sentit qu'il était temps de changer de langage et d'offrir quelques consolations; il exagéra peut-être son effet, car les plus épouvantés se mirent à pleurer de joie. Parmi ces conversions subites, un grand nombre sans doute n'eurent pas de racines; mais combien de coupables firent remonter à cette heure-là le début d'une vie honnête! Kike s'était mis à genoux, frémissant de tout son corps. Il resta dans cette posture tant que dura le *meeting*, sans parler, sans pleurer, sans se joindre aux hymnes entremêlées de cris de douleur ou de joie. Ce qui se passa en lui, nul ne le sait. — Le *meeting* terminé, Brady, que la contrition de son élève avait singulièrement ému, emmena la mère du pauvre garçon, laissant celui-ci libre de les suivre; mais Kike ne bougea pas. Le sentiment de son crime l'oppressait de telle sorte qu'il ne se croyait pas digne de vivre jusqu'au matin. Il fallut que Mme Wheeler et quelques frères qui étaient venus des colonies voisines restassent jusqu'après minuit à s'entretenir avec lui et à le rassurer. L'état où il se trouvait leur paraissait un signe de *réveil* sérieux.

Enfin le prédicateur engagea la sœur Wheeler à prier. Il n'y avait rien de plus beau dans ces vieilles réunions méthodistes que la prière improvisée à haute voix par les femmes. Le génie féminin s'y révélait avec une tendresse infinie. Mme Wheeler se mit à confesser, non pas les péchés de Kike, mais leurs péchés à tous; puis, lentement comme un guide qui attend qu'on le suive, elle se tourna vers l'espérance. Elle invoquait Dieu avec la simplicité d'un petit enfant, et peu à peu elle amena Kike lui-même à voir en lui un père. Deux grosses larmes coulèrent de ses yeux, et une paix délicieuse l'envahit. Il ne haïssait plus, il ne craignait plus, il s'était glissé pour ainsi dire dans le cœur de Dieu; un abîme infranchissable se creusait entre sa vie passée et sa vie future. Tout radieux, il échangea des poignées de main avec ses nouveaux frères et s'en retourna vers l'heure où son ami Morton, fatigué de danses et de plaisir, se jetait sur son lit pour dormir.

EDWARD EGGLESTON.

(La seconde partie au prochain n°.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1874.

Il faut bien passer ce temps d'automne et occuper ces loisirs que l'assemblée, en libérale souveraine, s'est généreusement accordés, qu'elle a par la même occasion donnés à tout le monde de la politique. Les pouvoirs publics sont en voyage ou vont à la chasse. M. le garde des sceaux, qui a la chance de recevoir des aubades dans l'Ardèche, promène autour de lui un regard satisfait et déclare à ses compatriotes que tout est pour le mieux sous le meilleur des régimes. Les hommes d'état au repos font des discours en province dans les comices de canton, mêlant l'agriculture et la politique. La commission de permanence, qui de temps à autre va troubler les solitudes de Versailles, attend de se réunir pour reprendre la grave affaire de l'exhibition des portraits de M. le comte de Chambord, qui donne du souci à M. le ministre de l'intérieur et sur laquelle les légitimistes sont décidés à engager la question de cabinet, s'il le faut. Les journaux enfin vivent de bruits, de redites, de polémiques fatiguées et de nouvelles du matin qui sont souvent démenties le soir. Ce n'est point un tort de faire ce qu'on peut ou de ne rien faire en vacances. Malheureusement, dans cette vie monotone, toujours incertaine au fond, comme dans les luttes ardentes d'hier qui renaîtront demain, il y a un trait frappant pour tous ceux qui réfléchissent. On dirait parfois, à voir comment tout suit son cours ou recommence, qu'il ne s'est rien passé il y a quelques années, que rien n'est changé, que la France n'a point été un instant plongée dans la cuve d'airain. On semble oublier que lorsqu'on a subi certaines épreuves, lorsqu'un pays a traversé des crises qui l'ont laissé mutilé, ébranlé jusqu'au plus profond de son être, il y a des conséquences inévitables. On oublie tout pour revenir le plus vite possible aux goûts, aux habitudes, aux passions ou aux frivolités d'autrefois.

De ces malheurs sans exemple qui ont brusquement bouleversé le cours des destinées de notre pays, on s'en souvient assurément, comme on se souvient d'une tempête de l'an passé. On se livre à des dévelop-

pemens brillans, on a de l'éloquence quand on peut, et l'autre jour, à Étrepagny, dans cette petite ville de Normandie si cruellement éprouvée par la guerre, maintenant réédifiée par le travail, M. le duc de Broglie a sûrement fait entendre le langage du patriotisme ému, éclairé et guidé par la raison. Des discours, c'est encore le beau côté. Dans la pratique, tout change ou plutôt tout se reproduit. Les routines refleurissent dans les administrations. Les réformes imposées par les circonstances, on les ajourne ou bien on les poursuit avec distraction, souvent avec un esprit qui les rend stériles. Les passions de partis, plus que jamais réveillées et entretenues par l'incertitude universelle, se jettent sur toutes les questions d'intérêt public pour les obscurcir et les rabaisser. Les disputes de mots remplacent les choses sérieuses. Les rivalités personnelles, les subtilités de tactique, les habiletés de stratégie, voilà la grande affaire dans un pays qui attend au moins une direction de ceux qui sont chargés de le conseiller ou de le gouverner. C'est malheureusement ainsi, et on ne se dit pas que ce qui à la rigueur était possible dans les jours heureux ne l'est plus ou est déplacé dans les jours d'épreuves, qu'après les crises violentes il y a des nécessités nouvelles devant lesquelles on est tenu d'avoir une autre manière de penser et de se conduire. On ne s'aperçoit pas de la disproportion profonde qui existe entre la réalité des choses et ces antagonismes vulgaires, ces égoïstes querelles de partis, ces combinaisons fuyantes, ces commérages qui se donnent pour de la politique, qui n'ont d'autre effet que de tenir tout en suspens au moment où tout serait à faire pour le bien du pays.

Vous croyez peut-être que le plus pressé serait de préparer les élémens sérieux de cette organisation dont on parle tant, de combiner des institutions précises et fortes? Pas du tout, il s'agit de disserter, de faire de l'esprit, et de ne pas oublier surtout son intérêt de parti; il s'agit de savoir si on aura le septennat « ouvert » ou « fermé, » si ce septennat sera la « préface de la monarchie, » ou la « préface de l'empire, » ou s'il ne sera la préface de rien du tout. — Vous vous figurez sans doute que la France a aujourd'hui assez d'affaires sérieuses pour ne point s'intéresser à tous les bavardages, à toutes les inventions d'oisifs, et que ce n'est pas le moment de diminuer ceux qui ont été les plus éminens représentans du pays, de les poursuivre de dénigrantes polémiques? C'est une illusion. L'important est de surveiller M. Thiers, de le suivre partout où il va et même où il ne va pas, au château de Vizille, chez M. Casimir Perier, ou en Italie, de raconter comment il se comporte avec les gendarmes qu'il rencontre sur son chemin, — et M. le préfet de Lyon doit positivement avoir du temps à perdre pour se mêler de ces sortes de choses. Au besoin on comptera le nombre de personnes qui sont allées recevoir l'ancien chef de l'état, on raillera les marques de respect dont il est l'objet; on va même jusqu'à traiter M. Thiers en radical allant chercher la popularité et les ovations pour éclipser les hommages rendus à M. le

président de la république dans ses voyages. C'est avoir bien peu de mémoire et oublier bien vite qu'il y a trois ans à peine l'homme que l'esprit de parti poursuit de ses traits recevait le pays sanglant des mains de l'ennemi, et qu'il le rendait deux ans après délivré de l'occupation étrangère. Combattez la politique de M. Thiers, si vous le voulez, sachez respecter en lui le grand serviteur du pays dans les mauvais jours et ne laissez pas croire surtout que sa popularité peut être un danger ou un sujet d'ombrage pour ceux qui lui ont succédé. — Quoi encore! Peut-être pensez-vous que la France reste dans une situation assez difficile en Europe pour avoir besoin d'une grande réserve, et qu'il y a des points vifs auxquels on ne doit toucher qu'avec d'extrêmes ménagemens? Détrompez-vous. Les questions les plus délicates sont livrées chaque jour au vent des discussions. S'il s'agit de l'Italie, M. de Bismarck est derrière, et si la France attache quelque prix à vivre en bonne amitié avec la nation italienne, c'est qu'elle est livrée par notre diplomatie à l'Allemagne. S'il s'agit de l'Espagne, c'est encore M. de Bismarck, et c'est évidemment pour obéir à M. de Bismarck que nous ne soutenons pas les carlistes. Les partis ne voient pas que, s'il y avait du vrai dans ce qu'ils disent, ils joueraient avec les humiliations du pays. Ils mettent un triste calcul à remuer des blessures qu'ils devraient respecter; ils font du bruit là où ils devraient se taire, et c'est là justement ce que nous appelons oublier la situation faite à la France, n'avoir pas le sens de la seule politique possible, salutaire, la politique de la réserve, des efforts réparateurs, du dévoûment aux seuls intérêts nationaux, de l'application constante à cette réorganisation, qui reste encore un programme à peine ébauché.

A vrai dire, c'est un peu le mal d'une situation indécise, de cette incertitude qui, en se prolongeant, laisse place à toutes les espérances et à tous les calculs, à toutes les imprévoyances et à tous les subterfuges de l'esprit de parti. Le gouvernement ne peut pas tout pour guérir le mal, puisque c'est l'assemblée qui a créé cette situation et qui la maintient, puisqu'il est lui-même souvent assez embarrassé dans la confusion. S'il ne peut pas tout, s'il n'a ni l'organisation ni les institutions qu'on lui a promises, il a du moins assez d'autorité pour suppléer autant que possible à ce qui manque par une certaine netteté de direction, par une certaine unité de vues et d'action. Que M. le ministre de l'intérieur fasse supprimer ou suspendre des journaux par les préfets, qu'il envoie lui-même des avertissemens ou des menaces, ce n'est pas précisément en cela que consiste la netteté de direction; c'est quelquefois un moyen d'ajouter à l'obscurité : cela prouve tout simplement que l'état de siége est un système commode pour empêcher de dire ce qu'on ne veut pas entendre. Le gouvernement a paru assez souvent depuis quelques mois vouloir adopter comme programme une politique de trêve, d'union nationale, de pacification par le concours des « hommes modérés de tous

les partis. » Cette parole récemment prononcée par M. le maréchal de Mac-Mahon n'a point été dite évidemment sans intention; mais comment l'entend-on dans le gouvernement lui-même? comment est-elle interprétée par ceux qui sont le plus rapprochés du gouvernement?

L'autre jour, le garde des sceaux, M. Tailhand, a payé sa bienvenue à ses compatriotes de l'Ardèche en leur racontant un apologue qui n'est pas précisément neuf, mais qui a sa moralité. M. Tailhand, dans un mouvement d'imagination, a dit à ses auditeurs que nous étions sur un vaisseau qui, après avoir été longtemps battu par la tempête, « a failli un jour rentrer au port. » Ce malheureux vaisseau a rencontré des vents contraires qui l'ont rejeté en pleine mer : il ne faut pas cependant perdre confiance. Grâce à la fidélité et au dévoûment de l'équipage, grâce surtout au courage et à l'énergie du capitaine, « le navire rentrera triomphalement au port, » ce qui veut dire en d'autres termes que la France a failli arriver à la monarchie, il y a un an, qu'elle ne l'a pas pu par des circonstances contraires, mais que le gouvernement se propose de l'y ramener. C'est l'interprétation d'un ministre. Autre explication : tout récemment, dans un banquet agricole, M. le préfet des Vosges, un représentant du gouvernement, a entrepris à son tour d'éclairer la question en définissant le septennat. La définition n'éclaircit peut-être rien; mais M. le préfet des Vosges a aussitôt ajouté qu'il y avait de vrais et de faux amis du maréchal, — sans doute des amis du premier et du deuxième degré, comme on disait sous l'empire, — que « les amis du maréchal ne peuvent pas être ceux qui ont voté contre l'organisation du septennat, qui votent chaque jour contre ses ministres, et qui combattent les candidatures conservatrices. » Ailleurs on parle plus net encore et on dit : le maréchal a été élu par le parti conservateur, il doit gouverner exclusivement par et pour le parti conservateur, sinon, non! — Fort bien; mais alors que devient l'appel de M. le président de la république aux « hommes modérés de tous les partis? »

Voici trois explications : l'une assure que le septennat est la « préface de la monarchie, » l'autre qu'il est le monopole du parti conservateur indépendamment de la monarchie, la troisième qu'il est le gouvernement des modérés de tous les partis. Des hommes comme M. Dufaure, comme M. Casimir Perier, qui recevait l'autre jour M. Thiers à Vizille, sont-ils des démagogues? doivent-ils être exclus des rangs des modérés, des conservateurs, des amis du maréchal, parce qu'ils ont voulu dès l'origine voter cette organisation constitutionnelle qu'il demandait, que la droite lui a refusée jusqu'ici? Et voilà où l'on en vient! On arrive à ne rien définir, à ne rien éclaircir, à laisser flotter cette pensée de direction qui serait si nécessaire, qui seule pourrait décider, presser la réalisation de cette sage parole, le gouvernement des hommes modérés de tous les partis dans les conditions actuelles organisées, précisées et fortifiées. Qu'en résulte-t-il? C'est que cette incertitude réagit sur tout, sur les

élections législatives qui viennent de se faire ou qui se préparent, comme sur les élections prochaines des conseils-généraux. Par une conséquence qui n'a rien d'extraordinaire, la politique s'introduit avec ses troubles, avec ses contradictions passionnées, jusque dans ces modestes élections de conseillers-généraux, où il ne devrait y avoir en jeu que des considérations d'intérêt local, et la chose est d'autant plus grave qu'il y a cette année 1,400 membres des assemblées départementales à réélire. Ce sera évidemment jusqu'à un certain point une manifestation qui pourra avoir sa valeur. D'un autre côté, les élections politiques elles-mêmes sont l'image de la confusion des esprits; elles deviennent l'occasion des alliances les plus étranges, des combinaisons les plus bizarres, les plus obscures et les moins décisives. C'est à peu près inévitable. Il y a du moins un point de la France, Nice, où toutes les préoccupations de parti devraient se taire, où les hommes de toutes les nuances d'opinions politiques devraient s'entendre pour n'élire que des Français fidèles à la place des députés qu'on va remplacer et qui représentaient une pensée plus ou moins déguisée du démembrement national.

Non, la France ne peut oublier de sitôt que tout est changé, et si elle l'oubliait dans ses affaires intérieures, elle le sentirait à ce qu'il y a de difficile, de délicat, dans sa situation en Europe, au milieu de toutes ces questions qui se succèdent, auxquelles elle s'est intéressée et qui lui rappellent trop quelquefois la différence des temps. La France n'était point étrangère, il y a huit ans, à un certain article d'un certain traité de Prague qui, en mettant fin à la guerre de la Prusse contre l'Autriche, suite de la guerre de l'Autriche et de la Prusse contre le Danemark, réservait le droit des populations du Slesvig du nord. Ces populations, particulièrement danoises et provisoirement retenues par la Prusse, devaient être consultées sur leur condition définitive; elles devaient dire si elles voulaient passer à l'Allemagne avec le duché tout entier ou si elles voulaient rester attachées au Danemark. Il n'est point douteux que l'article existe encore, puisqu'il n'a pas été abrogé, et qu'on peut l'invoquer, puisqu'il n'a jamais été exécuté; mais bien des choses se sont passées depuis 1866. La France a eu d'autres questions de frontières à vider, l'Autriche n'a pas cru nécessaire de réclamer pour si peu, le Danemark n'était pas en position de se montrer bien pressant, et la Prusse, jugeant que ce qui avait été bon à prendre était bon à garder, est restée en possession des districts du Slesvig dont le sort avait été réservé.

La Prusse a procédé en souveraine incontestée et définitive. Oui, sans doute, le chancelier de l'empire austro-hongrois, M. le comte Andrassy, est probablement assez peu disposé à mettre sa diplomatie en mouvement pour l'exécution du traité de Prague; M. le duc Decazes, de son côté, a peut-être d'autres soucis; mais le Danemark, si modeste qu'il soit, n'a aucune raison de passer condamnation sur des droits qui ont

été et qui restent au moins éventuellement reconnus. Les populations n'ont aucun motif de se montrer satisfaites d'une domination qui les blesse dans leur sentiment national, et, comme les œuvres de la force portent en elles-mêmes le germe d'inépuisables malaises, d'embarras toujours nouveaux, la Prusse, après huit ans, se trouve encore aujourd'hui en face d'une certaine agitation, non-seulement dans les districts contestés, mais dans la partie du duché définitivement annexée; à l'agitation, la Prusse oppose la rigueur. Elle continue par la dureté administrative l'assimilation commencée par la conquête; elle expulse des Danois sous les plus futiles prétextes. Elle exerce des vexations irritantes qui naturellement, au lieu de calmer l'agitation, ne font que raviver tous les griefs, en embarrassant peut-être le gouvernement de Copenhague lui-même, et de là renaît ce qu'on peut appeler encore une fois la question du Slesvig. A vrai dire, ces malheureuses populations si honnêtement, si obstinément fidèles à leur nationalité se voient placées dans une condition cruelle. Si elles restent calmes, si elles se taisent, on interprète leur silence et on dit : Vous voyez, tout est fini, le Slesvig est allemand et veut rester allemand. Le traité de Prague a été une concession faite à des circonstances qui n'existent plus, une œuvre d'une application inopportune et impossible, il n'y a plus à en parler. — Si les populations résistent pacifiquement de toute la force de leur instinct national, si elles s'agitent et protestent contre la violence qui leur est faite, on commence par sévir, puis on se retranche dans sa dignité, on dit qu'on ne cédera pas à la pression populaire, qu'il n'y a rien à examiner pour le moment. Depuis huit ans, le moment n'est pas venu.

Que faire? la partie n'est certes point égale entre la toute-puissante Allemagne et ces 200,000 Danois, eussent-ils l'appui moral du cabinet de Copenhague, intéressé lui-même à une solution qu'il désire sans pouvoir l'obtenir. La question est sans issue, à moins que M. de Bismarck n'ait sa solution à lui, sa manière d'exécuter le traité de Prague par la combinaison qu'on lui a prêtée. Le chancelier de Berlin aurait eu, dit-on, l'idée d'offrir au cabinet de Copenhague de lui rendre le Slesvig à la condition que le Danemark entrât dans l'empire d'Allemagne, comme la Bavière et la Saxe. Ce serait positivement un moyen hardi d'avoir d'un seul coup un peuple de matelots, des ressources maritimes et les clés de la Baltique. S'il a eu cette pensée, M. de Bismarck n'a point sans doute tardé à voir les difficultés qu'il allait rencontrer. Tout petit qu'il est, le Danemark a de belles alliances. Une fille du roi est mariée au prince de Galles, et l'Angleterre, si partagée qu'elle soit dans ses affections entre Berlin et Copenhague, n'aurait probablement pas aidé au succès de la combinaison. Une autre fille du roi de Danemark, la princesse Dagmar, est mariée au prince héritier de Russie, au czarevitch, et la Russie, en outre, n'aurait pas manqué de se demander si, par amitié pour l'Allemagne, elle devait s'exposer à voir un jour ou l'autre

ses flottes enfermées dans Cronstadt. N'y eût-il pas ces alliances de famille, l'intérêt politique le plus évident, le plus pressant ferait à la Russie, à l'Angleterre, une obligation d'entourer de leur sollicitude une indépendance que le Danemark, par lui-même, ne serait pas disposé à livrer. Certainement aux ouvertures directes ou indirectes qui ont pu ou qui pourraient lui être faites, le Danemark a dû répondre ou répondrait par le refus le plus absolu. Il tient à sa dignité de nation modeste, mais vaillante et honorée.

On a beau avoir l'air de se ménager contre lui des prétextes et lui faire un crime de songer à fortifier Copenhague : on a beau répéter que le temps des petits états est passé, que le Danemark sera obligé de suivre la loi commune, que dans les conditions actuelles il ne peut pas avoir une politique indépendante : l'Europe, qui a vu déjà de si étranges révolutions d'équilibre, n'est peut-être pas mûre encore pour celle-là. M. de Bismarck, tout prompt qu'il soit à satisfaire les appétits germaniques, est trop avisé pour brusquer de telles choses, pour violenter ouvertement un petit peuple qui même dans sa défaite a forcé l'Allemagne à le respecter, qui représente encore pour l'Europe bien des conditions de sécurité, qui enfin a tout pour lui, le droit, les sympathies universelles, et entre ces sympathies celles de la France ne sont pas les dernières. M. de Bismarck laissera discuter sur le Slesvig pendant que l'empereur Guillaume va dans le port de Kiel lancer des navires destinés, selon son langage, à porter le nom allemand sur les mers lointaines. C'est déjà bien assez dans une affaire qui reste un des élémens de la politique européenne, un des premiers jalons de ces événemens des dix dernières années, dont les conséquences ne sont point épuisées, par lesquels tout a été changé et aggravé.

Des difficultés, il y en a pour tout le monde, quoi qu'on en dise; il y en a particulièrement pour la France, qui a tout à faire ou à refaire, qui a sa politique à dégager des contradictions, des incohérences accumulées par les événemens. Sans être facile, ce serait encore une œuvre patriotiquement simple, si à chaque instant les partis n'étaient pas occupés à tout obscurcir et à tout envenimer, au risque de nous créer une situation impossible, de donner des armes contre nous, de troubler ce travail par lequel la France a tout à la fois son équilibre intérieur à retrouver, ses traditions, ses relations dans le monde à renouer. On y arrivera sans nul doute parce qu'il le faut, parce que c'est une nécessité nationale; l'essentiel est de savoir ce qu'on veut, ce qu'on peut et ce qu'on doit faire pour s'épargner au moins les complications inutiles et n'avoir que les embarras qu'on ne peut pas éviter.

Les rapports de la France et de l'Italie ont heureusement triomphé jusqu'ici de toutes les passions de partis, même peut-être de bien des excitations ennemies. Ils ont repris depuis quelque temps aux yeux de tout le monde ce caractère de cordialité qui, on peut le dire, est dans

la nature des choses et dans l'intérêt des deux pays. C'est le résultat des efforts communs des deux gouvernemens, qui ont su s'inspirer d'une pensée supérieure de confiance et de bonne amitié. Ils ont laissé crier ceux qui étaient intéressés à les diviser, ils ont compris qu'entre l'Italie et la France il y avait des liens naturels, traditionnels, que tout devait resserrer et fortifier au lieu de les affaiblir. Est-ce que ces rapports peuvent être à la merci d'un incident subalterne, de la présence d'un vieux bâtiment dans les eaux italiennes? Est-ce qu'il y aurait une question de l'*Orénoque* qui se serait réveillée dans ces derniers temps? Comment peut-il y avoir encore une question de l'*Orénoque?* Si elle existe, ce qu'il y a de mieux c'est d'en finir, c'est de débarrasser les rapports des deux pays d'une équivoque sans portée, bonne tout au plus à ramener un petit embarras périodique et à servir aux banales déclamations des partis. Il faut aller droit au fait. La France a laissé, il y a quatre ans, dans le port de Civita-Vecchia un vieux navire par un acte de suprême déférence pour le chef de l'église qui cessait d'être souverain temporel. Elle a laissé l'*Orénoque* à la disposition exclusive de notre ambassadeur auprès du saint-siége, en même temps qu'elle reconnaissait le roi Victor-Emmanuel couronné à Rome, établi désormais au Quirinal. En d'autres termes, par une combinaison singulière un bâtiment français est resté dans les eaux italiennes, placé uniquement sous l'autorité de celui de nos représentans qui n'a aucun rapport avec la souveraineté italienne. Que cette situation fût irrégulière, ce n'est point douteux; elle n'a pu se prolonger qu'avec des ménagemens extrêmes, par l'esprit de modération et de conciliation des deux gouvernemens. Le cabinet de Rome, par considération, et nous osons dire par sympathie pour la France, s'est abstenu de toute réclamation directe et officielle; il a gardé une grande réserve, et il avait raison dans son propre intérêt, puisque la présence du navire français était l'attestation la plus frappante de la liberté du saint-père, puisqu'il était clair que, si le pape voulait quitter Rome, il le pouvait, et que, s'il ne partait pas, c'est qu'il voulait rester au Vatican. Le gouvernement français de son côté n'a rien négligé pour que la présence de l'*Orénoque* gardât uniquement et exclusivement le caractère tout moral d'une marque de déférence personnelle. S'il y a eu des difficultés venant de zèles intempérans ou peu intelligens, elles ont été aussitôt assoupies. Elles peuvent cependant renaître sans cesse, elles n'échappent pas au gouvernement italien, elles pèsent sur le gouvernement français lui-même. La conclusion est que la politique la plus sage est de supprimer la cause de ces difficultés possibles et dont on n'est pas toujours maître, surtout lorsqu'il y a de part et d'autre des passions qui s'agitent autour de ministères dépendant jusqu'à un certain point des mobilités de l'opinion.

Parlons franchement. A quoi sert cet *Orénoque* vieillissant dans les eaux italiennes? Il est, dit-on, à la disposition du saint-père pour le recevoir

si les circonstances le forçaient à quitter Rome; mais le pape est au Vatican, le roi Victor-Emmanuel règne à Civita-Vecchia, et entre les deux villes il y a vingt lieues de terre italienne. Qu'on prévoie tout ce qu'on voudra. Si c'étaient des circonstances révolutionnaires qui vinssent assaillir le saint-père au Vatican, si on avait à le délivrer d'une véritable captivité, dont on ne fait pas apparemment peser le soupçon sur le roi Victor-Emmanuel, à quoi servirait l'*Orénoque?* Si le pape n'est captif que comme il l'est aujourd'hui, s'il peut partir et s'éloigner librement, comme cela n'est point douteux, l'*Orénoque* ou tout autre bâtiment français est à sa disposition au premier signal, qu'il soit à Toulon ou à Civita-Vecchia. La France n'a pas besoin de laisser un navire dans une situation irrégulière pour assurer sa déférence et sa protection au souverain pontife. Le gouvernement le sait bien; ceux qui cherchent à détourner une résolution de nature à dégager notre pays le savent tout aussi bien. S'ils insistent si vivement, ce n'est pas seulement pour avoir la satisfaction d'offrir un asile au saint-père, dont la sûreté n'est point en péril, c'est parce que l'*Orénoque* est à leurs yeux une dernière protestation contre la présence du roi Victor-Emmanuel à Rome. La marque de dévoûment au saint-siége ne leur suffirait pas, si elle n'était en même temps, ou avant tout, un acte d'hostilité contre l'Italie et une dernière réserve pour l'avenir. Entretenir la division entre la France et l'Italie dans l'espoir de servir la cause des restaurations légitimistes et cléricales, c'est leur préoccupation la plus vive, ils ne le cachent pas. Que des partis qui ont les yeux fermés sur tout poursuivent cette coupable politique, ils ne sont que des partis. La diplomatie française ne peut évidemment avoir cette pensée; elle ne peut, sous une forme quelconque, par une réticence quelconque, s'associer à une protestation contre un état de choses qu'elle a reconnu. Cette insistance même donne au rôle de l'*Orénoque* une signification que notre gouvernement désavoue à coup sûr et qui ne le met pas moins dans une position fausse, en éveillant d'un autre côté les préoccupations du gouvernement italien qui peut avoir, lui aussi, à contenir des insistances d'opinion dans un sens opposé. Les deux cabinets ont invinciblement le même intérêt à ne pas laisser subsister un si périlleux malentendu. Pour l'un et pour l'autre, la nécessité d'une mesure décisive, prochaine, est, si nous ne nous trompons, dès ce moment admise; elle se dégage de la situation.

De quelle manière et sous quelle forme l'acte peut-il s'accomplir? Franchement, dès que le principe semble admis, le moyen le plus simple et le plus net serait le meilleur. Il n'y aurait qu'à rappeler l'*Orénoque* de sa longue et inutile station devant Civita-Vecchia, en se bornant à déclarer, ce qui ne peut être mis en doute, que la France tient toujours un navire à la disposition du saint-siége, si le pape se décidait à quitter Rome, ce qui est encore plus douteux. La France le pourrait d'autant mieux qu'elle agirait aujourd'hui spontanément, librement; elle ferait

un acte d'amitié à l'égard de l'Italie, elle répondrait sans contredit à un désir du cabinet de Rome, sa résolution n'aurait point été provoquée par une démarche officielle qui n'a jamais été faite jusqu'ici. Tout se passerait simplement, sans apparence d'effort et de réserve. Y a-t-il des combinaisons par lesquelles on pourrait se proposer de suppléer à la présence de l'*Orénoque*, qui déjà ne servait à rien? En fait de garanties, la plus sûre est encore l'engagement solennel pris par l'Italie de respecter, de faire respecter l'indépendance spirituelle du pontificat et la liberté personnelle du saint-père, les deux seules choses qu'on puisse songer à sauvegarder désormais. Au-delà ou en dehors de cette garantie, toutes les combinaisons risqueraient fort d'être peu comprises, de ressembler à des demi-solutions qui auraient l'inconvénient d'être probablement peu efficaces et peut-être de ne contenter personne. L'essentiel est de ne pas se laisser détourner du vrai but, de ne pas subordonner la direction supérieure, nécessaire de notre politique, à des arrangemens qui ne conduiraient à rien, qui ne feraient que diminuer le prix et affaiblir l'effet d'une résolution sérieuse.

Que M. le ministre des affaires étrangères, qui a déjà déployé un zèle prévoyant et avisé dans une situation difficile, que M. le duc Decazes ne s'y méprenne pas : il a en ce moment une occasion décisive; il a entre les mains un moyen d'enlever aux partis une question dont ils abusent contre le pays et de fixer nos relations, notre politique au-delà des Alpes dans des conditions aisées et profitables. S'il espère par des palliatifs désarmer les passions de parti et de secte, il peut être tranquille, il ne réussira pas. Qu'il fasse revenir l'*Orénoque* par étapes, qu'il le mette à Villefranche au lieu de le ramener tranquillement à Toulon, qu'il imagine des arrangemens pour tâcher de tout concilier, pour paraître continuer encore à distance une mission protectrice à l'égard du saint-siége, on ne lui en saura aucun gré. On ne lui demande pas de transiger, on lui demande de traiter l'Italie en ennemie, de laisser, à côté du roi révolutionnaire qui est à Rome, la protestation vivante d'une force française, de s'ériger en gonfalonier de l'église en face de l'usurpation! M. le duc de Bisaccia, qui a été à Londres un si brillant ambassadeur de *high life*, avant d'être heureusement remplacé par un vrai diplomate, M. le comte de Jarnac, qui pourra suivre sérieusement nos affaires avec l'Angleterre, M. le duc de Bisaccia se chargera certainement d'aller représenter cette politique à Rome, de mettre les Italiens à la raison et même de faire arriver l'*Orénoque* dans les eaux du Tibre, sous le château Saint-Ange! Si M. le duc Decazes ne se déclare pas l'ennemi de l'Italie, il aura beau s'évertuer, il n'apaisera pas les ressentimens de la droite, qui éclatent déjà rien que sur le soupçon d'une négociation; il n'aura pas mieux réussi que s'il avait rappelé purement et simplement l'*Orénoque*, de sorte que les sacrifices qu'il ferait par esprit de ménagement seraient faits en pure perte.

D'un autre côté, qu'on y réfléchisse. Au-delà des Alpes existe un gouvernement sensé, conciliant, avec lequel notre cabinet a les meilleurs rapports, qui représente au pouvoir une opinion considérable, l'opinion de l'immense majorité de l'Italie, portée par toutes ses sympathies vers la France. Le ministre des affaires étrangères notamment, un esprit des plus prudens, des plus élevés, M. Visconti-Venosta, conduit depuis longtemps la diplomatie italienne avec autant de sûreté et de prévoyance pour son pays que d'égards pour nous. Aujourd'hui des élections vont avoir lieu pour le renouvellement de la chambre des députés. Dans ces élections, cette triste affaire de l'*Orénoque* jouera nécessairement un certain rôle; elle sera exploitée, on s'en fera une arme contre le ministère, contre le parti modéré que représente le ministère. Un acte d'amitié par le rappel spontané et opportun d'un navire inutile produirait sans doute au contraire une heureuse impression; il serait aux yeux de l'Italie le prix d'une politique de modération et de cordialité avec la France. Oui, qu'on y réfléchisse bien : est-il prudent de laissér les élections italiennes se faire sous le poids d'une question nationale non résolue, d'une question que le ministère lui-même peut être tenté de relever pour se prémunir contre des entraînemens d'opinion, ou dont peut ofiter au scrutin une opposition connue pour ses sentimens anti-français? Qui donc peut recueillir l'avantage de tout cela? On sait bien qu'il y a dans le monde des politiques d'une certaine importance qui ne demandent pas mieux que de tirer parti de nos hésitations, d'ajouter à nos embarras, d'isoler la France, d'exciter contre elle les défiances, les animosités ou les susceptibilités; on n'ignore pas que ces politiques sont à l'œuvre en Italie comme ailleurs. Le seul moyen qu'ait la France, c'est de ne point donner des armes contre elle, de garder au moins les amis qu'elle peut avoir si aisément, d'en acquérir de nouveaux si elle peut, et c'est en agissant ainsi, en sachant se décider à propos, qu'elle peut maintenir sa dignité là où elle serait en jeu. Dussent les légitimistes pointus refuser pour cela au ministère un vote qu'ils ne semblent guère disposés à lui accorder, le gouvernement n'aurait pas pour sûr acheté trop cher à ce prix le maintien, la consolidation des rapports de confiance et d'amitié entre la France et l'Italie.

C'est autre chose en Espagne, bien que ce soit au fond un peu la même question, puisqu'il s'agit toujours de choisir entre une politique libérale et la cause de l'absolutisme, qui combat sous le drapeau carliste. L'Espagne libérale est à Madrid, cela n'est point douteux, et la France n'a fait que se conformer à ses traditions comme à ses intérêts en reconnaissant le gouvernement de Madrid avec les autres puissances de l'Europe, qui l'ont reconnu à peu près simultanément. Seule la Russie s'est abstenue, et on a même parlé d'une lettre que l'empereur Alexandre aurait écrite au prétendant don Carlos, ce qui ressemblerait à une singulière dissonance dans le concert diplomatique du moment.

Toujours est-il que le général Serrano, — car c'est lui et lui seul qui est reconnu comme chef du pouvoir exécutif d'un régime qu'on ne désigne pas, — toujours est-il que le chef du gouvernement espagnol a reçu déjà l'ambassadeur d'Allemagne, M. le comte d'Hatzfeld, et le ministre d'Autriche, M. le comte Ludolf, qui ont été les premiers arrivés. Le représentant de l'Angleterre, M. Layard, est récemment passé à Paris se rendant au-delà des Pyrénées. Notre nouvel ambassadeur, M. de Chaudordy, vient de partir à son tour. Il y a quelques jours déjà que l'ambassadeur d'Espagne en France, M. le marquis de La Vega y Armijo, a été reçu de son côté en audience officielle par M. le président de la république. Voilà donc le général Serrano reconnu selon toutes les formes et introduit parmi les pouvoirs réguliers, recevant les représentans de l'Europe et ayant partout ses ambassadeurs. Parce que l'Allemagne avait pris l'initiative de cette manifestation diplomatique, ce n'était pas évidemment un motif pour que la France hésitât dans son choix, et eût l'air de rester sous le poids d'une connivence secrète ou publique avec une cause dont le succès serait plus dangereux pour elle que pour tout le monde. Elle a eu raison de ne point s'arrêter à des incidens, même à des marques de malveillance ou de défiance, et ce qu'elle a reconnu, c'est sans doute un chef de gouvernement, mais c'est surtout et avant tout l'Espagne libérale ayant à se débattre contre une formidable insurrection, réduite à disputer son existence au milieu des fureurs d'une guerre civile implacable. Entre cette Espagne et la France, il y a de vieux liens de sympathies et d'intérêts que ne peuvent détruire ni affaiblir les événemens.

Ces vieilles sympathies, la France ne les désavoue certainement pas. D'où vient donc que l'Espagne ou plutôt un certain monde espagnol qui s'agite autour du gouvernement n'a que des récriminations, des violences de langage contre la France? Un jour c'est parce que nous ne nous hâtons pas de reconnaître le gouvernement, un autre jour c'est parce que notre ambassadeur n'arrive pas assez vite, puis c'est pour un préfet ou un chef carliste qui aura passé la frontière. Un moment en vérité on aurait dit un système organisé de polémiques violentes et provocatrices. Si cela eût continué, les journaux de Madrid n'auraient pas laissé de rendre délicate la position de M. l'ambassadeur d'Espagne à Paris. M. le marquis de La Vega y Armijo a sûrement trop d'esprit et de courtoisie pour avoir eu la pensée des démarches qu'on lui a fait le compromettant honneur de lui attribuer. Ces nuages sont passés ou passeront comme bien d'autres, et entre les deux pays il restera ce qui a toujours existé, une alliance naturelle, nécessaire, que tous les protectorats ne pourraient remplacer pour l'Espagne. De quoi peut-on se plaindre à Madrid? Si le gouvernement du général Serrano n'est point encore venu à bout des carlistes, ce n'est point assurément la faute de la France, et ce ne sont pas les navires allemands rôdant sur la côte de

Biscaye qui réduiront le prétendant à mettre bas les armes. Les Espagnols ont beauconp mieux à faire que de se plaindre, ils ont à réorganiser l'Espagne libérale dans des conditions de fixité et d'indépendance. C'est le meilleur moyen de préparer la défaite du prétendant dont le drapeau flotte encore sur les montagnes de la Navarre. CH. DE MAZADE.

Le Pirate malais, par le baron de Wogan.
Voyage au pays des bayadères, par M. Louis Jacolliot, Paris 1874.

Le temps n'est plus où les récits de voyages lointains étaient lus avec cette curiosité désintéressée que peuvent inspirer des contes de fées, où le lecteur ne se disait jamais qu'il lui serait possible d'y aller voir. Grâce à la vapeur, il s'attache pour nous à ces sortes de récits un intérêt plus direct et plus sérieux; si les contrées les plus reculées ont perdu le charme mystérieux des choses placées hors de notre portée, en revanche nous savons que d'un moment à l'autre elles pourraient jouer un rôle dans notre existence, réagir sur nous à distance, et qu'il nous importe de les connaître. Aussi la vogue est-elle aux livres de voyages, et on les recherche d'autant plus qu'ils renferment plus de détails sérieux et de renseignemens pratiques. Parmi les touristes français dont les relations se lisent avec le plus d'agrément, nous citerons M. le baron de Wogan et M. L. Jacolliot. M. de Wogan, ancien officier de spahis, l'auteur des *Six mois dans le Far-West,* vient de faire paraître un nouveau récit aussi attachant que ses précédens ouvrages. *Le Pirate malais* renferme des narrations de combats homériques, des histoires de chasse, des peintures de mœurs sauvages, tout cela raconté avec une verve spirituelle qui entraîne et vous donne pour ainsi dire l'intuition des choses. A son tour, M. Jacolliot, dans ses *Voyages au pays des bayadères* et *au pays des perles,* nous fait connaître l'Inde et l'île de Ceylan sous des aspects nouveaux et parfois inattendus. Il entre dans des détails fort curieux sur les mystères des pagodes, sur les étranges fêtes religieuses célébrées par les brahmanes, sur les rapports des colons européens avec le bas peuple indigène. En parcourant ces récits, où l'on est frappé d'un accent de vérité et de sincérité, on ne peut s'empêcher de constater combien l'influence du contact des peuples civilisés est longue à se faire sentir sur ces races de l'extrême Orient. L'Inde et la Chine, l'Australie et le Japon, tous ces pays qui nous apparaissaient autrefois comme au travers d'un brouillard sont désormais presqu'à nos portes; mais en abrégeant les distances on ne fait pas tomber les barrières morales qui séparent les races, et le sentiment de la solidarité des hommes est bien lent à naître.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

L'ÉPILOGUE DE LA GUERRE (1).

I. Discours et circulaires de M. de Bismarck. — II. *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, par M. J. Valfrey. — III. *Histoire du Traité de Francfort*, par le même. — IV. *L'Armistice et la Commune*, par le général Vinoy. — V. *La Guerre des communeux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles. — VI. Enquêtes parlementaires. — VII. Rapports officiels, documens inédits, etc.

I.

L'ASSEMBLÉE DE BORDEAUX ET LA PAIX.

Le jour où Paris, pressé par la faim, rendait les armes, tandis que les forces de la province reculaient vaincues de toutes parts, à Saint-Quentin comme au Mans, aux frontières de la Suisse comme dans la presqu'île du Havre, ce jour-là s'ouvrait pour la France une situation aussi nouvelle que redoutable. C'était le lendemain de la défaite, lendemain troublé, tout chargé d'inconnu; c'était le commencement de la grande et douloureuse liquidation.

Depuis six mois déjà, depuis cinq mois surtout, on soutenait cette lutte inégale où au torrent d'une invasion victorieuse on n'avait à

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février, du 15 mars, du 1er mai et du 15 juillet. — Voyez aussi la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet, du 1er septembre et du 1er octobre 1873.

opposer que des efforts décousus, l'inexpérience d'un gouvernement improvisé par une révolution, les murs d'une capitale assiégée, la bonne volonté des armées novices de province, les tronçons d'une nation essayant de se rejoindre. On disputait comme on pouvait, dans l'obscurité, dans la confusion, et non certes sans honneur, ce sol de la France que l'empire en tombant avait livré sans défense à l'ennemi. Tant que Paris restait debout, tant que des armées pouvaient tenir la campagne, l'espoir de lasser la mauvaise fortune, de faire reculer l'invasion, ne laissait pas même le temps de réfléchir. Les fiévreuses surexcitations du combat faisaient tout oublier ou tout subir, l'aggravation des malheurs de la guerre, l'épuisement des ressources, le progrès de la désorganisation publique par les déchaînemens révolutionnaires, l'incohérence d'une dictature agitatrice mêlant les entraînemens de parti aux entraînemens de patriotisme. On vivait d'illusions entretenues, encouragées par le mystère qui semblait envelopper encore le dénoûment du tragique conflit. Maintenant, par l'armistice du 28 janvier 1871, le voile se déchirait brusquement et laissait entrevoir l'inexorable vérité de la situation militaire et politique, telle que l'avaient faite la force des événemens et la faiblesse ou la présomption des hommes. La réalité militaire, c'était Paris rendu et désarmé, l'invasion déchaînée jusqu'aux limites de l'Auvergne et de la Bretagne, maîtresse d'une partie de la France et menaçant le reste, la défense démantelée et frappée au cœur. La réalité politique, c'était une anarchie à peine contenue par un pouvoir dénué de sanction, divisé et dépopularisé par l'insuccès; c'était le pays placé entre la guerre avec l'ennemi et la guerre avec lui-même, la passion révolutionnaire prête à se faire une arme de nos revers et à les aggraver, l'exaspération chez les uns, la tristesse découragée chez les autres, l'anxiété partout. La réalité politique enfin, c'était cette fatalité d'une séparation prolongée se terminant tout à coup par une catastrophe, laissant entre la ville et la province des suspicions, des défiances, de redoutables malentendus.

Voilà l'inexorable vérité qui éclatait à la lumière de l'armistice du 28 janvier, dans cette trêve de quelques jours laissée à des vaincus pour se reconnaître, pour se demander ce qu'ils pouvaient encore, de sorte que ces cinq mois de combats, d'épreuves et de déceptions conduisaient la France à cette extrémité où elle se trouvait en face d'une double question : — question de paix ou de guerre avec l'Allemagne, question de paix intérieure ou de révolution. Le dernier mot, l'épilogue de la tragédie sanglante était là, et c'est pour dénouer ce drame, c'est pour régler ces terribles comptes, que se réunissait une assemblée qui avait du moins l'avantage de mettre le

nom et l'autorité de la France à la place de toutes les dictatures, d'être pour tous, pour le pays comme devant l'ennemi, l'expression légale et vivante de la souveraineté nationale.

I.

Élue le 8 février et réunie dès le 12, née d'un des plus libres et des plus énergiques mouvemens d'opinion, l'assemblée nouvelle arrivait à Bordeaux pour être avant tout la mandataire du patriotisme et du péril. C'était son rôle et sa mission. Sans doute elle reproduisait en elle-même toutes les émotions, toutes les contradictions, et, si l'on veut, toutes les confusions du pays; dans son ensemble, elle procédait d'une réaction presque impétueuse de prévoyance nationale et conservatrice; elle ressemblait à une protestation spontanée contre la politique de guerre à outrance et d'agitation révolutionnaire, et si l'esprit de ces élections de 1871, dans ce qu'il avait de plus juste, de plus modéré, pouvait se caractériser par un nom, il se résumait dans le nom de celui que vingt-six départemens choisissaient pour sa clairvoyance comme pour son dévoûment, — M. Thiers. Cette fatale guerre en effet, M. Thiers avait essayé de la détourner avant qu'elle n'eût éclaté au 15 juillet 1870, et il avait fait ce qu'il avait pu dans le conseil de défense pour en atténuer les désastres après les premières hostilités. Au lendemain du 4 septembre, il avait parcouru l'Europe en plénipotentiaire de la France envahie, gagnant des sympathies à défaut de secours. Il était allé à Versailles négocier pour Paris assiégé un armistice que la sédition du 31 octobre avait seule fait échouer. Retiré à Tours et à Bordeaux, il avait essayé vainement de retenir une dictature emportée qui finissait par le traiter en suspect. Cette sûreté de raison, la supériorité de l'expérience parlementaire et diplomatique, l'éclat d'une illustration européenne, une sorte d'acclamation publique, tout se réunissait pour faire de M. Thiers le chef d'un gouvernement nouveau dans la situation qui s'ouvrait, un négociateur autorisé, s'il le fallait, et dans tous les cas le guide naturel d'une assemblée dont la première mission était fixée par l'armistice du 28 janvier : « se prononcer sur la question de savoir si la guerre doit être continuée ou à quelles conditions la paix doit être faite. »

Évidemment, si une assemblée avait pu être réunie deux ou trois mois plus tôt, même après la chute de Metz, lorsque Paris promettait encore une longue résistance, lorsque les armées de province commençaient à se former et attestaient leur existence à Coulmiers, si un plénipotentiaire de la France avait pu se présenter devant l'ennemi, devant l'Europe, appuyé sur cette assemblée, sur un pays

gonflé d'énergie et de ressources, la question eût été tout autre soit pour la paix, soit pour la guerre. On n'aurait point été absolument désarmé dans une négociation; pour reprendre les hostilités, si l'orgueil du vainqueur n'eût point laissé d'autre alternative, on aurait eu, au lieu d'un pouvoir de révolution, un gouvernement légal, national, conduisant au combat toutes les forces disponibles de la France, des forces qui n'avaient encore souffert ni du feu, ni d'un hiver terrible, ni des fausses directions : c'est le rêve de ce qui aurait pu être à une heure plus propice. Au moment où l'assemblée se réunissait et donnait une sorte de blanc-seing à M. Thiers, tout avait singulièrement changé. Paris était rendu et ne comptait plus que comme un grand otage de l'ennemi ou comme un mystérieux foyer d'agitation. La province avait inutilement prodigué ses armées, dont l'une venait d'être rejetée à travers les neiges du Jura jusqu'en Suisse. Les ressources s'épuisaient au point que M. Gambetta, en vrai dictateur, pour avoir les 10 millions par jour qui lui étaient nécessaires, menaçait de violenter la banque de France, d'exhumer la planche aux assignats. L'armistice avait produit une détente profonde dans un pays surmené, ruiné, fatigué de déroutes, de déceptions, de fanfaronnades révolutionnaires, d'excitations impuissantes et de confusion. On avait beau s'agiter à Bordeaux, parler encore de « guerre à outrance, » la réalité douloureuse éclatait à travers tout, l'impression générale était au doute, au découragement, et c'est dans ces conditions de force majeure, de trouble universel, qu'il y avait à se décider sans perdre un instant, car les heures étaient comptées. L'armistice expirait le 19 février à midi, au moment même où l'assemblée à peine constituée en était encore à former un gouvernement : on avait dû négocier une prolongation de cinq jours, qui semblait bien insuffisante. Entre le 19 et le 24 février, il s'agissait de tout peser, de mettre en balance les inévitables rançons de la paix et les chances ou les impossibilités d'une lutte nouvelle, d'évaluer toute une situation diplomatique, militaire, et de prendre un parti. C'était le rôle dévolu à celui de tous les Français qui pouvait se dire le plus innocent de la guerre, et personne alors, que je sache, n'avait l'idée de disputer à M. Thiers le fardeau, le cruel honneur des suprêmes responsabilités qu'il allait affronter pour tous.

Ce n'était plus le moment des illusions. Sur quoi pouvait compter la France dans les résolutions qu'elle avait à prendre? Est-ce dans une action de la diplomatie qu'elle pouvait trouver une force ou une dernière garantie? C'était clair comme le jour, il n'y avait plus rien à espérer désormais, ni une alliance, ni un appui, ni même une médiation. Depuis six mois, l'Europe n'avait d'autre

souci que de s'effacer et de s'abstenir. Au début, les emportemens belliqueux de l'empire, les premiers coups de foudre de la guerre, avaient été un trop facile prétexte de froideur et d'inaction; plus tard, le prétexte avait été l'explosion du 4 septembre et l'irrégularité d'un gouvernement dénué de toute sanction nationale. La violence des événemens avait fait le reste en glaçant toutes les résolutions, en rejetant toutes les politiques dans une sorte d'expectative poussée jusqu'à l'abdication. Assurément, dans ses longues courses à travers le continent, dans ses voyages à Londres et à Saint-Pétersbourg, à Vienne et à Florence, M. Thiers avait fait tout ce qu'il avait pu pour relever le crédit moral de la France, pour réveiller un sentiment de solidarité qui n'eût été en définitive qu'un sentiment de prévoyance; il avait recueilli partout des sympathies et pas une promesse d'action sérieuse. Le délégué des affaires étrangères, de son côté, M. de Chaudordy, à Tours, puis à Bordeaux, n'avait cessé de déployer le zèle le plus actif dans un rôle que tout lui rendait ingrat et presque impossible; il n'avait rien négligé pour provoquer l'intérêt des puissances, pour amener les gouvernemens à exprimer une opinion, à interroger la Prusse, à proposer une combinaison, une trêve ou une médiation. Peine perdue! Le dernier mot de l'initiative européenne pendant ces six mois avait été de faciliter à M. Jules Favre l'entrevue de Ferrières au 18 septembre 1870, d'ouvrir à la fin d'octobre les portes de Paris et de Versailles à M. Thiers pour aller négocier un armistice, qu'on n'avait du reste appuyé d'aucune démarche directe et efficace. La vérité de cette situation, M. de Beust la résumait d'un trait aussi vif que juste : « il n'y a plus d'Europe! » Diplomatiquement isolée, respectée dans son malheur, mais abandonnée de tout le monde, la France restait seule, comme un combattant dans le cirque, ayant pour témoins les représentans étrangers, réunis sur la Loire ou à Bordeaux autour d'un gouvernement que pour la plupart ils n'avaient même pas reconnu.

Ceux qui se sentaient intéressés à notre cause, qui, selon leur propre parole, lisaient « dans le sort de la France leur sort futur, » et qui auraient voulu agir, — l'Autriche et l'Italie étaient du nombre, — ceux-là ne pouvaient rien, ils l'avouaient avec une tristesse mêlée d'un peu de remords. Ceux qui auraient pu décider l'action européenne ne voulaient rien faire. Ce n'est point une vaine récrimination de vaincus, c'est une situation à préciser.

Une des méprises les plus singulières est ce qu'on a souvent pensé de la politique de la Russie, et cette méprise, propagée avec calcul par les défenseurs de l'empire, a son origine dans un télégramme mystérieux de l'ambassadeur de France à Saint-Péters-

bourg, M. le général Fleury, à la veille de Sedan. Que disait-il donc ce télégramme du 30 août 1870, où l'on a voulu voir une garantie de l'intégrité française promise à l'empire, fatalement détruite par le 4 septembre? Il disait simplement que l'empereur Alexandre II sentait le danger d'une « paix basée sur une humiliation » de notre pays, si la France devait être « finalement vaincue, » qu'il signalait ce danger à son oncle le roi Guillaume, qu'il se promettait, « le moment venu, de parler hautement, » mais qu'on ne pouvait se dissimuler « combien l'empereur était dominé par les influences prussiennes. » Ce n'était point à coup sûr un engagement, et la Russie ne s'engageait pas avec la France parce qu'elle était déjà engagée avec la Prusse. Qu'il y eût un traité récent ou plus ancien, répondant aux arrangemens secrets qu'on supposait exister entre la France, l'Autriche et l'Italie, on n'avait pas même à le chercher, puisqu'il n'y avait qu'à regarder pour prendre en quelque sorte l'alliance sur le fait, puisqu'on savait que dès le mois d'août une déclaration du tsar était arrivée à Vienne pour immobiliser l'Autriche, pour la menacer, si elle faisait un mouvement dans notre intérêt. Ceci suffisait pour fixer d'avance la limite des sympathies que la France rencontrait en Russie après comme avant le 4 septembre; ces sympathies allaient jusqu'à des lettres de souverain à souverain, jusqu'à des recommandations confidentielles et vagues de modération, elles ne seraient allées en aucun cas jusqu'à une démonstration de gouvernement, jusqu'à une manifestation inquiétante pour la Prusse. L'empereur écrivait au roi Guillaume pour lui conseiller de ne pas aller trop loin, le roi ne répondait pas ou il répondait qu'il avait à consulter l'Allemagne, et c'était tout.

En réalité, les premiers momens passés, la Russie avait ses vues particulières, qui ne tardaient pas à se dévoiler. Elle voulait profiter des circonstances, du désarroi de l'Europe, pour effacer la dernière trace de la guerre de Crimée, pour reconquérir sa liberté dans la Mer-Noire par l'abrogation au moins partielle du traité de 1856. La Prusse aidait la Russie dans l'accomplissement de son dessein, la Russie à son tour aidait la Prusse, non-seulement en s'abstenant elle-même de toute pression importune dans les affaires de France, mais encore en décourageant, en empêchant les tentatives des autres, en faisant pour ainsi dire la police autour du champ-clos où se débattaient nos destinées. L'entente au fond était complète, et ce qu'on n'apercevait pas distinctement alors, ce qu'on pouvait tout au plus soupçonner allait bientôt éclater dans les dépêches de félicitations mutuelles échangées entre les souverains devant la France définitivement vaincue. « La Prusse, disait Guillaume à son impérial neveu de Pétersbourg, la Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous est

redevable de ce que la guerre n'ait pas pris des dimensions extrêmes, soyez-en béni de Dieu! » Alexandre II, de son côté, répondait au roi Guillaume, couronné à Versailles empereur d'Allemagne : « Je partage votre joie... Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver mes sympathies comme un ami dévoué. » Après cela n'est-il pas clair qu'à aucun moment, ni avant le 4 septembre, ni après la chute de l'empire, ni aux premiers jours, ni à la dernière heure, ni pour la guerre, ni pour la paix, la France ne pouvait attendre un secours efficace de Saint-Pétersbourg?

Ce que la Russie ne faisait pas, parce que ce n'était point dans les données de sa situation et de sa politique, l'Angleterre aurait pu le faire sans doute. Elle n'avait pas les mêmes intérêts que la Russie; elle ne pouvait avoir les mêmes vues, elle, l'alliée de la France en Crimée. Le déchaînement de l'esprit de conquête en Europe devait l'émouvoir et lui rappeler un temps où elle n'aurait pas laissé s'accomplir de telles révolutions d'équilibre sans y jouer son rôle. Malheureusement dès l'origine l'Angleterre, surprise, mécontente, mais résignée, avait pris l'attitude d'une puissance qui craint avant tout de se compromettre, et qui, pour éviter de se compromettre, recule devant la moindre démarche, de peur de se trouver placée, selon le mot de M. Thiers, « entre un affront et le recours aux armes. » C'est sous les auspices de l'Angleterre, par le concours de l'Autriche, de l'Italie, qu'avait été organisée cette ligue des neutres qui aurait pu être un moyen sérieux d'influence ou de négociation, et qui, par le fait, n'était bientôt plus qu'une sorte d'assurance mutuelle contre toute velléité d'action, surtout contre les sollicitations venant de la France.

Chose singulière, cette ligue des neutres, qui d'abord n'avait été nullement dirigée contre la France, finissait par nous rendre tout impossible. Lorsqu'on s'adressait à Vienne et à Florence, l'Autriche et l'Italie invoquaient leurs engagemens avec l'Angleterre. L'Angleterre, de son côté, se tournait vers Saint-Pétersbourg, où l'on déclarait que rien n'était possible, que l'empereur Alexandre avait d'ailleurs fait plus que tout le monde en écrivant au roi Guillaume. C'était un enchevêtrement bizarre aboutissant à une impuissance véritable, assurément fatale pour la France, peu glorieuse aussi pour l'Angleterre elle-même, qui n'y gagnait rien, qui se voyait conduite à cette humiliation d'avoir à réunir à Londres, sur la proposition de la Prusse et dans l'intérêt de la Russie, une conférence pour biffer d'un trait de plume l'œuvre de Crimée! Aux derniers momens, il est vrai, à mesure qu'on approchait du dénoûment, l'opinion se réveillait, et dans une séance du parlement qui coïncidait avec la réunion de l'assemblée française à Bordeaux, le 17 février

1871, on prenait vivement à partie cette politique d'effacement que M. Gladstone, lord Granville, infligeaient depuis six mois à l'orgueil britannique. On trouvait que c'était assez d'abstentions et d'abandons, que l'Angleterre devait enfin intervenir avec les autres états neutres pour obtenir « une paix modérée, » une paix qui n'aurait point pour effet « de porter atteinte à l'indépendance de la France et de menacer le repos futur de l'Europe. » M. Gladstone se sauvait par des subterfuges, il attendait d'être sollicité, et peu de jours après, dans une dépêche du 25 février, lord Granville faisait cet aveu assez peu digne d'une grande puissance : « je me demandais si un avis amical, que les Allemands ne seraient pas disposés à recevoir, n'affaiblirait pas tel parti qui pourrait se trouver à Versailles en faveur de la modération... »

Oui, au mois de février 1871, l'Angleterre en était à ce degré de crédit et d'influence de ne plus oser exprimer son opinion, « un avis amical, » de peur de froisser l'omnipotence prussienne et d'inquiéter la modération généreuse des Allemands! Je ne parle pas des autres puissances ni des États-Unis. Les États-Unis n'avaient marqué dans cette guerre que par le rôle assez peu clair de M. Washburne à Paris, par la mission énigmatique du général Burnside, et par des manifestations d'indifférence ou d'hostilité à l'égard de la France. Les diplomates américains ne déguisaient pas leurs sentimens. M. Bancroft, à Berlin, triomphait presque autant que les Allemands, et d'avance battait des mains à la paix qui mutilerait nos frontières. Le vieux M. Bancroft complimentait le roi Guillaume et M. de Bismarck de « rajeunir l'Europe, » et il entrevoyait « l'établissement, pour l'Allemagne unie, du gouvernement le plus libéral du continent. » Au lendemain de l'armistice, le 16 février 1871, le général Grant adressait au congrès de Washington un message qui semblait destiné à célébrer les victoires allemandes sans s'occuper même des vaincus. Leçon cruelle pour les républicains français, toujours pleins d'illusions! Aux yeux des États-Unis, l'alliée, ce n'était point la république française, c'était l'Allemagne impériale, « nation libre et habituée à se conduire elle-même, » dont les succès devaient avoir « pour résultat de propager les institutions démocratiques et d'augmenter l'influence pacifique des idées américaines! » Voilà la vérité, de sorte que dans cette crise où la France se débattait, à cette extrémité où elle arrivait, où elle avait à choisir entre la paix et la guerre, l'appoint diplomatique était nul pour elle. La France se retrouvait en face d'elle-même et de l'ennemi, avec ce qui lui restait de forces, avec les dernières ressources de la situation militaire où la surprenait l'armistice.

II.

Cette situation était terrible par ce que la guerre avait déjà coûté, par la disproportion croissante des forces, par toutes les conséquences d'affaiblissement, de désorganisation et de ruine qu'entraînait le progrès d'une invasion arrivant au cœur de la France. Il n'y avait point à se payer de mots, de déclamations violentes ou même de désespoirs généreux; la vérité des conditions respectives éclatait en traits saisissans, en chiffres inexorables. Comptons un peu comme on devait compter à Bordeaux avant de se décider. L'invasion d'abord s'était tracé à elle-même ses limites par l'armistice; elle avait pris ce qu'elle avait voulu, même des régions qu'elle n'avait pas conquises et qu'on ne pouvait pas lui disputer, d'autant mieux que seule elle avait su ce qu'elle faisait et que le négociateur français, M. Jules Favre, ne le savait pas. Elle s'étendait autour des départemens du Pas-de-Calais et du Nord, qu'elle laissait intacts en les cernant par l'Aisne et par la Somme; elle allait à la pointe du Havre sur la Basse-Seine, à la Mayenne vers l'ouest, à la ligne du Cher et de la Nièvre au centre, à l'extrémité de la Côte-d'Or, enfin jusqu'à l'Ain et à la frontière de la Suisse dans l'est. Dans cette immense zone retranchée de la France soumise à toutes les rigueurs de l'occupation étrangère, il ne restait plus debout que quelques places isolées, Besançon, Auxonne, Langres ou Givet. Les grands boulevards de la défense étaient tombés. Paris avait cessé de compter dans les combinaisons de guerre; si les hostilités devaient reprendre, Paris se trouvait dans l'alternative d'accepter son sort de capitale inutile ou de subir les brutalités d'une exécution militaire. Belfort venait de se rendre le 15 février. Il avait capitulé sur l'ordre du gouvernement, avec les honneurs de la guerre; mais enfin Belfort était perdu comme le reste. Maîtresse du terrain jusqu'au-delà de la Loire, l'invasion pouvait à son gré menacer Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon, et, pour exécuter ses menaces, elle avait des forces que la guerre avait éprouvées sans doute, mais que l'armistice avait déjà permis de renouveler et qui se retrouvaient malheureusement plus que suffisantes pour rentrer en campagne. L'état-major allemand avait à sa disposition l'armée de siége de Paris, l'armée du prince Frédéric-Charles, qui avait rejeté Chanzy sur la Mayenne, les corps de Manteuffel et de Werder, qui venaient de précipiter notre armée de l'est en Suisse, les forces qui à Saint-Quentin avaient repoussé Faidherbe sous les places du nord, les troupes affectées à la garde des lignes de communication ou dispersées en Alsace, en Lorraine. Bref, à ce moment, aux derniers jours de février, l'armée

allemande comptait 570,000 fantassins, 63,000 cavaliers, 35,000 artilleurs avec 1,700 bouches à feu. Joignez à cela les troupes du génie, le train, les services administratifs. C'était une masse de près de 1 million d'hommes vivant sur nos provinces pressurées, ruinées, sans parler de 250,000 hommes restant en Allemagne. En tenant compte de ce qu'il fallait pour contenir Paris, pour en finir avec quelques places, pour aller forcer Faidherbe dans ses lignes du nord, les chefs prussiens avaient encore de quoi former plusieurs armées de 100,000 hommes pour marcher sur le midi de la France. Quelles que fussent les pertes dont les Allemands avaient jusque-là payé leurs succès, — et ces pertes ne laissaient pas d'être considérables, elles atteignaient un chiffre de 127,000 morts ou blessés, — quelle que fût la fatigue de la guerre au-delà du Rhin, — et cette fatigue ne laissait pas d'être vivement ressentie dans toutes les classes, — nos ennemis restaient en mesure de poursuivre jusqu'au bout leur victoire, et ils se tenaient prêts.

Certes la partie, qui n'avait été jamais égale entre l'Allemagne et la France, l'était bien moins encore après six mois. Rien de plus tragiquement simple que notre bilan militaire à ce moment. D'un côté nos pertes de toute sorte, par le feu, par les capitulations : tout compte fait de ce qui avait disparu dans les premiers combats, dans les gouffres de Sedan et de Metz, à Strasbourg, dans les places des Vosges, sur la Loire ou ailleurs, la France avait en Allemagne 385,000 prisonniers, dont plus de 11,000 officiers. Il y en avait partout de Mayence à Kœnigsberg. Nos malheureux soldats encombraient les forteresses et les villes allemandes au point d'embarrasser l'ennemi. Comme si cela ne suffisait pas, Paris gardait une formidable réserve de la captivité, 250,000 soldats ou mobiles, qui devaient prendre le chemin de l'Allemagne au cas où les hostilités se rouvriraient. Ce n'est pas tout enfin : 80,000 hommes venaient de passer d'un seul coup en Suisse. Chose inouie, accablante pour l'orgueil d'une nation militaire, la France comptait 700,000 prisonniers ou internés à l'étranger, sans parler des morts ou des blessés, et en perdant les hommes elle avait perdu de plus 22 places fortes, le matériel de trois grandes armées, 1,800 pièces de campagne, 5,000 pièces de place, plus de 600,000 fusils. C'était un total effrayant. La France avait entre les mains de l'Allemagne de quoi conquérir l'Allemagne : preuve évidente qu'on n'avait su se servir de rien, que tout avait tenu au vice de la direction et des dispositions.

Que restait-il donc pour faire face aux nécessités nouvelles de la guerre, si on se décidait à un effort désespéré? Des forces, du nombre, il y en avait sans doute jusqu'à un certain point. Il y avait

ce qu'avait créé ou amassé en province une activité réelle, bien qu'étrangement confuse. A part 354,000 hommes dispersés en Afrique, dans les dépôts ou dans les camps et difficiles à utiliser ou à détourner de leur destination, il restait 534,000 hommes répartis en huit corps et quelques divisions indépendantes. Des douze corps qu'on avait organisés depuis le jour de la clôture de Paris, quatre, — le 15e, le 18e, le 20e, le 24e, — n'existaient plus pour la défense, c'étaient ceux de l'armée de l'est. Deux, le 22e et le 23e, formaient l'armée du nord sous Faidherbe : ils avaient un rôle distinct et limité. Le reste s'échelonnait sur l'Orne et la Mayenne ou au-delà de la Loire : le 16e, le 17e, le 19e, le 21e, couvrant une partie de la Normandie et la Bretagne entre Caen et Laval, le 25e en avant de Bourges, le 26e, à peine ébauché, à Guéret. Vers Lyon ou la Saône, il y avait encore quelques forces et ce qu'on appelait l'armée des Vosges sous Garibaldi, que M. de Bismarck, au grand scandale de M. Jules Favre, menaçait de faire fusiller s'il le prenait. Malheureusement ce chiffre de 534,000 hommes, qui représentait les forces disponibles de la France pour le moment, n'avait rien de réel, et tous ces hommes n'étaient pas des soldats. Le 25e corps était censé compter 41,000 hommes, il en comptait 29,000 aux premiers jours de février, et avant la fin du mois il n'atteignait plus peut-être 25,000. Les mobilisés, appelés à servir à côté de l'infanterie de marche déjà bien novice, les mobilisés, dénués d'instruction, mal conduits, indisciplinés, se débandaient par centaines sans avoir vu un uhlan. Ils n'avaient plus qu'un désir depuis l'armistice, le désir violent et désordonné de rentrer chez eux. C'était un contingent d'apparence, plus bruyant que sérieux et démoralisé avant le combat. Le noyau le plus solide dans ces masses militaires plus ou moins organisées était l'armée que le général Chanzy avait ramenée du Mans sur la Mayenne, et qu'il mettait le zèle le plus énergique à reconstituer, aidé de ses vigoureux lieutenans, les Jauréguiberry, les Jaurès. Avec les 140,000 hommes de Chanzy et ce qui aurait pu être tiré des autres corps, on aurait eu peut-être réellement de 250,000 à 300,000 hommes.

C'était le dernier mot, et pour atteindre ce suprême résultat, pour avoir 250,000, peut-être 300,000 hommes, à opposer aux forces que les Allemands pouvaient désormais jeter sur nous avec leurs 500,000 hommes disponibles, on avait tout épuisé, cadres et personnel. Il avait fallu faire des capitaines avec des sous-officiers, appeler tous les anciens soldats, toutes les classes libérées, les mobiles, de sorte que ces mobilisés, auxquels on arrivait, finissaient par n'être plus qu'un résidu de la masse virile de la nation. Remarquez bien ceci : avec ce que la guerre lui avait déjà coûté en

morts, blessés, prisonniers ou internés et ce qu'elle avait ou ce qu'elle était censée avoir sous les armes, la France avait fourni depuis six mois quelque chose comme 1,600,000 ou 1,700,000 hommes. Pour aller plus loin, elle avait nécessairement de moins tout ce qu'elle avait perdu, dépôts, arsenaux, places de premier ordre, plus de trente départemens séquestrés par l'ennemi, et parmi ces départemens les plus riches, les plus militaires, la Lorraine, l'Alsace, les Vosges, la Champagne, la Bourgogne, Paris.

Devait-on, pouvait-on dans ces conditions reprendre et poursuivre la lutte jusqu'au bout? Terrible question ardemment, patriotiquement controversée! Je ne parle pas des énergumènes pour qui la « guerre à outrance » n'était qu'un mot d'ordre de révolution ou un moyen de domination, qui prétendaient pousser de braves gens au combat sans y aller eux-mêmes, en se réservant pour d'autres exploits. La question s'agitait plus sérieusement dans les conseils, dans les réunions plus ou moins secrètes de l'assemblée qui venait de se constituer, dans une commission de la guerre chargée d'inventorier en toute hâte les ressources de notre situation. Elle partageait les chefs militaires eux-mêmes. Au mois de janvier, le général Faidherbe avait dit à M. Gambetta à Lille : « Une fois Paris tombé, il n'y a pas de résistance possible. Dans le nord, nous serions écrasés en un mois; dans le midi, quelle résistance espérer? Les populations n'y sont pas portées à la défense, et le pays ne s'y prête pas... » Un mois après, interrogé par le ministre de la guerre, qui n'était plus M. Gambetta, il répondait de même, avec une sévère franchise. Sa lettre avait la rigueur simple et nue d'une démonstration. Chanzy, lui, persistait à croire non-seulement à la possibilité, mais à l'efficacité de la lutte, et cette conviction, il la portait à l'assemblée, où il venait d'être envoyé par son pays natal des Ardennes; il la témoignait avec netteté, avec vivacité, dans ses communications avec le gouvernement, dans les discussions intimes des bureaux de l'assemblée. Il se montrait là ce qu'il n'avait cessé de se montrer, ferme, confiant, soutenu par un certain optimisme de soldat inaccessible au découragement. C'était digne du chef de la « deuxième armée, » de celui qui depuis trois mois ne cédait le terrain que pas à pas, de ne point désespérer de la fortune de la France, de garder jusqu'au bout cette attitude du combattant prêt à se rejeter sur ses armes s'il le fallait, si le vainqueur voulait imposer une loi trop dure. Le général Chanzy ne se faisait-il pas illusion cependant lorsqu'il croyait qu'on pouvait contraindre l'ennemi à s'épuiser par la dispersion, lorsqu'il supposait qu'il faudrait aux Allemands 100,000 hommes pour faire face à M. de Charette, à M. Cathelineau et à quelques divisions de mobilisés, en Bretagne,

100,000 hommes pour contenir l'insurrection des départemens envahis, 100,000 hommes au nord, 100,000 hommes sur Lyon? En fin de compte, à quelle condition Chanzy lui-même croyait-il la lutte possible? Il fallait « organiser la guerre de détail, la défense du sol pied à pied, la résistance derrière tous les obstacles, » à l'abri de chaque buisson. « Les armées ne devaient être que des points d'appui, des moyens ménagés pour profiter habilement des fautes de l'ennemi, » pour le lasser et se préparer par un suprême effort à le rejeter épuisé hors du territoire. S'il fallait tout cela, ce n'était qu'une autre manière de dire qu'il n'y avait plus rien à faire; puisqu'on ne pouvait demander sérieusement cette insurrection universelle, cette défense pied à pied « avec toutes ses obligations et ses conséquences, » à un pays atteint jusqu'au cœur, « atterré de ses défaites. » Le moyen était plus héroïquement désespéré que pratique.

Assurément, quelque décision qu'on dût prendre, il fallait faire bonne contenance. Il y avait de la dignité, même quelque avantage à laisser comprendre à l'Allemagne qu'elle ne disposait pas de la France, « que la revanche était possible, si dans son orgueil elle nous forçait à la vouloir. » Il fallait surtout se préparer à tout événement pour l'expiration de l'armistice, se mettre en garde contre une soudaine reprise d'hostilités, et c'est ce que le général Chanzy faisait avec une ardente prévoyance, comme si la guerre avait dû continuer. C'était d'autant plus nécessaire que par les positions qu'il avait eu l'habileté de s'assurer dans l'Yonne, dans le Loir-et-Cher, dans l'Indre-et-Loire, l'ennemi pouvait du premier coup tourner Bourges, ou, en se jetant sur la Basse-Loire, essayer de séparer du sud de la France notre armée qui se trouvait sur la Mayenne. Dès les premiers jours de l'armistice, Chanzy ne s'y était pas mépris; il avait proposé tout un plan nouveau qu'il faisait accepter à Bordeaux et qu'il se hâtait d'exécuter. Laissant la défense de la Bretagne au général de Colomb, avec le 17e corps, la division Goujard, la division Saussier, les forces de Charette et de Cathelineau, il transportait le reste de son armée sur la rive gauche de la Loire : le 16e corps en avant de Châtellerault, le 21e à Loudun, le 19e de Loudun à Saumur. La « deuxième armée, » — elle gardait encore son nom, quoiqu'il n'y eût plus de première armée, — allait se relier au 26e corps appelé à Argenton, et par là au 25e corps du général Pourcet, qui se trouvait à Bourges. Tous ces mouvemens devaient s'exécuter et s'exécutaient en effet de façon que l'ennemi, massé sur la Loire, rencontrât devant lui, à l'expiration de la trêve, une nouvelle ligne de défense assez forte au centre, au confluent de la Creuse et de la Vienne, couvrant par la gauche le sud-ouest, par la droite le Li-

mousin et l'Auvergne. Chanzy quittait lui-même Bordeaux et se rendait à son quartier-général de Poitiers pour être sur le terrain à l'heure voulue et se tenir prêt à supporter le premier choc.

Rien de mieux. On avait fait ce qu'on avait pu pour montrer à l'invasion que sur un point au moins on ne désarmait pas devant elle; mais ce n'était qu'un vain palliatif qui ne pouvait déguiser ni la menaçante supériorité de l'ennemi, ni notre insuffisance, aggravée par la désorganisation et le découragement du pays. Ainsi de toute façon, à cette heure cruelle, il restait avéré que la France demeurait seule au monde, sans espoir de secours, et que, demeurée seule avec des forces si douloureusement inégales, elle allait du premier coup être obligée de recommencer la lutte au-delà de la Loire, sur le Cher, la Vienne et la Creuse. Encore un instant, on ne pouvait plus tenir à Bourges, c'était déjà prévu : on se disposait à se retirer sur l'Allier en détruisant le matériel qu'on ne pourrait emporter. D'un mouvement énergique, l'ennemi pouvait s'ouvrir un chemin vers le Rhône, le centre ou le sud-ouest. Chanzy lui-même, quelle que fût son intrépidité, allait avoir sûrement fort à faire, surtout s'il avait à supporter une bataille perdue avec une armée impressionnable, au milieu d'un pays menacé de nouveaux désastres. On en était là, et c'est sous le poids de toutes ces complications ou de ces impossibilités que M. Thiers, définitivement chargé du pouvoir le 19 février, devait quitter Bordeaux dans la nuit, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, et d'une commission parlementaire dite des quinze, nommée pour lui prêter tout au moins l'appui moral de sa présence à Paris dans la négociation qu'il allait ouvrir à Versailles.

Que la question fût déjà presque tranchée, que le désir de la paix, même au prix des plus pénibles sacrifices, l'emportât dans l'assemblée, rien ne le prouvait mieux qu'une scène émouvante qui avait eu lieu, qui avait été pour la chambre une occasion malheureuse de laisser voir la mesure de sa résignation. Le 17 février, un député alsacien, M. Keller, avait déposé une motion revendiquant pour l'Alsace et la Lorraine le droit inviolable de rester françaises, et proposant de déclarer dès ce moment « nuls et non avenus tous actes qui consentiraient l'abandon de leur territoire. » Évidemment une ardente, une poignante sympathie luttait dans les cœurs avec le sentiment accablant de la réalité. C'était peut-être tout engager à l'improviste. Avertie par M. Thiers, qui, sans être encore chef du pouvoir, allait le devenir, l'assemblée s'était bornée à déclarer qu'elle « s'en remettait à la sagesse et au patriotisme des négociateurs français. »

M. Thiers, quant à lui, n'hésitait pas; il voulait la paix, bien en-

tendu une paix aussi honorable que possible, quoique nécessairement cruelle. Depuis trois mois, il la voulait de toute la force de sa prévoyance et de sa raison, parce qu'il croyait la résistance désastreuse et impuissante. Il n'accusait pas le gouvernement de Paris, qui à ses yeux faisait son devoir en tenant le plus qu'il pouvait, en défendant jusqu'au bout la première citadelle de l'indépendance française. Il accusait le gouvernement de province de n'avoir pas su se servir de cette résistance de Paris pour négocier à temps, d'avoir poussé la guerre au-delà de toutes les limites, lorsqu'elle n'était plus possible, d'engager le pays sans le consulter, et, comme il l'a dit depuis, « de vouloir, à quelques-uns qu'on était, se substituer à tous contre la France elle-même, quand il s'agissait de son salut. » M. Thiers n'avait ni l'illusion des levées en masse, qu'il savait impossibles ou ridicules, ni cette suprême et généreuse confiance du général Chanzy dans l'efficacité des dernières forces organisées dont on disposait, dont il connaissait l'insuffisance. Il restait convaincu qu'il n'y avait qu'une paix « courageusement débattue » qui pût détourner pour le pays une ruine chaque jour plus profonde et plus irrémédiable. Cette opinion, qu'il avait exprimée dès le mois de novembre dans son entrevue avec M. Jules Favre au pont de Sèvres, qu'il n'avait cessé de manifester depuis, qui avait été un de ses titres dans les élections, il la portait nécessairement au pouvoir, et cette fois ce n'était plus en plénipotentiaire d'un gouvernement assiégé, contesté ou non reconnu qu'il allait aborder M. de Bismarck à Versailles. Il était lui-même le chef du gouvernement, il avait les pleins pouvoirs d'une assemblée souveraine, avec l'ascendant moral de sa position, de son patriotisme et de son expérience. Avant son départ, il avait le soin d'obtenir de l'assemblée la suspension de tout débat public pendant son absence, prévoyant bien que dans l'état des esprits une excitation de parlement pouvait à chaque instant compromettre une négociation déjà si épineuse. Il emportait enfin, sinon comme un grand secours, du moins comme la sanction diplomatique du caractère régulier de son autorité, la reconnaissance de l'Europe; à peine élu par l'assemblée, il avait reçu la visite des représentans de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, empressés à saluer en lui le chef légal du gouvernement de la France. S'il n'avait fallu que cela, M. Thiers, en quittant Bordeaux, aurait pu se promettre de ne pas faire un voyage inutile.

III.

Quelle allait être cependant cette paix, qu'on avait tant de raisons de désirer et de redouter à la fois, dont on sentait la néces-

sité et dont on ne pouvait entrevoir les conditions sans un serrement patriotique? Elle dépendait de celui qui en avait seul le secret, puisque seul il connaissait la mesure des prétentions allemandes. Jusque-là, M. de Bismarck avait évité de dire le dernier mot de sa politique; il avait laissé tout craindre sans rien préciser, et les négociateurs français ne savaient pas au juste ce qu'il voulait, ou du moins tout ce qu'il voulait. Peut-être gardaient-ils la suprême et vague illusion de trouver à Versailles une certaine modération relative, une certaine disposition à ne pas trop abuser de la victoire, et c'est apparemment ce que M. Jules Favre voulait dire lorsque dans l'intimité d'un bureau de l'assemblée, à propos de la motion de M. Keller, il laissait échapper ces paroles étranges : « A l'heure présente, la Prusse n'a pas encore demandé la cession de l'Alsace et de la Lorraine; il est possible qu'elle ne demande pas cette cession, qu'elle se contente d'une simple neutralisation. » Officiellement, diplomatiquement, c'est possible, rien n'avait été formulé dans un irrévocable ultimatum; moralement, depuis cinq mois la paix, avec tout ce qu'il y avait à redouter, était écrite dans l'aveu retentissant des ambitions prussiennes, dans une série de manifestations significatives, jusque dans la différence des systèmes d'occupation appliqués aux départemens qui devaient rester français et aux provinces que l'Allemagne s'adjugeait dès lors du droit de la conquête.

M. de Bismarck, dit-on, n'aurait pas été éloigné de montrer quelque mesure dans sa victoire. Il faut s'entendre. Oui, sans doute, M. de Bismarck, au milieu de ses débordemens de prépotence, pouvait avoir ses heures où il voulait être modéré à sa façon, avec de familières et courtoises brutalités. Cet homme étrange, qui depuis six ans poursuivait ses desseins à travers les ruines du Danemark, de l'Autriche et de la France, ne laissait pas de sentir par instans le danger de renouveler à Versailles, dans un sens opposé et contre notre pays, les excès de conquête de Napoléon à Tilsitt. La raison politique pouvait lui montrer ce danger; mais le chancelier prussien était le serviteur triomphant des passions nationales qu'il avait déchaînées en Allemagne, des passions militaires dont il ne faisait qu'enregistrer les œuvres, selon son expression, et ce n'était peut-être encore qu'une de ses habiletés de se donner parfois des airs de modération en rejetant tout sur les exigences militaires, en faisant apparaître M. de Moltke.

Le fait est que, si on gardait une illusion, c'est qu'on le voulait bien, et que M. de Bismarck lui-même avait depuis longtemps fixé, au moins d'une manière générale, les conditions qu'on devait rencontrer invariablement à Versailles; il les avait fixées dans le premier enivrement du succès en traçant la limite que les armes allemandes devaient atteindre. Dès le lendemain de Sedan, le 2 septembre 1870,

il avait dit avec une irritation altière à nos généraux : « C'en est assez, il faut que la France soit châtiée de son caractère agressif et ambitieux. Nous voulons pouvoir enfin assurer la sécurité de nos enfans, et pour cela il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis; il faut un territoire, des forteresses, des frontières, qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part... » Ceux qui parlent sans cesse de ce que l'empire aurait pu obtenir oublient que c'est à l'empire encore debout qu'on adressait ce hautain langage. Quelques jours plus tard, le 16 septembre, par une circulaire datée de Reims, le chancelier prussien avait signifié ouvertement aux puissances de l'Europe ses desseins de conquête sur la Lorraine comme sur l'Alsace, et voici une particularité étrange. L'Angleterre, en recevant cette notification, avait demandé si par la circulaire on avait voulu l'inviter à donner son avis, si elle devait répondre. On lui avait dit que ce n'était pas nécessaire, et elle avait gardé le silence. Puisque M. de Bismarck n'avait pas besoin de l'avis de l'Angleterre, l'Angleterre n'avait point manifestement à exprimer une opinion, pas plus sur la circulaire du 16 septembre que sur tout le reste! Depuis lors les intentions de la politique allemande n'avaient fait nécessairement que s'affermir par la continuité des succès et s'affirmer sous toutes les formes jusqu'au commencement de 1871.

Y avait-il eu un moment, deux ou trois mois plus tôt, où la paix aurait pu être moins dure dans ses conditions essentielles, où, comme on l'a dit, elle n'aurait coûté *que* l'Alsace et 2 milliards? Je ne sais; ce qu'on a donné quelquefois comme une certitude était une impression de M. Thiers, qui désirait avant tout arracher la France à cette effroyable crise où il la voyait se débattre sans espérer pour elle de meilleures chances. « Convaincu par ce que j'avais vu, a-t-il dit, qu'on ne parviendrait qu'à prolonger les ravages de la guerre et à empirer les conditions de la paix, j'avais l'âme brisée, et j'entrevoyais des malheurs encore plus grands que ceux qui nous accablaient. » Dans tous les cas, le moment était passé, les malheurs étaient arrivés, et ce n'est pas après quatre mois d'occupation de Metz, après la chute de Paris, la reddition de Belfort et la défaite de toutes nos armées, que M. de Bismarck devait être disposé à diminuer des prétentions si hautement affichées dès le début. Ces prétentions, on ne pouvait que les retrouver entières, aggravées sans doute par quatre mois de guerre, proportionnées à nos désastres, et cette fois précisées avec l'inflexibilité froide de la victoire.

Le jour de son arrivée à Versailles le 21 février, M. Thiers était impatient d'aborder toutes ces difficultés qui l'attendaient, qu'il ne démêlait encore qu'à moitié peut-être, auxquelles il n'avait à op-

poser que la diplomatie du courage, de la sincérité et du dévoûment. Reçu comme le plus digne des négociateurs, pénétré des malheurs du pays, résolu à bien des sacrifices, pourvu qu'on ne lui fît pas un paix impossible, il avait hâte de savoir à quoi s'en tenir; mais avant tout il fallait au moins s'assurer un peu de temps, ne fût-ce que quelques journées. Ce n'était pas trop quand il s'agissait de l'intégrité, de l'honneur et de la fortune de la France. L'armistice n'avait été prolongé d'abord que jusqu'au 24, on touchait presque à cette date. Un nouveau délai devenait évidemment nécessaire, et ici du premier coup se trahissait la pensée de ne pas laisser la négociation s'égarer ou se compliquer, de nous tenir sous la menace incessante d'une reprise d'hostilités. On n'ajoutait que deux jours à la trêve, ce n'est que le 26, lorsque déjà tout était entendu pour des préliminaires de paix, qu'on accordait jusqu'au 12 mars. Encore chacun des belligérans gardait-il le droit de dénoncer la trêve à partir du 3 mars, selon les circonstances, et de plus ces prolongations successives, il avait fallu les payer. L'armistice du 28 janvier avait laissé en suspens la question de l'entrée des Allemands dans Paris. Que M. de Bismarck se fît l'exécuteur d'une intention préconçue de l'état-major prussien, qu'il eût la faiblesse de vouloir relever le défi de certains journaux qui prétendaient que « les barbares s'arrêtaient aux portes de la ville sainte, » toujours est-il que le chancelier du roi Guillaume exigeait désormais l'entrée des troupes allemandes comme prix de la continuation de la trêve. « Quand je demandai la prolongation de l'armistice, dit M. Jules Favre, M. de Bismarck répondit : Oui, mais nous allons occuper Paris... » Cette entrée des soldats allemands restait, il est vrai, soumise à des conditions qui en diminuaient singulièrement l'éclat; elle devait cesser par la ratification de la paix, et, pour tout dire enfin, elle se mêlait à des questions plus graves, plus essentielles, agitées dans une négociation où la paix avait à triompher de bien autres difficultés.

Dès lors en effet, du 21 au 26 février, dans une maison de la rue de Provence à Versailles, se déroulait une lutte intime, poignante, où un homme seul, désarmé, représentant d'une nation vaincue, n'ayant d'autre force que la raison, son éloquence, son patriotisme désespéré, avait à se débattre sous l'étreinte du vainqueur. Triste drame où il fallait compter, non plus avec des illusions, mais avec une réalité faite pour dominer les cœurs les plus fermes en les révoltant! Chaque matin, M. Thiers prenait le chemin de Versailles pour se rencontrer avec M. de Bismarck dans un redoutable tête-à-tête qui se prolongeait souvent toute la journée. Le soir, il revenait à Paris, au ministère des affaires étrangères, où il se retrouvait

avec les membres de la commission des quinze qui l'attendaient pleins d'anxiété, empressés à recueillir ses impressions, ses chagrins ou ses espérances, qui n'avaient jamais été bien vives, qui allaient en diminuant, sans que son courage fléchît dans l'épreuve. Il racontait aux quinze les efforts qu'il avait faits, les difficultés contre lesquelles il avait à lutter, les résultats « obtenus ou subis. » On s'accoutumait en commun aux amertumes que M. Thiers était le premier à dévorer, qu'il s'efforçait peut-être quelquefois d'adoucir, ne fût-ce que pour préparer ses collègues à les accepter avec lui.

Au commencement, tout avait paru s'engager assez bien. M. Thiers et M. de Bismarck se connaissaient depuis longtemps; ils s'étaient vus à Versailles au mois de novembre, à ce moment où, s'ils eussent été seuls, ils auraient essayé sans doute de signer la paix. Maintenant ils se retrouvaient aux prises, discutant tout, les grandes et les petites choses d'une telle négociation. Bientôt la discussion devint violente. Si cruellement inégale que fût la situation, M. Thiers soutenait le choc. Il restait comme « le roseau pensant » de Pascal, obligé de plier, mais sachant qu'il plie, et encore de force à inquiéter son interlocuteur par la clarté impérieuse de la raison et du droit, à lui faire sentir l'excès de ses arrogances et de ses prétentions. M. de Bismarck, de son côté, se laissait aller à de véritables emportemens, s'agitant comme s'il n'avait pas eu la puissance, ayant recours au roi ou à M. de Moltke quand il se sentait à bout et qu'il voulait en finir. Tout cela se passait dans un cabinet de travail où il y avait une pendule avec un bronze représentant Satan enveloppé de ses ailes et méditant. « Ah! disait peu après M. de Bismarck avec une familiarité de vainqueur en montrant cette pendule, — Thiers la détestait bien, nous avons longtemps discuté devant elle... Il ne pouvait la voir et répétait toujours : — Le diable, le maudit diable! — La paix a été signée devant elle, Thiers ne l'aime pas (1)!.. »

Je le crois bien, que M. Thiers n'aimait pas le « maudit diable » qui n'était peut-être point sur la pendule. Si préparé qu'il fût à d'inévitables sacrifices, il ne pouvait s'attendre aux conditions qu'il avait à débattre pendant ces heures de délibération qu'on avait commencé par lui mesurer. Qui ne se souvient de la carte que les alliés avaient tracée en 1814, qui indiquait tout ce qu'on voulait dès ce moment enlever à la France, et qui ne devint inutile que parce que

(1) M. de Bismarck, à ce qu'il paraît, tenait à emporter cette pendule historique; la propriétaire de la maison n'était nullement disposée à la céder. On a fini par emporter à Berlin le balancier, de sorte que la pendule est restée marquant l'heure où quelques jours plus tard M. de Bismarck quittait définitivement Versailles et la France. — *Versailles pendant l'occupation*, par M. E. Delerot.

l'empereur Alexandre Ier de Russie promettait au duc de Richelieu de refuser sa sanction à ces convoitises de la conquête? On peut dire que cette fatale négociation de 1871 a eu, elle aussi, sa carte désormais historique, tracée par l'implacable orgueil de la puissance et demeurée comme l'expression saisissante des prétentions premières du vainqueur. Cette carte n'étendait pas seulement la domination allemande à l'Alsace, ce qui était facile à prévoir, elle nous enlevait la plus grande partie de la Lorraine, et Belfort à la frontière de l'est comme Metz à la frontière du Luxembourg. Elle reportait la défense possible de la France dans l'Argonne, en Champagne, au plateau de Langres et à Besançon. Ce n'est pas tout : sans parler des contributions de guerre dont l'invasion avait chargé le pays et qu'on ne voulait pas compter, pas plus qu'on ne voulait tenir compte de la part des régions conquises dans la masse de la dette française, on demandait une indemnité de six milliards. Toutes ces exigences, déjà si démesurées, étaient enfin complétées et aggravées par des garanties d'occupation temporaire, par des précautions jalouses, minutieuses, au sujet des forces militaires que la France allait retrouver. En un mot, l'Allemagne, en étendant ses conquêtes sans mesure, en accablant le pays d'exactions, semblait se proposer de laisser la France démembrée, ruinée, exaspérée et impuissante à se relever de longtemps.

C'est là ce que M. Thiers avait à discuter comme des propositions de paix pendant ces heures dont M. de Bismarck parlait si lestement, qu'il pouvait compter comme des heures de triomphe pour lui, et qui étaient sûrement des heures d'angoisse pour le négociateur français. Des conditions d'argent, il y avait encore moyen de les accepter où de les subir, pourvu qu'on les adoucît un peu et qu'on se prêtât à des combinaisons praticables de paiement gradué, pourvu surtout qu'on laissât à la France la possibilité de se relever et de faire face aux engagemens qu'elle prendrait. Ce que la France paierait pour la guerre, elle le réparerait par le travail de la paix, on pouvait s'y résigner. La question la plus grave, celle qui dominait et résumait toutes les autres, c'était évidemment la question de territoire, et, sans rendre les armes sur le reste, M. Thiers concentrait naturellement son énergie dans la défense de l'intégrité nationale ou du moins de ce qui pouvait encore être sauvé de cette intégrité. Là était le point vif, le grand objet de lutte entre M. Thiers et M. de Bismarck. Tantôt le roi voulait absolument étendre la zone de conquête au sud de Metz parce que son armée, au 16 et au 18 août 1870, avait couvert de ses morts ces terrains de Saint-Privat, qu'il appelait « le champ funèbre de la garde prussienne. » Tantôt les militaires voulaient garder Belfort comme complément

de l'Alsace. Ils voulaient, c'est le mot, puisqu'ils ne pouvaient invoquer que leur volonté, la volonté de la force, pour garder des pays essentiellement français, ce qu'ils appelaient par un euphémisme inutile la « Lorraine allemande, » et surtout Metz. M. Thiers résistait; il s'efforçait, ne pouvant mieux faire, de disputer le terrain, de repousser le plus loin possible cette frontière ennemie tracée par l'épée en pleine France, et il finissait par livrer sa dernière, sa plus décisive bataille au sujet de Belfort, que les Allemands n'avaient certainement pas tenu à occuper avant l'expiration de l'armistice pour s'en dessaisir aussitôt.

L'intérêt national, militaire, politique, était évident. Si la France perdait Belfort, en perdant déjà Strasbourg, Metz, Thionville, elle restait cernée de toutes parts, elle n'avait plus d'issue. C'était une porte fermée pour elle, ouverte pour l'ennemi, qui pouvait se précipiter par là vers le midi de la France, en tournant toutes nos défenses. Ce n'est pas pour rien, M. Thiers l'a remarqué depuis avec une vivacité frappante, ce n'est pas pour rien que la langue populaire a désigné ce passage sous le nom de « trouée de Belfort. » C'est en effet la grande trouée ouverte par la nature entre les Vosges et le Jura, une des grandes routes traditionnelles de toutes les invasions. Comme défense de cette région ouverte, comme complément de notre frontière entre le ballon d'Alsace et le Jura, Belfort, avec une zone suffisante, avait plus que jamais une importance de premier ordre, et si on le voulait, si on avait pu songer à des moyens d'offensive en un pareil moment, on gardait du moins par là une dernière issue pour aborder le territoire ennemi, pour pénétrer encore dans la vallée du Rhin.

M. Thiers tenait donc à Belfort comme à la dernière image visible de notre intégrité, comme à une dernière garantie d'indépendance. A la ténacité de M. de Bismarck, il opposait la ténacité du malheur. « J'ai lutté, a-t-il dit lui-même, avec un désespoir si énergique et si sincère que j'ai persuadé un négociateur très opiniâtre et malheureusement trop autorisé par la victoire. Je lui ai fait sentir la nécessité de ne pas nous imposer le dernier sacrifice. A toutes mes instances, il répondait : Je ne puis pas! Et il m'a fallu, après des efforts pendant une journée entière, conquérir les deux plus grandes autorités de la Prusse, l'autorité royale et l'autorité militaire, pour arracher cette concession pénible. » Jusqu'au bout, on disputait encore, et c'est ici qu'à cette question de Belfort se lie la question de l'entrée de l'armée prussienne dans Paris. M. Thiers n'avait rien négligé pour dissuader le roi et M. de Bismarck d'entrer dans Paris. Il avait montré de la manière la plus saisissante le danger qu'on courait, la résistance probable d'une population exaspérée et prête à se

jeter sur ses armes. M. de Bismarck répondait d'un ton dégagé qu'on en viendrait à bout. — On en viendrait à bout, soit; mais il y aurait combat, Paris serait dévasté, et « pour nous, ajoutait M. Thiers, ce serait un malheur, pour vous une honte éternelle. » Au dernier moment, le roi mettait le négociateur français à une nouvelle et suprême épreuve; il lui faisait dire : « Si vous voulez abandonner Belfort, nous n'entrerons pas dans Paris. » M. Thiers répondait aussitôt : « Non, non, plutôt que de perdre notre frontière, j'aime mieux toutes les humiliations qu'il vous plaira de nous infliger. Entrez dans Paris si vous voulez, mais je garde Belfort. » C'était le 26 février. Cette lutte pour un fragment de territoire patriotiquement gardé au prix d'une dangereuse épreuve qu'on ne pouvait pas épargner à Paris, cette lutte avait duré plus de douze heures passées en consultations entre le roi, M. de Bismarck et M. de Moltke. M. Thiers ne pouvait revenir de Versailles qu'assez avant dans la soirée, rapportant enfin le dernier mot de ses efforts à la commission des quinze, qui l'attendait depuis longtemps, inquiète de la signification de ce retard, ne sachant plus ce qu'elle devait désirer, un dénoûment pacifique ou une rupture.

Plus d'une fois en effet, pendant cette mortelle négociation, lorsqu'après s'être résigné à tout, à la cession de Strasbourg et de Metz comme à l'indemnité légèrement diminuée, il se voyait menacé de ne pouvoir même réussir à garder Belfort, M. Thiers s'était demandé s'il n'avait pas épuisé les sacrifices, s'il ne valait pas mieux continuer la guerre que de céder, et il ne l'avait pas caché à son tout-puissant adversaire. La commission des quinze avait eu, selon son propre aveu, ses découragemens et ses tentations; elle avait examiné cette possibilité extrême de « laisser à l'ennemi le fardeau des ruines de la France, assez lourd peut-être pour l'écraser lui-même. » Le sentiment de la nécessité supérieure de la paix l'avait emporté sur tout, et on avait eu la courageuse sincérité de s'avouer que les embarras de l'ennemi ne seraient qu'une médiocre compensation des nouveaux malheurs auxquels le pays serait exposé. — Puisqu'il en était ainsi, a-t-on dit, puisqu'on allait se trouver aux prises avec de si criantes exigences dans des conditions si dangereusement inégales, pourquoi ne pas prendre le temps de consulter les puissances, de les appeler au redoutable tête-à-tête, de provoquer de leur part une action amicale et modératrice? Pourquoi ne point mettre à profit cette reconnaissance que les cabinets se hâtaient d'envoyer au nouveau gouvernement né de l'assemblée de Bordeaux? C'est en parler un peu à l'aise. M. Thiers, qui avait parcouru l'Europe quatre mois auparavant pour chercher des appuis, M. Thiers, je suppose, n'aurait pas demandé mieux que de trouver

ces appuis, ne fût-ce que des témoins bienveillans, au moment décisif; mais on oublie que les heures lui étaient rigoureusement comptées, que l'ennemi lui mesurait l'armistice jour par jour, — d'abord du 19 au 24, puis du 24 au 26, — pour nous tenir sous une sorte de contrainte et aussi précisément pour empêcher toute intervention européenne. M. Gladstone, je le sais bien, parlait de sa vigilance; il ajoutait en même temps qu'il fallait consulter toute sorte de choses, « les dispositions des neutres,... l'attitude des belligérans... » Il se retranchait derrière cette raison que les belligérans n'avaient pas « exprimé le désir de voir surgir une intervention, » qu'ils ne souhaitaient pas qu'on fît « une démarche prématurée pour connaître leur pensée... »

Et tandis qu'on en était à cette diplomatie de l'expectative, le temps passait sans que M. Thiers y pût rien. Lorsque le duc de Broglie arrivait à Londres, le 24 février, comme ambassadeur de France en Angleterre, il demandait aussitôt qu'on obtînt de l'Allemagne une prolongation d'armistice, justement « afin que les négociations ne fussent pas écartées de la connaissance de l'Europe, » et que répondait lord Granville au nom du ministère? Il disait : « J'ai informé le duc de Broglie qu'en ce qui regarde la proposition que le gouvernement de la reine pressât l'Allemagne de prolonger l'armistice, le cabinet était d'avis qu'une pareille démarche n'atteindrait pas le but qu'on avait en vue... » Veut-on savoir jusqu'où pouvait aller cette intervention de l'Europe dans nos tristes affaires et ce qu'elle avait d'efficacité? Lord Granville avait adressé à lord Loftus, ambassadeur de la reine à Berlin, et à M. Odo Russell, agent anglais à Versailles, une dépêche au sujet de l'indemnité de 6 milliards, qu'il trouvait, non sans raison, démesurée. La dépêche était du 24 au soir; elle ne fut remise à M. Odo Russell que dans la nuit du 26, lorsque la question de l'indemnité était déjà réglée; elle avait été évidemment arrêtée en route. M. de Bismarck, en diminuant d'un milliard l'écrasant fardeau qu'il nous imposait, n'avait pas même voulu que l'Angleterre pût s'attribuer le mérite de cette légère concession. L'appui de l'Europe avait tout juste ce degré d'efficacité, et c'est ainsi que M. Thiers se trouvait seul, sans secours possible, réduit à signer ces préliminaires de paix qui, même avec quelques adoucissemens dus à une négociation laborieuse, restaient assurément l'expression la plus implacable de la force victorieuse la moins déguisée.

Il est vrai, on avait réussi à sauver Belfort, et c'était quelque chose dans notre triste fortune; mais en même temps la frontière française remaniée, refoulée par la conquête, cette frontière, partant du Luxembourg au-delà de Thionville, allait maintenant couper la Moselle au-dessus de Metz; elle dépassait les arrondissemens

de Château-Salins, de Sarrebourg, qu'elle laissait à l'Allemagne, puis elle courait à travers la Meurthe et les Vosges pour aller tomber vers Belfort, dont le rayon restait à fixer. D'un seul coup la France perdait Thionville, Metz, Forbach, Strasbourg, Mulhouse, Colmar, les trois quarts du département de la Moselle, un tiers de la Meurthe, une parcelle du département des Vosges, le Haut-Rhin moins un canton, le Bas-Rhin tout entier, 1 million 1/2 d'hectares de territoire, 1,600,000 habitans! Je ne parle plus de l'indemnité réduite à 5 milliards et garantie par une occupation qui devait diminuer dans la proportion des paiemens, qui dans tous les cas se restreindrait à la rive droite de la Seine à partir de l'acceptation des préliminaires par l'assemblée. Indépendamment de cela, jusqu'à la paix définitive, les troupes françaises devaient se retirer derrière la Loire, sauf la garnison de Paris, que l'armistice avait fixée à 12,000 hommes, qui pourrait maintenant atteindre 40,000 hommes. Enfin, immédiatement après la ratification des préliminaires, des négociations devaient s'ouvrir à Bruxelles pour la conclusion du traité de paix définitif.

Ce qui avait pu être sauvé l'avait été dans la mesure des circonstances. On avait songé aux intérêts des provinces détachées. Nos prisonniers allaient pouvoir rentrer. Les réquisitions en argent, en nature, devaient cesser : c'était bien assez que la France restât chargée du paiement régulier d'une occupation étrangère. Là où les Allemands demeuraient encore, la perception des impôts devait se faire désormais pour le compte du gouvernement français et par ses employés. Bref, on avait fait ce qu'on avait pu pour limiter le mal qu'on ne pouvait empêcher, et du moins dans toutes ces conditions cruelles, inexorables, l'indépendance politique de la France restait intacte. En traitant avec la souveraineté nationale de notre pays, personne n'avait songé à lui demander des gages qui n'auraient été qu'une humiliation nouvelle. Le soir du 26 février, lorsque tout venait d'être accompli à Versailles, lorsque nos négociateurs rentraient dévorés de chagrin, ni M. Thiers, ni la commission des quinze ne se méprenaient sur l'immensité des sacrifices résumés dans ces préliminaires. Ils ne se sentaient soutenus, fortifiés, que parce qu'ils cédaient manifestement à une irrésistible nécessité, parce qu'ils suspendaient les ravages de la guerre, parce qu'enfin dans toutes ces rigueurs, dans toutes ces extorsions, dans toutes ces précautions jalouses, il y avait encore la marque d'un certain respect et des craintes que la France inspirait jusque dans son malheur.

Et maintenant, ce que M. Thiers avait fait, ce que la commission des quinze sanctionnait de son approbation résignée, l'assemblée nationale elle-même devait-elle ou pouvait-elle le désavouer? De

toute façon, il n'y avait pas de temps à perdre; la solution était à Bordeaux, où les négociateurs français se hâtaient d'aller la chercher. Là commençait la tâche de l'assemblée, saisie tout à coup, dès le 28 février, de cette paix qu'elle désirait, qu'elle croyait nécessaire et devant laquelle elle restait consternée lorsqu'elle en connaissait les conditions. Cette malheureuse assemblée de Bordeaux existait depuis quinze jours à peine, elle n'avait pas encore siégé sérieusement, et pour son début elle avait à payer la rançon des fautes ou des folies des autres, à se prononcer sur un acte de diplomatie qui laissait la France démembrée, dont elle n'avait pas sûrement la responsabilité. Elle se devait du moins à elle-même de décliner cette responsabilité, de la rejeter sur le premier et vrai coupable, et, par une coïncidence singulière, c'est un défenseur de l'empire qui, en voulant élever une protestation offensante en un pareil moment, forçait l'assemblée à faire justice par un vote spontané confirmant la déchéance du régime napoléonien. L'empire était jugé sur ses œuvres et sur les conséquences de ses œuvres.

Cela fait, la situation restait douloureusement simple dans cette émouvante séance du 1er mars où s'agitait la grande question. Rien n'était à coup sûr plus facile que de s'élever contre ces préliminaires du 26 février, comme aussi rien ne pouvait être plus oiseux et même plus périlleux que de jeter dans une telle discussion, où tout devait rester digne et viril, des déclamations inutiles. Que l'assemblée «subît, comme on le disait, les conséquences de faits dont elle n'était pas l'auteur, » c'était évident. Au-delà de cette justice, que l'assemblée avait raison de se rendre, on ne pouvait plus rien. Lorsqu'on parlait de refuser toute cession territoriale, de reprendre la guerre, M. Thiers s'écriait avec l'impétuosité du désespoir : « Les moyens! les moyens! donnez-moi des moyens, non des paroles! » et il n'y avait rien à répondre. Il n'y avait qu'à voter et à se hâter pour deux raisons. D'abord, si on hésitait, si on prolongeait ces débats, les hostilités pouvaient se rouvrir par la dénonciation de l'armistice à partir du 3 mars. En outre, les Allemands n'avaient pas eu jusque-là le temps d'entrer dans Paris; mais au moment même où l'on discutait à Bordeaux, ils y étaient déjà. Chaque heure qu'on laissait passer prolongeait pour Paris cette épreuve que la ratification des préliminaires pouvait seule abréger. L'assemblée, au milieu de toutes ses émotions, le sentait violemment, et c'est sous le poids de cette situation qu'elle se hâtait de sanctionner la paix, sans se dissimuler les périls du lendemain et les effroyables difficultés de la liquidation qui commençait.

CH. DE MAZADE.

LES

COURS SOUVERAINES

DANS L'ANCIENNE FRANCE

LA CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS.

Chambre des Comptes de Paris. — Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidens (1506-1791), publiées par M. Arthur de Boislisle. Nogent-le-Rotrou, 1873.

L'histoire des cours souveraines dans l'ancienne France touche à un grave problème qui pèsera longtemps encore sur les consciences françaises, et qui, parmi nos trop nombreuses vicissitudes, ne se présente que trop souvent avec un intérêt sans cesse renouvelé à notre sérieux examen. La France pouvait-elle éviter la tourmente révolutionnaire? Pouvions-nous entrer en possession, sans des ébranlemens si durables et des excès si funestes, de ce que contenait d'honorable et d'heureux l'essor de 1789? S'est-il fait en ce sens, dans les temps qui ont précédé, des tentatives intelligentes et généreuses? Les cours souveraines, parlemens, chambres des comptes, cours des aides, auraient-elles pu, chefs et organes des classes moyennes, former avec l'ancienne noblesse une alliance sensée, lui survivre au besoin, et opposer aux velléités d'absolutisme royal une puissante barrière, à l'abri de laquelle la vieille France eût vu s'édifier et nous eût transmis une constitution, fidèle expression de son génie, protectrice de tous les intérêts, perfectible et capable de

résister sans rompre aux ardeurs intempestives et aux entraînemens passionnés? Quelque union a-t-elle jamais existé entre ces cours souveraines et les états-généraux, de manière à faire entrer ces dernières assemblées dans le jeu régulier de nos institutions, ou bien était-il donc inévitable qu'elles demeurassent à l'état de moyens héroïques, de remèdes violens et par là redoutables? S'il est vrai qu'une juste appréciation du passé soit de nature à fournir parfois une utile direction pour l'avenir, les études sur la constitution de l'ancienne France, sur ses phases successives, sur ses divers organes, sont du nombre de celles qu'il faut appeler de tous nos vœux. A ce titre, l'opinion a favorablement accueilli l'important ouvrage que vient de publier M. Arthur de Boislisle, attaché au service des archives et des publications historiques du ministère des finances, ouvrage auquel l'Institut a décerné une de ses plus hautes récompenses. L'auteur n'y a pas ménagé ses peines, car il s'agit d'un volume in-quarto de plus de 900 pages. Près de 800 nous donnent, depuis le règne de Louis XII, la série des documens, pour la plupart inédits, conservés sur l'ancienne chambre des comptes; une vaste introduction met une partie de ces documens en œuvre, et restitue ces annales ignorées. Presque en même temps M. de Boislisle a fait paraître un autre volume in-quarto : la *Correspondance inédite des contrôleurs-généraux des finances avec les intendans des provinces.* Ce n'est encore qu'un tome premier, de 700 pages, qui va seulement de 1683 à 1699. On s'attend bien à ce que l'histoire de l'administration financière, étudiée en un tel détail, fournisse de précieuses lumières sur quelques-uns des principaux ressorts de la constitution française.

M. de Boislisle a puisé dans les archives de notre ministère des finances les élémens de la correspondance des contrôleurs-généraux; il a emprunté ceux de son ouvrage sur la chambre des comptes aux archives des premiers présidens, que lui a ouvertes M. le marquis de Nicolay. Le souvenir de cette cour souveraine demeure en effet, comme on sait, inséparable de celui de cette famille. La première présidence avait passé pendant deux siècles par trente-six titulaires quand, le 22 juillet 1506, elle fut donnée à Jean Nicolay, professeur de droit, membre du parlement de Toulouse. Depuis lors jusqu'en 1791, pendant près de trois siècles, il n'y eut plus que neuf premiers présidens, tous de la même famille et se succédant héréditairement de père en fils, tant était devenue grande et respectée l'autorité morale de ces magistrats. Jean Nicolay ne siégea que douze ans; mais Aymard, le second, resta président trente-cinq années, de 1518 à 1553; Antoine Ier demeura trente-quatre ans, Jean II trente-sept ans, Antoine II trente-deux ans, Nicolas

trente ans, Jean-Aymard quarante-huit ans, Aymard-Jean trente-neuf ans, Aymard-Charles-Marie dix-neuf ans : curieux exemple d'une longue hérédité qui n'était pas très rare dans les annales de l'ancienne magistrature. Il y a bien tel de ces présidens sur qui Tallemant des Réaux paraît avoir d'assez étranges souvenirs; mais Tallemant est, comme on sait, une méchante langue, et l'histoire de ces neuf générations successives offrirait beaucoup de belles actions, soit quand l'aïeul du dernier de ces chefs de l'ancienne chambre, combattant au siége de Valenciennes, refusait de quitter l'assaut et d'aller s'assurer une survivance que Louis XIV venait de lui accorder en apprenant la mort de son frère, soit quand ce dernier président courait au-devant des sacrifices de revenus et de priviléges que demandait l'assemblée nationale, et, après la suppression de la chambre, refusait d'émigrer, puis succombait innocent sur l'échafaud révolutionnaire, ainsi que son fils et son frère. On raconte qu'après la seconde restauration le prince de Condé ne cessait d'appeler le marquis de Barbé-Marbois, placé à la tête de la nouvelle cour des comptes, « mon cher M. de Nicolay, » parce qu'il ne concevait pas qu'un autre qu'un Nicolay pût occuper cette place. Or, dès le milieu du XVIIe siècle, après la destruction d'une première bibliothèque ou archive due aux soins de leurs aïeux immédiats, les premiers présidens en formaient une autre contenant une foule de documens, recueils autographes, traités originaux, transcriptions de registres, actes de tout genre, sources authentiques et jusqu'à présent inconnues où M. de Boislisle a fait un choix des plus heureux. M. de Boislisle a intitulé son livre *Chambre des comptes de Paris; pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidens, 1506-1791.* C'est un titre qui est trop modeste et pourrait même tromper le lecteur. Nous n'avons pas uniquement ici, loin de là, des informations biographiques; des 973 pièces qui nous sont offertes, il n'y en a pas une qui ne doive servir à qui voudra reconstituer l'histoire de l'ancienne chambre des comptes pendant ces trois derniers siècles, et un très grand nombre, d'intérêt tout à fait général et qui paraissent pour la première fois, seront désormais indispensables à l'historien. L'introduction que M. de Boislisle a placée en tête de son livre est elle-même une œuvre considérable. Il a montré d'abord, avec une abondante érudition du meilleur aloi, quels documens originaux doit rechercher un annaliste de l'ancienne chambre des comptes, lesquels d'entre ces documens ont existé, puis ont péri, lesquels subsistent en dehors même de ce que le nouvel éditeur publie aujourd'hui. Il s'est appliqué ensuite à restituer jusque dans le détail la constitution de la seconde cour souveraine, le mécanisme de son action, sa procédure,

son cérémonial, ses rivalités avec les autres corps, son mode de recrutement. Il décrit les divers édifices occupés par la chambre autour de la Sainte-Chapelle; il nous y introduit en s'aidant lui-même des anciennes estampes et des renseignemens que lui apportent les écrits contemporains. Nous voyons siéger les *maîtres*, les *correcteurs* et les *auditeurs;* on nous dit leur costume; nous entendons leurs formules grâce aux actes originaux; nous suivons ces magistrats au-delà des audiences, non-seulement aux cérémonies, processions ou audiences royales, mais jusque dans l'intérieur de la chambre, à la buvette, jusque dans leur vie privée, à leurs propres foyers. M. de Boislisle nous raconte quel riche hôtel chacun des présidens habite, quelle est sa fortune, quel est le luxe de sa maison, quelle place en un mot tient dans la société parisienne cette noblesse de robe, si haut placée dans l'état. Si d'ailleurs M. de Boislisle n'a pas voulu retracer lui-même le rôle politique d'une si forte magistrature, les documens qu'il a publiés rendent cette étude facile, et par lui s'ajoute une page importante à l'histoire des institutions de l'ancienne France. Mettez en regard de ces deux publications l'*Histoire des états-généraux considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 à 1614*, que M. Picot a donnée et qu'il s'apprête à continuer jusqu'en 1789, voilà une série de graves études en réponse aux questions précédentes. Alexis de Tocqueville eût applaudi de grand cœur à de si sérieux efforts, et c'est ce que feront tous ceux à qui paraît excessive, ingrate et funeste la doctrine, essentiellement révolutionnaire, qui oublie ce que nous devons de respect, de sympathie, de gratitude, au majestueux passé de la France.

I.

M. de Boislisle n'étonnera personne en déclarant tout d'abord qu'il lui est impossible de retrouver quand et comment la chambre des comptes s'est détachée de cet ancien conseil ou de cette ancienne cour qui primitivement suivait la personne royale en tous lieux et suffisait seul à une administration fort peu étendue. Comment préciser le jour où ce double rameau de l'organisation monarchique, destiné à former plus tard le parlement et la chambre des comptes, s'est séparé du tronc commun, et ensuite le jour où il s'est divisé lui-même en deux branches? On lit, il est vrai, dans de vieux ouvrages que, dès le temps de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste, il y avait une chambre des comptes, un président, des maîtres, le tout « ambulatif » et suivant le roi dans ses déplacemens; mais nous ne pouvons reconnaître là en aucune façon l'institution

ultérieure. De fait, le XIIe siècle n'admettait pas une telle séparation des pouvoirs, et le mécanisme de l'autorité monarchique y était encore à l'état rudimentaire; le roi n'avait autour de lui que cette cour primitive, *curia regis*, aux attributions à la fois religieuses, politiques et militaires, sans époques fixes ni lieux certains de réunion. Il en fut de la sorte aussi longtemps que la royauté n'eut pas assez de force pour s'élever au-dessus de la société féodale, pour se créer une capitale et un centre de gouvernement. C'est seulement à l'époque de saint Louis qu'on voit le conseil se partager en deux sections : la justice à l'une, — c'est la future cour de parlement, — à l'autre les finances et le contrôle administratif, — c'est la future chambre des comptes. Peu à peu la seconde section se transforme en un corps distinct, stable et permanent, celui des gens du roi, chargés de la comptabilité royale, ou, comme on dit bientôt, les « maîtres de la cour de France. » Ils tiennent à époques fixes des sessions à Paris, d'abord dans les bâtimens du Temple, tout auprès du trésor royal, puis dans la Cité. Leur office est de vérifier chaque année les comptes des communes et des magistrats royaux, tels que les baillis, les prévôts et les sénéchaux. Bientôt ils cessent absolument de suivre le roi et sa chancellerie; les premières années du XIVe siècle voient apparaître la dénomination de *chambre des comptes*, et ce nom de *chambre* va seul rappeler désormais soit les affinités avec l'ancien conseil, soit le lieu secret où, dans le palais des souverains, se traitaient les affaires de finance. Il y a des raisons de croire que le parlement n'a revêtu qu'un peu plus tard les caractères essentiels d'un corps organisé, perpétuel, sédentaire; s'il en était ainsi, la chambre des comptes aurait eu le droit de lui contester le titre, qu'il revendiqua, d'être la cour la plus ancienne du royaume. On peut bien penser que c'est là un des points sur lesquels les discussions issues des rivalités se sont donné carrière, et M. de Boislisle n'a pas manqué d'indiquer les plus curieuses pièces de ce procès. Étienne Pasquier, l'illustre avocat-général, décidait ainsi la querelle. « Cette chambre, disait-il, a toujours été collatérale de grandeur à la cour de parlement. Et furent ces deux grands corps et colléges introduits de toute ancienneté par la France comme les deux bras de la justice, dont la cour de parlement était estimée le bras dextre, et cette chambre le senestre. Si la cour de parlement a fait que la chambre des comptes ne fût la première compagnie de France, aussi la chambre des comptes a été cause que la cour de parlement ne fût la seule première (1). »

Fixée à Paris pendant ce règne important de Philippe le Bel qui

(1) A. de Boislisle, p. 173.

vit s'établir aussi les états-généraux, la chambre des comptes, comme le parlement, avait été destinée d'abord à suffire pour l'administration financière de toute la monarchie; mais, à mesure que celle-ci prit une plus grande extension, la nécessité s'imposant d'ailleurs de conserver les cours de finance ou les juridictions féodales qui existaient dans les provinces successivement annexées, il fallut créer ou admettre des chambres des comptes provinciales. En même temps que le parlement se trouva peu à peu démembré par l'établissement de treize autres siéges, la chambre des comptes de Paris se vit réduite à n'avoir plus dans son ressort que quinze ou dix-huit généralités. Cela ne devait empêcher ni l'une ni l'autre de ces deux cours de conserver une suprême autorité morale, qui allait se montrer dans leur histoire.

Philippe le Bel avait entrepris de reconstruire le palais de la Cité avec l'intention de l'entourer d'une solide enceinte, à l'abri de laquelle seraient réunis tous les principaux trésors et instrumens de la royauté : les reliques et les chartes dans la Sainte-Chapelle, puis le trésor royal, la cour de parlement et la chambre des comptes. La Cité n'était pas encore elle-même formée tout entière telle que nous la connaissons aujourd'hui; un des îlots qui devaient plus tard y être rattachés s'appelait l'île aux Juifs, et sur l'emplacement de cet îlot s'ouvrit plus tard cette rue de Jérusalem ou de Galilée que nous avons vue subsister jusqu'à nos jours. C'est de ce côté, vers le sud-ouest, que fut construite, après qu'on eut quitté le Temple, la première chambre des comptes, remplacée dans les premières années du XVIe siècle par un bel édifice destiné à durer jusqu'au violent incendie de 1737, et à devenir pendant deux siècles et demi la scène où s'est développée une importante période de l'histoire de la seconde cour souveraine. Cet édifice était probablement l'œuvre intéressante d'un moine italien, le célèbre dominicain véronais fra Giocondo, le même qui fut chargé de plusieurs autres travaux dans Paris, et dont le P. Marchese a de nos jours écrit l'histoire. C'était un beau spécimen du style de la renaissance conservant quelque chose du genre gothique. Les bâtimens s'étendaient sur une ligne perpendiculaire à l'axe de la Sainte-Chapelle, et parallèlement à son portail, en allant vers le fleuve. La façade en était tournée vers la cour intérieure du palais; on entrait par un escalier extérieur appuyé au côté sud de la Chapelle et recouvert d'une légère arcade surmontée de clochetons; c'était cette fameuse *montée* devant laquelle, dans le chapitre de Rabelais consacré à la chambre des comptes, Pantagruel tombe en grande admiration. Cet escalier donnait accès vers deux corps de logis de différente hauteur, avec les toits élevés en forme de pignon et les murs extérieurs recouverts

de sculptures allégoriques, et se terminant par une élégante tourelle avant de se rejoindre aux vieilles constructions du bord de la rivière. Telle est, dans ses principaux traits, la description de l'ancien édifice du XVIe siècle, telle que l'auteur a pu la restituer à l'aide de quelques plans et de quelques textes, notamment d'après une estampe de la fin du XVIIe siècle qu'il a reproduite en tête de sa notice préliminaire. M. de Boislisle a d'ailleurs fait revivre avec une rare précision l'aspect intérieur de l'ancienne chambre, du grand et du petit « bureau, » des salles du parquet. Il nous en dit la tenture et l'ameublement; voici les sabliers de coquilles d'œuf pour marquer l'heure, les sacs pour mettre les acquits, les peaux de parchemin pour lier les paquets d'actes de foi et hommage, les jetons de cuivre pour faire les calculs sur l'abaque, avec des devises composées par des poètes à gages. Tout cela est d'un grand intérêt pour l'archéologue ou même pour celui qui entreprend l'étude détaillée des procès contemporains; nous aimons mieux toutefois suivre l'ingénieux érudit dans sa peinture attachante de la physionomie extérieure que donnaient à cette partie de la Cité les usages de la chambre des comptes et les vieilles mœurs de la population parisienne.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'estampe insérée dans le volume de M. de Boislisle pour apercevoir, tout autour de l'abside de la Sainte-Chapelle et jusqu'à l'entrée des escaliers extérieurs de la chambre des comptes, une série continue d'échoppes appuyées contre la base du monument. Il en est de même autour des maisons à pignons et à tourelles qui forment la pittoresque enceinte de la cour du palais, et qui se relient à angle droit par le pavillon de l'horloge aux bâtimens situés sur la rive du fleuve. C'était là, comme on sait, un ancien usage, hérité des temps les plus inertes du moyen âge; tous les édifices publics servaient de supports à d'étroites et obscures constructions où s'abritaient, sans air et sans espace, sous la pluie des gargouilles et dans la fange du chemin, des milliers de pauvres gens. Ainsi en Italie et en Grèce, aux époques les plus malheureuses et les plus sombres, alors qu'on était devenu trop inhabile ou trop misérable pour élever au peuple des demeures suffisantes, les faibles se réfugiaient parmi les ruines des monumens antiques; ils s'y attachaient, y appuyaient quelque mauvais mur de terre et vivaient là, protégés contre les barbares, contre les ennemis intérieurs, contre les rigueurs du froid, par les glorieux débris des âges précédens. Le sentiment religieux avait fait en outre rechercher des populations, pendant le moyen âge, le voisinage immédiat des églises, et notre temps a vu encore un bon nombre de ces masures encombrant les abords des temples, qu'un goût plus éclairé

des arts et une meilleure administration commandent de respecter aujourd'hui. Les petits marchands ne se contentaient pas, dans l'ancien Paris, d'envahir le pourtour des monumens publics; ils pénétraient jusque dans l'intérieur, s'établissaient dans les escaliers et dans les corridors. Il en était ainsi à Versailles, où des libraires éhontés venaient exposer et vendre jusqu'aux portes des appartemens royaux les pamphlets et les mauvais livres. Il n'en était pas autrement dans Paris même, au Palais de Justice, où, notre génération en a le souvenir, les cordonniers et autres gens de métier envahissaient jusqu'aux abords des grandes salles. La cour de la Sainte-Chapelle offrait de la sorte le plus singulier fouillis de constructions parasites, qui encombraient, empestaient et assourdissaient les alentours. Horlogers, tailleurs, marchands de tableaux, merciers, savetiers, brodeurs, libraires, pullulaient dans tous les coins, le long des murs de la Chapelle basse, sur les perrons de l'escalier qui conduisait à l'église supérieure, et jusque devant le grand portail. Plusieurs de ces échoppes, celle par exemple de Barbin le libraire ou celle du perruquier du *Lutrin* Didier dit *l'Amour*, ont eu leur illustration. La chambre, de temps à autre, faisait effort pour nettoyer la place; mais les ordres du roi, quelque indulgence, l'empire de l'habitude, la faisaient consentir à de nouveaux établissemens. Tout au moins essayait-elle de bannir les métiers trop bruyans; mais elle était impuissante ou peu s'en faut, soit à éloigner les cabarets, auxquels la foule des plaideurs, des gens d'affaires, des laquais, offrait une clientèle assurée, soit à contenir la bavarde et querelleuse multitude des badauds, vagabonds, joueurs de dés et coupeurs de bourses. Quand la montée devenait trop encombrée de telles gens et que le bruit paraissait excessif à messieurs des comptes, ils députaient leurs huissiers et sergens pour aller imposer silence, ou bien ils demandaient l'intervention du prévôt de la maréchaussée, ou ils recouraient à l'autorité suprême du bailli du palais; mais les uns et les autres avaient d'ordinaire peu de succès, et sortaient de la bagarre en loques et moulus de coups. La prison au pain et à l'eau, la fustigation, le carcan, infligés aux coupables, étaient de fort impuissans moyens de correction. Ajoutons qu'outre le personnel de ses membres la chambre avait sous sa dépendance immédiate tout un petit peuple de sujets souvent indisciplinés : c'étaient les clercs de ses vingt-neuf procureurs, qui formaient ce qu'on appelait l'*Empire de Galilée*, corporation analogue à la Basoche des clercs du palais, et ayant pour principal objet de procurer aux jeunes aspirans les moyens de s'instruire, une bibliothèque, des conférences, des conseils spéciaux. Ils donnaient des fêtes publiques, « danses morisques, momeries et autres triomphes, » particulièrement au jour des Rois et

pour la Saint-Charlemagne : il en résultait, bien entendu, de grosses dépenses et de mauvaises aventures qui forçaient beaucoup trop souvent les magistrats d'intervenir.

Au désordre extérieur correspondait en quelque sorte la complexité singulière des attributions de la chambre des comptes : elles étaient à la fois judiciaires, administratives et politiques. La liste serait longue des actes d'intérêt privé qu'elle devait recevoir et enregistrer, anoblissemens, affranchissemens, actes de foi et hommage, dons, pensions, gratifications, concessions de priviléges, etc. En qualité de cour souveraine des finances, elle recevait toutes les lois relatives aux comptables, que d'ailleurs elle jugeait en dernier ressort. Elle avait l'enregistrement de tous les actes concernant le domaine, particulièrement s'ils entraînaient une modification quelconque du territoire; elle connaissait, aussi bien que le parlement, des édits et testamens royaux, des contrats de mariage intéressant la famille royale, des lettres d'apanages, des traités de paix et d'alliance. Elle revendiquait le droit de fournir des commissaires pour la délimitation des frontières nouvelles ou pour les annexions de provinces et de villes. Elle avait, pour toute la France, la juridiction des régales ainsi que le contrôle des relations féodales entre l'épiscopat et le roi. Au nombre de ses attributions concernant le domaine étaient la conservation des joyaux et meubles de la couronne, l'administration du collége de Navarre, celle du temporel de la Sainte-Chapelle et surtout la garde des reliques vénérées qu'elle contenait, ainsi que celle du trésor des chartes, conservé dans les étages supérieurs de la sacristie.

De là les multiples ingérences de la chambre des comptes et les nombreux conflits dans lesquels on la voyait engagée; de là aussi la grande importance de son rôle dans l'état et la haute situation qui était faite à ses membres. Elle se recrutait à l'origine par le système de l'élection, c'est-à-dire par la nomination royale de candidats présentés par la chambre elle-même; mais peu à peu l'usage des survivances et des résignations moyennant finance s'introduisit; il était entièrement accepté dès l'époque de Louis XI et de Charles VIII. Les charges coûtaient fort cher et ne rapportaient pas beaucoup, bien qu'on ajoutât aux gages, qui n'étaient, à vrai dire, que les intérêts des sommes avancées, une foule de droits bizarres difficiles à interpréter pour nous aujourd'hui. Outre les épices, qui montaient à un chiffre considérable, il y avait un droit particulier de franc-salé, le droit de bûche, le droit d'écurie, le droit de chapeau de *bièvre*, c'est-à-dire de loutre, les droits de roses, de dragées, de bougies, de Champagne, de Logres, de *stipes et nobis*, de pieds-forts... « Tous les hiéroglyphiques d'Égypte n'approcharent jamais

de ce jargon, » dit Rabelais, ce qui n'empêche pas M. de Boislisle de donner sur chacun de ces termes de très curieuses explications. Non moins précieux que ces diverses sortes de revenus étaient certains priviléges, tels que l'exemption des impôts et des droits seigneuriaux; Anne d'Autriche y ajouta la noblesse. La vénalité des charges, devenues héréditaires, donnait ainsi naissance à une classe nouvelle, à une sorte d'aristocratie qu'on put d'abord accuser, comme fait Rabelais, d'ignorance et d'incapacité, par allusion au temps où elle se composait de seigneurs et de courtisans plus que de juristes, mais qui réunit ensuite un grand nombre d'hommes graves et instruits, animés par l'esprit de corps à se transmettre certaines vertus, telles que le respect du devoir, le dévoûment au roi et à la patrie, la tradition de l'honneur et des bonnes mœurs.

Si la chambre des comptes occupait une si grande place, a-t-elle mis à profit son ascendant pour exercer une influence utile sur les affaires publiques? Son action est-elle restée bornée à la sphère purement judiciaire et administrative, ou bien, comme les autres cours souveraines, comme la première de toutes, le parlement, a-t-elle eu quelque rôle politique? Aperçoit-on sa trace quand on parcourt l'histoire générale des destinées de la France et de l'ancienne royauté? A ces questions encore, le livre de M. de Boislisle, par les nombreux documens qu'il a recueillis, offre d'intéressantes réponses que nous essaierons seulement d'indiquer.

II.

Formées d'un démembrement de l'ancienne cour du roi, les cours souveraines conservèrent toujours en vertu de cette origine quelque partie de l'autorité générale dont cette cour disposait. La chambre des comptes en particulier, de qui dépendaient la conservation du domaine et l'administration financière, fut assurée par là d'une influence réelle dans l'état. Aussi bien que le parlement, elle prit une part directe, pendant les premiers temps de son existence comme cour spéciale, aux affaires communes, collaborant aux travaux du conseil et à la rédaction des ordonnances, rédigeant et signant au nom du roi les « lettres royaux » et réglant le taux des monnaies. Philippe le Valois lui conféra dans une circonstance exceptionnelle presque l'autorité d'un conseil de régence; longtemps encore après cette époque, le conseil secret, qui comptait les plus grands personnages du royaume, se tenait dans la chambre des comptes. Jusqu'au temps de Louis XII, les souverains eux-mêmes y venaient quelquefois délibérer sur les affaires importantes. Après que ce roi eut attiré à lui tous les principaux attributs de la souve-

raineté, les cours ne conservèrent plus de leurs pouvoirs primitifs que l'*enregistrement* des actes royaux. Ce ne fut pas seulement une formalité de conservation et de publication, car il fut admis que l'enregistrement pourrait être précédé d'observations, de représentations, de *remontrances*. L'enregistrement devenait ainsi une réelle vérification, faute de laquelle les lois eussent été, selon la doctrine des principaux jurisconsultes et celle des états-généraux, considérées comme « inutiles, caduques et sans exécution. »

Voici de quelle manière ce droit d'enregistrement s'exerçait. Les édits émanés de l'initiative royale étaient apportés au bureau de la chambre, primitivement au moins, par des princes ou des seigneurs de l'entourage du roi; plus tard, ils étaient envoyés au procureur-général par celui des secrétaires d'état qui les avait préparés. Si nulle objection n'était soulevée, la chambre prononçait l'enregistrement, et le greffier le consommait par une inscription au bas de l'acte, qui, une fois transcrit sur les registres de la chambre, était renvoyé au chancelier ou bien au secrétaire d'état, et pouvait être imprimé dès lors et publié. L'édit royal paraissait-il au contraire donner lieu à quelques difficultés, le premier président nommait pour un plus ample examen des commissaires, avec lesquels il travaillait lui-même. Si la chambre, sur leur rapport, concluait à la nécessité des remontrances, le premier président en préparait le texte; on les examinait en assemblée générale, et, après les avoir transcrites au *Plumitif* ou journal de la chambre, on nommait une députation pour aller les présenter au roi, en grande pompe, avec une longue suite de carrosses à quatre et à six chevaux, la maréchaussée servant d'escorte, et les honneurs étant partout rendus sur le passage par les municipalités et les officiers royaux. Le roi recevait assis, mais se découvrait à l'entrée des députés; la harangue du premier président était suivie d'une courte réponse du prince, et les magistrats faisaient la révérence en se retirant, tandis que le président nommait chacun d'eux tour à tour. Le lendemain, le chef de la députation rendait compte de sa mission à la chambre, et son rapport donnait les discours, que l'on transcrivait à la suite des pièces précédentes. La réponse définitive du roi se faisait attendre d'ordinaire; quelquefois il faisait des concessions, mais le plus souvent il refusait de rien changer à son édit. De son côté, la compagnie pouvait persévérer soit en renouvelant ses représentations, soit en traînant les choses en longueur; mais finalement le roi, s'il voulait couper court, lui envoyait par un prince du sang ou par quelque seigneur de sa cour des lettres de jussion, qui étaient reçues en séance solennelle et avec l'appareil d'un lit de justice. La chambre se croyait alors obligée, sous peine de désobéis-

sance et de trahison, à consentir l'enregistrement; elle prenait acte de cette contrainte en appliquant la célèbre formule : « de l'exprès commandement du roi. »

Faut-il conclure de là que les remontrances des cours souveraines étaient chose absolument vaine, que la royauté n'avait pas lieu d'y prêter attention, et que cela ne gênait en rien ses tendances vers l'absolutisme? Ce serait une erreur. Les membres du parlement et de la chambre des comptes purent être tentés en certains cas, sous l'influence d'intérêts de corps ou de pensées ambitieuses, d'abuser du droit de remontrances; il est possible qu'à de certaines époques une opposition tracassière se soit ainsi formée; mais presque toujours ce furent de graves paroles qu'apportèrent aux rois les chefs de la magistrature. On doit penser que la voix de la justice fut plus d'une fois écoutée; il arriva, nous en avons les preuves, qu'après avoir entendu les remontrances les souverains firent des concessions. Ce qui donnait aux magistrats le courage de parler, ce qui imposait aux rois de ne pas franchir certaines limites, c'était la conscience qu'avaient les uns et les autres d'un sentiment général qui animait la nation. S'il est vrai que ce qu'on a appelé la puissance de l'opinion soit un élément tout moderne, éclos au XVIIIe siècle, il y avait du moins autrefois dans un grand pays tel que la France un ensemble d'idées communes, enfantées par le génie national, transmises par la tradition, qui constituaient l'esprit public. Là était la plus forte barrière contre l'absolutisme royal; on applaudissait les cours souveraines de bien satisfaire à ce que l'on considérait comme leur strict devoir envers les peuples et envers les rois eux-mêmes. Le cérémonial qui les obligeait à se rendre en grand appareil à la résidence royale pour présenter les remontrances n'était pas inutile : le peuple était averti par là et comprenait qu'il y avait quelque part un examen des affaires de l'état. On voit dans le recueil de M. de Boislisle que les remontrances étaient souvent préparées par le corps de ville, le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides réunis dans une même résistance : c'était là sans doute une ligue imposante et dont l'action risquait d'être efficace. Les remontrances d'ailleurs ne manquaient pas d'échos dans le pays; les cours souveraines, pour peu qu'un débat important se prolongeât, les faisaient publier clandestinement. La chambre des comptes par exemple, voulant maintenir sa popularité, laissa parfois imprimer sous main le texte même de ses remontrances, avec des titres significatifs, comme : *de la multiplicité des impôts et de la misère des peuples*. Aussitôt que paraissait le placard, le procureur-général de la chambre s'empressait de venir le dénoncer, et protestait contre une publicité qu'on ne pouvait donner sans témérité ni sans indé-

cence, disait-il, à des documens que la chambre réservait pour le prince et pour ses propres registres. L'imprimé était frappé de suppression avec grand fracas, et continuait néanmoins à circuler partout; il était rare que la police s'en mêlât sérieusement. Dans les temps troublés, les argumens des magistrats étaient répétés et développés par les prédicateurs dans leurs sermons, par les écrivains dans leurs ouvrages populaires : les raisonnemens de Jean Bodin en 1576, dans son livre de la *République*, ne sont quelquefois que la reproduction textuelle des remontrances présentées par la chambre des comptes en 1573. De tels témoignages démontrent que les cours souveraines furent en plus d'une rencontre les fidèles interprètes du sentiment général : il y avait là une force réelle qu'il eût été imprudent de braver.

Toutefois ces cours devaient restreindre leur action aux matières administratives. L'assemblée politique, c'étaient les états-généraux; vraie représentation nationale dès l'origine, ils recevaient les doléances des divers ordres et avaient pour mission de contrôler, de diriger même en certains cas le gouvernement. Ils avaient fait au XIVe siècle des efforts répétés pour se rendre annuels, en même temps que pour procurer aux remontrances des cours souveraines une autorité que la royauté ne pût décliner; mais, ces efforts ayant échoué, les rois avaient conservé un droit de convocation qui les rendit maîtres des assemblées d'états. Quand ils ne les convoquèrent plus, les cours souveraines s'imaginèrent qu'elles allaient pouvoir suppléer à cette grande institution en revendiquant pour elles-mêmes l'exercice de droits politiques dont elles avaient eu jadis quelque partie; mais elles s'aperçurent bientôt qu'elles seraient impuissantes à lutter contre l'œuvre séculaire de l'unité monarchique, et se virent enveloppées dans la défaite commune. Elles firent un dernier effort au lendemain de l'avant-dernière assemblée d'états-généraux; l'insuccès de la Fronde abaissa les barrières qui contenaient encore la royauté. L'ordonnance de décembre 1665, les poursuites dirigées contre les magistrats, la fréquence abusive des lettres de jussion, la révocation des priviléges de noblesse accordés en 1644, la transformation des cours *souveraines* en cours *supérieures*, l'ordonnance d'avril 1667 et la déclaration du 24 février 1673, calculées pour laisser une apparence de droit de représentation « après l'enregistrement, » ruinèrent, au moins pour un demi-siècle, les perspectives de libertés parlementaires. On vit quelque espoir renaître, il est vrai, au lendemain de la mort du grand roi : le régent s'empressa de rendre au parlement, puis à la chambre des comptes le droit de remontrances; mais ce fut en définitive pour donner naissance uniquement à une opposition impuissante, souvent indiscrète et brouil-

lonne, qui contribua pour sa part non pas à contenir et à diriger la monarchie, mais à la précipiter au contraire sur la pente de ses propres fautes.

Il serait fort intéressant de suivre dans le recueil de M. de Boislisle la diversité des rapports échangés, selon la différence des temps et des caractères, entre les principaux rois de France et les cours souveraines : ce serait prendre un aspect particulier du long débat auquel étaient attachées les destinées de l'ancienne constitution française. Les documens ne sont pas nombreux sur le règne de Louis XII, duquel date le premier des Nicolay; ce roi se contenta de profiter de l'ambition des classes riches en favorisant volontiers le commerce des charges. François Ier, malgré des suggestions opposées, semble avoir rarement usé des jussions. Le langage de Henri II est impérieux au contraire, et ses actes ne sont pas exempts de violence. Le faible et capricieux Henri III multiplie les créations d'offices, reçoit avec impatience et dépit les remontrances, dit à haute voix : « Je le veux! » et ne sait ajouter que quelques vaines menaces. Henri IV, plus habile, discute et riposte, montre sous quelles dures nécessités il a dû se résoudre, cède quelquefois, et gagne toujours les cœurs par sa noble sincérité. Son règne est représenté dans le livre de M. de Boislisle par cent dix pièces, dont cinq seulement ne sont pas inédites. Voyons par ces documens, jusqu'à ce jour inconnus, quel était le tempérament constitutionnel du Béarnais, et en quelle mesure il prépara l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV.

Il faut tenir compte, pour la première moitié de son règne, des cruelles extrémités auxquelles il était réduit et de la suprême nécessité de son succès. Entre les ligueurs prêts à triompher et les Espagnols campés au cœur du royaume, il ne voyait d'autre ressource pour obtenir promptement un argent indispensable que les aliénations du domaine ou les créations d'offices. La chambre des comptes enregistrait, mais non sans hasarder de temps à autre des remontrances, non sans multiplier des retards qui causaient au roi de vives impatiences. Ce sont autant d'occasions pour M. de Boislisle de nous faire connaître les pages des registres de la chambre, *Mémorial, Plumitif, Créances,* où sont fidèlement reproduites les réponses de Henri IV. L'accent personnel n'y manque jamais, et c'est ce qui ajoute à l'importance historique de ces souvenirs un intérêt moral et presque un attrait littéraire.

Une première fois, quand la chambre était encore à Tours et avant la reddition de Paris, le 16 mars 1593, la compagnie députa vers le roi pour lui remontrer les inconvéniens d'un récent édit d'aliénation du domaine et les raisons qui le rendaient inacceptable

à des officiers chargés de faire observer les lois. Sa majesté, dit le *Mémorial*, après avoir écouté avec patience, répondit qu'elle reconnaissait qu'avec beaucoup de bonnes et suffisantes raisons ils lui avaient fait leurs remontrances, qu'elle était bien aise d'avoir entendu l'importance de ce fait, qu'elle louait et approuvait beaucoup leurs saintes intentions; mais, de deux grands maux, le sage avait coutume de subir le moindre : telle était la nécessité en ce moment qu'il devenait plus utile d'abandonner une partie que de perdre le tout. Si par faute de gens de guerre ou pour être abandonné des Suisses, qui l'avaient bien et fidèlement servi jusque-là, le roi venait à succomber dans une bataille, il ne perdait pas seulement deux ou trois baronnies, il perdait la monarchie entière. Les dettes n'étaient pas venues de ses défauts ni de son mauvais ménage; au contraire, il avait trouvé, lors de son avénement, l'état engagé de toutes parts, plein de tumultes, de feu et d'armes; il y avait employé sa personne et ses moyens, il avait consenti même l'aliénation de ses patrimoines, secours encore insuffisant, s'il ne touchait maintenant au domaine. — Comme les députés lui opposaient de nouvelles objections, il prononça enfin, dit le procès-verbal, que « la nécessité et l'état présent de ses affaires exigeaient que l'édit eût lieu, qu'il entendait que, sans plus retourner, la vérification se fît sans difficulté, que c'était chose résolue, qu'il n'en voulait plus ouïr parler. Lors lui fut dit qu'ils en feraient leur rapport à la chambre *de son exprès commandement.* » Dans une pareille occasion, peu de temps après, il adressait au premier président cette énergique épître, que M. de Boislisle a fort heureusement exhumée.

« Monsieur le président, je vous ai assez clairement fait entendre l'état de ma nécessité et conjuré autant que j'ai pu d'y pourvoir par la vérification de mes édits... Comme si le mal ne vous touchait point en ma personne, en ma réputation et en la ruine de ce royaume, je ne sens aucun fruit de ma plainte. Je puis dire avec vérité que vos compagnies m'ôtent la victoire de la main, perdent ma réputation et ruinent mon état pour faire triompher l'Espagnol. Otez-moi donc cette juste douleur, et donnez-y tel ordre que je ne sois point contraint de venir aux extrémités auxquelles il semble que par force on me veuille précipiter, car je suis résolu de me faire plutôt obéir par ceux qui me doivent obéissance que de me perdre et mon état, et n'y a point de rigueur si grande au monde qui ne soit pleine de justice devant Dieu et devant les hommes quand il s'agit de conserver la personne de votre roi et son état... »

Si le lecteur craignait, parce que cette lettre est contre-signée d'un secrétaire dans l'original, conservé chez M. de Nicolay, de ne

pas rencontrer ici l'accent personnel d'Henri IV, il n'aurait qu'à lire ensuite le *post-scriptum*, qui est autographe et dont l'expression se retrouve la même, à la fois énergique et bienveillante, resplendissante de bon sens et de simplicité forte.

« Si le sujet de mes édits était pour employer à quelques folles dépenses, la rigueur et la longueur dont vous usez aurait quelque apparence de justice; mais étant pour le bien du royaume, vouloir plutôt donner l'état et la couronne à l'Espagnol que de secourir et par ce moyen garder votre roi et l'état de périr, cela est sans excuse et contre toute raison et justice. Obéissez donc, et conservez en ce faisant votre roi, son royaume et ses bonnes grâces tout ensemble. »

Même au lendemain de l'entrée dans Paris, le temps ne semblait pas venu encore des scrupules administratifs. Il fallait à tout prix acheter la victoire; cependant les chefs ligueurs se faisaient payer cher les provinces ou les places qu'ils détenaient encore : à des nécessités extraordinaires, il fallait des ressources anormales. Aussi voit-on quelques mois après le débat se renouveler entre le roi et la chambre des comptes. Il ne s'agissait plus cette fois de quelque aliénation du domaine, il s'agissait d'une création de plusieurs offices de receveurs provinciaux. Dans ses remontrances, le premier président soutint avec raison que, pour un secours médiocre et temporaire, le trésor royal se chargeait par de tels actes d'engagemens très onéreux pour un long temps. Plus il y a d'officiers dans une charge, disait-il encore, plus il y a d'yeux ouverts à leur profit personnel et à ceux de leurs amis, plus il y a de mauvais serviteurs dissipant le bien de leur maître, poison familier qui résout et consomme peu à peu les finances, nerf de l'état. — Ce propos terminé, le *Mémorial* de la chambre des comptes rapporte ainsi la réponse d'Henri IV :

« Messieurs, je reçois de bonne part vos remontrances. Je sais bien que tous édits nouveaux sont toujours odieux; je l'ai fait avec autant de regret que vous en avez, et, sans la nécessité de mes affaires, vous ne seriez en peine de m'en venir faire des remontrances, que je reçois bien; mais quand vous avez su ma volonté, vous deviez passer outre, et ne vous arrêter aux formalités que pourriez faire en autre temps. J'ai, depuis quelques années, fait vivre ma gendarmerie presque miraculeusement, sans argent, à la foule et ruine toutefois de mon peuple, qui n'a plus aucun moyen... Vous m'avez dit la charge qu'apporte cet édit, mais vous ne m'apportez point de remède. Si vous me faisiez offre de 2,000 ou 3,000 écus chacun, ou me donniez avis de prendre vos gages ou ceux des trésoriers de France, ce serait un moyen pour ne pas faire des édits; mais vous voulez être bien payés, et pensez avoir beaucoup fait

quand vous m'avez fait des remontrances pleines de beaux discours et de belles paroles, et puis vous allez vous chauffer et faire tout à votre commodité, car, si seulement il y a vacation, vous ne la voulez perdre, quelque affaire pressée que ce soit, et dites : « Nous avons accoutumé vaquer toujours ce jour-là. » Il vous est aisé d'en parler; mais personne ne peut donner si bon ordre à la conservation de cet état que moi, qui y ai tout intérêt... »

Encore une fois, on ne saurait trop remercier M. le marquis de Nicolay et M. de Boislisle de nous avoir rendu de telles pages, empreintes d'un si vivant cachet d'authenticité, et qui par eux sont désormais acquises à la science historique. Voilà bien Henri IV, avec sa verve de pratique bon sens, avec sa bonhomie railleuse, qui frappe juste et ne permet pas la réplique. On est fort tenté d'être avec lui quand il force la main à sa chambre des comptes pour obtenir de pouvoir mener à bonne fin, malgré de dangereux obstacles, sa grande et salutaire entreprise; d'autant plus qu'on ne saurait dire absolument qu'il refusât tout contrôle. Il reconnaissait, peut-être du bout des lèvres, que c'était le devoir des cours souveraines d'agir de la sorte; c'était à elles, disait-il, de « serrer le bondon; » même il se repentait à certaines heures de ses brusqueries, et en parlait avec une sérieuse bonté : « Vous ne savez pas mes affaires, et le tourment et le travail que j'ai en l'esprit, qui me cause quelquefois d'user de rudes paroles. » Il lui arrivait de céder quelquefois, c'est-à-dire tout au moins de rabattre quelque chose de ses premières résolutions, de manière à faire absoudre les exigences qu'en des momens suprêmes il avait maintenues contre d'honorables scrupules.

En général cependant, il faut bien le dire, le sentiment que les remontrances de ses cours souveraines avaient le don d'exciter en lui était l'impatience. Il l'exprimait volontiers par des paroles irritées, disant qu'il voulait être obéi, qu'il ne serait pas un roi d'Yvetot, qu'il les ôterait de leurs chaises et les rembourserait pour en choisir d'autres plus dociles, — ou bien il employait l'ironie : un jour qu'un conseiller déclarait que lui et sa compagnie avaient juré, non-seulement sur l'honneur, mais sur la vie, de suivre et de faire respecter les ordonnances, « en a-t-on vu mourir beaucoup dans la compagnie, lui dit le roi, de ceux-là qui y contrevenaient? » — ou bien au contraire il avait recours à quelqu'un de ces billets aimables par lesquels il savait séduire : « Monsieur le président, écrivait-il, je vous prie vous rendre aussi soigneux et affectionné de favoriser mes bâtimens et quelques moyens que j'y ai affectés, comme je me le suis toujours promis et que je désire l'avancement

d'iceux. Si à mon retour je trouve que par votre moyen l'on avance besogne, je vous en saurai fort bon gré. Faites-le, je vous prie. En aucune autre chose ne puis-je rechercher votre affection où les effets me soient plus agréables. Vous êtes témoin de ma passion : si vous m'aimez, favorisez-la. Je vous en prie, et de croire que j'aurai mémoire de ce que vous ferez pour mon service. Dieu vous ait, monsieur le président, en sa garde. »

Là où le lecteur se range sans arrière-pensée avec Henri IV, c'est lorsque, supérieur à son temps, animé d'une résolution sereine, il soutient contre les objections attardées de la chambre des comptes son célèbre édit de Nantes, qui reconnaît aux protestans la liberté de culte et leur ouvre l'accès des charges publiques. Il a cette fois une telle conscience de son bon droit qu'il ne ressent, en présence des retards et des remontrances, nulle inquiétude, nul réel sentiment d'irritation : loin de là, il fait aux députés un accueil fort dégagé; mais du même coup ses réponses ne souffrent pas contradiction, car elles exposent dans toute leur grandeur ses vues politiques. Le récit de cette entrevue, emprunté aux *Créances* de la chambre, c'est-à-dire au compte-rendu des audiences solennelles, est assurément une des plus curieuses pages du recueil de M. de Boislisle.

C'était vers la fin de mars 1599. Les députés de la chambre des comptes, chargés de porter les remontrances, vinrent pour trouver le roi dans ses « déserts de Fontainebleau, » comme il se plaisait à dire. Partis la veille de Paris, ils arrivèrent un dimanche à sept heures du matin. Ils se rendirent immédiatement au château; mais sa majesté venait de partir pour entendre la messe à Saint-Mathurin, d'où elle ne devait être de retour que vers cinq heures du soir. Ils allèrent donc à la fin du jour sur son passage; le roi leur dit qu'ils étaient les bienvenus, mais qu'il avait un grand mal de tête et ne pourrait les entendre que le lendemain, s'il n'était empêché par une médecine qu'il avait à prendre. Et il leur demanda s'ils avaient vu les agrémens de sa maison, et autres propos de bonne réception. Le lendemain, sur les huit heures du matin, ils se présentèrent de nouveau, et virent qu'on refusait l'entrée des appartemens du roi aux princes et seigneurs « pour la douleur de sa médecine, » et il leur fut dit qu'ils ne pourraient parler à sa majesté que sur l'après-dînée. C'est pourquoi étant revenus vers le midi, ils trouvèrent que le roi était encore incommodé, et il leur fut dit qu'ils auraient de la peine à lui parler plus tôt que sur le soir. Cependant Beringhen, le valet de chambre, fit entendre quelque temps après au roi comment ils attendaient toujours, et leur obtint d'entrer. Le roi était couché sur son lit; après l'avoir salué, le président lui

fit sa harangue : sa cour souveraine, dit-il, n'avait pu jeter les yeux sur l'édit favorable aux protestans qu'avec une extrême tristesse, les soupirs au cœur et les larmes aux yeux; le moyen de rétablir la paix avec les hommes était de la commencer avec le Seigneur; admettre ceux de la religion prétendue réformée aux recettes générales et particulières, c'était remettre aux mains du parti tous les deniers de France, autant de trésors assemblés pour fournir aux dépenses de la guerre civile, pour se rendre maîtres des places ou bien acheter les consciences. Les admettre en particulier aux offices de la chambre des comptes, c'était y introduire la division, puisque ce qui a coutume de lier étroitement les hommes, c'est-à-dire la communauté de religion, ferait défaut.

Après avoir écouté en silence, le roi répondit que, si les honorables membres de sa chambre des comptes avaient pleuré en lisant son édit, ils avaient eu, pensait-il, le temps de sécher leurs larmes. Il ne fallait plus parler de partis en France; le roi empêcherait bien qu'à l'avenir il y en eût; tout dévoué à la religion catholique, apostolique et romaine, y voulant vivre et mourir, et étant prince de foi, comme il l'avait montré, il entendait être seul chef de son peuple. C'était son envie d'achever en France deux mariages, le premier de sa sœur unique, le second de ses sujets les uns avec les autres : ses deux projets seraient accomplis dès qu'on aurait vérifié son édit de Nantes, ce qu'il attendait qu'on fît au plus vite. « Sur ce, le roi se serait levé, et, se levant, leur aurait donné congé, à cause des inquiétudes que sa majesté recevait de sa médecine. »

En résumé, s'il y eut des occasions où la conduite d'Henri IV et son langage durent sembler passablement arbitraires, par exemple lorsqu'il imposa en mars 1604 à la chambre des comptes un certain Moisset-Montauban, traitant mal famé qui s'était élevé par l'intrigue, il faut reconnaître que, dans la plupart des cas, ses démêlés avec les cours souveraines s'expliquèrent par les fâcheuses extrémités où il se trouvait, auxquelles ce qui restait de vague et d'indéterminé dans la constitution de l'ancienne France ou bien l'inexpérience administrative ne présentait que d'insuffisantes ressources. Quant à la conduite et au langage que tenaient les cours souveraines pendant ce XVIe siècle, qui est comme l'âge héroïque de l'ancienne magistrature française, on peut bien y trouver quelque chose d'intempestif en mainte circonstance, mais elles remplissaient après tout un devoir, elles ne pouvaient être accusées alors de ce qu'on leur reprocha plus tard, c'est-à-dire d'une opposition tracassière et vaniteuse, plus préoccupée des intérêts de corps que des grands intérêts de l'état. L'esprit public les inspirait et les soutenait : leurs chefs s'appelaient les Molé, les Achille de Harlay, les de Thou, les

Séguier, les L'Hospital, les Étienne Pasquier, les Nicolay. La chambre des comptes en particulier, que les trois derniers noms avaient alors honorée, eut un beau rôle sous le règne difficile d'Henri IV; un des membres les plus distingués de notre cour actuelle des comptes l'a bien défini. « Les magistrats restés à Paris durant les troubles, comme ceux de Tours, ne cessèrent pas d'être royalistes. A part quelques meneurs, qui se firent un triste renom, la chambre parisienne soutint l'honneur de la magistrature. Elle n'usa de son intervention forcée dans les affaires de la ligue que pour faire entendre à la population les accens d'une courageuse fidélité. Ni espagnole ni lorraine, mais française et catholique, elle se donna pour mission de ramener le peuple vers la seule voie de salut qui restât à la France. Elle brava les violences des seize, les déclamations des fanatiques ou le ressentiment des princes, pour défendre les intérêts de la royauté; alliée constante des politiques, elle ne craignit jamais de répéter que l'espoir de la patrie était dans la conversion du Béarnais, que tous brûlaient de proclamer roi de France (1). »

Nous avons dit l'affaiblissement des cours souveraines sous les règnes qui suivirent. Ce serait un utile et attachant, mais très long travail que d'étudier dans le livre de M. de Boislisle comment se sont modifiés sous Louis XIII et Louis XIV les rapports entre les cours et la royauté, — comment, sous Louis XV, elles ont cru revivre, mais n'ont fait, tout en laissant alors à la chambre des comptes un rôle plus réservé, que contribuer peut-être au désordre qui se précipitait; on les verrait enfin sous Louis XVI partager les illusions communes, puis succomber avec dignité. La loi du 25 août 1791 supprimait les chambres des comptes; lorsque le chef du département écrivit au premier président qu'on allait procéder aux mesures d'exécution, celui-ci lui répondit en ces termes : « Nous vous devons des remercîmens, monsieur, de nous définir le terme prochain de notre existence civile. Les portes de la chambre des comptes seront ouvertes. Les préposés des nouvelles administrations peuvent dès aujourd'hui aller consommer notre anéantissement et se promener sur les derniers débris de la magistrature. Nous irons gémir sur les ruines de la religion et de la monarchie, et nous attendrir sur les malheurs de la famille royale. Ceux qui les ont loyalement servies conserveront éternellement le droit de les respecter et de les chérir. » Ce dernier des chefs suprêmes de la chambre honora par sa propre fin le souvenir des cours souveraines. Aymard-Charles-Marie de Nicolay avait refusé en 1789 le mandat de député aux

(1) *La Chambre des comptes de Paris au seizième siècle.* — Discours de M. le procureur-général Petitjean; audience solennelle de rentrée de la cour des comptes, 4 novembre 1873. Paris, Imprimerie nationale, in-8°.

états-généraux afin de pouvoir se vouer entièrement, dans un temps si grave, aux intérêts qui lui étaient confiés. Il refusa aussi d'émigrer, même après la loi de 1791, et s'empressa de marquer son bon vouloir par d'importantes offrandes patriotiques. Il n'en fut pas moins arrêté par ordre du comité de sûreté générale vers la fin de 1793, et monta sur l'échafaud en juillet 1794, deux jours avant son fils aîné, qui avait été emprisonné comme otage, et trois mois après son frère Aymard-Charles-François de Nicolay, ancien premier-président du grand-conseil. — Du sinistre souvenir de l'année 1793, celui de l'année 1871 est désormais inséparable : l'infâme commune, renouvelée, a mis à mort comme otage un des chefs de la nouvelle magistrature et détruit par l'incendie, outre l'édifice de la moderne Cour des comptes, ce que cette cour avait pu sauver des anciennes archives d'un corps judiciaire si intimement mêlé aux destinées de notre pays. C'est ce qui donne à la publication de M. de Boislisle un précieux à-propos. La vérité historique importe beaucoup au triomphe de la moralité parmi les hommes; il faut se réjouir de ce que, grâce aux efforts de la science, il soit après tout si difficile d'étouffer sa voix.

Quant au problème principal que soulèvent de tels souvenirs, il est évident que la constitution de l'ancienne France, telle que l'avaient faite le temps et les mœurs, doit nous apparaître comme un édifice par certains côtés incomplet et même illogique. Les cours souveraines, pouvoir essentiellement administratif et judiciaire, devaient être impuissantes à contenir la royauté dans l'exercice de son pouvoir politique. Il s'est rencontré de savans juristes pour soutenir qu'avec ces seules cours il eût été possible de créer une sorte de régime parlementaire capable de garantir la liberté; mais le bon sens public ne s'y est pas trompé. Le vrai régime parlementaire ne saurait se passer de l'élément représentatif; or la magistrature, émanée du pouvoir royal, ne suffisait pas à représenter la nation. Il eût fallu organiser et fortifier les états-généraux au lieu de les laisser s'oublier eux-mêmes dans un long sommeil suivi d'un réveil redoutable. Toutefois le temps et les mœurs, disions-nous, avaient fait cette constitution; ils y mêlèrent pendant une longue période ce tempérament et cet équilibre qui naissent de l'expérience, des concessions mutuelles, de la solidité et de la longanimité de l'esprit public. Ces conditions permirent au génie de la France de se développer même au travers des agitations politiques et civiles, mais elles n'empêchèrent pas l'autorité monarchique de devenir envahissante et de creuser ainsi les abîmes.

A. Geffroy.

LES

ÉTUDES D'ÉRUDITION

EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

L'examen comparé de l'activité érudite en France et en Allemagne est un sujet complexe et à beaucoup d'égards très délicat. Si on met en parallèle l'état des hautes études chez nous et chez nos voisins, il est difficile, alors que l'on s'arrête aux mérites de l'un des deux pays, de ne pas être accusé par instans de partialité. Dans un tableau de ce genre, tout est nuance; la page qu'on vient de lire doit être commentée par celle qui la suit; les considérations de détail sont si nombreuses que, pour les apprécier avec sûreté, il faut souvent se mettre à distance et les regarder d'ensemble. Dans l'analyse des tendances différentes qui distinguent les deux nations, i importe aussi de ne pas confondre l'essentiel et l'accessoire. Si on s'attache aux causes premières, le sujet s'élève; les dangers de la polémique mesquine disparaissent, la critique dès lors a toute liberté; elle sait bien du reste que les deux formes d'esprit dont elle étudie quelques-unes des manifestations particulières ont une égale valeur pour le progrès de la haute culture intellectuelle.

I.

Quand on est tenté de nous déprécier dans l'ordre de l'érudition, on oublie que trois des sciences modernes les plus importantes sont nées dans des chaires françaises. Le temps présent doit à Eugène Burnouf la connaissance du zend, et par là en grande partie l'étude comparée des langues indo-européennes. Abel Rémusat et Stanislas Julien ont été les premiers sinologues de ce siècle. Dans l'intelli-

gence de l'égyptologie, personne n'a surpassé M. de Rougé, qui recueillait lui-même l'héritage de Champollion (1). Ainsi, là où il fallait créer, où les qualités ordinaires ne suffisaient pas, comme si la noblesse du but eût stimulé le génie français, il a montré que ces belles recherches étaient faites pour le passionner. De même autrefois l'archéologie et la paléographie ont eu en Montfaucon et en Mabillon des maîtres qui ont instruit l'Europe. Dans l'histoire des études orientales, personne ne nous conteste une place d'honneur; l'Institut s'est souvenu des devoirs que lui imposaient de glorieuses traditions quand il a décidé de publier le *corpus* des inscriptions sémitiques. La merveilleuse patience qui a été longtemps le privilége des bénédictins s'est retrouvée de nos jours chez quelques-uns de nos érudits; nous avons vu commencer et s'achever sous nos yeux, par les efforts d'un seul homme, telle tâche si étendue qu'elle semblait demander plusieurs existences. La France a en si haute estime les recherches savantes que nulle nation ne les a plus constamment associées à ses entreprises extérieures. Il n'est guère besoin de rappeler longuement que dans les hautes études, à toutes les époques, aux grands maîtres étrangers nous avons presque toujours pu opposer les nôtres. Ce n'est pas là un fait qui soit mis en doute; mais il nous vient parfois d'outre-Rhin une sorte d'éloge très particulier qui ne nous déplaît pas. M. Théodore Mommsen, en apprenant coup sur coup plusieurs découvertes dues à nos érudits, disait récemment : « Il faut avouer que ces Français ont un pacte avec la bonne chance. » L'activité, la passion de ce qui est important et neuf, un esprit juste et décidé, ne sont-ils pour rien dans ces fortunes dignes d'estime? Il en est de la science comme de la vie : le hasard n'y fait pas seul les heureux.

Si on met en parallèle les hautes qualités, celles qui sont le privilége de quelques-uns et qui font faire à nos connaissances par des coups de génie des progrès éclatans, la France n'a rien à envier à l'Allemagne; elle peut même dire avec quelque fierté que nous avons précédé dans cette carrière ceux qui sont aujourd'hui nos rivaux, que plus souvent qu'eux nous avons eu ces intuitions imprévues d'où naissent les grandes découvertes. L'opinion est faite, et depuis longtemps, sur tous ces points; ce qu'il convient de comparer, ce sont moins les mérites de premier ordre que les méthodes suivies par la foule des esprits laborieux et le nombre même des ouvriers. La supériorité propre à chacune des deux nations est alors facile à définir. Il s'en faut qu'elles aient au même degré d'une part

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié une récente étude consacrée à Auguste Mariette par M. Desjardins.

l'intelligence nette et sûre d'elle-même, le don de voir la vérité et de la faire comprendre, de l'autre cette organisation et cette continuité de travail qui, dans ces études, sont une si heureuse condition de progrès.

Il se publie en Allemagne beaucoup plus de livres d'érudition qu'en France. Ils ont presque toujours un mérite, l'abondance des informations. L'auteur sait tout ce qui a été dit avant lui et le rappelle; il expose l'état de la question, ou plutôt nous permet de le connaître, si nous sommes attentifs et studieux. — On ne lit pas d'ordinaire un livre allemand, on l'étudie. — L'usage des documens originaux, la critique des textes anciens y est de règle. Ces ouvrages citent de première main, et soumettent le passage auquel ils renvoient à une sérieuse analyse. L'ordre, la clarté, sont des mérites qu'il faut rarement leur demander. Sous l'abondance des faits, l'écrivain est accablé; il se reconnaît avec peine au milieu des matériaux qu'il a réunis : il entasse plus qu'il ne bâtit. L'important pour lui se distingue mal de l'accessoire; il ne s'occupe guère de la juste proportion que doivent avoir les différentes parties de son œuvre. Il est tel livre allemand qu'il faut refaire pour le bien comprendre : nous lui cherchons un titre qui résume la pensée principale; nous divisons l'ouvrage en chapitres; nous mettons ces chapitres dans l'ordre où ils s'éclairent les uns les autres : alors seulement nous pouvons lire avec fruit les démonstrations et porter un jugement. Combien ce travail n'a-t-il pas été imposé souvent à beaucoup d'entre nous! Voici par exemple les *Commentationes epigraphicæ* de M. Neubauer. — L'ouvrage n'a pas d'introduction; l'auteur n'indique nulle part le sujet qu'il traite. Nous lisons les premières pages : nous croyons qu'il se propose seulement de restituer quelques inscriptions; les pages suivantes ne nous éclairent pas encore; nous passons d'un problème de détail à d'autres questions en apparence aussi peu importantes. Ce volume est pourtant d'une grande valeur; il est le meilleur travail que nous ayons sur la partie jusqu'ici la plus obscure de la chronologie athénienne. Il était si facile, semble-t-il, d'annoncer le sujet, la méthode, en quelques mots de préface, de suivre pour toutes ces observations l'ordre du temps. Il faut trois mois au savant le mieux préparé pour reconnaître que M. Neubauer a fait une œuvre vraiment utile.

D'autres fois l'abondance des documens rapportés et des digressions nous fait perdre le sens même du sujet; nous ne savons plus où nous conduit l'auteur, il l'ignore lui-même. Il arrive que de tout un gros volume nous ne retenons qu'un catalogue de faits ou de monumens; nous n'avons pas aperçu l'idée importante, celle qui fait le mérite du livre; elle était cachée dans une note, au bas

d'une page, au milieu de vingt remarques indifférentes. Ces ouvrages représentent, pour nous, l'état du travail avant que nous commencions à le composer, alors qu'il est encore à l'état brut et informe. La villa Albani possède un bas-relief de petites proportions qui représente l'apothéose d'Hercule; M. Stephani lui consacre un volume de deux cents pages in-4°, imprimées en caractères très fins, pleines de faits, surchargées de notes; il ne dit rien de ce monument qui ne soit connu. Cependant, quand on est familier avec cet ouvrage, qui a pris rang dans la science, on y trouve sur plusieurs sujets beaucoup à apprendre, on reconnaît que l'auteur a une vaste érudition. Quiconque s'occupe de ces études peut citer un grand nombre de faits de ce genre. Telle est même la foule des exemples qui se présentent, qu'il serait difficile de choisir entre eux. Ce qui est plus grave, c'est que les maîtres de la science se défendent mal de ces défauts; nous les retrouvons jusque dans les œuvres de Gerhard, de Panofka, de Welcker. Ottfried Müller lui-même n'en est pas exempt. Les Allemands s'étonnent que nous puissions avec facilité exposer une question, montrer nettement le pour et le contre et conclure. Si nous faisions des manuels érudits, ils reconnaissent que nous les ferions mieux qu'eux. Pour les sciences physiques et naturelles, ils ont traduit et donné à leurs élèves beaucoup de nos livres élémentaires qui sont devenus classiques dans leurs écoles; ils désespéraient de trouver une forme d'exposition qui se prêtât mieux à l'enseignement (1).

Nous croirions volontiers que les enquêtes minutieuses de nos voisins ne doivent avoir que des conclusions certaines. Ce sage pays est aussi celui du paradoxe. Dès qu'il faut s'élever à une idée générale, on se demande à quoi sert cette accumulation de faits. Il semble qu'au milieu de ces documens mal classés l'écrivain fatigué se forme une opinion en un instant, et plie ensuite la foule des preuves qu'il a réunies dans le sens d'une thèse trop vite choisie. S'il est sûr de lui-même, c'est sur le détail; là, dans un sujet restreint, il excelle. Il a aussi un mérite hors ligne pour les rapprochemens matériels qui éclairent un fait par un fait. Aucune qualité n'a contribué davantage aux progrès des sciences philologiques, de l'épigraphie, de la chronologie. M. Théodore Mommsen a vécu dans l'étude des choses de Rome; ses recherches sur des questions spéciales, ses grands recueils épigraphiques, l'ont mis au premier rang de l'érudition contemporaine. Quand il a voulu écrire une histoire suivie, l'*Histoire romaine*, il semble qu'il se soit accordé quel-

(1) Tels sont les ouvrages de Cauchy, Lacroix, Navier, Duhamel, Pouillet, Ganot, Regnault.

ques jours de distraction pendant lesquels il avait le plaisir de ne plus s'imposer ni précision ni rigueur. Ses compatriotes l'ont jugé sévèrement. L'esprit de système, l'imagination, l'hypothèse, les passions personnelles à l'auteur, les choquent dans ce livre. Si l'ouvrage a les charmes d'un roman, il en a les incertitudes et les caprices. Chaque fois que l'auteur allemand aborde un sujet où les faits ne sont pas tout, nous ne pouvons plus avoir en lui qu'une confiance médiocre. Le tact et la mesure le garderaient du moins de trop grands périls, mais ces qualités ne sont pas de celles qu'il estime.

L'appareil érudit, qui est de rigueur en Allemagne, ne doit pas nous faire illusion. Le plus souvent l'écrivain n'est précis que dans un ordre de questions; un historien par exemple cite presque toujours les monumens d'art avec une surprenante négligence; l'archéologue donne des dessins inexacts qui faussent le caractère et le sens des œuvres qu'il étudie. En ouvrant ces livres compactes, d'autant plus respectés qu'ils sont plus mystérieux, nous sommes tout d'abord saisis d'une sorte d'humilité; nous vénérons d'avance la vérité cachée dans les arcanes de ce lourd et sombre édifice. La question, pensons-nous, a été traitée définitivement. Regardez-y de près; sur leur terrain même, dans les recherches de faits, ces auteurs impeccables ont souvent péché; que de fautes n'ont-ils pas commises, si nous parlons du goût, qui, dans les choses de l'antiquité, est une partie de la science, de l'intuition, à laquelle il faut tant demander, du bon sens, qui résout les difficultés avec une vraisemblance voisine de la certitude! Ne nous laissons pas intimider par le ton trop résolu des affirmations, par cette façon, passée de mode chez nous, de frapper à droite et à gauche sur ses devanciers. Cette critique, dépourvue de nuance et parfois brutale, ne s'attaque pas seulement aux ouvrages étrangers; les Allemands s'en servent entre eux, ils y trouvent plaisir. Il faut y voir un reste des mœurs rudes d'autrefois, beaucoup plus que la mésestime réfléchie de leurs adversaires. Cette gravité acerbe est souvent aussi un artifice de guerre; elle ne cache pas moins de défauts que la politesse et la modération françaises.

Le savant qui dédaigne la langue, l'ordre, la clarté, se prive d'auxiliaires précieux. Il commence par ne pas être compris des autres; il arrive à ne plus se comprendre lui-même : il marche au milieu des ténèbres et à l'aventure. Ses recherches deviennent bientôt une habitude et une manie plutôt qu'une occupation intelligente; il perd ce sentiment profond qui est l'âme de la bonne érudition, la passion de servir à la science générale. Par là s'expliquent les jugemens sévères portés sur les érudits, les reproches qu'on

leur a faits de s'arrêter à de vaines curiosités; que sera-ce si, au-dessus des applications toutes spéciales de l'esprit à des questions particulières, nous considérons le lien qui rattache chaque science à l'étude de la vie morale! Là est la noblesse de ces connaissances; pour y servir utilement, il faut être lettré et philosophe. Cette conviction, qui est générale en France, se trouve rarement en Allemagne. Il est étrange que le savant se croie autorisé à parler d'histoire et de poésie, de ce qui a été senti et pensé, s'il n'est pas persuadé que la rudesse et la banalité de la langue sont un voile épais qui cache à tous les yeux les contours et les formes, non-seulement des idées, mais des faits. L'exactitude, — cette qualité que l'érudition prise, et à juste titre, plus que nulle autre, — est impossible, si le style ne se plie pas sous vos mains à toutes les nuances de la vérité. Les ouvrages bien écrits sont les seuls qui aient une complète valeur scientifique.

Les graves défauts de l'érudition allemande sont incontestables; à chacun d'eux nous pourrions opposer les qualités qui nous sont propres. Nos voisins le reconnaissent; ils savent les lenteurs, les imperfections, les périls qui doivent leur inspirer une perpétuelle défiance; mais aux critiques de cet ordre ils répondent : « La France, si bien douée, néglige trop de former de bons ouvriers, qui dans ces études arriveraient au vrai talent; contente des services que lui rendent des esprits de premier ordre, elle oublie parfois combien sont rares les soldats qui suivent ces chefs d'élite. » Ce reproche mérite toute notre attention. Beaucoup des élèves d'Eugène Burnouf étaient des étrangers; la plupart d'entre eux ne sont venus s'instruire chez nous que pour retourner ensuite dans leur pays. Le plus illustre de tous, M. Max Müller, a maintes fois témoigné de sa reconnaissance pour celui qu'il a toujours appelé son maître. Il n'y a pas encore longtemps, à certains cours du Collége de France, on comptait plus d'Allemands que de Français. Des hommes de génie ont à peine laissé un ou deux disciples parmi leurs compatriotes. De la sorte il arrive qu'à la mort d'un professeur illustre on est tenté de supprimer la chaire ou tout au moins de la transformer, faute d'un successeur désigné par son talent. La destinée du maître français est trop souvent de s'isoler dans sa gloire.

La supériorité du nombre des travailleurs bien disciplinés constitue pour l'Allemagne un avantage dont les conséquences sont faciles à montrer. Nous comparons non pas les talens, mais les moyens de recherches; ces moyens sont plus sûrs et plus faciles chez nos voisins que chez nous. Si aride que soit une tâche, — et il en est beaucoup de très arides, — on sait à qui la demander au-delà du Rhin. Quand, il y a plus de trente ans, un éditeur de Paris voulut publier à nouveau

les auteurs grecs, en revoyant les textes d'après les meilleurs manuscrits, en les accompagnant de traductions latines et d'index, il s'adressa d'abord à ses compatriotes. L'œuvre entière a été faite sous les auspices de l'état; mais, deux volumes exceptés, tous ces ouvrages ont paru par les soins des professeurs de Leipzig, de Bonn et de leurs collègues. Le même éditeur a réimprimé le *Thesaurus* d'Henri Estienne. Notre pays s'honore à juste titre de cette entreprise monumentale; les hellénistes allemands y ont presque seuls contribué. Un livre très français, publié par un écrivain qui connaît bien l'Allemagne, mais qui sait dire ce que valent nos qualités nationales, nous donne des chiffres d'autant plus instructifs qu'ils ont été réunis longtemps avant les préoccupations du temps présent (1). Dans une période de dix ans, de 1857 à 1867, M. Vinet remarque que l'Allemagne a publié cent quatre-vingt-dix-sept traités consacrés à la grammaire grecque; la seule année 1867 a produit quatre-vingt-sept ouvrages critiques sur les écrivains grecs. En moins d'un siècle, Pindare a été commenté deux cent quatre fois. Quiconque s'occupe de ces études sait que sur toute question les livres allemands sont d'ordinaire dix fois plus nombreux que les livres français. Récemment, un jeune professeur fut curieux de faire la liste des ouvrages allemands qui traitent du sénat romain : il en trouva plus de deux cents. Combien en pourrions-nous citer en France?

Nous n'avons guère que trois ou quatre recueils qui soient réservés à l'érudition classique; toutes les villes d'université en Allemagne possèdent le leur. La raison en est simple : ni les rédacteurs ni le public ne font défaut. Ceux qui composent en France des travaux sur des sujets peu familiers au public comptent bien qu'ils trouveront surtout des acheteurs au-delà du Rhin. Un pays qui écrit beaucoup et lit davantage doit avoir des moyens parfaits d'information bibliographique; l'Allemagne sait jour par jour tout ce qui s'imprime en Europe, elle publie chaque année, dans tous les ordres de science, des répertoires qui sont excellens. Presque rien ne lui échappe, peu s'en faut qu'elle ne connaisse la France mieux que nous-mêmes; elle a le génie de l'enquête, des index, des tables analytiques, des résumés complets et précis. Ce goût si général de l'étude a des conséquences plus sérieuses. L'Allemagne a rendu familières chez elle des sciences qui chez nous sont le privilége de quelques-uns. Elle possède de bons philologues par centaines. L'archéologie, qui en France passe encore pour un luxe d'amateurs éclairés, est estimée des Allemands comme il convient; ils l'ont admise

(1) *L'Art et l'Archéologie*, livre d'un érudit qui est un excellent humaniste, d'un antiquaire qui a le sens de l'art, de la mythologie et des poètes.

dans l'enseignement classique, ils savent que c'est là une science précise qui interroge les monumens et les œuvres d'art au même titre que la littérature étudie les prosateurs et les poètes, pour retrouver les formes de la pensée antique. L'Allemagne compte au moins vingt-deux chaires réservées à cet enseignement, nous en avons deux en France. Il n'y a pas de connaissance de la plastique grecque et romaine sans musée de moulages. Chaque université possède le sien, et tous ont des catalogues qui sont les histoires de l'art les plus simples et les plus sûres. Depuis longtemps, des hommes d'une haute autorité, — il suffit de rappeler M. Vitet, — demandent en vain cette création peu coûteuse et si utile; M. Ravaisson y insistait dernièrement ici même (1). La mythologie hellénique est restée une science allemande malgré les tentatives entreprises chez nous par quelques esprits d'élite qui n'ont pas eu de disciples. — Ce n'est un secret pour personne que, dans les grandes bibliothèques de l'Europe, les nationaux qui étudient les manuscrits, c'est-à-dire les sources, sont d'ordinaire moins nombreux que les Allemands. On peut voir ce qui en est dans les salles de la rue Richelieu, surtout pour les ouvrages grecs et latins. Cette année, au Vatican, on comptait tous les matins dix Allemands pour deux Français, et ce n'était pas nous qui avions toujours le privilége de copier les documens relatifs à notre propre histoire. Quand au sortir de l'école un jeune homme veut se consacrer à une des parties de l'érudition classique, c'est aux manuels allemands qu'il faut l'adresser; que serait l'archéologie sans les livres d'Ottfried Müller et de vingt autres? Où apprendre l'épigraphie latine, si ce n'est dans le recueil d'Orelli et d'Henzen? Pour les mœurs, les usages des civilisations grecques et romaines, des résumés comme ceux de Bekker et d'Hermann sont des guides indispensables. Enfin les choses sont à ce point que presque toujours nous devons demander à nos voisins nos instrumens de travail, — et cela n'est pas vrai seulement de l'antiquité classique. Le monde roman, qui nous appartient à tant d'égards, a été envahi lui-même par ces ouvriers étrangers; nous sommes forcés de traduire leurs travaux, par exemple la grammaire de Diez; ils ont plus de chaires pour ces langues, sœurs ou mères de la nôtre, que nous n'en comptons en France.

II.

L'état des hautes études dans les deux pays s'explique surtout par les méthodes qu'ils suivent dans l'enseignement secondaire. En

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1874.

France et en Allemagne, les langues anciennes sont la base de l'instruction. Pour les élèves allemands, le principal est de s'en rendre maîtres, de savoir les lire et les écrire. Ils expliquent donc beaucoup et lisent le plus possible. Si le professeur s'arrête aux beautés, ce n'est que par exception; il fait comprendre le sens, il donne les renseignemens historiques nécessaires; il se permet peu de dissertations sur le goût. C'est le goût plus que toute chose qui préoccupe le maître français; il insiste sur les délicatesses de la pensée, sur la noblesse du sentiment, sur le choix heureux des expressions. Les exercices écrits dans les deux méthodes ne sont pas les mêmes. Chez nous, la première place appartient à la composition; le discours, la dissertation, le vers latin, prennent la plus grande partie de notre temps. Ces sortes de travaux n'ont qu'une importance secondaire en Allemagne; ils sont le plus souvent facultatifs, ils n'auraient pas une utilité suffisante. On demande aux jeunes gens de longues traductions, des récits étendus écrits en latin; il s' agi moins pour eux d'acquérir une certaine élégance que de s'exprimer correctement avec une grande facilité. Le latin de l'Allemagne est rarement littéraire; il choque presque toujours nos humanistes, mais l'usage familier de cette langue est beaucoup plus répandu chez nos voisins que chez nous. Le temps que nous donnons aux exercices de la rhétorique d'un ordre plus ou moins élevé étant considérable, il en résulte que la seconde langue classique, la langue grecque, n'est pas enseignée dans les lycées. Elle figure aux programmes; les élèves font quelques thèmes et quelques versions, traduisent péniblement tous les huit jours une page d'un prosateur ou d'un poète. Il est de règle que les meilleurs d'entre eux apprennent fort peu de chose. Dans les classes allemandes, le grec passe aussi après le latin, mais on s'attache à en donner l'usage aux jeunes gens par des moyens pratiques. Il n'est pas rare de voir un professeur lire en un semestre trois et quatre livres de Thucydide et autant de chants d'Homère. L'enseignement en Allemagne est philologique et positif, en France il est surtout littéraire.

Les *humaniores litteræ*, telles que nous les comprenons, ont une valeur morale et même pour quelques années un charme très particulier qu'on chercherait en vain dans la méthode de l'Allemagne. Il est certain cependant qu'elles tiennent trop peu de compte des connaissances précises. Dans ce culte obligé de la perfection antique, la part du convenu est pour nos professeurs toujours très grande. Le maître tire plus de lui-même, de sa propre nature, du temps et des préjugés au milieu desquels il vit que des chefs-d'œuvre qu'il explique. Nous lisons surtout des extraits; séparés de l'ensemble, ils perdent leur vrai caractère : nous ne saurions donner aux jeunes gens l'idée de ce qu'est le génie d'un auteur, de ce qu'est un livre

entier, à plus forte raison l'histoire générale des littératures est-elle tout à fait négligée. Expliquer les grands monumens de la prose ou de la poésie par la place qu'ils occupent dans le développement d'une civilisation est difficile avec une pareille méthode. Le professeur ne songe guère non plus à marquer le rapport des productions littéraires et des révolutions survenues dans la société et dans les mœurs. Ainsi les données réelles lui manquent de tous les côtés. Les élèves se lassent des finesses du goût, des lieux-communs sur les passions; ils arrivent très vite à ne plus trouver aucun intérêt aux leçons qu'ils reçoivent. La plupart d'entre eux n'ont entr'ouvert au collége les maîtres du génie humain que pour en méconnaître la grandeur. Par cette méthode, on isole la littérature des autres sciences morales, auxquelles elle devrait toujours rester si étroitement unie; par là surtout on persuade aux jeunes gens que l'éducation littéraire est finie avec le lycée, et combien d'esprits intelligens n'enlève-t-on pas ainsi aux hautes études! Quand le ministère prescrivit aux étudians en droit de suivre les cours des facultés des lettres, aucune pénalité ne put les y contraindre. Ils ne voyaient dans cette mesure qu'une perte de temps sans aucun profit.

En Allemagne, la méthode est plus simple, moins brillante, mais elle est plus précise; les élèves, en passant d'une classe dans une autre, ajoutent à des notions très nettes des connaissances presque toutes matérielles, mais dont l'intérêt est incontestable. Ils arrivent ainsi jusqu'à l'université, qui est la suite nécessaire du gymnase : les deux enseignemens ont un caractère commun; ils se complètent l'un l'autre, ils sont également scientifiques. La différence est grande entre les habitudes des facultés en Allemagne et en France, et il est facile de voir de quel côté se trouvent les conditions les plus favorables aux progrès des études savantes. Chez nous, un professeur s'impose presque toujours des leçons personnelles qui lui donnent beaucoup de peine; en Allemagne, il reprend chaque année un programme qui varie fort peu; il expose l'ensemble d'une science en se conformant à un ordre toujours le même. Il peut paraître dans sa chaire cinq et six fois de suite, tandis que le meilleur de nos maîtres suffit à peine à une leçon oratoire tous les huit jours. Comme le docteur allemand s'adresse à des élèves qui se renouvellent sans cesse, il n'a d'autre obligation que de tenir ses cahiers au courant de ce qui s'écrit de nouveau sur le sujet. Son rôle est à beaucoup d'égards celui de nos professeurs de droit et de médecine, qui enseignent des sciences bien définies. Ainsi il intéresse les élèves par un corps de doctrine complet, et en même temps il se réserve des loisirs qui lui permettent de marquer par de nouvelles découvertes dans les études auxquelles il se consacre.

Il y a quelques années, un de nos humanistes les plus distingués

ne faisait guère que quatre ou cinq leçons par trimestre; il enseignait la littérature. « Je vous envie, disait-il à un de ses collègues; quelle facilité, quelle heureuse disposition ne vous faut-il pas pour suffire régulièrement à votre cours, et cela sans effort! Pour moi, quand j'ai à parler de Corneille, je m'enferme dans mon cabinet; j'ouvre l'auteur à une belle page, je lis et relis cet admirable morceau; je lui demande les élémens d'une leçon, et le plus souvent cette page ne me dit rien. » Il ajoutait que ce grand labeur lui rendait l'enseignement très pénible. « Que ne faites-vous plus simplement? lui fut-il répondu; prenez Corneille, étudiez ses prédécesseurs; remarquez ce qu'il leur a dû, cherchez l'influence qu'il a exercée sur le théâtre français; voyez dans ses œuvres la haute expression de quelques-unes des idées de son temps. — Mais c'est là de l'histoire, de la philosophie, ce n'est plus de la littérature. » Ce qu'est la littérature, dépouillée de tout ce qui peut lui donner quelque réalité, il est en effet assez malaisé de le dire. Par la force même des choses, on arrive à la réduire à des considérations fines et spécieuses relevées par le choix des mots. Il est facile de voir par les sujets de dissertations qu'on donne dans nos plus grandes écoles ce que devient cette étude ainsi comprise. Par exemple, on demandera à des jeunes gens qui demain seront professeurs « pourquoi les termes qui ont le plus de douceur en poésie sont empruntés à la prose, — pourquoi, dans le poème épique, la tradition autorise à ne pas suivre l'ordre des temps, — sous quelle forme de gouvernement la poésie pastorale trouve ses plus gracieuses inspirations. » Ces sujets sont vieux de dix ans, on ne les donnerait plus aujourd'hui; sommes-nous aussi sûrs qu'ils n'auraient pas des partisans convaincus?

Tout élève qui sort d'une université allemande pour aller enseigner dans un collége emporte cette conviction qu'il peut faire un grand nombre de travaux utiles. Il sait ce qu'est la science, comment on recueille les matériaux, comment les efforts de chacun, limités à un objet restreint, concourront au progrès général. Ce sont les recherches positives qui l'occupent, recherches de faits, et dont la valeur est le plus souvent facile à constater avec certitude. De la sorte, sous une forte discipline, une foule de laborieux ouvriers s'appliquent à une tâche commune. C'est une vaste landwehr; le nombre des soldats, l'unité des vues et celle des doctrines en font la force. Dans ces conditions, on peut dire que, pour rendre service, il n'est nul besoin de talent; le bon vouloir suffit. Tout esprit éclairé comprend la méthode, tout homme studieux peut l'appliquer. Si les erreurs se produisent, il est facile de les montrer à l'auteur; dans les œuvres de goût, comment convaincre avec évidence un écrivain

qui en appelle de votre manière de voir à la sienne? Il n'y a pas de mesure commune qui permette de juger les productions de l'esprit; la science a des règles, et quiconque y manque finit par le reconnaître. Cet endurcissement dans son opinion, qui perd tant de jeunes hommes bien doués, est impossible en philologie, en archéologie, dans toute étude où la méthode est incontestable. La sûreté du travail, récompensé par l'estime publique dès qu'il paraît, est un encouragement pour l'auteur; à une tâche en succède une autre; l'intelligence, appliquée à une discipline aussi saine, se fortifie non-seulement pour un ordre spécial de recherches, mais pour toutes les études voisines : après les débuts les plus simples, elle s'élève à des objets plus hauts, le cercle de son activité ne fait que s'étendre pour le plus grand progrès de la science.

Quelles ne sont pas au contraire les incertitudes du jeune lettré qui vient d'obtenir le droit d'entrer dans l'enseignement sans être ni philosophe, ni historien, ni philologue! Il a plus d'esprit, plus de goût, des habitudes de clarté mieux assurées que l'étudiant allemand; mais il s'en faut qu'il sache ce qu'il fera. On ne lui a pas appris qu'il est des recherches faciles pour les débutans; il n'est pas d'œuvre commune à laquelle il soit convié. Les études littéraires développent la personnalité; regardez-y de près, cette confiance sûre d'elle-même n'est qu'apparente, elle fait très vite place à une sorte de dédain de dilettante, et ce sourire même n'est que l'arme très faible d'un homme mécontent de lui, qui veut vous cacher le véritable état de sa pensée. Un esprit exercé à la critique ne peut se défendre d'une sorte de scepticisme; cette finesse qu'il a aiguisée en jugeant les autres, il l'applique à sa propre valeur; il se prend à douter du sérieux de travaux où tout se réduit au goût. N'étant ni poète ni romancier, ni même écrivain, il trouvera une véritable distinction à ne rien produire. C'est le cas d'un grand nombre d'universitaires, qui en tirent vanité et qui n'ont pas complétement tort : ils sont du moins supérieurs à la foule de leurs collègues qui impriment sans merci des œuvres trop imparfaites; mais cette pauvreté pourrait-elle devenir générale sans grand péril?

Plus heureux est l'humaniste qui se garde également de la production facile et de cette absolue pénurie : il devient érudit à sa manière; il se limite à une langue, à un sujet; à force d'attention, il arrive par la finesse de l'analyse, par une longue méditation, à d'heureuses nouveautés. Il marque dans son temps par quelques œuvres très rares; on dit de lui qu'il donne peu, mais qu'il ne donne rien qui ne soit distingué. Nous avons quelques-uns de ces lettrés érudits, qui ont autant de science que de goût, moralistes délicats, critiques ingénieux et vrais. Le chemin qu'ils ont pris les

a menés loin du vulgaire, à de belles et charmantes contrées : nous les suivons de nos sympathies et de nos vœux; qu'ils nous permettent cependant de regarder la grande route, et de souhaiter qu'elle soit sûre et commode pour tant d'ouvriers intelligens et instruits qui voudraient y entrer de si bon cœur, si on leur donnait le léger viatique sans lequel ils ne peuvent commencer leur voyage.

Certes l'instruction, telle qu'elle est donnée en France, développe des qualités précieuses pour l'érudit. Quand elles se rencontrent chez un esprit appliqué aux hautes études, elles lui assurent une supériorité très particulière. Les sciences les plus spéciales seraient gravement compromises le jour où elles perdraient le genre de mérites que la France y porte d'instinct. Il n'en est pas moins vrai, quelle que soit la valeur d'une foule de beaux ouvrages, que le nombre des travailleurs est trop faible parmi nous, que l'initiative personnelle y tient une place trop grande. Il y a nécessité, il y a devoir de considérer surtout les côtés par lesquels l'Allemagne l'emporte sur nous. Le but n'est pas d'emprunter à l'étranger toutes ses méthodes au risque de perdre nos qualités; il est seulement de fortifier nos propres aptitudes en nous inspirant parfois des exemples que nous donnent nos émules.

La France n'aura jamais exactement les procédés de travail de l'Allemagne. Si elle voulait y prétendre, elle méconnaîtrait le génie qui lui est propre, et n'arriverait qu'à une médiocre imitation. Sachons donc bien que nous n'atteindrons pas à la patience de nos voisins, qu'il sera toujours impossible à la plupart d'entre nous de réduire la vie à un ordre particulier de questions, et d'y rester enfermés sans nous plaindre qu'elles soient trop arides. Quoi que nous fassions, la généralité des choses, les vues pratiques, les applications immédiates, viendront nous solliciter dans notre cabinet d'étude. Nous ne perdrons pas cette facilité, qui est une des conditions de la souplesse et de la force de notre caractère, ce vif esprit qui, dans ses plus libres caprices, résume une philosophie profonde. Nous lutterons en vain; ce qui est humain dans la science, les hautes idées qui l'animent et parfois précipitent sa marche trop rapidement, les charmes du goût et de la grâce, les enthousiasmes pour les beautés morales et pour les systèmes, nous trouveront toujours sensibles. Ces passions ont été de tout temps une des grandes raisons de notre activité scientifique ; on ne saurait y toucher sans craindre de compromettre le principe même de notre énergie intellectuelle.

III.

S'il est à souhaiter que, dans la mesure où notre génie national le permet, le nombre des travailleurs devienne en France plus nombreux, et le goût des méthodes scientifiques plus général, comment ce double but peut-il être atteint? Il nous est facile de voir ce que valent les raisons secondaires ou tout au moins incomplètes qu'on donne souvent de l'état des hautes études dans notre pays.

Un des derniers ministres de l'instruction publique remarquait dans un récent discours que, pour toutes les facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine, l'état dépensait une somme de 86,311 francs. Le trésor en effet avance à l'instruction supérieure 4,400,000 francs; les droits d'examen lui rapportent plus de 4,300,000 francs. Comme on le voit, l'enseignement des facultés coûte au budget beaucoup moins que le traitement d'un ambassadeur. La part de l'état dans l'entretien des lycées n'est que de 3,233,000 francs. Ce sont là des sommes trop faibles et qui doivent donner à penser. Quelle part n'ont pas eue dans nos épreuves l'ignorance et le dédain des notions positives! Bien qu'on en puisse dire, de pareils faits prouvent que l'opinion publique n'a pas une idée juste de ce qu'est l'enseignement. Le jour où cette conviction sera dans l'esprit de la majorité et non de quelques-uns, les chambres, interprètes de la volonté générale, feront une réforme, qui, loin de grever le budget, lui épargnera peut-être quelques-unes des terribles surprises auxquelles nous l'avons vu exposé.

Cette parcimonie cependant n'est pas une des causes principales de la situation des hautes études. En réalité, le budget de l'enseignement supérieur ne se borne pas tout à fait à ces 86,311 francs. Tandis que les universités allemandes réunissent presque toutes les chaires, il s'en faut qu'en France les facultés résument l'enseignement supérieur. Il suffit de rappeler le Collége de France, l'École normale, l'École des chartes, celles des hautes études et des langues orientales vivantes. On remarquera aussi que pour l'instruction publique il est souvent possible de faire beaucoup avec peu d'argent. L'École des chartes, qui va dépenser cette année 56,000 francs, s'est contentée longtemps de 40,000. La section d'histoire et de philologie de l'École des hautes études ne coûte guère plus de 30,000 fr.; l'Institut de correspondance archéologique de Rome, qui, depuis quarante années, exerce sur les recherches savantes une influence de premier ordre, a un budget moindre encore. Si l'état s'impose peu de sacrifices pour les facultés, plus de 500,000 francs sont

consacrés chaque année, par le seul département de l'instruction publique, à provoquer des travaux ou à en faciliter la publication. Avec cette somme bien employée on peut faire beaucoup. La direction des beaux-arts concourt au même but dans une large mesure. Sans compter les bulletins et les mémoires répandus dans les provinces, l'administration a un recueil, celui des sociétés savantes, où elle admet, après examen, les recherches inédites qui méritent d'être publiées. Elle a créé ou elle soutient d'autres collections réservées surtout à l'histoire nationale. Combien trouverait-on en France d'ouvrages d'une réelle valeur scientifique qui soient restés inconnus du public, faute des secours qui auraient permis de les imprimer? Le budget de l'enseignement supérieur est insuffisant à deux points de vue : il ne permet pas à nos grandes écoles de se donner les conditions matérielles d'études, parfois même les locaux qui leur sont indispensables, et sur ce point il faudra répéter, jusqu'à ce que justice nous soit accordée, les faits si tristes que rapportait en 1873, devant les délégués des sociétés savantes, le ministre de l'instruction publique. Cette pénurie s'oppose à la création de cours nouveaux, et c'est là encore un inconvénient grave. Toutefois les chaires qu'il serait opportun d'instituer dans l'ordre des lettres sont celles pour lesquelles nous avons des maîtres bien préparés; le nombre en est peu élevé, tandis que dans beaucoup de celles qui existent les réformes de méthode sont indispensables et ne demanderaient au budget aucun sacrifice. Solliciter des crédits pour multiplier les professeurs sans modifier l'enseignement serait une déplorable illusion; le remède aggraverait le mal. Ce qui importe, malgré l'insuffisance évidente des ressources financières, c'est bien moins l'argent que la tendance des études.

Il n'est pas rare d'entendre dire, dans les discours moraux sur l'état du siècle, que le goût du confort détourne des recherches difficiles. L'Université de France travaille beaucoup. Il ne faut pas avoir vu les jeunes gens de nos écoles pour croire qu'ils épargnent leur peine. Tout le monde sait les lourdes tâches que s'imposent ceux de l'École polytechnique et de l'École centrale. A l'École normale, il est telle section, celle d'histoire par exemple, où à la fin de l'année les santés sont épuisées de fatigue. Un maître qui parle à des esprits sérieux et leur montre l'intérêt des travaux qu'il leur demande peut tout en exiger. Il y a quelques années, un ministre engagea son personnel à faire des conférences publiques; en quelques mois, il se prononça en France de 3,000 à 4,000 discours, qui n'étaient pas des improvisations, qui avaient demandé beaucoup d'efforts et pour le fond et pour la préparation de la forme. Le goût était à l'éloquence; s'il se mettait aux recherches

précises, nous ne trouverions ni moins d'ouvriers, ni moins de bon vouloir.

Les hauts traitemens que l'Allemagne donne à la science ont le privilége d'être souvent rappelés dans les considérations sur l'état des études. Ils contribuent fort peu aux progrès des recherches érudites. C'est le propre de ces sortes d'occupations qu'on ne s'y applique pas pour le bénéfice qu'elles donnent; par là surtout elles sont par excellence libérales, c'est-à-dire affranchies de tout servage qui en diminue la dignité. Les beaux travaux mènent en Allemagne aux honneurs; il en est de même en France : ceux qui les font les commencent dans la jeunesse, qui est la période d'énergie, de lutte et souvent de privations. A y regarder de près, les honoraires élevés dans les universités d'outre-Rhin sont assez rares. Du reste ce ne sont pas les maîtres seuls qui travaillent, c'est tout le monde. Un régent de seconde ou de troisième publie souvent un livre qu'un professeur émérite, haut dignitaire et conseiller privé, n'hésiterait pas à signer. Si on prenait un à un les grands érudits de l'Allemagne et de tous les pays, on verrait dans quelle médiocrité presque tous ont vécu. Il est tel d'entre eux, connu de toute l'Europe, qui s'est contenté toute sa vie d'un revenu de 1,000 écus. C'est à ce prix que sont payés d'ordinaire ces belles éditions savantes qui demandent dix années d'application. Peut-être serait-il plus vrai de dire que les habitudes de la vie quotidienne chez les Allemands leur rendent plus faciles certains travaux qui exigent une longue patience. Dans une petite ville de province, le maître s'enferme avec ses livres; il travaille de cinq heures du matin à midi, dîne à une heure, se promène et reprend sa tâche jusqu'au souper. Quelques réunions de professeurs où chacun cause de ses études, ou même ne parle pas du tout, quelques fêtes de famille plus calmes encore, ne sont pas des distractions dangereuses. Les séances du soir à la brasserie et à la société close ou offrent un repos complet, ou, si la tête y est un peu prise, procurent une réaction physique, qui, dans l'opinion d'Allemands très distingués, est d'une bonne hygiène. Si utile aux études que soit pour nos voisins cette manière de vivre, on ne peut guère espérer que les Français en comprennent jamais tous les charmes.

Il est vrai, comme on le répète souvent, et non sans quelque désir de rendre ce reproche très dur, que l'Université de France a reçu en grande partie ses programmes de la compagnie de Jésus, et ne les a même modifiés que lentement; mais c'est après la révolution que le consulat est revenu à ces méthodes; nous n'avions alors aucune raison de sympathie particulière pour cet ordre religieux; si nous lui avons emprunté ses habitudes d'enseignement, c'est qu'à

bien des égards elles répondaient aux formes de notre esprit. Nous pouvons de même regretter la disparition des universités de province; elles ont subi une loi générale qui a été celle de notre histoire, où nous voyons durant des siècles tout se réunir au centre, dans la capitale, pendant que la vie abandonne les extrémités. Il est aussi difficile aujourd'hui de créer loin de Paris des facultés animées d'une énergie réelle que des assemblées départementales assez fortes pour faire respecter leur autonomie. Nous sommes prêts à déplorer que, sur un ordre parti de la rue de Grenelle-Saint-Germain, à la même heure, dans tous les colléges de France, les élèves expliquent le même passage de Virgile, et les maîtres fassent les mêmes remarques; mais là encore il s'en faut que le mal soit propre à l'Université. Signaler trop vivement des causes de cette nature ne prouve pas une entière intelligence de la question. Beaucoup d'entre elles sont liées étroitement aux révolutions successives qu'a subies l'esprit général de la nation. Que nous le voulions ou non, force nous est de les accepter en grande partie; prétendre les faire disparaître entièrement serait ignorer notre histoire. Les réformes pratiques sont celles qui ne font pas violence à notre caractère et tiennent compte du passé.

Notre infériorité dans certaines parties de l'érudition tient à ce que les deux instrumens principaux, la méthode et les langues, sont trop peu connus. La faiblesse des études philologiques prime même toute autre cause; elle explique tous les défauts que nous signalons en France dans les hautes études. Prenons par exemple le grec : ne le sachant que médiocrement, nous ne pouvons aborder que par exception la paléographie et l'épigraphie. Lire les manuscrits n'est qu'une affaire d'usage dès qu'on est maître de l'idiome dans lequel ils sont écrits; en quelques mois, on y devient très habile. Déchiffrer les inscriptions ne présente non plus que peu d'obstacles. En deux leçons, le professeur vous apprend les formes des alphabets helléniques; ce qu'il ne vous apprend pas, c'est le grec. Supposez que la langue soit connue, et que vous ayez consacré quelques heures aux variétés du style lapidaire, tous ces marbres mystérieux ne sont plus que des pièces historiques en général fort simples; vous les soumettez aux règles habituelles de la critique, vous êtes un bon épigraphiste. Dès que vous ne possédez pas la langue, l'examen des documens originaux vous est interdit : vous ne recourez pas aux manuscrits, vous ne vérifiez pas les textes que vous citez, vous négligez les règles d'exactitude et de précision qui s'imposent à tout érudit. Par suite, vous devez vous en tenir à des idées vagues qui sont pour l'esprit un exercice dangereux. Les périls sont les mêmes dans l'archéologie figurée, qui repose tout entière sur l'étude de la

Grèce, et qui le plus souvent doit consulter des auteurs qui ne sont pas classiques, dont le texte est obscur et mal fixé. A plus forte raison, la philologie comparée nous offre-t-elle de grandes difficultés. A ces inconvéniens s'ajoutent tous ceux qui proviennent non plus d'une connaissance imparfaite du grec, mais de l'ignorance des langues modernes. Aujourd'hui où l'Angleterre et l'Allemagne surtout produisent un si grand nombre d'ouvrages, maintenant que le latin n'a plus seul le privilége d'exprimer les idées scientifiques, se borner à étudier le latin ou les idiomes qui en dérivent constitue la plus sérieuse infériorité. Nous laissons travailler autour de nous une foule d'ouvriers dont nous ne pouvons suivre ni les progrès ni les erreurs, tandis qu'ils profitent toujours des nôtres.

Il y a cinquante ans, quand cette supériorité de l'Allemagne se manifesta pour la première fois, le danger n'était pas grand encore; la marche du temps l'a rendu plus grave. Engagés dans une voie sûre, nos rivaux ont ajouté chaque jour non-seulement à leurs connaissances, mais à la précision de la méthode; elle leur est devenue si familière par le fait seul de l'usage qu'ils ne sauraient s'en départir. Chez nous au contraire, il faut que chaque nouveau-venu l'apprenne et fasse de nombreuses écoles. Le plus souvent, quand nous la voyons clairement telle qu'elle est, nous constatons que les instrumens qui permettent de l'appliquer nous manquent : que d'études alors ne faut-il pas recommencer!.. Ainsi, dans l'état où est en France l'érudition, la réforme capitale est de donner à la grammaire, aux langues, à tout ce qui en facilite l'intelligence et l'usage, une place importante dans l'enseignement. La méthode ne vient qu'en second lieu; la netteté de notre esprit la comprend très vite, et nous l'appliquons avec une sûreté que tous nos rivaux nous envient. Les mesures pratiques qu'ont à leur disposition ceux qui dirigent l'enseignement doivent donc se borner à faire étudier le latin au point de vue philologique, à rendre un plus grand nombre d'élèves maîtres du grec, à les familiariser avec l'allemand et l'anglais. Pour le reste, notre instruction, croyons-nous, est supérieure à celle de l'Allemagne. L'administration s'est montrée plusieurs fois résolue à modifier les programmes sans les changer trop complétement. L'opinion l'y engageait; d'excellens ouvrages ont plaidé cette thèse et fait des conversions. Déjà l'enseignement à l'École normale subit des changemens sensibles. La philologie n'est pas encore à la place d'honneur, aucun maître n'y professe l'histoire de la langue française; mais on commence à y voir que la section de grammaire, au lieu d'être réservée à quelques-uns, doit être commune à tous.

A côté de ces réformes, faites avec lenteur, une règle de conduite excellente serait de mettre dans l'enseignement des facultés

les maîtres qui témoignent de la connaissance des méthodes, de les préférer le plus possible aux purs humanistes, et, quand l'occasion le permettrait, de créer pour de vrais savans, mais pour eux seulement, des chaires nouvelles. Ces innovations, on peut en être sûr, ne demanderaient pas de longtemps à l'état de grands sacrifices. Pour quelques milliers de francs par année, le ministère ferait tout ce qui est utile. C'est par les facultés que l'enseignement public sera sérieusement modifié. Si on pouvait espérer en dix ans y faire entrer une vingtaine de professeurs persuadés des règles de la critique érudite, chacun d'eux formerait des élèves, qui eux-mêmes feraient connaître les méthodes; ce serait un changement profond dans l'université tout entière, d'autant plus heureux qu'il n'aurait d'autre origine que la conviction des nouveaux convertis. Cette manière de procéder serait même plus sûre que toutes les innovations des programmes qu'il faut faire appliquer le plus souvent par des maîtres qui ne peuvent en comprendre l'importance. C'est parce que la persuasion l'emporte de beaucoup sur toutes les mesures prises par décret que les signes excellens, faciles à constater dans l'opinion de l'Université, doivent inspirer toute confiance; c'est aussi pour cette raison qu'importent si fort au progrès de la culture intellectuelle les rares écoles qui ont pour mission de former des savans. Jusqu'ici leurs élèves ont représenté, beaucoup plus que les professeurs de facultés, l'enseignement supérieur; ils doivent garder ce privilége; mais à mesure qu'ils deviennent plus nombreux, il est utile qu'ils arrivent eux-mêmes, et le plus tôt possible, aux chaires de ces facultés. Le jour où ils y constitueront une minorité respectable, aucune des qualités de l'esprit universitaire ne pourra en souffrir, et cependant la victoire des études positives sera certaine.

Quelques exemples récens montrent combien il nous est facile de créer, quand nous le voulons, une armée de travailleurs. Nous ne l'avons tenté que rarement; mais le succès dit assez que dans cet ordre, avec un peu de fermeté et de sens droit, on peut tout espérer de nos jeunes gens. L'École des chartes, mal dotée, médiocrement encouragée, a été fondée pour une étude spéciale, celle du moyen âge. Elle a eu des élèves réguliers, elle leur a enseigné la méthode; peu d'institutions ont rendu de plus grands services. Par l'activité, par le nombre et la valeur des travaux, elle peut soutenir avec l'étranger toutes les comparaisons. Elle a publié une riche bibliothèque, pris l'initiative d'une foule d'œuvres utiles; elle a fait plus, elle a répandu dans toute la France par ses disciples les vraies méthodes. De tous les livres d'histoire nationale qui s'impriment dans nos départemens, ceux qui portent la marque de son influence ont presque seuls une valeur. Pour la connaissance de l'art et des

documens du moyen âge, la France montre une sûreté et un zèle qui témoignent de ce que savent faire dans l'érudition nos plus modestes étudians quand ils peuvent s'y appliquer. L'École des hautes études n'ouvre l'entrée d'aucune carrière; elle n'a été créée que sous le ministère de M. Duruy, grâce à l'initiative de quelques hommes que l'enseignement purement littéraire alarmait à juste titre. Tel est l'intérêt de la science, tel est le charme de connaissances positives exposées avec suite, que dès les premiers jours elle a réuni un grand nombre d'élèves. Ses conférences de philologie, de paléographie, d'histoire critique, ont provoqué les vocations; les jeunes gens y sont venus sans songer à aucun brevet qui fût leur récompense. C'est le propre des méthodes scientifiques que le maître y prenne un grand empire sur le disciple, que tout y stimule au travail, que le dévoûment des professeurs y égale celui des élèves. Les institutions établies sur une pareille base sont sûres de l'avenir. Que faut-il pour qu'elles se multiplient, si ce n'est que l'importance des recherches précises, de la vérité critique opposée au vague et à l'incomplet, de la réalité substituée aux agrémens de la fiction, frappe de plus en plus les esprits et les force à de fermes résolutions?

Quiconque s'occupe des choses de l'intelligence a tout au moins le sentiment vague des services que rend l'érudition. Pour comprendre la complète valeur de ces études, la part qui leur revient dans le progrès de la pensée, à quel point la vigueur de l'esprit est atteinte chez un peuple quand elles y faiblissent, le plus sûr est de considérer les nécessités qui s'imposent de nos jours aux sciences morales, maintenant que par suite d'un progrès nécessaire elles se constituent avec rigueur et s'adressent de plus en plus à l'observation et à l'histoire. On ne peut s'arrêter au travail qui leur permet de s'organiser, aux méthodes qu'elles suivent, sans mieux voir quelle sera l'influence des recherches érudites dans les entreprises intellectuelles qui seront l'honneur de ce temps. Si nous laissons de côté cette forme inférieure de la critique littéraire qui charme un instant sans rien enseigner de suivi, les études morales, par opposition à celles qui ont pour sujet la matière, sont la science des manifestations auxquelles chaque peuple a été conduit par le développement naturel de ses facultés. Toute nation en effet, par cela seul qu'elle existe, possède des instincts, des tendances, des forces créatrices dont elle dirige, mais dont elle ne peut arrêter les évolutions nécessaires. Telle est tout d'abord la faculté du langage, qui donne naissance à la poésie, à la prose, aux variétés du style et de la composition; tel est le sentiment du beau, qui se traduit par le goût des arts; tel est ce désir de l'idéal, qui ne s'impose pas moins à la conscience qu'à l'esprit. La faculté politique, en se développant,

amène la variété des constitutions; du rapport qui s'établit entre les états voisins, de la rencontre des intérêts et des caractères, naissent les lois qui régissent l'activité extérieure des nations. Un peuple est donc un ensemble de facultés qui se développent par leur force propre, sous l'influence des causes étrangères, sous l'action de l'intelligence s'appliquant à connaître les lois de la nature pour les soumettre à la volonté.

Toutes les études de l'ordre moral rentrent dans cette définition de la science. Les idées sur ce point ne sont pas encore arrivées pour le grand public à un état suffisant de précision; mais chaque jour y aide davantage. En dehors de cette manière de comprendre l'étude des productions de l'esprit, il n'y a que hasard et demi-vérités. Expliquer les grandes œuvres littéraires, c'est montrer le rapport qu'elles ont avec le caractère des peuples et des temps qui nous les ont transmises, dans quelle mesure elles sont conformes à la perfection telle que nous pouvons l'imaginer. Chercher à une époque les formes et les nuances d'un sentiment suppose qu'on se préoccupe de la vie de l'âme, des variétés qu'elle présente. Chacune de ces recherches est double; elle veut préciser un trait particulier du caractère d'un peuple; elle doit contribuer aux progrès de cette science plus générale qui établit les lois de l'activité morale chez tous les peuples et dans tous les temps. Il en est de même de l'histoire, et plus encore s'il est possible. L'explication des événemens, la raison d'être des constitutions qui se succèdent, la cause déterminante des révolutions, ne peuvent être comprises si nous perdons de vue le génie particulier de la nation qui nous occupe; mais en même temps nous devons tenir le plus grand compte des nécessités qui toujours et partout dominent le développement de l'activité sociale; ne savons-nous pas, avec Montesquieu, que les lois sont les rapports qui résultent de la nature des choses?

Quelle que soit dans ces recherches la part des qualités d'intuition, les faits restent toujours la base principale de tout progrès. Plus nous acquérons de faits nouveaux, plus ces faits sont précis, plus la marche de ces études est assurée. Or les faits constituent presque tous le privilége de l'érudition, et ici on voit sans peine combien est importante cette partie de la science. D'ordinaire les faits sont anciens, il faut les soumettre à la critique, connaître la langue des auteurs qui nous les conservent, déchiffrer les documens, étudier les questions d'authenticité, de chronologie, nous entourer de toutes les lumières qui permettent non-seulement de découvrir des nouveautés, mais de les voir telles qu'elles sont. L'érudition est dans l'ordre des recherches historiques et morales ce qu'est l'analyse dans l'étude du monde physique, la condition indispensable

de toute synthèse. Elle désigne la connaissance précise par opposition au vague ou à l'à-peu-près. C'est parce que le temps présent a su acquérir avec certitude un grand nombre de faits nouveaux et qu'il a porté dans l'examen de ces faits une critique rigoureuse que les sciences morales ont pris de nos jours une importance qu'elles n'avaient pas dans le passé. Nous avons reconquis quatre mille ans de l'ancienne Égypte, nous sommes remontés beaucoup plus haut, jusqu'aux origines des races âryennes; par là nos horizons se sont étendus, nous avons eu un sentiment plus profond de l'immensité de la vie dans le passé. La philologie, en établissant les lois de la filiation des langues, a montré par un exemple incontestable combien sont certaines les règles qui président au développement des facultés sociales; elle a contribué pour une grande part aux progrès de la philosophie de l'histoire. L'étude des formes variées de l'art antique, étude où on ne peut rien sans être érudit, a commencé à nous révéler le vrai génie de la Grèce, que nous avons cherché ensuite plus sûrement dans les œuvres de ses prosateurs et de ses poètes. De la variété des faits soumis à notre examen, de la précision des analyses matérielles est né en grande partie ce sentiment des nuances qui est aujourd'hui l'honneur de la critique.

Le grand mouvement qui au début de ce siècle a permis de constituer la science de la nature physique est un juste objet d'admiration. La science des lois historiques et morales, reprise aujourd'hui sur les bases qu'avait établies le génie d'Aristote, ne sera ni moins sûre ni moins féconde. La place qu'elle tient dans la préoccupation du temps présent, en France en particulier, est faite pour permettre tous les enthousiasmes; elle assure un champ infini d'activité à la pensée philosophique, qui a pu croire parfois qu'elle avait épuisé toutes les variétés de la recherche et de la méditation. Elle repose sur les faits, et pour cette cause elle ne saurait se passer des méthodes érudites; elle les soumet à l'entreprise qu'elle poursuit, et, en se les associant, elle leur donne une dignité qui nous est chère; mais par-delà l'érudition, par-delà les faits, au-dessus même des lois les plus hautes, elle voit ce que la science n'explique pas, ce qui lui est mille fois supérieur. En reculant les bornes de l'idéal, elle ne fait que le rendre plus grand; la plus rigoureuse et la plus positive des études ne marche de progrès en progrès que pour découvrir sans cesse une poésie plus profonde et plus originale. Il n'est pas d'érudit qui, penché sur sa tâche, n'ait le sentiment du travail qui s'accomplit autour de lui; il sait qu'il y contribue, et que, sans les recherches auxquelles il se consacre, cet édifice, si beau qu'il fût, ne serait qu'une vaine illusion.

ALBERT DUMONT.

LE

PRÉDICATEUR AMBULANT

RÉCIT DES TEMPS HÉROÏQUES DANS L'OUEST AMÉRICAIN [1]

V. — LE SERMON DE KIKE.

Les méthodistes avaient décidément le dessus : le bal même était resté impuissant contre eux; une communauté allait se former, on choisirait un point de réunion fixe. Hissawachee serait compris dans ce grand cercle qu'on appelle un *circuit*, la paix de la colonie était détruite. Lumsden plus que personne voyait des conséquences fâcheuses à leur établissement. Il avait eu le tort de commencer les hostilités; le prédicateur l'avait défié ouvertement, Kike se joignait à l'église, et aucune demi-concession de sa part ne serait acceptée : il faudrait se rendre ou montrer une fois pour toutes aux intrus de quoi il était capable. Ce fut à la requête du capitaine que Morton, qui protestait contre la conversion de Kike en buvant et en jouant beaucoup plus que par le passé, prépara un charivari pour troubler le second sermon de Magruder. Celui-ci avait promis de revenir à Hissawachee le dimanche suivant. Il avait l'habitude de prêcher deux fois chaque jour de la semaine et trois fois chaque dimanche. Afin de remplir ce laborieux programme, il se mit en route au jour désigné bien avant le lever du soleil.

La règle veut que le prédicateur méthodiste se lève à quatre heures et passe l'heure suivante à lire et à méditer. L'aurore grise écartait donc faiblement les nuages lorsque Magruder arrêta sa monture au sommet d'une colline dominant la vallée d'Hissawachee, sur laquelle il promena le regard d'un général mesurant son

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

champ de bataille. Puis il descendit, et demanda la victoire à genoux avec une ferveur tout apostolique. Quand il se remit en selle, le soleil d'hiver envoyait un premier rayon horizontal dans ses yeux. Il entonna le cantique : *Lève-toi, soleil de justice,* qui semblait composé pour la circonstance. A peine avait-il achevé la seconde strophe que, sur le sentier qu'il suivait à travers une épaisse forêt de hêtres et d'érables, deux hommes taillés en athlètes s'avancèrent à sa rencontre. Ces athlètes n'étaient autres que nos vieilles connaissances Bill Mac-Conkey et Jack Sniger.

— Gare! cria Bill en saisissant la monture du prédicateur par la bride; nous allons te rosser jusqu'à ce que tu aies promis de ne plus mettre le pied dans ce pays-ci.

— Je ne te promettrai rien.

— Eh bien! tant pis pour toi!

— Vous êtes deux contre un. Me permettrez-vous du moins d'ôter mon habit?

Sur leur réponse affirmative, il descendit tranquillement et attacha son cheval en adressant une prière mentale au Dieu de Samson. — Mes amis, dit-il ensuite, je ne vous veux pas de mal, je vous conseille par conséquent de me laisser en paix. Un citoyen américain va où bon lui semble. Mon père était soldat de la révolution, et je compte défendre aussi mes droits.

Pour toute réponse, Sniger lança un blasphème que le prédicateur étouffa d'un coup de poing.

Magruder était de ces hommes trapus dont la force musculaire est sans bornes. Avant sa régénération, il avait été fameux comme boxeur. Le coup qu'il porta par surprise à Jack renversa ce dernier; mais Bill prit avantage du mouvement et le frappa de son côté en plein visage. Malheureusement pour lui, Jack, qui avait éprouvé la solidité des poings de Magruder, fut assez lent à se relever, le prédicateur put donc décocher à son second adversaire ce qu'il appelait une vigoureuse polémique sur le nez, puis, se tournant contre l'autre comme un taureau furieux, il lui enfonça deux côtes sans préambule. Cependant Bill l'attaquait par derrière, le terrassait et tombait de tout son poids sur lui à la mode de l'ouest. Rien ne pouvait sauver Magruder qu'un prodige de vigueur. Il réussit à se redresser, puis repoussa, en jouant habilement des jambes, Bill toujours cramponné à son dos et le piétina de la belle manière. A cette vue, Jack Sniger jugea prudent de disparaître dans les buissons malgré les cris de Bill, qui s'était relevé et qui l'appelait tout en reculant. — Frappe par derrière, camarade! frappe par derrière! — Saisi de panique, Jack se figurait que le prédicateur devait avoir autant de bras derrière et devant qu'une divinité hindoue : Bill, se voyant abandonné, grogna entre ses dents : — Merci! je ne m'en charge

pas tout seul; il a le diable au corps! — et battit en retraite sans plus tarder.

Vers neuf heures, ce même dimanche, Brady raconta l'aventure aux Goodwin, chez lesquels il était alors en pension, l'usage exigeant que le maître d'école fût hébergé tantôt par l'un, tantôt par l'autre. — Magruder devait s'en tirer, dit-il, grâce au sang irlandais qu'il a dans les veines. Jack a deux côtes fracassées et le nez de Bill vous ferait rire; mais le plus vexé est encore le capitaine. Il avait, dit-on, un intérêt particulier dans l'affaire!

Morton frémit de dégoût. — C'est une infamie! s'écria-t-il, deux hommes contre un seul, contre un prêtre! Les lâches! Je voudrais qu'il les eût assommés!

— Et ton futur beau-père aussi par-dessus le marché, n'est-ce pas? Mais que penses-tu de Kike? Le prédicateur ne peut plus remuer la mâchoire par suite d'un coup qu'il a reçu, et Kike va exhorter le peuple à sa place. J'ai toujours dit qu'il était de ces enragés auxquels l'esprit de prophétie peut venir aussi bien qu'un autre mal. Les gens d'un bon naturel, comme moi par exemple, ne sont jamais affligés de rien de pareil; mais lui, il faut qu'il soit ange ou diable. — Morton l'avait déjà quitté pour courir déclarer aux complices qui devaient l'aider dans le charivari qu'il ne se souciait pas de descendre au niveau d'un Bill Mac-Conkey ou d'un Jack Sniger, et que le premier qui troublerait le prêche aurait affaire à lui. Il en voulait cependant à Kike de prêter au ridicule.

Depuis le soir de sa conversion, Kike avait fait preuve de grande éloquence dans les prières publiques. A cette époque, un jeune homme ne pouvait montrer du zèle et de l'intelligence sans que ses frères le jugeassent propre à enseigner l'Évangile, et le rôle pénible de prédicateur avait ses compensations dans le respect profond qui l'entourait; prêcher, c'était être canonisé tout vivant. On persuadait au premier venu que des mouvemens prophétiques le poussaient vers le ministère. Pour ce qui concernait Kike, l'opinion ne se trompait pas; Kike avait le tempérament d'un prophète. Quelques bouquins de littérature méthodiste et l'enseignement des anciens lui avaient déjà révélé qu'il devait se tenir prêt à *tout déposer sur l'autel*, et les ordres formels du Christ d'abandonner biens et famille pour le suivre retentissaient violemment dans son cœur. L'égoïsme et la paresse sont de grands antidotes contre le fanatisme, Kike n'avait pas cette ressource : il n'était qu'ambitieux, ardent et obstiné; la vie religieuse offrait aux qualités de sa nature une issue magnifique.

Quand le frère Magruder sortit défiguré de sa lutte contre les satellites du capitaine Lumsden, il fit demander Kike. — Frère, lui dit-il, es-tu prêt à te sacrifier pour le Christ?

— Je l'espère, répondit le jeune garçon.

— Eh bien! tu vois que le diable conspire aujourd'hui contre lui. A peine puis-je ouvrir la bouche. Veux-tu me remplacer?

Kike frissonna. Il s'était souvent déjà représenté son premier sermon en présence d'un auditoire étranger et avait même choisi son texte; mais prendre la parole devant ses camarades, devant sa mère, devant Brady, devant Morton surtout, lui semblait impossible. — Me croyez-vous capable de prêcher? demanda-t-il éperdu.

— Aucun de nous n'en est capable; n'importe, il y aura là deux ou trois cents malheureux affamés du pain de vie dont le maître t'a fait la grâce de te nourrir. Prends ta Bible, va-t'en dans les bois et prie; tu trouveras le chemin.

Kike obéit, et se calma un peu en pensant que l'inspiration viendrait sans qu'il s'en mêlât; mais, lorsqu'après une longue méditation dans la forêt il rentra chez Wheeler, le spectacle qui frappa ses yeux lui fit de nouveau perdre la tête. Toute la colonie et un grand nombre d'étrangers étaient accourus. La maison, la cour, regorgeaient; une foule compacte bordait la clôture. Le malheureux fit un détour et se glissa par une porte de derrière comme un criminel. Ce trouble, que tous les acteurs ont éprouvé à leurs débuts, cette crainte de la présence humaine ne peut être surmontée par aucun effort de volonté. Kike gagna en trébuchant la chaise qu'on avait placée sur le seuil afin qu'il pût être entendu du dehors, tandis que Magruder, horriblement défiguré, s'asseyait sur le banc de bois devant la porte. Les chants assourdissans de la congrégation permirent au jeune homme de reprendre haleine, il prononça convenablement la prière en fermant les yeux, puis d'une voix tremblante lut ce texte assez ingénieux qu'il avait griffonné sur un feuillet de la Bible : « Il se trouvait là un enfant qui avait cinq pains d'orge et deux petits poissons; mais qu'était-ce que cela pour tant de monde? »

Magruder fit une signe d'approbation et répliqua aussi haut que le permettait sa bouche enflée : — Que Dieu multiplie les pains! qu'ils soient bénis et rompus pour la multitude!

— Amen, répondit un ancien, et que Dieu aide l'enfant.

L'infortuné Kike était déjà retombé dans une sorte de vertige; ses pensées flottaient décousues, incohérentes. Tournant le dos au public du dehors, il parla rapidement à quelques vieux frères, qui se mirent à prier la tête dans leurs mains. Ce grognement lugubre et sourd ne servit qu'à étourdir et à décourager le novice. Il essaya de poser les divisions du sermon qu'il avait préparé dans la forêt; mais sa langue se desséchait, il ne distinguait plus rien : un océan de têtes roulait devant lui. Magruder s'était levé, résolu à parler en dépit de sa mâchoire luxée. Les philistins cependant

riaient de la défaite évidente de Kike. Ce rire moqueur le réveilla. Les gens tenaces commencent à triompher au point où succombent les autres. Il renonça brusquement aux allures de prédicateur. — Vous voyez que je ne peux pas, dit-il d'un ton bourru. Quand David sortit pour se battre, il eut le bon sens de ne point endosser l'armure de Saül; moi, j'ai été assez sot pour essayer de porter celle du frère Magruder. Je ne sais pas prêcher; mais, avant de me rasseoir, je veux vous dire ce que Jésus-Christ a fait pour un pauvre égaré comme moi. — Et Kike raconta sa propre expérience avec une énergique sincérité. Avouer ses fautes, c'était dénoncer celles de tous les autres. D'une voix frémissante, il avoua ses projets de vengeance et comment Dieu en avait fait justice. Il parlait simplement, sans aucune frayeur, son pâle visage éclairé d'une flamme extatique. Il eût tenu tête à l'univers entier, il frappait de grands coups rapides à droite, à gauche, et la foule impressionnable était remuée par des commotions électriques tandis qu'il lui reprochait ses péchés en homme qui les connaît à fond pour les avoir lui-même commis.

Tout à coup une sorte de mugissement retentit derrière la barrière, puis les cris perçans d'un être épouvanté qui croit voir l'abîme de perdition sans fin s'entr'ouvrir sous ses pas. Magruder fendit la foule pour secourir cette âme en peine, et reconnut, dans un géant abattu la face contre terre, le pire de ses antagonistes du matin, Bill Mac-Conkey! Bill avait caché d'abord son nez meurtri derrière un arbre; mais, fasciné par la parole du jeune apôtre, il s'était avancé peu à peu pour tomber tout à coup sous le poids d'une insurmontable terreur. L'explosion des remords de Bill Mac-Conkey fut comme de l'huile sur le feu. Kike courait de l'un à l'autre, exhortant chacun en particulier. Brady dut quitter la place pour échapper à l'humiliation d'être publiquement morigéné par son élève; la mère de Kike fondit en larmes lorsque son fils lui eut prouvé qu'elle était une grande pécheresse. Enfin Kike s'approcha de son oncle, car le capitaine était venu pour jouir du charivari comploté avec Morton. Des émotions contraires d'alarme à la pensée du jugement de Dieu et de rage contre l'impudence du petit Kike le rendirent muet d'abord; il fit un pas pour rejoindre son cheval; mais soudain les contorsions singulières (1) semblables à la danse de Saint-Guy, auxquelles ces rassemblemens religieux donnaient lieu quelquefois, s'emparèrent de lui avec violence, la colère aidant. Sans doute, cette maladie n'était jamais que le résultat de l'excitation des nerfs; mais le peuple lui prêtait une cause surnaturelle. Lumsden s'enfuit en

(1) *Jerks*, — secousses.

grimaçant, en sautant malgré lui et en maudissant les méthodistes plus que jamais.

Il serait difficile d'analyser ce qui se passa dans l'âme de Morton lorsque Kike l'eut interpellé à son tour. En vain se disait-il qu'on n'a pas besoin d'être méthodiste pour être honnête homme; il sentait que Kike valait mieux que lui. La crainte de se compromettre aux yeux de Patty lui fit cependant quitter le *meeting*. Il poussa son cheval au hasard sans savoir où il irait. La nuit le trouva devant le *City-Hotel*, au village de Jonesville, et il ne fut pas fâché de renouer là connaissance avec M. Burchard, le candidat à la place de shérif, qu'il avait naguère rencontré chez Wilkins. Celui-ci commença par parler politique, puis proposa une partie de cartes, dont le résultat fut de faire passer tous les fonds du pauvre Morton dans les poches de son adversaire. L'effet des *revivals* est parfois d'envoyer les gens au diable par un brusque revirement; toutes les passions soulevées chez Morton par le sermon de Kike se concentraient dans celle du jeu. Après avoir perdu son fusil, il perdit la montre de son grand-père, un bijou de prix que Burchard parut examiner avec intérêt, puis son couteau, son chapeau, son habit; il eût joué ses bottes, si M. Burchard, qui, nous le savons, faisait peu de cas des chaussures, ne les eût refusées. L'espoir de prendre sa revanche et une sorte de folie qui s'était emparée de lui le décidèrent à offrir Dolly en gage de cent dollars, ce qui fut accepté. Quand le dernier dollar lui eût échappé comme le reste, il se renversa sur sa chaise. — Je suis plumé, dit-il enfin; si vous vouliez bien me prêter le fusil que vous avez gagné pour tirer un dernier coup, nous verrions ce qu'il peut y avoir de cervelle dans ma misérable tête.

— Allons donc! s'écria Burchard, qui ne manquait pas d'une certaine générosité, la chance est contre vous, j'en conviens, mais vous vous rattraperez à la prochaine occasion. Voici vos habits, et je paierai votre note d'auberge. Rappelez-vous toutes les bonnes raisons que vous avez pour vivre. Qui sait si vous ne briseriez pas le cœur d'une jolie fille en vous faisant sauter le crâne? — Ces derniers mots furent comme une morsure au cœur de Morton. — Du reste, poursuivit Burchard, qui paraissait décidé à l'empêcher de se tuer, vous aviez déjà l'air très excité en arrivant. Je parie que vous êtes dans l'embarras. En ce cas, je peux vous mettre sur la piste d'une bande de braves gars qui ont passé par là, eux aussi, et qui s'entr'aident. Personnellement je n'ai rien à faire avec eux, cela va sans dire, mais ils ne demanderont pas mieux que de mettre la main sur un gaillard de votre sorte qui tire juste et n'a peur de rien.

Morton était arrivé au point où le brigandage peut prendre à nos yeux une sorte de prestige sinistre, mais la tentation ne dura qu'un

instant. — Non, répondit-il, j'aime encore mieux me tuer que d'en tuer d'autres.

— Qui vous parle de cela? dit Burchard affectant de rire, je voulais seulement détourner votre esprit d'une sottise, et maintenant, monsieur,... comment vous appelez-vous?..

— Goodwin, Morton Goodwin.

— Morton Goodwin? répéta Burchard en fixant sur lui son regard scrutateur. — Ils restèrent une minute debout l'un auprès de l'autre, silencieux, au clair de la lune. Enfin Burchard reprit d'une voix altérée : — J'ai eu autrefois un compère du nom de Louis Goodwin,... enragé s'il en fût, mais bon garçon... Il a péri dans une rixe à Pittsburg.

— Hélas! c'était mon frère, dit Morton.

— Votre frère! vous vous moquez de moi!.. Son père avait un nom de patriarche, Abraham, Moïse...

— Job, interrompit Morton.

— En effet! Les vieux parens ont dû avoir du chagrin de toutes les diableries de Louis; mais ils n'en sont pas morts pourtant?

— Non.

— Ils vivent tous les deux?.. et vous voulez les tuer par votre suicide?.. Vous ne pensez donc pas à votre mère, malheureux?

— Taisez-vous, dit Morton en fermant le poing avec fureur, car une vision de ce que souffrirait sa mère était passée soudain devant ses yeux.

— Tout beau, camarade! Je vais vous rendre votre cheval et votre fusil contre un billet. Dans six mois, ils devront rentrer dans mes mains avec cent vingt-cinq dollars. C'est tout ce que je peux faire en mémoire de mon vieux Louis Goodwin, qui m'a souvent rendu service.

Morton le remercia, signa le billet et voulut essayer de dormir, mais à deux heures du matin il était à l'écurie et enfourchait Dolly, non pas pour rentrer au logis paternel, car ses pertes au jeu ne pouvaient manquer d'atteindre les oreilles du capitaine, déjà irrité qu'il lui eût manqué de parole pour le charivari, et puis Kike le persécuterait plus que jamais. Il tourna le dos à la colonie d'Hissawachee et essaya, comme tant d'autres l'ont fait, de se fuir lui-même.

Vers midi, Morton, qui avait suivi un sentier inconnu, s'arrêta devant une cabane que le bois de daim placé au-dessus de la porte faisait reconnaître pour un de ces lieux hospitaliers où le voyageur trouve une place sur le plancher pour y dormir, un peu de mauvaise nourriture et du whisky à discrétion. Il y avait une douzaine de chevaux attachés aux arbres environnans, et Goodwin laissa reposer le sien parmi eux. — L'auberge où il entra avait la mine d'un

coupe-gorge. L'hôte vint le regarder sous le nez, les convives attablés se levèrent à son approche d'un air à la fois inquiet et menaçant. Ils portaient tous de grandes barbes noires en guise de masques, et l'idée vint à Goodwin qu'il était tombé dans le Trou de Brewer, auberge mal famée, l'un des repaires favoris de la bande de Micajah Harp, qui faisait grand bruit à cette époque. Un sourire effleura ses lèvres lorsqu'il réfléchit au désappointement du voleur qui viendrait fouiller ses poches. Sur ces entrefaites, l'un des hommes alla poser le pied sur l'appui de la fenêtre et tatoua de craie sa botte droite. Plusieurs autres l'imitèrent, et le maudit esprit d'aventure auquel obéissait volontiers Morton le poussa tout à coup à en faire autant.

— Veux-tu boire? lui demanda aussitôt l'un des hommes.

Ils trinquèrent ensemble, puis celui qui avait déjà parlé lui dit à l'oreille : — Sac ou couteau?

— Sac, répondit Morton avec indifférence, sentant bien que le seul moyen d'échapper à une position difficile était de suivre le courant. Quelques minutes plus tard, un sac, qui paraissait contenir plusieurs centaines de dollars, lui fut confié. On lui amena son cheval, et, sans parler davantage, il s'élança dans une direction opposée à celle qu'il avait prise le matin. Trois milles plus loin, il rencontra Burchard. — Vous ici?.. s'écria-t-il. Comment êtes-vous venu?

— Par le chemin de traverse, répondit l'autre, sans ajouter qu'il avait voyagé une partie de la nuit; mais il y a beaucoup de craie sur votre botte, jeune homme.

— Oh! je vais vous expliquer cela, dit Morton, enchanté de pouvoir conter à quelqu'un son étrange équipée. Gardez-vous bien de suivre le chemin où nous sommes, si vous tenez à conserver l'argent que vous m'avez gagné hier! Je sors d'une caverne de voleurs. Ils ont marqué leurs bottes de craie devant moi, j'ai fait comme eux pour voir ce qui en sortirait, et voilà ce qui en est sorti, ajouta Morton, montrant son sac. Tout me porte à croire que le propriétaire légitime est enterré quelque part sans bière et sans épitaphe; par conséquent vous me voyez disposé à m'acquitter envers vous sur l'heure et à garder le reste... C'est du bien trouvé en somme.

Burchard le regarda d'un air sombre. — Maître Goodwin, dit-il, vous perdrez votre tête à ce jeu-là; on ne se moque pas ainsi de la bande. Peut-être vous poursuit-elle déjà. Si vous ne remettez pas l'argent au premier qui vous le réclamera, vous êtes mort. Trop heureux s'il ne tire pas sur vous avant de parler! Moi, je continue ma route, j'ai besoin de causer avec le vieux Brewer, qui a une certaine influence politique. Bonsoir!

Morton n'avançait plus qu'avec une appréhension et un malaise faciles à comprendre. A deux milles de là, il vit debout, immobile,

à l'endroit où deux chemins se rejoignaient, un personnage barbu, drapé dans une couverture, coiffé d'un bonnet de peau de loup et portant à la ceinture couteaux et pistolets. Cet individu marcha lentement vers lui et tendit la main sans parler. On juge de l'empressement avec lequel il lui remit le sac et du galop que prit ensuite Dolly. La première émotion passée, Morton se demanda comment ce Burchard, candidat politique, pouvait être si bien au courant des mœurs d'une bande de brigands et en bons termes avec le propriétaire de leur quartier-général; mais une préoccupation plus puissante ne tarda pas à chasser celle-ci. Il avait faim, sa bourse était vide, il se trouvait à plus de cinquante milles de la maison paternelle, et la neige commençait à tomber. Il résolut de passer la nuit dans une cabane voisine de la rivière. A son appel, un grand vieillard entre-bâilla la porte.

— Puis-je, lui demanda-t-il, me reposer ici jusqu'au matin?

— Nous n'avons pas de place.

— Mais voyez dans quel état est ma jument!

— Il est certain que vous l'avez surmenée. Pauvre bête! et une pouliche de prix encore. Elle est à vous?

— Pas précisément, dit Morton d'un air triste en songeant au billet qu'il avait souscrit.

— Ah bah! Je vous répète, étranger, que vous ne pouvez rester. Le mois dernier, j'ai eu le malheur de recevoir quelqu'un qui vous ressemblait et qui a filé avec mon meilleur cheval. Si jamais je le rencontre, il aura un trou dans le ventre. — Et le vieillard referma la porte avant qu'il eût pu répondre.

Morton, avec un gros soupir, tourna la tête vers la rivière. Il n'y avait pas de bac. Sur la rive opposée, on distinguait une route. Il remonta le courant autant qu'il put avant de mettre Dolly à la nage; la pauvre bête faillit néanmoins être emportée par les eaux rapides; mais avec un instinct admirable elle lutta et parvint à gagner le bord escarpé juste au-dessous de la route, qu'elle atteignit en rassemblant ce qui lui restait de forces. La neige s'épaississait lorsque la jument et son cavalier s'arrêtèrent devant une autre cabane isolée. Cette fois, une vieille femme lui permit de mettre Dolly à l'écurie. Malheureusement son fils se trouva être dans des dispositions moins hospitalières. — D'où venez-vous? demanda-t-il.

— D'Hissawachee.

— Où allez-vous?

— Je ne sais pas au juste.

— En vérité?.. Ma foi, monsieur, le cheval est trop beau pour être monté par un vagabond qui ne sait où il va. Cherchez gîte ailleurs. Nous pourrions nous repentir de vous avoir reçu.

— Vous n'allez pas me chasser quand j'ai fait cinquante milles d'une traite?

— Pourquoi diable avez-vous fait ces cinquante milles? Pour votre santé, je suppose? Je n'ai qu'un mot à vous dire, étranger : En route! et vite!..

Morton, qui s'était déjà installé au coin du feu dans la cabane, ne sembla nullement disposé à obéir.

— M'entendez-vous? par le diable! répéta son hôte.

— Je vous entends, et n'ai qu'un mot à vous dire, moi aussi. Je ne m'en irai pas. Vous n'avez point le droit de mettre qui que ce soit à la porte du temps qu'il fait.

— Prenez garde, je cours chercher les *régulateurs!*

— Faites, dit Morton, tirant son escabeau plus près du feu.

Le jeune homme qui l'avait si grossièrement traité le regarda stupéfait, et, plus que jamais persuadé qu'un brigand seul pouvait se montrer aussi hardi, changea de ton quelque peu.

— Si vous croyez que je suis un de ceux de Micajah Harp, reprit Morton, s'amusant à l'intimider, pourquoi ne me recevez-vous pas mieux? La bande pourra bien vous en punir. Je n'ai pas mangé depuis hier et je meurs de faim.

— Mère, dit le gars, donne-lui à souper; il a pris la maison, et nous ne sommes pas les plus forts.

Enchanté du succès de sa ruse, Morton fit un bon repas et alla dormir sur le foin du grenier; mais en ouvrant l'œil le lendemain matin, il lui sembla entendre un grand nombre de voix dans la salle au-dessous de lui. Il s'habilla et descendit aussitôt. Les *régulateurs* avertis prirent au collet le prétendu voleur de chevaux, et Morton se vit au milieu d'une foule indignée qui lui reprochait à grands cris toutes les déprédations de la bande de Micajah Harp. Sans qu'il parvînt à se justifier, on le conduisit plus bas sur la rivière dans une taverne où se rendaient les jugemens selon la loi de Lynch. La multitude tout entière composait le jury et hurlait la sentence. Le vieux colon qui lui avait fermé sa porte parla le premier. — J'ai vu tout de suite, déclara-t-il, que la jument ne pouvait appartenir à ce gaillard-là, et je lui ai posé quelques questions à seule fin de l'embarrasser. N'a-t-il pas été assez bête pour me répondre, quand j'ai demandé par exemple si ce bel animal était à lui : — Pas précisément? — Je l'ai prié de filer.

— S'il vous a répondu cela, il a menti à l'un de nous, dit le jeune homme chez qui Morton avait passé la nuit, car il est venu m'affirmer à moi que la jument était la sienne. Il m'a répondu en revanche qu'il ne savait pas où il allait. Là-dessus, j'ai vu ce qui en était, et j'ai voulu le chasser; mais il est resté de force. Oh! sans ma mère,

qui a pris peur, je lui faisais sauter la tête! Il nous a menacés de sa bande, et il n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures. Aussi je ne vois pas que son affaire puisse être plus claire!

Morton se défendit de son mieux et pria qu'on fît prendre des renseignemens à Hissawachee, mais la foule supposa que ce n'était qu'une ruse pour gagner du temps et laisser à Micajah Harp le temps de venir à son secours. Rien ne prouve mieux la dignité du cheval que l'estime où il est tenu chez tous les barbares, qui considèrent le vol de ce noble animal comme un crime plus atroce que l'homicide. Le tribunal fut unanime dans son jugement. Les cris de « Pendez-le! — Vite la corde! » s'élevèrent à plusieurs reprises, mais sans être immédiatement suivis d'effet. Si la plupart désiraient le voir pendre, aucun n'était disposé à lui passer la corde au cou, et certaines appréhensions de vengeance arrêtaient le cours de cette justice improvisée : on se dit tout bas que mieux valait attendre la nuit; à mesure que les heures s'écoulaient, quelqu'un insinua même que le parti le plus sage serait de remettre le malfaiteur aux mains de l'autorité. Pendant ces mortelles heures de grâce, la vie apparut bien belle et bien désirable au pauvre Morton, qui, la veille pourtant, était résolu d'en finir avec elle. Prêt à la perdre, il eût voulu la défendre à tout prix; mais de quel côté se tourner pour obtenir du secours?

Le hasard voulut qu'un cavalier à cheveux gris passât sur la route. Ce cavalier était déjà loin quand la pensée frappa le prisonnier que ce devait être M. Donaldson, ce vieux prêtre presbytérien aux sermons duquel le conduisait sa mère plus souvent qu'il ne l'eût désiré. — Rappelez-le, cria-t-il tout à coup. Ne se trouvera-t-il personne pour courir après lui? Il me connaît. — Les chefs du mouvement haussèrent les épaules en échangeant des regards significatifs. — Si vous ne l'appelez pas, vous êtes des meurtriers! répéta Goodwin au désespoir.

Le curé Donaldson s'en allait prêcher à Cincinnati, un gros village de deux mille âmes, et préparait chemin faisant un discours contre le fanatisme méthodiste et les fausses doctrines en général. — Holà! l'étranger! cria soudain une voix derrière lui. Holà! le vieux, arrêtez, je vous dis! — Quelqu'un s'était laissé attendrir par les supplications de Goodwin et interrompait de cette façon civile les méditations théologiques du digne ministre au moment même où il triomphait par anticipation de ses adversaires.

— Mon Dieu! qu'y a-t-il? demanda M. Donaldson se tournant avec la mauvaise humeur d'un homme qu'on réveille en sursaut.

— Il y a là-bas un voleur de chevaux qu'on va pendre, qui dit qu'il vous connaît et qu'il veut vous parler.

— Un voleur de chevaux me connaître? C'est impossible... Je suis

très pressé. N'importe! le malheureux a peut-être besoin que je prie avec lui, et il n'est jamais trop tard. — Là-dessus M. Donaldson, faisant volte-face, se dirigea vers la taverne en s'efforçant de détourner ses pensées de la polémique qui les absorbait pour trouver quelques mots convenables à la situation d'un criminel que l'on mène au supplice.

— Quoi ! c'est vous, Morton Goodwin ! Est-il croyable que vous soyez tombé si bas ! J'aurais cru que le sort de votre frère aurait été pour vous un avertissement. Quelle fatalité a pu vous amener à couvrir de honte les cheveux blancs?.. — A ce point du discours de M. Donaldson, de féroces murmures recommencèrent à circuler dans la foule, qui croyait voir le témoin à décharge invoqué par le prisonnier se tourner contre lui et qui comptait sur la quasi-sanction du clergé pour justifier ses actes de violence.

— Arrêtez, monsieur Donaldson, dit Goodwin, s'apercevant de cette fâcheuse erreur. Vous aussi, vous me jugez trop vite. Ces gens-là vont me pendre sans autre preuve contre moi que la beauté de mon cheval. Dites-leur simplement à qui ce cheval appartient.

Le ministre, examinant Dolly, déclara qu'il avait vu le jeune homme monter cette même pouliche depuis près d'un an, et que, si on l'accusait de l'avoir volée, c'était à tort.

— Alors pourquoi n'a-t-il pu dire à qui la bête appartenait ni où il allait? demanda le vieux colon, qui s'acharnait contre Goodwin plus que les autres.

— Je ne sais. Au fait, pourquoi êtes-vous ici, mon jeune ami?

Morton raconta naïvement tout ce qui s'était passé depuis le dimanche soir, et en fut quitte pour une semonce du ministre qui fit ressortir l'horreur de manquer du même coup à deux commandemens en jouant et en fréquentant les cabarets le jour du Seigneur.

— Moi, je suis bien aise d'être débarrassé d'une vilaine besogne, dit l'un des juges, tandis que les autres déliaient les bras de Morton. — Le propriétaire de l'établissement avait pris soin de Dolly, espérant que quelque accident la laisserait en sa possession, et le colon riverain s'était emparé du fusil pour se payer de sa peine; jument et fusil furent restitués avec répugnance, puis la populace se dispersa. Quant à Morton, il ne tarda pas à découvrir un gué plus praticable que celui de la veille et retourna chez son père, comme il l'avait promis à M. Donaldson. Le chemin qu'à cet effet on lui indiqua était direct. Après vingt milles de marche il passa de la solitude dans certaine colonie où était annoncé pour le soir un *meeting* méthodiste, et sa destinée voulut qu'il entrât tout d'abord dans la maison même où prêchait le fameux Valentin Cook, qui était attendu par les fidèles des défrichemens de l'ouest dans ses tournées apostoliques comme le fut jadis Paul par les premiers chré-

tiens des églises du Levant. Tout plein déjà des exhortations passionnées de Kike, qui n'avaient cessé de le poursuivre pendant les heures où il s'était préparé au supplice, Goodwin crut sentir qu'une puissance surnaturelle le terrassait. Souvent sa mère l'avait exalté autrefois en lui contant des histoires de chevalerie; il avait envié ces paladins qui se battaient au nom de Dieu, de leur dame et de tous les persécutés; la plus vive et la plus généreuse impression de son enfance fut réveillée en lui à la voix entraînante du vieux saint, qui passait pour prédire l'avenir et guérir les malades. Sa conversion n'eut rien d'éclatant ni de visiblement miraculeux comme celle de Kike, elle s'opéra sans bruit, sans pleurs, sans convulsions, mais le lendemain ce fut un héros qui enfourcha Dolly; il avait frôlé le crime de trop près, ses récentes faiblesses l'avaient fait rentrer en lui-même; il voulait faire passer désormais le devoir avant tous les amours, toutes les ambitions terrestres, il eût rougi d'employer la vie qu'il avait été sur le point de perdre à aucun but égoïste; lui aussi souffrirait, périrait pour la bonne cause; il serait un juste, un chevalier plus grand peut-être que ceux dont il avait rêvé la gloire, et c'était vers son premier champ de bataille que l'emportait Dolly.

VI. — LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE.

Mme Goodwin, pâle et triste, rêvait le cœur serré dans le crépuscule d'hiver, tandis qu'au coin du feu son mari gémissait plus encore que de coutume. La rumeur des pertes essuyées au jeu par Morton était parvenue rapidement à Hissawachee avec quelques détails supplémentaires : il avait échappé, disait-on, par la fuite au paiement de ses dettes, il avait enlevé le cheval et le fusil qu'un autre venait de lui gagner. Quant à cela, sa mère refusait d'y croire, et Mme Wheeler, qui s'efforçait de la consoler, partageait cette opinion. Soudain on frappa à la porte. Depuis le dimanche précédent, la pauvre mère tressaillait et changeait de couleur au moindre bruit de pas. — Entrez, dit-elle faiblement. — Ce n'était que Brady, le maître d'école, qui voulait essayer, lui aussi, de la réconforter un peu. Elle l'écoutait avec une patience douloureuse, lorsque le petit Henry entra dans la chambre à son tour, ou plutôt s'y précipita hors d'haleine. — Qu'y a-t-il encore? Les Indiens peut-être? demanda M. Goodwin se dressant péniblement sur ses pieds.

— Parle donc! s'écria Brady.

— Mort' met Dolly à l'écurie, balbutia l'enfant d'une voix entrecoupée.

Mme Wheeler, personne éminemment discrète, s'était aussitôt glissée hors de la maison; mais Brady, en sa qualité de gazette,

ne pouvait laisser échapper le moindre événement. Il attendit... Il vit Morton s'élancer presque aussitôt vers sa mère, qui fit ce que toutes les mères ont fait pour leurs enfans prodigues depuis le création du monde, elle lui ouvrit ses bras. Le père, persuadé qu'il avait été assassiné dans les bois, le regardait d'un air stupide en essayant de s'expliquer l'apparition de ce fantôme. Brady se vantait d'avoir prédit que son absence ne durerait pas plus de trois jours : un jour pour faire des folies, un jour pour le désespoir, un jour pour le repentir, et puis la réconciliation. La présence d'un étranger empêcha que cette réconciliation ne fût trop pathétique. Morton ayant dit, afin d'éluder des confessions plus délicates, les dangers qu'il avait courus, le maître d'école voulut lui-même placer une histoire merveilleuse en attendant qu'il allât colporter partout celle de l'enfant prodigue. — Et sais-tu ce qui est arrivé à Kike? demanda-t-il.

— Rien de mauvais, j'espère? fit Morton.

— Juges-en. Tu sais combien Kike aspirait autrefois à loger une balle dans la tête du capitaine? Eh bien! pas plus tard qu'hier le capitaine rencontre son neveu sur la route, et lui fait une scène à propos de tout ce qu'il avait osé lui dire dimanche dernier au *meeting*. Bon! que fait Kike? il recommence. Le capitaine l'interrompt par un soufflet. Je m'attendais à voir le petit lui répondre comme Magruder l'a fait à Bill, pas du tout!.. Il devient très rouge, puis encore plus pâle, et tend son autre joue. C'est pratiquer l'Évangile à la lettre... Tu penses que son oncle l'a traité d'hypocrite en jurant comme un païen. Depuis, il a le tremblement plus que jamais.

— Je me demande comment Kike a pu endurer cela, dit Morton pensif.

— Oh! sans doute tu n'aurais pas agi de même; tu n'es pas converti au méthodisme, toi! Mais il faut que je m'en aille. Je loge pour le moment chez le capitaine.

Le capitaine Lumsden fut donc le premier à savoir ce soir-là que Morton était revenu, et l'histoire de la dette de jeu fut placée sous son véritable jour en présence de Patty, qui se félicita de n'avoir point douté de son amant. Le capitaine, cela va sans dire, n'avait pas manqué de lui rapporter toutes les calomnies débitées contre Morton; il avait raconté les prétendues escroqueries du jeune homme à table devant toute la famille et tous les gens de journée; mais l'effet de ses révélations avait été différent de celui qu'il attendait. Patty, loin d'accuser Morton, s'était bornée à le plaindre, en se promettant de ne pas l'abandonner. Sans doute il avait eu tort de jouer, mais c'était là peut-être le vice dont un *gentleman* devait le moins rougir. Sa mère ne lui avait-elle pas répété souvent qu'elle serait héritière d'une importante plantation sans la fureur de son aïeul

pour les cartes? L'amour pardonne tous les crimes, sauf les crimes contre l'amour.

Cependant Morton, qui s'était confessé à sa mère, et qui, en dépit des scrupules de la sainte femme, avait réussi à lui prouver que le seul moyen pour lui d'échapper aux entraînemens de son âge était de devenir méthodiste, Morton songeait avec angoisse qu'il serait beaucoup plus difficile de convaincre Patty. Quand il entra le lendemain matin dans la salle où celle-ci se trouvait seule devant son métier, il était si rouge et si confus que la jeune fille résolut de ne pas demander, de ne pas accepter d'explication; elle lui tendit la main, souriante, en disant sa joie de le revoir, et essaya de parler pour parler, — le silence eût été si embarrassant! — Elle ne se doutait guère que toutes ces avances gracieuses auxquelles il ne s'était point attendu embarrassaient le pauvre diable mille fois plus que le silence même. Il eût presque préféré des reproches; tant de bonté paralysait ses forces. Le néophyte prêt à confesser sa foi dans les tourmens n'était plus qu'un amoureux; il temporisait, il la laissait diriger à sa guise la conversation, espérant toujours qu'elle ferait allusion à ses torts, ce qui lui eût permis d'expliquer comment il les avait réparés; mais on eût dit qu'elle les ignorait. En revanche, elle se montra sans pitié dans ses plaisanteries sur le pauvre Jack Sniger, qui s'était joint à la congrégation de Magruder le dimanche et grisé le mardi. — Voilà bien les fruits de cet absurde méthodisme! ajouta-t-elle.

Ce n'était pas ouvrir la porte à un aveu; sans répondre, Morton l'écouta tourner en ridicule les extases, les spasmes, les prières à hauts cris des méthodistes. Il se reprochait sa lâcheté, mais se sentait devenir plus lâche de minute en minute. — Patty, balbutia-t-il enfin, — parler de ses dettes de jeu était décidément moins difficile, — Patty, vous a-t-on dit quelle conduite honteuse j'avais menée?

— J'ai appris que vous aviez franchi en effet un très mauvais pas; c'est une leçon pour l'avenir; vous ne l'oublierez jamais, j'en suis sûre, et avec tous vos défauts vous valez mieux que moi.

— Oh, Patty! si vous saviez tout...

— Mais je ne veux rien savoir... Mes idées ne sont pas celles de tout le monde. J'aime mieux épouser un mauvais sujet par exemple qu'un méthodiste endurci comme mon cousin Kike.

— Cependant...

— Pas un mot de plus, Morton. Il m'importe que vous sachiez quelle confiance j'ai en vous malgré tout ce qu'on peut dire.

Combien délicieuse au cœur est la confiance de celle qu'on aime quand ailleurs il n'y a que censure et soupçon! Comment le pauvre Morton ne se serait-il pas reposé sous ce rayon de soleil qui le ca-

ressait après tant d'orages? Ce ne fut qu'au moment de quitter Patty qu'il sentit que comme Pierre il avait renié son maître. — Écoutez-moi, je vous en prie, dit-il, je n'agis pas honnêtement avec vous. Il me serait dur, vous le savez, n'est-ce pas? de renoncer à votre amour, mais j'ai si peur que vous ne me repoussiez lorsque je vous aurai dit...

Les larmes qui brillaient dans ses yeux touchèrent Patty plus que tout le reste. Sans répondre elle lui offrit son joli visage pour un baiser que Morton, frémissant des émotions les plus contraires, lui donna pour la première fois, puis elle s'enfuit.

— Eh bien! se disait Morton, je le lui écrirai, ou elle l'apprendra par d'autres... — Le souvenir de ce baiser l'électrisait; c'était à lui qu'il fallait tout sacrifier; mais soudain sur le chemin de sa demeure une sorte d'épouvante le frappa, il lui parut être un nouveau Judas; il n'avait pas seulement renié son maître, il l'avait trahi et par un baiser!

Patty était occupée à carder de la laine au milieu de toute sa famille quand Morton, à sa grande surprise, rentra précipitamment dans la maison. — Patty, lui dit-il sans perdre une seconde, tant il avait peur de retomber dans les piéges du diable, — Patty, la grande confession que j'avais à vous faire est celle-ci : je me suis joint à l'église méthodiste!..

La jeune fille se dressa de toute sa hauteur. C'était donc ainsi que sa clémence était récompensée! Son père était là ricanant comme Méphistophélès; il s'agissait non-seulement de se venger d'une pareille indignité, mais de montrer le pouvoir qu'une femme de sa sorte pouvait exercer. Tout dans l'éducation de Patty avait tendu à développer un orgueil qui jusque-là, il faut le reconnaître, avait été sa sauvegarde en l'isolant des vulgarités qui l'entouraient; mais cette fois l'orgueil lui fut fatal.

— Si vous êtes méthodiste, dit-elle avec un calme plus terrible que la colère, je ne vous reverrai de ma vie.

— Par pitié! murmura Morton tendant vers elle ses mains suppliantes, par pitié ne dites pas cela! — Son désespoir redoubla l'assurance de Patty au lieu de l'ébranler; un effort de plus, pensait-elle, et il resterait là enchaîné à ses pieds.

— Jamais, répéta-t-elle, son pâle visage pétrifié, pour ainsi dire, et ses yeux noirs pleins de flamme.

Morton trébucha comme quelqu'un qui va tomber, puis il releva la tête à son tour, et avec une inflexibilité toute virile : — Puisque vous me forcez à choisir, dit-il, je ne trahirai pas ma foi, même pour vous; mais, ajouta-t-il d'une voix brisée en se détournant, que Dieu vienne à mon secours!

VII. — LA CONFÉRENCE DU PLATEAU DES NOYERS.

Plus de deux années se sont écoulées depuis que Morton a fait son grand sacrifice. Nous le retrouvons se dirigeant à cheval vers l'église du Plateau des Noyers, en habit de prédicateur méthodiste. Il a bonne mine malgré les fatigues d'une rude tournée dans les montagnes du Kentucky oriental et les périls d'une autre mission dans les champs de roseaux pestilentiels du Tennessee de l'ouest. Morton Goodwin s'est mis à prêcher presque aussitôt après sa conversion. Assez ignorant de la théologie, il porte dans son sac les œuvres des deux Wesley et sa bible; les anciens le conseillent au besoin, son tact naturel le guide, et il s'en tire de manière à faire supposer qu'il ira loin. Du reste, sincère avant tout comme par le passé, il reconnaît que son cœur est trop disposé encore à regarder en arrière, et toujours en arrière lui apparaît Patty souriante à son rouet. Il retrouve cette image dans la solitude des forêts, quoiqu'il s'efforce de la chasser par des cantiques, et lorsqu'il a deux fois rendu visite à ses parens, s'est fait violence pour ne point passer devant la maison du capitaine. — N'allez pas croire qu'il soit malheureux cependant : sa besogne lui est chère, la rencontre éventuelle des Indiens, des brigands, des alligators, satisfait les aspirations de sa première jeunesse, et il compte de nombreux amis; l'empressement de tous les autres autour de lui lorsqu'il atteint le Plateau des Noyers en fait foi. On se rassemble pour la conférence après une année de séparation, on échange des récits, des plaisanteries amicales. Tandis que Morton répond en riant à un collègue qui le félicite de n'être pas encore dévoré, son regard rencontre celui d'un autre frère qui se tient à l'écart. C'est un jeune homme aux traits solennels et blêmes décharnés par la fièvre; il porte par-dessus ses vêtemens une couverture percée de deux trous pour les bras. — Que Dieu te bénisse, mon cher vieux Kike, dit Morton en écartant tous les autres pour courir à lui. Tu as l'air malade.

Kike sourit faiblement, tandis que son ami passe un bras autour de ses épaules et le regarde dans les yeux.

— Malade en effet, mais encore debout.

— Parbleu! et tu te remettras vite; où demeures-tu?

— Là-bas. — Kike indique du doigt les tentes d'un camp que l'on entrevoit à travers les arbres. Les gens des environs, ne pouvant abriter la conférence chez eux, se sont décidés à entretenir ce camp.

Morton secoue la tête. — Ta fièvre est mal soignée, dit-il. Laisse-moi te trouver un autre gîte.

Ce n'était pas facile. Les rares méthodistes du pays avaient déjà des hôtes choisis parmi les plus vieux ou les plus infirmes. Morton s'adressa au seul médecin qu'il y eût en ces parages, M. Morgan, un

ancien ministre presbytérien qui pour cause de santé avait quitté le ministère, et le pria de l'acccompagner au camp.

Dans la tente voisine de celle de Kike, on faisait la prière à la mode des méthodistes de ce temps-là, qui se croyaient obligés de témoigner de leurs luttes intérieures par des gémissemens, des *amên* et des *alleluia* à rendre sourd. Le docteur en fut tout consterné. — On ne peut imaginer de logement plus détestable pour un malade, dit-il.

— Je le sais, répliqua Morton, et j'ai fait de mon mieux pour en trouver un autre. Voyez comme la toile de sa tente est mince.

— Et ces bois sont très insalubres. Tout est mauvais dans vos camps. Le bruit seul suffirait à rendre fou.

Morton trouva que ce presbytérien avait des préjugés, mais n'osa les combattre, d'autant que le pauvre Kike, couché sur une mauvaise paillasse, serrait sa tête entre ses mains de manière à leur donner raison.

— Pourrez-vous, monsieur, vous tenir sur mon cheval? dit M. Morgan en soulevant le malade.

Kike essaya, mais le frisson qui faisait claquer ses dents l'empêchait même de rester assis; alors Morton alla chercher Dolly, lui confia son ami et se mit en croupe pour le soutenir.

— Où irons-nous, docteur? demanda-t-il.

— Chez moi naturellement.

Durant tout le trajet, Kike ne se réveilla un peu que pour dire : — C'est toujours la même belle Dolly, mon vieux Mort'.

— Un peu plus calme; nos promenades lui ont donné la gravité qui convient au ministère.

Il faudrait avoir grelotté, comme lui, sous les peaux d'ours, sur les feuilles mortes, sur la plume grouillante d'insectes des cabanes forestières, pour comprendre ce que Kike éprouva lorsqu'on l'étendit dans un lit bien blanc; un pareil lit et la société de Morton, c'était comme un avant-goût du ciel; le pauvre corps qu'un effort sublime avait tenu debout si longtemps céda enfin au mal qui le consumait. Maintenant il pouvait se donner le luxe d'être malade : les accès prirent le caractère défini de la fièvre bilieuse; on connaissait du moins l'ennemi qu'on avait à combattre.

Morton passait presque tout le temps auprès de lui, ne le quittant que pour la conférence, à laquelle Kike manquait seul.

Aucun des prédicateurs ne sait d'avance où il sera envoyé; aussi, malgré toute l'abnégation possible, la plupart étaient-ils fort anxieux à mesure qu'approchait le jour de leur nomination, Morton plus que tous les autres. Peu lui importait pour sa part d'être envoyé de nouveau dans les montagnes ou dans les marais, mais le sort de Kike l'inquiétait profondément. Quel poste l'évêque assignerait-il

au malade? S'il ne lui en donnait aucun, ce serait le tuer, car Kike répétait toujours qu'il cesserait à la fois de travailler et de vivre.

Les frères étaient tous réunis pour recevoir les ordres supérieurs qui devaient envoyer à la mort un certain nombre d'entre eux. Secrètement émus et incertains s'ils se reverraient jamais, ils se serraient la main tout en chantant une hymne martiale du ton de soldats prêts à porter haut et ferme leur drapeau; puis l'évêque, un vieillard défaillant d'âge, prononça ce bref discours : « Quand l'amirauté britannique voulut trouver un homme capable de prendre Québec, elle s'adressa d'abord au doyen parmi les généraux. Il répondit : — C'est une entreprise difficile. — On le mit de côté. L'un après l'autre les généraux répondirent d'une façon plus ou moins évasive jusqu'à ce que le plus jeune,— c'était le général Wolfe,— dit enfin : « Je prendrai Québec ou je mourrai. » Le vénérable évêque, s'arrêtant, regarda autour de lui et continua avec émotion : « Il fit l'un et l'autre. — Nous vous envoyons de même conquérir le pays qui vous est réservé. Nous avons besoin d'hommes prêts à vaincre et à mourir. Quelques-uns de vous, chers frères, feront les deux. Si vous succombez, que ce soit en prédicateurs méthodistes, à votre poste, en face de l'ennemi et un hourra de triomphe sur les lèvres. »

L'effet de ce simple discours fut indescriptible.—Les cris de *Dieu le veuille!* et d'*Alleluia!* éclatèrent de toutes parts dans la vieille cabane qui servait d'église. Chacun ambitionnait maintenant le poste le plus pénible.

L'évêque commença la lecture de la liste. Quand il fut à la moitié environ, Morton Goodwin ne put réprimer un tressaillement; il avait entendu son nom accouplé à celui du circuit de Jenkinsville. Jenkinsville était situé dans une partie de l'Ohio où l'on ne pouvait envoyer qu'un homme solide et d'une bravoure à toute épreuve. Les rôdeurs de ce circuit étaient pires que les alligators mississipiens; mais aucune difficulté ne déplaisait à Morton. Il attendit le nom de Kike; ce fut le dernier prononcé. L'évêque, n'osant pas lui imposer le fardeau d'un circuit, l'envoyait comme second dans les solitudes du Michigan.

Une bénédiction termina la cérémonie, et les frères qui abandonnaient leurs foyers, leurs père et mère, leurs femmes et leurs enfans pour le royaume de Dieu, allèrent l'un après l'autre échanger un adieu fraternel avec Kike, puis chacun partit de son côté.

VIII. — CONVALESCENCE.

La convalescence de Kike fut le temps le plus heureux de sa vie. Il pouvait à peine marcher; il restait du matin au soir auprès de la

fenêtre ouverte, absorbant le soleil et l'air pur; il avait oublié toute responsabilité, perdu tout sentiment de sa tâche redoutable. Boire, manger, dormir, vibrer comme un instrument passif sous toutes les brises nouvelles qui viendraient l'effleurer, telle était son existence. Le digne docteur Morgan, ayant pris en amitié un malade ramené de si loin, ne pouvait songer sans regret au moment de la séparation; il causait volontiers avec le jeune prophète, qui de son côté s'attachait de plus en plus au port tranquille qui l'avait recueilli. La bonté maternelle de Mme Morgan le pénétrait de reconnaissance; il admirait les vertus domestiques de miss Jane, la fille aînée; mais il y avait deux choses qu'il aimait par-dessus tout : le vol capricieux des hirondelles, qui sortaient de leurs nids sous le bord du toit pour vagabonder dans les airs, et le pas bondissant d'Henriette, Nettie, comme on l'appelait, la plus jeune des filles du docteur, son babil aussi joyeux que celui des oiseaux. Bien qu'elle eût près de dix-huit ans, il y avait dans ses joues rondes, dans ses cheveux d'un blond pâle, dans son rire communicatif, qui éclatait de lui-même sans raison, dans sa manière vive et enjouée d'accomplir jusqu'aux devoirs les plus sérieux, quelque chose d'enfantin qui mettait en déroute l'austérité habituelle de Kike et qui s'accordait à merveille avec son insouciance présente, sa délicieuse lassitude. Il tournait de droite à gauche sur l'oreiller pour suivre les mouvemens de la petite fée sa tête encore appesantie; il la faisait parler pour entendre le son de sa voix, non que Kike oubliât la prudence recommandée aux jeunes ministres dans leurs relations avec les personnes d'un autre sexe. Auprès de miss Jane, il était fort réservé, car Jane était la femme exemplaire qu'il eût voulu épouser, s'il devait se marier jamais; mais Nettie n'était qu'un enfant, un gentil papillon qui égayait ses yeux. Sortait-elle, Kike était impatient; rentrait-elle, sa présence l'enveloppait d'un rayon de soleil. Nettie de son côté, tout en croyant le vénérer comme un saint, laissait peu à peu la pitié se confondre dans son jeune cœur avec la tendresse. Bien avant qu'ils ne s'en fussent rendu compte ni l'un ni l'autre, le docteur pénétra tout ce qui se passait entre eux, et il n'en fut point mécontent. Il était sûr de guérir Kike, et l'enthousiasme passionné apporté par ce jeune homme au service de Dieu avait touché l'ancien ministre.

Un jour que Kike regardait dans une sorte d'extase moins spirituelle que celles dont il avait eu l'habitude l'aiguille courir entre les doigts de la blonde fillette, le docteur survint et pria Nettie d'aller aider sa mère. Kike la suivit des yeux tandis qu'elle s'éloignait, puis se mit à écouter le bruit d'un rouet qui s'était accentué soudain sous l'impulsion de mains plus jeunes. — Hélas! des heures s'écouleraient peut-être avant que Nettie ne reparût! Cependant le docteur procédait à ranger attentivement les fioles de sa phar-

macie de poche, mais il n'en observait pas moins la physionomie mélancolique du convalescent. — Mon jeune ami, lui dit-il, je ne sais ce que nous deviendrons après votre départ. Vous nous manquerez trop.

— Je n'oublierai jamais tant de bonté, docteur. Vous m'avez gâté, dit Kike, dont le cœur se serra en songeant qu'il faudrait aller finalement au désert de Potawottomie-Creek. Le docteur lui avait défendu jusque-là de penser à rien de ce qui pourrait l'agiter; pourquoi venait-il lui-même remettre ce sujet désagréable sous ses yeux? La pensée qu'il avait perdu le goût de son œuvre remplit en même temps le pauvre garçon de poignans remords.

M. Morgan affectait de peser des grains de quinine sans paraître s'occuper de lui ni se douter qu'il faisait avec effroi l'examen de sa conscience. A Potawottomie-Creek, il n'aurait pas plus de peine, il ne courrait pas plus de dangers que l'année précédente, au contraire; il serait secondé par un collègue d'expérience, on lui accorderait toutes les facilités possibles. Quelle antipathie lui inspirait donc ce *circuit?* En s'interrogeant, il découvrit que pour lui convenir il faudrait que le terrain apostolique confié à ses soins s'étendît autour de la maison du docteur Morgan. Les illusions dont il s'était bercé sur le devoir de la reconnaissance envers les hôtes qui l'avaient recueilli tombèrent, laissant la vérité à nu : ce ne serait pas le docteur qu'il regretterait, ni Mme Morgan, ni Jane, ce serait cette enfant dont la main légère faisait en ce moment tourner le rouet. La certitude qu'il était amoureux pénétra Kike d'un mélange indicible de plaisir et de souffrance. Au moment même, Nettie trouva un prétexte pour rentrer dans la chambre, et Kike Lumsden, qui, depuis que le rouet s'était arrêté, ne quittait plus la porte du regard, surprit dans ses yeux ingénus qu'il n'était pas seul à aimer. Sans doute le père voulait empêcher que cet attachement n'allât plus loin; voilà pourquoi il lui avait délicatement rappelé qu'il était temps de partir. Quand Nettie fut retournée à son rouet, dont le bourdonnement semblait désormais trahir une anxiété secrète, M. Morgan s'approcha de Kike et lui tâta le pouls sous prétexte de voir s'il avait encore la fièvre.

— Écoutez, lui dit-il, une constitution aussi profondément ébranlée que la vôtre ne peut se rétablir en quelques jours.

— Je le sais, monsieur, répondit tristement Kike, aussi ai-je l'intention d'aller me reposer chez ma mère afin de ne pas rester plus longtemps une charge pour vous.

— Une charge!.. Vous me faites injure. Ce que je voudrais, ce serait de vous garder auprès de moi toujours, entendez-vous?

Kike regarda par la fenêtre pour dissimuler le ravissement qui l'envahit et contre lequel il était résolu à lutter. Ne s'était-il pas

promis de n'avoir jamais en ce monde rien qui lui appartînt? Et on lui proposait le ciel sur la terre!

— Je ne puis abandonner mon œuvre, vous le savez bien, dit-il avec effort. — Ce n'était pas avec cette mollesse qu'il eût naguère repoussé la tentation.

— Jeune homme, dit le docteur, vous voyez que je me rends utile ici, quoique je ne prêche plus. J'ai même la conscience de n'avoir jamais fait autant de bien que depuis que j'exerce la médecine. Il me faut un auxiliaire intelligent. Faire valoir mes terres et soigner mes malades, c'est trop à la fois. Chargez-vous de la ferme et prêchez tous les dimanches, si vous voulez, dans le pays à vingt milles à la ronde! Préférez-vous étudier la médecine, et, quand je serai vieux, hériter de ma clientèle? C'est une mort certaine qui vous attend, si vous continuez vos perambulations. Vivez plutôt auprès de nous, soyez mon aide. — Il avait failli prononcer mon fils, — et ce fut le mot que Kike entendit. — Pensez-y, dit le docteur en se levant, et souvenez-vous que nul n'est obligé à se tuer.

Tout le jour, Kike réfléchit, s'efforçant de voir clair dans son âme émue; tout le jour, Nettie trouva moyen de venir dans la chambre pour de petites commissions. Chaque fois qu'elle entrait, il semblait à Kike qu'il pouvait sans crime accepter l'offre du docteur, et chaque fois qu'elle sortait il tremblait de trahir son devoir. La conscience de Kike s'était assoupie pendant sa convalescence; éveillée désormais, elle attendait une inspiration, un mouvement intérieur de l'esprit. — Les piétistes de l'ouest, croyant que la prière leur valait une direction divine immédiate, tiraient volontiers de la Bible des horoscopes et des présages. Kike ouvrit donc la Bible au hasard et tomba sur ce texte : « Simon, ne m'aimes-tu pas plus que ceux-là? » Il ne douta pas un instant que la divine question ne lui fût adressée; avec un soupir il répondit : — Seigneur, je ne me réserverai rien! — Mais cette promesse fut faite pendant la nuit, et les premières lueurs du matin renouvelèrent ses hésitations. L'énervement de la convalescence devait être pour beaucoup dans cette faiblesse. N'importe, il sentit que, s'il restait encore un jour, on saurait lui persuader qu'il se trompait, qu'il exagérait. Déjà il n'était que trop disposé à le croire lui-même. Kike alla dire adieu à ceux qui lui offraient un paradis de repos et d'amour, paradis dont il se bannissait volontairement avant que les brouillards du matin ne se dissipassent pour le lui laisser voir une fois de plus dans sa beauté sereine, irrésistible.

Le docteur, sa femme et leur fille aînée le reconduisirent navrés jusqu'à la porte, Nettie était restée seule en arrière, craignant, pauvre fille, que son visage mobile ne trahît la première douleur qu'elle eût jamais éprouvée.

Cependant elle n'y put tenir et courut guetter son passage derrière la maison. Kike essaya de lui adresser un froid salut; mais la vue de ses larmes le désarma; il descendit de cheval et lui reprit la main qu'il serra éperdu, en répétant avec angoisse : — Adieu, Nettie! que Dieu vous garde, ma chère Nettie! — Puis il se détourna brusquement et partit au plus vite. Dès lors il redoubla de sévérité contre lui-même, car il ne pouvait plus se fier à son cœur.

Kike ne fit que traverser Hissawachee; il trouva le pays en progrès. Le flot populeux que l'émigration amena dans les Alleghanys aux premières années de ce siècle s'était répandu à travers la vallée; mais la cabane de sa mère n'avait pas gagné à ces changemens, elle paraissait plus vermoulue que jamais. Brady était au coin du feu lorsqu'il entra, et Kike crut remarquer que sa chaise était singulièrement rapprochée de celle de sa mère. En effet, celle-ci pensait depuis longtemps à convoler en secondes noces, mais elle n'osait entretenir de son dessein un être inaccessible à toutes les faiblesses humaines, immatériel pour ainsi dire, comme l'était Kike. Il semblait à la veuve que Dieu eût posé les mains sur son enfant, qu'il ne fût plus à elle désormais; avec un respect craintif, elle renouvela sa garde-robe, puis, lorsqu'il eut pris congé d'elle, le regarda s'éloigner en s'essuyant les yeux du coin de son tablier.

A quelque temps de là, le frère Ézéchias Lumsden acquit une véritable célébrité pour la manière entraînante dont il exhortait chacun au devoir chrétien de chercher sa gloire dans la tribulation. — Faut-il, disaient ses admirateurs, ses admiratrices surtout, qu'il ait eu déjà des peines... à son âge!.. Oui! mais il a remporté la victoire, et comme il en parle bien! cela vous fend le cœur.

IX. — PATTY.

Si Kike triomphe dans son sacrifice, Patty n'est pas heureuse dans le sien. L'orgueil peut nous soutenir longtemps, mais il ne suffit pas toujours. Sa mère est morte; le sentiment qu'elle a toujours eu d'une certaine supériorité a éloigné d'elle presque toutes les compagnes de son âge. Les prétendans à sa main ne manquent pas sans doute, elle est riche et elle est économe, qualité qui, dans l'ouest, passe encore avant la richesse; mais elle a repoussé invariablement tous ceux qui spéculent d'avance sur les infirmités croissantes du capitaine et sur sa part d'héritage. Cette conduite n'a fait qu'accroître sa réputation de hauteur et de dédain. Patty impose à son père lui-même, qui s'en venge par d'incessantes tracasseries.

Le capitaine est devenu tout à fait insupportable; il tremble qu'elle ne finisse par le quitter, et entre en fureur cependant quand elle déclare qu'elle ne se mariera jamais; sa haine des méthodistes

est devenue monomanie depuis qu'il a échoué à l'assemblée législative par suite de l'opposition que ces gens-là lui ont faite. La piété croissante de Patty l'inquiète, il ne manque aucune occasion de déclarer que le premier de ses enfans qui mettra le pied dans un *meeting* méthodiste sera chassé de chez lui.

Un matin, certain colporteur, chargé d'articles de ménage, entra dans la colonie florissante d'Hissawachee, venant, disait-il, de la Nouvelle-Angleterre. Ce colporteur frappa d'abord à la porte de Lumsden, où il eut beaucoup de succès auprès des enfans par son jargon baroque et ses hâbleries interminables. Il leur fit force questions sur chaque membre de la famille, tout en revenant volontiers à ses propres aventures. Entre autres choses, il raconta qu'il était allé récemment au grand *meeting* méthodiste de Jenkinsville; mais, avant de continuer, il chercha insidieusement à surprendre l'opinion du capitaine sur ce sujet. Le capitaine ne ménagea pas les injures, comme on peut le croire, et le colporteur se trouva d'accord avec lui. — Mais, ajouta-t-il, ce qui m'importe à moi, c'est de vendre, et ils m'ont débarrassé de presque toute ma marchandise, étant si nombreux! Vous n'avez pas idée de la foule qui était venue entendre un jeune prédicateur qu'ils appellent Morton Goodwin.

— Goodwin? interrompit le capitaine, il est d'ici; nous n'en pensons pas grand bien.

— A mon avis, vous avez raison, mais il a une belle voix, et il peut se vanter d'être populaire... parmi les femmes, se hâta d'ajouter ce bavard, ayant surpris un regard mécontent du capitaine, parmi les femmes.

— Il épousera quelque hurleuse, fit M. Lumsden en ricanant.

— Vous devinez juste! s'écria le colporteur content d'annoncer quelque chose de nouveau; le bruit court qu'il va épouser une fille qui sait prier comme les anges; je l'ai entendue, elle enflamme le peuple. Et quant à être jolie, Anne-Éliza Meacham est jolie, de plus difficiles que moi en conviendraient... On dit que la noce se fera dimanche. Ils vont se partager leur besogne. Le mari prêchera, la femme priera... Cela fera un ménage bien assorti.

Patty, toujours maîtresse d'elle-même, marchanda des plats et des seaux de fer-blanc avec une apparente présence d'esprit; mais elle se sentait malheureuse comme elle ne l'avait jamais été. Son amertume redoublait contre les méthodistes, cause de tous ses chagrins, et en même temps il lui venait une curiosité ardente de les voir de près. Le lendemain, il y avait justement *meeting* dans les bois. Patty s'ennuyait, elle était triste, pourquoi se refuser cette distraction? Une seule crainte l'eût empêchée de suivre son caprice, celle qu'on la soupçonnât de vouloir se joindre à cette église mau-

dite. Pour écarter tout soupçon, elle se para de ses atours les plus éclatans. Aller en grande toilette à un *meeting* méthodiste était une sorte d'insulte aux yeux des frères; Patty savait cela; le défi dans l'âme, elle se dirigea vers la hêtrée où devait se célébrer le service sous les larges branches horizontalement tendues qui garantissaient du soleil un épais tapis roussâtre formé par les feuilles mortes de l'année précédente.

La première personne qu'elle rencontra fut un homme qui priait à l'écart la face contre terre. C'était le prédicateur Russell Bigelow, un talent de premier ordre, disait-on dans tout l'Ohio et l'Indiana. Déjà la congrégation était assemblée. Les étrangers même furent scandalisés de voir une femme élégante prendre place parmi les sœurs vêtues avec une pauvreté ascétique et volontaire; les gens d'Hissawachee qui la connaissaient la regardèrent abasourdis, ils n'avaient pas oublié de quelle façon Patty Lumsden avait traité les méthodistes en la personne de Goodwin. Elle se sentit donc mal à l'aise jusqu'au moment où l'arrivée du prédicateur vint détourner l'attention. Cet homme, laid et mal vêtu, lui parut d'abord ridicule, mais elle fut étonnée bientôt par la noblesse et la correction de son langage; ces qualités étaient, croyait-elle, inconnues chez les méthodistes. Il avait pris pour texte les paroles d'Éliézer à Laban : « Je cherche une fiancée pour mon maître, » en les appliquant à l'union de l'âme avec le Christ. Peu à peu Patty devint indifférente à la forme du sermon, tant le fond même l'intéressait, montrant à son cœur affamé d'idéal ce qui lui avait manqué jusque-là, un but dans la vie. Son émotion fut si visible que tous les yeux se fixèrent sur elle : quelle victoire si la fille du capitaine se convertissait publiquement! Et tout à coup, il se passa une chose étrange : tandis que le prédicateur exaltait la vertu du renoncement, Patty se leva, défit ses pendans d'oreilles, se dépouilla enfin de toute sa parure au milieu des acclamations de la foule. Elle eût dédaigné d'entrer en se cachant dans le royaume du ciel, elle fut superbe et intrépide jusqu'au bout. On n'écoutait plus l'orateur, lui-même s'arrêta, puis, lorsque Patty eut jeté loin d'elle les emblèmes de la vanité, il reprit par un mouvement naïf du plus inconcevable effet : — *Alleluia!* j'ai trouvé une fiancée pour mon maître!

Ce cri de triomphe frappa l'oreille du capitaine Lumsden, qui, ayant suivi sa fille sans qu'elle s'en doutât, au risque de s'exposer à de nouvelles convulsions, se tenait caché au dernier rang de la foule. L'exiguïté de sa taille l'empêchait de voir Patty, placée près de la chaire, mais les chuchotemens qui couraient dans la foule l'avertirent qu'elle était l'objet de l'émotion qui venait de se produire. Avec un blasphème terrible, il s'avança, jurant qu'il allait emmener cette folle et lui apprendre à se conduire! — Elle

est ma fille! elle obéira! répétait-il de sa voix impérieuse et dure en jouant des coudes.

Le prédicateur finit par l'entendre et s'interrompit; mais Patty, tout à son recueillement, ne comprit qu'il s'agissait d'elle que lorsqu'elle vit son père se forcer un chemin parmi les fidèles du premier rang.

Les méthodistes de ce temps-là manquaient rarement d'invoquer la sauvegarde de la loi afin d'éviter les agressions de gens malintentionnés; il y avait donc un juge de paix et un agent de police sur le terrain. Le premier, flatté que ce grand orateur et cette masse de peuple se fussent mis sous sa protection, s'empressa d'intervenir : — Monsieur, dit-il, je serais fâché d'avoir à sévir contre un citoyen de votre importance, mais, si vous ne vous tenez pas tranquille, j'aurai à faire prévaloir la majesté de la loi en donnant l'ordre de vous arrêter pour tumulte scandaleux dans une assemblée religieuse. — Et le juge prit sa mine la plus imposante afin de représenter, comme il disait, la majesté de la loi.

— Patty Lumsden est ma fille, répondit le père indigné, j'ai le droit de la traiter à ma guise, et vous ferez mieux de vous mêler de vos affaires.

— Quel âge a-t-elle? — Plusieurs voix attestèrent qu'elle avait vingt ans. — Puisqu'elle est majeure, reprit le juge, vous n'avez le droit ni de mettre la main sur elle ni de l'emmener de force. Dès à présent, je pourrais vous condamner à une amende pour ce bruit indécent, et, si vous ne vous retirez pas sur l'heure, je le ferai.

Le capitaine eût peut-être résisté aux injonctions du magistrat, soutenu par l'agent de police; mais, voyant quelques frères solidement taillés des colonies voisines cracher dans leurs mains avec l'évidente intention de porter aide à la loi, il obéit, et la cérémonie s'acheva sans interruption nouvelle. Les poignées de main distribuées à la nouvelle convertie furent entremêlées de paroles d'encouragement. Plusieurs frères voulaient l'accompagner et la défendre dans la scène inévitable qui allait s'ensuivre avec son père; mais, par respect filial, Patty refusa. Elle était de force à tenir tête au capitaine, et dans certains combats il faut savoir se passer d'alliés. Lorsqu'elle atteignit la maison paternelle, M. Lumsden était assis sur le seuil, calme en apparence par excès de rage. — Patty, dit-il, tu vas me promettre de renoncer à ces infernales momeries, autrement je te chasse.

— Père, supplia la pauvre fille de sa voix la plus douce, vous avez besoin de moi. Laissez-moi rester pour vous servir. Ma religion ne vous importunera pas.

— Je ne veux pas chez moi de ces grognemens dévots, s'écria le capitaine qu'étranglait une colère contenue, tu as déshonoré la fa-

mille... Veux-tu renoncer aux bêtises méthodistes? — Patty secoua la tête. — Alors!... — Il leva sa cravache, proféra une volée de jurons, puis, se ravisant, rentra dans la maison et tira le loquet. Le loquet était dans l'ouest le symbole de l'hospitalité : dire que le loquet était dehors, c'était ouvrir la porte à un ami; le rentrer en dedans était en revanche le congé le plus significatif qu'on pût donner à un ennemi.

Patty n'avait plus de foyer, plus d'abri; mais la douleur d'être ainsi traitée par son père dominait tout le reste; elle s'éloigna en pleurant de la maison où s'était écoulée son enfance et descendit la route sans savoir où elle irait.

X. — LE CAMP.

Pour comprendre la situation où se trouvait alors Morton Goodwin, il faudrait être soi-même un méthodiste de la vieille roche et connaître les influences qui entouraient un jeune prédicateur de cette secte, sa soumission absolue aux moindres ordres de l'ancien que lui avait assigné l'église pour guide spirituel. Magruder, ayant fait preuve d'un véritable talent d'organisation, avait été promu à la dignité d'*ancien*, et ce fut lui qui certain jour de *meeting* trimestriel à Jenkinsville jugea opportun d'aborder avec Morton Goodwin un sujet délicat.

— Frère, lui dit-il à brûle-pourpoint, avez-vous jamais eu l'idée de vous marier?

— Je l'ai eue, répondit brièvement Morton, mais, ne trouvant pas là un sujet de méditation profitable, je me suis efforcé d'en chercher d'autres.

— N'auriez-vous pas auparavant fait quelque démarche compromettante sans consulter vos frères, comme le prescrit la discipline?

— Jamais.

— Cependant on vous accuse d'avoir porté atteinte à la réputation d'une brebis étrangère.

— Voulez-vous parler de la sœur Anne-Éliza Meacham? demanda imprudemment Morton.

— Je suis bien aise que vous la nommiez de vous-même, dit Magruder, vous lui avez donné lieu de croire que vous comptiez l'épouser, vous avez écarté vos rivaux par des menaces, vous vous êtes arrogé le droit de la défendre dans un procès; que vous ayez ou non songé au mariage, vous l'avez perdue, et en pareil cas il n'y a qu'un moyen de réparation, je ne dirai pas seulement pour un chrétien, mais pour un *gentleman*.

— Frère Magruder, répondit très vivement Morton, je veux vous parler en toute franchise. J'ai été souvent frappé par l'éloquence

de sœur Anne-Éliza, et je l'ai défendue parce que j'aime à défendre les malheureux. Elle m'avait raconté son histoire, qui est fort touchante, elle m'avait affirmé que Bob Holston la persécutait indignement malgré ses refus d'être à lui. J'ai fait de justes observations à Bob, qui a raconté dans le pays que j'étais le fiancé d'Anne-Éliza, puisque je menaçais de châtier ceux qui lui faisaient la cour. Comment me serais-je cru compromis uniquement pour l'avoir protégée?

— Protéger une femme, c'est la chose la plus imprudente que puisse faire un ministre de votre âge, cher frère. Vous ne pouvez protéger une femme sans lui nuire.

— Qui donc ose jaser? demanda Morton avec une indignation croissante.

— Tout le monde, ma foi! et sa tante, la sœur Sims, que j'ai interrogée, m'a dit, en fondant en larmes, que, s'il y avait eu quelque chose entre vous, l'engagement était rompu sans doute, car vous ne mettiez plus le pied chez elle.

— C'est vrai. Une mauvaise plaisanterie était parvenue jusqu'à moi, et je ne voulais plus y donner prise. Anne-Éliza est très attrayante certainement, mais je ne l'aime pas comme on doit aimer sa femme, comme j'en ai autrefois aimé une autre...

— Mon frère, interrompit sévèrement Magruder, vous êtes coupable sans intention, je l'admets volontiers; mais c'est mal de briser un cœur confiant qui vient se livrer à une direction qu'il croit sainte. J'ajouterai que je ne connais personne qui soit faite plus que la sœur Meacham pour être une épouse de prédicateur. Si vous résistez à mes conseils, je me verrai forcé de dénoncer le cas à la prochaine conférence.

Cette menace, quelque terrible qu'elle fût, était des plus maladroites, elle eut pour effet de révolter Goodwin et de l'endurcir dans sa volonté de résistance; mais, s'il était fort contre l'injustice, il était faible devant les reproches de son propre cœur. Comment aurait-il soupçonné la tante Sims de s'être entendue avec sa nièce pour le faire tomber dans un piége? Elles étaient si pieuses toutes deux! Le jeune ministre ignorait encore qu'il y a des gens pieux à leur manière chez lesquels l'intrigue et l'artifice fleurissent si naturellement qu'ils ne s'en aperçoivent point eux-mêmes. La voix persuasive d'Anne-Éliza ne s'éleva pas au service du soir pour attirer les pécheurs vers le banc du repentir, et cette absence fut remarquée. La belle dévote était populaire dans la congrégation. Tout le monde l'aimait, tout le monde la plaignit, et Morton vit plus d'un visage bienveillant naguère se détourner de lui avec froideur.

Le lendemain, on célébrait en grande pompe la *fête d'amour*. Dès le matin, les routes étaient couvertes de monde, presque tous les chevaux « portaient double. » On fit circuler dans l'assemblée

de petits carrés de pain et des verres d'eau qui représentaient idéalement un festin, puis chacun se mit à stimuler la ferveur de ses frères en racontant sa propre expérience, les hauts et les bas rencontrés sur le chemin du salut.

Toutes les femmes étaient coiffées de chapeaux qui leur couvraient le visage et les rendaient semblables les unes aux autres; Morton ne put donc s'assurer si Anne-Éliza était présente. Son habitude était de parler l'une des premières; une heure s'étant écoulée sans qu'il reconnût sa voix, le jeune ministre conclut naïvement qu'elle était restée chez elle à pleurer son abandon. Il se trompait; une prière plaintive s'éleva enfin d'un coin écarté de la salle. C'était elle, mais bien changée! Elle parla de ses récentes tentations, de l'épreuve du feu qu'elle avait traversée, des flots d'amertume répandus sur son âme, et quelques-uns des frères poussèrent de profonds soupirs, la plupart des sœurs lancèrent des regards de reproche au frère Goodwin. L'ennemi l'avait tentée de rester chez elle silencieuse, car il semblait que sa douleur ne pût que décourager les autres, mais elle s'était relevée sous la croix. Là-dessus Anne-Éliza changea de ton et emporta tout son auditoire dans un courant d'éloquence passionnée dont Morton lui-même ressentit le choc. Ce n'était pas une hypocrite vulgaire qu'Anne-Éliza; elle avait le génie du mysticisme comme d'autres ont le génie poétique, ce qui, joint à beaucoup d'exaltation et à fort peu de conscience, faisait d'elle une personne dangereuse pour les autres et pour elle-même. Morton commençait à se sentir coupable envers cette âme ardente, qu'il pouvait aider à faire du bien; poursuivi plus que jamais par le souvenir de Patty, il ne s'en promit pas moins de réparer ses torts involontaires, quand, vers la fin du service, Magruder exhorta les fidèles à purifier leurs cœurs avant de s'approcher de la communion. L'homme regimbait encore cependant contre les résolutions du chrétien, qui peut-être n'eussent pas été définitives, s'il ne se fût aperçu bientôt que sur toute l'étendue de ce vaste territoire de Jenkinsville on s'entretenait de la passion romanesque d'Anne-Éliza Meacham pour le prédicateur Goodwin.

L'un des résultats du système méthodiste des *circuits* avec leurs grandes assemblées trimestrielles était une sorte d'unité organique, de communauté de sentimens établie entre les fidèles, quelque dispersés qu'ils fussent. A chaque station de sa tournée, Morton constatait avec désespoir que les filles à marier lui donnaient généralement raison, et que plus d'un homme, jaloux de ses succès, profitait de l'occasion pour lui nuire. — Laissez crier! lui dit quelque part une vieille sœur connue pour son penchant à la médisance. Vous êtes dans votre droit de ne pas épouser la sœur Meacham, si vous avez

découvert que tout ce qu'on raconte de sa conduite passée soit exact.

— Vous vous trompez. J'ai le plus profond respect pour la sœur Meacham, se hâta de répondre Goodwin, c'est une des meilleures et des plus utiles chrétiennes que je connaisse.

— Tout le monde s'accordait à le penser, répondit malicieusement la vieille sœur, avant que vous ne l'eussiez plantée là.

Cette flèche empoisonnée alla droit au but. Morton pouvait supporter qu'on le blâmât; mais penser qu'il avait attiré le venin de la calomnie sur une honnête fille lui fut intolérable. Il apprit qu'Anne-Éliza était très malade, et qu'on attribuait son état à des peines de cœur. Ce fut le dernier coup. Sans se laisser le temps de réfléchir, à la fois attendri et ennuyé, il courut chez elle et la trouva en effet au lit avec une mauvaise fièvre, qu'aggravait le désappointement. Sa maigreur, l'altération de ses traits, l'impressionnèrent beaucoup plus que ne l'avait jamais fait sa beauté. Il ne put lui parler d'un amour qu'il se reprochait de ne pas éprouver, mais la malade ne semblait pas très exigeante. Le mot de mariage fut accueilli par elle avec un élan de joie qui déconcerta Morton. Il se dit à part lui que Patty eût répondu à une offre faite en ces termes comme à un outrage. Anne-Éliza manquait décidément de fierté; mais on ne peut avoir toutes les vertus réunies.

L'incessante activité qu'imposait à Morton sa carrière de prédicateur ambulant ne lui laissa pas du reste le loisir de tenir souvent compagnie à sa fiancée; ce fut heureux pour tous les deux, car il la trouvait assez nulle en dehors des solennités où elle faisait sensation. La conscience du devoir accompli ne lui était d'aucun soulagement, et sa froideur eût frappé une personne moins indulgente; mais la sœur Meacham, aveuglée par sa propre passion, se bornait à dire avec complaisance qu'il n'était pas comme les autres. Le spectre de l'ancien amour flottait obstinément entre eux, quoi que pût faire Goodwin et sans qu'Anne-Éliza s'en doutât le moins du monde, le jour où, par une belle matinée d'été, ils s'en allèrent ensemble à cheval, côte à côte comme deux futurs époux, au camp du nouveau Canaan.

Toutes les tentes se disputèrent l'honneur de recevoir la belle inspirée; quant à Morton, il trouva place dans le lit, plus large transversalement que celui du géant Og, qui était préparé pour une demi-douzaine de prédicateurs. Ce campement mémorable eut lieu sur la rive orientale de la grande rivière Wiaki, six mois après le *meeting* trimestriel dont nous avons parlé. L'usage voulait que tous les prédicateurs du voisinage quittassent leurs *circuits* respectifs pour venir prêter main-forte à ces *revivals*. Kike était là comme les autres, mais en passant, car il lui fallait se rendre à un nouveau poste, dont le desservant venait de mourir de la fièvre.

L'épouvantable changement des traits de son ami remplit Morton des pressentimens les plus douloureux. Lorsque Kike voulut prêcher, sa faible voix fut couverte à diverses reprises par les rumeurs d'une tourbe tumultueuse, qui était venue de Salt-Fork et de Jenkinsville dans la seule intention d'interrompre le *meeting*. Le tapage qu'elle fit fut si scandaleux dès le premier soir, que les frères se rassemblèrent pour savoir s'il ne conviendrait pas de lever le camp sans plus de retard; mais deux hommes repoussèrent bien loin cette proposition pusillanime : ce furent Magruder et Morton. — Nous aurons demain le shérif Burchard pour nous protéger, dit le premier.

Le second n'avait pas grand espoir dans un shérif qui était allé chercher des votes jusqu'au fond des cavernes de voleurs, il craignait avec raison que Burchard n'eût les mains liées par ses alliances politiques.

— En attendant, reprit Magruder, vous ferez la police, frère Goodwin.

— Ne vous fiez pas à moi pour cela, répondit Morton, si je commande il y aura bataille. Les bandits me haïssent, plus d'une fois ils m'ont attaqué comme des bêtes féroces dans l'exercice de mon ministère, et je ne suis pas d'humeur à les ménager.

— Soit ! libre à vous de nous en débarrasser, dit l'ancien, dont le tempérament de boxeur se révélait toujours en pareille circonstance.

Morton eut vite organisé sa police; chacun des frères reçut un casse-tête, quelques-uns des pistolets pour les cas extrêmes; une partie de la force armée était à pied, l'autre à cheval. A minuit, Morton dépêcha des éclaireurs. De chaque côté de l'estrade qui servait de chaire, des feux brillaient sur de hautes plates-formes; leur clarté se projetait dans tout le cercle formé par les tentes. Au-delà se trouvaient rangés une multitude de chariots couverts dans lesquels dormaient ceux qui n'avaient pu se procurer de meilleur abri.

Pour protéger ceux-là, le nouveau dictateur militaire avait ordonné que l'on dressât d'autres plates-formes où s'allumaient maintenant des feux semblables aux premiers. Les éclaireurs revinrent annoncer que l'ennemi, effrayé sans doute par ces préparatifs, avait évacué le camp; mais Goodwin pressentit quelque ruse et posta prudemment des cavaliers sur toutes les routes aboutissant au terrain occupé, en leur enjoignant de l'avertir de ce qui surviendrait d'insolite.

A quatre heures du matin, l'une des sentinelles vint annoncer que les tapageurs arrivaient en force du côté de Jenkinsville. Goodwin s'y attendait; il éveilla sa réserve, concentra les escouades éparses et les mit en embuscade de chaque côté du chemin de voi-

ture; puis, accompagné d'une douzaine d'hommes à cheval, il se plaça lui-même à un point où deux murailles de feuillage formaient un étroit défilé, prêt à disputer l'entrée du camp les armes à la main. Les hommes postés en embuscade avaient ordre de tomber sur les flancs de l'ennemi aussitôt que s'engagerait le combat. C'était là une stratégie très simple empruntée aux Indiens. Les *rudes*, comme on les nomme, avancèrent deux par deux jusqu'à ce qu'ils eussent, à un détour du chemin, aperçu leurs adversaires; alors se produisit un brusque arrêt de leur côté et une attaque non moins soudaine de l'autre. Du premier coup, Goodwin renversa son homme, dont le cheval s'enfuit à travers les rangs. Profitant du désordre et de la surprise, il donna un signal à ses méthodistes embusqués, qui chargèrent vigoureusement, et dès le début, malgré une énergique défense, la garde fut victorieuse. Goodwin n'abandonna la poursuite des fuyards que lorsqu'il les eut vus se jeter dans la rivière en face de Jenkinsville. Rentré sous la tente des prédicateurs, il dormit jusqu'à ce que le son du cor le réveillât pour son sermon.

Le shérif arriva sur ces entrefaites, et apprit avec un effroi évident que la défense avait été aussi sérieuse; Burchard était de ces hommes politiques qui essaieraient d'entamer des pourparlers avec une trombe. Parvenu au but de son ambition, il s'étudiait à contenter tout le monde, et aurait tenu à éluder la vengeance de la populace autant qu'à plaire aux méthodistes. Goodwin profita de ce dernier sentiment; il se fit nommer député-shérif, puis se rendit devant un magistrat pour obtenir une prise de corps contre ceux qu'il savait être les meneurs. — S'ils reviennent, dit-il à la garde, nous les poursuivrons jusqu'au bout, car nous avons désormais la loi de notre côté.

— Il pourra vous en coûter cher, lui représenta solennellement Burchard. Quelques-uns de ces hommes-là, songez-y, appartiennent à la bande de Micajah Harp. Ne risquez pas votre vie.

— La vie est faite pour qu'on la risque, dit le jeune prédicateur.

Nos théologiens, habitués à ce qu'on les écoute avec respect, ne se doutent guère de toutes les ressources musculaires qu'un méthodiste de ce temps-là devait avoir en réserve pour renforcer sa rhétorique. Goodwin, une fois monté en chaire, développa sa haute taille à la façon d'un lutteur et fit sonner sa voix comme un clairon. Il savait qu'un texte religieux serait salué par des sifflets, aussi entreprit-il de dérouter son turbulent public par une nouvelle forme d'éloquence. — Il y a là-bas, dit-il en montrant du doigt certain groupe où éclataient des symptômes de désordre, il y a là-bas un gaillard qui me rappelle une histoire amusante.

Les plus malintentionnés firent silence pour entendre l'histoire,

qui n'avait aucun but moral, sauf la morale contenue dans un éclat de rire; beaucoup d'autres récits non moins burlesques suivirent le premier. Tout le monde riait, les anciens comme les autres, et il en fut ainsi jusqu'à tel moment, que n'auraient pu préciser les rôdeurs de Salt-Fork, où les anecdoctes, changeant insensiblement de portée, provoquèrent des larmes au lieu d'une hilarité folle.

La populace démoralisée était prête à se fâcher, mais, en tenant perpétuellement sa curiosité en haleine, Goodwin la maîtrisa jusqu'au bout. Chaque fois qu'une tentative d'interruption s'était produite, il tournait son interlocuteur en ridicule, de façon à ressaisir la sympathie d'un auditoire passionné pour tous les tournois, tant d'esprit que de corps. Morton savait parfaitement qu'on aurait à en venir aux mains avant la fin de la nuit, mais il espérait sauver quelques misérables au lieu d'avoir à les punir; tous n'étaient pas également endurcis : avec les voleurs de grand chemin et les espions ou recéleurs de ces derniers, que la crainte empêchait seule d'exercer ouvertement le brigandage, il y avait bon nombre de jeunes garnemens qui venaient troubler un *meeting* pour le seul plaisir de faire du bruit. Plus d'une âme fut capturée dans cet assaut spirituel, prélude de combats d'une autre sorte. Quelques-uns s'enfuirent saisis d'épouvante, d'autres tombèrent en convulsions, il y eut des clameurs, des sanglots; l'insouciant Burchard lui-même frissonna quand Goodwin suivit pas à pas dans la voie de perdition le jeune homme qui va du mal au pire, en racontant comment lui-même avait commencé. A l'endroit le plus pathétique, la racaille, rompant le charme, commença son tapage. Aussitôt le prédicateur invita les pénitens à passer dans le lieu assez semblable à un parc à moutons qu'on appelle l'autel, et la forêt retentit des lamentations d'un bruyant repentir. Les démonstrations hostiles redoublaient en même temps. Goodwin, voyant que Burchard ne savait pas les réprimer, descendit de la chaire pour se mettre à la tête de sa police. Peut-être n'eût-il pas été forcé d'en venir aux dernières extrémités sans la maladroite intervention d'un de ses collègues, frère Mellen, qui, profitant d'un arrêt dans les chants religieux, lança comme une bombe cette apostrophe bouffonne : — Je vous vois suspendus par un cheveu au-dessus de l'enfer. Vous y tomberez, chenapans, et, une fois là, vos côtes serviront de gril pour rôtir votre âme!

— Pas possible? Hurrah pour le gril! ripostèrent les rudes, que la comparaison divertit extrêmement.

Mécontent de l'effet qu'avait produit son explosion, le frère Mellen crut devoir insister; d'une voix stentoréenne, il fit pleuvoir sur la foule un torrent d'épithètes homériques. Cette eau-forte répandue mal à propos ne servit qu'à exciter l'incendie. Goodwin chercha

des yeux Burchard pour l'aider à sévir, mais Burchard avait disparu, dans la crainte sans doute d'être compromis. Il fallut se passer de lui. Les malfaiteurs essayèrent d'abord sur divers points du camp des feintes dont Goodwin ne fut pas dupe; il leur laissa le temps de se concentrer, voulant les battre en bonne forme, et, lorsqu'on fut venu l'avertir qu'ils étaient en train de démolir une tente : — C'est là que s'engagera le combat, dit-il. Arrêtez tous ceux que vous pourrez et tuez le moins possible!

Ce conseil n'était pas superflu avec des hommes de la frontière, qui n'auraient eu aucune répugnance à casser quelques têtes au nom de la paix et de la civilisation. Ils se mirent à distribuer des coups de gourdin et de massue au milieu d'un épouvantable vacarme, dans lequel vibraient les cris de détresse des femmes et des enfans. La cavalerie attaqua des deux côtés, les fantassins chargeaient de front. Le sang-froid de son intrépide général enleva le succès du parti de l'ordre, qui compta cependant plus d'un blessé. Au moment où se repliaient les perturbateurs, vaincus une fois pour toutes, Goodwin aperçut à la lumière des torches le même personnage étrangement déguisé qui avait reçu un jour certain sac d'argent de ses mains, auprès du Trou de Brewer. Cet individu, toujours caché sous un bonnet de peau de loup qui rejoignait sa longue barbe, se dissimulait de son mieux parmi les buissons.

— Abattez celui-là, cria Goodwin, je le connais, c'est un voleur!

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le coup que porta le casse-tête du frère Mellen eût certainement été mortel, si l'épaisseur des broussailles ne l'eût atténué.

— Arrêtez-le! cria de nouveau Goodwin. — Mais les fuyards par un suprême effort enlevèrent le blessé.

La chasse leur fut donnée bien au-delà de Jenkinsville jusque dans les bois où pendant plus de deux jours Morton et les siens les harcelèrent avec une persistance infatigable, faisant un certain nombre de prisonniers. Les citoyens honnêtes du pays, électrisés par l'exemple des méthodistes, prirent sur eux de terminer une œuvre de destruction nécessaire, et le camp fut prolongé de la façon la plus triomphante, mais personne ne put dire ce qu'était devenu Burchard. Le bruit courut qu'un homme répondant à son signalement s'était embarqué à Cincinnati pour la Nouvelle-Orléans, et, bien que cette fuite parût inexplicable, on ne s'en tourmenta pas davantage.

XI. — LE VOYAGE DE PATTY.

Nous avons laissé Patty irrésolue sur le grand chemin devant la maison paternelle, impitoyablement fermée. Toutes les cabanes

méthodistes du voisinage lui eussent donné asile, cela va sans dire, mais elle craignit d'irriter encore le courroux de son père. Dans l'embarras où elle se trouvait, Patty fut trop heureuse que l'ancien Magruder, venu à Hissawachee pour le *meeting* trimestriel, lui offrît un moyen de gagner sa vie au loin. Il s'agissait d'apprendre à lire, à écrire et à compter aux jeunes citoyens des deux sexes, espoir de la colonie du Plateau des Noyers. Les parens, selon l'usage, devaient successivement prendre l'institutrice en pension; mais, le docteur Morgan ayant su qu'elle était la cousine de Kike, insista pour qu'elle passât les dimanches chez lui. Bientôt Patty eut non-seulement la réputation d'une belle dame, mais celle d'un ange, car, sa classe faite, elle consacrait volontiers ses loisirs aux malades. Le docteur, sachant que rien ne pouvait mieux la distraire de dix heures d'alphabet, l'avertissait quand il avait quelque besogne à lui faire partager. Ce fut ainsi qu'il vint un soir à l'heure où fermait l'école l'avertir qu'un blessé recueilli par des gens de mauvais renom avait besoin de ses soins. — Il se méfie des miens, ajouta le docteur. Je le soupçonne, d'après l'asile qu'il a choisi, de n'être rien de mieux qu'un voleur de chevaux ou un détrousseur d'émigrans, mais notre devoir est de le secourir tout de même, non de le faire arrêter : l'Évangile est au-dessus de la loi.

M. Morgan attendit pour parler de la sorte que les élèves de Patty lui eussent rendu leurs devoirs, qui consistaient à venir la saluer en défilant devant elle leur panier à la main. Quand la dernière petite fille eut tiré sa révérence, Patty, ayant écouté attentivement le docteur, se hissa en croupe derrière lui, et tous les deux partirent comme de vieux amis.

Le premier accueil fait à Patty par l'entourage du blessé ne fut pas précisément aimable. Il y avait là dix enfans en guenilles, une mégère fort peu disposée à tolérer chez elle des intrus, et un boiteux que son infirmité avait forcé de renoncer au brigandage. Patty put à peine réprimer sa frayeur en pénétrant dans cet antre, mais le docteur avait une façon d'agir des plus despotiques avec ses cliens : une fois appelé, il mettait toute la maison sous la loi martiale. — Je vous amène un bras droit, dit-il à la maîtresse du logis, sachant que vos marmots ne vous laissent pas le temps d'être garde-malade, — puis il conduisit miss Lumsden dans la pièce voisine et la présenta au blessé. Celui-ci paraissait avoir une quarantaine d'années, mais la souffrance et sa barbe, qui depuis longtemps n'avait pas été rasée, le vieillissaient peut-être. Il tourna vers Patty un œil terne et hagard qui erra ensuite autour de la chambre comme pour y chercher une chaise à offrir.

— Ne vous tourmentez pas, lui dit la jeune fille, je saurai bien prendre soin de moi-même.

Quand M. Morgan fut parti, elle se mit à ranger la chambre, et au bruit de son pas léger le malade s'endormit. A peine eut-il rouvert les yeux que Patty souleva doucement sa tête sur son bras et lui lava le visage avec un linge fin. — Ma mère faisait cela, murmura-t-il. J'aimerais bien la revoir.

— Où est-elle?

Il ne répondit que par un regard méfiant : — A quoi bon porter ma honte à sa porte?

— Allez, dit Patty, elle supporterait votre honte et tout le reste pour avoir le bonheur d'être ici à ma place.

— Vous devez avoir raison, fit l'homme d'une voix tremblante; si je pouvais sortir un jour de la mauvaise passe où je me suis engagé, j'irais la retrouver sûrement; mais mon mal empire tous les jours, je vais mourir, je le sens bien,... le plus tôt sera le mieux.

Patty jugea inutile de le contredire. — Votre mère ne vous faisait-elle pas quelquefois la lecture? demanda-t-elle.

— Oh! elle nous lisait la Bible le dimanche, et je me sauvais dès qu'elle prenait le livre. Penser que je donnerais tout au monde pour l'entendre maintenant!

— Laissez-moi vous lire son chapitre de prédilection.

— Comment le connaîtriez-vous? Je ne me le rappelle pas.

— Mais une femme sait ce que doit sentir une autre femme, répondit Patty, et, s'asseyant auprès de la fenêtre, elle tira de sa poche le Nouveau-Testament. Le blessé tendit l'oreille à la plus vraie de toutes les fictions, la parabole de l'enfant prodigue qui revient nu et affamé dans la maison de son père. Quand Patty, après avoir lu lentement et avec une émotion sincère, leva les yeux vers lui, il fermait ses paupières pour cacher des larmes dont il n'était plus maître. — Vous remarquerez, dit-elle, que le fils prodigue n'a pas attendu d'être meilleur ou mieux vêtu pour retourner chez ses parens.

Elle resta le lendemain encore, qui était jour de congé, et depuis trouva le temps chaque matin avant la classe de rendre visite au malade, dont le docteur ne désespérait plus. Il ne voulait recevoir son déjeuner que de sa main, et lui laissait faire d'ailleurs tout ce qu'elle voulait, lire, prier, parler de repentir, mais Patty cherchait en vain à se rendre compte de l'effet que produisaient sur lui ses exhortations. Un jour, en nettoyant la chambre, elle fut toute saisie de découvrir dans quelque recoin un hideux bonnet en peau de loup et des favoris postiches. De tels déguisemens ne lui permettaient guère de douter du métier qu'avait pu faire son nouvel ami. Lui serait-il possible de convertir un homme coupable de vols et peut-être de meurtre? Ce jour-là, elle lut, pour lui donner confiance et pour en regagner un peu elle-même, l'histoire du bon larron,

Lorsqu'ensuite elle l'aida, comme de coutume, à prendre son repas, il la regarda longtemps de cet air fixe qui dénote l'excès de faiblesse. — Vous qui êtes méthodiste, lui dit-il, avez-vous connu par hasard un jeune prédicateur ambulant du nom de Goodwin?

Patty crut qu'il voulait pénétrer ses secrets et détourna la tête : — Nous sommes allés à l'école ensemble.

— Et moi, je l'ai entendu prêcher, il n'y a pas longtemps. C'est un brave homme.

— Il a toujours été le meilleur garçon de chez nous, répliqua Patty.

— Tiens! fit le malade, on m'avait pourtant assuré qu'il ne valait pas grand'chose dans le temps; mais vous me direz qu'on peut se mettre à boire et à jouer pour s'étourdir quand on a du chagrin... Il a fait des sottises parce qu'une fille s'était moquée de lui; une coquette sans cœur, je suppose?

Patty devint très rouge et prétendit que l'heure de l'école ne lui permettait pas de rester davantage.

Le lendemain, elle ne put s'échapper que le soir pour sa visite quotidienne. En approchant de la cabane, elle vit des chevaux attachés à la porte, et craignit d'entrer à cette heure avancée; ces chevaux n'appartenaient-ils pas à des brigands de la bande? Revenue de bonne heure dans la matinée, Patty s'aperçut que les étrangers suspects étaient encore là. Ils parlaient haut, la porte ouverte. — Ce Pinkey sera toujours une poule mouillée, disait l'un d'eux.

— Il nous perdra, disaient les autres.

— Pourquoi ne l'avons-nous pas embarqué?

L'entrée de Patty mit une brusque fin à la conversation. Elle traversa la première pièce sans les regarder, et passa aussitôt dans la chambre de celui qu'on appelait Pinkey. Le malade paraissait fort agité, il lui reprocha de l'avoir laissé si longtemps, et à plusieurs reprises répéta qu'elle ne devait plus le quitter. Quand le galop des chevaux résonnant au dehors l'eut averti que ses camarades étaient partis : — Il faut, dit-il d'une voix basse et précipitée en profitant du tapage que faisait dans la pièce voisine son hôtesse occupée à corriger les enfans, il faut que vous sauviez la vie d'un homme, la vie de Goodwin... Comme vous voilà pâle! Jurez-moi que vous ne me trahirez pas.

Elle promit, aussitôt qu'elle put parler.

— Eh bien! on doit le tuer dimanche, lorsqu'il traversera les bois du Chat-Sauvage. Il prêche à Jenkinsville à onze heures et à Salt-Fork à trois heures. On ne le laissera pas prononcer son second sermon... Les femmes n'inspirent pas de méfiance. Si un homme sortait de la colonie, ce serait différent, la consigne est donnée, il

recevrait un coup de fusil; mais vous, qui vous soupçonnerait d'aller seule si loin et la nuit?... car il faut que ce soit la nuit.

Patty n'était pas une héroïne, n'importe, il s'agissait de sauver Goodwin. — J'irai, dit-elle.

— Et vous ne direz pas au docteur où vous allez, vous ne direz pas à Goodwin de qui vous tenez le renseignement?

— S'il ne me croit pas pourtant?

— Tout le monde croirait en vous.

— Je peux avoir été trompée, il ne voudra point passer pour un poltron.

— Soit, j'écrirai.

Il traça quelques mots sur un chiffon de papier qu'il plia ensuite. — Je m'en rapporte à vous, dit-il, vous ne l'ouvrirez pas. Et maintenant restez quelques jours sans revenir me voir; prenez la route de l'est afin de dérouter les gens qui pourraient vous épier; une fois au Long-Creux, impossible de s'égarer, il n'y a qu'un chemin à travers la forêt. Si le bon Dieu se mêle d'aider âme qui vive, il vous aidera pour sûr.

Patty sortit de la cabane éperdue. Ce voyage nocturne l'effrayait moins encore que les heures d'attente durant lesquelles il lui faudrait se composer un visage insouciant. C'était un samedi.

Le soir elle feignit de se rendre comme de coutume chez le docteur pour son congé du dimanche, et alla en effet prier M. Morgan de lui prêter son cheval. — J'en aurai besoin jusqu'à demain, ajouta-t-elle.

— Jusqu'à demain? vous comptez donc voyager la nuit?

— Ne m'interrogez pas, j'ai promis de me taire, c'est une question de vie ou de mort.

— Permettez-moi du moins de vous accompagner. Le gredin que je vous ai donné à soigner vous aura tendu quelque piége; vous l'avez vu aujourd'hui. J'ai peur d'un guet-apens. De grâce, ne partez pas seule!

— Si vous ne me prêtez pas un cheval, j'essaierai d'aller à pied, voilà tout! dit Patty avec une invincible obstination.

Le docteur céda, et pendant les quarante-huit heures qui suivirent se reprocha sans relâche sa faiblesse.

Le voyage de Patty est resté une tradition locale, une sorte de légende dans cette vallée de l'Ohio. On y mêle des apparitions, des miracles, on prétend que les anges la guidèrent sous la forme de deux beaux chiens à travers les seize milles qu'il lui fallut faire en pleine nuit dans la solitude des bois immenses. Quoi qu'il en ait pu être, elle atteignit saine et sauve Jenkinsville le matin, après avoir pris un peu de repos chez un bûcheron sur la lisière de la forêt.

Le *meeting* avait commencé dans l'église méthodiste, qu'elle reconnut à sa laideur et à sa pauvreté. Elle attacha son cheval à la porte, entra, et attendit que Morton eût fini de prêcher. Sa voix lui allait au cœur comme une musique délicieuse, cette voix qui lui avait juré naguère un amour qu'elle avait perdu, et dont une autre était maintenant l'objet!.. Cachée sous le long chapeau (1) qui déguise toutes les méthodistes, elle resta près de la porte lorsque la congrégation se fut dispersée. Alors Morton s'approchant d'elle avec bonté : — Vous êtes étrangère ici, ma sœur?

— Pas tout à fait, répondit-elle.

Morton avait tressailli. — Patty! s'écria-t-il avec une explosion de joie inexprimable, sans pouvoir croire ses oreilles, tant il lui paraissait impossible que Patty, qu'il ne savait pas convertie au méthodisme, pût être à Jenkinsville dans son église... Est-ce vraiment vous enfin! Qu'est-ce qui vous amène?

Patty répondit en levant vers lui un visage embelli par la joie : — Le désir de sauver la vie d'un ami. Si vous allez aujourd'hui à Salt-Fork,... vous êtes mort.

— Mort? Comment pouvez-vous savoir?..—Elle lui remit le carré de papier mystérieux que lui avait confié Pinkey.

Morton y jeta les yeux et poussa un nouveau cri de surprise : — Burchard! où est-il?

—Vous ne devez pas m'adresser de questions, dit Patty en souriant.

— Et vous êtes venue d'Hissawachee m'avertir?..

— Non, mon père m'a chassée, je suis maîtresse d'école au Plateau des Noyers.

Goodwin, tremblant de céder à l'entraînement de son cœur, s'efforça de ne lui parler que de la fatigue qu'elle devait éprouver, et l'emmena chez un des membres de l'église, qui servit un bon déjeuner à la sœur étrangère.

— Vous me laisserez vous reconduire, dit-il seulement d'un accent de prière.

Elle refusa, quelque désir qu'elle eût de dire oui.

Sans l'écouter, il enfourcha Dolly, que la jeune fille baisa, en guise de compensation, sur son beau front luisant.

— Si je ne vais pas avec vous, j'irai à Salt-Fork, s'écria-t-il. Ces drôles ne croiront pas du moins que je les crains. Je peux faire un détour d'une dizaine de milles, et ils ne comprendront jamais comment je leur ai échappé. Ma fidèle Dolly est toujours capable de ces prouesses-là. Patty, vous ne voulez pas que je vous remercie?.. Écoutez, si je peux jamais vous servir, faites-le-moi savoir. Je voudrais mourir pour vous.

(1) *Sun-bonnet*, — chapeau contre le soleil.

— Vous êtes marié, Morton, à ce qu'on m'a dit...

— Pas encore, répliqua-t-il avec amertume; mais Patty était trop émue de son côté pour s'apercevoir de son émotion.

— Puissiez-vous être heureux!

— Ne prononcez jamais ce mot-là, s'écria Morton, si vous saviez ce que je souffre, ce que je souffrirai toujours! Pourquoi ne m'avez-vous pas laissé égorger par les brigands?.. Ma vie ne vaut pas qu'on la sauve. Adieu, adieu, Patty! — Et touchant sa jument de l'éperon, il s'enfuit, craignant d'en dire trop.

Patty le suivit des yeux avec un singulier sourire... Elle avait beau être méthodiste, elle était femme après tout.

XII. — LES DEUX FRÈRES.

Tandis que Morton menait cette vie d'énergiques combats, Kike Lumsden arrivait lentement à la fin de ses souffrances. — Après moi, se disait-il, Dieu saura bien en trouver d'autres qui feront sans doute plus de bien que je n'ai eu la force d'en faire. — Pour les premiers méthodistes, l'homme n'était rien, l'œuvre était tout. Quand il rendit visite à sa mère cette année-là, il resta alité une partie du temps, et Mme Lumsden fut forcée de reconnaître avec tout le monde qu'elle le voyait pour la dernière fois. Kike savait cela mieux que personne; il voulut régler ses intérêts comme un homme qui se prépare à une longue absence; de lui-même, il aborda le sujet auquel sa mère et Brady craignaient de toucher, et bénit lui-même leur union en vertu d'une dispense; ce mariage devait être le dernier acte de sa vie de prêtre. Obligé de traverser le *circuit* de Jenkinsville pour regagner le sien, il alla serrer la main du meilleur ami qu'il eût au monde.

— Pauvre Kike, dit Morton en le revoyant, que ne puis-je te prêter mon corps!

— Pour me tenir plus longtemps éloigné du repos? répondit Kike en souriant.

Il ne put empêcher ce vieux et fidèle camarade de se faire remplacer par un collègue afin de pouvoir l'accompagner jusqu'à son nouveau *circuit*; Morton avait peur qu'il ne mourût en route, et en effet, après avoir reçu dès le début du voyage une grosse averse qui le trempa jusqu'aux os, Kike fut pris d'un accès de fièvre épouvantable. Sans doute l'art médical était impuissant désormais à le guérir ou même à le soulager, cependant Goodwin résolut de se détourner de quelques milles du chemin direct pour consulter le docteur Morgan. C'était réaliser le dernier désir humain du pauvre garçon, qui, trop affaibli désormais pour concevoir des scrupules, se laissa ramener une fois de plus à cette porte hospitalière. Le doc-

teur le reçut dans ses bras et lui rendit de grand cœur la chambre où il avait été si heureux.

— Que dites-vous de lui? demanda Morton en prenant à part M. Morgan.

— Fini! répondit celui-ci avec l'exagération de brusquerie sous laquelle se dérobait sa bonté ordinaire. La source est tarie, elle n'est plus de force à faire tourner le moulin huit jours. Quel dommage que vous gaspilliez ainsi votre vie, vous autres méthodistes, au lieu de vous en tenir à la bien employer!

Cependant Kike promenait autour de lui un regard inquiet comme s'il eût cherché quelqu'un. Longtemps il s'était interdit de venir chez le docteur dans la crainte de rencontrer Nettie, mais étant venu, il ne pouvait supporter d'être si près d'elle et de ne pas la voir. Vers le soir, il appela Patty qu'on avait envoyé chercher à son école :

— Cousine, demanda-t-il, où est-*elle?*

Patty comprit avec son tendre instinct de femme et répondit : — Si elle ne vient pas, ce n'est pas par indifférence. Elle a passé toute la journée à pleurer.

Un peu plus tard, s'adressant à M. Morgan : — Je vous supplie de me répondre franchement, dit le moribond. Pourrai-je me relever jamais de ce lit?

— Non, jamais, mon enfant, dit le docteur d'une voix brisée.

Un sourire de soulagement effleura les lèvres pâles de Kike. Son âme lassée secouait enfin cet écrasant fardeau de responsabilité auquel il s'était sacrifié tout entier. Il n'avait plus rien à faire que d'attendre la délivrance. Fermant les yeux : — Dieu soit loué! murmura-t-il. — Puis il demeura quelques secondes immobile; mais, le docteur ayant fait un mouvement vers la porte, il revint à lui pour le retenir avec vivacité.

— Qu'y a-t-il encore? dit M. Morgan en passant une main paternelle sur les cheveux qui se collaient au front humide de Kike.

— Docteur... — Il referma les yeux. — Si vous n'y trouvez pa d'empêchement, je voudrais,... je voudrais voir Nettie.

— Merci d'avoir enfin prononcé son nom. Cela lui fera du bien, pauvre petite!

— Et si vous n'y trouvez pas d'empêchement non plus, je voudrais... la voir toute seule.

— Vous la verrez seule. C'est mieux en effet.

Les paroles s'arrêtaient dans la gorge de l'excellent homme, qui sortit précipitamment. Kike demeura comme autrefois les yeux fixés sur la porte; il lui sembla qu'un laps de temps énorme s'écoulait, bien que ce fût trois minutes à peine, trois minutes passées par Nettie à essuyer en vain des larmes qui coulaient trop vite. En-

fin elle parvint à se dominer et entra; mais en apercevant ce blanc fantôme dont les yeux noirs seuls vivaient, passionnément fixés sur elle, son pauvre cœur lui manqua de nouveau; l'instant d'après elle était à genoux auprès du lit et sanglotait. Kike étendit ses mains tremblantes, attira cette tête dorée sur sa poitrine, qui respirait à peine, et lui dit tout ce qu'une tendresse impitoyablement refoulée peut trouver d'irrésistible lorsqu'elle déborde à la fin, rompant les digues d'une volonté surhumaine. Ensuite ses paupières retombèrent. Pendant longtemps on n'entendit plus rien.

Quand les larmes de Nettie furent épuisées, ils parlèrent du passé, de tout ce qu'ils avaient ressenti, de tout ce qu'ils retrouveraient dans les sphères immortelles. Personne ne troubla ces fiançailles pour l'éternité.

Lorsque Patty revint de chez Pinkey, qu'elle avait été voir un instant pour être tourmentée par les questions les plus insupportables sur Morton Goodwin et sur ses fiançailles avec Anne-Éliza, elle trouva son cousin beaucoup mieux; mais cette lueur de vie ne pouvait être de longue durée, le remède du bonheur était venu trop tard. Tandis qu'il sommeillait apparemment, Morton et le docteur échangeaient auprès de son lit des réflexions douloureuses.

— Quelle folie d'avoir ainsi abusé de ses forces! disait l'un.

— Pourquoi n'a-t-il jamais voulu se soigner? reprenait l'autre.

Kike les interrompit tout à coup. — Nettie, lisez-nous donc le XXVIe chapitre de saint Matthieu, du 7e verset au 13e.

La pauvre enfant ouvrit le livre et lut tout ce qui concerne le vase d'albâtre rempli d'un parfum très précieux qui fut brisé sur la tête de Jésus, au grand scandale de ses disciples. Quand elle eut achevé, Kike leva un regard triomphant vers le docteur : — Vous avez raison, dit celui-ci; vous êtes plus sage que nous, mon ami. Rien n'est perdu de ce que donne l'amour. C'est un vase très précieux que vous avez brisé sur la tête du Christ; il ne l'oubliera pas.

A partir de cette heure, la lampe baissa rapidement; à peine Kike put-il reconnaître sa mère et Brady, que l'on avait fait avertir et qui accouraient éplorés.

Au moment d'expirer, il reprit connaissance, imposa ses mains maigres et déjà glacées sur Nettie agenouillée tout près de lui, puis les leva vers le ciel en criant faiblement : — Maître, je ne me sui rien réservé!

La mort n'est pas toujours triste. N'avez-vous jamais assisté, du sommet d'une montagne, à l'un de ces couchers de soleil après lesquels le monde, transfiguré par la gloire des rayons resplendissans, reste longtemps baigné à l'horizon, même après que plus bas a commencé la nuit, d'une teinte vive et radieuse, souvenir persistant des pompes de la soirée?

Jamais jour de tempête ne finit plus doucement que la vie tourmentée d'Ézéchias Lumsden. Il avait défendu que sa tombe portât aucun nom, ne voulant rester, disait-il, que dans la mémoire de Nettie; mais le docteur Morgan fit graver sur la pierre à chaux, qui abonde dans ces montagnes, l'inscription suivante : « Un vase d'albâtre rempli d'un parfum de grand prix. »

Patty avait reçu par l'entremise de Brady une lettre de son père lui enjoignant de revenir : il était cloué au lit par ses rhumatismes, les enfans se trouvaient abandonnés, le ménage était en désordre. Il s'étonnait qu'une si pieuse personne négligeât de la sorte ses devoirs les plus essentiels, et le lui reprochait comme si elle eût quitté la maison de son propre gré. Quelque rude que fût cet appel, la jeune fille y obéit avec empressement. Elle voulait à tout prix fuir Morton; l'intimité qui s'était renouée entre eux auprès du lit de mort de Kike la faisait trop souffrir; il lui était impossible de supporter ce contact de toutes les minutes, surtout en le voyant si agité lui-même, car les emportemens du vieil homme s'étaient réveillés chez Morton en présence de Patty, et il n'eût pas réussi peut-être à les maîtriser si d'autres sentimens presque aussi forts, — la douleur que lui causait la mort de son ami, le courage inspiré par un exemple héroïque, — ne lui fussent venus en aide.

Miss Jane Morgan ayant obligeamment proposé de remplir sa place jusqu'à la fin de l'année scolaire, la maîtresse d'école du Plateau des Noyers put partir sans retard avec Brady et sa femme. Sa dernière visite fut à la cabane où elle avait si longtemps et si patiemment soigné Pinkey; mais l'oiseau de proie s'était envolé. La veille déjà, elle l'avait trouvé debout et tout botté, essayant sa fausse barbe. Il était décidément incorrigible.

Morton, qui, lui aussi, voulait se rendre à Hissawachee pour quelques jours de congé avant d'entreprendre une mission lointaine, n'eut garde de confier ce projet à Patty, n'osant affronter sa société pendant le voyage qu'il eût été naturel de faire avec elle. Il partit par un autre chemin, et, grâce à Dolly, la précéda d'un jour dans sa colonie natale.

Inutile de décrire l'enthousiasme avec lequel il fut reçu. Le père Goodwin lui-même oublia momentanément ses doléances habituelles; le jeune Henry, devenu presque un homme, contemplait son aîné d'un air de crainte respectueuse; quant à la mère, sa première parole fut pour dire tout bas à Morton en le serrant contre son sein :

— Ton frère Louis est revenu!

— N'avait-il donc pas été tué, il y a plus de dix ans, dans une rixe à Pittsburg? s'écria Morton abasourdi.

— C'était une fausse nouvelle qu'il avait aidé lui-même à ré-

pandre. Tu le recevras avec bonté, n'est-ce pas? Il tremble de se trouver en face de toi, te croyant plus sévère qu'un autre.

— De quel droit le serais-je? dit Morton. Je ne me rappellerai qu'une chose, le talent avec lequel il me fabriquait des bateaux quand j'étais petit. Au fait, c'est, avec le chagrin que vous a causé sa disparition, tout ce que je sais de lui. Moi aussi j'ai failli une fois vous faire souffrir. Pauvre Louis, où est-il?

La mère passa dans une chambre voisine et ramena un homme de mauvaise mine dont la vue fit jeter un cri à Morton.

— Qu'est-ce que cela veut dire, grand Dieu! Burchard, êtes-vous vraiment mon frère Louis?

L'autre lui tendit timidement la main.

— En ce cas, j'ai double raison pour vous aimer, car vous m'avez rendu mon cheval et mon fusil, qui vous appartenaient par ma faute, et c'est vous qui m'avez sauvé au Trou de Brewer. C'est vous qui plus tard m'avez envoyé de nouveau un avertissement précieux.

— J'ai fait bien d'autres choses, dit le faux Burchard. — Il n'ajouta rien de plus à sa confession ce soir-là; mais, le lendemain, quand, Patty étant arrivée avec le maître d'école, Morton voulut présenter son frère à miss Lumsden, Louis Goodwin dit avec un demi sourire: — Les présentations sont inutiles, elle me connaît bien; sans elle je serais sous terre depuis longtemps.

— Comment? balbutia Morton, qui retombait dans la stupéfaction.

— Elle m'a soigné malade, et cependant ce n'était pas Louis Goodwin ni le shérif Burchard qu'elle voyait en moi. Autant mettre la vérité au jour, Morton, et me débarrasser une fois pour toutes des déguisemens. Si vous me haïssez ensuite, tant pis.

Il rentra dans l'alcôve et revint avec sa longue barbe et son bonnet de peau de loup.

— Un brigand! s'écria Morton avec horreur.

— Oui, le brigand Pinkey, que vous vouliez faire assommer dans le buisson et à qui vous avez donné la chasse à travers bois.

— Pinkey, qui vous a sauvé la vie, ajouta finement Patty.

Morton était resté le sourcil froncé par une expression de mépris douloureux; à ces mots, il se rapprocha de son frère.

— Ta main encore une fois, lui dit-il. Je suis content que tu sois revenu. Que Dieu te pardonne! Je te connais bien, tu as été plus faible que méchant.

Patty s'était levée pour se rendre chez son père.

— D'abord, lui dit Louis Goodwin, laissez-moi mettre à vos pieds mon déguisement, auquel je ne toucherai plus.

Patty prit du bout des doigts le bonnet, la fausse barbe, et jeta au feu tout cela.

Les deux frères eurent ensemble un long entretien, dans lequel Louis raconta en détail à Morton la dernière aventure de Pinkey; nous allons la transcrire brièvement ici.

Le soir même où Kike Lumsden rendit à Dieu son âme pure, Anne-Éliza Meacham, ignorante de ce qui se passait dans la maison du docteur Morgan, avait fait dix milles, par piété sans doute, pour atteindre l'église du Mont-Thabor, où devait prêcher Morton. Pourquoi, lorsqu'elle vit la figure voûtée d'un vieillard inconnu apparaître dans la chaire au lieu de la belle prestance et des cheveux bouclés du frère Goodwin, Anne-Éliza regretta-t-elle d'être venue? Il est certain qu'elle quitta l'église de mauvaise humeur en se promettant de quereller Morton, sans exagération pourtant, elle ne se sentait pas assez sûre de son empire... Tandis qu'elle répétait mentalement quelque scène de spirituelle coquetterie, une forme humaine assez effrayante, surgissant des épaisseurs de la forêt, se jeta soudain à la tête du vieux cheval qui la portait.

Son cœur battit très fort, et, ne doutant pas qu'elle n'eût affaire à un voleur, elle balbutia : — Que me voulez-vous?

— Rien au monde que de vous décider à faire votre devoir, dit cet étrange bandit en retenant toujours la bride du cheval. Croyez-vous vraiment que, malgré toutes vos prières et vos chansons, vous ne soyez pas une drôlesse?

La colère prit chez Anne-Éliza la place de la peur : — Qui êtes-vous pour m'insulter, misérable? Un voleur que le repentir peut seul sauver. Revenez à la religion... Ne laissez pas échapper votre jour de grâce...

La sœur Meacham était retombée par habitude dans sa veine d'exhortation pathétique, mais pour la première fois un éclat de rire moqueur l'interrompit.

— Allons, ma colombe! vous n'allez pas continuer avec moi cette comédie. Je sais de reste que je suis sur le chemin de l'enfer, mais nous nous retrouverons un de ces jours au but de notre voyage, et je me demande si vous n'occuperez pas là-bas une place plus distinguée encore que la mienne. Vous voyez que je vous connais, et que vos *alleluia* ne m'imposent guère.

Anne-Éliza le regardait consternée.

— Pourquoi épouser les gens contre leur gré? ajouta Pinkey.

— Le frère Goodwin m'a demandée en mariage.

— Oh! sans doute, mais vous l'avez forcé.

— J'en suis incapable.

— Vous étiez incapable de ces choses-là en Pensylvanie, n'est-il pas vrai? — Et, comme Anne-Éliza changeait de couleur : — N'avez-vous pas envoyé Harlow au diable cependant?

— Qui êtes-vous? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Et ce petit brun, dont le désespoir a fait un ivrogne, et cet autre...

— Pourquoi relever tous mes vieux péchés? dit Anne-Éliza fondant en larmes. Si vous me connaissez, vous savez que je m'en suis repentie et que j'essaie de mener une vie meilleure avec la grâce de Dieu, qui m'aurait pardonné des fautes plus graves.

— Peut-être, mais sans vous permettre pour cela de les oublier, ma mie. Je vous ménage encore, chère Éliza, il y a des choses que vous souffririez trop d'entendre de ma bouche. Vous êtes une jolie fille, le frère Goodwin s'en est peut-être aperçu comme les autres, mais il ne vous aime pas...

— Laissez-moi passer, s'écria la jeune femme exaspérée.

— Tout à l'heure, angélique créature. Le dépit ne sied pas à vos traits, l'extase religieuse leur va décidément mieux; cultivez donc l'extase à votre aise; mais, puisque vous êtes si dévote, pourquoi ne pas essayer d'être honnête?.. Est-ce bien vertueux de tricher avec son futur mari? Comment vous y prendrez-vous pour tricher avec le grand juge dont vous parlez toujours?

La pauvre Anne-Éliza s'était naïvement persuadé que le pardon de Dieu avait effacé les actes répréhensibles de sa vie, comme s'ils n'eussent jamais existé; rien ne pouvait donc lui être plus désagréable que de voir sa conscience se dresser devant elle sous la forme d'un voleur de grand chemin en fausse barbe et en bonnet de peau de loup.

— Allons, reprit Pinkey, vous allez écrire gentiment un petit billet à Morton Goodwin pour lui rendre sa parole. Je me charge de le porter.

— Je n'écrirai rien de pareil, dussiez-vous me tuer!

— Vous n'avez pas peur d'un coup de pistolet parce que vous espérez sauter tout droit au paradis, rusée que vous êtes! Aussi n'ai-je aucune intention de vous tuer; seulement si vous n'écrivez pas, j'écrirai, moi,... j'écrirai l'histoire véridique d'Anne-Éliza Meacham, et les motifs qui lui ont fait quitter la Pensylvanie pour venir prêcher dans le désert, quitte à damner les gens avec ses yeux bleus.

Anne-Éliza balança une seconde encore.

— Il dépend de vous que je garde vos secrets, dit Pinkey pour la décider.

Descendant de cheval, elle prit convulsivement le crayon que lui tendait son bourreau, qui persistait à la surveiller de près.

Pinkey dicta :

« Cher monsieur, notre engagement est rompu; c'est ma faute et non la vôtre. »

— J'espère que cela suffira, dit le brigand, quoiqu'il ne soit pas facile de se débarrasser d'un pareil filet! Je le sais par expérience, ayant compté parmi vos victimes dans le temps.

Anne-Éliza avait écrit en se disant qu'elle pourrait affirmer à Goodwin que ce billet lui avait été arraché par violence; elle pensa qu'il serait bon d'ajouter que l'auteur de cet attentat satisfaisait ainsi une vengeance amoureuse. Les femmes aiment toujours entretenir leurs amans des passions insensées qu'elles inspirent à d'autres; mais Pinkey parut lire dans ce recoin ténébreux de sa pensée.

— Maintenant, ajouta-t-il, je ne parlerai que si vous m'y forcez en rétractant ce billet.

— Lâche que vous êtes! sanglota l'infortunée, scélérat! monstre!

— Allons! vous m'avez donné jadis des noms plus doux! fit Pinkey avec une souriante philosophie.

Et le brigand disparut dans le fourré pour toujours, car il redevint ensuite un certain Louis Goodwin que la crainte de la bande dont il avait fait partie autant que celle des poursuites légales envoya rejoindre sous son véritable nom, qui était son meilleur déguisement, l'armée américaine, aux prises avec la Grande-Bretagne. Il lava de son mieux la tache imprimée à ce nom en se faisant tuer à Lundy's Lane.

Mais nous anticipons sur les événemens; nous oublions de montrer Morton retrouvant Patty dans cette même laiterie où il lui avait parlé de son amour pour la première fois, et reprenant au point où elle était restée la conversation interrompue. Malgré elle, Patty se berçait des mêmes rêves, et Morton avait le cœur aussi jeune que dans ce temps-là, en dépit de la discipline sévère qu'il lui avait imposée. Ils lurent ensemble le billet d'Anne-Éliza.

— Pauvre fille! dit généreusement Patty. Il a dû lui en coûter beaucoup.

Morton ne l'en aima que mieux pour cet élan digne d'elle et de lui.

L'ancien Magruder ne comprit jamais pourquoi les fiançailles de Morton avaient été rompues; il renonça sagement à s'expliquer un cas que faute d'expérience il avait embrouillé dès le premier jour et répara de son mieux la sottise dont il s'était, sans le vouloir, rendu coupable en sollicitant le circuit d'Hissawachee pour le jeune prédicateur. Ceci permit à Morton de s'installer provisoirement, sans renoncer pour cela au ministère, chez le capitaine Lumsden, dans la double qualité de régisseur du tyran de la colonie, qui se mourait, — et de gendre.

EDWARD EGGLESTON.

L'ENSEIGNEMENT EN TURQUIE

LE LYCÉE IMPÉRIAL DE GALATA-SÉRAÏ.

Les relations commerciales et politiques de la Turquie avec les nations européennes n'ont pas jusqu'à présent amené dans ce pays les transformations et les progrès qu'on pouvait en attendre. Les réformes administratives que la Sublime-Porte a cru devoir concéder à des influences étrangères sont demeurées plus apparentes que réelles, parce qu'elles heurtaient souvent d'anciens préjugés, étaient mal interprétées, et ne tenaient pas suffisamment compte de mœurs et d'habitudes peu accessibles aux mouvemens du dehors. La constitution de la famille, base de la société, n'a subi aucune modification; le droit de propriété, accordé aux étrangers, est resté à peu près illusoire, et les fonctions publiques continuent d'être presque exclusivement réservées aux musulmans. Aujourd'hui comme au temps de la conquête, le Turc montre peu de goût pour l'agriculture; ses villages les plus riches sont cultivés par des Grecs, et la perception en nature de l'impôt s'accomplit dans des conditions telles qu'elle accable également le producteur et le consommateur. Le commerce est presque entièrement entre les mains des Grecs, des Arméniens et des étrangers; aussi la classe moyenne n'existe-t-elle pas et ne peut-elle, par son activité, stimuler une aristocratie qui se meurt dans l'indolence.

Le *cheik-ul-islam*, chef de la religion, est toujours un des dignitaires les plus redoutés de l'empire : son autorité a plus d'une fois tenu en échec celle du sultan, et il faut compter avec lui lorsqu'il s'agit d'innovation. Il est le gardien respecté des vieilles traditions, et on assure que dans ces derniers temps il a demandé que deux

lettrés turcs fussent condamnés à mort, suivant les prescriptions de la loi ancienne, pour avoir parlé légèrement des prophéties dans un cours public. On s'est contenté de les révoquer de leurs fonctions. Si le chrétien ou *giaour* n'est plus généralement exposé à des persécutions et à des violences, il n'a pas encore gagné la sympathie, et on le subit plutôt qu'on ne l'accepte. Le Koran reste l'objet d'une vénération à peu près universelle, et l'indifférence religieuse n'est pas en honneur. En temps de ramazan, l'abstinence s'observe avec une rigueur qui nous est inconnue; nul n'oserait s'en affranchir ostensiblement, et j'ai vu, pendant plusieurs années, un grand nombre d'écoliers suivre leurs classes sans boire ni manger, du matin au soir, pendant ce temps de jeûne. Les missionnaires anglicans, répandus en Asie-Mineure, font des prosélytes parmi les Arméniens, jamais parmi les Turcs. Cette fidélité à l'islamisme se rencontre également en Algérie : si l'on excepte les enfans recueillis en bas âge à Alger pendant la famine de 1866 et élevés dans nos maisons religieuses, on compte dans nos possessions africaines beaucoup moins d'Arabes convertis qu'il n'y a de renégats à Constantinople seulement.

L'armée, qui ne s'élève pas à 300,000 hommes, a été équipée à l'européenne, et n'offre plus l'indiscipline des anciens corps de janissaires; elle est composée de soldats dont on vante la bravoure et qui sont d'une sobriété remarquable; mais sa faiblesse numérique et l'insuffisance générale des officiers ne lui permettraient sans doute pas d'opposer une résistance efficace à l'attaque des états voisins. Le gouvernement s'est refusé jusqu'ici à y incorporer les chrétiens, et le service militaire, ne pesant ainsi que sur les Turcs, frappe ceux-ci d'une lourde charge. Que serait-ce si, à l'imitation d'autres nations, la Turquie voulait doubler ou tripler le nombre de ses troupes? Les ressources actuelles du pays ne suffiraient ni à la formation des cadres, ni à l'entretien des hommes. Les Anglais n'ont pas hésité à enrégimenter les indigènes de leurs colonies, et si les corps mixtes ne leur ont pas donné tout le concours qu'ils en attendaient, ils n'ont eu qu'à s'applaudir de la création de régimens formés par nationalités.

Les sources de la richesse publique se trouvant en partie inexploitées ou épuisées, l'équilibre n'existe plus depuis longtemps entre les recettes et les dépenses. Aussi, à dater de la guerre de Crimée, le déficit s'est-il accru chaque année dans des proportions inquiétantes, et les emprunts successifs sont-ils devenus de plus en plus difficiles et onéreux. Après avoir engagé les revenus les plus assurés, on en est réduit aux expédiens pour faire face aux dépenses urgentes, et on solde les intérêts des sommes reçues à l'aide de

nouveaux emprunts, contractés à 25 et à 30 pour 100. Tous les fonctionnaires et les officiers eux-mêmes subissent dans le paiement de leurs traitemens des retards ordinaires de sept à huit mois, quelquefois d'un an et de deux. Une telle situation peut attester l'autorité du gouvernement sur la nation; mais il paraît difficile qu'elle puisse se prolonger longtemps.

L'instruction est si peu répandue parmi les musulmans, même dans la classe élevée, que les progrès accomplis ailleurs dans l'agriculture, l'industrie et les arts restent inconnus ou incompris. Par dédain ou par ignorance, ce qui revient souvent au même, le Turc laisse le raïa s'enrichir sous ses yeux, à ses dépens, et ne se réserve pour lui-même d'autres moyens de fortune que les fonctions publiques ou la munificence du sultan. L'état de l'enseignement en Turquie suffirait à expliquer la faiblesse et l'infériorité de la population turque relativement aux populations voisines et aux nationalités qui vivent au milieu d'elle; si l'on ne commence pas par instruire les masses, aucune réforme ne pourra aboutir, aucun effort ne parviendra à féconder ce sol en friche, et il est à craindre que l'empire ne se décompose sous l'influence d'agens divers.

Le gouvernement français a fait plus d'une tentative pour arracher le peuple turc à l'engourdissement dans lequel il se trouve plongé; une des plus sérieuses et peut-être des moins connues avait pour but de constituer l'enseignement public sur des bases solides et de provoquer la création de lycées impériaux dans les principales villes. Cette étude montrera qu'une telle entreprise pouvait réussir et que le succès dépendait de la Porte; elle était suggérée par un amour sincère du pays et présentait peut-être une dernière ancre de salut.

I.

Il n'existe en Turquie aucune école pour les jeunes musulmanes : on a pensé sans doute que la vie du harem, qui les attend, leur rend toute instruction inutile; quelques filles de pachas, en petit nombre et depuis peu d'années, apprennent la musique et une langue étrangère; cela leur suffit. Au reste, l'intérieur de la famille turque est tellement muré qu'on ignore presque toujours ce qui s'y passe, et la plupart des descriptions qui en ont été données ne sont que des tableaux de fantaisie. La femme turque, étrangère à tout travail sérieux, vit dans son harem occupée de futilités lorsqu'elle ne donne pas à ses enfans les soins nécessaires; elle ne sort qu'accompagnée de ses esclaves et de ses eunuques et revêtue du costume ancien, qui ne manque ni d'originalité, ni même de poésie;

elle n'a fait que peu d'emprunts à nos modes, et le sultan Mahmoud, qui a voulu changer le vêtement des hommes, a respecté celui des femmes. La figure de la femme nubile est voilée; aucun homme, si ce n'est son mari et ses enfans, ne connaît ses traits; son nom ne se prononce jamais. Cette situation mystérieuse, bien que dépendante, lui convient, et elle se montre peu favorable à toute idée d'émancipation. Son influence, nulle à l'extérieur, est considérable sur son mari et ses enfans; j'ai vu fréquemment des pères de famille prétexter l'opposition de la mère pour ne pas donner à leur fils l'instruction qu'ils auraient désirée. On peut citer comme une exception peut-être unique une filature de soie établie à Brousse par un Français qui a exercé longtemps les fonctions de consul, et où une centaine de femmes ou jeunes filles turques sont employées chaque jour. En Algérie, malgré des tentatives multipliées, il n'existe guère qu'un atelier français où des jeunes filles arabes viennent confectionner ou vendre des broderies. Les nations modernes, en développant pour les utiliser l'intelligence et le travail de la femme, se sont placées dans des conditions économiques et morales assurément plus favorables que les sociétés anciennes.

On s'accorde à dire que la dissolution des mœurs est extrême dans les harems; c'est croyable, bien qu'il soit difficile d'en juger exactement, puisque rien ne transpire au dehors. Un fait remarquable toutefois, c'est que, pendant le séjour des armées européennes en Orient lors de la guerre de Crimée, on ne cite aucune séduction ni aucun scandale dont les femmes turques aient été le sujet. La polygamie, autorisée par le Koran, est entourée de telles obligations pour assurer à chaque femme des ressources propres, qu'elle n'est possible qu'aux riches, et on pourrait compter à Constantinople ceux qui se donnent ce luxe, souvent ruineux. Ce qu'on raconte des prodigalités du sultan Abdul-Medjid pour ses femmes est inoui. Les garçons restent enfermés au harem six ou sept ans, livrés aux soins des femmes esclaves et des eunuques, qui servent la mère en grand nombre. Un pareil milieu est assurément peu propre à développer chez eux la moralité et le goût de l'instruction. Ils sortent ensuite chaque jour pour fréquenter, comme externes, les écoles publiques.

On distingue trois espèces d'écoles : les *écoles des quartiers*, les *ruchdiyés* et les *écoles des mosquées*. Chaque quartier ou *mahallé* est pourvu d'une petite école, fondée par des legs particuliers, et où l'*imam* enseigne l'alphabet turc et la lecture du Koran en arabe. Tous les enfans fréquentent ces écoles pendant cinq ou six ans et y paient une modique rétribution. En sortant des écoles des quartiers, à l'âge de dix ou douze ans, ils sont admis comme externes

dans les *ruchdiyés*, écoles d'un ordre un peu plus élevé et entièrement gratuites. Ils y apprennent la lecture et l'écriture turques, les premières notions de calcul et les élémens de l'histoire et de la géographie de la Turquie. Ils suivent ces cours pendant quatre ou cinq ans, et les quittent habituellement pour rentrer dans leurs familles.

Au-dessus des ruchdiyés, on trouve encore les cours des écoles des mosquées, où s'enseignent le turc, l'arabe, la philosophie, la théologie et un peu d'histoire. Les leçons, toujours gratuites, sont données généralement en arabe et ne comprennent aucune notion de sciences. Les professeurs de ces écoles sont estimés; les directeurs prennent le nom de recteurs. Les élèves entrent aux écoles des mosquées à l'âge de seize ou dix-huit ans et les suivent pendant une quinzaine d'années, logés gratuitement dans des habitations spéciales nommées *médrézés*, où ils sont réunis au nombre de 30, de 40 et quelquefois de 100. Il y a, m'a-t-on assuré, près de 500 médrézés à Stamboul; il y en a 17 seulement à Andrinople. Pendant le mois de repos du ramazan, la plupart des élèves des médrézés se répandent dans les provinces et donnent dans les mosquées des instructions religieuses qui leur rapportent quelque argent. En quittant ces écoles à l'âge de trente ou trente-cinq ans, un certain nombre d'étudians deviennent cadis, muftis ou recteurs. Les plus grands personnages ont habité les médrézés.

Dans la splendeur de l'empire, les écoles des mosquées jouissaient d'une grande renommée; aujourd'hui leurs seuls cours sérieux sont ceux d'arabe et d'instruction religieuse, et on peut regarder ces établissemens comme de véritables écoles de théologie : la loi civile et la loi religieuse ayant l'une et l'autre pour code principal le Koran, on comprend que l'instruction religieuse ait acquis en Turquie plus d'importance que partout ailleurs. Cette organisation de l'instruction paraît s'étendre à tout pays musulman; on la retrouve encore aujourd'hui presque identique en Algérie, parmi les Arabes.

Outre ces écoles, accessibles à tous les enfans musulmans, il en existe un certain nombre d'autres spéciales, conduisant à des carrières déterminées et que le gouvernement peuple à son gré. Les principales sont les écoles militaire, de marine, d'artillerie et de médecine. A chacune d'elles est annexée une école préparatoire ou *idadiyé*. Tous ces établissemens sont entièrement gratuits. On reste dans les idadiyés trois ou cinq ans, suivant qu'on a fréquenté ou non les ruchdiyés, et on y apprend la lecture et l'écriture turques, le calcul, des notions d'histoire et de géographie sur l'empire turc, quelquefois les principes d'une langue étrangère, telle que l'anglais, l'allemand ou le français. Les cours de l'école militaire et de l'école d'artillerie durent quatre ans, ceux de l'école de médecine six ans.

Leurs programmes renferment les connaissances nécessaires aux fonctions que doivent remplir plus tard les étudians; malheureusement l'ignorance des élèves qui y sont admis en sortant des idadiyés paralyse presque toujours les efforts des plus laborieux. Des jeunes gens ne connaissant que l'écriture, la lecture et le calcul ne sauraient devenir en six ans des docteurs en médecine bien savans ou en quatre ans des officiers distingués. Si l'on veut modifier utilement les écoles spéciales, c'est à leur base ou aux idadiyés qu'il convient d'apporter des remèdes efficaces. L'enseignement de l'école de médecine s'est donné pendant quarante ans en français; l'absence presque complète de termes scientifiques et d'ouvrages de médecine ou de sciences en langue turque justifiait cette mesure. Des raisons analogues ont fait longtemps professer en latin chez nous le droit, la médecine, la philosophie. Le *dari-choura* (grand-conseil militaire), obéissant à un esprit de réaction produit par les événemens politiques, a exigé que tous les cours y fussent professés en turc : de bons esprits regardent cette décision comme prématurée et funeste aux études médicales.

Il existe à Constantinople quelques autres écoles spéciales de moindre importance; les plus connues sont une école normale pour former les professeurs des ruchdiyés, une école des langues qui fournit des traducteurs à la Sublime-Porte, une école forestière dirigée par un inspecteur des forêts de France et où tous les cours se font en français; elle compte 8 ou 10 élèves seulement. Chaque province renferme des écoles de quartiers et de mosquées, un ruchdiyé et quelquefois un idadiyé.

Une loi sur l'instruction publique, édictée en 1869, établit trois ordres d'enseignement sur des bases sérieuses : 1° chaque quartier ou chaque village doit avoir au moins une école primaire; dans les bourgs de plus de cinq cents maisons, on doit établir des écoles primaires supérieures. 2° Chaque ville renfermant plus de mille maisons doit avoir une école préparatoire ou collége, chaque chef-lieu de vilayet un lycée. 3° Il est institué à Constantinople une université impériale et un grand-conseil de l'instruction publique. Malheureusement cette organisation, excellente en elle-même, est restée lettre morte : on n'a créé ni écoles primaires nouvelles, ni colléges, ni lycées. Les ressources pécuniaires faisaient défaut, et le personnel enseignant aurait manqué partout. La pénurie de sujets capables est telle qu'il y a quatre ans, dans un grand établissement d'instruction, parmi onze fonctionnaires turcs, dont plusieurs jouissaient d'une notoriété étendue, il ne s'en trouva aucun pouvant faire pour un jeune enfant un compliment en langue turque à l'adresse du grand-vizir; le ministre, qui attachait de l'importance à ce détail, dut recourir au savoir du président du conseil de l'in-

struction publique. Lorsqu'on a voulu fonder une université à Stamboul, on y a créé les cours les plus élémentaires, et cette tentative a néanmoins échoué devant une opposition systématique et aveugle. Quant au conseil impérial de l'instruction publique, il a vécu quelque temps et vit peut-être encore aujourd'hui, parce qu'il assure à ses membres une oisiveté bien rétribuée.

Le budget du ministère de l'instruction publique a été longtemps de 2 millions de francs pour tout l'empire; en arrivant au grand-vizirat à la fin de 1871, Mahmoud-Pacha le réduisit à 1,300,000 fr., dont près de la moitié étaient employés à rétribuer le ministre, son *mustéchar* (secrétaire-général) et ses conseillers. Tout ce personnel n'est qu'un luxe d'apparat, et il serait facile de le réduire à un directeur et à quelques employés. Le ministère de l'instruction publique n'a en effet dans son ressort ni les écoles spéciales, ni les cours des mosquées, ni les ruchdiyés, ni même les écoles de quartiers, ces divers établissemens ayant leurs ressources propres ou dépendant d'autres administrations. Les écoles fondées et entretenues par les raïas et les étrangers s'administrent à leur gré. L'action du ministre de l'instruction publique ne s'étend donc que sur un très petit nombre d'établissemens, l'école normale de Stamboul par exemple, et certaines petites écoles de province.

La loi de 1869 n'a apporté aucun changement réel à l'état de l'enseignement; en dehors du petit nombre d'élèves admis aux écoles spéciales et de ceux qui suivent les cours des mosquées, les enfans turcs continuent à n'apprendre que la lecture, l'écriture, le calcul, et encore sont-ils peu versés dans ces connaissances élémentaires. L'écriture turque, qui manque d'accens et de ponctuation, présente quatre systèmes différens de caractères, familiers à un très petit nombre de personnes seulement. La lecture offre aussi des difficultés spéciales : un mot écrit peut se lire de différentes manières, parmi lesquelles le sens de la phrase seul peut servir de guide. Quant à la langue relevée, elle est formée de mots tirés du turc proprement dit, de l'arabe et du persan; il faut donc connaître ces trois langues pour bien savoir le turc, qui est rendu plus élégant par des emprunts plus nombreux à l'arabe et au persan. On rapporte qu'Ali et Fuad pachas, très versés l'un et l'autre dans la connaissance de leur langue, n'étaient pas toujours compris de leurs collègues à la Sublime-Porte lorsqu'ils conversaient entre eux en style élevé. On ne sera pas étonné d'après cela qu'un Turc sachant correctement lire et écrire sa langue soit réputé savant. On en citerait des plus haut placés qui n'en sont pas arrivés là. L'ignorance est générale chez eux; aussi, pour masquer leur insuffisance et n'être pas forcés à marcher, condamnent-ils tout à l'immobilité; de peur de voir le sol et la richesse passer complétement en des

mains étrangères, ils repoussent les secours du dehors et s'enferment dans une législation surannée et d'exception, qui est leur sauvegarde éphémère. Combien de temps pourront-ils se maintenir dans cet isolement?

La population de la Turquie forme diverses grandes agglomérations qui se distinguent aisément les unes des autres par les habitudes, les mœurs et une autonomie acceptée par le gouvernement lui-même. Jusqu'à ces dernières années, les Turcs constituaient une caste privilégiée, assez semblable à notre noblesse de l'ancien régime, et non toujours exempte de morgue et de dureté envers les raïas. Cette disposition du vainqueur à se constituer en aristocratie semble une conséquence naturelle de la conquête, et on la retrouve dans toutes les conditions analogues, dans l'Inde chez les Anglais, en Amérique et en Algérie chez beaucoup de nos colons. Il y a quarante ans à peine, lorsqu'un Turc passait dans la rue, tout raïa devait lui faire place et le saluer. Un peu plus tard, lorsqu'on établit les premiers bateaux à vapeur sur le Bosphore, le pont était séparé en deux parties par une toile; les raïas occupaient l'avant et les Turcs seuls l'arrière. Aujourd'hui ces inégalités extérieures ont disparu, mais je n'oserais affirmer qu'elles n'aient laissé aucune trace dans les esprits et qu'il n'ait pas survécu certains préjugés de supériorité d'un côté, certaines défiances de l'autre, préjugés et défiances qui nuisent également à tout essai de conciliation. Dans les derniers mois de l'année 1871, et sous le vizirat de Mahmoud-Pacha, un arrêté du préfet de Constantinople défendit aux chrétiens de fumer sur les bateaux, dans les rues et sur le seuil des maisons, en temps de ramazan, pour ne pas incommoder les Turcs. Il fallut de nombreuses et hautes interventions pour que cet arrêté ne reçût pas son exécution.

Dans aucune autre capitale de l'Europe, les divers groupes composant la cité commune ne conservent des caractères aussi tranchés et aussi dissemblables qu'à Constantinople. L'éducation, qui partout ailleurs réunit les enfans et les jeunes gens dans des centres communs et, en élargissant les idées, établit peu à peu des liens d'union et de fraternité, a tendu plutôt jusqu'ici à éloigner tout rapprochement, parce que chaque famille nationale entretient à ses frais ses maisons d'éducation, où l'enseignement est donné dans la langue maternelle et où on s'efforce de maintenir les traditions religieuses et les préventions politiques. La séparation est restée surtout profonde entre les écoles chrétiennes et les écoles turques; ce n'est que par exception que quelques élèves chrétiens ont pu s'introduire à l'école de médecine et à l'école militaire.

Les chrétiens des divers cultes, ainsi que les juifs, comptent un

assez grand nombre d'écoles; les plus importantes à Constantinople sont l'école grecque du Phanar, qui réunit 300 ou 400 élèves, l'école arménienne d'Haskeuï, l'école juive d'Ortakeuï, l'école italienne dirigée par les jésuites à Péra, les écoles françaises des lazaristes et des frères de la doctrine chrétienne, les écoles allemandes, anglaises, etc. Il y a près de trois siècles que les jésuites français, remplacés plus tard par les lazaristes, ont ouvert à Constantinople des écoles de garçons; à leur suite s'établirent les sœurs de charité et les frères de la doctrine chrétienne. Dans la plupart de ces établissemens, les programmes sont assez étendus et on étudie plus ou moins complétement le grec et le latin, la langue nationale, l'histoire, la géographie, la philosophie et les sciences.

On voit par là que l'enseignement secondaire est organisé chez les chrétiens et les juifs. Pour les Turcs, l'enseignement primaire est représenté par les écoles des quartiers ainsi que par les *ruchdiyés* et l'enseignement supérieur par les cours des mosquées et des écoles spéciales; mais l'enseignement intermédiaire ou secondaire, qui complète le premier et prépare au second, n'existe pas, ou du moins n'existait pas avant l'année 1868. Cette lacune regrettable ne tendait à rien moins qu'à rabaisser constamment la race conquérante au-dessous des races conquises; elle avait pour effet immédiat de peupler les écoles spéciales et par suite les emplois publics de sujets incapables ou insuffisamment préparés. On avait cherché à remédier à cet état de choses en entretenant à grands frais à Paris 40 jeunes gens qui devaient recevoir des leçons de maîtres distingués et rentrer ensuite en Turquie. Malheureusement, et par des raisons qui tenaient à son organisation, cette « école ottomane de Paris » n'a pas donné les résultats qu'on s'en était promis et a dû être supprimée.

II.

Il semblait naturel, dans une telle situation, d'essayer de fonder au sein du pays des écoles qui pussent offrir aux enfans les moyens de compléter leur instruction sous la surveillance de leurs familles et d'acquérir les connaissances littéraires et scientifiques indispensables à tout homme bien élevé, à quelque nation qu'il appartînt. Dès son arrivée à Constantinople, M. Bourée, ambassadeur de France, en conçut la pensée et poussa le gouvernement turc à créer des lycées d'enseignement secondaire dans les principales villes de l'empire; il sut appeler l'intérêt du sultan Abdul-Aziz et de ses ministres sur cette entreprise patriotique; il les inspira de ses conseils et leur fit adopter les mesures les plus propres à assurer le

succès de ses vues. Les attaques dont il a été l'objet à cette occasion prouvent que ses ennemis appréciaient la portée de cette création et le service qu'elle pouvait rendre au gouvernement ottoman.

Le bel établissement de Galata-Séraï, construit pour une caserne sur le plateau de *Péra* (*au-delà* de Stamboul), en face du Bosphore et admirablement disposé à tous les points de vue, fut choisi pour le premier essai, et on résolut d'y installer un lycée-type, devant servir de modèle à tous les lycées de province. La double pensée qui présida à cette création fut l'introduction d'un enseignement nouveau, donné en langue étrangère, et un essai sérieux de fusion des races indigènes, destiné à préparer l'égale admissibilité de tous les citoyens aux fonctions publiques. Un tel projet ne manquait pas de grandeur; mais il présentait dans l'exécution de si étranges difficultés qu'il paraissait généralement irréalisable. Comme il a été conçu et inspiré par le représentant de la France, qu'il a fait venir à Constantinople un assez grand nombre de fonctionnaires français et qu'enfin il tendait au développement de notre influence dans tout l'Orient, il paraît digne d'intérêt d'entrer dans quelques détails sur son organisation. J'ai eu l'honneur de diriger le lycée de Galata-Séraï pendant plus de trois ans; si cette position me commande une extrême réserve, elle m'a mis à même de beaucoup observer et ne saurait m'interdire de signaler avec impartialité ce que j'ai pu voir de bon et d'utile.

Dans les premiers mois de l'année 1868, Ali-Pacha, grand-vizir, et Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères, dont les efforts se sont si souvent et si longtemps concertés pour faire naître et grandir le progrès en Orient, s'entendaient définitivement avec M. Bourée et arrêtaient les bases sur lesquelles serait fondé l'établissement nouveau. L'état y institua 150 bourses, réparties entre les musulmans, les Arméniens grégoriens, les Grecs, les Bulgares, les Arméniens catholiques, les catholiques latins et les juifs. Ces bourses n'étaient accordées qu'à des sujets turcs; mais les élèves payans pouvaient être admis sans distinction d'origine. Une somme de 400,000 francs fut immédiatement consacrée à l'appropriation du local et à l'acquisition du mobilier scolaire et des collections scientifiques; un crédit annuel de 500,000 francs fut en outre accordé au lycée pour ses dépenses ordinaires. On s'est plus tard élevé avec amertume contre l'énormité d'une pareille subvention; en réalité, cet établissement coûtait moins à l'état qu'aucune des autres grandes écoles, et la dépense moyenne d'un élève y a toujours été moindre que dans nos lycées de France et à l'école ottomane de Paris.

L'administration et une partie considérable de l'enseignement furent confiées à des fonctionnaires français, délégués par le ministre de l'instruction publique de France, à la demande du gouvernement

turc, et placés sous les ordres du ministre de l'instruction publique de Turquie. M. Duruy, frappé sans doute des succès obtenus par les Allemands, les jésuites italiens et les israélites dans leurs nombreuses écoles d'Orient, avait conçu antérieurement la pensée d'établir des colléges français dans tous les grands centres de population que baigne la Méditerranée; l'école française d'Athènes aurait été chargée de l'inspection de ces établissemens. La création du collége turc de Galata-Séraï se rapprochait trop de ses idées pour que notre ministre ne la favorisât pas de tout son pouvoir.

L'enseignement devait être donné en français et comprendre la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques élémentaires, les sciences physiques et naturelles, les langues turque, arabe et persane. Des cours de grec et de latin étaient destinés à faciliter l'intelligence des étymologies scientifiques; le grec était pour la plupart des élèves d'une utilité journalière, et le latin offrait à ceux d'origine slave un intérêt particulier. Les langues orientales devaient être professées par des fonctionnaires turcs, et les exercices de la religion musulmane étaient placés sous la direction d'un imam.

Il est difficile de se faire une idée exacte de l'opposition et des clameurs que souleva au dedans et au dehors une institution aussi libérale dans son principe et son organisation. Les Grecs, naturellement peu enclins à favoriser tout ce qui peut donner de la cohésion et de la force à l'empire, se plaignaient de la part trop restreinte faite à l'étude de leur langue et s'en montraient fort mécontens. Les israélites du pays, originaires en partie d'Espagne, d'où l'inquisition les a chassés autrefois, ont conservé l'intolérance religieuse dont ils ont eu eux-mêmes à souffrir, et ne pouvaient se décider à placer leurs enfans dans une maison musulmane, sous la direction de chrétiens. Les moins fanatiques exigeaient pour leurs coreligionnaires une nourriture particulière, préparée suivant les rites hébraïques, ce qui aurait amené mille complications et brisé, dès le principe, l'unité que l'on voulait introduire. Les catholiques eux-mêmes refusèrent en grand nombre leur sympathie à un établissement où toutes les religions du pays étaient destinées à se trouver côte à côte et à jouir d'une égale protection. Avant l'ouverture du lycée, une décision du pape défendait aux familles catholiques d'y placer leurs enfans, sous peine de se voir privées des sacremens de l'église. Cette défense était renouvelée quelques mois plus tard et portée à la connaissance du public (1). On redoutait, paraît-il, pour la moralité des enfans catholiques le mélange des races. Or dans les

(1) « Parentes qui bona fide egerunt, si promittant, quamprimum prudenter poterunt, se filios a lycæo ablaturos, ad sacramenta admittantur. Qui vero vel hoc ipsum promittere renuant vel in posterum obstinato animo filios immittere in lycæum ausi

deux premières années la proportion des exclusions pour inconduite s'est trouvée cinq fois plus considérable pour les enfans catholiques que pour ceux des autres cultes. — L'esprit de tolérance avait tellement pénétré dans les habitudes de la maison, que chaque jour on voyait des enfans de différentes religions pratiquer librement, au milieu de leurs camarades, les exercices de leur culte, et c'était pour nous un spectacle touchant; nous y trouvions un des symptômes des plus sûrs de l'union future et complète des races orientales.

Les puissances étrangères ne demeurèrent pas indifférentes à cette création et manifestèrent leurs mauvaises dispositions en toutes circonstances, soit que le collége, en se développant, contrariât des projets ultérieurs, soit qu'on s'alarmât du rôle que devait y jouer la France. Les Turcs partisans de l'institution se trouvaient combattus par un parti nombreux qui avait de solides points d'appui. Ainsi un premier sous-directeur turc, nommé par *iradé* impérial, fut empêché par son ministre d'entrer en fonctions. Il faut reconnaître que les sympathies les plus réelles pouvaient être sincèrement alarmées. Les musulmans de Constantinople jouissent de nombreuses immunités : ils sont exempts du service militaire, les impôts ne les atteignent pas, tous leurs établissemens d'instruction sont gratuits. Comment obtenir des élèves du lycée une rétribution relativement élevée? Le principe du paiement de frais d'étude et d'éducation est tellement en désaccord avec les idées reçues que, même après l'avoir adopté, on voulait donner à chaque élève une piastre (20 centimes) par jour, afin de supprimer l'inégalité que la différence de position des familles pouvait établir entre les enfans. Notre amour de l'égalité ne nous a pas encore conduits jusque-là.

La communauté du régime alimentaire, les habitudes de l'éducation domestique locale, la variété des langues, les exigences de religions diverses, présentaient des obstacles si multipliés aux nécessités et à la discipline régulière d'un collége dirigé par des étrangers que l'on ne doit s'étonner ni de l'hésitation ni même de la répugnance de beaucoup de familles à essayer de l'établissement nouveau. Une crainte s'est manifestée à plusieurs reprises, c'est que les maîtres ne cherchassent à faire parmi les élèves de la propagande religieuse, et en vérité elle doit moins surprendre que la défiance des catholiques reniant à l'avance une administration de leur culte en pays musulman.

Malgré toutes ces difficultés et les incertitudes que pouvaient faire

fuerint, a sacramento arceantur... » (Roma dalla Propaganda, 21 aprile 1869. C. Barnabo Pr.)

naître dans les esprits les dispositions de la population, le lycée s'ouvrit le 1er septembre 1868, et dès les premiers jours il comptait 341 élèves classés ainsi qu'il suit par catégories de nationalité :

Musulmans	147
Arméniens grégoriens	48
Grecs	36
Israélites	34
Bulgares	34
Catholiques latins	23
Arméniens catholiques	19
Total	341

240 environ ignoraient complétement le français, 60 le lisaient et l'écrivaient quelque peu sans le comprendre, 40 seulement le connaissaient assez bien.

Le lycée à peine ouvert, l'administration se trouva aux prises avec des embarras nombreux qu'il avait été impossible de prévoir tous, et dont quelques détails feront comprendre la nature. Le Koran prescrit des ablutions multipliées et impose l'obligation du bain dans des cas nombreux; il défend l'usage de toute nourriture et de toute boisson dans la journée pendant le mois de ramazan, dont l'époque varie chaque année. La supputation du temps n'est pas la même à Constantinople qu'en Occident: les Turcs n'emploient que le temps solaire pour diviser la journée, et les chrétiens n'ont pas encore adopté le calendrier grégorien. Le vendredi est fêté par les Turcs, le samedi par les juifs, le dimanche par les chrétiens. Les fêtes civiles et religieuses ne concordent ni dans les différens cultes, ni dans les sectes diverses d'un même culte. Les habitudes de nourriture sont très différentes pour les musulmans, pour les chrétiens et pour les juifs. Il devenait malaisé de tracer dans ce dédale d'exigences souvent contradictoires une règle commune et uniforme qui pût être facilement observée. Les maîtres eux-mêmes, logés en partie au lycée, pouvaient devenir l'occasion de conflits regrettables par la variété de leur origine, de leurs vues particulières, de leur caractère. On comptait parmi eux des Turcs, des Français, des Arméniens, des Grecs, des Italiens, des Anglais.

En dépit de ces conditions défavorables, la population du lycée s'accrut rapidement : un mois après l'ouverture, elle était de 430 élèves, et à la fin de la première année scolaire elle atteignait le chiffre de 530. Un an plus tard, elle s'éleva à 640, et tout laissait espérer que ce mouvement ascensionnel se continuerait; on avait dû déjà se mettre en mesure de faire face à des besoins prévus, et on se disposait à ouvrir à Stamboul une école préparatoire pour les jeunes enfans musulmans. Les progrès obtenus en deux ans étaient

si manifestes qu'il était sérieusement question de fonder dans d'autres villes de l'empire des lycées sur le modèle de celui de Constantinople. Ainsi des plans et des programmes étaient demandés de Beyrouth. Les Bulgares sollicitaient un établissement de même nature et s'autorisaient de considérations politiques qui devaient fixer l'attention du gouvernement. Il est peu de villages bulgares où la Russie n'entretienne des affidés chargés de faire de la propagande en sa faveur. D'un autre côté, la Servie, à peu près indépendante de la Turquie, ne néglige rien pour étendre et accroître son action en Bulgarie; elle y ouvre des écoles, y paie des instituteurs et cherche à y propager sa langue. La Turquie ne pouvait méconnaître l'intérêt qu'elle avait à s'attacher la population par l'éducation des enfans. Un lycée à Philippopolis aurait sûrement réussi. L'immense incendie qui, le 5 juin 1870, dévora la plus grande partie de Péra et vint expirer à nos portes, marqua le terme de la prospérité du lycée. La guerre de Prusse éclata peu de jours après; elle suscita des embarras imprévus, changea les destinées de l'établissement et arrêta par là même toutes les créations projetées.

Dès les derniers mois de cette année, il fut aisé de reconnaître qu'une profonde altération s'était produite dans les dispositions publiques envers la France; le prestige de notre force passée se trouvait déjà impuissant à défendre plusieurs des institutions que nous avions patronnées. Notre mission militaire était supprimée; il fut décidé que l'enseignement de l'école de médecine cesserait de se donner en français; l'étude de cette langue disparut dans plusieurs écoles turques, et dans le collége italien des jésuites, on proclama que le français n'était plus désormais qu'une langue morte. Ce mouvement de réaction ne s'est pas arrêté, et, bien que la langue française fût de temps immémorial employée devant les tribunaux civils de Constantinople, on vient de décider récemment, paraît-il, qu'on devra y plaider à l'avenir en langue turque. Nous avons pu également apprécier les dispositions peu bienveillantes du gouvernement turc à notre égard dans les mesures prises au sujet du canal de Suez et des arméniens hassounistes.

Soutenu par Ali-Pacha, le lycée de Galata-Séraï résista pour le moment aux attaques dont il fut l'objet; mais le vent de la fortune n'enflait plus ses voiles, un certain nombre de pères de famille l'abandonnèrent, et la population moyenne descendit à 569 élèves dans l'année scolaire 1870-1871. On peut s'étonner qu'elle se soit maintenue à ce chiffre dans de semblables circonstances.

Au mois de septembre 1871, le grand-vizir Ali-Pacha mourut inopinément, jeune d'âge, mais usé par les fatigues et le travail de sa haute position. Le sultan prit immédiatement la direction des af-

faires de l'état. Ce fut une véritable révolution intérieure, dont il importe d'expliquer la portée. Après la destruction des janissaires en 1826 et l'abaissement des *ulémas*, le sultan Mahmoud s'était trouvé omnipotent. Sous son successeur, le grand-vizir Rechid-Pacha, homme d'intelligence et d'énergie, conçut la pensée de constituer la Sublime-Porte ou le conseil des ministres, comme une sorte de pouvoir modérateur de l'autorité souveraine, et il réussit à obtenir d'Abdul-Medjid, son maître, que rien ne se fît à l'avenir sans l'assentiment de la Porte; celle-ci, plus d'une fois, sut même résister aux volontés du padichah. Ali-Pacha et Fuad-Pacha continuèrent à cet égard la politique de Rechid, et, soutenus par l'influence de la France et de l'Angleterre, ils parvinrent à maintenir intacts les priviléges librement octroyés à la Porte. A son avénement au trône, Abdul-Aziz essaya, dit-on, de s'affranchir de ces entraves, et, par une décision personnelle, exila Riza-Pacha, l'ami et le confident de son frère Abdul-Medjid; mais il ne put maintenir cette mesure et plia momentanément sous une volonté plus puissante que la sienne.

Dans les derniers mois de l'année 1871, Fuad et Ali étaient morts et ne laissaient aucun héritier de leur pouvoir et de leur influence; la France n'était plus en mesure de faire prévaloir ses idées, et l'Angleterre ne voulait pas l'essayer. Le sultan se hâta de profiter de ces circonstances pour secouer le joug qui lui avait été imposé; il prit diverses mesures destinées à anéantir toute résistance, affirma sa résolution de gouverner seul, et ne choisit pour grands-vizirs que des agens obéissans à ses volontés. La mort d'Ali-Pacha a donc été l'occasion d'une révolution politique au profit du pouvoir personnel du sultan et d'une protestation contre l'influence de la France et de l'Angleterre; un parti considérable y a vu l'affranchissement du pays et la résurrection de l'ancienne puissance ottomane; quant aux souvenirs de la campagne de Crimée et de bien d'autres services rendus, ils se sont dissipés comme les neiges d'antan. On peut expliquer par ce qui précède bien des actes du gouvernement turc depuis quatre ans et en particulier le nombre et l'impuissance des grands-vizirs.

Ali-Pacha portait dans un petit corps, d'apparence débile, une grande âme et une vaste intelligence, unies à beaucoup de fermeté. Les moindres ressorts du gouvernement aboutissaient à lui, et il avait sur les ministres et le sultan lui-même une influence extraordinaire. Dans ses audiences non interrompues, on ne le voyait jamais prendre de notes, et l'on assure que le soir, en rentrant à son palais, il dictait fidèlement à son secrétaire tous les actes de sa journée, sans jamais rien oublier. Ses vues étaient élevées, indépendantes de pré-

jugés, et néanmoins il passait pour attaché à la foi musulmane, beaucoup plus que Fuad-Pacha, son ami, lequel était traité volontiers de giaour. L'habileté d'Ali comme diplomate est connue dans toutes les cours de l'Europe. Il est regrettable pour la Turquie que ce grand ministre n'ait pas eu de goût pour les questions économiques et qu'il n'ait pas cherché, pendant son long séjour au pouvoir, à accroître les ressources de son pays.

Il n'était pas possible que la mort d'Ali-Pacha, qui avait personnellement créé le lycée de Galata-Séraï, et l'entourait depuis trois ans d'une bienveillance spéciale, ne troublât pas l'équilibre déjà menacé de cette institution. A partir de cet instant en effet, le mauvais vouloir du ministère devint évident et se manifesta en toute occasion; il finit par descendre à de mesquines tracasseries qui compromettaient l'administration intérieure. Le directeur français ne crut pas pouvoir continuer le bien dans ces conditions et rentra en France. A son départ, le lycée renfermait encore 471 élèves; un mois plus tard, sous la direction de Vahan-Effendi, il en avait perdu 109.

L'Arménien Vahan ne tarda pas à être remplacé par le Grec Photiadès-Bey, et celui-ci par Sawas-Pacha. Il y a un an, le lycée a dû changer de local avec l'école de médecine et a été transporté à Gul-Hané, dans le voisinage de Stamboul. Ce déplacement, qui l'éloigne des quartiers habités par les chrétiens et lui affecte un immeuble convenant beaucoup moins que l'ancien à sa destination, a été considéré avec raison comme une satisfaction donnée aux ennemis de la France; aussi la plupart des fonctionnaires français ont-ils cru devoir se retirer. Le lycée de Galata-Séraï n'a pas cessé d'exister, et, tel qu'il est, il peut encore rendre des services; mais il a changé de nom, comme si on avait voulu par là effacer le souvenir de son origine; les programmes ne tarderont pas sans doute à être modifiés, et il est à craindre que le français n'y remplisse bientôt plus qu'un rôle secondaire. Examinons ce qu'il a produit dans la première période de son existence, sans cesse tourmentée.

Avant l'ouverture du lycée de Galata-Séraï, il était permis de se demander si ce n'était pas poursuivre une chimère qu'espérer faire vivre ensemble, participant aux mêmes exercices, prenant la même nourriture, couchant dans les mêmes dortoirs, des enfans appartenant à toutes les nationalités qui peuplent et divisent la Turquie. Les faits ont prouvé que les craintes ressenties à cet égard étaient mal fondées : sans doute il existait dans un pareil milieu des susceptibilités et des défiances toujours en éveil et dont il fallait se préoccuper sans cesse; mais l'enfant a par-dessus tout le sentiment de la justice, et, en établissant partout une sévère impartialité, il a

été possible d'éviter tout conflit sérieux. L'essai peut-être unique tenté là pour préparer, par les enfans, la fusion des races, a été heureux et a donné tous les résultats qu'il était possible d'en attendre dans un petit nombre d'années; prolongé, il eût certainement fait disparaître bien des préjugés, anéanti bien des germes de divisions, et préparé une assimilation que les intérêts du pays réclament impérieusement.

Quant aux études, un seul fait suffit à en établir exactement le niveau. Dès la troisième année, au mois de juillet 1871, 8 élèves du lycée ont reçu le diplôme de bachelier ès-sciences français devant une commission française. Dans les années suivantes, des résultats analogues ont été obtenus. Si l'on veut bien tenir compte du point de départ et mesurer le chemin parcouru, on reconnaîtra qu'il était impossible de prévoir et d'espérer de tels succès; ils sont le témoignage de la valeur et du dévoûment des maîtres autant que du travail persévérant et des heureuses dispositions des élèves. Les progrès obtenus, en général, dans les diverses parties de l'enseignement, et notamment dans l'étude du français et celle des arts d'imitation, ont dépassé toutes les espérances, et, dans cette lutte d'émulation entre des élèves de provenances si variées, les efforts les plus louables ont été accomplis. On aurait donc tort de regarder les races d'Orient comme devenues incapables de recevoir une culture intellectuelle sérieuse et de les condamner à une immobilité définitive et fatale. Il peut être intéressant de connaître quelles nationalités donnaient les enfans les plus intelligens et de meilleure conduite. A ce double point de vue, les Bulgares ont toujours tenu le premier rang et, après eux, les Arméniens; en dernière ligne se plaçaient les Turcs, les Juifs, et enfin, j'ai regret de le dire, les catholiques latins. Les Grecs, à côté de quelques bons sujets, en présentaient beaucoup de mauvais.

La diversité d'origine de nos élèves donnait souvent lieu à de curieuses études de mœurs. Plusieurs jeunes Turcs suivaient les cours avec des esclaves de leur âge, entretenus par eux; ils s'asseyaient aux mêmes bancs, portaient le même costume, et en plus d'une occasion venaient intercéder pour eux. C'est qu'en effet l'esclave, en Turquie, a une position fort adoucie et conquiert aisément une place dans la famille. Le sultan s'est appelé parfois *le fils de l'esclave*. Ali-Pacha, qui, en homme politique, appréciait les bienfaits d'une éducation conciliatrice, avait compris que certaines défiances de race contre les institutions turques n'existeraient pas contre Galata-Séraï, et nous envoyait les enfans dont il avait intérêt à s'attacher les familles. C'est ainsi que nous avions reçu un certain nombre de Circassiens, des fils d'insurgés crétois et le der-

nier rejeton du pacha héréditaire des Myrdites, peuplade catholique de l'Albanie, qui est presque constamment en hostilité avec les Turcs. Cet enfant de douze ans avait été enlevé par surprise à ses montagnes avec sa grand'mère octogénaire, unique reste des siens; celle-ci se laissa bientôt mourir de faim, à ce que l'on croit à Constantinople, pour ne pas vivre au pouvoir de la Porte. Il me semble la voir encore, avec sa haute stature, son grand air et sa rare énergie, me recommander en larmes son petit-fils et m'exprimer toute son aversion pour ses oppresseurs. Le successeur d'Ali-Pacha voulut placer l'enfant à l'école militaire turque; mais il dut y renoncer devant la résistance obstinée qu'il rencontra.

L'influence du lycée sur ses élèves et par eux sur leurs familles était sensible, et on pouvait en suivre les progrès d'année en année. Si après la campagne de Crimée, en même temps qu'elle laissait une mission militaire à Constantinople, la France avait eu la pensée d'établir dans les principales villes de la Turquie des lycées analogues à celui de Galata-Séraï, ces établissemens se seraient développés librement, en pleine paix extérieure, et auraient pu, dans une période d'une quinzaine d'années, former et verser dans la société sept ou huit générations de jeunes gens ayant parcouru le cercle entier de leurs études. Des maîtres indigènes, capables de se substituer aux étrangers, s'y seraient formés; ils auraient donné à l'œuvre un caractère de nationalité qui lui manquait à l'origine et auraient pourvu à tous les besoins de l'enseignement. Les anciens élèves auraient, peu à peu et chaque jour davantage, relevé le niveau intellectuel et moral dans les fonctions publiques, dans le commerce, dans l'industrie, dans les arts, et il est difficile de dire quelle transformation se serait opérée dans le pays. Malheureusement cette tentative généreuse n'a été faite qu'à la veille de nos désastres et elle en a subi le contre-coup. L'avenir apprendra si, en arrêtant l'essor déjà imprimé, le gouvernement turc a fait acte d'indépendance et servi ses vrais intérêts, ou si, dépassant le but, comme il arrive en toute réaction, il ne s'est pas rejeté sous des influences qui, à un moment donné, peuvent avoir leurs périls. Quoi qu'il en soit, la pensée qui a présidé à la création en Turquie de lycées d'enseignement secondaire, accessibles aux enfans de toutes les races, est grande et prévoyante; aux yeux des hommes impartiaux, elle sera l'honneur des esprits éminens qui l'ont conçue ainsi que des deux ministres qui l'ont réalisée.

De Salve.

LE

COMTE JOSEPH GORANI

D'APRÈS SES MÉMOIRES INÉDITS.

Le comte Gorani fut un personnage célèbre en littérature et en politique au déclin du siècle dernier; mais il n'est guère connu aujourd'hui que par les biographes de la restauration, qui l'ont beaucoup chargé, parce qu'ils ne le trouvaient pas homme à partir pour les croisades. Quant aux biographes qui sont venus après Michaud, ils n'ont fait que copier les inexactitudes de cet historien; nous avons sous la main de quoi les prendre tous en faute. Un avocat genevois, M. David Moriaud, a trouvé chez un bouquiniste quatre volumes manuscrits, de grand format et d'une écriture très serrée : ce sont les mémoires autographes du comte Gorani. Le récit est long, touffu, verbeux, écrit d'une main sénile, dans ce français fluide et incorrect que parlent si facilement tant d'Italiens; on y sent un vieillard fatigué qui bavarde comme Polonius, mais qui a conservé des restes de sagesse et de finesse. Dans ce fouillis de souvenirs souvent insignifians, on rencontre un assez grand nombre de traits heureux, de portraits vivans, d'anecdotes et d'aventures qui peuvent instruire ou amuser, de curiosités qui pourront servir à l'histoire. Et si l'on songe que Gorani fit la guerre de sept ans, fut prisonnier du grand Frédéric, diplomate au service de l'Autriche et du Portugal, voyageur infatigable, écrivain fécond, auteur de pamphlets qui ont fait beaucoup de bruit et de livres sérieux qui ont répandu beaucoup d'idées, aide-de-camp de Mirabeau, qu'il vit de très près, et des girondins, dont il servit la politique, ami de nos encyclopédistes et des philanthropes italiens, aimé de Beccaria, de Charles Bonnet, de Voltaire, qui songea un moment à lui pour le trône de Constantinople, on ne nous reprochera pas d'avoir descendu

d'un grenier cette vieille figure qui a de l'expression et de l'agrément, sinon de la correction et de la grandeur.

I.

Joseph Gorani naquit à Milan le 15 février 1740, et non en 1744, comme le disent les dictionnaires de biographie. Il était de bonne famille et il eut le droit de porter le titre de comte. Un Gorani, son trisaïeul, homme de loi très riche, avait fait à Milan très grande figure et s'était construit un palais dans une rue qui porte encore son nom. Cependant dès son enfance le petit Joseph croyait descendre de plus haut; on lui avait dit au berceau qu'un de ses ancêtres, Gorano ou Corano, avait été en 501 roi d'Écosse. Le nom de ce souverain, qui, paraît-il, fut assassiné par des conjurés après trente-quatre ans de règne, se trouve consigné dans le *Mappamondo istorico* du jésuite Antonio Foresti (Venise 1710); mais ce révérend père ne dit pas comment du roi écossais dérivèrent les comtes lombards, et Joseph le sut d'autant moins qu'il était le cadet de plusieurs frères et qu'on ne lui laissa jamais consulter les archives de sa maison. Un cadet de famille qui se croit de sang royal, marquons bien au début ces deux traits, qui nous expliqueront toute la vie de l'homme : de là son mécontentement, son esprit de révolte, son ambition effrénée, les contradictions de sa pensée et de sa conduite, la mobilité, l'agitation de ce Macbeth de comédie, à qui sa nourrice avait dit : « Tu seras roi! »

Quand il allait naître, sa mère, qui avait beaucoup de dévotion et peu de culture, rêva une belle nuit qu'il serait un saint homme et gouvernerait un ordre religieux. Dès qu'il put marcher, elle le mit aux barnabites : c'était sa manie d'enfermer sa famille dans des couvens. Elle n'y avait pas réussi avec son fils Charles, qui était bien entré aux jésuites, mais avait quitté l'habit de l'ordre quinze jours avant l'heure où il aurait dû faire sa première profession. Il eut du succès dans le monde et beaucoup d'aventures galantes, sur quoi il partit pour la guerre, où il fut tué. Les jésuites inscrivirent cette mort parmi les accidens sinistres auxquels doivent s'attendre ceux qui ont quitté leur compagnie. Quant à Joseph, bien que maladif et obsédé d'exhortations pendant ses convalescences, il résista aux pieux efforts de ses maîtres, qui auraient voulu le retenir auprès d'eux. Il ne voulait pas être barnabite, il aspirait à la royauté. Aussi n'avait-il qu'une idée en tête : entrer dans l'armée, et à cet effet s'échapper du collége. Une première tentative d'évasion ne réussit pas; à la seconde, il put se réfugier dans la citadelle et offrir ses services au colonel, qui consentit à le garder. L'éducation militaire lui fit du bien; la caserne était alors moins vicieuse que le

couvent. Il monta crânement sa première garde, et, promu au grade d'enseigne, partit pour l'Allemagne, où l'on se battait. En Autriche, il vit le grand Métastase, qui était alors la gloire de l'Italie et la *great attraction* de Vienne. Beaucoup d'étrangers n'y allaient que pour visiter le poète impérial.

« Qu'est-ce qu'une armée? C'est un corps animé d'une infinité de passions différentes qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie ou pour usurper des états; c'est une troupe nombreuse d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un général dont ils ne connaissent pas les intentions; c'est une multitude d'âmes, pour la plupart viles et mercenaires, qui, sans songer à leur propre réputation, travaillent à celle des empereurs; c'est un assemblage confus de libertins et de joueurs qu'il faut assujettir à l'obéissance la plus sévère, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires dont il faut réprimer l'ardeur outrée, d'impatiens qu'il faut accoutumer à la constance. » En citant ces paroles de Fléchier, Gorani nous apprend qu'elles rendent exactement ce qu'était au siècle dernier l'armée autrichienne. Le jeune officier lombard vit la guerre, et ne la trouva point belle : il assista, le 22 septembre 1757, au bombardement inutile de Zittau, et, la ville prise, s'employa de son mieux pour éteindre l'incendie; il connut l'ébriété de la victoire et l'effarement de la déroute. Après le combat de Lissa (5 décembre 1757), où la *Wachtparade* du grand Frédéric mit en fuite 25,000 Autrichiens, il subit la faim, le froid, toutes les privations, perdit ses deux chevaux, son argent, son bagage, et tomba, plus pauvre que jamais, chez des meuniers hussites qui lui firent bon accueil et le convertirent presque à leur religion.

L'année suivante, il fallut reprendre les armes. Gorani fut au siége de Dresde; il en raconte un épisode où il se couvrit de gloire sans s'en douter. C'était dans la nuit du 9 au 10 novembre 1758. Il avait été posté, avec six cents soldats commandés par un lieutenant-colonel, dans le jardin du roi de Pologne; « il y faisait très chaud, grâce aux boulets rouges et aux boulets de canon qui pleuvaient de la ville, et grâce aux sorties des assiégés. Ce lieutenant-colonel était un comte Naharro, qui, bien qu'Espagnol, avait pris le goût de la table et du bon vin en vivant avec les Allemands. Il eut la générosité de vouloir traiter à table tous les officiers de son détachement, et, comme nous eûmes excessivement à faire pour repousser les sorties de la garnison, nous ne pûmes dîner qu'à trois heures du soir. On mangea et l'on but copieusement force vins exquis de tous les pays; les liqueurs ne furent point oubliées, et, le commandant nous donnant l'exemple, nous étions tous trop bons compagnons pour rester en arrière. Il est bon à savoir que chaque jour on nomme dans une armée un général-major, un co-

lonel, un lieutenant-colonel et un major, avec le devoir de faire des visites continuelles à tous les postes pendant la durée de vingt-quatre heures. Ces messieurs ne nous visitèrent heureusement que pendant le jour et nous oublièrent après, apparemment parce qu'ils n'avaient pas assez froid pour se chauffer à notre position, où le feu n'avait pas cessé de toute la nuit. Si nos visiteurs nous avaient vus, ils nous auraient trouvés tous ivres, et, selon nos lois militaires, nous aurions tous été condamnés à mort ou pour le moins à être cassés avec infamie, parce que nous étions dans un poste destiné à se battre sans cesse contre l'ennemi. Le fait est que, chaque officier étant forcé de faire la ronde à tour de rôle pendant une heure, je me trouvai deux fois, pendant la nuit et à l'aube du jour, au milieu des flammes, des décombres, des morts et des mourans sans avoir une égratignure, mais ayant sur moi plusieurs taches de sang. Mon chapeau et mon habit avaient des marques de coups de sabre et de balles de fusil, car on m'assura que je m'étais conduit comme un héros et qu'on avait eu de la peine à m'emporter lorsqu'on m'avait cru blessé. » Il paraît qu'en effet l'affaire avait été chaude; le détachement de Gorani avait perdu, entre tués et blessés, un capitaine, deux lieutenants et une soixantaine d'hommes; mais il avait fait plus de mal encore aux Prussiens, et leur avait pris cent prisonniers et cinquante déserteurs. « Lorsque nous fûmes relevés à dix heures du matin, après avoir annoncé mon retour à mes supérieurs, je me retirai dans ma tente, où je dormis comme un bloc, et je n'ouvris les yeux que lorsqu'on vint m'appeler de la part du colonel. »

Cette action d'éclat fit à Gorani le plus grand honneur et aussi le plus grand bien, car il ne se grisa plus de sa vie. Il passa en Bohême l'hiver de 1758 à 1759, assez mécontent de sa famille, qui le laissait sans argent. Il en fallait alors pour avancer. Sa mère lui envoyait « des lettres ascétiques au lieu de lettres de change. » Il se refaisait par le jeu; il gagna un soir 16,000 florins, qu'il ne reperdit quelques jours après qu'en partie. En 1759, il prit part à de nouveaux combats, et y gagna le grade de premier lieutenant effectif. Un jour, le 29 novembre, il fut envoyé avec un lieutenant-colonel et 400 hommes à Hermsdorf (en Saxe) pour y installer un nouveau camp; cette petite troupe se mit en marche à travers un épais brouillard, avec des paysans pour guides. Les paysans, de bonne ou de mauvaise foi, se trompèrent de route, et tout à coup, le brouillard s'étant levé, les 400 hommes se trouvèrent à Lungwitz, cernés par 3,000 cavaliers prussiens. Ils firent bonne contenance, et, après avoir fusillé leurs guides, se formèrent en bataillon carré; cependant ils furent culbutés en un clin d'œil et durent se rendre après trois décharges, en laissant sur le carreau 83 morts. Gorani,

blessé à la tête, fut porté à Weissig, puis à Grossenhain. Il guérit au bout de huit jours; seulement il était plus pauvre que jamais. On lui comptait bien sa solde, mais en fausse monnaie, et le malheureux était forcé de passer des journées entières au lit pour laisser sécher, quand on la lavait, son unique chemise. Il n'en admirait pas moins le grand Frédéric, qui l'avait mis en cet état et qui lui donnait de l'argent falsifié. Il obtint un jour l'honneur de voir le royal philosophe de Sans-Souci, qui daigna lui adresser une parole aimable. Il y a des vainqueurs qui imposent même aux vaincus; Goethe se laissa décorer par Napoléon. Disons pourtant, pour excuser Gorani, que les Milanais de son temps n'avaient pas de patrie.

Les prisonniers de la Prusse donnaient leur parole d'honneur de ne point s'évader, sur quoi on leur laissait leur épée. Gorani put donc rester armé; il n'en faillit pas moins geler en route, quand il fut transporté à Berlin dans un chariot découvert, par un froid de Brandebourg. A leur arrivée dans la capitale prussienne, les prisonniers autrichiens furent insultés par la populace, qui les prenait pour des Français pris à Rosbach : on ne nous a jamais aimés dans ce pays-là. Quand Gorani eut bien prouvé qu'il n'était pas Français, on le laissa tranquille. Il obtint même plus tard, à Berlin, la protection d'une grande dame qui était l'amie de Formey. Ce docteur protestant, que la Prusse opposait alors à Voltaire et à Jean-Jacques, devint l'instituteur du prisonnier; il lui apprit les langues mortes, les sciences et la religion, et le conduisit à Potsdam, où il lui montra, sur la table du grand Frédéric, un volume de Plutarque ouvert à la vie de Caton; le souverain ne l'avait lu qu'à moitié. Gorani sortit des mains de Formey tout à fait régénéré; par malheur, il quitta Berlin et fut confiné à Magdebourg, où le diable le reprit de plus belle. Il y avait là 1,600 officiers prisonniers de guerre et payés en fausse monnaie; ils jouaient pour vivre et trichaient à qui mieux mieux. Un joueur plus fort qu'eux, un Milanais nommé Casellas, instruisit son compatriote dans l'art de piper les dés et de faire sauter la carte. Il l'associa même à une banque, où il fit de gros bénéfices; mais Gorani, qu'on tentait aisément, se degoûtait vite : il guérit du jeu comme il avait guéri du vin et d'autres maladies prises au couvent. Il resta pourtant libertin et le fut toute sa vie, par ostentation peut-être.

Pendant sa captivité en Prusse, il dut changer souvent de résidence; il fut pendant quelque temps interné à Stettin, où il vit le régiment de Beveren. C'était une phalange de colosses embauchés dans tous les pays chrétiens. Un jour que Gorani mangeait dans un cabaret avec un gentilhomme de ses amis, survint une sorte de géant qui sauta au cou de ce gentilhomme en lui disant : « Vous êtes de mon pays, vous avez l'accent de Bologne. » Ce géant était

le cabaretier en personne : il se nommait Zambeccari, et appartenait à l'une des quarante familles bolonaises chez lesquelles la dignité de sénateur était héréditaire; mais, comme il était cadet de famille, il avait été voué à la religion. Consacré prêtre à vingt ans, par dispense, et gratifié d'un canonicat dans l'église de Saint-Pétrone, il avait rencontré un embaucheur prussien qui se faisait passer pour négociant, et qui, s'étant lié d'amitié avec lui, l'avait engagé à partir pour la Prusse, lui promettant une place d'aumônier dans le régiment des gardes, le logement, la table et 2,000 écus de traitement. Zambeccari s'était laissé séduire par ces magnifiques promesses; à peine arrivé à Berlin, on l'avait enrôlé de force dans le régiment de Beveren, et on l'avait forcé d'épouser une fille aussi grande que lui. C'était le moyen de perpétuer la race. Cette fille se trouva être une femme de tête, fort habile et très intrigante, qui devint vivandière et ouvrit le cabaret où mangeait Gorani. Le couple athlétique pouvait montrer six enfans, dont l'aîné atteignait déjà la taille de son père; les autres promettaient d'y arriver. Or Zambeccari ne fut pas le seul Antée de bonne maison séduit par les embaucheurs prussiens. Gorani eut pour perruquier à Stettin un autre soldat du régiment de Beveren; ce perruquier était un comte d'Udine.

Les prisonniers furent transportés à Dantzig; la mer était affreuse, et après une tempête le navire échoua. Gorani prit la gale pendant la traversée, puis il glissa en traîneau de Königsberg à Tilsitt, où ses compagnons et lui, dénués de tout, firent des filets pour prendre les oiseaux. Ils fondèrent dans cette ville une loge de francs-maçons et y attirèrent un marchand de vin qui leur offrit de bons repas; ils menaient d'ailleurs joyeuse vie, et Gorani se couchait fort tard, ce qui sauva la ville. Une nuit, en effet, le feu prit à une maison et se propagea rapidement; notre viveur, qui était seul éveillé dans son quartier, donna l'alarme; il n'y eut que 200 maisons brûlées, mais sans lui Tilsitt aurait péri tout entier. Ce service éclatant le rendit très populaire sans l'enrichir; les prisonniers étaient fort maltraités par le fisc. Nous avons dit qu'on les payait en fausse monnaie que le grand Frédéric, sans doute par pudeur, faisait battre à l'effigie de souverains étrangers, du roi de Suède par exemple ou du roi de Pologne. Marie-Thérèse, l'impératrice autrichienne, voulut user de représailles et ne donna plus que demi-paie aux prisonniers prussiens que la guerre lui avait livrés. Frédéric alors en fit autant; il réduisit de moitié la solde qu'il devait aux compagnons de Gorani, et n'en continua pas moins de les payer en fausse monnaie; puis, en janvier 1763, il trouva un moyen encore moins coûteux de se tirer d'affaire : il ne donna plus rien. Il en résulta qu'au bout d'un mois, le 11 février, Gorani

se mit à la tête de quinze officiers suivis de leurs domestiques, et cette armée de 32 hommes se rendit à la grand'garde de Tilsitt, défendue par 10 soldats et 10 bourgeois qui mirent bas les armes, sur quoi les insurgés montèrent à l'hôtel de ville et se firent compter leur argent. Pendant plusieurs jours, l'officier de vingt-trois ans fut le maître de la ville; le coup fait, il songea, un peu tard, aux conséquences. Une partie si vite gagnée devait amener une revanche terrible. Comment y échapper? Persister dans l'insurrection et s'emparer de la Prusse ducale pour la donner à l'impératrice, ou s'enfuir et regagner la Hongrie par la Pologne? Ce dernier parti était le plus sage, mais les prisonniers hésitaient et perdirent trois jours à délibérer. Survint un major prussien avec 300 hommes qui arrêtèrent les rebelles et les mirent sous les verrous. Gorani alors, se souvenant des leçons de Formey, fit des réflexions sur Dieu et l'immortalité de l'âme.

Comme il philosophait ainsi mélancoliquement, il entendit un grand bruit dans la rue. Bonne nouvelle! la paix était faite entre la Prusse et l'Autriche, et le premier magistrat de Tilsitt, après avoir officiellement publié cet heureux événement, poussa ce cri dans la rue : « Vive Frédéric le Grand, vive notre gracieux souverain, notre roi chéri! » Alors Gorani eut un mouvement généreux; il se mit à la fenêtre et osa crier à son tour : « Vive Marie-Thérèse, notre impératrice-reine, la plus grande et la plus juste des souveraines de l'univers! » puis, vidant ses poches, il jeta tout ce qu'il avait d'argent à la foule, qui répéta l'acclamation. Cette action rétablit ses affaires à Tilsitt, où on lui pardonna son coup de tête : on ne se souvint plus que du bien qu'il avait fait; les francs-maçons se cotisèrent pour lui offrir des secours, et son départ pour Königsberg fut un triomphe. Il n'en devait pas moins être jugé. Il comparut devant l'auditeur et se comporta bien, assumant sur lui toute la responsabilité de la révolte. Aux reproches du magistrat, il répondit par un mot qui fit impression à l'audience : « Monsieur l'auditeur, vous êtes-vous jamais trouvé dans le cas d'avoir faim, et environné de gens crevant de faim? » Le procès ne pouvait être bien rigoureux, puisque la paix venait d'être signée, et l'accusé trouvait partout des protecteurs ou des défenseurs; on racontait ses prouesses, on le portait aux nues. Un jour, dans une forêt, il avait sauvé un enfant des griffes d'un loup qui allait le dévorer; une autre fois, il avait relevé un vieillard qui venait de tomber sous un fardeau trop lourd, et il s'en était chargé lui-même; enfin, dans la nuit de l'incendie, il avait sauvé Tilsitt. Gorani fut donc relâché après treize jours de détention, et il obtint aussitôt tous les succès du monde. Le roi de Prusse lui fit offrir une compagnie, l'empereur de Russie un brevet de lieutenant-colonel; mais notre ambitieux visait plus haut : ne

descendait-il pas d'un roi d'Écosse? Il se croyait destiné au trône et voulait devenir le modèle des souverains. Cette manie tenace ne fut pas sans profit pour lui, car il tâcha d'apprendre son métier de prince; il étudia l'art militaire, l'histoire, la géographie, la politique, il entreprit de grands voyages et fit, en un mois, une excursion en Russie, en Suède et en Danemark. Au retour, il ne fit que traverser l'Autriche, où il obtint un congé, puis s'en alla tout droit à Milan, où il tint ce qu'il appela son lit de justice. Il avait été fort mal reçu par sa mère, qui lui trouvait une mine de luthérien, et qui appartenait à un intendant et à un confesseur : aussi les chassa-t-il l'un et l'autre de la maison « avec une bonne volée de coups de canne. » Quelque temps auparavant, injurié par un sénateur qui tenait contre lui le parti de sa mère, il avait pris le plateau sur lequel étaient l'encrier, le sablier et la bougie, et avait jeté le tout à la tête de ce magistrat. Comme le jeune gentilhomme était officier autrichien, l'autorité militaire lui donna raison : c'est ainsi qu'il arrangea ses affaires de famille. Alors il monta en gloire et se crut l'égal des grands capitaines de tous les temps. Il eut quantité d'aventures galantes à Milan d'abord, puis à Turin, mais aussi des mécomptes, parce qu'il s'avisa d'être jaloux, et qu'à Turin, au siècle dernier, le cœur d'une femme était « comme une ville prise où les vainqueurs, quand ils y entrent, laissent subsister les anciens habitans. » On lui offrit tout ce qui aurait pu le séduire, un grade dans l'armée, de riches héritières (il en avait déjà refusé à Vienne); rien ne lui semblait digne de lui. Au service du roi de Sardaigne, il aurait pu obtenir un régiment, mais il dédaignait le service du roi de Sardaigne. Il lui fallait un trône, et un beau jour il partit pour Gênes avec l'intention de se le procurer à tout prix. Il était tellement sûr de son fait, qu'il ne craignit pas de faire ce voyage en compagnie de trois moines, ce qui est de mauvais augure aux yeux des Italiens. Un habitant de Naples, même libre penseur, ne manque pas de se signer quand un ecclésiastique monte dans sa voiture. Cependant le voyage fut agréable pour Gorani; la conversation roula sur l'amour, et on en parla décemment.

II.

C'était la Corse que le jeune prétendant songeait à conquérir pour y fonder sa dynastie, et un rêve pareil, il faut le dire, n'était pas alors aussi fou qu'il le serait aujourd'hui. N'avait-on pas vu, moins de trente ans auparavant, un aventurier allemand, le baron de Neuhof, se glisser dans cette île et s'y faire proclamer roi sous le nom de Théodore? Il aurait pu s'y soutenir, s'il avait eu plus d'armes, plus d'argent, et surtout plus de talent. C'était du moins

l'avis de Gorani, qui le 6 mars 1764 s'embarqua pour la Corse. Quand il y arriva, Pascal Paoli gouvernait l'intérieur de l'île avec beaucoup de sagesse et d'autorité, consultant souvent les députés des paroisses et dirigeant leur assemblée à son gré, mais sans donner prise à la moindre accusation de despotisme. Il s'était concilié l'admiration et la confiance du peuple; « irréprochable dans ses mœurs, affable avec dignité, économe dans le maniement des deniers publics, exact à rendre justice et à entretenir la discipline, doué de cette éloquence qui enflamme les esprits, ayant l'art de faire désirer et décider ce qui était conforme à ses volontés,... il voulait le bonheur, la prospérité de sa patrie. » C'est Gorani qui avoue toutes ces choses, et qui n'en conçut pas moins le projet de supplanter Paoli. Il pensait qu'en arrivant en Corse avec tant de canons, tant de soldats et tant d'argent, la conquête était assurée. Il avait préparé son plan et prévu les moindres détails, même les ruses de guerre. « J'aurais fait habiller en hommes plus de 20,000 femmes qui se seraient présentées de loin sur chaque point d'attaque avec des torches allumées, » et ce coup d'audace n'eût pas manqué son effet. Maître de la Corse, il aurait pris Gênes, il eût rançonné et déporté dans l'île tous les nobles et les riches de cette république; il se serait fait ensuite céder la Sardaigne et l'île d'Elbe « contre quelques compensations, » et toutes ces îles auraient composé dans ses mains « une jolie monarchie, » consolidée par l'amour des peuples qu'il aurait gagnés en ne s'occupant que de leur bonheur. Le jeune aventurier songeait à donner à ses états la constitution anglaise. Il ne lui manquait qu'une chose, des millions. Où en trouver? A Constantinople, — et le voilà en route pour le Levant. Il y fit un voyage très intéressant, à en juger par ses notes; il alla de Stamboul jusqu'aux frontières de la Hongrie, mais il n'obtint pas un sou du Grand-Turc. La Porte, qui craignait la guerre avec la Russie, ne se souciait pas de fonder un royaume en Corse ni même d'affaiblir les Génois. Gorani ne perdit cependant pas courage; il pouvait encore aller demander les millions qu'il lui fallait en Asie ou en Afrique, et il hésitait entre Tunis, Alger et le Maroc, quand le capitaine d'un vaisseau marchand lui offrit de le ramener à bon compte à Gênes. Il y consentit, car il n'avait plus d'argent, et il s'en revint si confus que, n'osant pas se montrer à Milan, il repartit de Gênes pour Marseille, où il eut une aventure avec une figurante et un duel avec un officier; de là, il s'embarqua pour Barcelone, et passa l'automne à Madrid.

Gorani garda de ce séjour un souvenir des plus vifs, et même dans l'âge avancé où il écrivit ses mémoires tous ses sens étaient encore excités par les fruits excellens, les parfums d'oranger, les basquines, les mantilles, les longs voiles des Espagnoles et les beaux

yeux de dona Francisca, qui dansait si bien le fandango. A la quatrième visite qu'il avait faite à cette artiste, elle lui avait dit qu'elle l'aimait et n'aimerait jamais que lui. Renonçant dès lors à la royauté, il s'était décidé à entrer dans la diplomatie au service du roi catholique; de puissantes protections lui assuraient le succès. Par malheur, dona Francisca avait eu un premier amant, don Manuel, qui était grand d'Espagne, et qui, l'ayant quittée parce qu'elle ne l'aimait pas, s'était retiré à Tolède, où il possédait un palais; à son retour à Madrid, ce gentilhomme apprit qu'il avait un rival heureux, et par dépit enleva l'infidèle. A cette nouvelle, Gorani resta d'abord foudroyé, et ne sut que faire pendant deux jours; on lui dit alors que don Manuel était allé à Carthagène, il partit aussitôt pour le rejoindre, et lui reprendre dona Francisca. Chemin faisant, dans un bon voiturin conduit par un homme sûr, il regardait le paysage et les paysans, écoutait les anecdotes et les inscrivait sur son carnet; il apprit, entre autres choses, qu'on allait canoniser un saint homme du pays, un moine hiéronymite, « non qu'il eût fait du bien à ses semblables, mais parce qu'il avait passé trente ans dans sa cellule sans se peigner ni se raser, ni parler, ni sourire, mais se rendant toujours exactement au réfectoire et au chœur. » En s'instruisant ainsi, notre voyageur finit par arriver à Carthagène, où il ne trouva ni dona Francisca ni don Manuel : cet homme s'était donc moqué de lui, cette fille aussi peut-être. Gorani fut sans doute furieux, mais il guérit aussitôt de sa passion; cependant il n'osa plus retourner à Madrid. Il craignait le ridicule, et pensa, non sans raison, qu'après cette équipée on ferait difficilement de lui un ambassadeur. D'ailleurs il avait peur du saint-office, et il nous le dit dans une phrase où il se moque un peu de lui-même : « je m'étais trouvé si bien à Madrid jusqu'à l'enlèvement de ma maîtresse que l'inquisition même ne m'avait fait aucune impression; mais, aussitôt que j'eus quitté Madrid, cette inquisition se présenta à mon esprit comme la chose la plus insupportable, tant il est vrai que tout change aù gré de nos passions. »

Ayant donc renoncé à Francisca, Gorani revint à l'idée de se construire un trône, et à cet effet il accepta l'offre d'un commissaire anglais, qui l'emmena avec lui dans les états barbaresques. Ce fut encore une excursion intéressante, mais improductive; le dey d'Alger ouvrit une oreille aux projets du prétendant, mais lui fit des conditions très dures; les autres ne voulurent même pas l'écouter. Gorani ne rapporta donc de Barbarie que des impressions de voyage et il s'embarqua pour Cadix, où il dut faire quarantaine. Rien de plus agréable qu'une quarantaine dans un port de mer quand on a des livres et des amis qui viennent en bateau vous tenir compagnie à distance; Gorani trouva dans un gentilhomme qui était prêtre et

négociant, le comte abbé Prasca, un visiteur assidu qui lui donna de très bons conseils. Il l'engagea fortement à entrer dans le commerce, excellent moyen de faire fortune sans se mettre aux gages d'un prince ou d'un ministre, et de sauvegarder son indépendance et sa dignité. Quand Gorani put descendre à terre, l'abbé le conduisit de théâtre en théâtre et le présenta dès le premier jour à plusieurs Espagnoles, notamment à la femme d'un négociant florentin établi à Cadix. « Je voudrais, mon ami, lui dit l'abbé, que Mme D... pût vous fixer parmi nous et vous engager à vous prêter à ce que nous voulons faire pour votre bonheur. Son mari est absent; il est à Madrid pour une commission de ses associés. C'est une femme sentimentale. Elle a épousé son mari pour complaire à ses père et mère, qui désiraient l'établir richement... Je vous conseille de vous attacher à elle, d'autant plus que son mari est fort commode; il l'a épousée aussi par spéculation, sans abandonner une maîtresse qu'il avait, et il lui laisse la plus entière liberté. » Tels furent les conseils de l'abbé, qui était d'ailleurs galant homme. Angélique, — c'était le nom de baptême de Mme D..., — plaisait à deux officiers espagnols, qu'elle recevait poliment, mais sans leur donner aucune espérance. Un soir, à la sortie du théâtre (on en sortait à neuf heures), ils la reconduisaient chez elle lorsqu'ils rencontrèrent le Télémaque italien et son sage mentor. Angélique congédia aussitôt les deux officiers; « l'abbé en fut très charmé, » et laissa Gorani seul avec elle. Le couple ému se promena longtemps sous les ormes blancs de la Lameda, le mail de Cadix, où l'on était protégé par une grille contre les voitures et d'où l'on embrassait un grand espace de mer. Il s'y conclut un traité (nous parlons la langue de Gorani) plus vite négocié que celui de Westphalie. Angélique avait des traits peu réguliers, mais beaucoup de fraîcheur et d'éclat, la beauté du diable; elle n'avait encore que dix-sept ans.

Gorani fut donc parfaitement heureux dans Cadix, ville d'affaires et de plaisirs qui avait de quoi enrichir et amuser ses 80,000 âmes. Pendant trois mois, du 17 mai au 14 août 1765, il vécut en pleine joie, accueilli, fêté partout, attiré dans une maison de commerce où il aurait fait fortune. Il avait renoncé au trône et il allait enfin trouver son assiette quand il eut la fatale idée, le 14 août, d'aller prendre le frais à la Lameda avant cinq heures du matin. Les grandes dames tôt levées s'y rendaient quelquefois, comme pour chercher fortune, et intriguaient les gens sous le voile : en Espagne, on le sait, toute la vie est un carnaval. Gorani fut donc accosté par une *tapada* qui lui parut avenante et bien faite, et qui lui dit mille galanteries avec un accent étranger. Elle lui demanda bientôt à déjeuner dans un des cafés de la promenade, et ils venaient de prendre le chocolat en tête-à-tête quand tout à coup la femme,

avant qu'on l'en eût priée, leva le voile qui la masquait. C'était Angélique. Gorani fit pourtant bon visage à mauvais jeu. « Que je suis donc ravi! s'écria-t-il. J'ai deviné : c'est bien toi, ma divine amie! J'ai fait semblant de ne pas te reconnaître pour te ménager un plaisir de plus... » La femme offensée ne lui permit pas de continuer : elle l'accabla d'imprécations et lui asséna, sans qu'il s'y attendît, « deux terribles soufflets, » les seuls qu'il eût reçus et qu'il dût recevoir de sa vie. Que faire en pareille occasion? Gorani resta pétrifié : il laissa partir « la déesse irritée » sans la retenir, sans la suivre, sans même lui répondre un seul mot. A six heures et demie du matin, il était sur la route de Séville.

Il erra quelque temps encore, ne sachant à quoi se résoudre, et ne voulant pas retourner dans la ville d'Angélique après l'affront qu'il y avait reçu. Enfin, comme il avait de bonnes recommandations pour le Portugal et qu'il espérait y trouver de l'argent pour son royaume de Corse, il partit pour Lisbonne, où il arriva, non sans déboire, à la Toussaint. Il descendit modestement dans une petite auberge à l'enseigne des *Saintes âmes du Purgatoire :* c'était un corridor étroit, glissant entre deux rangées de cellules séparées par des cloisons toutes fendues et n'ayant que 5 pieds de haut; on pouvait donc regarder chez le voisin par-dessus les cloisons, si l'on était trop scrupuleux pour mettre l'œil aux fentes. Cette maison n'était pas de bon augure; ajoutez que Gorani venait de faire une chute en voyage et que pendant un bon quart d'heure il était resté évanoui : d'autres, assure-t-il, auraient rebroussé chemin à sa place. Il n'en sortit pas moins de sa tanière, entre chien et loup, en y laissant par précaution son argent et sa montre, et il se mit à se promener en long et en large sur la place del Rocio. Il fut abordé par une négresse, qui tenait à la main son chapelet et qui, entre un *Pater* et un *Ave Maria*, lui offrit de le présenter à une *bonita rapariga* dont elle lui vanta les mérites. Gorani suivit la négresse, qui lui fit traverser cinq ou six rues; il passa une petite porte et, après avoir monté trois étages, se trouva en face d'une jolie personne qui lui demanda d'abord à souper. A une heure du matin, il entendit du bruit sur le palier. « Ce sont des rats, » lui dit-on pour le rassurer, mais Gorani se défiait déjà des rats de Lisbonne. Il enfila lestement son habit, prit un pistolet dans sa main droite, son épée nue dans la main gauche, et attendit trois minutes; la porte s'ouvrit alors, et un homme entra suivi de plusieurs autres et tenant une lanterne à la main. Preste et adroit (il avait vingt-cinq ans), Gorani déchargea son pistolet sur le premier venu; la lanterne tomba, l'homme aussi peut-être, l'épée écarta les autres, et en trois sauts, poursuivi par ces chenapans, le futur

diplomate était sur le pavé, courant, à peu près nu, au hasard devant lui. Après bien des péripéties burlesques, il parvint enfin à regagner son logis, guidé par un bon Portugais qui lui prêta son manteau.

Ce singulier début n'eut point de suite fâcheuse. L'auberge des Saintes âmes du Purgatoire n'était pas de première classe, mais l'aubergiste valait mieux que sa maison et que son métier : c'était un gentilhomme génois qui avait dû quitter son pays pour une affaire galante et qui, non content de soigner son hôte et de le panser comme eût fait un frère d'armes, lui conseilla de se loger plus décemment et lui trouva un appartement fort bien meublé. Gorani avait une lettre de recommandation pour le patriarche de Lisbonne, et il eût voulu s'adresser d'abord à ce prélat, pensant que les gens d'église avaient tout pouvoir en Portugal; mais le Génois l'empêcha de commettre cette première faute. Pour lui prouver combien peu les cardinaux étaient influens dans le pays, il lui montra un édit récent contre l'abus des chapelles. L'édit commençait par ces mots: « La politique de la cour de Rome lui fit toujours prendre le parti de ne placer sur le siége de saint Pierre qu'un vieillard décrépit qui, dans l'imbécillité de l'âge, se prête à tout ce que l'esprit d'intrigue peut désirer. Ce superbe pontife, esclave de ceux qui gouvernent en son nom, enchaîne sous sa tiare au char de l'intérêt la gloire, l'honneur, la religion et la vérité. Pierre disait : « Levez-vous, je ne suis qu'un homme, » et on a substitué à un dieu fait homme un homme souvent très pervers dont on a fait un dieu. C'est de la bouche d'un Hildebrand, si connu sous le nom de Grégoire VII, que l'on a fait sortir des principes qui sont des imprécations contre les autorités les plus légitimes, et des oracles qui sont des blasphèmes. Le successeur du prince des apôtres a répandu l'anathème dans tout l'univers, et ce royaume en a été plus infecté qu'un autre, ce dont Dieu nous fait un devoir de le guérir. La conduite des papes et de leurs ministres nous fait regretter le paganisme. Le corps du clergé national, oubliant son plus beau titre, qui est d'être Portugais, attaché à ses rois, s'est livré à l'esclavage ultramontain, dans l'idée de conserver des priviléges odieux, qui ne peuvent subsister avec la liberté de notre église portugaise. » On ne dit pas autre chose, aujourd'hui encore, en Prusse et en Suisse, mais on le dit moins crûment.

Gorani renonça donc à se présenter d'abord au patriarche et résolut d'aller tout droit au maître, au premier ministre qui gouvernait alors le Portugal, à ce Joseph de Carvalho qui devint plus tard le marquis de Pombal, et qui, en 1765, n'était encore que le comte d'Oeiras. Pour se présenter décemment à ce personnage, il prit une voiture à crédit, et se donna un domestique habillé tout de neuf aux

frais de l'hôtelier génois. Il arriva chez le comte d'Oeiras au moment où ce ministre sortait de table avec sa famille et traversait un corridor d'où il vit descendre de voiture l'élégant officier italien. Son excellence avait pour premier valet de chambre un Français qui, voyant la bonne mine et le galant équipage de Gorani, l'introduisit aussitôt chez ses maîtres; ce fut ainsi que, sans demander d'audience et six jours après son escapade nocturne, le nouveau-venu, qui avait risqué d'être assassiné par des voleurs ou fusillé par une patrouille, se trouva en face de l'homme qui était le véritable roi de Portugal. Il se présenta bien et tendit au comte et à la comtesse, « avec un air d'aisance et de respect, » les deux lettres qui le recommandaient auprès de leurs excellences. Il savait que « la pantomime, portée à un certain degré de perfection, produit toujours un grand effet sur la canaille et sur les hommes les plus distingués. » Il soigna donc sa pantomime et aborda le ministre en faisant de tout son corps un grand point d'admiration et d'exclamation; il y sut ajouter un compliment emphatique, et, comme il était parent éloigné de la comtesse, il fut traité dès lors non-seulement comme un *fidalgo*, c'est-à-dire comme « le fils de quelqu'un, » mais encore comme un fidalgo de la famille. Quelques jours après, il reçut un brevet de capitaine de grenadiers, avec une solde de 32,000 reis par mois; malheureusement pour lui, le reis ne valait que six dixièmes de centime. Il obtint plus tard le grade d'adjudant-général, mais il ne servit pas à l'armée; il appartenait au ministre, dont il faisait la partie, car le comte d'Oeiras était joueur et même assez mauvais joueur. Ceux qui lui demandaient des audiences, retenus longtemps dans l'antichambre, le croyaient souvent absorbé par les affaires du pays, tandis que le profond homme d'état n'était occupé que de sa partie de cartes. Outre le jeu, Gorani avait quelques menus devoirs à remplir; il fut chargé par exemple, le 10 janvier 1766, d'aller assister à une revue et de rapporter au ministre ce qui devait s'y passer. Il vit défiler le régiment royal étranger, commandé par un Français, le colonel de Graveron, homme de valeur qui connaissait la théorie, la tactique et tous les détails de la discipline militaire; le régiment se tenait à merveille et le colonel espérait de l'avancement. Cependant le général qui dirigeait les manœuvres commanda un mouvement grâce auquel le régiment royal étranger se trouva enveloppé par les troupes portugaises, fort supérieures en nombre, puis il cria de toute sa voix : *Armes, pieds*. Quand on eut exécuté cet ordre, il lut un décret du roi qui mettait le régiment étranger en état d'arrestation, et sommait le colonel et les autres officiers de rendre leurs épées. Graveron fut mis en jugement, et la première commission qui eut à examiner son affaire le déclara innocent. Le ministre fit casser l'arrêt, et nomma une autre commission qui condamna

le colonel à la potence; le roi daigna commuer sa peine, et on ne le pendit pas, mais on le fusilla. On l'accusait de concussion; quand il fut mort, on trouva dans sa maison trois louis et demi : c'était toute sa fortune. Son crime était plus grave : un jour, dans un cercle de nobles où les officiers étaient reçus, tous les assistans s'étaient mis à chanter la gloire du comte d'Oeiras, Graveron seul n'avait point fait sa partie dans ce chœur de louanges; il avait paru ne rien entendre et il était sorti sans dire un mot.

Ce trait montre fort bien ce qu'était Oeiras, tout-puissant en Portugal depuis le fameux tremblement de terre. Quand Gorani vint à Lisbonne, dix ans après la catastrophe, on en parlait encore avec terreur. On se rappelait les soubresauts de la terre, qui « paraissait un fluide bouillonnant à grosses ondées, » le débordement de la mer et du fleuve qui avait transporté des vaisseaux à plusieurs lieues dans les terres, étranges naufrages où l'on sombrait en plein champ, les incendies enfin, plus funestes que les inondations et les plus fortes secousses. M. Beulé a soutenu ici même que Pline le Jeune et Bulwer avaient calomnié le Vésuve, et qu'il fallait attribuer la destruction de Pompéi, non pas au *lapillo* que vomissait le cratère, mais aux lampes que les habitans en fuite avaient laissées brûler dans leurs maisons. Gorani fournit, sans y songer, quelques faits à l'appui de cette conjecture. En 1755, le jour du tremblement de terre, Lisbonne fêtait la Toussaint; toutes les cuisines des maisons aisées, des casernes et des couvens étaient allumées, des brasières chauffaient toutes les églises, où flambaient des bougies et des cierges et où fumaient des encensoirs. Tout cela prit feu au moment de la forte secousse, qui dura trois minutes et vingt secondes. Le plomb fondu coulait partout; les toits s'effondraient, enfonçant les planchers et renversant les murailles; l'église Sainte-Anne en croulant écrasa 1,500 fidèles et le prêtre qui leur donnait la bénédiction *in articulo mortis*. Il y eut au calcul de Gorani 45,000 morts et 3,852 constructions renversées; les jours suivans, par mesure de prudence, les habitans abattirent beaucoup d'autres maisons. La perte fut évaluée à 600 millions, sans compter les richesses enfouies dans le palais du roi, qui fut réduit en cendres. Tous les souverains de la maison de Bragance s'étaient prescrit comme un devoir d'ajouter quelque chose à ce dépôt de trésors, et Joseph Ier thésaurisait plus que tous les autres. « Le comte d'Oeiras, dit Gorani, l'avait engagé à ne pas payer ce qu'il devait et à faire attendre la solde des gens qui étaient au service de la cour, où j'ai vu des domestiques vendre leurs femmes et leurs filles pour se procurer du pain. » Enfin, dix ans après, la ville n'était qu'à moitié rebâtie et montrait encore aux étrangers les ravages du tremblement de terre. Protégés par ces ruines, les voleurs et les assassins avaient

beau jeu dans les rues non éclairées. La nuit, Lisbonne était un coupe-gorge, et de loin en loin (dix-sept fois en moins de deux ans d'après notre guide) le sol se remettait à trembler.

Joseph de Carvalho n'était qu'un petit gentilhomme portugais poussé par des protecteurs augustes et par les jésuites, qu'il devait persécuter plus tard, mais il montra du cœur le jour du désastre. Il se rendit seul auprès du roi que tout le monde avait abandonné. Il y trouva une scène de comédie : le roi Joseph Ier et l'infant dom Pedro à genoux l'un devant l'autre, le roi suppliant l'infant de prendre la couronne, et l'infant suppliant le roi de la garder. « Elle est trop lourde pour moi, » disait l'un. — « Elle est encore moins faite pour moi, » disait l'autre. Ils avaient probablement raison tous les deux. Carvalho survint donc pendant ce dialogue; il fut éloquent et rendit un peu de courage à ce pauvre souverain, qui le serra dans ses bras, et lui remit le sceau royal avec le pouvoir absolu. Carvalho commença par faire arrêter les cinq autres ministres, ses collègues, et les envoya en Afrique, où, dit-on, ils moururent empoisonnés. Ensuite il appela dans Lisbonne plusieurs régimens d'infanterie et de cavalerie, il fit venir tous les bourreaux du royaume et planter des potences dans tous les quartiers. Quantité de patrouilles parcouraient la campagne, et chacune avait avec elle un juge, un prêtre et un bourreau. On arrêtait tous les gens qui paraissaient suspects et on leur demandait leurs moyens d'existence; s'ils ne pouvaient répondre, ils étaient jugés sur-le-champ, confessés et pendus; 4,000 hommes furent ainsi exécutés en quinze jours, et dans le nombre, Gorani l'avoue, il dut y en avoir beaucoup d'innocens; mais il fallait des lois de sang pour sauver ce qui restait de Lisbonne. Le tremblement de terre avait fait tomber les portes des prisons, d'où tous les malfaiteurs s'étaient rués dans la ville en criant à tue-tête qu'il n'y avait plus ni police, ni juges, ni roi, ni saints, ni Dieu. Maîtres du pays, ils commettaient tous les excès et tous les crimes. Ainsi délivré des ennemis d'en bas, Carvalho ne craignit pas de sévir contre ceux d'en haut : il abattit les grands et chassa les jésuites; puis il tomba malade, et Gorani vit des scènes qui auraient tenté la brosse du duc de Saint-Simon. Le ministre était dans un état navrant; on ne voyait dans ses yeux que frayeur et remords; on l'entendait crier : « Le traître ! le monstre ! Tu veux me frapper? que t'ai-je fait? Pardonne-moi, j'ai tort. J'ai cru cela nécessaire, » ou encore : « On tue mon roi ! on m'assassine ! on assassine ma femme et mes enfans ! » Les courtisans paraissaient pétrifiés; il y avait foule à la porte du palais, et tous feignaient de se désoler ou de se réjouir selon les nouvelles. Chaque passant tenait les yeux baissés dans la rue et n'osait les lever sur les gens qu'il rencontrait, de peur de laisser deviner sa pensée.

Quand on voyait ensemble deux hommes arrêtés, on était sûr que l'un des deux espionnait l'autre, à moins qu'ils ne s'espionnassent mutuellement. « Le bruit courut que le ministre allait rendre l'âme; on ne savait alors si l'on devait témoigner du désespoir ou de la joie, tant on craignait que cette mort n'arrivât point... Dans toutes les églises, on avait fait des prières publiques, et l'on peut dire que les prêtres, les moines, les religieuses, bombardaient le ciel de toute sorte de dévotions hypocrites que les bouches prononçaient et que les cœurs désavouaient... Les grands, plus petits encore que les gens des dernières classes du peuple, les surpassaient en bassesses, en prières dont les restrictions mentales étaient faciles à deviner... » Le premier jour où le ministre, aidé de ses domestiques, put se placer dans un sofa du salon, il y fut environné par tous les grands seigneurs du royaume, ecclésiastiques et séculiers, par les chefs de tous les conseils prosternés devant lui, *empiétant* les uns sur les autres en *exagérations outrées* pour lui témoigner leur joie sur son rétablissement...

Quand l'excellence fut hors d'affaire, tout Lisbonne se mit en fête; ce n'étaient que *Te Deum*, réjouissances publiques et privées; on priait tous les matins, on dansait tous les soirs, et un déluge de poésies inonda le palais du ministre. « Je fis moi-même des vers à cette occasion, dit Gorani, mais mes vers étaient sincères, puisque j'étais persuadé que mon bienfaiteur l'était aussi de tout le Portugal. » Cet enthousiasme ne dura pas; le jeune courtisan s'aperçut un peu tard que le comte d'Oeiras n'était pas un homme de bien, ni peut-être même un homme de génie. Assez libre d'esprit pour chasser les jésuites, qui l'inquiétaient, le ministre avait conservé tous les préjugés de son pays contre les Juifs, même contre ceux qui avaient abjuré leur foi : il empêcha Gorani d'épouser la fille d'un « nouveau converti, » car aux yeux des Portugais il fallait quatre générations pour laver une famille du péché de judaïsme. D'autre part, la violence du despote, les conspirations qu'il avait inventées pour se défaire de ses compétiteurs, le tribunal de l'*Inconfidencia*, qu'il avait substitué à l'inquisition et qui faisait regretter le saint-office, l'exécution du colonel français et surtout le motif secret de cette rigueur, tous ces faits et beaucoup d'autres émurent Gorani, qui n'était imprudent que par boutades. On le fit voyager en Portugal avec un compagnon de route qui l'excitait très souvent à boire, et qui lui disait beaucoup de mal du comte d'Oeiras. A chaque instant, il lui arrivait d'avoir à se défendre contre de pareilles provocations; les délateurs commençaient à s'occuper de lui, si bien qu'un jour, à l'improviste, il fut arrêté dans la rue et conduit au tribunal de l'*Inconfidencia*. On lui fit traverser trois salles; la troisième était tapissée en noir et meublée d'une table que

recouvrait un tapis noir. Il s'y promena longtemps de long en large, craignant une visite domiciliaire et l'enlèvement de ses papiers, ce qui l'aurait perdu. Après cinq quarts d'heure d'attente, il vit entrer un juge, suivi d'huissiers, de greffiers et de sbires; ce juge s'assit dans un fauteuil, les greffiers sur des tabourets, et Gorani dut rester debout. L'interrogatoire dura six quarts d'heure. Le magistrat avait ses lunettes sur le nez et suivait avec une certaine inquiétude les mouvemens du prévenu, qui, ayant pris sur la table l'étui de ces lunettes, s'amusait à le faire tourner entre ses doigts. « Mais enfin, demanda le malheureux, quel est mon crime? — On vous a vu causer un soir, au théâtre, avec un homme que nous avons mis en prison; cet homme était un traître. Vous l'êtes donc aussi, puisque vous paraissiez si bien avec lui. » A ces mots, perdant patience, Gorani donna un grand coup à l'étui, qui sauta en l'air et retomba sur la table; le juge le reprit avec un sourire de satisfaction. « Vous m'avez dit plus d'une fois, monsieur, répliqua l'ex-favori du ministre, que vous avez fait vos études à l'université de Coimbre. Or il faut que vous ayez oublié d'y étudier la logique; ce que vous venez de me dire pèche absolument contre tous les principes de l'art de raisonner. » Là-dessus le juge se leva; les greffiers derrière lui, les sbires derrière les greffiers, sortirent de la salle, et Gorani resta seul. Il entendit sonner deux, trois, quatre heures, et au moment où le coup de cinq heures allait partir, il vit entrer le jeune comte d'Oeiras, qui le prit par le bras et l'emmena chez son père. Là, on le fit dîner, car il était à jeun, et il eut l'honneur d'être servi par la famille du ministre, qui lui-même offrit du pain à l'homme qu'on venait de juger. Ce n'était donc qu'une mystification qui amusa fort la compagnie; mais « le diable n'y perdit rien. » Effrayé d'abord, puis fâché de l'aventure, Gorani vécut dès lors dans des transes continuelles, non qu'il craignît pour ses papiers, que son valet de chambre et « une charmante jeune fille qu'il avait chez lui » s'étaient empressés de brûler au premier bruit de son arrestation, mais parce qu'il était ennuyé de ne plus pouvoir dormir sur ses deux oreilles. Il était devenu triste et cauteleux, n'osait plus écrire la nuit, craignait même de se promener et se défiait des murs, qui pouvaient avoir des yeux. Aussi n'avait-il qu'une idée fixe : quitter le Portugal; mais l'évasion n'était point facile. Le ministre le tenait dans sa main et avait les bras longs. Gorani recourut alors à un stratagème de comédie : il se fit écrire de Milan que son père était mort. La lettre fut naturellement ouverte à la poste, et elle était connue du ministre quand le prétendu orphelin se présenta chez lui, l'air morne et les yeux rouges, pour lui demander un congé. La faveur fut obtenue, et, libéré le 1er mars, notre fugitif entrait dix jours après dans le port de Gênes.

La terreur que lui avait inspirée le comte d'Oeiras était si grande qu'il en frémissait encore même quand il ne fut plus sous sa main. Il savait que deux gentilshommes autrichiens qui, au retour d'une ambassade en Portugal, s'étaient permis de mal parler du ministre, avaient été l'un empoisonné à Gênes, l'autre assassiné dans le Tyrol. Aussi n'eut-il garde de refuser une mission de ce féroce bienfaiteur, qui voulut l'envoyer à la cour de Vienne. Sur cette mission et sur les autres qu'il accepta dans la suite, le diplomate italien a jugé bon de garder le plus profond secret; louons-le de cette discrétion sans lui en savoir gré, car ses mémoires auraient beaucoup gagné à moins de réserve. Il peut être curieux d'apprendre que le prince de Kaunitz se faisait apporter à table, après dîner, un nécessaire de toilette et qu'il se brossait les dents devant les grands personnages du pays et devant les diplomates étrangers, mais nous aimerions mieux savoir ce que voulait de ce ministre autrichien son confrère de Lisbonne. Dans une audience de l'impératrice, provoqué par elle, Gorani commit l'imprudence de parler très librement du prince de Kaunitz; il en résulta que le lendemain il fut consigné à la porte de cet homme puissant, et demeura quelque temps en disgrâce. De nouveaux protecteurs lui tendirent la main et le ramenèrent sur l'eau; il obtint des missions (toujours secrètes) à Munich, qui, méritant alors son nom de *Monachium*, était une ville de moines, à Stuttgard, à Manheim, en Hollande, à Londres, où il fit des folies, à Paris enfin, où il vint pour la première fois en 1767. Pendant son très court séjour dans la grande ville, il fut présenté à Louis XV, qui ne daigna pas lui adresser un mot. En revanche, il eut à se louer des philosophes, qu'il vit presque tous; il s'attacha dès lors à Bailly et n'aima pas d'Alembert. « Je lui trouvais, dit-il, trop de morgue, des prétentions trop illimitées, trop de despotisme à s'arroger le droit de passer pour le premier génie du monde. » De retour à Vienne, il fut d'abord très en faveur à cause du succès de ses missions, mais on lui attribua une satire en vers français dirigée contre Marie-Thérèse; il eut beau s'en défendre et invoquer l'autorité de Métastase, qui le déclara incapable de tourner des vers français, il fut cette fois abandonné de tous, même de son protecteur obstiné, le prince de Lichtenstein. Il dut alors se cacher à Venise, puis à Lucernate, qui était une terre de sa famille, à 3 lieues de Milan. Renonçant à la diplomatie, il se fit homme de lettres.

III.

C'est de cette époque que datent les relations de Gorani avec Beccaria et avec la société du *Café*, journal littéraire qui rappelait *le*

Spectateur d'Addison, et qui eut deux ans de vie. Tout n'était pas or dans cette feuille périodique, cependant elle associa dans un travail commun des esprits cultivés et très actifs, — Pietro Verri, le père Frisi, Giovanni Visconti et d'autres, — qui attirèrent sur eux l'attention de nos encyclopédistes : il y eut dès lors entre Paris et Milan un fructueux échange d'idées et une féconde communion d'efforts. C'est du *Café* qu'est sorti le livre de Beccaria, *des Délits et des peines*, qui fut traduit en vingt-deux langues, et devint l'évangile des humanitaires, au moins jusqu'à la révolution. Ce Beccaria, dit Gorani, qui le vit souvent et longuement, « avait une tête vraiment encyclopédique, et toutes ses immenses connaissances étaient si bien classées dans son cerveau, il avait de plus des vues si originales sur tout, qu'il me fit plus de bien par sa conversation que je n'en obtins par la lecture de plusieurs milliers de volumes. Cet homme extraordinaire, à qui il ne manquait qu'un caractère plus ferme et une véritable grandeur d'âme, m'apprit à fixer mes idées sur chaque chose et à ne jamais précipiter mon jugement. » Dans sa vie solitaire de Lucernate et avec l'aide de Beccaria, qu'il allait visiter toutes les semaines, Gorani écrivit en italien son premier livre, *Il vero Dispotismo*, que beaucoup de critique ont jugé sans l'avoir lu. Ce n'est autre chose qu'un plan de gouvernement monarchique. A la vérité, le jeune auteur avait songé d'abord à jeter son état idéal dans le moule républicain, mais il avait renoncé à ce projet sur les sages avis de Beccaria, qui voulait bien revoir avec le plus grand soin les manuscrits du débutant et qui lui avait dit un jour : « Vous avez plus de matériaux dans vos notes et dans vos souvenirs pour un système monarchique que pour une rêverie républicaine. » Cette simple observation avait retourné d'un seul coup toutes les idées et tous les projets de Gorani. Il soutint, en résumé, dans son livre que, puisque le but des souverains est de se rendre despotes, le plus sûr moyen de réussir est de faire chérir leur administration, et de régner par des volontés meilleures que les lois écrites. « Je prouvais aux souverains, nous dit l'auteur, qu'ils ne pouvaient aspirer au despotisme aussi longtemps qu'ils se laisseraient gouverner eux-mêmes par leurs ministres, par leurs maîtresses ou leurs favoris. Un pareil ouvrage donnait lieu à beaucoup de détails sur les finances, le commerce, l'agriculture, l'économie, et, parmi ces détails, il en existait concernant la manière de former et d'entretenir des troupes plus formidables par leur attachement à l'état que par leur nombre. » En d'autres termes, Gorani rêvait un tyran d'Yvetot.

Pendant qu'il écrivait son livre, le cadet de famille avait des tracasseries domestiques, persécuté surtout par un de ses frères « qui ne passait pas un seul jour sans entendre deux ou trois messes et

sans assister à deux ou trois grandes bénédictions. » Gorani vivait bien tranquillement à Lucernate, sans domestiques, et avec une de ses sœurs qui s'était attachée à lui; on osa calomnier ses relations avec cette jeune fille, qu'on voulut jeter dans un couvent, et qui, après bien des tribulations, finit par épouser un homme de sang royal, âgé de soixante-six ans, le comte Alexis Comnène; ce vieillard n'avait « ni vertu, ni esprit, ni culture, ni bon sens. » Sur quoi Gorani se rendit à Genève (1769) pour y faire imprimer son livre. Dans ce laboratoire intelligent, où tout le monde travaillait, même les riches, il fréquenta surtout Charles Bonnet, qui eut pour lui pendant plus de dix ans et jusqu'au dernier jour beaucoup d'estime et d'affection; c'est un fait à noter, car Bonnet avait le droit de se montrer difficile. Gorani fit aussi, comme tous les lettrés du temps, le pèlerinage de Ferney.

Ce qui lui plaisait dans le châtelain de l'endroit, c'était surtout la haine contre la religion romaine et la cour d'Autriche. Il alla donc voir celui qu'on nommait le patriarche, et il prit pour l'aborder « la contenance d'un jeune dévot qui approche du saint sacrement. » On voit qu'il soignait toujours sa pantomime. Voltaire, sachant Gorani Milanais, lui demanda des nouvelles de la vierge Marie, de saint Ambroise et de saint Charles Borromée. Le jeune visiteur, qui avait de la présence d'esprit et une mémoire étonnante, répondit en altérant un peu les deux premiers vers de *la Pucelle :*

> Vous m'ordonnez de célébrer des saints;
> Ma voix est faible et même un peu profane.

C'était bien débuter. Ajoutons que Gorani avait la tête pleine d'anecdotes et qu'il connaissait à fond le théâtre français; aussi fut-il bien reçu dans cette illustre maison, où il fit deux séjours en 1769, le premier de trois jours, le second d'une semaine. Il avait obtenu ces deux invitations en citant à propos des vers de Voltaire sur l'opéra, et une longue phrase du même auteur démontrant la nécessité de la rime dans la poésie française. C'était le temps où le patriarche coquetait par lettres avec l'impératrice de Russie Catherine II, qu'il appelait familièrement sa Cateau, et, en style plus noble, la Sémiramis du nord. M. Desnoiresterres, en son livre, *Voltaire et Rousseau,* a raconté avec soin ces galanteries politiques; Gorani s'y trouva mêlé par aventure, et nous fournit quelques détails nouveaux. On connaît l'affection très sincère et presque enthousiaste de Voltaire pour Catherine II. N'avait-il pas écrit en 1767 à Mme Du Deffand : « Je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari, mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas, et d'ail-

leurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours. » Gorani ne partageait pas l'engouement de Voltaire pour cette souveraine, qu'il avait vue de trop près; cependant il se garda bien d'y rien objecter, « ne voulant pas s'attirer la haine de cet homme de génie. » Il consentit même à entrer dans les plans du vieillard qui de Ferney menait tant de choses. Ici les mémoires que nous résumons deviennent curieux; copions-les sans les retoucher.

« On sait que Voltaire n'avait pas borné sa haine au catholicisme, qu'il fut le premier à désigner sous le nom d'infâme, mais il [haïssait] aussi le *musulmanisme*. Or, dans toutes ses lettres à Catherine II, il ne manque jamais d'insister pour qu'elle chassât les Turcs de l'Europe et pour qu'elle établît le siége de son empire à Constantinople. Diderot, d'Alembert et plusieurs hommes célèbres secondaient Voltaire et ne manquaient pas d'aigrir l'impératrice contre les Turcs...

« Peu de jours avant d'avoir reçu une seconde invitation pour aller passer quelques jours au château de Ferney, deux autres Milanais s'y étaient présentés. Voltaire leur fit des questions sur ce qui me regardait personnellement. Ils lui apprirent que j'avais fait la guerre de sept ans, que je m'y étais comporté avec valeur, que j'avais été en faveur à la cour de Lisbonne, que je l'avais quittée sans sujet et par caprice, que j'avais été aussi en faveur à Vienne, où je m'étais perdu par mes imprudences, et que je venais de marier ma sœur avec le dernier rejeton de la famille impériale des Comnène. Ayant appris toutes ces particularités (*particolari*), Voltaire conçut un projet pour l'exécution duquel je lui paraissais l'homme le plus capable.

« Le 11 juillet 1769, étant allé à Ferney pour y passer quelques jours, le patriarche me fit d'abord entrer dans son cabinet, et à peine y étais-je qu'il me demanda quelques explications... Je lui fis alors un narré clair et véridique des raisons qui m'avaient engagé à quitter le Portugal, et de celles qui m'avaient attiré les deux disgrâces à la cour de Vienne. Mes explications plurent au patriarche, qui me dit qu'il me croyait un homme appelé à de grandes entreprises, et qu'il voulait m'en proposer une d'un genre élevé et qui me fournirait des occasions de faire briller mes talens et mon courage, d'autant plus qu'il trouvait en moi une réunion de circonstances pour avoir les plus grands succès, puisque je venais cette année même de marier ma sœur au rejeton unique de la ligne légitime des empereurs de Constantinople et de Trébizonde, le comte Alexis Comnène.

« Je ne me rappelle plus en ce moment si, en juillet 1769, la guerre entre la Russie et la Porte était déjà allumée ou seulement sur le point de se déclarer; le fait est qu'on en parlait beaucoup et que c'était la grande nouvelle du jour. Voltaire me proposa d'aller en Russie avec des lettres de sa part pour l'impératrice et pour les principaux ministres de cette souveraine. A cette première proposition, je répondis par des plaisanteries; mais, le patriarche m'ayant assuré qu'il parlait sérieusement, je lui répondis tout uniment que mes vicissitudes (*vicende*) avaient produit chez moi le bien de me guérir de l'ambition, et que j'avais perdu toute envie de jouer de nouveaux rôles politiques, et que le seul désir qui me dominait était d'acquérir un nom dans les lettres par l'assiduité de mon travail... Voltaire revint à la charge sur le projet qu'il avait formé, en insistant avec force, et en me faisant sentir que le succès serait très facile... Je crus confondre le philosophe par des tirades de vers harmonieux de ses propres ouvrages que je savais par cœur et qui exprimaient le néant des projets ambitieux. Quoique cette manière d'objecter fût du goût du poète, il sut pourtant l'éluder en m'insinuant avec adresse que, par les vers que je venais de lui citer, il n'avait eu en vue que de tonner contre l'ambition vulgaire. « L'ambition de l'homme de génie, me dit-il, qui ne cherche la grandeur que pour le bonheur de l'humanité, est un genre d'ambition héroïque qui mérite les éloges des philosophes. Si je n'avais moi-même que trente ans et si je me trouvais dans des circonstances semblables à celles où vous vous trouvez, je n'aurais aucune difficulté à accepter des projets de cette nature, et je me hâterais de les mettre à exécution. Songez, monsieur, qu'aucune loi divine ni humaine ne vous soumet à une souffrance passive des outrages qu'on vous a faits à Vienne. D'ailleurs chaque homme apporte en naissant le droit de jouer dans le monde le plus grand rôle qu'il peut, etc., etc. »

« Ce fut seulement le huitième jour de ma seconde demeure au château de Ferney que Voltaire réussit à dissiper mes incertitudes. Nous prîmes entre nous l'arrêté suivant : que nous garderions, lui et moi, le plus profond secret sur ce dont nous étions convenus; que je ferais une course à Milan, afin de persuader mon beau-frère et ma sœur à me seconder et que, vu l'incapacité absolue du comte Comnène pour des affaires de cette nature, et son défaut total de courage, il suffirait de me faire autoriser par un écrit de sa part, — que je repasserais au plus tôt à Ferney avec ma sœur, et que lui (Voltaire) ferait après le reste pour bien disposer l'impératrice de Russie, qui ne demandait pas mieux que de trouver, disait-il, un homme à talent et hardi, en état de faire insurger les Grecs en faveur d'une famille qu'ils regrettent encore. Aussitôt que la révo-

lution aurait été faite, on devait arranger les choses pour que le profit fût pour moi et ma sœur, dont le mari ne devait servir que de prête-nom. »

Il paraît que Voltaire ne garda pas le secret, car Gorani, partant peu après pour l'Italie, fit route avec un officier russe qui allait faire des approvisionnemens pour les forces de terre et de mer à envoyer dans l'Archipel contre les Turcs. Cet officier, qui avait probablement passé à Ferney, disait que sa souveraine avait donné à Voltaire la commission de lui trouver quelque ambitieux de courage et de talent qui pût se présenter aux Grecs comme descendant d'un Lascaris, d'un Paléologue ou d'un Comnène. Catherine II l'aurait soutenu de toute sa puissance et lui aurait fait un trône de bien bon cœur. « Ces propos, dit Gorani, me plurent extrêmement, » mais il ne fit aucune confidence à son compagnon de route. Esprit vif, alerte et pétulant, il manquait de persévérance, entreprenait volontiers, et s'impatientait au moindre embarras, se jetait vite à l'eau, mais s'y glaçait vite. Il était feu et flamme en quittant Voltaire; quand à Lucernate il apprit du bon curé de la maison que le comte Comnène était parti avec sa femme pour faire un voyage en Italie, l'homme qui devait détrôner le Grand-Turc, subitement dégrisé par ce contre-temps, rebroussa chemin et abandonna l'entreprise. Il s'excusa auprès de Voltaire en rejetant toute la faute sur le Comnène, et il continua d'être bien reçu à Ferney. Le patriarche, qui lui voulait du bien, lui offrit quatre ans après une place de bibliothécaire et de chambellan de confiance chez le landgrave de Hesse-Cassel : un logement à la cour, la table de son altesse, mille écus d'empire d'appointemens, la liberté et des livres! C'était alléchant, et Gorani venait d'accepter quand il apprit la mort de son père; ses intérêts le rappelèrent à Milan. Il était écrit que cet éternel voyageur ne s'assiérait jamais nulle part.

Cependant il réussissait comme homme de lettres. Son premier livre, *Il vero Dispotismo*, imprimé à Genève, avait paru au commencement de 1770, et l'édition s'était bien vendue. L'ouvrage fut réimprimé à Neufchatel et traduit en français et en allemand; rien de plus séduisant que ces premières caresses de la gloire. Le nouveau-venu dans les lettres fut très fier de son premier succès, et, bien qu'il fît semblant de s'en moquer plus tard, il n'en parlait pas moins avec une certaine complaisance des lettres qu'il avait reçues à ce propos de tous les encyclopédistes, de tous les philosophes, et même des princes allemands, ses anciens persécuteurs. Ce n'est pas tout, cet heureux écrit obtint très facilement le genre de consécration qui était alors nécessaire au succès des meilleurs livres : il fut mis à l'index à Rome, prohibé par les prêtres et brûlé même, insinue Gorani, par la main du bourreau.

Encouragé par ce premier succès, le jeune écrivain se remit à l'œuvre, et produisit coup sur coup quantité de livres utiles et sérieux (1). Il suffit d'en lire les titres pour admirer la verve, l'activité studieuse de cet esprit sans cesse en mouvement. Nous venons de parcourir en grande partie ses œuvres imprimées ou inédites, et nous reconnaissons que Gorani, comme écrivain, était de son temps, bien qu'il l'ait très souvent devancé. S'il n'eut jamais de principes, ni peut-être même d'opinions, il eut du moins des idées, souvent fraîches et jeunes, et les mit en circulation au bon moment; à ce titre, la notoriété qu'il acquit fut méritée. Il avait beaucoup vu, beaucoup lu, connaissait les langues (en particulier l'allemand, qui de son temps n'était guère étudié), connaissait aussi les hommes, s'était glissé partout et n'était resté nulle part, avait été mêlé à quantité d'affaires secrètes, et, nourri dans les coulisses de la politique, en savait fort bien les détours; de là dans les moindres de ses écrits beaucoup de petits traits et de petits faits qui peuvent instruire encore. Dans les *Mémoires secrets,* le volume sur Naples par exemple est d'un observateur un peu bavard, mais très curieux, qui avait l'œil bien ouvert. Il s'intéressait à beaucoup de choses, et dans ses nombreux voyages rien n'échappait à son attention : ni le paysage, ni l'agriculture, ni les monumens des villes, ni les mœurs des citadins et des paysans; il savait écouter, regarder, retenir, et, s'il s'était donné le temps de rédiger ce qu'il notait en courant, il eût pu nous laisser d'intéressans volumes de voyages. Il eut ce malheur d'être employé aux intrigues plutôt qu'aux événemens, d'user son esprit aux petites affaires et probablement aux affaires douteuses, et il y prit l'habitude commune aux esprits fins, mais un

(1) Voici une liste des ouvrages de Gorani moins incomplète que celles qu'on a données jusqu'ici : *Il vero Dispotismo,* Genève, Philibert et Chirol, 1770, — *Imposta secondo l'ordine della natura,* — *Essai sur l'éducation publique,* — *Mes Tentatives pour obtenir des mulets de différens genres d'insectes.* Nous ne savons si ces deux derniers ouvrages ont été publiés. — *Elogio di Bandini,* imprimé en 1778, — *Elogio di Redi,* Sienne 1782, quatre éditions, — *Ricerche sulla scienza dei Governi,* imprimé à Milan en 1771 avec la fausse date de Lausanne, — *Lettres aux souverains sur la révolution française,* Paris 1793, — *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernemens et des mœurs des principaux états de l'Italie,* Paris, Buisson, 1793, 3 vol. in-8°, — *Lettres aux Français,* Francfort, avec la fausse date de Londres 1794. — Les dictionnaires de biographie signalent encore, comme un ouvrage *très rare* de notre auteur, un volume intitulé *Prédictions de Jean Gorani, citoyen français, sur la révolution de France.* Ce n'est qu'une contrefaçon des fameuses *Lettres aux souverains* citées plus haut, et Gorani dut ignorer cette publication, où on le nomme Jean au lieu de Joseph. Il a écrit de plus de longs mémoires inédits sur la Hollande, le Portugal, l'empire russe, sur les fromages, les engrais, la météorologie; une *Histoire de Genève,* dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de cette ville, et l'interminable biographie d'un voleur d'église, qui avait été exécuté à Milan : 12 volumes d'écriture.

peu bas, de voir les choses en petit. Il soupçonnait partout des dessous de cartes, cherchait, comme on dit, la bestiole, écoutait les commères, assignait volontiers des causes minuscules aux plus grands effets. Pour expliquer par exemple la chute d'un ministre, il disait que sa fille eut un jour un amant jaloux et qui voulut être seul; les rivaux éconduits se fâchèrent et passèrent à l'opposition : c'est ce qui amena 89 et 93. Savez-vous ce qui perdit la royauté? C'est qu'elle avait renoncé à l'étiquette, « aussi nécessaire aux souverains que les costumes aux acteurs. » Cette microscopie a de l'agrément et peut avoir aussi de l'utilité; mais je suis de l'avis de Vauban, je n'aime pas les gens qui regardent par le trou de la serrure. Gorani dans sa jeunesse avait eu le malheur de s'exalter trop vite et trop fort, il avait dû revenir de ses enthousiasmes : aussi dans sa vieillesse était-il revenu de tout. Après avoir été la dupe de sa foi, il devint, ce qui arrive trop souvent, la dupe de sa défiance.

Il eut de la bile et trouva tous les vins amers; les dégoûtés sont encore ceux qui se trompent le plus. Ses mémoires, surtout les chapitres qui racontent les temps où il se faisait vieux, fourmillent d'injustices. Un jour, le 7 mars 1790, il rencontra chez Sophie Arnould « l'illustre Beaumarchais, » auquel il ressemblait par tant de côtés, on l'a déjà remarqué sans doute. Eh bien! voici ce qu'il dit de lui dans son journal : « Beaumarchais, un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus haïssables de France... Tout Paris était dans la persuasion qu'il avait tué ses trois premières femmes après les avoir auparavant accablées d'indignités. Il avait été longtemps l'âme damnée de Sartines et de Lenoir, qui l'ont employé à des forfaits. Au commencement de la révolution, il s'était déclaré un partisan zélé de cette levée de boucliers, dans l'espoir d'y jouer un rôle; mais aucune faction ne voulut plus de lui. Louis XVI le connaissait parfaitement dès le temps où il n'était que dauphin. Dans ces temps, comme on parlait en sa présence de cet homme et de sa détention, ce prince dit : « C'est bien fait, car c'est un homme vil et atroce qui ne sait se faire valoir que par sa méchanceté. Les maîtres d'hôtel n'en ont pas voulu, et les contrôleurs feraient bien de le renvoyer. » Gorani porte ainsi bien des jugements sommaires. Ce qui manque enfin à ses écrits, c'est le style. Son italien paraît traduit du français et son français de l'italien. On a déjà vu, dans les passages de ses mémoires que nous avons cités textuellement, la mollesse et la gaucherie de ses phrases. Quelques-uns de ses ouvrages, notamment les *Lettres aux souverains*, sont écrits d'une plume plus correcte et plus vive; mais nous savons qu'ils furent corrigés par son ami Pougens, l'un des rares

hommes dont Gorani ne nous ait dit que du bien (1). Ce Pougens, fils naturel du prince de Conti, était devenu aveugle à Rome en 1779, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce malheur n'avait pas même interrompu ses études; comme Augustin Thierry, il fit amitié avec les ténèbres et continua ses travaux de bénédictin. En 1793, il compromit sa vie en voulant sauver celle de son père; en même temps, il était imprimeur et préparait son grand ouvrage sur les origines de la langue française, qui ne parut qu'en 1819. C'était une âme charmante, un philosophe résigné qui laissait aller les choses, mais plein de cœur pour ses amis. Gorani se brouilla avec lui, et n'en continua pas moins de le louer et de l'aimer, même après la brouille, ce qui leur fait honneur à tous deux.

IV.

Il est temps de reprendre et d'achever l'histoire de notre aventurier. Après la mort de son père, il passa cinq années à Milan, où il ne fit guère que plaider contre sa famille. Ses affaires arrangées, il repartit pour la Suisse en 1778 et se remit au travail dans sa retraite de Nyon. Il fit ensuite un long voyage d'études en Italie et y recueillit des matériaux pour les *Mémoires secrets* dont nous avons parlé. A Rome, il vit le cardinal de Bernis déjà vieux, faisant grande figure et ne s'occupant pas du tout de religion. Quand on en parlait devant lui, il ne disait ni oui ni non, mais s'enfermait en lui-même et ne laissait pas voir sa pensée. Il n'aimait pas qu'on lui rappelât ses petits vers, qu'il appelait ses péchés de jeunesse; il se laissa cependant aller un soir à raconter à Gorani ses modestes débuts, le petit appartement qu'il avait occupé au Louvre grâce à la protection de Mme de Pompadour, qui aimait son esprit et ses madrigaux, surtout ceux qu'il composait pour elle, la pièce d'étoffe que cette marquise lui avait donnée pour meubler ce petit appartement, comment il avait rencontré le roi dans un escalier dérobé du palais quand il s'en retournait tout heureux, cette pièce d'étoffe sous le bras. « Elle vous a donné la tapisserie, voici pour les clous, » lui avait dit le monarque en tirant cinquante louis de sa poche.

Cependant la révolution marchait, et Gorani, qui en connaissait les chefs, eut probablement envie de se mettre à côté d'eux ou peut-être devant eux; cette ambition, qu'il n'avoue pas, le fit partir pour Paris, malgré les sages conseils de Charles Bonnet, le 10 août 1790. Son voyage est une odyssée burlesque qui aurait amusé la plume de Sterne. Grâce aux conseils officieux d'un ami qui prétendait avoir

(1) Les *Lettres aux souverains* sont dédiées à Pougens, qui, à son tour, dédia ses *Maximes* à Gorani.

fait quatre-vingt-sept fois la route, le malheureux Gorani eut à subir toute sorte de mésaventures qu'il se serait épargnées en voyageant comme les simples mortels; il essuya une affreuse tempête dans le Jura, en voulant prendre un sentier de traverse; il laissa repartir plusieurs fois la diligence en s'attardant aux relais et dut la rejoindre à pied ou dans des carrioles payées fort cher, il fit plusieurs chutes, une entre autres dans un égout; il perdit ses mouchoirs, sa canne à pomme d'or, son portefeuille, son passeport, sa carte de France, qui tomba dans l'Yonne; enfin, en arrivant à Paris, il descendit dans un hôtel suspect où il reçut dès la première nuit la visite du commissaire et des sergens. Paris lui fit l'effet d'une lanterne magique. Ce n'était plus l'allègre et brillante cité d'autrefois; on n'y trouvait plus que des sentinelles et des patrouilles : les grands se faisaient petits, les valets méprisaient leurs livrées, tous les rangs étaient confondus. Gorani se trouva dépaysé et demeura quelque temps sans rien faire, visitant les clubs et les salons, dînant un jour chez le nonce, le lendemain chez Sophie Arnould ou chez Mme Du Barry, visitant les philosophes qu'on appelait « les penseurs du duc de La Rochefoucauld, » parce qu'ils fournissaient des idées à ce gentilhomme, fréquentant les abbés qui ne croyaient ni à Dieu ni à diable, et les courtisanes qui recevaient ces philosophes et ces abbés. Dans tous ces mondes, Gorani était fort bien reçu, non pourtant sans quelque surprise. « Comment ! monsieur, lui disait-on, vous pensez si bien, vous raisonnez si juste, et vous êtes Italien? » On le regardait un peu comme une bête curieuse, et l'on ne se hâtait pas de lui offrir les premières places de l'état. Il fut déçu d'emblée et ne produisit pas l'effet qu'il aurait voulu; de là un dépit qu'il n'avoue pas, mais qui perce à chaque ligne de ses mémoires. On ne saurait croire combien Paris s'est fait d'ennemis parmi les écrivains de province, et la France parmi les écrivains étrangers, parce que nos recueils leur ont refusé des articles et nos théâtres des comédies. Gorani se mit à crier contre tout le monde; il finit cependant par s'attacher à Mirabeau, qui l'éblouit. Sur ce « géant de la révolution, » notre Italien déborde en phrases enthousiastes : il resta sous le charme et n'eut peut-être pas le temps de se dégoûter. Il dit, entre autres choses, que, bien différent de Néron, qui mourut trop tard, et de Titus, qui mourut à temps, Mirabeau mourut trop tôt pour sa gloire. En 1791, c'était l'avis de presque tous les sages; on croyait que le grand orateur qui avait excité la révolution était seul capable de la contenir. « Il avait toujours voulu la monarchie, et celle dont il aurait été le premier ministre serait bientôt devenue très absolue. » Telle était l'opinion de Gorani, qui vit Mirabeau de très près et qui assista souvent aux fameux dîners à huis-

clos où n'étaient admis que les intimes. L'épicurien de Milan nous décrit complaisamment la salle à manger, meublée de buffets somptueux sur lesquels reposaient des vases antiques « remplis de choses exquises » et de bibliothèques où s'alignaient tant de livres rares et superbement reliés. Deux panneaux étaient couverts de peintures et d'estampes « représentant les plaisirs de la table. » Les domestiques n'assistaient point à ces dîners; les convives s'asseyaient sans cérémonie et avaient entre eux des *servantes* à quatre étages garnies de verres, de bouteilles, d'assiettes et de couverts. Chacun se servait lui-même, et l'on pouvait causer librement, sans craindre les oreilles indiscrètes. Le premier service une fois consommé, le maître, qui avait l'art de présider, agitait sa sonnette, et l'on interrompait les conversations. Trois valets emportaient les plats vides, trois autres apportaient le second service et disparaissaient en un clin d'œil. Gorani dînait chez Mirabeau le 24 février 1791, et ils en étaient au dessert quand on vint leur annoncer que 12,000 hommes et femmes harangués par Robespierre s'agitaient aux Tuileries demandant le rappel des tantes du roi, qui avaient émigré. Mirabeau se leva aussitôt, et, se jetant dans l'émeute, fit un discours qui apaisa le peuple en un moment. Avant lui, Barnave avait essayé de répondre à Robespierre, mais sans succès, parce qu'il était parti de bas; la naissance de Mirabeau, autant que son talent, faisait impression sur les masses.

En ce temps-là, Gorani écrivait quantité de notes et de mémoires pour les comités, qui se gardaient bien de le payer en gloire; il aimait la révolution et la croyait viable et valide malgré les avis décourageans de Marmontel, qui boudait chez Sophie Arnould. Il travailla aussi pour Mirabeau, qui avait l'art d'exploiter le savoir et l'esprit des autres, et qui leur communiquait le feu sacré. Gorani fut employé par l'homme d'état à diverses missions dans sept départemens de France, et auprès du roi de Sardaigne, — missions secrètes, cela va sans dire, et sur lesquelles l'agent trop discret garde le silence. Il est permis de supposer cependant que Mirabeau cherchait à faire des partisans à Louis XVI; malheureusement pour ce souverain, le royaliste un peu tardif mourut dès 1791, et la monarchie « descendit avec lui au tombeau. » Gorani vit encore la fortune lui échapper; mais il était habitué aux mécomptes. Bailly, qui lui voulait du bien, demanda pour lui à la constituante le titre de citoyen français (26 septembre 1791). Ce fut l'un des derniers actes du fameux maire de Paris, qui deux mois après devait rentrer dans la vie privée. La demande de Bailly fut reçue avec applaudissement, au grand désespoir de Gorani, qui affirme dans ses mémoires, on ne sait trop pourquoi, qu'il n'avait jamais sollicité ni souhaité pareil honneur. Il ajoute même qu'il fit retirer la pétition, mais

trop tard, *le Moniteur* annonçant la demande de Bailly était parti pour l'Autriche, et l'empereur Léopold, furieux d'apprendre qu'un de ses sujets avait voulu s'élever au rang de citoyen d'un pays libre, lança un décret foudroyant contre le pauvre Autrichien libéré. Gorani fut exilé de l'empire, expulsé des académies impériales dont il était membre, rayé du livre de la noblesse, et ses biens furent confisqués. Il fut donc bien forcé d'accepter la nouvelle patrie que lui offrait la France. Les biographes prétendent que les foudres de l'empereur furent allumées par le pamphlet de Gorani sur l'Italie; mais les biographes se trompent, ces *mémoires secrets* ne parurent que deux ans après.

Le nouveau citoyen dut alors se choisir une place entre les partis; il hésita longtemps et finit par se rallier aux girondins, qu'il prenait alors pour des royalistes; il ne fut désabusé que longtemps après de cette illusion, et dut reconnaître qu'ils penchaient tous vers la république. Il n'y avait parmi eux, dit-il, qu'un homme « à idées pures, » Vergniaud. Cependant Gorani était fort lancé dans la politique écrite; il publiait quantité d'articles, de mémoires, avoués ou non, qui le mirent en vue. Pendant la longue agonie de la monarchie, on lui offrit trois fois le ministère des affaires étrangères. Il n'accepta pas, parce qu'il désespérait du régime mourant et du roi faible et irrésolu, qui n'aurait jamais secondé ses efforts. Il dit à ce propos, sans beaucoup d'héroïsme : « Je voyais ce monarque courir lui-même à sa perte, et je ne voulais pas me perdre moi-même sans aucun espoir de succès. » Il n'accepta donc que des missions en France, où il fut chargé de relever l'esprit public et d'inspirer aux populations un grand enthousiasme pour l'assemblée législative. En 1792, poussé par ses amis Condorcet, Brissot, Clavière, Péthion, Vergniaud, il écrivit, sous le pseudonyme d'Emmanuel Texeira, celui de ses ouvrages qui lui valut le plus d'applaudissemens et d'imprécations, ses *Lettres aux Puissances.* C'étaient des épîtres adressées au roi de Prusse, au duc de Brunswick, aux rois de Naples, de Sardaigne, à d'autres souverains encore, pour les engager à rompre le traité de Pillnitz et à laisser la France en paix. A part les insolences et les pétulances, ces lettres, qui parurent au *Moniteur*, peuvent compter parmi les bons pamphlets du temps; le citoyen Gorani, brûlant ses vaisseaux, embrassait chaudement la cause de sa nouvelle patrie. Il la déclarait invincible chez elle et vantait hautement l'enthousiasme, l'intrépidité de cette nation armée qu'il devait présenter plus tard comme une cohue de féroces badauds. Ses écrits firent du bruit et du bien, ils arrivèrent à qui de droit et attiédirent la coalition déjà menaçante. Gorani se reprocha plus tard le succès de son œuvre, et il eut tort; la convention en fit tirer une belle édition dont elle lui offrit deux mille exemplaires

qu'il eut la faiblesse de jeter dans le Rhône et dans l'Arve; un des volumes repêchés est tombé sous nos yeux et nous a fait estimer l'auteur. Il y a de la logique et du bon sens dans ces feuilles écrites de bonne encre, il y a aussi de la foi et du cœur; on y sent le grand souffle qui culbuta les Prussiens à Valmy. Gorani a beau dire, il eut aussi son année d'enthousiasme, et ce fut la meilleure de sa vie.

En ce temps-là, l'heureux publiciste fut sur le point de devenir représentant du peuple à la convention; mais les ministres, qui désiraient le garder et l'employer comme agent secret, lui firent signer une déclaration par laquelle il refusait la candidature. Ce fut pour lui un gros chagrin et cependant un grand bonheur qui le sauva de l'échafaud, où il aurait suivi les girondins, ses compagnons d'armes. La révolution a fait moins de victimes parmi ceux qui l'ont combattue que parmi ceux qui l'ont servie; c'est Gorani qui a dit ce mot souvent répété. Il eut donc encore des missions en Angleterre, où il aurait pleinement réussi sans les massacres des prisons; mais ces horreurs retournèrent brusquement contre nous l'opinion britannique. L'agent de nos ministres obtint seulement qu'on ne nous fît pas la guerre, ce qui était déjà quelque chose, et il eut le même succès à Amsterdam. Dans cette ville, il fut d'un grand repas où se trouvaient trente-deux convives de différens pays, tous hostiles à la révolution; on ne se gêna pas pour lui, car on ignorait ce qu'il était venu faire en Hollande. Tout ce beau monde annonçait l'arrivée prochaine du roi de Prusse à Paris, où ce monarque aurait la gloire d'arranger les affaires de la France. Un lord, qui suivait sur son assiette la marche des Prussiens, offrait de parier 6,000 guinées qu'à la fin du mois au plus tard Frédéric-Guillaume serait au Louvre, et dicterait ses lois à la grande nation. D'autres offraient d'ajouter à la mise de l'Anglais une somme égale. C'était le 25 septembre 1792, cinq jours après Valmy. Si Gorani avait tenu le pari, il eût pu gagner 12,000 guinées. Il n'en fit rien cependant : ce fut une des bonnes actions de sa vie; il avait dans sa poche la preuve positive que, loin de marcher sur Paris, le roi de Prusse avait déjà rebroussé chemin.

Dans cette période de sa vie, Gorani se conduisit bien; il osa défendre Francfort, où il avait failli être pris par les Prussiens, contre les injustices et les calomnies de Custine; il osa plaider pour Genève contre les rancunes de Clavière, qui aurait voulu dès 1793 annexer à la France la petite république où il était né. Sur ce point, les mémoires que nous avons sous les yeux donnent des détails intéressans; mais ce n'est pas ici le lieu d'y insister. Cependant le nouveau citoyen français se détachait de plus en plus de la révolution, dont il voyait de trop près les violences. La guillotine surtout lui fit horreur; il l'aperçut pour la première fois sur la place

Louis XV, un jour qu'il revenait d'Auteuil, où il avait soupé avec Volney et Bitaubé chez la veuve d'Helvétius. Il était gentilhomme et franc-maçon ; les excès des sans-culottes choquaient ses goûts d'homme du monde et ses tendances humanitaires. Sur tout ce qu'il vit dans la rue, dans les clubs et dans les salons, il nous apprend peu de chose ; on trouve pourtant dans ses mémoires un récit détaillé qui contredit une assertion de M. Thiers. Il s'agit de l'insurrection du 10 août. Après avoir raconté la séance orageuse de la convention à laquelle il assistait (sur ce point, son récit confirme celui de l'historien), Gorani continue en ces termes :

« Sur ces entrefaites et au milieu de ces débats, Danton, Marat et Robespierre, suivis par cinq autres parmi les principaux conspirateurs, sortirent à la dérobée de la convention et furent dans une maison de la rue Dauphine... C'est dans ce conciliabule, tenu le 9 mars, que fut résolue l'exécution du mouvement extraordinaire (concerté) pour la nuit du 9 au 10... On savait où trouver les 5,273 victimes qu'on devait massacrer cette nuit-là (Gorani était du nombre). C'est une chose très remarquable dans la révolution que, toutes les fois qu'une insurrection partielle n'a pu réussir, on n'a jamais été redevable de pareilles faveurs au patriotisme ni à la vertu. Le mouvement qui devait avoir lieu dans la nuit du 9 au 10 mars n'a échoué que par un hasard heureux. Cinq jeunes gens faisaient une orgie dans la maison même où les conjurés s'étaient assemblés. Un sixième de ces muscadins, y étant venu un peu tard, s'aperçut d'un mouvement au premier étage; il prêta l'oreille à ce qu'on y faisait et reconnut la voix de Marat, de Robespierre et de Danton. Le jeune homme était attaché à la maison Roland : il y alla sur-le-champ, le conseil exécutif fut assemblé, et l'on prit les mesures nécessaires pour empêcher (de sonner) le tocsin et de tirer le canon d'alarme. Cette conspiration fut découverte à une heure après minuit, c'est-à-dire six quarts d'heure avant le moment de l'exécution... J'étais alors logé au collége des Quatre-Nations. Ma chambre à coucher avait ses croisées sur la rue de Seine. Un moment avant le coup de deux heures (le matin du 10 mars), j'entends frapper de grands coups à ma porte. Je m'éveille à l'instant, je saute hors de mon lit, j'ouvre une croisée. Un gendarme dans un fiacre s'écrie : « Citoyen G..., viens comme tu es avec moi dans cette voiture et ne crains rien; je te parle d'ordre du citoyen ministre Clavière... » J'enfile un habit dans un clin d'œil..., je descends et entre dans le fiacre, et au bout de peu d'instans je suis chez Clavière, où je trouve assemblés Brissot, Vergniaud, Condorcet, les Roland, mari et femme, ainsi que les autres personnages les plus marquans du parti de la Gironde. Nous étions en tout au nombre de vingt-deux... » Clavière instruisit ses amis du complot décou-

vert, et chacun donna son avis sur les mesures à prendre. Tous ceux qui avaient opiné avant Gorani avaient demandé que les coupables fussent traduits devant la convention, « qui venait d'échapper au danger d'être massacrée aux trois quarts, » afin qu'ils fussent mis hors la loi, jugés selon toutes les formalités prescrites et exécutés le jour même, si faire se pouvait. C'était déjà violent, mais Gorani taxa les girondins de mansuétude et de faiblesse. Il dit en substance : « La patrie est perdue, si vous attendez son salut de la loi. Où sont nos lois? Nous n'avons plus de constitution depuis le 10 août. Nos ennemis agissent révolutionnairement : ils ont pour eux les tribunes, ils ont la convention, frappée de terreur. Agissons révolutionnairement comme eux. Pas d'égard pour l'inviolabilité des députés coupables! Qu'on aille sur-le-champ, en force, attaquer les hommes encore assemblés dans la rue Dauphine, qu'on mette chacun d'eux dans un sac et qu'on le jette dans la Seine après l'avoir bien saigné. Qu'on en fasse autant à leurs complices, et sur-le-champ, car à l'heure où nous sommes chaque minute vaut un siècle pour le pays, menacé d'extermination. Que cela soit fait aujourd'hui même, après quoi, d'ici à peu de jours, proposons une constitution nouvelle et replaçons sur le trône, avec un conseil de régence, l'héritier légitime de tant de rois. » Là-dessus Gorani, qui avait eu le temps de prendre ses papiers, tira de sa poche un plan de constitution : il en avait fait une douzaine; mais les girondins, toujours modérés, trouvèrent que l'avis du préopinant était « contre les bons principes. » Ils préférèrent « leurs remèdes anodins. » Ce ne fut qu'à la veille d'être guillotiné que Brissot donna raison à Gorani, et déclara que, si on l'avait écouté, la France était sauvée... A la fin de la séance, Clavière parut incliner à l'idée féroce de l'Italien; mais « cet homme, auquel on ne pouvait contester une grande pénétration, manquait de courage... Quoi qu'il en soit, la chose manqua,... » et l'on se mit à table. Clavière offrit aux girondins un déjeuner splendide, « et, comme les Français sont toujours Français, tous ces convives, à peine échappés à la plus horrible boucherie, mangeaient, buvaient, comme si tous les dangers étaient disparus.»

A dater de ce moment, Gorani se sentit malheureux en France comme il l'avait été en Portugal, et ne songea plus qu'à la fuite. Cependant il n'était point facile de s'évader : Robespierre avait fait promulguer une loi prohibant la sortie de France à tous les fonctionnaires : on comprenait sous cette dénomination tous ceux qui, n'importe à quel titre, avaient servi l'état. Il n'y avait pour Gorani qu'un moyen de se mettre à l'abri, car il craignait non sans raison pour sa tête : c'était de se faire donner une mission du gouvernement. Il l'obtint enfin, à sa grande joie, partit le 27 avril en toute hâte, et courut les grandes routes au galop, sans s'arrêter à aucune auberge,

sans se retourner même, de peur d'être changé en statue de sel. Il était à Genève le 1er mai; à dater de ce jour, il disparut de la scène politique. Il avait mission de surveiller la Suisse, mais ne s'employa qu'à la protéger. Il s'y employa si bien, qu'il devint suspect à Robespierre et qu'il dut errer longtemps de ville en ville et de village en village, guetté d'un côté par les agens de la France, poursuivi de l'autre par des émissaires que la reine de Naples avait envoyés à ses trousses pour l'enlever ou l'assassiner. Ses *Mémoires secrets* avaient donné des détails trop minutieux sur les mœurs de cette souveraine. Dans cette dernière partie de sa vie, il n'eut d'autre souci que de faire oublier les services qu'il avait rendus à la révolution. Fut-il en ceci, comme on l'a prétendu, un agent de l'Autriche ou de l'Angleterre? Rien de moins probable à notre avis qu'une pareille assertion. Il est certain que depuis le jour où il avait été privé de ses biens par l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, «pour s'être mal conduit à Paris, » il n'avait cessé d'être odieux à la cour de Vienne. Cela est si vrai qu'il passait en 1793 pour avoir une mission secrète du comité de salut public; on l'accusait de vouloir révolutionner l'Italie, et le ministre d'Autriche en Suisse, M. de Buols, se démenait diplomatiquement pour l'empêcher de passer sur le territoire helvétique. Un envoyé de Venise écrivait à la même époque à son gouvernement « qu'un certain Gorani, le même qui avait écrit des *monitoires* en forme de lettres à tous les rois de l'Europe, était destiné par le gouvernement de France à devenir l'instrument d'une révolution en Italie, qu'il était accompagné de six satellites tout prêts à exécuter ses ordres et pis encore au besoin, — que ce Gorani avait déjà soulevé la Pologne... que la conjuration de Naples était son ouvrage, qu'il tendait des piéges à tous les gouvernemens de la péninsule, — que cet homme était capable des plus grandes entreprises et qu'il fallait se défier de lui. » Cette dépêche, citée par l'historien Botta, et les démarches de M. Buols réhabilitent pour nous celui qu'elles voulaient flétrir, et il est certain que Soulavie, l'agent de Robespierre à Genève, mentait effrontément lorsqu'il représentait le comte lombard comme un instrument des aristocrates et des tyrans. La vérité est que Gorani, fidèle à son caractère, s'était lassé de la révolution comme il se lassait de tout, qu'il avait eu peur de son propre ouvrage, surtout d'un ouvrage qui lui était payé si mal. Dans les tempêtes politiques, il y a des vagues qui portent un monstre, après quoi, comme dans le récit de Théramène,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

« Je connaissais les grands, je connais maintenant les petits, »

avait dit Alfieri en voyant nos sans-culottes; il est probable que Gorani, qui avait passé du comte d'Oeiras à Robespierre, dut penser quelque chose de pareil. Dix jours avant sa fuite de Paris, il avait entendu au club des Cordeliers un orateur de vingt-six ans proposer qu'on massacrât tous les citoyens sexagénaires et toutes les femmes qui auraient passé la cinquantaine, « afin de ménager les approvisionnemens. » Ces férocités effraient les hommes sur le retour en temps de guillotine. Gorani écrivit donc des *Lettres aux Français*, imprimées à Francfort en 1794, avec la fausse date de Londres, pour servir de contre-partie à ses lettres aux souverains; il avait parlé aux rois en républicain, il nous parlait en royaliste. Ces repentirs ne l'empêchèrent point, dans une courte apparition qu'il fit à Paris en 1796, d'y passer pour un septembriseur. Mal vu des monarchistes parce qu'il avait été girondin, mal vu des patriotes parce qu'il était devenu monarchiste, mal vu des catholiques parce qu'il avait passé à Luther, mal vu des protestans parce qu'il avait gardé des mœurs un peu catholiques, mal vu des philosophes parce qu'il ne cachait pas certains sentimens religieux, il expia durement la mobilité de son esprit et les inconséquences de sa conduite. Il n'éprouva pas un mécompte qui ne fût le châtiment d'une erreur ou d'une sottise; sa vie peut donc intéresser les moralistes, si elle repousse çà et là quelque puritain. Il avait assez d'esprit, de culture, de naissance et d'ambition pour arriver aux premiers rangs, mais il n'y put jamais rester assis, tant il aimait à changer de place. Il eut trop d'affaires pour un philosophe, trop d'idées pour un homme d'action, trop de conscience pour un homme politique, trop de politique pour un honnête homme, une ambition qui visait haut, mais qui manquait de souffle, un vif sentiment du juste et du bien, trop vite découragé par la vue du monde, un coup d'œil assez prompt, net et clair, mais dispersé sur trop de choses, une audace qui osait entreprendre et qui ne savait persévérer, une souplesse et une finesse trop souvent compromises par l'orgueil de la race et la chaleur du sang, enfin un ensemble de qualités et de défauts qui ne pouvaient aller ensemble. C'est pourquoi sa vie fut manquée, et cependant il aurait pu dire dans sa vieillesse : « Je méritais mieux que ce que je suis, et je valais mieux que ce que j'ai fait. »

Il disparut en 1793, à l'âge de cinquante-trois ans; il se traîna encore dans l'ombre, à Genève, complétement oublié, jusqu'au 12 décembre 1819. Quinze ans auparavant, en 1804, les auteurs du *Dictionnaire historique* avaient publié sa nécrologie.

MARC-MONNIER.

UNE

NOUVELLE SCIENCE

AUXILIAIRE DE L'HISTOIRE

LA SIGILLOGRAPHIE OU SCIENCE DES SCEAUX.

La physique nous apprend qu'un papier enduit d'une certaine substance et exposé dans la chambre noire à l'action des rayons solaires en subit l'influence sans que notre œil puisse le percevoir. Il faut un travail de l'homme, une manipulation particulière pour que l'image qui s'était réfléchie sur le papier devienne visible; alors seulement on constate que la feuille préparée par le photographe a gardé l'empreinte de l'objet devant lequel elle avait été présentée. Un phénomène analogue se produit en archéologie. Les sociétés passées ont laissé sur mille choses qu'elles nous ont transmises le reflet invisible de leur image, c'est-à-dire de leurs idées, de leurs croyances, de leurs institutions, de leurs mœurs; c'est comme un dessin tracé à l'encre sympathique, qui n'apparaît qu'après l'intervention de certains procédés. Le travail à exécuter n'est point, il est vrai, une manipulation chimique; il demande plus d'efforts et surtout plus de temps, car il consiste en une suite d'observations critiques et de recherches attentives, qui ne sauraient s'accomplir en quelques minutes dans un laboratoire. L'archéologie fait parler des témoins qui semblaient muets, et les personnes étrangères à cette science s'étonnent de voir tout ce que des débris qu'on pouvait supposer inutiles et sans valeur nous disent sur les anciens âges. C'est par le progrès de la science qu'on a reconnu l'importance de chétifs vestiges auparavant dédaignés. Qui se serait douté, il y a un siècle, de

ce que nous révèlent sur l'état de l'humanité primitive ces silex grossièrement taillés, enfouis dans la terre à côté de fragmens de poterie et d'ossemens corrodés ou calcinés? Quand on se mit à considérer les marques d'ouvriers que portent les pierres de plusieurs de nos vieux édifices, soupçonnait-on le parti qu'on en tirerait plus tard pour déterminer la date des diverses constructions et compléter ainsi l'histoire de notre architecture? Écoutez un antiquaire consommé, M. de Longpérier par exemple, ou un de ces pénétrans épigraphistes tels que M. Léon Renier, et vous demeurerez confondu de tout ce qu'un vase, un morceau de marbre, un éclat de bronze ou quelques lettres d'une inscription fruste peuvent vous enseigner. A mesure que les investigations archéologiques s'étendent et se perfectionnent, on voit s'accroître le nombre des objets qui fournissent des renseignemens historiques à ceux qui les étudient. Ce qui était d'abord tout au plus l'occasion de quelques remarques devient le point de départ d'une branche nouvelle de l'archéologie. Cette branche grandit; elle pousse des rameaux, et la voilà, au bout d'un certain nombre d'années, comme une tige qui se détache de la souche pour vivre de sa vie propre, c'est-à-dire qu'elle constitue bientôt une science distincte, presque indépendante de celle dont elle est sortie, quoique restant avec elle dans une féconde union. Un nouveau domaine est créé, qui suffira à l'activité d'une classe spéciale d'investigateurs. L'histoire se trouvera de la sorte dotée d'un nouvel auxiliaire, qui lui ouvrira des horizons qu'elle ne pouvait atteindre ou des profondeurs dans lesquelles elle ne pouvait pénétrer.

Entre ces connaissances du ressort de l'archéologie, sinon récemment venues au jour, du moins élevées depuis peu à la hauteur d'une science, il faut compter celle des sceaux, ou, comme on l'appelle, la *sigillographie*, la *sphragistique*, noms formés, le premier du bizarre accouplement d'un mot grec et d'un mot latin, le second du grec *sphragis*, signifiant *anneau à cacheter* ou *chaton de bague* ayant la même destination.

Dans le principe, on ne s'occupait guère des empreintes sur métal ou sur cire qu'à propos des diplômes, des chartes, auxquels elles sont ordinairement attachées. L'étude des sceaux n'était qu'un accessoire de la diplomatique et de la paléographie; c'est à ce titre qu'il en est parlé dans le traité de diplomatique des bénédictins et dans le bel et classique ouvrage de M. Natalis de Wailly intitulé *Élémens de paléographie*. Quand les amateurs commencèrent à recueillir les produits de l'art du moyen âge, on réunit dans les collections quelques matrices qui vinrent prendre place à côté des pierres gravées, et l'étude de ces monumens fut regardée comme un appendice de la glyptique, cantonnée alors presque exclusivement dans

la description des camées et des intailles que l'antiquité et la renaissance nous ont légués. Depuis un quart de siècle, on a rassemblé dans des collections spéciales les empreintes moulées ou surmoulées d'une multitude de sceaux, amassés dans les dépôts d'archives, conservés parmi des papiers de famille. On a pu ainsi classer les monumens sigillographiques, les comparer, en fixer l'âge et les caractères respectifs, expliquer les sujets qui y sont représentés en même temps qu'on déchiffrait leurs légendes; on a rapproché ces figures et ces inscriptions des données fournies ailleurs sur les personnages, les établissemens et les circonstances auxquels ces sceaux se rapportent. On a éclairé de la sorte bien des points obscurs de la chronologie, de l'histoire nobiliaire, ecclésiastique, de l'histoire des villes et des institutions au moyen âge. Ces riches collections ont mis l'érudit en présence d'une iconographie plus abondante et plus variée que celle que nous devons à la statuaire et à la numismatique, d'une glyptique spéciale dont les œuvres, diversifiées à l'infini, peuvent servir à combler maintes lacunes de l'histoire des arts et accroissent les matériaux de la symbolique du moyen âge. Dès ce moment, si la sigillographie n'a pas été encore une science faite, elle a été du moins une science en voie de formation et d'une importance reconnue et acceptée. Plusieurs publications ayant les sceaux pour objet ont été entreprises; on n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à nous assurer la complète intelligence des monumens sphragistiques dont on a dressé de consciencieux répertoires. Entre ces répertoires, je dois citer en première ligne la *Collection de sceaux* donnée par M. Douët d'Arcq, aujourd'hui chef de section aux Archives nationales, travail entrepris grâce à l'initiative et sous la direction du marquis L. de Laborde, alors directeur-général de cet établissement. Je rappellerai ensuite l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, dressé par M. G. Demay et qui est la première partie d'un répertoire plus étendu dont la seconde partie, consacrée aux sceaux de la Picardie et de l'Artois, est sous presse. Ces deux ouvrages nous donnent la mesure de ce qu'on peut attendre des études sigillographiques. Je veux essayer, en les prenant pour guides, de présenter un aperçu de l'œuvre déjà accomplie, et de justifier ainsi aux yeux de tous l'intérêt qu'attachent aux sceaux ceux qui se vouent à la tâche de nous les expliquer. Ces sceaux, naguère dissimulés sous la poussière des parchemins et la couleur ternie par les siècles de leur matière, sont à peine connus même des historiens de profession. Je rappellerai d'abord l'emploi qu'on en faisait, le rôle qu'ils ont joué, les caractères physiques qu'ils offrent, car là est la base de la science sigillographique : elle a son berceau dans la diplomatique; or l'on ne saurait parler de ses premiers développemens sans dire un mot de sa naissance. J'analyserai ensuite les principaux renseignemens que les

sceaux fournissent à l'histoire des arts; je signalerai les indications les plus curieuses qu'on a pu tirer de ces monumens pour compléter ce que les chroniques et les chartes nous apprennent de la vie, des mœurs et des habitudes pendant ce moyen âge qui est déjà si loin de nous et dont pourtant nous foulons à chaque pas les débris.

I.

L'usage d'apposer en signe d'attestation l'empreinte de son anneau sur des objets qu'on veut personnellement consacrer, sur des actes et des lettres émanés de soi, remonte à la plus haute antiquité. Dans la Bible, il est dit que Jézabel marqua des lettres avec l'anneau du roi d'Israël Achab pour faire croire aux habitans de Naboth qu'elles étaient envoyées par lui. Plusieurs des petits cônes en pierre précieuse, présentant des sujets gravés en creux et provenant de l'Assyrie, doivent avoir servi à sceller. On peut voir au musée du Louvre des sceaux en argile trouvés à Khorsabad; ils portent une inscription en caractères cunéiformes, imprimés en creux près de l'image d'un monarque assyrien, et au revers de l'un de ces sceaux s'aperçoit la trace de l'objet sur lequel il avait été originairement appliqué. Les anciens peuples de l'Asie apposaient les sceaux comme nous apposons encore les scellés; ils s'en servaient à la fois comme de signature sur les tablettes qu'ils employaient pour écrire et en vue d'assurer la fermeture des portes. Dans un passage du livre de Daniel (XIV, 13), il est parlé de portes scellées avec le sceau du roi. Pareille habitude existait en Égypte, et Hérodote raconte que le pharaon Rhampsinite ne savait qui accuser du vol commis dans son trésor parce que les sceaux n'avaient point été rompus. Les Égyptiens devaient se servir pour sceller de ces pierres gravées que l'on découvre par milliers sur les bords du Nil et qui abondent dans nos musées. Il existe dans la collection égyptienne du Louvre diverses empreintes de cachets sur terre non cuite. Des papyrus découverts dans le même pays avaient gardé les restes du sceau qui fixait le cordon avec lequel ils étaient noués. Les Grecs se servaient aussi de leur anneau (*dactylios*) pour sceller. Les pierres gravées en creux qui y étaient enchâssées et qu'on a quelquefois trouvées encore adhérentes au chaton n'avaient pas d'autre destination. Plusieurs gemmes intaillées portent le nom grec de leur propriétaire, écrit à rebours, et se reconnaissent ainsi pour des cachets. On possède de semblables pierres où sont inscrits des noms latins. Les Romains avaient effectivement imité l'usage des Grecs; le fait est établi par de nombreux passages des auteurs anciens. Ils scellaient leurs lettres, les reconnaissances de dettes ou de dépôts qu'ils délivraient, et en général toute espèce d'actes; ils imprimaient leurs

cachets sur les cistes, les vases, les endroits où étaient renfermés les objets qu'ils voulaient soustraire à la curiosité ou à l'improbité d'autrui. Le sceau (*sigillum*) était empreint sur de l'argile ou de la cire; de là l'épithète de *cerographi* donnée parfois aux anneaux à sceller (*annuli signatorii*).

Les empereurs romains eurent leurs sceaux particuliers qui donnaient à l'acte émané de leur volonté et de leur toute-puissance son authenticité et sa validité. De là l'existence d'un sceau impérial qui pouvait être distinct du cachet privé du prince. Un fonctionnaire spécial et d'un ordre élevé avait la garde du sceau, et était généralement chargé de l'apposer. Il en fut de même à Constantinople, à la cour des empereurs d'Orient. Ainsi qu'une foule d'anciennes observances, d'antiques coutumes, l'usage des sceaux passa des Romains aux barbares, en même temps qu'il était adopté par l'église. Les papes et les rois goths et francs scellèrent leurs ordres et leurs lettres, comme le faisaient les empereurs d'Occident et d'Orient. Les dépositaires de l'autorité souveraine politique ou religieuse ne se contentaient pas de signer; pour donner à leur signature plus d'authenticité, pour aider à la reconnaître, ils joignirent l'empreinte de leur sceau à la souscription de leur nom, formalité d'autant plus utile que souvent leur signature n'était pas autographe. Un secrétaire ou notaire signait pour eux (1), ou, ce qui arriva de bonne heure en France, le monogramme du roi remplaça le tracé complet de son nom. Ce monogramme est l'assemblage de plusieurs lettres conjointes et entrelacées de façon à ne former qu'un seul caractère dont les élémens sont fournis par tout ou partie des lettres composant le nom. Il ne faut même pas dans les chartes s'en fier à la formule *manu propria firmare* qu'on voit fréquemment employée à partir du commencement du XIe siècle, car sur une foule de pièces il est manifeste que le nom du prétendu signataire a été écrit de la même main que le corps de l'acte : aussi les diplomatistes ont-ils entendu cette formule d'une simple confirmation par attouchement. Afin d'ajouter à la garantie que donnait l'apposition du sceau, on énonçait généralement cette apposition dans l'acte; c'est une formalité à laquelle les diplômes de l'époque carlovingienne ne manquent jamais, mais qui a été souvent omise sous les Mérovingiens.

Les rois barbares imitèrent si complétement les Grecs et les Romains dans l'emploi du sceau, qu'ils adoptèrent les mêmes pierres gravées dont ceux-ci se servaient, sans doute parce que leurs ouvriers manquaient de l'adresse nécessaire pour exécuter des ma-

(1) Toutefois les rois mérovingiens souscrivaient ordinairement les actes de leur main en faisant précéder leur nom d'une invocation ou d'une croix. On conserve aux Archives nationales la signature de Dagobert Ier sur un acte de l'an 628 environ. Les référendaires contre-signaient les diplômes.

trices. L'usage de sceller avec des gemmes fut général au début de la monarchie française; il s'est continué exceptionnellement par fantaisie particulière jusqu'à l'époque de la renaissance, où il reprit une faveur universelle. Ces sceaux fournis par les pierres gravées forment comme la transition de la glyptique à la sigillographie. Ce sont des pierres gravées, enchâssées dans des bagues du temps; on y a inscrit une légende appropriée à leur nouvel emploi. Parfois la pierre est encastrée dans une matrice de sceau dont elle occupe soit le centre, soit quelque autre place. Les sujets qu'offrent les intailles ainsi employées sont assez variés pour que la dactyliographie doive ne pas les négliger. On connaît un bon nombre de pareils sceaux, et les Archives nationales n'en possèdent pas moins de deux cents. Plusieurs d'entre eux ne remontent pas au reste à l'antiquité, et sont de simples imitations de camées grecs ou latins, en sorte que, suivant la judicieuse remarque de M. le marquis L. de Laborde, la gravure des sceaux doit être regardée comme la continuation de la glyptique des anciens, de même que les monnaies des barbares ont été la grossière imitation des médailles grecques et romaines. Un des sceaux de Pépin le Bref présente une tête de Bacchus ou de Silène. L'image de Jupiter Sérapis servait de sceau à Charlemagne, et une tête d'empereur romain se voit sur le sceau de Pépin Ier, roi d'Aquitaine. On a même continué de sceller avec ces belles têtes de Jupiter et de Bacchus, avec ces gracieuses fables de Léda et de Ganymède, dit l'auteur que je viens de citer, alors qu'on gravait déjà à leur imitation des sceaux qui dès la fin du XIIe siècle devinrent eux-mêmes des chefs-d'œuvre.

Le sceau ne fut plus nécessairement l'empreinte de l'anneau; on fit usage d'une matrice fabriquée tout exprès, et l'expression *sigillum* prit alors la place du mot *annulus*, qui avait longtemps servi en France à désigner le sceau. Cette substitution date de l'époque des derniers Carlovingiens. On voit toutefois le mot *annulus* reparaître encore sous Louis VII. Le latin *sigillum* donna naissance au français *seel*, *saiel*, *saiau*, *scel*, *sceau*, à l'anglais *seal*, à l'allemand *siegel*. On employa pour sceller des matrices d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étain, d'acier, quelquefois même d'ivoire ou de pierre fine. Cette dernière matière fut plutôt adoptée par nos rois pour leur sceau privé ou signet. Charles V scellait les lettres qu'il écrivait avec un rubis d'Orient, portant la tête d'un roi imberbe. Les matrices des sceaux des rois étaient souvent d'or, comme l'avait été l'anneau sigillaire des empereurs. De ce métal était l'anneau de Childéric Ier découvert dans son tombeau à Tournay en 1653, avec des médailles et des abeilles également d'or (1). Il existe

(1) Ce sceau fut volé au cabinet des médailles avec d'autres objets dans la nuit du 5 au 6 novembre 1831.

plusieurs bagues-cachets à inscription de l'époque mérovingienne fabriquées avec le même métal. Les matrices et les anneaux d'argent furent d'abord assez rares. On connaît cependant diverses bagues d'argent à inscription en creux qui sont des temps barbares. Les musulmans, qui ont hérité des Grecs l'usage des bagues à sceller, emploient l'argent de préférence à l'or, mais ils cachettent plus habituellement avec des pierres fines. Seuls les sultans de Constantinople avaient des sceaux en or.

A partir du moyen âge, les matrices ne furent plus guère appliquées sur l'argile, ordinairement mêlée à quelque autre matière destinée à en augmenter la consistance, sur ces terres qu'à raison de leur emploi on appelait *bolaires* ou *sigillées* et auxquelles la superstition prêtait, comme aux anneaux, des vertus surnaturelles. On substitua à ces terres la cire ou le métal. La cire, étant de l'usage le plus commode et le plus économique, fut habituellement adoptée : les sceaux en présentent une extrême variété, tant pour la qualité que pour la couleur. Il y a des cires qui se rapprochent de la dureté de la pierre, tandis que certains sceaux sont faits d'une cire presque aussi molle que la cire nouvellement fondue. En général les sceaux des XIIIe et XIVe siècles sont façonnés avec une cire bien moins ductile que celle qu'on employa postérieurement; aussi se sont-ils beaucoup mieux conservés. Les cires du moyen âge sont au reste d'une tout autre composition que ce qu'on appelle *cire d'Espagne*, *cire ardente*. L'usage de cette dernière ne remonte qu'au règne de Louis XIII. L'on se servit d'abord de cire vierge, et c'est avec cette cire, qui a été durcie par la cuisson ou par le temps, que sont fabriqués les sceaux des rois de nos deux premières races. Plus tard, on colora la matière en blanc, comme on le voit déjà par le sceau du roi Robert. La cire rouge était encore d'un emploi rare sous les Carlovingiens, quoique les empereurs byzantins s'en soient servis; l'usage s'en généralisa en France à partir du règne de Louis VI, le Gros, qui commença de sceller avec la cire de cette couleur.

En Allemagne, Frédéric Barberousse, en Angleterre Guillaume le Roux, l'ont aussi adoptée. Dès la seconde moitié du XIIIe siècle, les cardinaux employaient des sceaux de cire rouge, et l'habitude de sceller avec une telle cire se répandit ensuite chez les prélats et les abbés. Au XVe siècle, à partir, dit-on, du pontificat de Nicolas V, le saint-père imprima sur cire rouge l'anneau désigné sous le nom d'anneau du pêcheur (*annulus piscatoris*), parce qu'il représentait saint Pierre dans sa barque, et dont l'emploi était réservé pour les lettres appelées *brefs*. C'est à la fin du XIIe siècle qu'apparaît chez nous la cire verte qu'adoptèrent pour leur sceau certains seigneurs. Philippe-Auguste est regardé comme le premier roi de

France qui s'en soit servi. Au XIIIe siècle des cires d'autres teintes furent également usitées; aussi rencontre-t-on à la fois dès cette époque des sceaux de couleur jaune, blanche, rouge, verte, etc. La chancellerie de France s'efforça au XIVe siècle d'introduire des règles pour l'emploi de ces différentes cires, et sous le roi Jean on adopta des couleurs spéciales pour les sceaux suivant la nature des documens auxquels ils devaient être attachés. Les ordonnances, les édits, et en général les actes à effet perpétuel furent scellés de cire verte sur lacs de soie rouge et verte; les actes à effet transitoire furent scellés en cire blanche sur queues de parchemin. Un statut du roi de France Henri III affectait les sceaux de cire blanche à l'ordre militaire du Saint-Esprit; mais les seigneurs, les particuliers, continuèrent à suivre leur caprice et leurs préférences. Au XIVe siècle et au siècle suivant, se montrent dans la cire des nuances nouvelles, le vermeil et le rose. Les chanceliers de France réservaient la première pour les affaires qui concernaient le Dauphiné et l'Italie. Certains établissemens religieux semblent avoir fait choix d'une cire de couleur spéciale et peu usitée; par exemple les ordres militaires et religieux scellaient en cire noire. Quant à la cire bleue, elle fut d'un usage toujours exceptionnel.

Les sceaux de métal sont plutôt connus sous le nom de *bulles*, formé du grec *boulla*, mot dont les Byzantins se servaient pour désigner l'empreinte d'un sceau faite sur métal. On employa l'or, l'argent, et surtout le plomb. Les prélats et les chapitres ayant de préférence fait usage de sceaux métalliques, on finit par étendre le nom de *bulles* à tous les sceaux des évêques et des communautés capitulaires. Pareillement le nom de bulles a passé aux lettres du pape, aux constitutions des empereurs d'Allemagne, parce qu'elles étaient pourvues de sceaux de métal. Les bulles d'or, que, suivant la tradition, on suspendait à certains diplômes solennels des empereurs d'Orient et d'Occident, n'ont jamais été d'un usage habituel. Aussi n'en rencontre-t-on guère dans les collections; les Archives nationales en possèdent seulement dix. Ces sceaux d'or ne sont pas au reste tous entièrement formés de la précieuse matière : la plupart sont simplement recouverts de deux feuilles d'or. Charlemagne introduisit, dit-on, le premier chez les Francs l'emploi de ces bulles dorées dont les papes se servaient lorsqu'ils devaient confirmer l'élection du roi des Romains, ou élever quelque prélat au cardinalat. Le diplôme où Clément VII donna au roi d'Angleterre Henri VIII le titre de *défenseur de la foi* était scellé d'une bulle d'or. C'est aussi un sceau en or qui fut attaché à la ratification du traité conclu par le même roi avec François Ier, à la suite de l'entrevue du camp du Drap d'or (1527). Les Archives nationales conservent ce sceau, qui est d'une richesse inusitée et digne de la magnificence qui avait été dé-

ployée dans l'entrevue; il est en or massif, et, à la différence de ceux qu'on rencontre généralement, il n'a pas été frappé; il a été fondu et ciselé. Les textes du moyen âge mentionnent plusieurs fois des bulles d'argent; toutefois on n'en connaît guère aujourd'hui; M. Douët d'Arcq n'en cite qu'un seul existant à cette heure aux Archives nationales, c'est le sceau d'un seigneur navarrais du XIIIe siècle. Les bulles de plomb sont de beaucoup les plus communes; elles ont été ordinairement préférées aux sceaux de cire dans les contrées méridionales, où cette dernière substance peut aisément se fondre, vu l'élévation de la température. Les souverains pontifes ont fait usage de bulles de plomb depuis le pape Deusdedit (année 614). De pareilles bulles se trouvent appendues aux chartes des empereurs d'Orient, des rois d'Espagne, de Portugal, de Sicile, des doges, des comtes de Toulouse et des hospitaliers.

On comprend que, suivant la matière dont ils étaient faits, les sceaux pussent être différemment attachés aux pièces qu'ils devaient authentiquer. Tantôt on les y suspendait, tantôt on les y plaquait, mais les sceaux métalliques ne pouvaient être que pendans. Les bulles de plomb étaient attachées à des cordelettes de chanvre, à des lanières de cuir, à des fils de soie. Les sceaux en cire furent plaqués ou pendans. On adopta d'abord le premier mode d'attache. On fixait le sceau au bas de l'acte à droite, en pratiquant une incision cruciale au parchemin dont on rabattait les angles, afin que la cire chaude pressée par la matrice pût passer au dos de la pièce, où on la rivait en l'aplatissant. Les Romains avaient déjà fait usage sur leurs papyrus de sceaux plaqués. Les rois mérovingiens et carlovingiens continuèrent à s'en servir, et jusqu'au XIe siècle les Capétiens les préférèrent aux sceaux pendans. Louis VI, le Gros, scella en placard la plupart de ses diplômes. L'emploi des sceaux plaqués se continua jusqu'au XIIe siècle, quand on suspendait déjà les sceaux à bien des chartes. Celles des évêques et des abbés offrent des sceaux plaqués jusqu'à la fin du XIIIe siècle; toutefois, dans les dernières années du siècle précédent, l'usage de ces sceaux était généralement abandonné. Si on les voit reparaître au XIVe siècle, c'est seulement pour une destination toute spéciale; ils servent par exemple à clore des lettres missives, à sceller certaines lettres patentes ou des mandats royaux sur les aides. Les sceaux pendans se sont répandus à partir du XIe siècle; on les attachait habituellement au bord inférieur de l'acte. Louis le Gros est le premier roi de France qui les ait adoptés, mais point habituellement. Sous le règne de son fils Louis VII, ce système d'attache se généralise; en Angleterre et en Écosse, on le trouve usité antérieurement. Les sceaux appendus tenaient à la

charte par un lien passé dans une légère incision horizontale ou une petite ouverture pratiquée au bord du parchemin et sur son repli. Pour les attaches, on adopta d'abord de doubles lanières de cuir blanc, plates ou tressées. Vers le milieu du XIIe siècle, on employa les fils de soie, de chanvre, de laine, et à la fin de ce même siècle apparut la queue (*cauda*) de parchemin que j'ai mentionnée tout à l'heure, sorte de patte détachée de la pièce. La queue était double dans le principe, ce n'est guère qu'un demi-siècle environ plus tard qu'on se contenta des queues simples. La queue, adoptée aussi souvent pour les bulles à dater du XIIIe siècle, faisait partie intégrante du morceau de parchemin où le document était écrit, et n'était pas un lien qu'on y avait adapté. Au commencement du XIIIe siècle, les lanières de cuir sont remplacées par des attaches plus légères et plus élégantes, des fils, des lacs de soie de diverses couleurs. Bientôt se montrent des rubans échiquetés de bleu, de jaune, de blanc et de brun, des cordelettes blanchies, chinées, mouchetées ou componées, des ganses de teinte variée.

L'emploi des sceaux plaqués ou pendans n'excluait pas, ainsi qu'on l'a vu, celui de la signature; mais à mesure que les progrès de l'ignorance eurent rendu plus rare la connaissance de l'art d'écrire, quand les témoins dont l'intervention était nécessaire pour valider les actes se trouvèrent presque constamment illettrés, le sceau tendit de plus en plus à suppléer à la signature. Dans une multitude de chartes données du VIIIe au milieu du XIIe siècle, on ne trouve ni sceau ni rien annonçant qu'il y en ait eu. Les intéressés se contentaient de mettre une croix devant leur nom au bas de l'acte ou d'y faire marquer le nombre des témoins, et il est écrit presque toujours de la même écriture que la charte. C'est là l'indice qu'excepté les clercs et les notaires de profession, presque personne ne savait plus signer. La croix finit par remplacer si habituellement la signature, que le mot *signum*, qui désignait en latin celle-ci, fut entendu alors de la seule croix. Tandis que les rois mérovingiens avaient eux-mêmes signé leurs actes, les Carlovingiens s'en dispensèrent. Pépin le Bref et Carloman traçaient simplement une croix à laquelle le chancelier ajoutait la formule attestant la signature royale, et Charlemagne, qui écrivait difficilement, remit en usage le monogramme, dont l'emploi est constant pendant toute la durée de la seconde race. Sous les premiers Capétiens, les signatures autographes sont très rares, et elles cessent au XIIe siècle. On a des preuves nombreuses de la complète ignorance des seigneurs aux XIIIe et XIVe siècles. Vers le milieu de ce dernier, les gens du conseil du roi qui ne savaient pas écrire devaient mettre leur signet ou cachet en guise de souscription aux lettres passées au conseil, et l'on voit à la même époque une foule de seigneurs, de

chevaliers, ne sachant pas signer et traçant sur les chartes, au lieu de leurs noms, une grossière figure comme un casque, une tête d'animal ou bien le dessin fort imparfait de leurs armoiries. Sur une charte actuellement exposée au musée des Archives nationales, et qui date du XIVe siècle, Guy, comte de Forez, annonce sans façon que, ne sachant pas écrire, il emprunte la main d'un clerc, et à la suite de la souscription il met simplement sa croix. Les Carlovingiens et les premiers Capétiens se contentaient souvent pour toute confirmation d'anciennes chartes d'y apposer leur sceau ; les seigneurs les imitaient.

L'usage de sceller devint ainsi général, et ce qu'avaient d'abord simplement pratiqué les souverains, les grands feudataires, les papes, les prélats, fut adopté par toutes les personnes de quelque importance, par les établissemens religieux et les diverses corporations et communautés. La présence du sceau fut jugée nécessaire pour valider un acte. Les seigneurs cessèrent de passer des contrats sans y apposer leur sceau, ce qu'ils avaient fait antérieurement; les contestations qui s'élevaient déjà au XIIe siècle touchant les chartes rédigées sans cette formalité eurent plus que jamais leur raison d'être. Il fallait qu'une pièce dont le sceau avait disparu présentât de bien grands caractères d'authenticité pour que les parties l'acceptassent, et l'on pouvait toujours la mettre en doute. Aussi Joinville cite-t-il comme un exemple de la grande générosité de saint Louis la conduite que le pieux monarque tint à l'égard de Renaud de Trie. Il laissa à celui-ci le comté de Dammartin, quoique la charte de donation que l'on produisait n'offrît plus qu'un mince fragment de sceau, ce dont s'armaient les conseillers du roi pour l'engager à reprendre la donation. Les sceaux, devenus de véritables signatures, n'en continuaient pas moins de servir à cacheter les lettres missives. Les brefs du pape par exemple étaient souvent entourés d'une bandelette de parchemin qui empêchait de les déplier et sur laquelle on imprimait l'anneau du pêcheur.

Là où existaient des notaires publics, comme dans le midi de la France, qui vit dès le XIIe siècle ces officiers institués dans les domaines de certains grands seigneurs, les actes passés devant eux n'étaient pas signés de leur main. Les parties se contentaient d'y apposer leur sceau, et mention en était faite dans l'acte avec celle des témoins. De même les actes passés par les baillis, les sénéchaux, les prévôts, etc., furent revêtus du sceau de ces magistrats et de ceux des parties contractantes. L'usage de sceller les actes sans les signer se continua en Angleterre, en Écosse, en Irlande, pendant le XIVe siècle, et il était encore, à la fin du XVIe, pratiqué dans toute l'Allemagne et la Suisse. Jean Bouteiller, conseiller au parlement sous Charles VI, dit dans son *Grand Coutumier général* que les

lettres écrites de la main d'une personne faisaient foi comme le sceau, et il ajoute qu'on pouvait s'obliger soit par lettres scellées, soit par chirographes. Non-seulement le sceau suppléait à la signature, mais il tenait lieu de l'intervention du témoin, ainsi que le démontre la formule *teste sigillo* ou *tesmoing mon scel ci mis*, employée dans plusieurs vieux actes. Le sceau, fait observer M. G. Demay, « était même plus qu'un témoin, et le mot *sigillum* appliqué souvent, au XIIe siècle et antérieurement, et à l'acte et au sceau dont il était muni, prouve que le sceau devenait la représentation de la personne qui en faisait usage. » A partir du XIVe siècle, l'habitude se répandit de faire constater par une juridiction l'authenticité ou plutôt la personnalité des sceaux, ce qui équivalait à l'usage plus moderne de faire légaliser les signatures. Dans la suite, des garanties plus réelles furent exigées pour la validité des contrats, et une ordonnance de Louis XII défendit à tout notaire de recevoir aucun contrat sans être assisté de deux témoins. L'apposition du sceau lui-même dut être entourée de garanties. On avait eu d'abord recours à des moyens dont la grossièreté dénote la simplicité des mœurs. Tantôt on insérait dans la cire des cheveux ou des poils de la barbe, ce qui paraît aussi avoir eu pour objet d'empêcher que le sceau ne se réduisît en fragmens; tantôt on faisait au revers de celui-ci des trous avec le pouce ou autrement. On y attachait parfois un symbole d'investiture, tel qu'un fétu de paille ou un gant. Des formalités d'une nature plus sérieuse furent imposées. Les diplômes royaux importans, les priviléges, devaient être scellés dans des cours plénières ou dans l'assemblée des grands-officiers de la couronne. Pour les chartes particulières, la formalité s'accomplissait en public, devant des ecclésiastiques ou des seigneurs.

Le sceau prenant autant et plus d'importance que la signature, tout dut être mis en œuvre pour assurer la garde et la conservation de la matrice. Chez nos rois, la matrice du sceau royal fut d'abord confiée au comte du palais. Plus tard, le prince la déposa aux mains du chancelier, qui scellait par son ordre, comme le montre une formule inscrite dans un diplôme de Hugues Capet. Cependant le roi conservait son sceau privé ou secret, sceau qu'en Angleterre on appelait *griffon*, et dont le chambellan avait généralement la garde. Le roi portait en outre sur lui un cachet particulier ou *sceau manuel*, souvent identique au sceau secret, et qu'il apposait en certaines circonstances à côté du grand sceau, comme on peut s'en assurer par un diplôme du roi de France Philippe Ier. Dès le commencement du XIe siècle il y a eu des sceaux secrets ou privés du roi, dont l'empreinte pouvait être apposée au-dessous du grand sceau, ou, comme on disait aussi, du *gros sceau :* c'est ce qui constituait le sous-sceau (*subsigillum*). Le sceau secret servait de plus au mo-

narque à sceller en l'absence du grand sceau; mais l'ordonnance du 4 mai 1358 ne permit de sceller du sceau secret que les lettres closes, qui sont devenues depuis si célèbres sous le nom de *lettres de cachet*. Louis XI réserva aux lettres de finance l'emploi du sceau privé. La plupart des ducs, des anciens comtes, des chevaliers de la haute noblesse, avaient, aux XIIIe et XIVe siècles, de petits sceaux ou signets pour les expéditions des affaires ordinaires. Le plus ancien sceau secret des rois de France que conservent les Archives nationales est celui de Philippe le Bel; il porte la date de 1312, et représente un lion dans un trilobe avec les lettres initiales du mot *signet*. Au XIVe siècle, le roi de France envoyait au chancelier, dans une enveloppe scellée de son sceau secret, les pièces qui devaient être scellées du grand sceau. Outre ce dernier, véritable sceau de l'état, on fit aussi usage, à partir de Philippe de Valois, d'un sceau destiné à le remplacer, et qui était qualifié pour ce motif de *sceau ordonné en l'absence du grand sceau*, ou encore de *sceau commun*; on s'en servait pour des affaires particulières, pour des expéditions de moindre importance. Il y eut de la sorte plusieurs sceaux royaux, et le chancelier fut le garde, non pas seulement du sceau, mais des sceaux. Divers rois capétiens ont eu deux grands sceaux; on possède deux sceaux secrets de Philippe de Valois, quatre de son fils le roi Jean, six sceaux différens de Charles VII. Quand un prince réunissait sous son autorité plusieurs royaumes ou des provinces ayant chacune une complète autonomie, il y avait parfois des sceaux différens pour chacun d'eux. C'est ainsi que Charles VIII eut un sceau spécial pour le royaume de Sicile, François Ier des sceaux distincts pour le Dauphiné et le Milanais.

Les grands feudataires confiaient, comme les rois, la garde de leur sceau à leur chancelier. Les chapitres, les abbayes, les universités, donnaient aussi à garder leur sceau à celui de leurs dignitaires qui portait pareil titre. Dans chaque juridiction, il y eut un garde-scel. Les maires tenaient le sceau de la commune. Le sceau royal spécial que Philippe-Auguste avait institué dans les villes principales de ses états pour valider les transactions passées avec les Juifs était déposé entre les mains de deux prudhommes, qui veillaient à ce que les contrats par eux enregistrés et scellés ne fussent pas usuraires.

C'était, on le comprend par ce qui vient d'être dit, une fonction très sérieuse que la garde d'un sceau, une charge tout à fait effective. Les chanceliers ne se séparaient jamais des clés du coffre où les matrices des sceaux de leur souverain étaient renfermées. Maître Roger, vice-chancelier du roi d'Angleterre Richard Ier, ayant péri dans un naufrage près de l'île de Rhodes, on trouva le sceau royal suspendu à son cou. Les chevaliers, les bourgeois, portaient de même le moule de leur sceau avec eux. Les maires suspendaient

quelquefois celui de leur ville à leur ceinture. On observe encore des usages analogues en Orient. Les hommes de loi, les gens riches, déposent dans leur bourse la pierre qui leur sert à sceller ou la suspendent sur leur poitrine; les gens du peuple l'ont simplement à leur anneau.

La solennité dont on entoura l'apposition du sceau sur les actes ne suffisait pas pour prévenir l'emploi frauduleux de l'empreinte en cire, car on la pouvait détacher de la charte en chauffant avec précaution le revers de cette empreinte et l'appliquer ensuite à un acte faux. Afin de parer à ce danger, on fit usage du contre-sceau, c'est-à-dire d'un sceau fixé à la face inférieure du sceau, lui servant comme de revers, et ordinairement de la même cire. L'idée du contre-sceau semble avoir été suggérée par le revers des monnaies; ce second type permettait au propriétaire du sceau de se faire représenter avec des titres et des attributs qui n'avaient pu trouver place sur le premier ou qui ne lui appartenaient que depuis la gravure de celui-ci. Les contre-sceaux se montrent en France au XIIe siècle, sous le règne de Louis VII, le premier de nos rois qui s'en soit servi. Peut-être son mariage avec Éléonore d'Aquitaine en fut-il l'occasion; le fils de Louis le Gros aura voulu paraître au revers de son sceau avec les insignes du duché que sa volage épouse lui avait apporté. Au reste, déjà en Angleterre Édouard le Confesseur et Guillaume le Conquérant avaient eu recours à l'emploi du sceau appliqué en dessous d'un autre comme pour témoigner de l'authenticité de celui de dessus, destination que rappellent les qualifications de gardien du secret (*custos secreti*), de témoin (*testis*), de foi (*fides*), etc., données au contre-sceau. Toutefois aux XIe et XIIe siècles, ce n'est guère qu'au sceau pendant qu'on voit le contre-sceau, dont l'usage est général au XIIIe; il se rencontre rarement avec les sceaux plaqués, ce dont les sceaux des rois lombards nous fournissent des exemples. Le type du contre-sceau n'est pas toujours le complément de celui du sceau; il en est parfois indépendant. Les princes en effet faisaient appliquer souvent leur sceau secret ou privé en guise de contre-sceau, et en certain cas on voit le sceau de la femme servir de contre-sceau au sceau du mari. Quant aux bulles ou sceaux métalliques, elles avaient toujours présenté des revers.

On ne devait pas seulement se précautionner contre la fraude; la cire est une matière fragile, il fallait la mettre à l'abri de la destruction. On protégea d'abord le sceau par un épais rebord ou *collet;* puis on le recouvrit d'un vernis. Lorsque la mode des cires vermeilles se fut introduite, on plaça le sceau au fond d'une solide cuvette faite en cire rouge ou verte. Plus tard, le sceau fut enveloppé dans une chemise, dans un sachet d'étoffe ou de parchemin, après avoir été entouré d'étoupe ou de papier. Les sceaux plaqués

furent cerclés de torsades de parchemin cousues à la pièce ou de tresses en paille, en jonc, en cordelettes, ce qui se pratiqua surtout au xve siècle. A cette époque, des établissemens religieux, des universités, encastraient même leurs sceaux dans des boîtes de diverses matières, moyen au reste peu efficace.

Un danger non moins sérieux était la perte du sceau. Le propriétaire pouvait ainsi se trouver engagé malgré lui, si celui qui l'avait dérobé ou trouvé en faisait usage. De là nécessité d'informer solennellement le public de la perte de la matrice; acte en était dressé à la requête de l'intéressé à la chancellerie ou devant quelque juridiction. Un sûr moyen de se mettre en défense contre le faussaire consistait à déposer un double de la pièce scellée dans quelque abbaye; la confrontation des duplicatas servait ainsi à vérifier la validité de l'acte. Il importait également que, le propriétaire du sceau mort, on ne pût faire usage de ce sceau et créer ainsi des obligations antidatées pour ses héritiers. Voilà pourquoi au décès de la personne son sceau était brisé; on le déposait quelquefois aussi dans son tombeau. C'est ce qui explique la découverte de sceaux dans des sépultures. J'ai déjà parlé du sceau de Childéric, qui avait été placé dans son tombeau à Tournay. Lorsque les tombes royales furent violées à Saint-Denis, on découvrit dans celle de la reine Constance de Castille, femme de Louis VII, le sceau de cette princesse. La précaution de détruire le sceau était surtout nécessaire pour les sceaux des souverains. Ne lit-on pas dans les mémoires de Sully qu'après la mort de Henri IV le chancelier conserva le sceau royal et s'en servit pendant plus de cinq années pour sceller de fausses lettres patentes? On mettait conséquemment hors d'usage les sceaux qui ne devaient plus servir, et déclaration en était dressée devant une juridiction qui procédait publiquement à la rupture, à la *cancellation* du sceau. Aux funérailles du pape, on rompait le côté de son sceau où son nom était inscrit. En France, le prieuré de La Saussaye, près Villejuif, jouissait du privilége, à la mort du roi, de recevoir les sceaux qui avaient été brisés.

L'usage de sceller devint graduellement au moyen âge si universel que chaque individu libre voulut avoir son sceau, les bourgeois comme les seigneurs et même les paysans. Chaque établissement civil ou religieux s'en fit aussi graver. Quand par hasard on n'en possédait pas ou qu'on ne l'avait pas sur soi au moment où il importait de s'en servir, on empruntait le sceau d'un parent, d'un ami, d'un des co-témoins; mais alors l'acte devait en faire mention. Quelquefois on se servait dans la même occasion du sceau d'une juridiction ou de celui d'un établissement religieux voisin. Trouvait-on que son sceau n'avait pas assez d'autorité, on faisait apposer de plus celui d'un grand feudataire, d'un seigneur dont on

était vassal, d'une abbaye ou d'une commune à laquelle on appartenait. Cependant la faculté de prendre un sceau n'était pas toujours jugée de droit commun, et au XIVe siècle on voit le roi en France concéder comme un privilége à certains établissemens le droit de sceller avec un sceau particulier. Ce droit devint pour ceux qui en jouissaient une source de revenus par la perception d'une taxe ou, comme l'on disait, par les émolumens du sceau; cette fiscalité se perpétua au profit de l'état jusqu'à la révolution, et le droit de petit scel faisait partie des impôts prélevés par l'administration générale des domaines. Chaque juridiction eut son sceau particulier. Il y avait par exemple jadis le sceau des petites chancelleries ou des parlemens, le sceau des présidiaux, le *sceau de justice*, dont faisaient usage les juges royaux inférieurs, etc.

Le sceau était devenu comme la marque de la personnalité. Quand une personne changeait d'état, elle devait adopter un nouveau sceau; elle se servait toutefois de l'ancien tant que le nouveau n'avait point été gravé. Par exemple un écuyer, un damoiseau changeait de sceau quand il avait été armé chevalier; un évêque en changeait pareillement quand il passait à un autre siége ou était élevé au cardinalat. Ainsi s'explique la multiplicité des types de sceaux que nous possédons. Ce qui a encore contribué à les multiplier, c'est que souvent à une même charte étaient attachés un grand nombre de sceaux. Quand la longueur de la marge inférieure de l'acte ne suffisait pas pour qu'on les suspendît en une seule ligne, on les disposait sur plusieurs rangées ou on les fixait aux autres bords du parchemin; en sorte qu'il y a des chartes qui en présentent aux quatre côtés. Ces sceaux multipliés se rencontrent surtout à partir des premières années du XIIIe siècle. Le chiffre s'en augmenta tellement qu'il est des actes auxquels plus de cent sceaux sont attachés. Le traité d'acquisition de la seigneurie de Malines, conservé aux archives du département du Nord, est en six expéditions contenant chacune cent sceaux, tous placés au bas de l'acte sur quatre rangées parallèles. Lorsque Jacqueline de Bavière quitta son deuxième mari pour épouser le duc de Glocester, Philippe le Bon provoqua sa déchéance et se fit déclarer héritier et gouverneur du Hainaut par deux chartes solennelles, l'une scellée de cent soixante-douze sceaux, disposés en onze rangées, et l'autre de cent dix sceaux. Une plainte que les Tchèques présentèrent au concile de Constance le 30 décembre 1415 était, au dire de Heineccius, munie de trois cent cinquante sceaux. Lorsque plusieurs sceaux étaient appendus de la sorte à une charte, on suivait dans leur disposition un ordre réglé par les préséances; la place d'honneur était le milieu ou l'extrême gauche.

Pour se reconnaître dans nos collections en face d'une telle va-

riété de sceaux d'origines diverses, il faut nécessairement adopter un classement méthodique et rigoureux. Les principes de cette classification sont tout naturellement fournis par la condition et le caractère de ceux dont les sceaux portent la légende et la marque. Une première division, conforme à la distinction si tranchée qui existait au moyen âge entre l'ordre civil et l'ordre religieux, nous est fournie par les sceaux laïques et par les sceaux ecclésiastiques. Entre les premiers, on considère comme formant autant de séries distinctes les sceaux royaux, les sceaux des grands dignitaires, ceux des grands feudataires, des seigneurs, des bourgeois et hommes de fief, des paysans, des cours et tribunaux, des villes, etc. Dans la seconde catégorie se placent, outre les sceaux des papes et des cardinaux, ceux des archevêques et évêques, des chapitres, des paroisses, des universités, des abbayes.

Les sceaux ne varient pas seulement de types, ils varient encore de formes et de dimensions. Entre les formes qu'ils affectent, il en est deux principales, la ronde et l'ogivale; puis viennent les formes accessoires, l'ovale, le triangle, le losange, le polygone, la forme en étoile, en trèfle, en poire, etc. Tous les sceaux mérovingiens sont ronds, forme abandonnée sous les Carlovingiens et reprise par les Capétiens, à l'exception du roi Robert dont le sceau est ogival. Cette forme ronde ne tarda pas à être généralement adoptée, comme on le voit, par les sceaux des papes, des grands feudataires, des chevaliers, des villes; mais à partir du XIIe siècle les cardinaux, les évêques, les monastères, préférèrent la forme ogivale, et c'est seulement au XVIe que les sceaux ecclésiastiques passent à la forme ovale. La configuration ogivale prévalut pour les sceaux de femme figurée debout, tandis qu'on gardait la forme ronde, si la femme était représentée à cheval. Suivant la remarque de M. G. Demay, auquel j'emprunte ces détails, plus l'ogive que dessine le sceau est surbaissée, plus ce sceau est de date reculée. A mesure qu'on descend le cours des âges, l'ogive tend à s'effiler. Les contre-sceaux offrent la même diversité de formes que les sceaux, mais la configuration n'en coïncide pas toujours avec celle du sceau auquel ils sont appliqués. En Orient, la forme des sceaux diffère pareillement selon les pays et le caractère de celui qui les emploie. Le sceau du grand-vizir en Turquie est habituellement de figure ovale. En Perse, les fonctionnaires ont des cachets de formes différentes selon le genre d'affaires qu'ils expédient. Les dimensions des sceaux varient d'une époque à l'autre. Le diamètre alla généralement en augmentant. Celui des sceaux mérovingiens n'excède pas $0^m,03$, tandis que le sceau de Henri II atteint la longueur de $0^m,115$. Les sceaux des rois d'Angleterre dépassent en dimensions ceux de nos rois, et l'on voit le sceau de la reine Anne arriver à $0^m,177$. Les contre-sceaux

sont ordinairement inférieurs pour les dimensions aux sceaux dont ils occupent le revers.

II.

Les sujets gravés sur les matrices, ou, comme l'on dit en sigillographie, les types, affectent plus de diversité encore que les formes et les dimensions des sceaux; ils offrent aussi plus d'intérêt. C'est dans ces types, qui ont été répartis en un certain nombre de catégories, que l'archéologue découvre les rapprochemens les plus inattendus, les indications les plus précieuses. Le style des figures permet en outre de suivre les vicissitudes de la glyptique et des arts du dessin. On a dans les collections de sceaux un ensemble de monumens figurés, parfois les seuls que l'on connaisse pour la fixation de telle date, la biographie de tel personnage, la constatation de tel détail de la vie de nos ancêtres. Je ne parle pas des inscriptions qui fournissent la matière d'une épigraphie spéciale et contribuent à éclairer la paléographie, pourvu qu'on fasse la part du caprice du graveur et des exigences de la forme du sceau. La légende sigillographique est de plus en soi un document historique important; elle ajoute souvent des renseignemens à ceux qui sont consignés dans l'acte auquel le sceau est attaché. La date qu'on y lit peut éclaircir la chronologie des familles nobiliaires, l'histoire de la fondation de divers établissemens et une foule de faits historiques. Les formules employées dans les inscriptions concourent à fixer l'époque où ces mêmes formules apparaissent dans les chartes. C'est ainsi que nous lisons pour la première fois sur le sceau de Charles le Simple la formule *gratia Dei*, qui a depuis constamment figuré en France sur les sceaux royaux. A côté des légendes en latin, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, il y a quelques légendes curieuses en langue vulgaire (1).

Les sceaux comme les médailles nous ont conservé avec plus ou moins de fidélité les traits de personnages célèbres. C'est sur les sceaux par exemple qu'il faut aller chercher les portraits de nos premiers rois. Les sceaux des Mérovingiens présentent la tête de ces princes vue de face avec la longue chevelure, qui était chez les Francs le signe distinctif de la dignité royale. On reconnaît bien là les *reges criniti* de Grégoire de Tours et de Prosper d'Aquitaine. La barbe est assez courte, elle recouvre les lèvres et le menton. Childéric Ier était toutefois représenté imberbe sur son anneau et la

(1) Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, on rencontre fréquemment dans une même légende des mots français et des mots latins. Le français est surtout employé pour les légendes des sceaux de femmes et de villes. Ces légendes en langue vulgaire apparaissent déjà au commencement du XIIIe siècle, avant les premières chartes en français.

tête nue. Ses yeux étaient saillans, ses lèvres épaisses, son nez était large et fort. Son abondante chevelure, séparée au milieu du front, retombait en flocons sur ses épaules. Les sceaux ne nous offrent malheureusement pas les images des Carlovingiens; mais à partir du XIIe siècle nous rencontrons une foule de figures qu'il est difficile de ne pas prendre pour des portraits. « L'artiste qui exécutait le sceau, écrit M. G. Demay, après s'être attaché à la reproduction exacte des ornemens et du costume, s'essaie ensuite peu à peu à rendre la physionomie des personnages, et l'on peut croire qu'il a fini souvent par y réussir, en sorte que tel sceau pourrait bien être le portrait du souverain ou du seigneur lui-même. C'est ainsi qu'en contemplant la sombre figure de Charles le Téméraire on retrouve là le guerrier farouche dont les loups disputeront le cadavre aux marais glacés de Nancy. » Un passage de l'inventaire des joyaux de Jean, duc de Berry, prouve qu'il devait souvent en être ainsi, car voici comment s'exprime le garde de ces joyaux, qui les décrit en 1413 : « Item un signet d'or où est le visaige de monseigneur contrefaict au vif, » c'est-à-dire exécuté d'après nature. Les sceaux sont donc à tout prendre des simulacres plus authentiques que bien des statues ou des images en creux placées sur les tombes, exécutées ordinairement d'après un type uniforme ou à une époque fort postérieure à celle à laquelle vivait le défunt. Il faut classer les portraits sigillographiques à côté de ceux que nous offrent certaines peintures des manuscrits, par exemple de cette image de saint Louis formant l'une des enluminures du *Registre des ordonnances de l'hôtel* de ce roi et de ses successeurs, ou encore de cette figure de Charles V que le chapitre de Rouen faisait mettre sur l'acte consacrant la fondation de messes à l'intention du sage monarque. Et, comme l'a fait observer le marquis L. de Laborde, Du Tillet aurait bien fait d'adopter les sceaux, de préférence à tout autre modèle, pour ses portraits des rois de France. Sur les sceaux, ce ne sont pas seulement les traits, c'est encore le vêtement de nos anciens rois que nous retrouvons. Childéric Ier a porté sous sa cuirasse une tunique; le roi Robert, fils de Hugues Capet, a sa tunique recouverte d'un manteau attaché sur l'épaule gauche et retombant en pointe sur la poitrine; sa couronne est surmontée de trois fleurons triangulaires qui se rapprochent de la fleur de lis. Le manteau de Louis VI, le Gros, est garni de galons ou *orfrois*. Sur la tunique de Philippe le Hardi est passée une robe moins longue et dont les manches sont retroussées. Un des côtés du manteau de Philippe le Bel est bordé d'un large galon brodé de fleurs de lis.

Les types sigillographiques, qui nous fournissent tant de représentations intéressantes, ont été, comme je l'ai dit, répartis par les antiquaires en un certain nombre de catégories servant à les grou-

per sous le rapport iconographique. C'est ainsi que M. Douët d'Arcq, dans son savant ouvrage, distingue le type de majesté, le type équestre, le type armorial, le type personnel aux femmes, le type ecclésiastique, le type légendaire, le type topographique et le type arbitraire. Chacun de ces types nous apporte une nature particulière d'indications dont je dois maintenant parler. Je viens de rappeler les images de nos rois gravées sur les sceaux; elles apparaissent dans toute leur ampleur et leur dignité sur les sceaux dits *de majesté*, suivant une expression inscrite sur certains sceaux royaux (*sigillum majestatis*) et qu'on voit déjà employée de bonne heure. Les sceaux de majesté commencent en France avec Henri Ier, en Allemagne avec l'empereur Henri II, en Angleterre avec Édouard le Confesseur, en Écosse avec Edgard. Le monarque est figuré sur son trône avec les attributs de la souveraineté, et la légende donne son titre et son nom. Le sceau équestre, où le personnage, ainsi que le mot l'indique, est représenté à cheval, est le sceau solennel de la plupart des ducs, des anciens comtes et des chevaliers de haute naissance. Aucune catégorie de types n'est plus instructive pour l'histoire de l'armement, et l'on peut, en rapprochant ces figures des indications que nous fournissent les textes et les autres monumens, reconstruire entièrement la série des transformations que l'armure a subies, car sur le sceau équestre, qui apparaît dès le XIe siècle, le noble se montre avec ses armes de combat ou de chasse. Le plus ancien habillement de guerre que nous rencontrons sur les sceaux est le même qu'on observe sur la célèbre tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux. Le chevalier était vêtu au XIe siècle d'une casaque descendant au-dessous du genou. Un capuchon destiné à se rabattre sur la tête la surmontait; les manches s'arrêtaient aux poignets. Cette tunique, faite de peau ou d'étoffe, était renforcée de plaques ou d'anneaux de métal qui y étaient cousues, ou de bandes ferrées formant treillis. Un tel vêtement s'appelait la *broigne*. Bientôt on le recouvrit de mailles entrelacées, et c'est ce qui constitua le *haubert*. La jupe ou jaquette dont il était pourvu s'ouvrait devant et derrière jusqu'au haut des cuisses; une ceinture la retenait à la taille. Sous le haubert, on mit une tunique plus ample et d'une étoffe plus légère, fendue de la même façon. Tel est le costume que les sceaux donnent aux seigneurs du XIe siècle. Moins usité d'abord que la broigne, parce qu'il était d'une fabrique plus difficile, le haubert ne fut porté que par de grands personnages qui ne regardaient pas à la dépense quand il s'agissait de se protéger au combat; mais les avantages que l'on reconnut à cette casaque ferrée firent abandonner la broigne vers le milieu du XIIe siècle. Le haubert subit des perfectionnemens graduels et demeura en usage jusqu'au milieu du XIVe siècle. C'est le haubert que portent sur leur

sceau Guillaume le Conquérant (1069), Bouchard de Montmorency (1177) et Pierre de Courtenay, comte de Nevers (1184). Dans certaines figures du type équestre, la jupe de dessous descend jusqu'à mi-jambe et même jusqu'aux pieds, qu'elle dépasse quelquefois, en sorte que ce vêtement finit par devenir une véritable robe comparable à la robe des femmes dont on lui donna même les manches, alors d'une longueur démesurée. Les manches flottantes ne tardèrent pas à être abandonnées, mais on conserva la jupe longue. A la fin du XIIe siècle, l'armure de maille, sans doublure, forme le seul vêtement de guerre extérieur. Les manches du haubert, au lieu de s'arrêter au poignet, s'allongent en gantelet et enveloppent la main jusqu'au bout des doigts, qui se trouvent ainsi emprisonnés comme dans une poche.

La coiffe est également de maille. Tantôt elle recouvre une calotte de fer, tantôt elle en est recouverte. La jupe fendue s'arrête aux genoux; les cuisses, les jambes, les pieds, sont aussi chargés de maille. Un tel vêtement donne quelque peu au chevalier l'apparence d'un pangolin dont la carapace serait de fer, et ce grand haubert qu'il porte mériterait bien le nom d'*armadillo*, sous lequel les Espagnols connaissent l'édenté. Le grand haubert se mettait par-dessus une sorte de maillot nommé *gamboison*, habit rembourré et matelassé. On peut voir sur les sceaux nombre de seigneurs ainsi vêtus, par exemple Mathieu de Montmorency (1193), Thibaud III, comte de Champagne (1198), Arthur Ier, duc de Bretagne (1202). A peine a-t-on inventé cette armure de pied en cap, qu'on la recouvre d'une cotte sans manches descendant plus bas qu'elle, retenue à la taille par une ceinture et quelquefois flottante, surtout au XIVe siècle. La jupe de cette cotte ordinairement unie, parfois, à partir de l'an 1225, ornée des armoiries du chevalier, ce qui lui a valu le nom de *cotte d'armes*, est une sorte de blouse fendue en avant et en arrière. Quand, au commencement du XIVe siècle, l'usage s'introduisit d'attacher l'épée à l'armure, on pratiqua à ce vêtement une ouverture pour le passage de la chaîne. La cotte d'armes fait place au pourpoint, vêtement rembourré, matelassé, qui s'endosse par-dessus la maille du haubert, laquelle devient plus fine et plus serrée pour constituer le *haubergeon*. C'est l'époque où prévaut l'emploi de la ceinture attachée sur les hanches, dite *ceinture de chevalerie*. Alors l'armure de corps subit de nouveaux changemens : des rondelles sont appliquées aux genoux; des plaques de métal protégent le devant de la jambe, et plus tard le dessus du bras, car il importe surtout de mettre à l'abri les membres qui ont besoin d'agir, le bras, pour manier l'épée et la bride, la jambe, pour diriger et éperonner le cheval. D'autre part, le pourpoint gagne graduellement en richesse et en élégance. Les ducs de Bour-

gogne, Jean sans Peur, Philippe le Bon, y mirent de grandes manches fendues, à bords découpés en dents de scie. Ils adaptèrent au pourpoint une longue jupe flottante bordée comme les manches, jupe que d'autres seigneurs préfèrent avoir courte et même collante. Le haubert finit par disparaître pour faire place à l'armure en fer plat, à l'*armure de plates*, comme on disait jadis. La plaque de métal fut d'abord appliquée aux membres inférieurs, puis aux bras et aux épaules. Dès l'année 1390, on voit sur son sceau Charles le Hardi, duc de Lorraine, ayant l'armure complète des membres : défense d'épaules, brassards, coudières, canons (1), gantelets à lames articulées, cuissots, genouillères, grèves (2) et solerets (3) à longue pointe, dits à la poulaine. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour constituer l'armure complète, renfermant le corps entier de la même façon que les membres étaient déjà emprisonnés. L'Allemagne nous l'apporte (4) à la fin du XVe siècle; c'est ainsi tout bardé de fer que se montre l'empereur Maximilien Ier, et sur les sceaux de cette époque on commence à rencontrer la cuirasse formée de deux pièces enveloppant la poitrine et le dos. Le fer a pris la place du pourpoint. La chemise de maille fut conservée; ses larges manches recouvrirent l'arrière-bras jusqu'au coude; sa jupe dépassa le bord de la cuirasse, garnie devant chaque cuisse d'une pièce défensive appelée *tassette*. La *braconnière* ou jupe de plates n'apparaît que sur les derniers sceaux équestres (1515).

Les collections d'armes, les arsenaux, ne nous offrent pas à beaucoup près un ensemble aussi complet d'armures que la série des monumens sigillographiques que je viens de rappeler. On n'y trouve guère que des pièces de la fin du XVe et du XVIe siècle. C'est donc à la sigillographie et aux figures tumulaires qu'il faut presque exclusivement s'adresser quand on recherche les plus anciens modèles; mais, pour la fin du XVe et pour le XVIe siècle, nous avons mieux que des sceaux, nous pouvons contempler les armures elles-mêmes, les étudier, guidés par les travaux d'Allou, de Penguilly-l'Haridon, de M. E. Viollet-Le-Duc, surtout dans ce beau musée des armes, aujourd'hui établi à l'Hôtel des Invalides et qu'a disposé avec tant d'art et d'intelligence le lieutenant-colonel Lucien Leclerc.

La succession que les sceaux nous fournissent pour le vêtement de guerre du chevalier, elle nous est aussi présentée pour les armes qu'il porte, le casque, le bouclier ou écu, la lance, l'épée, etc. Le casque passe au moyen âge par trois phases assez tranchées. Aux XIe et

(1) Brassards d'avant-bras.

(2) Pièces destinées à la défense des jambes.

(3) Chaussure de l'homme d'armes.

(4) Suivant la remarque de M. E. Viollet-Le-Duc, les Allemands ont toujours précédé les Français dans les innovations destinées à fortifier la défense du corps.

XIIe siècles, il est de forme conique, droite ou ovoïde et à nasal (garniture du front et du nez); puis il devient cylindrique, à timbre (1) rond d'abord, plat ensuite, sans que le nasal ait reçu plus de mobilité. Aux XIIIe et XIVe siècles, seconde phase : la défense du visage se complète; c'est l'époque du heaume à visière fixe. Au XVe siècle et au siècle suivant apparaît la visière susceptible d'être relevée et le *grand bacinet* (2), qui ouvre la série des casques à visière que nous suivons sur les sceaux, puis dans les collections d'armes, et entre lesquels se placent la salade (3), ensuite l'armet, celui de tous les casques qui protége le mieux la tête et qui fut en usage pendant tout le XVIe siècle. Ces transformations de la coiffure de guerre s'opèrent au reste graduellement. Les choses se passent de même pour l'écu, dont les modifications accompagnent celles de l'armure de corps, mais qui suit une marche inverse, car il s'amincit à mesure que celle-ci prend plus de puissance. En effet, plus l'armure avait été imparfaite, plus le combattant avait cherché à s'abriter derrière le bouclier. L'écu, qui commença par être d'une forme allongée, arrondie par le haut, pointue par le bas, tel qu'on le voit aux XIe et XIIe siècles, et qui recouvrait l'homme de la tête aux pieds, finit par n'être plus qu'une arme de cérémonie, qu'un objet d'apparat. L'armure de corps, en devenant complète, l'a fait abandonner. Au XVe siècle le bouclier ne se porte plus que dans les tournois et les fêtes. Plus tard, on ne le rencontrera plus que dans les armoiries, car c'est sur l'écu qu'on les blasonne, quand dès la seconde moitié du XIIe siècle la pointe ou *ombilic* dont il était muni eut disparu. Cet écu finit par devenir plat et triangulaire lorsqu'il fut plus destiné à montrer les armoiries qu'à protéger la personne. Le chevalier, ainsi qu'en témoignent les sceaux, le présentait non plus de face, mais de trois quarts, comme cela s'observe à la fin du XIVe siècle. Chaque progrès dans la solidité de l'armure amène l'invention d'une épée plus forte et plus capable de l'entamer. La lance, que l'homme libre avait seul le droit de porter et qu'orne souvent la bannière triangulaire, quadrangulaire, le *gonfanon* (4), offre pareillement, suivant les époques, des variantes de forme.

Après l'invention du grand haubert, le chevalier armé était de-

(1) Le timbre est la partie bombée du casque, celle qui reçoit la tête.

(2) Il ne faut pas le confondre avec le petit bacinet ou bacinet simple, qui était la calotte de fer qui se portait avec le haubert.

(3) La salade, qui apparaît vers 1440, avait son timbre arrondi, presque sphérique; elle était pourvue d'un grand couvre-nuque en queue. La visière très courte, généralement fixe, pouvait descendre un peu plus bas que le nez. On ne la rencontre pas sur les sceaux.

(4) Bannière carrée terminée par trois pointes ou queues. On la voit sur le sceau des dauphins d'Auvergne. Quelquefois cette bannière n'a que deux pointes; en certains cas, on lui en donnait quatre.

venu presque invulnérable. On ne pouvait le tuer que s'il était à terre; aussi cherchait-on surtout à atteindre son cheval. Voilà pourquoi, dès le commencement du XIIIe siècle, on couvrit l'animal de mailles de fer ou d'une épaisse draperie. Sur les sceaux équestres, on distingue toutes les pièces du harnachement : selle, mors, bride, étrier, poitrail; mais c'est principalement la housse, qui cache d'ordinaire ce dernier harnais et qu'on appelait *couverture pourpointe*, qui a été figurée. Dès son apparition, au commencement du XIIIe siècle, elle porte le blason du chevalier et prend d'énormes proportions. Quand l'usage des cimiers, c'est-à-dire des panaches et ornemens surmontant le heaume, fut adopté, le cheval reçut le sien. A partir de l'année 1267, on voit sa tête décorée d'aigrettes, de bois de cerf, de figures d'animaux; à la fin du XIIe siècle, la monture avait déjà son armure de tête, où les seigneurs aimaient à déployer la plus grande magnificence; le chanfrein fut habituellement armé d'une crête et d'une pointe.

Les modifications auxquelles les monumens sigillographiques nous font assister pour l'armure, nous les pouvons constater également dans le costume civil; mais la série qu'ils nous offrent est ici moins complète, car les seigneurs ont préféré se montrer sur leurs sceaux dans l'appareil militaire, et ce n'est guère qu'à la fin du XIVe et au XVe siècle qu'ils se font parfois représenter dans un costume qui est plutôt celui de cérémonie et de tournoi que des batailles.

L'habillement civil que nous rencontrons çà et là sur les empreintes est surtout un costume d'apparat, comme celui que l'artiste donnait sur leurs sceaux aux rois de France, non le vêtement ordinaire du personnage. Nous n'observons qu'accidentellement celui-ci sur les monumens sigillographiques, et, pour connaître les modes de chaque époque, il faut principalement recourir à la sculpture, à la peinture sur verre ou sur manuscrit, aux indications tirées des chroniques et des chartes. C'est ce qu'a fait M. Jules Quicherat dans le curieux et piquant ouvrage qu'il imprime en ce moment sur l'*Histoire du costume*, et où le public retrouvera toute l'originalité et l'érudition qui recommandent les leçons de l'éminent archéologue à l'École des chartes. L'histoire du costume est un sujet plus sérieux qu'il ne le paraît de prime abord. Les changemens dans la façon de s'habiller et la manière de disposer les vêtemens ont été sans doute souvent l'effet de la fantaisie, le résultat d'une imitation capricieuse; mais ils ont été dus aussi à certaines influences générales dont la connaissance se lie à celle des conditions morales et physiques de la société. Le vêtement est, sinon dans ses détails, au moins dans ses formes principales, le reflet des habitudes et du genre de vie. Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'élégance et du goût qu'on en doit étudier les transforma-

tions, comme l'intéressante exposition de l'Union centrale des arts, installée actuellement au Palais de l'Industrie, nous permet de le faire, c'est aussi pour mieux connaître les mœurs d'une époque. D'ailleurs, la date des différentes modes une fois rigoureusement assignée, on possède pour bien des monumens d'une époque discutée des élémens chronologiques précis.

Si les sceaux peuvent être accusés de quelque pénurie en ce qui touche au costume civil, ils suffisent cependant pour en établir les principales phases au moyen âge. S'agit-il de l'habit de corps, ils nous montrent le sayon (*sagum*) remplacé par une sorte de chlamyde, de manteau s'attachant sur l'épaule, à laquelle succède la chape, qui s'agrafe par-devant, et qui demeurera en usage jusqu'à l'introduction de l'habit court. S'agit-il de la coiffure, ils nous présentent d'abord le chaperon, puis le béguin, ensuite le bonnet, enfin le chapeau. Il y a de plus certains chapitres de l'histoire du costume civil dont les sceaux nous apportent presque tous les matériaux. Tel est le cas pour le vêtement de chasse, fréquemment figuré sur les monumens, car les seigneurs, quand ils ne se font pas représenter armés de pied en cap, aiment à se faire voir dans leur passe-temps favori; ils sont encore à cheval, mais ils portent une robe descendant jusqu'à mi-jambe, soit flottante, soit retenue par une ceinture. Ils ont généralement la tête nue. Tantôt ils sonnent du cor, tantôt ils tiennent en arrêt un épieu ou une lance. Parfois, ils ont sur le poing l'oiseau de vol, que porte volontiers sur son sceau la noble dame. Un chien est près d'eux, courant ou tenu en laisse. Un autre genre de costume sur lequel nous renseignent les monumens de la sigillographie est celui qu'avaient les maires ou mayeurs et les échevins dans le nord de la France. Ces magistrats sont en effet plusieurs fois représentés sur les sceaux des communes, le plus souvent en costume civil, avec la longue cotte fendue devant et derrière, le manteau attaché sur l'épaule; ils sont à cheval, généralement nu-tête, tenant à la main une verge, un bâton ou une gaule, ainsi qu'on peut le voir par les sceaux de Corbie, de Roye et de Hesdin. Sur un sceau de 1413, appartenant à Frévent en Artois, le maire est coiffé du chaperon, tandis que celui de Chauny, qui est plus ancien (1302), nous offre le même magistrat portant simplement le béguin. Le sceau de Doullens en Picardie, qui date du XIIe siècle, représente les douze échevins de la ville placés sur trois lignes ou zones; à celle d'en haut, trois échevins se montrent armés de crocs; à celle du milieu, cinq portent des haches; à celle d'en bas, quatre sont armés de fauchards ou hallebardes. Tels étaient les insignes de leur charge, ces magistrats municipaux ayant entre autres missions celle de procéder aux exécutions.

Le vêtement féminin peut être bien plus complétement suivi dans ses modifications sur les sceaux que celui des hommes, car toutes les femmes au moyen âge n'étaient pas des Jeanne d'Arc ou des Jeanne Hachette endossant au besoin la brigantine (1); elles préféraient se montrer sur leur sceau avec le costume qu'affectait l'élégance du temps. On peut d'ailleurs ici se fier à l'exactitude des détails. La coquetterie du beau sexe qui saisit d'un seul coup d'œil la moindre erreur, la moindre incorrection d'ajustement, n'aurait pas souffert que le graveur s'écartât des prescriptions de la mode, impérieuses à toutes les époques et plus docilement obéies que celles de la loi. Les sceaux de femme apparaissent au XIIe siècle, à peu près à la même date que les sceaux équestres. Le plus ancien de la collection des Archives nationales est celui de Sibile, seconde femme de Thierri d'Alsace, comte de Flandres; il porte le millésime de 1157. Les femmes sont figurées sur leur sceau tantôt à cheval, tantôt debout, rarement assises. Grâce à ces images, nous pouvons durant près de trois siècles suivre les changemens, je dirai volontiers les révolutions, tant la chose était grave pour les femmes, des diverses parties de leur toilette. Nous voyons d'abord en 1140 la tunique de dessus à longues manches pendantes serrant étroitement tout le corps et accusant les formes; elle disparaît aux environs de l'année 1230, et est remplacée par le *surcot*, tunique sans manches, qui n'a pas de ceinture, et est fendue pour donner passage aux bras. Une jupe courte laisse amplement voir la tunique de dessous à manches étroites. Ce dernier vêtement, moins apparent naturellement, trahit cependant aussi sur les sceaux ses variations. Le surcot est dépossédé à son tour dès 1233 par une robe plus étoffée du corsage et de la jupe, et qui subit des modifications aux périodes suivantes. En 1290, la robe, tout en continuant d'être ajustée aux épaules, devient large et flottante du bas. La jupe tombe librement sans ceinture et traîne jusqu'à terre; les manches amples ne dépassent pas le coude, et l'avant-bras est recouvert par la manche étroite de dessous. C'est là ce qu'on appelait la *cotte hardie*, qui s'élargit davantage au milieu du XIVe siècle. La coiffure n'éprouve pas de moindres modifications. Au XIIe siècle, les cheveux des femmes sont séparés sur le milieu du front et tombent souvent en longues tresses. Au XIIIe siècle (1214) apparaît la petite toque ou mortier, garnie de rubans, noués parfois sous le menton et dont les formes se diversifient singulièrement; puis viennent les chignons, les tresses, la coiffure en voile, qui date de 1244 et se modifie de mille manières. Considérez les sceaux et vous y distinguerez la veuve et

(1) Cette armure, que portaient quelquefois les femmes, était une sorte de camisole à jupe, garnie de plaques ou d'un système de mailles; on en peut voir une en velours à l'exposition de l'Union centrale.

la femme mariée, rien qu'à l'ajustement. La veuve est, au XIIIe siècle, coiffée de la *guimpe*, pièce de linge qui couvre le cou, encadre le visage et enveloppe la tête. La femme mariée a des coiffures moins sévères. Au XVe siècle, nous la voyons par exemple porter ce qu'on appelle le *chapeau de fleurs* ou d'*orfévrerie*, sorte de diadème orné de fleurs et de bijoux. Placé d'abord par-dessus le voile, quand, à la fin du XVe siècle, la mode prévaut chez les dames de natter les cheveux sur les joues en les relevant derrière les oreilles, le chapeau d'orfévrerie se pose sur la coiffure en cheveux. Manteau souvent doublé de fourrure, ceinture, bijoux et surtout agrafe ou *fermail*, chaussure, on peut tout observer sur les sceaux des femmes, on saisit les moindres modifications de leur toilette au moyen âge.

Le costume ecclésiastique a subi à la même époque des changemens, moins prononcés, il est vrai, parce que dans l'église les traditions persistent longtemps : les sceaux se prêtent merveilleusement à les étudier, car nous possédons une multitude d'empreintes représentant des évêques, des abbés, des moines, ou dont le sujet est purement religieux. On pourra donc suivre sur les monumens sigillographiques les diverses formes de l'aube, de l'étole, de la chasuble, de la dalmatique, de la mitre, de la crosse. A côté de ces diverses parties du vêtement sacerdotal se placent tous les objets se rapportant au culte et dont les sceaux nous fournissent de nombreux spécimens : calices, encensoirs, lampes d'église, cloches, etc. On rencontre notamment une curieuse variété de croix qui nous en font bien saisir les diverses espèces. Signalons aussi les différentes formes de crucifix, images qui se rattachent à l'iconologie chrétienne, à ces représentations du Christ et de la Vierge, fréquentes sur les sceaux et qu'il est intéressant de comparer avec les représentations de la sculpture et de la peinture. Il n'est pas jusqu'à des reliquaires qui n'aient été figurés sur la cire, et nous citerons particulièrement le sceau de la Sainte-Chapelle de Paris de 1386, où se voient les instrumens de la Passion. De chaque côté du meuble sacré paraissent dans deux niches un roi et une reine agenouillés.

Après l'histoire du costume, c'est sans contredit celle de nos anciens monumens que les types sigillographiques éclairent davantage. Les sceaux rapportés à ce qu'on nomme le type topographique nous offrent l'aspect extérieur d'édifices aujourd'hui pour la plupart détruits; ils ajoutent conséquemment à l'histoire architectonique des documens importans et des confirmations parfois décisives. Et ce ne sont pas seulement des édifices isolés que les sceaux nous mettent sous les yeux, ce sont des villes entières, dont la cire reproduit l'aspect général, la vue perspective. Sans doute l'artiste a été contraint, pour tout faire tenir dans le champ exigu du sceau, de rapprocher des monumens éloignés, de n'en point reproduire

fidèlement l'orientation, de supprimer bien des détails, mais l'ensemble ne nous en donne pas moins une idée complète de la ville telle qu'elle existait jadis. Ainsi sur le revers du grand sceau de Humbert II, dauphin de Viennois, appendu à une charte de l'an 1343, on a figuré la ville de Vienne en Dauphiné. Des maisons, des châteaux, des églises s'élèvent dans l'enceinte de murailles crénelées, flanquées de hautes tours. Comme dans tous les sceaux représentant un sujet analogue, la porte principale de la ville fait face aux regards. Cette porte, sur le sceau en question, est pourvue d'une herse, comme celle qui se voit sur le sceau de Tournay, et est défendue par deux tours, qui l'encadrent. A gauche est le pont jeté sur le Rhône; en exergue, on lit le mot *Viena*. La vue de Lyon, que nous offrent deux autres sceaux, n'est pas moins curieuse. Sur l'un, qui est de 1271, un pont à six arches, visiblement le pont du Rhône, est représenté avec une croix s'élevant à son milieu, et au cœur de laquelle est une fleur de lis. Des groupes de maisons et divers édifices sont disposés en amphithéâtre de chaque côté du pont. Les deux quartiers principaux de la ville sont bien indiqués; Saint-Nizier d'une part et de l'autre Fourvières, dont la montagne domine le tableau. A droite se voit l'une des portes de la vieille cité archiépiscopale, et, du même côté, dans le corps de maçonnerie rattachant le pont à la berge, est figurée une porte plus petite donnant sur un escalier qui descend au fleuve. Le second sceau, daté de 1320, présente la même ordonnance; mais le pont n'a plus que trois arches, ce qui pourrait faire supposer que l'on a là le pont de la Saône, si toutefois ce pont n'est pas un pur symbole destiné à rappeler l'existence d'un pont quelconque, et comme le sont manifestement la fleur de lis et le lion rampant, dont ce même pont est accosté. Il existe une foule d'autres sceaux fournissant des vues pittoresques analogues. Arles est représenté sur un sceau vraisemblablement du XIIIe siècle, mais dans son dessin l'artiste a sacrifié tous les détails pour ne s'attacher qu'au monument principal, qu'il a placé au centre de l'enceinte crénelée et flanquée de tours; c'est un édifice de forme octogonale, à trois étages de colonnes et terminé par un toit aigu. Il appartient aux antiquaires provençaux d'en déterminer le caractère et le nom. Les vagues, qui baignent l'enceinte, figurent le Rhône, sur les bords duquel se trouve l'antique cité. Deux sceaux de la même époque nous offrent une ville voisine, Avignon, représenté avec son pont et son enceinte percée de trois portes. C'est aussi avec son enceinte qu'apparaît Cahors sur un sceau de l'année 1309. Ces enceintes fortifiées sont ce que les sceaux donnant des vues de villes s'attachent surtout à reproduire. Je pourrais signaler leur présence sur un grand nombre d'empreintes sigillographiques. C'est entourée d'une enceinte que se

montre Murcie sur un sceau de 1493, où figure un palmier à côté d'un monument fort élevé et au voisinage d'un moulin placé sur un cours d'eau. L'enceinte de Mons sur un sceau de 1245 affecte la forme d'une galère. Quelquefois les détails de la fortification sont fort multipliés, comme sur le sceau représentant une autre ville du Hainaut, Beaumont.

L'un des sceaux topographiques les plus intéressans que l'on puisse citer est assurément celui de Bruges, cette cité si florissante au XIIIe siècle. La ville flamande est figurée par un château crénelé, surmonté d'un toit dont on distingue nettement le mode de construction et auquel on accède par une charpente très élevée. Derrière se voit un autre édifice offrant une toiture analogue. On peut croire qu'on a ici sous les yeux la chapelle du Saint-Sang et l'hôtel de ville de Bruges, près duquel la chapelle actuelle s'élève aujourd'hui. L'escalier qui y mène, et qu'on a naguère restauré, date de 1533. Le sceau est de 1199; il y a donc lieu de supposer qu'il nous représente les édifices qu'ont remplacés des constructions plus modernes; l'escalier en pierre aura pris la place de cette vieille charpente en bois. Les portes de différentes villes gravées sur les sceaux peuvent donner lieu à une étude intéressante du système de construction au moyen âge. Je viens de mentionner l'image d'anciens ponts; ce ne sont pas les seuls que nous fournissent les sceaux. Ces représentations sont d'autant plus intéressantes que les ponts existant aux XIIIe et XIVe siècles ont presque partout disparu. Sur le sceau qui représente Cahors en 1309, on voit un pont à six arches. Celui de Tudèle en Navarre en a quatre, et le sceau où il apparaît nous le montre avec tous ses détails, son tablier, ses éperons surmontés de trois tours couronnées, comme le pont lui-même, d'ornemens ressemblant à des fers de lance. Le pont qui a valu son nom à une autre ville de Navarre, Puente de la Reyna, est à dos d'âne, comme celui qu'on observe sur le sceau de Stirling en Écosse; les arches sont en ogive; il porte trois tours et repose sur des piliers très minces et d'une construction assez originale. Les châteaux-forts, les manoirs féodaux, se rencontrent plus souvent encore que les vues générales de villes sur les monumens sigillographiques, et l'énumération en serait longue. Ici c'est le château de Valenciennes figuré au revers d'un sceau de 1296 dont le droit représente en abrégé la ville. Il est surmonté de la bannière au lion entre un soleil et un croissant. Les détails de la fortification sont des plus curieux. Là, sur un sceau de 1374, c'est celui de Dordrecht, reconnaissable à son donjon. Sur un autre, c'est le fameux château d'Édimbourg, tel qu'il était avant la réforme, quand la ville avait encore saint Gilles pour patron. Les châteaux de Stirling, de Beaumont-sur-Oise, de Saint-Sébastien et de Santander en Es-

pagne, de Périgueux, de Pamiers, de Castelsarrasin, etc., tous figurés sur des sceaux, ne sont ni moins intéressans ni moins instructifs par leur disposition architecturale. Dans presque toutes ces représentations, le donjon joue le rôle principal, comme on le voit sur le curieux sceau de Delft en Hollande, où le graveur n'a pas oublié d'indiquer le canal caractéristique des villes néerlandaises. Le plus célèbre de tous ces châteaux est assurément celui de Vincennes, qui se montre sur un sceau de 1406 à côté de la sainte-chapelle que Charles V avait fait construire. La place a manqué pour figurer la forêt, mais elle est symbolisée par deux arbres. Bien d'autres édifices ont fourni des types aux sceaux. Les villes aimaient à y représenter leurs plus célèbres monumens. Sur un sceau d'Ypres, se voit son magnifique beffroi. Sur un sceau de Nîmes daté de 1303, ce sont les arènes, dont on distingue quatre arcades, sous chacune desquelles est un cavalier armé de toute pièce. Les templiers mettaient sur leur sceau l'image de la mosquée d'Omar, qui passe pour avoir pris la place du temple de Salomon; mais de tous ces édifices représentés sur les sceaux, il n'en est pas de plus ordinaire que les églises. Nous retrouvons avec intérêt sur les empreintes quelques-unes de celles que nous admirons encore, comme la cathédrale de Burgos, dont la façade est figurée sur un sceau de 1492, Saint-Trophime d'Arles, dont un sceau du chapitre de cette ville de 1214 nous offre la partie antérieure, ou encore l'église de Saint-Sernin de Toulouse gravée sur des sceaux du XIIIe et du XIVe siècle avec le château narbonnais; mais ce qui nous importe davantage, c'est de rencontrer sur les monumens sigillographiques des vues d'églises qui ont disparu. Ces représentations ont en quelque sorte sauvé de la destruction nombre d'entre elles. Ainsi un sceau de 1269 nous donne la façade de l'abbaye de Saint-Amand en Pévèle (Nord) avec son clocher et ses deux tourelles. C'est l'église qui avait précédé celle qui fut construite au XVIe siècle, laquelle est elle-même actuellement en ruines. Nous connaissons plusieurs sceaux de l'officialité de Reims. L'un d'eux, qui est de 1244, nous offre une petite église à trois clochers pointus, où il est impossible de reconnaître la cathédrale actuelle qui, à cette date, venait d'être achevée. Il y a donc tout lieu de croire que nous avons là l'image de la cathédrale primitive. En effet, les monumens que nous représentent les sceaux ne sont pas toujours d'une construction contemporaine des sceaux eux-mêmes. Plusieurs églises de style roman se voient sur des sceaux du XIVe siècle, c'est-à-dire à une date où ce style était abandonné; mais la comparaison des sceaux représentant des églises permet aussi de fixer l'époque de la construction de quelques-unes; de même qu'en comparant la vue d'une même ville fournie par des sceaux d'époques différentes,

on peut suivre chronologiquement les changemens qui se sont produits dans son aspect. C'est ce que l'on fera par exemple à l'aide des trois sceaux de la ville d'Arras qui s'échelonnent du commencement du XIIIe siècle au XVIe. Comparons les deux sceaux de l'officialité de Cambrai; ils représentent l'un et l'autre la cathédrale de cette ville; mais sur l'un, qui date de 1211, le style de l'édifice est roman, sur l'autre, qui date de 1324, il est gothique. Le rapprochement de ces deux sceaux prouve donc que, durant le laps de temps qui sépare la première date de la seconde, la cathédrale avait été reconstruite suivant le nouveau goût.

A la différence des monnaies antiques, des médailles et médaillons exécutés depuis la renaissance, les sceaux n'offrent guère de représentations d'événemens proprement historiques, d'images plus ou moins abrégées, de ces grands faits qui jalonnent l'histoire : batailles, conférences diplomatiques, réunions d'assemblées politiques, proclamations de souverains, solennités publiques, mort de tel ou tel grand personnage. Les sceaux de quelques conciles nous présentent seuls la vue d'assemblées sinon politiques, du moins ecclésiastiques. On y voit les pères du concile assis et réunis pour décider quelque question de foi ou de discipline, sous l'inspiration du Saint-Esprit, dont l'image plane au-dessus de leurs têtes, ainsi que nous l'observons sur des sceaux des conciles de Constance et de Bâle. Cette colombe, emblème de l'Esprit-Saint, nous la retrouvons sur le sceau d'Henri VIII, roi d'Angleterre, qui prétendait à l'infaillibilité des conciles. Elle surmonte la tête du monarque anglais, figuré assis sur son trône, entre les images de la justice et de la vérité, images moins fidèles assurément que celles qui se voient au bas du même sceau, et qui nous montrent des prélats et des seigneurs prosternés aux pieds d'Henri VIII. Le sceau de la république d'Angleterre de 1651, qui porte au droit la carte des îles britanniques, représente à son revers une séance du parlement. C'est bien là le sceau dont la chambre des communes votait l'exécution le 8 février 1649; il nous fournit la seule image sigillographique d'une assemblée politique que nous connaissions. Sur le large champ du sceau, l'artiste a représenté les membres du parlement à leurs places, le chapeau sur la tête, assis à droite et à gauche du président qui siége sur une chaise élevée. Devant lui et un peu au-dessous se voient les deux secrétaires écrivant à une table; du côté droit, un orateur parle debout en gesticulant. Au nombre des représentations historiques, on pourrait encore citer le meurtre de Thomas Becket qui figure sur un sceau du chapitre de Cantorbery; mais c'est là un événement qui appartient autant à l'hagiographie qu'à l'histoire; c'est un martyr qu'on a entendu représenter, et ce sceau doit rentrer dans la catégorie de ceux du type légendaire.

Or, si l'histoire politique n'a que bien peu à glaner dans la sigillographie, l'iconologie sacrée y puise, en revanche, d'abondans matériaux. « L'iconologie, écrit le marquis L. de Laborde, peut demander aux sceaux de précieuses notions, même après avoir épuisé les ressources offertes par les vitraux et les sculptures des monumens religieux. Presque tous les saints, portant leurs attributs, figurent sur les sceaux à titre de patrons d'églises, d'abbayes, de villes, de corporations et de personnes; ils s'y présentent avec l'exactitude minutieuse exigée par celui qui, placé sous leur protection, connaissait mieux leur légende. La critique historique réclame depuis longtemps un fil conducteur qui permette de distinguer entre elles les légendes, leurs branches et leurs variétés, de déterminer à quelle date et dans quel pays tel attribut est particulier à tel saint. Les sceaux ont seuls cette autorité, cette universalité, et leur rapprochement, facilité par une collection d'empreintes, permettra enfin de sortir du dédale dans lequel l'archéologie s'égare. » Toutefois, si la sigillographie éclaire la chronologie et la géographie des légendes pieuses, elle a besoin, pour comprendre les sujets qu'elle recueille sur les monumens, de l'étude des textes. Sans les actes des martyrs, sans les vies de saints, elle ne saurait expliquer tant de scènes hagiographiques, sur lesquelles l'inscription garde le silence, et ici le monument ne parle pas de soi-même. Je ne citerai aucun de ces sceaux dont les types sont fournis par l'Écriture sainte, par l'histoire des apôtres, des martyrs et des confesseurs, par des représentations du Christ, de la Vierge et des anges. Quelques mots seraient insuffisans pour faire apprécier ces richesses iconographiques. Je serais embarrassé de choisir entre ces innombrables miracles dont la piété naïve du moyen âge remplissait la biographie du saint patron, du fondateur d'ordre, du prélat vénéré, et qu'elle se plaisait à reproduire sur les sceaux. La vue des monumens eux-mêmes peut seule donner une idée d'un si abondant répertoire iconologique.

Les scènes de la vie privée sont moins rares sur les monumens sigillographiques que la représentation des événemens de l'histoire. Il était naturel à des seigneurs, à des bourgeois, de prendre pour emblèmes les occupations qui remplissaient leur existence : pour les premiers, la guerre et la chasse, pour les seconds tout ce qui avait trait au commerce et à l'industrie. J'ai déjà parlé des sceaux où apparaissent des personnages en costume de chasse. Les Lusignan par exemple aimaient à se faire ainsi représenter. L'on voit fréquemment sur les sceaux la poursuite d'un cerf ou d'un sanglier. Dans les scènes de la vie roturière, la pêche occupe une grande place; il est des villes qui l'ont adoptée pour emblème. Un sceau de Biarritz par exemple, qui porte la date de 1351, nous offre une scène de la pêche

à la baleine. On voit sur le bâtiment deux hommes qui rament, un autre est au gouvernail, un quatrième lance au monstrueux cétacé le harpon. Sur un sceau de Fontarabie, presque de la même époque (1335), se retrouve le semblable sujet avec quelques variantes. Le navire est monté par quatre hommes; la baleine est figurée déjà percée de deux harpons, et l'on voit l'un des pêcheurs laisser filer la corde qui les retient afin de donner à l'animal l'espace pour se débattre avant de mourir et de ne point exposer la frêle barque à être chavirée. On peut voir là une preuve de la présence fréquente au XIVe siècle dans le golfe de Gascogne du gigantesque cétacé qu'on n'y rencontre plus guère aujourd'hui. La configuration donnée aux embarcations sur ces deux sceaux est intéressante, et, réunis aux représentations de vaisseaux que nous offrent d'autres monumens sigillographiques, les navires gravés sur les sceaux de Biarritz et de Fontarabie nous permettent de nous faire une idée exacte de la forme et du gréement des nefs au moyen âge. Le vaisseau a été fréquemment adopté comme emblème sur les sceaux des villes maritimes; on le voit notamment sur des sceaux de Flandre et de Hollande. Sur un sceau de Nieuport de l'année 1307 est figuré un vaisseau avec son château d'avant et son château d'arrière, mâté d'un mât avec hune et voile repliées. Le sceau de la ville de Damme, datant de 1309, nous offre un navire d'une forme analogue; il a aussi le mât de hune et les cordages. A chaque extrémité du bâtiment est un petit château en galerie monté sur piliers où se tient un homme portant une bannière au lion de Flandre. Un matelot grimpe aux cordages, et le capitaine, debout sur le pont, commande la manœuvre; on distingue fort bien le gouvernail et les sabords. La ville d'Amsterdam avait fait graver sur son sceau une scène de la vie de mer. Même sujet sur le contre-sceau du sceau de Saint-Sébastien, où le vaisseau a aussi un château d'arrière; deux matelots montés sur la vergue carguent les voiles.

Je ne parlerai pas du vaisseau qui forme les armoiries de la ville de Paris, et qu'on voit figurer sur un joli sceau de 1412, car il appartient plus au blason qu'à la réalité. La pêche devait être au moyen âge d'autant plus en honneur que le poisson jouait un grand rôle dans l'alimentation; il figurait sans cesse sur la table des nombreux moines auxquels leur règle imposait l'abstinence de viande, sur celle des nobles et des bourgeois, alors rigides observateurs des jours maigres et du carême. Un sceau de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de 1339, nous rappelle l'importance du poisson dans l'ordinaire des moines. Le pitancier, qui avait la cuisine dans ses attributions, y est figuré un couteau d'une main et un poisson de l'autre. Ce n'est point au reste la seule scène de la vie monastique que nous fournissent les monumens sigillographiques. Par

exemple, un sceau du prieur de l'abbaye de Saint-Sever au diocèse de Coutances, de l'an 1282, nous représente ce dignitaire ecclésiastique tenant le balai, emblème d'une de ses attributions, le nettoyage de l'église. Sur un sceau de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés (année 1253), on voit le chambrier ayant à la main la paire de ciseaux, qui rappelle qu'il était chargé d'habiller les moines. Un joli sceau de 1269 représente le trésorier de l'église de Nevers, debout, un trousseau de clés à la main, et s'apprêtant à ouvrir l'armoire aux reliques de son église. Pour en revenir à ce que j'ai dit du commerce du poisson, je rappellerai le sujet que présente, en 1467, le sceau de la corporation des poissonniers de la ville de Bruges. On trouve là, dans toute sa simplicité, l'existence du modeste marchand; il est figuré portant, suspendu à une courroie qui lui passe sur les épaules, son éventaire qui est à pieds et peut ainsi, quand il s'arrête, lui servir d'étal. Un large poisson déposé dessus montre quel est son commerce. Je ne veux point en finir avec ces scènes de la vie de tous les jours sans signaler un autre sceau qui nous rappelle un de ces faits malheureusement aussi journaliers alors. Un chevalier moleste un vilain; on voit le noble à cheval saisir par les cheveux le pauvre diable qui n'en peut mais. Le fait curieux, c'est que cette scène constitue des armes parlantes. Le sceau, qui est de 1257, porte pour légende : *Ce est le scel Jehan Poilevilain*, et nous apprenons ainsi qu'il appartenait à un chevalier qui devait aux habitudes auxquelles le sujet fait allusion le surnom qui lui avait été donné. *Jehan dit Poilevilain* avait appendu ce sceau à l'une de ses quittances.

Les outils, les ustensiles fréquemment figurés sur les sceaux, sur ceux des corporations marchandes, nous reportent également aux occupations ordinaires de la vie et sont intéressans à étudier pour l'histoire de l'industrie. On les rapprochera de ceux qu'on voit gravés sur les pièces en plomb servant de jetons ou de médailles au moyen âge, des méreaux sur lesquels de pareils emblèmes s'observent fréquemment, associés plus d'une fois à l'image du saint patron de la corporation. On a retiré du lit de la Seine un grand nombre de ces plombs, dont un zélé antiquaire, M. Forgeais, a publié une intéressante description. Ces représentations d'outils et d'ustensiles, qui apportent, comme celles de meubles, par exemple de chaises ou chaières à dossier et coussin, de tables, de bahuts, des élémens utiles pour l'histoire de l'ameublement et des métiers au moyen âge, peuvent n'être pas toujours des représentations rigoureusement exactes des formes alors en usage. Elles ne nous offrent parfois que des formes surannées conservées par la tradition. C'est là, il faut le dire, le danger des représentations sigillographiques. Plus d'une est empreinte d'archaïsme et peut égarer sur les dates. Toutefois l'influence des types anciens a été, on le constate, moins

grande qu'il y avait lieu de le craindre, et la comparaison montre clairement que les formes traditionnelles ne se sont guère perpétuées que pour les représentations purement symboliques. C'est dans cette classe qu'il faut généralement placer les images de plantes et d'animaux qu'on rencontre en grand nombre sur les sceaux. On n'y doit point chercher une représentation rigoureuse et fidèle, bien que plusieurs des animaux qui figurent dans les scènes de chasse ou isolément, tels que l'ours, le loup, le cerf, les oiseaux de proie, même plusieurs des arbres dessinés sur le sceau, soient souvent pleins de naturel et de vérité, et n'affectent pas, comme sur l'écu, des formes purement conventionnelles. Aussi, quand au XVIe siècle le sceau ne représente plus guère que des armoiries, la sigillographie perd une grande partie de son importance, mais elle la garde tout entière, elle l'accroît même pour le blason. L'art héraldique n'est pas, ainsi que bien des gens seraient tentés de le croire, d'une étude désormais inutile; ce n'est point un art qui a perdu toute valeur, comme la fauconnerie, le tir de l'arbalète ou la composition des thèmes astrologiques, pouvant servir tout au plus de passe-temps à l'orgueil de caste qui va chercher des alimens dans le passé. La connaissance du blason est un auxiliaire indispensable de l'histoire des familles nobles, des maisons princières, liée elle-même à l'histoire politique; elle fournit les moyens de dater des monumens dont on ignorerait autrement l'époque et d'en préciser la provenance; elle permet de reconnaître les filiations par ce qu'on appelle les *brisures*, les alliances par ce qu'on nomme les *partitions*, les mariages lorsqu'elle constate sur le sceau de la femme la présence, près des armoiries de celle-ci, des armoiries de son mari, fait qui s'observe fréquemment à la fin du XIIIe siècle. Ainsi, alors même que les sceaux ne nous présentent plus que des écus blasonnés, ils nous instruisent encore à un haut degré pour une foule de circonstances dont l'histoire tire profit.

III.

Au XVIe et au XVIIe siècle, l'emploi des sceaux se perd, la sigillographie est en décadence, les monumens empreints sur la cire ou sur le métal deviennent de moins en moins communs. On dirait qu'ils s'en vont avec le monde féodal. L'imprimerie leur a porté un coup de mort. La nouvelle législation sur les actes a enlevé à leur témoignage une grande partie de son importance. Non-seulement les sujets figurés n'ont plus autant d'intérêt et de variété, mais l'art même de les exécuter a faibli. Les matrices ne sont plus gravées avec le même talent, avec la même délicatesse. On n'y apporte pas

cette recherche de détails qui fait l'intérêt des sceaux des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. L'art tourne ailleurs son activité et ses préférences. On a sans doute encore de bons graveurs sur métal, mais la race des orfévres du moyen âge s'est éteinte. Ces orfévres, comme le remarque M. G. Demay, montrent en germe dans leurs œuvres les qualités que nous admirons chez les orfévres italiens venus après eux. Ils étaient maîtres de toutes les branches de leur art; ils dessinaient, composaient, étaient fondeurs, ciseleurs, repousseurs; ils gravaient avec un rare talent les sceaux, dépourvus pourtant de toutes les ressources que nous possédons aujourd'hui, ignorant l'emploi du balancier, ne taillant pas leur modèle en relief d'après une maquette sculptée, mais étant réduits à graver en creux d'après un dessin de leur invention, ou que leur avait fourni quelque enlumineur en renom. Les orfévres du moyen âge qui s'intitulaient modestement *tailleurs de sceaux*, c'est à peine si nous pouvons retrouver leurs noms, car ils n'ont pas songé à signer leurs ouvrages, que nous allons chercher au fond de ces coffres ou layettes renfermant les chartes, et dont les cartons prennent actuellement la place, sur les rayons des greffes des tribunaux, dans les études des notaires où le temps les a rongés. Tandis que la glyptique sigillaire périclitait, l'usage de l'écriture chassait peu à peu l'emploi de ces images empreintes sur le métal ou la cire. On n'exigeait plus l'attestation ou le concours d'une foule de témoins qui venaient suspendre à l'acte leur cachet. Aux XVIe et XVIIe siècles, les sceaux pendans ne sont plus d'un emploi aussi général; on en revient aux sceaux plaqués. La matrice est appliquée sur un papier sous lequel on a préalablement glissé un gâteau de cire, afin de soutenir l'empreinte et de le rendre adhérent à l'acte. Le sceau n'est plus que du papier, car c'est ce papier qui reçoit directement l'empreinte. A partir du XVIe siècle le papier se substitue d'ailleurs de plus en plus au parchemin. A côté des actes, des traités et des diplômes encore écrits sur cette dernière matière, apparaissent déjà des édits écrits sur papier, reliés en cahier au dos ou à la dernière page duquel on suspend le sceau par des fils. Ce sceau n'est plus lui-même qu'un accessoire de la signature, comme la cire n'est plus que l'accessoire du papier. Tout homme de quelque éducation va bientôt savoir écrire.

Au XVe siècle, une foule de personnes laïques, même dans une condition médiocre, sont en état de signer leur nom, d'y ajouter au besoin quelque formule consacrée ou quelque terme de politesse, bien que ceux qui peuvent écrire de longues lettres soient encore assez rares. La confection des actes n'en demandait pas davantage; les notaires, les secrétaires du roi, les greffiers, les scribes de profession, se chargent des longues rédactions; désormais intéressés et témoins sauront tous signer ou à peu près. Cela suffisait pour dimi-

nuer l'importance du sceau, mais cela ne le faisait pas absolument disparaître. Ce qui en amène la désuétude, c'est l'emploi du timbre, de l'estampille, de ces *en-tête* imprimés qui disent déjà sur le papier une partie de ce que le sceau pourrait exprimer. Sans doute le grand sceau royal subsiste en France jusqu'au XVIIIe siècle, et on le retrouve alors à peu près tel qu'il était sous les derniers Valois avec le type de majesté. La légende, encore écrite en latin pendant le règne de Henri IV, est rédigée en français à partir de Louis XIII; mais la cire n'offre plus une consistance qui en assure la durée; elle est si molle que les emblèmes représentés à la fin du XVIIIe siècle ne nous sont arrivés que déformés, et l'on peut à peine signaler un type de cette époque dont les reliefs soient demeurés intacts. Les particuliers n'ont plus guère que des cachets sur lesquels les nobles et soi-disant nobles font figurer leurs armoiries. La façon même dont on appose ces cachets se prête moins à la conservation de l'empreinte. Dès la première moitié du XVIIe siècle, le fil de soie qui fermait la lettre disparaît, et le cachet est appliqué directement sur le repli. Les sceaux de l'assemblée nationale et de la république n'ont plus de contre-sceaux. Si parfois on empreint encore les sceaux sur la cire ardente, plus ordinairement ils sont appliqués en timbres humides; autrement dit, ce ne sont plus les sceaux véritables tels que les entend la sigillographie. Le sceau qui porte l'inscription : *la nation, la loi et le roi*, sur un écusson surmonté d'un bonnet phrygien, et que l'assemblée nationale fit graver par Mauriset, fut simplement apposé sur les actes au moyen d'un pain à cacheter recouvert d'une languette de papier sur laquelle on obtenait l'empreinte en usant d'une forte pression. Le sceau de la convention est simplement imprimé sur le papier, comme celui de l'assemblée législative. Les pièces émanées du conseil des anciens, des cinq-cents, du tribunat, du corps législatif, du sénat et des corps judiciaires, ne reçoivent plus que l'empreinte d'un timbre. Le sceau en réalité n'existe plus. La vieille iconographie sigillographique a fait place, d'un autre côté, avec son épigraphie, à tout un ensemble d'emblèmes, de devises, de vignettes, dont le caractère dénote un changement complet d'idées, symbolique révolutionnaire dont l'histoire aurait son intérêt, à en juger par ce que nous en dit M. Ed. Dupont dans la notice qui précède la description des pièces postérieures à 1789 exposées au musée des Archives (1). Les emblèmes politiques et philosophiques tendent eux-mêmes de nos jours à disparaître. L'image, dans nos mœurs administratives, fait de plus en plus place au simple énoncé, au titre officiel écrit à la main ou

(1) Voyez *Musée des Archives nationales, documens originaux de l'histoire de France*, Paris 1872, in-4°.

imprimé; l'estampille ne porte plus guère que des mots et des numéros, à peine quelques restes d'armoiries.

Cette révolution sigillographique est conforme à la marche que suit l'expression de la pensée humaine. A mesure que la société vieillit, que le langage s'assouplit et se perfectionne, notre esprit prend davantage l'habitude des termes abstraits; il substitue de plus en plus le mot à l'image. Quand l'homme ne savait encore que balbutier quelques interjections, c'était l'image même de l'objet, non le mot qui l'exprime, qui s'offrait à l'œil intérieur de son intelligence, et qui, rapprochée d'autres images, faisait jaillir dans son cerveau l'idée. Les sons qui rappellent ces images ont été les élémens formateurs du langage, et celui-ci en conserve l'ineffaçable trace. La première écriture ne fut également qu'un assemblage de figures plus ou moins grossières des objets de la nature, qu'ont ensuite remplacées des signes qui ont perdu comme les mots leur physionomie représentative et ne sont plus que des abstractions. Quand notre intelligence se fut tellement exercée au maniement des mots, que la langue grammaticale lui devint plus familière et plus commode que les gestes, imitation rapide et fugitive des objets et des actions, que les images mêmes qui les peignent complétement aux yeux, l'usage du symbole, de l'emblème, disparut graduellement. Au lieu de rendre les choses physiques par un dessin plus ou moins succinct, une peinture plus ou moins abrégée, au lieu d'exprimer ce qui n'est de son essence ni tangible, ni optiquement visible, par des figures empruntées à l'ordre matériel, on recourut chaque jour davantage à des mots, à des locutions dont le sens rigoureux et défini se prêtait mieux à la traduction de l'idée. On put alors se passer du symbole, de l'allégorie, de cette métaphore plastique qui transporte une donnée physique à un fait intellectuel ou moral. L'emblème n'eut plus sa raison d'être, parce que les mots dans leur sens propre exprimaient plus fidèlement la réalité que l'image sculptée ou peinte. Ces considérations expliquent ce qu'a d'insolite aujourd'hui l'intervention des représentations figurées comme moyen de rendre la pensée. Sans doute l'art continue d'être cultivé, mais il n'est plus destiné à tenir lieu de l'écriture et même de la parole; il n'est plus fait que pour charmer les yeux, récréer les sens, embellir nos demeures et nous rappeler les traits de ceux que nous aimons, que nous admirons, et dont nous regrettons la perte, ou ces scènes, ces grands événemens que le ciseau, le pinceau, immortalisent; il aide au besoin la science en mettant à sa disposition les représentations exactes des êtres animés, des objets qu'il lui importe d'observer et de connaître. Quant aux figures uniquement tracées comme signes, comme expressions d'idées, on ne les demande plus guère à l'artiste.

Dans nos villes, les enseignes sculptées ou peintes des boutiques

disparaissent pour faire place à une simple dénomination. Souvent même le marchand se contente d'inscrire à la devanture de son magasin le nom qu'il porte et l'énoncé de son commerce. Ces figures symboliques, jadis si usitées pour instruire ou pour amuser les enfans, sont remplacées par des images représentant les êtres, les objets de la nature, à la connaissance desquels on initie ainsi la jeune intelligence, et si l'on continue encore, par un effet de l'habitude, à se servir de quelques types emblématiques, tels que ceux des cartes à jouer, on n'y attache plus dans la pratique aucune signification. Ce qui arrive pour les représentations figurées se produit aussi pour ces actions, ces usages qui constituaient comme une mimique symbolique. Les cérémonies allégoriques, que la révolution française tenta vainement de ressusciter, n'ont plus chez nous ni chaleur ni vie; ce sont tout au plus des occasions de déployer un luxe de vêtemens, d'exhiber d'antiques costumes; en tant que cérémonies symboliques, ce ne sont que de froides parodies des habitudes du passé. Dans le culte même, dont les rites, symboles d'un autre genre, traduisaient originairement aux yeux la doctrine enseignée par l'église, le génie de ce langage tend à se perdre; le peuple cesse de comprendre et de chercher même le sens des pratiques auxquelles il assiste, et la parole évangélique, que la réforme protestante substitua à la liturgie catholique, tend à prendre la grande place dans l'enseignement religieux. Ce n'est plus dans les sculptures qui décoraient les portiques des cathédrales, sur les vitraux qui en garnissaient les fenêtres, sur les chapiteaux qui en soutenaient les voûtes, tous semés de symboles et d'allégories, que les fidèles vont apprendre le catéchisme. Les attributs emblématiques de l'autorité souveraine, la couronne, le sceptre, la main de justice, le globe surmonté d'une croix, ne sont plus que d'inutiles joyaux dont le prince évite de se charger. De tous les vieux symboles nationaux, il ne nous reste à cette heure en France que le drapeau, que la décoration qui pare la poitrine du brave et sert de signe au mérite, et sur lesquels se concentre ce qui nous reste encore d'attachement et de foi aux emblèmes, car je ne veux pas mentionner le triangle égalitaire de certaines sectes socialistes, les emblèmes maçonniques, produits d'un archaïsme qui ne parviennent pas à pénétrer dans les mœurs. L'art lui-même, qui vit pourtant d'images, en devenant plus réaliste s'éloigne de ces anciens types, où la convention chassait la réalité, qui s'adressaient à l'âme et au cœur plutôt qu'ils ne charmaient les yeux, qui se proposaient moins de représenter la nature que de susciter une passion généreuse ou un sentiment pieux.

Assurément il y a dans tout cela, sous le rapport intellectuel, un

progrès incontestable; mais ce progrès a été, comme tous les progrès, acheté au prix de bien des pertes et des sacrifices. La pensée-image, le symbole, l'emblème, avaient je ne sais quoi de plus vif, de plus pittoresque, de plus attrayant que l'écriture, sèche expression de la parole raisonnée, analytique et précise; elle saisissait davantage l'imagination, si elle satisfaisait moins l'intelligence; elle avait à la fois plus de force et de naïveté. Quelque chaud que soit le discours, il paraît toujours languissant à côté de l'expression de la pensée par des formes et des couleurs. Sans doute les mots instruisent et fortifient plus l'entendement que la vue muette des images; ils nous font pénétrer dans la constitution intime des choses, et sans eux nous n'en pourrions scruter les profondeurs; ils nous apprennent à ne pas nous abandonner aux impressions instinctives qui naissent de la vue des objets, à ne pas supposer à ceux-ci des caractères qu'ils n'ont pas; mais, si nous avons perdu la superstition des images, nous avons en revanche contracté celle des mots. Fréquemment nous les confondons avec les choses mêmes, et ce que les peuples enfans font pour les symboles divins qu'ils prennent pour des réalités vivantes et personnelles, nous le faisons parfois pour les mots, en sorte qu'en abandonnant l'adoration des symboles nous adoptons une religion qui n'est souvent pas moins mensongère; nous imitons les anciens des temps de la décadence du polythéisme, alors qu'ils prêtaient à certains noms auparavant inconnus, à des formules réputées magiques, inscrits sur des amulettes, les vertus attribuées d'abord aux simulacres des dieux, représentés sous les plus beaux traits de l'humanité. Les gnostiques et les néoplatoniciens croyaient ainsi s'affranchir de l'idolâtrie : ils n'avaient fait qu'en changer.

Les représentations figurées, les emblèmes employés comme écriture, et qui constituaient un langage d'un ordre spécial, avaient donc leurs avantages et leur genre d'éloquence. Les sceaux, où ces images sont si multipliées, rendaient plus palpable et plus solennelle l'intervention de la personnalité humaine dans les actes et les contrats, dans les lettres missives et les traités; ils nous disaient mille choses que ne dit plus aujourd'hui un nom griffonné ou un illisible paraphe. Faut-il donc en revenir à l'emploi des sceaux? Non, certes : il n'est plus de notre âge, il ne rentre plus dans nos habitudes, il ne répond plus aux exigences de notre esprit; mais il s'adaptait merveilleusement aux mœurs du moyen âge, il appartenait aux conditions de la société d'alors, et voilà pourquoi on doit étudier la sigillographie pour la bien connaître et la mieux apprécier.

ALFRED MAURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1874.

On a beau se reposer dans la tranquillité de ce déclin de saison et se rassurer au spectacle des moissons nouvelles, du travail persévérant des populations françaises, de tous les efforts d'une nation obstinée à revivre; on a beau se dire qu'il ne faut pas trop demander, que tout ne vient pas en un jour, surtout après les grandes crises; il faut bien oser s'avouer aussi que les querelles égoïstes, opiniâtres et confuses des partis, que les difficultés ajournées ou laissées en suspens ne sont pas le meilleur moyen de régulariser, d'activer cette patiente renaissance nationale, que l'incertitude des choses n'est ni une garantie pour le pays, ni une force pour le gouvernement en présence des incidens de toute sorte qui se succèdent.

La France vit au milieu de ces incidens prévus ou imprévus, qui, sans avoir une égale importance, sont pour elle la révélation incessante d'une condition laborieuse; même dans ce calme d'automne les questions extérieures et intérieures viennent de temps à autre raviver le sentiment de la situation difficile qui nous est faite. Depuis quelques jours, c'était cette affaire de l'*Orénoque* qui intéressait toute notre politique, qui était un dernier poids laissé sur nos rapports avec l'Italie et qui a été heureusement conduite avec assez de prudence, avec assez de cordialité mutuelle, pour arriver à la solution la plus simple et la plus favorable. Aujourd'hui c'est l'Espagne qui en revient à ses réclamations, à ses récriminations et à ses plaintes, comme si elle n'avait attendu que l'arrivée de notre ambassadeur à Madrid pour réchauffer des controverses qu'on avait le droit de croire éteintes. Au moment où on lui donne des marques d'intérêt, le gouvernement de Madrid répond par des mémorandums qui resssemblent à des réquisitoires adressés à M. le ministre des affaires étrangères, et il faudra bien examiner ces réquisitoires pour montrer ce qu'ils valent ou ce qu'ils cachent. D'un autre côté, en même temps qu'elle a ces préoccupations, la France est depuis quelques se-

maines tout entière à ses élections de toute sorte, élections de conseillers-généraux dans tous les départemens, élections de députés dans le Pas-de-Calais, dans les Alpes-Maritimes, dans le département de Seine-et-Oise, après les élections de Maine-et-Loire. Une fois de plus, les partis se sont donné rendez-vous autour de ce scrutin multiple; ils en sont encore à discuter sur la signification du vote d'hier, sur ce que sera le vote de demain. Ils bataillent sur les élections entre deux polémiques sur le rappel de l'*Orénoque* ou sur le mémorandum espagnol, et au demeurant, quand on regarde de plus haut, tous ces faits intérieurs ou extérieurs n'ont qu'un même sens, une même moralité. Ils sont la démonstration évidente, croissante, de la nécessité d'en finir avec ces conditions ambiguës où il n'y a ni sûreté pour le pays ni indépendance pour le gouvernement, où tout est faussé par des luttes ou des alliances de partis acharnés à se disputer un pouvoir éventuel en paraissant soutenir le pouvoir qui existe.

Le pays, lui, est intéressé pour son travail, pour ses affaires, à savoir où il en est, ce qu'il sera demain, sous quelle loi il est appelé à vivre. Les partis, quant à eux, sont intéressés à tenir le pays incertain et inquiet, en se réservant la liberté de l'agitation, la possibilité de mettre la main sur l'avenir. Au milieu de ces contradictions, quel régime politique est possible? Que peut faire un gouvernement qui a besoin d'autorité pour conduire nos relations avec l'étranger aussi bien que pour intervenir dans nos luttes intérieures? Que deviennent les institutions elles-mêmes, les modestes et élémentaires institutions qui nous restent? C'est toujours la même question qui renaît à propos de tout, dans une élection de conseil-général ou de municipalité, comme dans une élection politique. Il s'agit d'avoir une manifestation, une majorité de parti. Supposez une situation plus régulière où tout serait à peu près fixé et défini, où la loi constitutionnelle mettrait un frein aux prétentions contraires : alors sans nul doute ce que le gouvernement désirait, et ce qu'il a exprimé avec une certaine naïveté dans une note officielle, aurait pu arriver dans ces 1,400 élections de conseillers-généraux qui viennent d'avoir lieu. On aurait choisi des hommes pour leur influence, pour leur notoriété, pour les services qu'ils pouvaient rendre, et une institution précieuse, utile, serait restée ce qu'elle doit être, la représentation sincère, efficace, des vœux et des besoins locaux. Aujourd'hui, c'était inévitable, la question constitutionnelle qu'on n'a pas voulu décider encore, qu'on a eu l'imprévoyance de laisser en suspens, s'est trouvée transportée dans près de 1,500 cantons de France. Elle n'a point été assurément résolue, elle reste même peut-être plus obscure qu'elle n'était avant le scrutin. Elle a simplement produit à la surface du pays une mêlée d'antagonismes locaux et de passions politiques, une multitude de petites luttes dont la plus curieuse est sans doute celle qui a un moment remué la Corse.

Ici, il est vrai, il ne s'agissait plus de la république et de la monarchie, mise du premier coup hors de combat, aussi bien que les intérêts locaux. La lutte était positivement engagée entre deux figures du bonapartisme. L'élection de la Corse a eu cela de particulier qu'elle s'est passée en famille. Elle a été l'occasion ou la manifestation visible de la grande scission impérialiste. Du gouvernement et des autorités légales de la France, on s'en est peu occupé. L'affaire est restée jusqu'au bout une simple querelle bonapartiste. Dans ce duel, le prince Napoléon représentait l'empire démocratique, révolutionnaire, socialiste. Le prince Charles Bonaparte était le candidat officiel du prince impérial, qui, saisissant pour cette fois les rênes du gouvernement, avait envoyé son secrétaire chargé de porter aux habitans de la Corse « sa pensée » et ses recommandations. Les préliminaires du combat n'ont pas manqué d'une certaine âpreté, et la lutte elle-même a été chaude. La victoire est restée à l'empire orthodoxe, et voilà comment le prince Napoléon n'est plus conseiller-général malgré le secours que lui a porté un ancien ministre des beaux-arts sous le consulat de M. Émile Ollivier, M. Maurice Richard. Voilà aussi le spectacle intéressant et rassurant que l'empire offre à la France. Il trouble de ses dissensions le pays qui fut le berceau de la fortune napoléonienne. Le scrutin d'Ajaccio a du moins le mérite de révéler les implacables divisions d'un parti qui, après avoir disposé de notre pays pendant vingt ans, après l'avoir laissé au pouvoir de l'ennemi, se croit encore le droit de prétendre à le gouverner, de nous parler de la prospérité et de la gloire dont il a le secret!

En réalité, après ces élections des conseils-généraux, dont le vote d'Ajaccio n'est qu'un épisode, que tous les partis s'efforcent maintenant d'interpréter à leur profit, après ces élections du 4 et du 11 octobre, la question reste la même. Qu'on dénombre des suffrages, qu'on mette une étiquette à tous ces élus de nos modestes cantons, rien n'est essentiellement changé. Si on a cru pouvoir trouver dans la dernière mêlée électorale un indice, un trait de lumière, la manifestation d'un mouvement précis et prépondérant d'opinion, on s'est trompé. Aujourd'hui comme hier, républicains, monarchistes, bonapartistes, s'agitent dans la confusion, dans la poussière qu'ils soulèvent par leurs polémiques plus bruyantes que décisives. Il n'y a qu'un fait de plus en plus démontré, c'est que, si chacun des partis est assez fort pour neutraliser ou embarrasser ses adversaires, il est impuissant à triompher par lui-même, et que le gouvernement a de la peine à trouver une position au milieu de toutes ces discordances, dont il ne peut venir à bout qu'en les dominant, en imprimant une direction, en prenant l'initiative d'une action décidée. La seule politique possible aujourd'hui, M. le président de la république la résumait d'un mot, il y a quelques semaines, en faisant appel aux « hommes modérés de tous les partis. » Malheureusement on peut dire que cette politique n'est point arrivée encore à être une vérité, parce

qu'entre la parole de M. le président de la république et la réalité il y a toutes les interprétations de ceux qui se disent les défenseurs privilégiés du gouvernement, qui semblent n'avoir d'autre préoccupation que d'élever une petite église du septennat, de se faire à eux-mêmes et d'imposer aux autres une certaine orthodoxie septennaliste. Veut-on une preuve de la manière dont ces défenseurs du gouvernement entendent la parole de M. le président de la république? Pas plus tard que l'autre jour, M. le marquis de Noailles, notre ministre à Rome, s'est présenté pour le conseil-général à Bayonne, où il a été élu. Il a publié une circulaire aussi simple, aussi modérée que possible; seulement il a prononcé le nom de la république! Aussitôt de toutes les batteries des orthodoxes septennalistes est parti un feu roulant d'objurgations, et peu s'en est fallu qu'on n'ait réclamé la révocation de M. le marquis de Noailles. Il faut bien pourtant savoir où l'on va. Si on ne peut s'entendre avec des hommes comme M. Dufaure, M. Casimir Perier ou M. de Noailles, que veut-on?

Depuis quelque temps en vérité, on semble jouer une singulière et peut-être une dangereuse comédie, qui se reproduit dans les élections comme dans les polémiques. Au fond, on sait bien que cette union de tous les partis modérés dont a parlé M. le président de la république implique nécessairement une action commune avec le centre gauche, et on n'a pas la puérilité de mettre en doute les sentimens conservateurs de M. Dufaure ou de M. Casimir Perier. Ce qu'on demande aux chefs du centre gauche, c'est de se désister de leurs opinions, de renoncer à leurs idées, à leurs alliances parlementaires, de passer au gouvernement sans leur programme, et comme les chefs du centre gauche se refusent à une abdication, qui d'ailleurs ne servirait à rien, ils ne sont plus que des radicaux, des otages du parti révolutionnaire qui les domine, des ennemis du gouvernement et du maréchal! Que fait-on cependant d'un autre côté? A l'occasion, cela s'est vu et cela se voit encore dans les élections, on accepte ou l'on subit les alliances bonapartistes, on va même jusqu'à les provoquer. Or les bonapartistes sont à coup sûr les plus audacieux contempteurs du septennat; ils se moquent du septennat et ils s'en cachent à peine. Ils disent assez haut qu'à leurs yeux le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon n'est qu'un moyen d'arriver paisiblement, graduellement, à l'empire. C'est là ce qui s'appelle continuer la politique du 24 mai et rester dans les limites de l'orthodoxie septennaliste ou conservatrice, de sorte que pour éluder le programme de M. Casimir Perier, qui n'était après tout que l'organisation constitutionnelle du pouvoir créé le 20 novembre 1873, on fait cause commune avec ces étranges conservateurs, les bonapartistes! On se réduit à une véritable impossibilité de vivre qui se déguise quelquefois sous l'apparence d'une laborieuse et difficile neutralité dont les bonapartistes seuls profitent. Tout récemment, à Versailles, M. le duc de Padoue a essayé

de se faire une protection de cette neutralité, de quelques paroles courtoises d'homme du monde que M. le président de la république a pu lui adresser dans une visite. Il a fallu que M. le préfet de Versailles déjouât cette habile tactique en déclarant que le ministère ne poussait pas la neutralité jusqu'à être le protecteur du candidat bonapartiste dans les élections qui doivent avoir lieu dimanche prochain.

Le gouvernement en est peut-être lui-même à sentir ce qu'il y a de périlleux pour lui, pour le pays, à laisser se propager ces confusions, et, sans prendre ostensiblement couleur, il semble du moins éviter tout ce qui ressemblerait à un acte d'hostilité contre les candidatures du centre gauche qui viennent de se produire dans le Pas-de-Calais, dans les Alpes-Maritimes. En définitive, de quoi s'agit-il désormais? Le gouvernement n'est contesté ni dans sa durée ni dans son caractère; seulement il est clair qu'il ne peut avoir toute son autorité, son efficacité, que par cette organisation qu'il a lui-même réclamée plus d'une fois en termes pressans, témoin le message du 9 juillet. Cette organisation nécessaire, elle n'est évidemment possible que dans les conditions où nous vivons depuis plus de trois ans, sur le terrain où les circonstances nous ont placés et par cette union des partis modérés, dont M. le président de la république a parlé dans ses derniers voyages. Si la proposition de M. Casimir Perier eût été acceptée, si elle n'avait pas rencontré devant elle la déclaration de M. le général de Cissey, vice-président du conseil, venant en quelque sorte désavouer, à quelques jours d'intervalle, le message de M. le président de la république, tout serait déjà fait. La France aurait des institutions que l'avenir sans doute pourrait toujours réviser pour les adapter à des circonstances nouvelles, mais qui dans tous les cas, dès ce moment, assureraient une fixité qui est dans l'instinct public, qui devient plus que jamais une nécessité impérieuse. Ce qui n'a point été fait au mois de juillet reste maintenant encore le programme à réaliser aux premiers jours de la session prochaine, et ce qu'il y a de mieux, c'est de ne pas trop se fier à des tactiques plus ou moins habiles, c'est d'aborder la difficulté sans hésitation et sans détour, sans prétendre imaginer des combinaisons subtiles qui échapperaient à toute dénomination comme à toute définition. Qu'on y prenne bien garde, puisqu'il reste encore quelques semaines pour y songer et pour préparer une solution conforme à tous les intérêts. C'est avec des subtilités et des tactiques qu'on finit par arriver à ces situations sans issue où l'on ne sait plus de quel côté se diriger. La France a besoin de clarté, de netteté dans ses affaires; elle en a besoin pour se remettre courageusement à l'œuvre, pour retrouver sa séve et sa vivacité généreuse dans une réorganisation intérieure à peine ébauchée, comme elle en a besoin aussi pour la sauvegarde de tous ses intérêts extérieurs, de sa position dans le monde.

On n'en peut douter, M. de Bismarck a sa manière à lui de conduire

la politique. Il ne se refuse rien, il se plaît aux complications et semble mettre à les rechercher autant de zèle que d'autres en mettent à les éviter. Avec le chancelier allemand, on peut s'attendre à de l'imprévu. Il lui faut du bruit, de l'agitation, des luttes, des ennemis. Que la France ait toujours l'honneur de garder une certaine place dans ses calculs, on s'en douterait un peu à voir le soin avec lequel il veut bien s'occuper de nous, et même à écouter le langage de ceux qui se piquent de l'imiter : témoin le toast récemment porté par le président du conseil de Bade dans une réunion de vétérans allemands, et l'espoir exprimé par cet honnête ministre d'avoir prochainement à « se ruer » de nouveau sur ses ennemis, sous prétexte qu'il serait sans exemple que le vaincu se résignât à sa défaite après une seule campagne! Que voulez-vous? Si le monde se sent mal à l'aise, c'est que nous ne sommes pas résignés, et c'est notre faute. La France a beau mesurer ses mouvemens, être tout entière à ses affaires intérieures, à ses élections, à ses discussions sur le septennat, c'est elle évidemment qui est l'éternel trouble-fête, elle n'est point résignée! Sa tranquillité est une provocation. Heureusement M. de Bismarck a le temps de s'occuper de tout du fond de sa retraite de Varzin. Il s'occupe de la France, du Danemark, de l'Espagne, d'une brochure sur *la Révolution par en haut,* qui doit paraître à Genève, et quand il n'est point à batailler avec les prêtres, il bataille avec ses ambassadeurs. Le tout-puissant et irascible chancelier a sa façon d'être impartial : il a une prison pour tous ceux qui le gênent, pour M. le comte d'Arnim aussi bien que pour l'archevêque de Cologne, et l'autre jour les juges de Berlin ont fait enlever par délégation sur ses domaines du côté de Stettin l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui se trouve aujourd'hui au secret, soumis à une instruction rigoureuse, menacé d'une condamnation. Ce n'est point à coup sûr l'incident le moins curieux, le moins caractéristique des affaires allemandes du moment.

Ainsi voilà un homme d'une des premières familles de Prusse, apparenté jusqu'à la cour, désigné pour les plus hautes fonctions, ayant représenté jusqu'à ces derniers temps son souverain à Rome et à Paris, qui se voit un jour brusquement saisi dans sa demeure et conduit en prison! Qu'a-t-il fait pour être traité comme un criminel d'état? C'est ici que commencent toutes les versions, tous les bruits sur un événement qui ne laisse pas d'émouvoir l'Allemagne, qui met dans un jour singulier l'autocratie de M. de Bismarck. Le prétexte de l'arrestation du comte d'Arnim aurait été, à ce qu'il semble, la disparition de certaines pièces de diplomatie, notamment d'un mémorandum que l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris aurait adressé au chancelier, que celui-ci aurait renvoyé avec des annotations assez vives, et que l'auteur aurait gardé comme sa propriété. Le comte d'Arnim aurait ainsi entre ses mains, dit-on, des documens qui ne lui appartiendraient pas, qu'il ne

devait pas retenir. A part le mémorandum venu de Paris, il y aurait parmi ces documens des lettres de M. de Bismarck dont le chancelier ne serait probablement pas fâché de reprendre possession, et dont l'ancien ambassadeur, sans doute pour la même raison, ne voudrait pas se dessaisir. C'est là le prétexte, car il est bien clair que, s'il n'y avait eu que ce fait, la question aurait pu être tranchée autrement que par un acte sommaire de justice et par la prison préventive. Le comte d'Arnim n'est pas un personnage à disparaître clandestinement. Au fond, cet étrange incident n'est, selon toute apparence, que le dénoûment d'une longue et violente hostilité qui existait depuis quelques années entre le chancelier et l'ancien ambassadeur. A quelle date précise et à quelle circonstance particulière remonte cette animosité? Elle est née peut-être de dissentimens assez légers, elle s'est surtout aggravée pendant l'ambassade de M. d'Arnim à Paris. Il est notoire que le chancelier et le représentant de l'Allemagne en France ne voyaient pas toujours nos affaires de la même façon. Naturellement l'antagonisme avait pris un caractère plus implacable au moment du rappel de l'ambassadeur. M. d'Arnim n'était pas homme à supporter ce qu'il considérait comme une offense, pas plus qu'il n'était d'humeur à s'effacer absolument devant M. de Bismarck, dont il blâmait la politique, surtout dans les affaires religieuses. Avec sa position et ses relations, avec son expérience et son talent, il pouvait devenir un adversaire incommode, d'autant plus dangereux qu'il aurait pu, en certains momens, rallier les anciens conservateurs que les hardiesses du chancelier mettent souvent à de rudes épreuves. M. d'Arnim se disposait à se présenter aux élections pour le parlement; c'est alors qu'il a été arrêté pour être mis en jugement!

Que l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris soit exposé à essuyer les rigueurs de la justice de Berlin, ce n'est point impossible; il peut être condamné. Et après! le chancelier aura-t-il les pièces qu'il désire, qui ont échappé jusqu'ici à toute perquisition? Est-il bien certain de n'avoir point ainsi rehaussé l'importance de celui qu'il reconnaît pour un adversaire dangereux, puisqu'il le poursuit avec cet acharnement, et de ne lui avoir point assuré le bénéfice de cette réaction d'opinion que provoquent tous les actes violens? Assurément il y a dans tout cela quelque mystère. Notez que M. de Bismarck peut avoir raison en prétendant maintenir la discipline diplomatique et défendre l'inviolabilité des archives d'état; mais il s'est donné tort par l'excès de ses procédés, et de plus il autorise toutes les conjectures; il laisse croire que les pièces auxquelles il attache un si grand prix doivent être en effet assez compromettantes, puisqu'il ne craint pas de recourir à de tels moyens contre un personnage considérable. M. de Bismarck aurait été, dit-on, préoccupé des révélations que devrait contenir la brochure dont la publication se prépare à Genève, qui a pour titre : *la Révolution par en haut,* et qui aurait la prétention de mettre dans tout son jour la poli-

tique du chancelier. S'il y avait quelque divulgation des secrets de la chancellerie prussienne, ce serait un manquement, c'est possible; mais qui donc a donné l'exemple des indiscrétions intéressées? Est-ce qu'au commencement de la guerre de 1870 M. de Bismarck se faisait scrupule de divulguer les négociations les plus secrètes, des négociations où il avait eu sûrement plus de part qu'il ne le disait? Est-ce qu'il savait imiter la prudente réserve de l'Angleterre, ne se décidant qu'à contre-cœur et sur une véritable provocation de l'empereur Nicolas à faire connaître en 1855 des négociations intimes qu'elle avait cachées jusque-là, même à la France, son alliée? M. de Bismarck a eu des indiscrétions à l'égard des autres quand il y a vu son intérêt, il s'est exposé à voir les indiscrétions se tourner contre lui.

Cet étrange incident, qui ne laisse pas de montrer un certain état d'esprit, une certaine agitation chez le chancelier allemand, cet incident a, si l'on veut, une autre moralité. Depuis quelques années, il s'est introduit dans la diplomatie d'assez singuliers usages. Sous prétexte d'avoir plus de liberté, on traite les affaires publiques sous la forme de lettres particulières. On garde les lettres et on en dispose pour son intérêt ou pour son amour-propre. Après les premiers ministres, ce sont les ambassadeurs. Les provocations appellent les réponses, et tout finit par y passer. Ce que devient en tout cela la sûreté des rapports entre les gouvernemens, on ne le sait plus. Il est peut-être temps de s'arrêter dans l'intérêt des peuples dont la diplomatie est censée conduire les affaires. S'il y a des momens favorables pour certaines publications, il y a aussi des momens où il faut laisser parler les autres.

Voilà donc la France et l'Italie délivrées, non pas d'une complication sérieuse, mais de ce qui pouvait être une occasion de malaise ou un prétexte entre des mains ennemies! Voilà cette question de l'*Orénoque* définitivement résolue. Une note officielle vient de le dire : l'*Orénoque* rentre à Toulon. Il n'avait été laissé à Civita-Vecchia depuis le mois d'août 1870 que pour rester à la disposition du pape dans le cas où Pie IX, « contrairement aux désirs de la France, » se déciderait à quitter l'Italie. Maintenant c'est un autre bâtiment français, stationnant dans un port français, qui reste affecté à la même destination, prêt à se rendre au premier appel, sans avoir à rencontrer le moindre obstacle. C'est une marque du sentiment affectueux de la France pour le saint-père bien plus qu'une précaution nécessaire. Le pape lui-même, informé de ces arrangemens, auxquels il avait été préparé, en a reçu la nouvelle « avec confiance, » de sorte que la question se trouve résolue dans les conditions les plus satisfaisantes. Elle aurait pu se terminer plus tôt; rien n'est plus clair. Le gouvernement français, n'écoutant que l'intérêt de notre pays, pouvait depuis longtemps donner à un navire inutile l'ordre de rentrer dans nos ports. On a préféré tout ménager, préparer avec patience une solution dont la nécessité n'était point douteuse, et,

cette voie étant donnée, tout le monde y a mis certainement la meilleure volonté. Le gouvernement italien, pour sa part, pouvait désirer le rappel du navire français; mais il n'a rien fait pour hâter le moment décisif par des démarches ou par des communications qui auraient pu être un embarras de plus, et, à vrai dire, il était lui-même dans une situation assez singulière. A son arrivée à Rome, il avait trouvé l'*Orénoque* dans le port de Civita-Vecchia, et depuis ce moment il n'y avait eu ni notification ni avis d'aucun genre, si bien qu'à la rigueur le cabinet italien était censé ignorer la présence d'un navire qui ne relevait pas de notre légation auprès du roi, qui ne dépendait que de l'ambassadeur de France auprès du saint-siége.

Le fait était certainement irrégulier et peut-être plus embarrassant encore pour nous que pour les Italiens; il ne s'expliquait que par des considérations intimes que le cabinet de Rome a été le premier à respecter en s'abstenant de toute réclamation. Le ministre des affaires étrangères du roi Victor-Emmanuel n'a peut-être jamais dit un mot à ce sujet. Il a laissé la France choisir son moment, bien sûr que ce moment viendrait, et il l'a lui-même préparé par la délicate et habile prudence d'une diplomatie sympathique dont M. Nigra restait le représentant naturel à Paris. Le gouvernement français de son côté n'en était plus depuis longtemps à méconnaître l'irrégularité et l'inutilité de ce stationnement d'un navire français dans un port italien. Il sentait surtout la nécessité d'en finir depuis que les rapports des deux pays avaient repris un caractère de cordialité complète, et en réalité c'est au mois d'avril dernier que la question s'est posée pour lui; seulement, c'était sa politique, il désirait procéder avec tous les ménagemens possibles. Il savait bien que dans tous les cas il aurait à essuyer les foudres de ceux qui tenaient à laisser l'*Orénoque* à Civita-Vecchia comme une protestation contre ce qu'ils appellent encore l'usurpation italienne. Pour ces champions intraitables de la légitimité et du cléricalisme, il était décidé à les braver. Il voulait du moins concilier autant que possible ses propres désirs et les dispositions de ceux qui pouvaient l'aider, qui n'étaient point au premier moment sans s'émouvoir d'une résolution dont ils s'exagéraient l'importance. Tout est bien qui finit bien. M. le duc Decazes a réussi, il est arrivé à pouvoir accomplir un acte utile pour la France, pour notre dignité, pour l'avenir de notre action diplomatique. Il a compris que la bonne volonté de l'Italie pour la sûreté du saint-siége et même pour le séjour du saint-père à Rome était la meilleure garantie. Le gouvernement italien du reste, quand il a été interrogé au dernier moment, n'a point hésité à déclarer que la France restait toujours libre de remplir la mission à laquelle elle attachait du prix. M. le duc Decazes est arrivé à conduire jusqu'au bout une œuvre qui n'était compliquée, il est vrai, que par toutes les considérations dont on a cru devoir tenir compte, et à laquelle en définitive le pape lui-

même se trouve avoir concouru. A la lettre que M. le maréchal de Mac-Mahon lui a écrite, le pape n'a point répondu sans doute par de l'enthousiasme; peut-être même a-t-il montré quelque réserve au sujet de ce navire qu'on met à sa disposition — de loin. Il a du moins compris qu'il ne pouvait demander à la France de prolonger une situation compromettante, et par sa réponse il a donné l'exemple de la modération à ceux qui voudraient être plus papistes que le pape, au risque de méconnaître les intérêts les plus évidens de leur pays.

L'essentiel est que cette question, qui en certains momens pouvait être une arme aux mains des partis, aux mains de nos ennemis, a cessé d'exister. C'était une anomalie, une combinaison qui ne répondait désormais à rien. Entre les deux nations, il ne reste plus que des raisons de sympathies, d'alliance, et pas un prétexte de froissement sérieux. Certainement M. Thiers, qui voyage en ce moment au-delà des Alpes, qui vient de visiter Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, M. Thiers a raison de le dire et de le répéter sur son passage : la France ne peut songer à inquiéter l'Italie dans la souveraine possession d'une indépendance nationale qu'elle l'a aidée à conquérir. Que les Italiens commentent ou reproduisent à leur façon ces paroles de bonne amitié répandues par le plus illustre messager, peu importe. Le voyage de M. Thiers aura cet effet utile de démontrer à l'Italie la force des liens qui ne peuvent que se resserrer entre les deux peuples. Les Italiens le sentent bien, et la manière dont ils reçoivent M. Thiers est aussi habile que naturelle. C'est à la France qu'ils témoignent leurs sympathies en accueillant comme un hôte ami celui qui a été le chef de notre pays dans les circonstances les plus douloureuses, et en même temps ils mettent leur finesse dans ces hommages rendus à celui dont la présence est la preuve la plus décisive de l'irrévocable accomplissement de l'unité nationale.

Tout se réunit donc pour fixer dans des conditions de régulière et permanente cordialité les rapports des deux nations, et c'est sous cette influence que vont se faire les élections italiennes, décrétées pour le 8 novembre. Les événemens ont jusqu'ici donné raison au parti libéral modéré et à sa politique de sympathie pour la France, au cabinet actuel qui vient de se fortifier par l'entrée au ministère de l'instruction publique d'un des esprits les plus libres et les plus savans de la péninsule, M. Ruggiero Bonghi. On peut donc dire que cette lutte électorale va s'engager sous de favorables auspices. Elle a été ouverte l'autre jour par un habile et lumineux exposé financier que le président du conseil, M. Minghetti, est allé faire devant ses électeurs de Legnago. Il est vrai, du fond de sa retraite de Caprera, le vieux Garibaldi vient de rompre le silence pour fulminer contre ce qu'il appelle les corruptions officielles et pour conseiller à ses compatriotes d'envoyer au parlement des condamnés politiques! Les conseils de l'oracle n'auront pas vraisemblablement un effet bien décisif. L'opposition de gauche, bien qu'assez désorgani-

sée et manquant de chef reconnu, garde peut-être encore quelques chances à Naples, le pays de l'opposition; elle aura de la peine à balancer les forces ministérielles dans les autres parties de l'Italie. La question ne semble pas même être là précisément; elle est plutôt dans la nature de la majorité sur laquelle on compte. Cette majorité nouvelle aura-t-elle assez d'unité et de cohésion pour offrir à un ministère un point d'appui invariable et sûr qui a manqué dans l'ancienne chambre? C'est une condition du régime parlementaire, a dit l'autre jour M. Minghetti dans son brillant discours de Legnago. C'est la question que l'Italie va résoudre dans ses élections.

L'Espagne serait heureuse, si elle n'avait pas d'autres problèmes, et si aux problèmes inévitables on ne semblait prendre à tâche d'ajouter des complications au moins inutiles. Que se passe-t-il donc depuis quelque temps au-delà des Pyrénées? Il y a nécessairement quelque chose d'extraordinaire et d'énigmatique. Tout paraissait simplifié par cette reconnaissance qui a été un moment l'affaire de l'Europe. Après les représentans d'Allemagne et d'Autriche, l'ambassadeur de France, arrivé plus tard, M. de Chaudordy, a été reçu, il y a quelques jours, par le président du pouvoir exécutif espagnol, et il a parlé simplement, correctement, en homme qui n'a point à démontrer par des phrases les vieilles traditions d'amitié qui existent entre les deux pays. A son tour, le ministre d'Angleterre, M. Layard, a eu son audience, et, après avoir sauvé l'an dernier le général Serrano d'une échauffourée à Madrid, il avait certes toute sorte de titres particuliers pour donner amicalement au président espagnol le conseil de ne se fier qu'à une « complète indépendance et à la libre expression de la volonté populaire. » On aurait dit après cela que tout était fini, qu'il ne restait plus qu'à entretenir des rapports de bonne intelligence, à dénouer amicalement et sans bruit ces « difficultés passagères » dont le général Serrano et notre ambassadeur ont parlé dans leur première entrevue; mais non, à peine les rapports officiels ont-ils été rétablis, M. l'ambassadeur d'Espagne à Paris n'a eu rien de plus pressé que de présenter à notre ministre des affaires étrangères un nouveau factum, énumérant toute sorte de griefs, destiné, paraît-il, à démontrer comme quoi, si le gouvernement de Madrid n'est point encore parvenu à se rendre maître de l'insurrection carliste, c'est la faute de la France. Il y a là un procédé assez étrange pour avoir causé une certaine surprise dans le public européen, qui s'est trouvé saisi de ces plaintes prolixes à peu près aussitôt que le gouvernement français. Le fait par lui-même ne peut pas avoir des conséquences bien graves; il dénote néanmoins des dispositions assez singulières, et il est peut-être permis de s'étonner d'une attitude si peu conforme aux véritables intérêts comme aux vrais sentimens des deux pays.

De quoi peut donc se plaindre le gouvernement de Madrid? Est-ce

qu'on lui a fait démesurément attendre une reconnaissance qu'on avait refusée et qu'on avait eu tort de refuser à M. Castelar, qui, lui pourtant, était président légal, qui avait préparé la défaite de l'insurrection par un commencement de reconstitution de l'armée, qui avait fait les premiers efforts pour arracher l'Espagne à l'anarchie démagogique? Nullement, on a vu dans le gouvernement de Madrid la dernière représentation de l'Espagne libérale, et on l'a reconnu sans lui demander même s'il avait obtenu cette consécration populaire que lui recommandait l'autre jour M. Layard. La France, prétend le gouvernement de Madrid, ne fait pas une garde suffisante sur la frontière, et pour le démontrer on remonte jusqu'à deux ou trois ans, on ramasse toutes les anecdotes connues ou inconnues. Le gouvernement français, nous n'en doutons pas, est disposé à remplir tous ses devoirs de bon voisinage; mais c'est une étrange idée de croire que cela peut suffire. Il y a quarante ans, pendant la première guerre carliste, la France n'était point apparemment suspecte. Elle avait fait alliance avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal; elle avait un corps d'observation sur la frontière. Et cependant la guerre durait jusqu'en 1840, elle ne finissait même que par un traité. Est-ce bien sérieusement qu'on vient demander à la France de joindre des « forces considérables » aux forces espagnoles, de mettre les autorités de la frontière au service de la police espagnole? Pourquoi ne nous demande-t-on pas de livrer notre frontière ou d'aller sur les côtes de Biscaye empêcher les débarquemens d'armes qui échappent aux croiseurs espagnols et allemands? Il y a dans tout cela de telles exagérations ou de telles puérilités qu'on en est à se demander ce que veut le gouvernement de Madrid, à quelle inspiration il obéit. Quant à la France, elle n'a évidemment qu'à prendre note des mémoires qu'on lui adresse, à faire son devoir sur la frontière sans s'émouvoir, et à garder cette conviction que ses rapports de sympathie, d'amitié avec l'Espagne, avec la véritable Espagne libérale, ne sont pas à la merci d'un incident de diplomatie plus ou moins énigmatique.

CH. DE MAZADE.

LA MUSIQUE TZIGANE EN HONGRIE.

Rakos-Palota, 18

Votre lettre m'arrive dans le beau pays de Hongrie. C'est un grand désir de connaître cette poétique terre et une invitation de notre ami László qui m'ont conduit ici, il y a près de deux mois. Vous connnaissez László; il invite de grand cœur, oublie les invitations qu'il a faites, et

quitte tranquillement sa maison la veille du jour où son hôte doit arriver. Vous me connaissez aussi; il y a des occasions où l'amitié que je porte aux gens se double de la joie d'en être débarrassé. Quand j'arrivai à N..., mon ami venait d'en partir pour Vienne le matin même.

Depuis de longs jours, je voyageais dans la *puszta* hongroise. Descendant les montagnes de la Transylvanie, j'avais traversé seul le grand désert des prairies, mais je ne me sentais pas encore las de solitude. Je m'installai dans la maison vide, heureux du départ de mon ami. C'est une vieille bâtisse commode à l'intérieur, et à l'extérieur entièrement tapissée de glycine en fleur dont les nombreuses et grandes grappes d'un bleu pâle parfument l'air. Autour de la maison s'étend un jardin envahi par des fleurs des champs et ces plantes superbes qu'on nomme mauvaises herbes. Des vipérines, des molènes, des coquelicots aux larges fleurs saignantes comme des cœurs ouverts croissent dans tous les coins; l'aconit balance sur de longues tiges ses casques violets; çà et là, des glaïeuls aux blancs épis; une nigelle de Damas, égarée là, s'épanouit richement vêtue d'un velours d'azur sous un feuillage transparent, aussi fin que des cheveux. A l'entrée, deux ifs, taillés en cigognes, gâtent seuls l'ensemble harmonieux de cette sauvage invasion.

La maison, posée comme un observatoire sur un coteau, domine un horizon merveilleux. D'un côté, le Danube, qui roule amplement épandu, tacheté d'îles vertes peuplées de pélicans, et tantôt bordé de clairs marécages où pêchent gravement des hérons, tantôt encadré de roseaux aux fourreaux de velours brun, aux panaches lumineux, de grands chardons à feuilles striées de blanc, de romarins, de lavandes, de genêts aux fleurs d'or; de l'autre, la *puszta* aux grandes lignes ardentes, fermée par l'hémicycle des monts Carpathes et transylvaniens. C'est un ancien lac dont le sol, nourri par les fertiles alluvions que la Tisza, le Maros et les autres rivières ont portées des monts environnans, se revêt d'une prodigieuse végétation. Elle s'étale à perte de vue, avançant au moindre vent ses longues nappes de fleurs, aux teintes soyeuses et fondues, et bruissantes de chuchotemens. Il y a là une mer de couleurs : des tons glauques zébrés d'argent, des roses de rubis, des violets pâles, des jaunes d'or empourprés, qui ondulent, se rejoignent, s'entrelacent, se confondent dans une longue traînée de lueurs aveuglantes, sous chaque fusée de rayons du soleil. A l'extrême limite, les montagnes s'échelonnent dans un mouvement impossible à saisir, noyées pour ainsi dire dans un réseau d'indéfinissables azurs.

Au jour naissant, la *puszta* dort dans la tiédeur d'une brume blanche comme dans un manteau d'hermine. Le soleil monte, et sous un ruissellement de clartés roses elle sourit par les yeux magiques des fleurs. Les blancheurs satinées des narcisses, les pourpres violacées des œillets, les soies jaspées des jonquilles, serpentent sur l'émeraude des hautes herbes. Au-dessus de la plaine passent des cailles et des râles

qui vont boire au fleuve. Ils volent divisés par bandes, les cailles plus bas que les râles et emportant aux pattes les derniers flocons du brouillard qui se fond dans l'espace. Arrivés au Danube, on entend des battemens d'ailes mêlés à des clapotemens d'eau remuée, puis tout rentre dans le silence. Une heure après, les mêmes bataillons repassent dans le même ordre et regagnent la plaine.

La lumière, au matin sereine et délicieuse, devient accablante vers midi; le désert s'allonge encore, on le voit s'enfoncer dans toutes les directions, rampant avec de fauves reflets; rien de vivant dans l'étendue, si ce n'est de loin en loin, à une grande hauteur, un aigle au ventre brun, interrogeant le ciel sans nuages d'un œil tranquille. Il y a là quatre heures d'un calme et d'une stupeur incroyables. Et toujours la même pureté dans l'air, une netteté plus grande dans le contour des montagnes, une coloration morne, mais saisissante, sur la surface incendiée des herbes. Vers six heures, la chaleur s'apaise, la lumière s'adoucit, des bruits confus montent de la plaine; hommes et bêtes secouent le poids du soleil; de longs troupeaux de bœufs blancs et de buffles aux yeux perdus dans les poils suivent les pâtres; des chevaux qu'on mène boire au Danube hennissent; sur la lisière de la *puszta* s'avancent des charrettes chargées de foin. Le désert ressemble alors à une plaque d'or; de blondes vapeurs traînent sur les montagnes, et la nuit s'apprête à venir.

Imaginez un peintre devant ce que je vois ici; représentez-vous un tableau de ce paysage aux lignes claires, fuyantes et en même temps immobiles, uniforme, et cachant sous cette uniformité des décompositions de nuances infinies, — comme un tableau pareil renverserait le système des harmonies dont le paysage vit depuis le siècle dernier! L'homme ne se contente pas de perfectionner l'homme, il veut aussi donner à la nature un témoignage de sa sollicitude; il a donc inventé un principe de l'art, très peu modeste, que je retrouve partout, et qui donne à la nature l'initiative du beau, réservant à l'artiste le droit de la corriger; cette opération s'appelle créer ou embellir! Véronèse peint de grands nuages blancs, et ce sont ces grands nuages réels qu'on retrouve suspendus au-dessus des colonnades de la place Saint-Marc à Venise; le soir, les chaudes ombres roussies de Titien tombent sur San-Giorgio et les bâtisses de brique environnantes, mais Titien, Véronèse, aimaient la nature, ils la respectaient : la poésie des choses extérieures leur paraissait grande, les pénétrait, ils n'y mettaient pas d'intentions psychologiques. Les intentions psychologiques, les idylles morales de nos peintres, sont d'excellentes choses, mais sans le moindre rapport avec l'art et la poésie. Le peintre moderne, — quand il ne proportionne pas ses œuvres à la petitesse et à l'agrément de sa clientèle, — généralise; c'est-à-dire il déforme, amoindrit, apaise, selon son tempérament personnel, toute une série de beautés entières, admirables, qui

échappent nécessairement aux conventions et sont hors de toute discipline. Vous me répondrez qu'il n'y a pas de lois à établir en matière de beauté, de plaisir et d'émotion; vous aurez raison, et je m'en retourne écouter le vent qui s'endort sur la grande plaine.

On ne peut rien faire ici, sinon rêver, et trouver la vie belle et bonne. J'y étais très bien disposé, lorsque le retour de László m'a ramené au bruit, au monde, à l'ennui, à tout ce qui éparpille et réduit. László me fait consciencieusement les honneurs de son pays. Nous sortons tous les jours, déjeunant en compagnie à droite, dînant en gala à gauche, et ne rentrant d'ordinaire qu'au matin. Les repas sont abominablement longs, mais les poulets au *paprika* (espèce de poivre turc) et les vins de Hongrie excellens. Je vois des hommes qui mangent, boivent, rient, pleurent, comme ailleurs. Les femmes, d'une beauté puissante, d'une sensualité solide, ne montrent pas trop d'enthousiasme pour l'amour platonique. On leur baise les mains, des mains molles, sans nerfs, sans idées; elles sourient. C'est bon signe quand les femmes sourient, dit un écrivain chinois.

Somme toute, ce sont d'excellentes gens, qui me prennent avec mon caractère, si opposé au leur, sans trop de difficulté. A deux pas de nous, la comtesse K...yi passe l'été dans une petite maison enfouie, comme la nôtre, dans des flots de verdure. Sa fenêtre s'ouvre à l'aube; une tête blonde et vermeille paraît au milieu d'un cadre de feuillage: elle nous appelle, et nous passons une grande partie de la journée à lui raconter toute sorte de folles histoires. Dans l'après-midi, la comtesse nous mène dans ses vignes. On y mange de beau raisin, que ses belles mains (les seules intelligentes que j'ai rencontrées jusqu'ici) détachent avec des ciseaux d'or, des pêches fondantes, des figues parfumées. La comtesse dit des riens charmans qu'on écoute sérieusement; on écoute, on regarde et on rentre à la tombée de la nuit pour recommencer le lendemain.

Tout le monde est si aimable, si accueillant, si accaparant, qu'il est difficile de se soustraire à une hospitalité caressante, flatteuse. Je m'y abandonnais; mais un matin on me parla d'un camp de bohémiens dans la forêt de T..., à huit ou dix lieues de N... Un heure après, j'étais en route pour la forêt. Ma première jeunesse avait été fortement frappée par les errantes apparitions des bohémiens à Kief. Je les rencontrais se promenant familièrement dans les rues et offrant aux passans des amulettes, ou, sur les rives du Dniéper, accroupis dans quelque creux de rocher, le menton sur les genoux, et regardant les plages jaunâtres et désolées des côtes opposées de leurs yeux fauves et rêveusement tristes. Le soir, les femmes dansaient avec des jupes décorées de morceaux d'étoffe rouge découpés en cœurs. C'étaient là de terribles, de mystérieux morceaux d'étoffe, et des danses méchantes, enflammées d'hystérie. L'air s'embrasait à leurs tournoiemens lascifs, et des cœurs

piqués sur leurs corps vivaces de roses gouttes de sang semblaient perler. A la sortie de ces bals, elles couraient de la ville à travers la plaine, vers le camp, dont les feux brillaient comme de grandes et rouges étoiles. Ces caravanes d'êtres étranges, qui gardent sous tous les cieux leur paresse rêveuse, leur rébellion au joug, leur amour de la solitude, m'attiraient avec un charme maladivement irrésistible. Je ne comprenais ni le mépris ni le dégoût dont ils étaient l'objet; il est vrai que je ne les comprends pas plus aujourd'hui.

Je n'avais jamais entendu de musique tzigane. Quelques femmes chantaient à Kief des couplets bohémiens en russe et sur des mélodies du pays; mais en Russie, comme en Valachie, les bohémiens cultivent peu et mal la musique; leurs chansons, qu'ils accompagnent d'une mauvaise guitare ou d'une espèce de mandoline, dépourvues d'originalité, sans verve, sans élan, ne laissent aucune impression précise. On m'avait dit des merveilles du génie musical des tziganes en Hongrie. Me voilà donc chevauchant vers la forêt. J'y arrivai après six heures de marche, et tout aussitôt je m'y perdis, — sans trop de regrets. J'errai longtemps; un grand rideau noir sur ma tête, — plus loin, à une profondeur qui n'avait pas de limites, un ciel uni pareil à une conque de saphir; des brises chaudes montaient du sol avec je ne sais quelles bonnes odeurs confuses; les arbres, agités doucement, ondoyaient avec des rayons d'or dans leur feuillage; sous les pieds du cheval, le froissement des feuilles mortes se mêlait à des chants d'oiseaux, à des bruits d'eau courante sous la mousse.

Le soleil déclinait lorsque mon cheval donna des signes de joie comme à l'approche de l'homme, et nous débouchâmes sur une clairière. Les bohémiens étaient là pêle-mêle, gens, chevaux, chariots, sur un terrain battu, brouté, avec des places noircies par le feu, et couvert de débris de plats de bois, de gamelles, de poterie grossière, de tessons, d'os rongés, de pelures de légumes; parmi tout ce désordre de choses noirâtres, quelques coffres carrés aux vives couleurs, des lambeaux d'éclatantes étoffes. Un chien jaune à museau pointu, à oreilles droites, se tenait à l'entrée de la clairière; de maigres petites filles allumaient un feu que la brise éparpillait en langues de flamme sous des pieux ajustés en triangle qui soutenaient une marmite. Je pensais déjà aux nourritures bizarres et suspectes que Goya jette dans les chaudrons des sorcières de Barahona, lorsque je vis une bohémienne traîner prosaïquement vers la marmite un paquet de poulets liés ensemble par les pattes et poussant des cris de détresse.

Groupés confusément sur le sol pelé, les hommes fumaient; les uns rassemblés sur eux-mêmes et le menton sur leurs genoux, d'autres la nuque appuyée contre un arbre, d'autres penchés sur le coude, les doigts passés dans leur chevelure inculte. Tous avaient cette pureté de traits, cette noblesse nonchalante, avec un air de mélancolie pensive,

attributs des races vierges de tout mélange, des yeux d'un calme brûlant d'une passion endormie. Çà et là des vieilles horrifiques, le visage brûlé, rouillé, tanné, et dont les yeux seuls avaient gardé leur éclat d'étoiles, étaient accroupies entourées de marmots dans l'état le plus prim iti avec de gros ventres et des membres grêles. De grandes filles aux yeux orientaux, faits de nacre et de jais, aux joues fermes et polies comme du basalte, de formes vigoureuses, faisaient face à l'horizon vide et se découpaient avec dureté sur le bleu du ciel. Plusieurs d'entre elles étaient vêtues de drap écarlate, avec de petits corsets couverts de métal, des chemises lamées, pailletées de broderies, une profusion de verroteries; au centre, il y en avait une dépassant de toute la tête ses compagnes, et qui sortait de ce milieu comme un rêve sort des trivialités de la vie. Son visage était d'une finesse et d'une suavité d'ovale inconnues parmi nous, avec des yeux aimantés, inquiétans, qui faisaient songer à des vices splendides; un turban noir serrait ses cheveux noirs, une chemise d'une éclatante blancheur s'entr'ouvrait sur sa poitrine saillante; elle avait au cou, entortillé cinq ou six fois en collier, un long chapelet de fleurs jaunes, aux mains des grappes de mêmes fleurs.

Les rayons rouges du soleil couchant éclaboussaient le bivouac avec une fantaisie, une furie d'effet sans pareilles. La nuit tomba, et toute couleur disparut. Le feu flambait maintenant, et des yeux luisans, des dents blanches, des mains mobiles, émergeaient au hasard de l'ombre. En dehors du campement, on ne voyait ni ciel, ni terre, ni arbres. J'avais exprimé aux bohémiens mon désir de les entendre, mais le silence avait répondu à mon appel. Hommes et femmes, étendus à plat ventre autour du foyer, buvaient l'eau-de-vie que j'avais fait chercher au village voisin.

Soudain une note étrange, longuement soutenue, me fit dresser l'oreille. Elle vibrait comme un soupir du monde surnaturel. Une autre la suivit, soumise, désolée, évoquant des choses terribles. Une pause survint, et un chant divin, large et sombre, se développa avec majesté. Les sons montaient, ondulaient, s'enflaient comme un immense choral avec une pureté, une noblesse incomparables de lignes. Il y avait là, pareils à des rayons d'étoiles brisés, tantôt éblouissans, tantôt sinistres, des souvenirs de ruines, de tombeaux, d'amour et de liberté perdus. Une nouvelle pause, et des strophes d'une allégresse effrénée éclatèrent. On retrouvait encore la phrase principale, mais se détachant comme une fleur de sa tige sous des myriades de notes ailées, des touffes de sons vaporeux, de longues spirales de fioritures transparentes et comme prismatiques; elle revenait en rhythmes syncopés, pleine d'hésitation et de trouble, ou s'élançant d'une allure franche et franchement colorée.

Cependant les violons devenaient toujours plus hardis et plus impé-

tueux. Le vertige s'emparait des sens; je m'étais levé, je regardais ces hommes debout, fermes et assurés, qui appuyaient les violons sur leur poitrine comme pour y verser tout le sang de leur cœur, je suivais les mouvemens de leurs archets qui fouettaient l'air comme avec des formules magiques, je me sentais oppressé; dans mon angoisse, j'aurais voulu arrêter ce débordement, lorsque, par un renversement ingénieux, le motif douloureux et sombre du début se transforma en une mélodie gracieuse, merveille poétique. Les sons passaient rapidement comme des étincelles sonores. Ils s'éteignirent aussitôt; une féroce violence anima les dernières mesures, et les bohémiens déposèrent leurs archets.

Ils les reprirent bientôt, devinant un auditeur ému. Les heures se passaient, de larges étoiles s'allumaient à tous les coins du ciel, le feu s'enveloppait de longs tourbillons de fumée, et j'écoutais toujours. Les bohémiens chantaient l'amour et les tourmens d'amour, et c'étaient des larmes et des sourires, des soupirs et des râles, des sons caressans comme des chants de berceuses, des sifflemens de vipères. De vagues désirs, une tristesse irrémédiable envahissaient le cœur; il semblait que de blessures ouvertes des chaudes et rouges gouttes de sang tombaient une à une. — La musique cessa, les hommes se recouchèrent, et je quittai le camp, emportant la révélation d'un art aux vertigineuses conceptions.

Trois points principaux déterminent le caractère de la musique bohémienne : ses intervalles inusités dans l'harmonie européenne, ses rhythmes essentiellement bohémiens, ses fioritures orientales. Les tziganes prennent dans la gamme mineure la quarte augmentée, la sixte diminuée et la septième augmentée. C'est par l'augmentation fréquente de la quarte que l'harmonie acquiert des chatoiemens d'une audacieuse et inquiétante étrangeté. Le musicien civilisé, choqué, commence par y voir de fausses notes. — « Ce serait beau si c'était bien, dit-il, mais les règles! » Les rhythmes ont pour loi de n'avoir pas de loi. L'abondance en est incalculable. Les bohémiens passent du mouvement binaire au ternaire avec un à-propos si heureux, par des combinaisons de rhythmes, de trois temps en trois temps ils opèrent des transitions d'un effet si enivrant et si solennel, qu'on ne saurait imaginer les rares beautés qui résultent de cette richesse. Quant aux fioritures, elles donnent à l'oreille tous les plaisirs que l'architecture mauresque donnait aux yeux; les architectes de l'Alhambra peignaient sur chacune de leurs briques un petit poème gracieux; les bohémiens ornent chaque note de dessins mélodieux, de luxuriantes broderies.

Tout va bien jusqu'ici. On peut jusqu'à un certain point expliquer le mécanisme des effets heurtés, des reliefs bizarres; mais la flamme impalpable du sentiment tzigane, ce sentiment dont le charme étrange, subjuguant, est une animation vitale presque adéquate à la vie elle-même, le mystérieux équilibre qui règne dans cet art sans discipline,

entre ce sentiment et la forme, comment les décrire? Mystère du génie qui porte en lui son inexplicable puissance d'émotion, et que la science et le goût nient en vain!

Depuis mon retour de la forêt, je suis poursuivi opiniâtrément par le souvenir du peuple d'Égypte. Sur le fond brumeux de mes rêves, les bohémiens se profilent avec leur teint hâlé, l'énergie de leurs physionomies, leurs attitudes impassibles; j'entends leurs chants incomparables, aux rhythmes si fiers, aux accens si éloquens; couleurs et sons disparaissent, les lignes se troublent, — je m'éveille, et je bats les environs pour retrouver un orchestre tzigane; mais plus de tziganes! C'est le baron Rosti qui nous est arrivé pour les remplacer, un mélomane et flûtiste enragé. Il joue toujours : « O douce étoile, feu du soir » du *Tannhäuser*, et c'est de la façon suivante. Je me mets au piano et j'exécute les quatre mesures du commencement; à la quatrième mesure, le baron se met en position, embouche son instrument et fait mine de commencer. Ses joues se gonflent, s'empourprent, il souffle, il pousse, rien ne sort. Il regarde alors dans l'intérieur de la flute, n'y découvre rien et souffle avec rage, pas un son. — Recommencez, dit-il, — et pendant que je répète les quatre mesures, mon homme place sa flûte entre ses jambes, tout comme la *grande clarinette* qui fonctionnait à un concert de Döhler et dont Berlioz raconte si plaisamment l'histoire, puis il promène dans le tube un écouvillon qu'il a tiré de sa poche. Le temps se passe et les quatre mesures aussi; alors de nouveau : « Recommencez, » et tirant d'une autre poche un canif, il se met à gratter précipitamment l'embouchure de la flûte. Enfin il croit avoir gratté suffisamment, réembouche son instrument, souffle et sue, quand un suprême effort expulse le couac le plus terrible qui ait jamais déchiré les oreilles. Nous rions, et le baron dit tranquillement : — C'est un accident, vous entendrez demain « ô douce étoile, feu du soir, » c'est divin.

J'ai retrouvé les bohémiens à une fête que donnait un ami de László dans le comitat de Tolna. Le dîner a été interminable, et les vins glorieux. On a mangé et bu vertement, après quoi on a pris le café sur la terrasse du château. Le ciel était ce soir-là d'un bleu laiteux teinté de rose; les champs qui s'étendaient à perte de vue offraient aux regards une nappe d'or pâle, les montagnes ondulaient avec une douceur infinie comme de longues houles d'azur. J'oubliai tout, jusqu'aux bohémiens annoncés.

A ce spectacle, depuis quelques minutes je vivais dans le passé. Une autre vallée de la plus fraîche verdure, un lac d'un bleu foncé, se déroulaient devant les yeux de ma mémoire comme une scène d'idylle. Derrière le lac, des prairies embaumées, un labyrinthe de forêts; au fond, la Jungfrau drapée de son éternel linceul d'une blancheur immaculée et éclatante. A quelques pas de moi, on chantait une ballade allemande, *la Fille de l'hôtesse et les trois compagnons,* dont l'un disait :

« Oh! si je l'avais connue, comme je l'aurais aimée! » et le second : « Je t'ai connue et je t'ai tendrement aimée; » mais c'est moi qui achevai : « Je ne t'ai pas connue, mais je t'aime et t'aimerai pendant l'éternité. » La note frissonnante d'une cymbale, qui partait d'un massif au pied de la terrasse, vint m'éveiller. Au même moment, la comtesse K....yi, qui ne manquait aucune fête, s'approchait et me disait : — Farkas Miska et sa bande!

Farkas Miska! le bohémien des salons de l'aristocratie hongroise, qui ne donne pas une fête sans lui.

Le concert commença par le *szozát*, chant national hongrois, chef-d'œuvre de style, de noblesse, de vigueur, et plein de cette tristesse mystérieuse qui traverse ici toute musique. L'hymne chantait les vieux combats de la liberté, les anciennes batailles, les exploits de la chevaleresque nation, et la Hongrie, détachée du cadre du présent, reculait toujours plus fière et plus glorieuse dans la demi-teinte du passé. De chaleureux applaudissemens couvrirent le triomphant finale. Des *lassan*, des *hongroises*, suivirent. Vers la nuit, on invita la troupe à prendre des rafraîchissemens, et Farkas Miska monta au salon. C'est un homme de quarante-cinq ans, très grand, très maigre, avec beaucoup de dignité d'allure, le teint jaune ardent, la physionomie impérieuse et douce à la fois, les yeux très beaux.

Je l'observai curieusement. Il se promenait fier, nonchalant, muet, à travers la foule qui commençait à remplir le château. Plusieurs personnes lui parlèrent; il les regardait vaguement, et sans répondre poursuivait sa promenade. Après avoir fait quelques tours ainsi, il remarqua pourtant la comtesse K....yi, et, marchant droit à elle, lui adressa la parole. Je m'approchai hardiment, et demandai au bohémien le motif qui le poussait à converser avec Mme K....yi plutôt qu'avec les autres. Il me regarda un moment et répondit : — *Van lelket* (elle a de l'âme). — Il ajouta : — *Te is* (toi aussi). — Puis il nous tourna le dos. Je me sentis très flatté.

Le lendemain de très bonne heure, un grand bruit dans la chambre voisine de la mienne me réveilla : battemens des portes, des fenêtres, déplacemens des meubles; ce remue-ménage cessa enfin. J'allais me rendormir lorsqu'on frappa à ma porte. Un joli garçon, tout blond, tout mouton, qui me fit l'effet d'une fille déguisée, entra : — Monsieur, je suis Plotenyi Nandor, disciple fervent de Remenyi Ede, qui arrive et vient de s'installer dans la chambre voisine.

— Très bien, monsieur. Est-ce pour décliner votre nom et votre ferveur que vous venez m'empêcher de dormir?

— Non, c'est pour vous prier de vous habiller et d'aller vous promener. — Le mouton disait cela avec un petit air décidé qui lui gagna mon estime.

— Comment, d'aller me promener?

— Oui, monsieur, Remenyi Ede, mon maître, a exprimé la volonté de travailler dès le matin, et tout voisinage lui est importun.

— Allez-vous-en au diable, vous et votre maître Remenyi Ede !

Le mouton devint pourpre et se mit à trembler de douleur. — Oh! monsieur, monsieur, lui au diable, lui le grand violoniste, le successeur de Czermak, de Bihary !..

— Votre maître est bohémien?

— Non, monsieur, mais il est le seul d'entre les violonistes actuels qui possède la tradition authentique de la musique bohémienne.

— J'aime cette musique, lui dis-je, et c'est pourquoi je me lève. Je descends au jardin.

— Oh, non ! monsieur, allez dans les champs. Tenez, — et il ouvrit une fenêtre, — tout le monde a quitté le château. — En effet, le maître de la maison et tous ses hôtes défilaient par la porte du jardin. Ils n'avaient pas dormi trois heures. Je les rejoignis, et tout le monde à la fois se mit à me raconter l'histoire de Remenyi.

A dix-sept ans, il avait été attaché en qualité de virtuose à la personne de Gyorgey durant la guerre de Hongrie. Il jouait du violon avant et après le combat. Quittant son pays avec l'émigration, il avait partagé l'exil du comte Teleki Sandor et d'autres vaillans, puis passé quelque temps à Guernesey, où il connut Victor Hugo. De là il était allé se faire entendre à Hambourg, à Londres, en Amérique, marchant de succès en succès. Revenu en Hongrie, sa renommée ne fit que grandir. Il voyagea quelque temps, traversant le pays en tout sens, émerveillant l'aristocratie et les paysans, et jouant avec le même brio et la même poésie dans les granges que dans les palais.

Je m'esquivai et rentrai dans le jardin, où je me blottis dans un massif de noisetiers. Remenyi jouait, il jouait... un concerto de Bach ! Je l'accablai des plus violentes malédictions. Comment ! c'est pour jouer un concerto de Bach que ce faux Rommy m'avait fait lever, m'habiller et courir les champs dès l'aurore !

Il parut à déjeuner; c'était un homme de tournure et de traits vulgaires, ni grand ni petit de taille, ni maigre ni replet. Son visage cherchait à exprimer un certain dédain, mais il y avait quelque chose de débonnaire dans le regard, les mouvemens et la voix. — Remenyi a bien travaillé ce matin, — nous dit-il après déjeuner. (Il n'ouvre la bouche que pour faire son éloge et ne parle de lui qu'à la troisième personne.)

— Oui, un concerto de Bach, lui dis-je. — J'avais ce concerto sur l'estomac.

Il se redressa : — Remenyi joue aussi autre chose, — et, appelant Nandor, il demanda son violon. Vingt personnes coururent le chercher. Remenyi joua une hongroise, et dès les premières mesures le vaniteux disparut. La passion délirante, la verve dévergondée, la magie des or-

nemens veloutés, aériens des tziganes, tout y était. Sa main n'hésitait jamais ; il avait toutes les qualités de l'imagination : mouvement, couleur, éloquence, et toutes celles de la science : clarté, justesse, certitude, dominées par l'inspiration passionnée qui fait le génie. Aussi, dans les pétulances terribles lancées à toute volée comme dans l'ardeur concentrée des accens pathétiques et la grâce suave des phrases mélodieuses, son jeu restait toujours ample, large et sculptural.

Il déposa son archet, souriant comme un enfant. La musique avait opéré en lui un changement merveilleux; il se montra tout à coup naturel, ingénu. De temps en temps, il reprenait son violon. Il nous fit entendre, entre autres choses, la scène de bal de *Roméo et Juliette,* de Berlioz. Ce fut un magique enchantement. Nous étions en Italie : la lune argentait de silencieuses allées de cyprès, de blanches statues de marbre scintillaient, on entendait le clapotement des fontaines; puis un beau palais apparaissait, tout lumière et musique, une foule se pressait sous les lambris dorés en masques et en brillans costumes, le vent de la nuit apportait dans le jardin de gais accens de danse; mais tout cela passait rapidement, et Juliette disait maintenant : « En vérité, je t'aime trop, beau Montaigu. »

Comme je remerciais le grand artiste en lui exprimant toute mon admiration pour son génie d'exécution, il répondit : — Pourvu que Remenyi s'approuve!.. Et il acheva sa phrase d'un geste expressif.

Il joua encore un duo avec Nandor, puis marchant gravement vers la pendule qui se trouvait sur la cheminée, il arrêta le balancier, et, se tournant vers le maître de la maison : — Que cette aiguille, dit-il, marque éternellement l'heure où Remenyi a joué chez vous! — Horváth Károly, à qui il s'adressait, se mit à pleurer d'attendrissement, et tout le monde embrassa à tour de bras Remenyi.

Le lendemain, par je ne sais quel esprit de perversité, il se remit au concerto de Bach. Comme après tout il était sensible à une admiration que je ne cherchais guère à déguiser, il m'invita d'une façon pressante à aller passer quelques jours daus sa maison de Rakos-Palota aux portes de Pesth. Nous partîmes ensemble, voyageant à petites journées. Sur notre route, Remenyi s'arrêtait dans tous les villages, toutes les villes, tous les châteaux. Partout où il était connu, on le fêtait, choyait; partout où il était inconnu, il n'avait qu'à se nommer, et portes et cœurs s'ouvraient largement. On m'a raconté qu'un jour il avait commandé une paire de bottes dans une petite ville où il venait de jouer. On les lui apporta avec la note acquittée par la municipalité. C'est que l'art est une gloire nationale ici, — l'art bohémien surtout, qui plonge au cœur de la Hongrie et dont les racines s'enlacent aux fibres du sol même.

Une question aussi intéressante que difficile à résoudre est constamment soulevée en Hongrie. La musique nationale hongroise appartient-

elle aux bohémiens, ou les bohémiens ne sont-ils que les exécutans, les déclamateurs d'une poésie qui appartient en propre à la Hongrie? Il y a des faits qui prouvent que les bohémiens étaient déjà en Hongrie au XIIIe siècle (rien ne prouve qu'ils n'y fussent pas antérieurement), et des noms d'exécutans bohémiens, célèbres déjà au XVIe siècle, se sont conservés dans la mémoire du peuple. Or on ne cite pas une individualité hongroise de ce temps. Le plus ancien monument de musique hongroise, — les mélodies de Tinody Stephens, sans originalité, sans valeur, publiées en 1554 à Klausenburg, — n'offre d'autre attrait que celui de l'antiquité. En outre les chroniqueurs ou les auteurs anciens traitant de l'art bohémien ne parlent jamais de la nationalité magyare des airs tziganes, ni ne présentent les bohémiens comme simples exécutans d'une musique étrangère. M. Gabriel Mattray, très versé dans cette partie de l'histoire de la musique, écrit même : « Les Hongrois bien élevés ne s'adonnèrent jamais à la musique nationale, surtout à la composition; c'est pourquoi la musique hongroise n'a pu être conservée et popularisée que par les bohémiens. » Pour moi, après avoir entendu les tziganes, j'ai la certitude que leurs facultés ne sont pas seulement d'exécution, mais aussi de création. L'art bohémien sort du sentiment, du génie bohémien même. Cet art est trop étrange, ses élémens sont trop sauvages pour être le produit exclusif d'un peuple réfléchi, sage, croyant, pratiquant, cultivé, lettré, d'un peuple civilisé; mais les Hongrois ont eu la compréhension de cet art, ils l'ont environné d'amour et de respect. Réchauffé, vivifié, acclamé par la Hongrie, il lui appartient de par l'admiration et les larmes sympathiques qu'elle lui donne.

Nous arrivâmes enfin à Rakos-Palota. La maison de Remenyi est une longue bâtisse, assez vulgaire, que précède une cour malpropre, livrée aux poules, canards et cochons. Elle est ornée sur le devant de maigres peupliers qui ressemblent moins à des peupliers qu'à des points d'admiration, et que je soupçonne d'avoir été plantés là à bon dessein. A l'intérieur, c'est une longue galerie divisée en compartimens et contenant un amoncellement d'objets rares et précieux, tous cadeaux, où la valeur historique vient s'ajouter à la valeur matérielle. Il y a là des joyaux curieux, des bagues antiques, des chaînes d'or à désespérer l'art des orfévres modernes. Des crédences en chêne sculpté supportent tout un monde de vases, de pots, de hanaps, de gobelets, de puisarts, de flacons, de cruches. Et quels pots! de 3 ou 4 pieds de hauteur, et qui n'ont pu servir qu'aux *beuveries* de Rabelais. Un arsenal d'armes complet, de vieilles pièces de monnaie, des croix d'argent oxydé, bizarrement fouillées, des manuscrits rarissimes, des aquarelles, des tableaux anciens et modernes tapissent les murs; mais savez-vous ce qu'il montre surtout avec orgueil? C'est une paire de bottes de Liszt enfant et son sabre hongrois.

Tous les jours, nous avons du monde. C'est un monde qui n'a souci

que de vie, de lutte, de fièvre, artistes, peintres, sculpteurs, musiciens. Ils nous apportent leur gaîté aux francs rires, leur pauvreté vaillante, leurs esprits fermes, leurs cœurs remplis de flammes et de caprices. Ils dissertent, ils chantent, parfois ils écoutent; puis ils s'en vont comme ils sont venus, le sourire aux lèvres, le feu dans les yeux et de l'espoir plein le cœur. En France, en Allemagne, dans chaque ville, cent propositions se heurtent et se brisent, cent écoles s'injurient; ici, dans un large horizon, une seule pensée, comme un rayonnant soleil, monte, remplit le ciel et luit. C'est la pensée de l'art, immortellement vrai, éternellement nouveau.

ROBERT FRANZ.

REVUE MUSICALE.

Mme Adelina Patti a chanté dimanche à l'Opéra la Valentine des *Huguenots* dans une représentation donnée au bénéfice des Alsaciens-Lorrains. La simple annonce de cet événement avait mis en émoi depuis une semaine tout le dilettantisme parisien. C'est la curiosité qui mène le monde, et, lancés une fois sur cette piste, nous payons à prix d'or jusqu'à nos déceptions. Un talent, quel qu'il soit, se meut dans sa sphère, il a sa mesure et ses conditions, le joli, le *lovely* n'est point le beau; telle est cependant la folie du succès, le prestige qui s'attache à certaines personnalités, qu'il se trouve toujours là sur leur chemin d'honnêtes gens pour les encourager, les applaudir, les acclamer dans leurs plus téméraires aventures, et le public, étourdi, fasciné, ahuri par ces tempêtes de bravos, ces avalanches de bouquets monstrueux et toutes ces démonstrations extravagantes qui vous rappellent le fanatisme des fakirs hindous se faisant broyer sous le char de l'idole, — le bon public, toujours et partout taillable et corvéable à merci, de s'écrier ensuite à la façon du chambellan Polonius : « Vous nous disiez que c'était un rossignol, mais non, vous vous trompiez, c'est bien un aigle! »

Accueillie avec transport par la salle entière à son entrée en scène au second acte, Mme Adelina Patti a salué d'abord les spectateurs, puis la reine de Navarre, et Valentine de Saint-Bris a pris le jeu. La prononciation est bonne, les mots se dégagent clairs et martelés, çà et là seulement quelques fautes de prosodie, un luxe d'*e* muets qui feraient dresser les cheveux à Vaugelas, mais point d'italianisme, vous diriez plutôt cet accent cosmopolite des Russes et des Viennois parlant français. Le premier dialogue avec la reine, plein de nuances pourtant, passe inaperçu. Vient le finale et cette phrase vigoureuse où jadis Mlle Falcon entraînait la salle; c'était pour la tragédienne une première occasion de se montrer, elle s'est dérobée. Au troisième acte, égal désappointement pour tous ceux qui pouvaient avoir compté sur les beaux

effets du récitatif : *O terreur! je frissonne au seul bruit de mes pas.* Cette phrase sublime et d'une si large envergure est dite sans pathétique et surtout sans autorité. Nous venons de prononcer le mot par lequel se résume notre opinion sur la manière dont Mme Patti tient le rôle de Valentine. Elle y manque absolument d'autorité. En dehors des passages où la virtuose seule est en jeu, le duo avec Marcel par exemple, qu'elle développe d'un organe splendide et peut-être encore avec plus de richessse que de style, on la voit s'agiter, se mutiner sans résultat sérieux, son geste fluet, saccadé, ne dépasse point la rampe. Il semble que cette puissante musique et ce grand drame la suffoquent, elle est là dedans comme l'oiseau qui tressaute dans sa cage, bat des ailes et, de guerre lasse, se dédommage de sa captivité par de gentils gazouillemens.

On dira ce qu'on voudra, notre opéra français ne se laisse point aborder ainsi au pied levé, il faut pour supporter pendant cinq actes le poids de ces écrasantes conceptions du génie lyrique une éducation spéciale, une intelligence du théâtre, un acquis dont les trilles les mieux perlés et le plus beau *canto spianato* ne sauraient tenir lieu; il faut surtout ce goût de l'idéal, ce sentiment profond du style et de la passion qui distinguent une vraie grande artiste d'une simple virtuose. Les Américains, les Russes, les Anglais, peuvent s'y tromper, confondre Lucie avec dona Anna, Valentine avec Violetta; nous avons chez nous d'autres idées, et j'avoue qu'il ne me fâche point de voir de temps en temps ces éblouissans météores pâlir un peu au lustre de notre scène. Il résulte de là un enseignement fait pour rehausser à nos yeux le mérite des artistes que nous formons, et que ces quelques représentations de Mme Patti à l'Opéra ne décourageront pas, espérons-le. Sans nommer Cornélie Falcon, qui dès le premier jour, et sous les yeux mêmes du maître, réalisa le type de sa création, nous avons vu passer bien des Valentine, la Cruvelli, d'un si tragique essor dans le duo, — Rosine Stoltz, un tempérament diabolique avec des éclairs de voix fulgurans, — que ceux qui l'ont entendue se rappellent ces cordes basses dans le magnifique *adagio* à la Mozart du duo du troisième acte, et qu'ils comparent; toutes valaient mieux que la Patti dans ce rôle de Valentine, qu'elles savaient au moins marquer d'un trait caractéristique et faire vivre de la vie du théâtre. Il est vrai qu'elles coûtaient moins cher : 6,000 francs par représentation, c'est *raide,* comme dit Olivier de Jalin, que nous allons bientôt retrouver à la Comédie-Française.

L'an dernier, quand le shah de Perse voulait exprimer son admiration à l'endroit d'une jeune personne, il s'écriait parlant à son père : « Ta fille est splendide, elle vaut 3,000 tomans! » C'est à croire aujourd'hui que le public ne raisonne pas autrement. Comment donc ne serait-ce point beau lorsque c'est si cher? et les applaudissemens, les ova-

tions, de se régler en conséquence. Vous verrez qu'au prochain retour de Mme Nilsson dans Ophélie, l'enthousiasme sera moitié moindre, car, si le talent de la Patti vaut 6,000 francs, celui de Christine Nilsson n'en vaut, paraît-il, que 3,000! N'importe, malgré la sainte haine qui nous anime contre le régime des *étoiles,* essentiellement désorganisateur de tout ensemble dramatique, nous approuvons cette fois l'expérience, d'abord parce qu'une étoile ne peut que compromettre son prestige à se produire dans de pareilles conditions, ensuite parce que ces sortes de solennités ont cela de bon, que la troupe ordinaire se pique d'émulation, se serre les coudes, et, devant l'étrangère ou l'étranger, s'évertue à maintenir debout l'honneur de la maison.

C'est ainsi que cette représentation des *Huguenots* a merveilleusement marché; l'orchestre et les chœurs surveillaient leurs mouvemens, les chanteurs, chose rare, étaient à leur affaire. M. Belval n'avait plus de ces écarts de voix qui lui jouent de si méchans tours dans *Robert le Diable,* et sa fille, Mlle Marie Belval, enlevait brillamment cette adorable cavatine où s'épanouissent en mille floraisons toutes les enjolivures du style renaissance. D'ailleurs le rôle contemplatif de Marguerite de Navarre lui sied mieux que la princesse Isabelle. Il y avait je ne sais quelle crânerie nerveuse dans la façon dont elle semblait, par ses vocalises, défier le public, venu là pour n'en applaudir qu'une autre. Quant à M. Lassalle, c'est la reproduction exacte et fidèle de M. Faure : on n'imite pas plus scrupuleusement son chef d'emploi; je lui reprocherai pourtant de se maniérer beaucoup, défaut encore plus grave chez un homme si grand. On dirait qu'il a gardé, comme un miel sur les lèvres, le goût de sa romance de *l'Esclave.* Il ne se contente pas de chanter Nevers, il le roucoule. — Sur la partition des *Huguenots,* il n'y a, Dieu merci, plus à revenir, on ne loue pas Hercule. Quelle musique et quel poème! Quand on se retrouve en présence d'un tel art, les rhapsodies shakspeariennes que débitent les librettistes d'aujourd'hui vous apparaissent comme un songe ridicule. Le poème des *Huguenots* serait beau même sans la musique de Meyerbeer; mettez que des vers de Victor Hugo y remplacent la musique, et vous aurez encore un chef-d'œuvre; c'est bien décidément, comme nous l'avons dit, l'opéra du siècle.

F. DE L.

ESSAIS ET NOTICES.

Rapport sur la création de nouvelles Facultés de médecine, présent à l'assemblée nationale par M. Paul Bert, membre de l'assemblée.

L'enseignement médical et pharmaceutique est donné en France par vingt et une écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, distribuées dans nos villes de province, par les deux facultés de Paris et de

Montpellier, auxquelles sont associées des écoles supérieures de pharmacie, et par la faculté mixte de médecine et de pharmacie qui a été fondée en 1872 à Nancy pour remplacer la Faculté de médecine et l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Les facultés et les écoles supérieures peuvent seules décerner des diplômes de docteur en médecine, de sage-femme de première classe, de pharmacien et d'herboriste de première classe. Il n'y a donc en France, pour décerner le grade de docteur, qu'une faculté par 12 millions d'habitans, encore la répartition des étudians entre ces établissemens est-elle tellement inégale que la Faculté de Paris à elle seule en absorbe à peu près les neuf dixièmes. Cette organisation paraît insuffisante pour faire face aux besoins du pays; le nombre des centres d'enseignement médical est évidemment trop restreint relativement à la population. La France est sous ce rapport en arrière même de la Russie, qui possède 8 facultés très bien organisées, soit une pour 8 millions d'habitans. L'Allemagne et l'Autriche ont ensemble 19 facultés de médecine (une pour 2 millions d'habitans), l'Italie en possède 21 (une pour 1,200,000 habitans), l'Angleterre 64 (une pour 560,000 habitans). Plusieurs de nos grandes villes se sont émues de cet état de choses, et depuis trois ans six propositions ont été soumises à l'assemblée nationale demandant la création de nouvelles facultés de médecine à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Lille et Marseille. La commission chargée d'examiner ces projets a déposé son rapport, rédigé par M. Paul Bert avec une clarté et une compétence dignes de fixer l'attention; elle écarte les demandes de Toulouse, Nantes, Lille et Marseille, mais elle appuie celles de Lyon et de Bordeaux, où elle recommande la création de deux facultés mixtes comme celle qui existe déjà à Nancy. Les considérations invoquées par le rapporteur pour justifier ces mesures sont d'un haut intérêt, et nous essaierons de les résumer brièvement.

On peut se demander d'abord s'il est urgent de chercher à augmenter en France le nombre des médecins. C'est à la statistique qu'il faut demander la réponse à cette question. Voici le nombre des praticiens, — officiers de santé et docteurs en médecine, — que nous avions en 1847, en 1866 et en 1872 :

	Officiers de santé.	Docteurs.	Total.	Proportion.
1847....	7,456	10,643	18,099	1 par 1,895 habitans.
1866....	5,667	11,525	17,192	1 par 2,232 habitans.
1872....	4,653	10,766	15,419	1 par 2,341 habitans.

On constate donc une diminution sensible du nombre des officiers de santé, et celui des docteurs en médecine reste stationnaire malgré l'accroissement de la population. En fait, l'officier de santé tend à disparaître. Cet effacement progressif d'une institution foncièrement mauvaise n'aurait en soi rien d'inquiétant, il y aurait au contraire lieu de s'en féliciter, car on peut voir là une preuve d'un notable progrès dans l'intelligence publique; ce qui est grave, c'est que le nombre des méde-

cins instruits n'augmente pas de manière à combler les vides qui résultent de la disparition des officiers de santé. Les conséquences de cette fâcheuse situation deviennent encore bien plus évidentes lorsqu'on examine la distribution des médecins sur les divers points du territoire et proportionnellement à la population. Rien n'est plus variable que la proportion des docteurs en médecine : si dans le département de la Seine on en trouve 1 pour 1,100 habitans, et dans l'Hérault, siége de la Faculté de Montpellier, 1 pour 1,600, en revanche il y a des régions, comme l'Auvergne, la Bretagne, les Côtes-du-Nord, le Pas-de-Calais, où l'on compte 1 docteur pour 7,000 ou 8,000 habitans; dans le Morbihan, on en trouve 1 pour 10,000! Dans la région du nord, on peut citer des villes de 15,000 ou 20,000 âmes qui se contentent d'un officier de santé. Or la proportion au-dessous de laquelle il paraît nécessaire de ne pas laisser tomber la moyenne des docteurs en médecine est de 1 pour 3,000 habitans; à ce compte, 63 de nos départemens sont dans une condition anormale. Beaucoup de personnes s'imaginent peut-être que les officiers de santé suppléent à cette pénurie de médecins, que, fidèles à la pensée qui a inspiré le législateur, ils vont exercer dans les campagnes délaissées par les docteurs : c'est là une illusion facile à dissiper. Les officiers de santé suivent partout les docteurs, et les cartes où l'on a figuré la distribution géographique de ces deux ordres de praticiens se ressemblent absolument, sauf une curieuse exception : dans nos riches départemens du nord, à populations agglomérées, les officiers de santé priment les docteurs. En somme, il est facile de constater que ces praticiens inférieurs quittent les pays pauvres pour envahir les pays riches et les grandes villes, où nombre d'entre eux s'affublent des diplômes de docteur que délivrent si facilement certaines petites villes d'Allemagne, d'Italie, de Belgique ou d'Amérique.

Ce qui est très remarquable, c'est le parallélisme qui existe entre le nombre des médecins qu'on trouve dans une région donnée et celui des étudians qu'elle envoie aux facultés : les pays pauvres en médecins fournissent peu d'étudians, et ceux qui sont bien pourvus en fournissent beaucoup. C'est là un effet assez naturel de l'esprit d'imitation. On peut dire, en sens inverse, que les régions où il se formera peu d'étudians en médecine seront des régions pauvres en médecins, car les jeunes gens, leurs études terminées, retournent volontiers dans leur pays. Il faut donc multiplier les étudians pour augmenter le nombre des médecins, et quel meilleur moyen pour cela que de leur faciliter l'étude par la création de centres d'instruction à leur portée? Ce serait en même temps le moyen de relever le niveau intellectuel du corps des pharmaciens, qui baisse d'une manière inquiétante, car aujourd'hui, pour 100 diplômes de 1re classe, on en délivre 300 de 2e classe chaque année.

L'analyse des faits et des chiffres démontre ainsi la nécessité de décentraliser l'enseignement médical par la multiplication des facultés de

médecine. Ce serait d'ailleurs rendre service à l'école de Paris, qui « étouffe de pléthore, » par suite de l'encombrement auquel elle est exposée. Malgré l'immensité de ses ressources, le nombre des hôpitaux, des malades et des professeurs, elle ne peut plus depuis longtemps suffire aux exigences d'un enseignement qui embrasse 5,000 élèves. Ce serait enfin ranimer le mouvement scientifique dans les villes de province, où l'on voit tant de professeurs distingués lutter dans l'isolement contre l'indifférence. Toutefois, pour faire œuvre durable, il vaut mieux ne pas bouleverser d'un seul coup notre organisation médicale par la création d'un trop grand nombre de facultés nouvelles; la commission a pensé qu'il suffirait d'en fonder d'abord deux dans des conditions où la prospérité matérielle et intellectuelle de ces établissemens fût absolument assurée. Il s'agissait dès lors de choisir entre les six villes qui aspirent à devenir des centres d'enseignement médical sérieux.

Les diverses régions de la France peuvent être divisées, pour la question qui nous occupe, en trois catégories : il y a des pays qui veulent et peuvent former des médecins, — telles sont les vallées de la Garonne et de ses affluens, — puis des pays qui le voudraient, mais ne le peuvent à cause de l'éloignement des facultés : la Bretagne et l'Auvergne sont dans ce cas; il y a enfin des pays qui le pourraient, mais ne le veulent : ce sont les départemens du nord-ouest et surtout du nord. Une faculté nouvelle trouvera aisément dans les régions du premier groupe des élémens de succès, et elle rendra de grands services dans celles du second, elle pourra même y prospérer, si on l'installe dans une ville bien choisie. Quant aux pays de la dernière catégorie, il y a évidemment lieu de les écarter; la Somme n'envoie presque pas d'étudians à Paris, il n'en irait pas davantage à la faculté qu'on établirait à Lille. Marseille, où les médecins ne manquent pas, mais qui fournit peu d'étudians, doit également être éliminée. Resteraient Bordeaux et Toulouse pour les régions de la première catégorie, Lyon et Nantes pour celles de la seconde. Pour fixer le choix définitif, il faut recourir à d'autres considérations, telles que la population et les ressources hospitalières, le mouvement intellectuel général, les moyens d'étude scientifique, l'importance des écoles secondaires, la valeur du corps médical dans ces villes, enfin les offres faites par les municipalités. Sous tous ces rapports, Lyon, avec ses 323,000 habitans, ses nombreux hôpitaux et hospices qui reçoivent plus de 30,000 malades par an, son imposant corps médical, se place immédiatement hors pair; ajoutons que le conseil municipal affecte à l'installation de la future faculté un terrain de 26,000 mètres, dont la ville devra acquérir la moitié, et une somme de 4 millions pour les constructions, qu'il s'engage enfin à rembourser pendant cinq ans l'excédant des dépenses sur les recettes de l'école. Au second rang vient Bordeaux, et ici encore la réunion des conditions favorables est tellement évidente que l'hésitation n'était pas possible.

C'est donc à Lyon et à Bordeaux que la commission de l'assemblée propose de fonder les nouvelles facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Au reste, les offres faites par les quatre autres villes sont tellement vagues ou insuffisantes qu'il est facile de voir qu'en dehors de Bordeaux et de Lyon la question n'a vraiment pas été sérieusement étudiée. Néanmoins la commission a pensé qu'il y avait lieu de donner au moins en partie satisfaction aux vœux des villes dont les demandes sont ainsi écartées : elle recommande d'accorder à Lille et à Nantes « le plein exercice, » c'est-à-dire que ces deux écoles préparatoires garderaient leurs élèves pendant quatre ans et leur feraient subir les trois premiers examens de fin d'année ; les aspirans au grade de pharmacien de première classe y jouiraient d'avantages analogues. En accordant aux écoles de Nantes et de Lille la faculté de retenir auprès d'elles leurs étudians une année de plus, on favoriserait assurément dans ces régions si délaissées la production du docteur en médecine, s'il est permis d'ainsi parler; les familles se sentiraient plus disposées à encourager la vocation médicale chez leurs enfans, auxquels un séjour prolongé à Paris ne serait plus imposé pour l'achèvement de leurs études. Pour Toulouse et Marseille, l'institution des écoles de plein exercice a paru moins urgente, ces régions pouvant être suffisamment desservies par les facultés de Montpellier, de Lyon et de Bordeaux.

Dans cette enquête sur l'opportunité de la création de nouvelles facultés, on n'a pu éviter de signaler en passant les défauts plus ou moins graves de l'organisation actuelle de l'enseignement médical dans les facultés déjà existantes. Quelques voix se sont élevées pour réclamer des réformes qui, inaugurées par les nouveaux établissemens, ne manqueraient pas d'être imitées tôt ou tard par les anciens. La majorité de la commission n'a pas cru toutefois qu'il était sage d'imposer ainsi par une voie détournée à nos facultés des modifications qui en troubleraient le fonctionnement, et qui entraîneraient des changemens dans les conditions légales de l'exercice de la médecine et de la pharmacie. On s'est contenté d'adopter et de patronner chaudement l'heureuse innovation qui a été inaugurée à Nancy par la création d'une faculté mixte de médecine et de pharmacie. Il y a tout avantage à réunir sur les mêmes bancs les futurs médecins et les futurs pharmaciens : une certaine part d'instruction doit leur être commune, et leurs études spéciales même gagnent à cette fréquentation continuelle, sans compter que cette organisation mixte diminue notablement les frais généraux. La création des nouvelles écoles dans ces conditions sagement élargies exercera une heureuse influence non-seulement sur le développement du corps des médecins, mais sur le niveau intellectuel du pays en général, car il n'est pas d'éducation plus saine et plus virile que l'éducation médicale.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUIEME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1874.

Livraison du 1er Septembre.

L'Angleterre et les nouveaux courans de la vie anglaise, par M. J. MILSAND. 5
Histoire d'un diamant, récit de mœurs contemporaines, par M. P. de MUSSET. 31
Une Mission française en Birmanie (1873-1874), par M. A. MARESCALCHI. . 55
Les Peintures antiques au musée de Naples, les nouvelles découvertes de Pompéi, par M. Henry HOUSSAYE. 80
La Navigation hauturière, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 99
Les Révolutions de l'Asie centrale. — IV. — Les conquêtes de la Russie, l'expédition de Khiva, par M. H. BLERZY. 127
Les Ligues de la paix et les lois de la guerre, par M. Jules LE BERQUIER. 155
Les Sciences géographiques en France et a l'étranger, par M. Ernest DESJARDINS. 175
Les Conteurs français au XVIIIe siècle, par M. Charles LOUANDRE. 198
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 220
Essais et Notices. — Le chevalier Daydie d'après sa correspondance, par M. Jules SOURY. 232

Livraison du 15 Septembre.

Le Haydamak, récit de mœurs des Carpathes, par M. SACHER-MASOCH. . . 241
Les derniers fermiers-généraux, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 282
L'Esclavage a Zanzibar et la mission de sir Bartle Frere, par M. P.-D. THOUVENIN. 309
L'Instruction publique en Italie. — Les écoles primaires, les lycées et l'éducation des femmes, par M. C. HIPPEAU. 339

L'Angleterre et les nouveaux courans de la vie anglaise. — II. — Les traditions et le nouveau libéralisme anglais, par M. J. MILSAND. 366
Le Morcellement de l'espèce en botanique et le jordanisme, par M. J.-E. PLANCHON, correspondant de l'Institut. 389
Lord Minto d'après sa correspondance, par Mme C. DU PARQUET. 417
Les Observatoires de la Grande-Bretagne et de ses colonies, par M. R. RADAU. 446
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 459
Revue musicale, par M. F. de LAGENEVAIS. 471

Livraison du 1er Octobre.

Les Conseils d'un constituant de 89 a la France d'aujourd'ui, a propos des *Mémoires de Malouet*, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 481
Un Nouveau système de philosophie allemande, M. von Hartmann et la doctrine de l'inconscient, par M. Albert RÉVILLE. 511
L'Automne dans les bois, par M. André THEURIET. 552
L'Origine des êtres. — III. — Les conditions de séjour, l'hybridité, l'évolution des êtres, le monde ancien, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 583
La Guerre civile en Espagne, le parti carliste et les provinces basques. . . 618
Mœurs financières de la France. — IV. — Les valeurs orientales, les finances de la Turquie et de l'Égypte, par M. BAILLEUX DE MARISY. 650
Le Prédicateur ambulant, récit des temps héroïques de l'ouest américain, première partie, par M. Edward EGGLESTON. 679
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 708

Livraison du 15 Octobre.

La Guerre de France. — 1870-1871. — L'Épilogue de la guerre. — I. — L'assemblée de Bordeaux et la paix, par M. Charles de MAZADE. 721
Les Cours souveraines dans l'ancienne France, la chambre des comptes de Paris, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 746
Les Études d'érudition en France et en Allemagne, par M. Albert DUMONT. 767
Le Prédicateur ambulant, récit des temps héroïques de l'ouest américain, dernière partie, par M. Edward EGGLESTON. 789
L'Enseignement en Turquie, le lycée impérial de Galata-Séraï, par M. de SALVE. 836
Un Aventurier de la fin du siècle dernier. — Le comte Joseph Gorani, d'après ses mémoires inédits, par M. MARC-MONNIER. 854
Une Nouvelle science auxiliaire de l'histoire, la sigillographie ou science des sceaux, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 889
La Musique tzigane en Hongrie, par M. Robert FRANZ. 940
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 929
Revue musicale. — Mme Patti a l'Opéra. 952
Essais et Notices. — Les nouvelles facultés de médecine et de pharmacie. 954

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9747